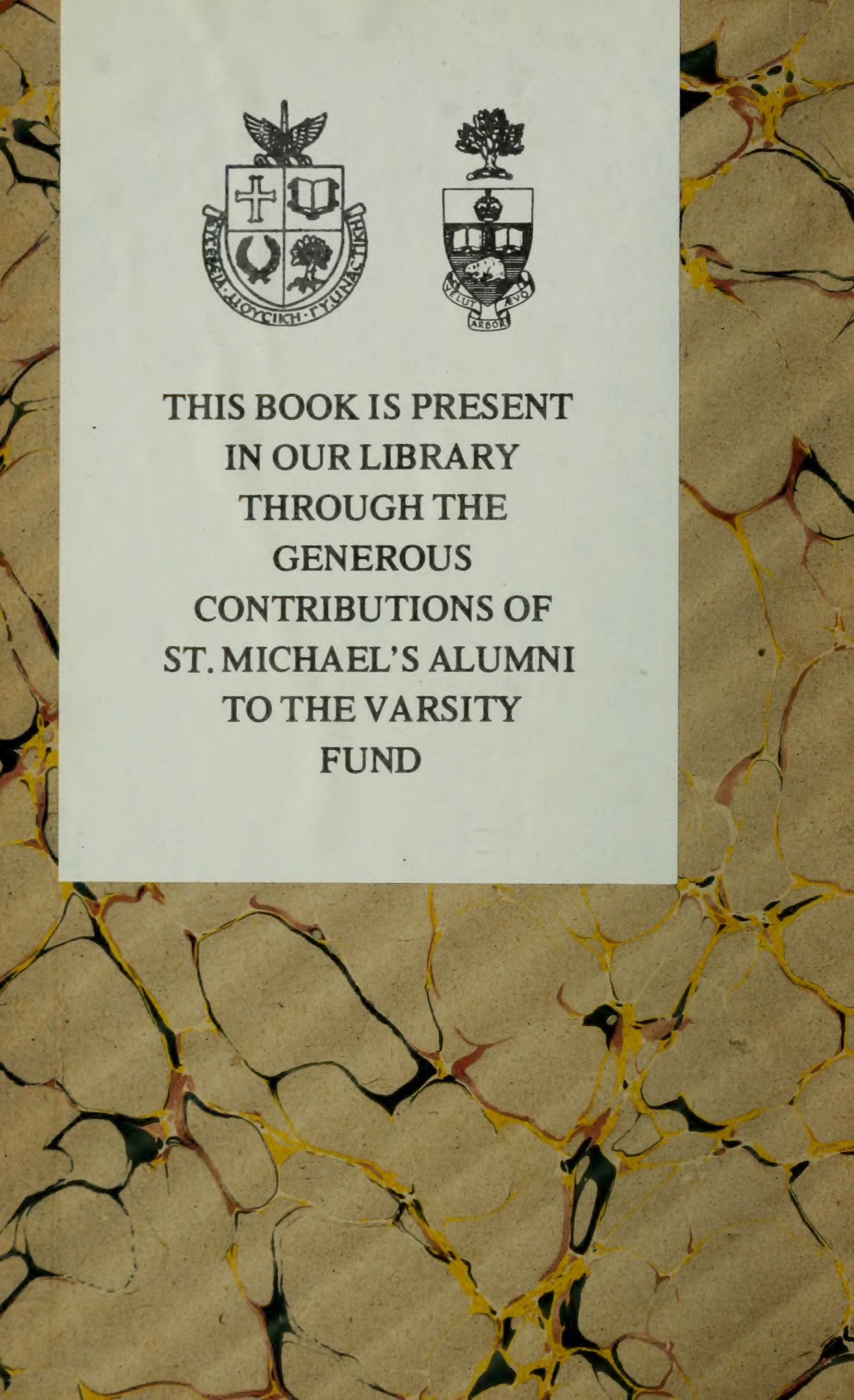
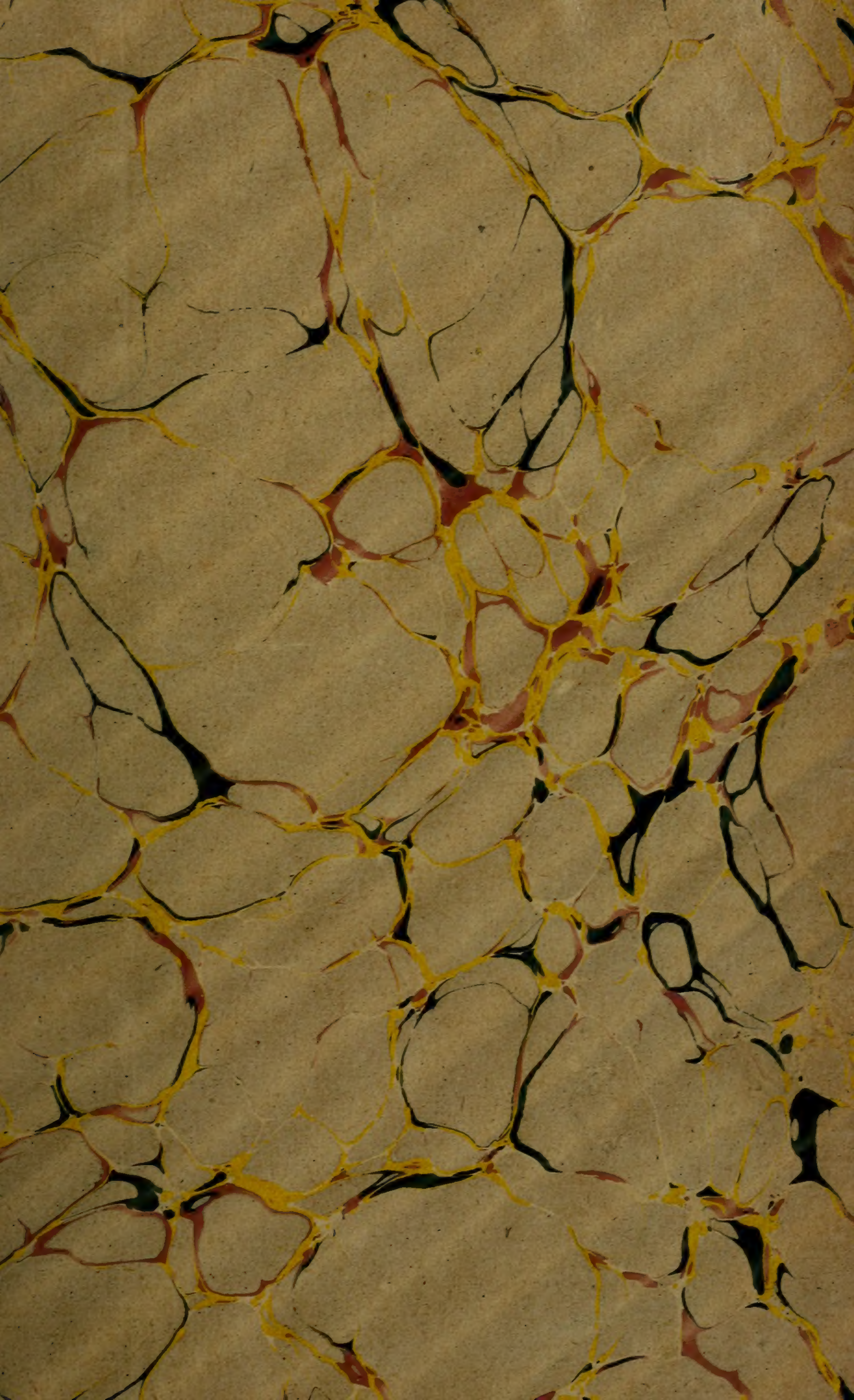

VELUT
ÆVO
ARBOR




UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY





ŒUVRES

DE

BOURDALOUE

TOME QUATRIEME

SERMONAIRES

Année (Nouvelle) **apostolique**, ou Instructions familières pour les Dimanches et Fêtes de l'année, 4e édition. 1 volume in-12 . . . . 2 »

Cet ouvrage forme un recueil de petits prônes qui réunissent à un fond solide d'instruction les agréments d'une élocution simple et facile, empruntés aux plus célèbres orateurs sacrés. Il est divisé en quatre parties : l'Avent, le Carême, les Dominicales, et les Panégyriques ; chaque prône est court et ne s'étend pas au-delà d'une durée de vingt minutes. Les discours pour les fêtes patronales ont reçu plus de développement.

Conférences ecclésiastiques d'Arras (1853 à 1866), par l'abbé Virel. 1 volume in-8 . . . . . . 3 »

Conférences prononcées dans l'église du Gesu, à Rome, par le R. P. Passaglia, de la Compagnie de Jésus. 1 volume in-12 . . . . 1 »

La liberté de penser. — Croire est une loi de l'esprit. — L'intelligence humaine et la vérité surnaturelle. — Probabilité du fait de la révélation. — Vérité du Christianisme démontrée par les moyens employés à sa propagation. — Valeur des miracles et des prophéties comme preuves de l'origine divine du christianisme. — Le christianisme est d'origine divine et céleste, parce que son auteur est divin et descendu du ciel.

Instructions sur le Dimanche et les Fêtes, par M.P.C., docteur en théologie. Nouvelle édition. 1 volumes in-12. . . . . 2 »

Ouvrage utile à toutes les familles chrétiennes, et surtout aux personnes qui sont chargées de l'instruction de la jeunesse, par M.P.C., docteur en théologie.

Œuvres complètes de Bossuet. 12 volumes, grand in-8 . . . 50 »

Œuvres complètes de Bourdaloue. 6 volumes in-8. . . . . 12 »

Œuvres complètes de Fénelon. 10 volumes, grand in-8 . . . 32 »

Œuvres complètes de Massillon. *Nouvelle édition.* 3 volumes in-8 . . . . 8 »

Plans (Nouveaux) **de Prônes, de Sermons, de Méditations et d'Instructions familières,** avec approbation de Mgr l'archevêque de Paris. 3e édition. 1 volume in-12. 3 »

. . . . . Nous espérons que les prédicateurs et les ecclésiastiques chargés en général de la conduite des âmes, y recueilleront des secours plus utiles que dans ces analyses superficielles de sermons connus et imprimés, ou dans ces sommaires généraux qui ne vont point au fond des matières. Nous le proposons surtout aux jeunes séminaristes comme un manuel ou plutôt comme un texe sur lequel ils pourront s'exercer et se préparer aux travaux apostoliques ; ils ne manqueront point de traités ni de modèles de l'éloquence de la chaire ; mais ils n'ont peut-être pas assez de plans et de modèles sur lesquels ils puissent eux-mêmes composer. . . . . »

Préface.

Recueil de Sermons pour le mois de Mai. 1 vol. in-8. 3 »

Traduit du flamand sur l'édition originale approuvée par Son Em. le cardinal archevêque de Malines, cet ouvrage se compose de 31 sermons sur les prérogatives de la très sainte Vierge.

Sermons à l'usage des missions et du ministère paroissial, par l'abbé J.-B. Blin. 4 vol. in-12. . 12 »

Ces Sermons sont précédés d'un Traité synoptique de l'éloquence apostolique, suivis de Conférences en forme de dialogues, terminés par un Plan de retrai e pour une première communion et par un autre Plan pour une mission de trois mois.

Tables générales de la collection intégrale et universelle des *Orateurs Sacrés* (Édition Migne), par le Révérend-Père X. Villaume, Rédemptoriste. 1 vol. in-4. 25 »

Outre les premiers avantages inhérents à la disposition même des matières, nous avons voulu rendre cette table plus utile encore en donnant pour chaque sermon, discours panégyriques et pour toute prédication quelque peu importante, l'indication très succincte de l'idée principale et du plan soit généralement : la proposition et la division. Voilà pourquoi cette seconde partie de l'ouvrage est désignée sous le nom de table analytique. Ces deux tables se complètent l'une l'autre, la première renvoyant à la seconde, et l'on pourra en les consultant, non seulement connaître tous les auteurs que traitent tel ou tel sujet, mais encore choisir dans leurs œuvres ce qui convient le mieux au but que l'on poursuit...

Préface.

ŒUVRES

DE

BOURDALOUE

TOME QUATRIÈME

PARIS

A. ROGER et F. CHERNOVIZ
ÉDITEURS
7, rue des Grands-Augustins, 7.

GAUME et Cie, EDITEURS
LIBRAIRES
3, rue de l'Abbaye, 3.

M DCCC XCVII

SUITE DES MYSTÈRES.

SERMON POUR LA FÊTE DE LA PENTECOTE.

Repleti sunt omnes Spiritu Sancto.
Ils furent tous remplis du Saint-Esprit. *Livre des Actes*, chap. II.

MADAME[1],

C'est le grand mystère qui s'est accompli pour la première fois dans les apôtres, et qui doit s'accomplir en nous, si nous sommes disposés, ainsi qu'ils l'étoient, à recevoir ce don céleste de l'Esprit de Dieu. Car Jésus-Christ, par sa mort, l'a mérité pour nous aussi bien que pour les apôtres; il le demanda pour nous à son Père, en le demandant pour les apôtres; et la solennité que nous célébrons n'est point, comme les autres fêtes de l'année, une simple commémoration, mais le mystère même de la descente du Saint-Esprit. Mystère toujours subsistant, et qui, jusques à la fin des siècles, subsistera dans l'Eglise de Dieu, tandis qu'il y aura des fidèles en état d'y participer, et qui se mettront en devoir de le renouveler dans leurs cœurs. Or il ne tient qu'à nous, Chrétiens, d'être de ce nombre, puisqu'il est vrai, et même de la foi, que, par les sacrements de la loi de grâce, nous pouvons tous les jours recevoir le Saint-Esprit; et qu'en vertu des promesses du Sauveur, le même Esprit qui descendit visiblement sur les disciples assemblés dans Jérusalem, descend encore actuellement et véritablement sur nous; non pas avec le même éclat ni avec les mêmes prodiges, mais avec les mêmes effets de conversion et de sanctification, quand il trouve nos âmes bien préparées, et que nous prenons soin de les lui ouvrir. Il est donc, mes chers auditeurs, d'un intérêt infini pour vous et pour moi de bien comprendre quel est cet Esprit que le Fils de Dieu nous a promis, et dont la mission ineffable doit opérer en nous ce qu'elle opéra dans les apôtres. Car, malheur à nous si par notre infidélité nous y apportons quelque obstacle! malheur, pour me servir de l'expression de saint Paul, si nous contristons le Saint-Esprit, et si nous négligeons d'entrer dans les dispositions où nous devons être pour avoir part à ses grâces! Divin Esprit, source féconde, d'où procède toute grâce excellente et tout don parfait, répandez sur moi un rayon de cette lumière dont les disciples de Jésus-Christ furent pénétrés, quand vous reposâtes sur eux. Donnez-moi une de ces langues de feu qui parurent sur leurs têtes, lors-

[1] La reine d'Angleterre.

qu'intérieurement éclairés, animés, fortifiés, ils commencèrent à parler. Dans l'obligation où je suis d'annoncer à mes auditeurs les vérités du salut, votre secours m'est nécessaire, et je vous le demande par l'intercession de Marie. *Ave Maria.*

Le monde, dans l'état malheureux où l'a réduit le péché, ne peut recevoir le Saint-Esprit. C'est la plus sensible marque et la plus funeste que Jésus-Christ nous ait donnée de la réprobation du monde : et en prononçant contre lui cet anathème, il n'en a point apporté d'autre raison, sinon que le monde, dans l'excès de son aveuglement, ne sait pas même ce que c'est que l'Esprit de Dieu : *Spiritum veritatis quem mundus non potest accipere, quia non videt eum, nec scit eum*[1]. Il est donc, concluoit saint Chrysostome, du devoir des prédicateurs de l'Evangile, de faire connoître au monde ce divin Esprit. Et c'est ce que j'entreprends dans ce discours, où j'ai à vous exposer le mystère de notre religion, non-seulement le plus sublime, mais le plus édifiant et le plus touchant. Quand saint Paul, venant à Ephèse, demanda aux disciples qu'il y trouva si, depuis qu'ils avoient reçu la foi, ils avoient reçu le Saint-Esprit : *Si Spiritum Sanctum accepistis credentes*[2] ; surpris d'une telle demande et confus, ils lui répondirent ingénument qu'ils n'avoient pas même ouï dire qu'il y eût un Saint-Esprit : *Sed neque si Spiritus Sanctus est, audivimus*[3]. Combien de chrétiens, disons mieux, combien de mondains, à la honte du christianisme qu'ils professent, vivent aujourd'hui dans la même ignorance, et peut-être dans une ignorance encore plus criminelle ! car il ne suffit pas, pour le salut, de savoir que le Saint-Esprit est la troisième personne de l'adorable Trinité, qu'il est consubstantiel au Père et au Fils, qu'il procède éternellement de l'un et de l'autre ; ce sont des points de créance qui nous apprennent ce que le Saint-Esprit est en lui-même, et par rapport à lui-même : mais de plus, mes chers auditeurs, il faut savoir ce qu'il est par rapport à nous, ce qu'il doit produire en nous, pourquoi il nous est envoyé, ce que nous devons faire pour le recevoir, et par où nous pouvons juger si nous l'avons reçu. Or combien de lâches chrétiens, uniquement occupés du monde, ne se sont jamais mis en peine de s'instruire sur tout cela, et, plus condamnables que les disciples d'Ephèse, pourroient faire encore aujourd'hui cet aveu honteux : *Sed neque si Spiritus Sanctus est, audivimus :* Comment aurions-nous reçu le Saint-Esprit, puisque nous ignorons même ce que c'est que le Saint-Esprit ? Quoi qu'il en soit, voici, mes Frères, l'idée que je viens vous en donner, et que je tire du mystère que nous célébrons. Cet Esprit, dont les apôtres reçurent

1 *Joan.*, 14. — 2 *Act.*, 19. — 3 *Ibid.*

les prémices et la plénitude, fut pour eux, et est par proportion pour nous, un esprit de vérité, un esprit de sainteté, et un esprit de force. Appliquez-vous à ces trois pensées. C'est un esprit de vérité, parce qu'en nous remplissant de ses lumières, il nous enseigne toute vérité : ce sera la première partie. C'est un esprit de sainteté, parce qu'en s'unissant à nous, il détruit en nous tout ce qu'il y trouve non-seulement d'impur et de charnel, mais d'imparfait et de terrestre, opposé à la vraie sainteté : ce sera la seconde partie. Et c'est un esprit de force, parce qu'il nous rend capables de tout faire et de tout supporter pour Dieu, en nous inspirant une vertu surnaturelle, et un courage au-dessus de toute difficulté : ce sera la conclusion. Qualités du Saint-Esprit, qui nous sont sensiblement représentées par ce feu mystérieux et miraculeux, sous le symbole duquel il fut donné aux apôtres : car le feu, qui de tous les éléments est le plus noble, a la vertu d'éclairer, de purifier et d'échauffer. Or ce sont justement à notre égard les trois propriétés de l'Esprit de Dieu. Comme esprit de vérité il nous éclaire, comme esprit de sainteté il nous purifie, et comme esprit de force il nous anime. Comme esprit de vérité il nous détrompe de nos erreurs, comme esprit de sainteté il nous détache de nos engagements criminels, et comme esprit de force il nous fait triompher de nos foiblesses. Comme esprit de vérité il élève et perfectionne nos esprits, comme esprit de sainteté il réforme et change nos cœurs, et comme esprit de force il remue toutes nos puissances par le zèle qu'il excite en nous, quand il veut que nous agissions pour la gloire et les intérêts de Dieu. Trois effets de sa sainte présence que Dieu nous découvre en ce grand jour, et qui vont faire tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Enseigner la vérité, c'est une chose qui peut convenir à l'homme, et qui n'est point au-dessus de la portée de l'homme. Mais enseigner sans exception toute vérité, mais l'enseigner sans distinction à toute sorte de sujets, mais pouvoir l'enseigner en toutes manières, c'est ce qui n'appartient qu'à Dieu, et de quoi tout autre esprit que celui de Dieu est absolument incapable. Aussi est-ce le caractère le plus essentiel et le plus divin que Jésus-Christ, dans l'Evangile, ait attribué au Saint-Esprit : *Quum autem venerit ille, docebit vos omnem veritatem*[1] : et c'est ce même caractère qui me semble d'abord avoir paru plus sensiblement en ce jour solennel, où cet esprit de vérité descendit sur les apôtres et sur tous les disciples assemblés. En voici la preuve, que je vous prie d'écouter.

[1] *Joan.*, 16.

Non, dit saint Augustin, pesant ces paroles, *Omnem veritatem*, il n'appartient qu'à l'Esprit de Dieu d'enseigner et de persuader toute vérité. Car il y a des vérités que la chair et le sang ne veulent point, des vérités qui choquent et qui révoltent la raison humaine, des vérités dont la nature s'effraie, des vérités humiliantes, gênantes, mortifiantes, mais qui sont par-là même des vérités salutaires et nécessaires; en un mot, des vérités que l'homme, selon le terme de l'Evangile, ne sauroit porter, beaucoup moins goûter, ni aimer. S'il arrive donc qu'il vienne à en être sincèrement et efficacement persuadé, ce ne peut être que l'effet d'un esprit supérieur, qui agit en lui et qui l'élève au-dessus de lui. Or il n'y a que l'Esprit de Dieu qui ait ce pouvoir. L'esprit de l'homme, dit saint Chrysostome, apprend à l'homme et lui persuade ce qui satisfait l'amour-propre, ce qui flatte la vanité, ce qui excite la curiosité, ce qui favorise la cupidité : voilà ce qui est de son ressort. Mais ce qui combat nos passions, et ce qui est contradictoirement opposé à toutes les inclinations de l'homme, ne pouvant pas venir du fonds de l'homme, et d'ailleurs étant vérité, il faut nécessairement que ce soit l'Esprit de Dieu qui nous l'enseigne et qui nous le persuade. De même, c'est une marque sûre et infaillible de l'Esprit de Dieu, d'enseigner la vérité à toute sorte de sujets; et la raison en est évidente : parce qu'il se trouve dans le monde des sujets si mal disposés, soit à comprendre la vérité, soit à s'y soumettre et à la croire, quand même ils la comprennent, qu'il n'y a que le Dieu de la vérité qui puisse les en rendre capables. En effet, donnez au docteur le plus consommé, et au plus habile homme de la terre, certains esprits grossiers à instruire : avec toutes ses lumières, il ne les éclairera pas. Donnez-lui à persuader certains esprits obstinés et entêtés : avec toutes ses démonstrations, il ne les persuadera pas. Mais quand l'Esprit de Dieu s'en rend le maître, ni l'entêtement de ceux-ci, ni la stupidité de ceux-là, n'est un obstacle aux impressions toutes-puissantes de la vérité : pourquoi? parce que cet Esprit, qui est souverainement et par excellence l'esprit de vérité, en se communiquant à nous, surmonte ou plutôt détruit dans nous tous ces obstacles : c'est-à-dire parce qu'un des effets de sa puissance est de corriger tous les défauts de nos esprits, et qu'ayant lui-même formé tous les esprits, il sait leur donner le tempérament qu'il lui plaît. Ainsi, de grossiers qu'ils étoient, il les rend, quand il veut agir en eux, spirituels et intelligents; et, de rebelles à la vérité, souples et humbles pour lui obéir. Les autres maîtres cherchent des disciples, et qui par eux-mêmes aient déjà des dispositions pour entendre les vérités qu'on se propose de leur enseigner. Mais l'Esprit de Dieu n'a pas besoin de ce

choix : toutes sortes de disciples, indociles, pesants, incrédules, opiniâtres, prévenus, lui peuvent convenir, dit saint Chrysostome, parce qu'il sait faire de tous autant de sujets propres à être instruits, et c'est la merveille que les prophètes nous ont distinctement marquée : *Est scriptum in prophetis : Et erunt omnes docibiles Dei* [1]

Enfin, c'est l'ouvrage de l'homme d'enseigner la vérité d'une manière bornée et limitée ; je veux dire, de l'enseigner à force de leçons et de préceptes, et de la faire entrer dans les esprits jusqu'à un certain point de persuasion et de conviction. Ainsi les philosophes du paganisme imprimoient-ils peu à peu dans l'esprit de leurs auditeurs les vérités humaines qu'ils leur enseignoient, y employant de longs discours et bien des paroles. Mais enseigner dans un instant les vérités les plus profondes et les plus incompréhensibles de la religion ; mais les enseigner sans qu'il en coûte, pour les apprendre, ni étude ni travail ; mais les enseigner et les persuader jusqu'à déterminer les hommes à mourir et à se sacrifier pour elles, c'est les enseigner en Dieu, et d'une manière qui justifie parfaitement l'efficace et l'opération de l'Esprit de Dieu. Or voilà, mes chers auditeurs, ce qui s'est accompli à la lettre dans la personne des apôtres, et ce que je remarque comme un des plus grands miracles qui jamais aient paru sous le ciel, comme le miracle qui a le plus contribué à l'établissement de notre foi, et dont nous devons pour cela conserver un éternel souvenir.

Car ne fût-ce pas un prodige bien étonnant, de voir les apôtres, au moment qu'ils reçurent le Saint-Esprit, aussi pénétrés des lumières de Dieu, et aussi consommés dans la science du royaume de Dieu, qu'ils avoient été jusque-là ignorants et remplis d'erreurs ? Ne fut-ce pas un changement de la main du Très-Haut, de les voir dans Jérusalem prêchant des vérités qu'ils avoient fait profession, non-seulement de ne pas croire, mais de contredire? Tandis qu'ils n'avoient eu pour maître que Jésus-Christ, (ô mystère adorable et impénétrable!) vous le savez, Jésus-Christ, tout Dieu qu'il étoit, n'avoit pas suffi, ce semble, pour leur faire entendre cette doctrine céleste qu'il étoit venu établir sur la terre. Quelque soin qu'il eût pris de leur en donner une intelligence parfaite, après trois années d'instruction, tout ce qui regardoit sa divine personne leur étoit encore caché· son humilité les choquoit, sa croix étoit pour eux un scandale, ils ne concevoient rien à ses promesses : au lieu de la vraie rédemption qu'ils devoient attendre de lui, ils s'en figuroient une chimérique, c'est-à-dire une rédemption temporelle, dont la vaine

[1] *Joan.*, 6.

espérance les séduisoit : et quand ce Dieu-Homme leur parloit de la nécessité des souffrances, des avantages de la pauvreté, du bonheur des persécutions, de l'obligation de pardonner les injures jusqu'à aimer ses ennemis, c'étoient, dit l'Ecriture, autant d'énigmes où ils ne comprenoient rien : *Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis* [1] : pourquoi ? parce qu'ils n'avoient pas encore reçu l'Esprit de Dieu, et que toutes ces vérités étoient de celles que le seul Esprit de Dieu peut enseigner. Mais dans l'instant même que le Saint-Esprit leur est donné, ces vérités, qui leur avoient paru si incroyables, se développent à eux : ils en comprennent le secret, ils en découvrent les principes, ils en voient clairement les conséquences. Renoncer à soi-même et porter sa croix, ce n'est plus dans leur idée une folie, puisqu'ils font consister en cela toute leur sagesse. Aimer ses ennemis et pardonner les injures les plus atroces, ce n'est plus, dans leur estime, ni foiblesse, ni bassesse, puisque c'est par-là qu'ils mesurent la grandeur et la force de l'esprit chrétien. Ils ne comptent plus pour un bien les richesses de la terre, puisqu'ils se font une béatitude d'être pauvres et de manquer de tout. Ils ne regardent plus la persécution comme un mal, puisqu'ils triomphent de joie d'en avoir été trouvés dignes. Je ne fais que rapporter ce que nous lisons dans le livre des Actes ; et voilà les saintes et admirables leçons que fit aux apôtres ce divin Maître, et dont il les rendit capables lorsqu'il descendit sur eux. Or quand je dis que le Saint-Esprit les rendit capables de tout cela, je prétends, mes chers auditeurs, vous faire conclure avec moi que c'est donc un esprit qui enseigne toute vérité. Car que ne peut pas enseigner et persuader celui qui enseigne et qui persuade le détachement de soi-même, l'oubli de soi-même, la haine de soi-même ?

Mais encore quels hommes pensez-vous qu'étoient les apôtres avant que le Saint-Esprit vînt leur enseigner ces vérités ? Ah ! Chrétiens, quelle merveille ! des hommes remplis de défauts ; des hommes, selon le reproche de Jésus-Christ, insensés et lents à croire, *Stulti et tardi corde ad credendum* [2], des hommes charnels, et ne voulant juger des choses de Dieu que par les sens, *Nisi videro, non credam* [3] ; des hommes intéressés, qui ne reconnoissoient pour vérité que ce qui étoit conforme à leurs désirs ; des hommes que le Sauveur lui-même avoit eu peine à supporter, et à qui, dans le mouvement de son indignation, il avoit dit : *O generatio incredula, quandiù vos patiar* [4] ? Car c'est ainsi que l'Evangile nous les dépeint, et telle étoit, même après la résurrection du Fils de Dieu, la disposition où ils se trouvoient encore ; puisque Jésus-Christ, en se séparant d'eux et

[1] *Luc.*, 18. — [2] *Ibid.*, 24. — [3] *Joan.*, 10. — [4] *Marc.*, 9.

montant au ciel, leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leurs cœurs. Sont-ce là des sujets capables de profiter à l'école du Saint-Esprit, et d'y être admis? Oui, répond saint Chrysostome, ce sont là les sujets que le Saint-Esprit choisit pour en faire ses disciples : s'ils étoient mieux disposés, ils ne lui seroient pas si propres; s'ils étoient plus spirituels et plus raisonnables, il ne tireroit pas de leur conversion toute la gloire qu'il en veut tirer : il lui en faut de ce caractère, pour montrer ce qu'il est et ce qu'il peut. Jésus-Christ vient de les quitter, en leur reprochant le déplorable état où il les laissoit. Voilà justement le fonds que cherchoit l'esprit de vérité, pour faire éclater sa puissance. De ces incrédules, il fait les appuis de la foi, et de ces ignorants, les docteurs de toutes les nations, afin qu'il n'y ait personne sur la terre qui ne puisse prétendre à la qualité de disciple du Saint-Esprit, et dont le Saint-Esprit ne puisse être le maître : car s'il l'a été des apôtres, de qui ne le sera-t-il pas?

Vous me demandez jusqu'à quel point il les persuade? Jusqu'à les résoudre à mourir pour la confession des vérités qu'il leur enseigne, jusqu'à les préparer au martyre, et à leur en inspirer des désirs ardents. Car c'est pour cela que ces disciples de la vérité reçurent la plénitude de l'Esprit. Or, en matière de persuasion, l'Esprit même de Dieu ne peut aller plus loin. Si Platon, dit saint Chrysostome, eût eu la présomption d'exiger de ses sectateurs ce témoignage de la créance qu'ils avoient en lui; s'il avoit voulu qu'ils soutinssent sa doctrine jusqu'à l'effusion de leur sang, bien loin de s'attacher à lui, ils en auroient conçu du mépris : pourquoi? parce qu'il ne les persuadoit qu'en homme, et qu'en effet la persuasion qui vient de l'homme ne va pas à beaucoup près jusque-là. Tirez donc cette conséquence, et raisonnez de la sorte : Le Saint-Esprit, révélant aux disciples du Sauveur les vérités évangéliques, leur révèle en même temps que la fo de ces vérités sera pour eux un engagement au martyre; que, pour croire et pour soutenir ces vérités, il leur en coûtera d'être maltraités, accablés, sacrifiés comme des victimes : et il les persuade à cette condition; marque visible et incontestable que c'est l'Esprit de Dieu.

Au reste, Chrétiens, ne pensez pas que tout ceci ne se soit accompli qu'une fois, ou ne l'ait été que dans la personne de ces premiers disciples. Car saint Luc, en termes exprès, nous assure que le miracle dont je parle se renouveloit tous les jours dans l'Eglise naissante; que le Saint-Esprit descendoit sur les fidèles, tantôt quand on leur conféroit le saint baptême, tantôt quand on leur imposoit les mains, tantôt quand on leur annonçoit la parole du salut; et que par-là on

voyoit grossir de jour en jour le nombre des croyants, c'est-à-dire le nombre de ceux qui étoient persuadés comme l'avoient été les apôtres : *Augebatur credentium in Domino multitudo* [1]. Or ce qui arrivoit alors avec ces signes éclatants que saint Luc rapporte, c'est, malgré la perversité du siècle, ce qui arrive encore aujourd'hui, quoique d'une manière plus simple, c'est ce que nous avons vu nous-mêmes plus d'une fois : et ce que nous avons admiré, lorsque des esprits libertins et obstinés dans leur libertinage, que des mondains, des impies, des incrédules qui vivoient au milieu de nous, touchés de cet esprit de vérité, ont renoncé à leur impiété, se sont soumis au joug de la religion, ont commencé à connoître Dieu et à le glorifier. Car ainsi le monde est-il devenu chrétien ; ainsi des ténèbres de l'infidélité s'est-il converti à la lumière pure de la foi ; et ainsi l'Esprit de Dieu, selon la parole de Dieu même, a-t-il rempli tout l'univers : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum* [2].

Mais qu'a fait le démon, ce prince des ténèbres, ennemi des œuvres de Dieu et jaloux de sa gloire? Pour combattre ce miracle, il s'est efforcé, et il a même trouvé le moyen de pervertir l'univers par un esprit tout contraire à l'esprit de vérité ; je veux dire par l'esprit du monde, qui, se communiquant et se répandant, a défiguré toute la face de la terre, que l'Esprit de Dieu avoit saintement et heureusement renouvelée : je m'explique. Car voici, mes chers auditeurs, le désordre de notre siècle, que nous ne pouvons assez déplorer. Tout l'univers est aujourd'hui rempli de l'esprit du monde, et on peut dire que l'esprit du monde est comme l'esprit dominant qui conduit tout. En effet, c'est l'esprit du monde que l'on consulte dans les affaires, c'est l'esprit du monde qui règne dans les conversations, c'est l'esprit du monde qui fait les liaisons et les sociétés, c'est l'esprit du monde qui règle les usages et les coutumes. On juge selon l'esprit du monde, on parle selon l'esprit du monde, on agit et on se gouverne selon l'esprit du monde ; le dirai-je? on voudroit même servir Dieu selon l'esprit du monde, et accommoder sa religion à l'esprit du monde. Et parce que cet esprit du monde est un esprit de mensonge, un esprit d'erreur, un esprit d'imposture et d'hypocrisie ; par une conséquence nécessaire, et que l'expérience même ne nous fait que trop sentir, de là vient qu'il n'y a rien dans le monde que de faux et d'apparent. Faux plaisirs, faux honneurs, fausses joies, fausses prospérités, fausses promesses, fausses louanges ; voilà pour les biens extérieurs : fausses vertus, fausse prudence, fausse modération, fausse justice, fausse générosité, fausse probité ; voilà pour les biens de l'esprit : mais ce qui est bien plus indigne, fausses conversions, fausses dé-

[1] *Act.*, 5. — [2] *Sap.*, 1.

votions, fausses humilités, fausses pénitences, faux zèles pour Dieu, et fausses charités pour le prochain; voilà pour ce qui regarde le salut. De là vient que les hommes du monde, pleins de cet esprit, semblent n'avoir point d'autre étude que d'imposer aux autres et de se tromper eux-mêmes, que de cacher ce qu'ils sont et de montrer ce qu'ils ne sont pas: de là vient que, selon l'Apôtre, le monde est une scène où tout se passe en figure, où il n'y a rien de solide ni de réel, où la flatterie est en crédit, où la sincérité est odieuse, où la passion, soutenue de la ruse et de l'artifice, parle hardiment, où la vérité simple et modeste est captive et dans le silence. Pernicieux esprit, qui, à mesure qu'il s'empare du monde, y fait éclipser les plus vives lumières, non-seulement du christianisme et de la religion, mais de la droite raison. Cependant, je le répète, c'est cet esprit du monde qui s'insinue et qui s'introduit partout. On ne se contente pas de l'avoir pour soi; on le communique, on travaille à le répandre. Un père l'inspire à ses enfants, il leur en fait des leçons, il leur en donne des règles, il les élève selon cet esprit, il les avance selon cet esprit, et, en les conduisant selon cet esprit, il se damne avec eux selon cet esprit. Ce n'est pas seulement dans les palais des grands que cet esprit du monde exerce un souverain empire, c'est dans les conditions particulières, c'est parmi le peuple: le dirai-je? c'est jusque dans les plus saints états, jusque dans l'Eglise et dans le clergé. Car je vois, par exemple, dit saint Bernard, et je le vois avec douleur, que tout l'empressement et tout le zèle des ministres de l'Eglise consiste à faire valoir leurs droits, à s'enfler de leur dignité, à jouir de leurs revenus et à en abuser. Ainsi parloit-il de son temps. Or on sait bien, ajoutoit-il, que ce n'est pas l'Esprit de Dieu, mais l'esprit du monde, qui leur inspire ce zèle ambitieux et intéressé. Voilà donc l'esprit du monde placé jusque dans le sanctuaire. Vous me direz que les religieux mêmes n'en sont pas exempts, et que, dans la profession qu'ils font de renoncer au monde, ils ne laissent pas souvent d'en conserver encore l'esprit: je le sais, et c'est ce qui me fait trembler, quand je viens à rentrer dans moi-même. Mais si j'en dois trembler pour moi, quelle sûreté peut-il y avoir pour vous? et si ce malheureux esprit du monde peut aveugler et séduire un homme séparé du monde, que ne doivent pas craindre ceux qui, par la nécessité de leur état, se trouvent exposés à tous les dangers et à toutes les tentations du monde?

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, reprenons; et par le miracle qu'a opéré dans les apôtres le Saint-Esprit, reconnoissons ce que nous sommes devant Dieu. A en juger par les effets, cet esprit de vérité, dont je viens de vous faire voir les merveilles et les prodiges, a-t-il

été jusqu'à présent un esprit de vérité pour nous; et s'il ne l'a pas été, à quoi devons-nous l'imputer, sinon à l'endurcissement et à la dépravation de nos cœurs? Quelque profession que nous fassions, comme chrétiens, d'être les disciples de cet esprit de vérité, nous a-t-il réellement persuadé les vérités du christianisme? nous les a-t-il fait goûter? nous a-t-il mis dans la disposition sincère et efficace de les pratiquer? Nous adorons en spéculation ces vérités, mais y conformons-nous notre conduite? nous en parlons peut-être éloquemment, mais nos mœurs y répondent-elles? nous en faisons aux autres des leçons, mais en sommes-nous bien convaincus nous-mêmes? croyons-nous d'une foi bien vive qu'il faut, pour être chrétien, non seulement porter sa croix, mais s'en faire un sujet de gloire; qu'il faut, pour suivre Jésus-Christ, renoncer intérieurement, non-seulement à tout, mais à soi-même; qu'il faut, pour lui appartenir, non-seulement ne pas flatter sa chair, mais la crucifier; qu'il faut, pour trouver grâce devant Dieu, non-seulement oublier l'injure reçue, mais rendre le bien pour le mal? Croyons-nous, sans hésiter, tous ces points de la morale évangélique, et pouvons-nous nous rendre témoignage que nous les croyons aussi solidement de cœur, que nous les confessons de bouche? Les apôtres, au moment qu'ils reçurent le Saint-Esprit, furent prêts à mourir pour ces vérités : sommes-nous prêts, je ne dis pas à mourir nous-mêmes, mais à faire mourir nos désirs déréglés et nos passions? Suivant cette règle, y a-t-il lieu de croire que l'esprit de vérité nous a détrompés de mille erreurs qui causent tous les désordres du monde, qu'il nous a désabusés de je ne sais combien de fausses maximes qui nous pervertissent, qu'il nous a dessillé les yeux sur certains chefs où nous nous formons des consciences qui sont autant de sources de damnation? s'il n'a rien fait en nous de tout cela, quelles preuves avons-nous que nous l'ayons reçu; et si nous ne l'avons pas reçu, à qui nous en devons-nous prendre, encore une fois, qu'à nous mêmes? Peut-être, pour excuser l'aveuglement criminel où nous vivons, osons-nous dire que ce sont les lumières du Saint-Esprit qui nous manquent, et rejeter sur lui l'iniquité de nos erreurs. Mais comme esprit de vérité, il a bien su nous ôter ce vain prétexte, et nous convaincre, par les reproches qu'il nous fait si souvent dans l'Écriture, que nos erreurs viennent uniquement de nos résistances à ses lumières; que si nous sommes toujours aveugles, c'est que toujours incirconcis de cœur, toujours indociles et opiniâtres, nous ne voulons pas l'écouter, et qu'au mépris de ses inspirations, nous ne suivons point d'autre guide que l'esprit séducteur du monde, qui nous corrompt et qui nous perd : *Durâ cervice et incircumcisis*

cordibus, vos semper Spiritui Sancto resistitis [1]. Au lieu que nous voudrions rendre le Saint-Esprit lui-même responsable de notre aveuglement, par le refus qu'il feroit de nous éclairer, comme esprit de vérité il nous fait convenir malgré nous que la cause de notre aveuglement, c'est que nous ne pouvons supporter la vérité qui nous reprend, et que nous abusons par orgueil de celle qui nous flatte : *Durâ cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui Sancto resistitis.* Ah ! mes chers auditeurs, ne faisons pas cet outrage à l'esprit de grâce, de vouloir nous justifier aux dépens de la grâce même. Préservez-nous de ce désordre, ô divin Esprit ! et pour cela faites-nous connoître vos voies. Enseignez-nous ce que vous enseignâtes aux apôtres. Faites que nous commencions enfin à être vraiment vos disciples ; et soyez pour nous, non-seulement un esprit de vérité, mais un esprit de sainteté : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Comme Dieu est absolument et souverainement saint, parce qu'il est saint par lui-même, aussi l'Esprit de Dieu, par une propriété même personnelle, est-il appelé dans l'Ecriture, non-seulement l'Esprit saint, mais Esprit sanctificateur, c'est-à-dire source et principe de sainteté dans tous les sujets à qui il se communique. Ce n'est donc pas sans raison que le Sauveur du monde, sur le point de monter au ciel, et parlant du Saint-Esprit, qu'il devoit envoyer sur la terre, se servit d'une expression bien mystérieuse en apparence, quand il dit à ses disciples que ce divin Esprit leur tiendroit lieu d'un second baptême, et qu'au moment que ces promesses s'accompliroient en eux, ce qui devoit arriver peu de jours après, ils seroient baptisés par le Saint-Esprit : *Vos autem baptizabimini Spiritu Sancto, non post multos hos dies* [2]. Car l'effet propre du baptême est de purifier et de sanctifier ; et le Saint-Esprit étant particulièrement descendu pour purifier les cœurs des hommes, quelque mystérieuse que paroisse cette expression, elle ne laissoit pas d'être, dans l'intention de Jésus-Christ, très-naturelle. Mais il est maintenant question d'en bien pénétrer le sens ; et puisque ce baptême du Saint-Esprit a été généralement promis à tous les fidèles, il s'agit, pour vous et pour moi, d'en reconnoître l'excellence d'une part, et de l'autre les obligations. Deux points d'instruction dont vous allez comprendre la conséquence, et que je vous prie de n'oublier jamais.

Il est donc vrai que le Saint-Esprit descendant sur les apôtres fut comme un baptême solennel, dont chacun d'eux sentit l'impression salutaire ; et c'est ce qui a fait dire à Tertullien que ces bienheureux

[1] *Act.*, 7. — [2] *Ibid.*, 1.

disciples furent alors comme inondés de l'Esprit de Dieu : *Spiritu Dei inundatos* [1] ; parole emphatique, mais qui dans le fond se réduit littéralement à la promesse du Sauveur : *Vos autem baptizabimini Spiritu Sancto;* puisque dans l'usage des premiers siècles du christianisme on baptisoit par immersion, qui étoit une espèce d'inondation. Or qu'est-ce que d'être baptisé dans le Saint-Esprit, sinon acquérir, en recevant le Saint-Esprit, une pureté toute céleste et toute divine? Je sais, Chrétiens, que les apôtres, dès leur vocation à l'apostolat, avoient été baptisés par Jésus-Christ : et je sais que, par la vertu de ce premier baptême, ils étoient déjà purs devant Dieu, selon le témoignage de Jésus-Christ même : *Et vos mundi estis* [2]. Mais aussi vous n'ignorez pas que ce premier baptême conféré aux apôtres avoit été le baptême de l'eau; au lieu que le second, dont le Saint-Esprit, par son ineffable mission et par sa présence immédiate, leur imprima le caractère, fut, d'une façon toute particulière, le baptême du feu : différence que le saint Précurseur avoit annoncée, en parlant aux Juifs du Messie, et leur disant : *Ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto, et igni* [3] *:* C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu : différence qui se vérifia pleinement, lorsque le Saint-Esprit, en forme de langues de feu, se partagea et s'arrêta sur chacun des disciples : *Et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum* [4]. Pourquoi ce symbole du feu? Pour marquer, dit saint Chrysostome, que comme le feu a une vertu infiniment plus agissante, plus pénétrante et plus purifiante que l'eau, aussi, par la venue du Saint-Esprit, les cœurs des hommes devoient être purifiés d'une manière bien plus parfaite qu'ils ne l'avoient été par le premier baptême de Jésus-Christ. En effet, après le baptême de Jésus-Christ, les apôtres, tout sanctifiés et tout régénérés qu'ils avoient été par ce sacrement, ne laissoient pas d'être encore très-imparfaits. Selon le rapport que nous en fait l'Evangile, quoique baptisés par Jésus-Christ, ils étoient encore ambitieux, intéressés, jaloux, on voyoit encore parmi eux des dissensions, et ils tomboient dans des foiblesses dont cette grâce, quoique sanctifiante, du baptême du Fils de Dieu, ne les avoit pas entièrement préservés. Mais à peine ont-ils reçu le Saint-Esprit, qu'ils deviennent des hommes tout spirituels, des hommes détachés du monde, des hommes au-dessus de tout intérêt; des hommes, non-seulement saints, mais d'une sainteté consommée; des hommes pleins de Dieu et vides d'eux-mêmes; en un mot, des hommes parfaits et irrépréhensibles. Ils ne sont plus, dit saint Chrysostome, cet or de la terre, grossier et informe, tel que la terre le produit, mais cet or purifié et éprouvé, qui a passé par le

[1] *Tertul.* — [2] *Joan.*, 2. — [3] *Matth.*, 3. — [4] *Act.*, 2.

feu : *Igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum* [1]. Or le feu par où ils ont passé, c'est, ajoute saint Paul, notre Dieu lui-même : non plus notre Dieu irrité, et faisant éclater comme autrefois le feu de sa colère sur les pécheurs, mais le Saint-Esprit répandant avec profusion ses dons et ses grâces, et consumant par le feu de son amour tout ce qu'il y a dans ses élus d'impur et de terrestre : *Deus enim noster ignis consumens est* [2].

Voulez-vous savoir, Chrétiens, jusqu'à quel degré de perfection et de pureté alla ce baptême de feu? Ne vous scandalisez pas de ce que je vais dire, puisque c'est une vérité des plus constantes de la foi. Peut-être croyez-vous que ce baptême se termina, dans les apôtres, à leur ôter certains restes de leurs premières attaches, ou au monde, ou à eux-mêmes : vous vous trompez; j'ai quelque chose encore de plus important à vous déclarer : et quoi? le voici : car la perfection de ce baptême de feu alla jusqu'à purifier leurs cœurs d'un certain genre d'attache qu'ils avoient eue et qu'ils conservoient pour Jésus-Christ. Oui, cette attache trop humaine pour le Sauveur du monde étoit dans la personne des apôtres un obstacle à la descente du Saint-Esprit; et si Jésus-Christ, pour rompre cette attache, ne s'étoit séparé d'eux, jamais le Saint-Esprit ne leur eût été donné : *Si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos* [3]. Quelle incompatibilité y avoit-il entre l'un et l'autre, et pourquoi les apôtres ne pouvoient-ils pas recevoir le Saint-Esprit, pendant qu'ils étoient attachés à leur divin Maître? Ecoutez la réponse de saint Augustin, et tirez-en vous-mêmes les conséquences : Parce que les apôtres, dit ce saint docteur, en s'attachant à Jésus-Christ, ne l'envisageoient pas, comme ils devoient, avec des yeux assez purs : parce que, dans l'amour qu'ils lui portoient, ils le considéroient trop selon l'humanité et selon la chair. Il est vrai, cette humanité étoit sainte, et cette chair étoit consacrée par son union intime avec le Verbe : mais parce que la grossièreté de leur esprit ne faisoit pas un assez juste discernement de ce mystère; parce qu'en s'attachant à Jésus-Christ, ils ne s'élevoient pas assez au-dessus de l'homme : quoique ce fût l'Homme-Dieu, l'Esprit de Dieu, dont la sainteté surpasse infiniment toutes les idées que nous en avons, ne pouvoit, dans cet état d'imperfection, les honorer de sa présence. Il falloit donc, poursuit saint Augustin, que les apôtres perdissent Jésus-Christ de vue, pour pouvoir être remplis du Saint-Esprit; et il falloit que le Saint-Esprit, prenant, si j'ose ainsi parler, les intérêts de Jésus-Christ contre Jésus-Christ même, arrachât du cœur des apôtres les sentiments trop naturels qu'ils avoient pour ce Dieu-Homme. Voilà, dis-je, mes chers audi-

[1] *Psalm.* 11. — [2] *Hebr.*, 12. — [3] *Joan.*, 16.

teurs, quelle a été, dans les apôtres, l'excellence de ce baptême de feu, et d'où nous devons conclure quelles en doivent être les obligations par rapport à nous; je veux dire, jusqu'à quel point le Saint-Esprit doit être pour nous un esprit de pureté et de sainteté.

Après cela faut-il s'étonner si Dieu, dès le commencement du monde, protesta, par un serment si solennel et si exprès, que jamais son Esprit ne demeureroit dans l'homme, tandis que l'homme seroit sujet à la chair? *Non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro est*[1]. Faut-il s'étonner si dans l'horreur extrême que Dieu conçut de la corruption des hommes, se repentant d'avoir créé l'homme, il lui ôta son Esprit, et lui fit sentir les effets de sa justice par ce déluge universel, qui fut comme l'expiation, mais l'expiation authentique, des déréglements de la chair? Non, non, Chrétiens, il n'y a rien en cela qui me surprenne; et supposé le principe que je viens d'établir, Dieu, selon les lois ordinaires de sa sagesse, n'en pouvoit autrement user. Ce qui m'étonne, c'est qu'on se flatte encore de pouvoir, sans éloigner Dieu de nous, entretenir dans le monde certaines attaches : attaches funestes, sources inépuisables de tous les malheurs, de tous les égarements, de tous les entêtements, de tous les excès et de tous les emportements des hommes; attaches que l'on entretient, prétendant qu'elles sont innocentes, et qu'étant, comme on les suppose, autorisées par l'usage du monde, elles n'ont rien d'incompatible avec l'esprit de sainteté. Car c'est ainsi, mondains, que vous en jugez; et voilà peut-être la plus dangereuse illusion dont vous ayez à vous parer. Mais vous avez beau vouloir vous tromper vous-mêmes, et chercher des excuses, cet Esprit de Dieu, dont la pénétration est à l'épreuve de tous vos artifices, ou ne demeurera jamais en vous, ou détruira dans vous toutes ces damnables attaches qui vous lient à la créature, et que votre amour-propre tâche de justifier. Si vous étiez de bonne foi, et si vous vouliez, au lieu d'en croire l'esprit du monde, cet esprit de séduction et d'erreur, vous en rapporter à l'esprit même de sainteté, dont vous devez être, comme chrétiens, les temples vivants; par les vues qu'il vous donneroit, par les remords qu'il exciteroit dans vos cœurs, il vous feroit reconnoître l'impossibilité absolue de l'accorder jamais, lui qui est la pureté et la sainteté même, avec ces sortes d'attaches, surtout avec celles que la diversité du sexe, jointe à la vivacité de l'âge et du tempérament, a rendues de tout temps si dangereuses et si pernicieuses. Comme esprit de sainteté, il vous convaincroit que ces attaches ne sont ni ne peuvent être innocentes pour vous, puisque malgré vous-mêmes vous sentez bien qu'elles amollissent votre cœur; puisque vous ne pouvez disconvenir

[1] *Genes.*, 6.

qu'elles ne le partagent : puisque vous n'éprouvez que trop qu'elles le dérèglent ; puisque vous savez qu'elles vous détournent, et même qu'elles vous dégoûtent de vos légitimes devoirs ; puisque du moment que ce sont des attaches, et des attaches du cœur connues pour telles, le monde même ne vous les pardonne pas ; puisqu'elles vous exposent à sa censure, qu'elles donnent lieu à la médisance, qu'elles servent de sujet à la raillerie ; puisque c'est au moins la matière la plus prochaine du péché ; je dis plus, puisque ce n'est communément rien autre chose qu'un déguisement et un raffinement de sensualité. Voilà ce que l'Esprit saint vous feroit voir, ce qu'il vous feroit entendre, si vous lui prêtiez l'oreille, et que vous fussiez plus dociles à en suivre les secrets mouvements. Mais soit que vous l'écoutiez, ou que vous ne l'écoutiez pas, indépendamment de vous, Dieu en a prononcé l'arrêt, qu'il retireroit son Esprit de l'homme qui vit selon la chair. Or le principe de ces attaches, et ce qui les fait naître, n'est-ce pas la concupiscence de la chair ? Je sais que vous leur donnez de beaux noms, et que, pour en étouffer tous les remords, vous les qualifiez sans scrupule d'amitiés honnêtes. Mais l'esprit de sainteté, réclamant au fond de vos consciences contre cette honnêteté prétendue, vous dit que ce sont des amitiés réprouvées de Dieu, qui, par un progrès insensible, mais infaillible, conduisent enfin de l'honnête apparent à l'impur et au criminel. Quoi donc ! Chrétiens, les apôtres n'ont pu recevoir le Saint-Esprit, tandis qu'il leur restoit pour Jésus-Christ une attache un peu trop humaine ; et vous vous croiriez disposés à le recevoir, en laissant former dans vos cœurs des passions vives et ardentes pour de mortelles créatures, en concevant pour elles des sentiments de tendresse, dont la suite immanquable est de n'avoir plus que des sécheresses pour Dieu ; en entretenant avec elles des liaisons dont la privauté pervertiroit un ange, s'il avoit des sens ; en vous engageant, par rapport à elles, dans des affaires et dans des intrigues qui font, à votre honte, la plus grande occupation de votre vie ? Non, non, doit conclure aujourd'hui toute âme solidement chrétienne ; non, divin Esprit, je le confesse, rien de tout cela ne peut subsister avec vous, et il y auroit même une monstrueuse contradiction dans l'alliance que j'en voudrois faire, ou que j'en croirois pouvoir faire avec la pureté des mœurs, et encore plus avec la pureté du cœur. Quand tout cela n'iroit pas jusqu'à détruire, par une offense griève, votre règne en moi, et qu'absolument une telle attache ne romproit pas encore le lien de la grâce habituelle qui m'unit à vous, le seul respect de votre adorable personne, ô Esprit de mon Dieu, la seule idée que la foi me donne de votre délicatesse sur la préférence infinie qui vous est due, et sur l'amour sans partage que

vous exigez comme Dieu ; la seule crainte de vous irriter et de provoquer votre jalousie (car vous êtes le Dieu jaloux), devroit me faire renoncer à tout objet créé : fût-ce mon œil, il faudroit l'arracher, puisque ce seroit un sujet de scandale pour moi, et un obstacle à vos grâces les plus intimes et à la participation de vos plus exquises faveurs.

Or voilà, mes chers auditeurs, ce que j'ai appelé par rapport à nous les obligations du baptême intérieur du Saint-Esprit. Que devons-nous donc faire pour accomplir ces obligations importantes, et à quoi, dans la pratique, doit se réduire ce mystérieux baptême ? Le voici. Pour répondre au dessein de Dieu, notre soin continuel doit être de corriger et de retrancher tout ce qu'il y a d'humain dans nos pensées, dans nos désirs, dans nos paroles et dans nos actions : car, comme disoit saint Paul, après avoir reçu l'Esprit de Dieu, et nos actions et nos paroles, et nos désirs et nos pensées, ne doivent plus avoir pour fin, pour objet, pour règle, que ce qui est bien, que ce qui est louable, que ce qui est saint, que ce qui est exemplaire et édifiant : *De cætero, Fratres, quæcumque pudica, quæcumque sancta, quæcumque bonæ famæ* [1] ; notre soin continuel doit être de mortifier par l'esprit les œuvres de la chair : *Si spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis* [2]. Or, par les œuvres de la chair, l'Apôtre n'entendoit pas seulement ces vices grossiers, ces monstres de péché, qu'il nous défendoit même de nommer ; mais il entendoit cent autres choses qui y conduisent, et qui, par la fragilité de notre cœur, y servent de disposition ; occasions recherchées, discours licencieux, libertés imprudentes, regards immodestes, curiosités, lectures, conversations, divertissements peu chrétiens, excès d'intempérance, vie molle et sensuelle : il entendoit, filles du siècle, ces airs mondains et affectés, si contraires à la pudeur et à la retenue de votre sexe ; ces nudités artificieuses, et quelquefois si honteuses et si scandaleuses, dont le ciel rougit ; ce luxe qui inspire l'orgueil, cet étalage de vanité, cette idolâtrie de vos personnes, ce désir effréné de plaire, que l'esprit corrompu du monde ne compte pour rien ; mais dont sans doute le Saint-Esprit, si vous l'avez reçu dans cette fête, vous fait voir le danger et même le crime. Sans parler de l'impudicité, saint Paul entendoit, par les œuvres de la chair, tout ce qui est en général incompatible avec la sainteté de l'Esprit de Dieu, surtout avec la charité : animosités, dissensions, querelles, inimitiés, haines, aversions, envies, colères, vengeances : *Manifesta sunt autem opera carnis, quæ sunt inimicitiæ, rixæ, iræ, dissensiones, æmulationes* [3]. Car si vous n'aviez pas, mes Frères, ajoutoit-il, et puis-je ajouter moi-même après lui,

[1] *Philip.*, 4. — [2] *Rom.*, 8. — [3] *Galat.*, 5.

si vous n'aviez pas renoncé à tous ces désordres, s'il vous restoit encore un fiel amer contre le prochain, si vous n'étiez pas réconciliés de bonne foi avec cet ennemi, si vous n'aviez pas étouffé dans vos cœurs tous les sentiments de vengeance, si vous n'étiez pas tous réunis par une charité sincère et cordiale, quelque opinion qu'on ait de vous, ou que vous en ayez vous-mêmes, n'est-il pas vrai que vous seriez encore charnels : *Nonne carnales estis*[1]? Or, tandis que vous serez charnels, ne prétendez pas recevoir le Saint-Esprit.

Je me trompe, Chrétiens, vous pouvez y prétendre, et vous le devez. Car, tout pécheurs que vous êtes, Dieu vous l'a promis; et le serment qu'il a fait que son Esprit ne demeurera jamais dans l'homme, tandis que l'homme sera esclave de la chair, n'empêche pas la vérité de cet autre oracle par où il s'est engagé à répandre son Esprit sur toute chair : *Effundam de Spiritu meo super omnem carnem*[2]; et c'est ce qui doit consoler les âmes foibles et imparfaites. L'Esprit de Dieu ne demeurera point en nous, tandis que nous serons charnels; mais il se répandra sur nous, afin que nous cessions d'être charnels : et voilà le miracle que nous devons lui demander; miracle plus grand que celui de la création du monde; ou plutôt qui, dans l'ordre de la grâce, est une espèce de création plus miraculeuse que celle du monde. Mais il faut pour cela, Seigneur, la toute-puissance de votre grâce. Quand vous créâtes le monde, vous travailliez sur le néant, et ce néant ne vous résistoit pas; ici c'est le néant du péché, qui, tout néant qu'il est, s'oppose à vous, et s'élève contre vous. Envoyez-nous donc votre Esprit dans toute sa plénitude; et par-là, Seigneur, créez dans nous des cœurs purs, des cœurs chastes, des cœurs soumis à votre loi : *Cor mundum crea in me Deus*[3]; envoyez-nous cet Esprit sanctificateur; et par-là, renouvelant nos cœurs, vous renouvellerez toute la face de la terre : *Emitte Spiritum tuum, et creabuntur, et renovabis faciem terræ*[4]. Quelle force, mon Dieu, et quel zèle pour votre gloire ne nous inspirera-t-il pas? c'est ce que nous allons voir dans la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un caractère qui ne peut convenir qu'au Saint-Esprit, et qui le distingue essentiellement comme Saint-Esprit, de posséder en soi l'être divin, sans pouvoir le communiquer à nulle autre personne divine; d'être produit par le Père et par le Fils, et de ne pouvoir être le principe d'aucune autre semblable production; en un mot, d'être, tout Dieu qu'il est, stérile dans l'adorable Trinité, parce qu'il est le terme de la Trinité même. Stérilité, disent les théologiens, qui, bien

[1] 1 *Cor.*, 3. — [2] *Act.*, 2. — [3] *Ps.* 50. — [4] *Ps.* 103.

loin d'être défectueuse, marque et suppose en lui la plénitude de toute perfection. Mais autant que la foi nous représente le Saint-Esprit stérile dans lui-même, et par rapport aux deux autres personnes dont il procède, autant nous le fait-elle concevoir agissant, fécond et plein d'efficace et de vertu, hors de lui-même, et dans les sujets à qui il fait part de ses dons. Car, selon l'Ecriture, c'est le Saint-Esprit qui est en nous le principe immédiat et substantiel de toutes les opérations de la grâce : c'est par le Saint-Esprit que nous sommes régénerés dans le baptême, *Nisi quis renatus fuerit ex aquâ et Spiritu sancto* [1] : c'est par le Saint-Esprit que nous sommes réconciliés dans la pénitence : *Accipite Spiritum Sanctum ; quorum remiseritis peccata, remittuntur eis* [2]; c'est par le Saint-Esprit que nous prions, ou plutôt, c'est lui-même qui prie en nous avec des gémissements ineffables : *Ipse enim Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus* [3]; c'est par le Saint-Esprit que la charité s'est répandue dans nos cœurs : et comme, en qualité de Saint-Esprit, il est en lui-même la charité subsistante, par qui le Père et le Fils s'aiment d'un amour mutuel et éternel; aussi, disent les Pères, est-il, dans le fond de nos âmes, la charité radicale par où nous aimons Dieu, et d'où procèdent tous les saints désirs que nous formons pour Dieu : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis* [4]. Or si jamais cette propriété de l'Esprit de Dieu nous a été sensiblement révélée, c'est encore dans le glorieux mystère de ce jour, où nous voyons des hommes, j'entends les apôtres, auparavant foibles, lâches, timides, embrasés tout-à-coup, par la vertu de cet Esprit divin, d'un zèle fervent, d'un zèle (ne perdez pas, s'il vous plaît, ceci) qui les fait parler d'abord et se déclarer, d'un zèle qui les détermine à tout entreprendre, d'un zèle qui les rend capables de tout souffrir pour le nom de Jésus-Christ : trois dispositions que le Saint-Esprit opère en eux par sa présence, et qui montrent bien qu'il est souverainement et par excellence l'esprit de force, ou, pour mieux dire, la force même. Encore un moment d'attention, et je finis.

A peine les apôtres ont-ils reçu le Saint-Esprit, qu'ils commencent à parler et à se déclarer : *Repleti sunt Spiritu Sancto, et cœperunt loqui* [5]; voilà le premier effet de leur zèle. Mais pour qui se déclarent-ils, et pour qui parlent-ils? Pour Jésus-Christ, dont ils se considèrent désormais comme les ambassadeurs, comme les hérauts, comme les témoins fidèles. Honteux de n'avoir osé jusque-là lui rendre le témoignage qu'ils lui devoient, confus de n'avoir pas eu le courage de prendre sa cause en main, et de soutenir ses intérêts; indignés contre

[1] *Joan.*, 3. — [2] *Ibid.*, 20. — [3] *Rom.*, 8. — [4] *Ibid.*, 5. — [5] *Act.*, 2

eux-mêmes de l'avoir déshonoré par une désertion et une fuite pleine de foiblesse, et résolus de réparer ce scandale par la ferveur de leur confession et aux dépens de leur vie, que font-ils? Animés du nouvel esprit qui vient de descendre sur eux et de les fortifier, ils sortent du cénacle, où ils s'étoient tenus cachés; ils paroissent dans les places publiques, ils entrent dans les synagogues, ils se produisent devant les tribunaux; et là, au-dessus de tous les respects humains ils protestent que cet homme crucifié, et mis, par l'injustice de Pilate, au rang des criminels, est le Messie : que ce Jésus de Nazareth est loin du Seigneur, et que Dieu a pris soin de le glorifier par des prodiges qui surpassent toute la vertu de l'homme ; que ce Juste, livré à la mort, est le souverain auteur de la vie, et qu'il l'a bien fait voir en se ressuscitant lui-même ; qu'ils en sont les témoins oculaires et irréprochables, et qu'ils ne peuvent plus résister à la force de l'Esprit saint, qui s'est rendu maître de leur cœur, et qui parle par leur bouche. En vain prétend-on leur imposer silence : Dieu nous commande, répondent-ils, de publier ce que nous avons vu et entendu; or il est juste d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. En vain les veut-on faire passer pour des insensés et pour des hommes pris de vin. Si c'est ivresse, reprend saint Pierre, d'accomplir les oracles des prophètes, pensez de nous ce qu'il vous plaira ; mais au moins savez-vous ce que Joël a prédit, que Dieu, dans les derniers temps, répandra son esprit sur toute chair? Or c'est ce que nous vérifions actuellement en confessant Jésus-Christ ; et bien loin de rougir de cette ivresse, nous nous en faisons une gloire. Qui s'explique de la sorte, Chrétiens? sont-ce des hommes pleins de zèle? Non, dit saint Chrysostome, c'est le zèle même ; c'est le Saint-Esprit qui se sert de l'organe des hommes, pour faire connoître Jésus-Christ, pour justifier la sainteté de Jésus-Christ, pour établir la foi de la divinité de Jésus-Christ, pour confirmer ses miracles, pour autoriser sa doctrine, pour fonder son Eglise, et la religion qu'il a apportée au monde. Car c'est cet Esprit, disoit le Sauveur, qui me glorifiera par sa venue : *Ille me clarificabit* [1]. Ce n'est pas vous, ajoutoit-il à ses disciples, qui parlerez pour moi ; votre témoignage, quoique vrai, n'auroit pas assez de poids : c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous et par vous : *Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis* [2].

Non-seulement le Saint-Esprit fait parler les apôtres en apôtres mais, par le plus grand miracle qui fut jamais, il leur fait entreprendre et exécuter des choses tellement au-dessus des forces humaines, qu'on est obligé de s'écrier : *Digitus Dei est hic* [3]. C'est le

[1] *Joan.*, 16. — [2] *Matth.*, 10. — [3] *Exod.*, 8.

doigt de Dieu qui agit ici. Ecoutez-moi. Ce sont de pauvres pêcheurs, des hommes sans talent, sans crédit, sans nom, des hommes que l'on regarde comme le rebut du monde, *Tanquam purgamenta hujus mundi* [1], mais qui, possédés de cet Esprit, se proposent de changer et de réformer le monde. Qu'ont-ils pour venir à bout d'un tel dessein? quels trésors possèdent-ils? par quels conseils agissent-ils? de quelles armes usent-ils? point d'autres armes pour eux que la force de votre Esprit, ô mon Dieu, par qui ils triomphent de tout. Non, Chrétiens, ce n'est ni par l'évidence des mystères qu'ils annoncent, puisque ce sont des mystères incompréhensibles; ni par la douceur et le relâchement de la morale qu'ils prêchent, puisque c'est une morale qui combat tous les sens; ni par les artifices et les charmes d'une éloquence étudiée, puisqu'ils n'ont jamais fait d'autre étude que celle de leur profession. Cependant tout se soumet à eux, ou plutôt à la loi qu'ils publient, les savants et les ignorants, les peuples les plus polis et les nations les plus barbares, les princes et les sujets, les grands et les petits. Elle passe par leur ministère, cette loi nouvelle : au-delà des mers; elle pénètre jusque dans les lieux les plus inaccessibles; elle s'établit dans les provinces, dans les royaumes, dans les empires; et jamais ces fameux conquérants, que l'histoire profane a tant vantés, dont elle a tant exalté les faits héroïques, dont elle a voulu éterniser les noms par de si magnifiques éloges, avec toute leur puissance et tous leurs préparatifs, avec les plus florissantes armées, n'ont pu porter, je ne dis pas plus loin, mais même aussi loin leurs conquêtes. Ce n'est pas que les apôtres n'aient eu bien des persécutions, bien des contradictions à soutenir : mais, par un dernier effet de la force du Saint-Esprit, ils sont à l'épreuve de tout, ils méprisent les tourments et la mort, ils se glorifient dans les fers, ils embrassent leurs croix; souffrir et mourir pour Jésus-Christ, ce sont leurs plus chères délices. Demeurons-en là, et n'entrons point dans un détail qui seroit infini. Voilà, mes chers auditeurs, les excellentes et divines opérations de l'Esprit de Dieu, non-seulement dans les premiers disciples du Sauveur, mais dans toutes les âmes justes; et voilà par où nous apprendrons si c'est cet esprit qui nous anime, et s'il nous a communiqué cette force dont les apôtres furent tout-à-coup revêtus.

Car pour réduire tout ceci à quelque chose de pratique, croire qu'on a reçu l'esprit de Dieu, et n'oser se déclarer pour Dieu, et se taire quand il faudroit parler, et demeurer oisif quand il faudroit agir, et craindre de s'exposer ou de se commettre quand il faudroit se sacrifier; croire qu'on a reçu l'Esprit de Dieu, et ne rien faire pour

[1] I *Cor.*, 2.

Dieu, et être languissant dans le service de Dieu, et n'avoir nul zèle pour les intérêts de Dieu, et ne rien entreprendre pour la gloire de Dieu; croire qu'on a reçu l'Esprit de Dieu, et ne se résoudre jamais à rien endurer pour Dieu, et trouver pour Dieu tout difficile et tout impossible, et ne vouloir pour Dieu ni se mortifier, ni se vaincre, ni se contraindre, ce seroit une erreur grossière. Non, Chrétiens, ne nous aveuglons pas jusques à ce point. Le Saint-Esprit est essentiellement ferveur et amour. Or l'amour, dit saint Grégoire pape, opère de grandes choses partout où il est; et s'il n'opère rien, ce n'est plus amour : *Magna operatur amor ubi est; si magna non operatur, amor non est*[1]. Faisons-nous donc, autant qu'il nous convient, une sainte pratique de tout ce que pratiquèrent les apôtres. Si nous avons reçu le don de Dieu et le Saint-Esprit comme eux, commençons à parler comme eux, à agir comme eux; et quand la Providence l'ordonnera, soyons prêts à souffrir comme eux. En vrais disciples du Sauveur, pleins de son esprit, confessons hautement son nom, ne rougissons point de son Evangile, rendons-lui dans le monde des témoignages dignes de notre foi; expliquons-nous dans les occasions; n'ayons point, quand il est question de la cause de Dieu, de lâches complaisances pour les hommes; ne donnons point cet avantage à l'impiété, qu'elle nous rende timides et muets; mais confondons-la par une sainte, quoique modeste, liberté. On dira que nous sommes imprudents; on a bien tenu des apôtres d'autres discours et plus injurieux, sans que leur zèle en ait été refroidi. Ne nous contentons pas de parler; travaillons pour Dieu avec courage; intéressons-nous dans tout ce qui regarde son culte, sa religion, sa loi, son Eglise. Dans l'étendue de notre pouvoir, à proportion de nos talents, formons pour lui des desseins et des entreprises. Ne nous rebutons point des obstacles qu'il y aura à surmonter : l'Esprit de Dieu nous donnera des forces, et il nous fera vaincre le monde. Nous aurons des contradictions à essuyer, il faudra livrer des combats, peut-être nous en coûtera-t-il des persécutions : eh bien! nous nous ferons de tout cela, comme les apôtres, une consolation et un mérite. A quoi connoîtra-t-on que nous avons reçu le Saint-Esprit, si ce n'est par notre constance à soutenir ces sortes d'épreuves?

Adhuc loquente Petro, cecidit Spiritus Sanctus super omnes qui audiebant verbum[2] : Comme Pierre parloit encore, rapporte saint Luc le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutoient sa parole. Que ne puis-je, mes chers auditeurs, obtenir pour vous et pour moi le même miracle! Faites, Seigneur, que ce que je dis ne soit pas un simple souhait; donnez bénédiction à ma parole, ou plutôt à la vôtre;

[1] *Greg.* — [2] *Act.*, 10.

répandez sur toute cette assemblée la plénitude de votre Esprit. Et vous, ô Esprit de mon Dieu, principe de toutes les grâces, auteur de toute sainteté, venez nous éclairer et nous fortifier; venez sanctifier cette maison qui vous est dévouée, et qui ne veut être gouvernée que par vous, parce que tout autre esprit que vous ne la maintiendroit pas dans l'ordre qui y règne, et dans cette parfaite charité qui y a toujours entretenu la paix de Dieu. Vous nous mettez ici devant les yeux un exemple aussi éclatant qu'édifiant, seul capable de nous convaincre du souverain empire que vous avez sur les esprits et sur les cœurs : une des plus grandes reines du monde, sanctifiée par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, qui, dans l'élévation de son rang, a su conserver l'esprit d'une profonde humilité, d'une solide piété, d'une sainte et exacte régularité; une reine qui a tout sacrifié, et qui s'est sacrifiée elle-même pour sa religion; une reine victime de sa foi, et persuadée de la vérité catholique, jusqu'à la défendre aux dépens de trois royaumes; une reine dont les malheurs n'ont ni ébranlé la constance, ni ralenti le zèle; enfin, une reine qui sert aujourd'hui de spectacle au monde, aux anges et aux hommes, mais encore plus à Dieu qui l'éprouve; voilà, divin Esprit, ce que nous regardons comme un chef-d'œuvre de votre grâce : et telle est aussi, Madame, l'heureuse et glorieuse destinée de votre Majesté. Dieu vous a choisie pour être une preuve, mais une preuve illustre et mémorable de la toute-puissance de son Esprit. Il vous a choisie pour allier dans votre personne toute la perfection du christianisme avec toute la grandeur du siècle. Il vous a remplie de l'esprit de vérité, de l'esprit de sainteté, de l'esprit de force, pour faire de vous un modèle des plus héroïques vertus. C'est ce qui nous inspire pour votre Majesté une si profonde vénération; c'est ce qui nous fait espérer que la suite réparera les pertes passées; que Dieu, selon le mot du Sage, vous ayant trouvée digne de lui dans l'affliction, non-seulement vous consolera, vous relèvera, vous glorifiera sur la terre, mais vous couronnera dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON SUR LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.
Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Saint Matth.*, chap. XXVIII.

Voilà, Chrétiens, en trois paroles, le sommaire de notre foi, le fondement de notre religion, le caractère de notre profession, le plus auguste de nos mystères. Le Sauveur du monde en a fait une partie essentielle du premier de tous les sacrements; il a voulu qu'il

entrât presque dans la composition de tous les autres ; la primitive Eglise s'en servoit comme d'un sceau public et universel, pour distinguer les fidèles; et c'est pour nous conformer à ses sentiments que nous le mettons à la tête de toutes nos actions, voulant qu'elles soient autant de témoignages du culte que nous rendons à l'adorable et très-sainte Trinité. Aussi est-ce cette foi, dit saint Augustin, que nous regardons comme le plus précieux trésor de l'Eglise ; cette foi qui justifie les pécheurs, qui sanctifie les Justes, qui baptise les catéchumènes, qui couronne les martyrs, qui consacre les prêtres, qui sauve tout le monde. Cependant, mes chers auditeurs, à quoi m'engage la fête et la solennité de ce jour? Le prophète Jérémie disoit à Dieu : Seigneur, je suis un enfant qui ne fait encore que bégayer, et qui ne sait pas expliquer ses pensées : comment voulez-vous que je parle à votre peuple, et que je lui annonce votre loi? Mais, lui répondit le Dieu d'Israël, ne crains point, c'est moi qui t'envoie; et puisque je t'envoie, je te soutiendrai dans l'exercice de ton ministère : je te mettrai dans la bouche ce que tu auras à dire, et je serai au même temps dans les cœurs de ceux qui t'écouteront, pour les disposer à te donner une attention favorable. Voilà, mes Frères, ce qui fait aujourd'hui toute ma confiance. J'ai à vous entretenir du plus profond et du plus impénétrable mystère; mais deux choses me rassurent, l'ordre de Dieu, et votre disposition : l'ordre de Dieu, qui me commande de vous parler; et la disposition où vous êtes de recevoir, avec une réflexion toute particulière, sa sainte parole. Implorons néanmoins, pour traiter ce grand sujet, le secours du ciel, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Pour parler utilement, Chrétiens, du mystère de la très-sainte Trinité, et pour le rapporter, autant qu'il est possible, à l'édification de nos mœurs, voici trois propositions que j'avance d'abord, et qui feront le sujet et le partage de ce discours. Je dis que la profession que nous faisons dans le christianisme, de croire en un seul Dieu une trinité de personnes, est l'acte le plus glorieux à Dieu que notre foi soit capable de produire; première proposition : je dis que c'est le fondement le plus essentiel et le plus solide de toute notre espérance; seconde proposition : et enfin je dis que c'est le lien de la charité qui doit régner entre les hommes, mais particulièrement entre les fidèles ; troisième proposition. La première vous montrera ce que nous faisons pour Dieu, en confessant le mystère de la Trinité; la seconde, ce que nous faisons pour nous-mêmes; et la troisième, ce que nous devons faire les uns pour les autres. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand hommage de foi que la créature puisse

rendre à Dieu : ce sera la première partie. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu ; ce sera la seconde. Croire un Dieu en trois personnes, c'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent modèle de la charité qui doit tous nous unir en Dieu et selon Dieu : ce sera la dernière. Tout ceci est moral, et mérite toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

De tous les mystères de notre religion, il n'y en a pas un où Dieu soit plus incompréhensible à l'homme que le mystère de la Trinité: d'où je conclus qu'il n'y en a aucun dont la créance et la profession soit plus honorable et plus glorieuse à Dieu. Car il est certain que nous ne nous formons jamais d'idées plus hautes ni plus dignes de la grandeur de Dieu, que quand nous avouons qu'il est incompréhensible ; et la plus excellente protestation que je lui puisse faire, et que vous puissiez tous lui faire avec moi, c'est sans doute celle-ci : Non, mon Dieu, je ne vous comprends pas, et je ne suis pas capable de vous comprendre. Quand j'épuiserois toutes les forces et toutes les puissances de mon âme, quand j'y emploierois toutes celles des anges, quand tous les dons de la grâce et de la gloire me seroient communiqués, quand je vous verrois aussi parfaitement que les bienheureux et que l'humanité de Jésus-Christ même ; non, Seigneur, je ne vous comprendrois jamais, et ma connoissance sera toujours autant éloignée de vous que le fini l'est de l'infini. Si je vous comprenois, mon Dieu, vous ne seriez plus ce que vous êtes, ou bien je ne serois plus ce que je suis : mais en ne vous comprenant pas je reconnois que vous êtes mon Dieu, et que je suis votre créature : car comment pourrois-je mieux expliquer l'un et l'autre, et d'une manière plus avantageuse à votre divinité, qu'en disant que vous êtes ce que je ne puis comprendre, et ce qui ne peut jamais être compris? Bien plus, dit saint Augustin (écoutez, Chrétiens, une belle remarque de ce Père), à proprement parler, l'unique chose que nous pouvons connoître de Dieu et que nous pouvons lui attribuer, c'est cette qualité d'incompréhensible : *Tunc verè aliquid de Deo cognoscimus, quum ipsum comprehendere non possumus* [1]. Dans tout le reste nos esprits se perdent, dans tout le reste nous nous égarons souvent, sur tout le reste nous sommes en danger de tomber dans l'erreur. Quand nous disons : Dieu est puissant, Dieu est juste, Dieu est saint, Dieu est miséricordieux ; dans la rigueur des termes, toutes ces propositions ne seroient pas convenables, si nous n'ajoutions ou si nous ne supposions l'incompréhensibilité de Dieu pour les modifier. Afin qu'elles soient exacte-

[1] *August.*

ment vraies, il faut dire, ou du moins sous-entendre : Dieu est puissant mais d'une puissance que je ne comprends pas ; Dieu est juste, mais d'une justice tout autre que je ne la connois ; Dieu est saint, mais d'une sainteté qui passe toutes les vues de mon esprit. Il en faut donc toujours revenir à son incompréhensibilité, et se réduire au sentiment de saint Augustin, que là où Dieu nous paroît plus incompréhensible, c'est là que nous le connoissons mieux, là que nous sommes plus en état de le glorifier, là que notre foi lui rend un témoignage plus parfait. Or je vous demande, dans quel mystère de la religion chrétienne Dieu est-il plus incompréhensible à l'homme? n'est-ce pas dans la Trinité? Que concevons-nous dans ce mystère, sinon que nous n'y concevons rien? Et c'est pourquoi les prophètes, qui en ont eu les premières révélations, lui ont toujours donné ce caractère, nous le représentant tantôt comme une lumière inaccessible, tantôt comme une obscurité impénétrable, tantôt comme un abîme sans fond, pour nous signifier que la trinité des Personnes divines est le grand mystère de l'incompréhensibilité de Dieu : d'où il s'ensuit que je ne puis plus exalter de ma part, ni plus relever le souverain être de Dieu, que par la créance de cette ineffable Trinité.

N'en demeurons pas là. Que fais-je, Chrétiens, quand je crois nn Dieu en trois personnes? Je lui fais un sacrifice : et de quoi? de la plus noble partie de moi-même, qui est ma raison ; et comment le fais-je? de la manière la plus excellente et la plus héroïque : et en quoi consiste-t-il? le voici. Je crois un mystère dont je n'ai nulle expérience, et dont il m'est impossible d'avoir la moindre idée, avant que Dieu me l'ait révélé ; et quand Dieu me l'a révélé, je le crois de telle sorte, que ma raison ne peut s'en faire juge, ni l'examiner ; enfin, ce qui fait la perfection de mon sacrifice, je crois ce mystère, quoiqu'il semble répugner positivement à ma raison. N'est-ce pas là tout l'effort que la raison humaine peut faire pour Dieu? ne sont-ce pas tous les droits auxquels elle peut renoncer? et n'est-ce pas surtout dans ce mystère qu'elle y renonce pleinement, et qu'elle se sacrifie tout entière? car il n'en est pas de même des autres : je connois mille choses de Dieu, indépendamment des révélations de Dieu. Quand Dieu ne m'auroit jamais parlé, je sais qu'il est sage, je sais qu'il a une providence, je sais que le monde est gouverné par lui : toutes les créatures me le disent ; je n'ai qu'à ouvrir les yeux, j'en ai des preuves sensibles. Et en cela la foi ne marche point devant la raison, mais elle la suit ; elle ne lui apprend rien de nouveau, quoiqu'elle le lui apprenne mieux : elle augmente ses lumières et les perfectionne, mais elle les suppose en les perfectionnant : je crois ce que je savois déjà en partie. Mais qu'en Dieu il y ait trois diffé-

rentes personnes ; que la première s'appelle Père, la seconde Verbe, et la troisième Saint-Esprit ; que le Fils soit engendré par la connoissance féconde que Dieu a de soi-même, et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par voie d'amour ; ce sont des secrets dont je ne découvre aucun vestige dans l'univers, et dont tous les hommes n'auroient pu même former de conjectures, si Dieu ne les en avoit instruits. On dit qu'un philosophe païen en a eu autrefois quelque connoissance ; mais si cela est, saint Augustin répond qu'elle lui étoit venue du commerce avec les Juifs. C'est donc à la foi seule que je suis obligé de m'en rapporter touchant ce mystère. Mais quand ce mystère m'est révélé de Dieu par la foi, puis-je raisonner, puis-je discourir, puis-je occuper mon esprit à le connoître et à en chercher les principes ? Non, Chrétiens, cela n'est point du ressort de ma raison. Dans le mystère de l'incarnation, je le puis faire : supposé la foi que le Verbe se soit fait chair, mon esprit y trouve je ne sais combien de convenances admirables. Je dis qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui pût satisfaire à Dieu pour le péché ; or ce Dieu ne pouvoit satisfaire, sans se faire homme : ainsi je raisonne alors sur la foi. Quoique la foi précède mon raisonnement, mon raisonnement ne laisse pas de venir ensuite au secours de la foi. Mais quand il s'agit de l'auguste mystère de la Trinité, d'une essence indivisible en plusieurs personnes, du Père qui n'est pas plus que le Fils, du Fils qui n'a nulle dépendance de son Père, du Saint-Esprit qui est l'amour substantiel de l'un et de l'autre : c'est là que notre raison demeure, qu'elle s'humilie, qu'elle se couvre de ses ailes, comme ces anges que vit le prophète ; qu'elle s'interdit tout examen, toute réflexion, toute curiosité. Tout ce qu'elle fait, c'est de reconnoître son ignorance : et cet aveu, dans la pensée d'un Père, est la seule confession véritable de la Trinité.

Ce qui met le comble au sacrifice que je fais à Dieu, en croyant la Trinité, c'est que je me soumets à croire un mystère qui paroît choquer la raison même, et contredire toutes ses lumières. Car il faut que je croie que trois personnes divines, celle du Père, celle du Fils, et celle du Saint-Esprit, n'étant qu'une même chose avec l'essence de Dieu, je dis une même chose indivisible, sans composition, sans partie, sont néanmoins distinguées entre elles. Voilà, si j'ose parler ainsi, la pierre de scandale pour l'homme ; voilà la plus apparente contradiction qui se rencontre dans tous nos mystères. Mais c'est de là même aussi que notre foi tire sa perfection, quand nous disons à Dieu : Oui, Seigneur, je crois tout ce que vous m'avez révélé de cet incompréhensible mystère ; ma raison semble d'abord s'y opposer, mais je la désavoue, mais je la renonce, mais je vous l'immole aux pieds de vos autels. Je crois, mon Dieu, votre unité et votre Trinité

tout ensemble, et je crois l'une et l'autre dans la même disposition de cœur que s'il falloit mourir. En vertu de cette foi, dont je fais ici profession, je voudrois pour la défendre donner ma vie et verser mon sang : et comme vous êtes trois dans le ciel dont je reçois aujourd'hui le témoignage, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, aussi voudrois-je, Seigneur, être en état de vous rendre sur la terre les trois témoignages dont parle le bien-aimé disciple, le témoignage de l'esprit, le témoignage de l'eau, et le témoignage du sang. Voilà ce que nous disons, Chrétiens; mais savez-vous ce que Dieu nous répond? Il est important que je vous le fasse entendre. Non, non, nous dit-il, il ne s'agit plus de mourir, ni de perdre la vie : je voulois des martyrs autrefois pour fonder ma religion; mais maintenant les choses ont changé : ce n'est plus dans la persécution, mais dans la paix, qu'il faut prouver votre foi; ce n'est plus sur des échafauds, ni sur des roues, mais dans les pratiques d'une vie commune et ordinaire, qu'il faut faire paroître ce que vous êtes; ce n'est plus devant les juges et les tyrans qu'il faut me confesser, mais au milieu de vos proches et de vos amis; ce n'est plus le témoignage du sang que je vous demande, mais le témoignage de l'esprit. Ne pensez donc point à ce que vous feriez, s'il y avoit encore des persécuteurs dans le monde : il n'y en a plus, il est permis de se déclarer, et commencez à le faire par la sainteté de votre vie, par l'innocence et la pureté de vos mœurs. En effet, Chrétiens, nous nous flattons, en formant ces résolutions imaginaires, de confesser notre foi à quelque prix que ce fût, et en disant comme nous disons quelquefois : Je souffrirois plutôt mille morts que de la trahir, cette foi : car nous la trahissons à toute heure; et ce qui est plus déplorable, nous la trahissons pour un vil intérêt, pour un moment de plaisir, pour contenter un désir, une passion honteuse; et tout ce grand zèle n'est qu'en spéculation et en idée, n'est que sous des conditions chimériques, n'est que pour des occasions et des conjonctures où nous ne trouverons jamais rien de réel, ni rien de présent.

Ah! Chrétiens, la belle parole que celle d'un saint évêque, en parlant des premiers martyrs : Ils ne savoient pas disputer des choses de la foi, disoit Pacien, évêque de Barcelone; mais ils savoient bien souffrir et mourir pour la foi : *Sciebant mori, et non sciebant disputare*[1]. Mais de nous, on peut dire à notre confusion tout le contraire : nous savons disputer des choses de la foi, mais nous ne savons ni mourir, ni vivre pour la foi. Jamais tant de raffinements, jamais tant de contestations ni tant de disputes, jamais tant de liberté qu'il y en a aujourd'hui à s'expliquer sur les mystères de la foi et de la religion, et néanmoins jamais si peu de foi et de religion : pourquoi? parce

1 *Pacian.*

qu'il n'y a rien qui soit plus capable de détruire la religion et la foi que cette vanité dont on se pique, et ce prétendu mérite qu'on se fait d'en savoir raisonner. Ceux dont parle Pacien se contentoient de savoir deux choses, qui étoient de croire et de mourir. Ils bornoient là toute leur science; et nous, nous savons toutes choses hors ces deux-là, parce que nous ne voulons croire que ce qui nous plaît, et que nous ne voulons pas d'ailleurs nous faire la moindre violence pour pratiquer ce que nous croyons. Ceux-là savoient mourir pour la foi : *Sciebant mori*; et nous, avec toute notre subtilité, nous n'avons pas encore appris à vivre selon la foi, car nous nous disons chrétiens, et nous vivons en païens; et par cette alliance que nous faisons dans nous-même d'un certain paganisme d'actions et de vie avec le christianisme de profession et de créance, nous formons un monstre pire que le paganisme même, puisqu'il ajoute à tous les désordres de celui-ci la profanation de l'autre.

Voilà, mes chers auditeurs, la réflexion que je vous prie de faire en la présence de Dieu. Souvenez-vous que vous adorez une Trinité dont le caractère propre et essentiel est la sainteté; et qu'il n'y a point de sainteté, quelque éminente qu'elle puisse être, à laquelle nous ne devions aspirer, pour nous rendre de dignes adorateurs de cette auguste Trinité. Pour l'adorer en esprit et en vérité, il faut, par proportion, être saint comme elle; car ce sont là les adorateurs que le Père demande : *Nam et Pater tales quærit, qui adorent eum* [1]. Voilà ceux qu'il cherche, et il ne se tiendra jamais vraiment adoré par d'autres· *Nam et Pater tales quærit.* C'est un Dieu saint, et il veut être servi par des Saints. Le premier ange ne le fut pas : et ce Dieu de sainteté n'a pu souffrir qu'il fût du nombre de ceux qui l'adorent, et il aime mieux en être blasphémé dans l'enfer, que d'en être loué dans le ciel. Or il n'est pas probable qu'il en doive user autrement à l'égard des hommes. Avançons; et après avoir vu comment la confession de la Trinité est le plus grand hommage de foi que la créature rende à son Dieu, voyons encore comment c'est le plus grand sujet de confiance qu'une créature puisse avoir en ce même Dieu : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a, Chrétiens, dans notre religion, une chose bien particulière, et que vous n'avez peut-être jamais remarquée. Quand on nous instruit au christianisme, et qu'on nous donne les premiers éléments de la foi, par où commence-t-on? Par ce qu'il y a de plus relevé et de plus difficile à croire, qui est le mystère de la Trinité. Dans les sciences humaines, on enseigne d'abord les choses les plus communes et les

[1] *Jean.*, 4.

plus aisées, et puis on élève peu à peu l'esprit aux plus obscures et aux plus sublimes. Mais quand il s'agit de la science d'un chrétien, la première leçon, c'est le précis de toutes les obscurités qui s'y rencontrent; il faut, pour ainsi dire, que la foi fasse son apprentissage par son chef-d'œuvre, savoir, par la confession d'un Dieu en trois personnes. Vous voulez apprendre à un enfant les principes de la doctrine chrétienne : c'est un enfant, il ne sait pas encore raisonner, à peine a-t-il l'usage de la parole; cependant que lui dites-vous? Trois personnes et un seul Dieu, voilà l'instruction que vous lui faites. Mais c'est l'instruction la moins proportionnée à son esprit, mais c'est celle dont il est le moins capable, mais c'est celle par où finissent les plus savants théologiens : il n'importe, c'est à cela qu'il faut s'attacher avant tout le reste; et pourquoi? Ah! Chrétiens, en voici la raison : parce que la foi des trois personnes divines est le fondement de toute notre espérance, la source de tous nos mérites, le principe de toute sainteté, et, pour m'expliquer dans les termes du concile de Trente, le commencement et la racine de toute la justification des hommes : *Initium et radix totius justificationis nostræ* [1]. Peut-on être sauvé sans la foi? Non. Mais quelle est la foi essentielle et nécessaire? Celle de la Trinité. Tous les autres mystères de la créance catholique, hors l'incarnation du Verbe, n'ont pas le même avantage. Je pourrois absolument les ignorer, et me sauver : pour celui-ci, qui comprend un Dieu en trois personnes, si je l'ignore, je n'ai rien à attendre de Dieu; et si je le crois, j'en espère tout. J'avoue, Chrétiens, et je l'ai dit, que ce premier acte de religion par lequel nous confessons que trois ne font qu'un, est le plus grand effort de la foi; mais c'est pour cela même que Dieu en a fait dépendre tout notre bonheur. Il voyoit bien la violence qu'il y auroit à se faire pour assujettir nos esprits à ce mystère : et voilà pourquoi il a arrêté, dans le conseil de sa sagesse, que la foi de ce mystère seroit le principe de tous nos mérites devant lui, et de notre éternelle prédestination.

Et en cela, dit saint Chrysostome, Dieu nous à traité avec la même bonté dont il usa autrefois envers son serviteur Abraham. Ce patriarche, vous le savez, s'étoit mis en devoir de sacrifier son propre fils, malgré les répugnances que la nature formoit dans son cœur. Il étoit prêt à frapper le coup; mais Dieu en fut touché, et ne voulut pas avoir moins de libéralité pour Abraham, qu'Abraham n'avoit eu pour lui de fidélité. *Quia fecisti hanc rem, et non pepercisti unigenito tuo propter me, multiplicabo semen tuum* [2] : Parce que tu as fait cela, lui dit le Seigneur, et que tu n'as pas épargné ton unique pour moi, je multiplierai ta postérité, je te comblerai de bénédictions, je te ferai

[1] *Concil. Trident.* — [2] *Genes.*, 22.

le plus riche et le plus puissant de la terre : et cette obéissance que tu m'as rendue sera suivie de toutes sortes de prospérités. C'est ainsi que Dieu dit aujourd'hui à un chrétien : Parce que tu as cru un mystère si fort au-dessus de toi et de toutes les idées humaines, *Quia fecisti hanc rem*, et que tu as sacrifié ton unique, c'est-à-dire ton esprit et ta raison, *et non perpercisti unigenito tuo*, c'est pour cela que je te remplirai de grâces, que je multiplierai le mérite de tes actions, que je t'adopterai parmi mes enfants, que je t'enrichirai de vertus, que je te sanctifierai et que je te glorifierai. Car cette foi que tu as professée est le petit grain de l'Evangile, lequel ayant pris racine dans ton cœur, poussera ses branches jusqu'à la hauteur du ciel, et produira tous les fruits de gloire que tu dois recueillir dans l'éternité. Et voilà, Chrétiens, pourquoi la formule de foi que nous prononçons en confessant la Trinité, et qui est conçue en ces termes, Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, est si sainte, si auguste, si vénérable dans notre religion. Voilà pourquoi, selon l'institution de Jésus-Christ, elle entre dans presque tous les sacrements de la loi de grâce. Car si nous sommes régénérés dans le baptême, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nous sommes fortifiés par la grâce de la confirmation, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nos péchés nous sont remis par la pénitence, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nous sommes consacrés par le caractère de l'ordre, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nous recevons la bénédiction des prêtres, des pasteurs, des prélats, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : pour nous apprendre, dit Saint Augustin, que dans le christianisme il n'y a point de grâce, point de salut, point de justification que par la foi de la Trinité.

De là vient aussi que, suivant la sainte et religieuse coutume, nous mettons à la tête de toutes nos actions cette profession de foi; n'entreprenant rien, n'exécutant rien, que nous n'ayons auparavant marqué sur nous le signe de la croix, avec ces paroles : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, reconnoissant que le mérite de notre action dépend de là, et que sans cette foi tout ce que nous allons faire seroit inutile, rejeté de Dieu et perdu pour le ciel. Pratique qui nous est venue des apôtres, dont la tradition est constante que les fidèles ont toujours gardée, et que nos hérétiques n'ont pu condamner sans faire paroître qu'ils étoient déterminés à condamner tout. Car enfin, qu'y a-t-il de plus conforme à l'esprit chrétien, que ce saint exercice d'invoquer la Trinité, et de nous imprimer nous-mêmes sur le front le signe de notre salut au commencement de chaque action? cela néanmoins leur déplaît, et un des articles de

leur prétendue réforme a été d'en abolir l'usage : mais c'est pour cela même que l'Eglise a témoigné encore plus de zèle à le retenir et à l'observer. C'est pour cela qu'elle commence ses divins offices par la foi du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; que toutes les prières qu'elle adresse à Dieu par forme de demande, expriment toujours ces trois divines personnes; qu'elle ne chante pas un psaume, un hymne, un cantique, sans les conclure par-là; que plus de cent fois le jour elle nous oblige, nous qui sommes les ministres de ses autels, à répéter ce sacré verset, « Gloire au Père, au Fils, et au Saint-Esprit! » parce qu'elle sait bien que nous ne pouvons rien dire à Dieu de plus agréable, ni qui soit plus propre à lui gagner le cœur, et que cette prière seule a plus de vertu et plus de force que toutes les autres pour nous sanctifier. Ainsi elle voudroit que nous pussions la faire continuellement, et que jour et nuit notre bouche fût occupée à dire : Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit! à l'exemple de ce saint solitaire qui, s'étant placé sur une haute colonne, où il demeura plusieurs années, n'avoit point d'autre exercice que celui-là.

Ah! Chrétiens, permettez-moi de prendre ici occasion de vous instruire sur un point d'une grande utilité, quoique peut-être vous ne l'estimiez pas tel. Si toutes les fois que vous et moi nous avons prononcé ces vénérables paroles, Gloire au Père, au Fils, au Saint-Esprit! ou celles-ci, Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, nous l'avions fait avec le même respect et la même affection que ce saint anachorète, combien de mérites aurions-nous acquis devant Dieu! si nous étions bien remplis de cette pensée, moi qui vous parle, et vous qui m'écoutez, nous les dirions sans cesse par une solide dévotion, et comptez quel fonds de richesses spirituelles elles nous produiroient. Car ces courtes paroles renferment les actes les plus méritoires de toute la religion. Mais parce que si nous les disons, c'est sans réflexion et avec une imagination égarée, pensant à tout autre chose, ou ne pensant à rien, nous avons beau les dire, et confesser ainsi la Trinité, peut-être ne nous ont-elles pas procuré un seul degré de grâce. Ce qui doit encore plus nous toucher, c'est qu'en prononçant ces paroles sans attention, nous faisons injure aux trois personnes à qui elles s'adressent : non-seulement nous ne louons pas la Trinité, mais nous la déshonorons; non-seulement nous perdons ce trésor de grâce que nous pouvions acquérir, mais nous amassons contre nous un trésor de colère. Car ces noms de Père, de Fils et de Saint-Esprit sont des noms divins, des noms de gloire et de majesté, des noms terribles à l'enfer, des noms souverainement respectables pour nous, et par conséquent qui ne doivent jamais passer par notre

bouche sans que notre esprit et notre cœur les accompagnent. Que dis-je? ce sont des noms encore plus aimables que redoutables, des noms de salut, et par là même plus dignes de l'attention de nos esprits et des sentiments affectueux de nos cœurs. Appliquez-vous, Chrétiens, à ma pensée. Quand nous nous trouverons au lit de la mort, et que le prêtre, dans les derniers moments de notre vie, viendra soutenir notre âme prête à paroître devant Dieu, et former des vœux pour elle, quel nom emploiera-t-il pour rendre ses vœux plus efficaces? Les noms du Pere, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Proficiscere, anima christiana*[1]*:* Partez, âme chrétienne, dira le ministre de l'Eglise; partez, au nom du Père qui vous a créée, au nom du Fils qui vous a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée! noms tout-puissants pour mettre en fuite les légions infernales, pour rendre inutiles tous leurs efforts, et pour attirer sur nous, dans ce passage si dangereux, les grâces et les secours du ciel. Il y a plus encore : car quand ensuite le même ministre, s'adressant à Dieu, lui recommandera l'âme du mourant, de quelle raison se servira-t-il pour toucher en sa faveur la divine miséricorde? Peut-être, mes chers auditeurs, n'y avez-vous jamais fait réflexion, peut-être ne l'avez-vous jamais entendue; mais elle est capable de réveiller toute votre confiance, et de vous inspirer un zèle tout nouveau pour l'honneur de l'adorable Trinité. Ecoutez-la. *Licet enim peccaverit, tamen Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit*[2]. Ah! Seigneur, s'écriera le prêtre du Dieu vivant, il est vrai, c'est pour un pécheur que j'implore votre clémence; il n'a pas été exempt des foiblesses humaines, et le poids de sa fragilité l'a fait tomber : mais du reste, vous savez, mon Dieu, que, tout pécheur qu'il est, il a confessé votre auguste Trinité; qu'il a reconnu le Père, le Fils, et le Saint-Esprit : *Tamen Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit;* vous savez qu'il s'est intéressé à la gloire de ces trois divines personnes, et qu'en vous adorant, ô souverain Auteur du monde, il les a fidèlement et religieusement adorées : *Et zelum Dei in se habuit; et Deum, qui fecit omnia, fideliter adoravit*[3]. Voyez-vous, Chrétiens, comment la confession de la Trinité, mais une confession respectueuse, une confession religieuse, est un des plus grands sujets de confiance que la créature puisse avoir en son créateur? Finissons; et pour dernière leçon, apprenons encore comment la confession de cette même Trinité est le motif le plus puissant et le plus excellent modèle de la charité chrétienne : c'est la troisième partie.

[1] *Ex Ord. comm. anim.* — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

TROISIÈME PARTIE.

Toutes choses, Chrétiens, nous prêchent la charité que nous nous devons les uns aux autres; mais rien ne nous la prêche plus hautement que la Trinité des personnes divines. Vous me demandez pourquoi! Pour deux raisons qui nous sont marquées dans l'Ecriture, et qui toutes deux portent un certain caractère de l'Esprit de Dieu. La première, parce que la foi de la Trinité est le motif et comme le lien substantiel de la charité qui doit être entre nous; et la seconde, parce que le mystère de la Trinité en est encore le grand modèle que Jésus-Christ nous a donné dans son Evangile. Deux raisons, mes chers auditeurs, dignes de toutes vos réflexions, et infiniment capables de vous exciter à la pratique de cette vertu.

Je dis que la créance de la Trinité doit être le lien de notre charité mutuelle; c'est saint Paul qui nous l'enseigne. Car, dit-il, c'est la foi de ce mystère qui nous unit tous dans un même corps de religion. Ecoutez-le, Chrétiens, parler lui-même, ce docteur des nations. Ah! mes Frères, disoit-il aux Ephésiens, je vous conjure, moi qui suis captif pour Jésus-Christ: *Obsecro vos, ego vinctus in Domino*[1]; et de quoi? de vous aimer les uns les autres, de vous supporter les uns les autres: *Supportantes invicem in charitate*[2]. Ayez du zèle pour conserver parmi vous cette unité d'esprit qui est le principe de la véritable paix: *Solliciti servare unitatem spiritûs in vinculo pacis*[3]. Et quel motif leur en donnoit-il? sur quoi fondoit-il cette obligation? le voici. Car enfin, mes Frères, ajoute l'Apôtre, vous n'avez tous qu'un même Dieu, vous n'avez tous qu'une même foi, vous n'avez tous qu'un même baptême, vous ne faites tous qu'un même corps, qui est l'Eglise: n'est-il donc pas juste que vous ayez tous le même esprit? *Unum corpus et unus spiritus, unus Dominus, una fides, unum baptisma*[4]. C'est-à-dire, quelle indignité, que nous unissant tous, comme nous faisons, pour honorer le même Dieu, nous ne soyons pas unis sur tout le reste! dans ce même Dieu, dans ce même Seigneur, nous reconnoissons un Père dont nous sommes tous les enfants, un Fils dont nous sommes tous les frères, un Saint-Esprit dont nous sommes tous animés: *Unus Dominus*. Or quel monstre, qu'étant tous enfants d'un même père, nous vivions ensemble comme des étrangers; qu'étant tous frères du même Fils de Dieu, on ne voie parmi nous nulle marque de fraternité; que voulant tous avoir le même Saint-Esprit, nous fassions paroître des sentiments si opposés? Mais ce que j'admire, poursuivoit saint Paul, selon la paraphrase de saint Chrysostome expliquant ce passage, c'est que, ayant bien pu

[1] *Ephes.*, 4. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

nous accorder tous sur un point aussi difficile que la foi de ces trois adorables personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, nous contestions tous les jours sur des bagatelles qui font le sujet de nos inimitiés. S'il y avoit quelque chose où nous dussions avoir de la peine à convenir, et où l'on pût craindre que les esprits ne fussent divisés, c'étoit la créance d'un Dieu en trois personnes. Cependant nous le croyons, nous en faisons tous la même profession, nous renonçons à tous les doutes et à toutes les difficultés que notre esprit pourroit former ; et cela, disons-nous, pour ne pas troubler l'unité de la foi, *Una fides*. Eh! Chrétiens, n'est-il donc pas étrange que nous rompions celle de la charité sur des sujets de nulle conséquence, et que nous entretenions des animosités et des haines qui détruisent absolument une des vertus fondamentales du christianisme?

Tel étoit le raisonnement de l'apôtre saint Paul, pour convaincre les Ephésiens : *Unus Dominus, una fides;* raisonnement qu'il fait encore tant valoir dans une autre de ses Epîtres, où, s'adressant aux chrétiens de Corinthe, il leur dit : Qu'est-ce que j'entends, mes Frères? on me rapporte qu'il y a des cabales parmi vous, qu'il y a des schismes et des factions ; l'un tient le parti de Paul, l'autre d'Apollo, celui-ci de Pierre : mais quoi! est-ce au nom de Pierre, est-ce au nom d'Apollo, est - ce au nom de Paul que vous avez été baptisés? *Numquid in nomine Pauli baptizati estis* [1]? Je remercice Dieu de ce que je n'ai baptisé personne chez vous, de peur qu'on ne dise que vous êtes baptisés en mon nom : *Gratias ago Deo, quòd neminem vestrûm baptizavi, ne quis dicat quod in nomine meo baptizati estis* [2]. C'est au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit que vous avez reçu le baptême, tous dans la même forme, tous avec le même caractère, tous par l'efficace et la vertu de la même Trinité. Or cela étant, vous avez tous un engagement indispensable à vivre dans le même esprit ; et vous oubliez ce que vous êtes quand vous laissez naître parmi vous des discordes. Remarquez-vous, Chrétiens, comment saint Paul fondoit le devoir de la charité sur la foi de la Trinité? *Una fides, unum baptisma*. En effet, s'il y a un motif qui doive nous engager à nous aimer fraternellement, c'est cette unité de créance et de foi. Comme la différence de religion a toujours été, pour ainsi dire, le glaive de division parmi les hommes, jusqu'à rompre entièrement les liens les plus inviolables de la nature, aussi de tout temps a-t-on considéré l'unité de religion comme le plus sacré nœud de l'amitié. Il n'est pas jusques à nos hérétiques qui ne le pensent de la sorte. Dès-là qu'ils font secte, et qu'ils composent une Eglise prétendue, ils commencent à s'entr'aider. Vous en êtes témoins, mes chers auditeurs, et vous

[1] 1 *Cor.*, 1. — [2] *Ibid.*

savez comment ils sont unis ensemble, comment ils prennent les intérêts les uns des autres, comment ils se prêtent secours dans leurs besoins, comment leurs pauvres sont assistés, comment ils visitent leurs malades. Qui fait cela? ce n'est pas l'unité de la foi, puisque hors de l'Eglise ils ne peuvent avoir la foi; qui donc? l'unité d'erreur, l'unité de mensonge, l'unité de schisme. Ce petit troupeau où ils sont tous ramassés, voilà ce qui les lie, voilà ce qui arrête toutes leurs querelles, voilà ce qui termine tous leurs différends, voilà pourquoi ils s'appellent frères et se comportent en frères. Quelle honte, que l'unité de la foi où nous vivons fasse moins sur nous, que ne fait sur eux l'unité d'une fausse réforme! Il en va néanmoins ainsi : ils s'unissent, et nous nous divisons; ils se rendent des offices de frères, et nous nous traitons souvent en ennemis : ils le voient, ils s'en étonnent, ils en sont scandalisés; ils nous le reprochent même. Or à qui est-ce de faire cesser ce reproche, qu'à nous-mêmes? et il cessera dès que la charité entrera dans nos cœurs; car toutes ces haines, toutes ces envies, tous ces désirs de vengeance, tous ces mépris que nous faisons du prochain, toutes ces paroles aigres et piquantes qui nous échappent, tout cela s'évanouiroit bientôt, si nous avions la vraie charité. La foi d'un Dieu en trois personnes en doit être le motif, et j'ajoute qu'elle nous en présente encore le plus parfait modèle.

Quand je vous ai dit, mes Frères, en d'autres discours, que le Fils de Dieu nous avoit obligés à nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés, *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos* [1], vous ne croyiez pas que la charité pût être portée plus haut. Cet amour d'un Dieu sacrifié pour le salut des hommes vous paroissoit le dernier terme où l'amour du prochain pût s'élever. Mais voici quelque chose encore de plus grand : car il faut nous aimer comme les trois personnes de la Trinité s'aiment, comme le Père aime le Fils, comme le Fils aime le Père, comme le Père et le Fils s'aiment dans le Saint-Esprit. Tel est l'exemplaire qui nous est aujourd'hui proposé : *Inspice, et fac secundum exemplar* [2]. Et par qui nous est-il proposé? Par Jésus-Christ même, l'oracle et la sagesse de Dieu. *Pater sancte*, disoit-il, parlant à son Père, *serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos* [3]; Mon Père, je vous offre tous mes élus, tous mes fidèles, tous ceux que vous m'avez donnés à instruire : conservez-les par votre grâce, afin qu'ils soient un comme vous et moi. Que veut-il dire, et comment arriverons-nous à cette perfection? Le Père et le Fils ne font qu'un même Dieu dans la Trinité; le Fils est consubstantiel au Père, le Père est la même substance que le Fils : quelle charité

[1] *Joan.*, 13. — [2] *Exod.*, 25. — [3] *Joan.*, 17.

nous peut unir de la sorte? Ah! répond saint Augustin, ce que le Sauveur du monde a voulu nous faire entendre, c'est que nous devons être parfaitement unis de cœur et de volonté; que nous devons être, par grâce et par imitation, ce que les trois divines personnes sont par la nécessité de leur être; que, comme il n'y a rien qui ne soit commun entre elles, aussi la charité du christianisme doit nous faire renoncer à tous nos intérêts propres; que de même que le Fils de Dieu disoit à son Père, *Pater, omnia mea tua sunt, et tua mea sunt*[1]; Tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi; de même il faut que nous soyons prêts à dire à nos frères : Ces biens que Dieu m'a donnés sont pour vous aussi bien que pour moi; et ces misères que vous souffrez sont les miennes aussi bien que les vôtres. Que seroit-ce que le christianisme, si cette charité y régnoit? que seroit-ce que tant de familles, si les pères et les enfants, si les maîtres et les domestiques, si le mari et la femme, si les frères et les sœurs gardoient entre eux ce parfait accord? Au lieu de ces troubles qui y mettent la confusion, au lieu de ces procès qui les désolent, au lieu de ces éclats scandaleux qui les décrient, elles se soutiendroient, et dans un repos inaltérable elles goûteroient toutes les douceurs d'une paix chrétienne. Alors, plein de consolation, j'aurois de quoi vous féliciter, et je m'écrierois avec le Prophète : *Quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum*[2]*!* Quel bonheur pour ces chrétiens, quel bonheur pour ces maisons, de vivre dans une concorde qui y entretient le calme, et qui y fait fleurir la piété!

Mais que voyons-nous? Tout le contraire, et c'est ce que nous ne pouvons assez déplorer. Point d'union dans le christianisme, et même entre ceux que les lois de la nature les plus inviolables et les plus sacrées devroient tenir étroitement liés les uns aux autres; je veux dire, point d'union : entre qui? souvent entre des proches, souvent entre des frères et des sœurs, souvent entre des pères et des enfants. Je dis plus : Point d'union, souvent entre des ministres de Jésus-Christ, qui, par état néanmoins et par profession, doivent être des ministres de paix; souvent entre des personnes consacrées au Dieu de la paix par les vœux les plus solennels, portant le même habit et vivant sous la même règle. Voilà ce que nous voyons : et pourquoi? parce que nous ne savons pas, ou plutôt parce que nous ne voulons pas nous former sur le grand modèle que la foi nous met devant les yeux. Prenez garde : dans l'adorable Trinité, point de sentiments opposés; ce que veut une personne divine, les autres le veulent; mais parmi nous, ce sont des contradictions éternelles : soit bizarrerie d'humeur, soit malignité de naturel, soit hauteur d'esprit et fausse gloire qu'on

[1] *Joan.*, 17. — [2] *Psal.* 134.

se fait de ne céder jamais, quelque puisse être le principe du mal, on a ses idées particulières, et l'on veut qu'elles prévalent à tout; on a ses caprices, et l'on veut qu'ils soient suivis en tout. Et parce que nous ne trouvons pas toujours des gens assez dociles pour s'asservir à nos caprices et à nos idées; parce que chacun, au contraire, prétend dominer, se faire écouter, l'emporter; de là les contestations et les disputes, de là les guerres qui commencement par l'esprit et qui finissent par le cœur, de là les aigreurs, et une maligne détermination à se butter toujours les uns contre les autres. C'est assez qu'un tel ait parlé de telle manière, pour engager un tel à tenir un langage tout différent; c'est assez que celui-ci estime telle chose, pour porter celui-là à la condamner : comme si l'on n'avoit point d'autre règle ou pour penser, ou pour agir, qu'une aveugle obstination à ne s'accommoder au gré de personne, et à ne convenir avec personne. Dans l'adorable Trinité, point d'intérêts séparés ; mais parmi nous mille intérêts qui nous divisent. On ne pense qu'à soi-même, on n'a égard qu'à soi-même, on rapporte tout à soi-même. Et comme cet intérêt propre, à quoi l'on est résolu de ne rien refuser, ne peut souvent s'accorder avec l'intérêt du prochain, il n'y a point d'injustice et de violence à quoi l'on ne se porte, pour écarter ou pour détuire tout ce qui pourroit faire obstacle et arrêter les desseins qu'on a formés. De là les mauvais tours, les trahisons, les faux rapports, les médisances, les calomnies, les chicanes, les procès, toutes les vexations qu'inspire la cupidité et qui ruinent la charité. C'est sur quoi l'Apôtre s'expliquoit encore avec tant d'éloquence et tant de zèle en parlant aux Corinthiens. Il avoit appris qu'ils s'appeloient les uns les autres devant les tribunaux de la justice pour terminer leurs différends ; et là-dessus que leur disoit-il? Ah ! mes Frères, que ne souffrez-vous plutôt l'injure qu'on vous fait? *Quare non magis injuriam accipitis* [1]? Que ne souffrez-vous plutôt le dommage que vous recevez? *Quare non magis fraudem patimini* [2]? Mais bien loin, poursuivoit le saint apôtre, d'être ainsi disposés à pardonner et à souffrir, vous vous outragez mutuellement, et vous travaillez à vous entre-détruire : *Sed vos injuriam facitis et fraudatis* [3]. Ce qui le touchoit davantage, et ce qu'il leur reprochoit plus vivement, c'est que des frères, que des chrétiens, se traitassent de la sorte : *Et hoc fratribus* [4]. Comme s'il leur eût dit : Que des païens aient ensemble des démêlés, je n'en suis point surpris ; ils ont des dieux qui leur en donnent l'exemple : mais nous qui, dans le Dieu que nous adorons, avons le modèle de la plus parfaite unité, d'une unité constante, d'une unité indivisible, d'une unité éternelle, qu'on nous voie former entre nous des partis, des intrigues, des ca-

[1] 1 *Cor.*, 6. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

bales ; que pour les moindres intérêts, et pour de viles prétentions dont nous ne voulons rien relâcher, on voie des fidèles s'élever contre des fidèles, parler contre des fidèles, agir contre des fidèles, *Et hoc fratribus,* c'est ce qui m'étonne, et ce qui ne s'accorde pas avec le caractère de leur religion.

Appliquons-nous à nous-mêmes ces reproches, chrétiens auditeurs ; car ils ne nous conviennent que trop : et en quels termes se fût exprimé saint Paul, s'il eût été témoin de notre conduite, je veux dire de nos animosités, de nos envies, de nos ressentiments, de nos vengeances, de tant d'éclats scandaleux, qui font le sujet des entretiens du monde, et que le monde lui-même est le premier à condamner ? C'est à vous, ô Dieu de la charité et de la paix, c'est à vous à maintenir parmi nous l'une et l'autre, ou plutôt à les y rétablir ; car elles ne sont que trop altérées. Père tout-puissant, vous avez formé nos cœurs, et vous êtes toujours maître de les tourner comme il vous plaît ! Fils égal à votre Père, et éternel comme lui, mais fait chair pour nous, vous nous avez rassemblés sous une même loi, et c'est une loi d'amour ! Esprit saint, vous êtes l'amour substantiel du Père et du Fils, et c'est par vous que la charité est répandue dans les âmes ! Trinité souverainement adorable et aimable, c'est de votre sein que nous sommes tous sortis, et c'est dans votre sein que vous voulez tous nous rappeler ! Unissez-nous sur la terre, comme nous devons l'être dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON SUR LE TRÈS-SAINT SACREMENT.

Caro mea verè est cibus.
Ma chair est vraiment une viande. *Saint Jean*, chap. VI.

C'est ainsi que le Sauveur du monde faisoit en deux mots l'éloge de son corps adorable ; et c'est, Chrétiens, de cette chair toute sainte et toute divine que j'ai moi-même à vous entretenir. Ce n'est point de la personne de Jésus-Christ ; ce n'est ni de sa divinité, ni de son âme, mais de sa chair : *Caro mea.* Et pour en venir d'abord au point que j'ai entrepris de traiter, remarquez, s'il vous plaît, avec moi, que, dans les paroles de mon texte, le Fils de Dieu, voulant recommander son corps aux Juifs, ne leur dit pas que c'est le temple du Saint-Esprit, que c'est le sanctuaire de Dieu, que c'est le chef-d'œuvre des mains et de la toute-puissance du Seigneur, mais que c'est une nourriture et une viande : *Caro mea verè est cibus.* Cependant, cet état de viande et d'aliment n'est-il pas le plus imparfait ? Il est vrai, mes chers auditeurs, si nous l'entendons de cette viande commune qui sert à réparer les forces et à soutenir la vie naturelle de nos corps ; mais

une viande sacramentelle, une viande qui, toute matérielle qu'elle est, a la vertu de nous conférer la grâce, de nous donner une vie surnaturelle et toute spirituelle, de nous purifier, de nous sanctifier, c'est ce qui nous la doit rendre infiniment précieuse, et ce qui en fait l'excellence. Vierge sainte, c'est dans vos chastes entrailles que ce sacré corps fut conçu; votre chair innocente et pure a été la chair de Jésus-Christ, et la chair de Jésus-Christ a été la vôtre : c'est par l'opération de l'Esprit céleste que cet ineffable mystère s'est accompli, et c'est auprès de ce divin époux que j'implore votre assistance, en vous disant : *Ave, Maria.*

Le dessein que je me propose dans ce discours vous surprendra peut-être, Chrétiens; mais j'ose dire que, si vous voulez vous appliquer à le bien comprendre, il vous paroîtra très-convenable au mystère de ce jour, et qu'il remplira parfaitement l'idée que vous avez de cette fête. Je veux vous montrer que c'est aujourd'hui par excellence la fête du corps de Jésus-Christ : *Festum corporis Christi.* Car c'est le titre qu'elle porte, et sous lequel elle a été instituée; et mon dessein est de vous justifier ce titre, en vous faisant voir que le corps de Jésus-Christ ne pouvoit être plus honoré qu'il l'est par le mystère de la divine Eucharistie : c'est là ma proposition générale. Il faut seulement la réduire à quelques points particuliers, et la partager. Or, pour cela, je considère le corps de Jésus-Christ en deux manières; ou plutôt, je trouve que Jésus-Christ a, tout à la fois, et un corps naturel, et un corps mystique. Son corps naturel, c'est sa propre chair, cette chair dont il s'est revêtu pour nous; et son corps mystique, c'est l'Eglise, qu'il s'est unie et incorporée selon la doctrine de saint Paul. Je dis donc que c'est aujourd'hui la grande fête de l'un et de l'autre : pourquoi? parce que c'est aujourd'hui tout ensemble le triomphe de la chair de Jésus-Christ, et le triomphe de l'Eglise de Jésus-Christ. Le Sauveur du monde ne pouvoit faire plus d'honneur à sa chair que de l'établir, comme il a fait, en sacrement, et en sacrement le plus auguste de notre religion, qui est l'Eucharistie. Et j'ajoute que ce même Sauveur du monde ne pouvoit faire plus d'honneur à son Eglise, qu'en lui laissant sa chair établie de la sorte, et comme érigée en sacrement. Ainsi l'Eglise et la chair de Jésus-Christ sont-elles honorées réciproquement l'une par l'autre. Car la gloire du corps de Jésus-Christ, c'est d'avoir été donné à l'Eglise dans le saint sacrement de l'autel : vous le verrez dans la première partie. Et la gloire de l'Eglise, c'est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans ce sacrement : ce sera la seconde partie. Quoique ce soit là un éloge plutôt qu'une instruction, nous pourrons

néanmoins en tirer de solides conséquences pour l'édification de nos âmes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Il étoit juste que la chair de Jésus-Christ fût honorée, et que Jésus-Christ travaillât lui-même à lui faire rendre les hommages qui lui sont dus. Deux grandes raisons l'y obligeoient. Premièrement, l'honneur qu'il avoit fait à cette chair de contracter une si étroite alliance avec elle, et de l'unir à sa personne divine dans l'incarnation; et secondement, les humiliations extrêmes à quoi il l'avoit réduite dans sa passion. Avez-vous jamais pris garde, Chrétiens, à une belle parole de saint Jean, pour exprimer le grand mystère de l'incarnation du Verbe? Il ne dit pas que le Verbe s'est fait homme, il ne dit pas qu'il s'est allié à une nature intelligente et spirituelle comme les anges, il ne dit pas qu'il a pris une âme telle que la nôtre; mais il dit simplement que le Verbe s'est fait chair : *Et Verbum caro factum est*[1]. Eh quoi! reprend saint Augustin, la chair de l'homme est ce qu'il y a dans l'homme de plus imparfait; c'est en quoi l'homme est semblable aux bêtes : pourquoi donc rapporter à la chair seule cet étonnant mystère de l'union qui s'est faite entre l'homme et Dieu? Ah! répond ce saint docteur, c'est pour vous apprendre ce que Dieu a fait pour nous, ce qu'il a voulu être pour nous, jusqu'à quel point il s'est anéanti pour nous; puisque étant Dieu, il a bien daigné se faire chair. Il est vrai, Chrétiens; mais c'est par-là même aussi que le Saint-Esprit nous a fait comprendre ce qu'il étoit important que nous sussions, quelle est la dignité de la chair de Jésus-Christ, puisqu'en conséquence de ces divines paroles : *Et Verbum caro factum est*, on peut dire, selon tous les principes de la théologie et de la foi, que la chair de Jésus-Christ a été la chair d'un Dieu, qu'elle a subsisté de la substance d'un Dieu, qu'elle a fait partie d'un tout, qui étoit Dieu; et que comme le Verbe, en s'incarnant, est devenu chair, *Et Verbum caro factum est*, ainsi la chair de l'homme, par l'incarnation, est devenue la chair d'un Dieu. De là, concluons qu'il n'y a donc point de gloire, point de culte, qu'on ne doive à la chair de Jésus-Christ; et que Jésus-Christ même, après une si noble alliance, n'en pouvoit trop faire pour honorer sa chair.

D'autant plus qu'il la réduisit dans sa passion aux dernières humiliations. Car cette chair vénérable qui fut comblée pour nous d'ignominies et d'opprobres, c'est elle qui fut déchirée de fouets, c'est elle qui fut profanée par les mains des bourreaux; et, pour tout dire en un mot, c'est elle, si j'ose user ici de cette manière de parler, qui fit tous les frais de notre rédemption. Ce ne fut point l'âme de Jésus-

[1] *Joan.*, I.

Christ qui servit de victime pour notre salut; ce fut son corps, ce fut sa chair virginale. Ce fut elle qu'il immola sur l'autel de la croix; elle étoit sainte, et il en fit un anathème et un sujet de malédiction; elle étoit digne de tous les respects des hommes, et il permit qu'elle fût exposée à toutes leurs insultes. Il falloit donc qu'il la récompensât et qu'il l'honorât autant qu'elle avoit été humiliée, ou plutôt, autant qu'il l'avoit lui-même humiliée. Or c'est justement ce que Jésus-Christ a fait dans la divine Eucharistie; voilà la fin qu'il s'est proposée dans l'institution de ce mystère, et voilà aussi pourquoi nous célébrons aujourd'hui la fête de son corps.

En effet, Chrétiens, l'Eucharistie seule fait plus d'honneur à la chair de Jésus-Christ que tous les autres mystères glorieux de cet Homme-Dieu; et quand il sortit du tombeau, la gloire qu'il communiqua à son corps ne fut point comparable à celle qu'il lui avoit donnée, et qu'il lui donne encore tous les jours dans son saint sacrement. Cette proposition vous paroît nouvelle; mais écoutez-moi, en voici la démonstration. J'avoue, mes Frères, que Jésus-Christ, sortant du tombeau, donna à sa chair d'admirables qualités : impassibilité, subtilité, agilité, lumière et splendeur; mais après tout, ces qualités n'ont rien qui surpasse l'ordre de la créature; au lieu qu'ici, c'est-à-dire dans l'adorable Eucharistie, la chair du Sauveur est élevée à un ordre tout divin, elle y prend un être, elle y acquiert des propriétés, elle y fait ce que Dieu seul peut faire. Et quoi? il faudroit un discours entier pour vous l'expliquer. Je m'arrête à ce qu'il y a de plus essentiel, et à ce qui doit le plus vous toucher. Je ne vous dis point que cette chair bienheureuse possède une espèce d'immensité dans l'auguste sacrement de l'autel, puisqu'il est certain qu'elle n'y est bornée par aucun espace, et qu'en vertu de ce mystère elle peut être tout à la fois dans tous les lieux du monde; qualité propre de Dieu. Je ne vous dis point qu'elle y devient toute spirituelle, mais bien autrement que dans sa résurrection, puisque la chair de Jésus-Christ est dans l'hostie à la manière des esprits, tout en tout, et tout en chaque partie; autre qualité miraculeuse. Je laisse ce qu'a remarqué l'abbé Rupert, qu'elle est comme éternelle et incorruptible dans ce sacrement, parce qu'elle y sera jusqu'à la consommation des siècles; ou plutôt, Chrétiens, qu'elle y meurt tous les jours, mais d'une mort mille fois plus merveilleuse que l'immortalité même dont elle jouit dans le ciel, puisque c'est pour y renaître continuellement par les paroles de la consécration. Tout cela, autant d'effets de la toute-puissance divine pour honorer le corps du Sauveur.

Mais le grand miracle, et celui qui comprend tous les autres, et celui que Jésus-Christ nous a marqué plus expressément dans l'E-

vangile, et celui à quoi les hommes font moins de réflexion, et celui qui devroit être plus médité, et celui que je trouve incontestablement le plus glorieux à la chair du Fils de Dieu, je l'ai dit, et il faut le développer davantage, c'est que la chair de Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, est l'aliment de nos âmes. Quoiqu'elle ne soit qu'une substance terrestre et matérielle, elle a la vertu de vivifier nos esprits. Au lieu que naturellement c'est l'esprit qui doit vivifier la chair, ici c'est la chair qui, par un prodige bien surprenant, vivifie l'esprit, et qui le soutient, et qui l'anime, et qui lui sert de nourriture pour le conserver. Car prenez garde, je vous prie (c'est la réflexion de saint Ambroise) : quand le Fils de Dieu parloit aux Juifs de ce sacrement, il ne leur disoit pas, *Ego sum cibus,* Je suis la viande; mais il leur disoit, *Caro mea verè est cibus :* Ma chair est la viande dont il faut que vous soyez spirituellement nourris. Ce n'est point l'âme, ce n'est point la divinité de Jésus-Christ qui fait notre aliment spirituel dans l'Eucharistie, c'est sa chair : *Caro mea.* Si la divinité et l'âme s'y trouvent, c'est, comme parle l'école, par concomitance : ce qui nous nourrit, et ce qui nous est directement donné en qualité de nourriture, c'est la chair de cet Homme-Dieu, dont notre âme est sustentée, fortifiée, et, pour me servir du mot de Tertullien, engraissée. Or quel honneur pour une chair, que ce soit elle qui nous rende tout spirituels, elle qui nous communique la grâce, et qui nous fasse vivre de la vie de Dieu même! Oui, Chrétiens, je le répète, ce miracle seul élève la chair du Sauveur du monde à un ordre surnaturel et divin : car il n'y a que la chair d'un Dieu qui puisse opérer de telles merveilles; et Dieu prenant une chair, ne pouvoit plus l'honorer qu'en lui donnant la force et la vertu de les produire. Or tout cela convient à la chair de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et c'est ce que l'Eglise exprime en un mot, lorsqu'elle nous la présente par les mains des prêtres. *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam :* Reçois, Chrétien, nous dit-elle, reçois le corps de ton Seigneur et de ton Dieu. Et pourquoi? afin qu'il conserve ton âme pour la vie éternelle. Voyez-vous, mes chers auditeurs, l'inestimable prérogative du corps de Jésus-Christ? Dans l'ordre de la nature, c'est à l'âme de conserver le corps : mais dans l'ordre de la grâce, c'est le corps de Jésus-Christ qui conserve notre âme; et cet ordre, qui est un ordre de grâce pour nous, est pour le corps de Jésus-Christ un ordre de gloire, mais de la gloire la plus éminente et la plus sublime.

Après cela, faut-il s'étonner que Dieu, par une conduite pleine de sagesse, et par une disposition de sa Providence, nous ait proposé ce corps à adorer dans nos temples? A qui rendrons-nous plus justement le culte de l'adoration, qu'à une chair qui est le principe de

notre vie et de notre immortalité ; et où l'adorerons-nous avec plus de raison que dans son sacrement, puisque c'est là que Dieu l'a rendue toute-puissante pour nous animer de la vie de la grâce, et nous vivifier selon l'esprit? Oui, mes Frères, dit saint Ambroise, nous adorons encore aujourd'hui la chair de notre Rédempteur, et nous l'adorons dans les mystères qu'il a institués lui-même, et qui se célèbrent tous les jours sur nos autels. Voilà, Chrétiens, des paroles bien pressantes contre nos hérétiques, et qui de tout temps les ont jetés dans un étrange embarras. Cette chair de Jésus-Christ, continue saint Ambroise, a été formée de la terre aussi bien que la nôtre, et la terre est appelée dans l'Ecriture l'escabeau des pieds de Dieu ; mais cet escabeau, considéré dans la personne du Sauveur et dans le sacrement de sa chair, est plus vénérable que tous les trônes des rois, et c'est pour cela que nous l'adorons. Je ne savois pas, ajoute saint Augustin, ce que Dieu vouloit dire par son Prophète, quand il nous ordonne d'adorer l'escabeau de ses pieds, qui est la terre, *Adorate scabellum pedum ejus*[1]; et je ne comprenois pas comment cela se pouvoit faire sans impiété : mais j'en ai trouvé le secret et le mystère dans le sacrement de Jésus-Christ. Car c'est ce que nous faisons tous les jours, lorsque nous mangeons sa chair, et qu'avant que de la manger nous l'adorons, non-seulement sans superstition, mais avec tout le mérite de la foi, parce que cette chair, étant un aliment de salut, quoiqu'elle soit de terre et l'escabeau même des pieds de Dieu, il faut l'adorer : et bien loin que nous péchions en l'adorant, ce seroit un crime de ne l'adorer pas : *Et quia illam carnem manducandam nobis ad salutem dedit, nemo autem illam manducat nisi prius adoraverit : sic inventum est, quemadmodùm adoretur tale scabellum pedum Domini, ut non solum non peccemus adorando, sed peccemus non adorando*[2].

C'est pour cela, Chrétiens, que l'Eglise a institué cette fête que nous solennisons sous le titre et à l'honneur du corps de Jésus-Christ. Elle a voulu se conformer aux sentiments et à l'exemple de Jésus-Christ même. Jésus-Christ a prétendu honorer sa chair dans l'Eucharistie; et l'Eglise honore l'Eucharistie pour honorer cette même chair. Vous me demandez sur quoi est fondée cette cérémonie de porter en pompe le corps du Fils de Dieu? Sur les raisons les plus solides et les plus touchantes. Ecoutez-les. On le porte, remarque un savant théologien, premièrement, en mémoire de ce qu'il se porta lui-même, quand il distribua à ses apôtres sa chair et son sang. Car alors, dit saint Augustin, il est évident qu'il portoit son propre corps, et que ce que l'Ecriture disoit de David dans un sens figuré, savoir, qu'il se portoit lui-même dans ses mains, s'accom-

[1] *Psalm.* 57. — [2] *August.*

plit à la lettre dans la personne du Sauveur : ce sont les termes exprès de saint Augustin. Mais que fit cet Homme-Dieu, quand il se porta ainsi lui-même? Il se fit comme un triomphe à soi-même; car il ne pouvoit être plus honorablement porté que par soi-même et dans ses propres mains. Or c'est le mystère que l'Eglise nous représente aujourd'hui, faisant porter ce corps vénérable dans les mains des prêtres, qui sont comme les propres mains du Fils de Dieu. Mais pourquoi le porter hors des temples? pourquoi dans les rues et dans les places publiques? C'est, répond l'auteur que j'ai cité, en action de grâces de ce qu'il alloit lui-même autrefois parcourant les villes et les bourgades, faisant le tour de la Judée et de la Galilée, et guérissant les malades partout où il passoit : *Circuibat omnes civitates et castella* [1]. Voilà pourquoi l'Eglise le fait encore porter par toute la chrétienté, espérant du reste qu'il opérera parmi nous les mêmes merveilles qu'il opéroit parmi les Juifs. Car ne doutez pas, mes chers auditeurs, que ce Sauveur, passant aujourd'hui devant vos maisons, ne les ait sanctifiées par sa présence; ne doutez pas qu'il n'ait répandu dans toutes les places publiques des bénédictions particulières, et qu'on n'ait pu dire de lui : *Pertransiit benefaciendo* [2]; il a passé, et il a laissé sur tout son passage des effets de sa libéralité. C'est ce que Dieu semble avoir voulu nous marquer dans une des plus belles figures de l'ancien Testament. L'Ecriture dit que parce que Joseph avoit pourvu de pain toute l'Egypte dans le temps de la stérilité et de la famine, le roi Pharaon le fit monter sur un char, et le fit conduire par toutes les provinces de son royaume, avec ordre à chacun de l'adorer et de se prosterner devant lui. Ainsi, parce que le Fils de Dieu nous a donné ce pain céleste qui est son corps, l'Eglise le fait paroître comme sur un trône et sous le dais; et, dans cet état, elle le conduit dans tous les lieux du monde chrétien, ordonnant à tous les fidèles de fléchir les genoux devant lui, et de lui présenter leurs respects et leurs adorations. Il y a plus : elle le porte, ajoute le bienheureux évêque de Genève, pour lui faire une réparation authentique de tous les opprobres qu'il souffrit dans les rues de Jérusalem, lorsqu'il fut traîné de consistoire en consistoire, et de tribunal en tribunal. L'Eglise veut lui faire satisfaction de cette injure; et dans cette vue, elle le porte publiquement, et le fait suivre de tout le peuple, avec des acclamations et des chants d'allégresse. Enfin, pourquoi le porte-t-elle? Voici, Chrétiens, la raison capitale. Elle le porte, dit le grand cardinal Du Perron, pour lui faire honneur, mais un honneur solennel, de toutes les victoires qu'il a remportées sur l'hérésie et sur l'infidélité, dans le sacrement de son

[1] *Matth.*, 9. — [2] *Act.*, 10.

corps. Ne perdez pas, s'il vous plaît, cette remarque : nos hérétiques nous reprochent que ces processions sont des nouveautés, qui n'ont jamais été en usage dans les premiers siècles de l'Eglise ; et nous leur répondons qu'il faut bien que ce soient des nouveautés, puisqu'elles ne se font qu'en signe de leurs nouvelles erreurs, détruites et confondues par la vérité de l'Eucharistie. On ne portoit point de la sorte autrefois le corps du Fils de Dieu, parce qu'il n'y avoit point encore eu d'erreurs dont il eût triomphé : mais depuis qu'il s'est élevé des hérésiarques pour le combattre, depuis qu'il y a eu des hommes conjurés contre sa présence réelle dans le sacrement, et que, par la force de sa parole, il les a foudroyés et terrassés, l'Eglise s'est crue obligée de lui en ordonner un triomphe. Telle est l'origine de ces processions. Ainsi parloit le savant prélat dont nous venons de rapporter la pensée.

Mais ajoutons un point qui doit encore plus servir à notre instruction : disons que, par ces processions, l'Eglise prétend réparer tant d'outrages qu'ont faits au Sauveur du monde, et que lui font sans cesse les mauvais chrétiens dans l'Eucharistie. Oui, mes chers auditeurs, c'est pour nous-mêmes que l'Eglise a établi cette fête en forme d'amende honorable ; c'est pour toutes nos profanations, c'est pour tous nos sacriléges, c'est pour toutes nos irrévérences devant les autels de Jésus-Christ, et dans son sanctuaire ; c'est pour tous les scandales que nous y donnons, pour toutes les communions indignes de tant de pécheurs hypocrites, pour toutes les messes célébrées par des prêtres vicieux, pour toutes nos froideurs en approchant de la sainte table, pour toutes les négligences même qu'y apportent les âmes justes ; c'est pour les vôtres, Chrétiens, et pour les miennes, depuis tant d'années que nous fréquentons ce mystère d'amour ; c'est pour vous et pour moi que ces processions sont ordonnées, afin que l'honneur qui y est rendu à la chair de notre Dieu, la dédommage en quelque sorte de toutes les insultes qu'elle a reçues jusqu'à présent de nous, et qu'elle en reçoit tous les jours. Permettez-moi de vous dire une chose qui doit vous confondre, et que vous ne pouvez pleurer trop amèrement. Que faisons-nous, quand nous manquons de respect envers la sainte Eucharistie ? Voici une pensée capable, ce me semble, de toucher les cœurs les plus insensibles : nous faisons que l'Eucharistie, instituée essentiellement pour honorer la chair du Sauveur, devient pour cette même chair un mystère d'humiliation, un mystère de confusion et de honte, un mystère d'ignominie. Pesez bien ce que je dis. Oui, la chair du Sauveur souffre mille fois plus de notre part dans l'Eucharistie, qu'elle n'a jamais souffert des Juifs dans sa passion : car dans sa passion elle ne souffrit que pour un

temps, mais ici elle est exposée à souffrir jusques à la fin des siècles : dans sa passion elle ne souffroit qu'autant que Jésus-Christ le vouloit, et que parce qu'il le vouloit; mais ici elle souffre, pour ainsi dire, par force et par violence : si elle souffrit dans sa passion, c'étoit dans l'état d'une nature passible et mortelle; mais ici elle souffre dans l'état même de l'impassibilité : ce qu'elle souffrit dans sa passion étoit glorieux à Dieu et salutaire aux hommes, mais ici ce qu'elle souffre est pernicieux aux hommes et injurieux à Dieu. Ah ! Chrétiens, les puissants motifs pour réveiller et pour exciter toute votre religion à l'égard de ce grand mystère!

Quelle doit donc être l'occupation d'une âme chrétienne pendant les saints jours de cette octave? Ecoutez, Mesdames, écoutez tous, mes Frères : voici de quoi entretenir votre piété. L'occupation d'une âme chrétienne, en ce saint temps, doit être d'entrer dans les sentiments de l'Eglise, et d'honorer avec elle la chair du Rédempteur. Voilà à quoi elle doit s'employer. Qu'est-ce à dire, honorer la chair du Rédempteur? C'est-à-dire lui rendre tout le culte qu'elle peut recevoir de nous dans le sacrement de l'autel; imiter Madeleine, qui eut un zèle tout particulier pour cette sainte chair, l'arrosant de ses larmes, l'essuyant de ses cheveux, et répandant sur elle des parfums. Exercice, dit saint Thomas, dont le Fils de Dieu la loua, tout éloigné qu'il étoit des délices de la vie : pourquoi? Parce qu'il aimoit à voir que sa chair fût honorée. De même, nous prosterner souvent en la présence de ce sacré corps, et là lui offrir mille sacrifices de louanges, mille adorations intérieures, mille hommages et mille actions de grâces; lui dire quelquefois, mais avec une foi vive, mais avec une dévotion ardente : Corps divin, corps bienheureux, vous avez été le prix de mon salut; que ne dois-je donc pas faire pour vous glorifier! mais puisque vous vous êtes mis dans ce sacrement pour y recevoir le tribut de gloire qui vous appartient, comment y a-t-il des chrétiens assez impies pour venir vous y profaner? Du moins j'irai, moi, vous présenter mon encens; et je voudrois y conduire avez moi tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre. Tels sont, dis-je, les sentiments que nous devons prendre; et parce que le corps de Jésus-Christ doit être aujourd'hui porté en cérémonie et avec appareil, notre devoir est de contribuer à cet appareil et à cette cérémonie dans toute l'étendue de notre pouvoir. Vous surtout, Mesdames, si curieuses de mille superfluités qui ne servent qu'à votre luxe et à votre vanité, c'est là que vous les pouvez sanctifier, les consacrant au corps de votre Dieu, les employant à enrichir les vases qui le contiennent, à embellir les tabernacles où il est renfermé, à parer les oratoires où il doit reposer. Vous êtes si soigneuses d'orner vos

corps, vous usez pour cela de tant d'artifices, vous faites pour cela tant de dépenses, vous prenez pour cela tant de mesures et tant de soins : mais vos corps, ces corps infectés de la corruption du péché, ces corps sujets à la pourriture, et qui bientôt ne seront que poussière et cendre, vous doivent-ils être plus chers que le corps de Jésus-Christ? Enfin, parce que le corps du Fils de Dieu est enlevé hors de ses temples et porté en triomphe, que fait l'âme chrétienne? Elle le suit dans ce triomphe, c'est-à-dire elle l'accompagne dans ces processions, et lui fait escorte de sa propre personne. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que l'Esprit de Dieu nous a divinement exprimé dans l'Epouse des Cantiques : ce passage convient admirablement à mon sujet, et l'application que j'en fais vous paroîtra bien naturelle. L'Epouse dit bien qu'elle a cherché son bien-aimé dans le lieu ordinaire où il a accoutumé de prendre son repos, mais qu'elle ne l'a pas trouvé : *Quæsivi quem diligit anima mea; quæsivi illum, et non inveni*[1]; que là-dessus elle a pris la résolution de sortir, de faire le tour de la ville, d'aller dans les rues et dans les places chercher celui qu'elle aime : *Surgam, et circuibo civitatem : per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea*[2]. Elle ajoute que les gardes et les officiers de la ville l'ont rencontrée : *Invenerunt me vigiles qui custodiunt civitatem*[3]; qu'elle leur a demandé s'ils n'avoient point vu son époux, et qu'immédiatement après elle l'a aperçu au milieu d'eux : *Paululùm cùm pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea*[4]; qu'elle a couru à lui, qu'elle ne l'a point quitté jusqu'à ce qu'elle l'eût conduit dans la maison de sa mère : *Tenui illum, nec dimittam, donec introducam illum in domum matris meæ*[5]. Que veut dire tout cela, Chrétiens? Vous prévenez déjà ma pensée. Cette épouse est l'âme fidèle; elle cherche aujourd'hui le Sauveur du monde dans le sanctuaire de l'Eucharistie, qui est comme son lit mystérieux, et elle ne l'y trouve pas; elle s'en va donc par les rues et dans les places publiques, pour voir s'il y sera. C'est là en effet qu'elle le rencontre, environné de gardes, entouré de ses ministres qui le portent avec honneur, et de tout le peuple qui lui fait une cour nombreuse; elle se jette à ses pieds, elle l'adore, elle le suit des yeux, elle ne l'abandonne point qu'il ne soit rentré dans le temple d'où il étoit parti, et qui est proprement la maison de notre mère, puisque c'est la maison de l'Eglise : y a-t-il rien de plus juste que cette figure? Mais reprenons. La gloire du corps de Jésus-Christ est d'avoir été donné à l'Eglise dans le sacrement de l'autel; et la gloire aussi de l'Eglise est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans ce sacrement. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention pour cette seconde partie.

1 *Cant.*, 2. — 2 *Ibid.* — 3 *Ibid.* — 4 *Ibid.* — 5 *Ibid.*

DEUXIÈME PARTIE.

Si le Fils de Dieu étoit intéressé à honorer sa chair, il ne l'étoit pas moins à honorer son corps mystique, qui est l'Eglise. Nous ne faisons tous qu'un même corps avec Jésus-Christ, dit saint Paul : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro* [1]. En qualité de Sauveur, Jésus-Christ est notre chef, et en qualité de Justes, nous sommes ses membres; et comme il est de l'honneur des membres d'avoir un chef couronné de gloire, aussi est-il de l'honneur du chef de répandre sur ses membres toute la gloire dont ils sont capables. Or c'est ce que Jésus-Christ a fait dans l'institution de la divine Eucharistie, que nous pouvons proprement encore appeler la fête de l'Eglise, ou la fête du corps mystique de Jésus-Christ, *Festum corporis Christi;* pourquoi cela? parce que ce mystère est celui dont l'Eglise se tient plus honorée, et qui la rend plus glorieuse devant Dieu.

Non, Chrétiens, le Sauveur du monde, avec toute sa magnificence, ne pouvoit rien faire de plus honorable pour son Eglise, ni de plus grand, que de lui laisser le sacrement de son corps : c'étoit le comble de toute la gloire qu'il lui pouvoit procurer; et l'on peut bien dire après cela que cet Homme-Dieu avoit pleinement accompli le dessein qu'il s'étoit formé, d'avoir, comme parle l'Apôtre, une Eglise illustre, éclatante, enrichie des plus beaux ornements du ciel : *Ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam* [2]; parce qu'en effet la possession du corps et du sang de Jésus-Christ donne à l'Eglise tous ces avantages et toutes ces qualités. Vous voulez savoir comment? Ah! mes chers auditeurs, la riche matière à vos réflexions! Autrefois les Juifs se préféroient à toutes les nations du monde, et se glorifioient d'avoir un Dieu qui ne dédaignoit pas de demeurer au milieu d'eux et de marcher avec eux. Non, disoit Moïse, il n'y a point de peuple qui ait des dieux si proches de soi, et par conséquent il n'y a point de peuple sur la terre si honoré que nous : *Nec est alia natio tam grandis quæ habeat deos appropinquantes sibi* [3]. Mais de quelle manière Dieu demeuroit-il avec les Juifs? Par cette arche d'alliance d'où il rendoit des oracles, et à laquelle il avoit attaché sa protection. Cette arche étoit-elle le vrai Dieu d'Israël? Elle n'en étoit que la figure, que le tabernacle : et cependant parce qu'elle étoit placée au milieu des douze tribus, qu'elle les accompagnoit dans toutes leurs marches, et qu'ils la portoient dans leurs camps et dans leurs armées, ils se vantoient que leur Dieu les suivoit partout, et que partout il leur étoit présent. Mais qu'est-ce que cela, Chrétiens, si nous le compa-

[1] 1 *Cor.*, 12. — [2] *Ephes.*, 5. — [3] *Deut.*, 4.

rons avec l'honneur que l'Eglise reçoit, et que nous recevons comme elle dans l'Eucharistie? Un Dieu lui-même, dans sa propre substance et avec toute la plénitude de sa divinité, demeure corporellement et réellement parmi nous; il réside dans nos temples, il vient jusque dans nos maisons; il se laisse non-seulement approcher, mais toucher, mais manger; et c'est bien à nous désormais de dire : *Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi.* Ezéchiel nous parle d'une cité mystérieuse dont il décrit les richesses et la grandeur, et qui n'avoit point d'autre nom que celui-ci : C'est le séjour de Dieu, et Dieu y est : *Et nomen civitatis, Dominus ibidem*[1]. Mais cette cité ne pouvoit être que l'Eglise chrétienne, dont Dieu représentoit déjà l'excellence à ce prophète; car quel nom plus propre peut-on donner à l'Eglise? *Dominus ibidem :* c'est là que Dieu habite; c'est là que, par un engagement irrévocable, il s'est obligé de demeurer jusqu'à la consommation des siècles; et par quel engagement? Par l'Eucharistie, qui le tient comme attaché à son Eglise, sans qu'il puisse jamais s'en séparer : *Et nomen civitatis, Dominus ibidem.*

Cependant est-ce en cela seul que consiste tout l'honneur qui revient à l'Eglise de ce sacrement? Non, Chrétiens, il y a quelque chose de plus important : écoutez-le. Etre honoré de la présence d'un Dieu, cela est grand; mais être honoré de ses entretiens, mais être honoré de sa familiarité la plus intime, c'est bien encore une autre gloire. Or tel est l'avantage de l'Eglise dans le sacrement du corps de Jésus-Christ. Que fait Jésus-Christ dans ce mystère? demande l'abbé Rupert. Il y converse avec les hommes, il y visite les hommes, et il y est visité des hommes; il y écoute les plaintes des hommes, il y reçoit les requêtes que lui présentent les hommes, il y accorde les différends des hommes, il y instruit, il y console les hommes. Parce que les hommes sont les membres de son Eglise, c'est à son Eglise qu'il défère tout cet honneur. Sur quoi, mes Frères, il me souvient d'une remarque qu'a faite Guillaume de Paris, expliquant la prophétie de Daniel. Quand le roi de Babylone consulta les devins sur la vision qu'il avoit eue, et qu'il les obligea de lui dire le songe qui l'avoit occupé pendant son sommeil, ils lui répondirent qu'il n'y avoit point d'homme mortel qui le pût faire; que cela n'appartenoit qu'aux dieux, parce que les dieux n'avoient point de commerce avec les hommes : *Nec reperietur quisquam qui indicet illum, exceptis diis, quorum non est cum hominibus conversatio*[2]. Cette parole, dit l'Ecriture, l'irrita, et il reconnut que toute la sagesse des devins n'étoit qu'erreur et que mensonge : pourquoi? Ah! répond Guillaume de Paris, il y eut en ceci du mystère. Ils présupposoient que les dieux

[1] *Ezech.*, 48. — [2] *Daniel.*, 2.

du ciel ne s'abaissoient pas jusqu'à s'entretenir avec les hommes ; et en cela ils firent paroître, sans y penser, leur ignorance, parce qu'il y avoit un Dieu, le Dieu des chrétiens, qui devoit honorer un jour les hommes de sa conversation, et qui mettroit là ses plus chères délices : *Deliciæ meæ, esse cum filiis hominum*[1]. Voilà, dis-je, la prérogative de l'Eglise de Jésus-Christ, de pouvoir traiter familièrement avec son Dieu ; et par-là, reprend saint Chrysostome, nous avons en quelque sorte, sur la terre, le même avantage que les bienheureux dans le ciel : car le bonheur du ciel est de posséder Dieu ; et ne le possédons-nous pas tout entier dans la divine Eucharistie? Jésus-Christ, ajoute saint Chrysostome, se trouvoit partagé entre l'Eglise triomphante et l'Eglise militante : elles disputoient à qui auroit son corps adorable, et l'une et l'autre y prétendoient : mais ce nouveau Salomon a fait ce que le premier, avec toute sa sagesse, ne put faire. Sans diviser son corps, il l'a donné à l'une et à l'autre : à l'Eglise triomphante, il l'a donné sans voile et à découvert : à la militante, il l'a donné sous les espèces de son sacrement.

Peut-on, Chrétiens, enchérir sur ces pensées? Oui, on le peut ; et voici des avantages encore mille fois plus grands : et quoi? Souffrez que je les ramasse en abrégé, et que je vous en propose seulement l'idée, capable de ravir d'admiration les anges et les hommes. C'est que le sacrement de l'Eucharistie est pour nous, et pour tous les fidèles qui le reçoivent, une extension continuelle et perpétuelle du mystère de l'incarnation. Ainsi parlent les Pères. Vous savez à quel point d'honneur fut élevée l'humanité de Jésus-Christ, dans ce bienheureux moment qui l'unit au Verbe divin. Or je dis que Jésus-Christ, se donnant à nous par le sacrement de l'autel, a fait entrer tous les membres de son Eglise en communication de la même gloire, puisqu'il vient en nous, qu'il s'unit à nous, qu'il ne fait, pour ainsi dire, qu'un avec nous. Et c'est de là, selon la doctrine de saint Cyrille, fondée sur la parole du Fils de Dieu, que ce sacrement s'appelle communion : *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in eo*[2]. D'où il s'ensuit même encore que, dans une certaine propriété de termes, le Sauveur du monde est à tous moments comme incarné de nouveau entre les mains des prêtres, qui sont ses ministres. *O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus Filius Dei perpetuò incarnatur*[3]*!* s'écrie saint Augustin. O vénérable et sacré caractère des prêtres, puisque Jésus-Christ, puisque le Fils du Père éternel, puisque notre Dieu, qui ne s'est incarné qu'une fois dans le sein de Marie, s'incarne sans cesse dans leurs mains! Jugez, Chrétiens, de cet honneur, par celui que Dieu

[1] *Prov.*, 8. — [2] *Joan.* 6. — [3] *August.*

fit à Marie, quand il la choisit pour sa mère. Nous rendons à cette Vierge un culte singulier de religion, parce que c'est en elle que le Verbe s'est fait chair; et que devons-nous penser des prêtres qui ont le pouvoir de le former dans leurs propres mains, de le produire par l'efficace de leur parole, de le faire reposer dans leur sein, non pas une fois, mais autant de fois qu'ils célèbrent les saints mystères?

Mais pourquoi entrer dans les secrets de la divine Eucharistie, pour connoître les priviléges de gloire que l'Eglise y trouve? Arrêtons-nous à ce qui se présente d'abord dans ce mystère, à ce qui en fait toute la substance, à ce que nous voyons, à ce qui frappe nos sens; car c'est là que Jésus-Christ, pour honorer son Eglise, la repaît de son corps, lui donne son sang pour breuvage et sa chair pour aliment, c'est-à-dire la chair d'un Dieu, le sang d'un Dieu, le corps d'un Dieu. Ah! Chrétiens, que dirons-nous après cela? Pouvons-nous jamais exprimer ce qui est au-dessus de toute expression, au-dessus de toutes nos pensées, et même de tous les souhaits de notre cœur? Etre nourri de la chair d'un Dieu, c'étoit à l'Eglise, comme à la fille de Sion, comme à l'épouse du Roi de gloire, et particulièrement comme au corps mystique de Jésus-Christ, qu'un tel honneur étoit réservé; car il faut que l'épouse soit nourrie conformément à la grandeur de son époux, la fille par rapport à la noblesse de son père, et les membres du corps selon la dignité du chef. Or, pour l'épouse d'un Dieu, pour la fille d'un Dieu, pour le corps mystique d'un Dieu, il n'y avoit que la chair d'un Dieu qui pût être une viande sortable. Pour les Juifs qui furent les esclaves de Dieu, c'étoit assez, dit saint Jérôme, de manger la manne, appelée dans l'Ecriture le pain des anges : mais à nous que Dieu a ennoblis jusqu'à nous faire ses enfants d'adoption, mais à l'Eglise qui a été engendrée du sang de Jésus-Christ, le pain des anges ne suffit pas; il faut le pain de Dieu, et c'est pour cela que Jésus-Christ nous le donne dans l'Eucharistie.

De tout ce que j'ai dit, Chrétiens, remportons deux sentiments, qui sont les conséquences naturelles de ce discours : l'un de respect et de vénération pour l'Eglise, et l'autre de zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps. Respect et vénération pour l'Eglise, qui est le corps mystique de Jésus-Christ; car pouvons-nous l'honorer assez, après que Jésus-Christ lui-même l'a tant honorée? C'est par elle qu'il nous donne sa chair et son sang; c'est à elle qu'il veut que nous en soyons redevables, puisqu'il l'en a faite la dépositaire : et si nous recevions ce sang et cette chair divine par d'autres mains que par les siennes, la chair et le sang de Jésus-Christ, non-seulement ne nous

seroient plus salutaires, mais deviendroient pour nous le poison le plus mortel. Il est vrai, c'est Marie, mère de Jésus, qui d'abord nous l'a donné, ce sacré corps : mais Marie, après tout, ne nous l'a donné qu'une fois, et l'Eglise nous le donne tous les jours; mais Marie nous l'a donné à tous en général, et l'Eglise nous le donne à chacun en particulier; mais Marie nous l'a donné comme un Sauveur qui devoit régner sur nous, et l'Eglise nous le donne comme une viande qui s'unit à nous. D'où il nous est toujours aisé de conclure ce que nous devons à cette épouse du Fils de Dieu, avec quelle fidélité nous devons lui demeurer attachés, avec quelle ardeur nous devons défendre ses intérêts, avec quelle docilité nous devons recevoir ses ordres, avec quelle piété et quelle soumission nous devons les exécuter. Cependant, à quels combats et à quelles insultes ne s'est-elle pas vue exposée, en nous faisant le don le plus précieux, et même parce qu'elle nous le faisoit et nous le conservoit? Car vous savez combien de fois les hérétiques sont entrés dans ses temples pour le lui arracher ; vous savez quels excès ils y ont commis, comment ils ont souillé son sanctuaire, renversé ses autels, brisé ses tabernacles, enlevé ses vases sacrés; comment ils ont porté leurs mains sacriléges et parricides jusque sur ses enfants, jusque sur ses ministres, jusque sur son époux et son redoutable sacrement; attentats dont le souvenir nous saisit encore d'horreur. Mais, Chrétiens, ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette mère des fidèles, ainsi outragée par ses ennemis, reçoive de nous tous les jours les mêmes outrages; et n'est-ce pas pour cela qu'elle peut bien dire, dans l'amertume de sa douleur : *Filios enutrivi, et exultavi; ipsi autem spreverunt me*[1]? J'ai formé des enfants, je les ai élevés dans mon sein, je les ai nourris du lait de la plus saine doctrine, je leur ai donné un aliment tout divin, et ils m'ont méprisée! Car, prenez garde, mes chers auditeurs, et du moins faisons-y quelque réflexion : les hérétiques l'ont méprisée en profanant ses temples, et par tant de scandaleuses irrévérences n'en sommes-nous pas les profanateurs? les hérétiques l'ont méprisée en souillant son sanctuaire, en renversant ses autels, en brisant ses tabernacles : et combien peut-être, dans ce même sanctuaire, à la face de ces mêmes autels, devant ces mêmes tabernacles, tout sanctifiés qu'ils sont par la présence réelle de Jésus-Christ, avez-vous formé de criminels desseins, et entretenu de honteuses passions? les hérétiques l'ont méprisée en se jouant de ses mystères, et en déshonorant son adorable sacrement; et n'est-ce pas le déshonorer, ce même sacrement, que de le recevoir dans l'état de votre péché? n'est-ce pas vous jouer de ces divins mystères, que d'y assister avec

1 *Isai.*, I.

aussi peu d'attention, avec aussi peu de respect et de retenue qu'aux assemblées les plus mondaines? Quand les hérétiques l'ont méprisée, c'étoient ses ennemis déclarés et ses persécuteurs; et dès-là leurs mépris lui devenoient beaucoup moins sensibles : mais les nôtres la doivent toucher d'autant plus que nous sommes son troupeau, que nous sommes ses disciples, que nous sommes ses enfants : *Filios enutrivi, et exaltavi; ipsi autem spreverunt me!*

Je dis de plus, que nous devons remporter un sentiment de zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps. Oui, mes chers auditeurs, tout méprisables d'ailleurs que nous pouvons être, nous devons, si je l'ose dire, nous honorer nous-mêmes, puisque nous participons tous à cette glorieuse qualité de corps mystique du Rédempteur, et que c'est de nous comme de l'Eglise que saint Paul a dit : *Vos estis corpus Christi*[1] : Vous êtes le corps de Jésus-Christ. Quelque vils que soient nos corps par eux-mêmes, nous devons néanmoins avoir pour eux un certain respect que la foi de l'Eucharistie nous doit inspirer, et que la piété doit entretenir : pourquoi? non plus seulement parce que nos corps sont les temples du Saint-Esprit, selon l'Ecriture; cela dit beaucoup, mais cela ne dit pas encore assez : non plus seulement parce qu'ils sont les sanctuaires vivants où le corps de Jésus-Christ repose; c'est encore trop peu : mais parce qu'en vertu de la communion, ils deviennent les membres de Jésus-Christ même, ainsi que l'Apôtre nous l'enseigne : *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi*[2]? Ne savez-vous pas, disoit-il aux Corinthiens, que vos corps sont les membres de Jésus-Christ; et par conséquent que vous n'êtes plus maîtres d'en disposer, mais qu'ils appartiennent à Jésus-Christ, qu'ils sont affectés à Jésus-Christ, qu'ils sont du corps de Jésus-Christ? *Et non estis vestri*[3]. Ah! Chrétiens, la grande vérité, et le grand motif pour conserver vos corps innocents et purs! voilà l'importante morale sur laquelle insistoit continuellement saint Paul dans les instructions qu'il faisoit aux chrétiens : il avoit du zèle pour la sanctification de leurs âmes; mais il avoit encore un zèle spécial pour la sanctification de leurs corps, parce qu'il les considéroit comme les membres de Jésus-Christ. Voilà sur quoi il s'expliquoit dans les termes les plus énergiques et les plus forts. Quelle indignité, mes Frères, et quelle horreur! ces membres de Jésus-Christ, les profaner, les souiller, les livrer aux sales désirs d'une prostituée! Plût au ciel, mon cher auditeur, que je n'eusse pas plus lieu que l'Apôtre de vous faire le même reproche! mais à quoi ne vous a pas porté la corruption du siècle, à quels débordements et à quelles profanations! Je dis à quelles profanations : car ne vous croyez pas seulement profanateur

1 1 *Cor.*, 12. — 2 *Ibid.*, 6. — 3 *Ibid.*

du corps de Jésus-Christ, quand vous le recevez dans l'état de votre péché; mais vous l'êtes encore, comment? par ces voluptés brutales et ces plaisirs infâmes où vous plonge la passion, et qui déshonorent le corps du Sauveur en déshonorant le vôtre. Tellement que je puis alors prononcer contre vous le même anathème que saint Paul a prononcé contre les chrétiens sacriléges : *Reus erit corporis et sanguinis Domini, non dijudicans corpus Domini*[1]. Parce que vous n'avez pas fait dans vous-même le juste discernement qu'il falloit faire du corps du Seigneur, vous êtes coupable devant Dieu de ce corps et de ce sang précieux. N'attirons pas sur nous, mes chers auditeurs, ce terrible arrêt; ne renversons pas les favorables desseins de Jésus-Christ. Honorons sur la terre, par la sainteté de nos corps, la sainteté du corps de cet Homme-Dieu, afin d'avoir part à sa gloire dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON SUR LA CONCEPTION DE LA VIERGE.

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de quâ natus est Jesus, qui vocatur Christus.
Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus qu'on appelle Christ.
Saint Matthieu, chap. I.

Sire,

En peu de paroles, voilà l'éloge le plus accompli de l'illustre Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la fête : c'est celle de qui est né le Sauveur : *De quâ natus est Jesus.* Voilà ce qui rend la conception de Marie non-seulement si glorieuse, mais si sainte; et sur quoi saint Augustin s'est fondé, quand il a dit que, pour l'honneur de Jésus-Christ, il exceptoit toujours Marie lorsqu'il s'agissoit du péché, et qu'il ne pouvoit pas même souffrir qu'on mît en question si elle y avoit été sujette : *Exceptâ Virgine Mariâ, de quâ, propter honorem Domini, nullam prorsùs, cùm de peccato agitur, haberi volo quæstionem*[2]. La raison qu'il en apporte marque encore mieux sa pensée. Car nous savons, ajoute ce saint docteur, que cette Vierge incomparable a reçu d'autant plus de grâces pour triompher entièrement du péché, que c'est elle qui a mérité de concevoir et de porter dans ses chastes entrailles celui que la foi nous assure avoir été exempt de tout péché, et absolument incapable d'avoir rien de commun avec le péché : *Indè enim scimus, quod ei tantò plus gratiæ collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum, quia concipere et parere meruit eum, quem constat nullum habuisse peccatum*[3]. Témoignage bien authentique en faveur de la sainte Vierge; règle sûre, que tout prédicateur de l'E-

[1] I *Cor.*, II. — [2] *August.* — [3] *Ibid.*

vangile peut suivre encore aujourd'hui, puisqu'il y a tant de siècles que saint Augustin, le plus grand docteur de l'Eglise, se la prescrivoit lui-même : *Exceptâ Virgine Mariâ.* C'est ce qui détermina les Pères du concile de Trente à déclarer que leur intention n'étoit pas de comprendre l'immaculée et bienheureuse mère de Dieu (car ainsi l'appellent-ils) dans le décret où il s'agissoit du péché d'origine : *Declarat hæc sancta synodus, non esse intentionis suæ, comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam Dei genitricem* [1]. Or le saint concile n'ayant pas voulu la confondre avec le reste des hommes dans la loi générale du péché, qui seroit assez téméraire pour l'y envelopper? Tel est aussi le motif pourquoi l'Eglise, conduite par l'Esprit de Dieu, a institué cette fête particulière sous le titre de la Conception de Marie. Elle prétend honorer la grâce privilégiée et miraculeuse qui sanctifia la mère de Dieu dès le moment qu'elle fut conçue ; et c'est à moi, mes chers auditeurs, de contribuer à ce dessein de l'Eglise, et de vous faire trouver dans ce mystère, tout stérile qu'il paroît pour l'édification des mœurs, un fonds également avantageux, et pour la gloire de Marie, et pour notre propre utilité. Or c'est, comme vous l'allez voir, à quoi je me suis attaché. Mais il me faut, Vierge sainte, un secours puissant : il me faut des lumières pour m'éclairer, des grâces pour me soutenir ; et c'est par vous que je les obtiendrai, en implorant auprès de Dieu votre intercession, et vous disant : *Ave, Maria.*

J'entre dans mon sujet par une pensée qui m'a paru digne de toutes vos réflexions, et à laquelle j'ai cru devoir m'arrêter, parce qu'elle me fournit une ample matière d'instruction et de morale touchant le mystère que nous solennisons. Car je prétends que ce mystère, par la comparaison que nous devons faire, et qu'il nous donne lieu de faire entre Marie et nous, ou plutôt entre la conception de Marie et la nôtre, nous découvre aujourd'hui trois choses, en quoi consiste la science la plus solide et la plus salutaire de l'homme chrétien, qui est la connoissance de nous-mêmes : trois choses qu'il nous est surtout important de bien pénétrer, et que nous ne pouvons ignorer, sans ignorer le fond de notre religion : savoir, ce que nous sommes sans la grâce, ce que nous sommes par la grâce, et ce que nous devons à la grâce. Quand je dis la grâce, j'entends celle que les théologiens appellent grâce sanctifiante, et qui est en nous le plus précieux de tous les dons de Dieu, puisque c'est par elle que, de pécheurs, nous devenons Justes, et d'ennemis de Dieu, enfants de Dieu. J'entends cette grâce habituelle que Dieu répand dans nos âmes, et qui est l'effet

[1] *Concil. Trid.*

ou du baptême, que je puis pour cela définir, après saint Jérôme, le sacrement de notre conception spirituelle et de notre régénération; ou de la pénitence, qui, nous tenant lieu d'un second baptême, est le sacrement de notre justification. Je prétends, dis-je, que le mystère de la conception de Marie, bien médité et bien approfondi, nous fait parfaitement connoître ces trois choses : ce que nous sommes sans la grâce, c'est-à-dire la corruption de notre nature par le péché; ce que nous sommes par la grâce, c'est-à-dire l'excellence de notre sanctification par le baptême; ce que nous devons à la grâce, c'est-à-dire la vigilance et le soin avec lesquels nous devons la conserver en nous et l'honorer. Comprenez, s'il vous plaît, mon dessein. Marie, par le privilége de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connoître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché : ce sera la première partie. Marie, sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connoître, avec toute la proportion qu'il peut y avoir, l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre adoption : ce sera la seconde partie. Marie, fidèle à la grâce de sa conception, nous fait connoître, par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager et d'honorer la grâce en vertu de laquelle nous sommes devant Dieu tout ce que nous sommes : ce sera la dernière partie. Or, être instruit de tout cela, c'est avoir une connoissance entière et parfaite de nous-mêmes; car c'est connoître tout à la fois, et notre véritable misère, et notre solide bonheur, et notre plus important devoir : voilà ce que j'appelle l'homme, et, selon l'expression de la Sagesse, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* [1]. Notre véritable misère, pour en gémir devant Dieu dans l'esprit d'une sainte componction; notre solide bonheur, pour en bénir Dieu, et lui en rendre grâce dans l'esprit d'une humble confiance; et notre plus important devoir, pour l'accomplir en marchant dans la voie de Dieu, selon l'esprit et les règles de la prudence chrétienne : c'est tout le partage de ce discours, et ce qui demande une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point un paradoxe que j'ai avancé, mais un principe certain que j'ai établi, quand j'ai dit que le privilége de la conception de Marie, par où elle a triomphé du péché, nous fait clairement connoître l'état malheureux où le péché nous a réduits; et que, pour nous bien convaincre de ce que nous sommes sans la grâce, nous n'avons qu'à nous appliquer le mystère de ce jour. En voici la preuve. Marie, au moment que Dieu la forma dans le sein de sa mère, se

[1] *Eccles.*, 12.

trouva, par l'avantage singulier de sa conception, et la plus illustre, et la plus accomplie, et la plus heureuse de toutes les créatures. La plus illustre : elle étoit de la maison royale de Juda, et, comme petite-fille de David, combien pouvoit-elle compter parmi ses ancêtres de monarques et de souverains? La plus accomplie : elle étoit dès-lors le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Créateur, et, par les qualités éminentes qui la distinguoient, et qui devoient faire de sa personne le miracle de son sexe, rien dans l'ordre de la nature ne lui pouvoit être comparé. La plus heureuse : elle étoit conçue pour être la mère d'un Dieu, et pour donner au monde un Rédempteur. Rien de plus vrai, Chrétiens. Mais, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu! tout cela sans la grâce, et hors de la grâce dont Marie, dans sa conception, reçut les prémices, non-seulement n'eût été de nul mérite devant Dieu, mais n'eût pas empêché que Marie même, malgré tous ces avantages, ne fût personnellement l'objet de la haine de Dieu : c'est ce que la foi nous oblige de croire. Or quelle conséquence ne devons-nous donc pas tirer de là, pour comprendre ce ce que c'est, par rapport à nous, que la malédiction du péché, et jusqu'où s'étend la fatale disgrace de notre origine? Non, mes chers auditeurs, Dieu, dont le discernement est infaillible, et qui, seul juge équitable du mérite de sa créature, sait l'estimer par ce qu'elle vaut, ne considéra Marie dans sa conception ni par la noblesse de sa naissance, ni par les grâces naturelles dont le ciel commençoit déjà et si libéralement à la pourvoir, ni même absolument par ce que le Saint des saints devoit naître d'elle. Cela pouvoit suffire pour rendre sa conception glorieuse, mais cela ne suffisoit pas pour faire de cette Vierge une créature selon le cœur de Dieu. Ainsi Dieu ne l'estima, Dieu ne la regarda comme sa fille bien-aimée, que parce qu'elle lui parut dès-lors revêtue de sa grâce, et affranchie de la corruption du péché. Vérité si constante (ne perdez pas cette remarque de saint Chrysostome, aussi édifiante pour vous qu'elle est essentielle au sujet que je traite), vérité si constante, que parce qu'il y a eu des ancêtres de Marie prévaricateurs, impies, idolâtres, quoique ancêtres de Marie et de Jésus-Christ même, ils ont néanmoins été réprouvés de Dieu. Par où Dieu, ajoute saint Chrysostome, a voulu montrer jusque dans les ancêtres de son Fils, que tout ce qui ne porte pas le caractère de la sainteté est indigne de lui; que tout ce qui est infecté de la contagion du péché, quelque grand d'ailleurs qu'il puisse être selon le monde, n'est à ses yeux qu'un sujet de réprobation. Arrêtons-nous là, Chrétiens; et, sans perdre Marie de vue, commençons par-là à découvrir ce que nous sommes.

Nous avons tous été conçus dans le péché; la foi nous l'apprend,

et l'expérience même nous le fait sentir. Voilà le fond de notre misère, que nous prétendons bien connoître; et moi, je vais vous faire voir combien il s'en faut que nous ne l'ayons jusqu'à présent connu. Ecoutez-moi, et vous en allez convenir. Il est vrai, éclairés des lumières de la foi, nous confessons avec l'Apôtre qu'au moment de notre conception nous sommes tous enfants de colère, *Naturâ filii iræ* [1]; et il n'y a personne qui ne soit prêt aujourd'hui à dire à Dieu, comme David : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea* [2] : Vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité, et que la mère qui m'a conçu m'a conçu dans le péché. Ainsi parlons-nous, quand, touchés de l'esprit de pénitence, nous entrons dans les sentiments de ce saint roi. Nous n'en demeurons pas là : parce que nous avons été conçus dans le péché, nous nous reconnoissons de bonne foi sujets aux désordres qu'il produit, et qui en sont les tristes effets : c'est-à-dire nous savons que ce premier péché nous a attiré un déluge de maux, et que, par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance et la concupiscence, il a répandu le venin de sa malignité dans toutes les puissances de notre âme; que c'est pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de sain; que notre esprit est susceptible des plus grossières erreurs; que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions; que notre imagination est le siége et la source de l'illusion; que nos sens sont les portes et les organes de l'incontinence; que nous naissons remplis de foiblesses, assujettis à l'inconstance et à la vanité de nos pensées, esclaves de nos tempéraments et de nos humeurs, dominés par nos propres désirs. Nous n'ignorons pas que de là nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente et cette inclination au mal, cette répugnance à nos devoirs, cette disposition à secouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous corrige et qui nous redresse, cet amour de la flatterie qui nous trompe et qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoisonné du vice : de là cette guerre intestine que nous sentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raison, ces révoltes secrètes de la raison même contre Dieu, cette bizarre obstination à vouloir toujours ce que la loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, et à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande; à aimer par entêtement ce qui souvent en soi n'est point aimable, et à rejeter injustement et opiniâtrément ce qu'on nous ordonne d'aimer, et ce qui mériteroit de l'être. Renversement monstrueux, dit saint Augustin, mais qui par-là même qu'il est monstrueux, devient la preuve sensible du péché que nous contrac-

1 *Ephes.*, 2. — 2 *Psalm.* 50.

tons dans notre origine, et que nous apportons en naissant. Voilà, encore une fois, ce que nous éprouvons, et ce que nous regardons comme les suites malheureuses de notre conception. Or, convenir de tout cela, me direz-vous, n'est-ce pas suffisamment nous connoître? Non, mes chers auditeurs : entre les effets de ce premier péché dont je parle, il y en a encore de plus affligeants, et à la connoissance desquels le mystère que nous célébrons nous conduit. Ce n'est là que le fond de notre misère : mais prenez garde, en voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination ; et, si ce terme ne suffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le prophète, l'abomination de désolation. Autant de points que je vous prie de bien suivre, parce qu'étant ainsi distingués, et l'un enchérissant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par degrés une idée juste de ce fonds de corruption que nous avons à combattre, et que la grâce de Jésus-Christ doit détruire en nous. Je reprends, et je m'explique.

Le comble de notre misère, c'est que notre misère même, quoique humiliante, ne nous humilie pas; et que, malgré tant de sujets qu'elle nous donne de nous confondre, nous ne laissons pas d'être encore remplis d'orgueil. Pour être aveugles, foibles, pauvres, misérables (car fussions-nous d'ailleurs les dieux de la terre, tel est, en qualité d'enfants d'Adam, notre apanage et notre sort), nous n'en sommes pas moins prévenus d'estime pour nous-mêmes. Pour être dégradés et dépouillés de tous les priviléges de l'innocence, nous n'en sommes pas moins contents de nous-mêmes, pas moins occupés de nous-mêmes, pas moins amateurs ni moins idolâtres de nous-mêmes. Marie, avec la plénitude de la grâce, a été humble ; et nous, avec le néant du péché, nous sommes superbes. Oui, mes Frères, voilà le désordre que nous avons tous à nous reprocher. Beaucoup d'ignorance, jointe à beaucoup de présomption ; foiblesses extrêmes, soutenues d'une pitoyable vanité; indigence affreuse des vrais et solides mérites, accompagnée d'une enflure de cœur qui seule, selon l'Ecriture, suffiroit pour nous attirer l'indignation de Dieu : car qu'y a-t-il de plus propre à irriter la colère de Dieu, qu'un pauvre orgueilleux ? Or qui de nous, s'il se connoît bien, n'avouera pas qu'il a part, comme pécheur, à cette malédiction? *Pauperem superbum odivit anima mea*[1]. Il y a plus.

L'excès de notre misère, c'est qu'étant aussi déplorable que je vous l'ai représentée, toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas. Les Saints et les élus de Dieu en ont gémi, et nous n'en sommes pas touchés. Saint Pa , dans l'amertume de son âme, s'en est af-

[1] *Eccli.*. 25.

fligé, et nous nous en consolons. Ah! Seigneur, s'écrioit le saint homme Job, pourquoi m'avez-vous mis dans une disposition qui me rend si contraire à vous, et pourquoi par-là me suis-je devenu insupportable à moi-même? *Quare posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihimetipsi gravis*[1]? Est-ce ainsi que parle un mondain; est-ce ainsi qu'il pense? Non : insensible à ses maux, il souffre tranquillement cet état de contrariété entre Dieu et lui. S'il gémit sous le joug de ses passions, ce n'est point parce que ses passions le rendent contraire à Dieu, mais parce qu'elles troublent son repos, mais parce qu'elles lui causent de mortels chagrins, mais parce qu'il se voit souvent dans l'impuissance de les satisfaire. De ce qu'elles le tiennent captif sous la loi du péché, c'est à quoi il ne fait nulle attention. Il est esclave de la concupiscence qui le domine, mais esclave volontaire, parce qu'il en veut bien être dominé. Il sent dans son cœur mille révoltes intérieures contre Dieu : et ces révoltes continuelles et si dangereuses, bien loin de l'étonner, ne lui donnent pas la moindre inquiétude. Pourvu qu'il arrive à ses fins, il consent à vivre sous l'empire de la chair, et à être vendu au péché. A combien de pécheurs du siècle ce tableau n'expose-t-il pas leurs véritables, mais damnables sentiments? Allons plus avant.

Le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter, jusqu'à nous en glorifier. Car où est l'ambitieux qui ne s'applaudit pas intérieurement des idées, des projets, des succès de son ambition? où est le riche avare qui ne se sait pas bon gré de ses sordides épargnes et de son avarice? où est l'impudique qui ne met pas son bonheur dans ses infâmes voluptés? où est le vindicatif qui ne se fait pas un triomphe de sa vengeance? Ces passions, dont l'apôtre de Jésus-Christ faisoit le sujet de sa douleur, à mesure que nous oublions Dieu, deviennent le sujet de notre joie. Par un renversement de religion et même de raison, ces passions deviennent nos divinités; nous leur faisons sans cesse des sacrifices, nous leur obéissons aveuglément : non contents de leur être soumis nous-mêmes, nous exigeons des autres qu'ils s'y soumettent; nous voulons qu'ils en soient les approbateurs : entrer dans nos passions, c'est savoir nous plaire; les contredire, c'est nous offenser : plus ces passions sont vives et ardentes, moins nous souffrons qu'on y résiste; plus elles sont honteuses, plus nous sommes jaloux qu'on les respecte, et qu'on ne les choque pas. Ce que je dis, n'est-ce pas le monde tel qu'il est; et cela même, si nous avons une étincelle de christianisme, ne doit-il pas nous faire horreur? Voici néanmoins quelque chose encore au-delà.

[1] *Job*, 7.

L'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage, jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, et jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu. Au lieu que David demandoit humblement à Dieu d'être guéri de sa foiblesse, s'en accusant comme d'un mal, *Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum; sana me*[1], nous alléguons la nôtre comme une raison que nous supposons devoir couvrir nos déréglements, et nous tenir lieu de justification; c'est-à-dire, parce que nous sommes foibles, et que nous avons été conçus dans le péché, nous voulons que Dieu dissimule nos crimes, qu'il les tolère, et qu'il ne les recherche pas dans toute la rigueur de sa justice. Mieux instruits que lui-même de l'équité de ses jugements, nous prétendons que, parce qu'il connoît notre fragilité, il soit moins en droit de nous condamner et de nous punir; et à force de le prétendre, nous nous accoutumons à le penser et à le croire. Dieu qui, selon les oracles de l'Ecriture, est le vengeur inexorable du péché, nous paroît, pour des créatures aussi fragiles que nous le sommes, un Dieu trop sévère et trop rigide : ou plutôt, selon notre caprice et notre sens, nous nous en faisons un Dieu plus humain, un Dieu plus condescendant à nos inclinations, un Dieu moins ennemi de nos désordres; parce qu'étant, disons-nous, l'auteur de notre être, il sait de quelle masse il nous a tirés, et qu'il n'exige pas de nous une sainteté si parfaite. Car ne sont-ce pas là les téméraires et pernicieux raisonnements que forme tous les jours l'impiété? et voilà ce que j'appelle abuser de notre misère même.

La malignité de notre misère, c'est que le péché dans lequel nous sommes conçus, par une funeste qualité qui lui est propre, infecte en nous tout ce qui vient de Dieu, et tout ce que nous avons reçu de Dieu : talents de l'esprit, forces du corps, capacité, santé, noblesse, beauté, dons de la nature, et par conséquent du Créateur; prospérités, honneurs, dignités, richesses, dons de la fortune, c'est-à-dire de la Providence; mais tout cela, par le malheur de notre conception, occasion de péché, instrument de péché, source de péché. Voilà ce qui perd l'homme chrétien, mais ce que l'homme charnel et mondain ne sent pas et ne comprend pas. Permettez-moi de vous le faire comprendre, et d'en tirer la preuve de vous-mêmes. Dans l'ordre naturel des choses, plus vous êtes heureux selon le monde, plus vous devriez être soumis à Dieu et reconnoissants envers Dieu : mais parce que le péché a renversé dans vous ce bel ordre, plus Dieu vous comble de ses biens, plus il semble que vous soyez nés pour lui être ingrats et rebelles. Jusqu'à ses grâces et à ses faveurs, tout vous pervertit : la prospérité vous corrompt, les hon-

[1] *Psalm.* 6.

neurs vous enflent, les richesses entretiennent votre luxe, la santé vous fait oublier le soin du salut. Si Dieu, par des moyens tout contraires, veut vous forcer de retourner à lui, les remèdes qu'il y emploie se tournent pour vous en poison : l'adversité vous irrite, l'humiliation vous désespère, la disette (car où n'est-elle pas, et quelles conditions en sont exemptes), la disette vous fait tomber dans l'injustice, et l'infirmité dans le relâchement et la tiédeur. Ce qui devroit vous sanctifier vous endurcit ; et ce qui devroit vous convertir et vous rapprocher de Dieu, vous en éloigne. Tant il est vrai que le péché a comme anéanti, ou plutôt a corrompu dans vous tous les dons de Dieu, et ruiné pleinement et absolument l'œuvre de Dieu. Peut-on rien ajouter à ceci ? Oui, mes chers auditeurs, et ce que j'y ajoute est encore infiniment plus digne de nos larmes.

L'abomination de notre misère, c'est que, non contents d'être enfants de colère par nature, nous le sommes et nous voulons bien l'être par notre choix. Avoir péché dans autrui, et naître ennemi de Dieu par la nécessité inévitable de notre origine, c'est la malédiction commune où nous nous plaignons d'avoir été enveloppés : mais nous en plaignons-nous de bonne foi, tandis que nous y joignons celle d'être encore ennemis de Dieu par un libre consentement de notre volonté ? Or, vous le savez, hommes mondains à qui je parle ; vous savez jusqu'où sur ce point va le libertinage du siècle, et souvent jusqu'à quel excès vous l'avez vous-mêmes porté. Avoir été conçus dans le péché, c'est le sort de toute la postérité d'Adam ; mais vivre impunément dans le péché, mais se plaire dans le péché, mais faire gloire du péché, mais s'endurcir dans le péché, mais persévérer avec obstination dans le péché, mais s'exposer sans crainte au danger prochain de mourir dans l'état de péché, mais vouloir bien actuellement mourir dans son péché, c'est le sort particulier, mais le sort affreux de je ne sais combien d'âmes perverties, que le torrent du monde entraîne : et Dieu veuille qu'entre ceux qui m'écoutent, il n'y en ait point de ce nombre ! Job demandoit à Dieu que le jour pérît, où il avoit été conçu : il souhaitoit que ce jour eût été changé en ténèbres, que jamais le soleil ne l'eût éclairé, et qu'il eût pu être effacé du nombre des jours : et il avoit raison, dit saint Augustin, puisque c'étoit le jour malheureux où il avoit commencé d'être pécheur, et, sans le vouloir même, ennemi de Dieu. Que fait le libertin ? Par un sentiment bien contraire, il compte parmi les beaux jours de sa vie certains jours où, librement et sans remords, il s'est livré à l'esprit impur : ces jours infortunés qu'il a passé dans le crime ; ces jours où, pour se satisfaire, il a renoncé à son Dieu ; ces jours, en eux-mêmes pleins d'horreur, ne laissent pas, parce qu'il est sensuel et volup-

tueux, de se représenter à lui comme des jours agréables : il en conserve le souvenir, il en souhaiteroit le retour ; bien loin de pleurer parce qu'ils ont été, son chagrin est qu'ils ne sont plus. Mais, sans parler précisément du libertin, et sans l'être, mes chers auditeurs, le honteux reproche que nous avons aujourd'hui à nous faire, c'est qu'à ce péché d'origine, contracté par une autre volonté que la nôtre, nous ajoutons de notre chef mille autres péchés personnels, d'autant plus punissables devant Dieu, que nous les commettons souvent de dessein formé, et que nous ne pouvons les imputer qu'à nous-mêmes. Péchés qui ne sont ni d'ignorance, ni de surprise ; mais qui, procédant d'une malice pure, ont encore plus d'opposition à la sainteté de Dieu, et par-là doivent beaucoup plus outrager Dieu ; péchés qu'il nous seroit facile d'éviter, et auxquels nous ne succombons que parce que nous ne comptons pour rien d'y succomber ; péchés dont nous recherchons l'occasion, dont nous attirons la tentation, dont nous ne craignons point de courir le risque, et qui, par toutes ces circonstances, portent avec eux un caractère particulier de réprobation, puisqu'il est vrai alors que nous sommes enfants de colère, non plus par nature et par nécessité, mais par notre propre volonté. Ai-je pu mieux vous exprimer l'abomination de notre misère ? Ne nous lassons point d'en sonder l'abîme profond, et sur cela écoutez ce qui me reste à vous dire.

L'abomination de désolation dans notre misère, c'est qu'au lieu que la grâce, qui sanctifia la conception de Marie, a parfaitement et absolument triomphé dans sa personne du péché originel, nous, au contraire, malgré la grâce du baptême, qui efface en nous ce péché, par un dernier désordre qui ne peut être attribué qu'à la dépravation de notre cœur, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme, si j'ose ainsi m'exprimer, de nouveaux péchés originels, pires que le premier, et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. Qu'est-ce à dire, nouveaux péchés originels ? C'est-à-dire certains péchés dont nous sommes les auteurs, et qui, par une fatale propagation, se communiquant et se répandant, passent de nos personnes dans celles des autres. J'appelle péchés originels, ces péchés de scandale contre lesquels le Fils de Dieu a prononcé dans l'Evangile de si foudroyants anathèmes : j'appelle péchés originels, certains péchés des pères et des mères à l'égard de leurs enfants ; d'un père qui, par succession, inspire à son fils ses inimitiés et ses vengeances ; d'une mère qui, oubliant qu'elle est chrétienne, pervertit sa fille en lui inspirant la vanité et l'amour du monde : j'appelle péchés originels, certains péchés des chefs de famille à l'égard de leurs domestiques ; d'un maître qui, pire qu'un infidèle, fait des siens les ministres de ses dé-

bauches ; d'une femme qui, abusant de son autorité, engage la conscience d'une jeune personne que Dieu lui a confiée, et la perd en l'obligeant à être la confidente de ses intrigues : j'appelle péchés originels, certains péchés des grands à l'égard des peuples, des prêtres à l'égard des laïques, des supérieurs à l'égard de leurs inférieurs. En quoi le péché d'Adam fut-il énorme devant Dieu ? en ce qu'il ne fut pas le péché d'un seul, mais de plusieurs ; en ce qu'Adam, violant le précepte, nous comprit tous dans le malheur de sa désobéissance ; en ce qu'étant notre chef, il ne put commettre ce péché sans nous en rendre coupables. C'est un mystère de foi que nous révérons ; mais ce qui nous paroît mystère dans le péché d'Adam, est évident et sensible dans les espèces de péché que je viens de vous marquer : car je dis toujours que la désolation de notre misère est de répandre sur autrui notre iniquité ; est de ne nous pas contenter d'être pécheurs, mais de pervertir avec nous des âmes innocentes, de les rendre complices de nos désordres, et de les en charger ; est d'être, aussi bien qu'Adam, le principe et la source de leur damnation. Ah ! Chrétiens, n'est-ce pas ici que je pourrois m'écrier avec le prophète Jérémie, et conclure avec lui : *Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum* [1] ? Qui donnera à mes yeux une fontaine de larmes pour pleurer jour et nuit de pareils malheurs ? malheurs qui sont les suites du premier péché, mais malheurs infiniment plus déplorables que ce péché-là même, dont nous ressentons les tristes effets.

Vous seule, ô glorieuse Vierge, avez été préservée de cette corruption et de cette malédiction originelle ; vous seule dans votre conception avez paru devant Dieu pure et sans tache ; mais c'est pour cela même que nous recourons à vous, et que nous implorons votre protection toute-puissante : car le privilége que vous avez reçu de Dieu pour être exempte de nos misères, ne peut vous inspirer pour nous que de la compassion. Vous êtes la mère de miséricorde ; mais vous ne pouvez l'être que pour nous, et pour nous comme pécheurs. Votre gloire dépendoit en quelque façon de notre disgrâce : et s'il n'y avoit eu des pécheurs, vous n'auriez jamais mis au monde celui qui les a sauvés, et par conséquent jamais vous n'auriez été mère de Dieu. C'est donc avec une ferme confiance que nous nous prosternons devant vous. Malheureuse postérité d'une mère pécheresse, mais trouvant en vous une mère sainte et une mère charitable, nous vous adressons nos prières et nos vœux, nous poussons vers vous des soupirs ; et les secours que nous vous demandons, c'est pour apprendre à nous humilier dans la vue de notre misère, à la déplorer, à n'en pas tirer au moins une vaine gloire, à n'en pas abuser, à ne

[1] *Jerem.*, 9.

la pas augmenter ; enfin, à connoître non-seulement ce que nous sommes sans la grâce, mais aussi ce que vous avez été et ce que nous sommes par la grâce. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est le sentiment de toute l'Eglise, qui nous doit ici tenir lieu de règle, que Marie, après Jésus-Christ, a été la première des élus de Dieu ; et il est d'ailleurs évident que le premier effet de son élection, ou de sa prédestination, a été la grâce singulière en quoi j'ai fait consister le privilége de sa conception. Grâce souveraine, dont elle put bien dire dès-lors : Tout ce que je suis, et tout ce que je serai jamais, je le suis en vertu de cette grâce dont Dieu me prévient aujourd'hui : *Gratiâ Dei sum id quod sum*[1]. Grâce féconde, qui dès ce moment-là lui donna lieu de pouvoir ajouter avec l'Apôtre, mais bien plus justement que l'Apôtre : *Et gratia ejus in me vacua non fuit*[2] : Et cette grâce de mon Dieu n'a point été stérile en moi. Car il est vrai, Chrétiens, que cette grâce fut, à l'égard de Marie, comme une onction céleste dont Dieu la remplit dans l'instant même qu'elle fut conçue. Mais pourquoi ? Pour sanctifier sa personne, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie. Ne perdez rien de ces deux pensées. Pour sanctifier sa personne de la manière la plus parfaite et la plus avantageuse dont une pure créature peut être sanctifiée au-dessous de Dieu, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie, c'est-à-dire pour rendre toutes ces actions précieuses devant Dieu, et dignes de Dieu. Deux merveilleux effets que je distingue, et qui, par les deux conséquences que j'en tirerai, en comparant toujours la conception de Marie avec la nôtre, nous feront connoître à nous-mêmes l'heureux état où nous élève, par le baptême, la grâce de notre adoption.

Grâce qui sanctifia la personne de Marie, et qui la sanctifia de la manière qui convenoit à une créature que Dieu formoit actuellement, et qu'il destinoit pour être la mère de son Fils ; car dans ce bienheureux moment, Marie, déjà pleine de grâce, et pleine de l'Esprit de Dieu, eut droit de dire bien mieux qu'Isaïe : *Dominus ab utero vocavit me*[3] : Avant que je visse le jour, le Seigneur m'a appelée ; *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei*[4] : Dès le sein de ma mère il m'a fait sentir l'impression de sa grâce, et s'est souvenu de mon nom. Oui, dès cet instant le Verbe de Dieu se souvint de l'auguste nom, du sacré nom, du nom vénérable que Marie devoit un jour porter ; et parce que c'étoit d'elle qu'il vouloit naître, au lieu qu'il dit à Isaïe, *Servus meus es tu, quia in te gloriabor*[5] : Vous êtes mon ser-

[1] I *Cor.*, 15. — [2] *Ibid.* — [3] *Isai.*, 49. — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.*

viteur, et c'est en vous que je me glorifierai; il dit à Marie, quoiqu'elle fût son humble servante : Vous êtes celle que j'ai choisie pour être ma mère, car c'est en cette qualité que vous êtes aujourd'hui conçue; et voilà pourquoi non-seulement je me glorifierai, mais dès maintenant je me glorifie en vous. Dès cet instant-là, dis-je, le Verbe de Dieu en vue de son incarnation prochaine, se fit comme une gloire particulière, et crut se devoir à lui-même de sanctifier cette vierge, de l'enrichir de ses dons, et de la combler de ses faveurs les plus exquises. Le souvenir que c'étoit celle dont il devoit être bientôt le fils, sa tendresse lui fit oublier les lois générales de sa justice rigoureuse, pour la séparer de la masse commune des enfants d'Adam; pour la privilégier, pour la distinguer, pour l'honorer, en consacrant les prémices de son être par cette onction de sainteté dont elle fut remplie; et comme son fils présomptif, rendant par avance, si je puis ainsi parler, cette espèce de respect à sa maternité future : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei.* Ce n'est pas tout.

J'ai dit que la grâce de la conception de Marie, au même temps qu'elle sanctifia sa personne, fut en elle comme une source intarissable de mérites, pour consacrer et pour relever toutes les actions de sa vie. Ceci n'est pas moins digne de votre attention : car, selon les règles et les principes de la théologie, il est encore vrai que la mère de Dieu, durant tout le cours de sa vie, n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré son mérite et sa valeur de cette première grâce. Autre abîme des trésors infinis de la miséricorde divine : *O altitudo divitiarum* [1] ! Pour vous faire mieux entendre ce que je veux dire, je vais vous en donner une figure sensible; et la voici. Imaginez-vous, mes chers auditeurs, ce petit grain de l'Evangile, qui, semé dans le champ, et y ayant germé, croît peu à peu jusqu'à devenir un grand arbre. Rien de plus juste pour exprimer ma pensée. Dès que ce grain a pris racine, il pousse son germe, il sort de la terre; à force de s'élever il jette des branches, il se couvre de feuilles, il se pare de fleurs, il porte des fruits; mais en sorte que tout cela n'a de subsistance et de vie que par lui : car c'est de la racine et de ce grain que les plus hautes branches de l'arbre tirent la sève qui les nourrit; et cette sève ainsi répandue, entretient la fraîcheur des feuilles, fait la beauté des fleurs, donne aux fruits leur goût et leur saveur. Voilà le symbole de la grâce que reçut Marie dans sa conception. Ce fut comme un germe divin qui se forma dans son cœur, mais dont la vertu se répandit ensuite dans tout le corps de ses actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie a été saint, et d'un mérite inestimable devant Dieu : pourquoi? parce que tout ce qu'elle a fait partoit d'un principe de sanctification qui

[1] *Rom.*, 11.

étoit en elle, et qui donnoit le prix à tout. Or quel étoit ce principe de sanctification? La grâce de sa conception. Cette grâce, je l'avoue, n'étoit que la racine des dons sublimes dont le ciel ensuite la combla, et qui l'élevèrent à une perfection si éminente : mais parce que la racine étoit sainte, les branches le furent aussi : *Si radix sancta, et rami*[1]. Qu'est-ce que j'entends par les branches? Ce sont les vertus que cette incomparable Vierge pratiquoit, les bonnes œuvres qu'elle faisoit, les devoirs qu'elle accomplissoit, le culte qu'elle rendoit à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittoit envers le prochain, les exercices d'humilité qui la rendoient si attentive sur elle-même. Car ce n'est point une vaine conjecture, mais une vérité solide, que tout cela fut sanctifié par la même grâce qui sanctifia son âme au moment de sa conception; et que cette grâce qu'elle ne perdit jamais, fut, pour me servir du terme de l'Evangile, le levain sacré dont la bénédiction et l'efficace se communiqua à tous les temps de sa vie.

Or, de là, Chrétiens, faisant un retour sur nous-mêmes, il nous est aisé de conclure ce que nous sommes par la grâce et avec la grâce. Car le baptême, qui, selon les Pères, est, comme j'ai dit, le sacrement de notre conception spirituelle, et même la pénitence, qui est celui de notre justification, nous donnent une grâce qui, pour être d'un ordre bien inférieur à celle de Marie, ne laisse pas d'opérer en nous par proportion les mêmes effets. Je veux dire que nous recevons une grâce qui sanctifie nos personnes, en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu, et qui répand sur toutes nos actions un mérite par où elles deviennent dignes de Dieu, et de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. A quoi sommes-nous sensibles, si nous ne le sommes pas à ces deux avantages si précieux? En vertu de la grâce qui nous sanctifie, nous sommes les enfants de Dieu. C'est ce que nous a expressément déclaré celui d'entre les apôtres qui pouvoit mieux nous en instruire, et à qui ce secret fut révélé, quand il reposa comme bien-aimé disciple, sur le sein de son maître. C'est lui qui nous a mis en main ce titre authentique de notre adoption, et qui, nous apprenant ce que nous sommes, pose pour fondement de son Evangile, que le pouvoir d'être enfant de Dieu nous a été donné à tous : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri*[2]. Or il est de la foi que ce pouvoir est essentiellement attaché à la grâce habituelle dont je parle. Si nous savions priser le don de Dieu; si le péché ne nous aveugloit pas, jusqu'à nous ôter le sentiment de notre propre grandeur, c'est de cette grâce que nous ferions toute notre gloire : l'unique pensée qui nous occuperoit, et dont nous serions vivement touchés, ce seroit de respecter dans nous cette qualité

[1] *Rom.*, 11. — [2] *Joan.*, 1

d'enfants de Dieu, de la soutenir par notre conduite, de la préférer à tous les honneurs du siècle, et de rentrer souvent dans nous-mêmes, pour faire cette sainte réflexion : Qui suis-je devant Dieu et auprès de Dieu ? tandis que je suis dans l'état de sa grâce, j'ai droit de l'appeler mon père, et il veut bien, tout Dieu qu'il est, me reconnoître parmi ses enfants. Voilà ce qu'il estime en moi, et sur quoi je dois faire fond pour me glorifier et pour me confier en lui. Tous les autres titres, ou de naissance, ou de fortune, qui pourroient dans le monde me distinguer, sont titres vains, titres périssables, titres dangereux : titres vains, puisqu'ils ne sont pas capables par eux-mêmes de me rendre agréable à Dieu ; titres périssables, puisque la mort les efface si tôt et les fait évanouir ; titres dangereux pour le salut, puisqu'il est si facile d'en abuser, et si difficile de n'en abuser pas, et qu'on n'en peut attendre autre chose que d'être jugé de Dieu plus exactement et plus rigoureusement. Toute ma confiance doit donc être dans ce titre honorable d'enfant de Dieu : et malheur à vous, mes chers auditeurs, si jamais il vous arrivoit de faire consister la vôtre dans une grandeur seulement humaine ! Je ne prétends point pour cela diminuer les avantages, même extérieurs et temporels, que vous avez reçus de Dieu dans votre naissance. Ce que nous voyons dans la conception de Marie, je dis la grandeur du monde sanctifiée par la grâce du Créateur, doit m'inspirer un autre sentiment. Car Dieu n'a point méprisé dans Marie cette grandeur de la naissance, dont l'Eglise même semble aujourd'hui lui faire honneur. Au contraire, il a voulu que Marie fût d'un sang noble et royal : pourquoi ? pour faire éclater, dit saint Chrysostome, la vertu de sa grâce, et pour donner aux grands du monde cette consolation dans leur état, non-seulement que la grandeur peut servir de fonds à la plus éminente sainteté, mais que la sainteté, pour être éminente, ne trouve point de fonds qui lui soit plus propre que la grandeur : pour leur marquer que, selon le dessein de la Providence, ils peuvent, sans rien confondre, être grands et être saints ; mais qu'ils ne sont grands que pour être saints, et que plus ils sont grands, plus ils sont capables d'honorer Dieu, quand ils sont saints.

Divine leçon que leur fait aujourd'hui le Saint-Esprit, en leur proposant la généalogie de la mère de Dieu, comme la plus auguste de l'univers. Mais cette leçon, qui ne regarde que les grands, n'auroit pas assez d'étendue. Je parle donc à tous sans exception, puisqu'il n'y a point de Juste sur la terre, de quelque condition qu'il soit, qui n'ait droit de dire comme chrétien : Je suis né de Dieu, et cette grâce qui me sanctifie n'est rien moins, dans moi, qu'une participation de la nature de Dieu. C'est l'idée que chacun de nous, sans présomption,

peut et doit avoir de soi-même, s'il est en grâce avec Dieu, puisque Dieu, en termes exprès, nous le témoigne par le premier de ses apôtres : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ*[1]. Quelque languissante que soit notre foi, si nous raisonnions et si nous agissions suivant ce principe, en faudroit-il davantage pour la ranimer? Voyez, mes Frères, disoit saint Jean, exhortant les premiers fidèles (et pourquoi dans le même sens ne vous le dirois-je pas aujourd'hui)? voyez quel amour le Père, qui est notre Dieu, nous a marqué en voulant qu'on nous appelât ses enfants, et que nous le fussions en effet : *Videte qualem charitatem dedit Pater nobis, ut filii Dei nominemur et simus*[2]. Mais voyez aussi, ajoutoit-il, et dois-je ajouter, quel retour de zèle, de ferveur, de reconnoissance, demande cette charité d'un Dieu ; voyez à quelle pureté de mœurs elle vous engage ; voyez l'obligation qu'elle vous impose de vous sanctifier en esprit et en vérité, pour n'être pas indignes de cette adoption, qui vous donne un Dieu pour père; voyez si c'est trop exiger de vous, quand Dieu prétend que pour cela vous cessiez d'être des hommes charnels, et que vous commenciez à vivre en hommes raisonnables; voyez si toute la perfection contenue dans la loi chrétienne est trop pour des enfants de Dieu : *Videte*. Ah! Seigneur, s'écrioit saint Léon pape, méritons-nous de porter un si beau nom, si nous venons à le flétrir, oubliant la noblesse de notre origine, pour nous laisser dominer par des vices honteux ; et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, si nous marchons encore dans les voies corrompues du siècle? Etre enfant de Dieu, et succomber à toutes les passions de l'homme, et être sujet à toutes les foiblesses de l'homme, et s'abandonner aux désirs déréglés de l'homme, ne seroit-ce pas un monstre dans l'ordre de la grâce? C'est néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui doit confondre tant d'âmes mondaines, et sur quoi je veux bien me promettre que, dans l'esprit d'une sainte componction, chacun s'appliquera de bonne foi à reconnoître devant Dieu son injustice, et à la pleurer. Poursuivons.

En vertu de la grâce qui nous sanctifie comme enfants de Dieu, nous sommes les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ dans le royaume de Dieu : *Si autem filii, et hæredes; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi*[3]. Héritiers de Dieu, parce que Dieu, dit saint Augustin, ne nous a point promis d'autre héritage que la possession de lui-même. Or c'est la grâce sanctifiante qui nous assure cet héritage céleste ; et Dieu, le meilleur et le plus libéral de tous les pères, ne peut nous le refuser, tandis que sa grâce est en nous, et que nous sommes en grâce avec lui. Cohéritiers de Jésus-

[1] 2 *Petr.*, 1. — [2] 1 *Joan.*, 3. — [3] *Rom.*, 8.

Christ; car nous devenons capables, non-seulement de posséder, mais de mériter le royaume de Dieu, et de le mériter par autant de titres que nous pratiquons de bonnes œuvres, et que nous faisons d'actions chrétiennes : puisqu'il est encore de la foi que toutes nos œuvres élevées, sanctifiées et comme divinisées par la grâce, nous servent de mérite pour la gloire; que chacune, en particulier, est pour nous comme un droit acquis à cette gloire; que les plus viles et les plus basses en apparence, ont une sainteté proportionnée à cette gloire, qu'à un verre d'eau donné pour Dieu, est dû, par justice et par récompense, un degré de cette gloire; et qu'ainsi la vie du Juste sur la terre devient un mérite continuel, dont Dieu, selon saint Paul, veut bien être dès maintenant le dépositaire, pour en être éternellement le rémunérateur. Il est vrai : mais aussi, renversant la proposition, concluez de là quelle perte fait un pécheur qui vient à déchoir de l'état de grâce, puisqu'il n'est pas moins de la foi, que hors de cet état toutes nos œuvres sont des œuvres mortes, de nul prix devant Dieu, et incapables de nous obtenir la récompense des élus de Dieu. Ce n'est pas que, dans l'état du péché, quoique privés de la grâce habituelle, nous ne puissions faire des actions louables et vertueuses, des actions saintes et surnaturelles, des actions même utiles pour le salut, puisqu'au moins elles peuvent nous servir de disposition pour nous convertir à Dieu : mais je ne vous instruirois pas à fond de votre religion, si je ne vous avertissois que toutes ces actions, quoique saintes, quoique surnaturelles, quoique utiles, hors de l'état de la grâce ne méritent rien pour le ciel; que Dieu ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, et qu'au lieu qu'étant consacrées par la grâce, elles nous auroient acquis des trésors de gloire; du moment qu'elles n'ont pas cet avantage, elles ne peuvent nous conduire à ce royaume, que Dieu, comme juge équitable, réserve à ses amis. Or ma douleur est de voir des chrétiens insensibles à de si importantes vérités, des chrétiens qui perdent la grâce tranquillement, qui la perdent sans chagrin et sans trouble, et qui par-là ne montrent que trop leur peu de foi et même leur secrète irréligion. O homme! concluoit le grand saint Léon, indigné du scandale que je déplore, et touché d'un si prodigieux aveuglement; ô homme! qui que vous soyez, reconnoissez donc aujourd'hui votre dignité, et, sanctifié comme vous l'êtes par la grâce qui vous associe à la nature divine, ne retombez pas dans votre première bassesse : *Agnosce, ô homo, dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire*[1]. Mais il faut pour cela, mes chers auditeurs, que, nous appliquant

[1] *Leo.*

l'exemple de Marie, nous apprenions ce que nous devons à la grâce : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une vérité, Chrétiens, qui ne peut être contestée, qu'après Jésus-Christ, l'exemple de Marie, sa mère, est l'idée la plus excellente que nous puissions nous proposer pour la conduite de notre vie. A quoi j'ajoute, en particulier, que l'usage qu'a fait Marie de la grâce de sa conception, est le modèle le plus parfait que Dieu pût nous mettre devant les yeux pour nous apprendre l'usage que nous devons faire de la grâce de notre sanctification. C'est, mes chers auditeurs, ce qui vous va paroître évident, par la comparaison de ces deux grâces, ou plutôt par l'opposition que je remarque entre Marie et nous, touchant la correspondance et la fidélité dues à ces deux grâces. Opposition qui d'une part nous confondra, mais qui de l'autre nous instruira, et dont il ne tiendra qu'à nous de tirer les règles les plus solides et les plus sûres d'une vie chrétienne.

Car, prenez garde, s'il vous plaît : Marie, quoique exempte de toute foiblesse, et confirmée en grâce dans sa conception, n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde. Marie, quoique conçue avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austérité et dans les rigueurs de la pénitence. Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler; et, sans mettre jamais de bornes à sa sainteté, elle a toujours été croissant en vertus et en mérites. Quelles conséquences pour nous, qui sommes, il est vrai, soit dans le baptême, soit dans la pénitence, régénérés et justifiés par la grâce, mais par une grâce qui n'a ni la stabilité de celle de Marie, ni son intégrité, ni sa plénitude; ou plutôt, par une grâce dont les caractères sont tout différents de celle de Marie! je veux dire par une grâce qui, toute-puissante qu'elle est, se trouve exposée à nos inconstances et à nos fragilités; qui, toute sanctifiante qu'elle est, n'étant pas une grâce d'innocence, ne nous dispense pas de l'obligation de pleurer et de nous mortifier; qui, tout abondante qu'elle est, n'empêche pas qu'il ne reste encore dans nous un vide, je dis un vide de mérites que Dieu veut que nous remplissions par nos actions et par nos œuvres. Cependant, malgré la différence de ces caractères, nous nous obstinons à n'en croire que notre propre sens; et suivant des maximes et des voies contradictoirement opposées à celles de Marie, quoique fragiles et sujets à tous les désordres d'une nature corrompue, nous nous exposons témérairement aux plus dangereuses tentations du monde. Quoique conçus dans le péché et dans l'iniquité, nous pré-

tendons vivre dans la mollesse et dans le plaisir; quoique dénués de mérites et de vertus, nous arrêtons le don de Dieu, et nous retenons sa grâce dans l'oisiveté d'une vie mondaine et inutile. N'apprendrons-nous jamais à nous conduire selon les lois de cette parfaite sagesse, qui, comme parle l'Evangile, doit nous rappeler, tout pécheurs que nous sommes, à la prudence des Justes? et Dieu pouvoit-il nous y engager par des raisons plus fortes et plus pressantes que celles-ci, qui sont les suites naturelles du mystère que nous célébrons?

Marie, sanctifiée dès sa conception, n'a jamais perdu la grâce qu'elle avoit reçue de Dieu : je ne m'en étonne pas. Non-seulement elle ne l'a jamais perdue, mais elle n'en a jamais terni le lustre par le moindre péché. Ainsi, selon le témoignage et la décision du concile de Trente, l'a toujours cru toute l'Eglise : *Quemadmodùm de beatâ Virgine tenet Ecclesia*[1]. Ce n'est point encore ce qui me surprend; mais ce que j'admire et ce qui fait le sujet de mon étonnement, c'est de voir la circonspection, l'attention, la vigilance avec laquelle Marie a conservé cette grâce, qu'elle ne devoit jamais perdre, et même qu'elle ne pouvoit perdre, l'ayant ménagée avec autant de précaution que si elle eût couru tous les risques; s'étant pour cela, dès sa plus tendre enfance, séparée du monde; ayant renoncé pour cela à tout commerce et à tout engagement avec le monde; ayant consacré pour cela les prémices de sa vie par un divorce solennel et éternel avec le monde; ayant vécu pour cela dans un si parfait éloignement du monde, que la vue même d'un ange la troubla, parce qu'il étoit transfiguré en homme : voilà, dis-je, ce qui me jette dans l'admiration. Car enfin, la grâce de la conception de Marie étoit à l'épreuve de la corruption du monde; c'étoit une grâce solide, que toute l'iniquité du monde ne pouvoit altérer ni ébranler : et la même théologie qui nous enseigne que la mère de Dieu ne pécha jamais, nous apprend qu'elle étoit impeccable par grâce, comme Jésus-Christ l'étoit par nature; parce qu'à l'instant même qu'elle fut conçue, Dieu la confirma et la fixa dans l'état de la sainteté. Le monde, tout perverti qu'il est, n'avoit donc rien de dangereux pour elle. En quelque occasion qu'elle se fût trouvée, elle auroit donc pu marcher sûrement; et la grâce qu'elle portoit dans son cœur n'auroit pas plus été souillée de tous les désordres et de tous les scandales du monde, que le rayon du soleil de la boue qu'il éclaire, et qu'il pénètre sans en contracter l'impureté. Mais c'est en cela même que la conduite de cette reine des vierges devient aujourd'hui notre exemple, et que son exemple, par l'énorme contrariété qui se rencontre entre elle et nous, est une conviction seule capable de nous confondre devant Dieu. Car

1 *Concil. Trid.*

voici, Chrétiens, en quoi je la fais consister. Marie, en vertu de sa conception, possédoit une grâce inaltérable, et, comme parlent les théologiens, inamissible ; cependant elle marcha toujours dans l'étroite voie de la crainte du Seigneur : et nous, tout foibles que nous sommes, nous nous exposons témérairement à tous les dangers. Nous portons, comme dit l'Apôtre, le trésor de la grâce dans des vases de terre, c'est-à-dire dans des corps mortels et corruptibles : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus*[1] ; et nous ne craignons rien. Nous le portons, ce riche et précieux trésor, dans un chemin glissant, parmi des ténèbres épaisses, au milieu des écueils et des précipices, poursuivis d'autant de démons qu'il y a d'ennemis de notre salut qui cherchent à nous l'enlever ; et rien de tout cela ne nous rend plus attentifs et plus vigilants. Je ne sais si je m'explique assez, et je ne puis trop insister sur ce parallèle. Marie, qui, par la grâce de son origine, étoit exempte des foiblesses du péché, s'est néanmoins, par zèle et par amour de ses devoirs, éloignée des occasions du péché ; et nous, à qui notre foiblesse fait souvent de ces occasions autant de péchés, nous nous y jetons présomptueusement, et nous y demeurons opiniâtrément. Marie, à qui Dieu, dans sa conception, avoit donné un préservatif infaillible contre le monde, se tint néanmoins dans une entière séparation du monde ; et nous, qui savons par tant d'épreuves combien le monde est contagieux pour nous, bien loin de le fuir, nous l'aimons, nous nous y plaisons, nous nous y intriguons, nous nous y poussons ; outre les engagements légitimes que nous y avons par la nécessité de notre état, nous nous en faisons tous les jours de volontaires et de criminels.

Or c'est en quoi paroît notre présomption, de vouloir que Dieu fasse continuellement pour nous des miracles. Il n'en a fait qu'un pour sanctifier Marie, et nous voudrions qu'il en fît sans cesse de nouveaux pour nous conserver. Comme ces trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone, au milieu des flammes qu'allume partout l'esprit impur, nous voudrions qu'il nous soutînt en mille occasions où la curiosité nous porte, où la vanité nous conduit, où la passion nous attache, où nous nous trouvons contre l'ordre du ciel, et où la grâce même des anges ne seroit pas en sûreté. Nous voudrions, avec une grâce aussi peu stable que la nôtre, être aussi forts et avoir les mêmes droits que Marie avec la grâce saine et entière de sa conception ; et ce que Marie n'a pas osé dans l'état de cette grâce privilégiée, nous l'osons dans le triste état où le péché nous a réduits. Mais abus, Chrétiens ; le prétendre ainsi, c'est nous aveugler et nous tromper nous-mêmes. Si cela étoit, les Saints auroient pris, pour ne

[1] 2 *Cor.*, 4.

pas risquer la grâce de leur innocence, des mesures bien peu nécessaires. En vain l'Esprit de Dieu qui les gouvernoit, leur auroit-il inspiré tant de haine pour le monde; et en vain ce même Esprit nous proposeroit-il la sainteté de Marie comme une sainteté exemplaire, puisque sans nous séparer du monde, et sans le combattre, il nous seroit aisé, au milieu du monde même, de nous maintenir dans la grâce. Non, non, il n'en va pas de la sorte. La grâce qui nous rend amis et enfants de Dieu, est une grâce que nous pouvons perdre; et par conséquent nous devons veiller avec soin sur cette grâce, prêts à exposer tout le reste pour elle, parce qu'elle est la vie de notre âme, et déterminés à ne l'exposer jamais, parce qu'en la perdant nous perdons tout. Elle nous est enviée par le démon, et c'est ce qui nous doit rendre plus circonspects : de puissants ennemis l'attaquent dans nous, et c'est à nous de nous en défendre; et puisqu'il a plu au Seigneur de nous soumettre à cette nécessité d'avoir toujours les armes à la main, il faut de cette nécessité, quelque gênante qu'elle puisse être, nous faire un mérite et une vertu : cela nous obligera à opérer notre salut avec crainte et avec tremblement; ainsi le prétendoit saint Paul. Il faudra renoncer à un certain monde : heureux si par-là nous assurons le talent que Dieu nous a confié! On ne nous dit pas qu'il faille renoncer à tous les engagements du monde : car il y en a qui sont d'un devoir indispensable, et ceux-là n'ont rien d'incompatible avec la grâce; mais on nous dit qu'il faut renoncer à ceux qui n'ont point d'autre fondement que la passion, que le plaisir, que la sensualité; parce que la grâce, toute sanctifiante qu'elle est, ne peut subsister avec eux. On ne nous oblige pas à fuir le monde en général, mais on nous oblige à fuir un monde particulier qui nous pervertit et qui nous pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché, un monde d'où la charité est bannie, un monde dont la médisance fait presque tous les entretiens, un monde où le libertinage passe non-seulement pour agréable, mais pour honnête; un monde dont nous ne sortons jamais qu'avec des consciences ou troublées de remords, ou chargées de crimes; un monde au torrent duquel nous sentons bien que nous ne pouvons résister.

Voilà l'essentielle et importante vérité que nous prêche Marie par son exemple; et c'est à vous, âmes fidèles, dont elle a honoré le sexe, de vous l'appliquer personnellement : car l'exemple de Marie est fait pour vous; et quand saint Ambroise parloit aux femmes chrétiennes de son siècle, c'étoit la règle qu'il leur proposoit. Considérez Marie, leur disoit-il; il n'y a rien dans sa conduite qui ne vous instruise. Voyez avec quelle réserve et avec quelle modestie elle reçut la visite d'un ange; et vous apprendrez comment vous devez

traiter avec des hommes pécheurs! C'étoit un ange, mais sous une figure humaine; et voilà pourquoi elle prétendit avoir raison et même obligation de se troubler. C'étoit le ministre de Dieu, l'ambassadeur de Dieu; mais elle savoit qu'une épouse de Dieu doit se défier des serviteurs de Dieu même. Elle étoit confirmée en grâce, et le Seigneur étoit avec elle; mais il n'étoit avec elle, reprend saint Ambroise, que parce qu'elle ne pouvoit être sans peine avec tout autre qu'avec lui; et elle n'étoit confirmée en grâce, que parce qu'elle étoit confirmée dans la défiance d'elle-même. Voilà le modèle et le grand modèle sur lequel Dieu vous jugera, mais sur lequel j'aime bien mieux que vous vous jugiez dès aujourd'hui vous-mêmes. Par-là, je dis par votre conformité à ce modèle, et par le soin que vous aurez d'imiter cet exemple, votre conduite sera telle que la veut saint Paul, irrépréhensible et sans tache; par-là votre réputation, dont vous êtes responsables à Dieu et aux hommes, se trouvera à couvert de la médisance; par-là vous serez au-dessus de la censure, et le monde même vous respectera; par-là cesseront tant d'imprudences malheureuses qui sont le scandale de votre vie; tant de libertés que le monde même, tout corrompu qu'il est, ne vous permet ni ne vous pardonne pas; tant de conversations dont la licence n'aboutit qu'à l'iniquité : par-là les bienséances les plus exactes et les plus sévères vous deviendront dans la pratique aussi douces qu'elles vous sembloient importunes et fatigantes; par-là votre régularité confondra le libertinage, et votre piété sera une piété solide : car qu'est-ce que votre piété sans cette régularité, sinon un fantôme que Dieu réprouve, et dont les hommes font le sujet de leurs railleries? En un mot, vous réglant sur l'exemple de Marie, vous sanctifierez le christianisme dans vos personnes : car je vous l'ai déjà dit plus d'une fois, Mesdames, et j'ose encore ici vous le redire, c'est de vous, et presque uniquement de vous que dépend le bon ordre et la sanctification du christianisme; j'en appelle là-dessus à vos propres connoissances; et pour vous convaincre de cette vérité, je ne veux point d'autres témoins que vous-mêmes.

Cependant Marie n'ayant jamais perdu, ni même souillé par le moindre péché, la grâce de sa conception, selon les lois communes, ne devoit-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence? Tel étoit sans doute le privilége de son état; mais prétendit-elle en jouir? Non, mes chers auditeurs. Mère d'un Fils qui, sans avoir connu le péché, venoit au monde pour être la victime publique du péché, elle voulut avoir part à son sacrifice. Mère d'un Dieu qui, étant l'innocence même, venoit par sa mort faire pénitence pour nous, elle se fit un devoir et un mérite d'entrer dans ses sentiments : elle ressen-

tit comme lui les péchés des hommes, elle les pleura; et la douleur qu'elle en conçut, selon l'oracle de Siméon, fut comme une épée qui perça son âme et qui déchira son cœur. Quoique sainte et remplie de grâce, elle passa ses jours dans la pénitence la plus austère; et c'est ce que nous avons de la peine à comprendre. Mais ce que je comprends encore moins, c'est que des pécheurs, et des pécheurs chargés de crimes, par une conduite directement opposée, veuillent goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre désordre; déchus de la grâce de l'innocence, nous en voulons avoir tous les avantages; conçus dans le péché, nous n'en voulons pas subir les châtiments, ni prendre les remèdes. Les avantages de l'innocence sont le repos, la tranquillité, le plaisir, la joie; je dis une joie pure, sans disgrâce et sans amertume. Or n'est-ce pas là ce que nous recherchons avec tant d'empressement et tant de passion; et à nous entendre parler, à nous voir agir, ne diroit-on pas que nous y avons droit? Au contraire, l'assujettissement, le travail, l'humiliation, la souffrance, les larmes, selon l'Apôtre, sont le juste paiement et la solde du péché, *Stipendia peccati* [1] : mais qu'avons-nous plus en horreur? de quoi cherchons-nous plus à nous préserver? et nous prêcher une telle morale, n'est-ce pas, à ce qu'il paroît, nous offenser? La pénitence, disent les conciles, est comme le supplément et comme le recouvrement de la grâce de l'innocence; et malgré la perte de notre innocence, nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même, nous en murmurons; si cette pénitence se trouve attachée à nos conditions, nous nous la rendons inutile; d'une pénitence salutaire qu'elle pouvoit être, nous nous en faisons une pénitence forcée; et voilà, mes chers auditeurs, votre malheureux état. Car où voit-on plus de sujets et plus de matière de pénitence qu'à la cour; et en même temps où voit-on dans la pratique moins de pénitence chrétienne qu'à la cour? Là où le péché abonde, c'est là, par un renversement bien déplorable, que je trouve moins la vraie pénitence, et que règne avec plus d'empire l'orgueil de l'esprit, la mollesse des sens, et l'amour de soi-même.

Enfin, par une dernière opposition entre Marie et nous, quoique la grâce de sa conception fût une grâce surabondante et presque sans mesure, Marie néanmoins n'en est pas demeurée là; mais toute son application, tandis qu'elle vécut, fut d'augmenter cette grâce, croissant tous les jours de mérite en mérite, de sainteté en sainteté : et nous, en qui la grâce même laisse un si grand vide, nous n'avons nul zèle pour le remplir; nous nous contentons de ce que nous sommes : pour un homme du monde, dit-on, pour un courtisan, il n'en faut pas davan-

[1] *Rom.*, 6.

tage. Et qui sommes-nous pour borner ainsi la grâce de notre Dieu : *Qui estis vos*[1]? Si Dieu veut se servir de nous, et s'il demande de nous plus de perfection, pourquoi ne lui obéirons-nous pas, et pourquoi faudra-t-il que sa main et sa miséricorde soient raccourcies par notre infidélité? Ah! Chrétiens, la consistance dans la grâce n'est que pour la gloire. Dans cette vie, ou il faut croître, ou il faut déchoir. C'est ce que saint Paul enseignoit aux premiers fidèles. Croissez, mes Frères, leur disoit-il, dans la science de Dieu; croissez dans son amour et dans sa grâce; croissez dans la foi et dans toutes les vertus; sans cela vous êtes dans la voie de perdition. Or, pour croître de la sorte, il faut agir; et c'est ce qu'a fait Marie. Sans laisser jamais la grâce oisive, elle l'a rendue agissante, fervente, appliquée à de continuelles pratiques de piété et de charité. Mais quelles bonnes œuvres pratiquez-vous, et à quels devoirs de charité envers les pauvres vous adonnez-vous? S'il y a pour vous un moyen sûr et infaillible de persévérer dans la grâce, au milieu du monde où vous vivez, c'est celui-là. Car au lieu que saint Bernard vous déclare, et avec raison, que, quoi que fassiez, vous ne conserverez jamais l'humilité dans le luxe, la chasteté dans les délices, la piété dans les intrigues et dans les vaines occupations du siècle, je vous dis, pour votre consolation, qu'en donnant vos soins aux pauvres de Jésus-Christ, et en vous employant pour eux, vous corrigerez votre délicatesse par la vue de leurs misères, votre vanité par les services que vous leur rendrez, votre froideur et votre indévotion par la sainteté de cet exercice; et qu'ainsi, malgré les périls mêmes de votre état, mettant cette grâce en œuvre et la faisant agir pour Dieu, vous la sauverez pour vous-mêmes. Et de quoi nous sert-il, mes chers auditeurs, de posséder cette grâce si précieuse, et de n'en faire aucun usage?

C'est donc ainsi que Marie a honoré la grâce, et que nous devons l'honorer. Quand Tertullien parle de la défiance salutaire que nous devons avoir de nous-mêmes pour nous préserver du péché, il dit un beau mot, savoir : que la crainte de l'homme est alors un respect et un honneur que l'homme, en vue de sa foiblesse et par esprit de religion, rend humblement à Dieu : *Timor hominis honor Dei*[2]; parce qu'en effet rien n'est plus honorable à Dieu que cette circonspection de l'homme, et cette attention non-seulement à ne point offenser son Dieu, mais à ne courir pas même volontairement le moindre risque de perdre sa grâce. Et le même Tertullien expliquant davantage sa pensée, dans l'exemple de certains pécheurs qui, sortis de leurs désordres et des occasions malheureuses où ils étoient engagés, y renoncent pour jamais et de bonne foi, semblables à ceux qui, s'étant

[1] *Judith*, 8. — [2] *Tertul.*

sauvés d'un naufrage, disent un éternel adieu à la mer; il ajoute que ces pécheurs honorent le bienfait de Dieu et la grâce de leur conversion, par le souvenir efficace du danger qu'ils ont couru : *Et beneficium Dei, salutem suam scilicet, memoriâ periculi honorant* [1]. Faisons encore plus : comme Marie, ne nous contentons pas d'honorer la grâce en la conservant, mais honorons-la en lui laissant toute son action; honorons-la en lui faisant prendre tous les jours de nouveaux accroissements, et en lui disposant pour cela nos cœurs.

C'est dans cette sainte résolution, ô glorieuse Mère de mon Dieu, que nous vous présentons nos vœux; et que, touché d'un zèle particulier comme prédicateur de l'Evangile, j'ose vous présenter les miens, non-seulement pour attirer sur tous mes auditeurs les effets de votre protection, mais afin que Dieu, par votre intercession toute-puissante, sanctifie l'auguste mariage qui fait maintenant le sujet de notre joie *. C'est votre ouvrage, Sire; et par l'intérêt que l'Eglise et la religion, aussi bien que l'état, y doivent prendre, le devoir de mon ministère m'oblige ici à vous en féliciter. Le jeune prince que vous éleviez, et que la Providence a destiné pour être dans la suite des temps assis sur le trône, formé par vous, étoit déjà le prodige de son âge et l'admiration de la cour. Dans la première fleur de ses années, capable de juger de tout, intelligent, savant, pénétrant, plein d'une solide raison, et, ce qui est encore plus, d'une solide religion, aimant le bien, ayant en horreur l'injustice et l'impiété, né avec des inclinations toutes royales, équitable, humain, généreux, ce prince étoit déjà parvenu à être, non plus l'espérance, mais la consolation de Votre Majesté. Il lui falloit une princesse digne de lui : Votre Majesté l'a trouvée. Nous la voyons, et j'ai l'honneur d'être le premier qui, dans le haut rang où elle nous paroît aujourd'hui, lui annonce les vérités du salut. Il me suffiroit, pour faire en deux mots l'éloge de cette princesse, de dire que Votre Majesté l'a préférée à toutes les princesses de l'Europe; et que, toute jeune qu'elle est, elle a su gagner votre estime. Mais il n'est pas ici question de faire l'éloge de la princesse, il s'agit de rendre grâce à Dieu de nous l'avoir donnée, et de lui faire connoître à elle-même les desseins de Dieu sur elle. Elle nous a apporté la paix, et par-là sa personne nous doit être chère; mais nous nous en promettons encore quelque chose de plus important. On admire en elle des qualités qui la rendent parfaite selon le monde; on est charmé de ses manières, de la vivacité de son esprit, de la maturité de son jugement, de cette science du monde si avancée,

[1] *Tertul.*

* Le P. Bourdaloue fit ce compliment au roi deux jours après le mariage de monseigneur le duc de Bourgogne.

de ce talent qu'elle a de savoir plaire à qui elle doit plaire : mais pour moi qui ne dois avoir égard qu'à ce qui la rend parfaite selon Dieu, je bénis le ciel de nous avoir donné dans sa personne une princesse chrétienne, une princesse qui, instruite de la religion qu'elle professe, fera son capital de la pratiquer; qui, occupée de ses devoirs, n'aura rien, Sire, plus à cœur que de seconder le zèle de Votre Majesté, que de se conformer en toutes choses à ses intentions, que de mériter les bonnes grâces de Monseigneur, que d'édifier le prince son époux, que de servir de modèle à toutes les princesses de la cour, que de leur inspirer, par sa conduite, l'amour de la vraie piété, que de leur en donner le goût; une princesse qui, s'élevant au-dessus de la vanité, emploiera le discernement et les lumières dont Dieu l'a pourvue, à démêler la vérité d'avec le mensonge, à éloigner de soi la flatterie, à se préserver de l'erreur, à ne pas donner dans le piége des passions d'autrui, à être en garde contre l'intrigue, à ne se pas laisser séduire par la médisance, à bannir le libertinage de sa maison, à en exterminer le vice, à y maintenir la probité, à y faire craindre et honorer Dieu; une princesse dont bientôt les exemples seront plus puissants que toutes mes paroles, pour établir dans cette cour le règne des vertus, et qui, marchant sur les pas de ces grandes reines et des ces vertueuses princesses dont la mémoire toute récente est encore parmi nous en bénédiction, sera comme elles la protectrice déclarée des intérêts de Dieu, la mère des pauvres, le refuge et l'asile des malheureux. Voilà, plus que son rang, ce qui me la rend vénérable, et ce qui me fait dire, comme le serviteur d'Abraham, lorsque, voyant pour la première fois l'épouse du fils de son maître, il s'écria, dans un transport d'admiration et d'action de grâces : *Ipsa est mulier, quam præparavit Dominus filio domini mei* [1] *:* Oui, la voici, celle que Dieu, par son aimable providence, a choisie pour être l'épouse du fils de mon seigneur : *Filio domini mei.* Ces paroles d'Eliézer furent une espèce de prédiction, qui s'accomplit dans la suite par l'abondance des grâces que Dieu répandit sur la maison d'Abraham et sur le mariage d'Isaac. Faites, ô mon Dieu, que ces mêmes paroles, appliquées à notre invincible monarque et à son auguste famille, soient suivies des mêmes effets; et puisque vous êtes l'auteur de cette glorieuse alliance qui vient de mettre le comble à notre bonheur, versez, sur les deux royales personnes qu'elle a unies d'un lien si sacré, vos plus singulières faveurs, non-seulement par les prospérités temporelles dont ils méritent d'être comblés, mais encore plus abondamment par les grâces du salut, qui seront pour l'un et pour l'autre le principe d'une éternité bienheureuse que je leur souhaite, au nom du Père, etc

[1] *Genes.*, 24.

SERMON SUR L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Dixit autem Maria ad angelum : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum.
Alors Marie dit à l'ange : Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole.
Saint Luc, chap. 1.

SIRE,

C'est de cette réponse de Marie que dépendoit l'accomplissement du glorieux mystère que nous célébrons. Ce consentement étoit, dans l'ordre des décrets éternels de Dieu, une des conditions requises pour l'incarnation du Verbe; et voilà, mes chers auditeurs, l'essentielle obligation que nous avons à cette reine des vierges, puisqu'il est de la foi que c'est par elle que Jésus-Christ nous a été donné, et à elle que nous sommes redevables de ce Dieu Sauveur. Car si le Fils même de Dieu descend de sa gloire; si dans les chastes entrailles de Marie, il vient, pour le salut des hommes, se faire homme, c'est au moment qu'elle a dit, et parce qu'elle a dit : Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole : *Ecce ancilla Domini; fiat mihi secundùm verbum tuum*. Ne séparons donc point dans ce discours la mère du fils, et le fils de la mère : ne séparons point l'éloge de Marie du mystère adorable et incompréhensible de l'Homme-Dieu; mais tâchons à tirer de l'un et de l'autre de quoi nous instruire et de quoi nous édifier. Saint Augustin disoit que, pour parler dignement et utilement du Verbe incarné dans le sein de la Vierge, il falloit que la parole de Dieu s'incarnât en quelque sorte tout de nouveau dans la bouche des prédicateurs, et que le ministre de l'Evangile devoit avoir le même zèle que saint Paul, pour pouvoir dire à ses auditeurs comme cet apôtre : *Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur in vobis Christus* [1] : Mes chers enfants, pour qui je me sens pressé des mouvements les plus vifs d'une tendresse paternelle, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. C'est la grâce qui m'est aujourd'hui nécessaire. Il faut qu'à l'exemple du Docteur des nations, je travaille à former Jésus-Christ dans vos âmes, et que vous conceviez spirituellement le Verbe de Dieu, tandis que je vais vous annoncer sa conception substantielle et véritable. Nous avons besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit, qui survint dans Marie; et c'est par l'intercession de cette Vierge toute-puissante que nous les devons demander : *Ave, Maria.*

C'est le sentiment de tous les Pères de l'Eglise, que Marie, sans avoir pu proprement mériter que le Verbe divin s'incarnât, a pu

[1] *Galat.*, 4

néanmoins, par sa correspondance aux desseins de Dieu, servir à l'accomplissement de ce mystère ineffable. Car, au moment qu'il fut sur le point de s'accomplir, elle s'y trouva préparée par des sentiments intérieurs et par des vertus qui la rendirent non-seulement digne, mais la plus digne et la seule digne d'être la mère du Rédempteur. C'est pour cela que Dieu l'avoit comblée de tant de grâces; pour cela qu'il l'avoit préservée de tout péché; pour cela que, dès ses plus tendres années, elle s'étoit séparée du monde; pour cela qu'en se présentant dans le temple, elle s'étoit elle-même consacrée à Dieu, parce qu'elle étoit dès-lors destinée à être le temple vivant et le sanctuaire de Dieu. Le point est de savoir quelles furent en particulier ces dispositions de Marie, et à quoi Dieu eut surtout égard pour la faire entrer en participation de ce mystère, et pour l'élever à la maternité divine. Les uns prétendent que ce fut par son humilité profonde, par son obéissance héroïque, par sa parfaite soumission aux ordres de Dieu, qu'elle trouva grâce devant Dieu. Les autres attribuent cette grâce, ou, pour mieux dire, cette gloire qu'elle reçut de Dieu, à sa pureté angélique, par où elle étoit déjà, comme vierge, l'épouse de Dieu. Joignons, Chrétiens, l'un et l'autre ensemble; et disons, avec saint Bernard, que cette Vierge incomparable conçut le Verbe de Dieu, et par son humilité, et par sa virginité : *Virginitate placuit, humilitate concepit*[1]. C'est à cette pensée que je m'attache avec d'autant plus de raison, qu'elle me paroît fondée sur les paroles de mon texte, puisqu'il est constant que la disposition la plus prochaine qu'apporta Marie à l'incarnation de Jésus-Christ fut le consentement qu'elle donna à la parole de l'ange, en lui disant : Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. Or ce consentement fut tout à la fois, et une protestation sincère de son humilité, et une solennelle profession de sa virginité. Car, en se reconnoissant la servante du Seigneur, elle s'humilia; et, en ne voulant accepter l'honneur de la maternité divine qu'à condition que tout s'accompliroit selon la parole de l'ange, c'est-à-dire par l'opération du Saint-Esprit, elle déclara non-seulement qu'elle étoit vierge, mais qu'elle vouloit toujours l'être. Ainsi il est vrai de dire qu'elle conçut ce Dieu de gloire, et par l'humilité de son cœur, et par la pureté de son corps : par l'humilité de son cœur, qui, de la condition d'une simple fille, l'éleva jusqu'à la dignité de mère de Dieu; ce sera la première partie : par la pureté de son corps, qui, comme parle saint Ambroise, eut le pouvoir d'attirer sur la terre le Verbe de Dieu; ce sera la seconde partie. Donnez-moi, s'il vous plaît, une favorable attention.

[1] *Bern.*

PREMIÈRE PARTIE.

quelque parfaites en elles-mêmes que soient les autres vertus, et quelque mérite d'ailleurs qu'elles puissent avoir, c'est l'humilité, dit saint Augustin, qui, de la part de l'homme, doit être la première et essentielle disposition aux communications de Dieu. Et la raison qu'en apporte ce saint docteur me paroît aussi convaincante qu'elle est naturelle : parce qu'il est évident, ajoute-t-il, que, pour recevoir les grâces et les faveurs de Dieu, il faut au moins être vide de soi-même; Dieu, tout Dieu qu'il est, si j'ose m'exprimer de la sorte, ne trouvant plus de place dans un cœur plein de lui-même, c'est-à-dire dans un cœur infecté de l'amour et de la vaine estime de soi-même. Or l'effet propre de l'humilité est de faire en nous ce vide mystérieux et salutaire, qui consiste dans l'oubli de nous-mêmes, dans le détachement de nous-mêmes, dans le renoncement à nous-mêmes; et par conséquent, c'est l'humilité qui nous rend capables de posséder Dieu, d'être des vases d'élection propres à contenir les dons de Dieu; en un mot, de servir de sujets aux épanchements ineffables des grâces et de l'esprit de Dieu : principe sur lequel est fondé le mystère de ce jour. Car voici, mes chers auditeurs, l'application que j'en fais. Dieu vouloit se communiquer à l'homme, mais d'une manière étonnante, et qui devoit même surpasser l'intelligence de l'homme; savoir, par la voie incompréhensible de l'incarnation de son Verbe. Parlons plus simplement et plus clairement. Dieu vouloit que ce Verbe, que ce Fils du Très-Haut vînt au monde revêtu de notre chair; qu'il fût homme comme nous, et, à l'exclusion du péché, parfaitement semblable à nous. Pour cela, il cherchoit une vierge qui pût, en qualité de mère, coopérer à l'accomplissement de ce grand dessein; une vierge selon son cœur, et en qui il trouvât ce fonds d'humilité indispensablement requis pour en faire le temple vivant où devoit habiter neuf mois entiers la plénitude de la Divinité. Au moment qu'il fallut venir à l'exécution de l'ouvrage qu'il s'étoit proposé, il jeta les yeux sur Marie; et Marie seule, entre les femmes, lui parut dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandoit. C'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il la choisit préférablement à toutes les autres, et qu'il l'honora de la plus éminente de toutes les grâces, qui étoit celle de concevoir un Dieu, parce qu'elle étoit, sans contestation et sans exception, la plus humble des servantes de Dieu. Voilà, dis-je, en deux mots, le mystère que nous célébrons. Mais, pour votre édification et pour la mienne, permettez-moi de vous le développer.

Non, Chrétiens, quand Dieu choisit Marie pour l'élever à la maternité divine, il ne considéra en elle ni la grandeur de sa naissance, ni

les talents de son esprit, ni les perfections de son corps, ni tous les autres avantages dont il l'avoit, comme créateur, si libéralement pourvue. Il est vrai, Marie, même selon le monde, étoit la plus accomplie de toutes les créatures. Issue de David et de tant d'autres rois qu'elle comptoit parmi ses ancêtres, elle avoit hérité de toute leur gloire : douée des qualités naturelles qu'elle avoit reçues de Dieu, elle étoit, comme parle saint Bernard, le chef-d'œuvre de tous les siècles, et nulle des filles d'Israël ne lui fut jamais comparable dans le merveilleux assemblage de ces grâces extérieures et éclatantes dont elle se trouvoit enrichie; car c'est d'elle, à la lettre, qu'on pouvoit bien dire : *Multæ filiæ congregaverunt divitias; tu supergressa es universas* [1]. Mais rien de tout cela précisément n'engagea Dieu au choix qu'il fit d'elle pour être la mère du Messie, et pour donner au monde le Rédempteur. Je dis plus, et ceci est encore plus digne de vos réflexions. Ce qui décida en faveur de Marie, ce qui détermina Dieu à lui donner la préférence de cette auguste maternité, ce ne fut pas même absolument ni en général le mérite de sa sainteté. Je m'explique. Marie, pour être mère de Dieu, devoit être sainte; mais toute espèce de sainteté n'auroit pas suffi : il falloit pour cela une sainteté d'un caractère particulier, qui disposât Marie à être la mère d'un Dieu incarné, c'est-à-dire la mère d'un Dieu qui s'anéantissoit en devenant son fils et se faisant homme. Or ce caractère ne pouvoit être que l'humilité; et si l'humilité n'avoit pas été la vertu prédominante de cette vierge, quand elle eût eu d'ailleurs tous les mérites et toute la sainteté des anges, Dieu ne l'auroit pas choisie. Par où donc, entre toutes les vierges, se distingua-t-elle devant ce Dieu de majesté? C'est elle-même qui nous l'apprend : par la connoissance qu'elle eut de sa bassesse, et par l'aveu qu'elle en fit : or cet aveu de sa bassesse ne fut qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur, *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* [2]. Oui, dit-elle dans ce sacré cantique, qui, selon la pensée de saint Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, mais de son humilité glorifiée, on m'appellera bienheureuse, et je la suis en effet; car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses : et pourquoi les a-t-il faites? parce qu'il n'a pas dédaigné la bassesse de sa servante, et qu'il a eu égard au sentiment qu'elle en avoit : *Ecce enim ex hoc* [3]. Cela seul m'a attiré non-seulement ses bénédictions et ses grâces, mais sa personne et sa divinité même; et je veux bien le publier hautement, afin que toutes les âmes justes, profitant de la confession que j'en fais, sachent qu'il n'y a que l'humilité à qui Dieu se communique, ni qui puisse l'approcher de nous et nous approcher de lui. Il ne faut pas s'étonner, Chré-

[1] *Prov.*, 39. — [2] *Luc* [illegible] — [3] *Ibid.*

tiens, que Dieu en use de la sorte à l'égard de Marie. Car, comme raisonne saint Bernard, un Dieu qui lui-même étoit sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès, en se revêtant de notre chair, devoit avoir des complaisances infinies pour l'humilité : puisque, dans l'état même de sa gloire, il a tant d'égard pour cette vertu, et que, par la seule raison qu'il est grand, toutes ses inclinations sont pour les petits et pour les humbles. *Quoniam excelsus Dominus, et humilia respicit*[1]; que falloit-il attendre de lui dans la disposition prochaine où il se trouvoit de devenir un Dieu humble, sinon qu'il se fît encore un honneur d'être conçu par la plus humble de toutes les créatures, et qu'agissant conséquemment, il voulût entrer dans le monde par l'humilité, qui fut son principal et son souverain attrait?

Mais enfin qu'y eut-il donc de si singulier et de si rare dans l'humilité de Marie, et en quoi l'humilité de Marie lui parut-elle alors si digne de lui? Ah! Chrétiens, Dieu trouva dans Marie une humilité qui ne s'étoit jamais vue sur la terre, et qui ne s'y verra jamais, je veux dire une humilité jointe à la plénitude du mérite; première circonstance : car être humble sans mérite, dit saint Chrysostome, c'est une nécessité; être humble avec quelque mérite, c'est une louange; mais être humble dans l'actuelle possession de tous les mérites, c'est un miracle, et il falloit ce miracle pour l'incarnation. Or c'est ce miracle qui paroît visiblement dans la personne de Marie. Car prenez garde, s'il vous plaît, on la salue comme pleine de grâce, *Ave, gratiâ plena*[2]; et elle proteste qu'elle est la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini*[3]. Si elle n'eût été que servante, ou si elle n'eût été que pleine de grâce, elle n'auroit jamais été mère de Dieu; c'est l'excellente réflexion de saint Chrysostome; mais parce qu'elle est l'un et l'autre tout ensemble; parce qu'étant pleine de grâce, elle ne laisse pas de s'appeler l'humble servante du Seigneur, par un effet de l'opération divine, de servante elle devient mère. Voici quelque chose de plus : une humilité dans le comble de l'honneur; autre circonstance. Etre humble, poursuit saint Chrysostome, dans l'humiliation, être humble dans l'obscurité d'une condition vile et abjecte, ce n'est tout au plus qu'une vertu commune et populaire; mais être humble, comme l'a été Marie, dans le plus haut degré d'élévation, c'est une vertu héroïque, et par où Marie mérita l'admiration, non pas simplement des hommes et des anges, mais, pour ainsi dire, de Dieu même. Car pourquoi ne parlerois-je pas ainsi, et pourquoi craindrois-je de dire que celui qui admira la foi du centenier et de la femme chananéenne dut encore bien plus admirer l'humilité de cette vierge? Entrons dans le détail. Un ange est député à Marie : tout ange qu'il est, il ne lui

1 *Psalm.* 137. — 2 *Luc.*, 1. — 3 *Ibid.*

parle qu'avec respect. Il lui déclare qu'elle est bénie entre toutes les femmes, qu'elle a trouvé grâce aux yeux du Seigneur, qu'elle concevra un fils à qui elle donnera le nom de Jésus, qu'elle sera remplie du Saint-Esprit, que le fruit qui naîtra d'elle sera saint par excellence, qu'il sera Fils de Dieu, qu'il rétablira le trône de David, qu'il régnera éternellement, et que c'est par elle enfin que tout cela doit être fait. Que pouvoit-on lui annoncer de plus grand? quel droit ne sembloit-elle pas alors avoir de se former de hautes idées d'elle-même, surtout lorsqu'elle savoit que ce n'étoit point là des flatteries, puisqu'elle recevoit tous ces éloges et de la bouche d'un ange et de la part de Dieu? Cependant, Chrétiens, à tous ces éloges elle ne fait qu'une seule réponse; mais elle la fait avec autant de sincérité qu'une âme vaine et peu solide auroit pu la faire avec dissimulation et avec affectation : *Ecce ancilla Domini :* Je suis, dit-elle, la servante du Seigneur. Vous me parlez d'être sa mère, et ce seroit pour moi un titre de supériorité : mais je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entière soumission et de la servitude que je lui ai vouée, et dont je ne me départirai jamais : *Ecce ancilla.*

Or voilà, mes chers auditeurs, encore une fois, ce qui ravit le ciel. Voilà (souffrez que je m'explique ainsi) ce qui achève de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Père, et à descendre du trône de sa gloire jusque dans la profondeur de notre néant. Car c'est bien ici que s'est vérifiée la parole du Prophète royal, qu'un abîme attire un autre abîme : *Abyssus abyssum invocat*[1]. Tandis que Marie s'humilie devant Dieu, le Verbe de Dieu s'anéantit en elle : cet abîme de l'humilité d'une vierge attire un second abîme encore plus grand, qui est celui de l'anéantissement d'un Dieu. Car c'est le terme, et le terme unique par où saint Paul a cru pouvoir dignement exprimer le mystère d'un Dieu-Homme : *Qui cùm in formâ Dei esset, exinanivit semetipsum, formam servi accipiens*[2] *:* Ce Jésus-Christ que je vous prêche, disoit-il aux Corinthiens, est celui qui, étant Dieu, et n'estimant point que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, s'est anéanti lui-même, prenant la forme de serviteur, et se rendant semblable aux hommes. En effet, qu'un Dieu se fasse homme, c'est, par rapport à Dieu, ce qui surpasse tous les degrés d'abaissement que notre imagination se figure, et qu'elle peut se figurer Il faut, pour aller jusque-là, que la révélation divine vienne à son secours, et que, fortifiée des plus vives lumières de la foi, elle nous élève au-dessus de nous-mêmes, pour nous faire comprendre ce que c'est qu'un Dieu dans cet état. Or comment le comprenons-nous? Par ce seul mot, qui signifie plus que tout ce que les théologiens et les Pères

[1] *Psalm.* 41. — [2] *Philip.*, 2.

se sont efforcés de nous en dire ; aussi est-ce le Saint-Esprit qui l'a dicté : il s'est fait homme, c'est-à-dire, de Dieu qu'il étoit, sans préjudice de la souveraineté de son être, il s'est réduit à une espèce de néant : *Exinanivit semetipsum* [1].

C'est donc de ce néant divin, pour parler ainsi, que nous avons été formés ; et c'est par la vertu miraculeuse de cet anéantissement d'un Dieu, que nous sommes, vous et moi, tout ce que nous sommes dans l'ordre de la grâce. Comme le premier néant, que j'appelle le néant de la création, a été le principe et l'origine de tous les êtres qui sont dans la nature, il a fallu que de ce second néant, qui est le néant de l'humiliation et de l'incarnation du Verbe, Dieu tirât tous les êtres qui sont de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire toutes les grâces, toutes les vertus, tous les mérites, toutes les lumières, toutes les inspirations, tous les dons célestes qui doivent contribuer au salut et à la justification des hommes. C'est sur ce néant d'un Dieu fait chair que la miséricorde a travaillé pour faire des Saints, des prédestinés, des élus, comme la toute-puissance avoit travaillé sur le premier néant pour créer des cieux et des astres. Sans cela nous serions demeurés dans le néant éternel de notre misère et de notre péché : il n'y avoit qu'un Dieu qui pût nous en faire sortir, et il n'a point trouvé d'autre moyen que l'anéantissement de son adorable personne : *Exinanivit semetipsum*. Anéantissement de mon Dieu, s'écrie saint Bernard, plus avantageux pour moi que sa grandeur même et que sa puissance même ; ou plutôt, anéantissement de mon Dieu, sans lequel sa puissance et sa grandeur même n'auroient eu rien d'avantageux pour moi ! anéantissement plus fécond, plus riche, plus abondant que les trésors même de Dieu, puisque tous les trésors de la bonté et de la charité de Dieu y sont renfermés, et que de là me sont venus tous les biens que j'ai reçus de Dieu et que j'en recevrai jamais ! anéantissement en vertu duquel je subsiste, et auquel je suis redevable de tout mon bonheur ! anéantissement qui, me représentant mon Dieu dans cet abîme d'humiliation où je le contemple aujourd'hui, me le rend encore plus admirable et plus aimable que lorsque je le considérois dans la splendeur des Saints, et dans le centre glorieux de sa pure divinité : *Quantò pro me vilior, tanto mihi carior* [2] ! Telles étoient les pensées de saint Bernard en vue de ce mystère, qu'il méditoit et dont il étoit pénétré.

Mais allons plus avant, et pour nous rendre ce mystère encore plus utile, faisons un retour sur nous-mêmes. Entrons dans les sentiments de Jésus-Christ, entrons dans ceux de Marie : je veux dire, mettons-nous, selon la maxime du grand Apôtre, dans les mêmes dispositions

[1] *Philip.*, 2. — [2] *Bern.*

où se trouvèrent Jésus-Christ et Marie au moment de l'incarnation : *Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu*[1]. Car voici, mes chers auditeurs, ce que le mystère de l'incarnation nous prêche, l'esprit d'humilité, la pratique de l'humilité, l'étude et la science éminente de l'humilité, le mérite de l'humilité. Les païens, disoit saint Jérôme, n'ont été humbles et n'ont pu l'être que par raison; mais pour nous, qui sommes fidèles, nous devons l'être et par raison et par religion. Les Juifs n'avoient besoin d'humilité que pour obéir à un Dieu qui leur paroissoit toujours grand, et devant qui ils devoient trembler; mais en qualité de chrétiens, nous avons besoin d'humilité pour servir un Dieu qui s'est fait petit, et à qui nous devons nous conformer. Comme l'abîme de l'humilité de Marie a attiré un second abîme, qui est celui des humiliations du Fils de Dieu, il faut que celui des humiliations du Fils de Dieu en attire un troisième dans nous, et qu'en nous sanctifiant par l'exercice de l'humilité chrétienne, nous joignions l'anéantissement volontaire de nous-mêmes à cet anéantissement prodigieux du Verbe; afin que de l'un et de l'autre il se fasse un tout, sans lequel la foi nous enseigne qu'il n'y a point de salut pour nous, puisqu'il est de la foi que l'anéantissement du Verbe incarné relève le mérite du nôtre, et que le nôtre doit être l'effet et comme le supplément et la consommation de celui du Verbe incarné. Parlons sans figure, et réduisons ceci à des termes plus simples.

On vous a cent fois entretenus des désordres de l'orgueil, de cette passion malheureuse que l'on peut bien appeler le péché originel de l'homme, puisqu'au moins en a-t-elle été la cause, et qu'elle est encore aujourd'hui le principe le plus général de tous les déréglements du monde : on vous en a fait des discours entiers, et peut-être plus d'une fois avez-vous été convaincus que de s'en laisser dominer, c'étoit une des marques les plus visibles d'un sens réprouvé. Mais, Chrétiens, on ne vous en a rien dit d'essentiel, si vous le comparez à ce que je vous en dis aujourd'hui. Oubliez donc tous les autres motifs dont on s'est servi pour vous donner horreur de ce péché : comptez pour rien tout ce qu'on vous a fait entendre de l'injustice de l'orgueil, de son indignité, de sa vanité, de ses extravagances pitoyables, de ses honteux emportements, de ses aveuglements grossiers, de ses insupportables présomptions, de ses ridicules fiertés, de ses basses et odieuses jalousies. C'étoient des raisons fortes et pressantes, mais encore trop humaines : il en falloit une prise de la sainteté même du christianisme, et dont nous ne pussions nous défendre sans renoncer à notre foi. Or cette raison étoit attachée à l'auguste mystère de l'in-

[1] *Philip.*, 2.

carnation. Car un Dieu tel qu'on nous le propose dans le mystère de ce jour, un Dieu volontairement et par choix revêtu de la forme de serviteur, un Dieu, pour sauver et pour réformer l'homme, couvert des misères de l'homme; un Dieu fait chair, pour guérir, dit saint Augustin, les enflures criminelles de notre esprit, c'est ce qui confondra éternellement le vice que je combats, ce qui le confondra sans réplique, ce qui le confondra dans tous les états du christianisme, ce qui le confondra en nous convaincant d'une contradiction presque aussi incompréhensible que le mystère même qui l'a fait naître. Car la plus monstrueuse contradiction, n'est-ce pas d'invoquer ce Dieu Sauveur, que nous savons ne nous appartenir comme Sauveur que par son humilité; et, en l'invoquant, d'être actuellement possédés d'un secret orgueil; de lui rendre grâce de s'être abaissé pour nous, et de ne penser qu'à nous élever nous-mêmes; d'établir toute notre confiance sur ce qu'il s'est anéanti pour nous racheter, et de ne travailler qu'à devenir quelque chose; et, s'il étoit possible, toute chose selon le monde? n'est-ce pas là, dis-je, insulter en quelque manière à son incarnation divine?

Il faut être humbles, Chrétiens. Je ne vous dis point que sans cela il ne peut y avoir de solide vertu; je ne vous dis point que l'humilité est, de l'aveu du monde même, le fondement du véritable mérite; je ne vous dis point que si vous n'êtes humbles, c'est en vain même que vous espérez de parvenir à cette prétendue gloire mondaine que vous cherchez; je ne vous dis point que sans l'humilité vous ne trouverez jamais la paix ni le repos de vos âmes; autant vous en diroit un philosophe; et quelque convaincante sur ce point que fût sa morale, je doute qu'on y déférât beaucoup: mais je vous dis qu'il faut être humble pour être chrétien, et que sans l'humilité il n'y a ni religion, ni christianisme, puisque, sans l'humilité, il n'y auroit pas même eu d'incarnation, ni d'Homme-Dieu. S'il vous reste encore de la foi, pouvez-vous n'être pas touchés de cette vérité? Je sais néanmoins que cette vérité, tout édifiante qu'elle est, ne sera pas du goût de ceux qui m'écoutent; et je sais, quoique avec douleur, que l'humilité que je prêche ici est cette sagesse cachée que saint Paul a cru bien définir, quand il a dit que c'étoit celle que nul des princes de ce monde n'avoit connue: *Sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam nemo principum hujus sæculi cognovit* [1]. Mais c'est pour cela même que je vous la prêche, afin que, malgré le dieu du siècle, elle soit hautement révélée là où elle est plus grossièrement ignorée et plus ouvertement combattue; afin qu'il ne soit plus vrai que nul des princes du monde ne l'a connue; afin que, jusque dans la cour, elle

[1] 1 *Cor.*, 2.

reçoive un témoignage ou qui sanctifie ceux qui la croient, ou qui serve à justifier Dieu contre ceux qui ne la croient pas : car, de l'une ou de l'autre manière, il faut, Chrétiens, que cette sagesse triomphe de vos erreurs. Et je vous rends grâce, ô mon Dieu, de ce qu'il y a encore des âmes dans qui elle en triomphe pleinement; de ce que votre main n'est pas raccourcie; de ce que, parmi les grands à qui je parle, il se trouve encore des humbles de cœur à qui vous découvrez vos voies : ce sont vos élus, Seigneur, et à vous seul en appartient le discernement. S'ils sont en petit nombre, c'est cette profondeur de vos conseils que nous révérons : mais, quoi qu'il en soit, j'ai toujours droit de me consoler aujourd'hui de ce que la proposition de votre apôtre n'est plus si absolue ni si générale, et tout indigne que je suis de mon ministère, j'ai le bonheur de prêcher avec plus d'avantage que lui cette sagesse de vos humiliations, puisque je la prêche devant des puissants du siècle, non-seulement qui la connoissent, mais qui l'adorent, et qui conviennent avec moi de l'obligation indispensable où ils sont de la pratiquer.

Vous me direz, Chrétiens : Mais peut-on être humble et grand tout à la fois? car voilà le prétexte que l'esprit du monde a opposé de tout temps à cette vérité. Et moi je vous réponds : En peut-on douter, après la preuve authentique et le modèle admirable que Dieu nous en a donné dans l'incarnation de son Fils? Vous me demandez si l'on peut être humble et grand tout à la fois : et le Fils de Dieu a bien pu devenir humble en demeurant Dieu; et Marie a bien pu être la plus humble de toutes les créatures en devenant la mère d'un Dieu. Quoi donc! reprend saint Chrysostome, les grandeurs humaines ont-elles quelque chose de plus éclatant que la maternité de Dieu, et que la divinité même? et puisque la divinité et la maternité de Dieu se sont si bien accordées avec l'humilité dans Jésus-Christ et dans Marie, oserons-nous dire qu'il y ait rien de grand sur la terre avec quoi l'humilité puisse être incompatible? Oui, Chrétiens, on peut être grand et humble tout ensemble, c'est-à-dire on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être superbe dans la bassesse. On ne peut pas être humble et ambitionner d'être grand, et se plaire à être grand, et faire toutes choses pour être grand; mais on peut être humble et être grand, parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, et que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que j'appelle la grâce de votre état. Vous qui tenez dans le monde des rangs honorables, et que la Providence a élevés au-dessus du commun des hommes, voilà, si vous voulez le reconnoître, l'avantage que vous possédez, de trouver dans l'humilité que ce mystère vous inspire de quoi sanc-

tifier votre condition, et de trouver dans votre condition de quoi rendre votre humilite plus sainte et plus précieuse devant Dieu ; voilà en quoi Dieu vous a privilégiés, de vous avoir donné le moyen d'être humbles avec mérite, et d'être grands sans risque et sans péril. Concevez bien, s'il vous plaît, ce secret de sa miséricorde. Si Dieu vous avoit laissés dans la corruption du péché, livrés à vos propres désirs, cette grandeur dont vous êtes revêtus seroit une grandeur funeste qui vous perdroit, qui vous aveugleroit, qui seroit pour vous une source de crimes, et qui n'aboutiroit enfin qu'à votre damnation : ou si, par un changement d'état, Dieu, au contraire, vous avoit fait naître dans la poussière et dans les plus viles conditions du monde, l'humilité dont vous auriez fait profession n'eût été souvent qu'une humilité naturelle, qu'une impuissance de vous élever plus haut, ou même qu'une bassesse de cœur indigne du nom d'humilité. Qu'a fait Dieu? Par une providence toute singulière, il vous a préservés de ces deux écueils : il vous a donné de la naissance, des emplois, des rangs, afin que si vous étiez humbles et chrétiens, vous le fussiez par vertu ; et il vous a pourvus de l'humilité chrétienne, afin que cette naissance, ces emplois, ces rangs ne dégénérassent point dans une grandeur profane, et abominable à ses yeux. La grandeur toute seule auroit dû vous faire trembler : l'humilité toute seule, dans le sens que je viens de le dire, n'auroit pas pu vous assurer : l'une vous auroit exposés à des tentations presque invincibles ; l'autre, sous l'apparence même du bien, auroit été douteuse et équivoque. L'alliance des deux est ce qui doit faire votre consolation : car l'humilité, à l'épreuve de la grandeur, est le plus infaillible ouvrage de la grâce, et le mérite le plus pur sur lequel vous puissiez compter ; et la grandeur, sanctifiée par l'humilité, non-seulement n'est plus un piége, mais devient elle-même salutaire. Quel hommage, Chrétiens, n'en pouvez-vous pas faire à Dieu ? à combien de saintes œuvres ne peut-elle pas vous servir pour les intérêts de Dieu? dans quelle nécessité ne vous met-elle pas d'être sur la terre, chacun à proportion de votre pouvoir, les ministres et les hommes de Dieu? Cette grandeur soumise à Dieu, employée pour Dieu, anéantie par l'humilité de la religion en présence de Dieu, quel tribut de gloire ne lui rapporte-t-elle pas, et quelle facilité ne vous donne-t-elle pas à vous-mêmes, sans cesser d'être tout ce que vous êtes, d'être encore des Saints? Il est vrai, disoit saint Pierre, notre Dieu est un juge équitable, qui ne regarde point la qualité, et qui ne fait nulle différence des conditions des hommes : *Non est personarum acceptor Deus* [1]. Mais il faut pourtant convenir que, agissant même en juge équitable,

[1] *Act.*, 10.

Dieu se tient en quelque sorte plus honoré de la piété des grands que de celle des hommes du commun : pourquoi? parce que la piété dans les grands, pour être sincère et véritable, suppose un plus grand fonds d'humilité. Or Dieu, à proprement parler, ne nous considère que par le plus ou le moins d'humilité qui est en nous; et si nos vertus, par rapport à nous, ont devant lui quelque distinction, c'est uniquement par-là qu'il les mesure; c'est pour cela même aussi, vous disois-je il y a quelque temps, que Dieu vous a faits ce que vous êtes, et c'est enfin ce qui vous doit faire aimer l'humilité. Non, vous ne la devez point regarder comme une vertu odieuse qui vous dispute vos droits et vos rangs, mais comme une vertu précieuse qui sanctifie la grandeur même, et qui la rend méritoire devant Dieu, et plus vénérable devant les hommes. Sainte humilité, c'est vous qui avez conçu le Verbe de Dieu, ou plutôt c'est par vous que Marie l'a conçu dans son sein, et que nous le devons concevoir dans nous-mêmes. Voyons encore comment Marie contribue par sa virginité à cette divine conception : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu l'avoit dit, Chrétiens; et le plus authentique de tous les signes qu'il avoit promis au monde, pour marquer l'accomplissement du grand mystère de notre rédemption, c'étoit, selon le rapport d'Isaïe, qu'une vierge demeurant vierge concevroit un fils, et que ce fils seroit Dieu; non pas un Dieu séparé de nous, ni élevé comme Dieu au-dessus de nous, mais un Dieu abaissé jusqu'à nous, et entretenant, quoique Dieu, un commerce intime avec nous. Car voilà, ajoute l'évangéliste, ce que signifioit l'auguste nom d'Emmanuel : *Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium: et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus* [1]. Ce prodige, je l'avoue, surpassoit toutes les lois de la nature; mais après tout, il ne laissoit pas d'être, dans un sens, parfaitement naturel. Car, comme raisonne saint Bernard, si un Dieu se faisant homme, devoit avoir une mère, il étoit de sa dignité, et par-là d'une espèce de nécessité, que cette mère fût vierge; et si une vierge, par le plus inouï de tous les miracles, devoit, sans cesser d'être vierge, avoir un fils, il étoit pour elle d'une bienséance absolue et comme indispensable que ce fils fût Dieu : *Neque enim aut partus alius virginem, aut Deum decuit partus alter* [2]. Il falloit que le Verbe de Dieu, par un excès de son amour et de sa charité, sortît hors du sein de Dieu, et, si je puis ainsi dire, hors de lui-même; pour se mettre en état d'être conçu selon la chair : mais supposé cette sortie, qui est proprement ce que nous appelons

[1] *Matth.*, I. — [2] *Bern.*

incarnation, le Verbe de Dieu ne pouvoit être autrement conçu selon la chair, que par la voie miraculeuse de la virginité : pourquoi? Parce que toute autre conception que celle-là auroit obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Cette pensée de saint Bernard a je ne sais quoi de sublime ; et pour peu d'étendue qu'on lui donnât, elle rempliroit vos esprits des plus hautes idées de la religion. Mais, sans rien rabattre de la sublimité de cette pensée, il faut encore quelque chose de plus sensible et de plus propre à l'édification de vos mœurs : or c'est à quoi le Saint-Esprit me paroît avoir admirablement pourvu par la conduite qu'il a tenue dans l'exécution de ce mystère, conduite, si vous l'examinez bien, capable de vous inspirer toute la vénération, tout le respect, tout l'amour dû à l'excellente vertu dont je dois présentement vous parler, et qui est la pureté chrétienne. Car en voici, mes chers auditeurs, la plus solide et la plus touchante leçon : étudiez-la dans la suite de notre évangile.

Dieu, par un mouvement de son infinie miséricorde, envoie un ange sur la terre, non-seulement pour annoncer, mais pour négocier la divine alliance qu'il est sur le point de faire avec les hommes. Et à qui envoie-t-il cet ange? A une vierge : *Missus est angelus à Deo ad virginem* [1]. Or vous savez (belle réflexion de saint Bernard sur ces trois noms, ou plutôt sur ces trois personnes, un ange, un Dieu, une vierge), vous savez que Dieu, qui est le plus pur de tous les esprits et la source de toute pureté, engendre éternellement son Fils par la plus pure et par la plus sainte de toutes les générations; d'où vient que saint Grégoire de Nazianze, en parlant du Père céleste, l'appelle vierge par excellence, et le premier des vierges. Vous savez que les anges sont de purs esprits dégagés de la matière, et que ceux qui ont persévéré dans la justice et dans la sainteté originelle où Dieu les avoit créés, j'entends les anges bienheureux, ont encore l'avantage d'être spécialement purs et sans tache devant Dieu. Et vous savez enfin, que les vierges, quoique dans un corps mortel, par la profession qu'elles font d'une sainte virginité, sont comme les anges de la terre : *Erunt sicut angeli Dei* [2]. Dieu qui députe, l'ange qui est député, Marie à qui la députation est faite, autant de caractères différents de la plus parfaite pureté, selon la différence des sujets qui concourent à ce mystère : *Angelus à Deo ad virginem*. Que veux-je conclure de là? Ce que le Saint-Esprit semble avoir prétendu par-là nous déclarer; savoir : que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il falloit ou une pureté angélique, ou une pureté virginale; disons mieux, qu'il falloit l'une et l'autre ensemble, pour concerter entre Dieu et l'homme cette ineffable et adorable union qui s'est ac-

[1] *Luc.*, 1. — [2] *Matth.*, 22.

complie dans le Verbe fait chair. Mais encore, reprend saint Bernard, laquelle de ces deux sortes de pureté, l'angélique et la virginale, a eu plus de part à ce mystère ; et pour laquelle Dieu paroît-il avoir eu plus de considération? Ah! répond ce saint docteur, en peut-on douter, après l'exemple que ce Dieu de gloire nous en donne aujourd'hui lui-même, c'est-à-dire après la haute préférence qu'il donne aujourd'hui à la pureté virginale sur la pureté angélique? Vous me demandez en quoi consiste cette préférence : le voici. Le Verbe de Dieu, dans le dessein de s'incarner, choisit une vierge pour mère, et il lui députe un ange qui n'est auprès d'elle que son ambassadeur. Elle est donc, en vertu de ce mystère, aussi élevée comme vierge au-dessus de l'ange, que le nom de mère qu'elle reçoit surpasse celui de ministre et de serviteur. *Tantò melior angelis*, pourrois-je dire, en me servant des termes de saint Paul, *quantò differentiùs præ illis nomen hæreditavit* [1].

Dieu, prêt à se faire homme, oblige l'ange à s'humilier devant cette vierge, et lui-même, tout Dieu qu'il est, par un honneur anticipé qu'il veut bien lui faire comme à sa future mère, il commence en quelque sorte à dépendre d'elle, puisque, dans la plus importante négociation, il demande son consentement. Ne vous en étonnez pas, poursuit saint Bernard; c'est qu'en effet la pureté de cette vierge étoit d'un mérite qui la rendoit bien plus précieuse et plus estimable devant Dieu, que celle des anges. L'ange qui saluoit Marie étoit pur, il est vrai : mais comment? par nature et par un privilége de béatitude et de gloire; mais Marie étoit vierge par choix, par vœu, par esprit de religion. La virginité de Marie étoit donc comme un sacrifice continuel qu'elle faisoit à Dieu, une oblation de son corps qu'elle immoloit comme une hostie vivante et agréable aux yeux de Dieu, une consécration de sa personne qui devoit être le sanctuaire et la demeure de son Dieu. Voyez avec quelle prudence et quelle circonspection elle conserve le trésor de sa virginité ; admirez la constance et la fermeté qu'elle témoigne pour ne le pas perdre. Deux devoirs des vierges chrétiennes, dont Dieu veut que Marie soit aujourd'hui le modèle. Ecoutez-moi, et instruisez-vous. Un ange se présente à elle, et elle se trouble. A peine a-t-il recommencé à lui parler, que la crainte la saisit, qu'elle paroît surprise et inquiète, qu'elle se sent intérieurement combattue de mille pensées : *Turbata est, et cogitabat qualis esset ista salutatio* [2]. Si Marie eût été de ces personnes mondaines, qui ne sont vierges que de corps sans l'être d'esprit, cette visite qu'elle reçevoit n'auroit eu rien pour elle de si surprenant ; et les louanges qu'on lui donnoit, au lieu de l'étonner, l'auroit agréablement flattée.

[1] *Hebr.*, 1. — [2] *Luc.*, 1.

Mais la profession qu'elle a toujours faite de n'avoir, comme vierge, d'entretien particulier qu'avec Dieu; la loi qu'elle s'est prescrite, et qu'elle a gardée, de fuir tout autre commerce, et de renoncer aux mœurs et aux usages du siècle profane; son exacte et sévère régularité, son attention à ne se relâcher jamais sur les moindres bienséances; la possession où elle est d'une conduite irrépréhensible et à l'épreuve de la plus rigide censure; la pudeur et la modestie qui lui sont plus que naturelles; l'opinion dont elle est prévenue, que les louanges données à son sexe et favorablement reçues, que les louanges même souffertes et écoutées tranquillement, sont le poison le plus contagieux et le plus mortel : tout cela lui cause un trouble qu'elle n'a pas honte de faire paroître, parce que, être troublée de la sorte, c'est le véritable caractère d'une vierge fidèle à Dieu. Voilà sa prudence et sa vigilance : ajoutez-y sa constance et sa fermeté. On déclare à Marie qu'elle doit être la mère d'un Fils qui sera éternellement roi, qui sera le Saint des saints, qui sera le Fils du Très-Haut, qui sera le Sauveur de tout le monde; et elle demande comment cela se pourra faire, parce qu'elle est vierge, et vierge par un engagement auquel ni la qualité de mère de Dieu, ni celle de reine du ciel et de la terre, ne la feront jamais renoncer : *Quomodò fiet istud, quoniam virum non cognosco*[1] ? Ah! Marie, s'écrie là-dessus saint Augustin, c'est pour cela même que la chose se pourra faire, et qu'elle se fera, parce que vous ne comprenez pas comment elle est possible : car si vous le compreniez de la manière que tout autre l'auroit compris, dès-là vous seriez incapable d'être à Dieu ce que Dieu veut que vous lui soyez. Il a fallu que votre virginité parût en ce moment-là vous rendre comme incrédule; il a fallu que la proposition qu'on vous faisoit d'être la mère de votre Dieu vous alarmât d'abord et vous troublât, afin que vous fussiez digne de l'être.

En effet, ce refus de la maternité divine plutôt que de cesser d'être vierge, ce vœu de virginité dans lequel elle demeura ferme et immobile jusqu'à n'être pas ébranlée par la parole même d'un ange qui lui promettoit un Dieu pour fils : *Immobile virginitatis propositum, quod nec angelo filium Deum promittente, aliquatenùs titubavit*[2] : voilà, dit saint Jérôme, ce que Dieu a considéré dans Marie, et par où Marie, entre toutes les autres vierges, a eu la préférence de l'estime et du choix de Dieu. Or qu'est-il arrivé de là? Une chose, Chrétiens, aussi consolante pour vous qu'elle vous paroîtra merveilleuse. Vous savez quelle fut la cause de ce déluge universel qui inonda toute la terre. Dieu, dans sa colère, voyant la corruption du genre humain, avoit juré que son Esprit ne demeureroit jamais dans l'homme, parce

[1] *Luc.*, I. — [2] *Hieronym.*

que l'homme étoit devenu tout charnel : *Non permanebit Spiritus meus in æternum in homine, quia caro est*[1]. Mais aujourd'hui (réflexion admirable de saint Augustin) Dieu révoque, pour ainsi dire, cet arrêt; et, par un autre serment tout contraire en apparence, mais qui néanmoins s'accorde parfaitement avec le premier, il assure que son Esprit demeurera dans Marie, et que de Marie il se répandra dans tous les hommes : pourquoi? parce que, dans la personne de Marie, l'homme a cessé d'être charnel; c'est-à-dire parce que Marie est vierge, et vierge par une profession qui, l'élevant au-dessus de l'homme, la rend capable des plus hautes faveurs de Dieu, et de la plénitude même de l'Esprit de Dieu : *Spiritus Sanctus superveniet in te*[2]. Au lieu que, dans la création, l'Esprit de Dieu étoit simplement venu pour se communiquer à l'homme en vue de son innocence, et parce que l'homme n'avoit point encore péché; au moment de l'incarnation, ce même Esprit, selon la parole sacrée, survint dans Marie; et comment? avec un surcroît, avec une surabondance, avec un épanchement de dons et de grâces sans mesure, en vue de sa pureté, et parce qu'elle étoit vierge : *Superveniet in te.*

Ce n'est pas assez : non-seulement Dieu veut que Marie, en conséquence de ce qu'elle est vierge, soit remplie de son Esprit; mais parce qu'elle a fait, comme vierge, un éternel divorce avec la chair et le sang, c'est par elle que lui-même, qui est un pur esprit, veut faire une éternelle alliance avec notre chair; disons mieux, c'est par elle que lui-même veut être fait chair : car voilà le terme qu'a employé l'évangéliste, pour exprimer le miracle de ce Verbe de Dieu incarné et fait homme : *Et Verbum caro factum est*[3]. Saint Jean n'a pas cru qu'il suffît de dire que le Verbe de Dieu s'étoit fait homme, de dire qu'il s'étoit allié à une nature raisonnable, de dire qu'il avoit pris une âme immortelle et spirituelle; mais il a réduit en quelque sorte tout ce mystère à la bienheureuse adoption que le Verbe a faite de notre chair dans le sein de Marie : *Et Verbum caro factum est.* O mon Dieu! est-il possible que la virginité ait eu ce pouvoir sur vous; et qu'un Dieu aussi grand, aussi saint, aussi parfait que vous, en soit venu jusqu'à se faire chair? Oui, Chrétiens, c'est ce que la fois nous révèle : ce Dieu-Homme, par son incarnation, a ennobli dans sa personne tout l'homme; mais il a particulièrement ennobli la chair de l'homme par les merveilleux rapports que son incarnation a fondés entre lui et nous. Car c'est selon la chair que cet Homme-Dieu est notre frère, c'est selon la chair que nous ne faisons qu'un corps avec lui, c'est selon la chair qu'il est notre chef, et que nous sommes ses membres : *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi*[4]?

[1] *Genes.*, 6. — [2] *Luc.*, 1. — [3] *Joan.*, 1. — [4] 1 *Cor.*, 6.

Ne savez-vous pas, mes Frères, disoit saint Paul, et pouvez-vous l'ignorer, que, depuis qu'un Dieu a bien daigné prendre un corps semblable au nôtre, nos corps, par un merveilleux changement, ont cessé, pour ainsi dire, d'être nos corps, et qu'ils sont devenus le corps de Jésus-Christ? N'est-ce pas une des premières leçons qu'on vous a faites dans le christianisme, que vous êtes incorporés à Jésus-Christ, ou plutôt que vous êtes le corps de Jésus-Christ même? *Vos estis corpus Christi, et membra de membro*[1]. Après cela, faut-il s'étonner que le même apôtre ait cru avoir droit d'exiger des chrétiens, comme chrétiens, une pureté de mœurs si inviolable, et que, de toutes les choses qu'il leur recommandoit, celle qu'il a paru avoir plus à cœur ait été qu'ils sanctifiassent leurs corps? Supposé ces principes de la foi, que je viens de vous expliquer, pouvoit-il trop insister sur ce devoir? Ayant les liaisons que nous avons avec Jésus-Christ, serons-nous jamais aussi purs et aussi saints que nous devons l'être? Notre chair étant la chair de Jésus-Christ, oserons-nous nous plaindre des soins et de l'exacte régularité à quoi nous assujettit ce point de notre religion, comme si c'étoit un excès de perfection? Voulons-nous qu'il ne nous en coûte rien, d'être non-seulement les frères, mais les membres et le corps d'un Homme-Dieu? et cette alliance sacrée que nous avons contractée avec lui n'auroit-elle en nous point d'autre effet que de nous avoir élevés à un si haut rang d'honneur, pour en être éternellement indignes? Après cela même, devons-nous trouver étrange que les Pères de l'Eglise, parlant de l'impureté qui corrompt aujourd'hui tout le christianisme, en aient témoigné tant d'horreur, puisqu'il est certain que ce péché, déshonorant nos corps, déshonore le corps de Jésus-Christ? Devons-nous être surpris que ce péché, par la seule raison que le Verbe s'est fait chair, leur ait paru d'une tout autre grièveté que s'il violoit simplement la loi de Dieu; et que l'Eglise des premiers siècles ait été pour cela si rigoureuse et si sévère à le punir, persuadée qu'elle étoit qu'en le punissant, elle vengeoit l'affront personnel qu'en recevoit son époux? Que la chair de l'homme, disoit éloquemment Tertullien, que la chair de l'homme, avant l'incarnation de Jésus-Christ, ait été corrompue et souillée de crimes, ses déréglements pouvoient être alors plus pardonnables; elle n'avoit pas encore la gloire d'être entrée dans l'alliance d'un Dieu; elle n'étoit pas encore incorporée au Verbe de Dieu; elle n'avoit pas encore reçu cette onction de grâce, en vertu de laquelle elle devoit être hypostatiquement unie à Dieu. Mais depuis que le Fils de Dieu l'a ennoblie, et que, par le plus grand de tous les miracles, il en a fait sa propre chair; depuis que cette

[1] 1 *Cor.*, 12.

chair a commencé à lui appartenir; depuis qu'elle a changé dans sa personne de condition et d'état, ah! mes Frères, concluoit-il, ne traitons plus ses désordres de simple foiblesse; et toute chair qu'elle est, ne l'excusons plus par sa fragilité, puisque sa foiblesse et sa fragilité est l'opprobre de l'incarnation de notre Dieu. Non, Chrétiens, je n'ai pas de peine à comprendre pourquoi Tertullien parloit ainsi. Il outroit quelquefois la morale du christianisme, et il abondoit en son sens : mais sur le point que nous traitons, il n'a rien dit qui ne soit encore au-dessous de la vérité, puisqu'il n'a rien dit qui approche de la parole de saint Paul. Car ce grand apôtre, après avoir supposé que, par le mystère de l'incarnation, tous les hommes, sans en excepter aucun, sont devenus les membres de Jésus-Christ, n'a plus hésité à tirer de là cette affreuse conséquence, dont il n'y a point d'impudique qui ne doive trembler : *Tollens ergò membra Christi, faciam membra meretricis*[1]. Si c'étoit un autre que saint Paul qui se fût expliqué de la sorte, nous ne pourrions entendre ces termes; et la pudeur que nous affectons, malgré la licence et le débordement des mœurs où nous vivons, nous feroit rebuter une instruction si nécessaire et si essentielle : mais si c'est l'esprit de la foi qui nous anime et qui nous conduit, quel effet cette conséquence ne doit-elle pas produire en nous? quelle horreur ne doit-elle pas nous inspirer pour le péché que je combats? et si nous en sommes esclaves, quelle indignation ne doit-elle pas nous faire concevoir contre nous-mêmes? *Tollens ergò membra Christi, faciam membra meretricis?* Cela seul, bien médité, ne doit-il pas être pour nous plus convaincant que toutes les prédications; et pour peu qu'il nous reste de religion, en faut-il davantage pour nous préserver de l'emportement des passions impures?

Vous me direz : Mais il s'ensuit donc que le Fils de Dieu, s'incarnant et se faisant homme, a rendu le péché de l'homme plus abominable et plus irrémissible qu'il ne le seroit de lui-même? Oui, reprend saint Chrysostome, cela s'ensuit et doit s'ensuivre nécessairement. Mais nous sommes donc, en conséquence de ce mystère, plus criminels que nous ne l'aurions été si nous étions demeurés dans l'état de notre première corruption? Rien de plus incontestable et de plus vrai. Mais l'incarnation de Jésus-Christ nous devient donc préjudiciable, quand nous nous abandonnons à notre incontinence? C'est ce que toutes les Ecritures vous prêchent. Ah! Chrétiens, peut-être y en a-t-il parmi vous d'assez ingrats et d'assez insensibles aux bienfaits de Dieu, pour souhaiter que Dieu ne les eût point tant honorés; peut-être leur infidélité va-t-elle jusque-là; et, s'il étoit dans leur choix de prendre l'un ou l'autre des deux partis, peut-être re-

[1] 1 *Cor.*, 6.

nonceroient-ils à la gloire d'appartenir à Jésus-Christ, pourvu qu'il leur fût permis de satisfaire impunément leurs désirs déréglés, et qu'ils se trouvassent par-là déchargés de l'obligation que ce mystère leur impose, de vivre dans l'ordre. Mais il ne dépend plus d'eux ni de nous que cela soit ainsi, et il ne dépend plus de Jésus-Christ même qu'il cesse d'être ce qu'il nous est. Soyons libertins tant que nous voudrons, nous serons toujours ses frères selon la chair : jusque dans les enfers, si nous sommes jamais réprouvés de Dieu, nous en porterons le caractère ; et ces désordres de la chair tireront éternellement de lui, malgré que nous en ayons, un sujet particulier, ou un surcroît de condamnation.

Peut-être, mes chers auditeurs, ces désordres ont-ils déjà éteint les plus vives lumières de votre foi, et peut-être ceux à qui je parle ne croient-ils plus que foiblement le mystère de l'incarnation d'un Dieu : car le moyen de le croire et de vivre dans l'habitude de ce péché ? Mais croyons-le, ou ne le croyons pas : si nous vivons dans le désordre de ce péché, nous nous faisons de ce mystère, qui par excellence est le mystère du salut, un mystère de réprobation. Si nous ne le croyons pas, notre arrêt est déjà porté, et dès-là nous voilà jugés : *Qui non credit, jam judicatus est*[1] ; si nous le croyons, nous nous jugeons et nous nous condamnons nous-mêmes. Si nous ne le croyons pas, il n'y a point de Sauveur pour nous ; et si nous le croyons, il y en a un, mais pour notre confusion. Car souvenons-nous, Chrétiens, que ce Dieu fait homme est en même temps, selon l'oracle du saint pontife Siméon, pour la ruine des uns et pour la résurrection des autres : ***Positus est in ruinam et in resurrectionem multorum***[2]. Il s'est incarné pour nous sauver ; mais il pourra bien arriver, par l'abus que nous faisons de ses grâces, qu'il se soit incarné pour nous perdre. Or s'il doit jamais contribuer à la perte de quelques pécheurs, comme l'Evangile nous l'assure, sur qui doit-on présumer que tomberont ses anathèmes, si ce n'est pas en particulier sur ces chrétiens sensuels, sur ces voluptueux impénitents et obstinés dans leur péché ? Ah ! Seigneur, ne permettez pas qu'une si funeste prédiction se vérifie jamais en nous, et que les mérites de votre vie mortelle, qui, dans les vues de votre infinie miséricorde, doivent servir à notre salut, par un châtiment de votre redoutable justice servent à notre malheur éternel ! Et vous, Vierge sainte et toute pure, puissante médiatrice des hommes, et leur mère, puisque vous êtes la mère d'un Dieu-Homme, en nous donnant ce Sauveur que vous portez dans votre sein virginal, et qui vient nous racheter, aidez-nous à recueillir les fruits d'une si abondante rédemp-

[1] *Joan.*, 3. — [2] *Luc.*, 2.

tion, afin que, par les grâces dont votre Fils adorable est la source et dont vous êtes la dispensatrice, nous puissions parvenir à la bienheureuse éternité, où nous conduise, etc.

AUTRE SERMON SUR L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.
Le Verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous, *Saint Jean*, chap. I.

Sire,

C'est le grand mystère que nous célébrons aujourd'hui, et sur quoi est fondée toute la religion chrétienne. Mystère que l'apôtre saint Paul exprimoit en des termes si relevés, et qu'il appeloit le mystère par excellence de la bonté et de la charité de Dieu envers les hommes : *Magnum pietatis sacramentum, manifestatum in carne*[1]. Le Verbe s'est fait chair : voilà, dit saint Augustin, ce qui paroissoit incroyable. Mais il y avoit encore, ajoute-t-il, quelque chose de plus incroyable, savoir, que ce mystère, tout incroyable qu'il étoit, fût cru néanmoins dans le monde ; et c'est ce qui est arrivé. De ces deux choses incroyables, celle qui l'étoit le plus a cessé de l'être, et est devenue non-seulement croyable, mais évidente. Car il est évident que le mystère d'un Dieu incarné a été prêché aux nations, et que le monde s'est soumis à ce point de foi : *Magnum pietatis sacramentum, prædicatum gentibus, creditum in mundo*[2]. Quand saint Paul en parloit ainsi, ce n'étoit qu'une prédiction qui dès-lors commençoit à se vérifier ; mais nous voyons la prédiction pleinement accomplie. Le monde devenu chrétien croit un Dieu fait chair ; et voilà le miracle qu'a opéré le Seigneur, et qui paroît à nos yeux : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris*[3]. Or, convaincus, comme nous le sommes, du plus incroyable, pourquoi aurions-nous de la peine à croire ce qui l'est moins? C'étoit le raisonnement de saint Augustin. Mais ce n'est pas assez : le Verbe fait chair a demeuré parmi nous, *Et habitavit in nobis*[4]; pourquoi cela? pour nous instruire par ses exemples, et pour nous sanctifier par sa doctrine. Voilà, dit saint Paul, par rapport à nous, une des principales fins de l'incarnation : *Apparuit erudiens nos*[5]. Ecoutez-le donc, mes chers auditeurs, ce Verbe incréé, mais incarné : c'est par moi qu'il vous doit aujourd'hui parler, c'est moi qui lui dois servir d'organe ; et, pour m'acquitter dignement d'un si saint ministère, j'ai besoin des lumières et des grâces du même Esprit dont Marie reçut la plénitude. Demandons-les par l'intercession de cette mère de Dieu, et disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria.*

[1] I *Tim.*, 3. — [2] *Ibid.* — [3] *Ps.* 117. — [4] *Joan.*, I. — [5] *Tit.*, 2.

Ce n'est pas sans un dessein particulier que l'évangéliste, pour nous donner une idée juste du mystère de ce jour, l'a renfermé dans ces trois divines paroles, que nous ne devons jamais prononcer qu'avec respect : Le Verbe s'est fait chair : *Verbum caro factum est*[1]. Autrefois saint Paul défendoit aux ministres de l'Eglise, chargés de l'instruction des fidèles, d'entretenir leurs auditeurs de ce qui regardoit les généalogies et les alliances, prétendant que c'étoient des questions inutiles qui ne servoient qu'à exciter des disputes, et qui ne contribuoient en rien à l'édification des mœurs. Ainsi l'ordonnoit-il à Timothée. Il n'en est pas de même, Chrétiens, des alliances du Verbe avec la chair, et de la chair avec le Verbe, dont j'entreprends ici de vous parler; car ce sont des alliances toutes saintes qu'il vous est important de bien connoître, et qu'il ne vous est pas permis d'ignorer; des alliances qui doivent être le sujet de vos réflexions, comme elles sont l'objet de votre foi; des alliances qui vous découvrent les plus admirables principes que vous puissiez vous appliquer pour la réformation de votre vie. Or j'en trouve trois de ce caractère dans le mystère adorable de l'incarnation, et les voici : Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Jésus-Christ; alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie, sa mère; alliance du Verbe avec la chair, par rapport à nous, qui sommes ses frères; alliances, dis-je, que je vous propose comme infiniment propres à vous toucher, à vous convertir, à vous sanctifier, à vous rendre de parfaits chrétiens, si vous en savez profiter. Et afin que vous en puissiez mieux faire le discernement, je distingue dans ces trois alliances autant de degrés qui élèvent la chair de l'homme, dans la personne de Jésus-Christ, jusqu'à la souveraineté de l'être de Dieu; dans la personne de Marie, jusqu'au rang sublime de la maternité de Dieu; et, dans nos personnes, jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu. Ainsi, gardant les proportions convenables entre Jésus-Christ et Marie, et entre Marie et nous, ce seul mystère du Verbe incarné nous fait voir aujourd'hui trois grands miracles : dans Jésus-Christ, un Homme-Dieu; ce sera la première partie : dans Marie, une mère de Dieu; ce sera la seconde : dans nous, qui que nous soyons, mais surtout si nous sommes en état de grâce, de légitimes enfants de Dieu; c'est la troisième. Vous verrez, Chrétiens, les trois conséquences pratiques que je tirerai de là, non-seulement pour vous affermir dans la foi, mais pour vous apprendre à remplir dignement les plus saints devoirs du christianisme.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est donc vrai, Chrétiens, que la chair de l'homme a été élevée

[1] *Joan.*, I.

dans Jesus-Christ jusqu'à la souveraineté de l'être de Dieu ; et c'est ce que le Saint-Esprit a prétendu d'abord nous marquer par ces paroles : *Verbum caro factum est :* Le Verbe s'est fait chair. Demander comment et pourquoi s'est accompli ce prodige, ce seroit le détruire, dit saint Augustin, en voulant le connoître ; puisqu'il est certain que ce mystère de l'incarnation du Verbe ne seroit plus par excellence l'œuvre de Dieu, si l'on en pouvoit rendre raison, et qu'il n'auroit plus l'avantage de se distinguer par sa singularité, si, dans l'ordre de la nature ou de la grâce, on en pouvoit trouver un seul exemple : *Hic, si ratio quæritur, non erit mirabile : si exemplum, non erit singulare*[1]. J'avoue que Marie, au moment que l'ange lui en fit la déclaration, ne laissa pas de dire : *Quomodò fiet istud?* Comment cela se fera-t-il? Mais saint Chrysostome remarque très-bien que cette demande fut alors l'effet d'une profonde et respectueuse admiration, et non pas d'une présomptueuse et vaine curiosité, et que si Marie voulut savoir de quelle manière se vérifieroit ce qui lui étoit annoncé de la part du ciel, ce ne fut point par incrédulité, mais par un pur zèle, et par un sincère amour de la virginité qu'elle avoit vouée.

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, voilà le miracle qui vous est proposé dans cette fête, et que je dois vous expliquer : car je serois prévaricateur, et je ne m'acquitterois pas de mon ministère, si, préférablement à tout le reste, je ne m'attachois aujourd'hui à vous développer cet article essentiel de votre foi. Voilà, dis-je, le miracle que la foi nous révèle, un Dieu incarné, un Dieu-Homme, jusqu'à pouvoir dire, dans le sens propre et naturel, qu'il s'est fait chair : *Verbum caro factum est.* D'où il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, que la chair de l'homme, considérée dans la personne du Rédempteur, est donc véritablement la chair d'un Dieu; que dans l'instant bien heureux où fut conçue cette chair virginale, elle se trouva donc, toute chair qu'elle étoit, pénétrée, comme dit saint Paul, de l'onction de Dieu, inséparablement unie au Verbe de Dieu, n'ayant, selon le langage des théologiens, point d'autre substance que celle du Verbe de Dieu ; qu'en recevant l'être, elle entra donc d'abord en possession de toute la gloire qui appartient à Dieu, et que le Fils de Dieu la reconnoîtra dans toute l'éternité pour une chair qu'il s'est appropriée, qu'il a consacrée, qu'il a déifiée ; car c'est ainsi qu'en ont parlé tous les Pères, dans des termes que la tradition même de l'Eglise auroit eu peine à autoriser, s'ils n'étoient encore au-dessous de l'énergie et de la force de ceux-ci : Le Verbe s'est fait chair, *Tunc in utero virgo concepit, et Verbum caro factum est, ut caro fieret Deus*[2] : Ce fut alors, dit saint Ambroise, qu'une vierge conçut miraculeusement, et que le

[1] *August.* — [2] *Ambr.*

Verbe fut fait chair, afin que la chair devînt Dieu. Ce Père pouvoit-il s'en expliquer d'une manière plus expresse? Et parce qu'une vérité aussi importante que celle-là ne peut être appuyée sur trop de témoignages, ajoutons celui de saint Augustin : *Talis fuit ista susceptio, quæ Deum hominem faceret, et hominem Deum* [1]. Oui, mes Frères, disoit ce saint docteur, l'effet de cette incarnation a été tel, que l'homme s'est vu dans Jésus-Christ élevé jusqu'à Dieu, et que Dieu, dans ce même Jésus-Christ, s'est vu réduit à la forme d'un homme. Expressions, je le répète, qui demandent toute la soumission de la foi, et qui nous paroîtroient avoir je ne sais quoi de dur, si elles n'étoient évidemment fondées sur ce principe incontestable : *Verbum caro factum est.*

De là vient, mes chers auditeurs (appliquez-vous à ceci, et ne pensez pas que la grandeur de mon sujet m'emporte trop loin, puisque autant qu'il est relevé, autant me suis-je étudié à le traiter exactement); de là vient que dans Jésus-Christ, entre la chair et le Verbe, il n'y a rien de divisé; et que ce qui étoit vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'est encore de l'autre. Ainsi, parce que la chair de Jésus-Christ a été passible et mortelle, nous disons, sans craindre d'être accusés de blasphème, que le Verbe de Dieu a souffert et est mort pour nous : et d'ailleurs, parce que le Verbe de Dieu est égal à Dieu, nous ne craignons point la censure, en disant que la chair de Jésus-Christ est assise à la droite de Dieu. Et quoiqu'il n'y ait point d'extrémités plus opposées que la croix et le trône de Dieu, nous ne faisons pas plus de difficulté d'attribuer à cette chair du Fils de l'Homme, qui a été crucifiée, la prééminence du trône de Dieu, que d'attribuer au Verbe de Dieu, qui est la splendeur de la gloire du Père, l'humiliation et l'ignominie de la croix. Pourquoi? parce que tout cela n'est qu'une suite de ce que nous professons par ces paroles, *Verbum caro factum est.*

Il est vrai, et je suis toujours obligé de le reconnoître, ce mystère est difficile à croire, et c'est là que nous devons captiver nos esprits. Mais puisqu'un Dieu veut bien anéantir pour nous dans ce mystère sa souveraine majesté, ne refusons pas au moins de lui soumettre notre raison. Soumission nécessaire : car, comme disoit saint Athanase, je ne puis savoir comment le Verbe s'est incarné; mais il ne m'est pas permis d'ignorer qu'il se soit incarné, et qu'il ait pris une chair semblable à la mienne. Au lieu donc de m'engager dans une recherche inutile, et qui passe toutes mes vues; au lieu de vouloir pénétrer dans ces ineffables secrets de l'incarnation divine, lorsque je ne me connois pas moi-même; ce que j'ai surtout à faire, c'est de bénir mille fois la miséricorde infinie de mon Dieu, non-seulement parce qu'il

1 *August.*

est descendu de sa gloire pour moi, et qu'il s'est fait homme comme moi, mais parce qu'il m'a révélé, et qu'il m'a fait annoncer ce mystère de mon salut. Car si je puis être sauvé sans la science de l'incarnation, je ne puis l'être sans la foi de l'incarnation; c'est-à-dire si je puis être sauvé sans savoir par quelle vertu et de quelle manière le Verbe de Dieu a élevé la chair de l'homme à une si noble alliance, je ne puis l'être sans savoir que cette merveilleuse alliance s'est faite dans la personne de Jésus-Christ; en sorte que, dans la personne de Jésus-Christ, il y a eu tout à la fois et un vrai Dieu et un vrai homme : *Verbum caro factum est.*

C'est de quoi tant d'hérétiques n'ont pas voulu convenir; et c'est pour mieux affermir la créance de ce mystère, que Dieu a permis qu'elle fût attaquée par tant d'endroits. Les uns ont combattu la divinité de Jésus-Christ, ne considérant pas qu'il est aujourd'hui formé dans le sein de Marie par la seule opération de l'Esprit divin, *Spiritus sanctus superveniet in te* [1]; que l'ange l'appelle absolument saint et la sainteté même, *Sanctum vocabitur* [2]; qu'il est conçu par une mère vierge, et demeurant toujours vierge, quoique mère; enfin, qu'il vient dans le monde pour être le Sauveur du monde : principes d'où il s'ensuit incontestablement qu'il est Dieu; car, comme raisonnent saint Ambroise, saint Augustin, saint Cyrille et saint Bernard, il n'appartient qu'à un Dieu d'être saint par lui-même et la source de toute sainteté; qu'à un Dieu d'être fils d'une vierge, sans que cette vierge y perde rien de sa virginité; qu'à un Dieu de sauver le monde, après qu'il l'a créé.

D'autres ont refusé, par une erreur toute contraire, de reconnoître l'humanité de Jésus-Christ; tantôt ne lui attribuant qu'un corps imaginaire et fantastique; tantôt lui accordant un vrai corps, mais sans âme et sans intelligence; tantôt lui donnant un corps parfait, mais formé d'une matière toute céleste, et non de la substance de Marie : dogmes insoutenables, à quoi les docteurs de l'Eglise, et entre autres Tertullien, saint Athanase et saint Léon pape, ont opposé toutes les Ecritures et les plus solides raisons. Car, disoient-ils, si Jésus-Christ n'a eu qu'un corps imaginaire, comment nous a-t-il rachetés de son sang? s'il n'a eu qu'un corps sans âme, comment a-t-on pu l'appeler homme; et s'il n'étoit pas homme, comment a-t-il satisfait pour les hommes? si son corps a seulement été formé dans le sein de Marie, et non de la substance de Marie, comment Elisabeth l'appelat-elle la mère de son Seigneur? *Mater Domini mei* [3]; et comment l'ange lui dit-il que l'Homme-Dieu, qu'elle devoit porter dans ses chastes flancs, naîtroit d'elle? *Nascetur ex te* [4]?

[1] *Luc.*, 1. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

Enfin, conclut saint Augustin, plusieurs se sont trompés, tout à la fois, et à l'égard de la divinité de Jésus-Christ, et à l'égard de son humanité; non pas en niant ni l'une ni l'autre, mais l'union de l'une et de l'autre, telle que le Saint-Esprit l'a faite et telle qu'elle subsistera toujours. Car ils reconnoissoient en Jésus-Christ et une vraie divinité, et une vraie humanité. Mais comme le propre de l'hérésie est de donner dans toutes les extrémités, ou bien, d'une part, ils prétendoient que Dieu et l'homme dans l'incarnation avoient été seulement unis de volonté, unis de sentiments et d'intérêts, unis par adoption, par affection, par communication de gloire, et non point d'une union réelle et substantielle; ou bien, d'autre part, ils confondoient tellement ensemble la divinité et l'humanité, qu'outre l'unité de personne, ils établissoient encore dans l'Homme-Dieu une unité de nature : erreurs foudroyées par l'Eglise dans ces fameux conciles dont les célèbres décisions nous servent de règles, et qui nous apprennent qu'en vertu de l'incarnation le Verbe divin s'est réellement et substantiellement uni à notre chair; que par cette union le Verbe incarné s'est rendu propres toutes les misères de l'homme, et que l'homme est entré en participation de toutes les grandeurs de Dieu; qu'il y a néanmoins entre les deux natures qui composent cette adorable personne, la nature divine et la nature humaine, une distinction essentielle, sans qu'elles aient été confondues, et que l'une, comme parloient quelques hérétiques, ait absorbé l'autre. Tel est, Chrétiens, le précis de la doctrine orthodoxe touchant le mystère d'un Dieu fait homme, et c'est de quoi il falloit d'abord vous instruire : *Verbum caro factum est.*

N'en demeurons pas là; mais réduisant à la pratique et aux mœurs cette première vérité, profitons de la fête de ce jour pour nous disposer à la solennité de Pâques qui approche, et faisons-nous du mystère de l'incarnation une préparation solide à l'accomplissement du grand précepte de la communion. Car voilà sur quoi est fondée cette loi si sainte, qui nous oblige à nous éprouver nous-mêmes avant que de recevoir le corps de Jésus-Christ, et à n'y participer jamais qu'avec une conscience pure, et dans un état où, sans être absolument assurés que nous sommes dignes d'amour, nous puissions toutefois, quoique pécheurs, dire avec humilité, comme saint Paul : *Nihil mihi conscius sum*[1] : Ma conscience ne me reproche rien, du moins rien de capital et de grief. On demande pourquoi l'Apôtre a fait un crime si atroce de ce qu'il appelle communion indigne; et l'on s'étonne qu'animé du zèle apostolique dont il étoit rempli, il ait fulminé de si terribles anathèmes contre ceux qui, dans un état de mort, osent

[1] 2 *Cor.*, 4.

manger le pain de vie; qu'il leur ait déclaré que c'est alors leur jugement qu'ils mangent, et leur condamnation; qu'il les ait traités de profanateurs et de sacriléges; et que, sur sa parole, malgré la corruption du siècle, la seule pensée de communier indignement fasse encore horreur aux chrétiens les plus imparfaits et même les plus mondains. Non, non, mes chers auditeurs, il ne faut point en être surpris. Supposé ce que je viens de vous dire, et ce que la foi nous enseigne de l'incarnation du Verbe, il n'y a rien en tout cela qui ne soit facile à comprendre; et quand une fois j'ai conçu que ce pain dont parle saint Paul est le corps du Seigneur, et le Seigneur même, je souscris sans peine à tous les anathèmes qu'il prononce contre ceux qui prennent sans discernement cette nourriture céleste. Quelque formidables qu'ils soient, je n'ai, pour les trouver équitables, qu'à m'appliquer personnellement le mystère du Verbe fait chair, en me disant à moi-même : Cette chair que je mange dans le sacrement est la chair d'un Dieu, et je la profane quand je la mange dans l'état de péché. Par l'incarnation elle est unie à une personne divine; et par l'indigne communion que je fais, je l'unis, toute sainte qu'elle est, à une âme criminelle et ennemie de Dieu. Cela seul me fait sentir la raison qu'a eue saint Paul de condamner si sévèrement ces sacriléges qui se présentent à la table du Sauveur sans avoir la robe de noces, qui est la grâce, et il n'y a point ensuite de châtiment qui ne me paroisse encore au-dessous d'une telle profanation.

Que faudroit-il donc dire à un chrétien qui se trouve sur le point de célébrer la pâque, et de prendre part au sacrement de Jésus-Christ? Ecoutez-moi, hommes du siècle, et n'oubliez jamais cette instruction. Il faudroit lui dire à peu près, et avec la proportion qui doit être ici gardée, ce que l'ange dit à Marie : *Ideòque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei :* Prenez garde, mon Frère! ce qui est caché sous les symboles de ce pain, c'est le Saint des saints et le Fils de Dieu, le même qui est né d'une vierge, le même dont l'ange fit à cette vierge un si magnifique éloge. Voilà celui que vous allez recevoir. Ainsi rentrez en vous-même, et vous mesurant sur l'exemple de Marie, puisque vous êtes destiné à porter dans votre sein le même Dieu, voyez si vous êtes dans les mêmes dispositions; voyez si vous avez reçu comme elle l'Esprit divin; voyez si l'esprit corrompu du monde ne règne pas encore dans vous : car il ne s'agit pas moins pour vous que d'être, aussi bien que Marie, le temple vivant où un Dieu fait chair doit et veut faire sa demeure : *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.*

Ah! Chrétiens, quelle épreuve Marie ne fit-elle pas d'elle-même, avant que de consentir à ce que l'ange lui proposoit! et quand elle ap-

prit que l'heure étoit venue où le Verbe, avec toute la plénitude de sa divinité, devoit s'incarner en elle, avec quelle foi et quelle humilité ne répondit-elle pas à l'honneur que Dieu lui faisoit, et aux miséricordes dont il la combloit! avec quelle pureté, avec quelle obéissance, avec quelle confiance, avec quel amour ne conçut-elle pas ce Dieu-Homme dans son chaste sein! par combien de vertus héroïques ne se mit-elle pas en état de coopérer à cet ineffable mystère! Or tel est, mes chers auditeurs, l'excellent modèle sur quoi nous devons aujourd'hui nous former. Marie étoit sainte dès sa conception; depuis sa conception, croissant en âge, elle avoit toujours crû en sainteté. Avant que l'ange la saluât, elle étoit déjà pleine de grâce : mais cela ne suffisoit pas. Il fallut que le Saint-Esprit lui-même, selon l'expression de l'Evangile, survînt en elle, et qu'il la sanctifiât tout de nouveau par des grâces plus abondantes. Encore après cette nouvelle sanctification, saint Ambroise ne croit point offenser Marie, quand il dit au Sauveur du monde : *Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti virginis uterum* [1] *!* Ah ! Seigneur, pour sauver l'homme, vous, qui êtes la sainteté même, n'avez point eu horreur de vous renfermer dans le sein d'une vierge! Approchons, Chrétiens, de la communion, prévenus de ce sentiment, et nous n'en approcherons plus avec tant de lâcheté et tant de négligence : nous ne nous y présenterons plus avec une indévotion et une tiédeur dont nous ne pouvons trop gémir; nous n'en sortirons plus aussi froids, aussi indifférents, et, ce qui est encore plus déplorable, aussi imparfaits, que si nous n'y étions jamais venus. Nous préparer à ce sacrement, ce sera la plus grande et la plus sérieuse occupation de notre vie : en profiter, ce sera le plus ardent de nos désirs : en abuser, ce sera la plus mortelle de nos craintes. Nous irons à la sainte table avec des cœurs embrasés d'amour; comme des lions, dit saint Chrysostome, respirant le feu de la charité; comme des aigles, ajoute saint Augustin, élevés au-dessus de la terre par des pensées toutes célestes nous y recevrons ce Dieu de gloire, dans le même esprit que Marie le conçut, et son exemple nous servira de règle. Du reste, tirer de là des conséquences spécieuses, mais qui, sous une fausse apparence de respect, nous éloigneroient pour jamais du corps de Jésus-Christ; faire consister les dispositions nécessaires dans des degrés de sainteté où personne ne peut atteindre; demander pour ce sacrement un état aussi parfait que celui de Marie; en un mot, de l'obligation d'imiter Marie, se faire, contre l'intention de Jésus-Christ même, un obstacle insurmontable à la communion, c'est à quoi porte le raffinement du libertinage, mais c'est le piége grossier dont votre piété, aussi prudente qu'éclairée

[1] *Ambr.*

saura bien se garantir. Au contraire, de la nécessité de communier, conclure celle de se sanctifier, y travailler en effet et y donner tous ses soins, c'est par-là que nous honorerons le mystère du Dieu incarné. Alliance de notre chair avec le Verbe, premier miracle que nous avons vu dans un Homme-Dieu. Passons au second, qui nous fera voir dans une vierge une mère de Dieu : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il falloit, Chrétiens, pour mettre au monde un Dieu-Homme et fait chair, qu'il y eût une créature prédestinée en qualité de mère de Dieu selon la chair, et voilà ce que j'appelle la seconde alliance de la chair avec le Verbe dans la personne de Marie. Alliance que l'hérésie n'a pas voulu reconnoître dans cette vierge, non plus que celle de la divinité et de l'humanité dans Jésus-Christ : mais alliance que les vrais fidèles ont hautement et constamment soutenue. Appliquez-vous d'abord, mes chers auditeurs, à en comprendre le dogme : nous verrons ensuite la gloire qui en revient à Marie, et le fruit que nous en pouvons retirer.

Une vierge mère de Dieu, et mère de Dieu selon la chair, c'est ce qui choqua autrefois la fausse piété des hérétiques, surtout de ce fameux Nestorius, patriarche de Constantinople. Cet homme, emporté par l'esprit d'orgueil, et abusant du pouvoir que lui donnoit son caractère, osa disputer à Marie sa qualité de mère de Dieu : et dans cette vue y eut-il artifice qu'il n'employât, et déguisement dont il n'usât, pour couvrir ou pour adoucir la malignité de son erreur? car, suivant le rapport des Pères, tout ce qu'on peut d'ailleurs imaginer de titres spécieux et honorables, il les accorda à Marie, hors celui dont il étoit uniquement question. Il confessa qu'elle étoit la mère du Saint des saints, qu'elle étoit la mère du Rédempteur des hommes; il convint qu'elle avoit reçu et porté le Verbe de Dieu dans ses chastes entrailles; il se relâcha même jusqu'à dire qu'elle étoit la mère d'un homme qui, dans un sens, avoit été Dieu, parce qu'il avoit été spécialement uni à Dieu. Mais qu'elle fût absolument et sans restriction mère de Dieu, c'est sur quoi on ne put fléchir cet esprit incrédule et opiniâtre. Que fit l'Eglise? Elle rejeta toutes ces subtilités; et plus Nestorius s'obstinoit à combattre ce titre de mère de Dieu, plus elle s'intéressa à le maintenir. Il ne s'agissoit en apparence que d'un seul mot, et ce seul mot grec, θεοτόκος qui signifie mère de Dieu, étoit le sujet de toutes les contestations. Mais parce qu'il est vrai, comme l'a sagement remarqué saint Léon pape, que le chemin qui conduit à la vie est un chemin étroit, non-seulement pour l'observation des préceptes, mais encore plus pour la soumis-

sion aux vérités orthodoxes. *Non in solâ mandatorum observantiâ, sed in recto tramite fidei, arcta via est quæ ducit ad vitam*[1]; l'Eglise prit la défense de ce seul mot avec toute la force et toute l'ardeur de son zèle. Elle assembla des conciles, elle fulmina des anathèmes, elle censura des évêques, elle n'épargna pas ceux qui tenoient les premiers rangs, elle les excommunia, elle les dégrada : pourquoi? parce que dans ce seul titre de mère de Dieu, étoit renfermé tout le mystère de l'incarnation du Verbe. Car c'est pour cela qu'on se fit comme un capital, et un point essentiel de religion, de croire que Marie étoit, dans le sens le plus naturel, mère de Dieu. Non pas que cette créance fût nouvelle, puisque, selon saint Cyrille, toute la tradition l'autorisoit, et que déjà depuis longtemps Julien l'Apostat l'avoit reprochée aux chrétiens, *Vos christiani, Mariam nunquam cessatis vocare Dei genitricem;* mais on voulut que cette créance, aussi ancienne que l'Eglise, fût désormais comme un symbole de foi; et l'on arrêta, dans le concile d'Ephèse, que le titre de *mère de Dieu* seroit un terme consacré contre l'hérésie nestorienne, comme celui de *consubstantiel* l'avoit été dans le concile de Nicée contre l'hérésie arienne.

Voilà, mes Frères, ce que nous croyons; et c'est sur ce dogme ainsi établi que sont fondés tous les honneurs que nous rendons à Marie; c'est, dis-je, sur sa maternité divine, qui, dans l'ordre des décrets de Dieu, l'a élevée au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Nous n'en faisons pas pour cela une divinité. Ecoutez ceci, vous qui, réunis à l'Eglise, avez besoin d'être instruits à fond de sa doctrine; et achevez de vous détromper des fausses idées que vous aviez conçues du culte de la mère de Dieu. Nous n'en faisons pas une divinité; et je pourrois appliquer ici ce que le grand saint Augustin, dans un semblable sujet, répondoit aux manichéens, qui, malicieusement et injustement, accusoient les catholiques de rendre aux martyrs un culte superstitieux et idolâtre. Voici ce qu'il leur disoit, en s'adressant à Fauste : Il est vrai que nous nous assemblons pour célébrer les fêtes des martyrs; mais nous n'avons jamais eu la pensée d'offrir, par exemple, le sacrifice à aucun des martyrs. Nous savons que cet honneur n'est dû qu'à Dieu seul, et c'est aussi à Dieu seul que nous le rendons. Car où est l'évêque, où est le prêtre qui ait jamais dit, étant à l'autel : C'est à vous, Pierre; c'est à vous, Paul; c'est à vous, Cyprien, que nous offrons et que nous immolons l'agneau sans tache? Nous l'immolons à Dieu, qui a couronné les martyrs; et nous ne l'offrons en mémoire des martyrs, que pour participer à leurs mérites, et pour obtenir le secours de leur intercession. Ainsi parloit

[1] *Leo.*

saint Augustin, et je dis le même de Marie. Nous célébrons avec solennité le jour bienheureux où l'ange lui annonça le choix que Dieu faisoit d'elle; mais à Dieu ne plaise qu'en lui rendant nos hommages parce qu'elle a conçu le Verbe de Dieu, nous la confondions avec Dieu! c'est de quoi nous ne craignons pas qu'on puisse soupçonner notre foi; car, pour me servir du même raisonnement, où est le prêtre qui dans les saints mystères ait jamais dit: C'est à vous, Marie, que nous sacrifions? Nous sacrifions à celui qui a prédestiné Marie, qui a sanctifié Marie, qui a glorifié Marie; mais quoiqu'elle soit incontestablement mère de Dieu, nous ne la regardons et nous ne l'honorons que comme une pure créature, dont tout le bonheur est d'avoir été fidèle à Dieu, d'avoir été humble devant Dieu, d'avoir été singulièrement élue de Dieu.

Cependant, sans élever Marie jusqu'à Dieu, est-il, du reste, une grandeur comparable à celle de cette mère de Dieu? Tâchons, mes chers auditeurs, à nous en former quelque idée; mais souvenons-nous d'abord de ce qu'a dit saint Bernard, que Marie elle-même n'eût pu la comprendre dans toute son étendue, ni l'expliquer: *Audacter dico, quod nec ipsa planè Maria potuit explicare* [1]. Après cela, vous ne serez pas surpris si ce que j'ai à vous dire se trouve encore infiniment au-dessous de mon sujet.

Je considère Marie sous deux rapports: l'un à Dieu, et l'autre aux hommes. Marie devient mère de Dieu, c'est le premier rapport; et Marie, mère de Dieu, devient par-là même la médiatrice et comme la mère des hommes, c'est le second. Or voyons, autant qu'il nous est possible, quelle gloire doit revenir à cette vierge de l'un et de l'autre, et quelles grandeurs y sont renfermées.

Marie, mère de Dieu. Ecoute, ô homme! s'écrie là-dessus saint Anselme, contemple et admire: *Intendat mens humana, contempletur et stupeat* [2]. Le Père céleste avoit un Fils unique et consubstantiel: mais il n'a pas voulu que ce Fils n'appartînt qu'à lui seul; il en a fait part à Marie, et elle est véritablement sa mère sur la terre, comme il est son Père dans le ciel: *Non est passus manere suum: sed eum ipsum voluit esse Mariæ unicum* [3]. Pensée sublime, mais qui, dans sa sublimité, n'exprime rien dont notre mystère ne nous fasse voir l'entier accomplissement. Ah! mes Frères, disoit saint Paul, je fléchis le genou devant le Père de Jésus-Christ mon Maître, parce que c'est de lui que procède toute paternité, soit dans le ciel, soit sur la terre. Ainsi parloit le grand Apôtre; et ne puis-je pas ajouter que je me prosterne en la présence de ce Père tout-puissant pour le reconnoître, non plus seulement comme auteur de toute paternité, mais comme

1 *Bern.* — 2 *Anselm.* — 3 *Ibid.*

principe de cette maternité divine que j'honore dans Marie? Car quel prodige, Chrétiens! et quel autre que Dieu même a pu opérer ce miracle? La virginité et la fécondité jointes ensemble; une vierge qui conçoit dans le temps le même Fils que Dieu, avant tous les siècles, a produit dans l'éternité; une mère, dit saint Augustin, devenue mère par la seule obéissance de son esprit, de même que le Père, dans l'adorable Trinité, est père par la seule connoissance de ses infinies perfections. Qui jamais, avant Marie, entendit rien de pareil; et si la foi ne nous l'apprenoit pas, qui jamais l'eût cru, qu'une créature dût un jour donner en quelque manière l'être à son créateur, et que le créateur pût devenir en quelque sorte l'ouvrage et la production de sa créature? qui l'eût cru, que Marie dût donner à un Dieu ce qu'il n'avoit pas auparavant, et qu'un Dieu en dût recevoir une vie toute nouvelle? qui l'eût cru, que le Verbe, par qui tout a été fait, dût être formé lui-même par une vierge, et que par-là cette vierge s'acquittât, pour ainsi dire, envers lui du bienfait de la création? Permettez-moi, Chrétiens, d'user de toutes ces expressions. Les Pères avant moi s'en sont servis, et ce seroit une délicatesse mal entendue, d'avoir peine à parler comme eux, et d'omettre ces magnifiques éloges que la piété leur inspiroit, et que la même piété nous doit rendre vénérables.

Ce qui me paroît plus surprenant, reprend l'archevêque de Ravenne, c'est que le Verbe divin, qui dans le ciel ne dépend point du Père dont il est produit, ait voulu dépendre sur la terre de la mère en qui il s'est incarné. Que dis-je, mes chers auditeurs? le Verbe dépendant, cela peut-il s'accorder avec la majesté de Dieu? Il faut bien le dire, puisque c'est une suite de la maternité de Marie. Dès-là que je la reconnois pour mère de Dieu, non-seulement je puis, mais je dois reconnoître que ce Dieu-Homme a voulu dépendre d'elle; qu'il lui a rendu des honneurs et une obéissance légitime; qu'il s'est soumis à son pouvoir; et c'est aussi ce que l'Evangile nous a expressément marqué dans ces courtes paroles : *Et erat subditus illis* [1]. Paroles à quoi se réduit presque tout ce que nous savons de la vie mortelle du Sauveur jusqu'au temps de sa prédication. Mais encore, demande saint Bernard, de qui parloit l'évangéliste? est-ce Dieu, est-ce l'homme qui obéissoit à Marie? Dieu et l'homme tout ensemble, répond ce Père. Or voyez, poursuit-il, lequel des deux est plus digne de votre admiration, ou la soumission du Fils, ou l'empire de la mère? *Elige utrum mireris, aut Filii beneficentissimam dignationem, aut matris excellentissimam dignitatem* [2]. Car voici tout à la fois deux grands prodiges : prodige d'humilité, que Dieu soit dépendant d'une femme; et prodige de grandeur, qu'une femme commande à Dieu :

[1] *Luc.*, 2. — [2] *Bern.*

Utrimque miraculum, et quod Deus feminæ obtemperet, humilitas sine exemplo; et quod Deo femina præcipiat, sublimitas sine socio [1].

De là ne nous étonnons plus qu'un ange descende aujourd'hui du ciel pour saluer Marie, qu'il s'humilie en sa présence, qu'il l'appelle pleine de grâce, qu'il l'élève au-dessus de toutes les femmes. Ne nous étonnons plus d'entendre dire à saint Augustin que rien après Dieu et parmi tous les êtres créés n'est égal à Marie, et n'est même comparable à Marie. Mais surtout ne doutons plus du pouvoir de Marie, ni de sa tendre affection pour nous; et, sans considérer davantage son auguste maternité par rapport à Dieu, regardons-la maintenant par rapport aux hommes, et tâchons d'en tirer tous les avantages qu'elle nous promet.

Car je dis que Marie, devenue mère de Dieu, devient par-là même la mère des hommes, la protectrice des hommes, la coopératrice du salut des hommes; et une mère, une protectrice, une coopératrice toute-puissante pour les hommes. Prenez garde, s'il vous plaît. Mère des hommes, puisque tous les hommes sont non-seulement les frères, mais les membres de ce Dieu-Homme qu'elle porte dans son sein. Protectrice des hommes, puisque c'est en faveur des hommes qu'elle est choisie, et qu'en ce sens elle doit aux hommes son élévation. Coopératrice du salut des hommes, puisqu'elle sert à former le Sauveur qui vient racheter les hommes, et qu'elle donne le sang qui doit être le prix de cette rédemption et de ce salut. Mais j'ajoute, Mère toute-puissante, protectrice toute-puissante, coopératrice toute-puissante : pourquoi? parce qu'en qualité de mère de Dieu, elle a singulièrement trouvé grâce auprès de Dieu.

C'est donc aujourd'hui que Marie nous tend les bras, pour nous admettre au nombre de ses enfants; et c'est dans cette pensée que nous devons imiter le zèle et la piété que témoignèrent les chrétiens d'Ephèse, lorsqu'ils reçurent le jugement de l'Eglise universelle à la gloire de cette vierge en qui ils avoient mis leur confiance. Le fait est remarquable, et je voudrois que les hérétiques de notre siècle y fissent toute l'attention nécessaire, et qu'ils apprissent quels étoient, il y a plus de douze cents ans, les sentiments des fidèles à l'égard de Marie, et quels doivent être encore les nôtres. L'histoire nous apprend que le jour où l'on devoit conclure sur la divine maternité de Marie, tout le peuple parut dans les rues, remplit les places publiques, se tint autour de ce fameux temple dédié au culte de la Vierge, et où les Pères du concile étoient assemblés; qu'au moment que la décision fut publiée, et qu'on entendit que Marie étoit maintenue dans la juste possession du titre de mère de Dieu, toute la ville retentit

[1] *Bern.*

d'acclamations et de cris de joie; que les Pères sortant pour se séparer furent comblés de bénédictions, et conduits en triomphe; que l'air fut éclairé de feux; enfin, que rien ne manqua à la pompe de cette réjouissance commune, ni à l'éclat de la glorieuse victoire que Marie avoit remportée. Ah! Chrétiens, il est vrai, ce peuple fidèle étoit sensible aux intérêts de Marie, et agissoit en cela par un esprit de religion : mais en s'intéressant pour Marie, il s'intéressoit pour lui-même; car il comptoit sur le secours de cette mère de Dieu, et il savoit ce qu'il en devoit attendre. Prenons les mêmes sentiments, et tenons la même conduite. Dans ce grand jour où Marie est déclarée mère de Dieu, rendons-lui les hommages qu'elle mérite, et allons au pied des autels lui jurer une fidélité inviolable, et lui renouveler les saintes protestations du plus respectueux et du plus parfait dévouement. Mais ne nous oublions pas nous-mêmes; et, pour l'engager à nous faire sentir les effets de sa médiation, représentons-lui l'étroite alliance qui l'unit à nous et qui nous unit à elle. Disons-lui, d'une part, comme les habitants de Béthulie disoient à Judith : *Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri* [1] : Oui, Vierge sainte, vous êtes l'ornement de Jérusalem, le bonheur d'Israël, la gloire de notre peuple : c'est-à-dire l'ornement, la gloire, le bonheur de l'Eglise. *Quia confortatum est cor tuum, eò quòd castitatem amaveris* [2] : Parce que vous étiez pure dans un degré de perfection qui surpassoit même la pureté des anges, vous avez eu la force d'attirer du ciel le Verbe divin, et de l'incorporer à notre chair. *Ideò eris benedicta in æternum* [3] : C'est pour cela que nous nous humilions devant vous, pour cela que nous vous donnons le tribut de louanges qui vous est dû, pour cela que nous vous bénissons, et que tous les siècles après nous vous béniront. Mais, d'autre part, reprenons, Chrétiens, et ajoutons ce que le sage et zélé Mardochée dit à la reine Esther, lorsque pour l'exciter à prendre la défense des Juifs, menacés d'une ruine prochaine, il lui remontra que si Dieu l'avoit élevée sur le trône, c'étoit plus pour sa nation que pour elle-même : *Et quis novit, utrum idcircò ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris* [4] ? Non, ô glorieuse mère de Dieu, nous ne craindrons point de le dire, car nous le savons, que si le Seigneur vous a distinguée entre toutes les femmes, que s'il vous a honorée de la plus éclatante dignité, c'est pour nous; et voilà ce qui, dans tous les états de la vie, dans toutes les conjonctures et tous les temps, nous fera recourir à vous avec confiance. Nous vous exposerons nos besoins, nous implorerons votre intercession; et vous écouterez nos vœux, et vous les présenterez à votre Fils, et vous y joindrez les

[1] *Judith*, 15. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Esth.*, 4.

vôtres, et vous ferez descendre sur nous toutes les grâces divines.

N'en doutons point, mes chers auditeurs; et puisque nous avons une telle ressource auprès de Dieu, apprenons à en profiter. On vous prêche sans cesse dans la chair la sévérité des jugements de Dieu; on vous dit tout ce qui peut vous intimider et vous effraver : ce sentiment est bon, et je dois travailler moi-même à vous imprimer profondément dans l'âme une crainte chrétienne et salutaire. Mais de s'en tenir là; de ne vous faire entendre que les menaces du Seigneur; de ne vous faire voir que les difficultés et les obstacles qui se rencontrent dans la voie du salut; de ne ne vous la représenter, cette voie, que comme un chemin semé d'épines et presque impraticable, c'est un excès qui ne corrige rien, et qui ne va qu'à décourager et à désespérer. Je dois donc, en vous faisant craindre, vous faire espérer; en réprimant votre présomption, soutenir votre confiance : je dois vous faire connoître les moyens que la miséricorde divine vous a fournis, et les secours qu'elle vous a ménagés; je dois vous consoler, vous animer, vous fortifier. Or s'il y a un mystère capable de produire ces heureux effets, n'est-ce pas celui-ci? pourquoi? non-seulement parce que c'est le mystère d'un Dieu fait homme, mais d'une vierge devenue mère de Dieu; et en qualité de mère de Dieu, spécialement engagée à veiller sur les hommes, à s'intéresser pour les hommes, à les aider de tout son pouvoir, et à leur servir d'avocate et d'asile. Vous me direz que cette confiance dans la protection de Marie peut autoriser nos désordres, et diminuer en nous le zèle de la pénitence : mais je réponds, moi, que si c'est une vraie confiance, bien loin de refroidir ce zèle, elle l'allumera. Faites-en vous-mêmes l'épreuve, et vous le verrez. Vous verrez, dis-je, si, dévoués à la plus sainte des vierges, vous n'apprendrez pas à haïr le péché; si vous ne vous sentirez pas portés à le fuir par une exacte vigilance, et à l'expier par une sévère pénitence; si de vives lumières ne vous éclaireront pas, pour vous en faire concevoir l'énormité; si de solides réflexions ne vous toucheront pas, pour vous en faire craindre les suites affreuses, et pour vous les faire éviter; si mille attraits particuliers, mille grâces intérieures ne vous appelleront pas à la sainteté. Car voilà les fruits ordinaires d'une solide et religieuse confiance dans la protection de la mère de Dieu. Combien de Justes ont été par-là maintenus, et ont persévéré? combien de pécheurs ont été convertis, et se sont sauvés? Je le répète : combien de Justes ont été maintenus, et ont persévéré? c'étoient des Justes, mais des Justes chancelants dans leur état d'innocence et de justice, des Justes assaillis de la tentation, combattus par leurs passions, presque vaincus par le monde, et sur le point de céder enfin et de tomber, si Marie, dans

des conjonctures si périlleuses, n'eût été leur soutien : et comment? non par elle-même, mais par une grâce victorieuse que son intercession leur a obtenue, et qui les a préservés. Combien de pécheurs ont été convertis, et se sont sauvés? c'étoient des pécheurs, et des pécheurs de longues années, des pécheurs d'habitude : il n'y avoit plus, ce semble, de salut pour eux; et chargés de dettes, ils commençoient à désespérer de la miséricorde divine. Mais ils se sont souvenus que Marie étoit la mère des pécheurs : ce qu'ils ne croyoient pas pouvoir demander par eux-mêmes, ils l'ont demandé par elle, et ils ont été exaucés; dans un heureux moment la grâce les a changés, et, de pécheurs qu'ils étoient, en a fait des Saints. Miracles dont ils ont rendu mille témoignages; et c'est à ces exemples qu'il faudroit s'attacher, et non point à d'autres plus rares, dont on voudroit quelquefois tirer de si injustes conséquences. Car telle est en effet notre injustice : parce qu'il s'en trouve peut-être quelques-uns qui, consacrés en apparence au service de la mère de Dieu, n'en mènent pas dans la pratique une vie plus réglée, de ces exemples particuliers, on pense avoir droit de tirer des conséquences générales contre le culte de la Vierge; et l'on ne considère pas que ç'a été, et que c'est tous les jours pour des millions d'autres un principe de conversion et de sanctification. Ah! mes chers auditeurs, dans un siècle où les dangers sont si fréquents et les besoins si pressants, ne nous privons pas du secours qui nous est offert. De cet autel, si je l'ose dire, et de ce tabernacle où Jésus-Christ repose, il fait encore aujourd'hui par proportion, et pour nous, ce qu'il fit sur la croix pour son bien-aimé disciple. Voilà votre mère, lui dit-il, en lui montrant Marie, *Ecce mater tua* [1]; et dès cette heure, ce disciple que Jésus-Christ aimoit commença à regarder Marie et à l'honorer comme sa mère : *Et ex illâ horâ accepit eam discipulus in suâ* [2]. C'est ainsi que nous la pouvons regarder nous-mêmes. Heureux qu'elle daigne bien nous recevoir au nombre de ses enfants! Nous reconnoîtrons bientôt que ce n'est pas en vain qu'elle porte le titre de mère des hommes, si de notre part ce n'est pas en vain que nous portons la qualité d'enfants de Marie. Mais achevons, et voyons comment ce mystère nous élève à la dignité même d'enfants de Dieu : c'est le troisième avantage qui nous revient de l'alliance du Verbe avec la chair, et le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'étoit une erreur des païens, et une erreur aussi grossière que présomptueuse, de se figurer qu'ils étoient les enfants des dieux, parce qu'ils mettoient en effet au nombre des dieux leurs ancêtres.

1 *Joan.*, 10. — 2 *Ibid.*

Mais cette erreur, quoique grossière, comme remarque saint Augustin, ne laissoit pas de leur inspirer de hauts sentiments ; parce qu'il arrivoit de là que, se confiant dans la grandeur ou dans la prétendue divinité de leur origine, ils entreprenoient des choses difficiles et héroïques avec plus de hardiesse, ils les exécutoient avec plus de résolution, et en venoient à bout avec plus de bonheur : *Et sic animus divinæ stirpis fiduciam gerens, res magnas præsumebat audaciùs, agebat vehementiùs, et implebat ipsâ felicitate securiùs* [1]. Ne diroit-on pas que, parmi ces ténèbres du paganisme, il y avoit dès-lors quelque rayon ou quelque commencement de christianisme; et ne semble-t-il pas que la Providence, qui sait profiter du mal même, se servoit des erreurs des hommes pour préparer déjà le monde à la vraie religion? Oui, répond excellemment saint Augustin, il étoit de l'ordre de la prédestination et du salut de l'homme, que l'homme fût un jour persuadé qu'il étoit d'une extraction divine; et voilà pourquoi Dieu, par un effet de sa grâce toute-puissante, a voulu que cette persuasion ne fût ni fausse ni téméraire. C'étoit dans les païens une vanité : mais le mystère que nous célébrons nous a fait de cette vanité une sainte et adorable vérité. Ceux-là se flattoient en se donnant une si haute origine; et nous, si nous avons une moindre idée de nous-mêmes, nous nous méconnoissons, nous nous déshonorons, nous nous dégradons. Car écoutons le disciple bien-aimé ; et quoique, dans un autre discours, j'aie déjà employé le même témoignage pour établir la même vérité, souffrez que je le reprenne, et que je vous le propose dans un nouveau jour. Ecoutons, dis-je, le disciple bien-aimé, et sans rien perdre de l'humilité chrétienne, apprenons de lui à connoître notre véritable noblesse. Voyez, mes Frères, nous dit-il dans sa première Epître canonique, voyez quel amour le Père céleste nous a marqué, de vouloir que l'on nous appelle, et que nous soyons en effet enfants de Dieu : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus* [2]. Il est vrai que saint Jean parloit en particulier aux fidèles qui ont cru en Jésus-Christ, et qui l'ont reçu : mais ce qu'il disoit en particulier aux fidèles, et ce qui leur convient spécialement, je puis en général, et dans un sens plus étendu, l'appliquer à tous les hommes. Car c'est à tous les hommes, selon l'expression de ce bien-aimé disciple, que le pouvoir d'être enfants de Dieu a été donné, sans différence de mérites, sans distinction de qualités et de sexe, aux petits aussi bien qu'aux grands; aux pauvres aussi bien qu'aux riches, aux sujets aussi bien qu'aux rois : *Dedit eis potestatem filios Dei fieri* [3].

Or je prétends que cette filiation ainsi établie est une suite natu-

[1] *August.* — [2] *Joan*, 3. — [3] *Ibid.*, 1

celle de l'incarnation, et le troisième effet de l'alliance du Verbe avec notre chair : *Et verbum cara factum est*[1]. Car le Verbe divin n'a pu se revêtir de la chair de l'homme, sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité : et du moment qu'il nous a ainsi unis à lui, en sorte que nous ne faisons plus avec lui qu'un même corps, ce n'est point une usurpation pour nous de dire à Dieu, dans un sens propre et réel, que nous sommes ses enfants : *Ut filii Dei nominemur et simus*[2]. C'est en ce sens que Clément Alexandrin, parlant du mystère d'un Dieu fait homme, et relevant les avantages infinis que nous en retirons, s'est servi d'une expression bien forte, lorsqu'il a dit que Dieu, se faisant homme, a fait des hommes comme autant de dieux : non pas après tout que nous soyons enfants de Dieu dans la même perfection que l'Homme-Dieu, il l'est par nature, et nous le sommes par adoption ; mais cette adoption divine ne nous ennoblit-elle pas assez? Dieu, tout Dieu qu'il est, pouvoit-il nous élever plus haut, et y avoit-il pour nous une distinction plus glorieuse à espérer? Ce n'est ni par le sang, ni par le ministère d'aucun homme, que nous sommes montés à ce point de grandeur : le penser de la sorte, ce seroit ne pas connoître et la bassesse naturelle de l'homme, et l'excellence de la dignité dont nous avons été honorés : *Non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis*[3]. Mais toute la gloire de cette naissance spirituelle nous vient de la volonté de Dieu, de la prédestination de Dieu, du choix et de la grâce de Dieu. Car pour m'en tenir toujours à notre mystère, si nous sommes enfants de Dieu, c'est par ce même Dieu-Homme, qui dans un même homme a su si bien réunir et allier ensemble sa divinité et notre humanité : *Et Verbum caro factum est.* Ainsi, dit saint Chrysostome, le Fils unique de Dieu est devenu fils de l'homme, afin que les enfants des hommes devinssent enfants de Dieu. Et ne demandez pas, ajoute saint Augustin, comment les hommes ont pu naître de Dieu, puisqu'un Dieu lui-même a pu et voulu naître des hommes.

Voyez donc, encore une fois, jusqu'à quel excès s'est portée la charité de votre Dieu, *Videte qualem charitatem* ; mais voyez ensuite quelles conséquences s'ensuivent de là ; voyez ce que vous devez à Dieu comme enfants de Dieu, et ce que vous vous devez à vous-mêmes : ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeler votre père, et qui l'est en effet ; ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfants de Dieu, et qui avez à soutenir une si noble qualité, et à n'en pas dégénérer. Deux points qui me fournissent une morale bien solide et bien importante.

Ce que vous devez à Dieu ; car puisqu'en vertu de ce mystère, et

1 *Joan.*, 1. — 2 *Ibid.*, 3. — 3 *Ibid.*, 1.

par l'alliance du Verbe avec notre chair, nous avons le même père que le Verbe incarné, je dis aussi que nous devons, à l'égard de ce Père tout-puissant, tenir par proportion la même conduite que l'Homme-Dieu, et prendre les mêmes sentiments; c'est-à-dire que nous devons avoir la même obéissance aux ordres de Dieu, et le même zèle pour la gloire de Dieu. En effet, si le Fils de Dieu prend aujourd'hui dans les chastes entrailles de Marie une chair semblable à la nôtre, c'est, dit l'Apôtre, pour obéir à son Père, pour se conformer aux volontés de son Père, et pour accomplir ses adorables desseins; et s'il s'humilie jusqu'à s'anéantir lui-même, c'est pour l'honneur de son Père, et pour lui rendre toute la gloire qui lui avoit été ravie. Or voilà notre modèle. Etre soumis à Dieu, garder fidèlement et constamment la loi de Dieu, glorifier Dieu par une vie digne de Dieu, c'est ainsi que nous le reconnoîtrons pour père. Sans cela, que sert-il de lui dire ce que nous lui disons néanmoins tous les jours, Notre Père qui êtes dans les cieux; si nous nous révoltons contre lui sur la terre, si nous le renonçons dans la pratique et le traitons en ennemi? que sert-il de lui dire, Que votre nom soit sanctifié, qu'il soit connu et honoré dans tout l'univers; si nous le blasphémons et le faisons blasphémer aux autres? Car ce que j'appelle, selon le langage de l'Ecriture, blasphémer le nom du Seigneur, c'est outrager le Seigneur même par nos déréglements et nos désordres; et ce que j'appelle le faire blasphémer aux autres, comme saint Paul le reprochoit aux Juifs, *Per vos blasphematur nomen Dei* [1], c'est les séduire par nos paroles, les engager par nos exemples dans nos habitudes criminelles, et les corrompre par nos scandales. Que sert-il de lui dire, Que votre volonté soit faite; si nous ne suivons rien moins en toutes choses que la volonté de Dieu, toujours violant sa loi, toujours murmurant contre sa providence, toujours disposés, malgré ses promesses et ses menaces, malgré ses défenses et ses commandements les plus exprès, à écouter la passion et à la satisfaire, quoi qu'elle demande? Je sais que pour garder inviolablement la loi de Dieu, que pour donner à Dieu, par la sainteté de nos mœurs, toute la gloire qu'il attend de nous, il faut qu'il en coûte. Mais, Chrétiens, vous en doit-il jamais autant coûter qu'il en coûte aujourd'hui à un Dieu; à un Dieu que son Père envoie, et qui, suivant la mission qu'il avoit reçue, descend du trône de sa majesté, et vient demeurer avec nous; à un Dieu qui, pour réparer l'injure faite à son Père, se réduit jusqu'à la forme d'un homme, jusqu'à la forme d'un esclave, jusqu'à la forme d'un pécheur? Ah! mes Frères, comprenons, si nous le pouvons, par l'obéissance de cet Homme-Dieu,

[1] *Rom.*, 12.

combien sont sacrés les droits du Père qui nous a donné l'être, et qui nous donne encore dans ce saint jour comme une nouvelle naissance, en nous adoptant au nombre de ses enfants. Comprenons, par les anéantissements de cet Homme-Dieu, de quel prix est la gloire de Dieu, le souverain auteur de tous les êtres, et doublement notre créateur, soit selon la nature, soit selon la grâce. Mais de là même jugeons ce que c'est pour un homme, surtout pour un chrétien, que de refuser à ce premier Maître la soumission et les services que nous lui devons par tant de titres : jugeons ce que c'est que de s'attacher à lui et de l'insulter, en voulant secouer le joug d'une dépendance si incontestable et si légitime; jugeons ce que c'est que d'abandonner ses intérêts, que de s'opposer à ses vues, que de s'obstiner contre ses ordres; et cela tandis qu'on est adorateur du monde, tandis qu'on ne manque à rien de tout ce qu'exige le monde, tandis qu'on entreprend tout et qu'on supporte tout pour le monde. Si je suis le Seigneur et votre Père, disoit-il autrefois à son peuple, où est l'honneur que vous me rendez? *Ubi est honor meus*[1]? Où est le respect que vous me devez? *Ubi est timor meus*[2]? Or la plainte qu'il faisoit à son peuple, il peut bien nous la faire à nous-mêmes; mais avec cette terrible menace, que si maintenant nous ne l'honorons pas comme Père, nous le craindrons un jour comme juge; que si maintenant nous ne sommes pas soumis à sa loi, nous serons un jour soumis à ses châtiments; que si maintenant notre vie ne sert pas à le glorifier comme Dieu sanctificateur, notre éternelle réprobation après la mort servira à le glorifier comme Dieu vengeur. Car voilà, mes chers auditeurs, l'affreux retour à quoi il faut vous attendre de la part d'un Père si indignement méprisé, et si justement irrité.

Je dis plus, et c'est par où je finis. Outre ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeler votre père, et qui l'est en effet, voyez encore ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfants de Dieu, et qui avez à soutenir une si noble qualité, et à n'en pas dégénérer. Comme il y a dans le monde, et selon les principes de la philosophie humaine, une fierté raisonnable et sage, qui, sans vous faire dédaigner personne, vous inspire néanmoins des sentiments généreux et dignes de votre naissance et de votre rang, je puis ajouter que, dans la religion même que nous professons, et selon les règles de la morale évangélique, il y a une fierté sainte et toute chrétienne, qui, sans nous enfler, nous remet sans cesse devant les yeux le caractère dont nous sommes revêtus, et nous engage à y conformer nos œuvres. C'est ainsi que le prince des apôtres re-

[1] *Malach.*, I. — [2] *Ibid.*

présentoit aux fidèles qu'ils étoient un peuple choisi et distingué, *Vos autem genus electum* [1]; un peuple conquis, *Populus acquisitionis* [2]; une nation sainte, élevée à l'honneur du sacerdoce et d'un sacerdoce royal, *Regale sacerdotium, gens sancta* [3]. C'est ainsi que le docteur des Gentils faisoit souvenir les Ephésiens qu'ils étoient les enfants de la lumière; d'où il concluoit qu'ils devoient donc se comporter et vivre en enfants de lumière : *Ut filii lucis ambulate* [4]; et c'est, Chrétiens, ce que je veux conclure moi-même, en vous disant que vous êtes enfants de Dieu. Car des enfants de Dieu doivent-ils penser ou agir comme les enfants du siècle? est-il une contradiction plus sensible? en est-il une plus criminelle et plus damnable? Des enfants de Dieu prévenus de toutes les idées du siècle, et du siècle le plus profane, n'estimant que ce que l'esprit du siècle leur fait estimer, n'aimant que ce que l'esprit du siècle leur fait aimer, ne craignant et ne fuyant que ce que l'esprit du siècle leur fait craindre et haïr; des enfants de Dieu sujets à tous les vices du siècle, et du siècle le plus corrompu, aux ressentiments et aux envies, aux colères et aux emportements, aux impostures et aux trahisons, aux désirs ambitieux et à l'orgueil, à l'avarice, à la mollesse, aux débauches et aux plaisirs les plus infâmes. Est-ce là ce qui leur convient, est-ce à cela qu'on les doit reconnoître? ou plutôt, n'est-ce pas là leur honte? n'est-ce pas pour eux un opprobre? Qu'un homme d'une certaine distinction dans le monde, soit par la place qu'il occupe, soit par le sang dont il est sorti, ait commis une action lâche, c'est une tache que rien presque ne peut effacer. De quel œil le regarde-t-on, et de quel œil se regarde-t-il lui-même, quand il vient à considérer d'un sens rassis la faute qu'il a faite, et qui le couvre de confusion? Or est-il moins honteux à des hommes nés de Dieu, adoptés de Dieu, enfants de Dieu, de s'asservir à leurs sens, de se rendre esclaves de leurs passions, de se laisser dominer par les brutales cupidités de leur chair, de se porter à toutes les injustices qu'inspire une avare et insatiable convoitise, de nourrir dans leur cœur des haines secrètes et invétérées, d'y concevoir les plus noirs desseins, pour se tromper et pour se vendre les uns les autres; de n'écouter jamais, je ne dis pas la religion, mais même l'équité naturelle, la bonne foi, la raison? Est-ce pour former un tel peuple que le Fils unique de Dieu est venu sur la terre, et qu'il a voulu demeurer parmi les hommes? ou n'est-ce pas pour former un peuple parfait, un peuple exempt de la corruption du monde, un peuple affranchi de ces malheureuses concupiscences par où le péché s'est introduit dans le monde et s'y établit tous les jours; un peuple chrétien, non-seulement de nom, mais de

[1] 1 *Petr.*, 2. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ephes.*, 5.

pratique et d'action : *Parare Domino plebem perfectam*[1] ? Ouvrons donc, mes Frères, ouvrons les yeux de la foi ; et découvrant avec les yeux de la foi notre dignité, sanctifiés comme nous le sommes par l'alliance d'un Dieu, ne retombons pas dans nos premiers égarements ; ne faisons pas de la glorieuse qualité que nous portons, un vain titre qui nous déshonore lorsque notre conduite le dément. Si, m'adressant ici à tant de grands qui m'écoutent, j'avois la témérité de leur dire que leur conduite dément leur grandeur, leur naissance, leurs ancêtres, leur rang, ils prendroient ce que je dirois pour un outrage, et combien y seroient-ils sensibles ! Ne le soyons pas moins au juste reproche qu'on peut nous faire, que nous nous rendons indignes du plus beau de tous les noms, qui est celui d'enfants de Dieu. Verbe éternel et consubstantiel à votre Père, Dieu comme lui, mais homme comme nous, c'est vous qui nous l'avez acquis ce beau nom, et c'est par vous que nous sommes parvenus à ce point d'élévation. Ne permettez pas que nous venions jamais à en déchoir : surtout ne permettez pas que nous perdions le fruit de cette rédemption surabondante dont vous voulez être vous-même le prix. Et vous, Vierge sainte, puisque c'est dans votre sein que ce grand ouvrage est aujourd'hui commencé, aidez-nous à le soutenir, et à y mettre toute la perfection qui doit dépendre de notre fidélité et de nos soins. C'est ainsi qu'après avoir vécu comme de dignes enfants de Dieu, nous aurons part à la gloire des élus de Dieu, où nous conduise, etc.

PREMIER SERMON SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. *Saint Luc.*, chap. II.

SIRE,

Cet enfant qui est aujourd'hui porté à Jérusalem, c'est le Fils unique de Dieu, égal à son Père, éternel comme lui et Dieu comme lui. Celle qui le porte, c'est Marie, mère de Dieu, la plus sainte de toutes les femmes, et la plus remplie de grâce. Le sujet pourquoi elle le porte, c'est afin de le présenter à Dieu : et l'évangéliste, s'arrêtant à une circonstance bien remarquable, ajoute que tout cela se fait selon la loi : *Sicut scriptum est in lege Domini*[2] : comme si ni Marie, ni Jésus-Christ même, ne pouvoient avec bienséance paroître devant Dieu qu'en observant la loi ; comme si leur sacrifice, tout divin qu'il est, ne devoit être agréé de Dieu qu'autant qu'il se trouveroit conforme

[1] *Luc.*, 1. — [2] *Luc.*, 2.

à la loi; comme si l'ouvrage du salut et de la rédemption des hommes dépendoit de l'accomplissement de la loi. Que signifie cela? c'est, Chrétiens, le mystère que j'entreprends de développer, et le point auquel je m'attache pour votre instruction et votre édification. Cette obéissance à la loi du Seigneur, cette obéissance que la présentation d'un Dieu Sauveur et la purification d'une mère vierge nous prêchent si hautement, cette vertu si inconnue, et néanmoins si nécessaire, voilà l'importante matière que me fournit la solennité de ce jour. Divin Esprit, vous qui sanctifiâtes Marie par la pratique et l'observation de la loi, et qui la conduisîtes dans le temple pour y offrir son sacrifice comme il étoit ordonné dans la loi, remplissez-nous des mêmes sentiments dont son âme bienheureuse fut alors pénétrée; donnez-nous comme à elle une haute idée de cette sainte et adorable loi du Seigneur; faites-nous bien comprendre que, sans cette loi, il n'y a dans nous que corruption et que désordre; en sorte que, du moment que nous sortons hors des bornes de cette loi, nous devenons incapables de tout bien et déterminés à tout mal. Tant de crimes qui se commettent tous les jours, et que je puis appeler les abominations et les horreurs de notre siècle, en sont une preuve visible : mais peut-être l'endurcissement de nos cœurs feroit-il perdre à cette preuve toute sa force, si les lumières de votre grâce ne venoient au secours de nos réflexions. Je parle devant le plus grand roi du monde; et sûr que je suis de sa religion, je ne crains point de parler avec trop de liberté, tandis que je parle pour les intérêts de la loi de Dieu. Je ne vous demande pas même, ô mon Dieu, comme la vertueuse Esther, que mes paroles lui plaisent; parce que je me promets de sa piété, qu'en lui parlant de l'excellence et de la prééminence de votre loi, non-seulement je lui plairai, mais je le persuaderai et le toucherai. J'ai besoin néanmoins, Seigneur, de votre secours; et, pour l'obtenir, je m'adresse à Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

C'est le propre de l'esprit de l'homme, de n'avoir rien d'uniforme dans ses sentiments, d'être souvent contraire à lui-même, et de donner, selon les situations diverses où il se trouve, dans des extrémités tout opposées. Cela se vérifie en mille sujets, mais particulièrement en celui que j'ai entrepris de traiter, qui est l'obéissance et la soumission due à la loi de Dieu. Car je découvre deux principes différents, qui forment dans l'homme une double opposition à cette obéissance; tellement que nous pouvons dire aussi bien que l'Apôtre : Je sens dans moi-même une loi secrète qui répugne à la loi de mon Dieu, et qui me captive sous la loi du péché. Ces deux prin-

cipes, suivant la belle réflexion de saint Ambroise, sont l'orgueil de l'homme et sa lâcheté : l'orgueil de l'homme, qui lui fait oublier ce qu'il doit à Dieu ; et sa lâcheté, qui l'empêche de voir ce qu'il peut, et de quoi il est capable avec le secours de Dieu : l'orgueil de l'homme, qui le rend insolent et libertin ; et sa lâcheté, qui le rend foible et pusillanime. L'orgueil de l'homme, qui, à l'égard de Dieu même, lui inspire de la hauteur ; et sa lâcheté, qui, à l'égard de ses devoirs, le jette dans l'abattement : l'un et l'autre, pour lui faire violer cette souveraine et divine loi que Dieu lui a imposée, mais dont la servitude, quoique aimable, du moment qu'il se pervertit, commence à lui déplaire et à lui devenir odieuse. Or je veux, Chrétiens, combattre aujourd'hui ces deux désordres ; et parce que l'accomplissement de la loi consiste à éviter également ces deux extrémités dangereuses, soit en se soumettant avec humilité à ce que la loi commande, soit en s'efforçant avec courage de surmonter ce qu'il y a dans la loi de difficile, mon dessein est de graver bien avant dans vos esprits et dans vos cœurs ces deux obligations, et de vous mettre pour cela devant les yeux l'obéissance que pratique aujourd'hui Marie : car, sans sortir de mon mystère, vous verrez dans la personne de cette vierge offrant son fils en sacrifice, le modèle d'une obéissance solidement humble, et d'une obéissance courageuse et héroïque : d'une obéissance solidement humble, qui confond notre orgueil ; et d'une obéissance héroïque, qui condamne notre lâcheté. Prenez garde : Marie, dans la cérémonie de ce jour, accomplit la loi du Seigneur ; et cette loi, comme l'Evangile nous le fait assez entendre, est infiniment rigoureuse pour elle. En ce qu'elle obéit à la loi, je trouve la confusion de notre orgueil ; ce sera la première partie : en ce qu'elle surmonte toutes les difficultés de la loi, je trouve la condamnation de notre lâcheté ; ce sera la seconde partie : deux points que j'ai à développer, et qui vont faire le partage de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu ; et cela, Chrétiens, nous arrive en deux manières : l'une, que j'appelle révolte du cœur, lorsque, sans nous expliquer autrement que par nos œuvres, nous disons intérieurement comme l'ange rebelle : *Non serviam* [1] : Il m'en coûteroit trop pour vivre dans cette servitude ; que Dieu ordonne tout ce qu'il lui plaira, je ne me soumettrai point à sa loi : l'autre, que je considère comme la plus pernicieuse erreur de notre esprit, lorsque, nous trompant nous-mêmes, nous cherchons des prétextes

[1] *Jerem.*, 2.

et nous nous formons des consciences pour nous dispenser des obligations de la loi. Or le mystère que nous célébrons confond hautement ces deux entreprises de notre orgueil; et c'est, comme vous l'allez voir, ce qui paroît d'abord dans la présentation de Jésus-Christ et dans la purification de Marie.

Quoique nés dépendants et sujets de Dieu, nous avons, mes Frères, un penchant à nous révolter contre la loi de Dieu qui nous domine : voilà l'origine de toute la corruption de l'homme. Prenant l'homme en particulier, et selon la différence des conditions qui partagent le monde, voilà le péché capital des grands du siècle, qui, de leur état, se font un principe d'indépendance, comme si la loi de Dieu n'étoit pas faite pour eux, comme si Dieu en la portant avoit dû les excepter; comme s'il n'étoit pas, au contraire, de l'empire de Dieu qu'il y eût pour eux un législateur et une loi, afin, disoit le Prophète royal, de leur apprendre qu'ils sont hommes : *Constitue legislatorem super eos, ut sciant quoniam homines sunt*[2]. Donnons à cette morale toute son étendue. Voilà, dis-je, en général, le péché des impies et des libertins, qui, jusque dant l'obscurité des plus médiocres fortunes, ont souvent à l'égard de Dieu des cœurs aussi indociles que ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs; la licence et l'impiété faisant dans les uns ce que l'abus de la grandeur et de l'élévation fait dans les autres. Mais Marie obéissant à la loi de Moïse, et se purifiant dans le temple, confond bien là-dessus, malgré nous, notre conduite. Car enfin elle étoit reine, elle étoit mère de Dieu; elle étoit, comme mère de Dieu, en possession d'une autorité légitime sur l'auteur même de la loi; et par conséquent elle avoit tous les titres d'indépendance que peut avoir au-dessous de Dieu une pure créature. Il est vrai; mais c'est justement pour cela que Dieu veut qu'elle s'assujettisse à la loi, afin de détruire par son exemple l'indépendance criminelle que nous affectons, afin de condamner notre libertinage par une preuve convaincante et sans réplique. Car si dans l'ordre de la rédemption, dont le secret adorable se développe aujourd'hui à nos yeux, une mère de Dieu, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est pas exempte d'obéir, de quel front pouvons-nous soutenir devant Dieu l'injustice et la témérité de nos désobéissances? Marie fait quelque chose encore de plus : et quoi? non-seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son Fils, ce Fils qui, plus grand, plus libre, plus absolu qu'elle, et néanmoins voulant bien être soumis par elle, fournit encore à Dieu contre nous une raison mille fois plus touchante pour réprouver et pour confondre cet esprit d'orgueil qui nous rend prévaricateurs. C'est-à-dire, Marie soumet à la loi la

[1] *Psalm.* 9.

grandeur même, à la loi la puissance même, à la loi l'indépendance et la souveraineté même. Car voilà le double miracle que le ciel nous découvre dans cette fête : une reine sujette, et assujettissant un Dieu ; un Dieu obéissant, et présenté par une mère obéissante : pourquoi ? ah ! mes chers auditeurs, comprenez-le bien. Vous qui tenez dans le monde les premiers rangs, et vous qui vous trouvez réduits aux derniers ; vous que vos conditions distinguent, et vous qu'elles ne distinguent pas ; grands et petits, riches et pauvres car je suis redevable à tous, écoutez-moi : c'est ici que l'intelligence d'une des plus importantes vérités vous est donnée, et c'est par la comparaison même de vos états que je vais vous la rendre sensible.

Pourquoi un Homme-Dieu sujet à la loi? Pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation spéciale où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Vous ne l'avez peut-être jamais bien conçu ; et, par un renversement de raison et de religion, vous vous flattez que la rigueur des lois divines n'est pas pour vous comme pour le reste des hommes. Mais détrompez-vous aujourd'hui de cette fausse prévention, et pour cela entrez en esprit dans le temple de Jérusalem : car vous y verrez la maxime contraire solidement établie ; et pour peu que vous vous appliquiez à considérer le mystère de ce jour, vous conclurez que les lois divines vous regardent encore plus particulièrement que le reste des hommes, quoiqu'elles soient pour tous sans exception. Vous me demandez sur quoi est fondée cette conséquence ? Sur trois raisons que vous devez méditer tous les jours de votre vie. Première raison, c'est que plus vous avez dans le monde ou de naissance ou de pouvoir, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain législateur ; comme il est vrai de dire que Jésus-Christ, en se réduisant sous la loi, a eu seul l'avantage d'honorer la souveraineté de Dieu autant qu'elle mérite de l'être. Motif admirable pour vous engager, tout élevés et tout-puissants que vous êtes, à une obéissance exacte. Dieu trouve en vous, quand vous accomplissez sa loi, une gloire particulière, et il ne tient qu'à vous de la lui procurer, cette gloire, qui plus que toute autre contribue à sanctifier son nom, et dont par-là même il est si jaloux. Seconde raison, c'est que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte : car ne croyez pas, Chrétiens, qu'il y ait des hommes ou revêtus d'honneurs, ou pourvus de biens, pour être plus en droit que les autres de faire leurs volontés, et de vivre selon leurs lois. Cela ne peut être, et Dieu, dont la toute-puissance est inséparable de sa sagesse et de sa sainteté, n'a pu, dans l'inégalité des

conditions humaines, se proposer une telle fin : les rois mêmes, qui, selon l'expression du Saint-Esprit, sont comme les divinités de la terre, ne règnent que pour servir le Seigneur : *Et reges ut serviant Domino*[1]. Voilà l'ordre de la Providence et même de la création, selon lequel ce qui approche le plus de Dieu n'est défini que par une servitude plus immédiate, et une plus grande dépendance de Dieu. Et pourquoi cet ordre ne subsisteroit-il pas, puisque Jésus-Christ, qui est le chef des prédestinés, n'a été prédestiné lui-même que pour y être soumis? En quoi consiste tout le mystère de son humanité? Saint Paul nous l'enseigne en deux mots, dont nous voyons aujourd'hui l'accomplissement : *Misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub lege*[2] : un Dieu formé d'une femme, pour être assujetti à la loi. Voilà l'idée que nous en donne l'Apôtre; voilà pourquoi ce Fils de Dieu a été envoyé : hors de là, ce Verbe divin ne se seroit jamais fait chair, et sans cela il n'y auroit point eu de Dieu-Homme. Serez-vous donc surpris, ou devez-vous l'être, quand j'ajoute que sans cela il n'y auroit dans le monde ni qualité, ni dignité ni rang, ni fortune, mais que Dieu vous auroit laissés dans le néant; et que, s'il vous en a tirés, c'est afin que sa loi eût en vous des observateurs fidèles et de zélés défenseurs? Je dis plus, et c'est la troisième et dernière raison : Dieu, en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modèles de la sainte dépendance que je vous prêche ; de même que Jésus - Christ et Marie n'ont paru dans le temple du Seigneur que pour être l'exemple d'une inviolable fidélité, et d'une parfaite soumission à sa loi. C'est-à-dire, selon saint Grégoire pape, que Dieu prétend que les petits apprennent des grands à lui obéir, et que les grands se considèrent sur ce point comme la règle, à quoi les petits ne manquent jamais de se conformer.

Ceci me donne lieu de parler maintenant à vous, mes Frères, à vous dont le salut me doit être d'autant plus cher et les âmes plus précieuses, qu'ayant moins de part aux avantages du siècle, vous participez moins à ses désordres et à sa corruption ; à vous que Dieu a fait naître dans des conditions plus obscures, et dont il semble que la destinée, ou, pour mieux dire, la vocation se termine à dépendre et à obéir. Pourquoi une mère de Dieu, et par son ministère un Homme-Dieu, soumis à la loi? Pour trois autres raisons qui vous regardent, et que je vous prie de n'oublier jamais : pour vous consoler, pour vous instruire, et pour vous confondre. Pour vous consoler de l'état où vous êtes, et qui vous réduit à n'avoir pour partage que l'obéissance : c'est l'état que Jésus-Christ a choisi, ayant

[1] *Psalm.* 101. — [2] *Galat.*, 4.

mieux aimé prendre la forme de serviteur que celle de maître, et se soumettre à la loi, que de donner la loi ; pour vous fortifier par cette pensée, que ceux qui sont plus élevés que vous dans le monde sont sujets comme vous à la loi de Dieu, seront jugés aussi bien que vous selon la loi de Dieu, n'éviteront pas plus que vous le tribunal où tout doit être décidé par la loi de Dieu : voilà votre consolation. Pour vous instruire de la manière dont vous devez obéir, je veux dire aux hommes pour Dieu, et à Dieu dans les hommes, en sorte que votre obéissance ne s'arrête pas à l'homme, mais qu'elle s'élève à Dieu, comme à sa fin et à son principal objet, *Sicut Domino, et non hominibus*[1]; que vous regardiez ces hommes de qui vous dépendez, comme les images de Dieu; que vous respectiez leurs lois, comme des écoulements de la loi de Dieu; que vous receviez leurs commandements, comme des déclarations expresses de la volonté de Dieu : vous souvenant que sans cela l'obéissance que vous leur rendez n'est qu'une obéissance servile, qu'une obéissance païenne, qu'une obéissance réprouvée, dont Dieu ne vous tiendra jamais nul compte, et dont vous perdez tout le fruit, parce que vous ne la pratiquez pas selon ce divin exemplaire qui nous est aujourd'hui proposé dans la présentation d'un Dieu Sauveur, et dans la purification d'une mère vierge : voilà votre instruction. Mais surtout, pour vous confondre de l'extrême et de l'injuste opposition que vous avez à dépendre de Dieu et à porter le joug de sa loi, lorsqu'avec tant de docilité vous vous faites un mérite, du moins une politique, de dépendre des hommes. Car en vous comparant vous-mêmes avec vous-mêmes, voici, mes Frères, le sujet de ma douleur, et ce qui me fait gémir. Vous n'osez désobéir aux hommes, et vous désobéissez à Dieu, vous êtes souples devant les hommes, et orgueilleux devant Dieu; les lois des hommes vous contiennent dans le devoir, et vous violez impunément celles de Dieu. Saint Paul disoit aux Ephésiens : *Obedite dominis carnalibus sicut Christo*[2] *:* Obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect comme à Dieu même. Mais s'il m'étoit permis de changer la proposition de saint Paul, peut-être vous dirois-je volontiers : Obéissez à votre Dieu comme vous obéissez à vos maîtres selon la chair : et c'est là ce que j'appelle votre confusion. Car quelle indignité, que je me trouve obligé de souhaiter pour vous qu'au moins les choses ici fussent égales, et de me contenter que vous eussiez pour votre Dieu une obéissance aussi prompte, aussi humble, aussi fidèle que celle qu'exigent de vous les hommes, et que vous leur rendez si exactement!

Je sais, mon cher auditeur, que cet assujettissement aux lois de

1 *Coloss.*, 3. — 2 *Ephes.*, 6.

Dieu vous paroît gênant et humiliant ; je sais que vous vous aveuglez jusqu'à croire qu'il répugne à cette liberté naturelle dont vous êtes jaloux, et que vous ne distinguez pas d'un amour déréglé de l'indépendance et d'un esprit de libertinage. Mais votre ignorance là-dessus vient encore de n'avoir pas bien pénétré le mystère de Jésus-Christ et de Marie obéissants à la loi du Seigneur : car si je vous disois que l'obéissance à cette sainte loi, bien loin d'humilier l'homme, fait sa véritable gloire ; que plus on est sujet à cette loi, plus on est heureux, plus on est libre, plus on est maître de soi-même ; qu'en cela consiste la différence de cette loi et des lois humaines ; qu'au lieu que l'affranchissement des lois humaines passe pour un privilége, le grand grivilége de la grâce, selon saint Augustin, est d'être incapable de s'émanciper de cette loi ; que David, tout roi qu'il étoit, instruit d'un secret si important, envisageoit comme une béatitude l'attachement à cette loi, faisoit son occupation la plus ordinaire de méditer cette loi, ne trouvoit point de repos que dans l'observation de cette loi, *Pax multa diligentibus legem tuam* [1] : ce sont autant de vérités dont la raison et la foi vous feroient, malgré vous, convenir. Mais ne fais-je pas, pour vous en convaincre, quelque chose de plus, quand je vous propose le Saint des saints sanctifié par l'obéissance qu'il rend à cette loi, ce premier-né de toutes les créatures qui s'assujettit à cette loi, ce Rédempteur par excellence qui veut être lui-même racheté selon les termes de cette loi ; quand je vous représente Marie avec toute sa grandeur et son auguste maternité, remplie d'une sainte joie, parce qu'à l'exemple de son Fils elle se conforme à cette loi ? n'est-ce pas, dis-je, ce qui doit faire plus d'impression sur vos esprits et sur vos cœurs, que si je rapportois tous les raisonnements de la théologie ?

Après cela, Chrétiens, laissez-vous encore séduire par les fausses maximes du siècle, et mettez le bonheur de la vie dans une malheureuse possession de ne dépendre d'aucune loi, dans une licence criminelle de tout entreprendre au préjudice de la loi, dans un oubli de vos devoirs qui aille ou à méconnoître votre Dieu, ou à vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres. A le méconnoître, en disant avec l'impie Pharaon : *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus* [2] ? Et qui est-il, ce Dieu dont on me menace sans cesse, et dont on m'oppose la loi ? qui est-il, pour m'obliger à me contraindre dans mes passions, dans mes désirs, dans mes desseins ? A vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres, en disant avec l'insensé : S'il y a un Dieu, est-il tel qu'on nous le dépeint ? connoît-il toutes choses ? y prend-il un si grand intérêt ? s'offense-t-il si aisément ?

[1] *Psalm*. 113. — [2] *Exod.*, 5.

a-t-il une justice si sévère? est-il si terrible dans ses vengeances? *Et dixerunt : Quomodò scit Deus, et si est scientia in excelso*[1]? Car voilà le langage du pécheur ennemi de la loi, et c'est où conduit enfin l'esprit du monde. On n'en vient pas là d'abord; mais, par un progrès infaillible de l'habitude du péché, on s'accoutume, sinon à parler, du moins à penser et à vivre ainsi. A force de violer la loi, la crainte de Dieu s'affoiblit, le libertinage se fortifie et prend le dessus. Après bien des péchés commis et bien des transgressions réitérées, on se trouve dans l'abominable état de celui qui disoit en insultant à Dieu : *Peccavi, et quid mihi triste accidit*[2]? J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de mal? De là cette tranquillité que l'on conserve même en péchant; de là cette hauteur et cette fierté avec laquelle on soutient le vice; de là cet endurcissement qui y met le comble. On rejette sans distinction toute loi de Dieu qui est incommode : si l'on en respecte quelqu'une, ce n'est pas parce qu'elle est la loi de Dieu, mais parce qu'elle est autorisée des lois du monde, et que les lois du monde forcent à la garder. Au commencement on sauve les dehors; mais à la fin on lève le masque; on ne se contraint plus en rien, on ne ménage plus rien; et Dieu veuille qu'on ne fasse pas même gloire de son impiété et de ses excès! Voilà ce que les Saints et les serviteurs de Dieu ont tant déploré, et ce qu'ils déplorent tant tous les jours; voilà ce qui leur a fait répandre des larmes. *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam*[3] : Je suis tombé, disoit le Prophète royal, dans une espèce de défaillance, quand j'ai vu, Seigneur, jusqu'à quel point votre loi étoit profanée; quand j'ai vu les pécheurs de la terre la mépriser avec insolence et la rejeter. Voilà ce qui obligeoit les prophètes à paroître dans les cours des princes, pour opposer au torrent de l'impiété le zèle de la loi qui les animoit; et me voici, Chrétiens, chargé du même ministère, et envoyé pour la même fin. Quand je prêche ailleurs la parole de Dieu, il me suffit de dire à ceux qui m'écoutent, s'ils ne vivent pas en chrétiens : Infortunés que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, et c'est ce qui vous a perdus! Mais parlant aujourd'hui à des grands du monde, je leur fais un reproche encore plus terrible; je leur dis, avec le prophète Malachie : *Vos autem scandalizastis plurimos in lege*[4] : Non-seulement vous avez abandonné la loi de votre Dieu, mais vous la faites abandonner à je ne sais combien d'autres que vous scandalisez, et qui ne sont pas à l'épreuve de votre exemple. Mais cette pensée m'emporteroit trop loin : revenons à notre sujet.

Outre que nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu par une

[1] *Psalm.* 72. — [2] *Eccl.*, 5. — [3] *Psalm.* 118. — [4] *Malach.*, 2.

révolte de cœur, nous tombons encore dans ce désordre par un aveuglement d'esprit : c'est-à-dire que nous nous laissons préoccuper de certaines erreurs, que nous cherchons des excuses et des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu; que, raisonnant selon notre sens, et nous faisant des principes à notre gré, nous adoucissons la sévérité de la loi de Dieu; que, pour parvenir à nos fins, nous interprétons comme il nous plaît les obligations de la loi de Dieu; et que, séduits par les artifices de l'amour de nous-mêmes dont nous sommes prévenus, nous accommodons la loi de Dieu à nos intérêts, à nos vues, à nos inclinations et à nos passions, au lieu d'accommoder nos intérêts et nos passions, nos inclinations et nos vues, à la rigueur de la loi de Dieu. Or voici encore Marie et Jésus-Christ même qui, par la sainteté de leur exemple, nous font évidemment connoître le danger et le déréglement d'une conduite si pernicieuse : comment cela? en se soumettant l'un et l'autre à une loi dont ils étoient incontestablement exceptés, à une loi qui s'expliquoit d'elle-même en leur faveur, et qui, dans les termes où elle étoit conçue, ne portoit rien qui les obligeât.

Non, mes Frères, dit saint Augustin, soit qu'on eût égard à l'esprit de la loi, soit qu'on la prît à la lettre, ni Marie, ni le Sauveur du monde ne pouvoient y être compris. Car il n'y avoit rien à purifier dans Marie, et le Sauveur des hommes étoit, par lui-même, consacré à Dieu d'une manière plus excellente qu'il ne pouvoit l'être par toutes les cérémonies du judaïsme. Ils n'avoient donc l'un et l'autre qu'à user de leurs droits, puisqu'ils étoient dispensés de la loi de Moïse. Mais Dieu, ajoute saint Augustin, par une disposition merveilleuse de sa providence, ne voulut pas que notre religion, dont Jésus et Marie jetoient alors, pour ainsi dire, les premiers fondements, commençât par une dispense, quoique légitime : cette dispense, quelque autorisée qu'elle eût été, auroit pu, par les fausses conséquences que nous en aurions tirées, servir à nos relâchements, et notre amour-propre n'eût pas manqué à s'en prévaloir. Ainsi, pour nous ôter ce prétexte, le christianisme, qui devoit être l'idée de la plus irrépréhensible sainteté, a-t-il commencé par une obéissance volontaire, par une obéissance gratuite, par une obéissance qui anéantît tout ce qu'une vaine subtilité peut nous suggérer contre les saintes lois que la religion nous impose; par une obéissance qui condamne sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun que nous couvrons du voile d'une prétendue nécessité, tant de raisonnements frivoles et mal fondés, tant d'opinions hardies et trop larges, tant de probabilités chimériques, tant de dé-

tours et de raffinements où nous altérons la pureté de la loi ; en sorte que, tout étroite qu'elle est, elle ne nous oblige plus qu'autant que nous le voulons, et de la manière que nous le voulons. Car quelle vertu l'exemple de l'Homme-Dieu et de sa bienheureuse mère n'a-t-il pas pour nous détromper de tout cela, et pour nous en découvrir l'illusion ?

De là vient qu'en conséquence de ce mystère, notre divin Maître, instruisant ses disciples, leur déclaroit si souvent ce que son humilité nous prêche aujourd'hui d'une voix bien plus forte et plus intelligible : *Non veni solvere legem, sed adimplere* [1] : Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi, ni pour l'enfreindre. Comme s'il eût craint, remarque saint Chrysostome, que sa qualité de Messie et d'auteur de la nouvelle alliance ne leur donnât lieu de former cette pensée, qu'il savoit ne leur pouvoir être que préjudiciable. *Non veni solvere, sed adimplere :* Non, je ne suis pas venu pour la destruction, mais pour l'accomplissement de la loi : parole divine, et qui devoit pour jamais nous fermer la bouche. C'est pour cela même que ce Sauveur adorable étoit si fidèle et si attaché à toutes les observances de la loi écrite, qu'il se rendoit si régulièrement à Jérusalem pour y célébrer la pâque, et que jusqu'à un seul point, il ne laissoit rien passer des moindres devoirs sans y satisfaire : *Iota unum aut unus apex non prœteribit à lege, donec omnia fiant* [2]. Par où il prétendoit combattre en nous cette disposition criminelle que nous avons à disputer avec Dieu, quand il s'agit de sa loi ; par où il prétendoit nous faire sentir l'injustice de notre procédé, lorsque nous ne rendons à la loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéissance intéressée, qu'une obéissance imparfaite, et qui se réduit toute à cette règle : Y suis-je obligé dans la rigueur ? est-ce un commandement absolu ? y va-t-il du salut éternel ? règle trompeuse, et qui nous expose à une réprobation éternelle, puisqu'il est certain qu'entre l'obligation de la loi et le conseil il n'y a souvent qu'un pas à franchir, et que, nous conduisant de la sorte, nous marchons toujours sur le bord du précipice. Par où il prétendoit nous confirmer dans cette importante maxime, que nous devons toujours prendre contre nous-mêmes le parti de la loi de Dieu ; que sur le sujet de la loi de Dieu, nous devons toujours craindre de nous tromper et de nous former de fausses consciences, que pour décider en mille occasions jusqu'où la loi de Dieu s'étend, nous ne devons point consulter les lois du monde ; qu'en ce qui regarde la loi de Dieu, le seul nom de dispense nous doit faire trembler, et que nous devons nous en défendre avez tout le zèle que peut inspirer une ferme et solide religion. Car voilà, Chrétiens, les saintes

[1] *Matth.*, 5. — [2] *Ibid.*

leçons que nous font dans ce mystère la présentation d'un Dieu Fils de Dieu, et la purification de la reine des vierges.

Je sais, encore une fois, que si chacun de nous veut s'écouter, il n'y aura personne qui ne se croie fondé en raison pour se dispenser des lois de Dieu les plus indispensables. Et pour en venir aux espèces particulières, je sais, par exemple, que la loi qui défend l'usurpation du bien d'autrui, et qui en ordonne la restitution, se trouvera anéantie, si l'on veut consulter la politique, qui ne manquera jamais de décider en faveur de l'ambition et de la cupidité. Je sais que la loi qui défend de se venger n'aura plus de lieu, si l'on se met en possession de donner aux vengeances les plus déclarées le nom de justice, et si chacun, se faisant droit sur ses propres injures, s'opiniâtre à ne rien rabattre de la satisfaction qu'il se croit due. Je sais que la loi qui fait de l'occasion prochaine du péché, recherchée ou entretenue, un péché déjà consommé, ne sera plus qu'un fantôme de la loi, si chacun en veut être cru ou sur ses prétendus engagements qu'il proteste ne pouvoir rompre, ou sur la confiance qu'il a dans ses forces et dans sa disposition présente. Je sais que cette loi de l'abstinence et du jeûne du carême, que l'Eglise va bientôt publier, deviendra une loi chimérique, si chacun, idolâtre de sa santé, ne veut avoir égard qu'à sa délicatesse, ou, pour mieux dire, qu'à sa mollesse. En un mot, je sais qu'en suivant l'esprit du monde, qui est un esprit de licence, nous secouerons le joug des plus rigoureuses obligations, et de nos devoirs les plus essentiels. Mais où va une telle conduite, et qu'en pouvons-nous attendre? avons-nous affaire à un Dieu qui puisse être surpris, et à qui nous puissions en imposer? lui qui a fait la loi selon les vues de sa sagesse infinie, et qui ne nous a pas appelés à son conseil quand il a voulu l'établir, s'en rapportera-t-il à nous? en passera-t-il par nos avis, s'en tiendra-t-il à nos décisions, quand il viendra pour nous juger? Si Jésus-Christ et Marie avoient raisonné comme nous, ce mystère de leur obéissance que je viens de vous représenter, et qui a tant contribué à notre salut, auroit-il eu son accomplissement?

Ah! Seigneur, s'écrioit le Prophète royal (et c'est la conclusion que nous devons tirer avec lui), heureux ceux qui, purs et innocents, marchent avec humilité dans la voie de votre sainte loi! *Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini*[1]! Heureux ceux qui cherchent cette voie avec un cœur droit, et qui, l'ayant une fois trouvée, la suivent avec une invincible persévérance! car vous l'avez ordonné, mon Dieu, et il étoit juste que vos lois fussent exactement gardées : autrement elles ne seroient plus vos lois, et elles n'au-

[1] *Psalm.* 118.

roient plus ce caractère de souveraineté qui leur est propre, s'il nous étoit permis d'attenter sur elles, et de les interpréter au gré de nos passions. Voulez-vous, Chrétiens, un abrégé de tout ce que je viens de vous dire? le voici dans ces deux paroles de saint Augustin, qui expriment ma pensée bien plus noblement et plus fortement que moi : *Mariam supra legem fecerat gratia, sub lege fecit humilitas* [1]. La grâce, dit ce saint docteur, avoit élevé Marie au-dessus de la loi, et l'humilité l'a assujettie à la loi; la grâce de son innocence et de sa maternité demandoit qu'elle fût libre, et l'humilité de son cœur lui a fait préférer d'être obéissante et dépendante. Au contraire, et la grâce et l'humilité nous inspirent également la soumission : pourquoi? parce que la grâce qui est en nous, n'est autre que la grâce de la pénitence, et par conséquent de l'humilité même. Mais notre orgueil s'oppose à l'une et à l'autre, et, tout sujets que nous sommes à la loi, je dis doublement sujets, et comme hommes et comme pécheurs, il nous révolte contre Dieu. De ce que Marie s'est soumise à la loi par une humble obéissance, c'est la confusion de notre orgueil; et de ce qu'elle a surmonté toutes les difficultés de la loi par une obéissance généreuse, c'est la condamnation de notre lâcheté, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe de foi, que la loi de Dieu, quelque parfaite qu'elle puisse être, non-seulement n'est point impossible, mais qu'elle n'est pas même tellement élevée au-dessus de nous, que nous ayons droit de nous plaindre de sa difficulté, et de nous en faire un prétexte pour justifier nos lâchetés et nos infidélités. *Mandatum hoc, quod ego præcipio tibi hodiè, non supra te est, nec procul positum : nec in cœlo situm, ut possis dicere : Quis nostrûm valet in cœlum ascendere, ut deferat illud ad nos* [2]*?* Le commandement que je vous fais, disoit Dieu aux Israélites, n'est ni au-dessus de vos forces, ni hors de l'étendue de vos conditions; en sorte que vous puissiez dire : Qui de nous arrivera là? et pour le garder, il ne faut ni passer les mers, ni se retirer dans les déserts et dans les solitudes, comme s'il étoit bien éloigné de vous : *Nec trans mare positum, ut causeris et dicas : Quis nostrûm poterit transfretare* [3] *?* Car c'est un commandement, ajoutoit le Seigneur, que j'ai mis dans vos mains, dans votre bouche et dans votre cœur : dans votre cœur, en vous le rendant aimable; dans votre bouche, en vous faisant avouer qu'il est souverainement juste; et dans vos mains, en vous donnant de puissants secours pour l'accomplir avec facilité : *Sed juxta te est, in ore tuo, et in corde tuo, ut*

[1] *August.* — [2] *Deut.*, 30. — [3] *Ibid.*

facias illud[1]. Ainsi parloit le Dieu d'Israël par l'organe de Moïse, en publiant une loi qui néanmoins, comme nous le savons, étoit une loi de crainte, une loi de rigueur et de servitude. Qu'auroit-il dit (c'est l'excellente réflexion de saint Augustin) et que n'auroit-il pas pu dire, s'il avoit été question de publier la loi évangélique, qui est une loi de grâce, une loi d'amour et de liberté?

Cependant, Chrétiens, nous établissons un principe tout contraire; et pour avoir de quoi nous défendre de toutes les accusations que cette sainte et adorable loi formera contre nous un jour, ou qu'elle forme déjà devant Dieu, nous l'accusons elle-même de n'être pas assez proportionnée à notre foiblesse; nous nous la figurons dans un degré de sévérité où nous prétendons que nul de nous ne peut atteindre; et, par une pusillanimité dont nous voudrions la rendre responsable, nous disons sans cesse, comme l'Israélite prévaricateur, *Quis in cœlum ascendet?* Et qui est l'homme qui pourra jamais parvenir à un point de sainteté si sublime? en un mot, nous nous persuadons que cette loi, pour exiger trop de nous, est absolument au-dessus de nous : et pourquoi? appliquez-vous à ceci : Parce qu'elle nous engage, disons-nous, à nous dépouiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher; parce qu'elle contredit certaines affections tendres de notre cœur, et qu'elle nous oblige à les étouffer; parce qu'elle nous prive de certaines joies et de certaines douceurs de la vie à quoi nous sommes attachés; parce qu'elle nous ordonne de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons, et que souvent elle nous réduit à paroître devant les hommes dans des états très-humiliants. Car voilà ce que nous concevons de plus rigoureux dans la loi chrétienne, et où volontiers nous supposerions que notre foiblesse, secourue même de la grâce, ne peut s'élever. Mais envisageons aujourd'hui Marie; et, témoins de sa fermeté et de sa constance, instruisons-nous et confondons-nous. Car voici les importantes leçons que nous pouvons tirer de la conduite de cette vierge, et que nous devons opposer aux sentiments lâches qui nous arrêtent : leçons que nous rendent sensibles les trois principales circonstances de ce mystère, c'est-à-dire le sacrifice que fait Marie du bien le plus précieux pour elle et le plus cher, qui est son Fils; le sacrifice qu'elle fait de toutes les douceurs de la vie, en acceptant le glaive de douleur dont Siméon lui prédit que son âme sera percée; surtout le sacrifice qu'elle fait de son honneur, en voulant paroître, comme les autres femmes, impure et pécheresse, elle qui étoit l'innocence et la pureté même. Ah! Chrétiens, que n'ai-je le zèle des apôtres pour vous faire sentir, mais efficacement, mais vivement, toute la force d'un si grand exemple!

[1] *Deut.*

Première leçon : Marie n'a qu'un fils, et, pour obéir à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce fils qu'elle aimoit de l'amour le plus tendre, ce fils qu'elle avoit conçu par miracle, ce fils en qui elle possédoit tous les trésors, elle l'offre dans le temple de Jérusalem; mais elle l'offre de la manière la plus héroïque, sans condition et sans réserve, sachant les ordres rigoureux que le ciel a portés, et qui doivent un jour s'exécuter dans la personne de ce divin enfant; consentant déjà qu'il soit la victime et le prix de la rédemption des hommes; renonçant pour cela à tous les sentiments de son cœur; et, par un dernier effort de la plus généreuse et de la plus rigoureuse obéissance, voulant bien que ce fils ne soit plus à elle, qu'avec le triste, mais l'indispensable engagement de le voir dans la suite des années immolé sur la croix : voilà ce qu'il en a coûté à Marie pour accomplir la loi. Or est-ce là, mes chers auditeurs, ce qu'il nous en doit coûter à nous-mêmes? Il est vrai, pour obéir à la loi de Dieu, il nous en doit quelquefois coûter le sacrifice de ce que nous avons de plus cher; mais confessons-le de bonne foi, et ne nous déguisons rien à nous-mêmes : ce que nous avons alors de plus cher, est-il assez considérable pour le faire tant valoir à Dieu? quelque cher qu'il nous soit, du moment qu'il répugne à la loi de Dieu, n'est-ce pas ce qui nous trouble? n'est-ce pas ce qui nous dérègle? n'est-ce pas ce qui nous corrompt? n'est-ce pas ce qui nous décrie? et enfin n'est-ce pas ce qui nous damne? Si la loi de Dieu nous retranche un mal aussi pernicieux que celui-là, avons-nous sujet de nous en plaindre; et la sainte violence qu'elle nous fait en nous obligeant à un renoncement si salutaire, doit-elle passer pour un excès de rigueur? prenez garde, s'il vous plaît; ceci mérite une réflexion particulière. Dans cette sainte solennité, Dieu nous dit comme à Marie, ou, si vous voulez, comme à Abraham : *Tolle unigenitum tuum quem diligis, et offer illum mihi in holocaustum*[1] : Sacrifie-moi ce premier-né, c'est-à-dire cette passion dominante qui est dans ton cœur. Cela nous semble dur; mais, en même temps, faisant un retour sur nous, nous sommes contraints d'avouer que cette passion dominante est, par exemple, un attachement honteux qui nous déshonore, un esclavage des sens qui nous abrutit, une loi de péché qui nous captive et qui nous tyrannise : mais en même temps nous sommes forcés de reconnoître que cet attachement dont nous nous faisons une passion, n'est qu'une fascination d'esprit, qu'un ensorcellement de cœur, qu'une source d'égarements dans notre conduite, et de déréglements dans nos affections et dans nos actions; mais en même temps l'expérience nous montre que cette passion, dont nous sommes possédés,

[1] *Genes.*, 22.

n'a point d'effet plus présent ni plus ordinaire que de remplir notre âme de chagrins, de jalousies, de remords, de désespoirs; que, tandis que cette passion nous dominera, nous n'aurons jamais de paix ni avec Dieu, ni avec nous-mêmes; que notre conscience, notre raison, notre foi, s'élèveront toujours contre elle; qu'elle nous exposera même à la censure du monde, et qu'ainsi le monde, tout corrompu qu'il est, préviendra, par son jugement, le jugement terrible de Dieu que nous avons à craindre : en un mot, nous sentons bien que cette passion, avec ses prétendus charmes, du moment que nous nous y sommes livrés, est comme un démon qui s'est emparé de nous, et qui, malgré nous, nous fait trouver dans nous-mêmes une espèce d'enfer. Or cela étant, quelle plainte avons-nous droit de former contre la loi de Dieu? et quand il nous dit, *Tolle,* Délivre-toi, chrétien, de cet enfer, sors de cet esclavage, arrache cette passion de ton cœur; pouvons-nous lui répondre : Seigneur, vous m'en demandez trop?

Ah! mes Frères, reprend saint Chrysostome, si Dieu en usoit avec nous dans toute l'étendue de sa puissance, et que, sans nul égard au plus et au moins de ce qu'il nous en peut coûter, mesurant les choses par la seule règle de ce qui lui est dû, il nous commandât de lui sacrifier nos inclinations même les plus innocentes et les plus légitimes; s'il disoit à l'un : Descends de cet état de grandeur qui te distingue dans le monde; à l'autre : Dépouille-toi de ces biens que tu as si justement acquis; à celui-ci : Oublie cet enfant qui est l'espérance de ta maison; à celui-là : Romps ce commerce, quoique honnête, que tu entretiens avec cet ami, et qui fait la douceur de ta vie : si Dieu, dis-je, nous parloit de la sorte, nous n'aurions rien à répliquer; et pour le seul respect de sa loi, nous devrions être disposés à tout. Amitié, grandeur, intérêts, famille, il faudroit abandonner tout : pourquoi? parce qu'en matière de loi, dit Tertullien, mais particulièrement de loi divine, l'autorité de celui qui commande ne doit point être mise en comparaison avec l'utilité de celui qui obéit. Mais Dieu, mes chers auditeurs, tient à notre égard une conduite bien différente; et, par une condescendance digne de lui, il ne nous fait point de loi qui ne nous soit avantageuse. Que nous dit-il? Sacrifie-moi, chrétiens, ce qui te nuit, ce qui te perd, ce qui te damne, car tout le reste, je le laisse à ton pouvoir; possède ces biens dont je t'ai pourvu, mais défais-toi de cet amour criminel, qui seroit le principe de ta réprobation; mets-toi au-dessus de cet ennemi que tu nourris dans ton sein, et qui t'éloigneroit de la voie du salut; quitte ce péché dont tu t'es fait une habitude, et qui, par les dégoûts et les amertumes dont il est mêlé, te fait bien payer par avance les faux

plaisirs que tu y goûtes. Voilà comment Dieu nous traite, plutôt en père qu'en souverain et en législateur : et ne sommes-nous pas inexcusables si, pour autoriser nos lâchetés, nous osons encore alléguer que le joug de sa loi est dur et pesant?

Il est dur de renoncer à ce qu'on a de plus cher; mais moi, je soutiens que cela n'est dur que parce qu'il ne nous plaît pas de l'adoucir par les grands et puissants motifs que Marie se proposa dans la présentation du Sauveur. Car, comme remarque saint Bernard, ce qui rendit à Marie l'accomplissement de cette loi, je ne dis pas supportable, mais aimable, ce fut la vue qu'elle eut, qu'en présentant son fils, elle le sacrifioit à Dieu, elle fléchissoit la colère et la justice de Dieu, elle s'acquittoit elle-même des obligations infinies qu'elle avoit à Dieu, elle attiroit sur elle et sur nous les faveurs de Dieu : voilà ce qui l'anima, et ce qui lui fit surmonter cette tendresse maternelle qui s'opposoit à son sacrifice. Or à qui tient-il que nous n'agissions dans les mêmes vues? et que, dans la nécessité où nous nous trouvons quelquefois d'accomplir un précepte qui combat la nature et à quoi elle répugne, nous ne nous soutenions par ces pensées : Il est vrai que ce qu'on me demande et ce qu'il faut que je sacrifie, c'est ce que j'aime uniquement; mais par-là je donnerai à Dieu ce qu'il attend de moi; mais par-là je montrerai à Dieu que je veux reconnoître ses dons, et les grâces qu'il a répandues sur moi; mais par-là j'apaiserai Dieu, justement courroucé contre moi; mais par-là, tout pécheur que je suis, j'engagerai Dieu à avoir compassion de moi; mais par-là je me rendrai Dieu propice, je le mettrai dans mes intérêts, je le porterai à user de miséricorde envers moi. Au lieu que cette passion a fait jusqu'à présent tout mon désordre, du moment que je la sacrifierai, elle fera devant Dieu tout mon mérite. Si nous avions ces motifs présents à l'esprit, quel précepte nous paroîtroit rigoureux? et si, pour ne nous pas aider de ces motifs, la loi nous devient pénible, devons-nous nous en prendre à d'autres qu'à nous-mêmes? Il est dur de sacrifier sans condition et sans réserve ce que l'on aime : mais moi, je prétends qu'on le fait bien tous les jours pour obéir aux lois du monde. Car pour satisfaire à certaines lois du monde, que n'abandonne-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas? Vous me direz que les lois du monde ne vont pas jusqu'au sacrifice du cœur : et n'est-ce pas pour cela même, répond saint Ambroise, qu'elles sont plus dures, en nous obligeant à sacrifier tout, tandis que le cœur n'y consent pas et qu'il y contredit? au lieu que la loi de Dieu ne nous oblige à rien à quoi elle ne dispose notre cœur, jusqu'à nous en faire aimer la difficulté.

Seconde leçon : Pour garder la loi de Dieu, il y a des douceurs dans

la vie dont il faut se passer : et c'est encore ce qui effraie notre amour-propre. Car, quelque disposition que l'on ait à vivre dans l'ordre, on se propose toujours, en vivant ainsi, un certain état de douceur ; et souvent même c'est cette douceur que l'on cherche, en se réduisant à l'ordre : et un des foibles les plus ordinaires de la piété est de se rebuter de l'ordre, dès qu'on n'y trouve pas cette douceur. Mais Marie nous apprend bien aujourd'hui à nous préserver de cet écueil : pour accomplir la loi du Seigneur, cette vierge incomparable sacrifie toutes les joies de son âme. Je m'explique. Elle sait bien que ce qu'elle va faire, en présentant Jésus-Christ, doit être pour elle une source de douleurs ; elle voit déjà Siméon qui lui montre le glaive dont elle sera percée ; elle entend l'oracle du ciel qui lui est annoncé par ce saint vieillard, et elle n'ignore pas que la prédiction qu'il lui fait est le commencement de son martyre. Il n'importe : le zèle de la loi la presse : elle entre dans le temple, elle paroît devant Siméon, elle lui met son fils entre les bras ; et par ces paroles prophétiques, *Tuam ipsius animam pertransibit gladius*[1], elle reçoit de lui le coup mortel. Car ne pensez pas qu'elle n'en ait senti l'effet qu'au Calvaire, lorsqu'elle assista au crucifiement de son fils. Tout ce qu'elle doit souffrir alors, elle le souffre dès aujourd'hui, et dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle est attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéissant à la loi, elle endure ce martyre douloureux ? Ah ! Chrétiens, parce qu'elle étoit prédestinée pour nous enseigner cette grande vérité, que là où il s'agit de la loi de Dieu, il n'y a ni plaisir, ni douceur de la vie à ménager. Or en voici la preuve authentique : car si des joies aussi saintes et aussi pures que les siennes ont dû être sacrifiées, il n'est pas juste, dit saint Bernard, que nous épargnions les nôtres, qui sont vaines, qui sont toutes profanes, qui nous dissipent, et qui nous font perdre l'esprit de Dieu. Et si la mère de Dieu, qui, par excellence entre toutes les femmes, étoit bienheureuse, a néanmoins consenti, en se soumettant à la loi, d'être la plus affligée, nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi, pour quelques peines qu'il y a à supporter en l'observant. Mais le moyen, direz-vous, de mener une vie insipide et ennuyeuse ? car voilà le spécieux prétexte dont se couvre la lâcheté de tant d'âmes mondaines, quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu : Le moyen de soutenir cet état ? Mais, mon cher auditeur, comment le soutenez-vous tous les jours dans les engagements malheureux que vous avez avec le monde ? Comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontés et tous les caprices d'un homme dont vous recherchez

[1] *Luc*, 2.

la faveur? comment le soutenez-vous, quand votre ambition ou votre cupidité vous le commande? Si vous agissiez par l'esprit de la foi, je vous dirois que la grâce, qui est toute-puissante, saura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connoissiez le don de Dieu, vous confesseriez que ces joies courtes et passagères auxquelles on renonce pour Dieu sont abondamment compensées par des consolations bien plus solides, et bien plus propres à remplir la capacité de votre cœur. Et si, au défaut de toute autre considération, vous vouliez vous souvenir des désordres où vous avez vécu, vous vous estimeriez heureux de trouver dans cet ennui et dans cet éloignement des fausses joies du monde de quoi faire pénitence; et cette pénitence, quoique secrète et cachée, surpasseroit en mérite toutes ces pénitences et ces réformes d'éclat, que la vanité quelquefois soutient plus que la religion. Quoi qu'il en soit, je vous dis qu'il est indigne que, sur un devoir aussi important que l'observation de la loi de Dieu, vous apportiez une excuse aussi frivole que l'est cet ennui prétendu qui vous y paroît attaché.

Troisième et dernière leçon : Marie, pour obéir à la loi, sacrifie jusqu'à son propre honneur, puisqu'en se purifiant elle paroît de même condition que les autres femmes. Ainsi l'éclat de sa virginité est obscurci; de cette virginité dont elle avoit été si jalouse dans le mystère de l'incarnation; de cette virginité dont la gloire est de briller au-dehors, et de ne pas laisser voir la moindre tache. Elle consent à en perdre la réputation et le nom; et de toutes les humiliations, voilà, j'ose le dire, la plus difficile à soutenir, d'être pure devant Dieu comme le soleil, et de paroître impure aux yeux des hommes. Tel est néanmoins le sacrifice que fait la plus sainte de toutes les vierges : pourquoi? afin de ne pas manquer à la loi. Or cette loi de Dieu, mes chers auditeurs, ne nous oblige à rien de si humiliant. Elle veut que nous paroissions ce que nous sommes; qu'étant essentiellement soumis au souverain domaine de Dieu, nous ne rougissions point des services qu'il exige de nous, et des hommages que nous devons lui rendre; surtout, qu'étant véritablement impurs et pécheurs, nous n'ayons pas honte des pratiques de la pénitence, qui doivent servir à nous laver, à nous réconcilier, à nous acquitter auprès de la justice divine. Mais que faisons-nous? Par le plus étrange renversement, nous voulons être pécheurs et paroître justes : Marie abandonne les apparences, pourvu qu'elle soit du reste assurée de conserver le trésor de sa virginité; et vous, souvent peu en peine de la chose même, vous ne cherchez qu'à sauver les apparences. Du moins, n'est-ce pas précisément alors le faux honneur du monde qui vous fait garder la loi de Dieu? Mais en combien

d'autres occasions cette adorable loi est-elle sacrifiée? Parce qu'on veut s'élever et tenir un certain rang, on viole toutes les lois de l'équité et de la justice, on opprime le foible, on trompe le simple, on forme mille intrigues contre des égaux et des concurrents; on emploie contre eux le crédit, l'artifice, la médisance, la calomnie, et sur leur ruine on établit sa fortune et les fondements de sa grandeur. Parce qu'on est prévenu de cette damnable maxime, qu'en matière d'injure il faut avoir raison de tout, et qu'autrement on est sans honneur; malgré la loi la plus authentique et la plus expresse qui nous ordonne de pardonner, quels ressentiments ne conserve-t-on pas? quels desseins ne conçoit-on pas? à quelles extrémités et à quelles vengeances ne se porte-t-on pas? On ne veut point entendre parler d'accommodement, on exige pour une offense assez légère, mais dont on se fait un monstre, des satisfactions infinies; ou, pour mieux dire, on ne sera jamais satisfait qu'on n'ait vu périr cet homme de qui l'on se croit offensé, et qu'on ne l'ait perdu. Parce qu'on craint la raillerie, et qu'on s'y exposeroit en se distinguant des autres, tout instruit qu'on est de la loi, tout disposé qu'on est à l'observer, on se laisse aller au torrent, engager par l'exemple, dominer par le respect humain; et au lieu de mettre sa gloire à servir Dieu, on la met à le déshonorer et à l'outrager. Ah! mon Dieu, faudra-t-il donc que pour un fantôme d'honneur qui nous séduit, tous vos droits vous soient refusés, qu'on trahisse tous vos intérêts, qu'on renverse tous vos desseins, qu'on s'oppose à toutes vos volontés, qu'on méprise et qu'on foule aux pieds toutes vos lois? Et vous, ô homme, ne comprendrez-vous jamais en quoi consiste votre véritable grandeur? que c'est à dépendre du premier de tous les Maîtres, à vous attacher inviolablement à lui, à vous approcher continuellement de lui, à combattre généreusement pour lui, à vous rendre grands devant lui, à vous attirer son estime, et à mériter ses faveurs : tout cela par où? par l'accomplissement de sa loi.

C'est, Sire, ce que votre Majesté a si bien compris; c'est de cette loi de Dieu que vous faites gloire d'être le défenseur et le vengeur. Avoir fait des prodiges dans la guerre, vous être rendu l'arbitre de la paix, l'avoir donnée à toute l'Europe aux conditions qu'il vous a plu, avoir forcé par la seule crainte de votre nom, toutes les puissances à la recevoir, vous être surmonté vous-même, en arrêtant le cours de vos conquêtes; ce sont, Sire, des éloges auxquels la flatterie n'a point de part, que l'envie même ne peut vous disputer, que vos ennemis, malgré eux, ont publiés aussi hautement que nous, et dont votre modestie commence à être fatiguée. Il y a, Sire, une autre gloire d'autant plus solide, que l'objet en est plus saint; une

gloire qu'un roi très-chrétien ne peut acquérir que par son zèle pour la loi du Seigneur, et c'est ce que Dieu vous réservoit pour mettre le comble à votre auguste destinée. Ces saintes ordonnances contre le duel, que votre Majesté vient de renouveler, et pour l'exécution desquelles vous vous êtes fait une religion, si j'ose ainsi m'exprimer, de n'être presque plus maître de vos grâces; ces déclarations qui sortent chaque jour de votre conseil, si avantageuses à l'Eglise, et si sages pour contenir l'hérésie dans les bornes que les édits de vos ancêtres lui ont prescrites; ces tribunaux érigés pour exterminer le libertinage et le vice, ce sont autant de preuves, et de preuves authentiques, du zèle qui vous anime. Il y avoit dans la France des monstres cachés, et Votre Majesté est le héros que Dieu a suscité pour les étouffer et les écraser. Le sacrilége, l'impiété, l'homicide, suites funestes mais infaillibles de la débauche et de la licence des mœurs, se répandoient dans le monde; et c'est à vous, Sire, que le monde sera redevable d'en être purgé. Il falloit un monarque aussi puissant, aussi éclairé, aussi religieux que vous, pour prendre ainsi la cause de Dieu en main, pour faire de la loi de Dieu votre propre loi, et pour être le restaurateur du bon ordre et de la sûreté publique. Vous soutiendrez, Sire, votre ouvrage: vous y emploierez toute votre autorité, et par votre autorité royale vous y mettrez la dernière perfection. Autrefois, l'irréligion, la profanation des choses saintes, les jurements, les blasphèmes régnoient à la cour; mais ils y sont devenus des noms odieux, parce que Votre Majesté les a proscrits. Que ne peut-elle point encore contre d'autres désordres, et que doit-elle omettre de tout ce qu'elle peut pour les abolir? Voilà, Sire, comment vous serez fidèle à la loi du souverain Maître qui vous a placé sur le trône, et fait part de son pouvoir pour la défendre : voilà ce qu'elle attend de vous. Mais autant que vous serez fidèle à la loi de Dieu, autant cette sainte loi vous sera-t-elle, selon l'expression du Sage, fidèle elle-même : *Et lex illi fidelis* [1]. Elle conduira vos pas, elle dirigera vos conseils, elle réglera vos entreprises, elle attirera sur votre personne sacrée toutes les bénédictions du ciel, et elle vous fera enfin mériter la couronne immortelle que je vous souhaite, etc.

[1] *Eccli.*, 33

DEUXIÈME SERMON SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. *Saint Luc*, chap. II.

SIRE,

Ce sont les deux mystères que célèbre l'Eglise, et qui partagent, pour ainsi dire, cette auguste solennité, la purification de Marie et la présentation de Jésus-Christ; mystères vénérables, où nous découvrons ce qu'il y a dans notre religion, non-seulement de plus sublime et de plus divin, mais de plus édifiant et de plus touchant. Un Homme-Dieu offert à Dieu, le Saint des saints consacré au Seigneur, le souverain Prêtre de la nouvelle alliance dans un état de victime, le Rédempteur du monde racheté lui-même, une Vierge purifiée et une mère enfin immolant son fils, quels prodiges dans l'ordre de la grâce! Voilà ce que le prophète avoit prédit, ou plutôt voilà ce que le Dieu d'Israël, par la bouche de son prophète, avoit promis aux Juifs, lorsqu'il leur disoit : J'enverrai devant moi mon ambassadeur (c'étoit Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus-Christ); il me préparera la voie, il vous annoncera ma venue : et aussitôt le Messie que vous attendez, cet Ange du nouveau Testament, et ce Sauveur que vous demandez depuis si longtemps et avec tant d'instance, entrera dans son temple, et y sera présenté comme le prix et le gage de votre rédemption : *Et statim veniet in templum suum Dominator quem vos quæritis, et Angelus Testamenti quem vos vultis* [1]. Il y entre en effet, Chrétiens, il y est aujourd'hui porté, il y est sacrifié; et c'est à nous à profiter de son exemple pour notre instruction et pour la réformation de nos mœurs. Car ce n'est point seulement à la lettre que nous devons nous en tenir, comme les Juifs, mais il faut passer jusqu'à l'esprit; ce n'est point inutilement, ni dans une vide spéculation que nous devons considérer ces grands mystères, mais en chrétiens, et avec tous les fruits de sainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs. Implorons pour cela le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Ce n'est pas sans sujet, Chrétiens, que le saint pontife Siméon, prenant aujourd'hui le Sauveur entre ses bras, l'appelle la lumière du monde, et l'adore comme le Messie destiné à éclairer toutes les nations de la terre : *Lumen ad revelationem gentium* [2]. Car je puis dire qu'une des grâces particulières du mystère de ce jour est de répandre

[1] *Malach.*, 3. — [2] *Luc.*, 2.

la lumière dans nos esprits, et de nous donner deux connoissances qui font l'une et l'autre toute la science des Saints. Je m'explique, et je prétends que, dans la présentation de Jésus-Christ, nous apprenons tout à la fois et à connoître Dieu, et à nous connoître nous-mêmes : deux choses souverainement nécessaires, deux choses dans l'ignorance desquelles le monde avoit toujours vécu, deux choses d'où dépendoit la perfection, le salut et le bonheur des hommes; mais deux choses que l'Homme-Dieu pouvoit seul parfaitement nous enseigner. Que je me connoisse, Seigneur, disoit saint Augustin, et que je vous connoisse; que je vous connoisse pour vous aimer, et que je me connoisse pour me haïr : avec cela je renonce à toute autre connoissance, et, sans rien savoir de plus, je crois tout savoir : *Domine, noverim te, noverim me* [1]. Or il me semble, Chrétiens, que c'est surtout au mystère que nous célébrons qu'étoient attachées ces deux connoissances. Car, pour vous expliquer mon dessein, je vais vous montrer, dans les deux parties de ce discours, que nul autre mystère n'est plus propre à nous faire comprendre tout à la fois et ce que c'est que Dieu, et ce que c'est que l'homme; ce que c'est que Dieu, et ce qui lui est dû; ce que c'est que l'homme, et ce qu'il se doit à lui-même. Cet enfant que Marie offre dans le temple, et dont Siméon fait l'éloge, nous apprend également l'un et l'autre; et s'il est exposé à la vue de tous les peuples, *Ante faciem omnium populorum* [2], ce n'est que pour instruire tous les peuples de ces deux points essentiels, et sur quoi roule toute la religion. Tâchons à les bien concevoir; et, fortifiés des lumières abondantes dont le bienheureux Siméon se trouva comme investi, quand il vit l'auteur et le réparateur de son salut, remplissons-nous de la science de Dieu et de la science de nous-mêmes. Jésus-Christ, dévoué et consacré au Seigneur, nous donnera la science de Dieu : ce sera la première partie. Jésus-Christ, offert et immolé pour nous, nous donnera la science de nous-mêmes; et ce sera la seconde partie. Vous voyez l'importance du sujet, commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Connoître Dieu dans lui-même, c'est le privilége de la gloire et de l'état des bienheureux : le connoître dans ses œuvres et par rapport à nous, c'est l'avantage de la foi, et ce qui sanctifie les hommes sur la terre. Connoître Dieu comme souverain Seigneur, comme premier principe et dernière fin, comme l'être par excellence, de qui relèvent tous les êtres, et de qui ils dépendent essentiellement; le connoître comme source de tous les biens, comme celui, dit l'Ecriture, qui protége, qui sauve, qui vivifie, et d'où procède toute grâce et tout

[1] *Aug.* — [2] *Luc.*, 2.

don parfait ; le connoître comme vengeur du péché, comme Saint des saints, qui sait punir le péché autant que le péché est punissable ; en un mot, le connoître dans l'étendue de ces trois divins attributs que nous distinguons, mais qui sont en eux-mêmes indivisibles, savoir, dans l'étendue de sa grandeur, de sa bonté et de sa justice : voilà, dit l'Ange de l'école, saint Thomas, ce qui s'appelle pour nous, dans la vie, la science de Dieu, et ce que l'homme chrétien doit continuellement étudier, s'il veut s'acquitter envers Dieu des trois plus importants devoirs que la religion lui impose : devoir de dépendance, devoir de reconnoissance, et, supposé que Dieu soit offensé, devoir de pénitence. Or ce sont justement, mes chers auditeurs, les trois idées que le Sauveur du monde a voulu imprimer dans nos esprits, en nous mettant devant les yeux l'oblation adorable de sa personne dans le temple de Jérusalem. Ceci mérite toute votre attention.

C'est Jésus-Christ, Fils de Marie, qui est présenté à Dieu : et pourquoi ? pour honorer la souveraineté infinie de Dieu : *Sanctifica mihi omne primogenitum tam de hominibus, quàm de jumentis ; mea enim sunt omnia*[1] : Que chaque premier-né me soit offert, disoit Dieu au législateur Moïse, dans le chapitre treizième de l'Exode (pesez, s'il vous plaît, ces paroles, qui font le sujet principal de cette fête, et qui contiennent en substance l'instruction solide et touchante que j'en vais tirer) : Que chaque premier-né me soit offert, parce que toutes choses m'appartiennent, et que, sans exception, je suis le Seigneur absolu de toutes les créatures. Ainsi Dieu usant de ses droits, et se faisant connoître pour ce qu'il étoit, l'ordonnoit-il aux Israélites. Telle étoit la fin de la loi. C'étoit pour cela que les mères portoient à l'autel ce qu'elles avoient de plus cher, leurs aînés et le premier fruit de leur fécondité. C'étoit par-là qu'elles rendoient hommage à ce suprême empire que Dieu exerce, et qu'il ne convient qu'à lui seul d'exercer dans l'univers : *Ego Dominus, et non est alius*[2]. C'est moi qui suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre que moi. Tel étoit, dis-je, l'esprit de cette sainte et divine loi que Moïse avoit publiée, et qui se terminoit à protester, par une cérémonie solennelle, que tout étoit à Dieu, de Dieu, et pour Dieu : à Dieu, en qualité de souverain ; de Dieu, en qualité de principe ; et pour Dieu, en qualité de fin dernière : *Mea enim sunt omnia*. Mais il falloit que la loi de grâce relevât encore cette cérémonie, et lui donnât toute sa perfection : il falloit, pour honorer cet empire de Dieu autant qu'il devoit l'être, un premier-né d'un ordre et d'un mérite supérieur à tous ceux qui jusqu'alors avoient été présentés. Il n'y avoit que Jésus-Christ qui, offert par Marie, et s'offrant lui-même, pût dignement et par-

[1] *Exod.*, 13. — [2] *Isai.*, 45.

faitement remplir la mesure de ce devoir : pourquoi? saint Jean Chrysostome en apporte deux excellentes raisons. Premièrement, parce qu'en conséquence de sa prédestination éternelle, il étoit le premier-né de toutes les créatures; auguste et éminente prérogative que lui attribue saint Paul. *Primogenitus omnis creaturæ*[1] : secondement, parce qu'étant Dieu et homme tout à la fois, la présentation de sa personne étoit un hommage, non-seulement digne de Dieu, mais proportionné et égal à la majesté de Dieu : *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo*[2]. Je m'explique. Dieu vouloit que dans chaque famille le premier-né lui fût voué, pour lui répondre de tous les autres, et pour être comme un otage de la dépendance où devoient vivre tous les autres, représentés par celui-ci, qui étoit leur chef. Mais chacun de ces premiers-nés n'étant chef que de sa maison, et la loi dont je parle n'obligeant que les enfants d'Israël, il n'en pouvoit revenir à Dieu qu'un honneur borné et limité. Que fait Dieu? Il choisit dans la plénitude des temps un homme chef de tous les hommes, dont l'oblation lui est comme un tribut universel pour toutes les nations et pour tous les peuples; un homme qui nous représente tous, et qui, faisant à notre égard l'office d'aîné, répond à Dieu de lui et de nous, à moins que nous n'ayons l'audace de le désavouer, et que nous ne soyons assez aveugles pour nous détacher de lui; un homme, dit le grand Apôtre, dans qui tous les êtres réunis rendent aujourd'hui à Dieu le devoir de leur soumission, et qui, par son obéissance, remet sous l'empire de Dieu tout ce que le péché en avoit soustrait. Car c'est ce que le Saint-Esprit a voulu nous exprimer dans ces admirables paroles de l'Epître aux Ephésiens : *Instaurare omnia in Christo*[3]; et c'est aussi sur quoi est fondé ce droit d'aînesse que Jésus-Christ devoit avoir au-dessus de toute créature : *Primogenitus omnis creaturæ*[4].

Je dis plus : toutes les créatures, prises même ensemble, n'ayant nulle proportion avec l'être de Dieu, et, comme parle Isaïe, toutes les nations n'étant devant Dieu qu'une goutte d'eau, ou qu'un atome et qu'un néant, quelque effort qu'elles fissent pour témoigner à Dieu leur dépendance, Dieu ne pouvoit être pleinement honoré par elles : et dans le culte qu'il en recevoit, il restoit toujours un vide infini, que tous les sacrifices du monde n'étoient pas capables de remplir Il falloit un sujet aussi grand que Dieu, et qui, par le plus étonnant de tous les miracles, possédant d'un côté la souveraineté de l'être, et de l'autre se mettant en état d'être immolé, pût dire, mais dans la rigueur, qu'il offroit à Dieu un sacrifice aussi excellent que Dieu même, et qu'il lui soumettoit dans sa personne, non point de viles

[1] *Coloss.*, 1. — [2] *Philip*, 2. — [3] *Ephes.*. 1. — [4] *Coloss.*, 1.

créatures, non point des esclaves, mais le créateur et le Seigneur même. Or c'est ce que fait aujourd'hui le Fils de Dieu. *Sacrificium et oblationem noluisti, holocaustum et pro peccato non postulasti : tunc dixi : Ecce venio*[1] *:* Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu, d'oblation ni d'hostie; les sacrifices de l'ancienne loi ont cessé de vous agréer : c'est pourquoi j'ai dit : Me voici, je viens, je me présente à vous. Car c'est à la personne du Sauveur que conviennent littéralement ces paroles du Prophète royal, et c'est dans le temple de Jérusalem qu'elles furent authentiquement vérifiées, puisque ce fut là que cet Homme-Dieu, abolissant les anciens holocaustes pour en établir un nouveau, vint lui-même s'offrir à son Père, se consacra, se dévoua solennellement, entra dans le sanctuaire, non plus, dit l'Apôtre, avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang; c'est-à-dire honora Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même; et, par cette unique oblation, donna pour jamais à ceux qui devoient être sanctifiés, une idée parfaite du vrai culte qui est dû au Dieu vivant : *Unâ oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos*[2]. Voilà donc, mes chers auditeurs, ce que nous inspire le mystère de ce jour, un sentiment profond et respectueux de la souveraineté de Dieu; un attachement inviolable à ce premier devoir de religion, qui est l'obéissance et la soumission à Dieu; une disposition à se sacrifier, et, s'il étoit possible, à s'anéantir pour reconnoître, comme Jésus-Christ, l'empire de Dieu.

Or de là même concluez et jugez quel est le désordre de l'homme qui, par une propriété inséparable de son être, de quelque condition d'ailleurs qu'il soit, étant né sujet de Dieu, vit néanmoins, à l'égard de Dieu, dans une espèce d'indépendance d'autant plus criminelle que, bien loin d'en rougir, il semble encore souvent s'en glorifier. Indépendance de Dieu, péché capital des grands du monde, dont le caractère le plus commun est de vivre comme s'ils n'étoient nés que pour eux-mêmes, et qui, par un renversement de principes, usant du monde, ou plutôt en jouissant, comme si le monde ne subsistoit que pour eux, rapportent tout à eux, au lieu que tout doit être rapporté à Dieu. Indépendance de Dieu, d'où il arrive que dans leurs entreprises Dieu n'est pas même consulté; que sa loi n'est jamais un obstacle à leurs injustes desseins; que leur politique est la seule règle de leurs plus importantes actions, pendant que la conscience n'est écoutée et ne décide que sur les moindres; que ce qui s'appelle leur intérêt n'est jamais pesé dans la balance de ce jugement redoutable, où eux-mêmes néanmoins doivent l'être un jour : comme si leurs intérêts étoient quelque chose de plus privilégié qu'eux-mêmes; comme

[1] *Psalm.* 39. — [2] *Hebr.*, 10.

si leur politique pouvoit prescrire contre la loi de Dieu, qui est éternelle ; comme si la conscience n'étoit un lien que pour les âmes vulgaires ; comme s'il y avoit des hommes affranchis, par leur état, de la suprême domination du Seigneur de toutes choses. Indépendance de Dieu, souvent accompagnée d'illusion et d'erreur ; en sorte que ces esprits mondains, professant au-dehors la religion, ne laissent pas d'en être secrètement les déserteurs, ne s'y assujettissent qu'autant qu'il leur plaît, l'interprètent selon leur sens, l'accommodent à leurs passions, et au lieu de régler par elle leur ambition, leurs désirs, leurs vues, la font toujours servir à leurs vues, à leurs désirs et à leur ambition. Indépendance de Dieu, qui vient, dans les uns, d'un oubli général de leurs devoirs, dans les autres, d'un excès d'amour-propre ; dans ceux-ci, d'un esprit d'orgueil, dans ceux-là, d'un fonds de libertinage et d'impiété : quatre sources du désordre que je combats. Oubli général de leurs devoirs, lorsque dissipés et emportés par le torrent du siècle, enflés de leurs succès et plongés dans le plaisir, ils ne se souviennent plus enfin qu'ils ont un maître, un législateur, un juge ; tellement que le respect et la crainte de Dieu s'effacent à mesure que le monde les possède, et qu'il ne leur reste plus qu'une foi morte, incapable de les toucher, beaucoup moins de les contenir dans l'ordre d'une obéissance exacte et fidèle. Excès d'amour-propre, lorsqu'à force de s'aimer, de se flatter, de se rechercher et de se satisfaire, ils se font d'eux-mêmes leurs idoles ; qu'ils se regardent eux-mêmes comme leur fin, et que dans l'usage de la vie toujours occupés d'eux-mêmes, toujours pleins d'eux-mêmes, toujours attachés et bornés à eux-mêmes, ils deviennent insensibles non-seulement pour tout ce qui est hors d'eux-mêmes, mais pour le Dieu qui les a créés, et dont la supériorité leur paroît gênante et incommode. Esprit d'orgueil, lorsqu'à l'exemple de ce roi infidèle dont parle l'Ecriture, ils disent au moins dans leur cœur : *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus*[1] ? Et quel est ce Seigneur dont on me menace sans cesse ? qu'ils méprisent sa voix, qu'ils rejettent ses grâces et ses inspirations, qu'ils violent avec impunité ses commandements et ses lois, qu'ils lui résistent en face, et qu'ils portent l'obstination et l'endurcissement jusqu'à lui pouvoir être rebelles sans cesser d'être tranquilles. Fonds de libertinage et d'impiété, lorsque livrés à leurs erreurs, et au sens réprouvé qui les aveugle, ils passent jusqu'au raisonnement de l'insensé : Y a-t-il un Dieu ? s'il y en a un, est-il tel qu'on nous le figure ? connoît-il toutes choses ? y prend-il un intérêt si grand ? a-t-il une providence aussi exacte et aussi sévère que celle dont on veut que nous dépendions ? *Et dixerunt : Quomodò*

[1] *Exod.*, 5.

scit Deus, et si est scientia in Excelso[1]? Car voilà, Chrétiens, où conduit peu à peu l'esprit du monde.

Or, à tout cela Dieu a voulu par son infinie miséricorde opposer, dans la personne de son Fils, un exemple sensible, un exemple convaincant, et à quoi nous n'eussions rien à répliquer. Car si, dans l'ordre des décrets divins qui se développent aujourd'hui à nos yeux, un Homme-Dieu ne paroît devant Dieu que sous la forme et dans la posture de serviteur, avec quel front pouvons-nous soutenir l'indépendance chimérique et prétendue que nous affectons? Je le répète, Chrétiens, ce que nous prêche cette auguste solennité, et le premier fruit que nous en devons retirer, c'est une dépendance entière de Dieu. Je ne suis pas à moi, mais à Dieu : donc je ne dois pas vivre pour moi, mais pour Dieu; donc toutes mes vues doivent avoir Dieu pour terme; donc je dois mettre Dieu à la tête de tous mes conseils; donc il faut que Dieu soit la règle de toutes mes entreprises; donc je ne dois rien désirer que dans les bornes, quoique étroites, de l'inflexible équité de Dieu; donc je ne dois rien résoudre, ni former aucun projet, qu'après l'avoir mis à l'épreuve de la loi de Dieu; donc je dois être prêt à me départir de tout ce qu'une licence criminelle, ou une prudence humaine, m'auroit engagé à faire contre les ordres de Dieu; car c'est là dans la pratique ce que nous appelons dépendre de Dieu. Je dois vivre pour Dieu; donc il ne m'est pas permis d'avoir d'établissement, de fortune, de dignité, de rang, de grandeur, que pour Dieu. Une grandeur pour moi-même, un établissement pour moi-même, une élévation, une fortune pour moi-même, seroit un monstre dans la nature, et comme une idolâtrie subsistante au milieu de moi-même, dont la jalousie de mon Dieu se trouveroit piquée, et qui m'attireroit infailliblement ses vengeances. J'appartiens à Dieu, et je ne suis ce que je suis que pour dépendre de lui; donc je dois être sincèrement, efficacement, continuellement disposé à m'immoler pour lui; donc, en mille occasions qui se présentent, je dois me renoncer, et, selon l'expression de l'Evangile, me perdre moi-même pour lui; donc je ne dois ménager ni réputation, ni crédit, ni faveur, ni biens, quand il s'agit de me déclarer pour lui; car voilà ce que c'est que sacrifice, et je ne puis autrement témoigner à Dieu que je suis sa créature. Malheur à moi, si, pour tout autre que pour Dieu, j'étois disposé de la sorte! pourquoi? parce qu'il ne peut y avoir que Dieu de qui je dépende de cette dépendance absolue dont le sacrifice est la marque. Malheur à quiconque voudroit être ainsi dévoué à un homme mortel! parce qu'il n'y a point d'homme mortel à qui ce dévouement puisse être dû, ou plutôt à l'égard de qui ce dévouement

[1] *Psalm.* 72.

ne fût un crime. Aux hommes, dit le Saint-Esprit, le tribut, l'honneur, le service; mais à Dieu seul le sacrifice de tout ce qui est en nous et de nous-mêmes, puisqu'il est le Seigneur par essence, et que nous dépendons de lui jusque dans le fond de notre être.

C'est dans cet esprit que tout chrétien a dû se présenter aujourd'hui devant les autels. Si, dans l'oblation que nous avons faite à Dieu de nos personnes, il y a eu quelque chose d'excepté, Dieu ne s'est point tenu honoré de notre culte, et nous ne l'avons point connu pour ce qu'il est : car, autant que nous le pouvions, nous avons osé limiter ce droit d'empire universel et inaliénable sur quoi étoit appuyée la loi de la présentation, *Mea enim sunt omnia*[1]; et, démentant sa parole, nous lui avons dit, non de bouche, mais par l'effet, que toutes choses ne lui appartenoient pas. Un seul intérêt réservé, une seule passion épargnée, une seule attache que le cœur n'a pas encore rompue, c'est assez pour faire à notre Dieu un tel outrage : par-là notre oblation, quelque fervente qu'elle nous ait paru d'ailleurs, a été non-seulement vicieuse et imparfaite, mais odieuse; par-là nous avons commis ce larcin si détesté de Dieu, et si distinctement marqué dans l'Ecriture : *Quia ego Dominus diligens judicium, et odio habens rapinam in holocausto*[2]. Oui, mes chers auditeurs, ce larcin dans l'holocauste, c'est l'exception dont je parle, c'est l'injuste réserve que nous faisons d'une chose que Dieu nous demande comme Seigneur, et qui devroit être la matière du sacrifice qu'il attend de nous; d'une chose que nous mettons à part, et que nous retranchons du nombre de celles dont nous voulons bien qu'il soit maître. Désordre dont nous avons dû, vous et moi, nous garantir, en présentant à Dieu, comme Marie, ce véritable, quoique mystérieux premier-né figuré dans la loi ancienne, je veux dire ce que nous aimons plus fortement et plus tendrement, cette passion dominante, cet objet à quoi nous sommes si étroitement liés, et que je puis bien nommer le premier-né de notre cœur, puisqu'il en a tous les premiers mouvements. En le sacrifiant à Dieu, nous pourrions dire que nous lui avons tout sacrifié, et qu'il ne tient plus à nous que Dieu ne soit en possession de toute la gloire dont il étoit si jaloux, quand il disoit à son peuple : *Sanctifica mihi omne primogenitum; mea enim sunt omnia*[3]. Et c'est ainsi, homme du monde, que vous entrerez dans les sentiments de Jésus-Christ, et que, vous conformant à son exemple, vous connoîtrez Dieu comme votre souverain.

Mais voici une seconde qualité dont il ne se glorifie pas moins, et qu'il vous importe encore plus de bien connoître. Les Juifs offroient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avoient

1 *Exod.*, 13. — 2 *Isai.*, 16. — 3 *Exod.*, 13.

reçu lorsque Dieu, pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon, avoit fait périr dans une seule nuit tous les premiers-nés d'Egypte : *Ex quo percussi primogenitos in terrâ Ægypti, sanctificavi mihi quidquid primùm nascitur in Israël*[1]. Ce fut, selon le témoignage de Dieu même, le motif principal pourquoi cette cérémonie fut instituée; et Jésus-Christ, qui étoit la fin et le consommateur de la loi, est aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre humain, en action de grâces des obligations infinies, personnelles et singulières que nous avons à Dieu, mais que nul de nous n'étoit en pouvoir de reconnoître, si, par son adorable présentation, cet Homme-Dieu ne nous en eût fourni le moyen. Prenez garde, s'il vous plaît, Chrétiens : Dieu vouloit être connu de son peuple, non-seulement comme auteur des biens spirituels et surnaturels qui regardent le salut, mais comme auteur des prospérités et des grâces temporelles, qui ne laissent pas, quoique d'un ordre inférieur, d'être du ressort de sa providence. Il vouloit que son peuple les tînt de lui, en usât comme venant de lui, ne les regardât que comme des grâces d'en haut et des dons qui partoient de lui. Car de là vient, dit saint Jérôme, que presque autant de fois que Dieu donnoit aux Hébreux quelque marque éclatante de sa protection, soit en les tirant de captivité, soit en les faisant triompher de leurs ennemis, il ordonnoit une fête pour en conserver le souvenir : afin, dit ce saint docteur, qu'à proportion qu'ils devenoient heureux, ils se vissent dans la nécessité d'être religieux; et que, de siècle en siècle, de génération en génération, les pères apprissent à leurs enfants que c'étoit le Dieu d'Israël qui les avoit sauvés, qui les avoit protégés, qui les avoit élevés, et que comme une source de bonheur pour eux étoit de le publier et d'en convenir, aussi le plus grand de tous les malheurs qu'ils avoient à craindre étoit de l'ignorer ou de l'oublier. Pourquoi ce soin d'entretenir cette pensée dans leurs esprits? Ne vous imaginez pas, mes chers auditeurs, qu'en cela Dieu agit par intérêt, ou comme un maître, sévère exacteur de ses droits, et déterminé à ne rien perdre de ce qui lui est dû. Mais, reprend saint Jérôme, il exigeoit d'eux ce devoir, parce qu'il prévoyoit que sans cela les biens mêmes qu'ils recevoient de lui leur seroient préjudiciables; que sans cela les prospérités dont il les combloit ne serviroient qu'à les pervertir; qu'il n'y auroit que ce devoir de reconnoissance qui pût les préserver d'une entière corruption; que du moment qu'ils le négligeroient, leurs mœurs aussi bien que leur foi commenceroient à se dérégler; et qu'ils ne seroient jamais ingrats, sans être, par une suite nécessaire, insolents, impies, réprouvés. Dans cette vue, poursuit saint Jérôme, Dieu leur fit observer des so-

[1] *Num.*, 3.

lennités, leur ordonna des sacrifices, leur prescrivit des cérémonies et des lois; et c'est dans cette même vue qu'il nous propose à nous-mêmes le Médiateur et le Sauveur des hommes, comme le modèle, comme le supplément, comme la perfection de notre reconnoissance. Trois choses que je vous prie de bien observer. Comme le modèle de notre reconnoissance; car c'est ici que Jésus-Christ nous dit : *Inspice, et fac secundùm exemplar*[1] : Veux-tu, chrétien, n'être pas ingrat envers Dieu? regarde-moi et imite-moi. Offre-toi de même que je me suis offert, et sacrifie-toi dans le même esprit que je me suis sacrifié Comme le supplément de notre reconnoissance; car tout ce qu'il y a de défectueux dans les actions de grâces que nous rendons à Dieu, est amplement et abondamment suppléé par l'oblation d'un Dieu. Comme la perfection de notre reconnoissance, puisqu'un Dieu a pu seul rendre suffisamment, et, pour ainsi dire, avec une juste proportion, tout ce que nous devions à Dieu. Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs, et tâchons à profiter de ces divines leçons.

A quoi se réduisent-elles? A confondre en nous cet esprit d'ingratitude, qui fait que, bien loin de reconnoître les bienfaits de Dieu, on ne convient pas même avec Dieu que ce soient ses bienfaits; que, bien loin de lui en rapporter la gloire, on ne veut pas lui en tenir compte; qu'on se les attribue à soi-même; qu'on s'en fait des armes contre lui; qu'on en devient plus fier, plus vain, plus orgueilleux, et par conséquent plus emporté dans ses passions et plus vicieux : car que voyons-nous dans le monde de plus ordinaire, que des hommes ainsi dénaturés, sans néanmoins passer pour l'être, et sans faire réflexion qu'ils le sont; des hommes non-seulement enflés, mais corrompus par les prospérités dont Dieu les comble; des hommes qui semblent ne mépriser Dieu que parce que Dieu les a distingués, et dont on peut bien dire qu'ils ne sont méchants que parce qu'ils sont heureux? Combien en voyons-nous qui, au lieu d'aller au principe des succès et des avantages qu'ils ont dans la vie, croient avoir droit de s'en applaudir, et se disent secrètement à eux-mêmes : *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia*[2] : C'est moi qui me suis fait ce que je suis, c'est moi qui ai établi ma maison, c'est par mon industrie et mon travail que je suis parvenu là, tout cela est l'ouvrage de mes mains? Où est aujourd'hui le riche mondain à qui l'on ne puisse faire avec douleur et avec indignation le même reproche que Moïse faisoit aux Juifs? *Incrassatus est dilectus, et recalcitravit; incrassatus, impinguatus, dilatatus, dereliquit Deum factorem suum, et recessit à Deo salutari suo*[3]. Il s'est engraissé des biens de Dieu, et c'est pour cela qu'il a été rebelle à Dieu, qu'il a quitté Dieu,

1 *Exod.*, 25. — 2 *Deut.*, 32. — 3 *Ibid.*

l'auteur de son être et le réparateur de son salut. Abus que Dieu déteste souverainement, et que nous ne pouvons assez détester nous-mêmes. Selon toutes les lois de la justice, plus un homme est comblé de biens, plus il devroit être fidèle, fervent, attaché au culte de Dieu; et, par un effet tout contraire, plus on est comblé de biens, plus on est froid et indifférent pour Dieu; disons mieux, plus on est impie, et ennemi de Dieu.

Ah! mes Frères, s'écrioit saint Bernard, heureux l'homme qui est toujours en crainte, et qui n'appréhende pas moins d'être accablé des bienfaits et des grâces qu'il reçoit, que des péchés qu'il commet! *Beatus homo qui semper est pavidus, nec minori angitur sollicitudine, ne obruatur beneficiis quàm peccatis*[1]*!* Pourquoi cette crainte et cette inquiétude touchant les bienfaits reçus de Dieu? Apprenez-le : parce qu'il est certain que les bienfaits reçus de Dieu seront aussi bien pour nous un sujet de damnation au dernier jugement, que les péchés commis contre Dieu; et parce qu'il est vrai qu'au lieu que les péchés commis peuvent au moins nous humilier, et par-là servir à notre conversion et à notre prédestination; les bienfaits de Dieu méconnus ne servent qu'à nous aveugler, qu'à nous endurcir, qu'à fomenter notre impénitence. Ne vous étonnez donc pas si j'insiste sur cette morale : peut-être Dieu me l'a-t-il inspirée comme la plus propre à vous toucher; et peut-être a-t-il prévu que ce seroit celle à quoi vous résisteriez moins. Combien a-t-on vu de pécheurs insensibles à tous les châtiments divins dont on les menaçoit, se laisser attendrir par le motif de la reconnoissance? Ainsi Dieu en usa-t-il à l'égard de David : au lieu de lui représenter l'énormité de son crime, il lui remit devant les yeux le nombre de grâces dont il l'avoit prévenu : C'est moi, lui dit-il par la bouche de son prophète, qui vous ai sacré roi d'Israël, c'est moi qui ai affermi votre trône, c'est moi qui vous ai délivré des mains de Saül; et si tous ces bienfaits vous paroissent peu de chose, j'y en ajouterai encore de plus grands : *Et si parva sunt ista, adjiciam tibi multò majora*[2]. David fut ému de ces paroles; il ne put soutenir l'aimable reproche que Dieu lui faisoit : de pécheur qu'il étoit, il devint en ce moment un juste, un saint, un homme selon le cœur de Dieu. Je ne vous en dis pas davantage, Chrétiens : Dieu vous a donné, aussi bien qu'à David, des âmes nobles; et pourquoi le souvenir de tant de biens dont le Seigneur vous a comblés ne feroit-il pas sur vous les mêmes impressions?

Enfin, Dieu se fait aujourd'hui connoître comme vengeur du péché, puisque Jésus-Christ paroît dans le temple de Jérusalem comme la victime destinée pour l'expiation du péché, et pour la réparation

[1] *Bern* — [2] 2 *Reg.*, 12.

qui en étoit due à la justice et à la sainteté de Dieu ; réparation que Dieu attendoit depuis tant de siècles, et que Jésus-Christ seul devoit commencer dans la solennité présente. Dieu, dis-je, l'attendoit, cette réparation. Car il falloit qu'il fût vengé ; et tout miséricordieux qu'il est, il ne devoit jamais pardonner à l'homme pécheur, si sa colère n'étoit apaisée par une hostie qui du moins pût autant le glorifier que le péché l'avoit déshonoré. Or nul autre que Jésus-Christ ne pouvoit ainsi réparer la gloire de son Père ; et voilà pourquoi il s'est offert. En effet, c'est ici, aussi bien que dans sa circoncision, qu'il paroît sous la forme de pécheur, ou qu'il se substitue en la place des pécheurs. Marie et Siméon, en le présentant, le livrent, pour parler de la sorte, à la justice divine; comme s'ils disoient à Dieu : Vengez-vous, Seigneur; votre gloire le demande, et voici de quoi vous rendre toute celle qui vous a été ravie. Frappez, et lavez dans le sang d'un Dieu tous les outrages que vous avez reçus. Si le temps n'est pas encore venu de porter le coup, la victime est toujours entre vos mains; et ce sera pour le moment que votre sagesse a marqué, et qu'il vous plaira de faire éclater vos vengeances. Or, Chrétiens, on vous l'a dit cent fois ; et moi-même je ne puis trop de fois vous le redire, ni vous imprimer trop avant dans l'esprit une si importante vérité : quoique cette oblation de Jésus-Christ ait suffi pour effacer tous les péchés du monde, elle ne vous dispense pas du devoir de la pénitence. Au contraire, elle doit vous y exciter et vous y engager plus fortement, en vous faisant voir jusques à quel point Dieu hait le péché, et jusques à quel point il doit être haï et puni. Je dis haï par nous-mêmes, et puni par nous-mêmes. Car, ne nous y trompons pas : il est vrai que le Fils de Dieu, en se présentant pour nous à son Père, lui a présenté dans son adorable personne des mérites infinis; mais pourquoi? afin que l'excellence de ses mérites relevât les nôtres, et non point afin d'exclure absolument les nôtres, et de nous décharger du soin de les acquérir. Les nôtres sans les siens ne seroient rien ; nos satisfactions sans celles de cet Homme-Dieu, offert à Dieu, seroient inutiles : mais aussi les siennes, quoique abondantes et surabondantes, manqueroient, sans les nôtres, d'un accompagnement nécessaire pour nous les rendre profitables, et pour nous les appliquer. Il faut donc que les nôtres soient jointes aux siennes. Car c'est ainsi que Dieu l'a ordonné; et il est bien juste que, comme Dieu juge et vengeur, il exige de l'homme criminel toute la réparation dont l'homme est capable. Mais nous, mes chers auditeurs, nous en jugeons et nous en voulons juger tout autrement. Sans être hérétiques de profession, nous le sommes de pratique et d'effet. Je m'explique Une des erreurs de l'hérésie des derniers siècles est

de ne vouloir point reconnoître la nécessité des bonnes œuvres, surtout des œuvres pénales et satisfactoires : et si nous renonçons à ce dogme dans la spéculation, du reste nous le suivons dans toute la conduite de la vie. Nous exaltons volontiers le prix de cette divine offrande, qui a été faite à Dieu dans le temple de Jérusalem par les mains de Marie, et nous nous en tenons-là, comme si nous étions persuadés que tout ce que nous y pouvons ajouter n'est qu'une pure surérogation. Non-seulement on vit sans pénitence, mais on cherche en tout ses aises et ses commodités ; mais on veut être de toutes les parties de plaisir, et entrer dans tous les jeux et tous les divertissements du monde ; mais on se rend idolâtre de son corps, et l'on ne refuse rien à ses sens de tout ce qui les peut flatter. Est-ce là l'exemple que Jésus-Christ nous donne dans sa présentation ? sont-ce là les leçons qu'il nous fait ? et par quel injuste partage prétendons-nous lui laisser toute la peine de notre rédemption, et en retenir tous les avantages pour nous? Non, non, Chrétiens, c'est ne pas connoître Dieu, ce Dieu des vengeances, que d'espérer en être quittes auprès de lui à si peu de frais, et sans qu'il nous en coûte. Or il ne tient néanmoins qu'à nous de le connoître dans ce mystère, comme il ne tient encore qu'à nous d'apprendre à nous connoître nous-mêmes, et ce que nous nous devons à nous-mêmes : vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'étoit un principe établi, même parmi les païens, et dont ils ont fait comme le point capital de leur morale, que de se connoître est l'abrégé de toute la sagesse et de toute la perfection. Connoissez-vous vous-mêmes, disoient ces sages du monde, dépourvus du don de la foi, mais dont les maximes ne laisseront pas de servir un jour à la condamnation des chrétiens : connoissez-vous vous-mêmes, et vous serez humbles. Or, étant humbles, nous vous répondons de vous ; et sûrs de cette seule vertu, nous vous garantissons toutes les autres. Connoissez-vous vous-mêmes, ajoutoient-ils, et quelque figure que vous fassiez dans le monde, vous avouerez que vous êtes peu de chose, que peu de chose vous enfle, et que peu de chose vous abat ; connoissez-vous, et vous découvrirez dans vous des misères qui vous confondront, des vices qui vous effraieront, des foiblesses d'esprit dont vous rougirez, des bassesses de cœur dont la seule vue réprimera tout votre orgueil et tout votre amour-propre ; connoissez vous, et vous trouverez dans vous une raison pleine d'erreurs, une volonté fragile et inconstante, des passions insensées, et souvent les plus lâches et les plus honteux désirs. Tout cela vous humiliera, tout cela vous détrompera des vaines idées que vous avez de vous-

mêmes; mais c'est par-là que vous parviendrez au mérite des vertus solides; c'est par-là que vous serez justes, modérés, doux, charitables; en un mot, connoissez votre néant, et vous deviendrez des hommes parfaits. Ainsi raisonnoient ces infidèles, et c'étoit sur ce fondement que le savant Cassiodore, chrétien de profession et de religion, croyoit avoir droit de conclure que la véritable grandeur est de bien comprendre sa petitesse : *Nimia magnitudo, suî est intelligere parvitatem*[1]. Et moi, mes chers auditeurs, prenant la chose dans un sentiment, ce semble, opposé, mais également propre à nous instruire et à nous édifier, je prétends que la petitesse dont nous avons le plus à nous confondre, et que nous devons plus souvent nous reprocher, c'est de ne pas connoître assez notre véritable grandeur. Je soutiens que l'homme étant aussi grand dans les idées de Dieu qu'il est petit dans lui-même, sa perfection et son bonheur est de se regarder toujours dans Dieu, et jamais dans lui-même; de s'élever continuellement à Dieu, et de ne faire nul retour sur lui-même : de se confier, de se glorifier en Dieu, et, s'il étoit possible, de s'oublier éternellement lui-même : pourquoi? parce que la vue de lui-même, détachée de celle de Dieu, ne peut que le désespérer et le désoler, et qu'il est question de le fortifier et de l'encourager.

Mon dessein n'est donc pas maintenant de vous inspirer ces pensées basses de vous-mêmes, ni de vous représenter ce fonds d'humiliation qui, comme parle un prophète, est au milieu de vous : mais je veux au contraire, sans préjudice de l'humilité chrétienne, et pour vous attacher à vos plus importants devoirs, vous mettre devant les yeux votre excellence et votre dignité; excellence que vous avez jusqu'à présent ignorée, dignité dont vous avez été mille fois les profanateurs. Je veux vous rendre l'une et l'autre sensible, et, à l'exemple du grand saint Léon, réveiller par-là votre foi, en vous disant : Connoissez, ô hommes, ce que vous valez, et connoissez ce que vous êtes. Deux choses à quoi se réduit toute la science, je dis la science pratique et salutaire de nous-mêmes; deux choses qu'il faudroit étudier tous les jours de notre vie : ce que nous valons, et ce que nous sommes : ce que nous valons dans l'estime de Dieu, et ce que nous sommes par la vocation et la prédestination de Dieu; ce que nous valons, quoique pécheurs, et ce que nous sommes comme chrétiens. Or, pour l'apprendre, il suffit de considérer ce qui se passe aujourd'hui dans le temple de Jérusalem; et c'est ici que j'ai encore besoin de toute votre attention.

Ce que nous valons dans l'estime de Dieu : pouvons-nous l'ignorer, Chrétiens, en voyant Jésus-Christ offert pour nous, Jésus-

[1] *Cassiod.*

:hrist livré pour nous, Jésus-Christ accepté pour nous ; c'est-à-dire ésus-Christ offert, livré, accepté comme le prix de notre rédemption ? Dans l'estime des hommes, cette règle pourroit n'être pas sûre, arce que les hommes ne connoissent pas toujours la valeur des hoses, et qu'ils se trompent souvent en donnant beaucoup pour voir peu ; mais dans celle de Dieu, qui est infaillible, le raisonnement e saint Augustin est vrai et convaincant, lorsqu'il nous dit : Voulez-ous savoir l'excellence et le mérite de ce que Jésus-Christ a racheté ? oyez à quel prix et à quelle condition il l'a racheté : or ce qu'il a raheté, c'est votre âme, c'est votre salut, c'est vous-mêmes ; et il a racheté au prix de son sang, au prix de sa vie, au prix de sa peronne même. Il y a donc de la proportion entre votre salut et le sang 'un Dieu, entre votre âme et la vie d'un Dieu, entre vous-mêmes t la personne d'un Dieu. Peut-être ne l'aviez-vous jamais compris ; ais voilà néanmoins la grande leçon que vous fait le Rédempteur es hommes, en se présentant dans le temple. Qu'est-ce que le salut e l'homme ? un bien pour lequel Dieu, agissant selon les lois de sa agesse, n'a pas épargné son propre Fils ; un bien qui, mis dans la alance, mais la balance du sanctuaire, l'a emporté par-dessus tous s mérites d'une vie divine, puisqu'il est vrai qu'une vie divine, vec toutes ses perfections et tous ses mérites, lui est aujourd'hui acrifiée.

Voilà, homme du monde, ce que vous avez coûté à Dieu, et ce ue vaut, dans l'idée de votre Dieu, votre salut. Prenez garde, s'il ous plaît : quand on nous dit qu'en comparaison de ce salut, tous s biens de la terre, que nous prisons tant, ne sont que des ombres t des fantômes ; que ce salut est l'unique nécessaire dont nous puisions compter l'acquisition et la possession pour un gain, et que tout e qui ne s'y rapporte pas doit être censé comme une perte, selon Apôtre : *Verumtamen hæc omnia detrimentum feci* [1] ; qu'il n'y a que e salut qui subsiste et qui soit éternel, au lieu que tout le reste est assager ; que notre cœur inquiet et volage ne peut trouver de reos que dans ce salut, et que rien de visible ne le peut fixer, beauoup moins le remplir ni le rassasier ; quand on nous prêche ces véités, nous en convenons malgré nous ; et, quelque préoccupés que ous soyons en faveur du monde, nous nous disons intérieurement u'il n'y a en effet que le salut qui soit digne de notre estime, et qui érite absolument nos soins. Or tout cela, pour parler avec Tertulen, ce sont les témoignages d'une âme naturellement chrétienne ; t c'est assez pour en juger de la sorte de n'être pas déraisonnable, uisque les philosophes, prévenus du sentiment de leur immortalité,

[1] *Philip.*, 3.

en ont ainsi jugé eux-mêmes, et qu'ils s'en sont fait honneur. Mais quand à ces témoignages de la nature la foi ajoute les siens, et que, nous proposant un Dieu offert pour nous en sacrifice, elle nous fait comprendre que notre salut n'a pu être mis à un moindre prix que celui-là ; que tout autre que ce Dieu de gloire reçu, si j'ose user de ces expressions, en paiement, et consigné sur l'autel comme notre rançon, n'auroit pas suffi pour racheter le plus vil de tous les pécheurs ; qu'il a fallu qu'il s'y employât tout entier ; que c'est en considération de ce mystère que David, par un esprit de prophétie, appeloit ce Dieu qui le devoit sauver, non plus le Dieu du ciel et de la terre, mais le Dieu de son salut, *Domine, Deus salutis meæ*[1]; comme si l'on pouvoit dire sans blasphème, que toute la divinité est aujourd'hui restreinte à l'ouvrage de la rédemption de l'homme, et que ce Dieu de majesté n'est plus ce qu'il est que pour l'homme, et pour son salut, puisque c'est pour le salut de l'homme qu'il est non-seulement donné, mais donné, reprend saint Augustin, jusqu'à devoir être un jour détruit, et en quelque sorte anéanti; tellement que cet incomparable docteur, pénétré de la pensée du Prophète, s'écrie encore avec lui : *Et factus es mihi in salutem*[2] : Oui, mon Dieu, je suis votre créature, et en cette qualité j'ai été fait pour vous; mais lorsque je vous vois revêtu d'un corps et entre les bras de Marie, dans votre adorable présentation, il me semble que tout Dieu que vous êtes, vous avez été fait pour moi, et je ne me trompe pas *Et factus es mihi in salutem*; quand la foi, dis-je, venant au secours de notre raison, remplit nos esprits de ces vérités importantes et convaincantes, ah! Chrétiens, pour peu que nous ayons de christianisme, que devons-nous penser de ce salut, dont l'excellence et la prééminence, au-dessus de tous les autres biens, nous est si authentiquement révélée?

Mais si cela est, comme nous n'en pouvons douter, où en sommes-nous, et que devons-nous penser de nous-mêmes, en voyant l'affreuse contradiction qu'il y a sur ce point entre notre vie et notre foi? Car enfin, comment accorder une telle foi avec cette indifférence pour le salut, avec cet oubli du salut, avec ce mépris du salut, avec cet abandon volontaire du salut où nous vivons? est-il rien de plus négligé dans le monde? Vous demandiez autrefois, Seigneur, ce que l'homme pourroit donner en échange pour son âme et par où il pourroit se racheter, s'il venoit jamais à se perdre : *Aut quam dabit homo commutationem pro animâ suâ*[3]? Et je ne suis point surpris que vous en ayez ainsi parlé; car après vous être donné pour l'homme, ne l'aviez-vous pas réduit dans l'impossibilité d'imaginer

[1] *Ps.* 37. — [2] *Ps.* 117. — [3] *Matth.*, 16.

jamais un échange qui le dédommageât de la perte de son salut? ne devoit-il pas être le premier à se dire un million de fois : *Quam dabit homo commutationem pro animâ suâ?* Depuis que ton Dieu t'a racheté à ses propres dépens, pour quel avantage et quelle espérance du siècle, malheureux, te commettras-tu désormais, et t'exposeras-tu à périr? Mais, hélas! ne faut-il pas ici changer la proposition, et, saisi d'un prodige aussi outrageux pour vous, Seigneur, qu'il nous est funeste, ne puis-je pas demander pour quel sujet, fût-ce le plus frivole, l'homme mondain n'est-il pas prêt à tout moment de donner son âme, de la vendre, de la prostituer? Est-il un intérêt qui ne l'aveugle? est-il un caprice qui ne l'emporte? est-il une chimère d'honneur dont il ne s'entête? est-il un attrait de volupté qui ne le charme, et ne le corrompe jusqu'à vouloir bien se damner? A en juger par ses actions et sa conduite, ce salut si prisé de Dieu ne paroît-il pas avoir dans son estime le dernier rang; et tous les jours, par la plus insigne folie et le renversement le plus monstrueux, à quoi ne le sacrifie-t-il pas? comme s'il avoit entrepris de vérifier la proposition contradictoire à celle de Jésus-Christ : *Quam non dabit commutationem pro animâ suâ?* Combien de chretiens, plus maudits et plus réprouvés qu'Esaü, vivent tranquilles, après avoir renoncé pour un vain plaisir à leur droit d'aînesse et à l'héritage des enfants de Dieu? combien de pécheurs, aussi sacriléges que Judas, font encore sans frémir le pacte exécrable que fit cet infortuné disciple, et vendent comme lui à un vil prix le sang du Juste, c'est-à-dire leur salut, qui a coûté le sang d'un Dieu? en cela même d'autant plus sacriléges que Judas, qu'au moins ce traître se reconnut, détesta son crime et en témoigna de l'horreur; au lieu que ceux-ci y sont insensibles. Or c'est ce prodigieux aveuglement que Jésus-Christ, comme la lumière du monde, est venu guérir; et voici l'excellent remède qu'il y a apporté. Car, pour ne point sortir de notre mystère, et pour faire toujours rouler cette divine morale sur la présentation du Sauveur, voici par où mon salut m'est devenu précieux. Je l'abandonnois, ce salut; et l'abandonnant, je m'avilissois moi-même, je me livrois à ma passion, je servois en esclave la créature, j'obéissois aux sens et à la chair, et par-là, selon la parole sainte, je me dégradois jusqu'à me rendre semblable aux bêtes. Mais viens, me dit aujourd'hui cet Homme-Dieu, viens, et à la faveur des lumières dont le temple est éclairé, profitant de l'état où tu me vois, et du sacrifice, quoique non sanglant, que je présente pour toi, commence enfin à te connoître. Me voilà sur l'autel comme la victime et le prix de ton âme : regarde, et par le prix auquel je l'achète, comprends ce que tu perds en la perdant. C'est là, dis-je, ce qu'il nous fait entendre; et mal-

heur à nous, si, par l'endurcissement de notre cœur, et par une indocilité criminelle, nous n'écoutons pas sa voix! si jamais nous perdons le souvenir de notre excellence et de ce que nous valons, et de plus, si nous ne soutenons pas encore, par la sainteté de nos mœurs, notre dignité et ce que nous sommes!

Car, en conséquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en se présentant pour nous à Dieu, nous sommes spécialement l'héritage de Dieu, la conquête de Dieu, le peuple de Dieu. Il est vrai, comme créatures formées de la main de Dieu, nous appartenions déjà à Dieu; mais comme rachetés d'un Dieu, nous lui appartenons encore par un droit tout nouveau, et nous lui sommes consacrés d'une façon toute spéciale : or voilà ce que j'appelle notre dignité. Car remarquez ici une différence essentielle entre Dieu et les hommes : appartenir aux hommes, c'est un esclavage qui nous humilie et nous rabaisse; mais appartenir à Dieu et être à Dieu, c'est, selon l'Ecriture, un état de liberté qui nous relève et qui nous honore, en nous dégageant de la plus honteuse servitude, qui est celle du monde et de l'enfer. C'étoit la belle leçon que faisoit saint Paul aux premiers fidèles, quand il leur disoit : Mes Frères, vous n'êtes plus à vous : *Non estis vestri* [1]; mais vous êtes à Dieu; et appartenir à un si grand maître, c'est votre gloire. Et sur quel principe l'Apôtre appuyoit-il cette consolante vérité, qu'ils n'étoient plus à eux, mais à Dieu? Sur ce qu'ils avoient été rachetés de Jésus-Christ, et rachetés à un très-grand prix : *Empti enim estis pretio magno* [2]. Ce n'est pas assez : mais parce qu'en qualité de chrétiens, nous avons beaucoup plus de part à cette rédemption, d'ailleurs universelle et commune, c'est surtout comme chrétiens que nous sommes à Dieu, surtout comme chrétiens que nous appartenons à Dieu; et par conséquent, surtout comme chrétiens que nous avons été honorés du saint et glorieux caractère d'enfants de Dieu.

D'où le même apôtre, instruisant toujours les mêmes fidèles, concluoit deux choses que je vous prie, mes chers auditeurs, de n'oublier jamais, et qui vous doivent servir de règles dans toute la conduite de votre vie. *Empti estis pretio magno :* Vous avez été achetés à un grand prix; glorifiez donc Dieu, et portez-le dans vos corps : première conséquence : *Glorificate, et portate Deum in corpore vestro* [3]. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas que, en vertu de cette rédemption, Dieu règne dans nos esprits; mais qu'il faut que nos corps participent à la grâce de ce mystère, et que, par l'exercice d'une continence exacte, ils paroissent, aussi bien que nos âmes, rachetés de Jésus-Christ, et purifiés de tout ce qui les pourroit souiller. Or, pour cela, ils doivent

[1] 1 *Cor.*, 6. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

être revêtus de la mortification du Seigneur Jésus, et c'est ce que l'Apôtre entend, quand il nous exhorte à porter Dieu dans nos corps : *Empti estis pretio magno ;* Vous avez été achetés à un grand prix, ne vous engagez donc pas dans la servitude des hommes : seconde conséquence : *Nolite fieri servi hominum* [1]. Car il y a une servitude des hommes incompatible avec le bienheureux état de cette rédemption parfaite où nous entrons aujourd'hui, une servitude des hommes essentiellement opposée à la liberté que Jésus-Christ nous a acquise, une servitude des hommes redoutable à tous les serviteurs de Dieu Mais à qui le prédicateur de l'Evangile en doit-il donner plus d'horreur, qu'à ceux qui mènent la vie de la cour? et où les effets que produit cette damnable servitude sont-ils plus funestes et plus pernicieux qu'à la cour? Servitude des hommes, engagement comme nécessaire à l'iniquité, disposition prochaine à l'injustice, assujettissement aux erreurs d'autrui, aux caprices d'autrui, aux passions d'autrui : servitude des hommes, dont on sent tout le poids, dont on voit toute l'indignité, dont on connoît les dangereuses suites, dont on gémit dans le cœur, dont on voudroit être délivré, et dont on n'a pas le courage de secouer le joug : servitude des hommes, qui vous fait entrer dans toutes leurs intrigues et tous leurs desseins, quelque criminels qu'ils soient ; qui vous fait acheter leur faveur aux dépens de tous les intérêts de Dieu, aux dépens de tous les intérêts de la conscience et du salut, aux dépens de vous-mêmes et de votre âme. Ah! mes Frères, êtes-vous hommes, et surtout êtes-vous chrétiens, pour servir de la sorte? Prenez garde, je dis pour servir de la sorte : car à Dieu ne plaise que je fasse d'ailleurs consister la liberté chrétienne à s'affranchir du juste devoir qui nous soumet aux puissances légitimes. Je reconnois avec l'Apôtre, et selon l'ordre sagement établi de Dieu, qu'il y a des hommes qui doivent être obéis par d'autres hommes et servis par d'autres hommes. Je puis même ajouter que jamais ils ne sont mieux obéis, ni mieux servis que par des hommes vraiment chrétiens, parce que l'esprit du christianisme est un esprit de subordination et de soumission. Mais, du reste, cette dépendance que nous inspire la religion a ses bornes, et j'en reviens toujours à la maxime de saint Paul : *Nolite fieri servi hominum.* Non, vous ne devez point servir les hommes jusqu'à en faire des divinités, jusqu'à les substituer en la place du premier et souverain maître à qui vous appartenez, jusqu'à leur vendre sa loi, à leur vendre votre innocence, à leur vendre votre éternité, en vous rendant fauteurs de leurs vices, complices de leurs désordres, compagnons de leurs débauches, approbateurs perpétuels de tout ce que leur suggèrent la cupidité, le

[1] 1 *Cor.*, 7.

plaisir, l'ambition, l'envie, la haine, la vengeance, le libertinage et l'impiété. Voilà ce que j'appelle, non plus une obéissance raisonnable, mais une servitude, et la plus vile servitude; voilà de quoi un Dieu Sauveur à prétendu nous dégager.

Prenons donc des sentiments dignes de lui et dignes de nous. Respectons dans nous-mêmes le droit de Dieu, et ne profanons pas ce qui lui vient d'être solennellement dévoué par l'oblation de l'Homme-Dieu. Car je puis bien vous appliquer cette parole que nous avons lue dans l'évangile de ce jour, et, selon le sens qu'elle exprime, dire de chacun de vous qu'il est le Saint du Seigneur : *Sanctum Domino vocabitur* [1]; le Saint du Seigneur, parce que dans la personne de Jésus-Christ il a été offert au Seigneur; le Saint du Seigneur, parce qu'il ne doit servir et qu'il n'est destiné qu'à procurer la gloire du Seigneur; le Saint du Seigneur, parce qu'il en est la demeure, qu'il en est le temple vivant; et que c'est en lui que l'esprit du Seigneur est venu habiter pour en prendre possession : *Sanctum Domino vocabitur :* tellement que sans rien diminuer en nous des sentiments de l'humilité chrétienne, nous pouvons nous regarder devant Dieu comme quelque chose de sacré; et que dans cette vue nous devons en tout nous comporter avec la même attention et la même circonspection qu'on traite les choses saintes. Or ce qui est saint ne doit être employé que pour Dieu, ne doit être rapporté qu'à Dieu; autrement ce seroit le méconnoître, et nous méconnoître nous-mêmes : *Sanctum Domino vocabitur.*

C'est, Sire, cette intention droite, cette vue de Dieu, qui consacre et qui relève les grandes actions de Votre Majesté. A en juger seulement selon les principes de la sagesse humaine, nous y trouvons tout ce qui peut faire un grand roi selon le monde; c'est-à-dire un roi puissant, absolu, régnant par lui-même, magnifique dans la paix, invincible dans la guerre, impénétrable dans ses conseils, infaillible dans ses entreprises, vénérable à ses sujets, fidèle à ses alliés, redoutable à ses ennemis, donnant la loi aux souverains, tenant dans ses mains la destinée et le sort de l'Europe, au-dessus de la flatterie et de l'envie par son élévation, et au-dessus de sa propre gloire par sa modération. Mais, Sire, Votre Majesté est trop chrétienne et trop instruite des saintes maximes de l'Evangile, pour ne pas voir l'inutilité et le néant de tout ce qui brille aux yeux des hommes, s'il n'est consacré au Seigneur, et si l'on n'en peut dire : *Sanctum Domino vocabitur.* De cet éclat qui vous environne, de ce nom qui a retenti dans toutes les parties de la terre, de cette réputation qui a passé jusqu'aux extrémités du monde, et qui vivra dans la plus longue pos-

[1] *Luc.*, 2.

térité ; de ces batailles gagnées, de ces victoires remportées, de tant de faits mémorables, rien ne restera devant Dieu que ce qui se trouvera marqué de son sceau : cela seul subsistera, cela seul sera pour vous le fonds d'une gloire solide et d'un mérite éternel. Vous vous êtes aujourd'hui présenté, Sire, à ce suprême Seigneur de toutes choses, non-seulement comme le premier-né de la plus auguste famille qui soit sous le ciel, mais comme le fils aîné de l'Eglise. De tout temps nos rois se sont glorifiés de cette qualité ; mais Votre Majesté s'en est fait un engagement aux plus éclatantes et aux plus héroïques vertus. Elle ne s'est pas contentée du titre de fils aîné de l'Eglise, mais elle a voulu le remplir et le soutenir d'une manière dont les siècles passés ont vu peu d'exemples, et qui pourra servir de modèle aux siècles futurs. Comme fils aîné de l'Eglise, elle a écouté les ministres de Jésus-Christ, elle s'est rendue à leurs remontrances, elle a secondé, ou plutôt prévenu, excité, fortifié leur zèle : et puisque c'est ainsi qu'elle-même s'en explique, elle a consenti à la diminution de ses droits, pour contribuer au rétablissement de la discipline et à la conservation de la pureté de la foi ; n'ayant compté pour rien ses intérêts, parce qu'il s'agissoit des intérêts de l'Eglise, et, sans consulter une fausse prudence, ayant fait céder à sa religion, non-seulement ses prétentions, mais ce qui lui étoit déjà tout acquis par une longue possession. C'est de quoi cette déclaration que Votre Majesté vient de donner, si authentique, si sensée, si pleine de l'esprit chrétien, si propre à concilier le sacerdoce et la royauté, fera le précieux monument. La postérité la lira, et, en la lisant, confessera que Louis le Grand n'a pas été moins grand par son inviolable attachement à l'Eglise, que par toutes les vertus politiques et militaires. Voilà, Sire, ce qui est marqué dans le livre de vie, avec des caractères ineffaçables. On oubliera enfin tout le reste ; et, quelque immortalité que le monde lui promette, le monde périra lui-même, et toute grandeur humaine périra avec le monde. Ce que Votre Majesté fait pour l'Eglise ne s'oubliera, ni ne mourra jamais : l'Eglise le publiera ; et, comme elle ne doit point avoir de fin, sa reconnoissance n'aura point de terme, non plus que la récompense qui vous est réservée dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

TROISIÈME SERMON SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt ***illum in*** *Jerusalem, ut sisterent eum Domino.*

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. *Saint Luc*, chap. II.

Sire,

C'étoit une figure que ce qui se pratiquoit parmi les Juifs dans la cérémonie de ce jour, où ils présentoient à Dieu le premier-né de chaque famille; et c'est dans la personne de Jésus-Christ, présenté par Marie au Père éternel, que cette figure a trouvé son entier accomplissement, puisque ce divin Sauveur, selon l'expression de saint Paul, est par excellence le premier-né de toutes les créatures. Mais en ceci, Chrétiens, il est arrivé quelque chose de bien singulier, et de bien remarquable pour votre instruction. Car au lieu que les autres figures, s'accomplissant en Jésus-Christ, ont cessé pour nous, celle-ci non-seulement a subsisté, mais a reçu comme un nouvel accroissement d'obligation qu'elle n'avoit pas du temps de Moïse; c'est à-dire que Dieu veut que dans la loi de grâce, aussi bien et même encore plus que dans la loi écrite, nous nous présentions à lui pour lui être consacrés; et voilà ce que l'Eglise a prétendu nous déclarer en nous mettant des cierges dans les mains, comme les symboles du sacrifice que nous devons faire de nos personnes au souverain Auteur de notre être. Car, si nous l'avons bien compris, telle est la pensée qu'a dû nous inspirer ce mystère. Nous avons reconnu que nos vies, comme cette cire sanctifiée par la bénédiction des prêtres, devoient être employées au service du Dieu que nous adorons, et consumées pour sa gloire. Nous avons hautement protesté que nous appartenions à Dieu, et que nous ne voulions plus être désormais qu'à Dieu : ou si ce n'est pas ainsi que vous l'avez conçu, il est du devoir de mon ministère de vous le faire comprendre, et de vous instruire à fond d'un point aussi important que celui-là. Vierge sainte, c'est vous qui, dans la présentation de votre fils, nous mettez devant les yeux le grand modèle que nous devons imiter : obtenez-nous encore les grâces nécessaires pour apprendre à profiter de son exemple, et daignez écouter la prière que nous vous faisons en vous saluant. *Ave, Maria.*

Peut-être, Chrétiens, n'avez-vous jamais fait toute la réflexion qu'il faut au mystère que célèbre aujourd'hui l'Eglise; et peut-être, ne vous attachant qu'à l'extérieur de cette cérémonie, ne vous êtes-

vous jamais appliqués à en pénétrer le fond. C'est donc à moi de vous en donner toute l'intelligence nécessaire, et voici sans doute un des sujets les plus importants que j'aie jusqu'à présent traités dans cette chaire, et que j'y puisse traiter : car il s'agit d'étudier le christianisme dans ses premiers éléments, selon le langage de l'Apôtre; il s'agit d'étudier Jésus-Christ même, et de l'imiter dans une des plus grandes et des plus saintes actions de sa vie, qui est sa présentation. Nous avons paru comme lui dans le temple du Seigneur, et cette fête, qui étoit la fête des Juifs, est encore plus la nôtre; mais il est question de voir comment nous la solennisons, et si nous en avons bien pris l'esprit : de là dépend votre édification et la mienne, et sans cela je ne satisferois qu'imparfaitement à ce que demande ici de moi mon ministère. Comprenez, s'il vous plaît, le dessein de ce discours. Jésus-Christ dans le temple se présente à Dieu : pourquoi? pour reconnoître et pour honorer le domaine de Dieu; car voilà ce qui nous est expressément marqué dans ces paroles de mon texte : *Ut sisterent eum Domino;* pour l'offrir au Seigneur, c'est-à-dire au souverain maître de toutes choses. Or c'est ainsi, mes chers auditeurs, que nous avons dû ou que nous devons nous offrir nous-mêmes; et pour vous expliquer en trois mots toute ma pensée, je trouve que ce suprême domaine de Dieu a trois qualités principales et trois caractères qui le distinguent : c'est un domaine essentiel, c'est un domaine universel, et c'est un domaine éternel. Domaine essentiel, fondé sur la nature même de Dieu; domaine universel, qui, sans exception et sans bornes, s'étend à tout; enfin, domaine éternel, qui n'eut jamais de commencement, et qui ne doit jamais avoir de fin. Sur cela je reprends, et je dis : domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes; ce sera la première partie : domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes; ce sera la seconde partie : domaine éternel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes; ce sera la conclusion. Trois points de morale d'une conséquence infinie, et que je vais développer.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a qu'un Seigneur, dit saint Paul : *Unus Dominus*[1]; et Dieu seul a droit de prendre absolument cette qualité à l'égard de l'homme. Quand on dit, en parlant des grands de la terre, que les hommes qu'ils ont élevés et dont ils ont fait la fortune sont leurs créatures, c'est une flatterie que l'usage a introduite, mais que la religion, bien loin de l'approuver, contredira toujours. En effet, les grands peu-

[1] *Ephes.*, 4.

vent bien avoir des serviteurs, ils peuvent bien avoir des sujets, ils peuvent bien même avoir des esclaves : mais il ne convient qu'à Dieu d'avoir des créatures qui, dans le fond de leur être, soient à lui et dépendent de lui; et c'est en quoi je fais consister l'essence de ce souverain domaine qu'il a sur nous. Or, de là, Chrétiens, il s'ensuit d'abord que de tous les tributs que nous devons à Dieu, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, et l'unique même par où Dieu prétend être reconnu de nous pour ce qu'il est, c'est cette oblation de nous-mêmes dont j'ai entrepris de vous instruire ici. Car de tout le reste, dit excellemment saint Augustin, nous en pouvons être redevables aux hommes; nous pouvons leur devoir nos assiduités et nos soins; nous pouvons leur devoir nos biens, et quelquefois leur devoir nos vies : mais jamais nous ne pouvons nous devoir nous-mêmes à eux. Ce fond de nous-mêmes est quelque chose que Dieu s'est réservé singulièrement, et dont il exige que nous lui fassions honneur. Telle est, reprend saint Augustin, la nature de l'homme : et voilà, mes chers auditeurs, le grand mystère que Jésus-Christ, cet homme par excellence, cet homme prédestiné pour être l'exemplaire et le modèle de tous les autres hommes, cet homme choisi et envoyé au monde pour y faire connoître la supériorité infinie du domaine de Dieu; voilà, dis-je, le grand mystère qu'il nous découvre dans la solennité de ce jour.

Il sait que le domaine de Dieu son Père a été violé : il s'est chargé d'en réparer la gloire, et il entreprend de la rétablir parmi les hommes. Mais comment? sera-ce par le sacrifice des animaux et par le sang des victimes? sera-ce par l'encens qu'il fera brûler sur les autels du Seigneur, ou en lui présentant des fruits de la terre? Non, mes chers auditeurs; ce ne seroit point là s'offrir lui-même, et toute autre victime que lui-même ne pourroit dignement honorer ce suprême domaine, dont il veut rehausser l'éclat, et auquel il vient rendre l'hommage qui lui est dû. C'est dans cet esprit qu'il paroît aujourd'hui devant la majesté divine, pour lui rendre un culte qu'il pouvoit seul lui rendre. Car ne confondons point cet enfant et ce premier-né avec les autres aînés d'Israël. Sous le voile de cette humanité dont il est revêtu, ce n'est pas seulement un homme qu'il offre à Dieu en s'offrant lui-même, mais un Dieu, puisque en effet il est Dieu lui-même, et que tout Dieu qu'il est, il se soumet; que, tout Dieu qu'il est, il s'anéantit; que, tout Dieu qu'il est, et même parce qu'il est Dieu, il se présente, afin que le mérite de sa personne relève le mérite et le prix de son sacrifice.

Arrêtons-nous là, Chrétiens; il n'en faut pas davantage pour notre instruction. Voilà le précis de cette oblation essentielle à quoi se ré-

duit non-seulement le principal devoir de l'homme, mais, pour parler avec le Sage, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* [1]. Voilà l'importante leçon que nous fait le Sauveur du monde, et l'exemple qu'il nous propose pour nous servir de modèle. Nous n'avons rien qui soit plus à nous, ni tout ensemble qui soit plus à Dieu, que nous-mêmes : c'est donc de nous-mêmes que nous devons tirer ce tribut qu'il exige de nous, et qui lui est incontestablement et nécessairement affecté comme au premier maître. Pour mieux entendre ma pensée, prenez garde à deux propositions que j'avance, et dont l'apparente contradiction va mettre dans tout son jour ce point fondamental que je traite. En qualité de créatures, nous appartenons essentiellement à Dieu : c'est le premier principe que je pose; principe que toute la théologie reconnoît, et que la nature même et la raison nous enseignent. Car à qui l'ouvrage peut-il plus justement appartenir qu'à l'ouvrier qui l'a formé? Je dis néanmoins d'ailleurs, et c'est une vérité qui nous est marquée en mille endroits de l'Ecriture, qu'il dépend de nous ou d'appartenir à Dieu, ou de ne lui pas appartenir; et qu'il y a certains temps et certains états où en effet nous ne lui appartenons plus. Ainsi Dieu le déclaroit-il lui-même aux Israélites par le prophète Osée, quand il leur disoit : Je ne suis plus votre Dieu, et vous n'êtes plus mon peuple. Et quoique l'Apôtre, en conséquence du bienfait de la rédemption, nous ait dit, Vous n'êtes plus à vous, l'expérience toutefois nous apprend qu'il faut bien que nous soyons encore à nous, puisque nous disposons tous les jours de nous-mêmes, non-seulement au préjudice de Dieu, mais de nous-mêmes, jusqu'à nous perdre et à nous damner. Comment accorder cela? un peu d'attention, Chrétiens, et vous l'allez voir; c'est tout le secret de l'alliance du domaine de Dieu avec la liberté de l'homme.

Il est vrai, nous pouvons ne pas appartenir à Dieu par le choix injuste et criminel de notre volonté, quoiqu'au même temps nous lui appartenions, sans le vouloir, par la nécessité inséparable de notre être; et il est vrai que nous sommes encore à nous-mêmes par l'exercice de ce franc arbitre dont Dieu nous a laissé la disposition, quoique nous n'y soyons plus par cet engagement de justice qui nous assujettit à lui en vertu de notre création. Or voilà, mes Frères, dit saint Chrysostome, sur quoi est fondé ce précepte naturel et divin qui nous oblige à nous consacrer et à nous dévouer à Dieu. Car si nous appartenions tellement à Dieu que nous n'eussions plus aucun domaine sur nous-mêmes, nous serions incapables de faire cette excellente oblation de nous-mêmes, en quoi consiste le principal mérite de notre religion; et si nous étions tellement à nous-mêmes que Dieu

[1] *Eccles.*, 12.

n'eût plus aucun domaine sur nous, Dieu ne pourroit plus exiger de nous que nous nous donnassions à lui. Mais étant nécessairement à lui d'une façon, et pouvant n'y être pas de l'autre, en conséquence de l'un Dieu est en droit de prétendre l'autre; et parce que nous sommes à lui par nécessité; il nous fait ce commandement si légitime d'être encore à lui par élection et par volonté. Peut-on rien concevoir de plus juste?

Quelle étoit donc l'intention de Dieu dans cette loi de la présentation des enfants, et quel est encore sur nous le dessein de sa providence dans le mystère que célèbre aujourd'hui l'Eglise? le voici, Chrétiens. Il veut que, par une oblation libre et volontaire de nos personnes, nous lui cédions ce domaine que nous avons sur nous-mêmes : domaine, remarquez ceci, je vous prie, domaine qui ne nous peut être avantageux que par la cession que nous lui en faisons; et domaine pour nous le plus préjudiciable et le plus funeste, si nous nous le réservons. Dieu, dis-je, veut que nous lui cédions ce domaine, pour en rehausser, et, s'il m'est permis de parler ainsi, pour en accroître le sien ; afin qu'il soit vrai que nous lui appartenons dans toutes les manières dont nous pouvons lui appartenir. Jusque-là (pardonnez-moi, mon Dieu, si je me sers de cette expression), jusque-là il n'est notre Dieu qu'à demi : et pourquoi ne parlerois-je pas de la sorte, puisque, selon le texte sacré, sans cela on diroit même qu'il ne l'est point du tout? *Vos non populus meus : et ego non ero vester* [1]. Mais par-là il le devient pleinement, et son domaine reçoit comme sa dernière perfection. En un mot, Chrétiens, Dieu veut nous avoir, mais il ne veut point de nous malgré nous : et c'est là, dit saint Augustin, ce qui fait sa gloire et la nôtre : sa gloire, parce qu'il n'y a rien pour lui de plus honorable que d'avoir des créatures qui veuillent bien être à lui, qui aiment à dépendre de lui, qui se fassent une béatitude de s'attacher à lui; et la nôtre, parce qu'à proportion que nous sommes à Dieu, nous nous élevons au-dessus de notre bassesse naturelle. D'où vient que les grands, les souverains, les rois de la terre, sont ceux qui par leur état ont une dépendance plus prochaine de Dieu; en sorte que cette dépendance fait leur véritable grandeur, et que l'obligation spéciale qu'ils ont d'être soumis à Dieu plus que le commun des hommes, est justement ce qui les relève au-dessus de tous les hommes?

Mais revenons. Il est donc question d'obéir à ce premier précepte de la loi de grâce, en nous offrant nous-mêmes à Dieu : et qu'est-ce que nous-mêmes? qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes? Ah! Chrétiens, voilà le mystère que nous n'avons peut-être jamais

[1] *Osee.*, 1.

bien compris, et où nous nous sommes laissé si souvent tromper par notre amour-propre. Il n'est rien de plus aisé que de dire à Dieu : Je m'offre à vous, je me consacre à vous, je veux être à vous; mais il faut enfin s'expliquer, et développer en la présence de Dieu ce mystère de nous-mêmes. Or nous avons une règle infaillible pour le connoître : car il y a dans nous un premier-né, qui est notre cœur, à quoi tout le reste se réduit; et c'est ce premier-né qui doit être présenté par l'homme chrétien dans la loi évangélique, comme les premiers-nés d'Israël l'étoient dans la loi de Moïse. Ce cœur a ses passions, ses attachements, ses intérêts, ses plaisirs, ses cupidités, et tout cela c'est ce qui s'appelle nous-mêmes : mais nous sommes sûrs de tout cela et de nous-mêmes, quand ce cœur est une fois à Dieu. Il est vrai que ce cœur est un abîme impénétrable; mais enfin, tout impénétrable qu'il peut être, nous savons bien à qui il est, et à qui nous l'avons donné; si c'est Dieu qui en est le maître, ou la créature. Car c'est un oracle de la vérité éternelle, qu'il ne peut être à l'un et à l'autre tout à la fois; et l'erreur du monde la plus pernicieuse est de croire que nous pouvons partager ce cœur entre la créature et Dieu, entre nos passions et Dieu, puisque à peine le pouvons-nous partager entre deux passions et deux objets créés. Disons à Dieu que nous ne voulons pas être à lui, et que nous avons disposé de ce cœur en faveur d'un autre; c'est un outrage que nous lui ferons : mais au moins y aura-t-il dans cet outrage une espèce de bonne foi; et peut-être la honte que nous aurons de lui faire cette confession nous rappellera-t-elle à nous. Mais de dire à Dieu que nous sommes à lui, pendant qu'un autre objet nous possède et qu'il occupe notre cœur, c'est ajouter crime sur crime, et mentir au Saint-Esprit. Ce cœur, qui est la plus délicate portion de nous-mêmes, et, comme parle saint Augustin, l'abrégé et le centre de nous-mêmes, voilà ce que Dieu s'est réservé dans nous. Sans cela, nous aurions beau lui offrir nos biens : il n'a que faire de nos biens, dit le Prophète royal; et s'il se tient honoré de l'offre que nous lui en faisons, ce n'est que par le rapport qu'ils ont à notre cœur : mais si, en lui donnant ces biens, nous retenons ce cœur, notre sacrifice est le sacrifice de Caïn. Sans cela nous avons beau lui protester que nos vies, que nos fortunes sont entre ses mains; il faut bien que nous parlions ainsi : mais toutes ces protestations sont des paroles dont il appellera toujours à notre cœur, et contre lesquelles ce cœur réclamera toujours, tant qu'il se sentira dominé par la créature.

Dieu veut donc notre cœur, Chrétiens, et il le veut de telle sorte qu'il en est jaloux; et cette jalousie est si peu indigne de lui, qu'il s'en fait même honneur dans l'Ecriture puisqu'une des qualités dont

il se glorifie davantage est celle d'un Dieu jaloux : *Dominus zelotes nomen ejus*[1]. Il n'est point jaloux de nos grandeurs, il n'est point jaloux de nos prospérités : outre que nos prospérités et nos grandeurs sont trop peu de chose pour exciter sa jalousie, il n'a garde de nous les envier, lui qui en est l'auteur. Il veut bien que nous soyons riches, que nous soyons grands, que nous soyons puissants dans le monde, pourvu que notre cœur soit à lui. C'est pour cela qu'il a fait des prodiges d'amour, qu'il a tout entrepris, qu'il a tout souffert; et saint Ambroise, surpris avec raison qu'il ait voulu tout souffrir de la sorte et tout faire, ne croit point manquer au respect qui lui est dû, en s'écriant : *O Deum, si fas est dicere, prodigum tui præ desiderio hominis*[2]*!* O Dieu, si je l'ose dire, prodigue de vous-même et de votre divinité par un désir excessif du cœur de l'homme !

Après cela, serons-nous encore assez injustes pour lui refuser un cœur qui lui appartient par tant de titres, ou plutôt serons-nous encore assez infidèles pour lui ôter la possession d'un cœur que nous lui avons offert tant de fois ? Car enfin, chrétiens auditeurs, cent fois nous l'avons dit; et le langage le plus ordinaire que nous avons tenu à Dieu, lorsque nous étions au pied de ses autels, c'étoit que nous lui donnions notre cœur : et si nous ne voulons prononcer ce jugement contre nous-mêmes, que nous parlions alors en hypocrites et même en impies, nous sommes obligés de convenir que, de notre propre consentement, ce cœur n'est plus à nous. Et voilà, dit saint Grégoire pape, ce qui fait la malice du péché; mais surtout de ce péché par où notre cœur s'attache et se livre à une créature mortelle. Car c'est attenter sur le domaine de Dieu, ou, pour mieux dire, c'est ruiner dans nous ce domaine volontaire que Dieu s'étoit acquis sur nous : c'est révoquer la donation que nous lui avons faite de nous-mêmes, et, par une usurpation sacrilége, lui arracher ce cœur qui s'étoit consacré à lui : c'est commettre dans l'holocauste un larcin; ce qu'il a toujours eu en horreur, comme il le témoigne si expressément par son prophète : c'est nous dérober nous-mêmes à lui, après nous être présentés, et piquer sa jalousie, non plus en adorant, à l'exemple des Israélites, et en lui suscitant pour rivaux des dieux de bois et de pierre, mais des idoles de chair : *Et in sculptilibus suis ad æmulationem eum provocaverunt*[3]. Profanes idoles, objets corrupteurs et indignes de nous, qui nous perdent, qui nous damnent, et dont nous nous faisons néanmoins de prétendues divinités, ou qui nous réduisent à n'avoir plus et à ne plus reconnoître de divinité ! Ah ! mon Dieu, est-il possible que mon iniquité soit allée jusque-là ? Et moi qui ne voudrois pas qu'on entreprît sur le moindre

[1] *Exod.*, 34. — [2] *Ambr.* — [3] *Psalm.* 77.

de mes droits; moi qui ne pourrois souffrir qu'on violât à mon égard certains devoirs; moi, Seigneur, qui crois pouvoir exiger de vous, parce que vous êtes mon Dieu, que vous étendiez sur moi les soins de votre providence, comment vous ai-je rendu jusques à présent si peu de justice, et comment ai-je pu vivre ainsi dans un désordre continuel, par rapport à vous et à la plus essentielle de mes obligations? Mais enfin jusqu'à quand ce désordre durera-t-il? jusqu'à quand cette passion régnera-t-elle dans mon cœur? en serai-je toujours esclave, et ne romprai-je jamais mes liens, pour vous offrir ce beau sacrifice de louanges dont a parlé votre Prophète, et qui consiste à m'immoler moi-même, et à vous honorer par-là, selon la parole du Saint-Esprit, de ma propre substance? Si nous le faisons, Chrétiens, ce sacrifice, non-seulement nous nous acquitterons de ce que nous devons au souverain domaine de Dieu, mais nous engagerons Dieu à nous combler de ses grâces; il nous accordera les secours les plus puissants pour seconder une si généreuse entreprise; et pour nous soutenir dans l'exécution, il nous affermira le bras pour porter le coup avec plus d'assurance, et pour lui sacrifier cette victime qu'il nous demande; il versera sur nous ses plus abondantes bénédictions, et même ses plus douces consolations; et nous serons surpris de trouver tout aisé, là où tout devoit, ce semble, nous coûter si cher.

Mais vous me direz : Ce qu'il y a dans mon cœur de plus précieux pour moi, ce qu'il y a de plus intime, est souvent ce qui me rend plus criminel; car c'est un engagement tendre, un amour illégitime et corrompu : or ce qui me rend criminel, et ce qui est criminel en soi, comment peut-il être offert à Dieu, et comment peut-il entrer dans ce sacrifice de moi-même par où je dois honorer Dieu? Appliquez-vous, Chrétiens, à ma pensée; je vais, dans une espèce de paradoxe, vous découvrir une des plus grandes et des plus consolantes vérités du christianisme. En effet, voilà le miracle de la grâce, que ce qui nous rendoit criminels serve à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons à Dieu; et que ce qu'il y avoit dans nous de plus abominable aux yeux de Dieu, par un changement merveilleux, soit ce que nous avons à lui présenter de plus digne de lui; c'est-à-dire que notre Dieu veuille bien se tenir honoré de notre péché même, et que non-seulement il ne refuse pas de recevoir ce péché en holocauste, mais que de tous les holocaustes qu'il attend de nous, il n'y en ait pas un qu'il estime davantage, et qui lui plaise plus que celui-là. Or c'est de quoi nous ne pouvons douter, après la déclaration expresse que nous en fait saint Paul, en nous obligeant à faire servir nos propres désordres à la piété et à la justice. Et

voilà, Chrétiens, le moyen de concilier deux choses infiniment utiles pour notre instruction et pour notre édification. Plaise au ciel que vous les goûtiez, et que vous en profitiez! Car la foi nous apprend, d'une part, que nous devons nous offrir à Dieu dans un état où nous lui puissions être agréables, c'est-à-dire dans un état de sainteté conforme à ce que nous sommes et à ce qu'il est : et cependant la même foi nous enseigne d'ailleurs que Dieu, tout juste et tout saint qu'il est, ne dédaigne pas les pécheurs. Nous savons que comme Jésus-Christ présente aujourd'hui dans sa personne une victime pure, innocente, exempte de tache, il faut que nous paroissions, autant qu'il est possible, devant Dieu dans les mêmes dispositions; que nous avons un corps, et qu'il faut que nous lui présentions ce corps comme une hostie vivante, sainte, capable de lui plaire, *Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem* [1]; qu'il nous a donné une âme, et qu'il faut que cette âme soit sanctifiée par la charité et par toutes les vertus chrétiennes, pour mériter de lui être offerte; en un mot, qu'il faut, parce qu'il est saint, que nous le soyons aussi : *Sancti estote, quia ego sanctus sum* [2]. Voilà ce que nous savons; mais nous savons en même temps que les publicains n'ont pas laissé d'entrer dans le temple de ce Dieu de sainteté, pour se présenter à lui, et que, n'ayant rien qui fût digne de lui, ils ont cru devoir au moins lui offrir leur indignité. Quoi donc! veux-je par-là vous engager à offrir à Dieu des corps impurs, des esprits superbes et orgueilleux, des âmes attachées à la terre, des cœurs infectés de la contagion du péché! A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que je sois dans ce sentiment, et que je ne l'aie pas en horreur! Mais pour n'être pas encore saints et irrépréhensibles devant Dieu, ne pourrez-vous plus aussi jamais vous présenter à Dieu? En parlant de la sorte, je vous réduirois à un funeste désespoir, et peut-être donnerois-je à l'impiété tout l'avantage qu'elle désire. Non, non, Chrétiens, je ne dis ni l'un ni l'autre : mais réunissant ces deux vérités, je dis, pour détruire tous les prétextes qui pourroient vous éloigner de Dieu, qu'il faut, ou que vous soyez saints pour vous offrir à Dieu, ou qu'en vous offrant à Dieu vous commenciez à être saints. Je dis qu'il faut que vous trouviez dans vous-mêmes cette victime innocente que demande l'Apôtre; ou, si vous ne l'y trouvez pas, que vous l'y formiez : et comment? par l'oblation même de vos personnes; car quelque corrompus que vous puissiez être par le péché, je prétends que cette oblation seule, de la manière que je l'entends, vous sanctifiera; et que comme notre divin Sauveur, en se présentant à son Père, a

1 *Rom.*, 12. — 2 *Levit.*, 11.

sanctifié par cette seule action tous les Justes qui sont et qui seront jamais, *Una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* [1], ainsi, vous qui m'écoutez, par cette oblation particulière que vous ferez de vous-mêmes, pourvu qu'elle soit sincère, de pécheurs, de mondains, d'indignes de Dieu que vous êtes, vous deviendrez Saints, parfaits, dignes de Dieu : pourquoi? parce que, selon les principes de la théologie et des Pères, s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est se sanctifier : *Sanctum Domino vocabitur* [2]. Car s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est sincèrement et de bonne foi vouloir être à Dieu : or vouloir être ainsi à Dieu, c'est renoncer de bonne foi et sincèrement à tout ce qui nous éloigne de Dieu ; et voilà la détestation du péché et la conversion du cœur. Vouloir être à Dieu, et le vouloir bien, c'est vouloir détruire dans nous tout ce qui nous a séparés de Dieu, et qui pourroit encore nous en séparer; et voilà l'expiation du péché et la satisfaction de la pénitence. Vouloir être à Dieu, c'est vouloir être ami de Dieu, lui obéir, le servir; et voilà l'exercice des vertus chrétiennes, et la pratique de toutes les bonnes œuvres : *Sanctum Domino vocabitur*. Une oblation de nous-mêmes, véritable, solide, efficace, comprend tout cela, sinon dans l'exécution actuelle, au moins dans le désir, dans le sentiment, dans la résolution ; et que faut-il davantage pour nous réconcilier avec Dieu et pour nous remettre dans sa grâce? *Sanctum Domino vocabitur*.

Grande et essentielle différence que vous devez ici remarquer entre les devoirs de la religion que nous rendons à Dieu, et les offres même sincères de service que nous faisons aux hommes : car quand je me donne, par exemple, quand je m'offre à un grand de la terre, je ne deviens pas pour cela digne de lui; je puis être à lui, et retenir toute mon indignité, parce que je puis être à lui et n'en être pas meilleur : il ne dépend pas de moi de lui plaire, et il peut arriver que l'empressement même et l'ardeur que je témoignerai pour lui plaire fera que je lui déplairai. Mais il en va tout au contraire à l'égard de Dieu : si je veux être à lui, je suis à lui; si je veux lui plaire, je lui plais; si je veux mériter son amour, je commence à le mériter; et si je veux devenir Saint, dès-là je commence à le devenir : *Sanctum Domino vocabitur*. A quel autre maître dois-je donc plutôt me consacrer? et dans la consécration que je ferai de moi-même à mon Dieu, quel regret plus vif dois-je ressentir que d'avoir quelque temps délibéré sur une obligation si indispensable? car puisque vous êtes mon Dieu, Seigneur, puisque vous êtes le Dieu de mon cœur, il est bien juste que vous le possédiez; et que ne puis-je vous le rendre tel que vous l'avez formé! Mais, tout corrompu qu'il est, vous l'a-

[1] *Hebr.*, 10. — [2] *Luc.*, 2.

gréerez quand je vous l'offrirai : de cette victime d'iniquité, vous ferez une victime de propitiation et de sanctification; vous la purifierez par le vœu de votre amour; et, purifiée de la sorte, elle servira à votre gloire. Les maîtres du siècle, si j'allois me présenter à eux, après leur avoir été aussi infidèle qu'à vous, me rebuteroient, et refuseroient de m'entendre; mais, Seigneur, vous voulez bien encore vous tenir honoré de l'offrande que je viens vous faire, et c'est ce qui m'encourage à la faire. Domaine de Dieu, domaine essentiel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une oblation sincère de nous-mêmes; et domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une réflexion bien judicieuse que fait saint Ambroise, lorsque, parlant de la vertu de religion, qui est le lien de la dépendance et de la subordination parfaite qu'il doit y avoir entre Dieu et l'homme, il dit que le devoir et le mérite de cette vertu ne consistent pas à s'offrir simplement à Dieu : et la raison qu'il en apporte est convaincante; car il n'y a point d'homme, ajoute-t-il, pour lâche ou pour pécheur qu'il puisse être, qui, dans le relâchement même ou dans le désordre de sa conduite, ne voulût être à Dieu à certaines conditions, ne fût près de se donner à lui jusqu'à un certain point d'engagement, et ne lui fît sans peine le sacrifice de sa personne avec certaines réserves. Le mérite donc de la religion, conclut ce saint docteur, est de faire à Dieu de soi-même, dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Or, pour bien reconnoître l'étendue du domaine de Dieu, la condition indispensable doit être de s'offrir à Dieu sans condition; le terme de notre engagement, de s'engager sans aucun terme, et la juste mesure de notre sacrifice, de se sacrifier sans mesure : pourquoi? je vous l'ai dit, Chrétiens : parce que Dieu étant absolument ce qu'il est, et son domaine étant infini aussi bien que son être, tout ce qui est borné du côté de la créature ne peut plus avoir, en qualité d'hommage et de tribut, la proportion requise pour l'honorer. Il faut dans le cœur de l'homme, si j'ose m'exprimer ainsi, quelque chose d'aussi vaste et d'aussi immense que ce domaine même qui est en Dieu, afin que Dieu puisse être content; c'est-à-dire, il faut que l'homme veuille être aussi universellement à Dieu que l'empire de Dieu s'étend universellement sur lui. Or ce caractère d'universalité dans l'acte de religion dont nous parlons, c'est ce qui en fait le difficile et l'héroïque; et voilà néanmoins la seconde leçon que nous devons tirer de notre mystère.

Car, prenez garde, Chrétiens, Jésus-Christ ne se contente pas d'être présenté dans le temple : mais il se présente lui-même avec une connoissance distincte de tout ce qui lui arrivera en conséquence de cette présentation ; je veux dire avec une vue actuelle de tous les ordres rigoureux qui seront un jour exécutés sur sa chair innocente et sur sa divine personne : il s'offre à Dieu pour être la victime du genre humain ; il s'engage jusqu'à vouloir bien accomplir tout ce qui est prédit de lui, jusqu'à vouloir bien renoncer aux droits les plus inaliénables de sa gloire, jusqu'à vouloir bien se dépouiller de sa liberté, en prenant la forme d'un esclave, jusqu'à vouloir être rassasié d'opprobres, être un homme de douleurs, être regardé comme un ver de terre, être anathème et malédiction, être couvert de la tache du péché, et traité comme pécheur ; en un mot, jusqu'à cette affreuse extrémité de mourir, et de mourir par les mains des hommes, et de mourir entre deux criminels, et de mourir sur la croix : *Usque ad mortem, mortem autem crucis* [1]. Car sans cela, tout Sauveur et tout Dieu qu'il est, il ne s'acquitteroit pas envers Dieu de ce qu'il lui doit ; et si, de toutes ces épreuves, il en eût excepté une seule, Dieu n'auroit pas été pleinement satisfait de lui. Il falloit tout cela pour honorer Dieu selon toute l'étendue de son domaine.

Ah ! mes Frères, s'écrie saint Bernard, à considérer cette oblation telle qu'elle se fait dans le temple, et par rapport à l'heure présente ; à l'examiner seulement en elle-même, et sans égard à ses suites, elle paroît assez douce et bien facile. On porte Jésus-Christ à l'autel, on le consacre au Seigneur de toutes choses, on le met pour cela dans les mains du prêtre, on le rachète avec deux tourterelles, et aussitôt on le rapporte dans la maison de Joseph : *Oblatio ista satis delicata videtur, ubi tantùm sistitur Domino, redimitur avibus et illicò reportatur* [2]. Mais n'en jugez pas par la simplicité de cette cérémonie : car le jour viendra où ce divin enfant sera offert, non plus dans le temple, mais au Calvaire ; non plus entre les bras de Siméon, mais entre les bras de la croix ; non plus par le ministère de Marie, mais par le ministère des bourreaux : *Veniet quandò non in templo offeretur, nec inter brachia Simeonis, sed extra civitatem inter brachia crucis* [3]. Ce qui se fait aujourd'hui n'est que le prélude de ce qui se fera alors ; ou plutôt, ce qui se fera alors ne sera que la consommation et l'accomplissement de ce qui se fait aujourd'hui. Car cet Homme-Dieu ne sera persécuté, ne sera moqué et insulté, ne sera meurtri de coups et déchiré de fouets, ne sera crucifié que parce qu'il l'aura voulu. Or c'est aujourd'hui qu'il se déclare solennellement vouloir tout cela : et il se tient obligé de le vouloir, parce qu'il se

[1] *Philip.*, 2. — [2] *Bern.* — [3] *Ibid.*

présente à Dieu ; nous apprenant, par son exemple, qu'à proportion de ce que nous sommes, il nous en doit autant coûter pour nous mettre dans l'ordre de cette dépendance entière et parfaite où nous devons vivre à l'égard de Dieu ; et que, pour peu que nous prétendions composer avec Dieu, l'oblation que nous lui faisons de nous-mêmes n'est ni complète, ni recevable.

Voilà, mes Frères, dit saint Léon, ce qui nous justifie sensiblement l'excellence de cette loi divine que nous avons embrassée, et qu'une infidélité secrète qui nous aveugle ose quelquefois condamner d'excès. Quand on nous dit que la loi chrétienne porte l'assujettissement et le dévouement de la créature à Dieu jusqu'à la haine de soi-même, jusqu'au crucifiement de la chair, jusqu'à l'humiliation de l'esprit, jusqu'à la mort des plus vives et des plus dominantes passions, jusqu'au retranchement des simples désirs, jusqu'au pardon des injures, jusqu'à l'oubli de l'intérêt, jusqu'au sacrifice de l'homme et de tout l'homme ; et que, sans une disposition de cœur qui comprenne tout cela, il est inutile de nous offrir à Dieu, le dirai-je ? tout fidèles que nous sommes, nous ne pouvons goûter cette morale ; elle nous paroît outrée, et nous la traitons d'exagération. Mais d'où vient notre erreur sur ce point ? de ne nous pas appliquer assez à bien connoître et le domaine de Dieu d'une part, et de l'autre la tyrannie du monde. Ne perdez pas ceci de vue, je vous prie : je dis, d'une part, le domaine de Dieu ; car si j'avois une fois bien compris ce que c'est que Dieu, et par combien de titres je lui appartiens, quelque épreuve qu'il voulût faire de moi et de ma fidélité, ma raison n'auroit rien à répliquer. Ce nom seul d'un Dieu maître de l'univers, s'autorisant de ce suprême domaine pour porter ses lois, ne les fondant sur rien autre chose, sinon qu'il est le Seigneur, *Ego Dominus*[1] ; d'un Dieu à qui nous sommes redevables de tout, parce que nous avons tout reçu de lui ; d'un Dieu de qui nous avons une dépendance si universelle, que nous ne pouvons rien sans lui et que par lui : ce nom seul, je le répète, pris dans toute l'étendue de sa signification, répondroit à toutes les difficultés que la prudence humaine pourroit former au préjudice de ses droits. A quoi que ce soit qu'il lui plût de les étendre, je conclurois qu'ils vont bien au-delà, et que tous les hommages que je lui rends ne sont encore que comme de foibles essais de ceux que je lui dois. Surtout je le conclurois de la sorte, en considérant, d'autre part, la tyrannie du monde ; car je n'ai qu'à me souvenir comment le monde veut être servi, comment il veut qu'on soit à lui, pour apprendre ce que Dieu demande de moi, et ce que je ne puis sans injustice lui refuser. En effet, le monde est-il con-

[1] *Levit.*, 19.

tent qu'on ne se donne à lui qu'à demi? Et que réservez-vous, que croyez-vous pouvoir réserver, quand il s'agit de marquer votre attachement à ces maîtres mortels dont la nécessité ou le devoir vous font dépendre? Voilà, Chrétiens, une conviction sensible, palpable, et à laquelle je ne vois pas que vous puissiez jamais répondre; voilà le sujet de votre confusion : si vous n'y pensez pas, il est bon de vous y faire penser.

Vous le savez, jusqu'où le monde souvent fait aller ses prétentions à l'égard de ceux qu'il tient sous son empire. Délibérer et balancer quand il est question de son service, ne se pas livrer en aveugle à toutes ses volontés, se prescrire là-dessus certaines bornes, et ne pas vouloir passer plus avant, c'est assez pour le refroidir, assez pour le piquer contre vous, assez pour lui rendre votre fidélité suspecte, et pour vous attirer sa disgrace. Vous vous êtes mille fois sacrifié pour lui; vous avez eu pour lui toutes les déférences; vous lui avez rendu toutes les assiduités qui pouvoient lui faire voir votre zèle; vous lui en avez donné mille preuves, et tous les jours vous lui en donnez encore de nouvelles : cela est vrai; mais parce que dans une occasion vous n'avez pas fait paroître la même ardeur; parce qu'il ne vous a pas trouvé également vif, également prompt, également déterminé à seconder tous ses désirs, il n'en faut pas davantage pour vous détruire dans son esprit, et pour répandre un nuage sur tous vos mérites passés. Dieu dit autrefois à Abraham, lorsque ce saint patriarche consentit à immoler Isaac, son fils unique et son bien-aimé : *Quia fecisti hanc rem* [1] : Parce que vous m'avez obéi en telle rencontre, pour cette seule chose que vous avez faite, je vous bénirai, je vous comblerai de gloire, je vous donnerai une longue et heureuse postérité, je verserai sur vous mes grâces les plus abondantes. Mais, s'il m'est permis de faire cette opposition, je puis bien dire, au contraire : Parce qu'il y a eu un point et tel point où le monde attendoit de vous un plein dévouement de vous-même, et où vous vous êtes épargné, cela suffit; sans égard à tout ce qu'il a d'ailleurs reçu de vous, le monde vous méprisera, le monde vous oubliera, le monde vous frappera de ses anathèmes, et vous réprouvera : telle est la conduite du monde, telle en est la loi; et ce qui m'étonne encore plus, c'est de vous voir si soumis à cette loi. Quels sacrifices ne fait-on pas aux hommes pour mériter leurs bonnes grâces, et pour s'insinuer dans leur faveur? le sacrifice de ses biens; on s'épuise pour eux en frais et en dépenses excessives, rien ne coûte, pourvu qu'on parvienne à leur plaire, et l'on ne compte pour rien le désordre de ses affaires et la ruine entière de sa famille : le

[1] *Genes.*, 22.

sacrifice de son repos ; que de réflexions, que d'assiduités, que de veilles, que de courses, que de fatigues ! le sacrifice de sa santé ; on se consume de travaux, et encore plus de chagrins qui en sont inséparables : le sacrifice de sa vie ; on s'expose à tous les orages de la mer, à tous les périls des armes, et l'on devient prodigue de son propre sang : le sacrifice même de son âme ; on se rend complice des injustes entreprises d'un grand, ou compagnon de ses débauches. Dis-je rien dont vous ne soyez témoins, et dont nous ne devions gémir ? Prenez garde, s'il vous plaît : je ne prétends point ralentir l'ardeur qu'on a, et que nous devons avoir pour ces maîtres que le ciel a placés sur nos têtes, et qu'il a revêtus de son autorité. Soyons dévoués à leurs personnes, dévoués à leurs intérêts ; et hors l'intérêt de Dieu et celui de notre conscience, ne ménageons rien de tout le reste, et soyons-leur fidèles jusqu'à la mort : non-seulement j'y consens, mais c'est un devoir que je vous prêche, et à quoi je ne puis trop fortement vous porter. L'unique chose que je veux vous faire comprendre, et que je déplore, c'est votre injustice, lorsque vous usez de tant de réserve à l'égard du plus grand de tous les maîtres, et que vous faites gloire de vous immoler pour les autres.

Car voici le désordre, Chrétiens ; et pour peu que vous vous appliquiez à découvrir les sentiments de votre cœur, vous aurez bientôt reconnu que c'est le vôtre. On veut être à Dieu, mais toujours avec certaines exceptions. Qu'il demande tout ce qu'il lui plaira, tout lui est présenté, pourvu qu'il fasse grâce à cette passion, pourvu qu'il ne condamne pas cette inclination, pourvu que ce point d'honneur soit à couvert, pourvu qu'on ne soit pas obligé de renoncer à ce jeu, pourvu qu'on puisse toujours entretenir cette société et se trouver à ces assemblées. Voilà le plan qu'on se forme d'une conduite chrétienne ; voilà le traité qu'on voudroit faire avec Dieu : et moi, je dis que ce plan est chimérique, et que ce traité ne peut subsister : pourquoi ? parce que c'est vouloir vous partager entre Dieu et le monde, entre Dieu et vous-mêmes, et que Dieu ne peut souffrir de partage ; parce que c'est vouloir limiter le domaine de Dieu, et que son domaine n'a point de limites.

En effet, Chrétiens, avez-vous jamais bien pénétré le sens de ces paroles que Dieu dit à Moïse, et sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour : *Mea sunt omnia* [1] : Toutes choses sont à moi ? Paroles courtes, mais qui, dans leur brièveté, comprennent les devoirs les plus essentiels de l'homme envers Dieu, en nous donnant la plus juste idée du domaine de Dieu sur l'homme. *Mea sunt omnia :* Tout est à moi : c'est-à-dire, comme nous l'enseigne le disciple bien-ai-

[1] *Exod.*, 13.

mé, que tout dans ce vaste univers a été fait par lui, et que rien de tout ce qui a été fait ne l'a été sans lui : par conséquent que l'homme, en particulier, n'a rien qu'il n'ait reçu de lui; et, par une conséquence non moins nécessaire, que l'homme n'a rien qui ne doive remonter vers lui comme à sa source, et lui être rapporté. *Mea sunt omnia :* Tout est à moi : c'est-à-dire que comme il est l'auteur de tout, il en est le conservateur; en sorte, dit l'Apôtre, que nous n'agissons que par lui, et qu'il n'y a pas une pensée de notre esprit, pas un sentiment de notre cœur, pas une action qui ne dépende actuellement de lui : d'où il s'ensuit que toutes les pensées de notre esprit, que tous les sentiments de notre cœur, que toutes nos actions doivent être pour lui. *Mea sunt omnia :* Tout est à moi : c'est-à-dire, selon la parole du Saint-Esprit, qu'il peut disposer de tout à son gré, et suivant les absolus et sages conseils de sa providence, qu'il a dans ses mains le biens et les maux, les richesses et la pauvreté, la fortune et l'adversité, la maladie et la santé; qu'il les distribue comme il lui plaît, et partout où il lui plaît; que c'est lui qui blesse et lui qui guérit, lui qui dépouille et lui qui enrichit, lui qui abaisse et lui qui élève, lui qui afflige et lui qui console : car toutes les Ecritures sont pleines de ces expressions; et de là que faut-il conclure? que quelque disposition qu'il fasse de nous, qu'en quelque état qu'il nous place, nous n'avons donc ni ne pouvons avoir aucun droit de nous détacher de lui.

Ah! Chrétiens, quel fonds de morale! reprenons-le, et tâchons à nous instruire. Rien dans nous qui n'appartienne à Dieu; et cependant que lui donnons-nous de tout ce que nous sommes? Dans ce partage que nous faisons de nous-mêmes, si Dieu n'est pas absolument oublié, du reste que ne réservons-nous pas pour notre vanité, pour notre ambition, pour notre plaisir, pour nos commodités et nos aises, pour notre intérêt et notre avare cupidité? Ce qu'il y a de plus déplorable et ce qui rend notre erreur plus dangereuse, c'est que nous nous conduisons en cela même par principes, mais principes qui nous trompent, ou parce que notre amour-propre nous les fait porter trop loin, ou parce qu'il nous les fait mal entendre. Car il faut être à Dieu, disons-nous, mais y être d'une manière convenable à notre état; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas abandonner tout le soin de mon établissement selon le monde; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas me distinguer par des singularités, ni manquer à toutes les bienséances du monde; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas me priver de tout divertissement et de tout relâche; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, faut-il me maintenir; et si je ne

pense pas à moi-même et à mes affaires temporelles, qui y pensera et qui y pourvoira? Spécieux raisonnements, qui, pris dans un sens chrétien, peuvent être vrais, et alors ne nous font rien dérober à Dieu de tout ce que nous lui devons ; mais qui, de la manière que nous les entendons, n'aboutissent qu'à nous faire entièrement quitter Dieu pour le monde, ou du moins qu'à nous justifier l'indigne réserve que nous faisons de la meilleure part de nous-mêmes, pour la donner au monde. Allons plus avant : rien dans nous, non-seulement qui n'appartienne à Dieu, mais qui n'ait une dépendance actuelle de Dieu pour subsister, ni qui puisse agir sans Dieu. Mais voici l'injure la plus sensible que puisse recevoir de nous ce premier moteur qui concoure à toutes nos pensées, à tous nos sentiments, à toutes nos actions, par un secours continuel et toujours présent : c'est qu'à peine nous occupons-nous quelques moments de lui, qu'à peine tournons-nous quelquefois notre cœur vers lui; que de tant d'actions qui composent notre vie, à peine en peut-il compter quelques-unes qui soient pour lui. Je dis plus encore : comme Dieu est le souverain auteur de nos êtres, il est maître de nos destinées : car, selon le raisonnement de l'Apôtre, l'ouvrier ne peut-il pas faire tout ce qu'il veut de son ouvrage? le placer comme un vase d'honneur sur le buffet, ou l'employer aux plus vils ministères? le conserver ou le briser? et, quoi qu'il en fasse, n'est-ce pas toujours son ouvrage? C'est-à-dire, Dieu, qui nous a créés indépendamment de nous et sans nous, ne peut-il pas, sans nous et indépendamment de nous, décider de notre sort? et de quelque manière que sa providence en décide, soit pour nous faire briller dans l'éclat, ou pour nous laisser dans l'obscurité ; soit pour nous combler des biens de la vie, ou pour nous en priver ; soit pour nous rendre heureux selon le monde, ou pour nous refuser ce prétendu bonheur ; riches ou pauvres, grands ou petits, sains ou malades, consolés ou affligés, ne sommes-nous pas toujours des créatures formées de sa main? et la différence de nos conditions, qui ne change rien à ce caractère ineffaçable de créatures que nous portons, change-t-elle quelque chose à ce droit inviolable qu'il a sur nous, et à ce caractère de maître qui lui est propre? Si donc nous voulons être à Dieu comme nous le devons, si nous voulons rendre à son domaine l'hommage qui lui est dû, il faut que ce soit par une soumission sans bornes, et par un plein abandon de nous-mêmes à toutes ses volontés. Qu'il nous fasse monter aux plus hauts rangs, ou qu'il nous en fasse descendre ; qu'il nous appelle à des emplois éclatants, ou qu'il nous destine à ce qu'il y a de plus commun ou même de plus méprisable; qu'il seconde nos desseins, ou que, par une conduite particulière de sa sagesse, nos desseins échouent ; dans

la paix ou dans la guerre, dans la gloire du triomphe ou dans l'humiliation de la défaite, dans l'autorité ou dans la sujétion, dans la faveur ou dans la disgrâce, dans le repos ou dans le travail, dans l'opulence ou dans la disette, partout il faut nous souvenir, comme le grand prêtre Héli, qu'il est le maître, *Dominus est*[1]; que c'est à lui d'ordonner, sans nous rendre raison de ses ordres, et à nous d'obéir sans murmurer et sans nous plaindre; que c'est attenter à ses droits, que de prétendre nous marquer nous-mêmes la route que nous devons prendre, et choisir l'état où il nous plaît de nous pousser; que lui appartenant dans tous les états, il n'y en a point, quel qu'il soit, qui puisse nous dispenser de lui être sincèrement et totalement dévoués.

C'est là, dis-je, de quoi je dois me souvenir. Ainsi, tant que je voudrai mettre à ce devoir capital et général des exceptions, tant que je ne serai pas disposé à bénir Dieu, ou, comme le grand prêtre Héli, lorsqu'on m'annoncera de la part de Dieu les ordres les plus rigoureux; ou, comme Marie, lorsqu'on me dira, au nom de Dieu, que j'aurai l'âme percée d'un glaive de douleur; ou, comme Jésus-Christ, lorsque par l'arrêt de Dieu je me verrai condamné à la croix, c'est-à-dire aux adversités et aux souffrances de la vie; tant que j'entreprendrai de me conduire moi-même, et de m'ingérer où il me plaira, où mon ambition me portera, où mon intérêt m'engagera, où mon plaisir m'attirera, sans égard aux vues de Dieu, et sans examiner quels desseins il aura formés sur moi; tant que je m'élèverai contre Dieu, dès qu'il ne condescendra pas à mes désirs, et qu'il permettra que je sois humilié, délaissé, persécuté, ruiné; tant que je dirai : Si j'étois en telle ou telle situation, je servirois Dieu, je me donnerois à Dieu, mais présentement je ne puis rien faire pour Dieu : enfin, tant que j'oserai compter avec Dieu, et que je ne lui ferai pas, sans restriction, comme un transport universel de tout ce que j'ai et de tout ce que je puis avoir, de tout ce que je suis et de tout ce que je puis devenir; il ne se tiendra jamais suffisamment honoré de moi, ni jamais je n'aurai rien à attendre de lui. Car, pour aller jusqu'au principe, vouloir retenir quelque chose et le refuser à Dieu, c'est préférer à Dieu même ce que vous retenez, et ce que vous lui refusez : par conséquent ce n'est plus avoir pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout; et ne le pas aimer de la sorte, c'est se rendre indigne de sa grâce, c'est mériter sa haine, et s'attirer ses plus rigoureux châtiments.

Et voilà, mes chers auditeurs (comprenez bien ceci, c'est une remarque bien vraie et bien importante), voilà ce qui arrête tous les jours tant de conversions, ce qui fait évanouir tant de bons desseins, ce qui retient jusqu'à la mort tant de pécheurs dans un affreux éloi-

[1] 1 *Reg.*, 3.

gnement de Dieu, et ce qui les damne. Je ne veux que vous-mêmes pour vous convaincre de ce que je vais vous dire, et votre seule expérience en sera la preuve la plus sensible. Combien de mondains se sentent quelquefois touchés de la grâce? Pécheurs d'habitude, et plongés depuis de longues années dans tous les désordres, ils voient l'horreur de leur état : la raison qui les éclaire, la foi qu'ils n'ont pas encore perdue, la conscience qui les pique au fond de l'âme, tout leur fait connoître le déréglement de leur conduite, la nécessité de revenir à Dieu, les conséquences de ce retour, le prix infini du salut; ils voudroient y penser, que dis-je? ils semblent même en effet le vouloir. Mais dès qu'il en faut venir à l'exécution, ce qui déconcerte le projet qu'ils ont formé, ce n'est souvent qu'un seul point : à cet écueil toutes leurs résolutions échouent. Que Dieu voulût leur passer cet article, ils seroient prêts à lui sacrifier tout le reste; que sur cela seul le confesseur, ministre de Dieu et vengeur de ses droits, se relâchât et leur fît grâce, il n'y a rien d'ailleurs à quoi ils ne fussent en disposition de se soumettre : mais au moment qu'on leur parle d'immoler cet Isaac, au moment qu'on veut appliquer le ciseau sur cet endroit vif, toute la nature se révolte, toute leur constance se dément. Ils étoient en voie de devenir des Saints sans cet obstacle qui s'est présenté, et qu'ils n'ont pas le courage de lever; et parce qu'ils ne veulent pas faire ce dernier effort, parce qu'ils craignent de rompre ce lien qui les attache, au lieu de se rapprocher de Dieu et de rentrer en grâce avec lui, ils s'en éloignent plus que jamais, ils se rengagent dans leurs habitudes criminelles, ils ne gardent nulles mesures, et se laissent emporter à tout ce que leur cœur corrompu leur inspire. Car ils sentent bien qu'ils ne peuvent être à Dieu, s'ils n'y sont pleinement; et qu'après lui avoir immolé mille autres victimes, s'ils épargnent celle qu'il leur demande, il ne peut être content. D'où ils concluent que ne voulant pas faire à Dieu ce sacrifice, ils n'ont donc plus rien à ménager sur tout le reste, et qu'autant vaut se perdre en satisfaisant toutes leurs passions, qu'en n'en satisfaisant qu'une seule. Damnable raisonnement, dont les suites sont affreuses. De là plus de frein qui les arrête, plus de crainte de Dieu, plus de soin du salut; et ce qui met le comble à leur malheur, c'est que les années, bien loin de déprendre leur cœur de ce qu'ils ont aimé jusqu'à ne pouvoir se résoudre d'y renoncer pour Dieu, ne servent au contraire qu'à les y attacher davantage. Jusqu'à la mort ils en sont idolâtres; ils emportent avec eux cette victime d'iniquité, ou ils ne la laissent que pour passer en la quittant dans les mains de la justice divine, et pour en ressentir les plus redoutables vengeances. Combien de réprouvés souffrent dans l'enfer, et y souffriront éternellement! pourquoi? une

seule attache les a perdus. Sur tout autre chose ils étoient les mieux disposés du monde; ils avoient des principes de probité et d'honneur, ils avoient un fonds de christianisme et de religion, mais la religion s'étend à tout, et ils ont voulu la restreindre; ils ont voulu composer avec Dieu, et Dieu ne veut point de composition : il les a abandonnés, et ils se sont abandonnés eux-mêmes.

Si donc, Chrétiens, nous nous sentons aujourd'hui touchés de quelque désir d'être à Dieu, suivons-le; mais entrons dans le sentiment du Prophète. Cet exemple est d'autant plus propre pour vous et pour cette cour, que c'est l'exemple d'un grand roi et d'un saint roi. David, humilié devant Dieu, lui disoit : Seigneur, tout est à vous, et tout vient de vous, la grandeur, la puissance, la gloire : *Tua est, Domine, magnificentia, et potentia, et gloria*[1]; rien dans le ciel et sur la terre qui ne vous appartienne, et qui ne soit soumis à votre empire : *Cuncta quæ in cœlo sunt et in terrâ, tua sunt; tu dominaris omnium*[2]. De là que concluoit-il? Ah! Seigneur, c'est donc avec joie, et dans la simplicité de mon cœur, que je vous offrirai toutes choses : avec joie, parce que je sais que je n'en puis faire un usage ni plus glorieux pour vous, ni plus salutaire pour moi; dans la simplicité de mon cœur, sans user d'aucun détour et sans vous en dérober la moindre partie : *Undè et ego in simplicitate cordis mei lætus obtuli universa*[3]. Voyez-vous, mes chers auditeurs, comment de l'universalité du domaine de Dieu, si je puis encore user de ce terme, il tiroit comme une conséquence nécessaire l'universalité de l'oblation que nous devons faire de nous-mêmes à Dieu? Et, bien loin qu'il comptât pour beaucoup un tel sacrifice, et qu'il crût faire par-là quelque chose de grand, il s'étonnoit au contraire que Dieu voulût bien l'accepter de sa main. Car qui suis-je, Seigneur, ajoutoit-il, et qu'est-ce que ce peuple dont vous m'avez donné la conduite, pour que nous osions vous offrir cela, et que vous daigniez le recevoir de nous? Ne sont-ce pas vos dons que je vous rends, et ne sont-ce pas vos biens que je vous présente? *Quis ego et quis populus meus, ut possimus hæc tibi universa promittere? Tua sunt omnia; et quæ de manu tuâ accepimus, dedimus tibi*[4]. Ainsi parloit un roi, un roi victorieux et conquérant; ainsi dans l'éclat qui l'environnoit, et au milieu de toute la pompe du siècle, se souvenoit-il qu'il y a au-dessus de tous les rois, et par conséquent au-dessus de tous les hommes, un souverain maître, dont le domaine essentiel demande une sincère oblation de nous-mêmes, dont le domaine universel demande une entière oblation de nous-mêmes, et dont le domaine éternel demande enfin une prompte oblation de nous-mêmes. C'est la troisième partie.

[1] I *Paral.*, 29. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

TROISIÈME PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner si l'Apôtre, instruisant les premiers fidèles, entre les autres maximes de religion qu'il leur proposoit, s'attachoit particulièrement à celle-ci, que nul de nous ne vit pour soi-même, et que nul de nous ne meurt pour soi-même; mais que, soit que nous vivions, soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous devons vivre et mourir, puisque vivant et mourant nous sommes à lui : *Sive ergò vivimus, sive morimur, Domini sumus* [1]. Il parloit ainsi, dit saint Chrysostome, parce qu'il savoit que le domaine de Dieu est un domaine éternel; et qu'en conséquence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment de notre vie qui lui puisse être disputé. En sorte que dès que nous commençons d'être, nous commençons à dépendre, ne sortant du néant que pour entrer dans la possession de Dieu, c'est-à-dire dans un état où nous appartenons à Dieu, et où nous ne pouvons être justement possédés d'aucun autre que de Dieu. C'est sur ce principe que l'Ange de l'école, saint Thomas, a établi cette opinion si raisonnable, que l'homme, dès le premier instant qu'il connoît Dieu, est obligé de l'aimer, et de s'élever vers lui; et que le premier péché que nous commettons dans le moment que notre raison se développe, et que nous pouvons user de notre liberté, est de ne pas faire à Dieu ce sacrifice de nous-mêmes, que l'Ecriture appelle le sacrifice du matin : *Holocaustum matutinum* [2]. Opinion, dis-je, quelque apparence qu'elle ait de sévérité, la plus conforme à la lumière même naturelle. Car, selon le raisonnement d'un savant cardinal, expliquant là-dessus la pensée et la doctrine de saint Thomas, pourquoi l'homme, au sortir de l'enfance, et lorsqu'il commence à ouvrir les yeux, ne les tournera-t-il pas vers son souverain auteur? pourquoi différera-t-il un moment à le reconnoître, et pourquoi auroit-il droit de ne lui pas offrir les prémices de cet être qu'il n'a reçu et qu'il n'a pu recevoir que pour lui en faire hommage?

C'est dans cette vue que saint Augustin, touché d'une douleur amère, et repassant devant Dieu les années de sa vie, s'écrioit : Beauté plus ancienne que le monde, c'est trop tard que je vous ai aimée! *Serò te amavi, pulchritudo tam antiqua* [3]! Prenez garde : il ne s'arrêtoit point à tous les autres motifs que la pénitence chrétienne auroit pu lui fournir, pour pleurer ces délais criminels qu'il avoit apportés à sa conversion; mais il mesuroit le temps de sa conversion à celui de ses obligations; et comparant l'un à l'autre, il se confondoit d'avoir si mal rempli celui-ci, par l'abus qu'il avoit fait de celui-là. Car quelle honte pour moi, disoit ce saint pénitent, que Dieu m'ait

1 *Rom.*, 14. — 2 4 *Reg.*, 16. — 3 *August.*

aimé pendant des siècles infinis, et que le monde, ma passion, d'indignes objets et une aveugle cupidité, lui aient enlevé la meilleure partie de ce petit nombre de jours que j'avois pour répondre à son amour! quel désordre, que Dieu ayant toujours été mon Dieu, je me sois soumis et donné si tard à lui, comme sa créature! Voilà quel étoit le sujet de son repentir et de ses regrets : *Serò te amavi, pulchritudo tam antiqua!*

Aussi est-ce par cette règle que les prophètes, qui furent les oracles de l'ancienne loi, ne demandoient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte et d'adoration, pour honorer cette éternité de domaine qui est l'un des plus nobles attributs de Dieu. Et comme la vie de l'homme, prise dans toute sa durée, est une espèce d'éternité pour lui; comme Moïse, en parlant de Dieu, et usant d'une expression divine et mystérieuse, assuroit que le Seigneur régneroit éternellement, et au-delà de l'éternité même, *Dominus regnabit in æternum et ultrà*[1] *:* ainsi le prophète Michée ne craignoit point de s'engager trop, quand il promettoit à Dieu de lui rendre un hommage éternel et plus qu'éternel, *Ambulabimus in nomine Domini Dei nostri in æternum et ultrà*[2] *:* comme s'il n'eût pas voulu, remarque saint Jérôme, que le domaine de Dieu sur sa personne l'emportât sur le zèle de sa piété, et que, par une sainte émulation, il eût ambitionné d'être aussi longtemps et aussitôt à Dieu que Dieu avoit été à lui.

Mais, Chrétiens, sans chercher d'autres exemples, arrêtons-nous à celui que nous présente dans ce mystère le Sauveur de nos âmes : car voilà l'important devoir qu'il prétend encore aujourd'hui nous enseigner. C'est un Dieu enfant, un Dieu qui vient de naître; et quarante jours à peine se sont écoulés depuis sa naissance, que déjà il veut être porté à l'autel du Seigneur, et là se sacrifier à son Père. D'une si belle vie qu'il doit mener sur la terre, il ne veut pas qu'il y ait un âge qui ne serve à la gloire de Dieu; et l'engagement qu'il contracte par cette oblation de lui-même ne regarde pas seulement ses premières années et le temps présent, mais toute la suite de ses années et tout l'avenir; tellement que le sacrifice de sa croix et de sa mort ne sera point un autre sacrifice que celui-ci, mais le dernier acte de celui-ci, la perfection et la consommation de celui-ci. Et quand, la veille de sa passion, il dira à son Père, J'ai achevé l'ouvrage pour lequel vous m'avez envoyé et que vous m'avez confié, *Opus consummavi quod dedisti mihi*[3]; quand sur la croix, prêt à remettre son âme entre les mains de son Père, il s'écriera, Tout est consommé, *Consummatum est*[4]; il ne parlera point d'un autre ouvrage que de celui même qu'il commence dans le temple et dans sa sainte présentation.

[1] *Exod.*, 15. — [2] *Mich.*, 4. — [3] *Joan.*, 17. — [4] *Ibid.*, 19.

Figurons-nous donc, mes chers auditeurs, que Jésus-Christ, dans cette fête que nous solennisons, s'adressant à nous, et nous animant par son exemple, nous dit à chacun en particulier ce qu'il dit depuis à ses apôtres : *Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius Hominis tradetur*[1] : Nous voici enfin à Jérusalem, et l'heure est venue où le Fils de l'Homme doit être livré; ne différons point, et ne faisons pas perdre à Dieu un moment de cette gloire qu'il attend de moi et de vous, et que nous pouvons lui procurer par une oblation prompte de nous-mêmes. Quand le Fils de Dieu tint ce langage à ses disciples, l'évangéliste remarque qu'ils n'y comprirent rien, quoique ces paroles fussent néanmoins très-intelligibles : *Et ipsi nihil horum intellexerunt*[2]. Voilà, Chrétiens, l'état de notre misère, et à quoi nous en sommes réduits. Notre divin Maître nous prêche aujourd'hui, par son exemple, qu'il faut nous donner promptement à Dieu, et qu'autrement nous ne pouvons bien reconnoître le domaine éternel que Dieu a sur nous : vérité incontestable; mais, malgré toute son évidence, vérité que l'esprit du siècle, cet esprit aveugle et grossier, nous rend obscure; en sorte que nous ne la comprenons jamais, parce que nous ne voulons jamais la comprendre : *Et erat verbum istud absconditum ab eis*[3]. Car nous voulons être à Dieu; mais quand? toujours pour l'avenir, et jamais pour le jour présent. Ecoutez-moi, et tâchez à découvrir sur cela toute la perversité du cœur de l'homme, pour en concevoir toute l'horreur qu'elle mérite, et, s'il étoit possible, toute l'horreur que Dieu en conçoit. Nous voulons être à Dieu quand nous n'aurons plus rien qui nous attire ailleurs, ni qui puisse nous y retenir : être à Dieu quand il ne nous restera rien autre chose dans la vie, ni engagement à former, ni ambition à contenter, ni rang où aspirer, ni prétention à soutenir, ni fortune, ni figure à faire; que nous nous trouverons, pour ainsi dire, abandonnés à nous-mêmes, et qu'en nous présentant au Seigneur, nous ne lui présenterons qu'une vie désormais usée, caduque et inutile : être à Dieu quand nous aurons donné à nos passions tout le loisir et tous les moyens de se satisfaire; que nous leur aurons mille fois sacrifié tous ses intérêts; qu'aux dépens de sa gloire et de sa loi, nous aurons aveuglément suivi tous nos désirs, et brutalement assouvi toutes nos cupidités : être à Dieu quand il nous plaira, et non point quand il lui plaît; quand la seule raison nous y engagera, et non point quand la religion nous y appelle; quand ce sera la dernière et l'unique ressource que nous aurons ou pour faire parler de nous dans le monde, ou pour charmer l'ennui de la vie, et non point quand le devoir nous y oblige et que la piété nous l'inspire : enfin, être à Dieu quand il n'y aura plus à reculer, plus à remettre,

1 *Matth.*, 20. — 2 *Luc.*, 18. — 3 *Ibid.*

et que, surchargés, accablés de dettes, il faudra, par une pénitence précipitée, apaiser sa justice, ou, par un affreux désespoir, consentir à notre éternelle réprobation. Tel est le plan de conduite que nous nous traçons à l'égard de Dieu ; tel est, dans le partage de nos années, le temps que nous lui assignons.

Mais est-ce là, mon cher auditeur, honorer Dieu, ou n'est-ce pas l'outrager? est-ce reconnoître sa souveraineté, que de lui prescrire ainsi le temps qu'il nous plaît? est-ce rendre hommage à son domaine, que de lui assigner dans ce temps les dernières années de la vie, des années sur quoi nous ne pouvons compter, et qui ne viendront peut-être jamais pour nous, parce que la mort nous enlèvera avant qu'elles viennent? Quoi! Dieu, traité de la sorte, nous attendra? il se contentera de ce partage? c'est-à-dire il se contentera que nous lui présentions ce que le monde avant lui aura longtemps possédé et mille fois profané? que nous lui présentions ce que le monde méprisera et rebutera; et que nous le lui présentions, parce que le monde commencera à le mépriser et à le rebuter? que nous lui présentions ce que nous ne pourrons plus lui refuser, sans attirer sur nous un arrêt de condamnation d'autant plus inévitable, qu'il sera prêt à le lancer sur nos têtes? Ah! mon Dieu, seriez-vous ce que vous êtes, si vous étiez obligé de nous recevoir à de telles conditions; et serions-nous ce que nous sommes, s'il nous étoit permis de vous les imposer? Non, non, Chrétiens, il n'en ira pas ainsi; et Dieu, pour ce qu'il se doit à lui-même, a bien su établir, dans l'ordre de la prédestination des hommes, des lois rigoureuses qui le garantissent de cet outrage. Car si nous l'en croyons (et qui en croirons-nous mieux que lui, puisque toutes ses paroles sont infaillibles et qu'il est la vérité même?), si, dis-je, nous l'en croyons, après que nous l'aurons si indignement traité, il nous frappera de son mépris : et quels seront les terribles effets de ce mépris de Dieu? comprenez-le. Ce ne sera point d'être insensible à nos vœux, si nos vœux sont sincères et qu'ils partent du cœur : ce ne sera point de se tenir éloigné de nous, si c'est de bonne foi que nous nous tournons vers lui, et que nous le cherchons; ce ne sera point de nous rejeter, si, par une vraie et solide oblation de nous-mêmes, nous nous présentons à lui. Il a dit qu'à quelque temps que le pécheur voulût revenir à lui, il le recevroit; qu'à quelque temps que nous fussions bien résolus d'être à lui, il agréeroit le don que nous lui ferions. Mais prenez garde : ce retour véritable, cette résolution ferme, cette bonne volonté dépend de Dieu et de sa grâce; et que fera Dieu en vous méprisant, après que vous l'aurez méprisé? C'est qu'il vous privera de cette grâce, je dis de cette grâce efficace et forte, de cette grâce d'autant plus nécessaire que

vous serez plus foible, et que vous aurez plus d'efforts et plus de chemin à faire, après de longs égarements, pour le retrouver : il la retirera, et alors vous ne voudrez plus être à lui; vous ne serez plus même guère en état de le vouloir, parce que vous ne l'aurez pas voulu lorsque vous en aviez le pouvoir. Ces années que vous lui destiniez, vous voudrez encore les donner au monde; du jour présent, vous remettrez toujours au lendemain, et de ce lendemain à un autre, jusqu'à ce que vous soyez enfin arrivé à ce dernier jour qui n'aura plus de lendemain pour vous. Ou s'il vient un âge avancé, et un temps auquel il semble que vous vouliez vous donner à Dieu, vous ne le voudrez qu'imparfaitement, vous ne le voudrez qu'à demi; vous croirez le vouloir, et vous ne le voudrez pas. Et c'est en ce sens qu'il faut entendre cette menace qu'il a si souvent réitérée dans l'Ecriture, et exprimée en tant de manières différentes : Alors ils m'invoqueront, et je serai sourd et insensible à leurs prières; ils me chercheront, et je me déroberai à leur vue, en sorte qu'ils ne me trouveront pas; ils frapperont à la porte, et ils me crieront, Seigneur, Seigneur! mais moi, sans leur ouvrir, je leur répondrai que je ne les connois point; et je les renverrai à ces faux dieux qu'ils m'auront préférés, et à qui ils auront consacré leurs plus beaux jours.

Terrible mais juste châtiment, auquel vous vous exposez, mon cher auditeur, et dont vous n'aurez pas lieu de vous plaindre, puisqu'il n'aura rien de si rigoureux que vous n'ayez sans doute bien mérité. Vous me direz que cela doit donc désespérer ceux de mes auditeurs qui, jusqu'à présent, engagés dans le monde et dans les intrigues criminelles du monde, ont passé de longues années sans se donner à Dieu, et voudroient maintenant rentrer dans le devoir et le servir. N'y a-t-il plus de retour pour eux, et ne peuvent-ils plus faire à Dieu un sacrifice d'eux-mêmes qui lui soit agréable? Je n'ai garde, Chrétiens, de le penser et de le dire de la sorte : il ne m'appartient pas de marquer ainsi des bornes à la miséricorde de notre Dieu. Je sais qu'il y a eu des pénitents de tous les âges, c'est-à-dire des hommes qui, rebelles à Dieu et à ses grâces, avoient consumé presque toute leur vie dans une révolte et dans un désordre continuel, et qui néanmoins ont enfin ouvert les yeux, ont reconnu leur injustice, et l'ont réparée, en se soumettant au légitime empire du maître dont rien n'eût dû jamais les séparer; des femmes qui, idolâtres du siècle, et plus idolâtres encore d'elles-mêmes, s'étoient fait une divinité de leur corps, et avoient consacré à cette divinité prétendue, non-seulement tout le cours d'une florissante jeunesse, mais tout ce qu'elles avoient reçu de jours au-delà, et qui tout-à-coup ont renoncé à leurs anciennes habitudes, ont pris le parti de la piété et

d'une piété solide, se sont enfin rendues, si je puis ainsi parler, au souverain Seigneur à qui elles s'étoient dérobées, et lui ont offert dans leurs personnes autant de victimes qu'il a bien voulu accepter ; voilà ce que je sais, et de quoi je suis obligé de convenir. Mais aussi convenez avec moi que ces exemples où notre Dieu fait paroître les richesses de sa miséricorde sont moins communs que nous ne le pouvons penser, et qu'il y en a mille autres contraires, où il exerce toute la sévérité de sa justice : et de là concluez deux choses très-importantes, et dignes de toute votre réflexion. Car de ces deux sortes d'exemples, les uns de miséricorde, et les autres de justice, je vous propose les premiers pour soutenir encore votre confiance, si vous êtes de ceux à qui la conscience reproche de s'être depuis longtemps soustraits au domaine de Dieu, et d'avoir vieilli dans le service du monde et dans l'esclavage de leurs passions ; et je vous propose les seconds pour vous inspirer une crainte salutaire et bien fondée, et pour vous engager fortement à consacrer à Dieu les prémices de votre vie, si vous êtes de ceux qui se trouvent dans l'heureux état de le pouvoir faire. Développons ceci, et expliquons-nous.

Je parle d'abord à vous, mon cher auditeur; à vous, dis-je, qui, sur le retour de l'âge, commencez à comprendre le devoir capital de la religion que nous professons, qui est de nous donner à Dieu de bonne heure, et d'honorer, par cette prompte oblation de nous-mêmes, l'éternité de son domaine : vérité fondamentale que vous reconnoissez, mais que vous craignez de reconnoître trop tard. Justement effrayé des menaces du Seigneur que je viens de vous faire entendre, et pressé par le remords de votre cœur, il vous semble qu'elles doivent s'accomplir en vous; et cette pensée vous décourage, comme s'il n'étoit plus temps de vous réduire sous la loi de Dieu, et de lui offrir une victime qu'il rebuteroit. Mais à Dieu ne plaise que ce discours serve à ralentir la ferveur de vos résolutions, et à rendre inutiles les efforts de la grâce! Non, mon cher Frère, ces menaces divines qui vous troublent ne sont point si générales qu'elles ne puissent avoir et qu'elles n'aient eu leurs exceptions : elles ne sont point si décisives ni si précises, que d'autres que vous n'en aient appelé, et que vous ne puissiez en appeler comme eux à la miséricorde du maître qui les a prononcées. Or pourquoi ne serez-vous pas de ce nombre, et pourquoi ne prendrez-vous pas toutes les mesures nécessaires pour en être? vous le pouvez, et c'est à vous en particulier que je l'annonce; à vous qui m'écoutez, et que Dieu appelle tout de nouveau par ma voix; à vous en qui ce discours excite certains sentiments qui sont les effets d'une grâce spéciale; à vous à qui Dieu ouvre les voies du retour par ces pensées et ces désirs

secrets qu'il vous inspire ; à vous qu'il a conservé pour cela jusqu'à ce précieux moment, qui peut-être est le dernier, mais qui peut devenir le principe de votre éternelle prédestination. Il est vrai, vous n'aurez plus l'avantage de vous être donné au Seigneur de bonne heure, et c'est de quoi vous gémirez en sa présence ; mais du moins aurez-vous désormais l'avantage d'être à lui constamment, d'être à lui jusqu'au dernier soupir de votre vie, et de réparer, par votre persévérance, vos révoltes passées ; c'est ainsi, dis-je, que je vous parle : mais voici ce que j'ajoute pour les autres.

Car de compter aussi, mon cher auditeur, qu'il sera toujours temps de reprendre le joug du Seigneur, après l'avoir secoué, et sur ce principe vous livrer au monde dès vos premières années, et ne réserver à Dieu qu'un reste de vie ; de se promettre que Dieu sera toujours également prêt à vous prévenir, et à faire toutes les avances pour vous rechercher ; de s'attendre que le trésor de ses miséricordes vous sera toujours ouvert, et que vous y trouverez au besoin tous les secours et tous les moyens sur quoi vous faites fond, c'est une confiance présomptueuse à laquelle j'oppose les exemples de tant de mondains et de mondaines qui y ont été trompés avant vous, et après qui je n'ai que trop lieu de craindre que vous ne le soyez vous-même. Quelle raison avez-vous d'espérer, qu'ils n'eussent pas comme vous ? et si d'affreuses suites leur ont fait voir combien leurs espérances étoient fausses, qui vous assure que de semblables épreuves ne vous convaincront pas un jour, mais à votre ruine éternelle, que vos prétentions n'étoient pas mieux établies ? Ah ! Chrétiens, ne nous exposons pas à un danger dont les conséquences sont si terribles. Ne remettons point à une autre occasion ce que nous pouvons faire dans les conjonctures présentes ; elles ne seront jamais plus glorieuses pour Dieu, ni plus salutaires pour nous. Autant de moments que nous refusons à Dieu, ce sont autant de moments perdus, non-seulement pour lui, mais pour nous-mêmes : encore s'ils étoient seulement perdus ! mais parce qu'ils auront été perdus, ce seront contre nous autant de sujets de condamnation. Offrons-nous, comme Jésus-Christ, dès que nous le pouvons, dès que nous nous y sentons attirés, dès que Dieu nous y invite, et par lui-même et par ses ministres ; mais surtout offrons-nous comme Jésus-Christ, par qui ? par Marie : car c'est par Marie qu'il veut être offert, par Marie qu'il veut être porté dans le temple, par Marie qu'il veut être mis entre les mains du grand prêtre ; et si nous pensons à faire à Dieu le sacrifice de nous-mêmes, faisons-le par la mère de Dieu, que ce sacrifice de nous-mêmes soit comme la consommation du sacrifice qu'elle fait aujourd'hui de son fils. Avec la médiation de cette

Vierge toute-puissante, il n'est rien que le ciel n'agrée, et c'est ainsi que nous honorerons le domaine de Dieu, ce domaine essentiel, ce domaine universel, ce domaine éternel.

Cette morale, Sire, est pour les rois aussi bien que pour les autres hommes; et je le dis avec d'autant plus d'assurance et plus de consolation en présence de Votre Majesté, qu'entre tous les autres monarques, il n'en est point qui rende au souverain maître du monde de plus éclatants témoignages d'une soumission vraiment chrétienne. Nous vous voyons, Sire, au comble de la grandeur humaine : tout ce qui peut relever un roi, et lui donner dans le monde un grand nom, le ciel l'a réuni dans votre personne sacrée; l'éclat de la majesté, l'étendue de la puissance, la sagesse des conseils, le succès des entreprises, la gloire des armes : voilà ce que nous admirons; voilà ce que toute l'Europe, attentive à vous considérer, est forcée de reconnoître elle-même, et à quoi elle ne peut refuser des éloges d'autant plus glorieux, qu'elle auroit plus d'intérêt à les diminuer et à les obscurcir. Mais, Sire, dans ce haut degré d'élévation, ce qu'il y a de plus digne de nos admirations et de plus grand, c'est que Votre Majesté ne se laisse point éblouir par sa grandeur; c'est que, dans la splendeur de sa puissance, elle n'oublie point qu'il y a au-dessus de toutes les puissances mortelles un Tout-Puissant; c'est que, prévenue des sentiments d'une religion pure et sincère, elle se souvient, comme Salomon, ce prince si sage et le sage même par excellence, qu'il y a au plus haut des cieux un plus grand qu'elle, le créateur de tous les hommes et le Roi des rois. C'est dans cet esprit, Sire, que vous vous êtes aujourd'hui prosterné devant l'autel de ce Dieu de gloire, et de ce suprême dominateur de l'univers. Nous avons vu Votre Majesté, humiliée en sa présence, lui faire hommage de tout ce que vous êtes; nous vous avons vu, au milieu de la plus florissante cour, lui présenter, en vous présentant à lui, ce qu'il y a sur la terre, et selon le monde, de plus vénérable et de plus auguste. Qu'il est beau, Sire, après avoir paru sur le trône en souverain, pour imposer au peuple la loi; après avoir tant de fois paru à la tête des armées en conquérant, pour soutenir les droits de votre empire, et pour abattre l'orgueil et confondre les projets de tant de nations ennemies, de paroître ensuite aux pieds du Seigneur en suppliant, pour honorer son domaine, supérieur à toute domination, ou plutôt le principe et l'appui de toute domination; pour lui faire une protestation solennelle de la plus religieuse et de la plus humble dépendance; pour lui soumettre, par l'oblation la plus parfaite, tout ce qu'il vous a soumis! Qu'il y a là de fermeté d'âme et de noblesse, qu'il y a d'équité et de droiture, qu'il y a de solide piété, et par con-

séquent de véritable grandeur! Il est, si je l'ose dire, de l'intérêt et de l'honneur de Dieu, de maintenir Votre Majesté dans ce même lustre qui lui attire les regards du monde entier; puisque, plus vous serez grand, plus Dieu tirera de gloire des hommages que vous lui rendez. Il aura, Sire, dans votre personne royale, aussi bien que dans la personne de David, un roi selon son cœur, fidèle à sa loi, zélé pour sa loi, protecteur et vengeur de sa loi. Mais ce ne sera pas sans retour de sa part, ni sans récompense : après vous avoir couronné si glorieusement sur la terre, il vous prépare dans le ciel une couronne immortelle, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON SUR L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ.
Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée. *Saint Luc*, chap. x.

Ce fut à Marie, sœur de Marthe, que le Fils de Dieu rendit ce témoignage avantageux : c'est ainsi qu'il se déclara pour elle, et qu'il la félicita de ce qu'elle s'attachoit à l'écouter, pendant que Marthe se fatiguoit et s'empressoit à le servir. Il faut néanmoins convenir que ces paroles de notre évangile, appliquées à la fête que nous célébrons, expriment parfaitement le caractère de Marie, mère de Jésus, puisqu'elle a eu sans contredit en toutes choses la meilleure part. Je n'aurois, pour vous en convaincre, qu'à parcourir tous les mystères qui se sont accomplis dans la personne de cette incomparable vierge, et qu'à vous y faire remarquer les priviléges infinis de grâce et de gloire qui l'ont élevée au-dessus de tous les Justes et de tous les élus de Dieu. Mais je m'arrête uniquement à l'auguste mystère de son assomption; car ce degré de gloire si sublime où elle paroît aujourd'hui, cette couronne d'immortalité qu'elle reçoit des mains de son fils, cette béatitude qu'elle possède, et qui doit être la récompense éternelle de ses éminentes vertus, c'est la consommation, non-seulement de toutes les grâces dont elle a été comblée, mais de tous les mérites qu'elle a acquis, et par conséquent ce que nous pouvons dire pour elle, souverainement et par excellence, la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée : *Optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ.* Heureux partage de Marie, qui doit être le sujet de nos réflexions, et auquel nous devons tous nous intéresser, si nous avons, comme chrétiens, les sentiments de religion que la vue du triomphe de cette mère de Dieu doit produire dans nos cœurs! Ce que nous appelons son assomption est par excellence le mystère de sa gloire : mais si nous savons bien nous l'appliquer et en pro-

fiter, il n'est pas moins le mystère de notre espérance; et voilà ce que j'entreprendrai de vous faire voir, après que j'aurai demandé les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de sa bienheureuse épouse. *Ave, Maria.*

C'est de l'espérance que le Juste vit, aussi bien que de la foi; c'est sur l'espérance, aussi bien que sur la foi, qu'est fondé tout l'édifice de cette perfection chrétienne dont la charité est le comble; c'est par l'espérance aussi bien que par la foi que nous nous élevons à Dieu, que nous cherchons Dieu, et que nous trouvons le royaume de Dieu. Ainsi, Chrétiens, quand j'ai dit que le mystère de ce jour étoit un des mystères de notre espérance, j'ai prétendu vous en donner l'idée la plus haute, et tout ensemble la plus consolante et la plus édifiante que vous en ayez jamais conçue. Ecoutez-moi et vous en allez convenir. Pour y procéder avec ordre, je ne prétends point pénétrer le fond de la béatitude et de la gloire dont la Reine des anges jouit dans le ciel; car, comme remarque saint Bernard, si l'œil n'a point vu, et si le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu prépare au moindre de ses élus, qui pourra comprendre et encore moins expliquer ce qu'il a préparé pour la plus parfaite et la plus sainte de toutes les vierges? Sans vouloir donc connoître la gloire de Marie en elle-même, il me suffit d'en examiner le principe et les effets; le principe, par rapport à Marie qui la possède; et les effets par rapport à nous, qui, comme enfants et serviteurs de Marie, devons y participer: car, envisageant cette gloire dans son principe, et par rapport à Marie, j'y découvre un des plus puissants motifs de notre espérance; et la considérant dans ses effets et par rapport à nous, j'y trouve un des plus solides appuis de notre espérance. Appliquez-vous à ma pensée. Il est certain que Marie, dans son assomption, a reçu de Dieu comme une double plénitude, je veux dire une plénitude de bonheur, et une plénitude de pouvoir; une plénitude de bonheur pour elle-même, et une plénitude de pouvoir pour ceux qui l'invoquent. Or la vue de son bonheur, ou plutôt de ce qui a été la cause et la source de son bonheur, c'est ce qui doit exciter notre espérance; et la vue de son pouvoir auprès de Dieu, c'est ce qui doit affermir notre espérance. Je pourrois m'en tenir là; mais parce que rien n'est plus sujet à l'illusion que l'espérance, même chrétienne, et que rien n'est plus dangereux dans la voie de Dieu que l'abus de cette vertu, j'ajoute à ces deux vérités une réflexion qui m'a paru bien importante, et que je vous prie de faire avec moi: c'est qu'en même temps que le mystère de ce jour excite et affermit notre espérance, il nous apprend encore à la régler, et à n'en pas abuser: instruction

à laquelle je réduis tout ce discours, pour combattre deux erreurs grossières où nous tombons communément sur le sujet de la gloire de Marie : l'une qui regarde les moyens par où elle y est parvenue, et l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. Car ces moyens par où Marie est parvenue au comble de la gloire, nous nous les figurons tout différents de ce qu'ils ont été ; et ces avantages qui nous doivent revenir de la gloire de Marie, nous nous les promettons tout autres qu'ils ne sont en effet : deux erreurs, dis-je, infiniment préjudiciables. Tâchons à nous en préserver, et pour cela reconnoissons premièrement quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, et voyons ensuite quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir : le principe de sa béatitude, bien expliqué, nous garantira de la première erreur ; et la mesure de son pouvoir, bien entendue, nous mettra à couvert de la seconde. Voilà tout mon dessein, et ce qui demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Considérer dans l'assomption de Marie une vierge triomphante, une reine couronnée, une créature élevée au-dessus de tous les ordres des esprits bienheureux, et placée dans le rang de la gloire le plus éminent ; en un mot, une mère de Dieu béatifiée par le Dieu même qu'elle a conçu, et qu'elle a eu l'honneur de porter dans ses chastes entrailles : je l'avoue, Chrétiens, c'est quelque chose de grand, quelque chose qui surpasse toute expression humaine, et sur quoi l'on pourroit bien s'écrier : *O altitudo divitiarum* [1] ! O abîme des trésors de Dieu ! C'est ce que l'Eglise semble nous proposer d'abord dans cette solennité, et c'est là que nos réflexions sur ce mystère se sont peut-être jusques à présent terminées : mais si cela est, et si nous en sommes demeurés là, quelque auguste que nous ait paru ce mystère, j'ose dire que ni vous ni moi ne l'avons jamais bien pénétré : car, il est vrai, voilà, mes chers auditeurs, ce qu'il y a dans l'assomption de Marie d'éclatant et de magnifique ; mais l'esprit de la foi, qui perce, comme dit saint Paul, jusque dans les secrets les plus intimes, et pour user du terme de cet apôtre, jusque dans les profondeurs de Dieu, *Etiam profunda Dei* [2], nous y découvre bien d'autres sujets d'admiration. En voici un, Chrétiens, qui vous surprendra, mais qui vous édifiera ; et qui, détrompant vos désirs, excitera dans vos cœurs les sentiments les plus vifs de l'espérance des Justes. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Qu'est-ce donc que je conçois, ou qu'est-ce que je dois concevoir dans le mystère que nous célébrons ? Une mère de Dieu glorifiée,

[1] *Rom.*, 11. — [2] 1 *Cor.*, 2.

non point absolument et précisément parce qu'elle a été mère de Dieu, mais parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu, mais parce qu'elle a été humble devant Dieu, mais parce qu'en vertu de ces deux qualités elle a été singulièrement et par excellence la servante de Dieu. Voilà ce que je considère, dans son assomption, comme l'essentiel et le capital à quoi nous devons nous attacher; et c'est le précis et le fond de toute cette première partie. La proposition vous étonne, et vous avez peine à vous persuader que ce qui a élevé Marie à cette gloire incompréhensible dont elle prend possession dans le ciel, ne soit pas l'excellente prérogative qu'elle a eue sur la terre d'être la mère d'un Dieu. Car quel titre en apparence plus légitime pouvoit-elle avoir, pour être reçue en souveraine dans le royaume de son fils, que d'avoir été sa mère; et si elle avoit à se promettre devant Dieu quelque distinction, d'où devoit-elle plutôt l'attendre que de cette divine maternité? Cependant, Chrétiens, il est de la foi que cette maternité, toute divine qu'elle est, n'est point proprement et dans la rigueur ce qui fait aujourd'hui l'élévation de Marie : car c'est ainsi que le Sauveur lui-même s'en est expliqué dans l'Evangile; et la déclaration expresse qu'il nous en a faite est une preuve sans réplique. Vous l'avez cent fois entendue, mais peut-être ne l'avez-vous jamais méditée autant qu'il étoit nécessaire : écoutez-la donc, et ne l'oubliez jamais. Vous savez en quels termes cette femme dont parle saint Luc se sentit un jour inspirée de féliciter Jésus-Christ, lorsqu'elle s'écria que bienheureux étoit le sein qui l'avoit porté, et les mamelles qui l'avoient nourri : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti* [1] ! Elle crut, aussi bien que nous, que la béatitude de Marie consistoit à être la mère de ce Dieu incarné et fait homme : *Beatus venter*. Mais vous savez aussi de quelle manière Jésus-Christ la détrompa, et l'étonnante réponse qu'il lui fit. Non, non, reprit cet Homme-Dieu, vous l'entendez mal, et il n'en est pas comme vous le pensez : *Quinimò*; celle que je reconnois pour mère, et dans le sein de laquelle j'ai été formé, n'est point heureuse pour cela. Ce n'est point là ni la mesure, ni la cause immédiate de son bonheur; mais les bénédictions abondantes dont Dieu l'a déjà prévenue, et dont il achèvera un jour de la combler, procèdent de toute une autre source. Or, prenez garde, Chrétiens, que ce qui faisoit alors, dans le sens du Fils de Dieu, la béatitude de Marie, c'est ce qui a fait depuis, et ce qui fait encore maintenant sa gloire dans le ciel : car la gloire d'une créature et sa béatitude devant Dieu ne sont qu'une même chose. Marie, dans la pensée de Jésus-Christ, n'étoit point heureuse précisément par la raison qu'elle étoit sa mère : ce n'est donc point précisément en vue

[1] *Luc.*, II.

de sa maternité qu'elle a été glorifiée. La conséquence est évidente, selon tous les principes de la théologie et même de la foi. Pourquoi donc Marie se trouve-t-elle si hautement et si honorablement placée dans le royaume céleste? apprenez-le de Jésus-Christ, qui seul a pu nous le révéler; apprenez-le de Marie même, qui en a senti l'effet et l'accomplissement dans sa personne: joignez ensemble ces deux témoignages, et faites-vous-en deux leçons pour la conduite de votre vie. Rien ne vous fera mieux goûter ce que j'appelle le don de l'espérance chrétienne, et ne sera plus propre à vous inspirer un zèle ardent pour votre sanctification.

Voici le témoignage de Jésus-Christ. Il déclare, en comprenant Marie dans la réponse générale que je viens de vous rapporter, et l'y comprenant d'autant plus qu'elle en étoit personnellement le sujet; il déclare, dis-je, que la béatitude de Marie vient uniquement de ce qu'elle a été fidèle à Dieu, et obéissante à sa parole: *Quinimò, beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud*[1]! Voilà l'oracle de la Sagesse increéée, trop clair pour n'être pas pris à la lettre, et trop avantageux à la Vierge que nous honorons pour n'en pas faire le fond de son éloge. Avoir écouté et inviolablement pratiqué tout ce qui étoit pour elle parole de Dieu, ordre de Dieu, bon plaisir de Dieu: c'est-à-dire avoir suivi tous les mouvements de la grâce qui agissoit en elle, sans y apporter jamais la moindre résistance; avoir répondu exactement et constamment à toutes les inspirations qu'elle recevoit de Dieu; avoir accompli, avec la dernière fidélité, tous les desseins que Dieu avoit formés sur elle; n'être jamais sortie des voies de cette providence supérieure qui la gouvernoit; s'être fait une loi des volontés de Dieu les plus parfaites; s'être dévoué sans exception à Dieu, dans les plus rigoureux sacrifices qui devoient être, et qui ont été les épreuves de sa vertu; avoir sanctifié sa vie par un continuel exercice de cette obéissance; avoir rendu toutes ses actions, jusques aux plus petites, précieuses devant Dieu par le mérite de cette soumission; et ne s'être jamais ralentie un seul moment, jamais relâchée de sa première ferveur, toujours attentive à ce que l'esprit de Dieu lui suggéroit, toujours agissante pour Dieu, toujours unie de cœur à Dieu, toujours dépendante de Dieu: voilà, dit saint Augustin, ce que Dieu a couronné et glorifié en elle: *Hoc in eâ magnificavit Dominus, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit*[2]. C'est ainsi qu'en parloit ce saint docteur; comme s'il eût dit: Ne vous y trompez pas, mes Frères, et ne confondez pas les dons de Dieu. Avoir engendré selon la chair le Verbe éternel, et par le plus inouï de tous les miracles être devenue la mère

[1] *Luc.*, 11. — [2] *August.*

de son créateur, c'est un honneur que Marie a reçu de Dieu; mais ce n'est point, à le bien prendre, un mérite que Dieu ait dû, ni qu'il ait pu même, selon les lois de sa justice, récompenser dans Marie. Il n'a loué dans elle que ce qu'elle a fait pour lui. Or, ce qu'il a trouve dans elle de louable, est uniquement ce qui a fait sa gloire devant lui : *Hoc in eâ magnificavit quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.*

Je me trompe, Chrétiens; la fidélité de Marie n'est pas le seul titre de la béatitude et de la gloire dont Dieu, comme juge équitable, la combla dans son assomption. Une autre de ses vertus y eut encore part, et la foi nous enseigne que ce fut son humilité. Humilité de Marie, s'écrie saint Ambroise, qui, dans l'incarnation divine, ayant eu la force d'attirer un Dieu sur la terre, eut encore le pouvoir d'élever une pure créature au plus haut des cieux. En effet, avoir été fidèle à Dieu, et obéissante à sa parole, autant que l'avoit été Marie, c'étoit beaucoup; mais ce n'étoit rien si elle n'eût été humble, et si, faisant pour Dieu tout ce qu'elle faisoit, elle n'y avoit ajouté, pour surcroît de mérite, de n'avoir jamais eu la moindre vue de s'en rien attribuer à elle-même. Car voilà le fonds que Dieu, juste et suprême rémunérateur, crut devoir enrichir dans la personne de cette vierge incomparable, non-seulement des dons de la grâce, mais des trésors immenses de la gloire dont il la mit en possession. Qui le dit? Marie elle-même, qui, pleine de l'esprit de Dieu, s'en rendit authentiquement le témoignage : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*[1] : Oui, dit-elle, dans ce sacré cantique qui, selon saint Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, aussi bien que de sa reconnoissance, voilà pourquoi on m'appellera bienheureuse, et pourquoi, en effet, je le serai, parce que le Seigneur a jeté les yeux sur ma bassesse. Or elle parloit ainsi, reprend saint Ambroise, ayant déjà été saluée par l'ange comme mère de Dieu, ayant déjà été déclarée reine du ciel et de la terre, ayant déjà été remplie de la divinité du Verbe, qui habitoit en elle corporellement; et l'aveu qu'elle faisoit de sa bassesse n'étoit qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ,* parce que le Seigneur a été touché de l'humilité de sa servante, c'est pour cela, et pour cela spécialement, que je serai béatifiée, *Ecce enim ex hoc beatam me dicent;* pour cela que le Tout-Puissant fera éclater en moi toute sa magnificence; que celui qui abaisse l'orgueil des superbes prendra plaisir à m'exalter : et je veux bien le publier et le faire connoître, afin que toutes les âmes justes, profitant de cette confession, sachent qu'il n'y a que l'humilité qui

[1] *Luc.*, I.

puisse prétendre à la véritable gloire. Qu'est-ce donc, à proprement parler, que l'assomption de Marie? Ne nous contentons plus de dire que c'est le jour de son couronnement et de son triomphe : disons que c'est le couronnement et le triomphe de son humilité; par-là nous exprimerons mieux l'intérieur du mystère que nous célébrons, et par-là nous répondrons mieux à la question qu'auroient pu nous faire aujourd'hui, non-seulement les hommes grossiers et terrestres, mais les esprits mêmes célestes, à qui l'assomption de Marie fut un sujet de surprise et d'admiration. Car les anges mêmes, disoit saint Bernard, furent dans une espèce de ravissement, en voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe; et charmés de la nouveauté de ce spectacle, ils eurent lieu de s'écrier, aussi bien que les compagnes de l'épouse : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens?* Qui est celle-ci qui s'élève de la terre avec cette affluence de délices et cet éclat de gloire qui l'environne? Mais on eût bien pu leur répondre ce que saint Paul répondoit dans un sujet pareil, en parlant de l'ascension du Fils de Dieu : *Quòd autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primum*[1] *?* Vous êtes en peine de savoir qui elle est, et pourquoi elle monte ; mais souvenez-vous que c'est elle qui, étant la plus sainte et la plus parfaite de toutes les créatures, ne s'est jamais considérée que comme la dernière des servantes de Dieu ; et sachez qu'elle ne s'élève au-dessus de tous les êtres, que parce qu'elle est descendue par son humilité profonde jusque dans le centre de son néant : *Quòd autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit?* N'en cherchez point d'autre raison que celle-là. Cette humilité héroïque, qui a été la vertu prédominante de Marie ; ce détachement d'elle-même, sur lequel elle a fondé tout l'édifice de sa sainteté ; ce renoncement à toutes les vanités du siècle, dont elle a fait, dès ses plus tendres années, une si solennelle profession ; cette vie cachée, dans laquelle elle a su se renfermer ; cette horreur sincère qu'elle a eue des louanges même les plus véritables ; ce trouble dont elle fut saisie, en entendant celles que lui donnoit un ange de la part de Dieu : cette disposition si admirable qu'elle a témoignée à rechercher en toutes choses son propre abaissement ; à vouloir bien paroître pécheresse, quoiqu'elle fût toute sainte ; à vivre dans les rigueurs de la pénitence, quoiqu'elle n'eût jamais perdu l'innocence ; à se purifier comme les autres femmes, quoiqu'elle fût la pureté même ; à se soumettre à la loi, quoiqu'elle fût au-dessus de toute loi : cette vue de son néant, qui, dans les hautes communications qu'elle avoit avec Dieu, étoit comme le contre-poids des faveurs qu'elle recevoit de lui ; ce soin de glorifier le Seigneur à mesure que le Seigneur opéroit en elle de plus grandes

[1] *Ephes.*, 4

merveilles ; cette humilité enfin, qui n'avoit jamais été vue sur la terre, et dont Marie étoit l'unique exemple, c'est-à-dire cette humilité jointe à la plénitude de la grâce, jointe à la plénitude du mérite, jointe à la plénitude des honneurs, voilà ce que Dieu a estimé, et ce qui l'a déterminé à placer Marie dans un rang sublime : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

Mais encore, me direz-vous, le Sauveur du monde, qui, comme parle l'Evangile, avoit reçu de son Père le pouvoir de juger, et par conséquent de récompenser, en béatifiant et en couronnant Marie, ne considéra-t-il en aucune sorte qu'elle étoit sa mère ? ne donna-t-il rien à la tendresse qu'il avoit eue, et qu'il conserva toujours pour elle? Non, répondent les Pères ; et la raison qu'ils en apportent est convaincante : parce qu'il est certain que le Sauveur du monde, en béatifiant et en couronnant Marie, n'agissoit pas en Fils ni en homme, mais en Dieu et en juge souverain. Or, en tout ce qui étoit immédiatement de la juridiction et du ressort de la divinité, le grand principe de cet Homme-Dieu fut de n'avoir jamais d'égard à la chair et au sang. De là vient que quand Marie le pria de faire un miracle aux noces de Cana, bien loin de marquer qu'il eût en cela pour elle de la déférence, il parut la traiter avec une espèce de rigueur, en lui répondant que, pour ces sortes d'actions absolument et essentiellement divines, comme celle-là, il n'y avoit rien de commun entre lui et elle : *Quid mihi et tibi est, mulier* [1] ? De là vient qu'à l'âge de douze ans, s'étant séparé d'elle dans le temple où elle le retrouva trois jours après, au milieu des docteurs, bien loin de se montrer sensible à la douleur qu'elle avoit eue de cette séparation, il la reprit en quelque sorte du reproche qu'elle lui en faisoit, et sembla même s'en offenser, parce qu'elle devoit savoir, lui dit-il, qu'il étoit alors occupé à ce qui étoit du service de son Père : *Quid est quòd me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse* [2] ? De là vient que Marie elle-même s'étant un jour présentée pour lui parler, pendant qu'il annonçoit au peuple le royaume de Dieu, et un des assistants lui ayant dit, Voilà votre mère, il déclara qu'il ne reconnoissoit pour mère et pour frère que ceux qui faisoient la volonté de son Père céleste : *Quæ est mater mea, et qui sunt fratres mei? Quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater et mater est* [3]. De là vient que, sur la croix où, comme souverain pontife, il offroit à Dieu le sacrifice de la rédemption des hommes, voulant recommander à Marie un de ses disciples, il ne l'honora pas du nom de mère ; mais il l'appela simplement femme : *Mulier, ecce filius tuus* [4].

[1] *Joan.*, 2. — [2] *Luc*, 2. [3] *Matth.*, 12. — [4] *Joan.*, 19.

Or, s'il en usa de la sorte même durant sa vie mortelle, et pendant qu'il étoit encore soumis à Marie; beaucoup plus, reprend saint Chrysostome, en dut-il ainsi user lorsque, assis à la droite de son Père, il rendit justice à Marie, et la mit en possession de la gloire qui lui étoit réservée. Car ce fut là, je le répète, qu'il décida en souverain et en Dieu, et non pas en homme, et lui-même il s'étoit expliqué que comme homme il ne pouvoit rien à ce tribunal en faveur des siens : *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis*[1]. Il eut donc encore égard aux mérites que Marie avoit acquis, et non pas aux titres d'honneur qu'elle avoit possédés; et jusque dans la sentence qu'il prononça à cette reine des vierges, au moment qu'il la couronna, il soutint le glorieux caractère que l'Ecriture lui attribue, de n'avoir fait acception de personne, mais de rendre à chacun selon ses œuvres : *Non est personarum acceptor Deus*[2]. Tel est le raisonnement de saint Chrysostome, fondé sur les maximes éternelles de la prédestination de Dieu.

Mais voici du reste, mes chers auditeurs, ce qui l'adoucit, et ce qui servira en même temps à confirmer la vérité que je vous prêche. Car j'ajoute que, sans déroger aux lois de cette justice rigoureuse, le Fils de Dieu, agissant comme souverain et comme Dieu, a néanmoins, dans un autre sens, traité Marie avec toute la distinction qu'elle pouvoit attendre de lui en qualité de mère; et je dis que, sans préjudice des divins décrets auxquels la prédestination de l'homme est attachée, l'avantage qu'a eu Marie d'être mère de cet Homme-Dieu n'a pas laissé de contribuer à sa béatitude. Je m'explique. En quoi le Fils de Dieu, agissant comme souverain et comme Dieu, a-t-il considéré Marie, et l'a-t-il distinguée comme sa mère? en ce qu'il lui a préparé dans cette vue des grâces spéciales, des grâces extraordinaires et abondantes, dont elle a rempli la mesure par sa fidélité, et qui lui ont fait acquérir tant de mérites dont elle a reçu la récompense. Et en quoi l'avantage qu'a eu Marie d'être la mère de Dieu a-t-il contribué à sa béatitude? en ce que sa maternité a rehaussé le prix de son humilité, et que son humilité devoit être le fondement de son élévation. Cependant la proposition que j'ai avancée subsiste toujours, savoir, que la cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été précisément sa qualité de mère de Dieu, mais sa fidélité d'une part, et son humilité de l'autre. Vérité si constante (permettez-moi, Vierge sainte, de faire ici une supposition qui ne peut tourner qu'à votre gloire, puisqu'elle marquera encore mieux et la souveraine équité du jugement de Dieu, en vous plaçant sur le trône au moment de votre assomption, et le mérite inestimable de votre par-

1 *Matth.*, 20. — 2 *Act.*, 10.

faite coopération à la grâce), vérité si constante, que si Marie, après avoir conçu le Verbe de Dieu, n'eût pas été obéissante à sa parole, et se fût oubliée jusqu'à se complaire en elle-même et à présumer d'elle-même, quoique mère de Dieu, elle ne jouiroit pas de la félicité et de la gloire où elle est parvenue : pourquoi? parce qu'avec cette auguste maternité, Dieu n'eût pas trouvé dans elle le caractère de ses élus, qui est la justice et la sainteté. Comme au contraire, si Marie, sans avoir conçu le Verbe de Dieu, eût été ou eût pu être aussi obéissante et aussi humble qu'elle le fut, aussi sainte et aussi fidèle, aussi consommée en vertu et aussi pleine de mérites, j'ose dire que, sans être mère de Dieu, elle seroit aussi élevée qu'elle l'est dans la gloire, et aussi proche du trône de Dieu.

Or voilà, Chrétiens, ce que j'appelle le motif et l'attrait de notre espérance. Car si Marie n'étoit dans la gloire que parce qu'elle a été la mère du Rédempteur, ce seroit pour nous une raison de l'honorer, de la révérer, et de célébrer avec des sentiments de respect et de religion le jour solennel de son triomphe; mais en tout cela il n'y auroit rien par où notre espérance pût être excitée. Quelque admiration que nous eussions pour cette vierge, la voyant monter au ciel, il ne nous seroit pas permis de prétendre y monter après elle; et les désirs mêmes que nous en formerions seroient aussi chimériques et aussi vains que téméraires et présomptueux. Mais quand je considère qu'elle n'y monte que par un chemin qui m'est ouvert aussi bien qu'à elle; quand je fais réflexion que les mêmes voies qui l'ont conduite à ce souverain bonheur, sont celles que Dieu m'a marquées pour y arriver; quand je me représente que Marie n'est entrée dans la joie de son Seigneur qu'en vertu de cette parole, qui ne me regarde pas moins qu'elle, Courage, bon et fidèle serviteur, *Euge, serve bone et fidelis; intra in gaudium Domini tui* [1]; quand je pense que la loi selon laquelle Dieu, faisant justice à Marie, a relevé les abaissements volontaires de son humilité, n'a point été une loi particulière pour cette vierge, mais une loi universelle pour tous les hommes, Quiconque s'humilie sera exalté, *Omnis qui se humiliat, exaltabitur* [2]; quand je me dis à moi-même que tous les droits qu'eut Marie à cette gloire dont elle est comblée peuvent, par proportion, et doivent me convenir, si je veux profiter de son exemple : ah! Chrétiens, je sens alors mon cœur s'élever au-dessus des choses terrestres, et je commence à découvrir, mais d'une manière sensible, non-seulement la vanité de toute la gloire du monde, non-seulement l'inutilité des vertus purement humaines, qui font le mérite et la perfection des sages du monde, mais (ce qu'il m'importoit bien plus

[1] *Matth.*, 25. — [2] *Luc.*, 14.

de savoir) l'insuffisance même de certains dons, quoique d'un ordre surnaturel, dont je pourrois peut-être me flatter devant Dieu, et sur lesquels j'établirois une fausse confiance en Dieu. Or en découvrant de la sorte mon aveuglement et mes erreurs, dans un mystère où toutes les lumières de la foi se présentent pour m'éclairer, je m'instruis moi-même, je me redresse moi-même, je m'encourage moi-même, je me reproche mes tiédeurs, je déplore mes relâchements, je renonce à mon orgueil, je m'attache à l'humilité, qui est la vertu des âmes prédestinées ; tout cela par le mouvement de cette espérance chrétienne que m'inspire la solennité de ce jour ; et voilà les fruits de bénédiction et de sanctification que l'esprit de Dieu y a renfermés pour nous. Oui, mes chers auditeurs, animé de cette espérance dont le Juste vit, et qui est la ressource du pécheur, j'oublie, selon la maxime de l'Apôtre, les choses de la terre, pour chercher uniquement les choses du ciel, où la reine des vierges est assise, non pas comme Jésus-Christ à la droite de Dieu, mais immédiatement au-dessous de Dieu, et absolument au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Animé de cette espérance, je goûte les biens éternels, je les désire, je soupire après eux ; et, piqué d'une sainte émulation, je redouble mes efforts pour suivre les traces de Marie, et pour atteindre au même terme. Car voici les leçons que je me fais, en me la proposant comme le modèle sur lequel je me dois former : Je puis, selon la mesure des grâces que je reçois, être fidèle à mon Dieu comme l'a été Marie ; je puis, selon l'étendue des desseins que Dieu a sur moi, accomplir ses ordres comme les a accomplis Marie ; je puis écouter la parole de Dieu qui m'est annoncée, avec le même esprit et la même docilité que l'a écoutée Marie : je puis obéir à la voix intérieure qui me parle, avec la même promptitude que Marie. Quoique je ne sois pas destiné à de si grandes choses que Marie, je puis, en l'imitant, sanctifier mes actions, mes occupations, mes affections, en sorte que j'aie droit comme elle de dire au moment de la mort : *Bonum certamen certavi*[1] : J'ai combattu, j'ai rempli ma course, j'ai gardé la foi, et il ne me reste plus que d'attendre la couronne de justice qui m'est réservée : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ*[2]. Dieu ne m'a pas confié autant de talents qu'à Marie ; mais il m'a assuré, dans son Evangile, qu'il me suffiroit d'avoir été fidèle en peu de choses, pour recevoir beaucoup : *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam*[3]. Je ne puis égaler Marie, ne être aussi riche en mérites, mais je puis m'humilier comme elle ; et, même en me comparant à elle, mon indignité peut et doit être en moi le fonds d'une plus grande humilité. Je suis pécheur, mais je

1 2 *Tim.*, 4. — 2 *Ibid.* — 3 *Matth.*, 25.

puis réparer, par la pénitence, les pertes que j'ai faites en perdant l'innocence. Si je ne suis rien dans le monde, je puis aimer, comme Marie, une vie obscure et cachée en Dieu; et si j'ai dans le monde quelque avantage, je puis, à l'exemple de Marie, ne m'en servir que pour en faire hommage à Dieu : voilà, dis-je, ce qui soutient mon espérance; mais ce n'est pas tout.

Car cette même gloire de Marie, fondée sur son humilité et sur sa fidélité à la grâce de Jésus-Christ, m'apprend, par une règle toute contraire, ce que je dois penser et espérer de tout le reste. Et en effet, c'est par-là que je conçois un saint mépris pour tout ce qui s'appelle distinction, élévation selon le monde : fausse grandeur que Dieu réprouve, et qu'il confond tous les jours, parce qu'elle est presque toujours ou le fruit, ou la cause de l'iniquité; au lieu que celle de Marie a été purement et uniquement la récompense de la sainteté. C'est par-là que je reconnois le foible, ou plutôt le néant de je ne sais combien de vertus mondaines dont les enfants du siècle se glorifient, et qui font la matière de leurs éloges, mais qui ne seront jamais de nul prix pour le salut éternel. C'est par-là même que je me détrompe de cette erreur si pernicieuse et si commune, de croire que Dieu, dans le discernement et le jugement qu'il fait de ses élus, ait égard à certaines grâces, qui semblent néanmoins d'ailleurs nous devoir être favorables; par exemple, à l'honneur que j'ai d'être chrétien, et en qualité de chrétien, d'être enfant de Dieu. Car, comme raisonne saint Chrysostome, si Dieu, pour glorifier Marie, n'a point considéré qu'elle étoit la mère de son Fils, quel fond dois-je faire sur ce qu'il est mon Père par adoption, et que je suis du nombre de ses enfants? Ce caractère d'enfant de Dieu que j'ai reçu dans le baptême, s'il n'est accompagné et soutenu d'une sainte vie, engagera-t-il Dieu à se relâcher en ma faveur des droits de sa justice, après même que le caractère vénérable de mère de Dieu n'a pas eu ce pouvoir? et le bonheur que j'ai, comme chrétien, de recevoir Jésus-Christ dans les sacrés mystères, sera-t-il un titre sûr pour lui demander qu'il me donne part à sa gloire, après que l'avantage singulier et le privilége qu'a eu Marie de le recevoir comme mère dans ses chastes entrailles, n'a pu suffire pour la mettre au rang des prédestinés?

Non, non, mes Frères, dit saint Chrysostome, Dieu n'aura nul égard à tout cela. Car tout cela, ce sont des faveurs divines dont il nous demandera compte; tout cela, ce sont des dons et des grâces dont il nous reprochera le mauvais usage; tout cela, ce sont des fonds d'obligation que nous avons à remplir : mais tout cela précisément, ce ne sont point devant Dieu des mérites dont nous devions nous promettre une récompense. La fidélité et l'humilité, voilà ce qui

doit être mis dans la balance où nous serons un jour pesés : et il étoit juste, ô mon Dieu, que cela fût ainsi; il étoit juste que nous ne fussions heureux qu'à proportion que nous vous sommes fidèles, et que nous ne fussions grands devant vous qu'autant que nous sommes humbles. Depuis que vous avez établi deux trônes dans le ciel, l'un pour l'humilité d'un Homme-Dieu, l'autre pour l'humilité d'une vierge mère de Dieu, il étoit de l'ordre que tous les autres trônes où doivent être assis vos prédestinés eussent le même fondement, et qu'il n'y en eût aucun dont la base principale ne fût une solide, une profonde, une sincère humilité de cœur. Je suis chrétien, doit dire aujourd'hui un homme du monde, persuadé et touché de cette sainte morale : je suis chrétien; mais c'est pour cela même que Dieu me jugera plus exactement, qu'il me condamnera plus sévèrement, qu'il me punira plus rigoureusement, si, déshonorant ma profession et le nom que je porte, je suis un indigne chrétien. Je suis l'épouse de Jésus-Christ, doit dire une âme religieuse; mais je ne dois point compter pour cela de régner un jour avec celui que j'ai choisi pour mon époux, si je ne joins à cette qualité d'épouse celle d'humble et de fidèle servante. *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo* [1]*?* Seigneur, disoit le Prophète royal, quel est celui qui demeurera dans votre maison, et qui reposera dans votre sanctuaire? *Qui ingreditur sine maculâ, et operatur justitiam* [2]*?* Ce sera le Juste dont la vie est pure et sans tache; le Juste qui, soumis à votre loi, est irrépréhensible dans sa conduite; le Juste qui, détaché du monde, marche dans la voie de vos commandements; le Juste qui, fidèle à votre grâce, s'acquitte constamment de ses devoirs et accomplit toute justice. Nulle exception à cette règle. Nous avons vu quel a été le principe de la béatitude de Marie; voyons maintenant quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est certain que Marie, entre tous les élus, a reçu une grâce suréminente, en vertu de laquelle elle peut intercéder pour nous auprès de Dieu; et, par une conséquence nécessaire, il est certain que nous pouvons saintement et utilement recourir à elle, et implorer dans nos besoins le secours de sa protection. Cette vérité, qui nous est plus que suffisamment révélée de Dieu, et dont toute la tradition est un authentique témoignage, se trouve d'ailleurs si conforme à tous les principes du bon sens et de la raison, que cela seul suffiroit pour confondre l'obstination de l'hérésie, qui la rejette et qui la combat. Car si les anges bienheureux, qui sont devant le trône de Dieu, of-

1 *Psalm.* 14. — 2 *Ibid.*

frent continuellement nos prières à Dieu, comme nous l'apprenons du texte sacré, pourquoi Marie, la reine des anges, ne seroit-elle pas en état de nous rendre encore avec plus d'effet et plus de dignité le même office? Et si Marie elle-même, lorsqu'elle étoit sur la terre, pouvoit être invoquée, c'est-à-dire si l'on pouvoit s'adresser à elle, employer sa médiation auprès de Jésus-Christ, la prier de demander à cet Homme-Dieu des grâces, maintenant qu'elle est dans le ciel, pourquoi le pourroit-on moins? est-ce qu'elle ne voudroit plus désormais s'intéresser pour nous? est-ce qu'elle n'en auroit plus le pouvoir? est-ce qu'elle ne connoîtroit plus nos besoins? est-ce que son invocation blesseroit le culte suprême qui n'est dû qu'à Dieu seul et à Jésus-Christ? quatre points auxquels se réduisent toutes les préventions et tous les prétextes de l'hérésie. Ecoutez-moi, et je vais les détruire en quatre mots.

Que Marie, dans l'état de sa gloire, ne voulût plus s'intéresser pour nous, la seule pensée nous en peut-elle venir à l'esprit? Car pourquoi sa charité, qui dans le ciel est beaucoup plus parfaite, et par conséquent beaucoup plus ardente, se seroit-elle refroidie? et pourquoi cette vierge, qui, pour les intérêts de Dieu, n'a jamais rien eu plus à cœur que le salut des hommes, y seroit-elle devenue insensible : depuis, si je l'ose dire, que, transformée en Dieu, et intimement unie à l'essence de Dieu, elle voit encore plus clairement combien ce salut des hommes est précieux à Dieu? Non, non, disoit saint Cyprien, parlant en général des Saints glorifiés (et ce qu'il disoit des Saints en général, je le dis en particulier de Marie), ils n'ont jamais eu tant de zèle qu'ils en ont à présent pour nous. Autant qu'ils sont sûrs de leur propre bonheur, autant désirent-ils notre salut : *Quantùm de suâ felicitate securi, tantùm de nostrâ salute solliciti*[1]; et ce seroit, ajoute saint Bernard, méconnoître Marie, que de se persuader que celle qui, à l'exemple de Dieu même, a aimé les hommes jusqu'à donner pour eux son propre fils, depuis qu'elle est en possession de sa béatitude, les eût oubliés et absolument délaissés. Que, malgré toute sa charité, Marie n'eût plus le pouvoir de nous secourir, autre sentiment encore moins soutenable. Car pourquoi seroit-elle moins puissante dans ce royaume céleste, où elle tient après Dieu un si haut rang, que lorsqu'elle étoit parmi nous dans ce lieu d'exil? Elle pouvoit bien alors engager son fils à faire des miracles; elle obtenoit bien de lui qu'il changeât les lois de la nature, qu'il forçât en quelque sorte celles de la Providence, qu'il convertît l'eau en vin : depuis qu'elle a reçu la couronne d'immortalité, seroit-elle déchue de son crédit, et le pouvoir dont elle usoit

[1] *Cypr.*

auroit-il cessé? Qu'elle n'entendît plus nos prières, et qu'elle ne sût plus ni quand, ni pourquoi nous l'invoquons, c'est ce que l'hérésie a prétendu, mais ce qu'elle ne persuadera qu'à des esprits ou entêtés ou peu éclairés. Car pourquoi nos besoins ne seroient-ils pas connus de cette vierge? les anges les connoissent bien : Dieu, qui leur a confié le soin de nos personnes, leur révèle bien nos dispositions intérieures : chargés de veiller sur notre conduite, ils savent bien ce qui se passe dans le secret de nos cœurs; ils se réjouissent bien de notre conversion; ils font bien, selon l'Evangile, une fête dans le ciel, quand un pécheur touché de Dieu fait pénitence sur la terre. Pourquoi donc Marie, plus élevée qu'eux dans le séjour de la gloire, ne verroit-elle pas en Dieu ce qu'ils y voient? Enfin, que l'usage de l'invoquer blessât le culte souverain qui n'est dû qu'à Dieu seul et à Jésus-Christ, erreur pitoyable, et qui se détruit par elle-même. Car, disent les théologiens, nous n'invoquons pas Marie comme celle de qui dépend la grâce, ni comme celle qui en est l'arbitre, ni comme celle à qui il appartient de nous la donner; mais comme celle qui peut la demander pour nous, et l'obtenir. Nous ne l'invoquons pas même afin qu'elle nous obtienne cette grâce par ses propres mérites, mais par les mérites du Sauveur. Instruits de la parole du Fils de Dieu, qui nous a dit, Venez à moi, nous n'allons pas à elle comme à lui; mais nous allons à lui par elle, comme par elle la foi nous apprend qu'il est venu à nous : nous allons à lui comme à l'unique médiateur; mais nous allons à elle comme à la première et à la plus accréditée de tous nos intercesseurs.

Or cette intercession de Marie, ce droit que nous avons d'invoquer Marie, cette possession où nous sommes de recourir à Marie, c'est ce que l'Eglise veut que nous envisagions comme un des soutiens et des plus solides appuis de notre espérance. Car dites-moi, Chrétiens, quelles sont les deux choses qui affoiblissent communément et qui ébranlent notre espérance? La crainte des jugements de Dieu, et la vue de nos péchés. Or que trouvons-nous aujourd'hui dans la personne de Marie? une avocate toute-puissante auprès de notre juge, et une mère de miséricorde pour les pécheurs. Souffrez que pour votre édification, aussi bien que pour votre consolation, je vous fasse goûter ces pensées. Oui, mes Frères, disoit saint Bernard, nous avons Marie dans le ciel pour avocate auprès du Fils, comme nous avons Jésus-Christ pour avocat auprès du Père; et qui doute que Marie, étant la mère de celui qui, comme juge, doit prononcer des arrêts de vie et de mort, je dis une mère bien-aimée, une mère sainte, une mère couronnée de gloire, elle ne soit écoutée favorablement? qui doute que, plaidant la cause des hommes, elle ne soit

exaucée pour le respect de sa maternité? Il ne s'ensuit pas de là que nous l'élevions au-dessus de son fils, comme si sa maternité lui donnoit droit d'exiger de lui qu'il nous accordât le pardon de nos crimes. A Dieu ne plaise que nous le concevions de la sorte! Quand, par un excès de confiance, il nous échapperoit certains termes moins justes; et quand nous dirions (ce que je n'ai garde d'avancer) que Jésus-Christ, exauçant Marie, se plaît à lui rendre encore dens le ciel une espèce d'obéissance, se regardant toujours comme son fils, et l'honorant toujours comme sa mère; quand, dis-je, nous parlerions ainsi, les partisans de l'hérésie ne devroient pas plus s'en scandaliser, que d'autres expressions toutes semblables dont se sert l'Ecriture, lorsqu'elle dit que Dieu, arrêtant le cours du soleil, voulut bien obéir à la voix d'un homme, *Obediente Domino voci hominis* [1]; et lorsqu'elle ajoute que Dieu s'est engagé, tout Dieu qu'il est, à faire la volonté de ceux qui le craignent : *Voluntatem timentium se faciet* [2]. Mais nous n'avons pas même besoin de cette défense, puisque les termes dont nous usons en parlant du pouvoir de Marie, portent avec eux leur justification, et sont à l'épreuve de toute censure. Car nous disons que Marie prie Jésus-Christ, et non point qu'elle commande à Jésus-Christ; mais du reste, nous ajoutons que Jésus-Christ, après avoir autrefois obéi à Marie, l'écoute encore présentement avec tous les égards qu'il a conservés et qu'il conservera éternellement pour elle; égards de distinction, fondés sur la prééminence de sa dignité et sur le mérite de sa personne. Or il n'y a, encore une fois, que des esprits obstinés dans leur erreur qui puissent contredire cette vérité. Car si Dieu, dans l'Ecriture, disoit aux amis de Job : Allez à mon serviteur Job, et il priera pour vous, en sorte que votre iniquité ne vous sera point imputée, *Ite ad servum meum Job, et ipse orabit pro vobis* [3]; si Moïse, par son intercession, pouvoit suspendre les foudres de la colère de Dieu, prêts à éclater sur les Israélites, *Dimitte me ut irascatur furor meus* [4]; si Dieu, dans le chapitre quinzième de Jérémie, parloit de Moïse et de Samuel comme de deux puissants intercesseurs auprès de lui; et si Judas Machabée vit le grand prêtre Onias, plusieurs années après sa mort, apaisant le ciel par ses prières en faveur de toute la nation des Juifs, pouvons-nous douter que la médiation de Marie ne soit un titre solide pour approcher avec confiance du trône de la grâce et de la miséricorde de notre Dieu? Mes crimes m'en éloignent, dites-vous; et parce que je suis pécheur, je ne puis y avoir accès, et je n'ose l'espérer. Mais ne savons-nous pas, répond saint Bernard, que la grande qualité de Marie est d'être singulièrement la mère des pé-

1 *Josue*, 10. — 2 *Psalm.* 144. — 3 *Job*, 42. — 4 *Exod.*, 32.

cheurs? ne savons-nous pas que c'est aux pécheurs qu'elle est en quelque manière redevable de toute sa gloire, puisqu'il est vrai que s'il n'y avoit eu des pécheurs, elle n'eût jamais été mère de Dieu? qu'ainsi tout le bonheur de sa destinée, ou, pour mieux dire, de sa prédestination éternelle, a roulé sur le malheur des hommes comme pécheurs, et que, par une reconnoissance digne d'elle, et qui n'a rien dans sa personne que de saint, puisqu'elle l'accorde parfaitement avec la haine et l'horreur du péché, elle se tient comme obligée à secourir les pécheurs, à être le refuge des pécheurs, à employer son crédit pour la conversion des plus indignes et des plus endurcis pécheurs, parce qu'elle sait bien que, tout pécheurs et tout endurcis qu'ils sont, c'est pour eux et pour eux spécialement que Dieu l'a faite ce qu'elle est, et qu'en cela même elle se conforme aux inclinations de son Fils, qui, sans confondre l'ordre des choses, a toujours aimé les pécheurs, quoiqu'il fût venu pour détruire et pour abolir le péché.

Voilà ce que j'appelle notre espérance; mais en voulez-vous voir l'abus? c'est ici, mes chers auditeurs, que j'ai besoin de toute votre application, en finissant ce discours. L'abus de cette invocation de Marie, et ce qui nous rend tous les jours son crédit inutile auprès de Dieu, c'est qu'au lieu d'envisager Marie comme la médiatrice qui peut, par son intercession, nous procurer les véritables grâces du salut, je veux dire les grâces réelles et possibles, les grâces solides et nécessaires, les grâces réglées et mesurées selon l'ordre de Dieu, les grâces victorieuses qui doivent combattre en nous nos passions, et triompher de la chair et du monde; par de secrètes et de funestes erreurs qui nous trompent, nous nous formons de Marie une fausse idée, jusqu'à nous promettre de sa protection des grâces chimériques et impossibles; des grâces selon notre goût, et selon les désirs corrompus de notre cœur; des grâces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir; des grâces miraculeuses, et sur lesquelles notre présomption seule peut faire fond. Je m'explique : nous invoquons Marie; mais, par une confiance aveugle, nous reposant sur elle de notre salut, nous en négligeons et nous en abandonnons tout le soin; comme si Marie, par son crédit auprès de Dieu, devoit nous garantir ce salut sans conversion, ce salut sans changement de vie, ce salut sans renoncement à nous-mêmes, ce salut sans fruits de pénitence et sans mortification des sens; comme si, par la faveur de Marie, il devoit y avoir pour nous des victoires sans combat, des récompenses sans mérite, des mérites sans travail, des vertus dont la pratique ne nous coûtât rien : grâces chimériques et impossibles. Nous invoquons

Marie; mais, par une témérité qui, bien loin de l'honorer, lui est injurieuse, nous espérons obtenir par elle une bonne mort après une vie toute mondaine, une heureuse fin après un continuel oubli de Dieu, une sainte et finale persévérance après une opiniâtre résistance à toutes les lumières du ciel, un port assuré après une suite infinie d'égarements et de naufrages volontaires : grâces possibles, mais miraculeuses. Nous invoquons Marie; mais, par une ignorance grossière de ce qu'elle peut, persuadés qu'elle peut tout, nous nous flattons de trouver en Dieu, par sa médiation, une patience sans bornes pour nous supporter, une disposition sans mesure à nous pardonner, une miséricorde inépuisable qui sera toujours en notre pouvoir, une protection sûre et immanquable, malgré nos délais criminels et nos retardements affectés : grâces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir. Nous invoquons Marie; mais, par une damnable sécurité, fondée sur son pouvoir, nous nous assurons que, sans sortir de l'occasion du péché, elle nous préservera du péché; qu'au milieu des flammes elle nous conservera aussi purs et aussi sains que les trois enfants dans la fournaise de Babylone : grâces selon notre goût et selon notre sens réprouvé, mais grâces que par cette raison-là même nous ne pouvons attendre de Marie, et qui, bien loin d'être l'objet de l'espérance chrétienne, en ont été de tout temps le malheureux écueil. Car Marie n'a point le crédit qui la rend si puissante auprès de Dieu, pour porter nos intérêts contre les intérêts de Dieu; elle n'est point, comme reine du ciel, placée sur le trône pour faire régner dans nous le péché; elle n'est point notre avocate, pour nous entretenir dans l'impénitence : elle est toute-puissante auprès de son fils; mais elle l'est, disent les Pères, dans l'ordre des divins décrets, dans l'étendue des saintes lois que la sagesse de Dieu a établies, sans préjudice des maximes évangéliques et de leur inflexible sévérité : c'est-à-dire, elle est toute-puissante pour nous attirer à Dieu et pour rapprocher Dieu de nous, toute-puissante pour disposer Dieu à être touché de nos larmes, toute-puissante pour lui faire agréer nos vœux, nos satisfactions, nos sacrifices; mais non pas toute-puissante pour anéantir l'obligation de tout cela, ni pour faire que Dieu, oubliant ses plus essentiels attributs, devienne, si j'ose ainsi parler, prévaricateur de sa sainteté et fauteur de notre iniquité.

Nous vous invoquons aujourd'hui, Vierge sainte, mais c'est dans des dispositions plus conformes à nos devoirs, plus conformes aux règles que la religion nous prescrit, plus conformes au mystère même de votre glorieuse assomption. Mieux instruits de nos intérêts et des desseins de Dieu sur nous, nous n'attendons point de vous ces grâces

purement temporelles, qui ne nous donneroient que de vaines joies, ni ces prospérités du monde qui ne serviroient qu'à entretenir notre orgueil et à satisfaire notre amour-propre. Si nous avons recours à vous, c'est pour des besoins plus pressants et plus importants; c'est pour des biens plus nécessaires, quoique peut-être moins de notre goût; c'est dans des vues plus relevées et plus convenables au christianisme que nous professons. Accablés sous le poids de nos misères, et persuadés que vous pouvez nous secourir, nous vous réclamons dans cette auguste solennité; mais voici le sujet de nos demandes : obtenez-nous par votre toute-puissante intercession ces grâces du premier ordre, à quoi notre salut et notre perfection sont attachés; obtenez-nous une haine efficace du péché, une crainte respectueuse des jugements de Dieu, une soumission sans réserve à sa sainte loi; obtenez-nous cette force chrétienne, si nécessaire pour nous préserver de la corruption du monde, pour ne nous laisser pas emporter au torrent de la coutume, pour résister au scandale du mauvais exemple, pour nous mettre au-dessus du respect humain, pour nous affranchir de la tyrannie de nos passions, pour renoncer à l'ambition, pour n'être pas esclaves de l'avarice, pour surmonter la concupiscence de la chair, et pour la tenir soumise à l'esprit : obtenez-nous ces excellentes vertus qui vous ont distinguée entre tous les Justes; cette foi héroïque qui vous a rendue si heureuse, en vous faisant croire ce qui vous étoit révélé; cette profonde humilité qui vous a élevée si haut, et qui engagea le Verbe de Dieu à s'abaisser jusqu'à vous; cette pureté angélique qui vous fut si chère, et que vous préférâtes à toutes les grandeurs qu'on vous promettoit; cette obéissance que Jésus-Christ trouva plus digne de ses éloges, et plus recommandable en vous que votre maternité même; ce zèle pour les intérêts de Dieu et pour le salut des hommes, qui, malgré la tendresse de votre cœur, vous fit consentir au sacrifice et à la mort de votre fils, quand vous le présentâtes dans le temple comme la victime qui devoit être immolée pour nos péchés. Sans prétendre au degré sublime où vous avez possédé ces vertus, obtenez-les-nous au moins dans le dégré convenable à nos obligations : c'est-à-dire, obtenez-nous une foi vive qui nous fasse agir, et qui, pour la cause de Dieu, nous détermine à tout souffrir; une confiance en Dieu inébranlable, qui ne soit jamais confondue; un amour de Dieu que toutes les eaux des tribulations et des adversités de cette vie ne puissent éteindre; une charité envers le prochain qui nous tienne tous étroitement et saintement unis en Jésus-Christ : obtenez-nous une victoire entière sur le monde, un détachement parfait de nous-mêmes, un esprit humble et un cœur pur. Voilà les grâces, ô Vierge

sainte, que nous vous demandons, et pour lesquelles nous ne craignons pas que vous nous refusiez votre intercession. Nous vous saluons avec l'Eglise en qualité de reine, *Salve regina :* mais à Dieu ne plaise que nous présumions d'entrer dans la gloire par une autre voie que par celle de vos vertus ! Comme reine, nous vous réclamons, *Ad te clamamus;* mais nous n'implorons votre secours que pour pouvoir marcher sur vos pas en imitant vos exemples : comme reine, nous vous prenons pour notre protrectrice, et nous vous faisons entendre nos gémissements, *Ad te suspiramus;* mais nous ne nous mettons sous votre protection que pour obtenir par vous la grâce de notre conversion. Sans craindre d'être du nombre de vos dévots indiscrets, nous vous appelons mère de miséricorde, source de vie, consolation de nos âmes, *Mater misericordiæ, vita, dulcedo;* mais nous ne prétendons point que ces titres nous autorisent dans nos foiblesses, ni qu'ils nous rassurent dans nos désordres. Malgré les critiques censeurs de votre culte, nous nous confions en vous; mais notre confiance ne nous fait point oublier que, pour être récompensé comme vous, il faut, par proportion, le mériter comme vous, et que jamais nous ne parviendrons autrement à ce royaume éternel, où nous conduise, etc.

AUTRE SERMON POUR LA FÊTE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE

SUR LA DÉVOTION A LA VIERGE.

Intravit Jesus in quoddam castellum, et mulier quædam excepit illum in domum suam.
Jésus entra dans une bourgade, et une femme le reçut dans sa maison. *Saint Luc.*, chap. x.

Cette femme ainsi honorée de la présence de Jésus-Christ, ce fut, Chrétiens, dans le sens littéral de notre évangile, Marthe, sœur de Madeleine; mais, selon l'application de l'Eglise, c'est Marie, la Mère du Rédempteur, la reine des vierges, et la souveraine du ciel et de la terre. C'est elle qui reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu; et c'est elle qui est aujourd'hui reçue par cet Homme-Dieu dans le séjour de la gloire. Heureuse, mes Frères, s'écrie saint Bernard, heureuse réception de l'une et de l'autre part ! *Felix utraque susceptio* [1] *!* soit celle que Marie fit à Jésus-Christ dans le mystère de son incarnation, soit celle que Jésus-Christ fait à Marie dans le mystère de son assomption. Mais pourquoi parler maintenant de la première, demande le même saint Bernard? Pour mieux juger de la seconde, répond ce saint docteur; pour en former une juste idée;

[1] *Bern.*

pour en concevoir toute la gloire et toute l'excellence ; ou plutôt, pour reconnoître que comme la première est absolument inconcevable à nos esprits, la seconde est au-dessus de toutes nos vues et de toutes nos expressions : *Ut juxta inæstimabilem illius gloriam, inæstimabilis cognoscatur et ista*[1]. En effet, quel langage pourroit jamais expliquer comment ce Dieu de majesté, qui ne peut être compris dans la vaste étendue de l'univers, se renferma dans le sein d'une vierge ; et qui pourroit dire aussi avec quelle pompe cette vierge entre dans le ciel pour y être couronnée, et pour y régner pendant toute l'éternité ? *Christi generationem et Mariæ assumptionem quis enarrabit*[2] ? J'ai donc cru, mes chers auditeurs, devoir prendre un sujet plus proportionné à notre foiblesse, et même plus utile pour vous. J'ai cru que le grand et ineffable mystère de l'assomption de Marie me donnoit une occasion favorable de vous entretenir de la dévotion envers cette Mère de Dieu. C'est ce que je me propose, et c'est pour cela même, Vierge sainte, que j'ai besoin de votre secours. Daignez agréer le zèle qui m'anime pour vous, et le seconder ; daignez écouter la prière que je vous fais en vous saluant, et vous disant : *Ave, Maria.*

Si j'entreprends aujourd'hui de vous parler de la dévotion à la Vierge, ce n'est point précisément pour vous l'inspirer, puisque je vous suppose trop chrétiens pour n'avoir pas envers la mère de Dieu tous les sentiments de zèle et de respect qui lui sont dus : c'est donc seulement pour vous donner sur cette importante matière toute l'instruction que des chrétiens parfaits et spirituels doivent avoir, s'ils veulent parvenir à la pratique de ce culte raisonnable que le grand Apôtre nous a si fortement recommandé : *Rationabile obsequium vestrum*[3]. Ainsi, mes chers auditeurs, au lieu de vous exhorter à la dévotion envers Marie, je veux vous apprendre à régler cette dévotion, à profiter de cette dévotion, et à vous sanctifier vous-mêmes par cette dévotion ; je veux vous en faire connoître les véritables caractères, vous en marquer les défauts, vous en découvrir les abus, et par-là vous engager à en faire un saint usage : pouvois-je choisir un dessein plus convenable à votre piété, et plus avantageux à la dévotion même dont il s'agit ? Elle consiste, selon saint Bernard, en trois principaux devoirs : à honorer Marie, à l'invoquer, à l'imiter. Or c'est à ces trois devoirs que je m'attache, et voici en trois mots le partage de ce discours. Il faut honorer Marie, mais l'honorer judicieusement ; c'est la première proposition : il faut invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement ; c'est la seconde proposition :

[1] *Bern.* — [2] *Ibid.* — [3] *Rom.*, 12.

enfin il faut imiter Marie, et l'imiter religieusement ; c'est la dernière proposition. Il faut honorer cette Vierge judicieusement ; car l'honneur de la reine du ciel, aussi bien que celui de Jésus-Christ le Roi des rois, demande sur toutes choses cette condition : *Nam et honor reginæ judicium diligit*[1], dit saint Bernard, appliquant à la mère ce qui est écrit du fils, *Et honor Regis judicium diligit*[2] : ce sera le sujet de la première partie. Il faut invoquer cette vierge efficacement ; car en vain Marie a-t-elle pour nous du crédit auprès de Dieu, si par l'indignité de nos prières, ou par l'impénitence de notre vie, nous nous rendons son crédit inutile : ce sera la seconde partie. Il faut, autant qu'il est en notre pouvoir, imiter cette vierge religieusement ; car la sainteté de Marie est un modèle sur lequel Dieu prétend que nous nous formions, et, si nous ne le faisons pas, sur lequel il nous jugera : ce sera la dernière partie. Trois vérités également capables de contribuer à la conversion des pécheurs, et à la sanctification des Justes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour honorer saintement la Mère de Dieu, il faut l'honorer judicieusement. C'est un principe qui ne peut être contesté, et dont il n'y a sans doute personne qui ne convienne avec moi. Mais on doit en même temps convenir d'une autre vérité qui me paroît également incontestable, savoir, que s'il faut du discernement et de la prudence pour honorer la Mère de Dieu, il n'en faut pas moins, que dis-je? il en faut même encore plus pour censurer ceux qui l'honorent, et pour s'ériger en juge du culte et des honneurs qu'ils lui rendent. J'ai droit, ce me semble, d'exiger d'abord de votre piété que vous ne sépariez jamais ces deux principes, quand il s'agit de décider sur un sujet aussi important que celui-ci ; et vous avez trop de pénétration, Chrétiens, pour n'entrer pas dans ma pensée, et trop d'équité pour n'avouer pas que la raison, aussi bien que la droite et sincère religion, le demandent ainsi : je m'explique. Il peut y avoir dans le monde, parmi les personnes adonnées au service de la Vierge, des dévots indiscrets, j'en veux bien tomber d'accord avec vous ; et s'il y en a de tels, à Dieu ne plaise que je prétende ici les excuser ni les autoriser ! mais aussi peut-il y avoir des censeurs indiscrets de la dévotion envers cette même Vierge ; et c'est à quoi l'on ne pense point assez. De ces deux désordres, on se pique d'éviter le premier, et il arrive tous les jours qu'on se fait un faux mérite ou une vanité bizarre du second. Cependant le second n'est pas moins dangereux que le premier ; et l'homme chrétien ne court pas moins de risque

[1] Bern. — [2] Psalm. 98.

devant Dieu, en condamnant avec témérité un culte légitime et saint, qu'en pratiquant par ignorance un culte outré et superstitieux. C'est donc à nous, mes chers auditeurs, à nous préserver de l'un et de l'autre; c'est à moi, comme prédicateur de l'Evangile, à vous conduire entre ces deux écueils, et par quelle voie? en vous donnant des règles sûres pour honorer discrètement la reine du ciel, et vous proposant les mêmes règles pour ne pas critiquer légèrement les honneurs même populaires qu'elle reçoit sur la terre. Ne disons rien de vague; et, dans le dessein que j'ai formé d'éclaircir ces vérités, ne combattons point des fantômes, mais venons au détail des choses.

On a prétendu que, malgré le soin qu'ont eu les pasteurs d'instruire les peuples, et d'épurer, dans notre siècle, la religion ou la dévotion des fidèles, il y avoit encore de l'excès, et par conséquent de l'abus dans le culte qu'on rend à la sainte Vierge; et ce que je vous prie de bien remarquer, ce ne sont pas seulement les ennemis déclarés de l'Eglise qui en ont jugé de la sorte. Quelques-uns même de ses propres enfants ont déploré cet abus : des catholiques, prétendus zélés, mais dont le zèle sans doute n'a pas eu toutes les qualités requises pour être ce zèle selon la science que demandoit l'Apôtre; quoi qu'il en soit, des catholiques même ont cru devoir prendre sur ce point la cause de Dieu; et de la manière qu'ils s'en sont expliqués, voici les trois chefs où la vénération du commun des fidèles pour la mère de Dieu leur a paru aller jusqu'à l'indiscrétion. Car c'est le terme dont ils se sont servis, et il nous importe une fois de bien comprendre à quoi ils l'ont appliqué. Touchés des intérêts de Dieu, ils se sont plaints qu'on rendoit des hommages à Marie comme à une divinité; ils se sont plaints qu'on lui donnoit des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice du monde perdu; ils se sont plaints qu'on lui attribuoit de nouveaux priviléges, qui ne nous étoient révélés ni dans l'Ecriture, ni dans la tradition. Examinons leurs plaintes sans préjugé; et puisqu'ils les ont publiées dans le monde chrétien en forme d'avertissements donnés par Marie elle-même à ses dévots indiscrets, nous qui voulons de bonne foi que notre dévotion soit prudente, qu'elle soit solide, qu'elle soit sans reproche, profitons de ces avis : pour peu qu'ils soient fondés, edifions-nous-en; du moins servons-nous de l'examen que nous en allons faire, pour nous rendre encore plus exacts et plus irrépréhensibles dans le culte de la Vierge que nous honorons. Ecoutez-moi : ceci n'aura rien de trop abstrait ni d'ennuyeux.

Il est donc vrai, Chrétiens, et je le dis hautement, que d'honorer

Marie comme une divinité, quoique *subalterne*, ce seroit, non pas un simple abus, ni une simple indiscrétion, mais un crime et une impiété. Car Marie, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est qu'une pure créature: l'humble servante du Seigneur, dont tout le bonheur est fondé sur l'aveu authentique qu'elle a fait elle-même de sa bassesse et de son néant : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* [1]. C'est ainsi qu'elle nous l'a appris, et nous le savons si bien, que, pour ne l'oublier jamais, nous nous faisons un devoir de la saluer chaque jour en cette qualité de servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini* [2]. Ainsi, grâce à la Providence et à l'esprit qui gouverne le christianisme, je prétends que l'Eglise de Jésus-Christ, surtout dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, n'avoit nul besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus. Car, comme je vous l'ai fait déjà remarquer d'autres fois, ce que disoit saint Augustin dans un sujet à peu près semblable, pour répondre aux manichéens, qui, malicieusement et sans raison, accusoient de son temps les catholiques de rendre aux martyrs un culte idolâtre; ce que disoit ce Père touchant les martyrs, qui de nous ne le dit pas de la Mère de Dieu, que ce n'est point à elle que nous dédions des autels, ni à elle que nous offrons le sacrifice, mais à Dieu qui l'a choisie, à Dieu qui l'a sanctifiée, à Dieu qui l'a glorifiée? Nous sommes donc bien éloignés de cette grossière erreur, ou de cette énorme indiscrétion qui consisteroit à faire de Marie une déesse ; et l'indiscrétion, s'il y en avoit ici, seroit plutôt de la part de ceux qui, dans leurs avis, auroient supposé qu'un grand nombre de fidèles, à la vue de leurs pasteurs, avoient pu tomber et étoient en effet tombés dans une telle corruption de foi ; l'indiscrétion seroit, non-seulement d'avoir par-là renouvelé les accusations vaines et frivoles des anciens hérétiques contre l'Eglise, mais d'avoir donné l'avantage à l'hérétique protestant, de voir des catholiques mêmes persuadés que notre foi s'étoit ainsi corrompue dans ces derniers siècles. Non, mes chers auditeurs, je le répète, l'Eglise de Jésus-Christ n'a point été abandonnée de la sorte. Car qu'est-ce, selon nous, que d'honorer judicieusement la Mère de Dieu? C'est l'honorer d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu : or voilà comment nous l'honorons, voilà comment tous les siècles du christianisme l'ont honorée : malheur à celui qui la confondroit avec Dieu! mais aussi malheur à celui qui ne lui rendroit pas des hommages particuliers, et qui dans son estime ne la mettroit pas au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu! Il a été de mon devoir d'appuyer d'abord sur cet article, et de vous le faire sentir ; mais allons plus loin.

[1] *Luc.*, 1. — [2] *Ibid.*

On a blâmé comme indiscret le zèle des fidèles, qui attribuoient à Marie des titres d'honneur qu'on prétend ne lui pas convenir : et moi, j'avance et je soutiens que depuis que l'Eglise universelle, par le plus solennel de ses décrets, qui fut celui du concile d'Ephèse, a maintenu la Vierge dont je défends ici la gloire, dans la possession du titre de Mère de Dieu, que l'hérésiarque Nestorius lui disputoit, il n'y a point de titre d'honneur qui ne lui convienne, ni de qualité éminente qu'on puisse sans indiscrétion lui contester. Appliquez-vous, et vous en allez être convaincus. Car puisqu'il s'agit surtout de la qualité de médiatrice et de réparatrice du monde, que les réformateurs de son culte lui voudroient ôter, voyons comment en a parlé saint Bernard : non point dans ces occasions et dans ces discours où il n'a pensé qu'à exalter Marie par les magnifiques éloges qu'il en a faits, mais dans cette célèbre Epître aux chanoines de Lyon, où, raisonnant en théologien, et décidant à la rigueur, il a voulu nous marquer les bornes que doit avoir le culte que nous rendons à la Mère de Dieu. Je me contenterai de traduire ses paroles, et je ne puis douter que vous n'en soyez touchés. Donnez, disoit-il, donnez à Marie les justes louanges qui lui appartiennent, et souvenez-vous que la sainteté, pour être honorée, n'a besoin que de la vérité. Dites, par exemple, que Marie a trouvé pour elle et pour nous la source de la grâce; dites qu'elle est la médiatrice du salut et la restauratrice des siècles : vous le direz avec raison; car c'est ce que toute l'Eglise publie, et ce qu'elle chante tous les jours dans ses divins offices : *Magnifica gratiæ inventricem Mariam, mediatricem salutis, restauratricem sæculorum; hæc mihi de illâ cantat Ecclesia*[1]. Ceux à qui ces titres déplaisent oseront-ils s'inscrire en faux contre le témoignage de saint Bernard, et récuser un homme d'une si grande autorité parmi les Pères, et qui rapporte en fidèle historien ce que l'Eglise croyoit de son temps, et ce qu'elle pratiquoit? Or voilà ce que j'appelle honorer judicieusement la Vierge, lui attribuer les qualités que toute l'Eglise lui attribue. On sait bien qu'il n'y a, pour ainsi parler, qu'un médiateur de rédemption; mais on est certain de ne point déroger à ses droits, quand on reconnoît avec l'Ecriture, outre cet unique médiateur de rédemption, qui est Jésus-Christ, d'autres médiateurs d'intercession; et Marie, entre ceux-ci, ne doit-elle pas avoir la première place? On sait que Jésus-Christ seul a racheté le monde par son sang; mais on ne peut ignorer que ce sang qu'il a répandu a été formé de la substance même de Marie, et par conséquent que Marie a fourni, a offert, a livré pour nous le sang qui nous a servi de rançon : car c'est sur quoi toute l'Eglise s'est fondée pour la qualifier de médiatrice et de réparatrice des

1 *Bernard.*

hommes. Ce seroit donc encore par-là une indiscrétion (je devrois peut-être user d'un terme plus propre et plus fort), ce seroit, dis-je, une indiscrétion, de lui refuser ces titres glorieux et si solidement établis. Mais, sans raisonner davantage, il me suffit, reprend saint Bernard, que l'Eglise m'ait appris à honorer de cette manière la Mère de Dieu : car ce que m'enseigne l'Eglise, ajoutoit ce saint docteur, c'est à quoi je m'attache inviolablement, et de quoi je ne me départirai jamais. Tout ce qu'elle croit, je le crois; et tout ce qu'elle pratique je le veux pratiquer : et en le croyant, en le pratiquant sans distinction et sans restriction, je me tiens en assurance, puisqu'elle est l'oracle que je dois écouter sur tout, et le guide infaillible que je dois suivre : *Quod ab illa accepi, securus teneo* [1].

Or, selon cette règle, mes chers auditeurs, nous ne craignons point d'être des dévots indiscrets de Marie, quand nous l'appelons notre médiatrice et notre réparatrice; quand nous disons qu'elle est pour nous une source de vie, qu'elle est dans cette terre d'exil notre consolation, qu'elle est au milieu de tous les dangers notre espérance : pourquoi? parce que jusqu'à la fin des siècles, malgré le chagrin de l'hérésie, l'Eglise la réclamera et la saluera sous toutes ces qualités : *Vita, dulcedo, et spes nostra, salve.* Notre vie; comment? après Dieu et après Jésus-Christ : notre consolation; comment? après Dieu et après Jésus-Christ : notre espérance; comment? après Dieu et après Jésus-Christ. Peut-on, sans indiscrétion et même sans malignité, nous soupçonner, ou plutôt soupçonner l'Eglise de l'entendre dans un autre sens? Et parce qu'il est évident et incontestable que c'est là le sens de l'Eglise, et que nous n'en avons point d'autre, malgré la fausse délicatesse des censeurs de notre dévotion envers la Mère de Dieu, nous ne faisons point difficulté de l'appeler absolument notre vie, absolument notre consolation, absolument notre espérance : *Vita, dulcedo, et spes nostra.* Oui, c'est ainsi que nous le chantons avec l'Eglise, et qu'on le chantera jusqu'à la dernière consommation des temps. Les ennemis de Marie passeront, mais l'Eglise leur survivra, l'Eglise après eux subsistera, et, touchée des mêmes sentiments, elle dira toujours, en s'adressant à la mère de son époux et de son Sauveur : *Vita, dulcedo, et spes nostra.*

Enfin, on a traité de zèle indiscret celui que fait paroître le peuple chrétien à défendre certains priviléges de Marie. Priviléges de grâce dans son immaculée conception, priviléges de gloire dans sa triomphante assomption; bien d'autres dont je n'entreprends point de faire ici le dénombrement, et qu'on s'est aussi contenté de nous marquer sous des termes généraux, en les rejetant. Mais moi, voici encore, et

[1] *Bern.*

sur le même principe, comment je raisonne : car, puisque nous reconnoissons Marie pour mère de Dieu, de tous les priviléges propres à rehausser l'éclat de cette maternité divine, y en a-t-il un seul que nous ne devions être disposés à lui accorder, ou, pour mieux dire, y en a-t-il un seul que Dieu lui-même ne lui ait pas accordé? Si Dieu ne nous les a pas tous également révélés ; si nous n'avons pas sur tous la même certitude, et si tous ne sont pas dans le christianisme des points de foi, n'est-ce pas assez, pour les attribuer à cette vierge, que, sans préjudicier aux droits de Dieu, ce soient des priviléges convenables à la dignité de mère de Dieu ? n'est-ce pas assez que ce soient des priviléges reconnus par les plus savants hommes de l'Église, autorisés par la créance commune des fidèles, appuyés, sinon sur des preuves évidentes et des démonstrations, au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides et les plus irréprochables ? Or tels sont les priviléges que nous honorons dans Marie ; et c'est par-là que nous les honorons prudemment. Un esprit raisonnable et sage, surtout un esprit bien prévenu à l'égard de Marie, et affectionné à son culte (car voilà le point), un esprit, dis-je, guéri de certains préjugés, ou dégagé de certains intérêts, dans le choix de deux partis, s'il y en avoit deux à prendre, ne penchera-t-il pas toujours vers le plus favorable à la sainte mère que nous révérons ? ne le préférera-t-il pas et ne l'embrassera-t-il pas, quand c'est d'ailleurs le mieux établi et le mieux fondé? Mais que devroit-on penser d'un esprit toujours prêt à faire naître des doutes sur les grandeurs de Marie et sur ses plus illustres prérogatives ? toujours appliqué à imaginer de nouveaux tours pour nous les rendre suspectes ; mettant toute son étude à troubler la piété des peuples, et par toutes ses subtilités ne cherchant qu'à la resserrer, qu'à en décréditer les plus anciennes pratiques, peut-être qu'à l'anéantir, au lieu de travailler à la maintenir et à l'étendre ? Ah ! mon Dieu, falloit-il donc que le ministère de votre parole fût aujourd'hui nécessaire pour défendre l'honneur et le culte que le monde chrétien est en possession de rendre à la plus sainte des vierges ? Après que les premiers hommes de notre religion se sont épuisés à célébrer les grandeurs de Marie, après qu'ils ont désespéré de trouver des termes proportionnés à la sublimité de son état, après qu'au nom de tous saint Augustin a confessé son insuffisance, et protesté hautement qu'il manquoit d'expressions pour donner à la mère de Dieu les louanges qui lui étoient dues, *Quibus te laudibus efferam nescio* [1] ; falloit-il que je fusse obligé de combattre les fausses réserves de ceux qui craignent de la louer avec excès, et qui osent se plaindre qu'on l'honore trop? Voilà toute-

[1] *August.*

fois un des désordres de notre siècle. A mesure que les mœurs se sont perverties, par une apparence de réforme, on a raffiné sur la simplicité du culte : à mesure que la foi est devenue tiède et languissante, on a affecté de la faire paroître vive et ardente, sur je ne sais combien d'articles qui n'ont servi qu'à exciter des disputes, et à diviser les esprits sans les édifier. Si ces prétendus zélés et ces censeurs indiscrets du culte de la Vierge avoient été appelés au conseil, et qu'on eût pris leur avis, jamais ils n'auroient consenti à cette multiplicité de fêtes instituées en son honneur. Ce nombre infini de temples et d'autels consacrés à Dieu sous son nom, n'eût pas été de leur goût. Tant de pratiques établies par l'Eglise pour entretenir notre piété envers la mère de Dieu les auroient choqués; et pour peu qu'on les écoutât, ils concluroient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, et il n'y tiendroit pas encore, que sous le vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux selon leur sens, qu'ils voudroient introduire dans le christianisme, la religion ne fût réduite à une sèche spéculation, qui bientôt dégénéreroit, et qui de nos jours, en effet, ne dégénère que trop visiblement dans une véritable indévotion. Mais malgré toutes les entreprises que l'hérésie, depuis tant de siècles, a formées contre vous, Vierge sainte, votre culte a subsisté, et il subsistera; jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre le zèle des vrais chrétiens, et contre leur fidélité à vous rendre les justes hommages qui vous appartiennent. De quelque artifice qu'on use, et quelque effort qu'on fasse pour arracher de leurs cœurs les sentiments tendres et respectueux qui les lient étroitement à vos intérêts, ils les conserveront, il les publieront, ils en feront gloire. Leur piété l'emportera, et rien ne sera capable de les séduire et de les ébranler. Vous êtes, ô sainte Mère de Dieu, vous êtes l'écueil contre lequel ont échoué toutes les erreurs, et vous le serez toujours. Vous seule avez triomphé de toutes les hérésies : à peine s'en est-il formé une dans le christianisme qui ne vous ait attaquée, et il n'y en a point que vous n'ayez confondue : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*[1]. La victoire que vous remporterez, et que vous remportez déjà sur les téméraires censeurs de votre culte, achèvera votre triomphe : s'il y faut contribuer par nos soins, nous n'y épargnerons rien ; s'il faut parler, nous parlerons : dans la chaire de vérité, nous élèverons la voix, nous nous ferons entendre, et, après avoir appris au peuple chrétien à vous honorer judicieusement, nous lui apprendrons à vous invoquer efficacement : c'est le sujet de la seconde partie.

[1] *August.*

DEUXIÈME PARTIE.

Que nous puissions invoquer Marie, et qu'elle soit pour nous dans nos besoins une protectrice toute-puissante et toute miséricordieuse, c'est une vérité, Chrétiens, sur laquelle nous ne pouvons former le moindre doute, si nous sommes de fidèles enfants de l'Eglise, et si nous sommes bien instruits des principes de notre foi : car puisque l'Eglise a défini en général que nous pouvons invoquer les Saints que Dieu a retirés de cette terre d'exil où nous vivons, et qu'il a placés auprès de lui dans son royaume, à combien plus forte raison pouvons-nous, dans toutes les nécessités de cette vie, nous adresser à la reine, non-seulement des Saints, mais des anges bienheureux, et lui présenter nos prières? Que lui manque-t-il de tout ce qui peut affermir notre confiance? Croirons-nous qu'uniquement touchée de son bonheur, et tout occupée, pour ainsi dire, de sa propre gloire, elle soit devenue insensible à nos intérêts? mais n'est-elle pas toujours la mère de miséricorde? Nous persuaderons-nous que Dieu, en la glorifiant, ait tellement borné son pouvoir, qu'elle ne soit plus en état de nous en faire sentir les salutaires effets? mais n'est-elle pas toujours la mère de ce Dieu Sauveur qu'elle a donné au monde, et qui lui fut si soumis? est-ce en recevant la récompense de ses mérites qu'elle a perdu ses plus beaux droits; et si ce Fils adorable qu'elle porta dans son sein a fait pour elle des miracles sur la terre, que lui refusera-t-il dans le ciel? C'est ainsi que les Pères ont raisonné, et c'est là-dessus qu'ils se sont fondés pour nous exhorter, dans des termes si énergiques et si forts, à réclamer sans cesse la Mère de Dieu. Que ne puis-je les faire tous ici parler, ou plutôt que ne puis-je rapporter ici, dans un recueil abrégé, tout ce qu'ils ont dit de l'invocation de Marie, et des avantages qui y sont attachés! que ne puis-je vous faire entendre ces grands maîtres, et, selon l'expression de saint Paul, vous convaincre par cette nuée de témoins! car quand nous n'aurions point d'autres preuves, en faudroit-il davantage, et ne seroit-ce pas une témérité, que dis-je? ne seroit-ce pas l'obstination la plus outrée, que de vouloir tenir contre l'autorité de tout ce qu'il y a eu depuis tant de siècles d'oracles et de docteurs dans l'Eglise de Jésus-Christ?

Je vais plus loin, et je ne dis pas seulement que nous pouvons invoquer Marie, mais j'ajoute que nous le devons : et pourquoi? Pour nous conformer à l'Eglise, pour nous attirer la grâce, pour nous procurer, contre les dangers du monde, un secours puissant et un ferme soutien pour assurer notre salut. En effet, Chrétiens, si nous sommes obligés de croire ce que croit l'Eglise comme la règle de notre foi, ne sommes-nous pas obligés de faire ce que fait l'Eglise comme

la règle de nos mœurs? Or combien de prières solennelles l'Eglise, tous les jours, adresse-t-elle à la Mère de Dieu, pour implorer son assistance? et n'est-ce pas une espèce d'infidélité de ne pratiquer pas ce qu'elle pratique avec tant de soin, et de ne demander pas ce qu'elle demande, ni à qui, ou plutôt par qui elle le demande? Si la grâce nous est nécessaire, et si nous ne pouvons surtout ignorer combien il nous est important d'avoir certaines grâces particulières et en certaines conjonctures, nous est-il permis de négliger un des plus sûrs moyens de les obtenir? Or ce moyen, c'est l'intercession de Marie; et mille fois ne vous a-t-on pas avertis que c'est par elle que Dieu dispense ses dons, et par les mains de cette vierge qu'il les fait passer, en nous les communiquant? Si nous sentons notre foiblesse, et si nous gémissons de nous voir exposés à tant de périls, dans l'obligation où nous sommes d'ailleurs de nous conserver, ne devons-nous pas pour cela mettre tout en œuvre? Or, de tout ce que nous pouvons mettre en œuvre, rien de plus efficace, de plus présent, que la médiation de Marie; et puisque tant d'autres qui l'ont éprouvé nous en instruisent, n'est-ce pas consentir à notre perte, que de ne vouloir pas nous servir d'une telle défense? Enfin, si le salut est notre affaire, et, par ses conséquences infinies, notre grande affaire, notre essentielle affaire, notre unique affaire, nous peut-il être pardonnable de n'y pas employer tout ce que la religion nous fournit de plus propre à en garantir le succès? Or la coadjutrice de Dieu, dans l'accomplissement de ce salut, c'est Marie; et comme ce salut a commencé par elle et par son consentement à la parole de Dieu, c'est par elle et par sa coopération qu'il doit être consommé. D'où il s'ensuit que nous ne pouvons donc trop, dans cette vie mortelle, la solliciter, la presser, l'intéresser en notre faveur par nos supplications et par nos vœux. Avançons.

On peut invoquer Marie, on doit invoquer Marie, vérités incontestables : mais le point est de l'invoquer efficacement, c'est-à-dire de l'invoquer de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières, qu'elle puisse les trouver dignes d'elle, et y prendre part. Car, selon l'oracle de Jésus-Christ, tous ceux qui disent à Dieu, Seigneur, Seigneur, ne seront pas écoutés pour cela de Dieu, ni n'entreront pas dans le royaume de Dieu : et, suivant la même règle, j'ajoute que, de ceux qui se mettent ou qui prétendent se mettre sous la protection de la Mère de Dieu, plusieurs l'invoquent en vain : pourquoi? parce qu'ils ne le font pas dans un esprit chrétien, ni avec les sentiments convenables pour l'engager dans leurs intérêts, et pour la toucher. Il y a donc ici deux écueils à craindre, et deux extrémités à éviter; et comme la vérité tient le milieu entre deux vices opposés, la vérité

se trouve toujours entre deux erreurs contraires. Je veux dire que les uns comptent trop sur la protection de Marie, mais que les autres aussi ne connoissent point assez, ou semblent ne point assez connoître tout le fond qu'on y doit faire : que les uns, selon leurs désirs et le gré de leurs passions, lui donnent trop d'étendue, et c'est l'erreur des chrétiens présomptueux; mais que les autres aussi, selon leurs fausses maximes, la resserrent dans des bornes trop étroites, et c'est l'erreur de nos réformateurs, je dis de ceux à qui je parle dans ce discours, et qui, par une autre prudence que celle de l'Évangile, se sont ingérés à nous donner des avis dont le peuple fidèle n'a pu tirer qu'un scandale, à quoi je me sens obligé, par le devoir de mon ministère, d'opposer toute la force de la divine parole. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Car, pour combattre d'abord ce que j'ai marqué comme la première erreur, il faut convenir, Chrétiens, que nous portons quelquefois trop loin notre confiance et que nous faisons à Marie des prières qu'elle ne peut écouter : comment cela? parce que ce sont des prières injurieuses à Dieu, parce que ce sont des prières indignes de la Mère de Dieu; parce que ce sont des prières pernicieuses pour nous-mêmes. Prières injurieuses à Dieu : pourquoi? c'est qu'elles sont directement opposées à l'ordre de sa providence, et qu'elles vont à renverser toute l'économie de notre salut. En effet, tel est l'ordre de la Providence, que le salut dépende premièrement de Dieu, et ensuite de nous-mêmes; qu'aidés de la grâce de Dieu, nous y travaillions nous-mêmes; que nous obtenions cette grâce par la Mère de Dieu, mais pour la faire valoir par nos soins, mais pour la rendre féconde par nos œuvres, mais pour la conserver par notre vigilance : voilà le plan que Dieu s'est tracé, et qu'il nous a proposé. Et nous, sans égard aux vues de Dieu, et nous promettant tout de la Mère de Dieu, nous nous en formons un autre selon nos idées particulières, c'est-à-dire selon notre sens réprouvé et nos inclinations corrompues. Car si nous prétendons que, sous la protection de Marie, le salut ne nous coûtera plus rien; qu'après avoir satisfait à certaines pratiques d'une fausse piété envers Marie, nous pourrons devant Dieu nous tenir quitte de tout le reste; que, revêtus des livrées de Marie, nous serons à couvert de tous les dangers du monde, à couvert de toutes les tentations de la vie, à couvert de tous les arrêts de la justice divine et de tous les foudres du ciel; et qu'ainsi nous n'aurons rien à craindre, en nous exposant aux occasions, en demeurant dans nos habitudes, en vivant dans l'état de péché, en remettant notre pénitence : ah! Chrétiens, si c'est de la sorte que nous l'entendons, ce n'est pas de la sorte que Dieu l'entend, ni jamais ce

ne sera de la sorte qu'il l'entendra. Autrement il se démentiroit bien lui-même : et quel lieu auriez-vous d'espérer, surtout en de pareilles dispositions, qu'il changeât pour vous les immuables décrets de sa sagesse éternelle ? Prières indignes de la Mère de Dieu, puisque c'est attendre d'elle qu'elle nous autorise contre Dieu même, qu'elle nous rassure contre la crainte de ses jugements, jusqu'à ne plus nous mettre en peine de les prévenir ; qu'elle nous serve de prétexte pour persévérer dans nos désordres, et pour mourir dans l'impénitence. Et de là enfin, prières qui, bien loin de nous sanctifier, ne peuvent servir qu'à nous corrompre; qui, bien loin de nous approcher de Dieu, ne peuvent servir qu'à nous en éloigner sans retour ; qui, bien loin de nous sauver, ne peuvent servir qu'à nous perdre ; par conséquent prières infiniment pernicieuses pour nous-mêmes. Or, de penser que de telles prières fussent assez efficaces pour toucher le cœur de la plus sainte de toutes les vierges, de la plus fidèle à la loi de Dieu, de la plus soumise aux desseins et aux volontés de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu et pour la sanctification du peuple de Dieu, ne seroit-ce pas la plus sensible et la plus évidente contradiction ?

Vous me direz qu'il faut donc conclure de là qu'un pécheur, dans l'état de son péché, ne peut invoquer efficacement la Mère de Dieu; que n'ayant pas alors l'amour de Dieu, que vivant actuellement sans pénitence, il a beau du reste se confier en Marie et la prier, que tous ses vœux sont inutiles, et que toute sa dévotion envers la Vierge ne le sauvera pas : autre erreur dont nous avons à nous préserver, mais qui, déguisée sous des termes captieux et pleins d'artifice, proposée sous la forme trompeuse d'avertissements utiles et chrétiens, cachée sous un air de vérité qui impose, et qui empêche d'en voir le danger, demande toute la précision nécessaire pour la découvrir. Rien de plus spécieux que les propositions qu'on nous fait : propositions équivoques, vraies dans un sens, fausses dans l'autre, toujours dangereuses, parce qu'elles ne tendent qu'à détruire toute notre confiance en cette mère de miséricorde, qui doit être l'asile des pécheurs. On nous dit qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en leur faisant plus espérer de Marie qu'il ne convient ; je l'avoue : mais je dis aussi qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en ruinant toute leur espérance ; et pour donner plus de jour à ma pensée, et vous faire prendre là-dessus le point juste à quoi tout fidèle doit s'en tenir, je m'explique, mes chers auditeurs, et je vous prie de me suivre.

Il est vrai, dire à un pécheur que sans pénitence et par la seule intercession de Marie il peut être réconcilié et sauvé, c'est le jeter dans l'illusion et dans la plus grossière de toutes les illusions ;

car, sans la pénitence, il n'y a ni justification ni salut. Mais aussi lui faire entendre que s'il ne renonce actuellement à son péché, que s'il n'est actuellement dans la résolution de rompre ses engagements criminels, que s'il n'est actuellement touché d'un sentiment de pénitence, il ne lui sert à rien d'invoquer Marie, et que sa confiance ne lui peut être de nul avantage, c'est le séduire et le tromper; car, sans être encore pénitent, ne peut-il pas, par l'intercession de la Mère de Dieu, le devenir? sans avoir encore le courage de s'arracher au monde et à ses honteux attachements, ne peut-il pas, par l'intercession de la Mère de Dieu, le demander et l'obtenir? sans être encore assez vivement touché de Dieu, sentant la foiblesse de son cœur, et se défiant de lui-même, ne peut-il pas, par l'intercession de Marie, engager Dieu à lui accorder une grâce qui le touche, une grâce qui l'éclaire et le fortifie? Ne peut-il pas, du fond de l'abîme où il est plongé, lever les mains vers cette vierge, et s'écrier, en l'appelant à son secours : Reine du ciel, et toute-puissante médiatrice des hommes, ne m'abandonnez pas, moi pécheur, moi aveugle et endurci, moi foible et affaissé sous le poids de mes iniquités, incapable par moi-même de me relever, et n'ayant point d'autre avocate que vous pour prendre mes intérêts auprès de mon juge, et pour le porter à me rendre les forces que j'ai perdues et qui me manquent : *Ora pro nobis peccatoribus?* ne peut-il pas, dis-je, l'invoquer de la sorte; et pouvons-nous croire qu'elle soit insensible à ses gémissements, et qu'elle ne s'emploie pas à lui ménager la grâce de sa conversion?

Il est vrai, dire à un pécheur que, sans amour pour Dieu, par la seule médiation de Marie, il peut parvenir à l'héritage de Dieu, ce seroit, non plus seulement une illusion, mais une impiété. Car, sans la charité de Dieu, l'on ne peut être ami de Dieu; et Dieu ne recevra jamais au nombre de ses élus et dans son royaume, que ses amis. Mais aussi, faire entendre à ce pécheur que n'ayant pas actuellement l'amour de Dieu, il ne peut rien prétendre de Marie, et qu'inutilement il s'efforce de se la rendre propice, c'est abuser de sa crédulité, et lui ôter, dans son malheur, une des plus certaines et des plus solides ressources. Car cet amour de Dieu qu'il n'a pas, ne peut-il plus l'avoir dans la suite; et, pour l'avoir, ne peut-il plus, selon le langage de l'Ecriture, recourir à la mère du bel amour? *Ego mater pulchræ dilectionis* [1]. Comme, sans un amour actuel de Dieu, il peut néanmoins croire en Dieu, et de cette foi passer à l'espérance, pour s'élever enfin à la charité de Dieu; ne peut-il pas, sans un amour actuel de Dieu, former dans son cœur un sentiment de confiance en

[1] *Eccli.*, 24.

Marie? et, animé de ce sentiment, ne peut-il pas se prosterner devant elle, lui exposer sa misère, et par-là réveiller toute la tendresse d'une vierge déjà si favorablement prévenue pour nous; par-là trouver accès auprès d'elle, et par elle se mettre en grâce avec Dieu, et recouvrer le don précieux de l'amour de Dieu? Et il ne faut point m'opposer que sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné, et, par une conséquence qui paroît nécessaire, que sans l'amour de Dieu l'on ne peut se promettre aucun fruit du culte et de l'invocation de la Mère de Dieu. Raisonnement dont il ne faut qu'éclaircir l'ambiguïté pour en faire connoître la fausseté, et, j'ose dire, la malignité. Je le sais, sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné d'une prédestination parfaite et consommée; ou, pour m'exprimer encore plus clairement, sans l'amour de Dieu l'on ne peut arriver au terme de la prédestination, qui est la gloire; mais avant que d'y arriver, et dans le temps même qu'on est pécheur et sans amour de Dieu, on peut être prédestiné pour parvenir un jour à cette gloire : comment cela? parce qu'on peut être prédestiné pour sortir de l'état du péché, pour rentrer dans les voies de la justice, pour rallumer dans son cœur le feu de la charité; et par où, par les moyens que Dieu nous fournira. Ainsi Madeleine, au milieu même de ses désordres, étoit prédestinée; ainsi l'Apôtre des nations, saint Paul, lors même qu'il persécutoit l'Eglise de Dieu, étoit prédestiné; ainsi des millions de libertins, jusque dans leur libertinage même, ont été prédestinés. Or ces moyens de prédestination, par qui pourrons-nous plus sûrement et plus infailliblement les obtenir que par Marie?

Disons le même de bien d'autres avis par où l'on a prétendu régler notre confiance en la Mère de Dieu, et nous précautionner contre des abus imaginaires. Je dis contre des abus imaginaires; car quand on nous avertit de ne pas croire qu'il ne soit plus au pouvoir de Dieu de damner un pécheur dès qu'il porte quelque marque d'une dévotion extérieure à la bienheureuse Vierge; de ne nous pas persuader qu'elle ait plus de bonté, plus de zèle pour nous que Jésus-Christ même, et de ne pas plus compter sur ses prières que sur les mérites de son Fils; de ne penser pas que sans elle on ne puisse approcher de Dieu par le Sauveur même des hommes, et de ne la point mettre en parallèle ni avec Dieu ni avec l'Homme-Dieu; de ne pas ôter à cet Homme-Dieu la miséricorde pour la donner toute à sa Mère, et de ne pas préférer le culte de cette divine Mère à l'amour de Dieu et à la confiance que nous devons avoir en lui; quand, dis-je, on s'arrête vainement à nous étaler ces pompeuses maximes, n'est-ce pas attribuer au peuple chrétien des abus que l'on imagine pour décrier les dévots de Marie? n'est-ce pas sans sujet vouloir les représenter

comme des esprits outrés, comme des esprits frivoles et superstitieux? Et qui de nous eut jamais de telles idées? qui de nous porta jamais les choses à de tels excès, et, pour user d'une expression plus forte, mais plus propre, à de telles extravagances? Ah! mes Frères (je parle à vous, ministres des autels; à vous, que Dieu a choisis pour être les conducteurs et comme les sauveurs de son peuple), dans un siècle où la corruption est si générale, et où nous voyons tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ s'egarer et se pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour au salut; or une de ces voies les plus assurées, c'est une sincère dévotion envers la Mère de Dieu. Disons aux fidèles que pour invoquer efficacement Marie, il faut l'invoquer chrétiennement, c'est-à-dire l'invoquer en vue de pouvoir, par son crédit auprès de Dieu, changer de vie et réformer leur conduite, abandonner le vice et réprimer leurs passions, vaincre la chair et résister à ses attaques, se préserver des piéges du démon et du monde, plus dangereux encore mille fois pour eux que toutes les puissances de l'enfer; s'adonner aux exercices de la religion et en soutenir la pratique, se sanctifier et mériter l'éternité bienheureuse. Mais, en même temps, disons-leur qu'en quelques déréglements qu'ils aient vécu, que quelque pécheurs qu'ils aient été et qu'ils soient même à présent, ils peuvent être favorablement écoutés de Marie, en s'adressant à elle avec une confiance humble et filiale; que, bien loin de les rejeter, elle leur tend les bras, elle leur ouvre son sein, elle les invite, elle leur offre son secours. Voilà ce que nous leur devons dire et ce que je leur dis, Vierge sainte, de votre part et en votre nom. Vous ne m'en désavouerez point, et vous confirmerez toutes mes paroles. Je parle dans un auditoire chrétien; mais dans cet auditoire, tout chrétien qu'il est, combien y a-t-il d'âmes chancelantes, et sur le point d'une ruine prochaine? combien d'âmes tièdes et languissantes dans le service de Dieu, et dans l'observation de leurs devoirs? combien d'âmes aveugles et trompées, qui se flattent d'une prétendue innocence, et qui vivent dans l'état d'une fausse conscience? combien d'âmes criminelles, ennemies de Dieu, haïes de Dieu, exposées à toutes les vengeances de Dieu? C'est pour ces âmes et pour moi-même que je vous fais entendre ma voix, et que je pousse des cris vers vous; ou plutôt c'est à vous que je les envoie, ces tièdes et ces lâches, ces aveugles et ces ignorants, ces mondains et ces pécheurs. Vous les recevrez, vous les ranimerez, vous les éclairerez, vous les réconcilierez; vous ferez agir pour eux tout le ciel, et vous agirez vous-même. Ainsi, Chrétiens, devons-nous invoquer efficacement Marie, l'imiter enfin religieusement. C'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle pensée de saint Augustin, lorsque, parlant des martyrs et des honneurs que nous leur rendons, il nous avertit de célébrer tellement leurs fêtes, que nous travaillions au même temps à imiter leur constance. Car, dit ce grand docteur, les Saints ne sont bien honorés sur la terre que par ceux qui s'efforcent de suivre leurs exemples; et les solennités qu'a instituées l'Eglise en mémoire des martyrs, doivent être pour nous comme autant d'exhortations au martyre : *Solemnitates enim martyrum exhortationes sunt martyriorum* [1]. Or, Chrétiens, j'applique ces paroles à mon sujet; et dans ce jour où nous célébrons le triomphe de Marie et sa bienheureuse assomption au ciel, je prétends que nous ne pouvons mieux renouveler notre dévotion envers cette mère de Dieu, ni la rendre plus solide, que par une fidèle et constante imitation de ses vertus. Sur quoi j'ai deux choses à vous dire : premièrement, ce que nous devons imiter dans Marie; et, secondement, pourquoi nous le devons imiter. Ce que nous devons imiter, c'est la sainteté de sa vie; et voilà le modèle que nous avons à nous proposer : pourquoi nous le devons imiter, c'est pour avoir part à sa gloire; et voilà le motif qui doit nous animer. Ceci suffiroit pour faire la matière de tout un discours : j'abrége, et je vous demande encore un moment de votre attention.

Ce que nous devons imiter dans la Vierge que nous honorons et que nous invoquons, c'est la sainteté de sa vie, et voilà en quoi nous pouvons nous la proposer comme notre modèle. Ce n'est point dans les grâces singulières et extraordinaires qu'elle a reçues du ciel; dès que ce sont des grâces extraordinaires et singulières à Marie, Dieu n'a point voulu nous les communiquer, et ce seroit une présomption que d'y prétendre. Ce n'est point dans l'éclatante dignité dont elle a été revêtue, ni dans les glorieux priviléges qui lui furent accordés en conséquence du choix que Dieu fit d'elle : admirons toutes ces merveilles, reconnoissons-y la souveraine grandeur du Tout-Puissant, qui les a opérées; concevons pour le digne sujet sur qui le Très-Haut jeta les yeux, et en qui il exerça toute sa vertu, les sentiments de zèle, de respect, de vénération qui lui sont dus; mais ce ne sont poins de tels miracles qui nous doivent servir de règles, puisque Dieu ne les a point mis en notre pouvoir, et qu'ils sont si fort au-dessus de nous. En quoi donc, je le répète, nous devons imiter la Mère de Dieu, c'est dans la sainteté de sa vie; c'est, dis-je, dans la plénitude de sa sainteté, dans la perfection de sa sainteté, dans la

[1] *August.*

persévérance et la fermeté inviolable de sa sainteté. Quels fonds d'instruction pour nous, mes chers auditeurs, et quel champ à nos réflexions !

Je dis dans la plénitude de sa sainteté. Car, selon que l'a remarqué saint Ambroise, il n'en est pas de Marie comme de certaines âmes en qui nous voyons reluire quelques vertus, à quoi elles se bornent, et où elles font consister tout leur mérite. Etudions la vie de cette Mère de Dieu; c'est une leçon universelle de toute vertu et pour tout état : *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina* [1] : en formant notre conduite sur la sienne, nous apprendrons à être fidèles à Dieu, à être équitables et charitables envers le prochain, à être détachés de nous-mêmes et attentifs sur nous-mêmes : vous apprendrez, jeunes personnes, ce que vous êtes si peu en peine de savoir, et ce qu'il vous est néanmoins si important de ne pas ignorer, à mettre en sûreté l'innocence de votre âme, et le précieux et inestimable trésor d'une virginité sans tache; à fuir pour cela le monde, et surtout certaines sociétés du monde; à vous tenir dans une défiance continuelle de votre cœur, et à ne lui permettre pas de s'échapper jusque dans les moindres rencontres; à réprimer vos sens, et à leur interdire toute liberté, non-seulement criminelle, mais dangereuse; à garder en toutes choses la retenue, la modestie, la sagesse qui conviennent à votre sexe, et qui en font le plus bel ornement. Pères et mères, vous apprendrez à régler vos familles, et à y maintenir l'ordre et la piété; à élever vos enfants, non selon vos vues, mais selon les vues de Dieu; non pour vous-mêmes et pour votre propre consolation; mais pour Dieu et pour la gloire de Dieu; à les lui dévouer, et à lui en faire le sacrifice. Je m'engage insensiblement dans un détail qui me conduiroit trop loin; et sans qu'il soit nécessaire que je descende à tant de points particuliers, qui ne sait pas que dans la prospérité ou dans l'adversité, dans la grandeur ou dans l'humiliation, soit qu'il faille agir ou souffrir, ordonner ou obéir, prier ou vaquer aux affaires même humaines, satisfaire aux devoirs de la vie civile ou à ceux de la vie chrétienne et dévote, aux lois de Dieu ou aux lois des hommes, en quelque conjoncture que ce puisse être, partout Marie se présente à nous pour nous instruire et pour nous servir d'exemplaire et de guide? *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina.*

Je dis, dans la perfection de sa sainteté, de cette sainteté éminente et au-dessus de toute autre sainteté que celle de Dieu : car voilà où sa fidélité à la grâce l'a élevée. Mais ne semble-t-il pas que plus la sainteté de Marie a été sublime et parfaite, moins nous pouvons l'imi-

[1] *Ambr*

ter? A cela je réponds que Jésus-Christ veut bien que nous l'imitions lui-même, tout Dieu qu'il est, et comme Dieu, infiniment encore plus saint que Marie; qu'il veut bien que nous imitions son Père, et que nous soyons parfaits comme son Père : *Estote ergò vos perfecti, sicut Pater vester cœlestis perfectus est* [1]. Il est vrai, nous n'avons pas été prévenus des mêmes grâces que la Mère de Dieu, et par conséquent nous ne devons pas espérer d'atteindre jamais à la même perfection que la Mère de Dieu. Mais nous pouvons plus ou moins en approcher; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et la ferveur de sa piété, nous réveiller de cette langueur qui nous rend si tièdes et si négligents dans la pratique des devoirs les plus ordinaires de la religion; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et son amour pour Dieu, nous reprocher notre indifférence pour un maître si digne de tout notre zèle, et rallumer dans nos âmes un feu tout nouveau; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et le recueillement de son cœur, nous confondre de ces dissipations volontaires et si fréquentes dans les plus saints exercices, et nous former à l'usage de la prière; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et l'ardeur de son courage, et la force de sa patience, et la droiture de ses vues, et la profondeur de son humilité, reconnoître devant Dieu nos foiblesses, nos délicatesses, la vanité de nos intentions, les folles complaisances de notre orgueil, et nous exciter à les combattre et à les corriger. Nous ne monterons pas au même degré qu'elle; mais, suivant d'aussi près que nous le pouvons ses vestiges, nous tiendrons après elle les premiers rangs.

Enfin, je dis dans la persévérance et la fermeté invariable de sa sainteté. Ah! Chrétiens, en célébrant aujourd'hui la fête de sa bienheureuse assomption, nous célébrons pareillement la mémoire de sa précieuse mort : et par où cette mort fut-elle si précieuse devant Dieu? parce qu'elle avoit été précédée d'une vie toujours sainte, ou plutôt d'une vie toujours plus sainte d'un jour à un autre, par de continuels et de nouveaux accroissements de mérites. Imitons Marie dans tout le reste, et ne l'imitons pas dans cette persévérance : tout le reste, quelque grand, quelque héroïque qu'il soit, ne vous est peut-être de nul avantage, puisque, dans les chrétiens, ce ne sont pas tant les commencements que Dieu couronne, dit saint Jérôme, que la fin. Tel est donc, je le répète, l'excellent modèle que nous devons avoir sans cesse devant les yeux, la sainteté de Marie, cette sainteté pleine et entière, cette sainteté sublime et relevée, cette sainteté durable et constante : voilà ce que nous devons étudier, ce que nous devons méditer, ce que nous devons nous appliquer, si

[1] *Matth.*, 5.

nous voulons être solidement dévoués à cette mère de Dieu. Mais voilà, mes chers auditeurs, avouons-le de bonne foi, voilà le point essentiel où notre dévotion se dément, et où notre zèle se refroidit. Nous ne manquons pas de zèle pour publier les grandeurs de Marie, nous ne manquons pas de zèle pour défendre ses prérogatives et ses priviléges, nous ne manquons pas même de zèle pour lui rendre certains honneurs, et pour nous acquitter de certaines pratiques; tout cela est bon et louable : et nous y sommes assez fidèles, parce que tout cela coûte peu : mais imiter cette Vierge dans son inviolable pureté, et dans le soin qu'elle eut de la conserver; l'imiter dans son éloignement du monde, dans son amour pour la retraite, dans son détachement d'elle-même et de tous les biens temporels, dans son obéissance aveugle à toutes les volontés de Dieu, dans sa générosité à tout faire et à tout souffrir pour Dieu, dans la mortification de ses sens, dans son assiduité à la prière, en tout ce qui l'a sanctifiée, c'est ce qui effraie la nature, parce que c'est ce qui la combat et ce qui la gêne. Toutefois ne nous y trompons pas; et comme nous savons ce qu'il faut imiter dans Marie, apprenons encore pourquoi il le faut imiter; je dis que c'est pour avoir part à la gloire dont cette reine du ciel va prendre possession. Ceci est d'une extrême importance, ne le perdez pas de vue.

Car prenez garde, Chrétiens, Marie est aujourd'hui portée dans le sein de Dieu pour y goûter une éternelle et souveraine béatitude; mais ce suprême bonheur n'est point pour elle, comme bien d'autres dons qu'elle avoit reçus, une pure grâce; c'est une récompense, et, selon l'ordre de la prédestination de Dieu, il falloit que ce fût le fruit de ses mérites et de sa sainteté. Tout autre titre n'eût point suffi pour lui donner droit à ce bienheureux héritage; et de là n'ai-je pas raison de conclure que, si nous voulons entrer en participation de sa gloire, nous devons nous y disposer par une fidèle imitation de sa vie? Oui, mes chers auditeurs, je puis bien vous dire ici, en vous montrant la Mère de Dieu, ce que saint Paul disoit aux premiers fidèles, en leur proposant Jésus-Christ même : *Si compatimur, et conglorificabimur* : Si vous agissez comme Marie, vous serez couronnés comme Marie; si vous souffrez comme elle, vous serez glorifiés comme elle : voilà tout à la fois et le terme où vous devez aspirer, et la route par où vous y devez arriver. Ne séparons jamais ces deux choses, puisque c'est en les séparant que nous tombons, ou dans une présomption criminelle, ou dans une lâche pusillanimité. Présomption criminelle, si, ne considérant que le triomphe de Marie et l'éclat de sa gloire, vous prétendez y parvenir sans marcher par la même voie, et sans user des mêmes moyens : car ne seroit-il pas bien étonnant que Dieu

fût plus libéral pour vous que pour sa mère; et que par une faveur toute gratuite, il vous donnât, sans rien exiger de vous, ce qu'il a voulu lui vendre et ce qu'elle a dû acheter si cher? Pusillanimité lâche, si, n'ayant égard qu'aux difficultés du chemin où Marie vous a précédés, vous désespérez d'atteindre au terme où elle est parvenue; au lieu de vous animer, par la vue du terme, à soutenir toutes les difficultés du chemin, et à vaincre tous les obstacles qui s'y rencontrent. Ayons donc toujours ces deux grands objets devant les yeux, Marie sur la terre, et Marie dans le ciel : si l'état de sa vie pénible et laborieuse sur la terre étonne notre foiblesse, l'état de sa vie glorieuse dans le ciel nous rassurera et nous consolera.

D'autant plus (remarquez bien ce que je dis, c'est avec cette pensée que je vous renvoie), d'autant plus que l'état de cette reine triomphante dans le ciel doit spécialement servir à nous procurer les plus puissants secours pour imiter l'état de sa vie laborieuse sur la terre. Je m'explique, et c'est là que j'en reviens, pour votre consolation et pour conclusion de ce discours. En effet, Chrétiens, Marie va prendre place auprès du trône de Dieu, et s'asseoir elle-même sur le trône que Dieu lui a préparé : pourquoi? afin que de là elle parle et agisse plus efficacement en notre faveur, afin que de là elle fasse couler plus abondamment sur nous les trésors célestes; afin que de là elle se rende attentive à nos vœux, que de là elle pourvoie à tous nos besoins, que de ce trône de gloire où elle domine elle fasse pour nous un trône de miséricorde et de grâce. Voilà ce qui a rendu la dévotion à la Vierge si générale et si commune dans tous les siècles de l'Eglise; voilà ce qui lui a attiré la confiance et la vénération de tous les peuples et de tous les états du monde; voilà pourquoi il n'y a pas une ville, pas même une bourgade dans toute la chrétienté, où l'on ne voie de sensibles monuments de la piété des fidèles envers cette Mère de Dieu; voilà ce qui a porté les princes et les monarques à mettre leur sceptre et leur couronne sous sa protection, persuadés qu'ils ne pouvoient avoir un appui plus solide ni plus inébranlable que dans une vierge dont le crédit auprès de Dieu, selon l'expression de saint Ildefonse, tient quelque chose de l'empire et de l'autorité; voilà ce qui a engagé un de nos rois, Louis XIII, de glorieuse mémoire, à lui consacrer et sa personne et son royaume; non point par un vœu secret, seulement formé dans son cœur, mais par le vœu le plus authentique qu'ait jamais fait un roi chrétien, puisqu'il le fit, aussi bien que David, en présence de tout son peuple, *In conspectu omnis populi ejus* [1]; puisqu'il en ordonna la publication dans tous les lieux de son obéissance, puisqu'il y intéressa tous ses

[1] *Psalm.* 115.

sujets, et qu'il voulut que le souvenir en fût éternel. Voilà l'origine et la fin de ces saintes et solennelles processions qui se font aujourd'hui par toute la France, et qui sont autant de témoignages publics par où nos rois protestent qu'ils veulent dépendre de Marie, et qu'ils la reconnoissent pour leur souveraine. Voulez-vous, mes chers auditeurs, que je vous donne une pratique digne de votre piété? elle est aisée, il n'y a point de prétexte qui vous en puisse dispenser. Faites, chacun dans votre condition, ce que fit ce prince très-chrétien et très-religieux dont nous accomplissons le vœu. Il consacra son royaume à la reine des vierges; consacrez-lui vos familles et vos maisons : il lui dévoua sa personne et celle de ses peuples; dévouez-lui la vôtre et celle de vos enfants. Ce n'est pas assez; mais comme ce grand monarque, par une conduite solidement pieuse, qui ne lui acquit pas moins devant Dieu que devant les hommes la qualité de Juste, voulut que son dévouement fût public, ne rougissons point de faire connoître le nôtre; confessons librement ce que nous sommes, puisque c'est la profession de ce que nous sommes qui nous doit sauver. Ne souffrons pas que les libertins du siècle soient plus hardis à railler du culte que nous rendons à la Mère de Dieu, que nous à le défendre. Si nous sommes employés au soin et à la direction des âmes, inspirons-leur la même ardeur et le même esprit. Surtout, Chrétiens, souvenez-vous de cette parole de saint Anselme, que, comme toute famille solidement et saintement dévouée à la glorieuse Vierge ne périt point, aussi ne devons-nous pas compter que la bénédiction de Dieu se trouve dans une famille où la glorieuse Vierge n'est pas honorée.

C'est dans ce sentiment, ô Reine toute-puissante, que nous nous présentons à vous; et quel comble de joie pour vos zélés serviteurs, de voir en ce jour les puissances de la terre humiliées à vos pieds! Car c'est en ce jour que tous les grands et tous les riches du peuple implorent votre assistance, selon la prophétie de David : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis* [1]. C'est en ce jour qu'à l'exemple de nos rois, et en exécution du traité qu'ils ont fait avec vous, on voit les juges, les magistrats, ceux qui tiennent parmi nous les premières places et qui occupent les premières dignités, paroître devant vos autels et vous rendre hommage. Mais si les riches du peuple vous honorent de la sorte, que ne font pas les pauvres du peuple, les simples du peuple, les petits et les humbles du peuple, dont la foi est communément plus vive, et la dévotion plus ardente et plus tendre? Quoi qu'il en soit, il est de mon ministère et de mon devoir, ô sainte Mère de Dieu, de ramasser les vœux de tout ce

[1] *Psalm.* 44.

peuple qui m'écoute, ceux des riches et ceux des pauvres, et de vous les offrir. Souffrez que j'y joigne les miens, ou plutôt souffrez qu'au nom de tout cet auditoire, je vous demande les grâces que vous savez nous être nécessaires, et que vous pouvez faire descendre sur nous. Répandez-les, ces grâces divines dont vous êtes comme la dépositaire et l'économe, répandez-les sur la personne sacrée de l'incomparable monarque qui nous gouverne, répandez-les sur ce royaume spécialement dévoué à votre culte, répandez-les sur tous en général et sur chacun en particulier. Quoique vous soyez en toutes choses notre ressource, nous ne vous demandons point tant, après tout, des grâces temporelles, que des grâces spirituelles. Eteignez le feu d'une guerre allumée dans toute l'Europe, et qui divise les princes chrétiens ; mais aidez-nous encore plus à éteindre le feu de nos passions, et cette guerre intestine qu'elles excitent au fond de notre cœur. Donnez-nous la paix avec les ennemis de cet état ; mais préférablement à cette paix, aidez-nous à recouvrer la paix de Dieu, si nous l'avons perdue, et à nous y maintenir, si nous sommes assez heureux pour y rentrer. Et puisque toutes les grâces du salut peuvent se réduire à une seule, obtenez-nous, ô parfait modèle des vertus chrétiennes, obtenez-nous la grâce d'être vos imitateurs comme vous l'avez été de Jésus-Christ, afin que nous régnions avec Jésus-Christ et avec vous-même dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

Mirabilis Deus in Sanctis tuis.
Dieu est admirable dans ses Saints. *Ps.* LXVII.

SIRE,

Dieu, dans tous ses ouvrages, est admirable ; mais il l'est particulièrement dans ses Saints, puisque de tous les ouvrages de Dieu, un des plus merveilleux et des plus grands, ce sont les Saints. Il est admirable dans leur prédestination, il est admirable dans leur vocation, il est admirable dans toute l'économie de leur salut, il est admirable dans leur béatitude et dans leur gloire. Je dis admirable de les avoir prédestinés à son royaume éternel, admirable de les avoir appelés à la foi, admirable de les avoir sanctifiés par la grâce, admirable de les avoir éprouvés et purifiés par les souffrances ; enfin, admirable d'en avoir fait des Saints et des bienheureux : *Mirabilis in Sanctis suis.* Voilà, Chrétiens, ce que Dieu a fait pour ses élus, et ce que je devrois, ce semble, développer dans ce discours : mais j'ai des choses à vous dire encore plus importantes pour votre édifica-

tion ; des choses qui, dans la vue de ces bienheureux prédestinés, vous rempliront, aussi bien que le Prophète royal, non pas d'une admiration stérile et sèche, mais d'une admiration affectueuse, solide, efficace, qui fortifiera votre foi, qui excitera votre espérance, qui animera votre charité ; en deux mots, qui élèvera vos esprits, et qui touchera vos cœurs : *Mirabilis Deus in Sanctis suis*. Vierge sainte, vous qui dans le ciel régnez au-dessus de tous les Saints, obtenez-moi les lumières dont j'ai besoin, et que je demande par votre intercession : faites, ô glorieuse Mère de Dieu, que je sois animé et rempli de cet esprit de sainteté dont vous reçûtes la plénitude en concevant le Verbe éternel ; faites que, servant d'organe à ce divin Esprit, j'annonce à cette cour des vérités capables d'en faire, selon l'expression de saint Paul, un peuple fervent et un peuple saint ! c'est pour cela que je vous adresse la prière ordinaire : *Ave, Maria.*

Il n'appartient qu'aux Saints de bien comprendre ce qu'opère en eux celui qui est l'auteur de la sainteté, et je serois téméraire, si je voulois, dans un sujet tel que celui-ci, m'en tenir à mes propres pensées, pour vous donner l'intelligence de ce qui fait le mystère de ce jour, c'est-à-dire de ce qui rend Dieu si admirable dans la personne de ses élus. Ainsi, renonçant à mes vues particulières, et profitant de celles qu'ont eues les Saints, je m'attache à cette réflexion de saint Léon pape, que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elle renferme tout mon dessein. Ce Père explique les paroles de David que j'ai choisie pour mon texte : *Mirabilis Deus in Sanctis suis* ; et considérant, par rapport à nous, l'excellence de cet état de gloire où les bienheureux sont élevés, il dit que deux choses y doivent être comme les deux principaux objets de notre admiration : l'une de ce que Dieu nous a donné dans les Saints de si puissants protecteurs ; et l'autre, de ce qu'il nous a proposé dans ces mêmes Saints un si parfait modèle de sainteté : *Mirabilis in Sanctis suis, in quibus et præsidium nobis constituit et exemplum* [1]. Voilà tout le partage de cet entretien : dans la première partie, je vous montrerai combien Dieu est admirable de nous avoir donné les saints pour intercesseurs et pour patrons ; et dans la seconde, je vous ferai voir combien il est admirable de nous les avoir proposés pour exemples. Deux vérités d'une étendue infinie dans notre religion, et d'où s'ensuivent des conséquences à quoi nous devons bien, vous et moi, nous intéresser. Car voici d'abord les deux raisonnements qui se présentent à nos esprits : Les Saints sont nos intercesseurs et nos protecteurs ; nous avons donc une obligation indispensable de les honorer et de les invoquer ; c'est le premier point :

[1] *Leo.*

les Saints sont nos exemplaires et nos modèles ; nous avons donc un engagement essentiel à nous former sur eux, et à les imiter ; c'est le second point. Le premier nous apprendra ce que les Saints font pour nous, et le second nous instruira de ce que nous devons faire nous-mêmes pour être Saints. L'un et l'autre, preuve invincible de la proposition que j'ai avancée, que si le Dieu d'Israël est admirable, c'est particulièrement dans ses Saints : *Mirabilis in Sanctis suis*. Voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Non, Chrétiens, rien n'est plus digne de nos admirations que ce que la foi nous révèle dans la solennité de ce jour, quand elle nous apprend que les Saints sont devant le trône de Dieu nos protecteurs et nos intercesseurs; et l'Ange de l'école, saint Thomas, en donne trois excellentes raisons : la première regarde Dieu même, la seconde est prise des Saints bienheureux, et la troisième se rapporte à nous. Celle qui regarde Dieu même est qu'en ceci il nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence; l'autre, qui se tire des Saints bienheureux, est que la gloire dont ils jouissent en est infiniment relevée; et la dernière qui se rapporte à nous, est que nous y trouvons de très-grands avantages pour l'intérêt de notre salut. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces trois vérités.

Dieu fait éclater sa providence en nous donnant les Saints pour protecteurs et pour intercesseurs. Comment cela ! parce qu'il établit par-là le plus bel ordre et la subordination la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre les hommes. Je m'explique : sur la terre, les hommes dépendent les uns des autres ; et cette dépendance mutuelle les tient dans la subordination. Les sociétés, les familles, les républiques, les états, l'Eglise même, et les divers corps de la hiérarchie qui la composent, sont autant d'ordres que Dieu a établis dans le monde ; mais après tout, quoique Dieu en soit l'auteur, ces ordres sont sujets à être troublés par la malice des hommes ; ceux qui y tiennent les premiers rangs ne sont pas toujours les plus dignes de les occuper ; ceux qui y commandent devroient souvent y obéir : on y voit des grands et des petits, des pauvres et des riches, des heureux et des misérables, et cela est de la providence de Dieu ; mais les petits y sont opprimés par les grands, et les grands enviés par les petits ; et c'est comme une suite infaillible de la corruption de l'homme. Il n'y a qu'un seul ordre exempt de ces imperfections, c'est celui que Dieu a formé, par sa providence, entre nous et les Saints : car outre que la grâce est le fondement de cet ordre, outre que le mérite en est la mesure, et que toute prééminence n'y est accordée qu'à la sain-

teté; j'y trouve encore une chose bien singulière; et quoi? c'est que, dans cette subordination, la dépendance même est aimable. Nous n'envions point la condition des Saints qui sont au-dessus de nous, parce que nous savons qu'ils travaillent auprès de Dieu pour nous procurer le même bonheur; l'élévation de leur état n'a rien qui nous choque, parce que nous n'ignorons pas qu'ils ne souhaitent rien plus ardemment que de nous rendre aussi grands et aussi puissants qu'eux; enfin, la gloire qui fait naître communément l'orgueil dans ceux qui la possèdent, et la jalousie dans ceux qui y prétendent, a ici deux effets tout contraires; car elle donne aux Saints des inclinations bienfaisantes pour nous, et elle nous inspire une reconnoissance affectueuse pour eux; en sorte que nous avons bien droit de nous écrier : *Mirabilis Deus in Sanctis suis!* Ce n'est pas tout; mais voici une pensée qui vous paroîtra encore plus solide et plus touchante : c'est le vénérable Pierre, abbé de Clugny, qui me la fournit dans une épître contre certains hérétiques de son siècle; elle est digne de votre attention. Dieu, dit ce savant prélat, avoit un important dessein; il vouloit qu'entre les membres de son Eglise, qui sont les fidèles, quelque éloignés qu'ils pussent être les uns des autres, il y eût jusqu'à la fin du monde un lien de communication; et qu'étant tous, comme ils sont, les membres vivants du même corps, unis au même chef, qui est Jésus-Christ, et animés du même esprit, qui est l'Esprit saint, ils eussent entre eux une correspondance qui ne pût jamais être interrompue. La difficulté étoit de choisir un moyen pour cela : car l'Eglise se trouvant partagée en trois différents états, c'est-à-dire glorieuse et triomphante dans le ciel, militante sur la terre, et souffrante dans le purgatoire, comment pouvoit-elle entretenir une si parfaite société? Ce ne pouvoit être par la foi, parce que la foi, avec ses obscurités et ses nuages, n'est plus d'usage dans le ciel; ni par l'espérance, parce que les Saints possédant tout dans Dieu, n'espèrent plus rien. Qu'a fait Dieu? afin que ces trois Eglises eussent entre elles le commerce qu'elles devoient avoir, il les a unies par la charité, qui est une vertu commune. Et comment s'en est-il servi? Ah! Chrétiens, c'est ici la merveille : il a ordonné que les Saints qui sont dans le ciel prieroient pour les fidèles qui sont sur la terre, et que les fidèles qui sont sur la terre intercéderoient pour ceux qui souffrent dans le purgatoire. Ces âmes captives, quoique justes, ne sont plus capables de satisfaire à Dieu par elles-mêmes : Dieu veut que nous le fassions pour elles; et parce qu'en nous employant pour elles, nous sommes souvent indignes d'être exaucés, Dieu veut que les Saints, qui ont tout crédit auprès de lui, sollicitent pour nous. Nous offrons à Dieu, pour le soulagement de nos frères, des sacrifices et des satisfactions; et

les bienheureux font pour nous des vœux et des prières. Ainsi l'Eglise triomphante s'intéressant pour la militante, et la militante compatissant aux peines de l'Eglise souffrante, de là résulte cette harmonie divine du corps mystique de l'Eglise, je veux dire la communion des Saints, qui est un des principaux articles de notre religion : *Communionem Sanctorum.* Or dans cette communion, la providence de notre Dieu n'est-elle pas souverainement adorable? *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*

Mais tout cela est trop relevé pour la fin que je me suis proposée, qui est la réformation de nos mœurs : venons à la gloire des bienheureux mêmes. Car je prétends, en second lieu, que c'est pour en rehausser l'éclat que Dieu les a établis nos patrons et nos protecteurs. Le Prophète royal estimoit qu'il étoit nécessaire de publier par toute la terre l'honneur que Dieu fait à ses Saints; et il étoit persuadé qu'il n'y avoit point de motif plus efficace pour exciter dans nos cœurs le zèle de sa sainteté : *Filii hominum, usquequò gravi corde? ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium? Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum* [1]. Enfants des hommes (c'est à nous qu'il parloit, mes chers auditeurs), enfants des hommes, qui n'aimez que la vanité, et qui ne cherchez que le mensonge, jusqu'à quand demeurerez-vous dans cet aveuglement et dans cet assoupissement? Sachez qu'il y a d'autres biens à rechercher que les biens du monde; sachez que le monde n'a rien que de vil et de méprisable, en comparaison de ces biens célestes où vous devez aspirer; et pour vous en convaincre, envisagez la gloire dont Dieu se plaît à combler ses prédestinés. Cette vue seule vous détachera et vous détrompera de tout le reste. En effet, Chrétiens, si nous savions jusqu'à quel point Dieu honore ses élus dans ce royaume qu'il leur a préparé, nous n'aurions plus que du dégoût pour tout ce qui s'appelle honneur du siècle, et nous dirions sans peine avec l'Apôtre : *Verumtamen omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora* [2]. Mais le moyen de le savoir? car saint Paul déclare que jamais l'œil n'a vu, ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'homme n'a compris ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment. Il est vrai; mais le Saint-Esprit, dont les révélations et les oracles sont, comme parle Vincent de Lérins, le supplément de notre intelligence, nous en a dit assez. Et quelle conjecture nous donne-t-il de la gloire des bienheureux? Celle-ci, que je vous prie de bien méditer : c'est que Dieu a voulu que les Saints fussent après Jésus-Christ (ne vous offensez pas de ce terme) comme nos médiateurs; c'est qu'il a choisi les Saints pour être comme les canaux par où ses grâces découlent sur nous; c'est qu'il leur a donné un plein pouvoir

[1] *Psalm.* 4. — [2] *Philip.*, 3.

pour nous protéger; c'est qu'il accorde tout à leur intercession; c'est qu'il ne peut, ce semble, leur résister quand ils lui parlent en notre faveur; c'est qu'il se laisse fléchir par eux, jusqu'à suspendre, et même, selon le langage du texte sacré, jusqu'à révoquer les arrêts de sa justice. Combien de fois en a-t-il usé de la sorte, et combien de fois, en considération de David, a-t-il calmé sa colère et retenu son bras, lorsqu'il étoit prêt à se venger des rois d'Israël et de Juda? n'apportant point d'autre raison pourquoi il arrêtoit ses coups, que celle-ci : *Propter David servum meum* [1]. Si les saints de l'ancienne loi étoient si puissants, ceux de la loi de grâce le sont-ils moins? Et si Dieu eut tant d'égard pour la personne de David et des prophètes, que refusera-t-il aux martyrs qui ont été les confesseurs de son nom, aux apôtres qui ont été les colonnes de son Eglise, aux vierges qui sont ses épouses, et surtout à la reine des Saints, qu'il a choisie pour sa mère? Or je dis, mes chers auditeurs, que c'est là une des plus illustres prérogatives de la gloire des Saints. Ces rayons lumineux qui les environnent, cet éclat, cette beauté, cette agilité de leurs corps, cette magnificence du palais où ils habitent, ces trônes où ils sont assis, ce ne sont que de foibles accidents et de légères marques de leur grandeur : mais cette vertu qu'ils ont de nous attirer les secours d'en haut, cette fonction d'offrir à Dieu nos prières, de lui faire agréer nos vœux, de plaider devant lui notre cause, fonction qui les rend comme les agents et comme les coopérateurs de notre salut éternel : ah! Chrétiens, voilà ce qui me fait comprendre l'excellence de leur état. Car je tire la conséquence, et je dis : Si ces bienheureux ont tant de pouvoir pour les autres, quels trésors de gloire ne possèdent-ils pas pour eux-mêmes, et quel est le fonds de leur béatitude, puisqu'ils le répandent si abondamment sur tous ceux qui les prient et qui les invoquent? Cela seul, encore une fois, me donne une haute idée de leur félicité; et c'est pourquoi David, parfaitement instruit de ce mystère, le réduisoit toujours à ce point : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus : nimis confortatus est principatus eorum* [2]. Seigneur, disoit-il à Dieu, vos amis et vos Saints sont honorés jusqu'à l'excès : comment? parce que leur principauté, c'est-à-dire, selon la version hébraïque, la commission qu'ils ont de nous secourir, est d'une étendue infinie.

Au reste, Chrétiens, c'est en cela même que Dieu nous doit toujours paroître admirable. Car prenez garde, s'il vous plaît, à la belle réflexion de Guillaume de Paris : Il étoit, dit ce Père, de la justice que les Saints fussent honorés sur la terre; il ne suffisoit pas que leur béatitude nous fût connue, si nous ne rendions à leur sainteté un culte de

[1] *Isai.*, 37. — [2] *Psalm.* 138.

religion ; c'étoit le tribut qu'ils avoient droit d'exiger de nous : mais parce que nous sommes intéressés, et que, nous recherchant en tout, nous aurions peu pensé aux Saints, si nous n'avions su que les Saints pensoient à nous, Dieu s'est servi de notre intérêt pour leur gloire ; et il nous a mis dans la nécessité d'avoir recours à eux, et de leur rendre des devoirs de piété pour mériter la grâce de leur assistance. C'est pour cela qu'il a donné à chaque Saint un pouvoir spécial que les autres n'ont pas, afin de nous engager à les invoquer tous ; c'est pour cela qu'il nous inspire quelquefois plus de dévotion pour un Saint moins glorieux dans le ciel, et qu'il nous accorde par lui ce que nous n'obtiendrions pas par un autre ; c'est pour cela qu'aujourd'hui l'Eglise leur rend à tous un honneur commun. Et voyez, Chrétiens, jusqu'à quel point ce dessein de Dieu a réussi : de là vient le zèle que tous les peuples dans le christianisme ont pour le culte des Saints ; de là vient que les Saints sont les patrons des villes, les protecteurs des royaumes, les anges tutélaires des états ; qu'on consacre des temples à leur mémoire, qu'on offre des sacrifices en leur nom, qu'on se prosterne devant leurs tombeaux, que leurs ossements et leurs cendres sont en vénération par toute la terre. Qui fait cela ? ce besoin que nous avons des Saints et de leur secours auprès de Dieu, ou plutôt la sage disposition de Dieu, qui a voulu leur faire trouver dans notre dépendance leur élévation : *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*

Mais après tout, mes Frères, dit saint Bernard, en voici le point qui nous touche, ce pouvoir si ample que Dieu a donné aux Saints n'est point aussi honorable pour eux qu'il est avantageux pour nous ; et quand nous célébrons leur fête, c'est plus pour nous-mêmes que pour la gloire qui leur en revient : *Prorsus ita est, Fratres, quod eorum memoriam veneremur, nostrâ interest, non ipsorum* [1]. Appliquez-vous à cette dernière considération. Les Saints prient pour nous : c'est un des dogmes de notre foi, que l'hérésiarque Vigilantius osa contester, prétendant que ces bienheureux ne prenoient aucun soin de tout ce qui se passe en ce monde, et qu'ils n'en avoient même nulle connoissance. Car voilà la source où nos religionnaires ont puisé ; mais dès ces premiers temps l'erreur fut confondue, et la vérité triompha. L'épître 67 de saint Jérôme en est un monument authentique. Or cela présupposé, qui doute que les prières des Saints pour nous ne contribuent à notre salut plus que nos propres prières ? Car, hélas ! Chrétiens, quelles prières faisons-nous, et ne sont-elles pas presque toujours le sujet de notre condamnation devant Dieu ? pourquoi ? parce que nous prions selon les désirs de notre cœur, qui

[1] *Bern.*

sont injustes et déréglés; nous ne savons ce que nous demandons, ou plutôt nous demandons ce que nous savons nous être pernicieux, et nous ne demandons pas ce qui doit nous procurer le souverain bien. Mais les Saints, qui voient dans Dieu nos véritables besoins, ne demandent pour nous que ce qui nous est salutaire, et ce qui sert à nous sanctifier et à nous sauver; leurs prières sont efficaces, parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit dans l'ordre des décrets de Dieu, et conforme à ses desseins. En quoi je vous prie de remarquer, avec l'abbé Rupert, un trait merveilleux de la miséricorde du Seigneur, qui s'étant engagé dans l'Evangile à nous accorder tout ce que nous lui demanderons, *Quodcumque volueritis, petetis, et fiet vobis*[1]; prévoyant d'ailleurs que nous abuserions souvent de cette promesse, en lui demandant de faux avantages qui nous perdroient, a fait intervenir les Saints, qui prient pour nous contre nous-mêmes, quand l'objet de nos prières n'est pas tel qu'il doit être; de sorte que, sans manquer à sa parole, il a droit de ne nous pas exaucer, parce qu'il exauce ceux que nous employons auprès de lui pour lui recommander nos intérêts.

Ajoutez que la prière d'un Saint est par elle-même bien plus puissante que toutes les nôtres, puisque la dignité de la personne qui prie relève le mérite de la prière. Ajoutez que les Saints, dans un parfait désintéressement, prient pour nous avec une charité bien plus épurée; ajoutez que la présence et la vue de Dieu rend leurs prières beaucoup plus attentives, comme l'exercice de son amour les rend beaucoup plus ferventes. Et voilà ce qui me ravit, et ce qui me donne tout ensemble de la confusion, de voir que ces élus de Dieu prient pour nous avec plus de zèle et plus d'empressement que nous-mêmes; que leur état les exemptant de toute inquiétude pour leurs propres personnes, ils ne laissent pas, en quelque manière, de s'inquiéter pour nous; qu'autant qu'ils sont tranquilles sur ce qui regarde leur béatitude éternelle, autant sont-ils en peine de notre salut : *Jam de suâ immortalitate securi, et de nostrâ salute solliciti*[2].

Ce sont là, Chrétiens, les obligations essentielles que nous avons à ces glorieux protecteurs. Comptons les grâces que nous avons reçues, les malheurs dont nous avons été préservés, les périls d'où nous sommes heureusement sortis, c'est de quoi nous devons aux Saints une éternelle reconnoissance. Combien de fois se sont-ils présentés pour nous devant le trône de Dieu, et combien de fois ont-ils détourné les foudres du ciel prêts à tomber sur nos têtes? Voilà ce qui les occupe : au milieu de leurs triomphes, ils pensent à nos misères; ils ne sont pas comme ces bienheureux du siècle que la for-

[1] *Joan.*, 15. — [2] *Cypr.*

tune a élevés, et qui ne connoissent plus ceux qu'ils ont laissés derrière eux : leur gloire les unit à Dieu, mais elle ne les détache pas de nous; au contraire, elle ne les rend encore que plus charitables envers nous, que plus vigilants et que plus ardents : *Mirabilis Deus in Sanctis suis, in quibus præsidium nobis constituit.*

Cependant, mes chers auditeurs, comment répondons-nous à leur soin? que dis-je, et quel abus ne faisons-nous pas du culte et de l'invocation des Saints? De leur culte (ne perdez rien de cette morale; peut-être en vous découvrant un désordre que le libertinage du monde vous a caché jusqu'à présent, vous obligera-t-elle à prendre des mesures pour le corriger), de leur culte : car les devoirs sont réciproques; et il est juste qu'une dévotion sincère et respectueuse de notre part soit au moins le fruit d'une protection si avantageuse et si puissante. Et en effet, quand un grand nous appuie de son crédit, que ne faisons-nous pas pour lui marquer notre attachement? le monde nous apprend cette leçon : or il est question de savoir si nous la pratiquons à l'égard des Saints. Ah! Chrétiens, permettez-moi de vous en faire le reproche, après me l'être fait à moi-même, c'est là que paroît non-seulement notre ingratitude, mais notre impiété. Les Saints sont nos intercesseurs auprès de Dieu, et nous leur faisons tous les jours mille outrages; ils prient pour nous dans le ciel, et nous les déshonorons sur la terre. L'Eglise, sous leur nom, érige des temples, et nous les violons; elle leur consacre des fêtes, et nous les profanons; elle célèbre leurs offices, et nous y assistons, je ne dis pas sans religion, mais avec un esprit d'irréligion. Tout ce qui a rapport aux Saints nous devient une matière de péché. Ces temples, dis-je, qui sont les monuments publics de leur sainteté, et qui, pour cela même, étoient autrefois appelés les mémoires des martyrs, *Memoriæ martyrum*, comment les fréquentons-nous, comment nous y comportons-nous, quels scandales y commettons-nous? Ce sont des maisons de prières, et l'on en fait des lieux de commerce et de rendez-vous; ils sont destinés au sacrifice du vrai Dieu, et l'on s'y entretient des intrigues et des affaires du siècle; au lieu que le Seigneur y devroit être glorifié dans ses Saints, c'est là que les Saints et le Seigneur sont plus exposés aux insultes et aux mépris des hommes. Ce que je dis n'est-il pas encore au-dessous de la vérité? Mais ce n'est pas assez : leurs fêtes, que l'Eglise nous ordonne de sanctifier, et à quoi les premiers fidèles se préparoient si religieusement par des veilles et par des jeûnes, comment les solennisons-nous? puis-je le dire et pouvez-vous l'entendre sans rougir? C'étoient pour ces fervents chrétiens de la primitive Eglise des jours de piété, et ce ne sont pour

nous que des jours de licence, que des jours de divertissement et de jeux, que des jours de parties et de débauches, que des jours au moins de paresse et d'oisiveté : en sorte que, pour l'honneur même des Saints, on a jugé nécessaire d'en retrancher et d'en abolir. Car, reconnoissons-le à notre honte, un des motifs de cette suppression, ç'a été le relâchement et l'indévotion des peuples. La fête d'un martyr, disoit saint Bernard, est devenue, par la corruption de nos mœurs, une fête toute mondaine. On honore le précurseur de Jésus-Christ, c'est-à-dire le plus austère et le plus abstinent des hommes, par des intempérances et des excès.

Après cela, aurions-nous bonne grâce de reprocher aux hérétiques de notre siècle le mépris qu'ils ont fait du culte des Saints, et ne pourroient-ils pas bien nous répondre ce que Tertullien répondoit aux païens de Rome, qui se plaignoient que les chrétiens méprisoient leurs dieux? il leur faisoit voir que leurs dieux devoient plus se tenir offensés d'eux-mêmes et de leur conduite, que des chrétiens : *Nescio plusne dii vestri de nobis, quàm de vobis querantur* [1]. Car, en effet, si les chrétiens méprisoient les dieux de Rome, c'étoit par raison et par principe, comme ne les connoissant pas; au lieu que ces païens les méprisoient par libertinage, et par le déréglement de leurs passions. Nos hérétiques, dis-je, n'auroient-ils pas sujet de nous faire la même réponse? *Nescio plusne Sancti vestri de nobis, quàm de vobis querantur.* Voilà ce que j'appelle l'abus du culte des Saints, et voici l'abus de leur invocation. Car pourquoi prions-nous les Saints, et pourquoi avons-nous recours à eux? ne parlons point de ces prières abominables, et, selon le terme de l'Ecriture, exécrables, qui feroient des Saints, s'ils les écoutoient, les fauteurs de nos vices; de ces prières où l'on ose invoquer un Saint pour le succès d'une entreprise injuste, pour le maintien d'une fortune bâtie sur l'iniquité, pour l'heureuse issue d'une affaire dont l'artifice, la ruse, la mauvaise foi sont les ressorts, pour la satisfaction ou d'une aveugle cupidité, ou d'une vengeance secrète et raffinée. Que des infidèles, dit saint Augustin, qui n'adoroient que des divinités chimériques, et qui même se figuroient ces faux dieux encore plus corrompus qu'eux, leur aient autrefois adressé de semblables prières, je ne m'en étonne pas; mais l'opprobre de notre religion est qu'invoquant les Saints glorifiés par les vertus chrétiennes, nous ne rougissions pas de leur demander ce qui va à la destruction et à l'anéantissement de toutes les vertus. Je serois infini, si je voulois m'étendre sur ce point; ne parlons pas même de ces prières mondaines et intéressées qu'on fait aux Saints pour des biens tout profanes, tels que sont les richesses

[1] *Tertul.*

et les honneurs du siècle, sans leur demander jamais d'autres biens qui regardent notre avancement dans les vertus chrétiennes, et la sanctification de nos âmes. Comme si ces élus de Dieu, si je puis ainsi m'exprimer, ne nous étoient bons que quand il s'agit des prospérités temporelles, que quand il s'agit d'obtenir un temps favorable pour rendre nos campagnes fertiles et nos moissons abondantes, que quand il s'agit de détourner le fléau d'une maladie contagieuse ou d'une calamité publique, que quand il s'agit d'éloigner de nos terres des puissances ennemies et de repousser leurs efforts, que quand il s'agit de relever une famille ruinée, de rétablir une santé affoiblie, de se tirer d'un mauvais pas où l'on se trouve engagé, et où l'on craint de se perdre selon le monde; de parvenir à un rang, à une dignité, et d'avoir de quoi en soutenir l'éclat. Car c'est sur de pareils sujets et en de semblables occasions qu'on reconnoît volontiers le pouvoir des Saints, et qu'on tâche à l'employer auprès de Dieu. Mais s'agit-il du salut et de tout ce qui y peut contribuer; s'agit-il de détruire une habitude vicieuse, et de renoncer à un engagement criminel; s'agit-il de se préserver des piéges du monde et de sa corruption; s'agit-il de vaincre une passion qui nous domine, de dompter la chair qui se révolte, de surmonter une tentation à laquelle nous n'avons que trop de fois succombé? c'est alors que le crédit des Saints nous est absolument inconnu, ou que nous agissons au moins comme s'il nous étoit absolument inconnu, parce que nous craignons qu'il ne fût trop efficace. Tout cela, Chrétiens, est sensible, et se fait voir par soi-même. Mais voici quelque chose de plus intérieur, que le devoir de mon ministère m'oblige à vous développer : malheur à moi si j'omettois une si salutaire instruction, et malheur à vous-mêmes si vous n'en profitez pas!

Le grand abus de l'invocation des Saints, dans les prières même en apparence les plus religieuses, c'est que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, en conséquence de ses décrets éternels, qu'il ne changera jamais, ne peut nous accorder; ce que Dieu, suivant les règles de sa sagesse, ne veut pas nous accorder, et ce qu'en effet il n'est pas à propos qu'il nous accorde. Nous invoquons les Saints; et abusant de l'avantage que nous avons d'être, pour ainsi dire, sous leur sauvegarde, nous prétendons vivre sans soin, sans vigilance, sans attention sur nous-mêmes. Nous invoquons les Saints; et par une fausse confiance en leur secours, nous prétendons que, pour l'accomplissement de nos vœux et pour le succès de notre prière, il suffise de les avoir invoqués. Nous invoquons les Saints, et en leur demandant l'esprit de pénitence, nous prétendons qu'il ne nous porte à rien qui nous gêne, à rien qui nous coûte, à rien qui nous mortifie.

Nous invoquons les Saints; et en leur demandant la grâce de notre conversion, nous prétendons que cette conversion chimérique ne nous engage à nulle avance de notre part, ni à nulle violence; que nos liens se rompent d'eux-mêmes; que notre cœur se trouve tout-à-coup dégagé, libre, tranquille, et qu'il jouisse des douceurs du triomphe, sans avoir éprouvé les peines du combat. Nous invoquons les Saints; et en leur demandant certaines vertus, nous prétendons n'avoir nulles mesures à prendre pour les acquérir : souvent même ne craignons-nous pas de les obtenir, comme saint Augustin, avant qu'il se fût détaché de ses profanes engagements, demandoit la continence, et souhaitoit secrètement et au fond de l'âme de n'être pas exaucé? Nous invoquons les Saints; et selon notre gré, selon nos vues qui nous trompent, nous leur marquons les grâces que nous attendons du ciel par leur médiation, et que nous voulons avoir, quoique ce soient des grâces qui ne nous conviennent pas, et qui quelquefois serviroient plutôt à notre perte qu'à notre salut. Ah! Chrétiens, souvenons-nous que si les Saints sont puissants auprès de Dieu, ils ne le sont pas au préjudice de Dieu même, et de ce que nous lui devons; qu'ils sont puissants, mais d'une puissance réglée et ordonnée, d'une puissance toujours renfermée dans l'étendue de la loi éternelle; c'est-à-dire qu'ils sont puissants pour nous aider, et non pas pour nous décharger de tout le travail : puissants pour nous faire agir, et non pas pour nous entretenir dans une indolence paresseuse et lâche; puissants selon les desseins de Dieu, et non pas selon nos désirs aveugles et nos caprices. Invoquons-les : c'est pour cela que Dieu les a faits nos protecteurs : mais puisque ce sont des Saints, invoquons-les chrétiennement et saintement; car si nous les invoquons en mondains, de protecteurs qu'ils doivent être pour nous défendre et pour nous secourir, nous en ferons nos témoins et nos juges, pour nous accuser et pour nous condamner. Invoquons-les, mais dans des sentiments et des vues qui les honorent. Autrement, mes chers auditeurs, savez-vous comment ils paroîtront devant le trône de Dieu? apprenez-le de cette terrible vision qu'en eut saint Jean, et dont il parle dans son Apocalypse. Car il les vit en la présence du Seigneur; et il les entendit non point priant pour les hommes, mais demandant justice contre les hommes : *Usquequò non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terrâ*[1]? justice non-seulement contre les hommes qui les ont méprisés pendant leur vie, qui les ont persécutés, accusés, condamnés; non-seulement contre ces hommes libertins et impies qui profanent leurs fêtes; et qui raillent du culte que nous leur rendons, mais contre nous-mêmes, qui faisons ou qui voulons faire de leur

[1] *Apoc.*, 6.

protection un usage si contraire aux desseins de Dieu et si indigne d'eux : *Usquequò non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terrâ ?* Quoi qu'il en soit, Dieu n'en est pas moins admirable dans ses Saints, admirable de nous les avoir donnés pour protecteurs, et admirable de nous les proposer comme modèles : vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Une des tentations les plus dangereuses à quoi l'homme sur la terre soit exposé, c'est le scandale; mais aussi, par une règle toute contraire, puis-je ajouter qu'une des grâces les plus fortes et les plus efficaces que Dieu emploie pour ménager notre conversion et notre salut, c'est le bon exemple. En quelque déréglement de vie que nous puissions être, et quelque opposition que nous ayons à rentrer dans l'ordre et dans la soumission que nous devons à Dieu, si nous considérons bien l'exemple des Saints, il n'est presque pas possible qu'il n'opère en nous trois merveilleux effets ; je veux dire qu'il ne nous persuade la sainteté, qu'il ne nous adoucisse la pratique de la sainteté, et qu'il ne nous ôte tout prétexte pour nous défendre d'embrasser la sainteté. D'où je conclus qu'il nous réduit à une heureuse nécessité d'être Saints par imitation, comme les Saints l'ont été par devoir et par esprit de religion. Et voilà en quoi je dis que Dieu est admirable de nous avoir donné les Saints pour modèles : *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*

Oui, Chrétiens, les Saints sont des modèles qui nous persuadent la sainteté ; et il y a dans cette persuasion un certain charme qui gagne également le cœur et l'esprit. Ce n'est ni raisonnement, ni autorité ; c'est quelque chose qui tient de l'un et de l'autre, qui a tout le poids de l'autorité, qui a toute la force du raisonnement, mais qui de plus a je ne sais quoi que tous les raisonnements et toutes les autorités n'ont pas ni ne peuvent avoir. Comment donc la vie d'un Saint nous persuade-t-elle? En nous faisant comprendre, d'une simple vue, toute la perfection et tout le mérite de la sainteté. Qu'est-ce qu'un Saint? Un Saint, répond Guillaume de Paris, c'est une idée réelle, visible, palpable et substantielle de toute la perfection évangélique. Et quand Dieu nous met un Saint devant les yeux, que nous dit-il? Ce qu'il dit autrefois à Moïse, en lui faisant voir la figure du tabernacle : *Inspice, et fac secundùm exemplar*[1] *:* Regarde, Chrétien, ce portrait vivant et animé : voilà ce que tu dois être, et sur quoi je veux que tu te formes ; c'est dans l'exemple de ce prédestiné et de ce Saint que tu apprendras à observer ma loi, à accomplir la justice, à garder la

[1] *Exod.*, 25.

charité, à satisfaire aux devoirs de la religion, à régler toute la conduite de ta vie : *Inspice.* Cet exemple t'instruira de ce que tu dois à ton Dieu, et de ce que tu dois à ton prochain; comment il faut user des biens de la terre, et comment il faut s'en abstenir; quelle doit être la mesure de tes occupations, et quelle doit être celle de tes divertissements; en un mot, ce que tu as à faire et ce que tu as à éviter pour vivre en chrétien : *Inspice.* Ainsi Dieu nous donne-t-il dans les Saints de quoi nous instruire et nous toucher. Il ne faut pour cela ni discours, ni préceptes : la vue d'un Saint est une leçon intelligible à tout le monde; les grands esprits et les simples, les spirituels et les ignorants sont également capables de la comprendre. Car on peut bien appliquer ici ce que saint Chrysostome disoit du firmament. Vous me demandez comment le ciel parle, et comment il nous annonce les grandeurs de Dieu? C'est, répondoit ce Père, par sa splendeur et par la variété de ses étoiles; il n'a point d'autre langage que celui-là, ni d'autre voix; mais cette voix, toute muette qu'elle est, a retenti dans toutes les parties du monde : le Scythe, l'Indien, le Grec, le Barbare, tous l'entendent : *Et Scytha et Barbarus et Indus hanc vocem audiunt*[1]. Disons le même des Saints; leur vie nous parle, et nous explique toute la loi de Dieu : comment? par les vertus dont elle a été ornée; et ce que nous aurions peine à concevoir dans la loi même, ce qui nous paroîtroit obscur dans les livres, ce que toutes les paroles des hommes ne nous développeroient qu'imparfaitement, nous est mis sous les yeux, et clairement exprimé dans l'exemple de ces élus de Dieu; de sorte que les plus grossiers en sont instruits : *Barbarus et Indus hanc vocem audiunt.* Or il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté telle qu'elle a été dans les Saints, sans en reconnoître d'abord tout le mérite, et sans lui donner notre estime. Ces excellents caractères qui lui sont propres, et en quoi consiste sa perfection, cette piété, cette humilité, ce désintéressement, ce détachement de soi-même, cet esprit de justice et de charité, cette droiture et cette bonne foi, cette règle et cette sagesse, cette constance et cette force héroïque, tout cela nous convainc malgré nous qu'il n'y a rien de plus respectable, rien de plus aimable, et par conséquent rien de plus désirable : or nous remplir de ces sentiments à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader? Tout ce que nous pourrions lui opposer, ce seroit d'être, ce semble, trop parfaite, et d'exiger trop de nous, puisque, pour nous faire Saints, elle nous engage à être ennemis de nous-mêmes, jusqu'à faire à Dieu le sacrifice de notre vie. Mais cela même, reprend saint Augustin, est encore bien justifié par l'exemple de ces glorieux athlètes que

1 *Chrys.*

le christianisme honore sous le nom de martyrs. Car leur exemple, tout admirable qu'il est, nous apprend qu'ils n'ont rien fait pour Dieu que ce que font tous les jours des sujets fidèles pour le service de leur prince, et que ce devoir si éminent de sainteté n'est, après tout, qu'un devoir commun, fondé sur la première loi de la nature, qui oblige l'homme à mourir, plutôt que de trahir son Dieu et sa religion.

Voilà, dis-je, ce que l'exemple des Saints nous persuade : celui de Dieu, quoique infiniment plus relevé, ne pouvoit sur tout cela nous donner les mêmes lumières; pourquoi? saint Grégoire pape en apporte une belle raison : Non-seulement, dit-il, parce que la sainteté de Dieu est une sainteté invisible, inaccessible, incompréhensible, et par-là, si j'ose ainsi m'exprimer, incapable de nous servir d'exemple; mais beaucoup plus (écoutez ceci) parce qu'à le bien prendre, Dieu n'est pas Saint de la manière que nous devons l'être, et que la sainteté n'est point dans lui ce qu'elle doit être dans nous. Car dans nous, la sainteté est inséparable de la pénitence; or la pénitence ne peut non plus convenir à Dieu que le péché : dans nous, une partie de la sainteté est de nous soumettre, de dépendre, d'obéir, voilà ce qui nous sanctifie; et en Dieu c'est tout le contraire : nous sommes Saints par le mépris que nous faisons de nous-mêmes, et Dieu est Saint par la gloire qu'il se donne à soi-même; il est Saint dans une possession entière et parfaite de sa béatitude, et nous sommes Saints par la patience dans nos misères, et ainsi du reste. Dieu pouvoit donc bien, conclut saint Grégoire, nous commander la sainteté; mais il ne pouvoit nous persuader par son exemple la sainteté, parce qu'il ne pouvoit pas être notre modèle sur la plupart des vertus dont il faut que notre sainteté soit composée, et qui en font les principales parties. Mais qu'a-t-il fait? Il nous a donné des hommes comme nous, et de même nature que nous, qui se sont sanctifiés par toutes ces vertus; et en nous les mettant devant les yeux, il a suppléé, pour ainsi dire, par leur exemple, ce qui manquoit au sien. Car il nous falloit des modèles de sainteté qui nous touchassent et qui eussent une certaine proportion avec nous, pour pouvoir remuer les ressorts les plus intimes de notre cœur : or il n'y avoit que les Saints propres pour cela, et capables de faire cette impression sur nous. Et en effet, Chrétiens, c'est ainsi que l'Esprit de Dieu a de tout temps excité les hommes, et qu'il leur a inspiré les désirs ardents de la sainteté. C'est par-là que ce généreux prince des Machabées, l'illustre Matathias, étant proche de la mort, confirma ses enfants dans le culte du Seigneur et dans la vraie religion. Tout ce que je vous demande, leur dit-il, mes chers enfants, c'est que vous ne perdiez jamais le sou-

venir de ce qu'ont fait vos ancêtres pour le Dieu d'Israël; car avec cela je me promets tout de vous. Représentez-vous souvent l'obéissance d'un Abraham, jusqu'à ne pas épargner son fils unique; la fidélité d'un Joseph envers son maître, aux dépens de sa fortune et de sa liberté; la modération d'un David envers ses ennemis, au préjudice des intérêts les plus délicats de sa couronne; le zèle d'un Elie dans la cour des rois, au péril même de sa vie : et ainsi, parcourant de siècle en siècle et de génération en génération, vous trouverez qu'il n'y a point de parti dans le monde plus honorable ni plus solide que celui de servir Dieu. Ce furent les paroles de ce saint vieillard, que je puis bien appeler, avec saint Jérôme, un homme évangélique avant l'Evangile même, *Virum ante Christi Evangelia evangelicum*[1] : et ces paroles produisirent dans la personne des jeunes Machabées, non pas les effets, mais les miracles de vertu dont vous avez entendu le récit. C'est pour cela même que le second concile de Nicée autorisa si fortement et si constamment l'ancienne tradition d'exposer les images des Saints à la vénération des peuples; et nous savons, par le rapport de saint Damascène, qu'une des raisons qui détermina les Pères du concile fut celle-ci : savoir, que les fidèles voyant ces images, seroient excités à imiter dans la pratique ce qu'ils honoroient dans la figure et dans la représentation. Enfin, c'est pour cela que l'Eglise, après nous avoir présenté l'exemple de chaque Saint en particulier dans les autres fêtes de l'année, tire aujourd'hui le rideau, s'il m'est permis d'user de cette expression, et nous les montre tous, espérant que la vue de tant d'exemples nous convaincra et nous convertira; comme si elle nous disoit : Voyez, Chrétiens, voilà les héros de votre foi; voilà ces hommes dont le monde n'étoit pas digne, et qui, en méprisant le monde, se sont rendus dignes de Dieu; voilà ceux qui remplissent le ciel. Comparez-vous à eux, et, dans l'éloignement infini que cette comparaison vous fera découvrir entre eux et vous, confondez-vous de ce que vous êtes, et aspirez à ce que vous n'êtes pas. Au lieu de ces vertus mondaines que vous affectez, et qui n'ont ni vérité ni solidité; au lieu de cette prudence de la chair qui vous aveugle, et qui est ennemie de Dieu; au lieu de cette politique dont vous vous faites une conscience, et qui vous jette dans un abîme de péchés; au lieu de cette science du monde que vous vantez tant, et dont tout le fruit est de vous bâtir sur la terre des fortunes périssables que la mort détruira bientôt; au lieu de tout cela, attachez-vous aux vertus chrétiennes, qui font les élus et les prédestinés. Il n'y a pas un Saint dans le ciel, dont l'exemple ne soit pour vous une leçon : étudiez-les tous, et si vous voulez sanctifier votre

[1] *Hier.*

ambition jusqu'à en faire une vertu, tâchez même à l'emporter sur eux : *Æmulamini charismata meliora*[1]. C'est ce que l'Eglise nous dit, et à quoi il faut que nous répondions.

Mais ce que l'Eglise ou plutôt ce que Dieu demande de nous, le pouvons-nous dans l'extrême foiblesse où nous sommes, et au milieu de tant d'obstacles que nous rencontrons dans le monde? Ah! Chrétiens, c'est ici le grand point de notre instruction, et le second effet de l'exemple des Saints. Oui, nous le pouvons; et quoique l'esprit d'impénitence et de libertinage, qui règne dans nous, puisse nous faire penser le contraire, ces élus de Dieu seront des preuves éternelles que la sainteté n'a rien d'impossible; qu'elle n'a rien même de fâcheux ni de difficile pour ceux qui aiment Dieu; qu'elle a ses douceurs, ses consolations, aussi bien que le monde, et des consolations, des douceurs infiniment plus pures que celles du monde. Vérités, mes chers auditeurs, dont les Saints rendront témoignage contre nous au jugement de Dieu, et le témoignage le plus convaincant. Appliquez-vous. Nous mettons la sainteté au rang des choses impossibles; c'est par où notre libertinage voudroit se maintenir. Mais Dieu nous empêche bien aujourd'hui de nous prévaloir de cette pensée. Il est vrai que pour être Saint il faut faire effort, prendre sur soi, renoncer aux sentiments naturels, fuir les plaisirs, dompter ses passions, mortifier ses sens; et le moyen, dit-on, d'en venir là, et de s'y soutenir? Ah! Chrétiens, autre merveille de la sagesse de Dieu. *Mirabilis Deus in Sanctis suis.* Car je conviens que cela surpasse les forces de la nature, je conviens qu'il n'y a rien là que de grand; mais Dieu n'est-il pas admirable de nous avoir facilité tout cela, de nous l'avoir adouci jusqu'à pouvoir dire que si sa loi est un joug, c'est un joug léger et un fardeau aisé à porter? *Jugum meum suave, et onus meum leve*[2]. Or il l'a fait, en nous donnant les Saints pour exemple. Avant cet exemple des Saints, nous pouvions trembler, et notre crainte sembloit raisonnable; mais maintenant qu'on nous montre tant de martyrs, tant de vierges, tant de glorieux confesseurs qui ont marché devant nous, et qui nous ont tracé le chemin, que pouvons-nous trouver d'impossible? Eh quoi! ils ont pu vivre dans les déserts et sur des rochers escarpés; ils ont pu s'ensevelir dans l'obscurité du cloître, et en supporter toutes les austérités; ils ont pu joindre ensemble les prières presque continuelles, les longues et fréquentes veilles, les jeûnes rigoureux, les sanglantes macérations, tout ce qu'inspire l'esprit de pénitence et l'abnégation évangélique; ils ont pu se laisser condamner aux tourments les plus affreux, et les endurer. Voilà, disoit l'Apôtre, ce qu'ont fait et ce qu'ont souffert tant

[1] 1 *Cor.*, 12 — [2] *Matth.*, 11.

de Saints; ils ont bien voulu servir de sujets à la cruauté des hommes; ils se sont exposés aux outrages, aux fouets, aux chaînes, aux prisons; les uns ont éprouvé toute la violence du feu, les autres ont passé par le tranchant des épées, plusieurs ont été dévorés des bêtes féroces, ont été lapidés, ont été sciés : *Lapidati sunt, secti sunt* [1] Après cela, mes chers auditeurs, retranchez-vous sur votre foiblesse et sur une impossibilité prétendue. Avez-vous les mêmes combats à livrer? vous trouvez-vous dans les mêmes occasions de signaler votre courage et d'exercer votre patience? ce qu'on vous demande est-il comparable aux victoires que les Saints ont remportées, et aux obstacles qu'ils ont surmontés? Mais, dites-vous, si la sainteté n'est pas impossible, du moins est-elle bien difficile. Non, mes Frères, rien n'est difficile à ceux qui aiment Dieu comme les Saints. L'ardeur de leur zèle, la ferveur de leur amour, leur générosité et leur résolution, leur ont aplani toutes les voies. Quand ont-ils senti les difficultés? ou s'ils les ont senties, quand s'en sont-ils plaints? quand en ont-ils été étonnés? quand ont-ils balancé et délibéré? Dès que vous serez animés du même zèle, que vous serez brûlés du même amour, que vous aurez pris les mêmes résolutions et avec la même générosité, ces peines que vous vous figurez comme des monstres disparoîtront et s'évanouiront. Tout vous deviendra facile, et même agréable. Je dis agréable : car nous voulons trouver du plaisir jusque dans la sainteté : sentiment bien indigne d'un chrétien; mais tout indigne qu'il est, reprend saint Chrysostome, Dieu s'est accommodé en cela même à notre délicatesse, et l'exemple des Saints en est la preuve. Dès cette vie, ils ont goûté des douceurs et des consolations infiniment au-dessus de toutes les douceurs et de toutes les consolations du siècle. Au lieu de ces plaisirs infâmes et criminels que leur présentoit le monde, et dont ils ont eu tant d'horreur, Dieu leur en a préparé d'autres tout célestes et tout divins. Peut-être ne les concevons-nous pas, parce que, plongés dans les sens, nous ne voulons pas nous mettre comme eux en état de les comprendre. Mais les fréquentes épreuves qu'ils en ont faites, et que nous ne pouvons désavouer, doivent bien nous convaincre là-dessus, et nous confondre. Tandis qu'au milieu des flammes, ainsi que nous l'apprend l'Ecriture, les réprouvés protestent qu'ils se sont lassés dans le chemin de l'iniquité, *Lassati sumus in viâ iniquitatis* [2]; tandis que les esclaves du monde nous rendent eux-mêmes témoignage, qu'il n'y a pour eux dans la vie qu'amertume, que trouble, qu'affliction d'esprit, *Exspectavimus pacem, et ecce turbatio* [3] : ces élus de Dieu nous assurent, tout au contraire, qu'ils n'ont jamais trouvé qu'en

[1] *Hebr.*, 11. — [2] *Sap.*, 5. — [3] *Jerem.*, 14.

Dieu la source des vraies consolations; que plus ils ont eu soin de se mortifier pour lui, plus il leur a fait sentir l'onction intérieure de la grâce; et que cette vie, qu'ils ont passée dans les pratiques les plus sévères du christianisme, bien loin de leur avoir paru dure et fâcheuse, étoit pour eux comme une béatitude anticipée. Pourquoi nous obstinerions-nous à ne les en pas croire, et quel intérêt auroient-ils eu à nous tromper? mais si nous les en croyons, pourquoi nous opiniâtrerions-nous à être plutôt malheureux avec le monde qu'à chercher dans Dieu notre véritable bonheur.

Ce n'est pas que j'ignore de combien de prétextes la nature corrompue tâche à se prévaloir pour nous éloigner de la sainteté. On dit, Le moyen de vivre en tel ou en tel état, et de s'y sanctifier? prétexte de la condition : on dit, Je suis détourné par mille autres soins qui m'occupent, et qui ne me donnent point de relâche; prétexte des affaires : on dit, J'ai un tempérament délicat que le moindre effort altère, et que je dois ménager; prétexte de la santé : on dit, J'ai des passions vives qui m'entraînent, et auxquelles je ne puis presque résister; prétexte des dispositions intérieures : on dit, J'ai des engagements qui m'attachent, et mon cœur est pris; prétexte de l'habitude : enfin, que ne dit-on pas? mais quoi qu'on dise, je prétends qu'un troisième effet de l'exemple des Saints est de nous ôter tout prétexte dont notre lâcheté cherche à se couvrir et à s'autoriser. Car je le veux, mon cher auditeur, vous êtes dans des conditions dangereuses; mais dans ces mêmes conditions n'y a-t-il pas eu des Saints, et même n'y en a-t-il pas eu dans des conditions qui les exposoient encore à de plus fréquents et à de plus grands dangers? Vous êtes obligé de vaquer à des emplois fatigants et embarrassants; mais dans ces mêmes emplois, tant d'autres avant vous ne se sont-ils pas sanctifiés? Avez-vous moins de loisir pour penser à vous-même, que saint Louis sur le trône; et lorsqu'il gouvernoit un royaume, qu'il passoit les mers, qu'il commandoit les armées, qu'il donnoit des batailles, lui étoit-il plus libre qu'à vous de se recueillir et de se défendre des distractions du monde? Vous êtes foible, et d'une complexion qui vous engage à bien des ménagements, et qui vous met hors d'état d'agir; mais combien de Saints, surtout combien de vierges déjà foibles par elles-mêmes, encore plus affoiblies par les abstinences, par les jeûnes, par de longues veilles, par de continuelles austérités, par tous les exercices de la pénitence et de l'abnégation chrétienne, n'ont pris néanmoins jamais aucun relâche, et, selon la parole de l'Apôtre, ont fait de leurs corps des hosties vivantes? Vous avez des passions à vaincre; mais en avez-vous de plus difficiles à surmonter que des millions de pécheurs et de pécheresses,

qui, par de salutaires violences, aidés de la grâce, ont triomphé de leur cœur, et en ont réprimé tous les mouvements? Enfin vous êtes dominé par l'habitude, vous êtes endurci dans le péché, vous êtes surchargé de dettes devant Dieu, vous êtes coupable à ses yeux d'un nombre infini d'offenses, et d'offenses très-griéves; vous n'osez plus rien attendre de sa miséricorde. Ah! mon cher Frère, souvenez-vous des Saints, et vous apprendrez qu'il n'y a point d'habitude si invétérée que vous ne puissiez détruire, qu'il n'y a point d'attachement si étroit que vous ne puissiez rompre, qu'il n'y a point d'état de péché d'où il ne soit en votre pouvoir de sortir, et qu'en quelques désordres que vous soyez tombé, vous n'avez point encore tellement éloigné Dieu de vous, que vous n'ayez des moyens prompts et sûrs pour le retrouver, et vous réconcilier avec lui. Car combien y a-t-il eu de saints pénitents qui, à certains temps de leur vie, ont été dans les mêmes habitudes que vous, ont été aussi redevables à la justice de Dieu que vous, ont eu autant de sujet, et peut-être même plus de sujet que vous de se défier de sa miséricorde et de désespérer de leur retour? Cependant ils sont revenus, ils se sont convertis, ils se sont remis dans leur devoir, ils s'y sont perfectionnés, ils se sont élevés à la plus sublime sainteté. Est-ce que la grâce étoit plus puissante pour eux qu'elle ne l'est pour vous? est-ce que les trésors de la divine miséricorde, si abondants pour eux, sont épuisés pour vous? Non, sans doute; et dès que vous voudrez en faire l'épreuve comme les Saints, vous trouverez toujours un Dieu patient pour vous attendre, un Dieu prévenant pour vous rechercher, un Dieu bienfaisant pour vous combler de ses grâces, un Dieu tout-puissant pour opérer en vous des miracles de conversion et de sanctification. C'est ainsi qu'il renverse tous vos prétextes par l'exemple des Saints, et c'est en cela toujours qu'il est admirable : *Mirabilis Deus in Sanctis suis*. Mais en quoi vous êtes condamnables, Chrétiens, c'est de ne pas profiter de cet exemple. Qu'aurez-vous à répondre, quand Dieu, dans son jugement dernier, produira contre vous ces glorieux prédestinés, et qu'il vous demandera compte de l'affreuse différence qui paroîtra entre eux et vous, entre leur pénitence et votre obstination, entre leur courage et votre lâcheté, entre leur zèle, leur activité, leur ferveur, et votre mollesse, votre indolence, vos froideurs; entre leur sainteté, et les abominations de votre vie libertine et corrompue? Car voilà le jugement de comparaison que vous aurez à soutenir, et qui vous convaincra, qui vous confondra, qui vous réprouvera. Prévenons-le, mes chers auditeurs; et, comprenant qu'il ne tient qu'à nous de détourner ce triste malheur dont nous sommes menacés, aimons-nous assez nous-mêmes pour ne nous l'attirer pas volontairement. Si nous ne sommes

pas encore Saints, et si même nous ne sommes rien moins que Saints, souhaitons de l'être, demandons à l'être, prenons toutes les mesures nécessaires pour l'être. Car, dit le Fils de Dieu, bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la sainteté et de la justice! *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam*[1]! Pourquoi? parce que cette faim et cette soif, parce que ce désir sincère, ardent, efficace, les fera travailler fortement et solidement à acquérir le bien qu'ils souhaitent, et qui, sans contestation, est le plus précieux de tous les biens.

C'est, Sire, le soin important, le premier soin qui doit occuper les rois aussi bien que les autres hommes, et même en quelque sorte plus que les autres hommes. Qui que nous soyons, nous avons tous une obligation générale de nous sanctifier, mais il est vrai que les grands en ont une particulière; et je ne craindrai point d'ajouter que cette obligation particulière pour les grands est encore plus étroite pour Votre Majesté. Ce n'est point assez; et pourquoi ne dirai-je pas que vous avez sur cela une obligation qui vous est personnelle, et qui ne peut convenir à nul autre qu'à vous? Cette obligation, Sire, qui vous est si propre, cette raison d'aspirer à la sainteté et à la plus sublime sainteté, c'est votre grandeur même, et le haut point d'élévation où nous vous voyons. Car, puisque le ciel a mis Votre Majesté au-dessus de tous les monarques de l'univers, et puisque entre toutes les puissances humaines il n'y a rien qui l'égale, elle se trouve spécialement obligée par-là, pour ne pas descendre, de se porter vers Dieu, de ne rechercher que Dieu, de ne s'attacher qu'à Dieu. C'est pour cela que Dieu vous a donné ces qualités éminentes qui font l'admiration de tous les peuples; c'est pour cela et pour cela seul qu'il vous a fait naître. Non, Sire, il ne vous a point fait naître précisément pour être grand dans le monde, ni pour être roi; mais il vous a fait roi, et le plus grand des rois, pour être Saint. Sans la sainteté, tout l'éclat de votre couronne, toute la splendeur de votre règne, tous ces titres qui vous sont si justement dus, de roi puissant, de roi sage, de roi magnifique, de roi conquérant, ne sont rien, ou ne sont, selon le langage de l'Ecriture, qu'illusion et que vanité : *Vanitas vanitatum*. Voilà, Sire, ce qu'ose représenter à Votre Majesté le dernier de vos sujets, qui, jugeant des choses par les lumières de l'Evangile qu'il a l'honneur de vous prêcher, s'estimeroit mille fois plus heureux de donner sa vie pour le salut de votre âme, que pour l'accroissement de vos états. Non point qu'en fidèle et zélé sujet, je ne puisse et ne doive prendre part à ces succès éclatants qui font de votre royaume le plus florissant empire du monde : mais après tout, ce royaume de la terre passera, et le royaume du

[1] *Matth.*, 5.

ciel ne finira jamais : l'un aura son temps, et l'autre, que Dieu réserve à ses Saints, n'aura pour terme que l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

AUTRE SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

Accesserunt ad eum discipuli ejus, et aperiens os suum, docebat eos.

Les disciples de Jésus-Christ s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner. *Saint Matthieu*, chap. v.

Sire,

C'est pour cela que la sagesse de Dieu s'étoit incarnée, et que le Fils unique du Père étoit descendu du ciel ; c'est, dis-je, pour enseigner les hommes sur la terre. C'est ainsi que ce Dieu-Homme, après avoir longtemps parlé par la bouche des prophètes, qui avoient été ses précurseurs et ses organes, ouvroit enfin lui-même sa bouche sacrée, et formoit des disciples dignes de lui, en leur servant de maître et de docteur : *Aperiens os suum, docebat eos.* Mais que leur enseignoit-il, et quel étoit le sujet de ses adorables instructions ? une seule chose dont ils avoient besoin, et qu'il n'appartenoit qu'à lui de leur apprendre, je veux dire la science des Saints. Cette science si inconnue au monde, et néanmoins si nécessaire pour le salut ; cette science que Dieu vouloit révéler aux humbles et aux petits, mais cacher aux sages et aux prudents du siècle; cette science aussi solide que sublime, qui rend les hommes parfaits, et qui les conduit au véritable bonheur ; en un mot, cette science qui fait les Saints, les prédestinés, les élus : voilà ce que Jésus-Christ enseignoit à ses apôtres, et ce qu'il prétendoit nous enseigner à nous-mêmes dans leurs personnes : *Aperiens os suum, docebat eos.* Car il n'instruisoit ses apôtres, dit saint Augustin, que pour instruire dans eux toute son Eglise ; et il ne les remplissoit de cette science, qui devoit sanctifier le christianisme, qu'afin que, par leur ministère, cette science fût communiquée à tous ceux qui feroient profession de la loi chrétienne. Heureux, mes chers auditeurs, si nous l'avons reçue, ou du moins si nous la recevons aujourd'hui, cette science, en comparaison de laquelle toute autre science n'est que vanité ! Vous me demandez en quoi elle consiste, et comment elle peut vous convenir dans le monde, surtout en certains états du monde : c'est ce que j'entreprendrai de vous expliquer, après que nous aurons salué la reine des Saints, en lui disant : *Ave Maria.*

Il y a une science des Saints : on n'en peut douter, puisqu'il est écrit que Dieu la donna au patriarche Jacob : *Dedit illi scientiam Sancto-*

rum[1] *:* et ce que l'Ecriture appelle la science des Saints, selon le sentiment de tous les Pères, n'est rien autre chose que la science du salut. Il faut donc conclure d'abord, que cette science est aussi nécessaire aux hommes que le salut même : je m'explique. Pour parvenir au royaume de Dieu, et y mériter une place, fût-ce la dernière, il faut être Saint, mais il ne suffit pas, dit saint Jérôme, pour être Saint, de le vouloir être, il faut savoir l'être et apprendre à l'être. Combien en a-t-on vu qui s'y sont trompés, et combien en voit-on encore tous les jours, qui, pensant avoir trouvé la science des Saints, n'ont trouvé que leurs propres erreurs? C'est à moi, comme prédicateur de l'Evangile, de vous découvrir aujourd'hui le fond de cette science. Car, tout mondains que vous êtes, peut-être ce qui vous a jusqu'à présent éloignés de la sainteté, n'est pas tant l'opposition que vous y sentez, que les vaines et fausses idées que vous en avez conçues. Peut-être, si vous la connoissiez, ne pourriez-vous vous défendre de l'estimer et de l'aimer. Or cet amour, joint à l'estime et fondé sur l'estime, seroit déjà dans vous le commencement de la sainteté : et comme le bras du Seigneur n'est pas raccourci, peut-être, malgré la corruption du siècle, verroit-on parmi vous des Saints, si l'on vous faisoit bien entendre ce que c'est que d'être Saint. Il est donc encore une fois de mon devoir de seconder au moins vos foibles dispositions, en vous donnant une idée juste de la science des Saints. La voici, tirée de l'exemple de ces glorieux prédestinés, et renfermée en trois importantes maximes qu'ils ont suivies, et qui doivent être pour nous autant de leçons. Ecoutez-les, elles vont partager ce discours; et l'exposition seule que j'en vais faire vous convaincra de leur solidité. Les Saints ont trouvé le secret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion; c'est la première : les Saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition; c'est la seconde : et, par un heureux retour, les Saints ont profité de leur condition, pour se rendre parfaits dans leur religion; c'est la troisième. Maximes simples, mais à quoi Dieu attache des grâces infinies, et qui ont produit dans la personne de ses élus les fruits de sainteté les plus abondants. Concevez-en bien l'ordre et le progrès. Les Saints ont su faire l'alliance de leur condition et de leur religion; c'est par où ils ont commencé, et ce sera le sujet de la première partie. Les Saints ont su mettre en œuvre leur religion, pour corriger les désordres et pour accomplir saintement les devoirs de leur condition; c'est en quoi ils ont excellé, et ce sera la seconde partie. Les Saints ont su de leur condition, quoique mondaine, tirer des motifs et des secours pour se perfectionner dans leur

[1] *Sap.*, 10.

religion; c'est ce qui a mis le comble à leur sainteté, et ce sera la troisième partie. Voilà ce que nous devons apprendre d'eux, et ce que j'ai à vous expliquer.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque impénétrable que soit le mystère de la prédestination des Saints, Dieu nous a révélé, Chrétiens, et il nous est aisé de connoître les voies qu'il leur a marquées et qu'ils ont suivies, pour arriver à l'heureux terme de leur prédestination. Or une des premières règles qu'ils crurent pour cela devoir observer, ce fut de ne point chercher la sainteté hors de leur condition; et cette règle a été si sûre pour eux, qu'il n'y a point eu de condition dans le monde, où, avec le secours des grâces communes, ils n'aient en effet pratiqué toute la sainteté du christianisme. Ils y ont si bien réussi, qu'éclairés et conduits par l'Esprit de Dieu, ils sont parvenus à cette sainteté du christianisme dans les conditions du monde qui y sembloient les plus opposées. Je dis plus : ils ont eu même le bonheur d'acquérir, par la pénitence, cette sainteté du christianisme dans les conditions où l'esprit corrompu du monde les avoit malheureusement engagés, mais dont l'engagement, quoique malheureux, étoit un lien que la loi de Dieu ne leur permettoit plus désormais de rompre. Parlons encore plus clairement : en observant cette règle, ils ont été Saints chacun dans leur condition; ils ont été Saints dans toutes sortes de conditions; ils ont été non-seulement Saints, mais héroïquement Saints dans les plus dangereuses conditions; et ce qui fait voir toute la force de la grâce, par le moyen de la pénitence, ils ont été Saints jusque dans des conditions où, sans avoir consulté Dieu, ils étoient entrés par le seul mouvement de leurs passions. Quel fonds d'instruction pour vous et pour moi, et quel fonds même de consolation pour ceux de mes auditeurs qui, touchés aujourd'hui d'un saint remords, auroient devant Dieu à se reprocher de n'avoir point eu d'autres vues que celles du monde, dans le choix qu'ils ont fait de leur état! Voilà en quoi je prétends qu'a consisté une partie de la science des prédestinés et des élus de Dieu. En voilà le principe général que je vais développer, et où nous découvrirons la première source de leur sanctification, qui doit être le modèle de la nôtre. Ecoutez-moi.

Ces Saints, dont nous honorons la mémoire, n'ont point cherché la sainteté ailleurs que dans la condition où l'ordre de la Providence les attachoit : c'est sur quoi a roulé toute leur conduite; et c'est l'excellente morale que le grand Apôtre leur avoit enseignée, quand il disoit aux Corinthiens : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum*[1]; Que chacun travaille à se sanctifier

[1] 1 *Cor.*, 7.

dans l'état et selon l'état où il se trouvoit lorsqu'il a reçu la lumière de l'Evangile et qu'il a embrassé la foi. Prenez garde, s'il vous plaît : saint Paul parloit à de nouveaux chrétiens; et ces nouveaux chrétiens, avant que de l'être, avoient eu dans le monde leurs qualités, leurs rangs, leurs emplois. Or il n'exigeoit point d'eux qu'en conséquence de ce qu'ils étoient chrétiens, ils se dépouillassent de tout cela; mais il leur déclaroit l'obligation qu'ils s'étoient eux-mêmes imposée, d'allier tout cela avec la profession du christianisme. Pour montrer, dit saint Chrysostome, que le christianisme n'étoit point une secte dont les maximes allassent à troubler, ni à confondre l'ordre des états et des conditions, il vouloit que ceux qui se convertissoient au christianisme, sans changer de conditions et d'états, fussent toujours ce qu'ils étoient, et fissent dans le monde la même figure qu'ils y faisoient avant leur conversion. Mais, du reste, il vouloit qu'ils fussent pour Dieu, et selon Dieu, ce qu'ils n'avoient été jusqu'alors que pour le monde et selon le monde. Car c'est ainsi que ce passage doit être entendu : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in eâ permaneat apud Deum :* Que chacun de vous serve Dieu dans la place où il étoit quand Dieu, par sa miséricorde, l'a appelé. Par où l'Apôtre corrigeoit les fausses idées que les Juifs et les Gentils se formoient de notre religion, par où il leur faisoit comprendre que la loi chrétienne étoit, non-seulement une loi sainte et divine, mais dans sa police extérieure parfaitement conforme au bon sens et à la raison; par où, selon la remarque de saint Chrysostome, il faisoit goûter aux fidèles les avantages et la douceur de leur vocation, qui consistoit, non pas à détruire, mais à perfectionner le monde : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est :* Que chacun, dans l'état où Dieu l'a pris, s'étudie à être chrétien. Et voilà justement, mes chers auditeurs, ce qu'ont fait les Saints : disons mieux, voilà ce qui a fait les Saints, et en particulier ces premiers Saints de l'Eglise de Jésus-Christ. C'étoient des hommes comme nous; mais, selon le plan que nous en a tracé l'Apôtre, des hommes qui, sans se dégrader, sans se déplacer, sans se déranger, ont trouvé le moyen de se sanctifier; des hommes qui, pour ainsi parler, ont enté le christianisme sur le monde; des hommes qui, selon la diversité des conditions où il plu à Dieu de les choisir, ont accordé la sainteté chrétienne, les uns avec la grandeur, les autres avec l'humiliation, les uns avec l'opulence, et les autres avec la misère; ceux-là avec la sagesse, et ceux-ci avec l'ignorance : car il y en a eu d'autant de caractères différents que je vous en marque, et que vous en pouvez concevoir : pourquoi? parce que Dieu, qui les disposoit pour la construction et l'édification du corps mystique de Jésus-Christ, dont ils

devoient êtres les membres, leur inspiroit à tous une sainteté proportionnée à leur état; et parce qu'en effet le premier mouvement de la grâce qui agissoit en eux étoit de les porter à être Saints, chacun de la manière qui leur convenoit dans leur état. Voilà, dis-je, ce qui a formé les Saints, et ce que je dois m'appliquer à moi-même, si je veux être Saint comme eux. Or comment pourrois-je ne le pas vouloir? Quand je n'aurois point d'autre vue que celle de mon intérêt propre, la foi ne m'apprend-elle pas qu'il est pour moi d'une nécessité indispensable que je sois Saint, si je prétends être sauvé; et ne me dit-elle pas qu'il n'y a de prédestinés dans le ciel que ceux qui ont été Saints sur la terre? Ordre divin que je dois adorer, et dont rien ne me peut dispenser.

Mais donnons plus d'étendue et plus de jour à cette vérité. Il y a eu des Saints dans toutes les conditions du monde; et, malgré l'iniquité du siècle, qui ne prévaudra jamais contre les desseins de Dieu, c'est dans les conditions du monde qui sembloient les plus opposées à la sainteté, que Dieu, par une providence singulière, a suscité les plus grands Saints; entre ceux que nous invoquons, et dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la fête, combien nous en propose-t-elle qui se sont sanctifiés à la cour, c'est-à-dire au milieu des plus dangereux écueils, et, si je l'ose dire, comme dans le centre de la corruption du monde? Combien qui, dans la profession des armes, ont été des modèles de piété, et qui, dans la licence de la guerre, ont conservé et même acquis toute la perfection de l'esprit chrétien? Combien qui ont allié la sainteté et la royauté, et qui, sur le trône, où tant d'autres se sont perdus, ont fait éclater les vertus les plus consommées, sans en excepter l'humilité la plus profonde, et la plus rigoureuse austérité! Etre Saint dans la vie licencieuse et tumultueuse d'une milice profane, être Saint parmi les dangers et les tentations de la cour, être Saint et être roi, ce sont des miracles que la grâce de Jésus-Christ a rendus possibles, et même qu'elle a rendus communs; je n'ai donc pas raison, qui que je sois, et quelque risque que je puisse courir dans le monde, si j'y suis par l'ordre de Dieu, de prétendre qu'il ne m'est pas possible d'accorder ma condition avec la sainteté de ma religion; erreur : parler ainsi, c'est imputer à Dieu les désordres de ma vie, puisque Dieu est l'auteur de ma condition; c'est vouloir rendre sa providence responsable, non-seulement des périls à quoi je me trouve exposé, mais des crimes que je commets, et dont je dois répondre à sa justice; c'est lui attribuer malignement et présomptueusement ce que je dois me reprocher continuellement et humblement : erreur vaine, que l'exemple des Saints confond, puisque, entre ces bienheureux qui jouissent maintenant de la

gloire, il y en a, et même un grand nombre, qui ont été dans le monde de même condition que moi, qui ont vécu dans les mêmes engagements que moi, qui ont eu les mêmes écueils à éviter, les mêmes tentations à combattre, les mêmes difficultés à surmonter que moi; mais qui, raisonnant mieux que moi, ont, au milieu de tout cela, trouvé heureusement la sainteté. Or pourquoi ne pourrois-je pas ce qu'ils ont pu, et pourquoi ne ferois-je pas ce qu'ils ont fait? Ce fut l'argument invincible qui convertit saint Augustin : argument plein de consolation pour les âmes droites qui cherchent sincèrement Dieu; mais affligeant et désolant pour les âmes lâches, beaucoup plus pour les âmes libertines, qui cherchent des excuses dans leurs péchés, et qui voudroient les rejeter sur leur condition et sur Dieu même.

De là que s'ensuit-il? Qu'il faut donc imiter les Saints, et m'en tenir comme les Saints à la maxime contraire; qu'il faut, convaincu par leur exemple, me dire à moi-même : Non, ma condition et ma religion n'ont rien d'incompatible; je puis être dans le monde tout ce que j'y suis, et être solidement chrétien : c'est le fondement que je dois poser, et sur lequel je dois régler toute ma conduite; car tandis qu'il me reste sur cela le moindre doute, semblable au roseau agité du vent, je ne me détermine à rien; tandis que je me figure dans ma condition des impossibilités, ou morales, ou absolues, de pratiquer ma religion, je ne prends nulle mesure, et je ne fais nul effort pour vaincre ma lâcheté : au contraire, la pensée que je le puis, et que ma condition n'y est point un obstacle, c'est ce qui m'encourage et qui m'anime, ce qui me donne de la confiance, ce qui me fait prendre des résolutions généreuses, ce qui me rend capable de les soutenir et de les exécuter, ce qui m'affermit dans les dispositions chrétiennes où je dois vivre pour opérer mon salut avec zèle et avec ferveur : je le puis, et, si j'y manque, ma condition ne sera jamais une légitime excuse, ni même un prétexte apparent pour me justifier devant Dieu : voilà ce qui me fait agir. La vue que Dieu réprouvera ce prétexte, et qu'il tournera contre moi cette excuse frivole, quand il m'opposera dans son jugement cette nuée de témoins dont parle saint Paul, cette multitude de Saints qui se sont trouvés en ma place, et qui ont fait dans le monde ce que sans sujet et en vain je m'imagine n'y pouvoir faire : voilà ce qui réveille ma foi; sans cela je demeure comme assoupi, me plaignant inutilement de ma condition, et toujours infidèle à ma religion, que je me représente comme impraticable, afin de pouvoir plus impunément la négliger : par conséquent, il faut, avant toutes choses, que je croie l'alliance des deux aussi évidemment possible qu'elle est essentiellement nécessaire pour mon salut éternel; or c'est ce que

l'exemple des Saints me fait sensiblement connoître : mais n'en demeurons pas là.

On se prévient d'une autre erreur, et c'est l'illusion où donnent la plupart des hommes, et qui n'est propre qu'à entretenir leur relâchement et qu'à fomenter leur impénitence, savoir, qu'on seroit bien plus à Dieu, qu'on y pourroit plus être, si l'on étoit dans une condition moins exposée et plus dégagée des embarras du monde; illusion dont la sage conduite des élus de Dieu doit encore nous détromper. Car, comme raisonne saint Bernard, cette condition dont je me fais un plan chimérique, et qui me paroît plus avantageuse pour le salut que la mienne, n'étant point celle où Dieu m'a destiné, elle ne peut avoir pour moi les avantages que je m'y propose : quelque sainte qu'elle soit en elle-même, Dieu a eu d'autres vues sur moi; et la condition où je suis, quoique moins retirée et plus dissipée, est celle qu'il a plu à la Providence de me marquer. C'est donc dans celle-ci et pour celle-ci que Dieu m'a préparé des grâces, et par conséquent c'est uniquement dans celle-ci que je puis espérer d'être plus à Dieu, plus occupé de mon salut, plus détaché du monde et de moi-même, plus chrétien et plus parfait, puisqu'il m'est évident que je ne puis rien être de tout cela qu'en vertu des grâces qui m'ont été préparées, et dans l'état pour lequel elles m'ont été préparées. Ainsi l'estimoient les Saints, et par-là ils sont parvenus à ces divers degrés de sainteté qui les distinguent dans la hiérarchie céleste. Leur grande science, dit saint Chrysostome, a été de ne point séparer leur condition de leur religion; voilà ce qui les a fixés, ce qui a produit dans l'Eglise des Saints de tous genres et de tous états; de saints rois aussi bien que de saints religieux, de saints magistrats aussi bien que de saints évêques, des Saints dans le mariage aussi bien que dans le célibat. Je ne dis point ceci pour condamner ces changements de condition que Dieu, par sa miséricorde, inspire quelquefois à ses élus, quand il veut les attirer à lui et les séparer du monde : malheur à moi si je combattois en eux l'œuvre de Dieu! ils renoncent alors à des conditions auxquelles il leur est libre de renoncer, et ils n'y renoncent que pour renoncer plus parfaitement à eux-mêmes. Mais ce que je condamne, ce sont les inquiétudes, les inconstances de certains chrétiens, qui, séduits par leur propre sens, semblent ne désirer une condition meilleure pour le salut, que pour se dégoûter de celle où est attaché leur salut; qui, sous apparence d'un prétendu bien, voudroient toujours être ce qu'ils ne sont pas, et ne s'appliquent jamais à être chrétiennement ce qu'ils sont; dont toutes les bonnes intentions se réduisent à de vains projets qu'ils font d'une vie plus régulière, s'ils étoient dans des états où ils ne peuvent être et où jamais ils ne se-

ront, pendant qu'ils oublient ce que Dieu leur demande actuellement dans celui où il les a placés : conduite pitoyable et bien opposée à la conduite et à la science des Saints.

Car j'ai ajouté (ce qui d'abord a pu vous surprendre, mais qui doit être pour vous une importante leçon et une solide consolation), j'ai ajouté et j'ajoute, que les Saints, par le secours de la pénitence, avoient su même accorder leur religion avec des conditions où Dieu ne les avoit point appelés, et où l'esprit du monde les avoit malheureusement engagés. Et, en effet, après avoir eu le malheur d'y être entrés témérairement et contre l'ordre de Dieu, ils ne se sont pas pour cela abandonnés à de funestes désespoirs. Qu'ont-ils fait? Supposé l'engagement qui leur rendoit ces conditions désormais nécessaires, se confiant en Dieu, ils ont cherché dans leur religion une ressource à leur malheur; ils ont réparé par la pénitence le crime de leur imprudence : c'est-à-dire, engagés sans la vocation de Dieu dans des mariages d'intérêt, de passion, d'ambition, ils en ont fait de saints mariages, par la grâce de leur conversion : engagés dans le sacerdoce par des vues purement humaines, à force de gémir et de pleurer, ils n'ont pas laissé d'honorer leur profession par la douleur qu'ils ont eue de l'avoir une fois déshonorée, et par l'obligation encore plus étroite qu'ils se sont imposée d'y vivre pour cela même plus saintement, plus exemplairement, plus austèrement. Combien d'illustres exemples ces bienheureux ne pourroient-ils pas m'en fournir, et combien de ceux qui m'écoutent pourroient profiter de ces exemples? Les Saints ont fait pénitence de leurs conditions, mais dans leurs conditions mêmes : voilà ce que leur a appris la science des Saints; et à quoi tient-il, mes chers auditeurs, que nous ne le sachions comme eux? Il est vrai, ce merveilleux accord de leur condition avec leur religion leur a coûté; il a fallu pour cela s'assujettir et se contraindre; mais en peut-il trop coûter pour acquérir une science si salutaire, et ne sommes-nous pas assez heureux si, marchant sur leurs pas, et suivant leurs voies, nous trouvons le secret de conserver dans le monde l'esprit de Dieu? Cependant voyons le fruit que les Saints ont tiré de cette alliance : car après vous avoir montré qu'ils ont su accorder leur condition avec leur religion, j'ai à vous faire voir comment ils se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Une des choses que Salomon demandoit autrefois à Dieu, et qu'il envisageoit comme le comble de ses désirs, étoit que la sagesse, dont il se formoit de si magnifiques idées, l'accompagnât, l'éclairât, l'as-

sistât et le dirigeât dans les importantes fonctions du ministère dont la Providence l'avoit chargé, en l'élevant sur le trône : *Da mihi, Domine, sedium tuarum assistricem sapientiam*[1] : Donnez-la-moi, Seigneur, disoit-il à Dieu, cette sagesse qui est assise avec vous, et qui ne vous quitte jamais. Comme vous l'avez employée dans tous vos ouvrages, qu'elle me conduise dans toutes mes entreprises; comme vous l'appelez à tous vos conseils, qu'elle soit la règle des miens; comme par elle vous gouvernez le monde, que je gouverne par elle votre peuple : *Mitte illam de cœlis Sanctis tuis*[2] : Envoyez-la de votre sanctuaire, qui est le ciel : et pourquoi? *Ut mecum sit et mecum laboret*[3] : Afin qu'elle soit avec moi, et qu'elle travaille avec moi; afin que je me serve d'elle pour m'acquitter fidèlement, exactement, irréprochablement de mes devoirs; car elle a, poursuivoit-il, l'intelligence et la science de toutes choses; et si je puis l'obtenir de vous, elle réglera tout le cours de ma vie, elle rendra mes œuvres parfaites, et je serai digne du trône de mon père. Ainsi ce grand roi parloit-il de la sagesse; or ce qu'il disoit de la sagesse, les Saints l'ont pensé de la religion, qui leur a tenu lieu de sagesse, et qui est en effet la véritable et l'éminente sagesse des élus de Dieu. Chacun d'eux, dans son état, a regardé sa religion comme la source pure des vraies lumières d'où dépendoit, selon le monde même, sa perfection; chacun d'eux a été persuadé que, par rapport au monde même, il ne réussiroit jamais dans sa conduite, et n'arriveroit jamais à cette perfection qu'autant qu'il s'attacheroit aux inviolables maximes de sa religion; chacun d'eux, comme Salomon, a dit mille fois à Dieu, dans le secret de son cœur : Donnez-la-moi, Seigneur, cette religion, afin qu'elle travaille avec moi, qu'elle converse avec moi, qu'elle ordonne avec moi, qu'elle juge avec moi, qu'elle fasse tout avec moi, et que je ne fasse rien sans elle; parce que je sais qu'agissant par elle, je serai, selon vous et selon le monde, un homme accompli : *Ut mecum sit et mecum laboret.* Ainsi tous, par une heureuse expérience, ont-ils reconnu que la profession qu'ils faisoient de pratiquer la loi de Dieu leur étoit encore un puissant moyen pour marcher sûrement dans les voies du monde, pour ne pas craindre la censure du monde, pour mériter l'approbation et l'estime du monde, pour arriver à cette exacte et irrépréhensible probité qu'exige le monde; ainsi se sont-ils servis de leur religion pour sanctifier leur condition, c'est-à-dire pour éviter les désordres à quoi leur condition étoit sujette, et pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée : deux choses qui, selon le prophète, comprennent toute la justice; deux choses qui vous justifieront, non-seulement l'utilité, mais la

[1] *Sap.*, 9. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

nécessité de la religion : seconde idée que je vais vous donner de la sainteté et de la science des élus de Dieu.

Ils se sont servis de leur religion pour éviter les désordres de leur condition : règle divine qu'ils se sont d'abord proposée, et qu'ils ont toujours eue devant les yeux. Car la science du monde leur avoit appris (excellente remarque de saint Bernard), la science du monde leur avoit appris qu'il y a dans chaque condition certains désordres essentiels que la religion seule peut corriger, certains péchés dominants dont la religion seule peut préserver, certaines tentations délicates que la religion seule est capable de surmonter, certains abus autorisés, certains scandales au-dessus desquels la religion seule a la force de s'élever : voilà ce que savoient les Saints ; mais aussi étoient-ils bien assurés qu'avec le secours de la religion il n'y avoit dans leur condition, ni désordres, ni péché, ni tentation, ni scandale, ni abus, dont il ne leur fût aisé de se garantir ; et c'est, dit saint Bernard, l'avantage inestimable que ces glorieux prédestinés ont tiré de la religion chrétienne. De là vient que les honneurs du siècle ne les ont point enflés ni éblouis, que l'abondance des biens de la terre ne les a point corrompus, qu'ils n'ont point abusé de l'autorité, qu'ils ne se sont point méconnus dans la prospérité, qu'ils ont été grands sans orgueil, puissants sans violence, riches sans injustice, sans dureté, sans luxe, sans prodigalité : pourquoi ? parce qu'en toutes choses ils conformoient leur condition à leur religion, et faisoient de leur religion la mesure et la règle de leur condition : or cette unique règle leur suffisoit pour en exclure tous les vices, et tout ce qui pouvoit s'y glisser de corruption et de licence. S'ils s'étoient livrés indépendamment de cette règle à leur condition, dans quels abîmes ne seroient-ils pas tombés ? à quels excès l'ambition n'auroit-elle pas porté les uns, et jusqu'à quel point la cupidité n'auroit-elle pas aveuglé les autres ? Pour soutenir ces conditions où ils se voyoient élevés, que ne se seroient-ils pas cru permis ? et dans le pouvoir de tout faire, quels maux impunément et sans scrupule n'auroient-ils pas faits ? par combien d'usurpations et d'attentats les forts n'auroient-ils pas opprimé les foibles ? c'est ce que la politique du monde leur conseilloit, mais de quoi la religion de Jésus-Christ leur a donné une sainte horreur. Instruits et conduits par cette religion, plus ils ont été forts selon le monde, plus ils ont tremblé dans la vue des jugements de Dieu. N'ignorant pas que le plus fort, dans le cours des choses humaines, est ordinairement le plus injuste, ou du moins le plus exposé au danger de l'être ; plus ils ont été forts, plus ils ont conçu qu'ils devoient être modérés, humains, charitables ; plus ils se sont tenus obligés à être en garde contre eux-mêmes. Or, dans cet esprit, pour-

suit saint Bernard, ils ont maintenu leur rang avec modestie, leurs droits avec désintéressement, leur réputation et leur gloire avec humilité. C'est ainsi que la religion a été pour eux un préservatif souverain contre tous les désordres de leur condition. Sans cela les grands, à l'exemple des nations, selon la parole du Sauveur du monde, auroient prétendu dominer avec fierté et avec hauteur; mais parce que leur religion réprimoit cet esprit de domination, bien loin d'être fiers et hautains, ils ne se sont regardés, en qualité de maîtres, que comme des hommes établis pour servir les autres, que comme des sujets attachés à des ministères qui les engageoient, non-seulement à travailler, mais à s'immoler pour les autres : sans cela les riches n'auroient cherché à jouir de leurs biens que pour satisfaire leurs passions, que pour contenter leurs désirs, que pour mener une vie molle et voluptueuse, qui bientôt les eût portés à une vie libertine et dissolue; mais leur religion les a réduits à n'user point autrement de ces biens que selon les maximes de l'esprit de Dieu; je veux dire, à en user comme n'en usant pas, à les posséder comme ne les possédant pas, à se souvenir toujours qu'ils n'en étoient que les simples économes, dispensateurs du superflu, et comptables à Dieu du nécessaire. Maximes que les Saints ont inviolablement suivies; et c'est ce qui a rempli le ciel de ces riches pauvres de cœur, que le Fils de Dieu canonise aujourd'hui si hautement, *Beati pauperes spiritu* [1]; de ces riches qui dans l'opulence ont eu tout le mérite de l'indigence; de ces riches miséricordieux qui sont dans le sein d'Abraham aussi comblés de gloire que Lazare; ils ont fait de la religion qu'ils professoient le correctif de leur condition.

De là vient que les plus dangereuses tentations ne les ont point ébranlés, et qu'ils ont été à l'épreuve de tout ce que l'enfer et le monde ont eu pour eux de plus à craindre; de là vient, disoit l'Apôtre en parlant des Saints de l'ancienne loi, qu'ils n'ont cédé ni à la rigueur des prisons, ni à la violence du feu, ni au tranchant des épées : et moi je dis, en parlant des Saints de la loi de grâce, qui sont vos modèles, et qui ont tenu dans le monde les places que vous y occupez : De là vient que ni l'envie de s'enrichir, ni le désir de se pousser, ni la vue de se conserver, ni la crainte de se perdre, ni la faveur des hommes, ni leur disgrâce, ni leurs menaces, ni leurs promesses, ni leur mépris, ni leur estime, qui sont proprement ces tentations délicates auxquelles vos conditions sont exposées, que rien, dis-je, de tout cela n'a jamais eu la force de les pervertir : pourquoi? parce qu'ils ont opposé à tout cela ces saintes armes, *Armaturam Dei* [2], ces armes de justice que leur fournissoit leur religion, et qui les

[1] *Matth.*, 5. — [2] *Ephes.*, 6.

rendoient invincibles. En effet, sans la religion ils auroient succombé en mille rencontres aux plus déréglées et aux plus honteuses passions; leur raison, en je ne sais combien de pas glissants, auroit été trop foible pour les retenir; combattus par ces tentations, d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus humaines, ils auroient été hommes comme les autres, emportés, intéressés, vicieux, scandaleux comme les autres. Qui les a fait triompher du monde? Je vous l'ai dit, les armes de la foi, dont ils se sont servis; car, dans les engagements où ils étoient, il n'y avoit, dit le bien-aimé disciple, que la foi et la religion qui leur pût faire remporter de telles victoires sur le monde : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* [1]. Leurs conditions étoient rectifiées, purifiées, sanctifiées par leur religion : et voilà, dit saint Chrysostome, ce que les païens mêmes ont admiré et révéré dans eux; voilà par où le christianisme s'est acquis tant d'honneur et tant de crédit; et voilà par où sa sainteté s'est répandue, non-seulement dans les cloîtres et les monastères, mais dans les professions les plus profanes par elles-mêmes et les plus mondaines; partout les chrétiens étoient distingués, et dans tous les états de la vie on les discernoit par l'innocence de leurs mœurs et par l'intégrité de leur conduite; on ne voyoit point parmi eux de scélérats, de fourbes, de traîtres : c'est ce qu'avançoit hardiment Tertullien dans son Apologétique. S'ils étoient cités devant les tribunaux des juges, on ne les accusoit que d'être chrétiens ; leur seule religion faisoit leur crime, et ce prétendu crime, dont ils se glorifioient, les affranchissoit de tous les autres. Qui m'empêche de les imiter? ne fais-je pas profession de la même religion qu'eux? pourquoi n'en ferois-je pas le même usage? Pourvu du même remède, savoir, des lumières et des grâces de ma religion, quelle excuse puis-je avoir quand je me laisse aller aux désordres de ma condition? Ayant en main les mêmes armes, et de plus leur exemple devant les yeux, à qui m'en dois-je prendre qu'à moi-même, si je suis vaincu?

Mais ces bienheureux ont encore passé plus avant. Dans le dessein de se sanctifier par leur religion, ils s'en sont servis non-seulement pour se préserver des déréglements de leur condition, mais pour en remplir toutes les obligations; autre effet de leur sagesse, et de cette science des Saints que Dieu leur avoit donnée : *Dedit illi scientiam Sanctorum :* car il y a dans chaque condition certains devoirs fâcheux, onéreux, mortifiants, contraires à la nature, dont il est presque impossible de s'acquitter sans le secours de la religion; et les Saints tenoient pour constant que la religion seule pouvoit être en eux une disposition générale et efficace à l'accomplissement de ces devoirs.

[1] 1 *Joan.*, 5.

En effet, sans la religion, les Saints, pour n'être pas esclaves des devoirs de leur condition, auroient su, aussi bien que les autres, n'en prendre que l'honorable et le commode, et en laisser le difficile et le pénible : le monde accoutumé à ce partage, quoique scandaleux et injuste, à peine s'en seroit-il scandalisé. Sans la religion, les Saints n'auroient pas manqué de prétextes pour secouer le joug de tout ce qui eût gêné leur liberté, de tout ce qui eût blessé leur amour-propre, de tout ce qu'il y eût eu dans leur condition de dégoûtant, de rebutant, d'humiliant, d'assujettissant : le monde sur tout cela leur eût fait grâce : et quand ils auroient eu le cœur assez droit pour compter tout cela parmi leurs obligations, jamais leur attention et leur exactitude n'eût répondu à cette multiplicité de devoirs attachés à leur état. Mais parce qu'ils agissoient par le mouvement et par l'esprit de leur religion, ils les ont embrassés et accomplis tous. C'est-à-dire, écoutez le dénombrement qu'en faisoit saint Ambroise dans ses Offices, et reconnoissez ce que c'est que la sainteté; c'est-à-dire, parce que les Saints agissoient par l'esprit de leur religion, ils ont rendu à chacun ce qui lui appartenoit; ils ont honoré les grands, supporté les foibles, servi leurs amis, pardonné à leurs ennemis, assisté ceux qui se trouvoient dans le besoin, veillé sur ceux que Dieu avoit confiés à leurs soins, entretenu la paix et la société parmi ceux avec qui ils étoient obligés de vivre, exercé la charité envers tous, parce qu'ils la devoient à tous; soutenus de leur religion, ils ont sacrifié leur repos, leur santé, leur vie, aux ministères dont ils étoient chargés, aux emplois contraignants et fatigants où ils se trouvoient engagés, aux travaux qu'ils ont eu à porter, aux dangers qu'ils ont dû courir : mus par ce principe de religion, ils n'ont eu égard ni à leur agrandissement selon le monde, ni à leur établissement, ni au désir de plaire, dès que la conscience, la probité, la vérité y pouvoient être en quelque sorte intéressées : avec cela, ils ont eu aux dépens d'eux-mêmes une fermeté inflexible, une constance inébranlable, une bonne foi hors de tout soupçon, une équité que rien n'a jamais pu corrompre. Parce qu'ils faisoient entrer leur religion dans tout ce qui étoit de leur condition, souples et dociles sous la main de Dieu, contents d'être ce que Dieu vouloit qu'ils fussent, et rien davantage, ils sont demeurés dans l'état que la Providence leur avoit marqué, sans former de nouveaux projets pour se pousser, pour s'avancer, pour s'enrichir; sans entreprendre de supplanter personne, ni de s'élever sur la ruine de personne, prévenants, officieux, libéraux, toujours prêts à rendre le bien pour le mal. Car voilà ce qu'il leur falloit pour être dans leurs conditions des hommes parfaits : or dites-moi, pouvoient-ils l'être de la sorte sans leur religion? Ce n'est

pas encore assez : le grand usage qu'ils ont fait de cette religion a été de s'en servir pour sanctifier tous ces devoirs, pour les rapporter à Dieu, pour les remplir d'une manière digne de Dieu, pour s'en acquitter en chrétiens, et par-là se distinguer des mondains qui en accomplissent peut-être une partie, mais souvent par vanité, et toujours inutilement pour le salut.

Ah! mon Dieu, que vous êtes admirable dans vos Saints, et que la science de vos Saints est profonde et sublime! que David avoit bien raison de s'écrier : *Mirabilis facta est scientia tua ex me; confortata est, et non potero ad eam* [1] : Cette science, Seigneur, que vous avez enseignée à vos élus, et qui les a faits ce qu'ils sont, me paroît plus merveilleuse que tous les ouvrages de votre puissance : elle est infiniment au-dessus de moi, et sans votre grâce je n'y pourrois jamais atteindre. Quelle perfection ne verroit-on pas dans le monde, si le monde étoit gouverné selon cette science des Saints? A quoi pensent les enfants des hommes quand ils la négligent, et à quoi s'occupent-ils, quand, au mépris de cette science, ils cherchent le mensonge et la vanité? que peuvent-ils espérer de Dieu, et à quoi toutes les autres sciences sans celle-là les conduiroient-elles? Mais achevons, et voici le dernier caractère de la science des Saints, c'est que par le retour le plus heureux, en se servant de leur religion pour sanctifier leur condition, ils ont profité de leur condition pour se perfectionner dans leur religion : encore un moment d'attention pour cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quelque diversité d'événements qu'il y ait dans le cours de la vie des hommes, c'est une vérité indubitable, que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu; et nous savons, disoit l'Apôtre, que cela même est une marque du choix que Dieu a fait de leurs personnes en les prédestinant pour être Saints : *Scimus quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui secundùm propositum vocati sunt Sancti* [2]. Or voilà, mes chers auditeurs, ce qu'ont éprouvé ces bienheureux dont nous honorons la mémoire; tout a contribué à leur avancement et à leur salut éternel. Car le monde, par un merveilleux effet de la grâce de Jésus-Christ, a visiblement contribué à leur sanctification; et ce qu'ils étoient selon le monde, j'entends leur condition, sans être en soi différente de celle des païens, par l'usage qu'ils en ont fait, n'a pas laissé de servir à les rendre de parfaits chrétiens; pourquoi? appliquez-vous à cette excellente morale de saint Paul : parce qu'il est constant que les Saints ont trouvé dans leur condition de puissants motifs pour s'exciter et s'animer à la pratique

[1] *Ps.* 138.— [2] *Rom.*, 8.

de leur religion; parce qu'il est vrai que leur condition leur a fourn des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont su admirablement profiter à l'avantage de leur religion; parce qu'un de leurs premiers soins a été de bien ménager les croix et les peines inséparables de leur condition pour en faire la matière de leur patience, et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu, dans l'esprit de leur religion : pensées touchantes que je ne fais que vous proposer, et à quoi je réduis la dernière idée que j'ai prétendu vous donner de la science des Saints.

Ces prédestinés et ces élus de Dieu ont trouvé dans le monde même et dans leur condition, quoique mondaine, de puissants motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion : c'est-à-dire, ce que leur condition les obligeoit à faire pour le monde, leur a appris, mais vivement et sensiblement, ce qu'ils devoient à Dieu, leur a fait porter avec joie et avec douceur le joug de Dieu, leur a fait aimer tendrement la loi de Dieu, leur a fait embrasser généreusement ce qui leur a paru de plus sévère dans l'accomplissement des ordres de Dieu, leur a fait sentir et goûter délicieusement le bonheur qu'il y a d'être à Dieu. En falloit-il davantage à ces Saints de la terre? car c'est ainsi que les appelle l'Ecriture : *Sanctis qui in terrâ sunt ejus* [1]. En effet, dit saint Augustin, ils ont été les Saints de la terre avant que d'être les citoyens du ciel. Arrêtons-nous encore à ceux qui, après avoir passé dans le monde par les mêmes états que vous, doivent être les modèles de votre conduite. Leur en falloit-il, dis-je, davantage pour leur inspirer tout le zèle qu'ils ont eu dans le service de Dieu, que la réflexion qu'ils faisoient sur la manière dont on sert les grands de la terre, et dont ils les servoient eux-mêmes? On s'étonne qu'il y ait eu des Saints à la cour, et moi je prétends que c'est la cour même, où, par l'ordre de Dieu, ils se trouvoient attachés, qui les faisoit Saints. Oui, la cour les formoit à la religion; la cour, qui pour tant d'autres a été et est si souvent une école d'impiété, par un don singulier de Dieu, apprenoit à ceux-ci le christianisme et les élevoit à la sainteté. Comment cela? rien de plus naturel ni de plus simple. Attachés à la cour par leur condition, ils avoient honte de n'avoir pas pour Dieu une obéissance aussi prompte et une fidélité aussi inviolable que celle dont ils se piquoient à l'égard de leur prince. et cette comparaison les portoit à tout entreprendre; ils se reprochoient avec douleur d'être moins vifs et moins empressés pour le Dieu de leur salut que pour le maître de qui dépendoit leur fortune temporelle; et, à force de se le reprocher, ils parvenoient enfin à pouvoir se rendre le témoignage favorable que leur conscience sur ce point exigeoit

[1] *Ps.* 15.

d'eux, et où consistoit pour eux le capital et l'essentiel de la religion. Je veux dire, ils parvenoient enfin à avoir pour Dieu cet amour de préférence si nécessaire au salut, et néanmoins si rare à la cour : mais Dieu qui les avoit choisis vouloit que la cour même le leur enseignât, et leur en fournît un motif auquel ni leur raison ni leur foi ne pussent résister; et quel étoit ce motif? je le répète : l'application sans relâche avec laquelle ils faisoient leur cour à un homme mortel, la disposition sans réserve à n'épargner rien pour lui plaire, le parfait dévouement à ses intérêts, la soumission aveugle à ses volontés, l'infatigable assiduité auprès de sa personne, l'attention à mériter ses bonnes grâces, l'ambition d'être à lui, la crainte d'être oubliés de lui, beaucoup plus d'en être disgraciés et réprouvés, tout cela c'étoit pour les Saints autant de leçons du culte suprême et de l'amour souverain qu'ils devoient à Dieu; et ces leçons bien étudiées, bien méditées, bien appliquées, faisoient sur eux des impressions qui les sanctifioient. De même on est surpris qu'il y ait eu des hommes qui, dans la profession des armes, soient arrivés à la sainteté; et moi je dis que rien ne pouvoit mieux les disposer à la sainteté que la profession des armes. Comment les Maurice, les Sébastien, les Eustache, l'y ont-ils trouvée? Ils devenoient sans peine les martyrs de Jésus-Christ et de leur religion, en se souvenant combien de fois ils avoient été les martyrs de leur condition, lorsque tant de fois dans les combats ils s'étoient exposés à la mort, pour ne rien faire d'indigne de leur naissance, et qui intéressât leur honneur. Ainsi leur condition leur enseignoit-elle, les engageoit-elle, les forçoit-elle malgré eux, non-seulement à avoir de la religion, mais à pratiquer tout l'héroïque de la religion. Car pour avoir une parfaite religion, il faut savoir parfaitement obéir; il faut savoir se sacrifier, il faut savoir se renoncer. Or c'est ce qu'on ignore partout ailleurs, mais ce qu'un mondain, brave dans la guerre, ne pourra jamais dire à Dieu qu'il ait ignoré. Il est donc certain que sa condition lui apprend malgré lui la science des Saints; et ceci, par proportion, convient à tous les états qui partagent la société des hommes, puisque chaque condition, quand on en sait user comme les Saints, a une grâce particulière pour coopérer par de semblables motifs à la sainteté de ceux que Dieu, selon les vues de sa sagesse, y a destinés.

Ce n'est pas tout : indépendamment des motifs, j'ai dit que les Saints ont trouvé dans leur condition des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont su avantageusement se prévaloir pour acquérir tout le mérite de leur religion; et je n'en veux point d'autre preuve que l'histoire de leur vie. Combien y en a-t-il dont la sainteté n'a été si éminente et si éclatante, que parce qu'ils ont eu dans leur condition

des occasions de faire pour Dieu de grandes choses? Ils avoient dans le monde de la qualité (ne quittons point ce qui vous est propre, et qu'il n'y ait rien de vague dans cette morale); ils avoient dans le monde de la qualité, de la dignité, de l'autorité; comme élus de Dieu, ils ont fait servir tout cela à la piété, à la charité, à l'humilité. Si saint Louis n'eût été roi, auroit-il fait pour Dieu ce qu'il a fait? auroit-il réprimé l'impiété, auroit-il puni le blasphème, auroit-il dompté l'hérésie, auroit-il établi tant de saintes lois? La royauté donnoit de la force à son zèle, et son zèle pour Dieu n'avoit de succès que parce que la royauté en étoit le soutien. S'il n'eût été roi, auroit-il laissé à la postérité tant de somptueux monuments de sa tendresse paternelle envers les pauvres; en auroit-il rempli la France, et y verrions-nous tant de maisons consacrées par lui à la charité publique? Sa charité ne subsistoit que sur le fonds de sa magnificence royale; et il n'a été le père des pauvres que parce qu'en qualité de roi il a eu le pouvoir de l'être; en un mot, le mérite de ce monarque, et ce que j'appelle en lui la science des Saints, c'est qu'il a profité de sa condition pour être le héros de sa religion. Or, il n'y a point de condition dans le monde qui, selon la mesure et l'étendue du pouvoir qu'elle nous donne, n'ait par rapport à Dieu le même avantage; et si je suis, comme les Saints, fidèle à la grâce et aux desseins de Dieu sur moi, sans être ce qu'a été saint Louis, je trouverai dans ma condition de quoi sans cesse honorer Dieu par ma condition même; je ne ferai pas des actions d'un si grand éclat que saint Louis; mais en faisant tout le bien dont je suis capable, je glorifierai Dieu par mon obscurité, comme saint Louis l'a glorifié par son élévation; car élévation et obscurité, à qui sait et veut s'en servir, ce sont également, quoique différemment, des sujets de sanctification : dans la médiocrité de mon état, je n'aurai pas les importantes occasions qu'a eues saint Louis, pour me signaler comme lui par une piété héroïque; mais en pratiquant les vertus communes de mon état, sans être héroïquement saint, je pourrai l'être solidement; sans l'être avec éclat aux yeux des hommes, je pourrai l'être avec mérite devant Dieu et dans l'idée de Dieu : or c'est uniquement ce que les Saints ont cherché, et à quoi ils ont rapporté cette science qu'ils avoient reçue d'en haut : *Dedit illi scientiam Sanctorum* [1].

Enfin les Saints ont trouvé des croix dans leur condition, et ils en ont fait la matière de leur patience, de leur résignation, de tous les sacrifices qu'ils ont offerts à Dieu dans l'esprit de leur religion : encore une fois, suivant ce principe, faut-il s'étonner qu'il y ait eu des Saints à la cour, et ne faut-il pas s'étonner plutôt qu'il y en ait eu et

[1] *Sap.*, 10.

qu'il y en ait si peu? La condition de ceux qui vivent à la cour, et que leur devoir y retient, étant, de leur propre aveu, celle où les mortifications sont plus fréquentes et plus inévitables, celle où il y a plus de dégoûts et de chagrins à essuyer, celle où l'on est plus obligé à prendre sur soi et à se contraindre, devroit-il y en avoir une dans le monde plus propre à faire des Saints? Trouver tout cela dans sa condition, et n'être pas saint, et ne penser à rien moins qu'à l'être, n'est-ce pas le comble de la malédiction? J'en appelle à vous-mêmes, mes chers auditeurs, et je suis sûr que, malgré votre peu de foi, vous en convenez. Quoi qu'il en soit, voilà le secret adorable que l'Esprit de Dieu a révélé à ces glorieux prédestinés, qui se sont sanctifiés à la cour. Des mortifications et des chagrins que leur attiroit leur condition, ils se sont fait un état de pénitence, non pas, comme les mondains, d'une pénitence forcée, mais d'une pénitence volontaire, méritoire, sanctificatoire; les revers de fortune et les disgraces qu'ils ont eu à soutenir, leur ont inspiré, non pas d'inutiles et de vains dégoûts, mais un généreux et sincère détachement du monde; les injustices mêmes du monde ont été pour eux un exercice de ce parfait christianisme qui les obligeoit de mourir à eux-mêmes : voilà ce que la science des Saints leur a appris; au lieu que les enfants du siècle font de tout cela le sujet de leurs plaintes et de leurs murmures, les Justes et les amis de Dieu s'en sont fait des sujets de consolation et d'actions de grâces, parce qu'ils savoient bien que c'étoit là le partage des élus, et que la voie la plus certaine de leur prédestination étoit de passer par les souffrances, et d'en être réputés dignes. Comme il n'y a point de Justes dans la gloire que Dieu n'ait voulu y conduire par-là, aussi n'y en a-t-il point qui dans leur condition n'aient trouvé des peines et des afflictions; et c'est, dit saint Paul, ce qui a le plus contribué à leur sainteté. Contemplons-les donc aujourd'hui comme nos modèles. Quoi qu'il nous arrive de fâcheux et de chagrinant dans notre état, disons-nous à nous-mêmes : Qu'ont fait les Saints lorsqu'ils se sont vus traités comme moi? s'en sont-ils pris à la Providence? leur courage en a-t-il été abattu, leur foi en a-t-elle paru ébranlée, et ne se sont-ils pas, au contraire, estimés heureux d'être éprouvés sur la terre, afin d'être éternellement glorifiés dans le ciel?

Telle est pour nous tous, mes chers auditeurs, la science des Saints. Mais c'est à vous, Sire, de posséder éminemment cette divine science : car la science des Saints, pour un roi, doit bien être d'une autre étendue, et même d'une autre perfection que pour le commun des hommes. Comme les rois sont les images de Dieu, un roi, pour être saintement roi, doit être, à l'exemple de Dieu, non-seulement

saint, mais grand et magnifique jusque dans la sainteté : *Magnificus in sanctitate*[1]. Il suffit aux autres d'être humbles dans la sainteté; d'être patients, d'être fervents, d'être constants dans la sainteté; mais il faut à un roi de la grandeur dans la sainteté même, puisque avec une sainteté vulgaire et commune il est impossible qu'il satisfasse aux importants devoirs dont il est chargé comme roi. En effet, si, selon l'évangile de ce jour, une partie de la science des Saints est d'être pacifique, la science d'un saint roi, et d'un roi chrétien, doit être, dit saint Augustin, de mettre sa gloire à donner la paix; doit être d'employer sa puissance et de n'épargner rien pour établir, pour affermir, pour faire fleurir et régner la paix. Aussi est-ce particulièrement aux princes et aux rois de ce caractère qu'il est dit aujourd'hui : *Beati pacifici*[2]! Or, suivant cette règle, Sire, si jamais prince sur la terre a eu droit de prétendre au mérite de cette béatitude, on ne peut douter que ce ne soit Votre Majesté : car elle vient de donner la paix à toute l'Europe, de la manière la plus chrétienne dont jamais monarque chrétien l'ait donnée et l'ait pu donner; je veux dire, au milieu de ses conquêtes, dans le comble des prospérités et des succès dont Dieu jusqu'à la fin a béni ses armes; dans le désespoir où étoient ses ennemis, malgré leur formidable ligue, de pouvoir lui résister, et lorsqu'ils étoient forcés de reconnoître et de confesser que vous étiez, Sire, le seul victorieux et le seul invincible. C'est en de si favorables conjonctures que vous avez voulu être le pacificateur du monde chrétien, et c'est ainsi que toute l'Europe vous est redevable de son bonheur. C'est par vous que tant de nations, après une sanglante guerre, vont commencer à respirer; par vous que tant d'églises désolées vont offrir librement et sûrement leurs sacrifices, dans le tranquille exercice du culte de Dieu; par vous que tant d'états et de royaumes vont jouir d'un profond repos : fut-il jamais un meilleur titre pour avoir part à la béatitude évangélique? *Beati pacifici!* Mais j'ose encore, Sire, pour ma propre consolation et pour celle de mes auditeurs, ajouter ici le motif qui vous a déterminé à la conclusion de ce grand ouvrage. Car puisqu'il m'est permis d'entrer dans les intentions de Votre Majesté, et puisqu'elle-même s'en est hautement expliquée, elle n'a consenti à la paix que par amour pour son peuple, que par un sincère désir de faire goûter à ses sujets la douceur de son règne, que dans la vue de les soulager; elle s'est relâchée de ses droits pour nous rendre heureux; et ce qu'elle a sacrifié à la paix nous est une preuve authentique de ses soins bienfaisants et de son attention à nos intérêts. Or voilà ce que j'ai appelé, pour un roi chrétien, le mérite de cette béatitude dont nous parle le Sau-

[1] *Exod.*, 11. — [2] *Matth.*, 5.

veur du monde : *Beati pacifici!* et c'est de quoi j'ai cru devoir féliciter aujourd'hui Votre Majesté. Non content d'avoir été jusqu'à présent le plus glorieux et le plus puissant de tous les rois, vous voulez encore, Sire, être le meilleur de tous les rois ; après avoir été, comme conquérant, l'admiration de tous les peuples, vous voulez, pour couronner votre règne, être le père de votre peuple. Le dirai-je, Sire, avec la respectueuse liberté que me fait prendre mon ministère? votre peuple n'en est pas indigne : car jamais peuple sous le ciel n'a tant aimé son roi, n'a été si passionné pour la gloire de son roi, ne s'est épuisé pour son roi avec tant de zèle, n'a fait pour la conservation de son roi tant de vœux à Dieu. Votre Majesté l'a senti, et elle ne l'oubliera jamais : tous les cœurs sur cela se sont ouverts, et le vôtre, Sire, en a été touché. Ce peuple, encore une fois, n'est donc pas indigne de vos bontés; et si l'on pouvoit les mériter, je dirois qu'il les a méritées par son attachement sans exemple, par sa fidélité à toute épreuve, par son obéissance sans bornes, par son amour tendre pour Votre Majesté. *Beati pacifici?* Heureux les pacifiques, et encore plus les pacificateurs, puisque, malgré les faux raisonnements de la politique mondaine, c'est ce qui fait les saints rois, les rois selon le cœur de Dieu, les rois dignes de posséder le royaume de Dieu. A quoi tout le reste sans cela leur servira-t-il? J'ai été roi, disoit Salomon, et j'ai surpassé tous les autres rois en grandeur, en puissance, en richesses, en magnificence; mais j'ai reconnu par une longue expérience que tout cela, séparé de la sagesse, n'étoit que vanité, que peine, qu'affliction d'esprit. Votre Majesté, Sire, a trop de lumières pour ne pas penser aujourd'hui ce que Salomon pensoit alors ; et, convaincue aussi bien que lui du néant du monde, elle a trop de religion pour ne se pas dire à elle-même qu'elle doit donc chercher hors du monde son véritable bonheur. La science de gouverner les peuples, la science de se faire obéir, la science d'accroître ses états par le nomble de ses conquêtes, voilà ce que Votre Majesté possède dans un suprême degré, et ce qui a fait la matière de tant d'éloges. Mais, comme prédicateur de l'Evangile, je lui dis aujourd'hui quelque chose de plus grand, de plus solide, de plus digne d'elle .-et quoi? c'est qu'il n'y a rien de grand, rien de solide, rien qui soit ni puisse être digne d'elle, que la science des Saints, qui est la science des élus de Dieu, et qui la conduira à ce royaume éternel que je lui souhaite, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON POUR LE JOUR DE LA COMMÉMORATION DES MORTS.

Amen, amen dico vobis, quia venit hora, et nunc est, quandò mortui audient vocem Filii Dei; et qui audierint, vivent.

Je vous dis en vérité que l'heure est venue, et c'est celle-ci, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et où ceux qui l'entendront vivront. *Saint Jean*, chap. v.

C'est un mystère que Jésus-Christ nous propose aujourd'hui dans l'Evangile, mais un mystère qui, même après la déclaration que Jésus-Christ nous en a faite, a encore son obscurité, puisque les Pères de l'Eglise ne s'accordent pas sur le sens de ce passage : les uns ont cru, et c'est la pensée d'Origène, qu'il falloit l'entendre de la résurrection générale, où en effet les morts, pour comparoître devant le tribunal du Fils de Dieu, et pour recevoir leur dernier arrêt, sortiront de leurs sépulcres; d'autres, comme saint Cyrille, l'ont expliqué des résurrections particulières, c'est-à-dire des miracles qu'opéroit le Fils de Dieu, lorsqu'en vertu d'une seule parole il ressuscitoit les morts. Saint Augustin l'a pris dans le sens moral de la résurrection spirituelle et de la justification des pécheurs, qui, de morts qu'ils étoient par le péché, se sont vivifiés par la grâce intérieure de Jésus-Christ, et par la vertu de son sacrement. Trouvez bon, Chrétiens, que, dans un tel partage de sentiments, je m'attache à ce qui me paroît le plus conforme à l'esprit de l'Eglise, et que, sans entrer plus avant dans la discussion de ce mystère, je me contente de l'appliquer à la fête que nous célébrons. *Venit hora, et nunc est, quandò mortui audient vocem Filii Dei :* C'est en ce jour que les morts ont entendu la voix du Fils de Dieu, parce que c'est en ce jour qu'on a offert pour les morts, dans toutes les parties du monde, le sacrifice solennel du corps et du sang de Jésus-Christ. Or le sang de Jésus-Christ a une voix aussi bien que le sang d'Abel, mais une voix bien plus forte que le sang d'Abel, une voix qui pénètre jusque dans les cieux, et qui se fait obéir jusque dans le centre des abîmes de la terre. Oui, mes Frères, le sang de cet agneau sans tache a crié aujourd'hui sur nos autels; et qu'a-t-il demandé à Dieu? Le soulagement de ces âmes fidèles, qui, quoique séparées de leurs corps et prédestinées, ne laissent pas de souffrir et de gémir dans l'attente de leur béatitude, parce qu'elles ont encore des restes de péchés à expier : c'est pour cela que ce sang divin a été immolé; c'est pour cela qu'il a poussé sa voix, premièrement vers le ciel, pour y solliciter Dieu en faveur de ces âmes souffrantes, et ensuite jusques au lieu où ces âmes sont arrêtées, pour leur annoncer l'heureuse nouvelle de leur liberté, et pour leur dire que l'heure est venue de sortir de leur prison : car c'est ce qui se fait dans cette so-

lennité plus authentiquement et plus généralement qu'à nul autre jour de l'année, puisque celui-ci est uniquement consacré à la mémoire de ces saintes âmes, et au devoir public que nous leur rendons, en offrant pour elles le sacrifice de notre religion : *Venit hora, et nunc est, quandò mortui audient vocem Filii Dei.* Au reste, Chrétiens, quiconque des morts entendra cette voix favorable du sang de Jésus-Christ, il jouira d'une vie bienheureuse : pourquoi ? parce qu'en même temps délivré des liens du péché, il entrera en possession de l'héritage des enfants de Dieu, où il trouvera une source de vie qui ne finira jamais : *Et qui audierint, vivent.* Voilà de quoi j'ai à vous entretenir, après que nous aurons imploré le secours du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Trois choses, selon saint Bernard, font la perfection d'un devoir chrétien, et doivent nécessairement y concourir une foi pure pour le connoître, une dévotion tendre pour l'aimer, et des œuvres solides pour l'accomplir; et trois choses, selon le même Père, y sont essentiellement opposées, l'aveuglement de l'esprit, l'indifférence du cœur, et l'inutilité des œuvres : l'aveuglement de l'esprit, qui fait qu'on ignore ce devoir ; l'indifférence du cœur, qui fait qu'on y est insensible; et l'inutilité des œuvres, qui fait qu'on s'en acquitte mal : or c'est sur ce principe, mes chers auditeurs, que je fonde ce discours, où j'entreprends de vous engager à secourir les âmes de vos frères que la mort a séparés de vous, et à leur donner des marques de votre charité, dans l'état malheureux où je vais vous les représenter ; car voici tout mon dessein. Je trouve dans le christianisme trois sortes de personnes qui, par différentes raisons, ne contribuent en rien au soulagement des âmes du purgatoire : les premiers sont ceux qui ne croient pas leurs peines; les seconds ceux qui les croient, mais qui n'en sont pas touchés; et les derniers, ceux mêmes qui en sont touchés, mais qui n'emploient pas les moyens efficaces pour les soulager : dans le premier rang, je comprends les libertins et les hérétiques, qui, par un esprit d'incrédulité, rejettent la foi du purgatoire ; dans le second, certains catholiques indifférents et sans compassion, qui, confessant la foi du purgatoire, ne se sentent émus d'aucun zèle pour la délivrance des âmes que la justice de Dieu y a condamnées ; et dans le troisième, un nombre de chrétiens presque infini, qui, se flattant d'avoir là-dessus tout le zèle nécessaire, n'en ont que les apparences, parce qu'ils ne l'exercent que par des œuvres stériles et vaines, qui ne sont devant Dieu de nul effet. Or, pour vous inspirer, autant qu'il m'est possible, la dévotion qui occupe aujourd'hui toute l'Eglise, et dont les âmes du purgatoire font l'unique

objet, j'établirai contre les premiers la vérité de cette dévotion, j'exciterai les seconds à cette dévotion, et je réglerai les derniers dans l'exercice et l'usage de cette dévotion. Permettez-moi de vous développer encore ma pensée : ne pas secourir les âmes du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles souffrent, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur ; voilà la première partie : être persuadé des peines que souffrent les âmes du purgatoire, et ne pas s'intéresser à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois mêmes de l'humanité ; voilà la seconde partie : être disposé à les secourir, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme ; voilà la troisième partie. La première tient lieu d'une controverse, mais d'une controverse aisée, qui ne fera que vous affermir dans les sentiments orthodoxes touchant la charité qui est due aux morts : la seconde sera une exhortation pressante pour vous porter à accomplir fidèlement le devoir de cette charité ; et la dernière, une instruction pratique, pour vous apprendre en quoi doit consister cette charité ; c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un des caractères de l'erreur, d'agir inconsidérément ; et saint Jérôme remarque fort bien qu'il suffit, pour se préserver de l'hérésie, et pour ne pas suivre le torrent du libertinage, d'observer les fausses démarches et les égarements visibles de l'un et de l'autre : or voilà ce qui paroît d'abord dans le procédé de ceux qui, n'étant pas persuadés de la vérité du purgatoire, font profession de ne pas prier pour les morts. Car dans cette erreur, sans même en pénétrer le fond, et à n'en juger que par les simples lumières du bon sens, je découvre trois grands défauts de conduite ; mais ne pensez pas, mes chers auditeurs, que pour vous en convaincre j'entreprenne ici une controverse réglée, ni qu'à force de preuves, je veuille établir la foi du purgatoire contre l'hérétique et le libertin qui la combattent : ce que j'ai en vue est plus court, et plus édifiant pour vous : car je veux seulement vous montrer combien l'hérétique et le libertin raisonnent mal (je dis, supposé même leurs principes), lorsqu'ils refusent de prier pour les morts : appliquez-vous.

Voici leur premier égarement : ils n'ont point d'assurance, disent-ils, qu'il y ait un purgatoire après cette vie ; et n'en ayant nulle assurance, ils ne travaillent point au soulagement des âmes qui y sont condamnées. Je soutiens que cette conduite est au moins téméraire et imprudente : pourquoi ? parce que d'une erreur de spéculation, ils

tombent par-là dans un désordre pratique, en renonçant à l'usage de l'Eglise, et comptant pour rien le hasard où ils se mettent de manquer à un des plus importants devoirs de la justice et de la charité chrétienne. Comprenez ceci, s'il vous plaît : car enfin, et les hérétiques, et ceux qui par libertinage de créance entrent sur ce point dans leurs sentiments, sont forcés malgré eux de reconnoître que comme ils n'ont point d'assurance qu'il y ait un purgatoire, aussi n'ont-ils nulle assurance qu'il n'y en ait pas : ils prétendent que l'Ecriture ne leur a point révélé l'un ; mais ils conviennent en même temps qu'elle ne leur a point non plus révélé l'autre : cela étant, le témoignage que nous leur rendons de cette vérité catholique ; les preuves non-seulement plausibles, mais solides, sur lesquelles nous la fondons ; la possession immémoriale où nous sommes de la croire, doivent au moins les tenir dans le doute ; et comme, de leur propre aveu, ils n'ont point d'évidence du contraire, ils ne peuvent tout au plus se retrancher que sur l'incertitude. Or dites-moi si, dans l'incertitude prétendue de cette vérité, ils sont excusables d'abandonner la pratique et l'usage de toute l'Eglise, en cessant de prier pour les morts? Etant incertains si les âmes de leurs frères sont dans un état de souffrance ou non, qu'y a-t-il de plus juste que de prier toujours pour eux? le seul doute ne devroit-il pas les y déterminer, et en faudroit-il davantage pour les rendre inexcusables, quand ils négligent de satisfaire à ce devoir? Il me semble que je ne dis rien que la droite raison ne fasse d'abord sentir.

Mais voyez combien cette raison a de force, surtout dans le sujet que je traite : je demande aux partisans de l'hérésie, me servant contre eux de leurs propres dispositions : Si vous étiez certains, comme nous le sommes, qu'il y a un purgatoire, ne vous croiriez-vous pas obligés aussi bien que nous à prier pour vos frères dont vous pleurez la mort ; et dans l'intention de les soulager, vous conformant à notre exemple, ne feriez-vous pas pour eux tout ce que nous faisons nous-mêmes! Ils en conviennent avec moi : sur cela j'ajoute, et je leur dis : Vous ne seriez pas néanmoins sûrs alors que les âmes de vos frères fussent du nombre de celles pour qui l'on peut prier utilement ; car elles pourroient être, ou déjà bienheureuses, sans avoir besoin de ce secours, ou éternellement réprouvées et incapables d'en profiter : cesseriez-vous pour cela de solliciter Dieu en leur faveur? non ; mais, dans le doute où vous seriez de leur sort, vous prendriez le parti le plus favorable : ainsi, pourquoi nous, qui croyons le purgatoire et qui nous en faisons un point de foi, prions-nous pour ces âmes fidèles? parce qu'il se peut faire, disons-nous, que ces âmes, quoique fidèles, n'ayant pas achevé de payer à Dieu ce

qu'elles doivent à sa justice, souffrent au milieu des flammes qui les purifient : nous ne savons pas précisément si cela est ; mais il nous suffit de ne savoir pas non plus précisément si cela n'est point, et de savoir que cela peut être : bien loin que cette incertitude refroidisse notre charité pour les morts, c'est au contraire ce qui l'excite ; et, comme dit excellemment saint Augustin, nous aimons bien mieux nous exposer à faire pour ces saintes âmes des prières superflues, que de nous mettre en danger de manquer à celles qui leur sont nécessaires. Remarquez ces paroles, qui sont décisives, et qui semblent faites pour mon sujet : *Melius enim ista viventium suffragia iis supererunt animabus, quibus nec prosunt nec obsunt, quàm deerunt iis quibus prosunt*[1]. Voilà comme nous raisonnons, et nos adversaires sont obligés de confesser que selon nos maximes nous raisonnons bien : or je me sers contre eux de cette règle, et je reprends de la sorte : Vous ne savez pas s'il y a un purgatoire ; priez donc toujours pour vos frères, afin que s'il y en a un, ils n'y soient pas abandonnés à la rigueur des jugements de Dieu : car la vérité du purgatoire ne dépend ni de votre opinion, ni de la mienne ; et quoi que vous et moi nous en croyions, il est ou il n'est pas : s'il n'étoit pas, comme il vous plaît de le penser, ma prière seroit inutile à ces âmes ; mais s'il est, comme je le crois, vous ne pouvez disconvenir que vous ne soyez coupables envers ces âmes souffrantes : moi qui m'intéresse pour elles, je ne cours aucun risque ; mais vous qui les délaissez, vous risquez et pour elles et pour vous-mêmes. Quand vous me dites, A quoi bon prier pour les morts, s'il n'y a point de purgatoire ? il m'est aisé de vous répondre que quand mes prières seroient inutiles pour les morts, elles seront toujours méritoires pour moi, parce qu'elles procèdent toujours de la charité qui en est le principe et la fin : mais quand je vous dis que s'il y a un purgatoire, en ne priant pas pour les morts, vous manquez à un des devoirs les plus indispensables de la charité, vous n'avez rien qui vous défende ni qui vous mette à couvert de reproche.

En effet, Chrétiens, que diriez-vous (la comparaison est sensible, mais elle en est d'autant plus propre pour donner jour à ma pensée), que diriez-vous d'une mère affligée et désolée qui, ne sachant, après une sanglante bataille, quel a été le sort de son fils, ni ce qu'il est devenu, se contenteroit de le pleurer, sans lui donner nulle autre marque de son zèle ? Elle est en doute s'il n'a point été pris dans le combat, et s'il n'est point réduit actuellement dans une dure captivité ; mais on lui fait entendre qu'en ce cas-là même elle a une ressource aisée, parce que la liberté de son fils ne dépendra que de ses

[1] *August.*

soins, et des poursuites qu'elle fera pour le racheter : que diriez-vous, encore une fois, si cette mère, au lieu de prendre pour cela les mesures convenables, s'arrêtoit à contester, et à répondre qu'il n'y a nulle apparence que son fils soit tombé dans cette disgrâce; si toute son application étoit à chercher des raisons pour se persuader que cela n'est pas, et qu'elle protestât qu'à moins d'une évidence entière de la chose, elle ne veut pas faire la moindre démarche pour lui? ne la traiteroit-on pas d'insensée ou de dénaturée? Or voilà justement le procédé des hérétiques que je combats : on leur dit que des âmes qui leur sont chères, et dont ils avouent qu'ils doivent avoir à cœur les intérêts, sont peut-être dans un lieu de souffrance, que nous appelons purgatoire; et que si elles y sont, ils peuvent par des moyens faciles les en tirer : que font-ils? ils s'opiniâtrent à soutenir qu'elles n'y sont pas; ils argumentent, ils disputent contre la vérité de ce purgatoire; ils prennent à partie ceux qui le croient, et ils se fatiguent à inventer des preuves pour montrer que c'est une chimère. Mais si, indépendamment de leurs preuves, ce purgatoire est quelque chose de réel, et si ces âmes, dont ils reconnoissent que les intérêts ne doivent pas leur être indifférents, y souffrent des peines extrêmes, c'est à quoi ils ne veulent pas penser; qu'elles y souffrent et qu'elles y gémissent dans l'attente de leur bonheur, ils vivent tranquilles; et pourvu qu'ils n'en croient rien, ils se tiennent quittes envers elles de tous les devoirs de la piété : raisonner et agir ainsi, est-ce une conduite prudente et sage?

Mais en voici une autre qui ne l'est pas plus, et qui ne vous surprendra pas moins. En quoi consiste l'erreur pratique des partisans de l'hérésie sur le sujet dont il est question? A ne pas prier pour les morts parce qu'ils ne croient pas la vérité du purgatoire; et c'est ce que j'appelle leur second égarement. Car ils devroient renverser la proposition, et croire la vérité du purgatoire, parce qu'il est évident et incontestable qu'il faut prier pour les morts. Comment ceci doit-il s'entendre? Je m'explique : c'est qu'à comparer ces deux articles, dont l'un n'est, ce semble, que la suite de l'autre, il faut néanmoins tomber d'accord que celui qui établit la prière pour les morts nous est bien plus expressément et plus distinctement marqué dans toutes les règles de la foi, que celui qui regarde le purgatoire. Pour le purgatoire, peut-être pourroit-il y avoir de l'obscurité; mais tous les oracles de la religion nous parlent clairement et hautement de la prière pour les morts : car l'Ecriture nous la recommande en termes formels, toute la tradition nous l'enseigne, les plus anciens conciles l'ont autorisée, ç'a toujours été la pratique de l'Eglise, et les Juifs eux-mêmes l'ont observée et l'observent encore aujourd'hui dans

leurs synagogues. Or, selon saint Thomas, ce consentement du christianisme et du judaïsme est une espèce de démonstration. Judas, l'un des princes Machabées, ordonna des sacrifices pour ceux qui, défendant la loi du Seigneur, avoient été tués dans le combat, et l'on ne doutoit point alors que la pensée de prier pour les morts ne fût salutaire et inspirée de Dieu : *Sancta ergò et salubris est cogitatio* [1]. Or l'histoire, qui rapporte ce fait, est tenue parmi nous pour canonique, disoit le grand saint Augustin : *Machabæorum libros pro canonicis habemus* [2]; et quand nous n'aurions pas, ajoutoit-il, ce témoignage des livres sacrés, il nous suffiroit d'avoir celui de l'Eglise universelle, qui est encore plus authentique, puisque nous voyons qu'à l'autel et dans les saints mystères on n'a jamais oublié de prier pour les morts : *Sed et si nusquam in Scripturis veteribus legeretur, in hoc universæ Ecclesiæ claret auctoritas, ubi in precibus quæ ad altare funduntur, locum habet commendatio mortuorum* [3]. Sur quoi vous remarquerez que saint Augustin ne parloit point en simple docteur, mais en historien de l'Eglise, dont il rapportoit l'usage. Nous faisons, avoit dit Tertullien deux siècles avant ce Père, nous faisons des offrandes pour les morts; et si vous nous en demandez la raison, nous nous contenterons de vous alléguer la tradition et la coutume : *Oblationes pro defunctis facimus; harum si rationem expostules, traditio tibi prætenditur auctrix, confirmatrix consuetudo, fides servatrix* [4]; paroles qui font voir que dès la naissance du christianisme, la prière pour les morts étoit regardée comme une tradition divine et un dépôt de la foi : *fides servatrix*. Que peut-on dire de plus fort? S'il étoit donc vrai que les hérétiques fussent aussi éclairés qu'ils se flattent de l'être, voici comment ils raisonneroient : Il faut prier pour les morts, toutes les lumières de la religion le démontrent; donc je dois être convaincu qu'il y a un purgatoire : car qu'est-ce que le purgatoire, sinon un état de souffrances et de peines, où les morts sont soulagés par les prières des vivants? Je ne puis admettre l'un sans convenir de l'autre; et puisque la foi me révèle évidemment l'un, il est juste que je me soumette à l'autre, quoi qu'il me paroisse obscur, et que je croie le purgatoire, parce que je ne puis me défendre de reconnoître qu'il faut prier pour les morts. Voilà, dis-je, la conséquence qu'ils tireroient, et cette conséquence seroit légitime. Mais que font-ils? tout le contraire; car ils renversent l'ordre, et ils disent : La révélation du purgatoire m'est obscure, donc je ne m'y soumettrai pas; et parce que, ne croyant pas le purgatoire, je détruis le fondement de la prière pour les morts, quelque sainte qu'elle puisse être, je renoncerai à la prière pour les morts; et parce que l'usage

[1] 2 *Machab.*, 12. — [2] *August.* — [3] *Ibid.* — [4] *Tertull.*

de cette prière est ce qu'il y a de plus ancien dans la tradition, je compterai pour rien la tradition; et parce que le livre des Machabées parle ouvertement à l'avantage de cette prière, je rejetterai le livre des Machabées; et parce que cette prière est autorisée par tous les Pères et par tous les conciles, je n'en croirai ni les Pères ni les conciles; et parce que dès les premiers siècles cette prière étoit solennellement établie dans l'Eglise de Dieu, je dirai que dès les premiers siècles l'Eglise de Dieu est tombée dans la corruption; et parce que saint Augustin s'est fait un devoir, et un devoir de religion, de prier pour l'âme de sa mère, je répondrai que saint Augustin a donné sur ce point dans les rêveries et les illusions populaires. Car voilà, mes chers auditeurs, jusqu'où va l'opiniâtreté des hérétiques; je ne leur attribue que ce qu'ils soutiennent eux-mêmes, et que ce qu'ils ont cent fois écrit : or qu'y a-t-il de moins soutenable et de plus opposé à la raison?

Enfin, leur troisième et dernier égarement est que des choses qui ne sont ni certaines ni révélées touchant le purgatoire, ils se font des préjugés contre la foi du purgatoire, au lieu qu'ils devroient se servir de la foi du purgatoire, qui est solide et raisonnable, pour combattre en eux-mêmes ces préventions, qui ne sont que l'effet de leur foiblesse : car qu'est-ce qui les choque sur le sujet du purgatoire? Les images ou les peintures affreuses sous lesquelles, selon eux, nous le concevons; diverses circonstances non révélées, à quoi ils prétendent que nous nous attachons : voilà ce qui les révolte. Et moi, si je me trouvois à leur place, je me délivrerois sans peine de ces préventions, en opposant à tout cela la substance de la foi du purgatoire, qui est la chose du monde la plus simple, mais la plus sensée; car je me dirois à moi-même : L'état de ces âmes qui ont besoin, après cette vie, d'être purifiées, ne m'est pas connu, c'est-à-dire je ne sais où elles souffrent, ni ce qu'elles souffrent, ni comment elles souffrent; ce sont autant de secrets que Dieu a voulu me tenir cachés, et qu'il ne sert à rien de vouloir approfondir : mais c'est assez pour moi de savoir qu'elles souffrent, par la justice de Dieu, de véritables peines, et qu'il est de l'ordre de la Providence qu'elles souffrent; car seroit-il juste que des âmes criminelles et souillées de péchés, quoique véniels, sortant de leurs corps, fussent aussitôt glorifiées que celles qui sont pures et sans tache? seroit-il juste que des péchés qui n'ont jamais été expiés par la pénitence, ou qui ne l'ont pas été suffisamment, entrassent dans le séjour de la béatitude, où il n'y a que la sainteté qui soit admise? seroit-il juste qu'un chrétien lâche, qui n'a fait à Dieu nulle réparation de ses lâchetés, reçût le prix et la couronne aussi promptement et aussi aisément que celui

dont la vie, d'ailleurs innocente, a été toute fervente? cela répugneroit à tous les droits de la justice de Dieu. Il faut donc qu'après cette vie il y ait un état où, comme parle saint Augustin, Dieu rappelle les choses à l'ordre, où il achève de punir véritablement ce qui est punissable; où ces âmes qu'il a prédestinées comme ses épouses soient mises à leur dernière épreuve, où leurs taches soient effacées, où, passant par le feu, selon l'expression de saint Paul, elles acquièrent ce degré de pureté, mais de pureté consommée, qui leur est nécessaire pour voir Dieu : or cet état n'est rien autre chose que le purgatoire; tout le reste m'est incertain, et par conséquent ne doit point être pour moi un sujet de trouble, puisque peut-être je me troublerois de ce qui n'est pas. Quoi qu'il en soit, je ne puis concevoir le purgatoire comme l'Eglise me le propose, que je ne sente ma raison s'accorder avec ma foi. Voilà comment j'évite l'écueil de la prévention; mais l'hérétique, au lieu d'y procéder de la sorte, donne dans cet écueil : et des circonstances douteuses du purgatoire, qui ne reviennent pas à son sens, il se préoccupe injustement contre le purgatoire même.

Ah! Chrétiens, bénissons Dieu de ce qu'il nous a donné une foi, non-seulement plus sainte et plus soumise, mais plus édifiante pour nous et plus consolante; remercions-le de nous avoir appelés à une religion où le zèle et la charité s'étendent au-delà des bornes de notre mortalité; estimons-nous heureux d'être les enfants d'une Eglise qui, après nous avoir fermé les yeux, prend encore soin de nous assister. Celle des hérétiques les abandonne à la mort, et dès qu'elle cesse de les voir, elle cesse de penser à eux : comme il n'y a point pour eux de purgatoire, et qu'étant dans la voie du schisme, ils sont hors de la voie du salut, c'est une conséquence de leur erreur qu'elle les traite ainsi. Mais l'Eglise de Jésus-Christ ayant pour nous d'autres espérances et d'autres vues, tient aussi une conduite toute différente; elle ne cesse point de s'intéresser en notre faveur, qu'elle ne nous ait portés dans le sein de notre béatitude; jusque-là elle est en peine de notre état : preuve évidente qu'elle est notre véritable mère. Or quelle consolation de savoir que, quand nous serons dans cet affreux passage du jugement de Dieu à l'éternité bienheureuse, toute l'Eglise sera pour nous en prière, comme elle y étoit pour saint Pierre, selon le rapport de l'Ecriture, tandis que saint Pierre fut dans la prison! quel avantage de pouvoir se promettre que tout ce qu'il y a de fidèles au monde s'emploiera pour notre délivrance; que, sans qu'ils y pensent eux-mêmes, nous aurons part à leurs bonnes œuvres et à leurs sacrifices; que, comme nous rendons aujourd'hui à nos amis et à nos proches ce tribut que notre religion prescrit, on nous ren-

dra un jour le même office; que notre mémoire ne périra pas comme celle de l'impie, mais qu'elle sera, selon la parole du Saint-Esprit même, dans une éternelle bénédiction, puisque, jusqu'à la fin des siècles, on se souviendra de nous dans les mystères divins! Voilà, mon Dieu, ce que j'espère et ce que j'attends, et voilà ce qui me soutient et ce qui me fortifie; sans cette espérance, je tomberois dans l'abattement, et vos jugements, déjà pour moi trop redoutables, achèveroient sans ressource de me consterner; quelque témoignage que je pusse me rendre de m'être justifié auprès de vous, et d'avoir recouvré par vos sacrements la grâce que j'avois perdue, les dettes de mes péchés, multipliées à l'infini, me rempliroient de terreur; car je sais, ô mon Dieu, que rien de souillé ne sera reçu dans votre royaume; je sais qu'on ne sortira point des mains de votre justice qu'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole; je sais que, par cette règle, la plus exacte sainteté ne doit point faire de fond sur elle-même, et c'est ce qui me jetteroit dans un secret désespoir. Mais quand je fais réflexion, Seigneur, aux miséricordes que la foi me découvre en vous; quand je viens à considérer que si je suis assez heureux pour mourir dans votre grâce, quelque redevable que je sois à votre justice, j'aurai de quoi m'acquitter; que toute votre Eglise, par ses prières, viendra à mon secours; que le trésor des satisfactions de votre Fils me sera ouvert; que les mérites de sa passion et de sa mort me suivront même après le trépas, et que je pourrai encore alors puiser avec joie dans les précieuses sources de mon Sauveur : ah! Seigneur, si je ne cesse pas absolument de craindre, au moins je commence à espérer; cette espérance me console, elle me rassure, elle me ranime; ne la séparant point d'une sincère et véritable pénitence, j'y trouve un ferme et solide appui; et voilà pourquoi, à l'exemple de votre serviteur Job, je conserve chèrement cette espérance dans mon cœur : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo*[1]. Poursuivons, Chrétiens; et après avoir établi la dévotion pour le soulagement des âmes du purgatoire, contre ceux qui ne croient pas leurs peines, inspirons-la, s'il est possible, à ceux qui les croient, mais qui n'en sont point touchés : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Croire qu'il y a un purgatoire, et n'être point touché des peines que souffrent les âmes qui y sont condamnées, c'est une espèce d'insensibilité d'autant plus étonnante, qu'elle est opposée, non-seulement à la piété et à la charité, mais à tous les principes de l'humanité. Or c'est néanmoins le second désordre que j'ai entrepris de

[1] *Job*, 19.

combattre ; et je ne puis mieux vous en donner l'idée qu'en vous disant qu'il attaque et qu'il blesse également trois différents intérêts auxquels nous ne pouvons sans crime être insensibles, l'intérêt de Dieu, l'intérêt de nos frères, notre intérêt propre : car en user ainsi, c'est n'avoir nul zèle pour Dieu, qui, trouvant sa gloire dans la délivrance de ces âmes justes, veut se la procurer par nous, et a droit de s'en prendre à nous quand il en est frustré ; c'est avoir un cœur de bronze pour ces mêmes âmes, qui, nous regardant comme leurs libérateurs, et qui, sachant que Dieu a mis leur grâce entre nos mains, et que l'accomplissement de leur félicité dépend en quelque manière de nous, attendent avec de saints empressements que nous leur rendions cet important office ; mais surtout c'est renoncer à nos propres avantages, et perdre des biens infinis qui nous reviendroient de là, biens qui nous coûteroient peu, dont nous serions sûrs, et que nous produiroit sans peine cet exercice de charité envers les morts. Seroit-il possible que notre dureté allât jusque-là, et qu'étant excités par ces trois motifs, nous ne fissions sur nous aucun effort pour remédier à ce désordre ?

Il s'agit de procurer à Dieu un accroissement de gloire, et peut-être un des plus grands qu'il soit capable de recevoir. En faut-il davantage pour nous faire embraser avec ardeur la dévotion dont je vous parle ? Ah ! Chrétiens, permettez-moi de faire ici avec vous une réflexion dont je confesse que je me suis senti pénétré : j'ai droit d'espérer que vous ne le serez pas moins. Nous avons quelquefois du zèle pour Dieu ; mais notre ignorance, aussi grossière qu'inexcusable dans les choses de Dieu, fait que nous n'appliquons pas ce zèle aux véritables sujets où l'intérêt de Dieu est engagé. Par exemple, nous admirons ces hommes apostoliques qui, poussés de l'esprit de Dieu, passent les mers, et vont dans des pays barbares, pour y gagner à Dieu des infidèles : aussi est-ce quelque chose d'héroïque dans notre religion. Mais savons-nous bien ce qu'enseigne Pierre de Blois, fondé sur la plus solide théologie ? que la dévotion pour le soulagement des âmes du purgatoire, et pour leur délivrance, est une espèce de zèle qui, par rapport à son objet, ne le cède pas à celui de la conversion des païens, et le surpasse même en quelque sorte : pourquoi ? parce que les âmes du purgatoire étant des âmes saintes et prédestinées, des âmes confirmées en grâce, elles sont incomparablement plus nobles devant Dieu que celles des païens ; elles sont plus aimées et plus chéries de Dieu que celles des païens ; elles sont actuellement dans un état bien plus propre à glorifier Dieu que celle des païens. Savons-nous bien que c'est Jésus-Christ lui-même qui a voulu nous servir de modèle, et qui nous a donné dans sa personne l'idée de

cette dévotion ou de ce zèle pour les âmes du purgatoire; et cela, ajoute Pierre de Blois, lorsqu'il descendit aux enfers, c'est-à-dire dans cette prison où, selon l'Ecriture, les âmes des anciens patriarches étoient retenues, et qu'il y descendit pour les y consoler par sa présence, et pour les en tirer par sa puissance? D'où vient que saint Pierre, dans sa première Epître canonique, ne nous parle de cette descente aux enfers que comme d'une mission divine qu'y fit le Sauveur du monde : *In quo et his qui in carcere erant spiritibus veniens prædicavit* [1]. Savons-nous, dis-je, qu'il ne tient qu'à nous d'imiter ainsi Jésus-Christ; et que, sans descendre comme lui dans ces prisons souterraines, où sa charité et son zèle le firent entrer, nous pouvons, à son exemple, délivrer des âmes aussi parfaites et aussi saintes; et qu'en le faisant comme lui, et le faisant en vue de la gloire qui doit en revenir à Dieu, de quelque condition que nous soyons, nous participons à cet esprit apostolique dont il a été la source, et que je voudrois aujourd'hui vous inspirer? Si nous ne le savons pas, malheur à nous d'avoir négligé une si salutaire instruction! et si, le sachant, nous ne pensons pas à prier pour ces saintes âmes, autre malheur pour nous encore plus grand, d'être si peu sensibles aux intérêts de Dieu.

J'ajoute à ceci une pensée de l'abbé Rupert, encore plus touchante. On vous a dit cent fois que les âmes qui souffrent dans le purgatoire y sont dans un état de violence, parce qu'elles y sont privées de la vue de Dieu : la chose est évidente; mais peut-être n'avez-vous jamais compris que le purgatoire fût un état de violence pour Dieu même, et c'est ce que je vous déclare de sa part. Que la privation ou la séparation de Dieu soit un état violent pour une âme juste, je ne m'en étonne pas; mais que par un effet réciproque, ce soit un état violent pour Dieu, c'est ce qui doit nous surprendre, et ce que l'intérêt de Dieu ne nous permet pas de regarder avec indifférence. Or en quoi consiste cet état de violence par rapport à Dieu? Le voici : c'est que, dans le purgatoire, Dieu voit des âmes qu'il aime d'un amour sincère, d'un amour tendre et paternel, et auxquelles néanmoins il ne peut faire aucun bien; des âmes remplies de mérite, de sainteté, de vertu, et qu'il ne peut toutefois encore récompenser; des âmes qui sont ses élues et ses épouses, et qu'il est forcé de frapper et de punir. Est-il rien de plus opposé aux inclinations d'un Dieu si miséricordieux et si charitable? Mais c'est à nous, dit l'abbé Rupert, de faire cesser cette violence : et comment? En délivrant ces âmes de leur prison, et leur ouvrant par nos prières le ciel qui leur est fermé; car c'est là qu'elles se réuniront à Dieu, et où Dieu, pour jamais,

[1] 1 *Petr.*, 3.

s'unira à elles ; là qu'il répandra sur elles tous les trésors de sa magnificence ; là que son amour pour elles agira dans toute son étendue. Tandis qu'elles sont dans le purgatoire, cet amour de Dieu est comme un torrent de délices prêt à les inonder, mais arrêté par l'obstacle d'un péché dont la dette n'est pas encore acquittée. Que ferons-nous? nous lèverons l'obstacle, en satisfaisant pour elles. Prenez garde, Chrétiens : Dieu s'est lié les mains, pour ainsi dire, nous les lui délierons ; il s'est mis dans une espèce d'impuissance de faire du bien à des créatures qui lui sont chères, nous lui en fournirons le moyen. Je dis qu'il s'est mis dans une espèce d'impuissance de leur faire du bien : car Dieu, dans l'ordre surnaturel, n'a que deux sortes de biens, les biens de la grâce et les biens de la gloire. Or, du moment que ces âmes prédestinées sont sorties de ce monde, il n'y a plus de grâces pour elles, parce qu'elles ne sont plus en état de mériter ; et il ne peut pas encore leur donner la gloire, parce qu'elles ne sont pas suffisamment épurées pour la posséder. Il est donc réduit à la nécessité de les aimer, parce qu'elles sont justes ; et cependant de ne leur faire nul bien, parce qu'elles ne sont pas encore capables de jouir du souverain bien, et qu'étant séparées de lui, elles sont incupables de tout autre bien. Je dis plus : toutes prédestinées qu'elles sont, il est comme obligé de les traiter avec plus de rigueur qu'il ne traite les pécheurs de la terre, ses plus déclarés ennemis; pourquoi? parce qu'il n'y a point de pécheur sur la terre à qui, dans ses désordres mêmes, Dieu ne fasse encore des grâces pour mériter et pour satisfaire, au lieu que dans le purgatoire, quelque sainte que soit une âme, elle est exclue de ces sortes de grâces ; et voilà par où son état est violent pour Dieu.

Mais Dieu cependant, Chrétiens, y a pourvu d'ailleurs; et par où? par le pouvoir qu'il nous a donné d'intercéder pour ces âmes. Comme s'il nous avoit dit : C'est par vous que ces âmes affligées recevront du soulagement dans leurs souffrances ; c'est par vous que, malgré les lois de ma justice rigoureuse, elles éprouveront les effets de ma miséricorde ; c'est vous qui serez les négociateurs et les solliciteurs de leur liberté, et votre charité à les secourir sera un motif de la mienne : ainsi Dieu semble-t-il nous avoir parlé. Quand donc, en effet, usant de ce pouvoir, nous délivrons par nos prières une de ces âmes, non-seulement nous procurons à Dieu une gloire très-pure, mais nous lui donnons une joie très-sensible ; non-seulement nous faisons triompher sa bonté, mais nous nous conformons aux dispositions secrètes de sa justice : et la raison en est bien claire ; parce que la justice que Dieu exerce envers les âmes du purgatoire n'est qu'une justice pour ainsi dire forcée, une justice aisée à fléchir, et qui ne demande

qu'un intercesseur pour l'apaiser. Quand Dieu vouloit autrefois punir les Israélites, il défendoit à Moïse de s'y opposer. *Dimitte me, ut irascatur furor meus contra eos*[1] : Laissez-moi faire, Moïse, lui disoit-il, et ne m'empêchez pas d'exterminer ces rebelles; livrez-les-moi, afin que ma colère s'allume contre eux. Mais Dieu en use ici tout autrement : car quoique ces âmes souffrantes soient actuellement les victimes de sa justice, il souhaite que nous agissions pour elles; et tandis qu'il leur fait sentir le poids de ses jugements, c'est alors qu'il se plaît davantage à être prié en leur faveur. Au lieu de nous dire comme à Moïse, *Dimitte me ut irascatur furor meus,* il nous dit au contraire : Opposez-vous, Chrétiens, à ma vengeance, et n'abandonnez pas à ma colère ces âmes que j'aime et que vous devez aimer; ne souffrez pas que ma justice exige d'elles, sans rémission, tout ce qui lui est dû; tout inexorable qu'elle est, vous l'adoucirez, vos prières la désarmeront, elle cédera à vos bonnes œuvres. Serions-nous assez durs pour résister à une telle invitation?

Je ne vous dis rien, mes chers auditeurs, de l'intérêt des âmes mêmes pour qui je tâche aujourd'hui d'émouvoir votre piété; les peines qu'elles endurent parlent assez hautement pour elles. Vous me demandez ce que souffre une âme dans le purgatoire, et moi je réponds qu'il seroit bien plus court de demander ce qu'elle n'y souffre pas. Elle y souffre, dit le concile de Florence, le plus insupportable de tous les maux, qui est la privation de Dieu; et cela seul lui feroit du purgatoire un enfer, si l'espérance ne la soutenoit. Elle y souffre, dit saint Augustin, les impressions miraculeuses, mais véritables, d'un feu qui lui tient lieu d'un second supplice, *Torquetur miris, sed veris modis*[2]; d'un feu d'autant plus vif dans son action, qu'il sert d'instrument à un Dieu vengeur, et vengeur du péché; d'un feu, ajoute ce saint docteur, en comparaison duquel ce feu que nous voyons sur la terre n'est rien; d'un feu dont l'âme pénétrée, de quelque manière qu'elle le soit, souffre plus elle seule que tous les martyrs n'ont jamais souffert, ressent des douleurs plus aiguës que celles de toutes les maladies compliquées dans un même corps : c'est de quoi les théologiens conviennent. Or il n'y a point de barbare qui ne fût touché de ce que je dis, s'il le comprenoit et s'il en étoit persuadé comme nous. En effet que seroit-ce si Dieu, au moment que je vous parle, faisoit paroître devant vous ces âmes affligées, et que vous fussiez témoins de leurs tourments? que seroit-ce si vous entendiez leurs gémissements et leurs plaintes, et si du fond de leurs cachots, elles poussoient jusqu'à vous ce cri lamentable : *Miseremini mei*[3]? Vous, mon cher auditeur, si tendre à la compassion, vous qui, sans

[1] *Exod.*, 32. — [2] *August.* — [3] *Job*, 19.

frémir, ne pourrez voir un criminel à la torture, verriez-vous sans pitié tant d'âmes justes dans le triste état où elles sont réduites? Vous êtes en peine de savoir qui sont ces âmes; mais pouvez-vous l'ignorer? Approchez-vous, dirois-je, reconnoissez-les : voilà l'âme de votre père, de ce père dont vous possédez les biens, de ce père qui s'est épuisé pour vous, de ce père à qui vous devez tout ce que vous êtes; il souffre peut-être pour vous avoir trop élevé, et il attend de votre reconnoissance que vous preniez au moins maintenant ses intérêts auprès de Dieu. Passez plus avant : voilà cet ami dont la mémoire vous devroit être si précieuse, et à qui peut-être vous ne pensez plus; il est présentement en état d'éprouver si votre amitié étoit sincère; il languit, et il ne peut être soulagé que par vous; priez, et Dieu mettra fin à ses peines : dans un besoin si pressant lui refuserez-vous un secours qui lui est nécessaire, et qui doit vous coûter si peu?

Mais peut-être êtes-vous de ces hommes qui n'aiment qu'eux-mêmes, et qui n'ont égard qu'à leur intérêt propre. Eh bien! mon cher auditeur, si vous êtes de ce caractère, quoique cet esprit d'intérêt soit bien éloigné de la pure et parfaite charité, cherchez votre intérêt, j'y consens, pourvu que vous le cherchiez par les voies droites, et par les moyens légitimes que vous présente la religion. Or je vous demande : quel intérêt plus grand pour vous que de contribuer à la délivrance d'une âme du purgatoire? quel avantage que de pouvoir dire : Il y a une âme dans le ciel qui m'est en partie redevable de son bonheur, une âme que j'ai mise en possession de sa béatitude, une âme spécialement engagée à prier pour moi! Ne peut-on pas compter cet avantage parmi les grâces du salut, et peut-être parmi les marques de la prédestination future? Ah! Chrétiens, si Dieu, par une révélation expresse, me faisoit aujourd'hui connoître dans le séjour bienheureux une âme que j'eusse tirée du purgatoire, et qu'il me la marquât en particulier, avec quelle foi ne l'invoquerois-je pas? avec quelle confiance n'aurois-je pas recours à elle? avec quelle ferveur ne lui recommanderois-je pas mon salut éternel? Or il ne tient qu'à vous et à moi d'avoir cette consolation : car s'il y a en effet quelqu'une de ces âmes fidèles dont nous ayons avancé le bonheur, quoique nous ne la connoissions pas, elle nous connoît bien, et nous pouvons toujours faire fond sur elle, comme sur une âme qui nous est acquise, dont nous avons été en quelque sorte les libérateurs, et par conséquent qui ne nous oubliera jamais. Non, elle ne fera pas comme cet officier de Pharaon, qui, dès qu'il fut sorti de sa captivité, ne se souvint plus de Joseph, ni des étroites obligations qu'il lui avoit. Il n'est pas nécessaire que nous disions à cette âme glorieuse ce que

Joseph dit à cet homme ingrat et méconnoissant : *Memento mei, dum benè tibi fuerit, et facias mecum misericordiam*[1] *:* Ame sainte, à qui, tout pécheur que je suis, j'ai pu procurer la liberté et la félicité dont vous jouissez, souvenez-vous de moi dans le lieu de votre repos, et usez envers moi de miséricorde, comme j'en ai usé envers vous; soyez touché de mon état comme je l'ai été du vôtre, et engagez Dieu par vos prières à me tirer de l'esclavage de mon péché, comme je l'ai engagé par les miennes à vous tirer du lieu de vos souffrances. Il ne faut point, dis-je, que nous lui tenions ce langage, puisque, étant sainte et bienheureuse, elle est désormais incapable de manquer à aucun devoir. Mais savez-vous, Chrétiens, ce qui nous arrivera, si nous n'avons pas ce zèle pour les âmes du purgatoire? c'est qu'on nous traitera un jour comme nous aurons traité les autres; c'est que Dieu permettra qu'on nous abandonne comme nous aurons abandonné les autres. Vérité si constante que, dans la pensée d'un savant théologien, un chrétien qui n'auroit jamais prié avec l'Eglise pour les âmes du purgatoire, par une juste punition de Dieu, seroit lui-même incapable de profiter, dans le purgatoire, des prières que l'Eglise offriroit pour lui; et quoique cette opinion ne soit pas absolument reçue, au moins est-elle plus que probable, en ce sens que si, par la vertu des prières de l'Eglise, il y a des grâces pour les âmes du purgatoire, nul n'y doit moins prétendre ni n'en sera exclu avec plus de raison que celui qui, pendant sa vie, aura négligé de prier pour les âmes de ses frères. Il est donc sûr que toutes sortes d'intérêts nous portent à cette dévotion. Mais voici un dernier désordre : on croit les peines du purgatoire, on est touché de compassion pour les âmes qui souffrent dans le purgatoire, et l'on voudroit les soulager; cependant on ne les soulage pas, parce qu'on n'emploie pas pour cela les moyens convenables et efficaces : c'est de quoi j'ai à vous parler dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison qu'un grand évêque, qui fut autrefois une des lumières de l'Eglise de France, disoit que dans le monde, même chrétien, il y avoit peu de personnes qui, selon les principes et les règles de la religion, eussent pour les morts une solide et vraie charité : *Non præter æquum opinabere* (ce sont ses paroles), *si perpaucos esse conjicias, qui mortuos verè diligant*[2]. Sans en apporter d'autres preuves, l'expérience seule ne justifie que trop ce sentiment de Sidoine Apollinaire; car, à en juger par ce que nous voyons, et par divers abus qu'il est impossible que nous n'ayons nous-mêmes remarqués, quoiqu'il y ait aujourd'hui beaucoup de chrétiens persuadés

[1] *Genes.*, 40. — [2] *Sidon. Apol.*

de la vérité du purgatoire ; quoiqu'il y en ait d'assez humains, et, si vous voulez, d'assez tendres pour être touchés de l'état où se trouvent peut-être les âmes de leurs amis et de leurs parents ; quoiqu'on voie des enfants qui s'intéressent pour le repos de leurs pères, des femmes zélées pour celui de leurs maris, après tout on peut dire, et il est constant, qu'on en voit peu qui aient pour ces âmes souffrantes une charité efficace ; pourquoi ? parce qu'on en voit peu qui réellement contribuent à soulager leurs peines ; peu qui, se servant des moyens que nous fournit pour cela le christianisme, leur procurent les secours dont elles ont besoin, et dont elles pourroient profiter. J'avoue, encore une fois, qu'on ne laisse pas d'avoir pour les morts de la piété ; mais il arrive que ce qu'on appelle piété pour les morts est dans les uns une piété stérile et infructueuse, dans les autres une piété d'ostentation et de faste ; dans ceux-là, une piété mondaine et païenne, qui n'agit point par les vues de la foi ; dans ceux-ci une piété qui, toute chrétienne qu'elle est, ne produit que des œuvres mortes, c'est-à-dire des œuvres sans mérite, parce qu'elles sont faites hors de l'état de la grâce ; voilà, dis-je, ce que l'expérience nous fait connoître, et ce qui pourra nous confondre au même temps que je m'en servirai pour vous instruire et pour vous édifier.

Car j'appelle piété stérile et infructueuse pour les morts celle qui ne consiste qu'en de vains regrets, qu'en d'inutiles lamentations, qu'en des cris lugubres, qu'en des transports de douleur, qu'en des torrents de larmes, qu'en des emportements et des désespoirs ; or il n'est pourtant rien de plus commun. *Videmus,* disoit saint Bernard dans le discours funèbre qu'il fit sur la mort de son frère, *videmus quotidiè mortuos plangere mortuos suos, fletum multum et fructum nullum ; et verè plorandi qui ita plorant :* Nous voyons tous les jours des morts pleurer d'autres morts ; nous voyons des hommes vivants, mais tout mondains et par-là morts devant Dieu, pleurer sincèrement et amèrement la mort de ceux qui leur ont été chers pendant la vie. Mais que nous paroît-il en tout cela ? beaucoup de pleurs et peu de prières, peu de charité, peu de bonnes œuvres, *fletum multum et fructum nullum ;* des gémissements pitoyables, mais de nul effet ; des excès de désolation sans aucun fruit. Or, en vérité, ajoutoit le même Père, ceux qui pleurent de la sorte méritent bien eux-mêmes d'être pleurés : *Et verè plorandi qui ita plorant.* Cependant, Chrétiens, cet abus que condamnoit saint Bernard semble avoir passé parmi nous, non-seulement en coutume, mais, ce qui me paroît bien plus étrange, en bienséance et en devoir, puisque aujourd'hui ceux qui se piquent de vivre selon les lois du monde, à force de pleurer leurs morts, se tiennent comme dispensés de prier pour eux. A peine

verrez-vous maintenant une femme de quelque condition dans le monde, au jour ou de la mort ou des funérailles de son mari, approcher des autels, et s'acquitter du devoir essentiel de la religion; vous diriez que d'y manquer soit une marque de sa tendresse. Pendant que des étrangers, plus officieux qu'elle, accompagnent le corps et recommandent l'âme à Dieu, celle-ci dans sa maison fait l'inconsolable et la désespérée. Et au lieu qu'autrefois les païens (ne perdez pas cette remarque) gageoient des hommes pour pleurer aux obsèques de leurs parents, pendant qu'eux-mêmes ils étoient occupés à faire les sacrifices ordinaires pour apaiser leurs mânes, croyant, dit Sénèque, qu'ils remplissoient beaucoup mieux le devoir de la piété filiale par leur dévotion que par leurs larmes, et qu'il étoit beaucoup plus juste de se décharger sur d'autres de l'office de pleurer, que de celui de prier; nous, par une opposition bien bizarre, et par un aveuglement encore plus déplorable, nous gageons au contraire des hommes pour prier, et nous nous contentons du soin de pleurer. Quel abus pour un siècle aussi éclairé et aussi spirituel que le nôtre! Zénon, évêque de Vérone, ne put souffrir qu'une femme chrétienne, assistant aux divins offices qu'on célébroit pour l'âme de son père, interrompît les ministres de l'autel par des cris et par des sanglots qu'il traita de profanes : *Quòd solemnia, divina quibus quiescentes animæ commendantur, profanis interrumperet ululatibus.* Mais est-il moins indigne de s'interdire, selon qu'il se pratique aujourd'hui, les saints offices, et de se dispenser des prières solennelles de l'Eglise, pour payer aux morts un tribut de larmes qu'ils ne nous demandent point, et qui ne leur sera jamais utile? Car enfin, mes chers auditeurs, de quel secours peut être à une âme l'excès de votre douleur? tous ces témoignages d'une affliction outrée et sans mesure seront-ils capables d'adoucir sa peine; et pensez-vous que ce feu purifiant, dont elle ressent les vives atteintes, puisse s'éteindre par les larmes qui coulent de vos yeux? Ah! mon Frère, écrivoit saint Ambroise à un seigneur de marque, pour le consoler sur la perte qu'il avoit faite d'une sœur qu'il aimoit uniquement, réglez-vous jusque dans votre douleur; toute violente qu'elle est, soyez équitable et chrétien. Dieu vous a ôté une sœur qui vous étoit plus chère que vous-même, priez pour elle et pleurez sur vous; pleurez sur vous, parce que vous êtes un pécheur encore exposé aux tentations et aux dangers de cette vie; et priez pour elle, afin de la délivrer des souffrances de l'autre. Voilà le zèle que vous devez avoir; car voilà ce qui lui peut servir, et de quoi elle vous sera éternellement redevable. Ainsi parloit ce saint évêque. Mais qu'arrive-t-il? Au préjudice d'une si salutaire remontrance qu'il faudroit nous appliquer

à nous-mêmes, on croit bien s'acquitter envers les morts de la reconnoissance qui leur est due, en se faisant de sa propre douleur une passion ; passion que souvent on pousse jusqu'à l'indiscrétion ; passion par où une veuve désolée veut quelquefois se distinguer, et dont elle fait gloire d'être un exemple et un modèle ; passion qu'on s'engage à soutenir, dont on est résolu de ne rien rabattre, et qui peut-être, par-là même, a plus d'affectation que de vérité ; passion que les hommes interprètent malignement, dont la singularité sert déjà de matière à leur censure, comme son relâchement et son retour en pourra bien servir dans la suite à leur raillerie. Car n'est-ce pas ainsi que le monde même se moque de ses propres abus ?

J'appelle piété pour les morts d'ostentation et de faste, celle qui se borne à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, à l'appareil d'un convoi, à tout ce qui peut éclater aux yeux des hommes ; recherchant ce faux éclat jusque dans les choses les plus saintes, tels que sont les services de l'Eglise, où souvent il y a plus de pompe que de religion ; étalant cette vanité jusque sur les autels, plus chargés des marques de la noblesse du défunt que des signes augustes du christianisme ; érigeant pour un cadavre des tombeaux plus magnifiques que ne sont les sanctuaires et les tabernacles où repose le corps de Jésus-Christ ; s'étudiant beaucoup plus à observer tout ce que l'ambition humaine a introduit, qu'à pourvoir au solide et au nécessaire, qui est de secourir les âmes fidèles par nos sacrifices et par nos vœux. Non pas, Chrétiens, que je prétende absolument condamner tout ce qui se pratique extérieurement dans les funérailles ; l'abus que nous en faisons n'empêche pas que ce ne soient de saints devoirs dans leur origine, et dans l'intention de l'Eglise qui les a institués ; mais je veux seulement vous dire que ce n'est pas en cela que doit être renfermée toute notre piété envers les morts ; que si nous en demeurons là, nous ne faisons rien pour eux ; que, comme a très-bien remarqué saint Augustin, tout ce soin d'une honorable sépulture est plutôt une consolation pour les vivants qu'un soulagement pour les morts, *Solatia vivorum, non subsidia mortuorum* [1] ; qu'une âme dans le purgatoire nous est incomparablement plus obligée des bonnes œuvres et des aumônes dont nous lui appliquons le fruit, que de toute la dépense et, si vous voulez, de toute la magnificence de ses obsèques ; qu'une communion faite pour elle lui marque bien mieux notre reconnoissance, que les plus riches et les plus superbes monuments ; et qu'il y a au reste une espèce d'iniquité, ou même d'infidélité, à n'épargner rien quand il s'agit de l'inhumation d'un corps qui n'est dans le tombeau que pourriture, pendant qu'on

[1] *Aug.*

néglige de secourir une âme qui est l'épouse de Jésus-Christ et l'héritière du ciel.

J'appelle piété pour les morts toute païenne, celle qui, n'ayant pour objet que la chair et le sang, n'agit pas dans les vues de la foi; celle qui n'inspire pour les morts que des sentiments naturels, que des sentiments peu soumis à Dieu, que des sentiments opposés au grand précepte de l'amour de Dieu, je dis de cet amour de préférence par où Dieu veut être singulièrement honoré; que des sentiments qui montrent bien que, au lieu d'aimer la créature pour Dieu, l'on n'aime Dieu ou plutôt l'on n'a recours à Dieu, que pour la créature. Ah! mes Frères, disoit saint Paul aux Corinthiens, à Dieu ne plaise que je vous laisse ignorer ce qui concerne les morts, et la conduite que vous devez tenir à leur égard! Je veux que vous le sachiez, afin que vous ne vous attristiez pas, comme les nations infidèles, qui n'ont nulle espérance dans l'avenir : *Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini sicut et cœteri, qui spem non habent*[1]. Prenez garde, reprend saint Chrysostome, expliquant ce passage : il ne leur défendoit pas de pleurer la mort de ceux qu'ils avoient aimés et dû aimer pendant la vie; mais il leur défendoit de pleurer comme les païens, qui, n'étant pas éclairés des lumières de la vraie religion, confondent là-dessus la piété avec la sensibilité, le devoir avec la tendresse, ce qui doit être de Dieu avec ce qui est purement de l'homme. La foi seule nous apprend à en faire le discernement; et réglant en nous l'un par l'autre, elle nous fait concevoir pour les morts des sentiments chrétiens et raisonnables.

Mais enfin, ne peut-on pas avoir pour les morts une piété stérile et inutile, quoique chrétienne dans le fond? Je conclus, mes chers auditeurs, par ce dernier article; mais appliquez-vous à cette instruction, et qu'elle demeure pour jamais profondément gravée dans vos esprits. Oui, l'on peut avoir pour les morts une telle piété, et c'est le désordre capital auquel je vous conjure, en finissant, d'apporter le remède nécessaire. Vous me demandez qui sont ceux que j'entends par-là, et en qui je trouve ces deux caractères si difficiles en apparence à accorder, piété chrétienne dans le fond, et néanmoins inutile devant Dieu? Je réponds que ce sont ceux qui prient pour les morts étant eux-mêmes dans un état de mort, je veux dire dans la disgrace et dans la haine de Dieu. Car dans ce funeste et malheureux état, pécheur qui m'écoutez, en vain rendez-vous aux âmes du purgatoire des devoirs chrétiens, en vain priez-vous et intercédez-vous pour elles; en vain pour elles faites-vous des largesses aux pauvres, en vain pratiquez-vous tout ce que le zèle d'une dévotion particulière

[1] 1 *Thess.*, 4.

vous peut suggérer, ces âmes souffrantes ne tireront jamais de vous aucun secours. Tandis que Dieu vous regarde comme son ennemi, vous êtes incapable de les soulager ; toutes vos prières sont réprouvées, toutes vos aumônes perdues, tous vos jeûnes, toutes vos pénitences de nul effet : pourquoi? parce que le péché dont votre conscience est chargée anéantit la vertu de toutes vos œuvres ; et comment seroit-il possible que ce que vous faites fût de quelque valeur pour ces saintes âmes, puisqu'il n'est de nul prix pour vous-même? le moyen que vous fussiez en état de les acquitter auprès de la justice divine, puisqu'il est certain que pour vous-même, Dieu, sans déroger à sa miséricorde, ne reçoit rien alors de vous en paiement? Secourir une âme dans le purgatoire, c'est lui transporter le fruit des bonnes œuvres que vous pratiquez, et le lui céder. Si donc dans l'état de péché vous pouviez la soulager, il faudroit que dans cet état vos bonnes œuvres eussent devant Dieu quelque mérite : or il est de la foi qu'elles n'en ont aucun, parce que sans la grâce et la charité ce sont des œuvres mortes, et qui n'ont pas le principe de la vie ; et étant mortes pour vous qui les pratiquez, faut-il s'étonner qu'elles le soient encore plus pour les autres, à qui vous prétendez les appliquer ?

J'excepte toutefois, remarquez ceci, j'excepte de cette règle le sacrifice de la messe, dont le mérite ne dépend point de la sainteté de celui qui l'offre, beaucoup moins de celui qui le fait offrir, mais est uniquement attaché à la personne de Jésus-Christ et au prix de son sang. D'où il s'ensuit qu'un pécheur, dans l'état même de son désordre, peut contribuer au repos des âmes du purgatoire ; et comment? en faisant offrir pour elles ce sacrifice, dont une des principales qualités est d'être souverainement propitiatoire pour les vivants et pour les morts. Il le peut, dis-je, et il le doit avec d'autant plus de raison, que ce sacrifice est le seul moyen que Dieu lui laisse pour suppléer à l'impuissance où il se trouve de secourir autrement ces âmes prédestinées ; car Dieu alors regarde l'hostie qu'on lui présente, qui est Jésus-Christ, et non point celui par le ministère ou les soins duquel on la lui présente, qui est le pécheur. Mais du reste, il est toujours vrai que le pécheur, agissant par lui-même, ne peut rien faire qui soit profitable aux morts. Et voilà, Chrétiens, le fondement de cette dévotion, aujourd'hui si autorisée et si solennelle dans l'Église de Dieu, qui consiste à se purifier par le sacrement de la pénitence et par la participation du corps de Jésus-Christ, pour se mettre en disposition de secourir utilement et infailliblement les âmes du purgatoire. De tout temps, dans le christianisme, on a prié pour les morts ; mais Dieu réservoit à notre siècle cette excellente pratique de

se sanctifier pour les morts. Autrefois, dans l'ancienne loi, l'on observoit quelque chose de semblable, et saint Paul, écrivant aux Corinthiens, fait mention d'une espèce de baptême dont les Juifs avoient coutume d'user pour le soulagement des morts : *Alioquin quid facient qui baptizantur pro mortuis*[1] ? C'est ainsi que de savants interprètes ont expliqué ce passage, et c'est le sens qui m'a paru le plus vrai et le plus littéral. Mais ce que pratiquoient les Juifs n'étoit que la figure, et la vérité devoit s'accomplir en nous : *Sed hæc omnia in figurâ contingebant illis*[2]. Voyez donc, mes chers auditeurs, ce que Dieu vous demande aujourd'hui, et à quoi il vous exhorte lui-même par son prophète : *Mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum; quiescite agere perversè, discite benefacere*[3] : Lavez-vous, nous dit-il, et purifiez-vous; lavez-vous dans les eaux de la pénitence, et purifiez-vous dans le sang de l'agneau. Appliquez-vous, par une véritable contrition, ce second baptême, aussi salutaire que le premier, savoir, le baptême du cœur, mais d'un cœur contrit et humilié. *Auferte malum cogitationum vestrarum :* Otez de devant mes yeux tout ce qu'il y a de corrompu, non-seulement dans vos actions, mais dans vos pensées; renoncez à vos commerces criminels, cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien, et ne vous contentez pas de le faire, mais commencez à le bien faire : *Et venite, et arguite me, dicit Dominus*[4] *:* Venez ensuite, et soutenez devant moi la cause de ces âmes pour qui vous vous intéressez; c'est alors que je vous écouterai, que j'accepterai vos oblations, que je me laisserai fléchir par vos prières. Profitons, Chrétiens, de cet avertissement, et nous éprouverons la vérité des promesses du Seigneur; par-là nous le glorifierons, par-là nous consolerons nos frères dans leur affliction, par-là nous attirerons sur nous les grâces du salut les plus abondantes : et ces grâces nous conduiront à la vie éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

Exhortamur vos, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Ait enim : Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.

Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu; car Dieu nous dit lui-même dans l'Ecriture : Je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous ai aidé au jour du salut. Or voici maintenant ce temps favorable; voici ces jours de salut. *De la seconde Epître aux Corinthiens*, chap. VI.

C'est ainsi que l'apôtre saint Paul parloit aux premiers chrétiens de la grâce générale de leur conversion, et je me sers aujourd'hui de ces paroles pour vous exhorter vous-mêmes, mes Frères, à recevoir

[1] I *Cor.*, 15. — [2] *Ibid.* 10. — [3] *Isai.*, 1. — [4] *Ibid.*

efficacement et utilement la grâce particulière que l'Eglise vous présente, en vous accordant la plus authentique de toutes les indulgences, qui est celle du Jubilé. Car je puis bien vous dire, comme le Docteur des nations le disoit aux Corinthiens, que voici maintenant le temps favorable, que voici les jours de salut, où le Père des miséricordes se dispose à répandre sur nous les bénédictions les plus abondantes; c'est pour cela qu'il ordonne à ses ministres de vous annoncer ce Jubilé, et de vous l'annoncer à tous, puisque tous, justes et pécheurs, y peuvent et y doivent participer. C'est pour cela que l'Eglise redouble ses prières, et qu'elle vient d'offrir solennellement le sacrifice de l'agneau : heureux si nous connoissons le don de Dieu, et plus heureux encore si, pour nos propres intérêts et pour la sanctification de nos âmes, nous en savons faire l'usage que Dieu prétend! L'Apôtre, après avoir représenté à ceux de Corinthe la sainteté du temps où ils vivoient, et où la lumière de l'Evangile commençoit à les éclairer, concluoit par cette importante leçon : Ayons donc soin de nous comporter comme de dignes disciples de Jésus-Christ, et de nous rendre recommandables en toutes choses par les jeûnes, par les veilles, par les travaux : *Exhibeamus nosmetipsos, sicut Dei ministros, in laboribus, in jejuniis, in vigiliis* [1]. Voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous dis moi-même : Prenons bien garde à consacrer ce saint temps où nous entrons, ce temps d'indulgence et de grâce, par les exercices de notre pénitence, par la ferveur de nos oraisons, par toutes les pratiques de la religion et d'une piété vraiment chrétienne; c'est à quoi je veux vous porter dans ce discours, qui sera moins une prédication qu'une instruction simple, mais solide. Or, pour vous proposer d'abord tout mon dessein, il y a dans le Jubilé surtout trois choses dignes d'être considérées, et que j'entreprends de vous expliquer : premièrement, ce que c'est que la grâce du Jubilé; secondement, ce qui est nécessaire pour avoir part à la grâce du Jubilé; et en troisième lieu, ce que doit opérer dans nous la grâce du Jubilé. C'est une indulgence, et je vais vous montrer en quoi consiste cette indulgence et quel en est l'esprit, ce sera la première partie; ce qu'il faut faire pour gagner cette indulgence, et quelles dispositions nous y devons apporter, ce sera la seconde partie; enfin, quels effets salutaires doit produire en nous cette indulgence, et quels fruits nous en devons retirer, ce sera la conclusion. Daigne le ciel seconder le zèle qui m'anime, et puissiez-vous bien apprendre à ne pas perdre un avantage si précieux! Adressons-nous pour cela à Marie, et disons-lui : *Ave, Maria.*

[1] 2 *Cor.*, 4.

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce, Chrétiens, que l'indulgence du Jubilé? Le Jubilé, dans l'ancienne loi, étoit une année de rémission et de grâce pour le peuple de Dieu; nous en voyons l'origine et l'institution dans le vingt-cinquième chapitre du Lévitique, où Dieu ordonna à Moïse qu'en même temps que les prêtres qui devoient lui succéder dans le ministère auroient fait l'ouverture de cette année sainte, on publieroit une rémission générale pour tous les enfants d'Israël, c'est-à-dire que tous les esclaves seroient mis en liberté, que tous les propriétaires rentreroient dans la possession des biens qu'ils avoient aliénés, que tous ceux qui avoient contracté des dettes en seroient déchargés; et cela, dit l'Ecriture, parce que c'étoit l'année du Jubilé : *Ipse est enim Jubilæus* [1]. Mais ce n'étoit là, après tout, pour me servir du terme de saint Paul, que l'ombre des biens à venir. Ce Jubilé, si mémorable parmi les Hébreux, n'étoit que pour servir de figure, et que pour nous préparer au Jubilé de la loi nouvelle; car ce Jubilé de la loi nouvelle est proprement celui où les véritables esclaves, je veux dire ceux que le démon tenoit dans la servitude du péché, sont remis dans la pleine et entière liberté des enfants de Dieu; celui où les pécheurs réconciliés rentrent dans la parfaite jouissance des véritables biens, en recouvrant les mérites qu'ils avoient acquis devant Dieu, et que le péché leur avoit fait perdre; celui où les véritables dettes, j'entends les peines dues au péché, demeurent éteintes, et sont universellement abolies.

Or c'est ce Jubilé, mes Frères, que je vous annonce, et dont nous commençons aujourd'hui à célébrer la solennité : heureux si nous la célébrons dans un esprit chrétien! heureux, si tout ce qui étoit figuré dans le Jubilé autrefois publié par Moïse s'accomplit en nous! Il s'agit de vous expliquer en quoi consiste précisément ce Jubilé de la loi de grâce, et ce qu'il a de plus essentiel; le voici : le Jubilé de la loi de grâce est proprement la rémission de la peine temporelle qui reste à subir au pécheur, après que son péché lui est pardonné. L'Eglise, à qui Jésus-Christ a donné le pouvoir de lier et de délier, avec assurance que ce qu'elle déliera sur la terre sera délié dans le ciel; l'Eglise, qui est la dispensatrice du trésor infini des satisfactions de Jésus-Christ, en vertu du Jubilé, remet par grâce au pécheur, ce que le pécheur, quoique déjà réconcilié avec Dieu, auroit encore dû souffrir, dans la rigueur de la justice, pour expier parfaitement son péché. Voilà, en deux mots, ce qu'il y a de plus important et de capital dans le Jubilé, ou dans la grâce qui nous est offerte quand l'Eglise

[1] *Levit.*, 25.

nous accorde le Jubilé; grâce complète, puisqu'elle met le comble à la justification de l'homme criminel et pénitent.

Pour vous rendre ceci plus intelligible, il faut distinguer deux choses dans le péché, ce que nous appelons la coulpe, et ce que nous appelons la peine : ce que nous appelons la coulpe ou l'offense, c'est l'injure faite à Dieu; et ce que nous appelons la peine, c'est le droit que Dieu se réserve, en pardonnant même le péché, de punir le pécheur; je dis de le punir temporellement, au lieu que par son péché, s'il est mortel, il auroit mérité d'être puni éternellement. Cette coulpe ou cette offense ne peut jamais être remise que par le sacrement de la pénitence, ou par la contrition parfaite : cette peine temporelle, que Dieu se réserve, devroit, dans l'ordre de la justice rigoureuse, être acquittée, ou par les œuvres satisfactoires dans cette vie, ou par le purgatoire dans l'autre ; mais, par une grâce spéciale, Dieu la remet en vertu de l'indulgence et du Jubilé; et le Jubilé, encore une fois, n'est autre chose que cette rémission.

En vain les ennemis de l'Eglise et des indulgences combattent-ils ce principe par deux difficultés qu'ils nous opposent : l'une, que Dieu, dont les œuvres sont parfaites, ne remet jamais le péché à demi, et que la rémission de la peine même temporelle est toujours inséparable de la rémission de l'offense : l'autre, que Jésus-Christ, par sa mort, ayant pleinement et abondamment satisfait pour nous, toute autre peine que Dieu exigeroit encore du pécheur, son péché lui étant remis, diminueroit le mérite du sacrifice de la croix, qui a été une satisfaction plus que suffisante pour tous les péchés du monde. Deux objections, quoique spécieuses, qui n'ont dans le fond nulle solidité, et qui sont même, dans les maximes de notre religion, deux erreurs grossières et absolument insoutenables. Car, pour répondre à la première, il est non-seulement indubitable, mais de la foi, que Dieu, selon les lois communes de sa justice, en pardonnant même le péché, se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur. Rien de plus évident dans l'Ecriture. Moïse obtient le pardon de son incrédulité; cependant, pour punition de cette incrédulité même, quoique pardonnée, il n'entrera point dans la terre promise. Nathan déclare à David que Dieu lui a remis son crime, mais il ajoute que, pour l'en punir, Dieu lui prépare des afflictions et des calamités ; conduite adorable, où Dieu fait éclater sa sagesse, au même temps qu'il exerce sa miséricorde. Et pour réponse à la seconde difficulté, il est vrai que Jésus-Christ par sa mort a pleinement et abondamment satisfait pour nous : mais il est pareillement vrai et de la foi que l'intention de Jésus-Christ, en satisfaisant pour nous, n'a point été de nous dispenser par-là de satisfaire nous-mêmes, et de faire

pénitence pour nous-mêmes ; qu'au contraire, il a prétendu nous en imposer par-là même l'obligation indispensable, c'est-à-dire la nécessité de joindre notre pénitence à sa pénitence, et nos satisfactions à ses satisfactions ; car en qualité de Sauveur il n'a offert à Dieu sa mort pour nous qu'à cette condition. Mystère que le grand Apôtre concevoit admirablement, quand il disoit : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne meâ* [1]. Il est vrai que dans l'ordre du salut nos satisfactions doivent être jointes à celles de Jésus-Christ : mais, par l'étroite liaison qui est entre Jésus-Christ et nous, nos satisfactions, comparées aux siennes, sont tellement différentes des siennes, qu'elles en sont néanmoins essentiellement dépendantes : qu'elles sont, dis-je, fondées sur les siennes, de nulle valeur sans les siennes ; qu'elles tirent toute leur efficace et toute leur vertu des siennes, et par conséquent qu'elles ne peuvent préjudicier au mérite des siennes. Tenons-nous-en donc toujours à la même proposition, que Dieu, par l'indulgence et le Jubilé, nous remet la peine temporelle qui étoit due à nos péchés, et dont l'exacte mesure n'eût pu sans cela être remplie que par nos satisfactions.

Ainsi l'Eglise catholique, seule et infaillible dépositaire du vrai sens de l'Ecriture, l'a-t-elle entendu en expliquant cette promesse faite à saint Pierre, comme au chef du troupeau de Jésus-Christ : *Quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis* [2]. Et ainsi la même Eglise, gouvernée et conduite par le Saint-Esprit, l'a-t-elle toujours pratiqué, puisque l'usage des indulgences, et le pouvoir de les accorder dont elle est en possession, est d'une tradition immémoriale dans le christianisme. C'est en vertu de ce pouvoir que saint Paul, au nom de Jésus-Christ, accorda par indulgence à l'incestueux pénitent de Corinthe la grâce la plus complète : je dis l'incestueux pénitent, et déjà sûrement converti à Dieu par la fervente contrition dont il avoit donné des marques si édifiantes, que l'Apôtre vouloit même qu'on le consolât, en lui remettant le reste de la peine que méritoit son péché, et en le rétablissant dans la société des fidèles. C'est en vertu de ce pouvoir que les évêques des premiers siècles usoient d'indulgence envers ceux qui, dans les persécutions, vaincus par la rigueur des supplices, avoient abjuré ou paru abjurer la foi, en les tenant quittes, à la prière des martyrs, des peines qu'ils avoient encourues par leur apostasie, lorsque, touchés d'un repentir sincère et vif, ils demandoient avec gémissements et avec larmes cette rémission.

Vous me direz qu'il ne s'agissoit alors que des peines canoniques, de ces peines qu'il falloit subir dans le gouvernement extérieur de

[1] *Coloss.*, 1. — [2] *Matth.*, 16.

l'Eglise ; mais il suffit de lire saint Cyprien, pour être convaincu qu'il s'agissoit même des peines dues à la justice divine. Car, selon la doctrine de ce Père, les peines canoniques n'étoient pas seulement imposées pour satisfaire à l'Eglise, mais pour satisfaire à Dieu ; et quiconque en esprit de pénitence accomplissoit les peines canoniques, autant et selon qu'il les accomplissoit, étoit autant et à proportion déchargé de celles dont il se trouvoit redevable au tribunal de Dieu. Il s'ensuit donc que l'indulgence qui tenoit lieu de la peine canonique devoit produire le même effet que la peine canonique, et procurer aux pénitents le même avantage que la peine canonique ; autrement, bien loin de leur être favorable, elle leur eût été nuisible, puisqu'en les déchargeant devant les hommes sans les décharger devant Dieu, elle les eût encore privés d'un des plus efficaces moyens de satisfaire à Dieu, qui étoit la peine canonique même. C'est conformément à cette doctrine, et sur le fondement de ce pouvoir donné à saint Pierre, que les indulgences se sont établies dans le monde chrétien ; que de siècle en siècle l'usage s'en est répandu, affermi, perfectionné ; que les plus distingués d'entre les Pères les ont reconnues, que les conciles œcuméniques les ont autorisées, que les plus graves théologiens les ont éclaircies, que saint Grégoire pape les a accordées, que saint Bernard les a prêchées, que les peuples les ont reçues avec joie ; que les Jubilés parmi les fidèles ont été dans une si grande vénération, qu'ils ont produit dans l'Eglise de Dieu des fruits de grâce si abondants, des conversions si éclatantes, des renouvellements de ferveur si exemplaires, marque visible que ce n'étoit pas l'ouvrage des hommes, mais que Dieu en étoit l'auteur.

J'avoue néanmoins qu'il a pu se glisser sur cela des abus dans le christianisme ; car de quoi n'abuse-t-on pas, et qu'y a-t-il de saint et de sacré que l'on ne profane pas ? Mais outre que l'Eglise par sa sagesse a bien su corriger tous ces abus ; outre qu'elle les a retranchés avec un zèle digne de sa piété ; outre qu'elle s'est particulièrement appliquée à bannir ce qui servoit de prétexte à l'hérésie pour décrier les indulgences, savoir, l'esprit d'intérêt ; outre que les règles qu'elle s'est prescrites à ce dessein ont été inviolablement et saintement observées ; outre qu'elle a réduit par-là les indulgences à un usage tout spirituel, et à un désintéressement dont ses plus critiques censeurs sont forcés de convenir, l'abus même des indulgences nous doit être une preuve de leur vérité et de leur sainteté ; car, selon la maxime de Tertullien, on n'abuse que de ce qui est bon, et on ne profane que ce qui est saint. De là jugeons avec quelle raison les Pères du concile de Trente ont défini que les indulgences étoient salutaires au peuple chrétien, et ont prononcé anathème contre tous

ceux qui oseroient dire ou qu'elles sont vaines et inutiles, ou que l'Eglise n'a pas le pouvoir de les accorder. Tellement que la vérité des indulgences, aussi bien que leur sainteté, est désormais un dogme de foi dont il n'y a point de catholique qui ne doive se faire un point de créance et de religion.

Cependant on demande par où le Jubilé est différent des autres indulgences, et surtout de ces indulgences qu'on appelle plénières; puisqu'on ne peut, ce semble, rien ajouter à leur plénitude. Il est vrai qu'on n'y peut rien ajouter quant à la rémission de la peine due au péché, en quoi j'ai dit que consistoit l'essentiel de l'indulgence; mais il y a, du reste, dans le Jubilé, trois circonstances qui lui sont propres et qui le distinguent des indulgences communes. Car je dis que c'est une indulgence beaucoup plus solennelle, une indulgence beaucoup plus privilégiée, enfin une indulgence beaucoup plus sûre. Ecoutez-moi, et instruisez-vous. C'est une indulgence plus solennelle; pourquoi? parce qu'elle est plus universelle, et qu'elle s'étend à tout le monde chrétien; parce qu'on y observe des cérémonies et plus augustes et plus saintes; parce que la publication, la célébration, la clôture de cette indulgence, se font avec un appareil plus capable d'exciter les cœurs, et de leur inspirer des sentiments de piété; parce qu'en effet la dévotion alors est plus fervente et plus unanime : tout y concourt, et tous les fidèles réunis s'assemblent devant les autels, et de concert viennent solliciter le ciel et présenter à Dieu leurs prières. C'est une indulgence plus privilégiée : pourquoi? parce qu'elle est accompagnée de plusieurs grâces que l'Eglise, comme une charitable Mère, veut bien accorder à ses enfants; mais qu'elle ne leur accorde que pour ce saint temps, et qu'en faveur du Jubilé. Tel est, par exemple, le pouvoir qu'elle donne à chaque fidèle de se faire absoudre de toute sorte de crimes sans restriction et sans réserve, de se faire relever de toute sorte de censures; de se faire dispenser, au moins par échange, de certains vœux, à l'accomplissement desquels il est survenu des obstacles : grâces encore une fois dépendantes du Jubilé, et spécialement attachées à ces jours de bénédiction et de salut. C'est une indulgence plus sûre, et comment? parce qu'elle est donnée pour des raisons et des fins plus importantes, d'où il s'ensuit qu'on peut moins douter de sa validité. Or par cette règle, dont tous les théologiens conviennent, ne puis-je pas dire qu'il n'y eut jamais d'indulgence plus assurée que celle qui nous est maintenant offerte? car, outre la raison générale de l'année sainte et du siècle révolu, il s'agit dans ce Jubilé des plus pressants intérêts de la religion, d'obtenir de Dieu une paix si nécessaire à toute l'Eglise, de détourner le fléau de la plus funeste guerre dont le monde chrétien ait jamais été me-

nacé. Ah! mes Frères, nous sommes si sensibles aux maux qui nous affligent; nous nous épanchons si volontiers en des plaintes et en des murmures qui outragent la Providence, et qui, bien loin de nous soulager, ne font qu'augmenter et que perpétuer nos peines, puisque la Providence outragée, au lieu de retirer son bras, s'appesantit encore sur nous plus rudement! Mais voici le remède, et le remède le plus prompt et le plus certain : Dieu veut être fléchi, et il nous en fournit lui-même le moyen le plus efficace; il veut être désarmé, et il ne tient qu'à nous d'arrêter le coup qu'il est prêt de lancer sur nos têtes. Si nous ne profitons pas de cette heureuse conjoncture pour attirer sur nous ses miséricordes, ne nous étonnons plus qu'il nous frappe, et qu'il nous fasse éprouver toute la rigueur de sa justice. Quoi qu'il en soit, pour quelles causes plus essentielles le vicaire de Jésus-Christ peut-il user du pouvoir qu'il a d'ouvrir le trésor des indulgences, et quand en use-t-il plus sagement et plus sûrement qu'en de pareilles occasions?

Recevons-la donc cette indulgence avec respect, avec reconnoissance et actions de grâces, avec toute l'obéissance de la foi. Prenez garde : avec respect, comme chrétiens; avec reconnoissance et actions de grâces, comme pécheurs; avec toute l'obéissance de la foi, comme catholiques. Recevons-la, dis-je, comme chrétiens, avec un profond respect : c'est l'application qui nous est faite des satisfactions surabondantes de Jésus-Christ; c'est un précieux écoulement de ces divines sources du Sauveur, dont parle le Prophète, et que nous n'épuiserons jamais; c'est un surcroît de l'efficace et de la vertu de son sang, dont la moindre goutte auroit suffi pour racheter mille mondes : avec quel sentiment de vénération n'aurois-je pas recueilli les gouttes de ce sang adorable, lorsqu'il le répandoit pour moi sur la croix? serois-je assez insensible et assez endurci pour négliger les moyens dont il se sert pour me l'appliquer? Recevons-la, comme pécheurs, avec actions de grâces : c'est ce qui doit mettre le comble aux miséricordes divines; c'est ce qui doit rendre notre justification complète; c'est le supplément de notre pénitence; c'est un secours dont Dieu nous a pourvus, pour nous acquitter auprès de lui. Si, de sa part, un ange alloit annoncer à un réprouvé dans l'enfer qu'une telle rémission lui est accordée, quels seroient les transports de sa reconnoissance et de sa joie? Nous sommes pécheurs, et peut-être plus pécheurs que bien des réprouvés que Dieu n'a pas prévenus comme nous, qu'il n'a pas attendus comme nous, pour qui il n'a pas eu la même prédilection que pour nous. Quel avantage de pouvoir payer si aisément tant de dettes! par où l'avons-nous mérité? et moins nous l'avons mérité, plus nous doit-il être un motif puissant

pour redoubler notre gratitude et notre amour. Recevons-la, comme catholiques, avec toute l'obéissance de la foi : c'est par le mépris des indulgences qu'a commencé le schisme de l'hérésie; c'est par l'estime que nous en ferons que doit paroître notre attachement inviolable à l'Eglise, et notre zèle pour son unité. La censure maligne et présomptueuse des indulgences fut le principe de tous les malheurs de Luther : son exemple est une leçon pour nous ; et afin de nous la rendre salutaire, autant sur l'article des indulgences que sur les autres, croyons ce que croit l'Eglise, pratiquons ce qu'elle pratique, honorons ce qu'elle autorise. Quel risque courons-nous en nous attachant à elle ; et quel risque ne courons-nous pas, pour peu que nous nous écartions de la soumission qu'elle exige de nous? Mais vous voulez maintenant savoir ce que nous avons à faire pour participer à la grâce du Jubilé, et quelles dispositions y sont nécessaires; c'est de quoi je vais vous instruire dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Deux choses, Chrétiens, sont indispensablement nécessaires pour avoir part à l'indulgence du Jubilé : être en état de grâce avec Dieu, voilà la disposition habituelle ; et accomplir les œuvres prescrites par le vicaire de Jésus-Christ, voilà la disposition actuelle. Mettons l'une et l'autre dans tout son jour, et donnez à ceci, s'il vous plaît, une attention particulière.

Je dis d'abord qu'il faut être en état de grâce avec Dieu ; car l'indulgence, et surtout la plus signalée de toutes les indulgences, est une faveur qui ne s'accorde qu'aux Justes et aux amis de Dieu. L'Eglise invite les pécheurs à y participer; mais elle n'y admet que les pécheurs convertis et réconciliés ; elle en exclut les endurcis et les impénitents. Si vous êtes de ce nombre, ce n'est point pour vous qu'elle ouvre ses trésors. Tandis que vous vivez dans ce triste état, tandis que vous êtes ennemi de Dieu et enfant de colère, il n'y a point de Jubilé pour vous. Dieu est le maître de ses dons, pour les répandre sur qui il veut et aux conditions qu'il veut; or la première condition, pour profiter de celui-ci, est que vous soyez revêtu de la grâce sanctifiante, et du caractère de ses enfants bien-aimés. De là je tire trois conséquences que vous devez bien remarquer, parce qu'elles sont essentielles. Première conséquence : puisqu'il faut être en état de grâce, il faut donc renoncer à tout péché; car la grâce et le péché ne peuvent convenir. Renoncement absolu, sincère, efficace, et tel qu'il doit être pour mettre le pécheur en disposition de trouver grâce devant Dieu; sans cela, rien de plus inutile que l'indulgence, ou plutôt, sans cela nulle indulgence. Dieu peut bien remettre le péché, sans en remettre

toute la peine ; mais il ne remet jamais la peine du péché, tandis que le péché subsiste ; or il subsiste tandis que le pécheur n'y renonce pas, ou n'y a pas renoncé. Seconde conséquence : puisqu'il faut renoncer à tout péché, il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul péché mortel pour être incapable de gagner l'indulgence du Jubilé ; je dis plus, et j'ajoute qu'il suffit d'être devant Dieu coupable d'un seul péché véniel, à quoi l'on est encore secrètement attaché, pour ne la pouvoir gagner dans toute son étendue ; car au moins ne la peut-on gagner par rapport à ce péché véniel dont la tache n'est pas effacée. Tel est l'ordre de Dieu, plein d'équité ; il ne se relâche de ses droits, quant à la peine du péché, qu'à mesure et à proportion que nous en détestons l'offense. Troisième conséquence : il faut donc être vraiment contrit et pénitent ; car c'est en termes exprès ce que porte la bulle : *Verè contritis et pœnitentibus ;* mais indépendamment de la bulle, la chose est évidente par toutes les règles du bon sens et de la raison, beaucoup plus de la religion et du droit divin. Or sur cela chacun doit s'éprouver soi-même, pour reconnoître s'il est en état de prétendre à la grâce du Jubilé ; et par-là l'on doit faire le discernement de ceux qui le gagnent, d'avec ceux qui ne le gagnent pas.

En effet, on verra pendant ce saint temps un nombre infini de chrétiens qui, pour avoir part à l'indulgence du Jubilé, paroîtront touchés de contrition, en donneront des marques publiques, pratiqueront les œuvres de la pénitence jusqu'à certain point, assiégeront en foule les tribunaux, confesseront leurs péchés, se frapperont la poitrine, verseront même des larmes : mais dans cette foule et sous ces dehors spécieux, y aura-t-il beaucoup de vrais pénitents ? Vous le savez, mon Dieu, vous à qui rien n'est caché, et qui pénétrez jusque dans le fond des cœurs ; vous savez si le nombre des vrais pénitents répondra à l'abondance de vos miséricordes. Ce que je sais, c'est que vos miséricordes, quoique abondantes, sont, même dans ce temps de salut, limitées et uniquement réservées à ceux dont la contrition est sincère et solide ; ce que je sais, c'est que la fausse pénitence ne doit espérer de vous, dans aucun temps, ni grâce, ni rémission : les vrais pénitents, ce sont ceux qui ne se contentent pas de pleurer le péché, mais qui en retranchent la cause, mais qui en quittent l'occasion, mais qui en réparent les pernicieux effets, mais qui en font cesser le scandale, mais qui en cherchent les remèdes, mais qui s'y assujettissent de bonne foi : voilà les preuves d'une contrition non suspecte, et voilà, sans en rien excepter, les dispositions absolument requises pour l'indulgence dont je parle. Or combien peu s'acquitteront fidèlement, pleinement, exactement de

tous ces devoirs ; et, par une suite nécessaire, combien seront trompés et se tromperont eux-mêmes, dans la vaine confiance dont ils se laisseront flatter, d'avoir reçu le bienfait du Seigneur, et d'avoir pris pour cela toutes les mesures convenables ?

De là même concluons encore, mes chers auditeurs, qu'il n'est donc pas vrai que l'indulgence, ni par conséquent le Jubilé, anéantisse la pénitence, ainsi que les hérétiques nous l'ont reproché : car, bien loin d'anéantir la pénitence, le Jubilé la suppose comme la première et la plus essentielle de toutes les conditions ; et l'on ne peut dire non plus que le Jubilé soit un relâchement de la pénitence, puisque c'est au contraire le plus engageant et le plus pressant de tous les motifs dont se sert l'Eglise pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de pénitence ; et certes, à quiconque raisonnera juste dans les principes de la doctrine catholique, le Jubilé bien entendu et l'indulgence bien conçue ne peuvent inspirer que l'esprit de pénitence : car qu'y a-t-il de plus propre à me faire prendre les voies de la pénitence et de la parfaite pénitence, que d'envisager ce que l'Eglise me propose, et ce que Dieu me promet, si je suis assez heureux pour y entrer ; savoir, l'entière rémission des peines dues à mes péchés, si je les déteste, si j'en détache mon cœur, en un mot, si ma pénitence a toutes les qualités qu'elle doit avoir pour me remettre en grâce avec mon Dieu ? Persuadé qu'une telle pénitence est le seul moyen pour obtenir cette rémission, quels efforts ne fais-je pas et quelles victoires ne suis-je pas déterminé à remporter sur moi-même, pour surmonter toutes les difficultés qui pourroient s'opposer à ma conversion ? On dit, J'en serai quitte pour peu de chose, et il ne m'en coûtera que de faire ce qui est prescrit par la bulle : ainsi parle une âme peu éclairée, qui ne connoît pas la grâce de Dieu ; ainsi pense une âme mondaine, qui cherche à se consoler dans le désordre de sa vie tiède et lâche, qu'elle veut toujours soutenir. L'une et l'autre se fait de l'indulgence un prétexte à son impénitence : mais d'où vient l'impénitence de l'une et de l'autre ? est-ce du Jubilé même ? non, sans doute ; mais des fausses conséquences qu'elles tirent l'une et l'autre de l'indulgence et du Jubilé.

En suivant les maximes catholiques, je n'ai garde de tomber en de pareilles erreurs : car, m'attachant à ces paroles qui en sont le solide préservatif, *Verè pœnitentibus et contritis*, je veux dire à la nécessité d'être vraiment contrit et pénitent, bien loin de croire que j'en serai quitte pour peu de chose en faisant ce qui est ordonné, je comprends que le Jubilé m'engage à ce qu'il y a dans la religion de plus difficile, de plus héroïque et de plus grand, qui est une vraie conversion : je comprends que, pour me disposer à la grâce du Ju-

bilé, il n'y a point de violence que je ne doive me faire, point de passion que je ne doive sacrifier, point d'attache que je ne doive rompre, point de commerce dangereux que je ne doive m'interdire : pourquoi? parce que tout cela est de l'essence d'une conversion véritable et chrétienne. En suivant les maximes catholiques, comme je dois compter pour rien tout ce qui est d'ailleurs ordonné ; si l'on en sépare cette vraie conversion, aussi puis-je, sans présomption, me promettre de la bonté de Dieu que tout le reste, quoique peu de chose, ne laissera pas de lui être agréable, et de m'aider à apaiser sa justice, si cette vraie conversion en est le fondement. A quoi sert le Jubilé, dit un chrétien lâche, si l'on n'en est pas moins obligé à faire pénitence? et moi je réponds : Il me sert à m'acquitter pleinement envers Dieu des dettes dont, malgré toute ma pénitence, je pourrois encore lui être redevable : car, par la même raison qu'après avoir fait tout ce qui m'est commandé, je dois toujours me regarder comme un serviteur inutile ; aussi, quelque exacte et quelque fervente que puisse être ma pénitence, je dois encore me considérer comme un pécheur qui est en reste avec Dieu ; et c'est alors que l'indulgence m'est profitable, c'est alors que le Jubilé supplée à mon impuissance, et met le comble à ma justification. En suivant les maximes catholiques, je ne me sens point porté au relâchement de la pénitence ; car, ne pouvant jamais être assuré si ma pénitence a été véritable, et si j'ai participé à l'indulgence du Jubilé, parce que je ne puis jamais savoir si je suis digne d'amour ou de haine, ma seule ressource, dans cette affligeante incertitude, est de continuer toujours à faire pénitence, comme s'il n'y avoit point eu pour moi d'indulgence.

C'est bien plutôt dans les principes des hérésiarques et dans leurs dogmes scandaleux, que l'on découvre le relâchement visible, et même l'anéantissement total de la pénitence : car n'est-ce pas la détruire et l'anéantir, que de la faire consister comme ils ont prétendu dans un simple acte de foi par où le pécheur se croit justifié, et s'assure en effet de l'être, sans en avoir d'autre témoignage que celui qu'il s'en rend au fond de son cœur? N'est-ce pas anéantir la pénitence, que de la réduire par-là à l'exercice le plus aisé et le plus commode, à un exercice qui ne mortifie en rien, qui n'assujettit à rien, et qui ne coûte rien davantage que de se consoler dans la créance bien ou mal fondée que nos péchés nous sont remis? n'est-ce pas anéantir la pénitence que de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du schisme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuses et pénibles, en abolissant la confession, en supprimant toute l'austérité de la satisfaction, en décriant les macérations du corps, en

faisant cesser l'obligation du jeûne, en déchargeant le pécheur de tout cela, en lui rendant tout cela odieux, en n'exigeant autre chose de lui sinon qu'il croie, sans hésiter, que malgré ses péchés il est revêtu de la justice de Jésus-Christ, et par-là lui accordant plus qu'il ne pourroit, selon nous, espérer de l'indulgence et de la pénitence jointes ensemble, puisque indépendamment de l'une et de l'autre, on l'assure qu'il ne doit plus rien à la justice de Dieu? Mais surtout n'est-ce pas anéantir la pénitence, et renverser toutes les idées que l'Ecriture nous en donne, de dire, comme les hérésiarques, que quand le pécheur est une fois justifié, il ne peut plus perdre la grâce; que, quelque crime ensuite qu'il commette, ses crimes ne lui sont plus imputés? La rémission des peines que Dieu accorde par l'indulgence à un pécheur contrit et humilié, a-t-elle rien qui approche de ce relâchement, et fut-il jamais une indulgence, si je puis ainsi parler, plus monstrueuse que celle-là et plus chimérique?

Cependant, pour recevoir l'indulgence du Jubilé, suffit-il d'être en état de grâce? Non, Chrétiens; mais je dis qu'il faut encore accomplir les œuvres ordonnées par la bulle, les accomplir réellement : l'intention et la volonté, quoique sincères, ne suffiroient pas; les accomplir toutes, une seule omise, c'est assez pour nous priver de tout droit à l'indulgence; les accomplir au temps marqué, afin que, jointes ensemble, elles en aient plus de force et plus de vertu; les accomplir en esprit de pénitence, puisque, par une espèce de compensation, elles nous doivent tenir lieu d'une plus ample et plus sévère pénitence.

Mais quelles sont ces œuvres? Souffrez, mes Frères, que, pour votre instruction, j'en fasse ici un détail abrégé : elles se réduisent à six.

En premier lieu, commencer les œuvres prescrites par la confession, afin que tout le reste, étant fait en état de grâce, en soit plus méritoire, plus satisfactoire, plus saint, plus digne de Dieu; et faire cette confession avec le même soin, la même ferveur, que si c'étoit la dernière de la vie, puisque l'effet du Jubilé doit être de nous mettre en état d'aller jouir sans délai de la possession de Dieu, si la mort tout-à-coup nous enlevoit.

En second lieu, faire des aumônes, pour répandre sur les membres vivants de Jésus-Christ les tributs que la pénitence impose à la charité. La bulle ne détermine point la quantité de ces aumônes, parce qu'elle suppose que vous les ferez chacun à proportion de votre pouvoir, mais encore plus chacun à proportion du nombre de vos péchés, dont vous attendez la rémission. Car, selon la parole du Sauveur, celui à qui on remet plus doit plus aimer, et par conséquent plus donner.

En troisième lieu, jeûner, si la bulle l'ordonne, et quand elle ne l'ordonneroit pas, jeûner pour être plus en disposition de fléchir Dieu. Qui sait, disoit le prophète, exhortant le peuple de Dieu à l'abstinence et au jeûne, qui sait si le Seigneur ne se tournera pas vers vous, et si, touché de vos jeûnes, il ne vous pardonnera pas?

En quatrième lieu, visiter les églises assignées, pour honorer les martyrs dont les reliques y sont en dépôt. Ces glorieux martyrs ont satisfait à Dieu, et le surplus de leurs satisfactions, qui ne leur a pas été nécessaire pour eux-mêmes, fait encore une partie du trésor qui nous est appliqué par le Jubilé.

En cinquième lieu, prier avec toute l'Eglise, et conformément aux intentions du vicaire de Jésus-Christ. L'union des fidèles avec leur chef est un des plus efficaces et des plus excellents moyens pour obtenir de Dieu miséricorde.

Enfin, conclure par la communion, en vertu de laquelle Jésus-Christ lui-même vient dans nous, demeure en nous, demande grâce pour nous. Quel sujet n'avons-nous pas de l'espérer, aidé d'un si puissant intercesseur?

Ah! Chrétiens, admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien, à de telles conditions, se relâcher de tous ses droits; et reconnoissons qu'il n'appartient qu'au Père des miséricordes d'en user de la sorte envers des criminels qu'il pourroit abandonner à toute la rigueur de sa justice. Non, il n'appartient qu'à lui : les hommes, pour de légères offenses, exigent les plus rigoureuses et les plus longues satisfactions; et le monde même y est tellement accoutumé, qu'on ne s'en étonne point, qu'on se soumet sans hésiter à toutes les réparations que peut demander un maître dont on a encouru la disgrâce, qu'on s'estime encore heureux de s'insinuer tout de nouveau, de se rapprocher, et de rentrer en faveur auprès de lui. Combien y a-t-il pour cela de temps à attendre? combien y a-t-il d'intrigues à former, et d'intercesseurs à employer? et toutefois, de quoi souvent s'agit-il, et quelle est cette faute qui coûte tant de repentirs et de peines? peut-être une parole indiscrète et peu respectueuse; peut-être un service mal rendu, et une négligence. Voilà, pécheurs, par une utile comparaison, ce qui vous doit faire goûter votre bonheur, d'avoir à traiter maintenant avec un Dieu qui vous remet tout, et qui demande si peu pour une abolition si parfaite. Tel m'écoute, qui, depuis des dix et des vingt années, a vécu dans le crime; c'est un libertin qui, par état et par profession, s'est porté à toutes les impiétés; c'est un voluptueux qui, dominé par la plus honteuse passion, a vieilli dans la débauche : quel comble de dettes, et que fera-t-il pour les acquitter? A tout autre tribunal que celui de Dieu, il n'y auroit plus d'es-

pérance, plus de retour, plus de rémission; mais au tribunal de la divine miséricorde, il peut, s'il le veut, se décharger du fardeau, et de tout le fardeau qui l'accable. Oui, mon cher auditeur, eussiez-vous été jusqu'à présent l'homme le plus abandonné à vos passions, et le nombre de vos péchés, pour me servir de cette figure du prophète, passât-il le nombre des cheveux de votre tête, ou celui des grains de sable qu'étale la mer sur ses rivages, il ne s'agit maintenant, pour en être quitte devant Dieu, et vraiment quitte, et pleinement quitte, et irrévocablement quitte, il n'est, dis-je, question, supposé le repentir sincère de votre cœur, que de quelques jours consacrés au jeûne, que de quelques heures employées à la prière, que de quelques œuvres de la charité et de la piété chrétienne. Etes-vous assez ennemi de vous-même pour perdre volontairement la plus grande de toutes les grâces, lorsqu'elle vous est si libéralement accordée, lorsqu'elle vous est plutôt donnée que vendue, lorsque vous avez tant à craindre qu'elle ne vous soit enlevée pour jamais, et que, n'ayant pas été pour vous, par votre endurcissement, une grâce de rémission, elle ne devienne contre vous un titre de condamnation? Etes-vous, ou assez peu instruit, ou assez peu touché du malheur d'un homme livré à la justice divine et à ses redoutables châtiments, pour ne travailler pas à les prévenir et à vous en préserver? Mais saint Paul, saisi lui-même de frayeur, tout apôtre qu'il étoit, ne vous dit-il pas que c'est une chose terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant? *Horrendum est incidere in manus Dei viventis*[1]. Achevons, et pour dernière instruction voyons ce que doit opérer dans nous l'indulgence du Jubilé, et quels fruits nous en devons retirer : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Vous me demandez, Chrétiens, ce que doit produire en nous la grâce du Jubilé : il est aisé de vous répondre. Car je dis que, dans le dessein de Dieu et de l'Eglise, la fin du Jubilé est le renouvellement intérieur de nos personnes; celui que saint Paul recommandoit si souvent aux fidèles, quand il leur disoit, *Renovamini spiritu mentis vestræ*[2]; Renouvelez-vous en esprit et dans l'intérieur de vos âmes; celui que chacun de nous doit éprouver et sentir dans soi-même : en sorte que par le Jubilé nous devenions en Jésus-Christ de nouvelles créatures, des hommes intérieurement sanctifiés, et que nous puissions nous écrier, comme David : *Dixi : Nunc cœpi*[3]. C'est maintenant que je commence à connoître et à servir Dieu. Tout le reste de ma vie s'est passé dans l'oisiveté, dans la dissipation, dans le dés-

[1] *Hebr.*, 10. — [2] *Ephes.*, 4. — [3] *Psalm.* 76.

ordre, dans l'oubli de mes devoirs, dans le déréglement de mes passions : c'est maintenant que je veux commencer à vivre en chrétien : *Dixi : Nunc cœpi.*

Renouvellement qui ne doit consister, ni en de vains projets, ni en des idées vagues et générales; mais qui doit paroître dans la réforme de nos actions, de nos conversations, de nos occupations, de nos dévotions; dans un plus grand attachement à nos obligations, dans une plus fervente application à tout ce qui regarde le service et le culte de Dieu, dans une plus exacte préparation aux sacrements, dans une plus vive et plus respectueuse attention à la prière, dans une conduite plus charitable envers le prochain, dans une plus exacte vigilance sur nous-mêmes; tellement qu'en tout cela l'on aperçoive le changement exemplaire et visible qui s'est fait en nous, et qu'à notre égard la parole de l'Apôtre se vérifie : *Vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova* [1] : Ce qui restoit de vieux et de corrompu est passé, tout est devenu nouveau. Voilà, dis-je, quel doit être le fruit du Jubilé, voilà pourquoi il est institué. Car de prétendre avoir eu part à cette grâce, de se flatter d'avoir gagné cette indulgence, et se trouver toujours le même homme, c'est-à-dire toujours rempli des mêmes imperfections, sujet aux mêmes foiblesses, engagé dans les mêmes vices, aussi esclave de ses sens, aussi dominé par son humeur, aussi déréglé, aussi dissipé, aussi lâche et aussi mondain, abus, mes chers auditeurs, et illusion. Si cela étoit, que seroit-ce que le Jubilé, si vénérable néanmoins et si saint? une pure cérémonie, et rien davantage. Et qu'est-ce, en effet, autre chose pour tant de chrétiens? l'exemple qu'ils doivent à une famille qui les observe, à toute une maison qui a les yeux sur eux, au public dont ils craignent la censure; certaines considérations tout humaines, et si vous voulez même, je ne sais quel reste de religion ; tout cela les engage à suivre la multitude, et à faire ce que font les autres. Ils pratiquent le jeûne, ils visitent les autels, ils récitent des prières, ils donnent l'aumône, ils approchent du tribunal de la pénitence, ils paroissent à la table de Jésus-Christ, ils ne manquent à rien de tout ce que nous pouvons appeler l'extérieur et comme l'appareil du Jubilé. Mais dehors spécieux et belles apparences, dont la suite fera bientôt connoître le déguisement et l'erreur; car après ces saints jours on les verra tels qu'ils étoient : on verra cette femme ne rien retrancher de ses parures et de ses ajustements, de son luxe et de ses dépenses; on verra cet homme toujours dans les mêmes jeux, les mêmes compagnies, les mêmes spectacles; ce père n'en sera pas plus attentif à l'éducation de ses enfants; cette mère n'en sera pas plus appliquée à

[1] 2 *Cor.*, 5

établir l'ordre dans son domestique ; ce magistrat n'en sera pas plus assidu aux fonctions de sa charge ; ce médisant n'en parlera pas avec moins de liberté ; cet ambitieux n'en formera pas moins de projets pour l'avancement de sa fortune ; ce riche n'en aura pas moins d'ardeur pour entasser biens sur biens ; enfin, nul changement, nulle réformation de mœurs ; et alors le mystère se découvrira : je veux dire qu'alors il ne sera pas difficile de connoître s'ils ont reçu la grâce du Jubilé ; ou plutôt qu'il sera aisé de conclure absolument que ç'a été une grâce perdue pour eux. Et en effet, j'examine la chose dans son fond, et je remonte au principe : avoir gagné l'indulgence du Jubilé, c'est de bonne foi s'être réconcilié avec Dieu ; pour s'être de bonne foi réconcilié avec Dieu, il faut de bonne foi être retourné à Dieu ; et pour y être retourné de la sorte, avoir de bonne foi détesté le péché, de bonne foi renoncé au péché, de bonne foi résolu et promis de se préserver du péché, et de prendre une conduite tout opposée à ses premiers égarements. Or peut-on croire avec quelque vraisemblance qu'une telle conversion, que de telles résolutions et de telles promesses se fussent si tôt démenties, si elles avoient été sincères ? je vous le donne à juger, Chrétiens ; et quoique vous en puissiez penser, je m'en tiens toujours à ma proposition, qu'un des principaux effets de cette indulgence que je vous prêche doit être le renouvellement de votre vie : *Ecce facta sunt omnia nova.*

Mais, dites-vous, sans attendre le Jubilé, si nous sommes fidèles à la grâce, tous les temps ne sont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes, et ne doivent-ils pas être pour nous des temps de conversion ? Je l'avoue, mes chers auditeurs, ils le doivent être ; et par cette raison ils le sont tous quant à l'obligation, puisqu'il n'y en a aucun où Dieu, si nous sommes dans le désordre, ne nous commande d'en sortir et de nous convertir : mais ils ne le sont pas tous, ou du moins ils ne le sont pas également quant à la disposition de nos cœurs, ni même du côté de Dieu, quant à la préparation des grâces auxquelles notre conversion est attachée. Car il est de la foi, qu'il y a des temps dans la vie plus propres que les autres et plus favorables pour le salut ; des temps où il est plus possible et plus facile de trouver Dieu, *Quærite Dominum dùm inveniri potest* [1] ; des temps où il est plus utile et plus nécessaire de l'invoquer, parce qu'il est plus proche de nous, *Invocate eum dùm prope est* [2] ; des temps choisis par la Providence, pour opérer dans nous ce changement de la main du Très-Haut, dont David se rendoit à lui-même le témoignage, quand il disoit avec une humble confiance et avec action de grâces : *Dixi : Nunc cæpi ; hæc mutatio dexteræ Excelsi* [3].

[1] *Isaï.*, 55. — [2] *Ibid.* — [3] *Psalm.* 76.

Or, un de ces temps choisis spécialement de Dieu, un de ces temps favorables, un de ces temps de salut et de conversion, c'est le Jubilé, et je puis bien lui appliquer ce que saint Paul disoit aux Corinthiens : *Ecce nunc tempus acceptabile ; ecce nunc dies salutis* [1]. Temps de crise, si j'ose ainsi m'exprimer, temps de crise et pour les pécheurs, et pour les Justes : pour les pécheurs, parce que la grâce dont Dieu les prévient fait en eux les derniers efforts pour les tirer du dangereux état où le péché les a réduits ; pour les Justes, puisqu'ils ont besoin de ce secours extraordinaire pour sortir de l'état de tiédeur dont ils auroient à craindre sans cela les suites funestes : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.*

Aussi, Chrétiens, le Jubilé est-il l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie, le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie, l'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie : prenez garde à ces trois pensées. L'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie : car comment puis-je, sans cela, reconnoître le don de Dieu, et comment puis-je l'honorer dans ma personne, si je ne suis intérieurement et parfaitement renouvelé selon Dieu? Dieu, en m'accordant la grâce du Jubilé, me remet en quelque façon tous les intérêts de sa justice, et répand sur moi, sans réserve, tous les trésors de sa miséricorde : n'est-il pas juste que je réponde à ce bienfait inestimable par un redoublement de zèle, et qu'en reconnoissance de ce que Dieu a fait pour moi, après m'être reproché d'avoir fait jusqu'à maintenant si peu pour lui, je commence à le servir avec un cœur nouveau, et comme un homme nouveau? Le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie : pourquoi, c'est que le Jubilé, par la plénitude des grâces qu'il renferme, en ôte le principal et l'unique obstacle. Ce qui nous empêche de nous élever à Dieu, et de marcher dans la pratique de cette vie nouvelle dont parle saint Paul, c'est le poids du péché qui nous accable : or nous en sommes pleinement déchargés par le Jubilé; c'est donc alors que nous avons droit de dire : *Deponentes omne pondus et circumstans nos peccatum, curramus ad propositum nobis certamen* [2] : Dégagés de tout ce qui nous appesantissoit, et absolument délivrés des liens du péché, qui nous serroient si étroitement, courons avec joie dans la carrière du salut qui nous est ouverte. L'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie : et en effet, si dans le dessein que nous avons de retourner à Dieu, nous étions encore retenus par les considérations du monde ; si, par un respect humain, nous avions encore de la peine à nous déclarer, non-seulement le Jubilé nous y invite, mais il nous en facilite l'exécution. A combien de pécheurs et de pé-

[1] 1 *Cor.*, 6. — [2] *Hebr.*, 12.

cheresses, à combien de mondains et de mondaines ce saint temps n'a-t-il pas été, pour user de ce terme, l'époque de leur conversion, jusqu'à leur avoir attiré l'estime et les éloges du monde même ?

Ne différons donc pas davantage une affaire aussi importante que celle du parfait renouvellement et du changement intérieur de nos âmes, à quoi nous devons rapporter la grâce du Jubilé. Pour ne pas recevoir cette grâce en vain, faisons voir par nos œuvres quelle est sa vertu, et justifions-la par les salutaires effets dont elle va être suivie. Voici peut-être le dernier temps dont nous serons en état et en pouvoir de profiter : écoutons Dieu, et n'endurcissons pas nos cœurs : peut-être sa patience, qui a des bornes, se lassera-t-elle enfin de nous supporter ; peut-être sommes-nous à la veille de tomber entre les mains de sa justice ; peut-être la cognée est-elle déjà à la racine de l'arbre : hâtons-nous d'accomplir le dessein de Dieu, qui ne peut être que notre sanctification. Ah ! qu'il ne nous arrive pas, comme à l'infortunée Jérusalem, d'ajouter à nos autres désordres celui de ne pas connoître le temps où Dieu nous visite, et par-là de mettre le comble à notre réprobation ! Dieu nous visite par ses châtiments dans les temps de calamité et de misère, et il nous visite par ses consolations dans le temps du Jubilé. Malheur à nous, si nous ne connoissons pas un si saint temps ; et encore plus malheureux si, le connoissant, nous ne nous en servons pas ! Car voilà ce qui acheva la ruine de cette ville criminelle, lorsque Jésus-Christ lui dit, en pleurant : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*[1]. Il n'attribua pas sa destruction future à tous les autres crimes qu'elle avoit commis, ni même à celui qu'elle alloit commettre en le crucifiant, mais à celui dont elle s'étoit rendue coupable, en ne discernant pas le temps où Dieu l'avoit recherchée et appelée. Détournez de nous, Seigneur, une malédiction si terrible ; éclairez-nous, touchez-nous, aidez-nous vous-mêmes à faire un saint usage d'un temps si précieux ; préparez-y nos cœurs par votre grâce, et que ce Jubilé soit vraiment pour nous le temps du salut, où nous conduise, etc.

1 *Luc.*, 19.

PANÉGYRIQUES.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT ANDRÉ.

Ambulans Jesus juxta mare Galileæ, vidit duos fratres, Simonem qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus; et ait illis : Venite post me.

Jésus, marchant le long de la mer de Galilée, aperçut deux frères, l'un Simon appelé Pierre, et l'autre André; il leur dit : Suivez-moi. *Saint Matthieu*, chap. IV.

Ces paroles de Jésus-Christ furent un ordre bien doux en apparence, et bien facile à exécuter; mais au fond, et dans l'intention même du Sauveur des hommes, cet ordre devoit être, pour ces deux frères de notre évangile, un engagement à de rigoureuses épreuves; car leur dire, Suivez-moi, c'étoit leur dire, Renoncez à vous-mêmes, préparez-vous à souffrir, soyez déterminés à mourir, ne vous regardez plus que comme des brebis destinées à la boucherie, que comme des victimes de la haine et de la persécution publique, que comme des hommes dévoués à la croix; c'étoit, dis-je, par ces courtes paroles, *Venite post me*, leur faire entendre tout cela, puisqu'il est vrai que la croix étoit le chemin par où cet Homme-Dieu avoit entrepris de marcher, et que, selon ses maximes, il est impossible de le suivre par toute autre voie. En effet, Chrétiens, c'est par-là que ces bienheureux apôtres Pierre et André ont suivi leur divin Maître. Tous deux ont mérité de mourir, comme Jésus-Christ, sur la croix; tous deux ont eu l'avantage de consommer sur la croix leur glorieux martyre; et tous deux, à la lettre, ont ainsi répondu à leur vocation, et sont devenus les premiers sectateurs et les premiers disciples d'un Dieu crucifié. Voilà, dit saint Chrysostome, en quoi ils eurent, comme frères, une ressemblance parfaite; mais, du reste, voici quelle différence il y eut entre l'un et l'autre dans leur crucifiement même : elle est digne de vos réflexions, et elle va servir d'ouverture à ce discours C'est que le courage et la résolution de saint Pierre à suivre Jésus-Christ n'a pas empêché qu'il n'ait témoigné de la répugnance, et qu'il n'ait fait paroître dans sa conduite de l'éloignement pour la croix; au lieu que saint André a toujours paru plein de zèle, et pénétré, non-seulement d'estime et de vénération, mais d'amour et de tendresse pour la croix. Je m'explique : Quand Jésus-Christ dans l'Evangile parle de la croix à saint Pierre, saint Pierre s'en scandalise et s'en offense : je ne m'en étonne pas; il n'en concevoit pas encore le mystère, et il étoit trop peu versé dans les choses de Dieu. Mais après même qu'il a reçu le Saint-Esprit, tout confirmé qu'il est en

grâce, il ne laisse pas, si nous en croyons la tradition, de fuir la croix qui lui est préparée ; il se sauve de sa prison, il sort de Rome, et il faut que Jésus-Christ lui apparoisse, le fortifie, le ranime, et l'engage à retourner au lieu où il doit être crucifié. C'est saint Ambroise qui le rapporte ; et cette tradition se trouve conforme à ce qu'avoit prédit le même Sauveur, lorsqu'il déclara expressément à ce prince des apôtres que, quand il seroit dans un âge avancé, on l'obligeroit à étendre les bras, et qu'un autre le mèneroit où il ne voudroit pas aller ; lui marquant, ajoute l'évangéliste, les circonstances de son martyre, et de quelle mort il devoit un jour glorifier Dieu : *Cùm autem senueris, extendes manus tuas, et alius ducet te quò tu non vis*[1]. Voilà le caractère de saint Pierre : un homme crucifié, mais pour qui la croix sembloit encore avoir quelque chose d'affreux. Au contraire, que vois-je dans saint André? Un homme à qui la croix paroît aimable, qui en fait son bonheur et ses délices, qui soupire après elle, qui la salue avec respect, qui l'embrasse avec joie, et qui met le comble de ses désirs à s'y voir attaché et à y mourir. Tel est, chrétienne Compagnie, le prodige qui se présente aujourd'hui à nos yeux, et que je puis appeler le miracle de l'Evangile. Mais sur quoi put être fondé cet amour de la croix, et par quels principes un amour aussi surprenant et aussi contraire à tous les sentiments de la nature que celui-là, put-il s'établir dans le cœur de notre apôtre? Ah! mes chers auditeurs, c'est le grand mystère que j'ai à vous découvrir : car mon dessein est de vous montrer qu'en conséquence de la vocation divine à laquelle votre glorieux patron saint André se rendit si fidèle, l'amour qu'il témoigna pour la croix, quoique d'ailleurs surnaturel, fut parfaitement raisonnable. Quelque prodigieux que vous paroisse cet amour de la croix, j'entreprends de le justifier, et je veux même, avec la grâce de mon Dieu, tâcher, autant qu'il m'est possible, de vous l'inspirer : j'ai besoin pour cela de toutes les lumières du ciel, et je les demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Il en est de la croix comme de la mort : quoique naturellement on ait horreur de l'une et de l'autre, on peut aimer l'une et l'autre par différents motifs; et c'est par la diversité de ces motifs qu'il faut juger si cet amour est louable ou vicieux, raisonnable ou aveugle, méritoire ou vain. En effet, se procurer la mort par désespoir, c'est un crime; la souhaiter par accablement de chagrin, c'est une foiblesse ; s'y exposer par zèle de son devoir, c'est une vertu ; s'y dévouer pour Dieu, c'est un acte héroïque de religion : de même,

[1] *Joan.*, 21.

souffrir comme les esclaves du monde, parce qu'on se laisse dominer par ses passions; souffrir comme les avares par une avide et insatiable cupidité; souffrir comme les ambitieux par un attachement servile à sa fortune, c'est une bassesse, une misère, un désordre : mais souffrir pour être fidèle à Dieu, aimer la croix pour remplir les desseins de Dieu, pour suivre la vocation de Dieu, c'est ce qu'il y a dans le christianisme de plus saint et de plus divin, et par conséquent de plus conforme à la souveraine raison. Or c'est ainsi, mes chers auditeurs, que saint André l'a aimée; car il a aimé la croix, parce qu'éclairé des plus vives lumières de la foi, il a parfaitement compris combien la croix lui étoit avantageuse par rapport à sa vocation, et aux fins sublimes pour quoi Jésus-Christ l'avoit appelé. Appliquez-vous : voici le secret important de sa conduite et de votre religion. Le Sauveur du monde eut deux grands desseins sur ses apôtres, quand il leur commanda de le suivre : *Venite post me.* En ce moment-là, dit saint Chrysostome, il les choisit pour être les prédicateurs de son Evangile, et pour être les ministres de son sacerdoce : il les destina au ministère de sa parole, et il les engagea au service de ses autels; il les établit sur la terre pour sanctifier les hommes par les vérités du salut qu'ils devoient leur annoncer, et pour honorer Dieu son Père par le sacrifice qu'ils devoient, comme prêtres de la loi de grâce, lui présenter. Voilà les deux vues principales qu'eut le Fils de Dieu, et c'est sous ces deux qualités que je prétends aujourd'hui considérer saint André : en premier lieu, comme prédicateur de l'Evangile et de la loi de Jésus-Christ; en second lieu, comme prêtre, successeur légitime et immédiat du sacerdoce de Jésus-Christ : et je m'attache d'autant plus à cette pensée, que la qualité de prêtre de Jésus-Christ est celle dont ce saint apôtre se glorifia plus hautement, et dont il se rendit lui-même le témoignage, quand il parut devant le juge qui le condamna. Or ces deux qualités jointes ensemble justifient admirablement l'amour et le zèle qu'eut saint André pour la croix; car s'il l'a tendrement aimée, c'est parce qu'il y a trouvé ce qui devoit faire devant Dieu tout son mérite et toute sa gloire, savoir, l'accomplissement de son apostolat et la consommation de son sacerdoce. Expliquons-nous : André, à la vue de sa croix, est pénétré, ravi, transporté de joie : pourquoi? parce que c'est sur la croix qu'il va dignement prêcher le nom de Jésus-Christ; ce sera la première partie : et parce que c'est sur la croix qu'il va saintement s'immoler lui-même, et unir son sacrifice au sacrifice auguste et vénérable qu'il a tant de fois offert à Dieu en immolant l'agneau sans tache, qui est Jésus-Christ : ce sera la seconde partie. En deux mots, la croix est la chaire où saint André a fait paroître tout le zèle

d'un fervent prédicateur; la croix est l'autel où saint André, comme prêtre et pontife de la loi nouvelle, a exercé dans toute la perfection possible l'office de sacrificateur : il ne faut donc pas s'étonner si la croix, quoique affreuse par elle-même, a eu pour lui tant de charmes. C'est tout le dessein et le partage de ce discours, pour lequel je vous demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour établir solidement la vérité de ma première proposition, et pour vous en donner d'abord la juste idée que vous en devez avoir, j'appelle dans les principes de l'Ecriture l'accomplissement de l'apostolat, prêcher un Dieu crucifié, et, malgré les contradictions de la prudence du siècle, proposer la croix aux hommes, comme la seule source de leur bonheur, comme le fondement unique de leur espérance, comme le mystère de leur rédemption, comme le moyen sûr et infaillible de leur salut : ainsi l'a entendu saint Paul quand il a dit : *Nos autem prædicamus Christum crucifixum*[1]. Voilà à quoi il a réduit toute la fonction du ministère évangélique; et telle est la fin pour quoi Dieu a suscité ces douze princes de l'Eglise, ces premiers fondateurs du christianisme, ces hommes envoyés au monde pour y annoncer Jésus-Christ, dont ils étoient les ambassadeurs, et pour y publier sa loi, dont ils ont été par office les interprètes fidèles : *Legatione pro Christo fungimur*[2]*?* Qu'ont-ils fait? ils ont prêché la croix; et au lieu que la croix n'avoit été jusque-là qu'un sujet de malédiction et qu'un opprobre; au lieu que la croix de Jésus-Christ étoit le scandale des Juifs, et paroissoit une folie aux Gentils, à force d'en exalter la vertu ils l'ont rendue vénérable à toute la terre. Voilà, dis-je, à quoi s'est terminée leur vocation, et par où ils ont mérité le nom d'apôtres. Or il est évident, Chrétiens, que saint André s'est signalé entre tous les autres dans ce glorieux emploi, et qu'il a eu un droit particulier de prendre, si j'ose m'exprimer de la sorte, pour devise de son apostolat : *Nos autem prædicamus Christum crucifixum.* Et il est encore évident qu'il n'a jamais mieux accompli ce qui est marqué dans ces paroles, que quand il a été lui-même attaché à la croix : pourquoi cela? parce que c'est sur la croix qu'il a prêché Jésus-Christ crucifié, ou, si vous voulez, la loi de Jésus-Christ, avec plus d'autorité et de grâce, avec plus d'efficace et de conviction, avec plus de succès et de fruit : trois avantages que sa croix lui a procurés, et en quoi je fais consister la perfection d'un apôtre et d'un prédicateur de l'Evangile. Reprenons, et suivez-moi.

Non, mes chers auditeurs, jamais saint André n'a prêché le mystère

[1] 1 *Cor.*, 2. — [2] 2 *Cor.*, 5.

de la croix, ou la loi de Jésus-Christ, avec tant d'autorité et tant de grâce, que quand il a été lui-même crucifié; et ma pensée sur ce point n'a presque pas même besoin d'éclaircissement; car pour vous la rendre en deux mots, non-seulement intelligible, mais sensible, il n'appartient pas à toutes sortes de personnes de prêcher la croix. C'est une vérité éternelle qu'il faut porter sa croix; et que, pour la porter en chrétien, il la faut porter volontairement jusqu'à l'aimer, et jusqu'à s'en glorifier : *Absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri*[1]. Mais cette vérité, quoique éternelle, n'a pas la même grâce dans la bouche de tout le monde : les hommes, pour être sauvés, ont intérêt de la bien comprendre; mais en même temps ils ont une secrète opposition à en être instruits par ceux qui ne la pratiquent pas, et qui n'en font nulle épreuve; et si quelquefois un mondain s'ingère de leur en faire des leçons, bien loin de s'y rendre dociles, ils se révoltent, et ne peuvent souffrir qu'un homme à qui rien ne manque, et qui jouit tranquillement des douceurs de la vie, ose leur prêcher la pénitence et la mortification. Aussi, comme remarque saint Chrysostome, Jésus-Christ, tout Dieu qu'il étoit, pour s'accommoder là-dessus à la disposition des hommes, ne vint annoncer au monde l'évangile de la croix qu'en se faisant lui-même un homme de douleurs, c'est-à-dire un homme dévoué à la souffrance et à la croix : *Vir dolorum*[2]. Indépendamment de cette qualité, il avoit toute l'autorité d'un Dieu : j'en conviens; mais s'il n'avoit été que le Fils de Dieu, ou s'il avoit toujours été, comme fils de l'homme, dans la béatitude et dans la gloire, sans participer à nos peines, il lui eût manqué, par rapport à nous, une certaine autorité d'expérience et d'exemple, sur quoi est fondé le droit dont je parle, de prêcher aux autres la croix; et de là vient qu'il se détermina à souffrir : car c'est ce que le grand Apôtre a prétendu nous déclarer, quand il a dit que la sagesse de ce divin Législateur avoit paru, en ce qu'étant Fils de Dieu, il avoit appris par lui-même, et par ce qu'il avoit souffert comme homme, l'obéissance qu'il exigeoit des hommes, et qu'il vouloit les obliger de rendre à sa loi; loi parfaite, mais sévère, dont toutes les maximes vont à nous faire comprendre la sainteté, l'utilité, la nécessité de la croix : *Qui cùm esset Filius Dei, didicit ex iis quæ passus est, obedientiam*[3].

En effet, il est aisé d'exhorter les autres à la pratique d'une vie austère, au retranchement des plaisirs, au crucifiement de la chair, tandis qu'il n'en coûte rien. Un homme bien nourri, disoit saint Jérôme, n'a point de peine à discourir de l'abstinence et du jeûne; un homme abondamment pourvu de tout, à qui rien ne manque, et qui

[1] *Galat.*, 6. — [2] *Isai.*, 53. — [3] *Hebr.*, 5.

est en possession de mener une vie agreable et commode, s'érige aisément en prédicateur de la plus exacte réforme. Mais, quelque éloquent et quelque zélé qu'il puisse être, on croit toujours avoir droit d'en appeler à son exemple, et de lui répondre que ce zèle de réforme ne lui convient pas, que ce langage lui sied mal, et que, s'il veut porter les choses à cette rigueur, il devroit chercher des auditeurs dont il fût un peu moins connu. Non pas dans le fond que ce reproche soit absolument légitime, puisque Jésus-Christ ordonnoit qu'on obéît aux pharisiens, du moment qu'ils étoient assis sur la chaire de Moïse, et qu'on respectât leur doctrine, quoique leur conduite y fût toute contraire ; mais parce qu'il est vrai que cette contrariété entre la doctrine et la vie est au moins un spécieux prétexte dont notre malignité ne manque pas de se prévaloir contre les vérités dures qu'on nous prêche ; et parce que naturellement nous nous élevons contre quiconque entreprend de nous assujettir à toute la rigueur de nos devoirs, et n'est pas pour cela bien autorisé. Or là-dessus saint André a eu tout l'avantage que peut avoir un apôtre; car il a prêché la croix dans un état où les censeurs les plus critiques et les ennemis de la croix les plus déclarés n'avoient rien à lui reprocher. Il ne l'a pas prêchée comme ces docteurs hypocrites dont saint Matthieu parle, qui mettent sur les épaules des autres des fardeaux pesants, et qui ne voudroient pas eux-mêmes les remuer du doigt ; il ne l'a pas prêchée comme ceux dont saint Paul disoit à Timothée, qu'il viendroit dans les derniers jours des hommes qui auroient l'apparence de la plus éclatante piété, mais qui seroient remplis de l'amour d'eux-mêmes, enflés d'orgueil et pervertis dans la foi ; c'est-à-dire il ne l'a pas prêchée comme ont fait presque dans tous les siècles certains prétendus réformateurs de l'Eglise, qui, connus d'ailleurs pour des hommes sensuels, n'en étoient pas moins hardis à invectiver contre la mollesse ; déplorant les relâchements de la pénitence, tandis qu'ils en rejetoient les œuvres pénibles et laborieuses ; plus occupés peut-être de leurs personnes et du soin de leurs corps, que n'auroit été un mondain de profession. Non, Chrétiens, ce n'est pas ainsi que saint André a prêché la croix ; mais pour la prêcher, il s'est mis lui-même sur la croix. La croix a été la chaire d'où il s'est fait entendre : c'est de là, comme nous lisons dans les Actes de sa vie, qu'il exhortoit le peuple à embrasser ce moyen salutaire et nécessaire, dont dépend tout le bonheur des élus de Dieu ; et voilà non-seulement ce qui l'autorisoit, mais ce qui donnoit de la force à sa parole, pour annoncer le mystère de la croix avec plus d'efficace et de conviction.

C'est le second avantage de son apostolat, dit saint Chrysostome,

d'avoir montré par-là jusqu'à quel point il étoit persuadé lui-même de la vérité qu'il prêchoit, et d'avoir eu par-là même le don d'en persuader si fortement les autres, que, tout infidèles qu'ils étoient, ils n'ont pu résister à la sagesse et à l'esprit de Dieu qui parloit en lui. Il faut, ajoutoit saint Bernard (et permettez-moi d'appliquer sa pensée à mon sujet), il faut que le prédicateur de l'Evangile, pour convertir les cœurs, fortifie sa voix; et parce que sa voix n'est que foiblesse, il faut qu'elle soit accompagnée d'une autre voix puissante et pleine de force : *Dabit voci suæ vocem virtutis*[1]. Mais quelle est cette voix puissante et pleine de force? La voix de l'action, cette voix infiniment plus éloquente, plus pénétrante, plus touchante que tous les discours : montrez-moi par vos exemples et par vos œuvres que vous êtes vous-même persuadé, et alors votre voix me persuadera et me convertira : *Dabis voci tuæ vocem virtutis; si quod mihi suades, prius tibi videaris persuasisse*[2]. Or voilà par où saint André triompha, et de l'infidélité des païens, et de la dureté des Juifs. Il veut que sa voix soit pour eux cette voix toute-puissante qui, selon le prophète, abat les cèdres et brise les rochers; il veut que sa voix ait la vertu d'amollir les cœurs les plus endurcis, et de soumettre les esprits les plus superbes : *Vox Domini confringentis cedros, vox Domini concutientis desertum*[3]. Que fait-il? il commence par les convaincre qu'il est lui-même parfaitement et solidement convaincu de ce qu'il leur prêche; qu'il est, dis-je, convaincu de la nécessité d'embrasser la croix de Jésus-Christ, de s'attacher à elle par un esprit de foi, et de s'en appliquer les fruits par le long usage des souffrances de la vie.

Car quelle preuve plus authentique leur peut-il donner sur cela de la persuasion où il est, que l'empressement et l'ardeur qu'il témoigne pour souffrir? On lui prononce son arrêt, et tout-à-coup il est saisi d'un mouvement de joie qui va jusques à l'extase et au ravissement; le peuple veut s'opposer à l'exécution de cet arrêt, et André s'en tient offensé; on le conduit au supplice, et d'aussi loin qu'il envisage la croix qui lui est préparée, il la salue dans des termes pleins d'amour et de tendresse; il se fait une émotion populaire, pour le délivrer : Eh quoi! mes Frères, leur dit-il, êtes-vous donc jaloux de mon bonheur? faut-il qu'en vous intéressant pour moi, vous conspiriez contre moi, et que, par une fausse compassion, vous me fassiez perdre le mérite d'une mort si précieuse? Le juge intimidé s'offre à l'élargir, et André le rassure; le juge commande qu'on le détache de la croix, et André proteste que c'est en vain, parce qu'il y est attaché par des liens invisibles que l'enfer même ne peut rompre, qui sont les liens de sa foi et de sa charité : s'il n'étoit en effet persuadé,

[1] *Psalm.* 67. — [2] *Bern.* — [3] *Psalm.* 28.

penseroit-il, parleroit-il, agiroit-il, souffriroit-il de la sorte? et, pour marquer que ses sentiments sont sincères, persisteroit-il deux jours entiers dans le tourment le plus cruel, *Biduo pendens* [1]; publiant toujours que Jésus-Christ est le seul Dieu qu'il faut adorer, et que toute la sainteté, toute la prédestination des hommes est renfermée dans la croix? Mais supposé le témoignage que saint André rendit à cette vérité, quelle conséquence les spectateurs de son martyre n'étoient-ils pas forcés de tirer en faveur de Jésus-Christ et de sa religion? Considérant cet homme, d'ailleurs vénérable par l'intégrité de sa vie, illustre par les miracles qu'il avoit faits au milieu d'eux, et qui, par sa conduite pleine de sagesse, s'étoit attiré le respect des ennemis mêmes de son Dieu; le voyant, non pas mépriser ni braver la mort par une vaine philosophie, mais la désirer par un pur zèle de se conformer à son Sauveur crucifié; aimer, par ce motif de christianisme, les deux choses que le monde abhorre le plus, savoir, l'ignominie et la douleur; et, malgré les révoltes de la nature, faire de la croix l'objet de son ambition et ses plus chères délices : tout païens, tout juifs qu'ils étoient, que pouvoient-ils conclure de là, sinon qu'il y avoit dans cet apôtre quelque chose de surhumain, et que la chair et le sang n'ayant pu former en lui des sentiments si élevés au-dessus de l'homme, il falloit qu'ils lui vinssent de plus haut? A moins qu'ils ne voulussent s'aveugler eux-mêmes et s'obstiner dans leur aveuglement, pouvoient-ils ne pas reconnoître qu'il n'y a que Dieu qui puisse inspirer à un homme mortel un amour de la croix si héroïque; et à moins qu'ils n'eussent des cœurs de pierre, quoique païens et infidèles, pouvoient-ils n'être pas touchés, n'être pas ébranlés, n'être pas changés par la vue d'un spectacle si surprenant et si nouveau?

De là même aussi, mes chers auditeurs, suivit le succès prodigieux de la prédication de saint André, et la bénédiction que Dieu donna à son apostolat. Si nous en croyons les Actes de son martyre, de tout le peuple attentif à l'écouter prêchant sur la croix, à peine resta-t-il un païen qui, éclairé des lumières de la grâce et cédant à la force d'un tel exemple, ne renonçât à l'idolâtrie et ne confessât Jésus-Christ : au lieu que Jésus-Christ crucifié avoit pu dire ce que Dieu, par la bouche d'un prophète, disoit à Israël, *Totâ die expandi manus meas ad populum non credentem* [2], J'ai tendu mes bras à un peuple rebelle et incrédule; saint André eut au contraire la consolation de tendre les bras à un peuple docile, qui reçut sa parole avec respect, et qui s'y soumit avec joie, pour accomplir, ce semble, dès-lors ce qu'avoit dit le Fils de Dieu, que celui qui croiroit en lui

[1] *Act. mart. S. And.* — [2] *Isai.*, 65.

feroit non-seulement les mêmes œuvres, mais encore de plus grandes œuvres que lui : *Qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet* [1]. Des milliers d'infidèles, que le supplice de cet apôtre avoit rassemblés autour de sa croix, convertis par ce qu'ils ont vu et par ce qu'ils ont entendu, s'en retournent glorifiant Dieu. De la ville de Patras, où Dieu, par le ministère d'André, opère ces effets miraculeux, le bruit, disons mieux, le fruit s'en répand dans toutes les provinces voisines; on voit avec étonnement les temples des idoles abandonnés, le culte des démons aboli, le règne de la superstition détruit, le nom de Jésus-Christ partout révéré. Le frère même du proconsul, jusque-là zélé défenseur des fausses divinités, rend hommage à la vérité. Entre les Eglises naissantes, celle d'Achaïe, où saint André a souffert, devient en peu de jours la plus nombreuse et la plus fervente. Qui fait tout cela? la foi d'un Dieu crucifié, prêchée par un apôtre crucifié; je veux dire, le zèle d'un apôtre qui, à l'exemple de son maître, prêche la croix du haut de la croix, et qui, selon la belle expression de saint Jérôme, confirme, par son amour pour la croix, tout ce qu'il enseigne de l'obligation rigoureuse, mais indispensable, de porter la croix : *Omnem doctrinam suam crucis disciplinâ roborans* [2]. En effet, donnez-moi un prédicateur de l'Evangile parfaitement mort à lui-même, sincère amateur de la croix, et qui dise de bonne foi avec saint Paul, *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* [3] : Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde; rien ne lui résistera : avec cela, il triomphera de l'erreur, il confondra l'impiété, il exterminera le vice, il convertira les villes entières; avec cela, les pécheurs les plus endurcis l'écouteront et le croiront, les libertins et les impies se soumettront à lui, les sensuels et les voluptueux subiront le joug de la pénitence : pourquoi? parce que telle est, dit saint Jérôme, la vertu de la croix prêchée par un homme souffrant lui-même et mourant sur la croix : *Omnem doctrinam suam crucis disciplinâ roborans.*

Voilà donc, Chrétiens, le prédicateur que Dieu a suscité pour votre instruction : et qui peut dire à la lettre qu'il n'a point employé, en vous prêchant, les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'esprit et de la vertu de Dieu? *Et sermo meus et prædicatio mea, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis* [4]. Voilà ce que Dieu veut que vous écoutiez : c'est saint André sur la croix. Ne me considérez point, n'ayez nul égard ni à mes paroles ni à mon zèle, oubliez la sainteté de mon ministère; je ne suis aujourd'hui, si vous

[1] *Joan.*, 12. — [2] *Hieron.* — [3] *Galat.*, 6. — [4] 1 *Cor.*, 2.

voulez, qu'un airain sonnant et qu'une cymbale retentissante, et ce n'est point à moi de vous prêcher un Dieu crucifié; c'est à cet apôtre, c'est à cet homme crucifié, dont la prédication, plus pathétique et plus efficace que la mienne, se fait encore entendre dans toutes les églises du monde chrétien. Le voilà, dis-je, ce ministre irrépréhensible, ce prédicateur contre lequel vous n'avez rien à répliquer : mais que n'a-t-il pas à vous reprocher? Il vous prêche encore maintenant le même Dieu qu'il a prêché aux Juifs et aux païens, un Dieu qui vous a sauvés par la croix. Le croyez-vous? la vie que vous menez le fait-elle voir? cet amour-propre qui vous domine, ces recherches de vous-mêmes, cet attachement servile à votre corps, cette attention à le ménager, à le flatter, à ne lui rien refuser; ces commodités étudiées et affectées, cette horreur des souffrances et de la vraie pénitence; en un mot, cette vie des sens, si opposée à l'esprit chrétien, cette vie molle et voluptueuse dont vous vous êtes fait une habitude : tout cela marque-t-il que vous êtes bien convaincus de la prédication de saint André?

Ah! mes chers auditeurs, si saint André nous avoit prêché un autre Jésus-Christ et un autre Sauveur; si dans le conseil de la sagesse éternelle il avoit plu à notre Dieu de nous sauver par la joie, aussi bien qu'il lui a plu de nous sauver par la peine, et que saint André nous eût annoncé cet Evangile, ce nouvel Evangile ne s'accorderoit-il pas parfaitement avec notre conduite? Figurons-nous que cet apôtre vient aujourd'hui nous déclarer que ce n'est plus par la croix, mais par les plaisirs, que nous devons opérer notre salut; figurons-nous que ce que je dis cesse d'être une supposition, et devient une vérité : y auroit-il en vous quelque chose à corriger et à réformer? Répondez, mondain, répondez; c'est à vous que je parle : interrogez votre cœur, et reconnoissez jusqu'où l'esprit du monde corrompu vous a porté : ce système de christianisme ne vous seroit-il pas avantageux, et ne se rapporteroit-il pas entièrement à votre goût et à vos idées? Il faut donc de deux choses l'une, ou que votre vie soit un monstre dans l'ordre de la grâce, ou que saint André, avec toute la vertu et toute la force de son apostolat, ne vous ait pas encore persuadé; que votre vie soit un monstre dans l'ordre de la grâce, si, croyant d'une façon, vous vivez de l'autre; si, chrétien de profession, vous êtes juif d'esprit et de cœur; si, reconnoissant que votre salut est attaché à la croix, vous ne laissez pas de fuir et d'abhorrer la croix : car qu'y a-t-il de plus monstrueux que cette contradiction? Cependant, mes Frères, disoit saint Bernard, tel est le caractère de mille chrétiens, disciples de la croix de Jésus-Christ, et tout ensemble ennemis de la croix de Jésus-Christ. Ou bien, mon cher

auditeur, si vous vous piquez d'être de ces génies prétendus sages, qui agissent conséquemment, il faut que saint André, ni par l'autorité de son exemple, ni par l'efficace de sa parole, ne vous ait pas encore touché, puisque vous êtes toujours sensuel et idolâtre de votre corps. Ainsi je pourrois vous appliquer, au sujet de la croix de saint André, ce que saint Paul, en gémissant, disoit aux Galates de celles du Sauveur : *Ergò evacuatum est scandalum crucis* [1]. Malheur à vous, mon Frère, qui, par votre infidélité, vous êtes rendu inutile l'exemple de ce glorieux apôtre, et pour qui le scandale, c'est-à-dire le mystère de la croix, est anéanti ! *Ergò evacuatum est scandalum crucis*. On vous a dit cent fois, et il est vrai, qu'au jugement de Dieu, la croix de Jésus-Christ paroîtra pour vous être confrontée ; l'Evangile même nous l'apprend : *Et tunc parebit signum Filii Hominis* [2] *:* mais outre la croix de Jésus-Christ, on vous en confrontera une autre, c'est celle de saint André. Oui, la croix de cet homme apostolique, après lui avoir servi de chaire pour nous instruire, lui servira de tribunal pour nous condamner. Voyez-vous ces infidèles? nous dira-t-il : la vue de ma croix les a convertis ; de païens qu'ils étoient, j'en ai fait des chrétiens, et de parfaits chrétiens. Voilà ce qui nous confondra : et ne vaut-il pas mieux dès aujourd'hui commencer à nous confondre nous-mêmes, et par cette confusion salutaire et volontaire prévenir une confusion forcée, qui ne nous sera pas seulement inutile, mais très-funeste ? Il faut, Chrétiens, qu'à l'exemple de saint André, nous soyons et les sectateurs et les prédicateurs mêmes de la croix. Je dis les prédicateurs ; et comment ? en portant sur nos corps la mortification de Jésus-Christ : *Semper mortificationem Jesu Christi in corpore nostro circumferentes* [3]. Car en la portant sur nos corps, nous en ferons connoître aux hommes le mérite et la vertu : *Ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris* [4]. Ne concevez point ceci comme impossible, ni même comme difficile. Je vous l'ai dit : le saint usage des afflictions et des croix de cette vie, l'acceptation humble et soumise de celles que Dieu nous envoie, la résignation à celles que le monde nous suscite, notre patience dans les calamités ou publiques ou particulières, dans les pertes de biens, dans les maladies, tout cela prêchera pour nous, et nous prêcherons par tout cela. C'est ainsi que saint André a trouvé sur la croix l'accomplissement de son apostolat ; et voici encore comment il y a trouvé la consommation de son sacerdoce. Donnez, s'il vous plaît, une attention toute nouvelle à cette seconde partie.

[1] *Galat.*, 5. — [2] *Matth.*, 24. — [3] 2 *Cor.*, 4. — [4] *Ibid.*

DEUXIÈME PARTIE.

Pouvoir présenter à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, et avoir pour cela dans le christianisme un caractère particulier, c'est en quoi consiste l'essence du sacerdoce de la loi de grâce. Joindre au sacrifice adorable du corps de Jésus-Christ le sacrifice de soi-même, et s'immoler soi-même à Dieu au même temps qu'on lui offre ce divin agneau immolé pour le salut du monde, c'est, dans la doctrine de saint Augustin, ce qui met le comble au sacerdoce de la loi de grâce, et ce qui lui donne sa dernière perfection. Sacerdoce de la loi de grâce, dont je conviens que les prêtres seuls sont les premiers et les principaux ministres, mais auquel il est pourtant vrai que tous les chrétiens, en qualité de chrétiens, ont droit et même obligation de participer. Sacerdoce de la loi de grâce, qui, par cette raison, nous impose à tous, de quelque condition que nous soyons, l'indispensable devoir de nous offrir nous-mêmes à Dieu comme un supplément du sacrifice de Jésus-Christ : car voilà, encore une fois, ce qui fait devant Dieu la perfection du sacerdoce chrétien, dont l'Apôtre relevoit si haut l'excellence et la dignité; voilà par où ce sacerdoce lui paroissoit si auguste, quand il le comparoit au sacerdoce de l'ancienne loi; et voilà ce qui nous le doit rendre vénérable : cet engagement où nous sommes, et ce pouvoir que nous avons d'être, comme le Sauveur, des hosties vivantes présentées à Dieu par l'union de notre sacrifice avec le sacrifice de l'Homme-Dieu. Or je prétends que saint André a su pleinement s'acquitter de ce devoir : et où? sur la croix. D'où je conclus que c'est sur la croix, comme sur l'autel mystérieux que Dieu lui avoit préparé, qu'il a heureusement trouvé la consommation de son sacerdoce. Ne perdez pas le fruit de cette vérité, qui, tout avantageuse qu'elle est au Saint dont je vous fais l'éloge, sera encore plus utile et plus édifiante pour vous.

Je l'ai dit, mes chers auditeurs, et je le répète, il faut, pour nous rendre dignes de Dieu, que nous joignions le sacrifice de nous-mêmes au sacrifice du corps de Jésus-Christ : c'est le devoir essentiel à quoi le christianisme nous engage; et je ne crains point de passer pour téméraire, ni de rien avancer qui ne soit conforme à la plus exacte théologie, quand je soutiens que sans cela notre sacerdoce n'a pas, selon Dieu, toute la perfection qu'il doit avoir; car il est de la foi, qu'encore que le sacrifice de l'humanité de Jésus-Christ ait eu par lui-même une vertu infinie pour nous sanctifier et pour nous réconcilier avec Dieu, Dieu néanmoins, par une conduite particulière de sa providence, ne l'a accepté, pour nous accorder en effet la grâce de cette réconciliation et de cette sanctification, qu'autant qu'il a

prévu que ce sacrifice devoit être et seroit acompagné de notre coopération. Il est de la foi qu'encore qu'il n'ait rien manqué au sacrifice de notre rédemption de la part de Jésus-Christ, qui l'a offert pour nous comme notre médiateur et le souverain prêtre, il peut y manquer quelque chose de notre part; en sorte que ce sacrifice, tout divin qu'il est, par le défaut de notre correspondance, nous devienne infructueux, et ne soit pour nous de nulle efficace. Or ce qui peut manquer de notre part au sacrifice de Jésus-Christ, c'est le sacrifice personnel que Dieu exige de nous, et que nous lui devons faire de nous-mêmes, mais que souvent nous ne lui faisons pas. De là vient que saint Paul, à qui ce mystère avoit été spécialement révélé, se faisoit une loi inviolable d'accomplir tous les jours dans sa chair ce qui manquoit aux souffrances de Jésus-Christ : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne meâ*[1]. Il restoit donc encore pour saint Paul quelque chose à ajouter au sacrifice du Fils de Dieu. Prenez garde : quelque chose par rapport à saint Paul même; quelque chose d'où dépendoit en un sens, pour saint Paul même, le mérite, ou plutôt l'application actuelle du sacrifice du Fils de Dieu; quelque chose par où saint Paul même se croyoit obligé de remplir la mesure des souffrances du Fils de Dieu. Or comment la remplissoit-il, cette mesure? Par la ferveur de sa pénitence, par l'austérité de sa vie, par la mortification de sa chair; car c'étoient là, remarque saint Chrysostome, autant de sacrifices de lui-même qu'il unissoit à ce grand sacrifice de la croix, et en vertu desquels il pouvoit dire : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne meâ.*

C'est de là même aussi que saint Augustin trouvoit des liaisons si étroites entre ces deux sacrifices, je dis entre le sacrifice de Jésus-Christ et le sacrifice de nous-mêmes, qu'il ne vouloit pas qu'on séparât jamais l'un de l'autre : tellement que comme Jésus-Christ, en qualité d'Homme-Dieu, a été notre victime, nous devons être la sienne en qualité de chrétiens. Ecoutez les paroles de ce saint docteur, que je ne dois pas omettre dans une matière si importante : *Cujus Redemptoris ac Domini, et nos sacrificium esse debemus per ipsummet offerendi, qui in homine quem suscepit, sacrificium ipse pro nobis fieri dignatus est*[2].

D'où il s'ensuit que toutes les fois que nous assistons aux divins mystères, nous devons faire état que ce n'est pas seulement pour y présenter l'agneau sans tache qui est immolé sur l'autel, mais pour y être nous-mêmes présentés et immolés. Et cela, reprend saint Augustin, non-seulement par la raison de l'union intime qui est entre lui et nous, et qui fait qu'étant notre chef, et nous les membres

[1] *Coloss.*, I. — [2] *August.*

de son corps, il ne peut ni ne doit jamais être sacrifié, que nous ne le soyons avec lui : *Quia cum Ecclesiâ Christi sit corpus, et Christus Ecclesiæ caput, tam ipsa per ipsum, quam ipse per ipsam debet offerri* [1]; mais par la convenance même et le principe de nos plus justes et de nos plus indispensables obligations : car quel désordre, Seigneur, que je parusse devant vos autels dans une moindre disposition d'humilité que celle où vous y paroissez ; que vous y fussiez la victime de mon péché, et que l'expiation de ce péché ne me coûtât rien ? Il ne suffit donc pas, conclut saint Léon pape, que nous offrions à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, si, selon le précepte de l'Apôtre, nous ne nous offrons encore nous-mêmes ; comme il ne nous suffiroit pas de lui offrir nos corps et même nos âmes, si nous n'avions à lui offrir le sacrifice du corps de Jésus-Christ. Notre sacrifice, sans celui de Jésus-Christ, seroit un sacrifice indigne de Dieu : et celui de Jésus-Christ sans le nôtre seroit, non pas insuffisant, mais inutile pour nous. L'un avec l'autre, c'est ce qui consomme le grand ouvrage de notre justification, et ce qui fait le vrai sacerdoce des chrétiens.

Or voilà, mes chers auditeurs, ce que nous voyons dans le glorieux apôtre dont nous honorons aujourd'hui la mémoire. Qu'est-ce que saint André, et sous quelle idée, nous attachant aux actes de son martyre, devons-nous le considérer ? sous l'idée d'un prêtre fervent, d'un prêtre zélé, d'un prêtre plein de religion, qui, tous les jours de sa vie, ne manqua jamais d'immoler sur l'autel l'agneau de Dieu, et qui, par sa mort, couronna son sacerdoce en s'immolant lui-même sur la croix : car ce sont là les deux principales actions que son histoire nous marque, et à quoi je réduis toute la sainteté de son ministère. Ecoutez ceci : André est conduit devant le tribunal d'un juge païen ; et ce juge, avant que de le condamner, entreprend de le pervertir, et le presse de racheter sa vie en sacrifiant aux idoles. Mais : Moi, lui répond l'homme de Dieu, sacrifier aux idoles ! Ne savez-vous pas qui je suis ? ignorez-vous la profession que je fais de servir le Dieu du ciel et de la terre, et l'honneur que j'ai de lui sacrifier chaque jour, non pas le sang des boucs ni des taureaux, mais l'agneau qui efface les péchés du monde ? *Ego omnipotenti Deo immolo quotidiè, non taurorum carnes, sed agnum immaculatum* [2]. Oui, poursuit le généreux apôtre, c'est entre mes mains que cet agneau est tous les jours immolé ; mais la merveille que vous ne connoissez pas et que j'ai à vous découvrir, c'est qu'après l'immolation de cet agneau, il est toujours vivant, et que sa chair, quoique distribuée aux fidèles, demeure encore tout entière, parce qu'elle est désormais incorrup-

[1] *August.* — [2] *Act. mart. S. Andr.*

tible : *Cujus carnem postquam omnis plebs credentium manducaverit, agnus qui sanctificatus est, integer perseverat, et vivus* [1]. Témoignage invincible en faveur du sacrifice de la messe, et qui pourroit seul réfuter toutes les erreurs des derniers hérésiarques touchant la divine Eucharistie, puisqu'il nous apprend comment Dieu, dès le premier âge de l'Eglise, a pris soin d'établir la tradition de ce mystère. Mais sans m'arrêter à cette controverse, et pour profiter, en passant, d'un exemple si authentique, permettez-moi, mes Frères, une courte digression qui, toute bornée qu'elle est dans la morale qu'elle renferme, ne laissera pas d'avoir son utilité ; car ceci nous regarde, nous qui, revêtus de la dignité du sacerdoce, sommes spécialement les ministres de notre Dieu et de ses autels. Qu'est-ce qu'un prêtre de Jésus-Christ? le voici. Un homme engagé par sa vocation à entrer tous les jours dans le sanctuaire ; un homme disposé, comme saint André, à offrir tous les jours à Dieu le sacrifice non sanglant du corps du Sauveur. Voilà à quoi nous sommes appelés. Mais être prêtre, et n'en faire que rarement la plus noble fonction ; être prêtre, et même, si vous voulez, grand prêtre, et ne paroître à l'autel qu'à certains jours de cérémonie, qu'en certaines occasions d'éclat, que lorsqu'on ne peut s'en dispenser, que quand on s'y trouve forcé par un respect humain et par un devoir de bienséance; être prêtre, et s'abstenir des choses saintes pour mener une vie toute profane, pour entretenir dans le monde de vains commerces, pour se dissiper dans les divertissements du siècle, ou plutôt mener une vie dissipée, profane, mondaine, jusqu'à être malheureusement obligé de s'abstenir des choses saintes ; être prêtre, et se mettre par sa conduite hors d'état de célébrer les sacrés mystères, s'en rendre positivement indigne, et au lieu de se reprocher cette indignité volontaire comme un crime et un sujet de confusion, s'autoriser par-là dans l'éloignement de Dieu où l'on vit, et s'en faire un faux prétexte de piété ; être prêtre de la sorte, ah? mes Frères, s'écrioit saint Chrysostome, est-il rien de plus opposé à la sainteté du sacerdoce, rien de plus injurieux à Jésus-Christ, rien de plus triste pour son épouse, qui est l'Eglise ! et moi j'ajoute, rien de plus contraire à l'exemple que Dieu nous propose dans la personne de saint André?

Mais André en demeure-t-il là? non, Chrétiens : comme il est prêtre de la loi nouvelle, après avoir immolé la chair de Jésus-Christ, et satisfait à ce qu'il y a de plus essentiel dans son ministère, il y joint ce qui en doit être la perfection en s'immolant soi-même ; et c'est ici que la croix lui servit de moyen pour parvenir à l'accomplissement de ses désirs, et à la gloire consommée de son sacerdoce. Je m'ex-

[1] *Act. mart. S. And.*

plique : sur le refus qu'il fait de sacrifier aux idoles, on lui présente l'instrument de son supplice; et comment envisage-t-il cette croix? comme un autre autel où il va présenter à Dieu le sacrifice de sa personne et de sa vie. Oui, Seigneur, dit-il, s'adressant à Jésus-Christ, c'est pour cela que je l'embrasse cette croix, parce que c'est sur elle que je vais remplir dans toute son étendue mon sacerdoce. Assez long-temps, ô mon Dieu, j'ai fait l'office de sacrificateur à vos dépens; il faut que je le fasse aux dépens de moi-même. Je vous ai mille fois sacrifié pour moi : il faut que je me sacrifie une fois pour vous, et que par cet effort de reconnoissance, vous rendant amour pour amour et sacrifice pour sacrifice, j'aie enfin la consolation d'être crucifié pour votre gloire, comme vous l'avez été pour mon salut. Ainsi parle-t-il; et sans différer, il étend sur la croix son corps vénérable : il n'attend pas que les bourreaux l'y attachent, il prévient leur cruauté par sa ferveur, ne voulant pas devoir à un autre l'honneur de son crucifiement, mais regardant encore comme un précieux avantage d'être tout ensemble et la victime et le prêtre de son sacrifice : car c'est en cela, dit saint Augustin, qu'a particulièrement consisté l'excellence et le mérite du sacerdoce de Jésus-Christ. Dans l'ancienne loi, on n'avoit rien vu de semblable; les hommes les plus saints s'étoient contentés d'honorer Dieu par des victimes étrangères; et parce que ce culte étoit imparfait, le Fils de Dieu, comme pontife, étoit venu faire à son Père cette pleine oblation où il voulut être tout à la fois le sacrificateur et l'hostie : *Idem sacerdos et victima*[1] : mais ce qui fut vrai de Jésus-Christ l'est encore de saint André, avec toute la proportion néanmoins et tout le rapport qu'il peut y avoir entre un homme et un Homme-Dieu. André mourant sur la croix put dire après le Sauveur du monde : Vous n'avez plus voulu, Seigneur, de la chair et du sang des animaux; mais vous m'avez formé un corps : les anciens holocaustes ont commencé à vous déplaire, ou du moins ont cessé de vous plaire, et alors j'ai dit : Me voici, je viens, je me présente; recevez-moi comme votre victime : *Tunc dixi : Ecce venio*[2].

Voilà, mes chers auditeurs, le modèle que Dieu vous met à tous devant les yeux; je dis, à tous sans différence ni de condition ni de rang. En quelque état que vous soyez, vous êtes, comme chrétiens, nécessairement associés au sacerdoce royal de Jésus-Christ; et c'est à vous, quoique laïques, que parloit saint Pierre, quand il appeloit les chrétiens race choisie, prêtres-rois, nation sainte, peuple conquis : *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta*[3]. Il est de la foi que sans autre caractère que celui de chrétiens, par la seule onction du baptême, le Sauveur des hommes nous a fait rois

[1] *August.* — [2] *Psalm.* 39. — [3] 1 *Petr.*, 2.

et prêtres de Dieu son Père : *Et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes* [1]. Si je vous disois qu'en cette qualité il ne tient qu'à vous d'offrir tous les jours à Dieu le même agneau qu'immoloit saint André, et qu'en effet vous l'offrez aussi bien que lui toutes les fois que vous assistez au sacrifice de votre religion, peut-être seriez-vous surpris de vous voir élevés par-là à une si haute dignité. Mais vous devez l'être encore bien plus, ou d'avoir ignoré jusqu'à présent ce que vous êtes, ou de l'avoir su, et d'avoir manqué de zèle pour vous acquitter dignement d'une si glorieuse fonction : car puisque ce n'est pas en simples témoins, mais en ministres du Seigneur, que vous assistez à ce sacrifice, et que l'oblation du corps de Jésus-Christ ne s'y fait pas seulement en votre présence, mais en votre nom, quelle attention, quel respect, quelle ardeur de dévotion y devez-vous apporter? C'est ce qui rend vos irrévérences si criminelles et même si abominables; c'est ce qui en fait comme autant de sacriléges. Ah! Chrétiens, quelle indignité, que vous présentiez au Dieu immortel, avec un esprit égaré, un cœur froid, sans nul recueillement, sans nul sentiment, le même sacrifice où notre saint apôtre a épuisé tout le feu de sa charité! Que dis-je? quelle profanation, que vous y veniez pour y voir le monde et pour y être vus, pour y étaler tout le faste du monde et tout l'appareil de votre luxe, pour y contenter votre vanité, votre curiosité, et peut-être pour y entretenir vos plus honteuses passions! Scandale digne de toute la colère de Dieu, et qui n'est devenu, par l'impiété du notre siècle, que trop commun.

Mais ce n'est pas à quoi je m'arrête : ce que je prétends que vous remportiez de ce discours, c'est une sincère et forte résolution d'offrir continuellement à Dieu, comme saint André, le sacrifice de vos corps, et de l'unir au sacrifice du corps de Jésus-Christ, puisque c'est par-là que vous devez participer à l'honneur et à la perfection du sacerdoce de la loi de grâce, à quoi votre vocation vous engage indispensablement. Ce que je vous demande, c'est que vous vous appliquiez sans cesse ce que saint Paul recommandoit si expressément aux Romains, quand il leur disoit : *Obsecro vos per misericordiam Dei* [2] : Je vous conjure, mes Frères, par la miséricorde de notre Dieu, et de quoi? de lui offrir vos corps dans cet état de sainteté, dans cet état de pureté où ils puissent lui plaire, et où vous puissiez lui rendre un culte raisonnable et spirituel, ne vous conformant point au siècle présent, mais vous renouvelant chaque jour dans l'intérieur de l'esprit : paroles qui comprennent, en abrégé, tout le fond de la vie chrétienne, et qui devroient être le plus ordinaire sujet de vos considérations. Mais, dites-moi, mes chers auditeurs, vos corps ont-ils ces

[1] *Apoc.*, 5. — [2] *Rom.*, 12.

qualités nécessairement requises pour être la matière de ce sacrifice que saint Paul veut que vous présentiez à Dieu? sont-ce des corps purs, des corps exempts de la corruption du péché; en un mot, des corps dignes d'être offerts avez le corps de Jésus-Christ, et de composer avec lui ce sacrifice complet dont je viens de vous parler! S'ils ne sont pas tels, oserez-vous les offrir à Dieu; et si vous n'osez les offrir à Dieu, comment pouvez-vous paroître vous-mêmes devant Dieu, et approcher de ses autels? Ah! Chrétiens, si l'on vous disoit que vous devez absolument, et à la lettre, faire de vos corps le même sacrifice que saint André; que vous devez être prêts, comme lui, à sacrifier votre vie par un long et cruel supplice; que vous devez souffrir, comme lui, un rigoureux martyre; que vous devez, comme lui, vous résoudre à mourir pour Dieu, et que, sans cela, il n'y a point de salut pour vous; si, dis-je, Dieu mettoit votre foi à une pareille épreuve, quoique vous fussiez obligés de vous y soumettre, du moins auriez-vous droit de craindre, et de vous défier de vous-mêmes. Mon zèle à vous animer, à vous encourager, à vous soutenir dans uné si dangereuse conjoncture, quelque ardent qu'il pût être, ne m'empêcheroit pas de compatir à votre foiblesse, et de trembler le premier pour vous. Mais quand je vous dis que ce sacrifice de vos corps, dont il est aujourd'hui question, se réduit, dans la pratique, à les maintenir dans une pureté convenable, à leur faire porter le joug d'une salutaire tempérance, d'une exacte sobriété, d'une prudente austérité, d'une solide mortification; à leur retrancher les débauches qui les détruisent, la mollesse qui les corrpompt, l'oisiveté qui les appesantit: à réprimer leur révoltes, à ne pas vivre selon leurs cupidités, à les rendre souples à la loi de Dieu, à les assujettir aux observances de la religion, à les endurcir au travail, choses communes et praticables dans les états mêmes du monde les moins parfaits: qu'avez-vous à répondre? quand cette régularité de vie, quand cette sévérité de mœurs, quand cette exactitude seroit pour vous une espèce de croix, pourriez-vous justement vous en décharger, ou refuser de la prendre? ne devriez-vous pas vous tenir heureux de la trouver dans des choses d'ailleurs si conformes à vos obligations, et rendre grâces à Dieu de ce qu'enfin vous avez appris quel est ce sacrifice de vos corps par où il veut être glorifié?

Cependant, Chrétiens, voici le désordre, et, si je l'ose dire, la honte et l'opprobre du christianisme: des hommes associés par le baptême au sacerdoce de Jésus-Christ, et qui, selon la règle de l'Apôtre, devroient offrir leurs corps comme des hosties pures devant Dieu, en font des victimes pour le démon, pour la sensualité, pour l'impureté, pour l'adultère. Saint Paul ne vouloit pas que, parmi

les fidèles, on prononçât même les noms de ces passions infâmes : mais le moyen de s'en taire, dans le honteux débordement des vices qui infectent l'Eglise de Dieu? Pouvons-nous, disoit saint Cyprien, cacher nos plaies, quand elles sont mortelles ; et ne vaut-il pas mieux les découvrir pour les guérir, que de les dissimuler pour nous perdre? O mon Dieu, où en sommes-nous, et à quelle extrémité le péché nous a-t-il portés? Vous, Seigneur, qui, dans l'ancienne loi, étiez si jaloux de la pureté des victimes qu'on vous présentoit, et qui rejetiez celles où il paroissoit la moindre souillure, comment pouvez-vous maintenant agréer les nôtres? Le sacrifice d'un corps impur et esclave du péché, bien loin de vous plaire, ne doit-il pas plutôt vous offenser et vous irriter? Mais enfin, me dira-t-on, quelque corrompus qu'aient été jusqu'à présent nos corps par le péché, ne peuvent-ils plus être offerts à Dieu? Oui, Chrétiens, ils le peuvent, sinon par le sacrifice de la continence, au moins par celui de la pénitence : et c'est en ce sens que saint Paul nous avertit de les faire désormais servir, non plus au péché, mais à la justice. Dieu même tirera de vous alors une gloire particulière, et vous relèverez d'autant plus le triomphe de sa grâce, qu'elle aura eu dans vous de plus forts et de plus dangereux ennemis à surmonter. La pénitence vous tiendra lieu de croix, et cette croix sera l'autel où vous vous immolerez. Ah! Seigneur, répandez sur cet auditoire chrétien l'esprit de sainteté dont fut rempli le grand apôtre que nous honorons ; répandez sur cette église qui porte son nom, l'abondance de votre grâce ; donnez-nous cet amour de la croix, sans quoi il est impossible que nous vous fassions jamais le sacrifice de nous-mêmes ; inspirez-nous le même sentiment qu'eut saint André à la vue de la croix, lorsqu'il s'écria : O croix, source de mon bonheur! *O bona crux* [1]. Faites que nous le disions comme lui, que nous le pensions comme lui, et que, par la voie de la croix, nous parvenions à la même gloire que lui, qui est la gloire éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER.

Ecce non est abbreviata manus Domini, ut salvare nequeat.

Voici un miracle de la vertu de Dieu, qui fait bien voir que le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et qu'il peut encore sauver son peuple. *Isaie*, chap. LIX.

MONSEIGNEUR [1],

Quel est ce miracle dont nous avons été nous-mêmes témoins, et en quel sens peuvent convenir ces paroles du prophète à l'homme

[1] *Act. mart. S. Andr.*

[1] Messire François Faure, évêque d'Amiens.

apostolique dont nous solennisons la fête? Est-ce l'éloge de François-Xavier que j'entreprends, ou n'est-ce pas l'éloge de la foi qu'il a prêchée? et si le Seigneur, dans ces derniers siècles, a fait éclater sa toute-puissante vertu par la conversion d'un nouveau monde, est-ce au ministre de ce grand ouvrage qu'il en faut attribuer la gloire, ou n'est-ce pas plutôt au maître qui l'avoit choisi, et qui l'a si heureusement conduit dans l'exercice de son ministère? Parlons donc, Chrétiens, non pas pour exalter le mérite de l'apôtre des Indes et du Japon, mais pour reconnoître la force de l'Evangile qu'il a porté à tant de nations barbares; et tirons, des merveilleux succès de sa prédication, une preuve sensible et toute récente de l'incontestable vérité de la foi à laquelle il a soumis les plus fières puissances de l'Orient: *Ecce non est abbreviata manus Domini*. Voici un prodige que Dieu nous a mis devant les yeux, pour nous convaincre et pour confirmer notre foi peut-être chancelante, toujours au moins foible et languissante: c'est la propagation du christianisme en de vastes pays d'où l'infidélité l'avoit banni, et où Xavier, sur les ruines de l'idolâtrie et malgré tous les efforts de l'enfer, a eu le bonheur de le rétablir. Je ne prétends point égaler par-là cet ouvrier évangélique aux premiers apôtres. Je sais quelles furent les prérogatives de ces douze princes de l'Eglise, et quelle supériorité le ciel leur donna, soit par l'avantage de la vocation, soit par l'étendue du pouvoir, soit par la plénitude de la science. Mais après tout, comme saint Augustin a remarqué que ce n'étoit point déroger à la dignité de Jésus-Christ, de dire que saint Pierre a fait de plus grands miracles que lui: aussi ne crois-je rien diminuer de la prééminence des apôtres, quand je dis que Dieu, pour l'amplification de son Eglise, a employé saint Francois-Xavier à faire un miracle non moins surprenant ni moins divin que tout ce que nous admirons dans ces glorieux fondateurs de la religion chrétienne.

C'est, Monseigneur, ce que nous allons voir; et je ne puis douter qu'entre les honneurs que reçoit de la part des hommes l'illustre Saint dont nous célébrons la mémoire, il n'agrée surtout le culte et le témoignage de piété que Votre Grandeur vient ici lui rendre. On sait quel fut son respect et sa profonde vénération pour les évêques, légitimes pasteurs du troupeau de Jésus-Christ, et les dépositaires de l'autorité de Dieu; on sait avec quelle soumission il voulut dépendre d'eux; que c'étoit sa grande maxime; que c'étoit, disoit-il lui-même, la bénédiction de toutes ses entreprises, et que c'est enfin une des plus belles vertus que l'histoire de sa vie nous ait marquées. Mais, Monseigneur, si Xavier eût vécu de nos jours, et qu'il eût eu à travailler sous la conduite et sous les ordres de Votre Grandeur, com-

bien, outre ce caractère sacré qui vous est commun avec plusieurs, eût-il encore honoré dans vous d'autres grâces qui vous sont particulières? Aussi zélé qu'il étoit pour l'honneur de l'Evangile, combien eût-il révéré dans votre personne un des plus célèbres prédicateurs qu'aient formés notre France; un homme dont le mérite semble avoir eu du ciel le même partage que celui de Moïse, et à qui nous pouvons si bien appliquer ce qui est dit de ce fameux législateur : *Glorificavit illum in conspectu regum, et jussit illi coram populo suo*[1] *:* Dieu l'a glorifié devant les têtes couronnées par le ministère de sa sainte parole, et lui a donné ensuite l'honorable commission de gouverner son peuple. Voilà, Monseigneur, ce qui eût sensiblement touché le cœur de Xavier : et Votre Grandeur n'ignore pas comment les nôtres sur cela même sont disposés. Que n'ai-je, pour traiter dignement le grand sujet qui me fait aujourd'hui monter dans cette chaire, et paroître en votre présence, ce don de la parole et cette éloquence vive et sublime qui vous est si naturelle! mais le secours du Saint-Esprit suppléera à ma foiblesse, et je le demande par la médiation de Marie *Ave, Maria.*

Une des difficultés les plus ordinaires que formoient autrefois les païens contre notre religion, c'étoit, si nous en croyons le vénérable Bède, qu'on n'y voyoit plus ces miracles dont leur parloient les chrétiens, et qu'ils produisoient comme les peuves certaines de sa divinité : ce qui faisoit conclure à ces ennemis du christianisme, ou qu'il avoit dégénéré de ce qu'il étoit, ou qu'il n'avoit jamais été ce qu'on prétendoit. A cela, les Pères répondoient diversement. Il est vrai, disoit saint Grégoire pape, que ce don des miracles n'est plus aujoud'hui si commun qu'il l'a été dans la primitive Eglise; mais aussi n'est-il plus désormais si nécessaire qu'il l'étoit alors : car la foi, naissante encore, n'étoit, dans ces premiers temps, qu'une jeune plante qui, pour croître et pour se fortifier, devoit être arrosée et nourrie de ces grâces extraordinaires; mais maintenant qu'elle a jeté de profondes racines, et qu'elle est en état de se soutenir, elle n'a plus besoin de ce secours. Cette réponse est solide, mais celle de saint Augustin me paroît plus sensible et plus convaincante, lorsqu'il raisonnoit de la sorte, en disputant contre les infidèles : Ou vous croyez les miracles sur quoi nous appuyons la vérité de la religion chrétienne, ou vous ne les croyez pas : si vous les croyez, c'est en vain que vous nous en demandez de nouveaux, puisque Dieu s'est assez expliqué par ceux qu'il a opérés d'abord dans l'établissement du christianisme : si vous ne les croyez pas, du moins faut-il que

1 *Eccli.*, 45.

vous en reconnoissiez un, bien authentique et plus fort que tous les autres, savoir, que, sans miracles, le monde ait été converti à la foi de Jésus-Christ : *Si Christi miraculis non creditis, saltem huic miraculo credendum est, mundum sine miraculis fuisse conversum* [1]. En effet, qu'y a-t il de plus miraculeux qu'une telle conversion? Mais permettez-moi, mes chers auditeurs, d'ajouter ma pensée à celle de ces grands hommes : car je dis que les miracles de l'Eglise naissante n'ont point cessé; je prétends qu'ils subsistent encore, et que Dieu les a continués jusque dans ces derniers siècles; et je puis toujours m'écrier, avec le prophète, que le bras tout-puissant du Seigneur n'est point raccourci : *Ecce non est abbreviata manus Domini.* Pour vous en faire convenir avec moi, je vous demande quel est, de tous les miracles qui se sont faits dans l'établissement de l'Eglise, le plus merveilleux et le plus grand? n'est-ce pas, comme dit saint Ambroise, l'établissement de l'Eglise même? Rappelez dans votre esprit de quelle manière la loi chrétienne s'est répandue dans le monde; la sublimité de ses mystères incompréhensibles, et même opposés, en apparence, à la raison humaine; la sévérité de sa morale, contraire à toutes les inclinations de l'homme et à ses sens; les violents assauts et les combats qu'elle a eu à essuyer; la foiblesse des apôtres dont Dieu s'est servi pour la prêcher, et toutefois les succès étonnants de leur prédication dans les royaumes, dans les empires, dans tous les états. Il n'y a point d'esprit droit et équitable qui, pesant bien tout cela, n'y découvre un miracle visible, et qui n'avoue, avec Pic de la Mirande, que c'est une extrême folie de ne pas croire à l'Evangile : *Maximæ insaniæ est Evangelio non credere* [2]. Or je soutiens que saint François-Xavier a renouvelé ce miracle, et je soutiens qu'il l'a renouvelé par les mêmes moyens que les apôtres de Jésus-Christ y ont employés : en deux mots, Xavier, pour la propagation de la foi, a fait des choses infiniment au-dessus de toutes les forces humaines; c'est la première partie : Xavier, comme les apôtres, a fait ces prodiges de zèle par des moyens qui ne tiennent rien de la prudence et de la sagesse humaine; c'est la seconde partie. Un monde converti par François-Xavier, voilà le succès de l'Evangile : Xavier travaillant à convertir tout un monde par les abaissements et les souffrances, voilà la conduite de l'Evangile : le succès et la conduite joints ensemble, c'est ce que j'appelle le miracle de l'Evangile, et voilà le partage de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Augustin, expliquant ces paroles du Psaume quarante-qua-

[1] *August.* — [2] *Pic. Mir.*

trième, *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii* [1], en fait une application bien juste, lorsque, s'adressant à l'Eglise, il lui parle de cette sorte : Sainte épouse du Sauveur, ne vous plaignez pas que le ciel vous ait abandonnée, parce que vous ne voyez plus Pierre et Paul, ces grands apôtres dont vous avez pris naissance, et qui ont été vos pères : *Non ergò te putes esse desertam, quia non vides Petrum, quia non vides Paulum, quia non vides eos per quos nata es* [2]. Car vous avez formé des enfants héritiers de leur esprit, et qui vous rendront aussi glorieuse et aussi féconde que vous le fûtes jamais : *Ecce pro patribus tuis nati sunt tibi filii.* Or entre ces enfants de l'Eglise, successeurs des apôtres et comme les dépositaires de leur zèle, il me semble, Chrétiens, que je puis mettre François-Xavier dans le premier rang ; et le miracle qu'il a plu à Dieu d'opérer par son ministère en est la preuve évidente : *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Examinons-le, ce miracle. Après l'avoir étudié avec soin, pour ne rien dire qui ne soit autorisé et par la voix publique, et par le témoignage même de l'Eglise qui l'a reconnu ; sans rien exagérer dans une chaire consacrée à la vérité, mais à ne prendre que la substance de la chose, et à considérer le fait précisément en lui-même, dénué de toutes les circonstances qui le relèvent, le voici tel que je le conçois et que vous le devez concevoir. Xavier, par la seule vertu de la divine parole, a soumis un monde entier à l'empire du vrai Dieu, a répandu en plus de trois mille lieues de pays la lumière de l'Evangile, a fondé un nombre presque innombrable d'églises dans l'Orient ; est entré en possession de cinquante-deux royaumes, pour y faire régner Jésus-Christ ; a dompté partout l'infidélité du paganisme, l'obstination de l'hérésie, le libertinage de l'impiété ; a conféré de sa main le baptême à plus d'un million d'idolâtres, et les a présentés à Dieu comme de fidèles adorateurs de son nom : voilà le miracle de notre foi. Miracle au-dessus de tout ce que nous lisons de ces héros, ou vrais, ou prétendus, que l'histoire profane a tant vantés ; miracle où je puis dire, en me servant de la belle expression de saint Ambroise, que François-Xavier a fait réellement ce que la philosophie humaine, dans ses plus hautes et ses plus vaines idées, n'a pu même imaginer : *Minus est quod illa finxit, quàm quod iste gessit* [3] ; et miracle enfin qui seul suffiroit pour m'attacher inviolablement à la religion que je professe, et pour me faire connoître que c'est l'œuvre du Seigneur : *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Vous savez, mes chers auditeurs, par quelle occasion et quel dessein fut appelé l'homme apostolique dont je parle, pour passer aux Indes : car je laisse ce qu'il fit en Europe, et je viens d'abord à ce

[1] *Psalm.* 44. — [2] *Aug.* — [3] *Ambr.*

qu'il y a dans mon sujet d'essentiel et de capital. Certes, ce furent deux entreprises bien différentes que celle de Jean III, roi de Portugal, et celle de Xavier; et il est bien à croire que, selon la politique mondaine, l'une ne fut que l'accessoir de l'autre. En effet, si la piété du prince lui fit souhaiter d'avoir un homme de Dieu pour aller combattre la superstition, le soin de sa propre grandeur lui fit équiper une flotte entière pour étendre ses conquêtes, et pour établir en de nouvelles et de vastes contrées sa domination. Telles étoient les vues de ce monarque; telle étoit la fin que se proposoient les ministres de son état : mais le ciel en avoit tout autrement disposé. Le dessein du roi de Portugal ne fut qu'une occasion ménagée par la Providence pour ouvrir le chemin à Xavier, et pour le faire entrer dans la moisson qu'il devoit recueillir. Il ne faut que lui pour cet important ouvrage; lui seul, il fera plus que ce pompeux et terrible appareil d'armes et de vaisseaux, et il portera plus loin les bornes du christianisme que Jean les limites de son empire.

Déjà je l'entends, ce saint apôtre, qui rallumant toute l'ardeur de sa charité, et rappelant toutes les forces de son âme à la vue de l'immense carrière qu'on lui donne à fournir, s'encourage lui-même, et s'excite à tout entreprendre pour la gloire du souverain maître qui l'envoie. Allons, Xavier, dit-il en de fervents et de secrets colloques, puisque ton Dieu est partout, il faut qu'il soit partout connu et adoré; ce seroit un reproche pour toi, que l'auteur de ton être fût loué dans tous les lieux du monde par les créatures insensibles, et qu'il y eût un endroit de l'univers où il ne le fût pas des créatures intelligentes et raisonnables. Et pourquoi mettrois-tu entre les hommes quelque différence, et voudrois-tu en faire le choix, puisque le créateur qui les a formés les embrasse tous dans le sein de sa miséricorde? Non, non : souviens-toi qu'en te confiant son Evangile, il t'en a rendu redevable à tous, et que c'est pour tous qu'il t'a communiqué sans restriction tout son pouvoir. Ce ne sont point là, Chrétiens, mes propres pensées, ni mes expressions; mais celles de Xavier, qu'il nous a laissées dans ses épîtres, fidèles interprètes de son cœur, et lettres sacrées que nous conservons comme les précieuses reliques et les monuments de son zèle.

C'est donc en de telles dispositions et avec de si nobles sentiments qu'il s'embarque à Lisbonne, qu'il traverse deux fois la zone torride, qu'il échappe heureusement le fameux cap de Bonne-Espérance, qu'il aborde dans l'Inde, qu'il passe dans l'île de la Pêcherie. Je serois infini, si j'entreprenois de faire le dénombrement de ces longues et fréquentes courses qui n'ont pu lasser son courage, et qui peut-être lasseroient votre patience. Mais un peu de réflexion, s'il vous

plait : le voilà rendu au cap de Comorin, et d'abord vingt mille idolâtres viennent le reconnoître pour l'ambassadeur du vrai Dieu. D'où l'ont-ils appris, et qui le leur a dit? Ah! voici le miracle : Xavier ne sait ni la langue ni les coutumes du pays ; et cependant il persuade tous les esprits et gagne tous les cœurs. Chaque jour toute une bourgade est initiée au saint baptême. Les prêtres des faux dieux en conçoivent le plus violent dépit, et s'y opposent ; les chefs du peuple, les magistrats, en sont transportés jusqu'à la fureur ; mais, pour user des termes de saint Prosper sur un sujet à peu près semblable, c'est de ces ennemis mêmes, de ces emportés et de ces furieux, qu'il compose une nouvelle Eglise : *Sed de his resistentibus, sævientibus, populum christianum augebat*[1]. A peine ces sages Indiens l'ont-ils eux-mêmes entendu, qu'ils veulent devenir enfants, pour se faire instruire des mystères qu'il leur enseigne. A la seule présence de ce prédicateur inspiré d'en haut, toute leur sagesse s'évanouit ; et par-là ils semblent vérifier la parole de l'Ecriture, selon le sens que lui donne saint Augustin : *Absorpti sunt juncti petræ judices eorum*[2] : Leurs juges, c'est-à-dire les savants de leur loi et les maîtres du paganisme, mis auprès de Jésus-Christ, qui est la pierre angulaire, ou des ministres de son Evangile, ont été entraînés, ont été comme engloutis et absorbés : *Absorpti sunt.*

N'étoit-ce pas un spectacle digne de l'admiration des anges et des hommes, de voir ce conquérant des âmes former dans les plaines de Travancor des milliers de catéchumènes, faire autant de chrétiens qu'il assembloit autour de lui d'auditeurs, s'épuiser de forces dans cet exercice tout divin ; et, comme autrefois Moïse, ne pouvoir plus lever les bras par la défaillance où il tombe, et avoir besoin qu'on les lui soutienne, non point pour exterminer les Amalécites, mais pour ressusciter des troupes d'infidèles à la vie de la grâce? Quel triomphe pour la foi qu'il venoit de leur annoncer, quand il marchoit à la tête de ces néophytes, qu'il les conduisoit dans les temples des idoles, qu'il les animoit à les briser, à les fouler aux pieds, et, comme parle saint Cyprien, à faire de la matière du sacrilége un sacrifice au Dieu du ciel?

Il n'en demeure pas là. Bientôt il paroît chez les Maures, fameux insulaires, d'autant plus chers à Xavier qu'ils sont plus connus par leur barbarie, et qu'il en attend de plus rigoureux et de plus cruels traitements ; car voilà ce qui l'attire, voilà ce qu'il cherche. Mais, providence de mon Dieu, que vos vues sont au-dessus des nôtres, et que vous savez conduire efficacement, quoique secrètement, vos impénétrables et adorables desseins! Qui l'eût cru? cette brebis au

[1] *Prosp.* — [2] *Psalm.* 140.

milieu des loups, sans rien craindre de leur férocité, leur communique toute sa douceur. Ces tremblements de terre si communs parmi eux, lui donnent occasion de les entretenir des grandeurs du Dieu qu'il leur prêche, et de la sévérité de ses jugements. Ces montagnes de feu qui sortent du sein des abîmes lui servent d'images, mais d'images affreuses, pour leur représenter les flammes éternelles, et pour leur en inspirer une horreur salutaire. Il les cultive, il les rend traitables, il les transforme en d'autres hommes. Toute l'Inde est dans l'étonnement, et ne peut comprendre qu'en peu de jours il ait réduit sous le joug de la foi chrétienne jusqu'à trente villes. Vous diriez que, comme les cœurs des rois sont dans la main de Dieu, tous les cœurs de ces peuples sont dans celle de Xavier. Il entre dans Malaque, et d'une Babylone il en fait une Jérusalem, c'est-à-dire d'une ville abandonnée à tous les vices il en fait une ville sainte. Le grand obstacle aux progrès de l'Evangile, c'est l'amour du plaisir et la pluralité des femmes : honteux déréglement que la coutume avoit introduit, et que la coutume autorisoit. Il l'attaque et il l'abolit; mais comment? avec un ascendant sur les esprits et un empire si absolu, que nul homme engagé dans ce libertinage n'oseroit paroître devant lui. Et parce qu'ils l'aiment tous comme leur père, parce qu'ils veulent tous traiter avec le saint apôtre, de là vient qu'ils renoncent tous à ce désordre. Plus de quatre cents mariages prétendus, cassés par son ordre, les liens les plus forts et les plus étroits engagements rompus, toutes les familles dans la règle : qu'y eut-il jamais de plus merveilleux? et si ce ne sont pas autant de miracles, qu'est-ce donc, et à quel autre qu'à Dieu même attribuerons-nous un changement si difficile, si prompt, si universel?

Cependant, Chrétiens, un nouveau champ se présente à cet ouvrier infatigable; et, sans nous arrêter, suivons-le partout où l'ardeur de son zèle porte ses pas. Le Japon l'attend, et c'est là, pour m'exprimer de la sorte, que Dieu a placé le siége de son apostolat; dans l'Inde il a travaillé sur un fonds où d'autres avant lui s'étoient exercés; il a marché sur les traces des apôtres; mais ici il peut dire comme saint Paul : *Sic autem prædicavi Evangelium hoc, non ubi nominatus est Christus, ne super alienum fundamentum ædificarem; sed sicut scriptum est, quibus non est annuntiatum de eo*[1] *:* Oui, mes Frères, j'ai prêché Jésus-Christ, mais dans des lieux où jamais ce nom vénérable n'avoit été prononcé; et Dieu m'a fait cet honneur, de vouloir que j'édifiasse là où personne avant moi n'avoit bâti. Xavier en effet est le premier qui ait porté à cette nation le flambeau de l'Evangile; je dis, à cette nation si fière et si jalouse de ses an-

[1] *Rom*, 15.

ciennes pratiques et de la religion de ses pères ; à cette nation où le prince des ténèbres dominoit en paix depuis tant de siècles, et qu'une licence effrénée plongeoit dans tous les désordres. Il s'agissoit de leur annoncer les vérités les plus dures, et d'ailleurs les moins compréhensibles ; une doctrine la plus humiliante pour l'esprit, et la plus mortifiante pour les sens ; une foi aveugle, sans raisonnements, sans discours ; une espérance des biens futurs et invisibles, fondée sur le renoncement actuel à tous les biens présents ; en un mot, une loi formellement opposée à tous les préjugés et à toutes les inclinations de l'homme. Voilà ce qu'il falloit leur faire embrasser, à quoi il étoit question de les amener, sur quoi Xavier entreprend de les éclairer : quel projet ! et quelle en sera l'issue? Ne craignons point, mes chers auditeurs : c'est au nom de Dieu qu'il agit ; c'est Dieu qui le députe comme le Prophète, et qui lui ordonne d'arracher et de planter, de dissiper et d'amasser, de renverser et d'élever. Il arrachera les erreurs les plus profondément enracinées, et jusque dans le sein de l'idolâtrie il plantera le signe du salut, il dissipera les légions infernales conjurées contre lui, et malgré tous leurs efforts il rassemblera les élus du Seigneur ; il renversera ce fort armé qui s'étoit introduit dans l'héritage du Dieu vivant, et de ses dépouilles il érigera un trophée à la grâce victorieuse qui l'accompagne, et qui se répandra avec abondance. Parlons sans figure, et ne cherchons point de magnifiques et de pompeuses expressions pour soutenir un sujet qui par lui-même est au-dessus de toute expression. François-Xavier se présente, il montre le crucifix, il proteste que ce crucifié est son Dieu et le Dieu de tous les hommes : cela suffit ; sur sa parole il est cru comme un oracle ; les rois l'écoutent et le respectent, celui de Bungo reçoit le baptême ; de mille sectes répandues dans le Japon, il n'y en a pas une qu'il ne confonde ; les bonzes les plus opiniâtres se font non-seulement ses disciples, mais ses ministres et ses coadjuteurs. Tous les jours nouvelles Eglises ; et quelles Eglises? disons-le, mes chers auditeurs, à la gloire de Dieu, auteur de tant de merveilles : des Eglises dont les ferveurs ne cèdent en rien à celles du christianisme naissant ; des Eglises où l'on a vu toute la pureté des mœurs, toute l'austérité de vie, toute la perfection que demande la plus sublime et la plus étroite morale de l'Evangile ; des Eglises éprouvées par les plus cruelles persécutions que la tyrannie ait jamais suscitées contre Jésus-Christ et son troupeau ; qui, bien loin de se scandaliser de la croix et d'en rougir, comme l'imposture a voulu nous le persuader, se sont immolées pour la croix et par la croix, se sont exposées pour elle à toutes les rigueurs de la captivité, à toutes les ardeurs du feu, à toutes les horreurs de la mort ; enfin,

des Eglises où l'on a pu presque compter autant de martyrs qu'elles ont eu de fidèles. Tels sont les fruits de la mission de Xavier. Qui les a fait naître, ces fruits de sainteté? C'est Xavier coopérant avec Dieu; c'est Dieu agissant dans Xavier. Nous pouvons dire l'un et l'autre, comme nous le voudrons, pourvu que nous reconnoissions là le miracle de notre foi : *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Cependant, au milieu de ses victoires, ce héros chrétien en voit tout-à-coup le cours interrompu. Insatiable dans ses désirs, il tourne son zèle vers le vaste empire de la Chine, et la Chine lui échappe. Quelle subite et triste révolution? Ainsi vous l'aviez ordonné, Seigneur. Mais s'il m'est permis de pénétrer dans un de ces secrets que votre providence tient cachés à nos yeux, et qu'il n'appartient qu'à votre sagesse de bien connoître, pourquoi, mon Dieu, arrêtez-vous un apôtre uniquement occupé du soin de votre gloire, et pourquoi lui refusez-vous l'entrée d'une terre où il ne pense qu'à faire célébrer vos grandeurs? Vous ne permîtes pas à Moïse d'entrer dans la terre de Chanaan, parce qu'il avoit manqué à vos ordres, et qu'il n'avoit pas sanctifié votre nom parmi le peuple : *Quia prævaricati estis contra me, et non sanctificastis me inter filios Israel*[1]. Mais voici un homme soumis à votre parole, un homme selon votre cœur, et vous le retenez dans une île déserte! Lorsqu'il médite une conquête si glorieuse pour vous, et après laquelle il soupire depuis si longtemps, vous l'abandonnez à la mort, qui fait échouer toutes ses espérances! Je me trompe, Chrétiens, Xavier est entré dans la Chine; au défaut de son corps, son esprit y a percé; il y est encore vivant, et il y soutient tant de prédicateurs de tous les états et de tous les ordres de l'Eglise; c'est lui qui les dirige par ses leçons, lui qui les anime par ses exemples, lui qui les console dans leurs fatigues par le souvenir de ses travaux, et lui enfin qui, du haut de la gloire, fait descendre sur eux ces secours de grâces dont ils tirent toutes leurs forces, et qui achève ainsi dans le ciel ce qu'il n'a pu accomplir sur la terre.

Or revenons; et, sans vous faire un détail plus exact de tant de nations qu'il a instruites, de tant de provinces et de royaumes qu'il a parcourus, de tant de mers qu'il a traversées, et où si souvent il s'est vu exposé aux tempêtes et aux naufrages, tenons-nous-en à l'idée générale que je viens de vous tracer, et qui n'est encore qu'une ébauche très-légère des progrès de la foi par le ministère de cet homme vraiment apostolique. Pour peu que nous raisonnions, et qu'examinant avec attention toutes les circonstances de ce grand miracle dont Dieu même fut l'auteur, et dont Xavier n'a été que l'instrument, nous considérions le caractère des peuples avec qui il eut à

[1] *Deut.*, 32.

traiter, l'obstination de leurs esprits et leur attachement à de fausses divinités, la corruption de leurs mœurs et leurs habitudes vicieuses et profondément enracinées, leur férocité ou leur fierté naturelle; d'ailleurs, la sublimité de la loi qu'il leur a prêchée, son obscurité dans les mystères, sa sévérité dans la morale; et avec cela ce consentement universel, cette soumission prompte et cette étonnante docilité avec laquelle ils l'ont reçue, ne sommes-nous pas obligés de nous écrier que le doigt du Seigneur étoit là? *Digitus Dei est hic* [1]. Et quelles marques plus sensibles pourrions-nous avoir de la vertu divine qui l'accompagnoit? *Ecce non est abbreviata manus Domini.*

Il est vrai : tandis ou presque au même temps que François-Xavier sanctifioit l'Orient, des hommes suscités de l'enfer, je veux dire un Luther et un Calvin, pervertissoient l'Occident et le Septentrion. Ils publioient que Dieu les avoit choisis et inspirés pour réformer l'Eglise, qu'un esprit particulier leur avoit dicté ce qu'il falloit croire, qu'ils étoient les dépositaires du sens de l'Ecriture, et qu'on le devoit apprendre de leur bouche. Ainsi ces faux prophètes s'érigeoient-ils, de leur propre autorité, en maîtres de la doctrine : et, par le plus déplorable aveuglement, les peuples les écoutèrent, les grands les appuyèrent, les états changèrent de lois et de coutumes : tel fut, si j'ose m'exprimer de la sorte, le miracle de l'hérésie. Mais entre ce prétendu miracle et celui dont je parle, quelle différence! Je ne dis point que Xavier avoit reçu sa mission de l'Eglise, et que les autres s'étoient ingérés d'eux-mêmes; je ne dis point que Xavier étoit irréprochable dans sa vie, et que ces hérésiarques furent constamment aussi corrompus dans toute leur conduite que dans leur foi; je ne dis point que Xavier, revêtu d'un pouvoir tout divin, commandoit aux éléments, calmoit les flots de la mer, paroissoit à la fois en divers lieux, voyoit l'avenir, lisoit dans les cœurs, chassoit les démons, guérissoit les malades, ressuscitoit les morts; et que jamais ces docteurs de l'erreur ne firent rien voir qui marquât en eux une vocation spéciale et propre, et qui donnât à connoître que le Seigneur étoit avec eux. Je ne dis point tout cela; mais voici à quoi je m'en tiens, et ce qui me suffit : c'est qu'ils prêchoient une religion favorable à la nature, commode aux sens, qui retranchoit tous les préceptes de l'Eglise, qui dégageoit de l'obligation des vœux, qui délivroit du joug de la confession, qui, sous prétexte d'une impossibilité imaginaire dans la pratique des commandements et d'un défaut de grâce, conduisoit les hommes au libertinage. Or, pour établir une telle religion dans le monde, il ne faut point de miracle, puisque le monde n'y est déjà que trop disposé de lui-même : au lieu que le saint apôtre des

[1] *Exod.*, 8.

Indes et du Japon apportoit une loi contraire à tous les sentiments naturels; une loi qui déclaroit la guerre aux passions, qui condamnoit les plaisirs, qui prescrivoit des règles de continence, capables de rebuter tous les esprits; qui obligeoit à verser son sang, à donner sa vie, à endurer les plus cruels supplices pour la défendre et la soutenir. Or, d'avoir fait agréer cette loi à une multitude presque infinie d'idolâtres de tout sexe, de tout âge, de tout caractère, de tout état, aux grands et aux petits, aux sages et aux simples, à des voluptueux et à des sensuels, à des opiniâtres et à des présomptueux, n'est-ce pas là le plus évident de tous les miracles, et quel autre que Dieu même l'a pu opérer? Miracle par où Xavier réparoit les ruines de l'Eglise, et les brèches qu'y faisoit le schisme de l'hérésie, puisqu'il est certain que, par ses prédications apostoliques, il a plus gagné de sujets à la vraie religion que Luther et Calvin ne lui en ont dérobé, et n'en ont porté à la rébellion. Tellement que nous pouvons lui appliquer le bel éloge que saint Basile donnoit autrefois à saint Grégoire de Nazianze, et l'appeler le supplément de l'Eglise, *Supplementum Ecclesiæ*[1], parce qu'il a suppléé avantageusement, par son zèle, à toutes les pertes qu'elle avoit faites par la division des hérétiques.

Ah! Chrétiens, que la charité est généreuse dans ses entreprises, qu'elle est ferme et constante dans ses poursuites! mais surtout qu'elle est heureuse dans ses succès! Que ne peut point un homme possédé de l'esprit divin, libre de tous les intérêts de la terre, et uniquement passionné pour la gloire du Seigneur? Ne faut-il pas que l'ambition humaine fasse ici l'aveu de sa faiblesse, et qu'elle cède au zèle d'un apôtre qui ne cherche qu'à faire connoître et honorer Dieu? Si Xavier eût embrassé la profession des armes, comme sa naissance sembloit l'y engager, ou s'il eût borné ses vues à se distinguer dans les lettres, selon son inclination particulière et le caractère de son esprit, qu'eût-il fait? et quoi qu'il eût fait, son nom vivroit-il encore dans la mémoire des hommes, et ne seroit-il pas peut-être enseveli avec tant d'autres dans une profonde obscurité? Mais maintenant on publie partout ses merveilles; les siècles entiers n'en peuvent effacer le souvenir, et jusqu'à la dernière consommation des temps, il sera parlé de Xavier dans toutes les parties du monde. Je dis plus: car, pour me servir de la noble et admirable figure de saint Grégoire pape, comment paroîtra-t-il dans cette assemblée générale de l'univers, où Dieu viendra couronner ses Saints, surtout ses apôtres, et leur rendre gloire pour gloire? C'est là, dit le saint docteur dont j'ai emprunté cette pensée, que les apôtres traîneront après eux, et

[1] *Basil.*

comme en triomphe, toutes les nations qu'ils ont conquises à Jésus-Christ ; là que Pierre se montrera à la tête de la Judée qu'il a convertie ; là qu'André conduira l'Achaie ; Jean, l'Asie ; Thomas, toute l'Inde : *Ibi Petrus cum Judœâ conversâ apparebit ; ibi Andreas Achaiam, Joannes Asiam, Thomas Indiam in conspectu judicis, regi conversam ducet* [1]. Et moi j'ajoute : c'est là que Xavier produira, pour fruits de son apostolat, des troupes sans nombre de toutes nations, de tous peuples, de toutes tribus, de toutes langues, qu'il a réduites sous le joug de l'Evangile, et tout un monde dont il a été la lumière : *Ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis* [2].

Mais sur cela même, mes chers auditeurs, quels reproches n'avez-vous pas à vous faire ? C'est par le ministère d'un seul prédicateur que Dieu, jusqu'au milieu de l'idolâtrie, a opéré ces miracles de conversion ; et dans le centre de la foi tant de prédicateurs suffisent à peine pour convertir un pécheur. Xavier prêchoit à des infidèles, et il les touchoit ; nous prêchons à des chrétiens, et ils demeurent insensibles. A quoi attribuerons-nous cette monstrueuse opposition ? est-ce que Xavier étoit Saint, et que nous, ministres de la divine parole, ne le sommes pas ? mais notre foi ne seroit plus ce qu'elle est, si elle dépendoit ainsi des ministres qui l'annoncent ; ils ne prêchent pas et ils ne convertissent pas comme Saints, mais comme députés de Dieu, et comme envoyés de Dieu : or quelles que soient les qualités de la personne, cette députation et cette mission n'est pas moins légitime. Quand donc vous dites, Si c'étoient des Saints, je les écouterois et ils me persuaderoient, vous commettez, selon saint Bernard, trois grandes injustices : l'une, par rapport à la grâce, dont vous bornez l'efficace et le pouvoir à la vertu, ou plutôt à la foiblesse d'un homme ; l'autre, par rapport au prochain, en imputant aux ouvriers évangéliques ce qui ne vient pas d'eux, savoir, votre impénitence et votre obstination ; la dernière, par rapport à vous-mêmes, en cherchant de vaines excuses dans vos désordres, et des prétextes pour vous y autoriser. Quoi donc ! est-ce que Xavier avoit un autre Evangile à prêcher que nous ? est-ce qu'il faisoit connoître un autre Dieu ? est-ce qu'il enseignoit d'autres vérités ? est-ce qu'il proposoit d'autres peines et d'autres récompenses ? rien de tout cela : mais c'est qu'il instruisoit des peuples qui, quoique nés et quoique élevés dans l'infidélité, suivoient les impressions de la grâce ; et que vous, dans le christianisme, vous la combattez, vous la rejetez, vous l'étouffez. De là des millions d'athées ou d'idolâtres étoient tout-à-coup changés en de vrais chrétiens, et tous les jours des chrétiens deviennent des impies et des athées. Je dis des athées ; car il n'y en a que trop et de toutes

[1] *Gregor. Magn.* — [2] *Apoc.*, 7.

les manières : athées de créance et athées de volonté ; athées qui ne reconnoissent point de Dieu, et athées qui voudroient n'en point reconnoître, et qu'en effet il n'y en eût point ; athées dans les cours des princes, athées dans la profession des armes, athées dans les académies des savants, athées dans tous les lieux et tous les états où règne la dissolution du vice. Ah ! mes Frères, n'est-ce pas ainsi que s'accomplit la parole du Sauveur du monde, cette parole si terrible pour nous, que plusieurs viendroient de l'Orient, *Multi ab Oriente venient*[1] ; qu'ils prendroient place dans la gloire avec Abraham et tous les saints habitants de ce séjour bienheureux, *Et recumbent cum Abraham, Isaac et Jacob*[2] ; mais que, pour les enfants et les héritiers du royaume, ils seroient chassés et précipités dans les ténèbres de l'enfer : *Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores*[3] ? Ne soyons pas du nombre de ces chrétiens réprouvés ; et pour cela, réveillons notre foi, ranimons-la, rendons-la fervente et agissante. Je viens de vous en proposer un des plus grands motifs ; c'est ce miracle de l'Evangile, renouvelé par François-Xavier dans la conversion des peuples de l'Orient. Mais ce qui y met, ce me semble, le comble, c'est que Xavier l'ait renouvelé par les mêmes moyens dont se sont servis les apôtres dans la conversion du monde. Encore quelque attention, s'il vous plaît, pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Faire de grandes choses, ce n'est point précisément et uniquement en quoi consiste la toute-puissance de Dieu ; mais faire de grandes choses de rien, c'est le propre de la vertu divine, et le caractère particulier qui la distingue. Ainsi Dieu en a-t-il usé dans la création et dans l'incarnation, qui sont, par excellence, les deux chefs-d'œuvre de sa main. Dans la création, il a tiré tous les êtres du néant, c'est sur le néant qu'il a travaillé ; et parce qu'il agissoit en Dieu, il a donné à ce néant une fécondité infinie : dans l'incarnation, il a réparé, renouvelé, réformé toute la nature, et, pour cela, il a eu besoin d'un Homme-Dieu ; mais il a fallu que cet Homme-Dieu s'anéantît, afin que Dieu pût s'en servir pour l'accomplissement du grand mystère de la rédemption du monde. Or voilà aussi l'idée que Jésus-Christ a suivie dans l'établissement de l'Evangile. Il vouloit convaincre l'univers que c'étoit l'œuvre de Dieu, et que Dieu seul en étoit l'auteur. Qu'a-t-il fait ? Il a choisi des sujets vils et méprisables, des hommes sans appui, sans crédit, sans talent ; des disciples qui furent la foiblesse même, des apôtres qui n'eurent point d'autres armes que la patience, point d'autres trésors que la pauvreté, point d'autre con-

[1] *Matth.*, 8. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

seil que la simplicité : *Non multi potentes, non multi nobiles, sed quæ stulta sunt mundi, elegit Deus* [1]. Eh quoi! Seigneur, eût pu lui dire un sage du siècle, sont-ce là ceux que vous destinez à une si haute entreprise? Avec des hommes aussi dépourvus de tous les secours humains, que prétendez-vous et qu'attendez-vous? Mais : Vous vous trompez, lui eût répondu ce Dieu Sauveur, vous raisonnez en homme, et j'agis en Dieu. Ces simples et ces foibles, ce sont les ministres que je demande, parce que j'ai de quoi les conduire et les soutenir. S'ils avoient d'autres qualités, ils feroient paroître leur puissance, et non la mienne. Pour faire réussir mon dessein, il me faut des hommes qui ne soient rien selon le monde, ou qui ne soient que le rebut du monde; et la première condition requise dans un apôtre et un prédicateur de mon Evangile, c'est qu'il soit mort au monde et à lui-même.

Telle étoit, si je puis parler de la sorte, la politique de Jésus-Christ : politique sur laquelle il a fondé tout l'édifice de sa religion, et politique dont saint François-Xavier a suivi exactement les maximes dans toute sa conduite. Comment cela? me direz-vous. Xavier n'avoit-il pas tous les avantages du monde? n'étoit-il pas de la première noblesse de Navarre? ne s'étoit-il pas distingué dans l'université de Paris? ne possédoit-il pas des talents extraordinaires? et quelque profession qu'il eût embrassée, lui manquoit-il aucune des dispositions nécessaires pour s'y avancer, et même pour y exceller? Tout cela est vrai; mais je prétends que rien de tout cela n'a contribué au miracle que Dieu a opéré par son ministère : pourquoi? parce qu'il a fallu que François-Xavier quittât tout cela et qu'il s'en dépouillât, pour travailler avec succès à la propagation de l'Evangile. Oui, il a fallu qu'il renonçât à ce qu'il étoit, qu'il oubliât ce qu'il savoit; qu'il devînt, par son choix, tout ce qu'avoient été les apôtres par leur condition, afin de se disposer comme eux aux fonctions apostoliques, et de pouvoir s'employer efficacement et heureusement à étendre le royaume de Jésus-Christ.

Par quel moyen est-il donc venu à bout de ce grand ouvrage, dont il se trouvoit chargé? Ah! Chrétiens, que n'ai-je le loisir de vous le faire bien comprendre! que n'ai-je des couleurs assez vives pour vous tracer ici le portrait de cet apôtre! vous y verriez la parfaite image d'un saint Paul, c'est-à-dire un homme détaché de tout par le renoncement le plus universel à tous les biens de la vie, à tous les honneurs du siècle, à tous les plaisirs des sens; un homme crucifié, et portant sur son corps toute la mortification du Dieu pauvre et du Dieu souffrant qu'il annonçoit; un homme immolé comme une victime, et sacrifié au salut du prochain; un homme anathème pour

[1] I *Cor.*, I.

ses frères, ou voulant l'être, et toujours prêt à se livrer lui-même, pourvu qu'il pût les affranchir de l'esclavage de l'enfer et les sauver. Mais encore par quelle vertu a-t-il fait tant de merveilles dans la conversion de l'Orient? est-il croyable que ce soit par tout ce que nous lisons dans son histoire? je veux dire par une abnégation totale et sans réserve, par une humilité sans mesure, par un désir ardent du mépris, par une patience à l'épreuve de tous les outrages, par la plus rigoureuse pauvreté, par l'amour le plus passionné des croix et des souffrances, en un mot, par un abandon général de tout ce qui s'appelle douceurs, commodités, intérêts propres? Est-ce ainsi qu'il s'est insinué dans les esprits, et sont-ce là les ressorts par où il a remué les cœurs pour les tourner vers Dieu? Je vous l'ai dit, Chrétiens, et je le répète; c'est par-là même, et jamais il n'y employa d'autres moyens. En voulez-vous la preuve? la voici en quelques points où je me renferme : car, dans un sujet si étendu, je dois me prescrire des bornes, et me contenter de quelques faits plus marqués, qui vous feront juger de tous les autres.

Il étoit d'une complexion délicate, et la vue seule d'une plaie lui faisoit horreur : mais rien n'en doit faire à un apôtre; il faut qu'il surmonte cette délicatesse, et qu'il apprenne à triompher de ses sens avant que d'aller combattre les ennemis de son Dieu. Sur cela que lui inspire son zèle? vous l'avez cent fois entendu; mais pouvez-vous assez l'entendre pour la gloire de Xavier et pour votre édification? Retiré dans un hôpital, et employé auprès des malades, quel objet il aperçoit devant ses yeux! et n'est-ce pas là que tout son courage est mis à l'épreuve, et que, pour vaincre les révoltes de la nature, il a besoin de toute sa ferveur et de toute sa force? C'étoit un malade; disons mieux, c'étoit un cadavre vivant, dont l'infection et la pourriture auroient rebuté la plus héroïque vertu. Que fera Xavier? Au premier aspect son cœur malgré lui se soulève; mais bientôt à ce soulèvement imprévu succède une sainte indignation contre lui-même : Eh quoi! dit-il, faut-il que mes yeux trahissent mon cœur, et qu'ils aient peine à voir ce que Dieu m'oblige à aimer? Touché de ce reproche, il s'attache à cet homme couvert d'ulcères, il embrasse ce cadavre que la foi lui fait envisager comme un des membres mystiques de Jésus-Christ, et mille fois il baise ses plaies avec le même respect et le même amour que Madeleine pénitente baisa les pieds de son Sauveur : il fait plus; mais je ménage votre foiblesse, et je veux bien y avoir égard, pour vous épargner un récit où peut-être vous m'accusez de ne m'être déjà que trop arrêté. Or qui pourroit dire combien cette victoire qu'il remporta sur lui-même lui valut pour la conquête des âmes? De là, et par ce seul effort, il devint insensible à tout le

reste, pour n'être plus sensible qu'aux impressions de la charité. De là, les hôpitaux, dont il avoit un éloignement naturel, devinrent pour lui une demeure ordinaire et agréable; de là, il apprit à vivre parmi les pauvres, à converser et à se familiariser avec les barbares, à les visiter dans leurs cabanes, à les assister dans leurs besoins, à les aider de ses conseils dans leurs affaires, et à s'attirer ainsi toute leur confiance : car ces sauvages, tout sauvages qu'ils étoient, se trouvoient forcés de l'aimer, voyant qu'il aimoit jusqu'à leurs misères; et, témoins des secours qu'ils en recevoient dans les infirmités de leurs corps et dans toutes leurs nécessités temporelles, ils lui abandonnoient au même temps le soin de leurs intérêts éternels et la conduite de leurs âmes.

Ce n'est pas assez : il faut qu'un apôtre soit pauvre lui-même, selon l'ordre que donna le Sauveur du monde à ces premiers prédicateurs de l'Evangile, qu'il envoya dans toutes les contrées de la terre, sans biens, sans revenus, sans héritage, et à qui même il marqua en termes exprès, s'ils avoient deux habits, de n'en garder qu'un, et de n'être point en peine de leur entretien et de leur subsistance. Dans les entreprises humaines, pour peu qu'elles soient importantes, on a besoin de grandes ressources, et ce n'est souvent qu'à force de libéralités et de profusions qu'on les fait réussir : mais n'avoir rien, ne posséder rien, et dans cette extrême disette exécuter des desseins à quoi d'immenses trésors et les plus amples largesses ne suffiroient pas, c'est là que paroît évidemment le pouvoir et la vertu de Dieu. Autre moyen qu'employa Xavier à la conversion des peuples. Il part de Rome pour se rendre à Lisbonne; c'est un roi qui l'invite, c'est le souverain pontife qui l'envoie, c'est de la dignité même de légat du saint Siége, aussi éminente que sacrée, qu'il est revêtu : mais quelle pompe l'accompagne, ce ministre d'un grand roi et ce légat apostolique? En deux mots, mes chers auditeurs, vous allez l'apprendre : un habit usé et un bréviaire, voilà tout l'appareil de sa marche et toutes les richesses qu'il porte avec soi. Peut-être, lorsqu'il s'agira d'entrer dans le champ du Seigneur, et que de Lisbonne il faudra passer dans les Indes, pensera-t-il à se pourvoir? Que dis-je! il se croira toujours abondamment pourvu de toutes choses, tant qu'il mettra sa confiance en Dieu, et qu'il s'abandonnera aux soins de sa providence; tout autre secours, il le refusera, se tenant plus riche de sa pauvreté que de tous les biens du monde.

C'est avec le signe de cette sainte pauvreté qu'il arrive à Mozambique, qu'il se fait voir à Mélinde, à Socotora, à Goa; qu'il va mouiller à la côte de la Pêcherie; qu'il parcourt le royaume de Travancor;

qu'il visite les îles de Manar, d'Amboine, de Ceylan, les Moluques; vivant de ce qu'il a soin de mendier, et, du reste, aussi peu attentif à sa nourriture, à sa demeure, à son vêtement, que s'il n'avoit point de corps à soutenir. Mais quoi! n'étoit-ce pas avilir son caractère? n'étoit-ce pas tenter Dieu? Non, Chrétiens, ce n'étoit ni l'un ni l'autre; car, d'une part, les dignités ecclésiastiques n'en deviendroient que plus vénérables, et ne seroient, en effet, que plus respectées et plus révérées, si la pauvreté de Jésus-Christ et la simplicité de l'Evangile en bannissoient l'abondance, le luxe et le faste; et d'ailleurs, Xavier n'ignoroit pas que Dieu ne manque jamais à ses ministres, dès qu'ils ne cherchent que lui-même et que sa gloire, et qu'il fait même servir leur pauvreté au succès de leur ministère : aussi combien fut efficace le désintéressement de notre apôtre auprès de ces infidèles, qui en furent tout à la fois et les témoins et les admirateurs? Pourquoi, disoient-ils, et comment un homme si réglé et si sage dans toute sa conduite a-t-il quitté sa patrie, traversé tant de mers, essuyé tant de périls, pour venir ici mener une vie pauvre et misérable? est-ce la nature, est-ce l'amour de soi-même qui inspire un tel dessein? Il faut donc qu'il y ait dans son entreprise quelque chose de particulier, et au-dessus de nos connoissances; il faut que ce soit un Dieu qui l'ait envoyé, et que la loi qu'il nous annonce ait une vertu supérieure et toute céleste, qui nous est cachée. Ce raisonnement étoit comme le préliminaire de leur conversion, et bientôt la grâce achevoit, parmi ces Indiens, ce que la pauvreté volontaire de Xavier avoit commencé.

Et par quelle voie pénétra-t-il jusque dans la capitale du Japon? O providence de mon Dieu! que vous êtes admirable et adorable, lorsque vous employez ainsi la foiblesse même, la bassesse même, l'humilité même, et l'humilité la plus profonde, à soumettre les forts, les puissants, les grands! Oui, glorieux apôtre, c'est sur le fondement de votre humilité, comme sur la pierre ferme, que Dieu établit cette Eglise du Japon, si célèbre par ses combats pour la foi de Jésus-Christ, et plus célèbre encore par ses triomphes. Le Sauveur des hommes, descendant sur la terre, s'humilia pour nous, dit saint Paul, et pour notre rédemption, jusqu'à prendre la forme d'esclave : *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens*[1]. Permettez-moi, mes chers auditeurs, d'en dire par proportion autant de François-Xavier, lorsque, pour entrer dans Méaco, le siége de ce grand empire où Dieu l'appeloit, et dont il voyoit les avenues fermées, il voulut bien, par le plus prodigieux abaissement, se réduire à la condition d'un vil serviteur; que, dans cette vue, il se donna à un cavalier, qu'il se chargea de son équipage, qu'il le suivit durant près

[1] *Philip.*, 2.

d'une journée par des chemins raboteux et semés d'épines qui lui déchiroient les pieds ; et que, malgré toutes ces difficultés qu'il eut à surmonter, malgré l'extrême défaillance où le firent tomber tant de fatigues, il parvint enfin au terme d'une course si humiliante et si pénible : *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens.* Le voilà donc selon ses vœux, mais, du reste, seul et sans autre escorte que deux compagnons qu'il s'est associés ; le voilà, dis-je, au milieu d'une terre ennemie ; et que prétend-il? la conquérir tout entière, c'est-à-dire la purger de ses anciennes erreurs, l'instruire et la sanctifier. Et de quelles armes veut-il pour cela se servir? point d'autres armes que celles dont usèrent avant lui les apôtres, les armes des vertus. Mais encore de quelles vertus? non point tant de ces vertus éclatantes qui frappent les yeux et qui brillent devant les hommes, que des vertus les plus obscures, ce semble, et les plus capables de le dégrader, de le rabaisser, de l'anéantir : d'un amour du mépris qui lui fait aimer et rechercher les opprobres et les ignominies ; d'une patience inaltérable, qui lui fait supporter, sans se plaindre, les plus sensibles affronts et les injures les plus sanglantes; d'une constance inébranlable au milieu des plus cruelles persécutions que l'enfer lui suscite; d'une condescendance infatigable qui le fait descendre à tout, prenant soin lui-même de l'instruction des enfants, parcourant les rues la clochette à la main pour les rassembler, et se faisant comme enfant avec eux pour en faire des enfants de Dieu.

Combien d'esprits profanes et imbus des maximes du monde le méprisèrent, et combien encore le mépriseroient, en le voyant au milieu de ces enfants qui le suivoient en foule, et qu'il recevoit avec une bonté de père! Mais chose admirable, et que nous devons regarder comme le plus visible témoignage de la présence et de l'opération miraculeuse de l'esprit divin qui présidoit à ces saintes assemblées! c'est de ces enfants mêmes que Xavier formoit des troupes auxiliaires, plus terribles à l'enfer que toutes les puissances de la terre; c'est de ces enfants mêmes qu'il faisoit des apôtres; c'est à ces enfants qu'il donnoit des missions, qu'il communiquoit le pouvoir de guérir les malades, de chasser les démons, de prêcher la foi. *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc à sapientibus, et revelasti ea parvulis*[1] : O mon Dieu, disoit ce saint homme dans une de ses Epîtres, j'adore votre providence éternelle, d'avoir attaché à de si foibles moyens un de vos plus grands ouvrages! Mais je ne m'en étonne point, Seigneur ; car vous ne voulez pas que le prix de votre mort soit anéanti : or si l'éloquence des hommes pouvoit exécuter cette entreprise, l'humilité de la croix seroit inutile et

1 *Matth.*, 11.

sans effet : *Non in sapientiâ verbi, ut non evacuetur crux Christi*[1]. Ensuite, s'adressant à Ignace, à qui, par une confiance filiale, il déclaroit tous les mouvements de son cœur : Plût à Dieu, poursuivoit-il, que tels et tels que nous avons connus dans l'université de Paris, remplis de science et des plus belles qualités de l'esprit, fussent ici pour admirer avec moi la force de la parole de Dieu, quand elle n'est point déguisée par l'artifice, ni corrompue par l'intention! Ils oublieroient tout ce qu'ils savent, pour ne savoir plus que Jésus-Christ crucifié; et au lieu de ces discours qu'ils préparent avec tant d'étude et qu'ils débitent avec si peu de fruit, ils se réduiroient à l'état des enfants, afin de devenir les pères des peuples. Ainsi parloit Xavier, et de là cette belle leçon qu'il faisoit à un de ses plus illustres compagnons, recteur du nouveau collége de Goa : Barzée, lui disoit-il, que le soin du catéchisme soit le premier soin de votre charge. C'a été l'emploi des apôtres, et c'est le plus important de notre compagnie. Ne croyez pas avoir rien fait, si vous le négligez; et comptez sur tout le reste, tandis que l'on s'acquittera avec fidélité d'un exercice si utile et si nécessaire. Or ce que Xavier conseilloit là-dessus aux autres, c'est ce qu'il pratiquoit lui-même avec d'autant plus de zèle, qu'il y trouvoit tout ensemble et de quoi s'humilier, et de quoi avancer plus sûrement et plus efficacement la gloire de Dieu.

Vous me direz qu'il s'est vu comblé d'honneurs dans les cours des rois, qu'ils l'ont reçu avec distinction dans leurs palais, qu'ils l'ont invité à leurs tables, qu'ils l'ont admis dans leurs entretiens les plus familiers et les plus intimes. Je le sais; mais c'est en cela même que nous découvrons la conduite de Dieu, qui élève les petits, qui donne à leurs paroles un attrait dont les âmes les plus hautaines et les plus indociles se sentent touchées; et qui, tout méprisables qu'ils paroissent selon le monde, leur fait trouver grâce auprès des princes et des monarques. Vous me direz qu'il faisoit des miracles, et que ces miracles si surprenants et si fréquents prévenoient les peuples en sa faveur, et le rendoient célèbre dans l'Inde et dans le Japon. J'en conviens; mais pourquoi Dieu lui mit-il de la sorte son pouvoir dans les mains? parce que c'étoit un homme qui, sans se confier jamais en lui-même, ne se confioit qu'en Dieu; un homme qui, sans jamais s'attribuer rien à lui-même, référoit tout à Dieu; un homme qui, ennemi de sa propre gloire et de lui-même, ne cherchoit pour lui-même dans tous ses travaux que le travail, et ne pensoit qu'à faire adorer et aimer Dieu; enfin, un homme qui, dans le dénûment entier et le parfait dépouillement où il s'étoit réduit, donnoit à connoître que tout ce qu'il opéroit de plus merveilleux et de plus grand

[1] I *Cor.*, I.

n'étoit l'effet ni de la prudence, ni de l'opulence, ni de la puissance humaine, mais uniquement et incontestablement l'ouvrage de Dieu.

N'en disons pas davantage, mes chers auditeurs; car je n'ai pas le temps de m'étendre ici plus au long, et il faut finir. Mais soit que nous considérions le succès de François-Xavier dans le cours de sa mission, soit que nous ayons égard aux moyens qu'il y a fait servir, nous pouvons conclure que depuis saint Paul, le docteur des nations, jamais homme n'a pu dire avec plus de vérité, ni plus de sujet que Xavier : *Existimo nihil me minùs fecisse à magnis apostolis*[1] : Je crois n'en avoir pas moins fait que les plus grands apôtres. Quand saint Paul parloit de la sorte, c'étoit sans préjudice de son humilité, puisque dans le fond il se regardoit comme le dernier des apôtres : *Ego enim sum minimus apostolorum*[2]. Et quand je mets ce glorieux témoignage dans la bouche de Xavier, ce n'est pas pour exprimer ce qu'il pensoit de lui-même, mais ce que nous en devons penser. Une chose lui a manqué, c'est de verser son sang comme les apôtres, et de joindre à la gloire de l'apostolat la couronne du martyre. Mais, mon Dieu, vous savez quels furent sur cela les sentiments et les dispositions de son cœur. Vous savez quel sacrifice il eut à vous faire, et il vous fit, sur ce rivage où il plut à votre providence de l'arrêter et de terminer sa course. Si le désir peut devant vous suppléer à l'effet, ah! Seigneur, souhaita-t-il rien plus ardemment que de sacrifier pour vous sa vie? Et même ne la sacrifia-t-il pas; et une vie volontairement exposée pour l'honneur de votre nom, et pour la propagation de votre Eglise, à tant de fatigues sur la terre, à tant d'orages sur la mer, à tant de traverses de la part de vos ennemis, à tant de souffrances et de misères, ne fut-ce pas une mort continuelle et un martyre?

Quoi qu'il en soit, mes Frères, voilà le modèle que cette sainte solennité nous met aujourd'hui devant les yeux; et quand je dis mes Frères, j'entends ceux que Dieu a choisis pour les mêmes emplois et le même ministère que François-Xavier, ceux qu'il a destinés à la conduite des âmes, à la prédication de l'Evangile, à toutes les fonctions du sacerdoce, tels qu'il s'en trouve ici plusieurs, séculiers et religieux, de tous les états et de tous les ordres. C'est, dis-je, à vous, mes Frères, que je m'adresse présentement, à vous qui êtes les prêtres de Jésus-Christ, qui êtes les coopérateurs du salut des hommes, qui êtes établis pour la sanctification des peuples. Il ne m'appartient pas de vous apprendre vos devoirs; mais encore est-il bon que nous nous instruisions quelquefois les uns les autres; et puisque nous honorons en ce jour la sainteté d'un prêtre, d'un missionnaire, d'un prédica-

[1] 2 *Cor.*, 11. — [2] 1 *Cor.*, 15.

teur, d'un confesseur, d'un directeur des consciences, et que nous participons à toutes ces qualités, n'est-il pas convenable que nous fassions quelque retour sur nous-mêmes, pour voir comment nous les soutenons? Dieu a fait des prodiges par le ministère de saint François-Xavier, et souvent il ne fait rien ou presque rien par le nôtre. D'où vient cette différence? Il est bien juste que nous en recherchions la cause, et que nous examinions si notre zèle a les mêmes caractères que celui de Xavier; s'il est aussi pur, s'il est aussi désintéressé, s'il nous détache aussi parfaitement du monde et de nous-mêmes; car vous le savez mieux que moi, mes Frères, toute sorte de zèle n'est pas le véritable zèle de la charité, et il n'y a rien qui demande plus de discernement que le vrai zèle, parce qu'il n'y a rien en général de plus sujet que le zèle à l'illusion et à la passion. On a quelquefois trop de zèle, disoit le grand évêque de Genève, saint François de Sales; et en même temps, ajoutoit-il, l'on n'en a pas assez. On a en trop d'apparent, et l'on n'en a pas assez de solide; on en a trop pour les créatures, et l'on n'en a pas assez pour Dieu; on en a trop pour les autres, et l'on n'en a pas assez pour soi-même; on en a trop pour les riches et pour les grands, et l'on n'en a pas assez pour les pauvres et pour les petits : or tout cela, ce sont des fantômes de zèle.

Mais le point important, mes Frères, c'est ce que j'ai dit, et ce que Xavier nous a si bien appris, savoir, que nous ne serons jamais des instruments dignes de Dieu, et propres à l'avancement de sa gloire, si nous ne mourons à nous-mêmes, et si nous n'entrons dans cet esprit d'anéantissement, qui fut l'esprit du Sauveur des hommes et l'esprit de tous les apôtres. Voilà de quoi nous devons être persuadés comme d'un principe de foi : avec cela, Dieu se servira de nous; sans cela, Dieu n'agréera jamais nos soins. Nous pourrons bien faire des actions éclatantes, mais nous ne gagnerons point d'âmes à Jésus-Christ; le monde nous applaudira, mais le monde ne se convertira pas; nous établirons notre réputation, mais Dieu n'en sera pas plus glorifié : et pourquoi voudroit-on que les choses allassent autrement? sur quoi l'espéreroit-on? Dieu a prétendu sauver le monde par l'humilité : le sauverons-nous par la recherche d'une vaine estime et d'un faux honneur? le Fils de Dieu s'est anéanti lui-même pour opérer le salut des pécheurs : y coopérerons-nous en nous élevant et en nous faisant valoir? Non, non, mes Frères, cela ne sera jamais : Dieu n'a point pris cette voie, et il ne la prendra jamais. Les apôtres ont converti le monde par l'opprobre de la croix, et c'est par-là que nous le devons convertir.

De là vient que quand je vois les ouvriers évangéliques dans l'élévation et dans l'éclat, favorisés, honorés, approuvés du monde, je

tremble, et je me défie de ces avantages trompeurs : pourquoi? parce que je dis : Ce n'est point de la sorte que le monde a été sanctifié. Au contraire, quand je les vois en butte à la censure et à la malignité du monde, dans l'abjection, dans la persécution, dans le mépris et la haine du monde, j'en augure bien : car je sais que ce sont là les moyens dont Jésus-Christ et les premiers ministres de son Eglise se sont servis. Pardonnez-moi, mes Frères, si je vous explique ainsi mes sentiments; je le fais plus pour ma propre instruction que pour la vôtre.

Pour vous, mes chers auditeurs, qui n'êtes point appelés de Dieu à ces fonctions apostoliques, tout ce que j'ai à vous demander, c'est que vous soyez les apôtres de vous-mêmes, et que vous ayez pour votre âme, chacun en particulier, le même zèle que François-Xavier a eu pour celle des autres. Est-ce trop exiger de vous? Tout ce que j'ai à vous demander, c'est que vous soyez les apôtres de vos familles, et que vous fassiez au moins servir Dieu dans vos maisons, et par vos domestiques, par vos proches, par vos enfants, comme François-Xavier l'a fait servir dans des terres étrangères, et par des sauvages et des barbares. Cela n'est-il pas raisonnable? Ah! Chrétiens, si nous venons à nous perdre, et si nous négligeons le salut de quelques âmes qui nous sont confiées, qu'aurons-nous à répondre, quand Dieu nous mettra devant les yeux des apôtres, qui, non contents de se sauver eux-mêmes, ont encore sauvé avec eux des nations entières? Prévenons un si terrible reproche, et, par une ferveur toute nouvelle, mettons-nous en état de parvenir un jour à cette souveraine béatitude que la foi nous propose comme le plus précieux de tous les biens, et que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT THOMAS, APOTRE.

Noli esse incredulus, sed fidelis.

Ne soyez point incrédule, mais soyez fidèle. *Saint Jean*, chap. XX.

Ce sont les deux points d'instruction que le Fils de Dieu nous propose dans l'évangile de ce jour, et qui renferment en deux mots ce qu'il y a de plus important dans la vie chrétienne et dans la voie du salut éternel. Ne soyez point incrédule; voilà l'écueil que nous avons à éviter : soyez fidèle; voilà l'heureux terme où nous devons parvenir. En effet, si nous étions vraiment fidèles, nous serions justes, nous serions saints, nous serions parfaits; et nous ne sommes communément vicieux, impies, corrompus, que parce que nous sommes incrédules. La foi, telle que la veut saint Paul, nous inspireroit la ferveur, le zèle, la piété; et l'incrédulité ne produit dans nos esprits

et dans nos cœurs que relâchement, qu'aveuglement, qu'endurcissement. Comme la foi, selon le concile de Trente, est le principe et la racine de notre justification, l'incrédulité est l'origine et la source de notre réprobation : comme la foi nous sauve, l'incrédulité nous perd. C'est donc un abrégé de toute la morale chrétienne, que ce que dit Jésus-Christ à saint Thomas : *Noli esse incredulus, sed fidelis.* C'est aussi ce que j'entreprends de vous montrer dans ce discours, où, sans m'arrêter à faire le panégyrique du glorieux apôtre dont nous célébrons la fête, je veux, en vous appliquant son exemple, vous instruire premièrement du désordre de l'incrédulité, et en second lieu du mérite de la foi : du désordre de l'incrédulité, pour vous en donner de l'horreur; du mérite de la foi, pour vous engager à l'acquérir. Ainsi, mes chers auditeurs, n'attendez point de moi d'autre moralité que celle qui regarde la pratique et l'usage de la foi; car c'est à cela que je m'attache uniquement. Dans tous les autres entretiens de cet Avent, je me suis servi des règles essentielles de la foi, pour réformer vos mœurs : aujourd'hui je veux me servir des règles mêmes de vos mœurs, pour perfectionner votre foi. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

C'est une propriété de l'être de Dieu, que le Prophète royal a remarquée, et dont il a prétendu faire un sujet d'éloge, quand il a dit que les ténèbres où Dieu se dérobe à nos yeux, et qui nous le cachent dans cette vie, ne sont pas moins admirables que sa lumière même, et que tout ce que nous découvrons d'éclatant et de lumineux dans ses perfections adorables n'est pas plus glorieux pour lui, ni plus vénérable pour nous, que ce qui nous y paroît enveloppé de nuages, et couvert du voile d'une mystérieuse obscurité : car c'est ainsi que saint Ambroise a expliqué ce passage du Psaume : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus*[1] : Sa lumière est comme ses ténèbres, et ses ténèbres ont quelque chose d'aussi divin que sa lumière. Permettez-moi, Chrétiens, en gardant toutes les mesures nécessaires, et sans vouloir en aucune sorte comparer la créature avec Dieu, d'appliquer ces paroles à l'apôtre saint Thomas, dont la conduite et l'exemple nous doit servir ici de leçon. L'Evangile nous le représente en deux états bien contraires ; savoir dans les ténèbres de l'infidélité, et dans les lumières d'une foi vive et ardente : dans les ténèbres de l'infidélité, lorsqu'il doute de la résurrection de Jésus-Christ, et qu'il refuse de la croire ; dans les lumières d'une foi vive et ardente, lorsque, pleinement persuadé de cette résurrection, il reconnoît Jésus-

[1] *Psalm.* 138.

Christ pour son Seigneur et son Dieu. Or je prétends que dans ces deux états, saint Thomas participe en quelque façon à cette merveilleuse propriété que David attribuoit à Dieu, et qu'on peut très-bien dire de lui, quoique dans un sens tout différent : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus.* Comment cela, parce que les lumières de sa foi et les ténèbres de son infidélité, sans les considérer par rapport à lui-même, ont été également utiles et salutaires pour nous. Les ténèbres de son infidélité nous font connoître le désordre de la nôtre ; et les lumières de sa foi ont une vertu particulière pour affermir et pour animer notre foi : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus.* Aussi est-ce une question entre les Pères, si l'Eglise a moins profité de l'infidélité de saint Thomas, que de sa foi ; ou si la foi de saint Thomas a été plus utile à l'Eglise, que son infidélité : et tous conviennent que la foi de cet apôtre, sans son incrédulité, ne nous auroit pas suffi ; que son incrédulité, sans sa foi, nous auroit été pernicieuse : mais que son incrédulité suivie de sa foi, ou plutôt que sa foi précédée de son incrédulité, a été pour nous une source de grâces. Or mon dessein est de vous les découvrir, ces grâces ; et pour y observer quelque ordre, j'avance deux propositions : car je dis que l'incrédulité de saint Thomas, par une conduite de Dieu bien surprenante, sert à la justification de notre foi ; voilà l'avantage que nous tirons de ces ténèbres ; et ce sera la première partie : j'ajoute que la foi de saint Thomas, par une vertu particulière, est le remède de notre infidélité ; voilà en quoi nous profitons de ses lumières, et ce sera la seconde partie : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus.* Un apôtre incrédule, qui, par son incrédulité même, nous apprend à être fidèles ; un apôtre plein de foi, qui, par la confession de sa foi, nous empêche d'être incrédules : c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Entreprendre de justifier la foi par l'infidélité même, c'est ce qui semble d'abord un paradoxe ; mais, dans le sentiment de saint Augustin, c'est une des voies les plus courtes pour discerner la vérité de l'erreur. J'appelle justifier la foi par l'infidélité même, opposer la conduite de l'infidélité à la conduite de la foi, les caractères de l'infidélité aux caractères de la foi ; c'est-à-dire opposer les égarements de l'infidélité à la droiture de la foi, les désordres de l'infidélité à la perfection de la foi, la témérité, la folie, et souffrez que j'use de ce terme, qui n'a paru ni trop fort ni trop dur à saint Augustin, l'extravagance de l'infidélité à la prudence de la foi ; en un mot, comparer l'une avec l'autre et examiner l'une par l'autre, puisqu'il est vrai que cet examen seul et cette comparaison doit obliger tout homme raisonnable à conclure en faveur de la foi, et le préserver pour jamais du péché de l'in-

fidélité. Arrêtons-nous donc à ce plan que je me propose, et considérons-le dans toute son étendue. Car je remarque dans l'incrédulité de saint Thomas quatre différents caractères qui nous expriment parfaitement la nature de ce péché, aujourd'hui si contagieux et si répandu dans le monde; j'y remarque, dis-je, l'esprit de singularité, la préoccupation du jugement, l'attache opiniâtre à sa première résolution, et la petitesse d'un génie borné qui veut mesurer par les sens les choses de Dieu, en ne croyant que ce qu'il voit. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui fit le malheur de cet apôtre, et ce que vous avez dû, comme moi, observer dans la suite de notre évangile. La singularité paroît, en ce que saint Thomas se trouva séparé des autres disciples, quand le Sauveur du monde se fit voir à eux le huitième jour après sa résurrection, *Non erat cum eis, quandò venit Jesus*[1]; la préoccupation, en ce que, avant de s'éclaircir et de s'informer exactement des choses, il se détermina à ne pas croire que le Fils de Dieu fût ressuscité, et déclara qu'il ne le croiroit pas, *Non credam*[2]; l'opiniâtreté, en ce qu'il persista et qu'il s'obstina à ne le pas croire en effet, malgré le témoignage de tous les autres, qui assuroient avoir vu leur maître vivant, *Vidimus Dominum*[3]; enfin la petitesse d'un génie borné, en ce qu'il voulut que ses yeux fussent les seuls et uniques juges d'une vérité si solidement confirmée d'ailleurs; protestant que, s'il ne voyoit pas lui-même Jésus-Christ, on ne le feroit jamais convenir de ce qu'on lui en rapportoit : *Nisi videro fixuram clavorum, et mittam manum in latus ejus*[4]. Caractères, dit saint Augustin, propres de tous les esprits incrédules et pervertis dans la foi; comme si Dieu avoit eu dessein de nous marquer dans cet exemple tous les écueils auxquels il prévoyoit que notre foi seroit un jour exposée, et que nous aurions à éviter dans le monde si nous voulions y conserver une religion pure et sans tache : caractères d'incrédulité directement opposés aux caractères de la foi et de l'esprit chrétien; car l'esprit chrétien qui agit par les mouvements de la foi est un esprit universel, un esprit droit, un esprit docile, un esprit élevé au-dessus des sens : un esprit universel, qui s'attache à l'Eglise, et qui s'y conforme; un esprit droit, qui, pour chercher la vérité, se dégage de toute prévention; un esprit docile, qui revient aisément de ses erreurs; un esprit élevé au-dessus des sens, qui n'a pour règle que les grands principes de la toute-puissance et de la sagesse de Dieu lorsqu'il s'agit des œuvres de Dieu. Encore une fois, quand il n'y auroit que cette seule opposition entre la foi et l'incrédulité, ne faudroit-il pas avouer que l'incrédulité, de la manière qu'elle se forme dans la plupart des hommes du siècle, est un pur déréglement de l'esprit

[1] *Joan.*, 20. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

humain ; au lieu que la foi est par excellence la vertu des âmes raisonnables et sages ? Faisons sur chacun de ces caractères autant de réflexions, et tâchez de bien entrer dans toutes ces pensées.

Thomas, un des disciples du Sauveur, n'étoit pas avec les autres quand le Sauveur ressuscité parut au milieu d'eux : *Thomas autem unus ex duodecim non erat cum eis, quandò venit Jesus.* Prenez garde, s'il vous plaît, qu'il n'étoit pas avec les autres, dans un temps où il avoit toute sorte d'intérêt et même d'obligation de s'y trouver, puisque c'étoit dans un temps où le troupeau de Jésus-Christ, auparavant dispersé, venoit heureusement de se réunir ; dans un temps où les apôtres, premiers pasteurs de ce troupeau, se tenoient assemblés en un même lieu, *Ubi erant discipuli congregati*[1] ; et par conséquent où il étoit très-dangereux d'être séparé de leur compagnie, parce que, selon la remarque de saint Chrysostome, l'assemblée des apôtres et des disciples, en ce même lieu, représentoit tout le corps de l'Eglise naissante. Cependant saint Thomas en demeure éloigné ; et dans cette conjoncture, où deux raisons particulières les obligeoient tous à se tenir unis, l'une, pour se préparer à soutenir la persécution des Juifs, *Ubi erant congregati propter metum Judæorum*[2] ; l'autre, pour attendre l'effet de la parole du Fils de Dieu, qui leur avoit expressément promis cette apparition, et qui par-là vouloit pleinement les convaincre de la vérité d'un mystère qu'il savoit devoir être un des plus solides fondements de leur foi : saint Thomas, dis-je, est le seul qui, dans une conjoncture aussi essentielle que celle-là, ne communique point avec ses frères : *Non erat cum eis, quandò venit Jesus.* Tel est l'esprit de singularité ; et je prétends, Chrétiens, que cet esprit est le principe le plus ordinaire de l'incrédulité : car voilà une des plus communes sources d'où procèdent mille désordres qui corrompent ou qui altèrent, dans les esprits des hommes, la pureté de la foi. Qui fait dans le monde tant de libertins en matière de créance ? l'affectation d'une vaine et orgueilleuse singularité, dont les libertins se piquent ; ils croient qu'il leur suffit d'être singuliers, pour avoir plus de lumières et plus de raison que les autres : ne pas penser comme les autres, et parler autrement que les autres ; dire ce que personne n'a osé dire, et rejeter ce que tout le monde dit, voilà en quoi consiste cette supériorité d'esprit dont ils se flattent ; voilà tout le secret de leur libertinage. Et sur quoi s'appuient-ils et se fondent-ils pour secouer le joug de la foi ? sur leur propre sens, à l'exclusion de toute autre règle : car, bien loin de convenir avec ceux qui marchent dans la voie d'une humble soumission à la foi, à peine conviennent-ils avec aucun de ceux qui méprisent cette voie, et qui sont

1 *Joan.*, 20. — 2 *Ibid.*

libertins comme eux; puisqu'il est vrai que chaque libertin, selon son caprice, se fait intérieurement une créance à sa mode, et qui n'est que pour lui seul; suivant en aveugle toutes ses idées, raisonnant tantôt d'une façon et tantôt de l'autre, se formant des systèmes chimériques de providence et de divinité, qu'il établit et qu'il renverse, selon l'humeur présente qui le domine; ne se fixant à rien, et contestant sur tout.

Ce que je dis, n'est-ce pas ce que l'expérience nous fait voir tous les jours en tant de mondains, et ce qu'éprouvent peut-être plusieurs de ceux qui m'entendent? Qui de tout temps a produit les hérésies dans l'Eglise de Dieu? Permettez-moi de m'étendre sur ce point, spécialement propre pour ceux d'entre nos frères que le malheur de leur naissance avoit autrefois séparés de notre communion; car je sais qu'il y en a dans cet auditoire, et je n'aurois pas le zèle que je dois avoir pour leur conversion parfaite et pour leur salut, si je manquois à leur donner une instruction qui leur peut être si utile. Qui donc de tout temps a produit les hérésies dans l'Eglise de Dieu? L'amour de la singularité. Voulez-vous une notion générale des hérétiques? la voici, telle que je la tire de l'Ecriture : Ce sont des hommes, dit l'apôtre saint Jude, qui se séparent eux-mêmes : *Hi sunt qui segregant semetipsos*[1] : c'est-à-dire des hommes qui, par un schisme malheureux, entretiennent au milieu du christianisme des sociétés particulières, au préjudice de l'unité; des hommes qui se font des intérêts à part; qui, comme parle saint Augustin, se glorifient d'un certain chef, dont la secte est aussi nouvelle que le nom : *Præsumentes de nescio quo duce suo qui cœpit heri*[2]; et qui, par un aveuglement extrême, aiment mieux abandonner la créance de l'Eglise; aiment mieux dire que l'Eglise s'est trompée; aiment mieux avoir toute l'autorité de l'Eglise à éluder ou à combattre, que de renoncer à ce prétendu chef. C'est pour cela que les partisans de ces sectes infortunées, dont le royaume de Jésus-Christ a été troublé, ont toujours eu, malgré eux, des noms qui les ont distingués dans le monde : luthériens, pélagiens, nestoriens, ariens; au lieu, disoit Vincent de Lérins, que nous, qui sommes demeurés fidèles et qui détestons leurs erreurs, nous avons conservé le nom de catholiques et d'enfants de cette Eglise universelle, qui n'est ni de celui-ci, ni de celui-là, mais de Jésus-Christ; nom vénérable qu'on ne nous a point disputé, et dont la possession paisible est un des titres que nous gardons plus chèrement. Or je dis que cela seul est un préjugé, mais un préjugé infaillible en faveur de notre foi : car si dans tout autre sujet la singularité doit être suspecte, combien plus lorsqu'il s'agit de la

1 *Epist. Judæ.* — 2 *August.*

foi, laquelle, selon l'Apôtre, est le sacré lien qui doit unir tous les hommes dans le culte d'un même Dieu et d'un même Seigneur! *Unus Dominus, una fides* [1]. Si, dans les affaires même temporelles, s'écarter du sentiment commun est une témérité insoutenable, que doit-on penser de celui qui s'en écarte dans une chose aussi essentielle que la religion; qui, pour discerner le vrai et le faux dans les difficultés et les différends qui peuvent naître en matière de créance, prétend, comme les sectateurs de Calvin, que ce n'est point par l'esprit de l'Eglise qu'il doit être dirigé, mais par un esprit intérieur qui est en lui? Que faut-il attendre d'une semblable conduite? et s'il est si difficile à l'homme livré à son propre sens de trouver la vérité qui dépend des simples lumières de la nature, comment trouvera-t-il celle dont la connoissance est un don de la grâce? Car enfin, à qui Jésus-Christ a-t-il promis ce don? à qui a-t-il confié le dépôt de cette vérité? à qui en a-t-il révélé le secret et l'intelligence? n'est-ce pas à l'Eglise son épouse? De là vient que saint Paul, après avoir employé quatorze années de son apostolat dans la prédication de l'Evangile, voulut, comme il le déclare lui-même, retourner à Jérusalem : pourquoi? pour exposer aux fidèles, et surtout à ceux qui tenoient dans l'Eglise les premiers rangs, la doctrine qu'il avoit prêchée aux Gentils, afin, disoit-il, de ne pas perdre le fruit de ce qu'il avoit déjà fait, et de ce qu'il devoit faire encore dans l'exercice de son ministère : *Ne fortè in vacuum currerem, aut cucurrissem* [2]. Comment l'entendoit-il, demandent les Pères? Puisque son Evangile, ainsi qu'il l'assure, ne venoit point de la révélation des hommes, qu'avoit-il besoin d'en converser avec les hommes? L'ayant reçu immédiatement de Jésus-Christ, ne devoit-il pas être tranquille, et devoit-il craindre, selon son expression, d'avoir couru en vain, en prêchant ce qu'il avoit appris du Seigneur même? Ah! mes Frères, répond saint Chrysostome, il est vrai que saint Paul se tenoit sûr devant Dieu de son Evangile et de sa doctrine; mais il vouloit nous montrer par-là combien il est dangereux d'être singulier en ce qui touche la religion, puisque son Evangile même, tout inspiré de Dieu qu'il étoit, devoit avoir ce caractère d'uniformité pour être annoncé utilement. Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui nous doit consoler, et tout ensemble fortifier dans la profession que nous faisons de n'avoir point d'autres sentiments que ceux de toute l'Eglise; de pouvoir dire après saint Jérôme, avec cette sincérité de cœur dont Dieu est le Juge : Je crois ce que croit l'Eglise; je ne connois point Paulin, je ne sais ce que c'est que Vital, je ne m'intéresse point pour Mélèce; mais je m'attache à cette Eglise qui a été bâtie sur la pierre ferme; je veux vivre

[1] *Ephes.*, 4. — [2] *Galat.*, 2.

et mourir dans cette foi qui a été confirmée par tant de conciles, autorisée par le consentement de tant de siècles, signée du sang de tant de martyrs; d'ajouter avec saint Augustin : Je suis catholique, et ce nom de catholique, qui justifie ma créance, me la fait aimer et m'y affermit de plus en plus. Au contraire, voilà ce qui nous doit faire trembler, quand nous nous éloignons de ce principe, et qu'il nous arrive de contredire même intérieurement ce que l'Eglise a décidé; car il ne s'agit pas alors d'une spéculation indifférente où il soit permis de croire et de penser ce que personne n'a pensé ni cru, et où l'égarement de la raison, sans avoir rien de commun avec le salut, soit en quelque façon du droit et de la liberté publique : il s'agit de la foi, dont la moindre altération est un crime; et où les fausses démarches que l'on fait aboutissent toutes à la perdition, et sont autant de chutes terribles, mais inévitables à un esprit présomptueux et singulier. Tandis que je m'en tiens à la foi de l'Eglise, je suis en sûreté de ce côté-là, et je jouis d'un profond repos. Je me trouve embarqué dans un vaisseau (autre pensée de saint Jérôme, dont il étoit touché), je me trouve embarqué dans un vaisseau qui peut bien être agité des vents et des tempêtes, mais qui ne peut faire naufrage : si j'en sors pour me laisser emporter aux mouvements de mon esprit, dès-là je cours tous les risques de mes propres erreurs; dès-là je ne puis me défendre de donner dans l'écueil de l'infidélité. Tel est néanmoins, mes chers auditeurs, le penchant de l'homme libertin; il ne compte pour rien de risquer sa foi, d'exposer sa religion, et même de la corrompre, pourvu qu'il abonde en son sens. Damnable esprit de singularité, quels maux n'as-tu pas causés, et ne causes-tu pas encore tous les jours dans le monde chrétien? Revenons à notre évangile.

Non-seulement saint Thomas se sépara des apôtres, mais, dans le doute où il étoit de la résurrection de son maître, il se préoccupa, et conclut d'abord qu'il ne croiroit pas : *Non credam* [1]. Quelle raison eût-il de s'en déclarer de la sorte? point d'autre, dit saint Chrysostome, qu'une prévention aveugle, qui lui fit prendre parti sans savoir pourquoi, et qui l'engagea à contester et à nier une vérité, avant que de s'en éclaircir et de s'en instruire. En effet, s'il eût agi prudemment, son premier soin devoit être d'approfondir la chose : il se seroit appliqué à en bien peser toutes les circonstances; il auroit écouté avec attention ce que lui disoient les disciples, et, sur un témoignage si exprès et si unanime, il eût au moins suspendu son jugement; mais de commencer pour une déclaration aussi formelle que celle-là, *Non credam*, et sans avoir rien examiné, dire absolument, Je ne croirai

[1] *Joan.*, 20.

pas, ce ne peut être le langage que d'un esprit prévenu, et c'est aussi le second désordre que j'ai à combattre.

Combien y a-t-il de ces esprits prétendus forts, dont tout le raisonnement sur certains articles de la religion se réduit à cette parole de saint Thomas : *Non credam?* Ils n'ont jamais pénétré la difficulté de ces questions, et peut-être à peine la conçoivent-ils : bien loin d'en avoir fait une étude exacte, ils avouent souvent que ces matières ne sont pas de leur ressort; ils n'ont nulle évidence et nulle démonstration du contraire, et toutefois ils n'en disent pas moins hardiment, *Non credam.* En faut-il davantage pour les confondre? Ce qui les rend inexcusables devant Dieu, c'est que, sur tout le reste, ils auront, si vous voulez, de la docilité. Proposez à un mondain de ce caractère les opinions les plus paradoxales d'une nouvelle philosophie qui fait bruit et se répand, il vous écoutera sans préoccupation; mais parlez-lui d'une vérité de foi, il semble qu'il soit en garde contre Dieu, et qu'il ait droit de tenir pour suspect son témoignage : n'y a-t-il pas en cela un abandonnement visible à ce que l'Ecriture appelle sens réprouvé? Non pas, Chrétiens (prenez garde, s'il vous plaît, à cette remarque), non pas que l'intention de Dieu soit que nous donnions aveuglément et sans choix en toute sorte de créance, ni qu'il s'ensuive de là que nous soyons obligé de recevoir, sans discussion, tout ce qu'on nous présente comme révélé de Dieu : si cela étoit, notre foi ne seroit plus une foi discrète, ni par conséquent une foi divine; bien loin que Dieu le prétende ainsi, il exige au contraire qu'en matière même de foi, tant pour n'y être pas trompés que pour en pouvoir rendre compte, nous nous instruisions des choses; et quoiqu'il nous défende de raisonner, quand nous sommes une fois convaincus que c'est lui qui nous parle, il trouve bon que nous raisonnions, pour nous assurer si c'est lui en effet qui a parlé : non-seulement il le trouve bon, mais il le veut, et, selon la mesure de notre capacité, il nous l'ordonne : *Nolite omni spiritui credere; probate spiritus an ex Deo sint*[1]. Mais il veut aussi, et avec justice, que nous fassions cet examen sans prévention, et que ce soit au moins avec le même respect que nous examinerions la parole d'un souverain de la terre, dont on nous signifieroit les ordres. Il veut, dit saint Augustin dans le livre admirable de l'Utilité de la Foi, que nous ayons pour ces divins oracles, qui sont les Ecritures saintes, l'esprit et le cœur favorablement préparés; et que si dans ces sacrés volumes, ou dans toute l'économie de notre religion, il y avoit quelque chose qui nous troublât, ou même qui nous choquât, nous soyons plutôt disposés à confesser notre ignorance, qu'à rejeter des mystères que nous ne com-

[1] *Joan., Epist.* 1, c. 4.

prenons pas bien ; mais surtout il veut que nous corrigions un certain esprit de malignité, qui fait qu'en ce qui regarde la foi, nous ne souhaitons d'être éclairés que pour contredire, que pour critiquer, que pour philosopher, que pour disputer, et peut-être avec une intention secrète de ne nous laisser pas persuader ; il veut, dis-je, que si nous ne sommes pas encore parfaitement soumis à la foi, nous ne nous fassions pas de ce pernicieux esprit un obstacle à l'être ; que si nous ne connoissons pas encore le don de Dieu, nous ne nous rendions pas par-là incapables de le connoître ; enfin il veut que, comme nous comptons pour une vertu d'être dociles à l'égard des hommes, nous comptions pour un devoir indispensable et inviolable de l'être envers Dieu, afin de vérifier dans nos personnes la prédiction du Sauveur : *Et erunt omnes docibiles Dei* [1]. Voilà ce que Dieu exige de nous : pouvons-nous nous plaindre qu'il en use avec trop d'empire ? et si nous n'avons pas pour lui cette docilité chrétienne, aura-t-il tort de nous punir dans toute la rigueur de sa justice ? Mais savez-vous, mes chers auditeurs, ce qui augmente encore dans les mondains le désordre de cette préoccupation, si contraire à l'esprit de la religion ? Ecoutez-moi : C'est la vaine crainte qu'ils ont d'une autre préoccupation tout opposée à celle-ci. Je m'explique : pleins d'une raison fière qui les enfle, ils craignent d'être préoccupés en faveur de la foi, et ils ne craignent pas d'être préoccupés contre la foi ; ils appréhendent d'avoir trop de facilité et de disposition à croire, ils n'appréhendent jamais de n'en avoir pas assez ; ils se défendent de la simplicité comme d'un foible, et ils ne pensent pas à se défendre de l'orgueil, qui est encore un plus grand foible. Cependant, mes Frères, dit saint Augustin, lequel des deux est le plus dangereux pour nous ; et lorsqu'il faudra subir le jugement de Dieu, duquel des deux aurons-nous plus sujet de nous repentir, ou d'avoir été simples et humbles, ou d'avoir été superbes et incrédules ? Quand cette simplicité de la foi, qui est la marque la plus infaillible de la vraie piété, nous auroit fait innocemment tomber en quelque erreur, quel mal nous en peut-il arriver, comparable à celui que notre opposition à la foi nous attirera ? Je sais qu'il faut éviter l'un et l'autre excès ; mais est-il juste de n'éviter l'un que pour s'abandonner à l'autre, et de se glorifier de celui-ci pendant qu'on auroit honte de celui-là ? Esprit de prévention dont je défie le libertin de pouvoir devant Dieu se disculper. Allons plus avant.

Outre que saint Thomas se préoccupa, il s'opiniâtra dans son incrédulité. Tout le portoit à croire que Jésus-Christ étoit ressuscité : le rapport des femmes qui l'avoient vu, le témoignage de Madeleine qui lui avoit parlé, celui des deux disciples qui avoient mangé avec

[1] *Joan.*, 6.

lui dans la bourgade d'Emmaüs; la déclaration de tous les apôtres assemblés, au milieu desquels il venoit de paroître; l'événement des choses, c'est-à-dire le tombeau trouvé vide sous le sceau public, la Synagogue alarmée, les gardes confus; tout cela sans doute devoit le convaincre de la résurrection de son maître. Mais malgré tout cela il persiste, et s'obstine à dire qu'il n'en croira rien : autre caractère de l'infidélité du siècle, qui, par un endurcissement opiniâtre, se rend impénétrable et inflexible à la vérité. Pourroit-on se le persuader, si l'expérience ne nous l'apprenoit pas, qu'il y eût dans le monde de ces impies, qui, pour se confirmer dans une monstrueuse et scandaleuse impiété, font gloire de rejeter toute autorité; osent s'inscrire en faux contre les témoignages les plus évidents, contre les miracles les plus avérés, contre les faits les plus incontestables; pensent en être quittes pour dire que ceux qui attestent ces faits, quelque vénération qu'on ait pour leurs personnes, pour leur capacité, pour leur sainteté, les Cyprien, les Ambroise et les Augustin, ont été ou trompés eux-mêmes, ou des trompeurs, ou des visionnaires, ou des imposteurs? C'est ainsi néanmoins que parle le libertin. Le croiroit-on, que la corruption de l'esprit de l'homme allât jusqu'à se faire un point d'honneur de ne revenir jamais de son sentiment, de n'acquiescer jamais à la vérité, quand on s'est une fois déclaré contre elle; de pousser une erreur aux dernières extrémités, parce qu'on s'est engagé à la soutenir, et d'aimer mieux en voir les suites funestes, que de la reconnoître et d'en faire humblement l'aveu? C'est cependant à quoi aboutit le faux zèle de l'hérétique : péché qui attaque directement le Saint-Esprit, en opposant à toutes ses lumières un cœur dur, dont l'esprit de ténèbres s'est emparé; péché dont l'Eglise a reçu tant de plaies mortelles, puisque l'obstination d'un seul homme l'a si souvent jetée dans la confusion et la désolation; péché qui, dans la société civile, cause tous les jours tant de désordres au préjudice de la charité qui en est blessée, de la paix qui en est troublée, de la justice et de l'innocence qui en est opprimée. C'est là toutefois, mes chers auditeurs, ce que le monde aveugle et passionné fait passer pour force d'esprit. Ah! Seigneur, ne permettez pas que je m'en forme jamais une semblable, et ne souffrez pas que jamais mon esprit se fortifie de la sorte aux dépens de ma foi. Non, mon Dieu, il n'en ira pas ainsi : parmi les foiblesses extrêmes à quoi je sens que mon esprit est sujet, s'il me reste encore quelque force, c'est pour vous, et non pas contre vous, que je prétends la conserver; car je veux pouvoir vous dire aussi bien que David : *Fortitudinem meam ad te custodiam*[1]; et je veux que ces paroles

[1] *Psalm.* 45

demeurent gravées dans mon cœur, pour être la première règle de ma conduite. Les libertins emploient la force de leur esprit contre votre religion, les hérésiarques contre votre Eglise, tous unanimement contre vous; mais moi, Seigneur, qui fais profession d'être fidèle, je la garderai, et j'en userai pour vous: *Fortitudinem meam ad te custodiam.* Au lieu que ceux-là mettent leur force à ne rien croire, ou à ne croire que ce qui leur plaît, je mettrai la mienne à me soumettre et à me captiver : ma force sera ma soumission; et quand je vous ferai, ô mon Dieu, le sacrifice de cette soumission, qui est le plus grand effort de l'esprit humain, je me consolerai dans la pensée que je le fais pour vous, et non pour d'autres. Qu'on me traite d'esprit foible, que le monde juge de moi selon ses vues; peu m'importera, pourvu que je m'attache à vous par une foi vive, et que rien ne soit capable de m'ébranler dans la résolution où je suis de n'avoir ni esprit ni force que pour vous, et par rapport à vous : *Fortitudinem meam ad te custodiam.* Voilà, mes Frères, dit saint Augustin, comment un homme chrétien doit parler à Dieu, et voilà ce qui fait sa gloire : car qu'y a-t-il de plus glorieux que d'être vaincu, ou plutôt que de vouloir bien être vaincu par la vérité : *Quid enim gloriosius, quàm vinci à veritate*[1] *?* Mais qu'y a-t-il de plus pitoyable que d'avoir honte de céder à la vérité, que de se révolter et de s'aigrir contre la vérité, que de s'en faire une ennemie irréconciliable, avec laquelle on ne veut jamais convenir? Pouvez-vous, Seigneur, nous punir plus sévèrement, que de nous livrer à cet esprit d'obstination ?

Enfin, saint Thomas protesta qu'il ne croiroit point la résurrection de Jésus-Christ, s'il ne voyoit la marque des clous dont ses mains avoient été percées, et s'il ne mettoit le doigt dans la plaie de son côté, *Nisi videro fixuram clavorum, et mittam manum in latus ejus, non credam;* et quoique la vue des plaies du Sauveur fût de toutes les preuves la plus équivoque, puisqu'au contraire, dit Origène, si Jésus-Christ étoit ressuscité, son corps, comme glorieux et impassible, n'eût dû naturellement avoir nul vestige de ce qu'il avoit souffert; par un raisonnement mal entendu, ce disciple incrédule ne laisse pas d'insister sur cette unique preuve dont il fait dépendre sa foi : *Nisi videro, non credam.* Dernier aveuglement de l'infidélité, qui, se contredisant elle-même, après avoir quitté le parti d'une raison solide qui la soumettoit à la révélation de Dieu, veut réduire toutes choses aux connoissances des sens, comme si les sens avoient un tribunal supérieur à la révélation et à la raison; comme s'ils étoient juges compétents des mystères que la religion nous propose; comme si leur sphère pouvoit s'étendre jusqu'à l'être

[1] *August.*

non-seulement spirituel, mais surnaturel et divin; comme s'il suffisoit de dire, Je ne l'ai pas vu, pour avoir droit de douter de tout; comme si dans les affaires mêmes du monde on ne se tenoit pas obligé de croire mille choses qu'on ne voit pas, et qu'il est impossible de voir. Non, mes Frères, conclut saint Bernard, traitant ce sujet dans un de ses sermons sur le Cantique des cantiques, ce n'est point par-là qu'on parvient à la vérité. C'est parce qu'on a ouï, dit l'Apôtre, et non pas parce qu'on a vu, qu'on connoît Dieu dans cette vie : *Fides ex auditu* [1]. La vue des mystères de Dieu est la récompense qu'on nous réserve dans le ciel; mais cette récompense doit être méritée sur la terre par l'obéissance de la foi. D'où vient que le prophète disoit à Dieu : *Auditui meo dabis gaudium et lætitiam* [2]: Parce que j'ai entendu avec respect votre parole, vous me donnerez, Seigneur, la consolation et la joie d'en voir un jour clairement et à découvert les secrets les plus cachés. Attachons-nous donc à cet ordre si sagement établi; et, bien loin de dire avec le disciple de notre évangile, Si je ne vois, je ne croirai pas, remercions Dieu, et comptons pour une grâce singulière de ce que nous pouvons avoir le mérite de ne pas voir et de croire, puisque Jésus-Christ nous déclare qu'en cela même nous sommes heureux : *Beati qui non viderunt et crediderunt* [3]. Ne soyons pas aveugles jusqu'à ce point, de nous en affliger, ni de nous en plaindre, et ne nous faisons pas un malheur de la chose même dont il nous a fait une béatitude; souhaitons que notre foi soit plus abondante, plus agissante, plus fervente, mais ne souhaitons pas qu'elle soit plus évidente; demandons à Dieu, non pas qu'elle soit en elle-même plus éclairée, mais que nous soyons plus disposés à être éclairés par elle, touchés par elle, sanctifiés et convertis par elle; et si, au moment que je vous parle, on venoit à nous dire, comme à saint Louis, qu'il paroît actuellement un miracle visible dont il ne tient qu'à nous d'être témoins, soyons prêts de répondre, à l'exemple de ce saint roi, que pour croire nous n'avons pas besoin d'un tel secours, que nous avons Moïse et les prophètes, c'est-à-dire les Ecritures saintes; que nous avons l'Evangile de Jésus-Christ, dont la certitude surpasse tous les miracles. Ne tombons point surtout dans le désordre de ces hommes insensés dont parle l'apôtre saint Jude, qui, après avoir corrompu tout ce qu'ils savent, condamnent tout ce qu'ils ignorent, abusant de ce qu'ils voient et de ce qu'ils ne voient pas. Nous en voyons assez, disoit Pic de la Mirande, pour ne pas douter qu'il y a un Dieu auquel nous devons obéir; et nous n'en voyons que trop pour attirer sur nous toutes ses vengeances, si nous ne lui obéissons pas. Cependant,

[1] *Rom.*, 10. — [2] *Ps.* 50. — [3] *Joan.*, 20.

après avoir vu comment l'infidélité de saint Thomas est la justification de notre foi, voyons comment la foi de ce même apôtre est le remède de notre infidélité : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour donner plus de jour à ma seconde pensée, et pour vous faire voir comment la foi de saint Thomas est le remède de notre infidélité, je distingue trois différents états où la foi de cet apôtre doit être considérée : le premier, où il la professe; le second, où il la publie; et le troisième, si j'ose m'exprimer ainsi, où il la consomme. Le premier, où il la professe par le témoignage admirable qu'il rend à Jésus-Christ, et qui est rapporté dans notre évangile; le second, où il la publie par ses prédications, dont le fruit s'est répandu jusqu'aux extrémités de la terre; le troisième, où il la consomme par le glorieux martyre qu'il endure, et par le sacrifice de sa propre vie. Expliquons-nous. Saint Thomas, pour réparation de son incrédulité, a donné au monde trois illustres preuves de sa foi ranimée et ressuscitée; car il l'a confessée hautement, en reconnoissant Jésus-Christ pour son Seigneur et pour son Dieu, *Dominus meus et Deus meus* [1]; il l'a prêchée apostoliquement, en convertissant les peuples, et, malgré les efforts de l'idolâtrie, leur persuadant que Jésus-Christ étoit le vrai Dieu; et il l'a consommée saintement en s'immolant soi-même, et souffrant une mort cruelle pour le nom de son Dieu. Or, dans ces trois états, je dis que la foi de ce grand Saint sert à guérir notre infidélité : comment? parce que, dans ces trois états, la foi de saint Thomas est un argument qui nous convainc, et une leçon qui nous instruit : un argument qui nous convainc, en sorte que, si nous savons bien l'approfondir, il ne nous est plus possible de douter; et une leçon qui nous instruit, en sorte que, si nous nous appliquons à la bien comprendre, nous ne pouvons plus rien ignorer. Doute et ignorance, restes déplorables du péché de notre origine, mais dont je soutiens, encore un coup, que la foi de ce bienheureux disciple est le souverain préservatif, puisqu'elle dissipe tous nos doutes, en nous réduisant à la nécessité de croire, et qu'elle corrige toutes nos erreurs, en nous apprenant ce qu'il faut croire, et comment nous le devons croire. Après cela, n'ai-je pas droit de conclure que Dieu nous la présente aujourd'hui comme un remède qui doit pour jamais nous garantir de l'infidélité? Voilà, Chrétiens, en peu de mots, le raisonnement de saint Grégoire pape, qui, développé dans toute son étendue, auroit de quoi toucher les âmes les plus dures et les moins sensibles aux impressions de

[1] *Joan.*, 20.

la foi, mais que j'abrége, pour ne pas abuser de votre attention.

Saint Thomas a cru; donc nous devons croire après lui : c'est la conséquence infaillible que tous les Pères de l'Eglise ont tirée de la confession de ce saint apôtre. Car enfin, disoient-ils, et avec raison, la foi de cet apôtre ne peut être suspecte, et le libertinage le plus défiant n'a rien à lui opposer. Il a cru; ce n'est point par foiblesse, ce n'est point par légèreté, ce n'est point par une aveugle déférence au sentiment et au rapport des autres; nous l'avons vu bien éloigné de ces dispositions : il s'ensuit donc qu'il a cru, ou par un miracle de la grâce qui s'est fait en lui, ou par une évidence parfaite qu'il a eue de la résurrection de son maître. S'il a cru par un changement miraculeux qui s'est fait en lui, il n'en faut pas davantage pour me convaincre; car il n'y a que Dieu qui puisse avoir été l'auteur d'un pareil miracle; et quand le démon (ce qui n'est pas) auroit le pouvoir d'agir immédiatement sur les esprits des hommes, il n'auroit pas usé de ce pouvoir pour faire croire à saint Thomas ce qui relevoit la gloire de Jésus-Christ, puisque le démon, capital ennemi de Jésus-Christ, bien loin de travailler à sa gloire, travaille de toutes ses forces à la détruire. Il falloit donc que ce fût Dieu même qui eût changé l'esprit et le cœur de saint Thomas, et qui, dans un moment, d'opiniâtre et d'inflexible qu'il étoit, l'eût rendu souple et docile : or cela seul seroit un miracle plus convaincant que tout ce qu'il y a jamais eu de plus miraculeux. Mais non, Chrétiens, il n'y eut point proprement de miracle dans la conversion de saint Thomas. J'avoue qu'elle fut surnaturelle, puisqu'elle procéda d'une grâce surnaturelle; mais, supposé la faveur que Jésus-Christ fit à saint Thomas de se manifester à lui, de lui découvrir ses plaies, de lui permettre de les toucher, de lui parler, de lui faire des reproches, de le consoler et de l'instruire; supposé, dis-je, tout cela, ce ne fut point une chose surprenante que saint Thomas crût; et si nous avions été à sa place, quelque incrédules que nous soyons, nous aurions cru comme lui. Or cette évidence de la résurrection de Jésus-Christ, qui dissipa en un instant tout ce que l'infidélité avoit formé de nuages dans l'esprit de ce disciple, qui le remplit des lumières de la foi les plus vives et les plus brillantes; qui, faisant naître cette vertu dans son cœur, la fit aussitôt éclater par sa bouche, ou plutôt, pour parler avec saint Léon, qui, d'une bouche infidèle, tira cette excellente confession : *Dominus meus et Deus meus*, Mon Seigneur et mon Dieu; voilà ce que j'appelle le remède de notre incrédulité : car qui ne croiroit pas à un témoignage que la seule force de la vérité connue arrache à celui même qui la combattoit avec plus d'obstination? Quand saint Paul, après sa conversion, prêchoit le nom de Jésus-Christ dans les

synagogues, l'Ecriture dit qu'il confondoit les Juifs, *Confundebat Judæos* : pourquoi ? parce qu'ayant été le persécuteur déclaré du nom de Jésus-Christ, les Juifs ne pouvoient ni récuser, ni rejeter le témoignage qu'il rendoit en faveur de cet Homme-Dieu. Car vous le savez, leur disoit-il, mes Frères, de quelle manière j'ai vécu dans le judaïsme, et avec quel excès de fureur je faisois la guerre à cette nouvelle Eglise que je reconnois aujourd'hui pour l'Eglise de Dieu. Il est vrai, j'étois infidèle comme vous, et plus rebelle aux lumières de la grâce que vous ; mais c'est pour cela que Dieu a jeté les yeux sur moi, et que Jésus-Christ a voulu exercer envers moi ses miséricordes, afin que je devinsse un exemple qui vous obligeât à croire en lui. Oui, c'est lui-même qui m'a parlé, et qui, par le plus étonnant de tous les prodiges, m'a mis dans la disposition où vous me voyez, qui m'a abattu pour me relever, qui m'a aveuglé pour m'éclairer ; qui, de blasphémateur que j'étois, m'a fait son apôtre, et qui, pour réparation des outrages qu'il a reçus de moi, veut maintenant que je lui serve de témoin auprès de vous. Ces paroles, dis-je, dans la bouche de saint Paul, avoient une vertu toute divine ; et saint Luc ajoute que c'étoit assez qu'il assurât que Jésus-Christ étoit le Christ, pour fermer la bouche à tous les ennemis du nom chrétien : *Confundebat Judæos, affirmans quoniam hic est Christus* [1]. Or je dis le même de saint Thomas : pour confondre l'incrédulité sur le sujet de la résurrection, et par conséquent de la divinité de Jésus-Christ, saint Thomas n'avoit qu'à se montrer, et qu'à dire hautement : C'est moi qui combattois cette résurrection, moi qui ai fait voir tant d'opposition à la croire, mais qui suis aujourd'hui forcé de la reconnoître, et qui ne veux plus vivre que pour la publier : il m'en coûtera la vie ; mais trop heureux si, par l'effusion de mon sang, je puis rendre à une si sainte vérité le témoignage que je lui dois : ce témoignage m'attirera la haine de toute ma nation ; mais je compterai pour rien d'être exposé à toute la haine du peuple, pourvu que j'annonce la gloire de mon Dieu. Encore une fois, qui pouvoit inspirer à cet apôtre des sentiments si généreux? étoit-ce préoccupation, étoit-ce intérêt, étoit-ce renversement d'esprit? ou plutôt n'est-il pas évident que ce ne fut rien de tout cela? et puisque la conversion de cet apôtre ne peut être expliquée qu'en disant que c'a été l'effet, mais l'effet incontestable et palpable de la vérité qu'il avoit vue, que nous reste-t-il à souhaiter davantage pour l'affermissement de notre foi?

Non-seulement la foi de saint Thomas est un argument qui nous convainc, mais une leçon qui nous instruit, et qui, après nous avoir réduits à la nécessité de croire, nous apprend encore ce que nous

[1] *Act*, 9.

devons croire. Car, comme remarque Guillaume de Paris, par une seule parole, ce grand Saint est devenu le théologien, le docteur, le maître de toute l'Eglise, a éclairci la foi de tous les siècles, a dissipé toutes les ténèbres dont la malignité de l'hérésie devoit dans la suite des temps obscurcir nos principaux mystères. Et prenez garde en effet, mes chers auditeurs : ce qui fait l'essentiel et le capital de notre foi, c'est de croire que Jésus-Christ est Dieu ; sans cela point de christianisme, sans cela point de religion, sans cela point de grâce ni de salut. Fussions-nous des anges de lumière, fussions-nous des hommes de miracles, si nous ne confessons la divinité de Jésus-Christ, et si nous ne sommes prêts à mourir pour la défendre, nous sommes des anathèmes et des réprouvés. Quiconque divise Jésus-Christ, disoit le bien-aimé disciple, *Omnis spiritus qui solvit Jesum*[1], c'est-à-dire, quiconque reconnoissant Jésus-Christ pour homme, ne l'adore pas comme Dieu, devient dès-là et par-là un antechrist : *Qui solvit Jesum, est antichristus*[2]. Voilà ce qui nous justifie devant Dieu ; et pour user des termes de l'Ecriture, voilà ce qui nous rend victorieux du monde, la foi de la divinité de Jésus-Christ : *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei*[3] ? Or par qui nous est venue cette foi ? ou plutôt, par qui cette foi nous a-t-elle été développée ? par l'apôtre saint Thomas, qui, de tous les organes dont Dieu s'est servi pour nous révéler cet auguste mystère de la divinité de son Fils, est sans doute celui qui nous l'a déclaré plus nettement, plus positivement, plus absolument. Les autres se sont contentés d'attribuer à Jésus-Christ des qualités divines : l'évangéliste saint Jean nous a enseigné qu'il étoit le Verbe de Dieu ; Jean-Baptiste, son précurseur, nous l'a fait connoître comme Agneau de Dieu ; saint Pierre, parlant au nom de tous, a protesté qu'il étoit Fils de Dieu ; saint Paul, pour comble d'éloge, nous l'a représenté revêtu de la forme de Dieu : il n'y a que saint Thomas qui, par une expression d'autant plus vénérable et plus authentique qu'elle est plus simple et plus naturelle, l'ait nommé son Seigneur et son Dieu : *Dominus meus et Deus meus*. Cependant, Chrétiens, c'est sur la simplicité de ce témoignage que notre foi est particulièrement établie. A tout le reste, l'impiété arienne opposoit des détours et des subterfuges ; et quelque évidents que fussent les sacrés oracles en faveur de la divinité du Messie, si les partisans de l'arianisme ne pouvoient y résister, ils trouvoient moyen de les éluder. En vain saint Pierre avoit dit, *Tu es Christus, Filius Dei vivi ;* ils prétendoient, quoique injustement, que sans être Dieu il pouvoit, dans le sens même de ce passage, être appelé Fils de Dieu ; et la foiblesse de leurs réponses sur un

[1] *Joan.*, Epist. 1, c. 4. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

dogme aussi solidement fondé que celui-là, ne diminuoit rien de leur opiniâtreté : mais quand on leur produisoit l'hommage que saint Thomas avoit rendu à Jésus-Christ ressuscité, quand on les pressoit par la force de ces termes, *Dominus meus et Deus meus*; quand on leur faisoit entendre que, dans le style des Ecritures, jamais autre que Dieu même n'avoit été traité de mon Dieu, *Deus meus*, la vérité l'emportoit sur leurs artifices, ces paroles incapables d'interprétation les déconcertoient ; pour peu qu'ils eussent de bonne foi, ils désespéroient de s'en pouvoir sauver ; et, touchés de l'exemple du saint apôtre, ils se réduisoient souvent à faire au Sauveur du monde la même réparation que lui : *Dominus meus et Deus meus*, Mon Seigneur et mon Dieu. Ce qui, selon la remarque de saint Hilaire, étoit l'abjuration la plus solennelle de l'arianisme, et comme la formule de foi qui distinguoit les orthodoxes de ceux qui ne l'étoient pas.

Ce n'est pas tout : saint Thomas a publié et annoncé cette foi dont il avoit fait une si sainte profession ; et, par le succès de ses prédications apostoliques, il nous a convaincus sensiblement de la vérité de ce qu'avoit prédit le Fils de Dieu ; savoir, que son Evangile seroit prêché et reçu dans tout le monde : car c'est en effet par le ministère de saint Thomas que l'on a vu cette prédiction accomplie, et c'est le premier d'entre les apôtres dont on a pu dire à la lettre : *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum* [1] : Que sa voix a retenti jusqu'aux extrémités de la terre, et que par lui la foi s'est répandue jusque dans les pays les plus éloignés. Les autres, après avoir reçu le Saint-Esprit, se partagent dans les provinces voisines de la Judée ; l'Italie, l'Egypte, l'Asie-Mineure, sont comme les bornes de leur apostolat : mais Thomas, animé d'un zèle plus vaste et plus étendu, embrasse un monde entier, ou plutôt pousse ses desseins et ses entreprises jusque dans un nouveau monde. Il ne lui suffit pas d'avoir converti les Parthes et les Mèdes ; les Hyrcans et les Perses sanctifiés sont trop peu pour lui ; il ne compte pour rien d'avoir porté le nom de Jésus-Christ dans tous les lieux que le héros de la Grèce a rendus célèbres par ses conquêtes : honteux d'en demeurer là, et de finir sa course où l'ambition de ce monarque termina la sienne, il pousse plus avant ; il pénètre dans la région la plus intérieure de l'Inde ; il prêche à des peuples dont le nom étoit à peine connu ; et là, avec le secours du Dieu qui l'envoie, que fait-il ? ô toute-puissante et divine foi, que ne pouvez-vous pas ! il établit le culte d'un Dieu crucifié, il inspire à des hommes charnels l'amour de la croix, il confond la superstition, il renverse les idoles, il gagne à Jésus-Christ et à l'Evangile des millions d'infidèles. Ce que je dis

[1] *Psalm.* 18.

n'est point fondé sur une de ces traditions obscures que l'infidélité conteste, et qui servent de matière à la critique des savants : ce sont de ces faits éclatants, dont rien n'a jamais effacé le lustre. Le sépulcre de saint Thomas, qui, suivant le rapport de saint Chrysostome, étoit, dès les premiers siècles du christianisme, aussi vénérable que celui de saint Pierre, est encore aujourd'hui ce qui entretient la piété et la ferveur de toutes les Eglises d'Orient. C'est là que cet homme de Dieu, saint François-Xavier, passoit les jours et les nuits en de profondes méditations qui le transportoient hors de lui-même; c'est là qu'il se remplissoit de zèle; c'est de là qu'embrasé d'une sainte ardeur que les cendres de cet apôtre excitoient, il partoit pour aller combattre les ennemis de son Dieu, réveillant toute sa confiance et tout son courage par cette pensée, qu'il marchoit sur les traces de saint Thomas, qu'il continuoit son ouvrage, et que lui ayant été destiné pour successeur, il pouvoit tout attendre de sa protection. Or ce succès de l'Evangile, tel que je viens de le marquer, a depuis été considéré des Pères comme une des plus incontestables preuves de notre foi; et si par-là notre apôtre nous a convaincus en nous faisant voir l'accomplissement de la parole et de la prédiction de Jésus-Christ, c'est par-là même aussi qu'il nous a instruits : car qu'est-ce que cette foi qu'il a répandue dans le monde? Une lumière qui a éclairé le monde, et qui, de siècle en siècle, s'est perpétuée jusqu'à nous. Oui, mes chers auditeurs, la même foi que saint Thomas a portée si loin au-delà des mers, nous sert encore de flambeau pour guider nos pas et pour nous conduire; les mêmes vérités dont il a établi la créance parmi les nations, et en tant d'esprits indociles, d'esprits prévenus, d'esprits superbes et orgueilleux, c'est ce que nous professons comme les articles de notre religion, ce que nous suivons comme les règles de notre vie, sur quoi nous nous appuyons comme sur les fondements de notre espérance. Heureux de l'avoir conservé, ce sacré dépôt, ou plutôt heureux que Dieu l'ait fait passer dans nos mains! mais souverainement malheureux, si jamais nous venions à le dissiper et à le perdre!

J'achève, et voici ce qui couronne la foi de saint Thomas, et ce qui y met la dernière perfection : cette foi qu'il a confessée hautement, qu'il a prêchée apostoliquement, il l'a enfin saintement et glorieusement consommée : par où? par son martyre; car ce qu'on a toujours regardé dans l'Eglise de Dieu, et avec raison, comme le plus signalé témoignage d'une foi parfaite, ou, si vous voulez, comme l'attachement le plus parfait à la foi, c'est de mourir pour elle, de lui sacrifier sa vie, et avec sa vie tous les intérêts humains; de la soutenir malgré les menaces et les plus violentes persécutions, et de signer

enfin de son sang la confession qu'on en fait. Or, voilà ce que nous devons encore admirer dans notre généreux apôtre. Qui l'eût cru, Chrétiens, lorsqu'on le voyoit chancelant et incertain, opiniâtre et incrédule, doutant d'une des vérités fondamentales de la foi, et refusant de s'y soumettre, qu'il en seroit un jour, non-seulement le prédicateur, mais la victime et le martyr? Ce sont là, mon Dieu, de ces changements qu'opère la vertu toute-puissante de votre esprit, et que nous ne pouvons attribuer à nul autre principe. Cependant j'ajoute que, dans cet état, saint Thomas a plus que jamais de quoi nous convaincre et de quoi nous instruire : de quoi nous convaincre, parce que c'est dans cet état que son témoignage en faveur de la foi est moins suspect, et doit par conséquent avoir plus de force; de quoi nous instruire, parce que c'est dans cet état que son exemple nous apprend ce que nous devons faire nous-mêmes pour la foi, et quel est à l'égard de la foi un de nos devoirs les plus essentiels. Attention, s'il vous plaît, à l'un et à l'autre.

Je sais, mes chers auditeurs, qu'il y auroit toujours de la présomption et de l'injustice à soupçonner la fidélité des ministres de l'Evangile; mais après tout, quand un homme prêche la foi sans danger, sans s'exposer, sans rien hasarder, quelque respectable que soit son ministère, il n'est pas évident que ses vues, dans l'exercice de son ministère, soient tout-à-fait épurées, ni que le seul zèle de la vérité le fasse parler : or moins nous sommes certains de la droiture de ses intentions et de la pureté de ses vues, moins est-il propre à nous convaincre et à nous toucher; mais quand je vois un apôtre percé de traits, comme saint Thomas, tout ensanglanté, et mourant pour confirmer la foi qu'il annonce, je me dis à moi-même : Quel autre intérêt que celui de la vérité pouvoit l'engager à souffrir de la sorte et à s'immoler? Il falloit qu'il fût bien persuadé d'une religion qui lui coûtoit si cher à défendre; il falloit qu'il en eût des preuves bien fortes. Et à qui d'ailleurs puis-je plus sûrement et plus sagement m'en rapporter, qu'à celui même qui dut avoir été témoin oculaire de ce qu'il nous a appris et de ce qu'il a soutenu avec tant de constance? Son témoignage, surtout en de pareilles conjonctures, est donc une conviction pour nous, comme son exemple est encore une instruction qui nous montre en quelles dispositions nous devons être nous-mêmes à l'égard de la foi.

Et en effet, Chrétiens, telle doit être la préparation de notre cœur, et tel l'attachement à notre foi, que rien ne soit capable de nous en séparer. Il est vrai que nous ne sommes pas en ces temps où toutes les puissances du monde, liguées contre Jésus-Christ et son Evangile, employoient tout ce qu'elles avoient d'autorité et de forces à

poursuivre les fidèles. Nous ne sommes plus exposés au bannfssement et à l'exil, aux fers et à la captivité, aux tourments et à la mort; nous pouvons faire une profession libre et publique de la sainte religion que nous avons embrassée dans notre baptême, et où nous avons été élevés. Mais aussi la profession que nous en faisons maintenant sans danger, et même avec honneur, pour avoir le degré de mérite et de perfection qui lui est essentiel et absolument nécessaire, doit être accompagnée d'une si ferme résolution, que nous soyons, avec le secours de Dieu, déterminés à courir tous les périls, à essuyer tous les opprobres, à endurer tout et à perdre tout, plutôt que de démentir jamais le saint caractère que nous portons. Or, mes Frères, y a-t-il lieu de croire que vous soyez ainsi disposés; et si vous prétendez l'être, par quel monstrueux assemblage voulez-vous accorder, avec une foi de créance et de spéculation, une infidélité de pratique et de mœurs? Prenez bien garde à ce que je dis; je demande d'abord s'il y a un fondement solide, pour penser que vous soyez dans cette disposition que votre foi exige indispensablement de vous; et mille preuves ne doivent-elles pas plutôt me faire juger que vous êtes dans une disposition tout opposée? car comment me persuaderai-je que vous auriez la force de tenir contre les menaces des tyrans et contre les efforts des persécuteurs de l'Evangile, quand vous n'avez pas seulement le courage de résister à un respect humain, quand une parole et une vaine raillerie suffit pour vous arrêter et pour vous déconcerter; quand la moindre violence qu'il faut vous faire, pour accomplir les devoirs du christianisme, vous paroît insoutenable et vous désespère; quand, au lieu de vous élever contre l'audace de ces libertins qui, par leurs discours impies, osent profaner en votre présence ce qu'il y a de plus vénérable et de plus divin dans la religion, vous leur prêtez l'oreille, vous les écoutez avec attention, souvent avec plaisir; vous leur applaudissez, ou du moins, par un silence lâche et timide, vous les autorisez; quand vous-mêmes vous aimez tant à raisonner sur les mystères de la foi, à former des difficultés sur certains articles, à censurer certaines dévotions que la pieuse simplicité des fidèles a établies, et qu'un long usage dans l'Eglise a confirmées? Avec cela, dis-je, peut-on présumer que vous seriez prêts à livrer les mêmes combats que les martyrs, et à remporter les mêmes victoires?

Mais vous l'êtes, j'y consens, et je le veux supposer: quelle alliance d'ailleurs prétendez-vous faire d'une foi de spéculation avec une infidélité d'action? qu'est-ce qu'une foi stérile et sans œuvres? l'apôtre saint Jacques ne nous l'a-t-il pas appris, que c'est une foi morte? Et qu'est-ce donc encore, à plus forte raison, qu'une foi si sainte en

elle-même et si pure, avec une vie toute mondaine et toute corrompue? c'est-à-dire qu'est-ce qu'une foi qui, dans ses maximes, combat tous les sens, et une vie où vous ne cherchez qu'à contenter les sens et qu'à satisfaire leurs désirs les plus déréglés? qu'est-ce qu'une foi dont tous les principes vont à mortifier les passions et à les détruire, et une vie qui n'est employée qu'à nourrir les passions les plus honteuses, qu'à entretenir les plus criminelles habitudes, qu'à s'abrutir dans les plus infâmes plaisirs? qu'est-ce qu'une foi qui ne nous enseigne que le mépris du monde et de nous-mêmes, que le renoncement aux biens temporels, que l'humilité, que la charité, que la patience; et une vie où vous n'êtes attentifs qu'à vous agrandir dans le monde, où vous ne pensez qu'à vous distinguer selon le monde, où vous ne travaillez qu'à vous enrichir des trésors du monde; une vie qui se passe en intrigues, en cabales, en procès, en querelles et en dissensions? Je laisse un plus long détail que tant de fois j'ai déjà fait en d'autres discours; et pour finir celui-ci, j'en reviens à cet avis important que donna Jésus-Christ à saint Thomas, et que je vous donne à vous-mêmes : *Noli esse incredulus, sed fidelis.* Préservons-nous des désordres de l'incrédulité, en nous soumettant à la foi; soyons fidèles, et soyons-le d'esprit et de cœur. Soyons-le d'esprit, en nous rendant dociles aux vérités de la foi, et soyons-le de cœur, par un zèle ardent pour la foi. Surtout conformons notre vie à notre foi, et honorons notre foi par notre vie; que la foi soit la règle de toutes nos actions; que la foi soit le remède de toutes nos passions; que la foi soit le principe de toutes nos délibérations. Heureux, si nous croyons ainsi! la foi, comme un guide infaillible, nous conduira dans la voie du salut, et nous fera parvenir à l'éternelle félicité, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT ÉTIENNE.

Stephanus, plenus gratiâ et fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo.

Etienne, plein de grâce et de force, faisoit des prodiges et de grands miracles parmi le peuple. *Actes des Apôtres*, **chap. VI.**

Il ne faut pas s'étonner, dit saint Chrysostome, s'il faisoit des miracles et des prodiges, puisqu'il étoit plein de grâce et de force. Dans l'ordre des décrets et des dons divins, l'un s'ensuivoit naturellement de l'autre; et Dieu ne l'avoit rempli de force et de grâce, que parce qu'il en vouloit faire, pour la gloire de l'Evangile et de la loi de Jésus-Christ, un homme de prodiges et de miracles. Voilà en deux mots le précis de tout ce que nous avons aujourd'hui à considérer, et, autant qu'il nous est possible, à imiter dans la personne du glorieux martyr

dont nous célébrons la fête. Arrêtons-nous donc là, Chrétiens, et n'entreprenons pas de rien ajouter à cet éloge. C'est le Saint-Esprit même qui en est l'auteur; et il n'appartient qu'à lui de donner aux Saints les vraies louanges qui leur sont dues, parce qu'il n'y a que lui qui connoisse et qui discerne parfaitement leur sainteté. Or voici l'idée qu'il nous donne de celle de saint Etienne. Il a été plein de grâce, et en même temps plein de force : plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère, et plein de force dans la consommation de son martyre. Cette double plénitude, que je regarde comme le caractère qui le distingue, et qui a fait tout son mérite devant Dieu et devant les hommes; cette plénitude de grâce qui a sanctifié sa vie, et cette plénitude de force qui a couronné sa mort; cette plénitude de grâce qui a rendu sa conduite si irrépréhensible et si édifiante, et cette plénitude de force qui a rendu sa patience et sa charité si héroïque; cette plénitude de grâce, en vertu de laquelle il a été un parfait ministre de l'Eglise de Jésus-Christ; et cette plénitude de force, en vertu de laquelle il a été non-seulement le premier martyr, mais un des plus fervents martyrs de Jésus-Christ; n'est-ce pas, mes chers auditeurs, le partage le plus juste que je puisse me proposer dans ce discours, puisqu'il est renfermé même et si clairement exprimé dans les paroles de mon texte? *Stephanus, plenus gratia et fortitudine.* Vous me demandez quels miracles en particulier a faits saint Etienne? L'Ecriture ne nous les dit pas, et elle se contente de nous assurer qu'il en a fait d'éclatants, dont tout le peuple a été témoin : *Faciebat prodigia et signa magna in populo.* Mais je me trompe : elle nous dit en particulier les miracles qu'a faits ce grand Saint, et c'est à moi à vous les marquer : elle ne nous dit pas les malades qu'il a guéris, ni les morts qu'il a ressuscités; mais elle nous parle d'autres prodiges qui, pour être d'une espèce différente, ne méritent pas moins le nom de miracles; d'autres prodiges dont nous sommes encore plus sûrs, et qui sont plus capables de contribuer à notre édification : car elle nous dit les excellentes vertus que saint Etienne a pratiquées, les grands exemples qu'il nous a donnés, les signalées victoires qu'il a remportées sur le monde; et tout cela, pesé dans la balance du sanctuaire, est au-dessus des miracles mêmes. Elle ne nous dit pas ce qu'il a fait d'extraordinaire dans l'ordre de la nature, mais elle nous dit ce qu'il a fait de prodigieux dans l'ordre de la grâce; elle nous dit les miracles de sa sainteté, les miracles de sa sagesse, les miracles de sa constance, les miracles de son invincible charité. Revenons donc au plan de son panégyrique, que le Saint-Esprit même nous a tracé. Saint Etienne a été plein de grâce et plein de force. Il a été plein de grâce dans l'accomplissement de son

ministère ; et je prétends que cela seul est un miracle de sainteté dont Dieu s'est servi, comme vous le verrez, pour commencer à former les mœurs du christianisme naissant : *Stephanus, plenus gratiâ ;* c'est la première partie. Il a été plein de force dans la consommation de son martyre ; et je soutiens que cela seul est, non pas un prodige, mais plusieurs prodiges ensemble, qui ont obscurci tout l'éclat et toute la gloire des vertus du paganisme : *Plenus fortitudine, faciebat prodigia ;* c'est la seconde partie. Plein de grâce, il a édifié l'Eglise, et plein de force, il a ravi d'admiration non-seulement la terre, mais le ciel ; plein de grâce, il a condamné nos désordres, et, plein de force, il a confondu notre lâcheté : voilà tout mon dessein. Divin Esprit, soutenez-moi, afin que je puisse traiter dignement un si grand sujet, et donnez à mes auditeurs les dispositions nécessaires pour profiter des importantes vérités que je vais leur annoncer : c'est la grâce que je vous demande par l'intercession de votre sainte épouse, à qui j'adresse la prière ordinaire. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je m'attache au texte sacré, et, suivant la remarque de saint Chrysostome, je fais consister cette grâce dont saint Etienne fut rempli dans les deux qualités, ou dans les deux conditions que demandèrent les apôtres quand il s'agit d'établir et d'ordonner ceux qui devoient faire dans l'Eglise la fonction de diacres : car voici comme ils en parlèrent à tous les disciples assemblés : Choisissez, mes Frères, leur dirent-ils, des hommes qui soient parmi vous d'une probité reconnue, et, en même temps, d'une sagesse consommée : *Considerate, Fratres, viros ex vobis boni testimonii, plenos Spiritu Sancto et sapientiâ, quos constituamus super hoc opus*[1]. Probité et sagesse que saint Etienne posséda dans un éminent degré, et qui lui donnèrent non-seulement toute l'autorité, mais toute la grâce dont il eut besoin pour s'acquitter avec honneur du ministère qui lui avoit été confié.

Il ne suffisoit pas qu'il eût pour cela une probité véritable ; mais il lui falloit une probité reconnue, une probité éclatante, une probité éprouvée, et à laquelle toute l'Eglise rendît hautement témoignage : car c'est ce qu'expriment ces paroles, *Viros boni testimonii :* pourquoi ? parce qu'il étoit question d'un emploi aussi difficile et aussi délicat dans l'idée même des hommes, qu'il étoit saint devant Dieu. Je m'explique : saint Etienne fut choisi diacre, et même le premier des diacres : *Primicerius diaconorum ;* ainsi l'appelle saint Augustin. Charge honorable, je l'avoue, mais qui l'engageoit par une indispensable nécessité à deux choses : l'une, d'administrer les biens de l'E-

[1] *Act.*, 6.

glise, dont il étoit par office le dispensateur; l'autre, de gouverner les veuves qui, renonçant au monde, se consacroient à Dieu dans l'état de la viduité ; charge où la sainteté même trouvoit des risques à courir, mais où Dieu vouloit que saint Etienne servît d'exemple à tous les siècles futurs. Développons ceci, mes chers auditeurs, et tirons-en une des plus solides morales.

Comme dispensateur des biens de l'Eglise, Etienne étoit responsable de sa conduite à Dieu et aux hommes : première épreuve de sa vertu ; car les fidèles alors, par un esprit de pauvreté, vendant leurs fonds, et en apportant le prix aux pieds des apôtres; les apôtres d'ailleurs, comme le témoigne saint Luc, s'en déchargeant sur les diacres et leur en laissant la disposition, et saint Etienne, entre les diacres, ayant un titre de supériorité, par la prééminence de son rang, *Perinde primus*, dit de lui saint Chrysostome, *ut inter apostolos Petrus*; il s'ensuit qu'il disposoit plus absolument que les autres des trésors de l'Eglise. Or cet emploi, quoique saint, devoit être pour plusieurs un fatal écueil, et pour les Saints mêmes une dangereuse tentation : et en effet, déjà un apôtre s'y étoit perdu, et Dieu prévoyoit qu'après lui bien d'autres s'y perdroient. Il prévoyoit qu'une des plaies les plus mortelles dont seroit affligé le monde chrétien dans la suite des siècles, étoit l'énorme abus qu'on y feroit des revenus ecclésiastiques, qui sont proprement des biens consacrés par la piété des fidèles pour être le patrimoine des pauvres : c'est-à-dire il envisageoit ces temps malheureux où les ministres de l'Eglise, dominés et corrompus par une aveugle cupidité, au lieu de distribuer aux pauvres ce patrimoine, le dissiperoient en se l'attribuant à eux-mêmes; ces temps où l'avarice, l'ambition, le luxe ayant inondé jusqu'au sanctuaire, ce fonds destiné à la subsistance des membres de Jésus-Christ seroit profané, et, si j'ose user de ce terme, prostitué à des usages mondains : Dieu, dis-je, prévoyoit ce scandale. Il étoit donc nécessaire, ajoute saint Chrysostome, qu'à ce scandale, dont un apôtre réprouvé avoit été l'auteur, Dieu opposât un exemple qui en fût le remède et le correctif : je veux dire, un homme dont la fidélité irréprochable, dont le parfait désintéressement, dont l'exacte et inaltérable probité dans la dispensation des biens de l'Eglise, fût dès-lors pour ceux qui les posséderoient une règle vivante et toujours présente, et servît au moins à confondre ceux qui viendroient à se relâcher de leurs obligations dans une matière aussi essentielle que celle-là. Or, je l'ai dit, c'est dans cette vue que saint Etienne a été suscité de Dieu, et c'est ce qui fait une des principales parties de sa sainteté et de son éloge. On lui confie le trésor de l'Eglise, et il le ménage d'une manière qui lui attire, non-seulement l'approbation, mais la vénération de tout

le peuple de Dieu. A peine est-il chargé de cet emploi, que les Grecs cessent de se plaindre, qu'on ne murmure plus contre les Hébreux; que, sans distinction, les pauvres, soit étrangers, soit domestiques, sont abondamment secourus. La charité de ce saint diacre suffit à tout; et, avec une vigilance pleine d'équité, il fournit à tous les besoins d'une multitude qui, pour être par profession pauvre de cœur, n'étoit pas insensible à l'indigence, moins encore à la négligence de ceux qui y devoient pourvoir.

Ces biens de l'Eglise, entre les mains de saint Etienne, ne sont donc employés, ni à rassasier la cupidité, ni à entretenir la vanité, ni à satisfaire la sensualité; mais il les partage selon la mesure de la nécessité : ils ne deviennent pas dans la personne d'Etienne l'héritage de la chair et du sang, mais l'héritage de l'orphelin et de l'indigent; Etienne n'en dispose pas comme maître, mais comme serviteur prudent et fidèle, qui se souvient qu'il en doit rendre compte lui-même au souverain Maître. Ah! mes Frères, s'écrioit saint Bernard, déplorant les désordres de son siècle, que ne puis-je voir l'Eglise de Dieu dans cet ancien lustre, et dans cette pureté de mœurs et de discipline où elle étoit autrefois! *Quis mihi det ut videam Ecclesiam Dei, sicut erat in diebus antiquis!* Et moi, je dirois volontiers, touché du même zèle que ce grand Saint : Que ne puis-je voir des hommes du caractère de saint Etienne, pourvus des bénéfices de l'Eglise! des hommes, comme saint Etienne, pleins de religion et de justice! des hommes aussi persuadés que saint Etienne des obligations attachées aux bénéfices et aux dignités dont ils sont revêtus! des hommes aussi convaincus que ces dignités et ces bénéfices les engagent à être les pères des pauvres; qu'à cette seule condition, il leur est permis d'y entrer; que l'Eglise a bien eu le pouvoir de leur en conférer les titres, mais qu'elle n'a jamais pu ni prétendu leur en donner l'entier et absolu domaine, qu'ils n'en sont les propriétaires que pour les autres, et qu'ils n'ont droit d'en recueillir les fruits que pour les répandre partout où il y a des misères à soulager! que n'ai-je la consolation de voir des hommes pénétrés de ces vérités, et agissant selon ces principes! C'est vous, Seigneur, qui les formez, ces dignes sujets; c'est vous, et vous seul, qui pouvez faire revivre dans votre Eglise cet esprit de saint Etienne, que la corruption de l'esprit du monde semble y avoir éteint. Si ceux qui jouissent de ces sacrés revenus en comprenoient bien la nature, ils n'en craindroient jamais assez les conséquences : bien loin de s'applaudir d'en avoir la possession, ils gémiroient sous le fardeau d'une telle administration; bien loin d'en désirer la pluralité, ils en redouteroient même, pour m'exprimer de la sorte, la singularité et l'unité. Pourquoi ces biens

sont-ils si funestes à plusieurs, et pourquoi leur attirent-ils la malédiction de Dieu? parce qu'on ne pense à rien moins qu'au saint usage qu'il en faudroit faire; parce que, uniquement occupé des avantages temporels qu'on y recherche et qu'on y trouve, on s'en fait, aux dépens des pauvres, une matière continuelle de sacrilége et de larcin : je dis de larcin, en s'appropriant, par une criminelle usurpation, des aumônes que la charité des fondateurs avoit destinées à l'entretien du troupeau de Jésus-Christ; et c'est pour corriger cet abus, que je vous propose l'exemple de saint Etienne : exemple contre lequel ni la coutume, ni l'impunité, ni l'erreur ne prescriront jamais, et qui seul suffira pour nous confondre au jugement de Dieu.

Non-seulement saint Etienne, en vertu de la commission qu'il avoit reçue, étoit chargé du trésor de l'Eglise, mais de la conduite des veuves qui vivoient séparées du monde, et dévouées au culte divin. C'étoit à lui de les instruire, de les diriger, de les consoler, et par conséquent de traiter souvent avec elles, de les voir et de les écouter. Or c'est ici que Dieu mit encore à l'épreuve toute sa probité; c'est ici que parut avec éclat l'intégrité de ses mœurs, et que le témoignage public lui fut également avantageux et nécessaire : car ne vous persuadez pas que la charité, ni même que la sainteté des premiers chrétiens le dût garantir de la censure, s'il y eût donné quelque lieu. Au contraire, plus le christianisme étoit saint, plus devoit-on être disposé à condamner sévèrement jusqu'aux moindres apparences. Outre que la charité de ces premiers siècles n'étoit pas exempte de toute imperfection humaine (car déjà la jalousie s'étoit glissée dans les cœurs, déjà l'esprit de dissension avoit formé des partis); quelque sainte que fût l'Eglise, elle étoit composée d'hommes, ainsi qu'elle l'est aujourd'hui, et l'on y jugeoit à peu près des choses comme nous en jugeons : l'histoire de saint Etienne ne nous le prouve que trop. Il n'auroit donc pas évité les fâcheux et sinistres jugements que l'on eût faits de lui, s'il s'étoit démenti de l'inviolable régularité dont il faisoit profession; mais c'est justement par cette régularité inviolable qu'il se soutient; et voici, mes chers auditeurs, ce que je vous prie de bien observer. Quoique l'engagement où se trouve saint Etienne de converser avec un sexe si foible lui-même, et si capable d'affoiblir les plus forts, soit une de ces fonctions qui, dans tous les temps, ont donné plus de prise à la médisance; par un effet tout opposé, c'est ce qui augmente l'opinion et la haute estime qu'on a conçue de sa personne. Sa réputation est si bien établie, que la plus rigide censure est forcée sur ce point de le respecter. Etienne, à la fleur de son âge, et dans l'exercice de son ministère, converse avec des femmes, dirai-je sans scandale? c'est peu, si vous

le voulez; dirai-je sans reproche? c'est beaucoup; dirai-je sans soupçon? c'est encore plus; mais ce n'est point assez : car il le fait avec honneur, il le fait avec fruit, il le fait avec une édification qui se communique à toute l'Eglise : voilà ce qui approche du miracle. Voulez-vous voir, Chrétiens, de quelle distinction et de quel poids est cette louange pour Etienne? souvenez-vous de ce qu'ont eu à essuyer les plus grands Saints en de pareilles occasions; souvenez-vous de ce qu'il en coûta à saint Jérôme : c'étoit un homme vénérable, et par sa doctrine, et par son austérité; un homme crucifié et mort au monde, un homme dont la vie étoit une affreuse et perpétuelle pénitence. Toutefois, quelles persécutions, quoique injustes, n'eut-il pas à soutenir? quels bruits, quoique mal fondés, la critique ne répandit-elle pas contre sa conduite? Malgré les sages précautions dont il usa dans la direction de ces illustres Romaines qu'il avoit gagnées à Dieu, de quelles couleurs, quoique fausses, n'entreprit-on pas de le noircir? de quelles apologies n'eut-il pas besoin pour justifier son zèle quoique saint, et ses intentions quoique pures? Quelles plaintes n'en faisoit-il pas, et comment lui-même s'en est-il expliqué? Chose étrange (ce sont ses propres paroles dans une de ses épîtres), avant que je connusse Paule, tout l'univers se déclaroit en ma faveur; il n'y avoit point d'éloge qu'on ne me donnât, point de vertu qui ne fût en moi, point de place où je n'eusse droit de prétendre, jusque-là qu'on me jugeoit digne du souverain pontificat : *Antequàm domum sanctæ Paulæ nossem, totius in me urbis consonabant studia; dignus summo sacerdotio decernebar; dicebar humilis, sanctus, discretus.* Mais depuis, ajoutoit-il, que j'ai commencé à honorer cette servante de Dieu, et à prendre soin de son âme, dès-là, par une bizarre révolution, tout s'est soulevé contre moi; on ne m'a plus trouvé aucun mérite; j'ai cessé d'être ce que j'étois, et toutes mes vertus m'ont abandonné : *Sed postquàm illam pro merito suæ castitatis colere cœpi, omnes me illicò deseruere virtutes.*

Que veux-je conclure de là, Chrétiens? Vous le voyez : que, comme il n'y a rien à quoi la censure s'attache plus malignement qu'à ce qui regarde ces fréquents entretiens des ministres de Jésus-Christ avec ses épouses; rien où il soit plus difficile à un serviteur de Dieu d'avoir pour soi le suffrage du public, puisque les Saints même les plus autorisés, tel qu'étoit entre les autres saint Jérôme, y sont à peine parvenus; aussi n'est-il rien où ce qui s'appelle exactitude de devoir, sainteté de mœurs, irrépréhensibilité de vie, soit plus nécessaire et tout ensemble plus glorieux : c'est donc là ce qui fait la gloire de saint Etienne. Car pourquoi est-il respecté, révéré, canonisé par la voix publique, dans un ministère où les autres sont si sujets à être

calomniés et décriés? Ah ! mes Frères, répond saint Augustin, ne vous en étonnez pas ; c'est qu'il étoit rempli de cette grâce qui rend les hommes parfaits selon Dieu et selon le monde, *Stephanus autem plenus gratiâ ;* c'est que, pour correspondre à cette grâce, il avoit toute la vigilance et tous les égards que demandoit l'honneur de sa profession ; c'est qu'agissant par le mouvement de cette grâce, il se comportoit envers le sexe dévot comme un homme au-dessus de l'humanité, avec la pureté d'un ange et la modestie d'une vierge ; grave sans affectation, prudent sans dissimulation, mortifié et austère sans dureté, charitable et doux sans foiblesses ; c'est qu'étant sanctifié par l'onction de cette grâce, on pouvoit à la lettre dire de lui qu'il étoit cet ouvrier dont parle l'Apôtre, qui marche la tête levée, et qui ne fait rien dont il puisse rougir : *Operarium inconfusibilem* [1]. Pour cela, reprend saint Augustin, on lui donne la conduite des femmes, et par-là il reçoit authentiquement le témoignage qu'on lui doit, de la plus épurée, de la plus solide et de la plus consommée vertu : *Virgo præponitur feminis, et in hoc testimonium accipit integerrimæ castitatis;* par-là il s'acquiert l'estime, non-seulement des domestiques de la foi, mais des étrangers ; par-là il triomphe de ses ennemis, qui, transportés de fureur, après avoir fait de vains efforts pour opprimer son innocence, grincent des dents contre lui, parce que toutes les accusations dont ils le chargent se détruisent d'elles-mêmes, et ne peuvent rien contre cet honorable témoignage que lui rend malgré eux la vérité : *Dissecabqntur cordibus suis, et stridebant dentibus in eum* [2] *:* par-là, dis-je, il triomphe de la calomnie, et c'étoit aussi le grand moyen, le moyen unique d'en triompher ; car, pour continuer à faire de cet éloge notre instruction particulière, prétendre être à couvert de la médisance sous un autre voile que celui de l'innocence ; espérer que les hommes nous épargneront, tandis que nous ne marchons pas dans les voies droites ; croire qu'on excusera nos vices par la considération de nos personnes, c'est nous flatter, Chrétiens, et nous méconnoître : fussions-nous les dieux de la terre, on nous jugera ; et s'il y a du foible en nous, on nous condamnera. Il n'y a que la probité, et la probité reconnue, qui puisse être au-dessus des discours et des jugements du monde.

Venons au détail, et développons ce point de morale si naturellement enfermé dans mon sujet. Ainsi, mes chers auditeurs, prétendre, surtout dans le siècle où nous vivons, échapper à la malignité du monde par une autre voie que par celle d'une exacte et constante régularité ; pour une femme, par exemple, se persuader qu'elle pourra se donner impunément toute sorte de liberté, sans que l'on pense à

[1] 2 *Tim*, 2. — [2] *Act.*, 7.

elle, ni qu'on parle d'elle; qu'il lui sera permis d'entretenir tels commerces qu'il lui plaira, sans qu'on en tire des conséquences au préjudice de son honneur; qu'elle aura droit d'avoir dans le monde des liaisons dangereuses et suspectes, sans qu'on ait droit de s'en scandaliser; et que, quoi qu'elle fasse, on sera obligé à ne rien croire, à ne rien soupçonner, à ne rien voir; ou plutôt qu'on sera obligé à s'aveugler soi-même, pour la supposer régulière et sage; n'est-ce pas une prétention aussi chimérique qu'injuste? cependant c'est la prétention de tant de femmes mondaines. On veut avoir tout le crédit de la bonne vie et toute la réputation de la vertu, sans qu'il en coûte de se contraindre, ni de s'assujettir à aucune règle; disons mieux : on veut avoir tout le crédit de la vertu et de la bonne vie, avec toute l'indépendance du libertinage et du vice. Ainsi verrez-vous des femmes, engagées dans des sociétés que la charité même la plus indulgente ne peut excuser, ni favorablement interpréter, se piquer néanmoins d'être exemptes de reproche, vouloir qu'on les estime telles, trouver mauvais qu'on n'en convienne pas, prendre à partie ceux qui en doutent et qui se malédifient de leurs actions ; et cela, sous prétexte de l'obligation que Dieu nous impose de ne point juger. Obligation sur laquelle elles sont éloquentes, parce qu'elles y sont intéressées; sans considérer que, si ce principe avoit toute l'étendue qu'elles lui donnent, les plus honteux désordres régneroient tranquillement dans le monde, puisqu'il ne seroit plus permis d'en condamner les apparences, qui néanmoins en font tout le scandale; et que les apparences, ainsi autorisées, en fomenteroient les plus pernicieux effets. Mais ce sont, me direz-vous, des jugements téméraires qu'on fait de moi; et moi, je prétends que ce sont des jugements raisonnables, prudents, bien fondés. Ils peuvent être faux; mais, dans la conduite peu circonspecte que vous tenez, ils ne peuvent être téméraires : car vous devez savoir que tout jugement désavantageux n'est pas jugement téméraire; et que souvent, dans la matière dont je parle, moins de chose que vous ne pensez suffit pour nous mettre en droit de prononcer. Et en effet, du moment que vous ne gardez pas les bienséances qui conviennent à votre état ou à votre sexe, et que vous vous donnez certaines libertés qui choquent les lois de la modestie et de la prudence chrétienne, vous justifiez tous les jugements que je fais de vous. Si je me trompe en me scandalisant, vous êtes responsable devant Dieu de mon scandale et de mon erreur. Mais cet homme, ajoutez-vous, dont on me reproche la fréquentation comme un crime, est l'homme du monde à qui je dois le plus de reconnoissance, et qui m'a le plus sensiblement obligée. Que concluez-vous de là? En est-il moins homme? en est-il moins dangereux pour vous?

en êtes-vous moins un objet de passion pour lui? n'est-ce pas pour cela même que vous devez le craindre, et que ce qui seroit peut-être indifférent à l'égard d'un autre, doit à son égard alarmer votre conscience et vous troubler? C'est en ceci, mes chers auditeurs, plus qu'en tout le reste, qu'il faut accomplir le précepte de l'Apôtre, lequel nous ordonne de faire le bien, non-seulement devant Dieu, qui en est le juge, mais devant les hommes, qui en sont les témoins: *Providentes bona, non tantùm coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus*[1]. Voilà en quoi saint Etienne s'est signalé, et ce qu'a opéré dans sa personne la grâce dont il étoit rempli : *Stephanus plenus gratiâ.*

Mais allons plus avant. J'ai dit qu'en prêchant Jésus-Christ, Etienne avoit fait paroître dans son ministère une sagesse toute divine, et je n'en veux point d'autre preuve que cet incomparable discours qu'il fit dans la synagogue, lorsque, toutes les sectes du judaïsme s'étant élevées contre lui, il soutint seul la cause de Dieu et l'honneur de l'Evangile. Vit-on jamais dans un discours tant de dignité avec tant de modestie, tant de véhémence avec tant de douceur, tant de force avec tant d'insinuation, tant de fermeté avec tant de charité? et ne fut-ce pas là le plus évident témoignage de la haute et sublime sagesse qui l'éclairoit? Avec cela, faut-il s'étonner s'il eut le don de persuader ou du moins de confondre les Juifs les plus passionnés pour leur loi? Vous êtes infidèles à Dieu, leur disoit-il, animé de zèle, et ne respirant que leur conversion (car pour votre édification, Chrétiens, souffrez que je le rapporte ici en propres termes ce discours de saint Etienne, qui, sans contredit, est un des monuments les plus authentiques du christianisme); vous êtes infidèles à Dieu, mais je n'en suis point surpris, vous ressemblez à vos pères : tel a été leur aveuglement et leur sort malheureux; ainsi ont-ils, par leur conduite, irrité Dieu dès les premiers temps. Voyez comme ils trahirent Joseph, le plus innocent des hommes et la figure du Messie, en le vendant à des étrangers : voyez comme ils traitèrent Moïse, leur législateur et leur chef, en murmurant contre ses ordres, en se révoltant malgré ses miracles, en adorant un veau d'or pour lui faire insulte; c'étoit ce Moïse qui leur promettoit un Dieu Sauveur, et ils ne l'ont pas cru : voyez comme ils ont reçu les prophètes; en est-il venu un seul qu'ils n'aient pas persécuté? dites-moi celui dont ils ont épargné le sang? et néanmoins ces prophètes étoient les députés de Dieu, et leur annonçoient la venue du Christ. Il n'est donc pas surprenant, concluoit Etienne, que leur mauvais exemple vous ait séduits : mais ce que je déplore, c'est que vous ne vouliez pas enfin ouvrir les yeux, que vous ne profitiez pas de leur malheur, et

[1] *Rom.*, 12.

qu'au lieu de vous rendre sages par la vue des châtiments que Dieu a exercés sur eux, vous remplissiez la mesure de leurs crimes, et vous deveniez encore plus coupables qu'eux : car ils n'ont fait mourir que les prophètes et les précurseurs du Messie ; et vous avez crucifié le Messie même, et le Dieu des prophètes. C'est ainsi, dis-je, que saint Etienne pressoit les Juifs, sans qu'aucun d'eux pût résister à la sagesse et à l'esprit divin qui parloit en lui : *Et non poterant resistere sapientiæ et spiritui qui loquebatur* [1]. S'il eût dit tout cela avec fierté et d'une manière impérieuse, en les convaincant même par ses raisons, il les auroit aigris ; mais parce qu'il étoit plein de sagesse, il accompagnoit tout cela de tant de grâce, de ménagement, de respect pour leurs personnes, qu'il montroit bien que c'étoit en effet la sagesse qui parloit par sa bouche : *Viri fratres et patres, audite* [2] : Mes frères, ajoutoit-il, écoutez-moi ; c'est pour votre salut que Dieu m'inspire le zèle dont je suis touché ; je ne suis ni un inconnu ni un étranger à votre égard ; je fais profession de la même foi que vous ; je suis comme vous de la race d'Abraham ; je vous honore tous comme mes pères : mais, encore une fois, ne méprisez pas ma parole, rendez-vous à mes remontrances, et ne rejetez pas la grâce que Dieu vous offre par mon ministère. Il parloit, Chrétiens, comme un ange du ciel, et ses ennemis mêmes apercevoient dans son visage je ne sais quoi de céleste : *Et intuebantur vultum ejus tanquam vultum angeli stantis inter illos* [3]. Mais enfin, parce qu'il en voit quelques-uns malgré de si salutaires avertissements, persister dans leur incrédulité, son zèle s'enflamme, et il en vient aux reproches et aux menaces : *Dura cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui Sancto resistitis* [4] : Allez, âmes indociles, esprits durs, cœurs incirconcis, vous êtes parvenus au comble de l'obstination, et il n'y a rien à attendre de vous qu'une éternelle résistance au Saint-Esprit et à la vérité. Eh bien ! confirmez-vous dans votre malice, achevez ce que vos pères ont commencé, soyez des réprouvés comme eux : *Sicut patres vestri, ita et vos* [5]. Autant de foudres, mes chers auditeurs, qui partoient de la bouche de saint Etienne, tandis que les Juifs confondus demeuroient dans le silence : pourquoi ? parce que c'étoit la sagesse, non pas de l'homme, mais de Dieu, qui s'expliquoit par l'organe de ce fervent prédicateur.

Or à combien de pécheurs pourrois-je adresser ces reproches qu'Etienne faisoit à une nation aveugle et rebelle ? Il y a si longtemps, Chrétiens, qu'on vous prêche dans cette chaire les vérités du salut : Dieu vous a envoyé des ministres de son Evangile, qui vous ont même persuadés ; des prédicateurs éloquents et touchants, que plusieurs

[1] *Act.*, 6. — [2] *Act.*, 7. — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.*

ont écoutés avec fruit. Si donc il y avoit ici de ces cœurs indomptables et inflexibles de qui saint Etienne parloit, *Dura cervice, et incircumcisis cordibus;* pourquoi, leur dirois-je, vous obstinez-vous à ne pas sortir de votre désordre, et pourquoi opposez-vous aux saintes maximes de la sagesse chrétienne, dont on a soin de vous instruire, une fausse sagesse du monde, qui est ennemie de Dieu? car voilà, hommes du siècle, ce qui vous endurcit et ce qui vous perd. Comme les Juifs vouloient être sages selon leur loi, et non pas selon la loi de Jésus-Christ, vous voulez être sages selon le monde, prudents selon le monde, intelligents, prévoyants, habiles, selon le monde : vous voulez accorder Jésus-Christ avec le monde, son Evangile avec les lois du monde, son esprit avec l'esprit du monde; tout convaincus que vous êtes de vos devoirs envers Dieu, vous ne pouvez vous résoudre à aller contre le torrent du monde, vous craignez la censure du monde, vous vous faites une obligation et une nécessité de vous conformer aux usages du monde, et de vivre comme on vit dans le monde. Tel est le principe de cette dureté de cœur qui, comme un obstacle invincible, arrête votre conversion : or pensez-vous que ces Juifs soulevés contre Jésus-Christ, et dont saint Etienne avait entrepris de combattre l'infidélité, fussent plus coupables que vous dans leur endurcissement et dans leur impénitence? Je soutiens, moi, que votre endurcissement est, sans comparaison, plus criminel, et que par mille endroits leur impénitence a dû paraître devant Dieu plus excusable et plus pardonnable que la vôtre.

Non, mes chers auditeurs, ne nous flattons point : ces Juifs que saint Etienne a confondus, quelque idée que nous en ayons, étoient moins infidèles que nous. Ils péchoient par un faux zèle de religion, et nous péchons par un fonds de libertinage qui va souvent jusqu'à l'irréligion ; ils fermoient leurs oreilles et leurs cœurs à la parole de Dieu, et nous, par un outrage encore plus grand, nous n'entendons cette parole que pour en être les censeurs et les prévaricateurs : ils résistoient au Saint-Esprit, mais dans un temps où le Saint-Esprit étoit à peine connu; notre confusion est que ce divin Esprit ayant rempli tout l'univers de ses lumières, et sanctifié le monde par sa venue, il trouve en nous la même résistance, et qu'après les merveilleux effets et les prodigieux changements dont son adorable mission a été suivie, on puisse encore nous dire : *Vos semper Spiritui Sancto resistitis.* La source de ce déréglement, je le répète, c'est cette malheuruese sagesse du monde dont nous sommes prévenus : car avec cela il est impossible que Dieu se communique à nous, puisque cette sagesse du monde, selon saint Paul, est une sagesse charnelle, et que Dieu est un pur esprit. Tout ce que Dieu opère en nous cette sagesse du

monde le détruit : Dieu nous éclaire, et cette sagesse du monde nous aveugle; Dieu nous anime et nous excite, et cette sagesse du monde nous rend froids et lâches; Dieu nous donne des désirs de pénitence, et cette sagesse du monde les étouffe. Il faut donc, si je veux que l'esprit de Dieu agisse en moi, que je renonce à cette fausse sagesse, et que la première règle de ma conduite soit la sagesse évangélique. Non, je ne veux plus vivre selon les lois de cette sagesse mondaine que Dieu réprouve. Non-seulement je déteste les folies du monde, les extravagances du monde, mais la sagesse même du monde : car ce monde, ennemi de Dieu, est réprouvé jusque dans sa sagesse; et sa sagesse prétendue est son désordre capital. S'il affectoit moins d'être sage, tout monde qu'il est, il seroit moins corrompu, puisqu'il est évident que sa plus dangereuse corruption vient de l'orgueil que lui inspire la sagesse dont il se pique. Je veux donc, en m'attachant pour jamais à la maxime de l'Apôtre, devenir fou selon le monde, pour être sage selon Dieu; passer pour insensé aux yeux du monde, afin d'être fidèle et chrétien aux yeux de Dieu : *Si quis videtur sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat ut sit sapiens* [1]. Revenons à l'éloge de saint Etienne. Vous l'avez vu plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère; voyez-le maintenant plein de force dans la consommation de son martyre : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un païen qui l'a dit, et la seule raison humaine, indépendamment de la foi, lui a suffi pour le comprendre : il n'y a point de spectacle plus digne de Dieu qu'un homme aux prises avec la mauvaise fortune, et qui triomphe par sa constance de ses disgraces et de ses malheurs : *En spectaculum ad quod respiciat intentus operi suo Deus, vir compositus cum malâ fortunâ* [2]. Je puis, Chrétiens, pour la gloire de notre religion, enchérir sur la pensée de ce philosophe, et vous faire voir dans la personne de saint Etienne un spectacle encore plus divin; je veux dire un homme, non pas simplement aux prises avec la mauvaise fortune, mais livré à la cruauté et à la rage de tout un peuple qui l'accable de coups, et dont il triomphe par son héroïque patience; un homme vainqueur de soi-même, et qui, supérieur à tous les sentiments de la nature, triomphe de la haine de ses ennemis par son héroïque charité : deux miracles où notre Saint a fait éclater cette force dont il étoit rempli, *Plenus fortitudine, faciebat prodigia et signa magna in populo*; deux prodiges dignes de l'attention de Dieu, *Spectaculum ad quod respiciat intentus operi suo Deus* : le prodige de la patience de saint Etienne dans toutes les circonstances de sa mort, et

[1] 1 *Cor.*, 3. — [2] *Senec.*

le prodige de sa charité envers les auteurs de sa mort. Or si ces deux prodiges ont servi de spectacle à Dieu, pouvez-vous, mes chers auditeurs, être assez attentifs à les contempler, tandis que je vous les propose comme des modèles qui doivent vous instruire et vous édifier?

Saint Etienne est le premier qui ait souffert la mort pour Jésus-Christ; c'est-à-dire qu'il a été le premier témoin de la divinité de Jésus-Christ, le premier confesseur de son nom, le premier martyr de son Evangile, le premier combattant des armées de Dieu, en un mot, le premier héros du christianisme et de la loi de grâce. Ainsi l'Eglise le reconnoît-elle dans la solennité de ce jour. Et afin que vous ne pensiez pas que cette primauté soit un vain titre qui n'ajoute rien au mérite du sujet, souvenez-vous de ce qui arriva en figure au peuple juif, lorsque, poursuivi par Pharaon, il se trouva réduit à la nécessité inévitable de traverser la mer Rouge, pour se délivrer de l'oppression et de la servitude des Egyptiens. C'est saint Chrysostome qui fait cette remarque. Moïse, par une vertu divine, ayant étendu sa main sur les eaux, les avoit déjà divisées, et montroit aux Israélites, dans la profondeur de cet abîme qui venoit de s'ouvrir à leurs yeux, le chemin qu'ils devoient prendre, et qui les devoit sauver. Toutes les tribus étoient rangées en ordre de milice; mais, quelque confiance qu'ils eussent tous dans la protection de leur Dieu, chacun frémissoit à la vue de ce passage; les flots élevés et suspendus de part et d'autre faisoient trembler les plus hardis. Que fait Moïse? Pour les rassurer et les fortifier, il marche le premier, il entre dans ce gouffre affreux, le franchit, arrive heureusement à l'autre bord, et détermine, par son exemple et par son intrépidité, tout le reste du peuple à le suivre: figure dont voici l'accomplissement dans saint Etienne. Le Sauveur du monde, qui fut souverainement et par excellence le conducteur du peuple de Dieu, mourant sur la croix, avoit ouvert à ses élus, pour arriver au terme du parfait bonheur, une voie aussi difficile que nouvelle; savoir, la voie du martyre, qui, selon la pensée des Pères, devoit faire, par l'effusion du sang, comme une espèce de mer Rouge dans l'Eglise. Un nombre infini de chrétiens étoient destinés à essayer, si je puis parler de la sorte, le passage de cette mer; mais parce qu'ils étoient foibles, il falloit les encourager et les soutenir. Qu'a fait Dieu, ou plutôt qu'a fait saint Etienne, suscité de Dieu pour être leur chef après Jésus-Christ? Comme un autre Moïse, il s'expose le premier, il marche à leur tête, il les attire par son exemple, en leur faisant voir que la mort endurée pour Dieu, que la voie du sang répandu pour le nom de Jésus-Christ, est un chemin sûr qui conduit à la gloire et à la vie: et voilà ce qui lui acquit la qualité de prince des martyrs. Après lui, tous les autres sont devenus inébranlables,

et les plus sanglantes persécutions ne les ont point étonnés; mais ils marchoient sur les pas de saint Etienne; c'étoit saint Etienne qui les animoit tous; et, s'il m'est permis de le dire, ils participoient tous à la plénitude de sa force : *Plenus fortitudine.*

Ce n'est pas assez : outre qu'il souffre le premier, il souffre de tous les genres de martyre un des plus cruels, car on le condamne à être lapidé : supplice prescrit pour punir le plus grand des crimes, qui fut le blasphème contre la loi, dont on accusoit Etienne. Que dis-je? ce supplice eut quelque chose encore pour lui de singulier, et le voici : au lieu d'y procéder dans l'ordre et selon les formes de la justice, on le fait avec emportement et avec fureur : *Et impetum fecerunt unanimiter in eum* [1]. On se jette sur ce saint diacre, on l'outrage et on l'insulte, on l'entraîne hors de la ville; et là, sans nul sentiment d'humanité, après avoir déchargé sur son sacré corps une grêle de pierres, on le laisse expirer dans les plus violentes douleurs. Que vit-on jamais de plus barbare? mais aussi vit-on jamais rien de plus surprenant que la patience de cet illustre martyre? sous cette grêle de pierres, il demeure ferme et immobile; il conserve au milieu de son tourment toute la tranquillité et toute la paix de son âme; il s'entretient avec Jésus-Christ, il lui recommande les besoins de l'Eglise, il pense à la conversion de Paul. Quel miracle de force! il est si grand, que le Fils de Dieu en veut être lui-même spectateur; car c'est pour cela qu'il se lève de son trône, et que, touché de ce prodige, il se tient debout pour le considérer : *Video cœlos apertos, et Filium Hominis stantem à dextris Dei* [2]. Il ne se lève pas, dit saint Ambroise, pour compatir à saint Etienne : une si heureuse mort n'étoit pas un objet de compassion; mais il se lève pour voir combattre son serviteur, dont il regarde la patience comme son propre triomphe : *Surgit exsultans de victoriâ famuli sui, et illius patientiam suum ducens triumphum* [3] : Il se lève pour être plus prêt à recevoir dans le sein de la gloire ce généreux athlète de la foi : *Surgit, ut paratior sit ad coronandum athletam.* Car c'est bien ici, Seigneur, que vous vérifiâtes à la lettre ces paroles du Psaume : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso* [4]. Les Juifs accabloient Etienne de pierres, et vous vous serviez de ces pierres pour le couronner; ils lui en faisoient un supplice, et vous lui en faisiez un diadème d'honneur : leur cruauté sembloit être de concert avec votre magnificence; vous vouliez mettre sur sa tête une couronne de pierres précieuses, et ils vous en fournissoient la matière : en effet, quelles pierres furent jamais plus précieuses que celles qui produisirent à l'Eglise ce premier martyr de notre religion?

[1] *Act.*, 7. — [2] *Ibid.* 10. — [3] *Ambr.* —

Or, pour nous appliquer ceci, Chrétiens, savez-vous ce qui m'afflige? C'est la comparaison que je fais de notre lâcheté avec cette force héroïque de saint Etienne. Je dis de notre lâcheté, soit dans les maux de la vie que nous avons à supporter, soit dans les biens dont nous avons à user, puisque dans l'un et dans l'autre état nous la faisons également paroître : car voilà, mes chers auditeurs, ce que nous devons aujourd'hui nous reprocher devant Dieu. Saint Etienne, avec un courage invincible, a soutenu le plus rigoureux martyre, et nous, dans les moindres épreuves, nous témoignons des foiblesses honteuses; une légère disgrace, une contradiction, une humiliation, nous fait perdre cœur; et de là viennent ces abattements, ces chagrins, ces impatiences et ces désespoirs où notre vie se passe. De là ces troubles qui nous agitent, qui nous désolent, qui nous ôtent toute attention à nos devoirs les plus essentiels, qui nous causent de mortels dégoûts pour les plus saints exercices de la piété, qui nous mettent dans une espèce d'impuissance de nous élever à Dieu, qui ébranlent jusqu'aux fondements de notre foi, et qui nous font non-seulement croire que Dieu nous abandonne, mais souvent douter s'il y a un Dieu et une Providence; ne considérant pas, aveugles et insensés que nous sommes, et ne voyant pas que c'est par-là même que nous devons être convaincus qu'il y a un Dieu qui nous gouverne, et une Providence qui veille sur nous, puisqu'il est vrai qu'à notre égard, comme à l'égard de saint Etienne, les persécutions et les croix sont la précieuse matière dont notre couronne doit être formée, que sans cela le royaume de Dieu ne seroit plus cette place de conquête qui ne peut être emportée que par violence; que c'est pour cela que nous sommes les enfants des Saints, et que nous n'avons pas encore résisté, comme eux, jusqu'à verser du sang.

Tel est, dis-je, le premier sujet de ma douleur; et voici l'autre, encore plus touchant : saint Etienne, plein de force, a triomphé des tourments et de la mort; et nous, tous les jours, nous sommes vaincus par la mollesse et par les douceurs de la vie. Ah! mes Frères, disoit saint Cyprien, parlant au peuple de Carthage, il est bien étrange que la paix dont jouit présentement l'Eglise n'ait servi qu'à nous corrompre et à nous pervertir. Tant que la persécution a duré, nous étions vifs et ardents; mais maintenant que le christianisme respire, nous languissons; nous n'avons plus à combattre que nous-mêmes, et nous succombons; nos vices sont nos seuls persécuteurs, et nous leur cédons. C'est l'oisiveté qui nous affoiblit, c'est la prospérité qui nous relâche, c'est le plaisir qui nous enchante : *Et nunc frangunt otia, quos bella non viceran*t[1]. Je vous dis de même, mes chers auditeurs;

[1] *Cypr.*

notre confusion est que la foi ayant été, dans les martyrs, victorieuse de la barbarie et de l'inhumanité, elle soit aujourd'hui dans la plupart des chrétiens esclave de la volupté et de la sensualité : car, il faut l'avouer et en rougir, on ne sait plus de nos jours ce que c'est que la force chrétienne ; on ne pense pas seulement à résister au péché ; on ne se met pas même en défense contre l'iniquité du siècle. Des trois ennemis du salut que l'Apôtre nous marque, le démon, la chair et le monde, le plus redoutable c'est la chair ; mais bien loin de la traiter en ennemie, on la flatte, on l'épargne, on la nourrit autant qu'il est possible dans les délices, et l'on se trouve ensuite honteusement asservi et livré à ses désirs impurs : le plus artificieux, c'est le démon ; et bien loin d'être en garde contre lui, on est d'intelligence avec lui, on se plaît à en être tenté, ou plutôt on se suscite à soi-même des tentations plus dangereuses que toutes celles qui viennent de lui : le plus contagieux, c'est le monde ; et bien loin de le fuir, on le recherche, on l'idolâtre, on en veut être approuvé et applaudi, on se fait un mérite de s'y attacher : ces armes spirituelles dont le même saint Paul vouloit que nous fussions revêtus pour repousser des ennemis si formidables, c'est-à-dire ce bouclier de la foi, cette cuirasse de la justice, ce glaive de la parole de Dieu, on se rend tout cela inutile, parce qu'on n'en fait aucun usage. Ces moyens établis de Dieu pour se fortifier contre les attaques et les ruses du tentateur, c'est-à-dire la pénitence, la vigilance, la persévérance dans la prière et dans les bonnes œuvres, ne nous servent à rien, parce qu'on refuse de les prendre ; on se rebute de tout, on s'effraie de tout ; les moindres difficultés sont des monstres pour nous, et de spécieux prétextes pour ne rien entreprendre, ou pour tout quitter. Ce n'est pas qu'on n'en ait des remords, ce n'est pas qu'on ne s'aperçoive bien que le relâchement où l'on vit est directement opposé à l'esprit de l'Evangile ; mais on se contente d'en accuser sa foiblesse, sans l'imputer jamais à son infidélité, ni à sa malice. Votre foiblesse, mon cher auditeur ? et à qui est-ce de la vaincre qu'à vous-même ? Or quelles violences vous faites-vous ? quelles victoires remportez-vous ? vous êtes foible dans les moindres rencontres ; mais que seroit-ce donc s'il falloit rendre à votre Dieu le témoignage que lui ont rendu les martyrs ? auriez-vous le courage de souffrir comme eux ? et pour juger si vous l'auriez alors, l'avez-vous dès à présent ? si vous ne l'avez pas, êtes-vous chrétien ? si vous l'avez, que ne le faites-vous voir dans les occasions que Dieu vous en fournit ? C'est là ce que saint Etienne vous prêche ; et je vous annonce, moi, que quand la voix de son sang ne le diroit pas, les pierres dont les Juifs le lapidèrent vous le feront entendre malgré

vous dans le jugement de Dieu : *Dico vobis, quia lapides clamabunt*[1].

Je dis plus : parce que saint Etienne étoit plein de force, j'ajoute qu'il a triomphé d'un autre ennemi plus difficile encore à vaincre que la mort, qui est la passion de la vengeance ; et voilà le prodige de sa charité. Si je vous disois qu'il s'est contenté de pardonner à ses ennemis, en ne leur voulant point de mal, peut-être vous flatteriez-vous d'accomplir aussi bien que lui la loi de la charité parfaite : car c'est, dans le style du monde, à quoi communément on la réduit. Cet homme m'a offensé, et je lui pardonne, mais qu'on ne me demande rien davantage ; j'oublie l'injure qu'il m'a faite, mais qu'on ne me parle point de lui ; je ne lui ferai nul tort, mais qu'il n'attende de moi nulle grâce. Fantôme de charité, dont on se laisse aveugler jusqu'à s'en faire une fausse conscience. Mais quand, pour vous détromper d'une erreur si pernicieuse, je vous dis que saint Etienne a voulu du bien à ceux qui le lapidoient ; quand je vous dis qu'il les a aimés jusqu'à se faire leur intercesseur auprès de Dieu, jusqu'à prier Dieu pour eux avec plus de zèle que pour lui-même, jusqu'à leur obtenir, par son crédit, des grâces insignes ; qu'avez-vous à répondre, et que pouvez-vous opposer à cet exemple ? Oui, mon cher auditeur, c'est à cet exemple que j'en appelle de toutes les maximes que vous inspire le monde, pour vous justifier à vous-même vos vengeances : saint Etienne a aimé ses ennemis ; il n'avoit garde de les haïr, dit saint Augustin, car il savoit qu'il leur étoit redevable de toute sa gloire, et que c'étoit par eux que le royaume du ciel lui étoit ouvert : *Nesciebat iis irasci, per quos sibi videbat regni cœlestis aulam aperiri*[1]. Si vous agissiez dans les vues de la foi, ce seul motif suffiroit pour étouffer tous les ressentiments qui se forment dans votre cœur. En effet, cet homme que vous prétendez être votre ennemi, cet homme qui vous a piqué, qui vous a raillé, qui vous a décrié et calomnié ; cet homme qui vous a rendu et qui vous rend sans cesse de mauvais offices, est celui que la Providence a destiné pour être un des instruments de votre salut, pour être un moyen de votre sanctification, pour servir à vous faire pratiquer ce qu'il y a de plus méritoire et de plus saint devant Dieu. Or en cette qualité, quoique d'ailleurs votre ennemi, n'est-il pas juste que vous l'aimiez et même que vous le respectiez ? Non-seulement saint Etienne a aimé ses persécuteurs, mais il les a aimés parce qu'ils étoient ses persécuteurs. Que font les Juifs, en le lapidant ? Ecoutez la pensée de saint Fulgence, qui vous paroîtra aussi solide qu'ingénieuse : Saint Etienne, dit ce Père, comme premier martyr du christianisme, est une des pierres vivantes dont Jésus-Christ commence à bâtir son Eglise ; et les Juifs, qui sont eux-

[1] *Luc.*, 19.— [2] *August.*

mêmes des cœurs de pierre, frappant cette pierre mystérieuse, en font sortir les étincelles de la charité et de l'amour divin : *Dùm lapidei Judæi Stephanum percutiunt, ignem ex eo charitatis eliciunt* [1]. Excellente idée d'une charité vraiment chrétienne. Aimer ceux qui vous font du bien, ceux qui sont dans vos intérêts, ceux qui vous servent et qui vous plaisent, c'est la charité des païens, et pour cela il ne faut point avoir recours à l'Evangile ; mais aimer ceux qui vous haïssent, ceux qui vous persécutent, ceux qui vous oppriment, et les aimer, lors même qu'ils travaillent avec plus d'ardeur et qu'ils sont même plus obstinés à vous opprimer, c'est la charité du chrétien, c'est l'esprit de votre religion, c'est ce qui doit vous discerner du Juif et de l'infidèle : sans cette charité parfaite, dont Jésus-Christ a été le modèle et le législateur, en vain seriez-vous aussi mortifié et aussi austère que les plus fervents religieux : pour un homme du monde comme vous, voilà en quoi consiste votre essentielle austérité et votre première mortification.

Ah ! Chrétiens, n'admirez-vous pas jusqu'où va la force de ce prodigieux amour d'Etienne pour ses ennemis? Pendant qu'ils le lapident, il intercède pour eux, il demande grâce pour eux, il plaide leur cause ; et il la plaide si éloquemment, dit saint Augustin, qu'il paroît bien que c'est la charité même et le Saint-Esprit qui parle par sa bouche. Seigneur, s'écrie-t-il en s'adressant au Fils de Dieu, ne leur imputez pas ce péché : c'est vous-même qui sur la croix m'avez appris, par votre exemple, à tenir ce langage ; et je ne crains point que ma prière en faveur de ces malheureux soit téméraire et présomptueuse, puisqu'elle est conforme à la vôtre, et fondée sur la vôtre. Il est vrai que leur crime est grand ; mais souvenez-vous que vous avez prié votre Père pour la rémission d'un crime mille fois encore plus grand : car vous étiez le maître, et je ne suis que le serviteur et le disciple. J'ai donc droit d'espérer que, puisque vous avez vous-même jugé digne de pardon l'attentat et le déicide commis dans votre adorable personne, l'outrage qu'on me fait aujourd'hui ne sera point irrémissible ; et qu'après que vous avez dit pour ceux qui vous crucifioient, *Pater, dimitte illis* [2], je puis dire pour les auteurs de ma mort : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum* [3]. C'est ainsi que la charité de saint Etienne cherche à excuser et à disculper ses ennemis. Cela vous paroît héroïque ; et moi je soutiens que cet héroïsme, bien entendu, n'est point un simple conseil, mais un précepte, et que, si vous ne priez sincèrement et de bonne foi pour vos plus cruels ennemis, il n'y a point de salut pour vous. N'est-ce pas ce que vous enseigne l'Evangile, et n'y avez-vous pas lu cent fois ces paroles si expresses : *Orate*

[1] *Fulg.* — [2] *Luc.*, 23. — [3] *Act*, 7.

pro persequentibus vos, ut sitis filii Patris vestri[1]; Priez pour ceux qui vous outragent, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste? Pouvoit-on vous déclarer ce point en des termes plus forts? n'est-ce pas la règle que saint Etienne a suivie? en avez-vous une autre que lui? l'entendez-vous mieux que lui? pensez-vous et prétendez-vous qu'il vous en coûte moins qu'à lui?

Qu'il est important, Chrétiens, de méditer souvent ces vérités! Je vous ai dit que saint Etienne avoit prié pour ceux qui le lapidoient avec plus de zèle que pour lui-même. C'est ce qui paroît encore dans la description que saint Luc nous a faite de son martyre : car pourquoi pensez-vous que ce saint diacre, après s'être tenu debout en recommandant son âme à Dieu, fléchisse les genoux pour recommander le salut de ses bourreaux, *Positis autem genibus*[2]? c'est qu'il sait que dans cette posture il sera plus en état d'être exaucé, et d'obtenir pour eux miséricorde. Il avoit donc pour ses ennemis, conclut saint Bernard, une charité plus ardente que pour sa propre personne : *Ampliorem ergò pro inimicis, quàm pro se ipso, habebat sollicitudinem*[3]. Mais, de plus, pourquoi hausse-t-il alors la voix, et pousse-t-il un grand cri vers le ciel : *Clamavit voce magna?* Pour empêcher, répond le cardinal Pierre Damien, que les cris des Juifs n'aillent jusqu'à Dieu, et n'attirent sur eux sa vengeance. Les Juifs crioient par un emportement de fureur, et saint Etienne par un excès de charité : *Clamor lapidantium, furoris erat; clamor Stephani, pietatis*[4]. Or il falloit, ajoute ce Père, que le cri de la charité l'emportât sur les cris de la fureur, et c'est ce qui arrive : la voix de saint Etienne est si forte, qu'elle se fait seule entendre; Dieu n'a d'oreilles que pour lui; et il est si touché de sa prière, qu'il ne peut, ce semble, lui résister, et qu'il répand sur les plus indignes sujets ses grâces les plus abondantes. C'est de là que Saul, le plus violent persécuteur de l'Eglise, est changé en un apôtre, et devient un vaisseau d'élection, comme si Dieu avoit entrepris de seconder, par le plus éclatant miracle de sa miséricorde, les prodiges de la charité d'Etienne : car c'est à la charité d'Etienne qu'étoit attachée la prédestination, la vocation, la conversion de Paul; puisqu'il est vrai, comme l'a remarqué saint Augustin, que si saint Etienne n'eût prié, l'Eglise n'auroit pas eu ce docteur des nations et cette grande lumière : *Si Stephanus non orasset, Ecclesia Paulum non haberet*[5]. Or tirez la conséquence pour vous-mêmes, mes chers auditeurs, et prenez pour un des signes les plus certains de votre prédestination bienheureuse, cette charité envers vos ennemis.

Vous êtes pécheurs, et peut-être, au moment que je vous parle,

[1] *Matth.*, 5.— [2] *Act.*, 7. — [3] *Bern.*— [4] *Petr. Dam.* — [5] *August.*

votre conscience est-elle dans un désordre qui vous doit faire trembler ; mais espérez tout, si vous pouvez vous résoudre à aimer chrétiennement cet homme qui s'est tourné contre vous, et dont vous avez reçu une injure qui vous blesse : car cette victoire que vous remportez sur vous-même, ce sacrifice que vous faites de votre ressentiment, est une preuve convaincante que vous aimez Dieu; et dès que vous aimez Dieu, vous êtes en grâce avec Dieu.

Ce fut en achevant sa prière que saint Etienne s'endormit paisiblement dans le Seigneur : *Cum hæc dixisset, obdormivit in Domino* [1]. Et il étoit juste, reprend saint Augustin, qu'il mourût de la sorte, et qu'il ne survécût pas à une prière si sainte. Qu'auroit-il pu dire, ou qu'auroit-il pu faire dans la suite d'une plus longue vie, qui approchât du mérite d'une telle charité ? C'est par-là même aussi que je finis, Chrétiens, en vous conjurant d'imiter la charité de ce saint martyr, de l'exercer comme lui, cette charité si digne de la perfection et de l'excellence de votre foi ; cette charité que le paganisme n'a point connue, et que la nature ne peut inspirer. Pardonnons, afin que Dieu nous pardonne : car il nous traitera avec la même indulgence que nous aurons eue pour les autres ; il nous rendra bien pour bien, et grâce pour grâce ; autant que nous aurons remis d'offenses, autant il nous en remettra : disons mieux : pour une offense remise, il nous remettra toutes les nôtres, et nous couronnera dans son royaume éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Conversus Petrus vidit illum discipulum quem diligebat Jesus sequentem, qui et recubuit in cœnâ super pectus ejus.

Pierre, se retournant, vit venir après lui le disciple que Jésus aimoit, et qui pendant la cène s'étoit reposé sur son sein. *Saint Jean*, chap. XX.

Tel est, Chrétiens, en deux mots, l'éloge du bienheureux apôtre dont nous solennisons la mémoire en ce saint jour ; voilà ce qui nous le doit rendre vénérable, ce qui nous doit inspirer pour lui et un profond respect, et une tendre dévotion. C'est le disciple que Jésus aimoit : caractère qui le distingue, et qui lui donne entre tous les Saints de la loi de grâce un rang si élevé. Saint Jean fut appelé comme les autres à l'apostolat ; il porta, comme saint Jacques, le nom d'enfant du tonnerre. Ezéchiel nous le présente comme l'aigle entre les évangélistes : son Apocalypse en a fait le premier et le plus éclairé de tous les prophètes du nouveau Testament ; il a souffert une cruelle persécution pour Jésus-Christ, et mérité d'être mis au nombre de ses plus zélés martyrs ; il tient dans le culte que nous

[1] *Act.*, 7.

lui rendons une place honorable parmi les vierges ; les Eglises d'Asie l'ont reconnu pour leur patriarche et leur fondateur : mais tout cela ne nous donne point de sa personne l'idée singulière qu'expriment ces paroles de mon texte : *Discipulus quem diligebat Jesus,* le disciple que Jésus-Christ aimoit. Attachons-nous donc à cette idée; et puisque la règle la plus sûre pour louer les Saints est de nous proposer leur sainteté comme le modèle de la nôtre, ne nous contentons pas de dire que saint Jean a été le bien-aimé disciple de Jésus, et, pour parler de la sorte, son disciple favori; mais examinons comment il est parvenu à cette faveur, de quelle manière il en a usé, les effets qu'elle a produits en lui; et de là, tirons de quoi nous édifier et nous instruire. Car, quelque imparfaits et quelque éloignés que nous soyons des voies de Dieu, nous devons, mes chers auditeurs, aspirer nous-mêmes à la faveur de Jésus-Christ; et de tous les Saints qui l'ont possédée, il n'y en a point dont l'exemple soit plus propre à nous y conduire, à nous y disposer, à nous y former, que celui du glorieux apôtre dont j'entreprends le panégyrique. Ainsi je veux aujourd'hui vous enseigner l'important secret de mériter la faveur de Jésus-Christ, de trouver grâce devant ses yeux, d'être de ses disciples bien-aimés, et de lui plaire. Fasse le ciel que ce discours ne soit, ni pour vous, ni pour moi, une vaine spéculation; mais que les leçons que j'ai à vous tracer entrent dans tout le règlement et tout l'ordre de notre vie! c'est ce que je demande par l'intercession de cette divine Mère qui fut, entre toutes les femmes, la plus chérie de Jésus-Christ son fils. *Ave, Maria.*

Quelque avantageuse que puisse être, selon le monde, la faveur des grands et des princes de la terre, il faut néanmoins convenir que, par rapport au monde même, elle est sujette à trois défauts essentiels : car, premièrement, il n'arrive que trop souvent qu'elle soit aveugle, et qu'au lieu d'être la récompense du mérite et de la vertu, elle s'attache sans discernement et sans choix, ou plutôt, par un choix bizarre, à d'indignes sujets; secondement, elle devient souvent orgueilleuse et fière, et, par l'abus qu'en fait le favori, elle l'enfle en l'élevant, et le corrompt; d'où il s'ensuit, en troisième lieu, qu'à l'égard de ceux qui en sont exclus, et qui auroient droit d'y prétendre, la faveur est presque toujours odieuse, et qu'en faisant le bonheur d'un seul elle est pour tous les autres un objet d'envie; trois défauts auxquels, par une fatalité presque inévitable, la faveur des hommes est communément exposée. Pour la rendre parfaite, que faudroit-il? trois choses : qu'elle fût juste et raisonnable dans le choix du sujet; c'est la première : qu'elle fût modeste et bienfaisante

dans la conduite de celui qui en est honoré; c'est la seconde : et qu'elle n'excitât ni la jalousie ni les murmures de ceux qui n'y parviennent pas ; c'est la troisième : qu'elle fût juste dans le choix du sujet, parce qu'autrement ce que les hommes appellent faveur n'est plus l'ouvrage de la raison, mais un pur effet du caprice ; qu'elle fût modeste et bienfaisante dans la conduite de celui qui en est honoré, parce qu'autrement il en abuse, ne la faisant servir qu'à son ambition et à son intérêt ; qu'elle n'excitât ni les murmures ni la jalousie de ceux qui n'y parviennent pas, parce qu'autrement la concorde et la paix en est troublée. Or c'est sur ces principes, Chrétiens, que je fonde l'excellence de la faveur spéciale dont le Fils de Dieu a gratifié saint Jean ; car voici les trois caractères et les trois qualités qui lui conviennent : elle a été parfaitement juste dans le choix que Jésus-Christ a fait de cet apôtre ; elle a été solidement humble dans la manière dont cet apôtre en a usé, et elle n'a rien eu d'odieux à l'égard des autres disciples, auxquels cet apôtre semble avoir été préféré. Concevez bien le partage de ce discours. Je dis que le Sauveur du monde a fait un choix plein de sagesse, en prenant saint Jean pour son disciple bien-aimé, parce qu'il a trouvé dans lui un mérite particulier que n'avoient pas les autres apôtres : ce sera la première partie. Je dis que saint Jean a usé de la faveur de son maître de la manière la plus sainte, parce qu'outre qu'il ne s'en est point laissé éblouir, il en a répandu les fruits, en communiquant à toute l'Eglise ce qu'il avoit puisé dans la source des lumières et des grâces, lorsqu'il reposa sur le sein de Jésus-Christ : ce sera la seconde partie. Enfin, je dis que la faveur de saint Jean n'a point été odieuse aux autres disciples, parce que, tout favori qu'il étoit, il n'a point été plus ménagé que les autres, ni plus exempt de souffrir : ce sera la dernière partie. Trois points, mes chers auditeurs, qui me donnent lieu de traiter les plus solides vérités du christianisme, et qui demandent toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a que Dieu, Chrétiens, qui puisse choisir et se faire des favoris, sans être obligé, pour y garder la loi de la justice, à discerner leurs mérites ; et ce qui est encore bien plus remarquable, il n'y a que Dieu qui, se faisant ainsi des favoris sans nul discernement de leurs mérites, soit néanmoins incapable de se tromper dans le choix qu'il en fait : pourquoi ? les théologiens, après saint Augustin, en apportent une excellente raison : Parce qu'il n'y a que Dieu, disent-ils, dont le choix soit efficace pour opérer tout ce qu'il lui plaît de vouloir ; c'est-à-dire, parce qu'il n'y a que Dieu qui, choisissant un favori, lui donne, en vertu de ce choix, le mérite qu'il faut pour

l'être. Il n'en est pas de même des rois de la terre. Qu'un roi honore de sa faveur un courtisan, il ne lui donne pas pour cela ce qui lui seroit nécessaire pour en être digne : il peut bien le faire plus riche, plus grand, plus puissant; il peut le combler de plus d'honneurs; mais il ne peut le rendre plus parfait; et quoi qu'il fasse pour l'élever, par cet accroissement d'élévation et de fortune, il ne lui ôte pas un seul défaut, ni ne lui communique pas un seul degré de vertu. Il n'y a donc, encore une fois, que la faveur de Dieu qui porte avec soi le mérite. Comme Dieu, il a seul le pouvoir de perfectionner les hommes par son amour; et quand il les admet au nombre de ses favoris (c'est la belle réflexion de saint Jérôme), il ne les y appelle pas parce qu'ils en sont dignes; mais il fait, en les y appelant, qu'ils en soient dignes : *Non idoneos vocat, sed vocando facit idoneos* [1]. Cette raison seule devroit suffire pour justifier le choix que le Sauveur du monde fit de saint Jean. Ce Dieu-Homme le voulut ainsi; c'est assez, puisque, en le voulant, il rendit son disciple tel qu'il devoit être pour devenir le favori d'un Dieu. Mais sans prendre la chose de si haut, et sans remonter à la source de la prédestination éternelle, je prétends que le Fils de Dieu eut des raisons particulières qui l'engagèrent à aimer saint Jean d'un amour spécial; et que la prédilection qu'il lui marqua fut, de la part même de ce glorieux disciple, très-solidement fondée. Sur quoi fondée? sur le mérite de cet apôtre, lequel, entre tous les apôtres, a eu des qualités personnelles qui l'ont distingué, et qui lui ont acquis la faveur de son maître. L'Evangile et les Pères nous en proposent surtout deux, et les voici : car il a été vierge, dit saint Jérôme, et de plus il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation; il a été vierge, et c'est pour cela qu'il eut l'honneur de reposer sur le sein de cet Homme-Dieu dans la dernière cène : *Qui et recubuit super pectus ejus* [2] : il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation, lui seul l'ayant suivi jusqu'au Calvaire; et voilà par où il mérita d'entendre cette consolante parole qui lui donna spécialement Marie pour mère, et qui le donna spécialement lui-même à Marie pour fils : *Ecce mater tua, ecce filius tuus* [3]. Or ces deux avantages qu'eut saint Jean, de reposer sur le sein d'un Dieu, et d'être substitué au Fils de Dieu, pour devenir après lui le fils de Marie, sont les deux plus illustres et plus authentiques preuves d'une faveur toute singulière, et vous voyez qu'ils ont été l'un et l'autre les récompenses de sa vertu; celui-là de sa virginité, celui-ci de son attachement à son devoir et de sa fidélité. Il est donc vrai que le choix de Jésus-Christ fut un choix d'estime, et fondé sur le mérite de la personne. Ecoutez-moi, s'il vous plaît, tandis que je vais développer ces deux pensées.

1 *Hier.* — 2 *Joan.*, 21. — 3 *Ibid.*, 19.

Ne nous étonnons pas, Chrétiens, que saint Jean ayant été, de tous les disciples du Sauveur, le seul vierge par état, comme nous l'apprenons de la tradition, il ait eu sur eux la préférence et la qualité de disciple bien-aimé. Dans l'ordre des dons divins, l'un sembloit devoir être la suite de l'autre : car de même que saint Bernard, parlant de l'auguste mystère de l'incarnation, ne craignoit point d'en tirer ces deux conséquences, ou d'avancer ces deux propositions, savoir, que si un Dieu incarné et fait homme a dû naître d'une mère, il étoit de sa dignité que cette mère fût vierge; et que si une vierge, demeurant vierge, a dû concevoir un fils, il étoit comme naturel que ce fils fût Dieu : *Neque enim aut partus alius virginem, aut Deum decuit partus alter* [1]; aussi puis-je dire aujourd'hui que si un Dieu descendu du ciel devoit avoir un favori sur la terre, il étoit convenable que ce favori fût vierge; et que si le titre de vierge devoit être nécessaire pour posséder la faveur d'un maître, ce maître ne pouvoit être qu'un Dieu. En effet, qui méritoit mieux d'avoir part à la faveur de Jésus-Christ, que celui de tous qui, par le caractère de distinction qu'il portoit, je veux dire par sa virginité, s'étoit rendu plus semblable à Jésus-Christ? qui devoit plutôt reposer sur ce sein vénérable où habitoit corporellement la plénitude de la divinité, que cet apôtre dont la sainteté étoit, en quelque sorte, au-dessus de l'homme, par la profession qu'il faisoit d'une inviolable pureté? qui se trouvoit plus digne d'être le dépositaire et le confident des secrets du Verbe de Dieu, que ce disciple, lequel, ayant épuré son cœur de tous les désirs charnels, étoit, selon l'Evangile, par une béatitude anticipée, déjà capable de voir Dieu, et par conséquent ce qu'il y avoit de plus intime et de plus caché dans Dieu? Quiconque, dit le Saint-Esprit, aime la pureté du cœur, aura le roi pour ami : *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem* [2]. Voilà, Chrétiens auditeurs, l'accomplissement de cet oracle. Les autres apôtres, engagés dans le mariage, en avoient comme rompu les liens, pour s'attacher au Fils de Dieu; et c'est pour cela même que le Fils de Dieu, le Roi des rois, ne dédaigna point de s'attacher à eux par le lien d'une étroite amitié : *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos* [3]. Mais saint Jean n'avoit point de liens à rompre; et parce qu'il étoit vierge, il est parvenu à un degré bien plus haut; car il est entré non-seulement dans l'amitié, mais dans la familiarité, dans la privauté, dans la confidence de ce Roi de gloire : *Discipulus quem diligebat Jesus* [4]. Ceux-là ont été les amis, parce qu'ils ont aimé la pureté; mais celui-ci a été le favori, parce qu'il a aimé la plus parfaite pureté qui est la pureté virginale : *Qui amat cordis munditiam, habebit amicum regem*. Voyez-vous, mes

[1] *Bern.* — [2] *Prov.*, 12. — [3] *Joan.*, 15. — [4] *Ibid.*, 13.

Frères, nous fait remarquer là-dessus saint Grégoire de Nysse, jusqu'à quel point notre divin Rédempteur a aimé cette vertu? Entre toutes les femmes, il en a choisi une pour mère; et entre tous les disciples qui le suivoient, il en a choisi un pour son favori; mais il a voulu que cette mère et ce favori eussent le don et le mérite de la virginité. Marie devoit être vierge, pour porter dans ses chastes flancs le corps de Jésus-Christ; et saint Jean le devoit être, pour devenir un homme selon le cœur de Jésus-Christ : *Diligebat eum Jesus, quoniam specialis prærogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum* [1].

Vous me demandez pourquoi ce Sauveur adorable, étant sur la croix, voulut encore, par une autre grâce, donner à saint Jean le gage le plus précieux de son amour, en lui résignant, si je puis ainsi m'exprimer, sa propre mère : et ne vous ai-je pas dit d'abord que ce fut pour reconnoître la fidélité et la constance héroïque de ce généreux apôtre qui le suivit dans sa passion et jusqu'à sa mort, lorsque tous les autres l'avoient lâchement et honteusement abandonné? Représentez-vous, Chrétiens, ce qui se passoit au Calvaire : le Sauveur du monde étoit à sa dernière heure, et sur le point d'expirer; il avoit un trésor dont il vouloit disposer en mourant, c'étoit Marie, la plus parfaite de toutes les créatures. A qui la donnera-t-il, ou plutôt, y eut-il lieu de délibérer? Un dépôt si cher ne devoit être confié qu'au plus fidèle : or le plus fidèle, ne fut-ce pas celui qui fit paroître un attachement plus solide à son devoir? De tous les disciples de Jésus-Christ, Jean est le seul qui dans l'adversité n'a point manqué à son maître; tout le reste l'a trahi, ou renoncé, ou déshonoré par une fuite scandaleuse. Il n'y a que Jean, qui, sans crainte et sans nulle considération humaine, l'ait accompagné jusqu'au pied de la croix; il n'y a que lui qui y demeure avec une fermeté inébranlable. Jésus-Christ, regardant de toutes parts, n'aperçoit que lui. C'est donc à lui que ce Sauveur se trouve comme obligé de laisser Marie; et puisqu'il veut partager avec un de ses disciples la possession de ce trésor, c'est à Jean, préférablement à tout autre, qu'il doit faire cet honneur. Mais admirez, mes chers auditeurs, la manière dont il le fait. Tout attaché qu'il est à la croix, tout réduit qu'il est dans une mortelle agonie, il jette les yeux sur son disciple, *Cùm vidisset discipulum stantem* [2]. Dans un temps où il est appliqué au grand sacrifice de notre rédemption, interrompant, si je l'ose dire, pour quelques moments l'affaire du salut du monde; ou plutôt, selon l'expression de saint Ambroise, différant de quelques moments à la consommer, *Paulisper publicam differens salutem* [3], il pense à saint Jean, il lui recommande sa mère, il le substitue à sa place, il en fait un autre

[1] *Greg. Nyss.* — [2] *Joan.*, 19. — [3] *Ambr.*

lui-même. Comme s'il lui eût dit : Cher et fidèle disciple, recevez cette dernière marque de ma tendresse, comme je reçois ici la dernière preuve de votre zèle. Mes ennemis m'ont tout ôté, et je meurs pauvre, après avoir voulu naître et vivre pauvre : mais il me reste une mère dont le prix est inestimable, et qui renferme dans sa personne des trésors infinis de grâce. Je vous la donne, et je veux qu'elle soit à vous ; mais en sorte que vous soyez pareillement à elle. La voilà, *Ecce mater tua* [1] ; soyez son fils comme je l'ai été moi-même, et elle sera votre mère comme elle a été la mienne. Qui parle ainsi, Chrétiens ? c'est un Dieu ; et à qui parle-t-il ? à saint Jean. Ne falloit-il pas, dit le savant abbé Rupert, que Jean fût un homme bien parfait, puisqu'on ne le jugeoit pas indigne de remplir la place de Jésus-Christ ? Marie, ajoute ce Père, perdoit un fils (voici une pensée qui vous surprendra, mais qui n'a rien néanmoins d'outré, puisque c'est le fond même du mystère que je vous prêche), Marie perdoit un fils, et elle en acquéroit un autre ; elle perdoit un fils qui l'étoit par nature, et elle en acquéroit un qui le devenoit par adoption : or l'adoption est une espèce de ressource pour consoler les pères et les mères de la perte de leurs enfants. Marie alloit perdre Jésus-Christ, et par l'ordre de Jésus-Christ même elle adoptoit saint Jean. Il falloit donc qu'elle trouvât dans saint Jean, non pas de quoi se dédommager, ni de quoi réparer la perte qu'elle faisoit de Jésus-Christ, mais au moins de quoi l'adoucir, et se la rendre plus supportable ; il falloit qu'entre saint Jean et Jésus-Christ il y eût des rapports de conformité, tellement que Marie, voyant saint Jean, eût toujours devant les yeux comme une image vivante du fils qu'elle avoit perdu et uniquement aimé, afin que la parole du Sauveur se vérifiât : *Ecce Filius tuus* [2]. Peut-on rien concevoir de plus glorieux à ce saint apôtre ? Non, répond saint Augustin ; mais aussi fut-il jamais une plus grande fidélité que la sienne, et jamais vit-on un attachement plus inviolable et plus constant ?

Voilà, mes Frères, par où saint Jean mérita la faveur de son maître, et voilà par où nous la mériterons nous-mêmes. Voulez-vous que Dieu vous aime, et voulez-vous être du nombre de ses élus ; travaillez à purifier votre cœur : *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem* [3]. Sans cela, mon cher auditeur, qui que vous soyez, vous êtes indigne et même incapable d'être aimé de votre Dieu : or, du moment que vous êtes exclu de son amour, dès-là vous êtes anathème et un sujet de malédiction. Il est vrai que Dieu, comme souverain arbitre de la prédestination des hommes, n'a acception de personne ; qu'il n'a égard ni aux qualités, ni aux condi-

[1] *Joan.*, 19. — [2] *Ibid.* — [3] *Prov.*, 22.

tions de ceux qu'il choisit : l'Ecriture nous l'apprend, et c'est un article de notre foi : *Non est personarum acceptor Deus*[1]. Mais il n'est pas moins de la foi que le même Dieu, qui ne considère ni les conditions, ni les qualités des hommes prises dans l'ordre naturel, sans déroger à cette règle, ne laisse pas, dans l'ordre de la grâce, d'avoir des égards particuliers pour les âmes pures, jusqu'à les élever aux premiers rangs de ses prédestinés, jusqu'à les combler de ses dons les plus exquis, jusqu'à les honorer de ses plus intimes communications. C'est pour cela qu'il les traite d'épouses dans le Cantique; c'est pour cela que, dans l'Apocalypse, les vierges seules nous sont représentées comme les compagnes de l'Agneau; c'est pour cela qu'elles environnent son trône, et que plus elles sont pures, plus elles ont d'accès auprès de lui; c'est pour cela que rien de souillé n'entrera jamais dans le ciel, qui est sa demeure et le palais de sa gloire. Ah! mon cher auditeur, si je vous disois qu'il dépend aujourd'hui de vous d'être en faveur auprès du plus grand roi du monde; si je vous en marquois le moyen, et si je vous le garantissois comme un moyen infaillible, que feriez-vous? y a-t-il sacrifice qui vous étonnât? y a-t-il engagement et passion qui vous arrêtât? la condition que je vous proposerois pour cela vous paroîtroit-elle onéreuse? y trouveriez-vous quelque difficulté? Or ce que je ne puis vous promettre de la faveur d'un roi de la terre, c'est ce que je vous promets et ce qui est incontestablement vrai de la faveur d'un plus grand que tous les rois de l'univers : car je dis que la faveur de Dieu vous est acquise, pourvu que vous vous préserviez de la corruption de ce péché qui souille votre âme en déshonorant votre corps; s'il vous reste une étincelle de foi, pouvez-vous être insensible à ce motif? Pour en venir au détail et vous mieux instruire, je dis que vous n'avez qu'à rompre ces amitiés sensuelles qui vous lient à la créature, ces funestes attaches qui vous portent à tant de désordres, ces passions que le démon de la chair inspire, ces commerces qui les entretiennent, ces libertés prétendues innocentes, mais évidemment criminelles dans les principes de votre religion : dès que vous vous ferez violence là-dessus, je vous réponds du cœur de Dieu.

Je vais plus avant, et je dis aussi que, sans cette pureté, vous êtes du nombre de ces réprouvés que l'Ecriture traite d'infâmes, et contre lesquels notre apôtre a prononcé ce formidable arrêt : *Foris canes et impudici*[2]: Hors de la maison de Dieu, voluptueux et impudiques. Je dis que dès le commencement du monde, Dieu s'en est lui-même déclaré par ces paroles de la Genèse : *Non permanebit Spiritus meus in æternùm in homine, quia caro est*[3]; Non, mon Esprit

[1] *Act.*, 10. — [2] *Apoc.*, 22. — [3] *Genes.*, 6.

ne demeurera jamais dans l'homme, tandis que l'homme sera esclave de la chair. Et en effet, mon Dieu, ne voyons-nous pas l'accomplissement de cet oracle? n'éprouvons-nous pas tous les jours, qu'autant que nous nous laissons dominer par la chair, autant votre esprit se retire de nous; qu'après avoir succombé à une tentation impure, confus et piqués des remords secrets de notre conscience, nous n'osons plus nous présenter devant vous; que, semblables à l'infortuné Caïn, nous fuyons de devant votre face, nous nous éloignons de vos autels, nous nous regardons comme bannis de votre sanctuaire, et absolument indignes du sacrement de votre amour? au lieu que nous en approchons avec une humble et ferme confiance, quand nous croyons avoir ce cœur pur que vous béatifiez dès cette vie : *Beati mundo corde*[1]. Sainte pureté qui nous ouvre le ciel! c'est le premier titre pour obtenir la faveur de Dieu, et l'autre est la fidélité et une persévérance que rien n'ébranle.

Car, selon la belle remarque d'un Père de l'Eglise, il se trouve assez de chrétiens qui suivent Jésus-Christ jusqu'à la cène, comme les autres apôtres; mais il y en a peu qui le suivent, comme saint Jean, jusqu'au Calvaire; c'est-à-dire, il s'en trouve assez qui marquent de la ferveur et du zèle quand Dieu leur aplanit toutes les voies du salut et de la sainteté chrétienne, mais peu qui ne se relâchent dès qu'ils n'y sentent plus les mêmes consolations, et qu'il s'y présente des obstacles à vaincre. Or c'est néanmoins à cette constance que la faveur de Dieu est attachée. Oui, Seigneur, une victoire que nous remporterons sur nous-mêmes, un effort que nous ferons, un dégoût, un ennui que nous soutiendrons, sera devant vous d'un plus grand prix, et contribuera plus à nous avancer, que de stériles sentiments à certaines heures où vous répandez l'onction céleste, et que les plus sublimes élévations de l'âme; car ce sera dans cette victoire, dans cet effort, dans ce dégoût et cet ennui soutenus constamment, que nous vous donnerons les preuves les plus solides d'un dévouement sincère et fidèle. Les hommes du siècle, qui n'ont nul usage des choses de Dieu, ne comprennent pas ce mystère; mais les Justes, qui en ont l'expérience, et à qui Dieu se fait sentir, le conçoivent bien. C'est ainsi que saint Jean est parvenu à la faveur de Jésus-Christ : voyons de quelle manière il en a usé. Je prétends que, comme le choix de ce favori a été juste et raisonnable de la part du Fils de Dieu, la faveur du Fils de Dieu a été, de la part de ce bien-aimé disciple, également modeste et bienfaisante : je vais vous le montrer dans la seconde partie.

[1] *Matth.*, 5.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'est rien de plus rare dans le monde qu'un homme humble et élevé, puissant et bienfaisant, modeste par rapport à lui-même et charitable à l'égard des autres. Ce tempérament d'élévation et de modestie a je ne sais quoi qui tient de la nature des choses célestes et de la perfection même de Dieu; car Dieu, le plus parfait de tous les êtres, est aussi le plus simple et le plus égal : les cieux, dont la sphère est supérieure à celle de la terre, sont, dans leurs mouvements rapides, les corps les plus réglés et les plus justes; et c'est l'excellente idée que saint Jérôme nous donne d'une sage modération dans les prospérités humaines. Mais ce qu'il y a de plus admirable, ajoute ce Père, c'est avec cette modération un naturel heureux, ouvert, libéral et obligeant; de sorte qu'on mette sa gloire à faire du bien, qu'on ne renferme point en soi-même les grâces dont on est comblé, qu'on se plaise à les répandre au dehors, et qu'on ne les reçoive que pour les communiquer. Alors, Chrétiens, la faveur du particulier devient le bonheur public, et le favori n'est plus que le dispensateur des bienfaits du souverain; semblable à ces fleuves qui ne ramassent les eaux et ne se grossissent que pour arroser les campagnes, ou comme ces astres qui ne luisent que pour rendre la terre, par la bénignité de leurs influences, beaucoup plus féconde. Or voilà le second caractère de la faveur de saint Jean : elle a été modeste et bienfaisante; en pouvoit-il faire un usage plus saint, et plus propre à nous servir d'exemple?

Je dis modeste par rapport à lui. Voyez, dit saint Augustin, avec quelle humilité il parle de lui-même, ou plutôt, voyez avec quelle humilité il n'en parle pas. Jamais (cette remarque est singulière), jamais, dans toute la suite de son Evangile, s'est-il une fois nommé? jamais a-t-il marqué qu'il s'agit de lui, ni fait connoître qu'il eût part à ce qu'il écrivoit? Pourquoi ce silence? Les Pères conviennent que ce fut un silence de modestie, et qu'il n'a voulu de la sorte supprimer son nom que parce qu'il n'avoit rien que d'avantageux et de grand à écrire de sa personne. C'est ce disciple, dit-il toujours, *Hic est discipulus ille* [1], ce disciple qui rend témoignage des choses qu'il a vues; ce disciple dont nous savons que le témoignage est vrai : ne croiroit-on pas qu'il parle d'un autre que de lui-même, et qu'en effet ce qu'il raconte ne le touche point? Il ne dit pas : C'est moi qui eus l'honneur d'être aimé de Jésus, c'est moi qui fus son confident, c'est moi qui entrai dans ses secrets les plus intimes; il se contente de dire : C'est ce disciple que Jésus aimoit : *Discipulus quem dili-*

[1] *Joan.*, 21.

gebat Jesus [1]; laissant aux interprètes à examiner si c'est lui qu'il entend, et, par la manière dont il s'explique, leur donnant lieu d'en douter; disant et publiant la vérité, parce que son devoir l'y engage, mais, du reste, dans la vérité qu'il publie et qui lui est honorable, cherchant à n'être pas connu, et jusque dans son propre éloge pratiquant la plus héroïque humilité. Si même, sans se nommer, il eût dit, C'est ce disciple qui aimoit Jésus, c'eût été une louange pour lui, et la plus délicate de toutes les louanges, puisqu'il n'y a point de mérite comparable à celui d'aimer Jésus-Christ. Mais ce n'est point ainsi qu'il parle; il dit : C'est ce disciple que Jésus-Christ aimoit, parce qu'à être simplement aimé, il n'y a ni louange ni mérite, et que c'est une pure grâce de celui qui aime : voilà comment l'humilité de saint Jean est ingénieuse, voilà comment elle sait se retrancher contre les vaines complaisances que peuvent faire naître dans un cœur les faveurs et les dons de Dieu : que si néanmoins ce grand Saint est quelquefois obligé de se déclarer et de parler ouvertement de lui, comme nous le voyons surtout dans son Apocalypse; ah! mes chers auditeurs, c'est en des termes bien capables de confondre notre orgueil, en des termes que l'humilité même semble lui avoir dictés. Ecoutez-les, et dites-moi ce que vous y trouverez qui se ressente, non pas de la fierté ou de la hauteur, mais de la moindre présomption qu'il y auroit à craindre de la part d'un favori : *Ego Joannes, frater vester* [2]. Oui, dit-il en s'adressant à nous et à tous les fidèles qu'il instruisoit dans ce livre divin, c'est moi qui vous écris, moi qui suis votre frère, moi qui me fais un honneur d'être votre compagnon et votre associé dans le service de Jésus-Christ : *Ego frater vester*. Un apôtre, Chrétiens, un prophète, un homme de miracles, le favori d'un Dieu se glorifier d'être notre frère, et mettre cette qualité à la tête de toutes les autres, est-ce là s'élever et se méconnoître?

Faveur non-seulement modeste dans les sentiments que saint Jean eut de lui-même, mais utile et bienfaisante pour nous; et c'est ici que je vous prie de vous appliquer, et de comprendre combien nous sommes redevables à ce glorieux apôtre : car n'est-il pas étonnant qu'un homme si grand devant Dieu ne soit entré dans la faveur de son maître que pour nous en faire part, et qu'il n'ait été, si je puis user de cette figure, un vaisseau d'élection, que pour contenir les lumières et les grâces abondantes qui nous étoient réservées, et que Dieu par son ministère vouloit nous communiquer? Or c'est de quoi nous avons l'évidente démonstration, et la voici : car si Jésus-Christ confie ses secrets à saint Jean, saint Jean, sans crainte de les violer,

[1] *Joan.*, 21. — [2] *Apoc.*, 4.

et par le mouvement de la charité qui le presse, nous les révèle; si Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, lui découvre les plus hauts mystères de sa divinité, saint Jean se regarde comme inspiré et suscité pour en instruire toute l'Eglise; si Jésus-Christ, comme Fils de l'homme, lui apparoît dans l'île de Patmos, et se manifeste à lui par de célestes visions, saint Jean, animé d'un zèle ardent, prend soin de les rendre publiques, et veut, pour l'édification du peuple de Dieu, qu'on sache ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu dans ces prodigieuses extases : au lieu que saint Paul, après avoir été ravi jusqu'au troisième ciel, avoue seulement que Dieu lui avoit appris des choses surprenantes, mais des choses ineffables, et dont il n'étoit pas permis à un homme mortel de parler, *Arcana verba quæ non licet homini loqui* [1]; saint Jean, plein de cet esprit d'amour dont il a reçu l'onction, tient un langage tout opposé : *Quod vidimus et audivimus, hoc annuntiamus vobis, ut et vos societatem habeatis nobiscum* [2]. Je vous prêche, disoit-il, mes chers enfants, ce que j'ai vu et ce que j'ai ouï, afin que vous soyez unis avec moi dans la même société; car je ne veux rien avoir de caché pour vous, et tout mon désir est de vous voir aussi éclairés et aussi intelligents que je le suis moi-même dans les voies de Dieu : sans cela mon zèle ne seroit pas satisfait; sans cela les hautes lumières dont Dieu m'a rempli ne seroient pas pour moi des grâces entières et parfaites; c'est pour vous qu'elles m'ont été données, c'est pour vous que j'ai prétendu les recevoir; et voilà pourquoi non-seulement je vous prêche, mais je vous écris tout ceci afin que votre joie soit pleine et qu'il ne manque rien à votre bonheur. *Et hæc scribimus vobis ut gaudeatis, et gaudium vestrum sit plenum* [3].

Aussi, est-ce à saint Jean que nous devons la connoissance des personnes divines; c'est lui qui nous a découvert ce profond abîme de la Trinité, où notre foi ne trouvoit que des obscurités et des ténèbres; c'est de lui, selon la remarque de saint Hilaire, que l'Eglise a emprunté toutes les armes dont elle s'est servie pour combattre les ennemis de cet auguste mystère. Par où confondoit-on les ariens? par l'Evangile de saint Jean : par où les Sabelliens, les Macédoniens et tant d'autres hérétiques étoient-ils convaincus d'erreur dans les anciens conciles? par l'Evangile de saint Jean : c'est saint Jean qui nous a donné, en trois courtes paroles, tout le précis de la plus éminente théologie et de la plus sublime religion, quand il nous a dit que le Verbe s'est fait chair : *Verbum caro factum est* [4]. Marie (belle pensée de saint Augustin, ne la perdez pas), Marie nous a rendu ce Verbe sensible, et saint Jean nous l'a rendu intelligible : Marie l'a

[1] 2 *Cor.*, 12. — [2] 1 *Joan.*, 1. — [3] *Ibid.* — [4] *Joan.*, 1.

exposé à nos yeux, lorsqu'elle l'a enfanté dans l'étable de Bethléem ; et saint Jean l'a développé à nos esprits, lorsqu'il nous a expliqué ce que le Verbe étoit en Dieu avant la création du monde, ce que Dieu faisoit par lui au commencement du monde, et ce qu'il a commencé à être hors de Dieu, quand Dieu a voulu réparer et sauver le monde. Les autres évangélistes se sont contentés de nous annoncer la génération temporelle de ce Verbe incarné ; mais saint Jean nous a conduits jusqu'à la source de la génération éternelle du Verbe incréé. D'où vient que le Saint-Esprit nous a représenté ceux-là sous des symboles d'animaux terrestres, et saint Jean sous la figure d'un aigle ; mais d'un aigle, dit l'abbé Rupert, lequel, après avoir contemplé fixement le soleil, se plaît à former ses aiglons, à les élever de la terre, à leur faire prendre l'essor, et à les rendre capables de soutenir eux-mêmes les rayons de ce grand astre. Or, en nous faisant connoître le Verbe, saint Jean nous a révélé tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu, puisque la plénitude de ces trésors est dans le Verbe, comme dit saint Paul, ou plutôt n'est rien autre chose que le Verbe de Dieu même ; et voilà l'essentielle obligation que nous avons, en qualité de chrétiens, à ce disciple bien-aimé et favori.

Mais admirez avec quel ordre ces secrets de la divinité nous ont été communiqués ; c'étoient des secrets inconnus aux hommes, parce qu'ils étoient cachés dans le sein du Père. Qu'a fait Jésus-Christ? lui qui repose, comme Fils unique, dans le sein du Père? il les en a tirés : *Unigenitus qui est in sinu Patris, ipse enarravit* [1]. Mais ce n'étoit pas assez ; car ces secrets ayant passé du sein du Père dans le sein du Fils, il falloit quelqu'un qui les allât chercher dans le sein du Fils, et c'est ce qu'a fait saint Jean, lorsqu'il a reposé sur le sein de Jésus-Christ : et parce que saint Jean étoit lui-même comme un sanctuaire fermé, lui-même, par un saint zèle de notre perfection, nous a ouvert ce sanctuaire en nous révélant ce qu'on lui avoit révélé, et en nous confiant ce qu'on lui avoit confié. Ainsi conclut Hugues de Saint-Victor, saint Jean reposant sur le sein du Fils de Dieu, et le Fils de Dieu dans le sein de son Père, *Unigenitus in sinu Patris, Joannes in sinu Unigeniti* [2] ; le Père n'ayant point de secret pour son Fils unique, son Fils n'en ayant point voulu avoir pour son disciple bien-aimé, et le disciple bien-aimé s'étant fait une loi et un mérite de n'en point avoir pour nous ; ces secrets, d'où dépendoit notre bonheur et notre salut, sont venus, par une transfusion divine, du Père au Fils, du Fils au disciple, du disciple à nous ; en sorte que nous avons connu Dieu, et tout ce qui est en Dieu.

[1] *Joan.*, I. — [2] *Hug. à S. Vict.*

Excellente idée, mes chers auditeurs, de la manière dont nous devons user des faveurs et des grâces du ciel. Etre humbles en les recevant, et en faire le sujet de notre charité après les avoir reçues. Prenez garde : être humbles en recevant les faveurs de Dieu ; car si nous nous en prévalons, si nous nous en savons gré, si, par de vains retours sur nous, elles nous inspirent une secrète estime de nous-mêmes, dès-là nous les corrompons, dès-là nous en perdons le fruit, dès-là nous nous les rendons non-seulement inutiles, mais pernicieuses. Qu'avez-vous, disoit l'Apôtre des Gentils, que vous n'ayez pas reçu? et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous le teniez de vous-mêmes? *Quid habes quod non accepisti? si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis*[1]? Or supposez ce principe incontestable, quelque avantage que nous ayons reçu de Dieu, il doit être aisé de conserver l'humilité de cœur : car outre que ces faveurs de Dieu, par la raison que ce sont des faveurs, ne nous sont pas dues, et qu'elles ne viennent pas de notre fonds; outre que de nous-mêmes nous ne pouvons jamais les mériter, et, par conséquent, que nous ne pouvons sans crime nous les attribuer; outre que nous en sommes, comme pécheurs, primitivement indignes, la seule pensée que nous en rendrons compte un jour à Dieu suffit pour réprimer tous les sentiments d'orgueil qu'elles pourroient exciter en nous. Et en effet, si nous faisions souvent cette réflexion, que ces grâces, soit intérieures, soit extérieures, soit naturelles, soit surnaturelles, dont Dieu nous favorise, en nous les donnant ou plus abondamment qu'aux autres, ou même à l'exclusion des autres; que ces grâces, dis-je, sont ces talents évangéliques qui doivent servir à notre prédestination éternelle ou à notre réprobation; que plus nous en aurons reçu, plus Dieu nous jugera rigoureusement; que ce sera peu de n'en avoir pas fait un mauvais usage, mais qu'on nous en demandera l'intérêt; et qu'un des chefs les plus terribles de l'examen que nous aurons à subir, sera notre négligence à les faire profiter; si nous méditions bien ces vérités solides et importantes, il seroit difficile que la vanité trouvât jamais entrée dans nos esprits. Le croirez-vous, Chrétiens? mais il ne dépend point de vous de le croire ou de ne le pas croire, puisque c'est un fait certain et avéré : rien n'a rendu les Saints plus humbles, que les faveurs et les grâces dont Dieu les a honorés. C'est ce qui les a fait trembler, c'est ce qui leur a causé cette douleur vive et cette confusion salutaire de leurs relâchements et de leurs tiédeurs. La vue de leurs péchés les alarmoit; mais la vue des grâces qu'ils recevoient continuellement, et dont ils craignoient d'abuser, ne les

[1] 1 *Cor.*, 4.

étonnoit pas moins. Or il seroit bien étrange que ce qui a été le fondement de leur humilité fût la matière de notre présomption, et que nous vinssions à nous enorgueillir de ce qui les a saisis de frayeur et confondus. Fussions-nous, comme saint Jean, les favoris de Jésus-Christ, il faut être humble : autrement, de favori de Jésus-Christ, on devient un réprouvé.

J'ajoute qu'il faut être bienfaisant et charitable, en communiquant aux autres les faveurs qu'on a reçues de Dieu. Voulez-vous, Chrétiens, vous appliquer utilement cette maxime? en voici le moyen facile, et maintenant plus nécessaire que jamais. Il y en a dans cet auditoire que Dieu a libéralement pourvus des biens de la terre, et en cela il les a favorisés; car les biens même temporels par rapport à leur fin, qui est le salut, sont des faveurs et des grâces. Mais, du reste, qu'a prétendu Dieu en vous donnant ces biens temporels? n'a-t-il point eu d'autre dessein que de vous distinguer, que de vous mettre à votre aise, que de vous faire vivre dans l'abondance, pendant que les autres souffrent? Ah! mes chers auditeurs, rien n'est plus éloigné de ses intentions; et ce seroit faire outrage à sa providence, de penser qu'il eût borné là toutes ses vues. En vous donnant les biens temporels, il prétend que vous en soyez les distributeurs, et qu'au lieu de les resserrer par une avarice criminelle, vous les répandiez avec largesse sur les pauvres et les misérables.

Tel est l'ordre qu'il a établi; et cette largesse, surtout dans un temps de nécessité publique comme celui-ci, n'est point un conseil ni une œuvre de surérogation, mais un précepte rigoureux et une loi indispensable : car tandis que les pauvres gémissent, se persuader qu'on puisse faire ou des épargnes, ou des dépenses dans une autre vue que de pourvoir à leurs besoins : ne pas augmenter l'aumône à proportion que la misère croît; ne pas vouloir se priver de quelque chose pour contribuer au soulagement des membres de Jésus-Christ; ne pas rabattre quelque chose de son luxe pour les faire subsister, être aussi magnifique dans ses habits, aussi prodigue dans le jeu, aussi adonné à la bonne chère et aux vains divertissements du monde, c'est ce qui ne peut s'accorder avec les principes de notre religion; et il n'y auroit plus d'Evangile, si l'on pouvoit ainsi se sauver. Souffrez cette remontrance que je vous fais : ce n'est pas seulement par le zèle que je dois avoir pour les pauvres, mais par celui que Dieu m'inspire pour vous-mêmes; ce n'est pas seulement pour l'intérêt de la charité, mais pour celui de la justice. Voilà ce que saint Jean lui-même vous demande aujourd'hui, pour reconnoître ce que vous lui devez. Il veut que vous soyez ses imitateurs; que, comme il vous a fait part des trésors du ciel, vous fassiez part à vos

frères des biens du siècle. Car il a droit de vous dire ici ce que disoit saint Paul aux premiers chrétiens : *Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus* [1]? Quel tort vous faisons-nous, lorsque, après avoir semé dans vos âmes les biens spirituels, nous prétendons recueillir le fruit de vos biens temporels? Si c'étoit pour nous-mêmes, vous pourriez vous en plaindre avec raison; mais que pouvez-vous donc alléguer, quand c'est pour d'autres, quand c'est pour les pauvres, quand c'est pour vos frères mêmes que nous vous sollicitons? *Magnum est si nos carnalia vestra metamus?* Achevons, Chrétiens, et apprenez enfin comment la faveur où fut saint Jean auprès de Jésus-Christ n'a point été, pour ceux qui n'eurent pas le même avantage, une faveur odieuse : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Ce qui rend la faveur odieuse, c'est de voir un sujet, sous ombre et par la raison seule qu'il est favori, dispensé des lois les plus inviolables, exempt de tout ce qu'il y a d'onéreux; vivant sans peine, tandis que les autres gémissent; et tellement traité, qu'on peut dire de lui ce que disoit le Prophète royal, parlant de ceux que l'iniquité du siècle a élevés aux plus hauts rangs de la fortune humaine : Il semble qu'ils ne soient plus de la masse des hommes, parce qu'ils ne ressentent plus les misères communes des hommes : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur* [2]. Voilà ce qui excite non-seulement la jalousie, mais l'indignation et la haine : car si le favori avoit part aux obligations pénibles et rigoureuses des autres sujets; s'il portoit comme eux le fardeau; si, malgré son élévation, on ne l'épargnoit en rien; dès-là, quelque chéri qu'il fût d'ailleurs, sa faveur ne seroit plus un objet d'envie, et nul n'auroit droit de la regarder d'un œil chagrin et d'en murmurer. Or tel est, Chrétiens, le troisième et dernier caractère de la faveur de saint Jean. Il a été le disciple bien-aimé, j'en conviens; mais cet avantage et ce titre de bien-aimé ne l'a point déchargé de ce qu'il y a de plus pesant et de plus sévère dans la loi de Jésus-Christ. Au contraire, plus il a eu de distinction entre les autres disciples, plus il a éprouvé les rigueurs de cette loi : selon qu'il a été favorisé et considéré de son maître, il a été destiné à de plus grands travaux : de sorte que cette prérogative dont le Fils de Dieu l'honora, bien loin d'être un privilége pour lui, ne fut qu'un engagement particulier aux croix et aux souffrances. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que Jésus-Christ voulut faire entendre, lorsque la mère de ce saint disciple s'appro-

[1] I Cor., 9. — [2] Psalm. 72.

chant du Sauveur des hommes et l'adorant, elle le pria d'accorder à ses deux fils les deux premières places de son royaume, et d'ordonner qu'ils fussent assis l'un à sa droite et l'autre à sa gauche : ceci est bien remarquable. Que fit Jésus-Christ? Au lieu de contenter la mère, il se mit à instruire les enfants, et à les détromper de leur erreur. Allez, leur dit-il, vous ne savez ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis*[1]. Vous pensez que ma faveur est semblable à celle des hommes, qui ne se termine qu'à de vaines prospérités, et qu'on ne recherche que pour être plus heureux en ce monde : or rien n'est plus opposé à mes maximes. Mais pouvez-vous, leur ajouta le même Sauveur, pouvez-vous boire le calice que je boirai, et être baptisés du baptême dont je serai baptisé? *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum*[2]? Ce calice plein d'amertume qui m'est préparé, ce calice de ma passion, pouvez-vous le partager avec moi? car j'aime mes élus, mais d'un amour solide et fort; et pour les aimer, je n'en suis pas moins disposé à les exercer. Mon calice donc et mon baptême, c'est-à-dire mes souffrances et ma croix, voilà d'où ma faveur dépend : voyez si vous pouvez accepter et accomplir cette condition, *Potestis?* Et comme ils répondirent qu'ils le pouvoient, *Possumus*[3]; quoique Jésus-Christ n'eût rien, ce semble, à exiger de plus, et qu'en apparence il dût être content de leur résolution, il ne voulut pas néanmoins s'expliquer sur le point de leur demande, ni leur en assurer l'effet. C'est la réflexion de saint Grégoire pape. Il ne leur dit pas pour cela : Je vous reçois donc au nombre de mes favoris, vous serez donc placés dans mon royaume, vous y tiendrez donc les premiers rangs : non, il ne leur dit rien de semblable; pourquoi? parce qu'un tel discours eût suscité contre eux tout le reste des disciples, encore foibles et imparfaits, et par conséquent ambitieux et jaloux. Il leur dit seulement qu'ils auront part à son calice, et qu'ils le boiront; qu'ils seront persécutés comme lui, calomniés comme lui, sacrifiés et livrés à la mort comme lui : *Calicem quidem meum bibetis*[4]. Parole bien capable de réprimer le murmure des uns et la cupidité des autres. Je sais que les apôtres ne laissèrent pas de s'élever contre saint Jean et contre son frère : *Et audientes decem indignati sunt de duobus fratribus*[5]; mais vous savez aussi la sainte et sage correction que leur fit le Sauveur, lorsque, leur reprochant sur cela même leur grossièreté et leur ignorance dans les choses de Dieu, il leur remontra que c'étoit ainsi que raisonnoient les partisans du monde; qu'il n'en seroit pas de même parmi eux, et que l'avantage qu'auroient quelques-uns d'être en faveur auprès de lui ne seroit point une grâce odieuse comme la faveur des grands de la terre,

[1] *Matth.*, 20. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.*

parce que celui qui, parmi les siens, voudroit être le premier, devoit s'attendre à devenir le serviteur et l'esclave de tous, à être le plus chargé de soins, le plus accablé de travaux, le plus exposé à souffrir, et le plus prêt à mourir. Divine leçon qui calma bientôt les disciples, et qui effaça pour jamais ces impressions et ces sentiments d'envie qu'ils avoient conçus contre la personne de saint Jean.

Et en effet, Chrétiens, saint Jean, qui fut le favori et le bien-aimé du Fils de Dieu, est, à le bien prendre, celui de tous les apôtres qui passa par de plus rudes épreuves. On demande s'il a été martyr; et moi je soutiens qu'au lieu d'un martyre que les autres ont souffert, il en a enduré trois : le premier au Calvaire, que j'appelle le martyre de son cœur; le second dans Rome, que nous pouvons regarder comme son martyre véritable et réel; et le troisième dans l'exil où il mourut. Que ne souffrit-il pas, lorsqu'étant au pied de la croix, il vit expirer son maître, couvert de malédictions et d'opprobres, lui qui brûloit de zèle pour cet Homme-Dieu, lui qui en connoissoit tout le mérite et toute la sainteté? Ah! dit excellemment Origène, il n'étoit pas nécessaire, après cela, qu'il y eût pour saint Jean une autre espèce de martyre; il ne falloit plus, pour éprouver sa foi, ni épées, ni roues, ni feu; cela étoit bon pour les autres apôtres, qui n'avoient pas été présents au cruel spectacle du crucifiement de Jésus-Christ : n'ayant pas senti comme saint Jean ce martyre intérieur, il leur en falloit un extérieur, parce que d'une ou d'autre manière, ils devoient être, selon l'expression de l'Ecriture, les témoins de Jésus-Christ mourant; mais saint Jean, qui l'avoit été au Calvaire, étoit dégagé de cette obligation, il y avoit satisfait par avance; et bien loin qu'il eût été dispensé du martyre, il étoit devenu par-là le premier martyr de l'Eglise : oui, Chrétiens, martyr de zèle et de charité, de cette charité qui est l'esprit du martyre même, et qui en fait tout le mérite; car, comme raisonne saint Cyprien, ce que notre Dieu veut de nous, ce qu'il cherche en nous, ce n'est pas notre sang, mais notre foi : *Non quærit in nobis sanguinem, sed fidem* [1]. Saint Jean, par l'excès de sa douleur, en voyant Jésus-Christ crucifié, lui avoit déjà rendu le témoignage de sa foi; c'étoit assez : Jésus-Christ ne demandoit plus le témoignage de son sang.

Mais je me trompe : le martyre du sang n'a pas manqué à saint Jean, non plus que celui du cœur; l'Eglise, autorisée de la tradition, nous l'apprend bien, lorsqu'elle célèbre le jour bienheureux où ce zélé disciple, combattant à Rome pour le nom de son Dieu, souffrit devant la porte Latine : quel tourment, si nous en croyons Tertullien et le récit qu'il nous en fait! un corps vivant plongé peu à peu dans

[1] *Cypr.*

l'huile bouillante ! cette seule idée ne vous saisit-elle pas d'horreur? J'avoue que saint Jean, fortifié d'une grâce extraordinaire, eut la vertu de résister à ce supplice, et que Dieu, par le miracle le plus authentique, l'y conserva : mais, suivant le cardinal Pierre Damien, ce miracle fut un miracle de rigueur, un miracle que Dieu opéra pour mettre saint Jean en état de souffrir et plus longtemps, et plus vivement; un miracle, pour lui faire boire à plus longs traits le calice qui lui avoit été présenté, et qu'il avoit accepté; un miracle plus affreux que la mort même; car voilà, Chrétiens, si je puis ainsi m'exprimer, les miracles de la faveur de Jésus-Christ, miracles que saint Pierre ne comprenoit pas, quand Jésus-Christ lui disoit, parlant de Jean : Que vous importe, si je veux que celui-ci demeure jusqu'à ce que je vienne? *Si eum volo manere donec veniam, quid ad te* [1]? La conséquence qu'en tira saint Pierre fut que Jean, par un privilége particulier, ne mourroit point; mais, ajoute saint Jean lui-même, ce n'étoit pas ce qu'avoit dit le Sauveur; il avoit seulement marqué que Jean ne mourroit pas, comme les autres, d'un court et simple martyre, mais qu'il leur devoit survivre pour accomplir un troisième genre de martyre à quoi Dieu l'avoit réservé. Quel est-il, ce dernier martyre? C'est, Chrétiens, le rigoureux exil où notre apôtre eut tant de persécutions à essuyer, tant de calamités et de misères : se trouvant relégué dans une île déserte, séparé de son Eglise, arraché d'entre les bras de ses disciples, sans consolation de la part des hommes, sans soutien, et destitué enfin de tout secours dans une extrême vieillesse, et jusqu'au moment de sa mort.

Voilà comment saint Jean fut traité, et voilà quel fut son partage; c'est donc une erreur d'en prétendre un autre, et l'illusion la plus grossière est de nous promettre que plus nous aurons part aux bonnes grâces de notre Dieu, plus nous serons exempts de souffrir. Dire, Je suis aimé de Dieu, donc j'ai droit de lui demander une vie heureuse et tranquille; ou dire, au contraire, Ma vie est pleine de souffrances, donc je ne suis pas aimé de Dieu : raisonnement d'infidèle et de païen. Cela pourroit convenir au judaïsme, où l'on mesuroit les faveurs de Dieu par les bénédictions temporelles; mais dans le christianisme, les choses ont changé de face, et Dieu s'en est hautement déclaré. Depuis l'établissement de la loi de grâce, plus de priviléges pour les élus du Seigneur, à l'égard des biens de ce monde; plus d'exemptions pour eux, ni de dispenses à l'égard des croix de cette vie : pourquoi cela? Ah! mes Frères, répond saint Augustin, y a-t-il rien de plus juste? le bien-aimé du Père ayant souffert, étoit-il de l'ordre que les bien-aimés du Fils ne souffrissent pas? Jésus-Christ,

[1] *Joan.*, 21.

le prédestiné par excellence, ayant été un homme de douleurs, étoit-il raisonnable qu'il y eût après lui des prédestinés d'un caractère différent ? Il est donc pour vous et pour moi d'une absolue nécessité que nous buvions le calice du Fils de Dieu ; mais le secret est que nous le buvions comme ses favoris, et c'est ce que nous n'entendons pas; c'est ce que n'entendoit pas saint Jean lui-même, quand Jésus-Christ lui demandoit : *Potestis bibere calicem ?* Mais qu'il le conçut bien dans la suite, en souffrant les trois genres de martyre dont je viens de vous parler ! Tous les jours, Chrétiens, nous buvons malgré nous, et sans y penser, le calice du Sauveur : tant de disgraces qui nous arrivent, tant d'injustices qu'on nous fait, tant de persécutions qu'on nous suscite, tant de chagrins que nous avons à dévorer, tant d'humiliations, de contradictions, de traverses, tant d'infirmités, de maladies, mille autres peines que nous ne pouvons éviter, c'est pour nous la portion de ce calice que Dieu nous a préparée. Nous avalons tout cela (permettez-moi d'user de cette expression), et de quelque manière que ce soit, nous le digérons ; mais parce que nous ne le considérons pas comme une partie du calice de notre Dieu, de là vient que ce calice n'est point pour nous un calice de salut, et c'est en quo notre condition est déplorable, de ce que buvant tous les jours ce calice si amer, nous n'avons pas appris à le boire comme il faut ; c'est-à-dire à le boire, non-seulement sans impatience et sans murmure, non-seulement avec un esprit de soumission et de résignation, mais avec joie et avec action de grâces ; de ce que nous ne savons pas encore faire volontairement et utilement ce que nous faisons à toute heure par nécessité et sans fruit. S'il dépendoit de nous, ou d'accepter ou de refuser ce calice, et que la chose fût à notre choix, peut-être faudroit-il des raisons, et même des raisons fortes, pour nous résoudre à le prendre : mais la loi est portée, elle est générale, elle est indispensable ; en sorte que si nous ne buvons ce calice d'une façon, nous le boirons de l'autre ; si nous ne le buvons en favoris, nous le boirons en esclaves ; si, comme parle l'Ecriture, nous n'en buvons le vin, qui est pour les Justes et les prédestinés, nous en boirons la lie, qui est pour les pécheurs et les réprouvés. Ne sommes-nous donc pas bien à plaindre de perdre tout l'avantage que nous pouvons retirer d'un calice si précieux, et d'en goûter tout le fiel et toute l'amertume, sans en éprouver la douceur.

Voilà, Chrétiens, la grande leçon dont nous avons si souvent besoin dans le monde ; voilà, dans les souffrances de la vie, quelle doit être notre plus solide consolation, de penser que ce sont des faveurs de Dieu, qu'elles ont de quoi nous rendre agréables à Dieu, et les élus de Dieu ; que la prédestination et le salut y sont attachés, et

qu'on ne peut autrement parvenir à l'héritage des enfants de Dieu. Gravez profondément ces maximes dans vos esprits et dans vos cœurs; elles vous formeront, non point précisément à souffrir, (car où est l'homme sur la terre qui ne souffre pas?) mais à souffrir chrétiennement et saintement. Le pouvez-vous? c'est la question que vous fait ici le Sauveur du monde, après l'avoir faite à saint Jean; le pouvez-vous et le voulez-vous? *Potestis?* Ah! Seigneur, nous vous répondrons, avec toute la confiance que votre grâce nous inspire : Oui, nous le pouvons, et nous nous y engageons, *Possumus.* Nous ne le pouvons de nous-mêmes, mais nous le pouvons avec vous et par vous; nous le pouvons, parce que vous l'avez pu avant nous, et qu'en le faisant, vous nous en avez communiqué le pouvoir. Daignez encore nous en donner le courage, afin que nous en recevions un jour la récompense éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINTE GENEVIÈVE.

Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia, et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.

Dieu a choisi ce qu'il y avoit de plus foible dans le monde, pour confondre les forts; et il a pris ce qu'il y avoit de moins noble et de plus méprisable, même les choses qui ne sont point, pour détruire celles qui sont. *Première Epître aux Corinthiens,* chap. I.

Tel est, Chrétiens, l'ordre de la divine Providence, et c'est ainsi que notre Dieu prend plaisir à faire éclater sa grandeur souveraine et sa toute-puissante vertu. Si, pour opérer de grandes choses, il ne choisissoit que de grands sujets, on pourroit attribuer ses merveilleux ouvrages ou à la sagesse, ou à l'opulence, ou au pouvoir et à la force des ministres qu'il y auroit employés; mais, dit l'Apôtre des Gentils, afin que nul homme n'ait de quoi s'enfler d'une fausse gloire devant le Seigneur, ce ne sont communément ni les sages selon la chair, ni les riches, ni les puissants, ni les nobles, qu'il fait servir à l'exécution de ses desseins; il prend, au contraire, ce qu'il y a de plus petit, pour confondre toutes les puissances humaines; et, suivant l'expression de l'Apôtre, il va chercher jusque dans le néant ceux qu'il veut élever au-dessus de toutes les grandeurs de la terre : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.* Pensée bien humiliante pour les uns, et bien consolante pour les autres : bien humiliante pour vous, grands du siècle! tout cet éclat qui vous environne, cette autorité, cette élévation, cette pompe, qui vous distinguent à nos yeux, ce n'est point là ce qui attire sur vous les yeux de Dieu; que dis-je? c'est même, selon les règles ordinaires de sa conduite, ce qu'il rejette, quand il veut

opérer, par le ministère des hommes, ses plus étonnantes merveilles; mais au même temps pensée bien consolante pour vous, pauvres, pour vous, que votre condition a placés aux derniers rangs, pour vous, que l'obscurité de votre origine, que la foiblesse de vos lumières rend, ce semble, incapables de tout. Prenez confiance : plus vous êtes méprisables dans l'opinion du monde, plus Dieu aime à vous glorifier, et à se glorifier lui-même en vous : *Infirma mundi elegit Deus*. En voici, mes chers auditeurs, un bel exemple : c'est celui de l'illustre et sainte patronne dont nous solennisons la fête, et dont j'ai à faire le panégyrique. Qu'étoit-ce, selon le monde, que Geneviève? Une fille simple, et dépourvue de toutes les lumières de la science, une fille foible et sans pouvoir, une bergère réduite, ou par sa naissance, ou par la chute de sa famille, au plus bas état. Mais en trois mots, qui comprennent trois grands miracles et qui vont partager d'abord ce discours, je vous ferai voir la simplicité de Geneviève plus éclairée que toute la sagesse du monde, c'est la première partie; la foiblesse de Geneviève plus puissante que toute la force du monde, c'est la seconde partie; et, si je puis parler de la sorte, la bassesse de Geneviève plus honorée que toute la grandeur du monde, c'est la troisième partie. Quel fonds, Chrétiens, de réflexions et de morale! Ménageons tout le temps nécessaire pour le creuser et pour en tirer d'utiles et de salutaires leçons, après que nous aurons demandé le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu seul, Chrétiens, est le Père des lumières; et une créature ne peut être véritablement éclairée, qu'autant qu'elle s'approche de Dieu, et que Dieu se communique à elle. Telle fut aussi le grand principe de l'éminente sagesse qui parut dans la conduite de l'illustre et glorieuse Geneviève. C'étoit une simple fille, il est vrai; mais, par un merveilleux effet de la grâce, cette simple fille trouva le moyen de s'unir à Dieu dès l'instant qu'elle fut capable de le connoître, et Dieu réciproquement prit plaisir à répandre sur elle la plénitude de ses dons et de son esprit; voilà ce qui a relevé sa simplicité, et ce qui lui a donné, dans l'opinion même des hommes, cet ascendant admirable au-dessus de toute la prudence du siècle.

Il falloit bien que Geneviève, tout ignorante et toute grossière qu'elle étoit d'ailleurs, eût de hautes idées de Dieu, puisque dès sa première jeunesse elle se dévoua à lui de la manière la plus parfaite. Ce fut peu pour elle de dépendre de Dieu comme sujette; elle voulut lui appartenir comme épouse. Comprenant que celui qu'elle servoit étoit un pur esprit, pour contracter avec lui une sainte alliance, elle

fit un divorce éternel avec la chair; sachant que par un amour spécial de la virginité, il s'étoit fait le fils d'une vierge, elle forma, pour le concevoir dans son cœur, le dessein de demeurer vierge; et, pour l'être avec plus de mérite, elle voulut l'être par engagement, par vœu, par une profession solennelle : car elle étoit dès-lors instruite et bien persuadée de cette théologie de saint Paul, que quiconque se lie à Dieu devient un même esprit avec lui; et elle n'ignoroit pas qu'une vierge dans le christianisme, je dis une vierge par choix et par état, est autant élevée au-dessus du reste des fidèles, qu'une épouse de Dieu l'est au-dessus des serviteurs, ou, pour m'exprimer encore comme l'Apôtre, au-dessus des domestiques de Dieu. C'est dans ces sentiments que Geneviève voue à Dieu sa virginité, et qu'elle lui fait tout à la fois le sacrifice de son corps et de son âme, ne voulant plus disposer de l'un ni de l'autre, même légitimement; renonçant avec joie à sa liberté dans une chose où elle trouve un souverain bonheur à n'avoir plus de liberté; et ajoutant aux obligations communes de son baptême celle qui devoit lui tenir lieu de second baptême, puisque, selon saint Cyprien, l'obligation des vierges est une espèce de sacrement qui met dans elles le comble de la perfection au sacrement de la foi.

Mais admirons, mes chers auditeurs, l'ordre qu'elle observe en tout cela. Le Saint-Esprit, dans les Proverbes, dit que la simplicité des Justes est la règle sûre et infaillible dont Dieu les a pourvus, pour les diriger dans leurs entreprises et dans leurs actions. Or c'est ici que vous allez voir l'accomplissement de ces paroles de l'Ecriture : *Justorum simplicitas diriget illos* [1]. Geneviève formoit un dessein dont les suites étoient à craindre, non-seulement pour tout le cours de sa vie, mais pour son salut et sa prédestination : que fait-elle? parce qu'elle est humble, elle ne s'en fie pas à elle-même; et parce qu'elle est docile, elle évite cet écueil dangereux du propre sens et de l'amour-propre, qui fait faire tous les jours aux sages du monde tant de fausses démarches, et qui détourne si souvent de la voie du ciel ceux qui croient la bien connoître et y marcher. Pour ne pas s'engager même à Dieu par un autre mouvement que celui de Dieu, Geneviève consulte les oracles par qui Dieu s'explique; elle traite avec les prélats de l'Eglise, qui sont les interprètes de Dieu et de ses volontés : deux grands évêques qui vivoient alors, celui d'Auxerre et celui de Troyes, passant par Nanterre, sa patrie et le lieu de sa demeure, elle va se jeter à leurs pieds, elle leur ouvre son cœur, elle écoute leurs avis; et parce qu'elle reconnoît que c'est Dieu qui l'appelle, elle s'oblige à suivre une si sainte vocation : non-seulement elle s'y oblige,

[1] *Prov.*, 11.

mais elle accomplit fidèlement ce qu'elle a promis ; et quelques années d'épreuve écoulées, elle fait, entre les mains de l'évêque de Chartres, ce qu'elle avoit déjà fait dans l'intérieur de son âme, je veux dire le sacré vœu d'une perpétuelle virginité; n'agissant que par conseil, que par esprit d'obéissance, que par ce principe de soumission qui faisoit souhaiter à saint Bernard d'avoir cent pasteurs pour veiller sur lui, bien loin d'affecter, comme on l'affecte souvent dans le monde, de n'en avoir aucun : belle leçon, Chrétiens, qui nous apprend à chercher et à discerner les voies de Dieu, surtout quand il s'agit de vocation et d'état, où tous les égarements ont des conséquences si terribles, et en quelque manière si irréparables pour le salut : instruction nécessaire pour notre siècle, où l'esprit de direction abonde, quoiqu'en même temps il soit si rare ; où tant de gens s'ingèrent d'en donner des règles, et où si peu de personnes les veulent recevoir ; où chacun a le talent de gouverner et de conduire, et où l'on en voit si peu qui aient le talent de se soumettre et d'obéir : mais exemple plus important encore de cet attachement inviolable que nous devons avoir à la conduite de l'Eglise, hors de laquelle, comme disoit saint Jérôme, nos vertus mêmes ne sont plus des vertus, la virginité n'est qu'un fantôme, le zèle qu'une illusion, et tout ce que nous faisons pour Dieu se trouve perdu et dissipé.

L'élément des vierges et des âmes dévouées à Jésus-Christ en qualité de ses épouses, c'est la retraite et la séparation du monde. Aussi est-ce le parti que Geneviève choisit ; car d'aimer à voir le monde et à en être vu, et prétendre cependant pouvoir répondre à Dieu de soi-même ; vouloir être de l'intrigue, entrer dans les divertissements, avoir part aux belles conversations ; et, quelque idée de piété que l'on se propose, se réserver toujours le droit d'un certain commerce avec le monde ; en user, dis-je, de la sorte, et croire alors pouvoir garder ce trésor que nous portons dans nos corps comme dans des vases de terre, j'entends le trésor d'une pureté sans tache, c'est ce que la prudence du siècle a de tout temps présumé de faire, mais c'est ce que la simplicité de Geneviève, plus clairvoyante et plus pénétrante, traita d'espérance chimérique, et ce qui ne lui parut pas possible. Dès le moment qu'elle fit son vœu, elle se couvrit du saint voile qui distinguoit ces prédestinées et ces élues que saint Cyprien appelle la plus noble portion du troupeau de Jésus-Christ. Il ne lui fallut point de prédicateur pour renoncer à tous ces vains ornements qui corrompent l'innocence des filles du siècle, et qui servent d'amorce à la cupidité et à la passion. Sans étude et sans lecture, elle connut qu'elle devoit faire le sacrifice de toutes les vanités humaines. Une croix apportée du ciel par le ministère d'un ange, et qui lui fut présentée par saint

Germain, lui tint lieu désormais de tout ce que l'envie de paroître lui eût fait ambitionner, si c'eût été une fille mondaine; et la manière simple dont elle traitoit avec Dieu, sans disputer ses droits contre lui, et sans raisonner inutilement sur la rigueur du précepte, lui fit prendre des décisions plus exactes que celles de la théologie la plus sévère. Or si nous agissions, Chrétiens, dans le même esprit, c'est ainsi que nous ferions voir en nous les fruits d'une sincère et véritable réformation de mœurs : car si les prédicateurs de l'Evangile gagnent si peu à vous remontrer ces vérités importantes? si, malgré tous leurs discours, vous demeurez encore aussi attachés à je ne sais combien d'amusements et de bagatelles du monde corrompu; si, par exemple, on peut dire, à la honte de notre religion, que les dames chrétiennes sont maintenant plus païennes que les païennes mêmes en ce qui regarde l'immodestie et le luxe de leurs habits; si la licence et le désordre sur mille autres points croissent tous les jours, ce n'est, mes chers auditeurs, que parce que nous voulons nous persuader qu'il y a là-dessus un devoir du monde qui nous autorise; ce n'est que parce que nous nous flattons de savoir bien accorder des choses que tous les Saints ont jugées incompatibles, et sauver l'essentiel du christianisme au milieu de tout ce qui le détruit; enfin, ce n'est que parce que nous devenons ingénieux à nous aveugler nous-mêmes, et qu'au lieu de nous étudier à cette bienheureuse simplicité, qui fut toute la science de Geneviève, nous opposons à l'esprit de Dieu les fausses maximes d'un esprit mondain qui nous perd.

Que fait de plus cette sainte fille? apprenez-le. Pour conserver le mérite de sa virginité, elle s'engage, par état et par profession de vie, aux emplois les plus bas de la charité et de l'humilité : car d'être vierge et d'être superbe, elle sait que c'est un monstre aux yeux de Dieu; elle sait, sans que saint Augustin le lui ait appris, qu'autant qu'une vierge humble est préférable, selon l'Evangile, à une femme honnête dans le mariage, autant une femme humble dans le mariage mérite-t-elle la préférence sur une vierge orgueilleuse. C'est pour cela qu'elle s'humilie, et que, par un rare exemple de sagesse, elle se réduit à la condition de servante; c'est pour cela qu'elle s'attache à une maîtresse fâcheuse, dont elle supporte les mauvais traitements, et à qui elle obéit avec une patience et une douceur dignes de l'admiration des anges; et c'est par-là même aussi qu'elle évite le reproche que saint Augustin faisoit à une vierge chrétienne : *O tu virgo Dei, nubere noluisti, quod licebat; et extollis te, quod non licet*[1] : O âme insensée! que faites-vous? Vous n'avez pas voulu vous allier à un époux de la terre, ce que la loi de Dieu vous permettoit; et vous

[1] *Aug.*

vous élevez par une fausse et vaine gloire, ce que la loi ne vous permet pas.

Mais pourquoi Geneviève ajoute-t-elle à ses exercices d'humilité une si grande austérité de vie? pourquoi se condamne-t-elle à des jeûnes si continuels, et fait-elle de son corps une victime de pénitence? C'étoit une sainte en qui le péché n'avoit jamais régné; c'étoit une âme pure en qui la grâce du baptême s'étoit maintenue : pourquoi donc se traiter si rigoureusement elle-même? Ah! Chrétiens, c'est un mystère que la prudence de la chair ignore, mais qu'il plut encore à Dieu de révéler à la simplicité de Geneviève. Elle étoit vierge; mais elle avoit à préserver sa virginité du plus contagieux de tous les maux, qui est la mollesse des sens. Elle étoit sainte; mais elle avoit un corps naturellement corps de péché, dont elle devoit faire, comme dit saint Paul, une hostie vivante. Elle étoit soumise à Dieu; mais elle avoit une chair rebelle qu'il falloit dompter et assujettir à l'esprit. Voilà ce qui lui fit oublier qu'elle étoit innocente, pour embrasser la vie d'une pénitente. Le monde ne raisonne pas ainsi; mais je vous l'ai dit, la grande sagesse de Geneviève est de raisonner tout autrement que le monde. Le monde, quoique criminel, prétend avoir droit de vivre dans les délices; et Geneviève, quoique juste, se fait une loi de vivre dans la pratique de la mortification. Excellente pratique, par où elle se dispose aux communications les plus sublimes qu'une créature ait peut-être jamais eues avec Dieu. Nous avons peine à le comprendre, mais c'est la merveille de la grâce : une fille sans instruction et sans lettres, telle qu'étoit Geneviève, parle néanmoins de Dieu comme un ange du ciel. Elle ne sait rien; et l'onction qu'elle a reçue d'en haut lui enseigne toutes choses. Elle demeure sur la terre et dans ce lieu d'exil, mais toute sa conversation est parmi les bienheureux et dans le séjour de la gloire. Tandis que les doctes peuvent à peine s'occuper une heure dans l'oraison, elle y passe les jours et les nuits. La vue de son troupeau, l'aspect des campagnes, tout ce qui se présente à elle lui fait connoître Dieu et l'élève à Dieu; c'est une fleur champêtre, que la main des hommes a peu cultivée; mais qui, exposée aux rayons du soleil de justice, en tire tout cet éclat dont brillent les Justes, et toute cette bonne odeur de Jésus-Christ dont parle saint Paul. Tant d'explications, de leçons, de discours, de livres, ne servent souvent qu'à nous confondre. Geneviève, sans tous ces secours, découvre ce qu'il y a dans Dieu de plus profond et de plus caché : pourquoi? parce que notre Dieu, dit Salomon, se plaît à parler aux simples : *Et cum simplicibus sermocinatio ejus*[1]. De là ces extases qui la ravissent hors d'elle-même, et ces visions célestes dont elle est éclairée, ce sont

[1] *Prov*, 3.

des mystères impénétrables pour nous, et des secrets qu'il ne lui étoit pas plus permis qu'à l'Apôtre de nous révéler : *Arcana verba quæ non licet homini loqui* [1]. Grâces singulières et faveurs divines d'autant moins suspectes, que jamais elles ne produisirent dans cette âme solidement humble ni esprit d'orgueil et de suffisance, ni esprit de censure et d'une réforme outrée, ni esprit de singularité et de distinction, mais modestie et réserve, mais soumission et obéissance, mais charité et douceur, mais discrétion la plus parfaite et prudence la plus consommée. De là ce don de discerner les esprits, de démêler l'illusion et la vérité, les voies détournées et les voies droites, les fausses inspirations de l'ange de ténèbres et la vraie lumière de Dieu, en sorte que de toutes parts on accourt à elle, qu'elle est consultée comme l'oracle, et que les maîtres même les plus éclairés ne rougissent point d'être ses disciples, de recevoir ses conseils et de les suivre. De là cette confiance avec laquelle on lui donne la conduite des vierges et le soin des veuves, pour les préserver des piéges du monde, pour leur inspirer l'amour de la retraite, pour les former aux exercices de la piété chrétienne, pour les instruire de tous leurs devoirs, et pour les leur faire pratiquer. Sainte école où Dieu lui-même préside, parce que c'est, si j'ose parler de la sorte, l'école de la simplicité évangélique.

Mais, Chrétiens, qu'oppose le monde à cette simplicité tant recommandée dans l'Ecriture, et maintenant si peu connue dans le christianisme? Une fausse sagesse que Dieu réprouve. On veut raffiner sur tout, et jusque sur la dévotion : on se dégoûte de ces anciennes pratiques, autrefois si vénérables parmi nos pères, et de nos jours regardées par des esprits présomptueux et remplis d'eux-mêmes, comme de frivoles amusements : on veut de nouvelles routes pour aller à Dieu, de nouvelles méthodes pour s'entretenir avec Dieu, de nouvelles prières pour célébrer les grandeurs de Dieu : on veut qu'une prétendue raison soit la règle de toute notre perfection ; et tout ce qui peut en quelque manière se ressentir de cette candeur et de cette pieuse innocence, par où tant d'âmes avant nous se sont élevées et distinguées, on le met au rang des superstitions populaires, et on le rejette avec mépris. Toutefois, mes chers auditeurs, comment le Sage nous apprend-il à chercher Dieu? dans la simplicité de notre cœur ; *In simplicitate cordis quærite illum* [2] : de quoi Job est-il loué par l'Esprit même de Dieu? de sa simplicité : *Et erat vir ille simplex et rectus* [3] : par quel moyen Daniel mérita-t-il la protection de Dieu? par sa simplicité ; *Daniel in simplicitate suâ liberatus est* [4]. Je sais ce que le monde en pense ; que c'est une vertu toute contraire à ses

[1] 2 *Cor.*, 12. — [2] *Sap.*, 1. — [3] *Job*, 1. — [4] 1 *Mach.*, 2.

maximes, qu'il en fait le sujet ordinaire de ses railleries; mais malgré tout ce qu'en pense le monde, malgré tout ce qu'il en dit et ce qu'il en dira, il me suffit, mon Dieu, de savoir, comme votre Prophète, que vous aimez cette bienheureuse simplicité : *Scio quod simplicitatem diligas* [1]; et c'est assez pour moi que vous en connoissiez le prix : *Sciat Deus simplicitatem meam* [2].

Voilà, mes Frères, ce qui doit nous affermir dans le droit chemin de la justice chrétienne, et ce qui nous y doit faire marcher avec assurance. Le monde parlera, le monde rira; de faux sages viendront nous dire ce que la femme de Job disoit à son époux : *Adhuc permanes in simplicitate tua* [3] : Eh quoi! vous vous arrêtez à ces bagatelles? vous vous laissez aller à ces scrupules, et dans un siècle comme celui-ci, vous prenez garde à si peu de chose? quelle simplicité et quelle folie! On nous le dira; mais nous répondrons : Oui, dans un siècle si dépravé, je m'attacherai à mon devoir, j'irai tête levée, et je ferai gloire de ma simplicité; j'y vivrai et j'y mourrai dans cette simplicité de la foi, dans cette simplicité de l'espérance, dans cette simplicité de la charité de Dieu et de la charité du prochain, dans cette simplicité d'une conduite équitable, humble, modeste, désintéressée, sans détours, sans artifices, sans intrigues. Par-là j'engagerai Dieu à me conduire lui-même; et avec un tel guide, je ne craindrai point de m'égarer : *Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter* [4].

Voulez-vous en effet, Chrétiens, que Dieu répande sur vous ses lumières avec la même abondance qu'il les répandit sur Geneviève? voici pour cela quatre règles que je vous propose, et que me fournit l'exemple de cette sainte vierge. Première règle : suivre le conseil de ceux que Dieu a établis dans son Eglise pour être les pasteurs de vos âmes, et pour vous diriger dans les voies du salut; ne rien entreprendre d'important, et où votre conscience se trouve en quelque péril, sans les consulter; aller à eux comme à la source des grâces, et les écouter comme Dieu même, leur ouvrir votre cœur, et leur exposer simplement et avec confiance vos sentiments, vos désirs, vos bonnes et vos mauvaises dispositions : prendre là-dessus leurs avis; et, quelques vues contraires qui vous puissent survenir à l'esprit, les tenir pour suspectes et les déposer, si ce n'est que vous eussiez d'ailleurs une évidence absolue de l'erreur où l'on vous conduit et de l'égarement où l'on vous jette : suivant une telle maxime, et la suivant de bonne foi, vous agirez sûrement; car Dieu est fidèle, dit l'Apôtre; et puisqu'il vous envoie à ses ministres, il est alors engagé par sa providence à les éclairer eux-mêmes, à leur inspirer ce

[1] 1 *Paral.*, 29 — [2] *Job*, 31. — [3] *Ibid.*, 2. — [4] *Prov.*, 10.

qui vous convient, et à leur mettre pour vous dans la bouche des paroles de vie. Je vais plus loin, et, pour votre consolation, j'ose dire que si quelquefois ils se trompoient, ou Dieu feroit un miracle pour suppléer à leur défaut et pour vous redresser, ou que jamais il ne vous imputeroit une illusion dont vous n'avez pas été l'auteur, et dont vous n'avez pu moralement vous préserver.

Seconde règle : fuir le monde et ce que vous savez être, dans le commerce du monde, ou pernicieux, ou seulement même dangereux. Je ne prétends pas que tous doivent se renfermer dans le cloître, et se cacher dans la solitude : Dieu dans le monde a ses serviteurs sur qui il fait reposer son esprit, à qui il fait entendre sa voix, et qu'il comble des trésors de sa miséricorde ; mais pour goûter ces divines communications, il faut qu'ils soient au milieu du monde sans être du monde ; c'est-à-dire, il faut qu'ils vivent séparés au moins d'un certain monde, d'un monde corrompu où le libertinage règne, d'un monde médisant où le prochain est attaqué, d'un monde volage où l'esprit se dissipe, où toute l'onction de la piété se dessèche, où l'on ne peut éviter mille scandales, légers, il est vrai, mais dont la conscience est toujours blessée : il faut que, se réduisant à la simplicité d'une vie retirée, s'éloignant du tumulte et du bruit, renonçant aux vanités et aux pompes humaines ; uniquement attentifs à écouter Dieu, ils lui préparent ainsi et leurs esprits et leurs cœurs. Telle fut la prudence de Geneviève, de cette fille si simple selon le monde, mais, selon Dieu, si sage et si bien instruite des mystères de la grâce et des dispositions qu'elle demande.

Troisième règle : s'adonner à la pratique des bonnes œuvres, et surtout des œuvres de charité et d'humilité, en faire toute son étude, et y borner toute sa science : et, pendant que les esprits curieux s'arrêtent à raisonner sur les secrets de la prédestination divine, pendant qu'ils en disputent avec chaleur et qu'ils entrent sans cesse là-dessus en de longues et d'éternelles contestations, s'en tenir simplement, mais solidement, à cette courte décision du prince des apôtres : *Quapropter, Fratres, magis satagite, ut per bona opera certam vestram electionem faciatis*[1]. Point tant de discours, mes Frères, point tant de controverses et de subtilités : vous avez la loi, pratiquez-la ; vous avez tous vos devoirs marqués, observez-les ; vous avez parmi vous des pauvres et des malades, prenez soin de les assister : soyez charitables, soyez humbles, soyez soumis, soyez patients, vigilants, fervents. C'est là tout ce qu'il vous importe de savoir, et dès que vous le saurez bien, vous en saurez plus que ne peuvent vous en apprendre, dans leurs questions curieuses et souvent peu utiles, tous les philo-

[1] 2 *Petr.* 1.

sophes et les théologiens : pourquoi ? non-seulement parce que c'est en cela qu'est renfermée toute la science du salut, mais parce que Dieu, qui se découvre aux âmes fidèles et humbles, se fera lui-même sur tout le reste votre maître, et vous donnera des connoissances où la plus sublime théologie ne peut atteindre.

Quatrième et dernière règle : ajouter à la pratique des bonnes œuvres l'austérité de la pénitence ; et comme votre vie, mes chers auditeurs, est déjà par elle-même une pénitence continuelle, puisqu'elle est remplie de souffrances, les prendre, ces peines et ces afflictions de la vie, avec un esprit chrétien, avec un esprit soumis, en un mot, avec un esprit pénitent. Voilà par où vous purifierez votre cœur, en vous acquittant devant Dieu de toutes vos dettes : et où Dieu fait-il plus volontiers sa demeure, que dans les cœurs purs? Ainsi, quelque dépourvus que vous puissiez être de toute autre lumière, la lumière de Dieu vous conduira, vous touchera, vous élèvera. Il ne lui faudra point de dispositions naturelles ; il ne sera point nécessaire que vous soyez de ces grands génies que le monde admire, et à qui le monde donne un si vain encens. Sans cette doctrine qui enfle ; sans être capables, par la supériorité de vos vues ou la profondeur de vos raisonnements, de pénétrer les secrets de la nature les plus cachés, d'éclaircir les questions de l'école les plus épineuses et les plus obscures, de former de hautes entreprises et de gouverner les états, vous serez capables, dans la ferveur de la prière, de recevoir les dons de Dieu, et d'avoir avec lui le commerce le plus sacré, le plus étroit, le plus sensible, le plus touchant. Vous l'avez vu dans l'exemple de votre illustre patronne. Mais si la simplicité de Geneviève a été plus éclairée que toute la sagesse du monde, je puis dire encore que sa foiblesse a été plus forte que toute la puissance du monde : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je l'ai dit d'abord, Chrétiens, et je dois ici le redire : c'est le propre de Dieu de se servir d'instruments foibles, et souvent même des plus foibles, pour les plus grands ouvrages de sa puissance ; et quand Cassiodore veut faire l'éloge de cette vertu souveraine et sans bornes que nous reconnoissons en Dieu, et qui est un de ses premiers attributs, il ne croit pas en pouvoir donner une plus haute idée, que de s'écrier, en s'adressant à Jésus-Christ : O Seigneur! qui peut douter que vous ne soyez un Dieu, et un Dieu tout-puissant, puisque dans votre sainte humanité, et ensuite dans la personne de vos serviteurs, vous avez rendu les foiblesses et les misères mêmes toutes puissantes? *O vere Omnipotens, qui ipsas miserias fecisti potentes* [1] ! Aussi

[1] *Cassiod.*

est-ce pour cela que Dieu tant de fois à fait des coups extraordinaires, a opéré des miracles, a triomphé de ses ennemis, non par sa main, mais par la main d'une femme. Est-il question de dompter l'orgueil d'un Holoferne; il suscite une Judith. Faut-il défaire des armées nombreuses, et les mettre en fuite; il y emploie une Débora. Veut-il sauver tout son peuple, dont on a conjuré la ruine; il ne lui faut qu'une Esther. Mais voici, Chrétiens, quelque chose de plus surprenant, et qui marque mieux la force de notre Dieu; car, après tout, ces femmes dont nous parle l'Ecriture, et dont les faits héroïques ont été si hautement loués par le Saint-Esprit, c'étoient des femmes distinguées, des princesses même et des reines, des sujets recommandables selon le monde : Judith possédoit de grands biens, Débora jugeoit le peuple avec une autorité suprême, Esther se trouvoit assise sur le trône. Or, dans ces conditions éminentes, une femme, toute foible qu'elle est, ne laisse pas, sans miracle, de pouvoir beaucoup, et d'être capable d'entreprendre des choses importantes. Mais qu'une bergère, telle qu'étoit Geneviève, pauvre, dénuée de tout, sans nom, sans crédit, sans appui, demeurant dans son état vil et méprisable, remplisse le monde du bruit de ses merveilles, exerce un empire absolu sur les corps et sur les esprits, dispose, pour ainsi dire, à son gré des puissances du ciel, commande aux puissances de la terre, fasse trembler les puissances de l'enfer, devienne la protectrice des villes et des royaumes, ah! Chrétiens, c'est un des mystères que saint Paul a voulu nous faire connoître, lorsqu'il a dit : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* Et jamais cette parole de l'Apôtre s'est-elle accomplie si visiblement et si authentiquement que dans la personne de cette bienheureuse fille dont nous honorons aujourd'hui la mémoire?

Car qu'est-ce que la vie de Geneviève, sinon une suite de prodiges et d'opérations surnaturelles, que l'infidélité même est obligée de reconnoître? Y a-t-il maladie si opiniâtre et si incurable qui n'ait cédé à l'efficacité de sa prière? et ce don des guérisons, que le maître des Gentils assure avoir été une des grâces communes et ordinaires dans la primitive Eglise, quand et en qui a-t-il paru avec plus d'éclat? je ne parle pas de ces guérisons secrètes, particulières, faites à la vue d'un petit nombre de témoins, et contre lesquelles un esprit incrédule croit toujours avoir droit de s'inscrire en faux; mais je parle de ces guérisons publiques, connues, avérées, et que les ennemis mêmes de la foi n'ont pu contester. Ce miracle des ardents, dont l'Eglise de Paris conserve des monuments si certains; cent autres aussi incontestables que celui-là, qu'il me seroit aisé de produire, mais dont je n'ai garde de remplir un discours qui doit servir à votre

édification, ne nous marquent-ils pas de la manière la plus sensible quel pouvoir Geneviève avoit reçu de Dieu pour tous ces effets de grâces et de bonté qui sont au-dessus de la nature? Si son corps après sa mort n'a pas prophétisé comme celui d'Elie, ne semble-t-il pas qu'il ait encore fait plus? n'en est-il pas sorti mille fois une vertu semblable à celle qui sortoit de Jésus-Christ même, ainsi que nous l'apprend l'Evangile? n'est-il pas jusque dans le tombeau une source de vie pour tous ceux qui ont recours à cette précieuse relique; et les esprits les moins disposés à en convenir, convaincus par leur propre expérience, ne lui ont-ils pas rendu des hommages? témoin cette action de grâces, en forme d'éloge, qu'Erasme composa, et où il déclara si hautement que notre sainte étoit après Dieu sa libératrice, et qu'il ne vivoit que par le bienfait de son intercession.

Il n'y a que pour elle-même, Chrétiens, que Geneviève n'usa jamais de ce don des miracles, qui fut un de ses plus beaux priviléges, ayant passé toute sa vie dans des infirmités continuelles, et voulant en cela se conformer au Sauveur des hommes, à qui l'on reprochoit d'avoir sauvé les autres et de ne s'être pas sauvé lui-même. Mais la patience invincible qu'elle fit paroître dans tous les maux dont elle fut accablée, la joie dont elle se sentoit comblée en souffrant, cette vigueur de l'esprit qui, dans un corps infirme, la mettoit en état de tout entreprendre et de tout exécuter, n'étoit-ce pas à l'égard d'elle-même un plus grand miracle que tout ce qu'elle opéroit de plus merveilleux en faveur des autres? Et cette vertu de Dieu dont elle étoit revêtue, ne trouvoit-elle pas de quoi éclater, ou, selon le terme de saint Paul, de quoi se perfectionner davantage dans une santé languissante, que dans un corps robuste? *Nam virtus in infirmitate perficitur* [1].

A ce don de guérir les corps, ajoutez un autre don mille fois plus excellent, c'est celui de guérir les âmes. Ainsi l'avoit prédit le grand évêque d'Auxerre, saint Germain, en disant de Geneviève qu'elle seroit un jour la cause du salut de plusieurs; prédiction vérifiée par l'événement. Combien de pécheurs a-t-elle retirés de leurs voies corrompues, et remis dans les voies de Dieu? Combien de païens et d'idolâtres a-t-elle éclairés dans un temps où les ténèbres de l'infidélité étoient répandues sur la terre; et quels fruits ne produisit point son zèle dans ce royaume maintenant très-chrétien, mais où l'erreur dominoit alors, et étoit placé jusque sur le trône? Qui sait combien d'affligés elle consoloit, combien de misérables elle soutenoit, combien d'ignorants elle instruisoit dans ces saintes et fréquentes visites, où tour à tour elle parcouroit les prisons, les hôpitaux, les cabanes des pauvres, faisant partout sentir les salutaires effets de sa charité? Et,

[1] 2 *Cor.*, 12.

sans m'engager dans un détail infini, qui peut dire combien de cœurs, depuis tant de siècles, ont été touchés, pénétrés, gagnés à Dieu, et le sont tous les jours, par la puissante vertu de ses cendres que nous avons conservées, et que nous conserverons comme un des plus riches dépôts? Vous le savez, Seigneur, vous en avez été témoin, et vous l'êtes sans cesse; vous savez, dis-je, de quelle onction on est rempli à la vue de ce tombeau, dont vous avez fait notre espérance et notre asile; vous savez quelles lumières on y reçoit, et quels sentiments on en remporte. Daignez, ô mon Dieu, ne tarir jamais cette source féconde de toutes les bénédictions célestes.

Voilà donc, Chrétiens, le miracle que nous ne pouvons assez admirer, et que je vous ai d'abord proposé : Geneviève, assez forte dans sa foiblesse pour fléchir les puissances mêmes du ciel, pour humilier les plus fières puissances de la terre, pour confondre toutes les puissances de l'enfer. Prenez garde : je dis, pour fléchir les puissances mêmes du ciel, apaisant, en faveur des hommes, la colère de Dieu, détournant ses fléaux, et l'engageant à suspendre ses foudres prêtes à tomber sur nos têtes; nous obtenant, après tant de désordres, un pardon que nous n'eussions pas osé demander par nous-mêmes, et dont l'énormité de nos crimes nous rendoit indignes; nous ouvrant tous les trésors de la divine miséricorde, et la forçant, en quelque sorte, à nous combler de ses richesses. Je dis, pour humilier les plus fières puissances de la terre : le fameux et barbare Attila en fut un exemple mémorable. Ce prince, accoutumé au sang et au carnage, marchoit à la tête de la plus nombreuse armée; déjà l'Allemagne avoit éprouvé les tristes effets de sa fureur; déjà notre France étoit inondée de ce torrent impétueux, qui répandoit partout devant soi la terreur, et portoit le ravage et la désolation. Que lui opposer, et par où conjurer cette affreuse tempête dont tant de provinces étoient menacées? Sera-ce par les supplications et les remontrances des plus grands hommes, qui, tour à tour, font sans cesse de nouvelles tentatives auprès de ce redoutable conquérant pour le gagner? Mais, enflé de ses succès, il n'en devient que plus audatieux et plus intraitable. Sera-ce par les menaces et par les promesses? Mais ses forces, jusque-là invincibles, le mettent en état de ne rien craindre; et les plus belles promesses ne répondent point encore à son attente, et ne peuvent contenter son insatiable ambition. Sera-ce par la multitude et la valeur des combattants? Mais tout plie en sa présence, et sur son passage il ne trouve nul obstacle qui l'arrête. Ah! Chrétiens, l'heure néanmoins approche où ce cruel tyran doit être abattu, et toutes ses forces détruites; ce tison fumant, pour user de cette expression d'Isaïe, sera éteint : et comment? C'est assez pour cela de quelques larmes

qui couleront des yeux de Geneviève, et qu'elle versera au pied de l'autel. Oui, ces larmes suffisent : l'ennemi se trouble, une subite frayeur le saisit, cette formidable armée est en déroute, et l'orage, comme une fumée, se dissipe. Enfin, je dis, pour confondre toutes les puissances de l'enfer : avec quel empire a-t-elle commandé aux démons mêmes, avec quel respect ces esprits de ténèbres ont-ils écouté sa voix, et lui ont-ils obéi? avec quelle honte ont-ils vu leur domination renversée, et sont-ils sortis des corps, au premier ordre qu'ils en ont reçu? C'est de quoi nous avons les preuves certaines, et ce qui me fait reprendre avec le Docteur des nations : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.*

C'est pour cela même aussi, mes chers auditeurs, vous le savez, que la sage piété de nos pères n'a pas cru pouvoir mieux défendre et conserver cette ville capitale où nous vivons, qu'en la confiant aux soins et la mettant sous la protection de la toute-puissante et glorieuse Geneviève : ceci vous regarde, et demande une réflexion particulière. Dès le temps que la monarchie françoise prit naissance, Dieu lui désigna cette protectrice. Paris devint dans la suite des siècles une des plus nobles et des plus superbes villes du monde; et s'il s'est maintenu jusqu'à présent dans cette splendeur; si, malgré les vicissitudes continuelles des choses humaines, il a subsisté et subsiste encore, si mille fois il n'a pas péri ou par le feu, ou par le fer, ou par la famine, ou par la contagion, ou par la sécheresse, ou par l'inondation des eaux, ignorez-vous que c'est à sa bienheureuse patronne qu'il en est redevable? Après les secours qu'il en a reçus dans les plus pressantes nécessités, après qu'elle l'a si souvent préservé et des fureurs de la guerre, et de l'ardeur des flammes, et des injures de l'air, et de la stérilité des campagnes, et du débordement des fleuves, les païens auroient érigé Geneviève en divinité : mais vous, mes Frères, mieux instruits, vous vous contentez, et devez en effet vous contenter de la reconnoître pour votre bienfaitrice, de l'honorer et de l'invoquer comme votre avocate auprès du seul Dieu que vous adorez. Protection visible dont nous avons eu et dont nous avons tous les jours les plus éclatants témoignages; protection invisible, et non moins efficace en mille rencontres sur la personne de nos rois, et sur tout le corps de l'état; protection, (le dirai-je, mes chers auditeurs, mais n'est-il pas vrai?) protection d'autant plus nécessaire, que l'iniquité du siècle est plus abondante, et doit plus irriter le ciel contre nous.

Car qu'est-ce que cette ville si nombreuse, et quel spectacle présenterois-je à vos yeux, si je vous en faisois voir toutes les abominations? Qu'est-ce, dis-je, que Paris? un monstrueux assemblage de

tous les vices, qui croissent, qui se multiplient, qui infectent et les petits et les grands, et les pauvres et les riches; qui profanent même ce qu'il y a de plus sacré, et qui s'établissent jusque dans la maison de Dieu. Ne tirons point le voile qui couvre en partie ces horreurs; nous n'en connoissons déjà que trop : or que seroit-ce donc, si nous n'avions pas une médiatrice pour prendre nos intérêts auprès de Dieu, et pour arrêter ses coups? Mais après tout, mes Frères, Dieu ne se lassera-t-il point? la mesure de nos crimes ne se remplira-t-elle point, et ne pourra-t-il pas arriver que ce secours de Geneviève cesse enfin pour nous? Quand les Israélites eurent oublié le Seigneur, jusques à faire des sacrifices à un veau d'or, pendant que Moïse étoit sur la montagne et prioit pour eux, l'Ecriture nous apprend que Dieu en fit un reproche à ce législateur. Va, Moïse, lui dit-il, descend de la montagne, et tu verras le désordre de ton peuple; car c'est ton peuple, et non plus le mien : *Vade, descende, peccavit populus tuus* [1]. Ce n'est plus mon peuple, puisqu'il a choisi un autre Dieu que moi, et que, dans l'état de corruption où il est réduit, je ne le connois plus; mais c'est encore le tien, puisque, tout corrompu qu'il est, tu viens intercéder et me solliciter pour lui. Va donc, et tu seras toi-même témoin de ses déréglements et de ses excès. Tu te promettois quelque chose de sa piété et de sa religion; mais tu connoîtras en quelle idolâtrie il est tombé depuis qu'il t'a perdu de vue : après s'être abandonné à l'intempérance, aux jeux, aux festins, à la bonne chère, après s'être plongé dans les débauches les plus impures et les plus abominables, tu verras avec quelle insolence il s'est fait une idole qu'il adore comme le Dieu d'Israël, protestant qu'il n'y a point d'autre divinité que celle-là qui l'ait pu tirer de la servitude; voilà où en est ce peuple qui t'est si cher : *Vade, descende, peccavit populus tuus* Mais laisse-moi, Moïse, ajoute le Seigneur; car je vois bien que c'est un peuple indocile et endurci dans son péché, *Cerno quod populus iste duræ cervicis sit* [2]; ne me parle donc plus en sa faveur, ne t'oppose plus au dessein que j'ai de l'exterminer et de le perdre; tes prières me font violence : donne-moi trève pour quelques moments, afin que ma colère éclate : *Dimitte me, ut irascatur furor meus* [3]. Je sais, Chrétiens, ce que fit Moïse; qu'il ne désista pas pour cela de demander grâce? qu'il conjura Dieu de retenir encore son bras, lui remontrant qu'il y alloit de sa gloire, l'intéressant par la considération d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; consentant plutôt à être effacé lui-même du livre de vie, que de voir périr ce peuple, et, par des instances si fortes, faisant enfin changer l'arrêt que la justice divine avoit prononcé : mais vous savez que ce ne fut pas sans des suites bien fu-

[1] *Exod.*, 32. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

nestes et bien terribles, puisque, outre les vingt-trois mille hommes que Moïse, pour punir ce scandale, fit passer par le fil de l'épée, de tous les autres qui se trouvèrent coupables, il n'y en eut pas un qui entra dans la terre de Chanaan.

Faut-il, mes chers auditeurs, que je vous explique cette figure, ou, pour mieux dire, cette vérité qui ne vous convient que trop? n'en faites-vous pas vous-mêmes l'application, et n'en découvrez-vous pas déjà tout le mystère? Tandis que Geneviève vivoit sur la terre, et qu'elle animoit le peuple par sa présence et par son exemple, Paris étoit dans la ferveur, et l'on admiroit l'innocence et la sainteté de ce petit nombre de chrétiens qui l'habitoient. Maintenant que la mort nous a ravi ce grand modèle, et que Geneviève est sur la montagne, où elle représente à Dieu nos besoins, nous nous licencions, nous nous faisons des idoles à qui nous présentons notre encens, des idoles d'or, des idoles de chair, et, comme les Israélites, nous nous disons les uns aux autres : Voilà les dieux que nous devons servir : *Hi sunt dii tui* [1]. Or, sur cela, mes chers auditeurs, le Seigneur, si indignement traité, et si justement courroucé contre nous, n'a-t-il pas le droit de dire à la sainte patronne dont vous implorez auprès de lui l'assistance, ce qu'il disoit à Moïse : *Vade, descende, peccavit populus tuus :* Allez, et voyez quel est ce peuple pour qui vous employez avec tant de zèle votre crédit. Que ce soit votre peuple, j'y consens; mais ce n'est plus le mien, car c'est un peuple idolâtre : idolâtre du monde, qu'il adore comme son Dieu; idolâtre des faux biens du monde, dont il ne cherche qu'à se remplir par tous les moyens que lui suggère son insatiable convoitise; idolâtre des grandeurs du monde, où ses ambitieux désirs le font sans cesse aspirer; idolâtre des plaisirs du monde et des plus infâmes voluptés, où il demeure honteusement plongé. Pourquoi donc vous tenez-vous entre lui et moi? pourquoi entreprenez-vous de toucher ma miséricorde, et que ne laissez-vous agir ma justice? *Dimitte me, ut irascatur furor meus.* Qui doute, encore une fois, Chrétiens, que Dieu ne parle, ou ne puisse parler de la sorte à Geneviève, et qui sait si Geneviève elle-même, indignée que nous secondions si mal ses soins, ne se retirera pas? si peut-être elle ne se tournera pas contre nous? car les Saints n'ont pas moins de zèle pour la gloire de Dieu, que pour notre salut : qui sait, dis-je, je le répète, qui sait si Geneviève, de sa part, ne répondra point à Dieu : Seigneur, vous êtes juste, et tous vos jugements sont équitables; j'ai veillé sur ce peuple que vous aviez confié à ma garde; je vous ai mille fois offert pour lui mes vœux, et vous les avez écoutés; mais c'est toujours un peuple infi-

[1] *Exod.*, 32.

zèle, un peuple endurci; j'en ai pris soin, et rien ne le touche, rien ne le guérit : je le remets entre vos mains, et je le livre à vos vengeances?

A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que nous attirions sur nous une telle malédiction! Il y a, j'en conviens, une providence de Dieu toute spéciale sur cette ville; mais aussi cette providence de faveur a ses bornes, qu'elle ne passe point, et hors desquelles elle ne nous suivra point. Geneviève, il est vrai, fait des miracles, mais ces miracles ne doivent point servir à fomenter vos désordres, et à vous autoriser dans votre impénitence. Dès que vous en profiterez pour vous convertir, tout ira bien, et jamais ils ne cesseront; mais quand vous en abuserez pour pécher avec plus d'impunité, avec plus d'obstination et plus d'audace, ce seroient alors des miracles contre Dieu même; et qui peut croire que Dieu voulût communiquer à ses Saints sa toute-puissance, ou qu'ils voulussent la recevoir, pour en user contre ses propres intérêts? Que faut-il donc faire? Imiter la foi de sainte Geneviève, la ranimer dans nos cœurs, la réveiller, cette foi divine : avec cela, si nous ne faisons pas les mêmes miracles que Geneviève a faits, nous en ferons d'autres, c'est-à-dire nous nous convertirons, et nous rentrerons en grâce avec Dieu; nous guérirons les maladies, non pas celles de nos corps, mais celles de nos âmes, dont les suites sont encore bien plus dangereuses et plus funestes pour nous; nous confondrons l'enfer, et nous le surmonterons, en nous dégageant de ses piéges et de la honteuse captivité où il nous tient asservis; nous chasserons de notre cœur les démons qui nous possèdent, le démon de l'avarice, le démon de l'ambition, le démon de l'impureté; nous triompherons du monde et de tous ses charmes : car voilà les miracles que Dieu exige de nous, et pour lesquels Jésus-Christ nous a promis sa grâce : *Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur : in nomine meo dæmonia ejicient; super ægros manus imponent, et benè habebunt* [1]. Aux premiers temps de l'Eglise, tout cela s'accomplissoit à la lettre, dans l'ordre de la nature : maintenant que l'Eglise n'a plus besoin de ces témoignages sensibles, tout cela peut s'accomplir en esprit, et dès aujourd'hui s'accomplira, si nous le voulons, dans l'ordre surnaturel. Sans ces miracles, ne comptons point sur la protection de Geneviève : car elle n'est point la protectrice de nos vanités et de notre luxe, de notre mollesse et de nos sensualités, de notre amour-propre et de nos passions.

Ah! grande Sainte, reprenez en ce jour tout votre zèle pour notre sanctification et notre salut; et dès ce même jour nous reprendrons les voies de notre Dieu, et nous embrasserons une vie toute nouvelle.

[1] *Marc.*, 16

Comme prédicateur de l'Evangile, je ne viens point ici vous demander, pour mes auditeurs, des prospérités temporelles; c'est ce qui les a perdus en mille rencontres, et ce qui achèveroit de les perdre : je ne vous prie point de détourner de nous les fléaux salutaires qui peuvent nous rappeler de nos égarements et nous convertir; l'effet de cette prière nous seroit trop préjudiciable et trop funeste. Mais ce que je vous demande, et ce que doit vous demander tout chrétien éclairé des lumières de la foi, ce sont les grâces de Dieu, ces grâces purement spirituelles, ces grâces fortes et victorieuses, ces grâces propres à nous toucher, à nous avancer, à nous perfectionner. Si les afflictions et les adversités hnmaines nous sont pour cela nécessaires, j'ose, en mon nom et au nom de toutes les âmes vraiment fidèles, vous supplier de nous les obtenir. Agissez contre nous, afin de mieux agir pour nous. Vous connoissez dans Dieu nos véritables intérêts, et nos intérêts sont bien mieux entre vos mains que dans les nôtres. Cependant, Chrétiens, il nous reste à voir comment enfin la bassesse de Geneviève, pour user toujours de cette expression, a été plus honorée que toute la grandeur du monde : c'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il est de l'honneur de Dieu que ses serviteurs soient honorés, et qu'après les avoir employés à procurer sa gloire, il prenne soin lui-même de les glorifier. C'est sur quoi le Prophète royal lui disoit : Seigneur, vous savez bien rendre à vos amis ce que vous en avez reçu; et s'ils ont eu le bonheur de vous faire connoître parmi les hommes, ils en sont bien payés par le haut degré d'élévation où vous les faites monter dans le ciel, et même par la profonde vénération où leurs noms sont sur la terre : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus* [1]. Or, entre les Saints, il semble que Dieu s'attache spécialement à élever ceux qui dans le monde se sont trouvés aux plus bas et aux derniers rangs. Les saints rois, tout rois qu'ils ont été, sont moins connus et moins révérés que mille autres Saints qui sont sortis des plus viles conditions, et qui ont vécu dans l'obscurité et dans l'oubli. Comme si Dieu, jusque dans l'ordre de la sainteté, se plaisoit encore à humilier la grandeur du siècle, et à faire voir une prédilection particulière pour les petits : *Et exaltavit humiles* [2]. Ainsi, pour ne me point éloigner de mon sujet, Geneviève, quoique bergère, et rien de plus, a-t-elle été jusqu'à présent honorée, et l'est-elle de nos jours par tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus grand; je veux dire, honorée par les princes et les rois, honorée par les évêques et les prélats

[1] *Psalm.* 138. — [2] *Luc.*, 1.

de l'Eglise, honorée par les Saints, enfin honorée par tous les peuples. Je ne prétends pas m'engager dans un long récit des faits que les écrivains ont recueillis; en voici quelques-uns des plus marqués, et qui pourront me suffire : écoutez-les.

Honorée par les princes et les rois. L'histoire nous apprend combien Chilpéric, l'un des premiers rois de notre France, et encore païen, la respecta jusqu'à lui donner un accès libre dans son palais et au milieu de sa cour ; jusqu'à l'entretenir, à la consulter et à suivre ses conseils; jusqu'à révoquer un arrêt porté contre des criminels qu'il vouloit punir sans rémission, et dont il ne put néanmoins se défendre d'accorder la grâce aux sollicitations de Geneviève. Nous savons quel fut son crédit auprès de Clovis, combien elle contribua à la conversion de ce prince infidèle et de tout son royaume, quelles conférences elle eut sur cette importante affaire avec l'illustre Clotilde, quels moyens elle lui fournit pour l'accomplissement de ce grand dessein, et quel succès répondit à ses vœux et consomma heureusement une si sainte entreprise. On a vu, dans le cours de tous les âges suivants, nos rois eux-mêmes venir à son tombeau, et là déposer toute la majesté royale pour fléchir les genoux en sa présence, pour lui présenter leurs hommages, pour lui adresser leurs prières, pour reconnoître son pouvoir, et pour lui soumettre en quelque sorte leur couronne et leurs états. O triomphe de notre religion! les tombeaux des rois sont foulés aux pieds, et le tombeau d'une bergère est révéré comme un sanctuaire : pourquoi? parce que Dieu veut couronner son humilité : *Et exaltavit humiles.*

Honorée par les évêques et les prélats de l'Eglise. Quelle idée en conçut saint Germain, évêque d'Auxerre, et en quels termes s'en expliqua-t-il? Poussé par l'esprit de Dieu, il passoit en Angleterre pour y combattre l'hérésie victorieuse et triomphante, et pour y établir la grâce de Jésus-Christ contre les erreurs de Pélage; mais sur sa route, combien s'estima-t-il heureux d'avoir trouvé Geneviève encore enfant? Avec quelle admiration vit-il dans un âge si tendre une raison si avancée, des lumières si pures, des connoissances si justes, des inclinations si saintes, et une piété si solide et si chrétienne? De quels éloges et de quelles bénédictions la combla-t-il? Sans égard ni à l'obscurité de sa naissance, ni à la pauvreté de sa famille, de quoi félicita-t-il les parents, et qu'annonça-t-il de la fille pour l'avenir? Il la considéra et la recommanda comme un des plus précieux trésors que possédât la France, et un des plus riches dons que le ciel eût faits à la terre. Quels témoignages lui rendit le généreux et glorieux évêque de Troyes, saint Loup? Quels sentiments en eut le véritable et zélé archevêque de Reims, saint Remi, et que ne puis-

je parler de tant d'autres qui, tout pasteurs des âmes qu'ils étoient, ne crurent point avilir leur ministère ni se dégrader, en lui communiquant leurs desseins, en recevant ses avis, en écoutant ses humbles et respectueuses remontrances, en entrant dans ses vues, et profitant, si je l'ose dire, de ses instructions?

Honorée des Saints. Je n'en veux qu'un exemple, il est mémorable, et c'est celui du fameux Siméon Stylite. Cet homme tout céleste, cet homme, miracle de son siècle par l'austérité de sa pénitence, du fond de l'Orient et du haut de cette colonne où il n'étoit occupé que des choses divines, aperçut l'éclatante lumière qui brilloit dans l'Occident, connut tout le mérite et toute la sainteté de Geneviève, porta vers elle ses regards, la salua en esprit, et l'invoqua.

Enfin, honorée de tous les peuples. Où son nom ne s'est-il pas répandu, et dans quel endroit du monde chrétien n'a-t-il pas été parlé d'elle? Elle n'étoit pas encore en possession de cette gloire immortelle dont elle jouit dans le séjour bienheureux, que la voix publique la mit au rang des Saints, la béatifia et la canonisa. Le jugement des fidèles prévint le jugement de l'Eglise; et l'événement nous a bien appris que la voix du peuple étoit dès-lors la voix de Dieu même.

Ce n'est pas qu'elle n'ait eu des persécutions à soutenir. Dieu, qui l'avoit prédestinée pour la couronner dans le ciel, lui fit éprouver sur la terre le sort de ses élus; et plus il voulut rehausser l'éclat de son triomphe, plus il exerça sa patience et lui laissa essuyer de violents combats. Nous savons qu'il y eut un temps orageux, où ce soleil parut obscurci, où cette âme si innocente et si nette se trouva chargée des plus atroces accusations et des plus noires calomnies; où tous les ordres ecclésiastiques et séculiers se tournèrent contre elle; où sa vertu fut traitée d'hypocrisie et d'illusion; où les merveilleux effets de son pouvoir auprès de Dieu furent attribués aux sortiléges et à la magie. Nous le savons; mais aussi n'ignorons-nous pas que le soleil, sortant du nuage qui le couvroit, n'en est que plus lumineux; et que toutes les suppositions de l'envie, toutes ses inventions contre Geneviève, ne servirent qu'à la relever, qu'à la mettre dans un plus grand jour, et à lui donner une splendeur toute nouvelle. Les évêques se firent ses apologistes; bientôt les esprits furent détrompés; le mensonge fut confondu, la vérité tirée des ténèbres qui l'enveloppoient, l'innocence hautement confirmée, et l'incomparable vierge, dont l'enfer avoit entrepris de flétrir la mémoire, remise dans son premier lustre, et rétablie dans sa première réputation. Depuis cette victoire que remporta Geneviève, quels honneurs lui ont rendus le ciel et la terre? le ciel, dis-je, qui nous l'a enlevée, mais afin qu'elle nous devînt, pour ainsi parler, encore plus présente

par une protection continuelle; la terre, où elle répand les saintes richesses qu'elle va puiser dans le sein de la Divinité, et qu'elle nous communique si abondamment.

C'est de cette terre d'exil que nous faisons monter vers elle, et que nous lui offrons notre encens. Culte le plus solennel : nous voyons pour cela toutes les sociétés de l'Eglise se réunir, les plus augustes compagnies s'assembler, tout le peuple, grands et petits, paroître en foule, et chacun se faire un devoir de contribuer par sa présence à la pompe de ces cérémonies et de ces fêtes, où, comme l'arche du Seigneur, sont portées avec tant d'appareil les précieuses reliques dont nous avons éprouvé mille fois, et dont tous les jours nous éprouvons la vertu. Culte le plus universel : il y a des dévotions particulières, et propres de certaines âmes, de certains états; celle-ci est la dévotion commune, de tout sexe, de tout âge, de toute condition. Culte le plus ancien et le plus constant. Tout s'altère et tout se ralentit par le nombre des années. Des pieux exercices que nos pères pratiquoient, combien se sont abolis, ou par la négligence de ceux qui leur ont succédé, ou par une prétendue force d'esprit dont on s'est piqué, ou par le dangereux penchant que nous avons à la nouveauté? mais depuis tant de siècles on a toujours conservé, surtout dans cette ville capitale, les mêmes sentiments à l'égard de Geneviève; ceux qui nous ont précédés nous les ont transmis; nous les avons, et nous en ferons part à ceux qui viendront après nous, afin qu'ils les fassent eux-mêmes passer aux autres qui les suivront jusqu'à la dernière consommation des temps. La face des choses a changé bien des fois; mais dans les différentes situations des affaires et au milieu de toutes les révolutions, le culte dont je parle à toujours subsisté. La face des choses changera encore : car dans la vie humaine y a-t-il rien qui ne soit sujet aux vicissitudes et aux variations? mais malgré les variations et les vicissitudes, jugeant de l'avenir par le passé, ce culte, si solidement établi et si profondément gravé dans les cœurs, subsistera. L'hérésie l'a combattu, le libertinage en a raillé; mais tous les efforts de l'hérésie, toutes les impiétés du libertinage ne lui ont pu donner la moindre atteinte; il s'est maintenu contre toutes les attaques, et jamais les plus violentes attaques ne l'affoibliront. Culte le plus religieux : il y a certains temps de l'année, certaines fêtes et certains jours où la piété des peuples se réveille, et où ils donnent des marques plus sensibles de leur religion : telle est la fête que nous célébrons aujourd'hui. Il semble qu'à ce grand jour tous les cœurs se raniment; on voit le tombeau de Geneviève entouré et comme investi de troupes innombrables de suppliants, qui se relèvent sans cesse et se succèdent. Le temple qui les reçoit, cet au-

guste et vénérable monument de la pieuse antiquité, les peut à peine contenir. A l'entrée de cette sainte maison, il n'est point d'âmes si indifférentes qui ne se trouvent ou saisies d'une crainte respectueuse, ou remplies d'une confiance toute filiale. Que de sacrifices offerts au Dieu vivant! que de vœux présentés à Geneviève! que de cantiques récités en son honneur! que de larmes répandues à ses pieds! Ah! Chrétiens, que ces sentiments de religion, si ardents et si vifs, ne sont-ils d'ailleurs aussi efficaces et aussi parfaits qu'ils le devroient être! Mais nous en abusons, et nous les corrompons; nous allons à Geneviève avec des cœurs tendres pour elle, et durs pour Dieu; nous demandons à Geneviève qu'elle nous conduise au port du salut où Dieu nous appelle, et nous n'en voulons pas prendre la voie que Dieu nous a marquée; nous apportons auprès des cendres de Geneviève nos péchés pour en obtenir la rémission, et nous ne voulons ni les expier par la pénitence, ni même en interrompre le cours par la réformation de nos mœurs; nous prétendons honorer Geneviève, sans cesser de déshonorer Dieu et de l'outrager. Comment l'entendons-nous, et par où avons-nous cru jusqu'à présent pouvoir faire une si monstrueuse alliance?

Quoi qu'il en soit, vous voyez dans notre sainte l'accomplissement de cette parole du Saint-Esprit, que la mémoire du Juste sera éternelle, *In memoriâ æternâ erit Justus* [1]; au lieu que celle des pécheurs périra, et périt en effet tous les jours, *Periit memoria eorum* [2]. Tant de grands, idolâtres de leur grandeur et enflés de leur fortune, étoient recherchés, respectés, redoutés sur la terre, tandis que l'humble Geneviève ne pensoit qu'à y servir Dieu; ils n'étoient attentifs qu'à leur propre gloire, et elle n'étoit attentive qu'à la gloire de Dieu; ils ne travailloient qu'à éterniser leur nom dans le monde, et elle ne travailloit qu'à y rendre le nom de Dieu plus célèbre. Qu'est-il arrivé? Toute la grandeur des uns s'est évanouie, leur fortune dans un moment a été détruite, ils ont disparu; et la mort, en les faisant disparoître aux yeux des hommes, les a effacés de notre souvenir. Où parle-t-on d'eux; et si l'on parle de quelques-uns, est-ce pour solenniser leurs fêtes? est-ce pour chanter publiquement leurs louanges? est-ce pour implorer auprès de Dieu leur secours? est-ce pour se prosterner devant leurs tombeaux? je dis, devant ces tombeaux abandonnés et déserts, ces tombeaux d'où nous ne remportons qu'une triste et lugubre idée de la fragilité humaine, ces tombeaux où souvent, sans nulle réflexion à celui qu'ils couvrent de leur ombre et qu'ils tiennent enseveli dans les ténèbres, nous allons seulement venter les ornements qui frappent notre vue, et admirer les

[1] *Psalm.* 111. — [2] *Psalm.* 9.

inventions de l'art dans la matière qui les compose : voilà, grands du siècle, à quoi se termine cette fausse gloire dont vous êtes si jaloux. Mais la gloire des Saints, et en particulier la gloire de Geneviève, est une gloire solide et durable : sans avoir jamais cherché à briller dans le monde, elle y est plus connue et plus révérée que tous les monarques et tous les conquérants du monde. Ce n'est pas que, par rapport au monde, Dieu n'ait laissé et ne laisse encore bien des Saints, après leur mort, dans l'état obscur où ils ont voulu vivre; mais que leur importe que leurs noms soient inconnus aux hommes, lorsqu'ils sont marqués avec les caractères les plus glorieux dans le livre de vie? leur humilité n'est-elle pas abondamment récompensée par ce poids immense d'une gloire immortelle dont ils sont comblés dans le séjour même de la gloire? C'est à cette gloire, Chrétiens, que nous devons aspirer sans cesse; c'est à l'égard de cette gloire qu'il nous est permis de penser à nous élever, à nous pousser, à nous avancer. Travaillons-y selon les exemples et sous les auspices de l'illustre Geneviève : selon ses exemples, puisque Dieu nous la propose aujourd'hui comme notre modèle; sous ses auspices, puisque nous l'avons choisie, et que Dieu lui-même nous l'a donnée pour notre avocate auprès de lui, et notre patronne. Imitons ses vertus, pour nous rendre dignes de sa protection, et servons-nous de sa protection, pour nous mettre en état de bien imiter ses vertus. C'est ainsi que nous aurons part à ses faveurs en cette vie, et à son bonheur dans l'autre, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

In fide et lenitate ipsius Sanctum fecit illum.
Dieu l'a fait Saint par l'efficace de sa foi et de sa douceur. *Ecclésiastique*, chap. XLV.

C'est la conclusion de l'éloge que l'Ecriture sainte a fait de Moïse; mais il semble qu'en faisant cet éloge, elle ait eu au même temps en vue le glorieux saint François de Sales, dont nous célébrons la fête; et je n'aurois qu'à suivre dans le texte sacré le parallèle de ces deux grands hommes, pour satisfaire pleinement à ce que vous attendez de moi, et pour vous donner une haute estime de celui que vous honorez en cette église. Car prenez garde, s'il vous plaît : le Saint-Esprit, entreprenant lui-même de canoniser Moïse, dit que ce saint législateur eut une grâce spéciale pour être chéri de Dieu et des hommes, *Dilectus Deo et hominibus* [1]; que sa mémoire est en bénédiction, *Cujus memoria in benedictione est;* que Dieu l'a égalé dans

[1] *Eccli.*, 45.

sa gloire aux plus grands Saints. *Similem illum fecit in gloriâ Sanctorum;* que par la vertu de ses paroles il a apaisé les monstres, *Et in verbis suis monstra placavit;* que le Seigneur l'a glorifié en présence des rois, *Glorificavit illum in conspectu regum;* qu'il lui a confié la conduite et le gouvernement de son peuple, *Et jussit illi coram populo suo;* qu'il l'a établi pour enseigner à Israël et à Jacob une loi dont la pratique doit être une source de vie, *Et dedit illi legem vitæ et disciplinæ;* mais surtout qu'il l'a fait Saint en considération de sa foi et de sa douceur, *In fide et lenitate ipsius Sanctum fecit illum.* Je vous demande, Chrétiens, si vous ne reconnoissez pas à tous ces traits le grand évêque de Genève, et si, dans le dessein que j'ai de lui en faire l'application, vous ne m'avez pas déjà prévenu? Un Saint chéri de Dieu et des hommes, un Saint dont la mémoire est partout en bénédiction, un Saint qui a dompté les monstres de l'hérésie et du schisme, un Saint respecté et honoré des monarques de la terre, un Saint qui n'est entré dans le gouvernement de l'Eglise que par l'ordre exprès de Dieu, un Saint qui a instruit tout le monde chrétien des devoirs de la véritable piété, un Saint instituteur et auteur de cette admirable règle qui a sanctifié tant d'épouses de Jésus-Christ, mais particulièrement un Saint canonisé pour l'excellent mérite de sa douceur: *In lenitate ipsius sanctum fecit illum:* encore une fois, mes chers auditeurs, n'est-ce pas l'incomparable François de Sales? Arrêtons-nous là: c'est la plus juste et la plus parfaite idée que nous puissions concevoir de cet homme de Dieu. Il a été l'apôtre de la Savoie, l'oracle et le prédicateur de la France, le modèle des prélats, le protecteur des intérêts de Dieu dans les cours des princes, le fléau de l'hérésie, le défenseur de la vraie religion, le père d'un ordre florissant, en un mot, l'ornement de notre siècle: mais nous comprendrons tout cela en disant que ce fut, comme Moïse, un homme doux, et par sa douceur capable, aussi bien que Moïse, de faire des prodiges. Douceur évangélique, aimable caractère de notre Saint, qui fera le sujet, non-seulement de son panégyrique, mais de votre instruction et de la mienne: car à Dieu ne plaise que je sépare l'un de l'autre, ni que je prétende aujourd'hui louer ce saint évêque, uniquement pour le louer et pour l'élever; son éloge doit être notre édification et tout ensemble notre confusion: l'édification de notre foi, et la confusion de notre lâcheté. C'est ici un Saint de nos jours, et par-là même plus propre à faire impression sur nos cœurs; un Saint dont les exemples encore récents ont je ne sais quoi de vif, qui nous anime et qui nous touche. Il ne s'agit donc pas de lui rendre un simple culte; il s'agit de nous former sur lui, comme il s'est lui-même formé sur le Saint des saints, qui est Jésus-Christ; et voilà pourquoi

nous avons besoin du secours du ciel. Demandons-le par l'intercession de la reine des vierges. *Ave, Maria.*

Quand je parle de la douceur, et que je fonde toute la gloire du saint évêque de Genève sur le mérite de cette vertu, ne croyez pas que je veuille parler d'une vertu commune qui se trouve en de médiocres sujets, et qui n'ait rien de grand et de releve. La douceur, dit excellemment saint Ambroise, appelée dans l'homme humanité, est en Dieu l'un des plus spécifiques et des plus beaux attributs de la divinité. Car, ajoute ce saint docteur, de voir un Dieu aussi puissant et aussi indépendant que le nôtre, souffrir néanmoins ce qu'il souffre des impies; et, malgré leur impiété, conserver pour eux un cœur de père, faire luire sur eux son soleil, les prévenir de ses bienfaits et les combler de ses grâces, n'est-ce pas ce qu'il y a dans ce souverain Maître de plus admirable? Tout le reste, si je l'ose dire, ne m'étonne point : qu'étant Dieu, il soit éternel, c'est une conséquence de son être, qui ne surprend point ma raison; mais qu'étant Dieu, il soit patient jusqu'à l'excès, et comme insensible aux injures qu'il reçoit; que même il en aime les auteurs et qu'il les recherche, c'est ce que j'ai peine à comprendre. Demandez à saint Paul ce que c'est que l'incarnation du Verbe, cet ineffable et auguste mystère? rien autre chose que la bénignité d'un Dieu Sauveur qui a paru avec éclat, et qui s'est révélé au monde : *Cùm autem benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei* [1]. Aussi que n'a pas fait le Fils de Dieu pour exalter cette vertu dans le christianisme, puisqu'il l'a canonisée si hautement, *Beati mites* [2]; puisqu'il l'a proposée comme l'abrégé de toute sa doctrine, *Discite à me, quia mitis sum* [3]; puisqu'il en a fait l'apanage de sa royauté, *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus* [4]; puisque son précurseur s'en est servi comme d'une preuve sensible que cet Agneau de Dieu étoit le Messie, *Ecce Agnus Dei* [5]; puisque l'Apôtre exhortant les fidèles et voulant les engager, par ce que Jésus-Christ avoit eu de plus cher, à pratiquer leurs devoirs, les en conjuroit par la douceur de cet Homme-Dieu, *Obsecro vos per mansuetudinem Christi* [6]; puisque, au rapport du sixième concile, on ne représentoit Jésus-Christ, dans les premiers siècles de l'Eglise, que sous la figure du pasteur? si toutefois on peut appeler figure ce qui étoit une solide et incontestable vérité. En voilà trop, Chrétiens, pour ne pas connoître tout le prix et toute l'excellence de la douceur; laquelle, après tout, n'est pas tant une vertu particulière, qu'un tempérament général de toutes les vertus. Car la grâce a son tempérament aussi bien que la nature; et la douceur chrétienne, au

[1] *Epist. ad Tit.* — [2] *Matth.*, 5 — [3] *Ibid.*, 11. — [4] *Ibid.*, 21. — [5] *Joan.*, 1. — [6] 2 *Cor.*, 10.

sentiment même de l'illustre François de Sales, n'est qu'une certaine constitution de l'homme intérieur, qui le rend soumis à Dieu, tranquille en lui-même, et bienfaisant à l'égard des autres. Or elle ne peut avoir ces trois effets, qu'elle ne se répande en quelque sorte sur toutes les vertus; réglant les entreprises de la force, modérant l'extrême sévérité de la justice, inspirant du courage à l'humilité, corrigeant les excès du zèle, dépouillant la charité de toute affection propre, pour lui en donner d'universelles. Un homme, avec de telles dispositions, est sans doute un homme débonnaire et doux. Vertu sublime, mais surtout vertu la plus efficace et la plus puissante, comme je vais vous le faire voir dans l'exemple de saint François de Sales.

Je trouve que ce saint prélat a été choisi de Dieu pour deux fins importantes, qui ont également partagé sa vie et ses glorieux travaux : premièrement, pour combattre et détruire l'hérésie; secondement, pour rétablir la piété chrétienne, presque entièrement ruinée. Il a fait pour l'un et pour l'autre tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme apostolique; et il a eu des succès que nous aurions peine à croire, si les témoignages encore vivants, avec le consentement public, n'en étoient une double conviction. Mais je prétends que c'est à sa douceur que ces bénédictions du ciel doivent être singulièrement attribuées. Voici donc le partage de ce discours : François, par la force de sa douceur, a triomphé de l'hérésie; c'est le premier point : François, par l'onction de sa douceur, a rétabli la piété dans l'Eglise; c'est le second point. Tous deux feront le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

De dire que la Providence ait permis la propagation de l'hérésie dans le diocèse de Genève, pour donner à François de Sales une matière de triomphe, c'est une pensée, Chrétiens, qui n'est pas hors de toute vraisemblance, et qui peut absolument s'accorder avec les secrets et adorables conseils de la prédestination divine. J'aime mieux dire néanmoins (et ce sentiment est plus conforme à la conduite ordinaire du ciel), que, supposé le désastre de ces peuples voisins de la France, Dieu suscita cet homme apostolique pour être tout ensemble et leur prince et leur pasteur; de même qu'autrefois il suscita David en faveur des Israélites : *Et suscitabo pastorem unum, servum meum David; ipse erit princeps in medio eorum* [1]. Vous savez en quel état se trouvoit réduit ce pays infortuné, quand Dieu usa envers lui de cette miséricorde. Genève, dont le seigneurie avoit été contestée pendant plusieurs siècles entre les évêques et les comtes ge-

[1] *Ezech.*, 34.

nevois, étoit à la fin devenue sujette de l'hérésie. Depuis soixante ans elle avoit secoué le joug des puissances de la terre et du ciel, pour se soumettre à celles de l'enfer; la religion nouvelle de Calvin s'y étoit retranchée comme dans son fort; et la France avoit eu au moins le bonheur de pousser ce poison hors de son sein, après l'y avoir malheureusement conçu, Dieu ne voulant pas que ce royaume très-chrétien fût le siége et le rempart de l'erreur. C'étoit un triste spectacle de voir tous les environs de Genève, c'est-à-dire des provinces entières, embrasées du même feu que cette ville infidèle : plus de loi, ni de prophète; les pierres du sanctuaire étoient dispersées, les temples détruits ou profanés. Jérusalem ne fut jamais plus digne de larmes, car elle n'avoit été violée que par ses ennemis : *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus* [1]; au lieu que Genève, selon l'expression d'Isaïe, étoit infectée de ses propres habitants : *Terra infecta est habitatoribus suis* [2]. Eux-mêmes avoient porté les mains sur l'autel du Seigneur, pour le renverser; eux-mêmes avoient aboli les sacrifices, et rompu l'alliance que Dieu avoit faite avec leurs pères : *Quia transgressi sunt leges, dissipaverunt fœdus sempiternum* [3]. Or qui réparera ces ruines? ne faut-il pas la force d'un conquérant, pour purger cette terre de tant de monstres? Non; il ne faut que la douceur de François de Sales.

Il me semble que j'entends les anges tutélaires de Genève, qui en font à Dieu la demande et le vœu public, en lui adressant ces belles paroles de l'Ecriture : *Emitte Agnum, Domine, dominatorem terræ* [4] : Seigneur, vous vous voyez ici désormais comme dans une terre étrangère, depuis qu'elle n'est plus de votre obéissance; envoyez au plus tôt l'Agneau que vous avez choisi, pour la soumettre et pour y rétablir votre empire. Dieu les exauce, mes chers auditeurs : François, quoique l'aîné d'une illustre maison dont il devoit être l'appui, éclairé des lumières du ciel, abandonne tous les avantages de sa naissance, renonce même à son patrimoine, pour se consacrer et pour donner ses soins à l'Eglise de Genève. Le duc de Savoie forme un dessein digne de sa piété : ce prince entreprend la conversion de ce grand diocèse, et François le seconde dans cette entreprise. Il en reçoit la mission de son évêque, qui put bien lui dire en cette rencontre ce que le Sauveur disoit à ses disciples : *Ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos* [5] : Je vous envoie comme un agneau au milieu des loups. Le saint Siége autorise ce choix; et afin qu'il soit encore plus authentique, le nouvel apôtre est nommé successeur à l'évêché de Genève. Dignité qu'il ne cherche point, et qu'il ne refuse point : qu'il ne cherche point, parce que c'est un titre d'honneur; mais aussi

[1] *Jerem., Thren.*, 1. — [2] *Isai.*, 24. — [3] *Ibid.*, 3. — [4] *Ibid.*, 16. — [5] *Luc.*, 10.

qu'il ne refuse point, parce qu'il l'envisage comme un moyen que la Providence lui fournit, pour travailler plus efficacement à la destruction de l'hérésie. Ainsi, Chrétiens, le voilà, cet agneau choisi de Dieu pour exercer sur ces peuples égarés une domination aussi puissante que sainte. Oui, Genève lui obéira; il est son prince, et elle relève de lui; il est son pasteur, et elle est son troupeau; les droits qu'il a sur elle ne souffrent point de prescription; tant qu'elle portera le caractère du baptême, elle n'effacera jamais les marques de sa dépendance. Si les armes de la Savoie n'ont rien pu sur elle, il faut qu'elle soit vaincue par la douceur de François de Sales.

Il entre, mes chers auditeurs, dans cette vigne désolée, qui refleurit à sa vue pour porter bientôt des fruits de grâce; il y marche, mais comme un géant; autant de pas qu'il fait, autant de conquêtes. Partout il arbore l'étendard de la vraie religion; partout on ne voit que des églises renaissantes; partout les Saints, dégradés, pour ainsi dire, et privés du culte qui leur est dû, sont rétablis dans leurs anciens titres et dans tous leurs honneurs. Chaque jour ramène de nouveaux sujets à Jésus-Christ, et chaque jour grossit la moisson que François prend soin de recueillir. Ah! Chrétiens, que ne peut point un homme possédé de l'esprit de Dieu, et libre des intérêts de la terre! Vous savez combien la conversion d'une âme engagée dans l'erreur, est un ouvrage difficile; ce retour du mensonge à la vérité, surtout dans un esprit opiniâtre, est mis au nombre des miracles, tant il est rare. Rappeler un homme du péché à la grâce, c'est beaucoup, disoit Pierre de Blois; de l'idolâtrie païenne le convertir à la connoissance d'un Dieu, c'est quelque chose de plus; mais de l'hérésie embrassée volontairement et défendue avec obstination, le faire revenir à la créance orthodoxe et catholique, c'est une espèce de prodige. Nous avons bien vu des peuples, dit un savant historien, quitter tout d'un coup la superstition pour se soumettre à la foi chrétienne, un Xavier a de la sorte converti lui seul des millions d'âmes; l'hérésie a eu ses décadences, tantôt par la succession des temps, comme la pélagienne, tantôt par le changement des états, comme l'arienne, quelquefois par la force des armes, comme plusieurs autres : mais que des provinces entières, sans autres secours que celui de la parole, aient été réduites d'une créance hérétique à l'obéissance de la foi, c'est ce que nous ne lisons point dans l'histoire de l'Eglise. Non, mes chers auditeurs, on ne le lisoit point avant que l'homme de Dieu, François de Sales, eût opéré cette merveille : elle étoit réservée à nos jours, ou plutôt à sa vertu; car il est vrai que jamais apôtre ne travailla avec de plus prompts et de plus merveilleux succès. A peine eut-il prêché dans Thonon, ville

du Chablais, que plus de six cents personnes ouvrirent les yeux et renoncèrent à l'erreur qui les aveugloit. Le démon de l'hérésie fuit de toutes parts, et le zélé prédicateur de la vérité le poursuit jusque dans Genève, où ce fort armé régnoit en paix; l'enfer est confondu, ses ministres mêmes sont ébranlés; François les gagne, et en fait des ministres de l'Evangile.

Dispensez-moi, Chrétiens, de vous dire en détail tous les avantages qu'eut ce saint prélat, et qu'il remporta sur l'hérésie : ce qui n'a pas épuisé sa charité, lasséroit peut-être votre patience. Tout le Chablais fut étonné de se voir catholique, mais d'un étonnement bien plus heureux que celui dont le monde, selon les termes de saint Jérôme, fut autrefois surpris en se voyant à rien. Genève est forcée de payer le juste tribut d'un grand nombre de ses citoyens, qui discernent enfin la voix de leur pasteur. De tous les endroits de la France l'hérésie vient lui faire hommage, et presque tous ceux de ce royaume qui pensent à leur conversion, vont chercher l'évêque de Genève; il y dispose, par ses soins, l'un des plus grands hommes de notre siècle, le connétable de Lesdiguières; et, pour vous faire voir que je ne dis rien qui ne soit établi sur les preuves les plus certaines, je vous prie de remarquer que ce n'est point ici un sujet dont la vérité puisse être altérée ou par l'éloignement des lieux, ou par l'antiquité des faits : je parle suivant la déposition publique et juridique des témoins les plus irréprochables; témoins oculaires, témoins illustres, et pour leur doctrine et pour leur piété, qui nous apprennent que François de Sales, par l'ardeur de son zèle et ses glorieux travaux, gagna à l'Eglise et convertit plus de soixante-dix mille hérétiques.

Mais, dites-moi, Chrétiens, comment s'accomplit ce miracle? comment François trouva le secret de dompter ces esprits rebelles? quelles armes il opposa à l'esprit de tenèbres, et de quel charme il usa pour adoucir la fierté de l'hérésie, et pour la rendre traitable? Ce fut un charme sans doute, mais un charme innocent que lui fournit la sagesse increéée : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram* [1]. La douceur de son esprit le mit en possession de tant de cœurs; et si vous m'en demandez la raison, je la donne en deux mots : c'est que, pour exécuter ce grand ouvrage, il fallut souffrir beaucoup, et agir de même : or ce fut la douceur chrétienne qui lui rendit tout supportable et tout possible : tout supportable, car ce fut une douceur patiente; tout possible, car ce fut une douceur entreprenante et agissante. D'où je conclus que c'est par cette vertu qu'il a si glorieusement triomphé de l'erreur.

Douceur patiente et à l'épreuve de tout. Par combien de calomnies

[1] *Matth.*, 5.

l'enfer s'efforce-t-il de décrier son ministère? Autant que sa réputation est entière et sainte en elle-même, autant est-elle déchirée par les ennemis de Dieu. Mais ce sont les partisans du mensonge, disoit-il; permettons-leur cette vengeance; il y a quelque espèce de justice pour eux, et beaucoup de gloire pour nous : aimons-les, et gagnons-les à Dieu; ils seront les premiers à nous justifier. De là ses propres calomniateurs, en l'outrageant par intérêt, l'aimoient par inclination; cette inclination, quoique forcée, préparoit la voie à François de Sales pour entrer dans ces cœurs endurcis; et je puis dire que c'étoit aussi comme la grâce prévenante qui les disposoit à se reconnoître et à sortir de leur égarement. Combien d'insultes a-t-il reçues, et combien sa douceur en a-t-elle remporté de signalées victoires sur ceux mêmes qui l'insultoient? Il veut rétablir l'église de Thonon; toute la ville se soulève contre lui; on court aux armes; les nouveaux convertis les prennent pour sa défense. Ah! mes chers enfants, s'écrie-t-il en s'adressant à ses défenseurs, vous ne savez pas encore sous quelle loi vous vivez, et de quel esprit vous devez être animés; en pensant défendre le pasteur, vous allez dissiper le troupeau. L'Eglise est fondée sur la croix, et nous ne pouvons la rebâtir sur un autre fondement : prions pour nos persécuteurs; c'est ainsi que nous devons les combattre et nous garantir de leurs coups. Evénement merveilleux, Chrétiens! ces paroles calment l'orage de la sédition; François fait avec solennité l'ouverture de son église; trois bourgades entières viennent, par leur présence et par leur soumission, la consacrer; et sa douceur opère ce qu'on n'eût pu espérer de la violence. Seigneur, disoit David, vous m'avez donné un bouclier de salut, *Clypeum salutis* [1] (c'étoit après avoir échappé à mille périls); cet esprit débonnaire et doux que vous m'avez inspiré ne m'a pas seulement préservé de mes ennemis, il a même multiplié le nombre de mes sujets : *Mansuetudo multiplicavit me* [2]. N'est-ce pas François de Sales qui parle, mes chers auditeurs, ou ne pouvoit-il pas parler de la sorte, lorsqu'un parti lui ayant dressé des embûches sur le chemin des Alinges, il en dressa lui-même d'autres à ses assassins, mais bien différentes? Ils venoient pour lui ôter la vie, et ils la reçurent de lui; sa douceur les désarma, les entraîna, et sur l'heure même les arracha à l'hérésie et les éclaira. Je passe tant d'autres exemples où la douceur de notre saint évêque fut toujours victorieuse : douceur, non-seulement patiente et souffrante, mais entreprenante et agissante.

Il l'a bien fallu, Chrétiens, pour porter les affaires de la religion au point où il les a conduites. Un sage profane s'étonnoit autrefois que

[1] 2 *Reg.*, 22. — [2] *Ibid.*

nos anciens prophètes se fussent trouvés si souvent dans les cours des princes, traitant et conversant avec eux. Pour des hommes du ciel, disoit-il, c'étoit avoir beaucoup de commerce avec la terre. Oui, répond saint Jérôme; mais ils n'en avoient que pour les affaires de Dieu; et s'ils les eussent abandonnées, qui en eût pris soin? L'évêque de Genève a paru dans les palais des grands; mais comment? comme un Elie, pour y soutenir les intérêts du Seigneur et de la vraie foi. Je puis même ajouter qu'il y a plus fait par sa douceur, que ce prophète avec son esprit de feu. On n'eût jamais pensé que ce qu'il proposa au conseil de Savoie pour l'extirpation de l'hérésie, dût être agréé : la prudence humaine s'y opposoit, et le projet étoit trop conforme aux maximes de Dieu pour s'accorder avec la politique des hommes. Mais laissez agir François de Sales. Tandis qu'on tient conseil en la présence du duc, il en tient un autre avec Dieu même, et c'est assez; le sentiment du saint apôtre l'emportera, l'interdit de la nouvelle secte sera publié, les ministres seront bannis, les catholiques maintenus, ceux de Genève exclus de leurs demandes; tous ces articles arrêtés, ratifiés, exécutés. N'en soyons point surpris : c'est que Dieu, qui tenoit en sa main le cœur du prince, l'a remis en celle de François; et François, par l'impression de sa douceur, lui fait prendre tous les mouvements de son zèle.

Mais, ô Providence, que faites-vous? pendant que la paix entre les couronnes de France et de Savoie favorise la guerre que cet apôtre a faite à l'hérésie, vous laissez une autre guerre s'allumer entre ces deux états, et cette guerre, portée jusque dans le sein de son Église, va donner la paix aux rebelles. Avez-vous donc entrepris de troubler vos propres desseins? Non, Chrétiens; mais elle veut faire part à la France du bien que la Savoie possédoit; et parce que ce bienheureux prélat est attaché aussi fortement à Genève qu'une intelligence à l'astre qu'elle remue, il faut que les intérêts de ce diocèse l'en séparent, afin qu'il puisse dire avec le Sauveur du monde, en quittant son troupeau : Il est à propos pour vous que je vous quitte : *Expedit vobis ut ego vadam* [1]. Ce coup sans doute fut un des plus favorables pour la France. Notre invincible héros, Henri le Grand, fit bien des conquêtes sur la Savoie; mais une des plus avantageuses fut d'attirer à sa cour cet homme de Dieu. Il y est conduit par le même esprit qui conduisit Jésus-Christ au désert : l'opinion de sa sainteté, le bruit de ses merveilles préviennent les cœurs en sa faveur; les peuples le comblent d'honneurs, et Henri, c'est-à-dire le plus grand roi qui portât alors la couronne, n'épargne rien pour lui donner toutes les marques d'une singulière estime. Cet auguste mo-

[1] *Joan.*, 16.

narque, qui ne prisoit que le mérite, et dont le discernement étoit admirable pour le connoître, découvrit d'abord dans le saint prélat d'éminentes qualités; et, s'en expliquant un jour : Non, dit-il, je ne connois point d'homme, dans tout mon royaume, plus capable de soutenir les intérêts de la religion et ceux de l'état. Comme la ressemblance forme les liaisons, ce prince, également belliqueux et débonnaire, aima François, en qui il voyoit tant de courage à combattre les ennemis de l'Eglise, et au même temps une douceur si engageante : il l'aima, dis-je, jusqu'à l'honorer de sa plus intime familiarité, n'estimant pas qu'il y eût de la disproportion, quand la majesté se trouvoit d'une part et la sainteté de l'autre. Les belles espérances de fortune! dira peut-être ici quelque mondain : si ce prélat eût su profiter de son crédit, il pouvoit parvenir au plus haut rang. Ce n'étoient pas seulement des espérances, mes chers auditeurs, c'étoient de la part de Henri des preuves effectives d'une bienveillance et d'une magnificence toute royale. Déjà, par son ambassadeur auprès du souverain pontife, il demandoit pour François le chapeau de cardinal; déjà il lui assuroit des évêchés de son royaume le premier vacant; déjà pour l'attacher de plus près à sa personne, il lui offroit le siége de Paris, sous le titre de coadjuteur. La fortune ne lui a donc pas manqué; mais cet homme évangélique se crut obligé, pour l'intérêt de Dieu, de manquer à une si éclatante fortune; et quelque jugement qu'en puisse faire la sagesse du siècle, si François de Sales eut usé de sa faveur suivant les vues du monde, jamais il n'eût eu dans l'estime de Henri la place qu'il y occupoit, et nous ne ferions pas aujourd'hui son éloge : c'eût été un grand cardinal, et non un grand Saint; on eût parlé de lui tandis qu'il vivoit encore sur la terre, mais maintenant son nom seroit dans l'oubli; au lieu que, par un renoncement si généreux et si rare, il l'a rendu immortel.

Ce fut, après tout, un langage bien nouveau à la cour, que celui de François de Sales. Que répondit-il à notre glorieux monarque, et que lui représenta-t-il? qu'il étoit à la suite de la cour, non point pour ses propres affaires, mais pour celles de son diocèse; qu'il seroit bien condamnable s'il négligeoit les unes pour avancer les autres; que l'Eglise de Genève étoit son épouse, et qu'il lui seroit d'autant plus fidèle, que c'étoit une épouse affligée, dont il devoit être la consolation et le soutien : que Dieu l'avoit appelé à la conversion de sa patrie, et qu'il mourroit dans la poursuite de ce dessein; que pour cela il avoit besoin de toutes les bontés de sa Majesté, et qu'il n'en attendoit nulle autre grâce. Voilà, pour m'exprimer de la sorte, comment les Saints font leur cour : voilà comment les Athanase l'ont faite

auprès de Constantin, les Remi auprès de Clovis, les Thomas auprès de Henri, roi d'Angleterre, toujours pour la gloire de Dieu et la cause de l'Eglise. Grand roi, ajouta François, Dieu vous demande trois choses : le rétablissement de la religion catholique dans le pays de Gex, main-levée de tous les bénéfices usurpés par l'hérésie, et sûreté pour les églises qu'il lui a plu édifier par mes soins. Tous ces chefs étoient importants, Chrétiens ; et je me suis trompé quand j'ai dit que François de Sales n'avoit point usé de son crédit : il en eût moins fallu pour s'élever aux plus grandes dignités ; mais possédant le cœur de Henri, que ne pouvoit-il pas se promettre et obtenir ? On lui dépêche toutes les expéditions nécessaires : de là il se transporte à Dijon ; il y annonce la parole de Dieu ; et, pour toute reconnoissance, il souhaite que ses lettres soient enregistrées au parlement de Bourgogne : elles le sont. Il retourne en Savoie, il les fait exécuter avec une vigueur tout apostolique : l'hérésie est déconcertée de se voir enlever le patrimoine de l'Eglise, et il triomphe de voir tout le pays de Gex reconquis à Jésus-Christ. Or, encore une fois, qui fit tout cela ? La douceur agissante de notre apôtre. Tel fut le moyen qu'il mit en œuvre pour se rendre maître de tant d'esprits. Est-ce par sa doctrine qu'il persuadoit ? il est vrai, c'étoit un des plus savants prélats de son siècle : sa profonde capacité fut admirée par les premiers hommes du monde, j'entends les cardinaux Baronius et Bellarmin ; le saint Siége le consulta sur les points les plus difficiles de notre religion ; il a donné cent fois le défi aux ministres de l'hérésie, et leur fuite n'étoit pas tant une marque de leur peu de capacité et d'érudition, puisqu'ils passoient pour les plus habiles qui fussent dans leur secte, qu'une preuve de la haute suffisance de François. Mais vous savez la belle parole du grand cardinal Du Perron : J'ai, disoit-il, assez de science pour convaincre les hérétiques ; mais l'évêque de Genève a la grâce pour les convertir. Quoi donc ? étoit-ce une grâce de miracles, comme celle d'un saint Grégoire ? Il en a fait, Chrétiens, et de tels que les plus sévères informations n'ont servi qu'à les autoriser. Quand il n'y en auroit point d'autre, celui-ci seroit le plus authentique de tous, d'avoir converti tant d'hérétiques sans miracles. Mais disons toujours, et reconnoissons que c'est sa douceur qui le rendit si habile dans l'art tout divin de gagner les âmes ; c'est elle qui lui concilia les esprits les plus indociles et les plus farouches, pour les ramener à Dieu ; c'est par elle que les hérétiques mêmes, comme Théodore de Bèze, ont été si fortement combattus, que, sans les intérêts humains qui les dominoient, elle les eût soumis ; c'est elle qui tant de fois a engagé les plus obstinés hérétiques à le choisir pour arbitre de leurs différends : en sorte qu'on peut dire de lui ce

que l'Ecriture a dit de Moïse, que ce fut le plus affable le plus prévenant, le plus condescendant de tous les hommes qui vivoient sur la terre : *Vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terrâ* [1]. A quoi nous pouvons ajouter que ce fut par-là même le plus efficace et le plus heureux dans les saintes entreprises, qu'il a dompté Pharaon, ou plutôt qu'il a dompté l'hérésie, plus intraitable encore que Pharaon, et qu'il a délivré le peuple de Dieu de la servitude, en le réduisant sous l'obéissance de son légitime pasteur.

De là, mes chers auditeurs, double instruction pour nous : l'une, par rapport à la vraie foi, que François a prêchée et rétablie ; et l'autre, par rapport à la manière dont il l'a prêchée, et au moyen dont il s'est servi pour la défendre et la rétablir. Car apprenons d'abord à estimer notre foi, pour laquelle ce digne ministre du Dieu vivant a si glorieusement combattu. Cultivons-la dans nous-mêmes, comme il l'a cultivée dans les autres : gardons surtout cette importante maxime, qu'il recommandoit si souvent, de faire paroître notre foi dans les moindres observances de notre religion, et particulièrement en celles dont l'hérésie a témoigné plus de mépris et plus d'horreur : car ces pratiques, disoit-il, supposé les principes de notre créance, sont saintes et vénérables ; il faut donc, autant qu'il nous est possible, les maintenir, et d'autant plus les respecter en les observant, que l'erreur s'est plus attachée à les décrier en les rejetant. Plus elles sont petites, plus elles servent d'exercice à notre soumission et à notre foi : c'est bien mal travailler à la conversion des hérétiques, que d'entrer dans leurs sentiments, sous prétexte de ne retenir que les choses essentielles. Enfin, ajoutoit-il, je n'ai jamais vu personne respecter et observer les points les plus légers de la discipline de l'Eglise, qui ne demeurât ferme dans la foi ; mais j'en ai bien vu de ceux qui les négligeoient, se démentir peu à peu, et tomber malheureusement dans l'incrédulité. Voilà pourquoi il faisoit état de ces confréries saintement instituées dans l'Eglise, en ayant lui-même établi une sous le titre de la Croix. Plus les novateurs s'efforçoient de décréditer la pratique des vœux, plus il s'appliquoit à la relever, s'étant lui-même engagé par vœu à réciter le chapelet tous les jours de sa vie. Plus ils railloient des jeûnes et des austérités corporelles, plus il en exaltoit l'usage. Plus ils se déchaînoient avec fureur contre les ordres religieux, plus il portoit leurs intérêts et s'en déclaroit le protecteur.

Mais, d'ailleurs, quelle autre leçon, que cette douceur dont il assaisonnoit toutes ses paroles, tous ses discours, et dont il ne se départit jamais dans toutes les occasions où il eut à traiter avec le pro-

[1] *Num.*, 12.

chain ! En cela imitant Dieu même, qui, selon le beau mot du Sage, nous gouverne d'autant plus efficacement qu'il nous conduit doucement : *Attingit à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter* [1]. Car pour développer ce fonds de morale si étendu et si nécessaire dans tous les états, prenez garde, s'il vous plaît, ce n'est point par la souveraineté de son empire que notre Dieu gagne nos cœurs. Il nous fait par-là dépendre de lui, mais par-là il ne nous attire pas à lui. Ce n'est point par la sagesse de son entendement divin ; il peut bien nous éclairer par-là, mais non pas nous toucher. Si donc il s'insinue dans nos âmes et s'il s'en rend le maître, c'est par la douceur de son esprit et de sa grâce. Ainsi, Chrétiens, ce n'est point par la hauteur et par la domination, beaucoup moins par la fierté et l'arrogance, que nous nous concilierons les cœurs de ceux avec qui nous avons à vivre, ou dont la Providence nous a chargés; ce n'est point par nos belles qualités, ni par tous les avantages de notre esprit, mais par la douceur de notre charité. Nous avons des monstres à combattre, aussi bien que François de Sales, *Placavit monstra* [2], les uns dans nous-mêmes, et les autres dans le prochain. Dans nous-mêmes, ce sont nos vices qui nous corrompent, nos passions qui nous dominent, l'esprit du monde, l'amour du plaisir, le libertinage, l'impiété, l'avarice, l'orgueil, l'ambition. Or ces monstres domestiques, j'en conviens, c'est par la sévérité que nous devons les exterminer de notre cœur, et les détruire. Soyons sévères alors, et ne nous épargnons point, ne nous flattons point; notre douceur nous seroit pernicieuse, et bien loin d'étouffer nos passions, elle ne serviroit qu'à les nourrir et à les fortifier. Mais il y a d'autres monstres que nous devons attaquer dans le prochain, surtout dans ceux avec qui nous avons certains rapports de supériorité, de proximité, d'amitié ; et ces monstres, par exemple, ce sont la colère de l'un, ses emportements et ses violences ; la haine de l'autre, ses animosités et ses ressentiments ; l'humeur de celui-là, ses bizarreries et ses caprices ; les désordres de celui-ci, ses habitudes criminelles et ses débauches : voilà souvent la matière de nos combats. Or je prétends que dans ces combats vous ne pouvez espérer de vaincre que par la douceur ; vous aurez beau chercher d'autres voies, il en faudra toujours revenir à celle que l'Evangile nous a enseignée : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram* [3] : Heureux ceux qui sont doux et pacifiques, parce qu'ils posséderont la terre, c'est-à-dire parce qu'ils se rendront maîtres des cœurs, et qu'ils les tourneront où il leur plaira. Non, tout autre moyen ne nous réussira pas ; autorité, rigueur du droit, raison, adresse de l'esprit : car les autres ne déféreront pas à nos belles pensées, et ils

[1] *Sap.*, 8. — [2] *Eccli.*, 45. — [3] *Matth.*, 5.

croiront juger des choses aussi sainement que nous. Nous dirons bien des raisons ; mais on ne prendra pas toujours pour règle notre raison : nous ferons valoir notre autorité ; mais ce ne sera souvent que pour causer de plus grandes révoltes. D'y procéder par la rigueur du droit, c'est s'engager dans des contestations éternelles, dans des examens infinis, et susciter des guerres qui ne s'éteindront jamais. Il ne reste donc que la douceur, qui gagne peu à peu, qui persuade sans dispute, et qui entraîne sans efforts. Apprenez de moi, disoit le Sauveur du monde, que je suis doux et humble de cœur ; soyez-le comme moi, et vous entretiendrez le bon ordre et la paix : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris*[1]. Je sais que pour cela il faudra prendre sur soi, compatir, excuser, dissimuler, céder, condescendre, se soumettre et s'humilier ; et de plus, je sais que tout cela est difficile. Mais voilà pourquoi je vous disois, il y a quelque temps, que la grande sévérité du christianisme consistoit dans la pratique de la charité, et que c'étoit une illusion de la vouloir chercher hors de là, ou de prétendre la trouver sans cela. Saint François de Sales s'est adonné à un continuel exercice de la douceur pour l'intérêt de la foi, et nous devons nous y attacher pour l'intérêt de la charité : car la charité ne nous doit pas être moins précieuse que la foi, et nous ne devons pas moins faire pour l'une que pour l'autre. C'est par la force de sa douceur que François a triomphé de l'hérésie ; et c'est par l'onction de sa douceur qu'il a rétabli la piété dans l'Eglise. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Les évêques, dit saint Denis, sont les princes de la hiérarchie ecclésiastique ; il leur appartient donc de perfectionner les fidèles, comme les anges, dans la hiérarchie céleste, perfectionnent ceux qui leur sont inférieurs. De là vient, ajoute saint Thomas, l'obligation indispensable qu'ont les évêques d'être parfaits, puisqu'il n'est pas possible, au moins dans l'ordre naturel des choses, qu'ils communiquent aux autres, par leur action, ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Cette vérité, dont les exemples particuliers ne nous convainquent pas toujours, se trouve pleinement justifiée dans notre illustre prélat. Il a été choisi de Dieu pour répandre l'esprit de piété dans tout le corps de l'Eglise, et il l'a fait par trois excellents moyens : par la douceur de sa doctrine, par la douceur de sa conduite, par la douceur de ses exemples. C'est ce qui l'a élevé à un si haut rang, et placé, comme l'Agneau de Dieu, sur la sainte

[1] *Matth.*, 11.

montagne : *Et vidi, et ecce Agnus stabat supra montem Sion* [1].

La piété tire un merveilleux secours de la doctrine, mais toute doctrine n'est pas propre à la piété. Sans parler de la fausse doctrine qui séduit, de la mauvaise doctrine qui corrompt, de la doctrine profane qui enfle, il y en a d'autres qui, toutes bonnes et toutes saintes qu'elles sont, ou surpassent l'esprit par leur élévation, ou l'épuisent par leur subtilité, ou l'accablent par leur rigueur : les unes l'éclairent sans l'émouvoir ; d'autres le touchent sans l'instruire ; celles-ci sont trop mystérieuses, et l'embarrassent ; celles-là trop austères, et le rebutent. Pourquoi, de tant d'éloquentes prédications et de tant de livres remplis de piété, y en a-t-il si peu qui nous l'inspirent ? C'est que la doctrine des hommes partant et d'un esprit défectueux et d'un sens particulier, elle tient toujours des qualités de son principe, et par conséquent ne peut être ni parfaite, ni universelle ; si elle entre dans un cœur, elle en trouve un autre fermé ; pour un qui la reçoit, cent l'écoutent avec indifférence : au lieu que celle qui vient de Dieu se fait comprendre à tous, et goûter de tous : *Et erunt omnes docibiles Dei* [2]. Or telle est la merveille que je découvre dans le grand et incomparable François de Sales : sa doctrine est une viande, non de la terre, mais du ciel, qui de la même substance nourrit, aussi bien que la manne, toutes sortes de personnes. Et je puis dire, sans blesser le respect que je dois à tous les autres écrivains, qu'après les saintes Ecritures, il n'y a point d'ouvrages qui aient plus entretenu la piété parmi les fidèles, que ceux de ce saint évêque. Oui, Chrétiens, les Pères ont écrit pour la défense de notre religion, les théologiens pour l'explication de nos mystères, les historiens pour conserver la tradition de l'Eglise ; ils ont tous excellé dans leur genre, et nous leur sommes à tous redevables ; mais pour former les mœurs des fidèles, et pour établir dans les âmes une solide piété, nul n'a eu le même don que l'évêque de Genève. Son introduction seule à la vie dévote, combien a-t-elle converti de pécheurs ? combien a-t-elle formé de religieux ? combien d'hommes et de femmes a-t-elle sanctifiés dans le mariage ? combien, dans tous les états, a-t-elle fait de changements admirables ? Je vous le demande, Chrétiens ; car pourquoi citer ici les souverains pontifes, les cardinaux, les princes et les rois qui lui ont donné tant d'éloges, et pourquoi rapporter un nombre presque infini de miracles que la lecture de ce livre a produits ? Vous l'avez entre les mains ; et une des marques les plus évidentes de son excellence et de son prix, c'est que dans le christianisme il soit devenu si commun. L'avez-vous jamais ouvert sans vous sentir excités à la pratique de la vertu, sans

[1] *Apoc.*, 14. — [2] *Joan.*, 6.

concevoir de saints désirs d'être à Dieu, sans que l'esprit de grâce vous ait parlé intérieurement, sans que la conscience vous ait fait quelque reproche? or ce que vous avez éprouvé, mes chers auditeurs, est une expérience générale et la meilleure preuve de la proposition que j'ai avancée, savoir, que François, par sa doctrine, a répandu dans les cœurs l'esprit de la vraie piété.

Mais qu'y a-t-il donc dans cette doctrine qui la rende si universelle et si efficace? qui fait que ni les savants n'y trouvent rien au-dessous d'eux, ni les foibles rien de trop relevé; qu'elle convient à toutes sortes de conditions, qu'il n'y a point de tempérament qui n'en ressente l'impression? C'est, mes Frères, cette douceur inestimable qui faisoit distiller de la plume de notre saint évêque, comme des lèvres de l'Epouse, le lait et le miel: *Favus distillans labia tua, mel et lac sub linguâ tuâ*[1]. Voilà ce qui a donné tant de goût pour ses ouvrages aux âmes les plus mondaines et les moins sensibles à la piété. Prenez garde, au reste; je ne dis pas que la doctrine de François de Sales soit douce dans ses maximes. Il n'y a rien de si difficile dans la loi chrétienne qu'elle n'embrasse, mais en cela même elle est plus conforme à celle de Jésus-Christ. Le Sauveur, remarque saint Augustin, dit que son joug est doux. *Jugum meum suave est*[2]: pourquoi? parce qu'il nous impose une charge plus légère? non sans doute: trois additions à la loi écrite, qu'il exprime en ces termes, *Ego autem dico vobis*[3], sont d'une observance plus rigoureuse que tous les anciens préceptes. Le joug du Seigneur est doux, ajoute ce Père, non point à raison de sa matière, car c'est un joug; mais par la grâce de l'Evangile, qui nous aide à le porter. Ainsi la morale que François a enseignée, est en elle-même une morale sublime et de la plus haute perfection; mais, suivant le dessein de son maître, il a, par l'onction de ses écrits, adouci l'amertume de la croix, que Jésus-Christ avoit rendue si désirable et si précieuse, en la détrempant dans son sang. Ah? Chrétiens, si la morale de ce saint prédicateur, seulement tracée sur le papier, est encore si puissante, que ne pouvoit-elle point quand elle étoit vivante et animée? et lorsqu'elle partoit immédiatement de ce cœur embrasé du zèle le plus pur et le plus ardent, quel feu ne devoit-elle pas répandre partout? De vous dire que François de Sales a été l'oracle de son temps, que Paris l'a admiré, que les parlements de France, par des députations honorables, l'ont recherché pour entendre sa doctrine, qu'il fut l'apôtre de la cour, ce seroit peu; et si vous savez peser les choses au poids du sanctuaire, vous l'estimerez plus sortant de ce grand monde d'admirateurs qui le suivoit en foule, et se retirant dans le désert, c'est-à-dire quittant la cour

[1] *Cant.*, 4. — [2] *Matth.*, 11. — [3] *Ibid.*, 5.

et Paris, pour consacrer les carêmes entiers aux moindres villes de son diocèse, et aimant mieux, comme Jésus-Christ, prêcher dans les bourgades, que dans Jérusalem. De là même aussi, ces bénédictions abondantes que Dieu donnoit à son ministère; de là ces soupirs que poussoient vers le ciel ses auditeurs, et ces larmes qui couloient de leurs yeux. De là ces fruits de pénitence qu'il recueilloit après ses prédications évangéliques, comme le seul tribut qu'il prétendoit tirer de cet emploi : recevant les pécheurs, écoutant leurs confessions, les encourageant et les consolant, leur prescrivant des règles de vie conformes à leur état, et tout cela avec cette sage douceur qui les convainquoit, et qui les attachoit inviolablement à leurs devoirs. Un des souhaits de saint Fulgence étoit de voir saint Paul prêchant l'Evangile; et ne vous sentez-vous pas, Chrétiens, touchés du même désir à l'égard de François de Sales? Or il est aisé de vous satisfaire : l'évêque de Genève vit encore dans ses écrits, parce qu'il y a laissé tout son esprit : choisissez-le pour votre prédicateur; en tout temps et en tous lieux vous pouvez l'entendre. Je n'aurai pas peu fait pour votre salut, si je puis vous engager à cette sainte pratique : et cet homme de Dieu aura la gloire de continuer, après sa mort, ce qu'il a si heureusement commencé pendant sa vie, lorsqu'il a établi la piété et le culte de Dieu par la douceur de sa doctrine.

Ce sujet est trop vaste, mes chers auditeurs, pour le renfermer dans un seul discours. A cette douceur de la doctrine, François joignit la douceur de la conduite dans le gouvernement des âmes; et quel nouveau champ s'ouvre devant moi! que dirai-je des effets merveilleux que produisit dans l'Eglise une telle direction? Je n'en veux qu'un exemple : il est mémorable. Je parle de ce saint ordre qu'il a institué sous le titre de la Visitation de Marie. Oui, Chrétiens, c'est à la conduite de son instituteur, à cette conduite également religieuse et douce, qu'il doit sa naissance; c'est sur cette conduite qu'il est fondé, c'est par cette conduite qu'il subsiste. Vous le savez : Dieu choisit l'illustre et vénérable dame de Chantal pour l'exécution de ce grand ouvrage, et l'adressa à François de Sales, auquel il avoit inspiré le même dessein. Dès qu'elle a vu ce saint prélat, qu'elle l'a entendu, la voilà d'abord gagnée par l'attrait de sa douceur; cette femme forte que nous avons enfin trouvée dans notre France, *Mulierem fortem quis inveniet*[1]*?* connoît bientôt que son saint directeur agit de concert avec Dieu dans cette affaire : *Gustavit et vidit quia bona est negociatio ejus :* cela suffit; et sans une plus longue délibération, elle se résout à tout entreprendre pour seconder son zèle : *Manum suam misit ad fortia.* Elle rompt les liens qui la tiennent attachée au

[1] *Prov.*, 31.

monde ; elle quitte sa patrie, et va dans une autre terre planter une nouvelle vigne qui devoit fructifier au centuple et se répandre de toutes parts : *De fructu manuum suarum plantavit vineam.* A peine a-t-elle mis la main à l'œuvre du Seigneur, qu'un nombre de saintes vierges se joignent à elle pour prendre part au travail, et pour s'enrichir de grâces et de vertus : *Multæ filiæ congregaverunt divitias.* Telle fut l'origine de cet ordre si florissant. Vous me demandez quelle est sa loi fondamentale? la voici dans les paroles du Sage, au même endroit : *Et lex clementiæ in linguâ ejus ;* une autre version porte, *lex mansuetudinis :* c'est la loi de douceur, cette loi extraite du cœur de François, pour être gravée dans celui de ses filles en Jésus-Christ ; car il ne falloit pas qu'une si belle vertu mourût dans sa personne : et si le double esprit du Prophète dut être transmis à un autre, il étoit encore plus important que l'esprit simple et doux de ce glorieux fondateur fût multiplié : *Mansuetudo multiplicavit me.* Il semble, en effet, que dans ces excellentes lettres par ou il forma ce cher troupeau dont il étoit le conducteur, il ne leur recommande rien autre chose que la douceur de l'esprit : cette douceur d'esprit est le sujet ordinaire de ces admirables entretiens que nous lisons, et qu'il avoit avec ces âmes prédestinées : à cette douceur d'esprit il rapporte toutes les constitutions de son ordre. Pourquoi, de toutes les congrégations religieuses, celle-ci est-elle spécialement favorisée du ciel? pourquoi, par un avantage assez rare, lorsque le temps altère tout, croît-elle sans cesse dans la perfection de son institut, au lieu d'en dégénérer? pourquoi se remplit-elle tous les jours de tant de sujets distingués, et par la splendeur de leur naissance et par le mérite de leurs personnes? C'est que l'esprit de François y règne, c'est qu'elle est gouvernée par sa douceur. Je ne dis pas ceci, mes très-chères Sœurs, pour vous donner la préférence au-dessus de tous les ordres de l'Eglise ; vous les devez honorer, et ce sera toujours beaucoup pour vous d'être les plus humbles dans la maison de Dieu. Mais je vous le dis pour vous faire encore plus aimer cette douceur qui vous doit être si précieuse, puisque c'est l'héritage de votre père, et que vous ne la pratiquerez jamais selon ses règles, sans triompher de toutes les passions, sans acquérir toutes les vertus, et sans vous elever, comme lui, jusqu'au sommet de la montagne ou de la sainteté évangélique : *Et vidit, et ecce Agnus stabat supra montem Sion, et cum eo centum quadraginta quatuor millia* [1].

Quand le grand évêque de Genève, par la douceur de sa conduite et pour l'avancement de la piété, n'auroit rien fait davantage que d'établir dans le christianisme un ordre où Dieu est si parfaitement et si

constamment servi, ne seroit-ce pas assez, et ne trouverois-je pas en cela même l'ample matière d'un des plus solides et des plus magnifiques éloges? Mais non, Chrétiens, Dieu a prétendu de lui, et attend aujourd'hui de moi quelque chose de plus : Dieu, dis-je, a prétendu de lui que, par la douceur de ses exemples, il fît renaître en vous l'esprit de la piété chrétienne; et Dieu attend encore de moi qu'en vous les proposant, je contribue à une fin si importante. Oubliez, s'il est possible, tout ce que j'ai dit, et regardez seulement la vie de François de Sales : c'est un des plus excellents modèles que vous puissiez imiter. Hélas! mes chers auditeurs, où la piété en est-elle maintenant réduite? François de Sales lui avoit donné du crédit : elle régnoit de son temps jusque dans la cour, où il l'avoit introduite avec honneur : et présentement n'est-elle pas en quelque sorte bannie de la société des hommes? Les libertins méprisent insolemment ses maximes, et elle passe parmi ces prétendus esprits forts pour simplicité et pour foiblesse, parce qu'elle nous fait dépendre de Dieu, et qu'elle nous assujettit à la loi de Dieu. Les grands, dont elle devoit être autorisée, l'abandonnent, parce qu'elle ne peut compatir avec l'ambition et l'intérêt qui les dominent : tout le reste à peine la connoît-il, tant il est aveugle et grossier : on se contente de vivre, sans penser à vivre chrétiennement. Ce désordre n'est-il pas tel que je le dis; et si nous avons encore quelque sentiment de religion, n'en devons-nous pas être touchés? Mais quoi! mes Frères, ne le corrigerons-nous point, ce désordre si déplorable; et faisant profession de garder si exactement tous les devoirs où la vie civile nous engage, n'aurons-nous nul soin de cette belle vie qui fait toute la perfection d'un chrétien? Ah! du moins, considérez ici le modèle que je vous présente : il vous fera voir ce que c'est que la piété; il vous la fera non-seulement estimer, mais aimer. La Providence, qui vouloit nous donner François pour exemple, l'a attaché à une vie commune, afin qu'elle n'eût rien que d'imitable : il n'a point passé les mers, pour aller dans un nouveau monde chercher de l'exercice à son zèle : il est demeuré dans sa patrie, mais il y a été prophète, et plus que prophète, puisqu'il en a été le salut. Voilà ce que vous pouvez faire par proportion dans vos familles, et n'y êtes-vous pas indispensablement obligés?

François n'a point refusé les bénéfices de l'Eglise : il étoit plus nécessaire qu'il nous enseignât à les bien recevoir. Voyez s'il y est entré par des considérations humaines, et déplorez les abus et les scandales de notre siècle, où ce sont des vues intéressées, des vues ambitieuses qui nous servent de vocation pour tous les états, même les plus saints. De cet exemple vous tirerez deux règles de conduite; l'une

particulière, l'autre générale : car d'abord vous apprendrez en particulier avec quel esprit vous devez approcher de l'autel du Seigneur, et paroître dans son sanctuaire ; que c'est le Seigneur même qui doit vous appeler à ce sacré ministère, et non point vous qui ayez droit de vous y porter. Et, par une conséquence plus générale, vous conclurez ensuite que Dieu étant le maître de toutes les conditions, c'est à lui de les partager, à lui de vous les marquer, à lui de vous choisir, sans qu'il vous soit permis de prévenir ou d'interpréter son choix à votre gré. Si ces règles étoient fidèlement observées, nous ne verrions pas dans les bénéfices et les dignités ecclésiastiques tant de sujets qui ne s'y sont ingérés que par la faveur, que par l'intrigue, que par les voies les plus sordides et les plus basses, et nous n'aurions pas encore la douleur de voir dans le monde tant d'hommes sans mérite, sans talent, sans nulle disposition, occuper les places les plus honorables et se charger des fonctions les plus importantes.

François, en acceptant la dignité épiscopale, ne nous a pas donné le même exemple de renoncement, que plusieurs autres qui ont pris la fuite et se sont cachés dans les déserts pour éviter ou un fardeau, ou un honneur qu'ils craignoient. Mais j'ose dire néanmoins qu'en cela même il a fait quelque chose de plus rare et de plus instructif pour nous : car se trouvant engagé à une Eglise pauvre et désolée dont Dieu lui avoit confié le soin, jamais rien ne l'en put séparer. C'étoit son épouse ; et, toute défigurée qu'elle paroissoit à ses yeux, il lui fut toujours fidèle : en sorte qu'il la préféra à tout ce qu'on put lui offrir de plus spécieux et de plus brillant. Un tel exemple n'a-t-il pas je ne sais quoi qui gagne le cœur? Vous me demandez, Chrétiens, quelle application vous en pouvez faire à vos mœurs? rien de plus juste et de plus nécessaire à une solide piété. C'est d'aimer la condition où Dieu vous a appelés, quelle qu'elle soit; de vous y tenir, et de ne chercher rien au-delà, persuadés que si vous y suivez les vues de la Providence, si vous y demeurez par l'ordre de Dieu, il n'y a point de condition où vous n'ayez tous les moyens de vous sanctifier. C'est de réprimer ces insatiables désirs qu'inspirent aux âmes mondaines ou l'envie d'avoir, ou l'envie de paroître ; formant toute votre vie sur les grandes maximes du véritable honneur, de la raison, de la foi, et n'écoutant point ces faux principes qu'on se fait dans le siècle et même dans l'Eglise, pour viser sans cesse plus haut, et pour ne mettre jamais de bornes à ses prétentions. Dès que vous saurez ainsi vous fixer, vous ne serez plus si entêtés de votre fortune, si distraits et si dissipés ; vous vous préserverez de mille écueils où l'innocence échoue ; et, plus attentifs sur vous-mêmes, vous serez plus en état

de goûter Dieu, et de marcher tranquillement et avec assurance dans ses voies.

François, revêtu de l'épiscopat, a fait consister sa perfection dans la pratique des devoirs propres de son ministère, visitant son Eglise, tenant des synodes, conférant les ordres sacrés, instruisant les prêtres, dirigeant les consciences, prêchant la parole de Dieu, administrant les sacrements. En tout cela rien d'extraordinaire, sinon qu'il le faisoit d'une manière non ordinaire, parce qu'il le faisoit en Saint : c'est-à-dire parce qu'il le faisoit avec fidélité, descendant à tout, jusques à converser avec les pauvres, et à enseigner lui-même la doctrine chrétienne aux enfants; parce qu'il le faisoit avec assiduité, ayant ses heures, ses jours, tous ses temps marqués, et donnant à chacun ce qui lui étoit destiné; parce qu'il le faisoit avec persévérance et sans relâche, s'élevant au-dessus de tous les dégoûts, de tous les ennuis, de toutes les humeurs, principes de ces vicissitudes et de ces changements perpétuels, qui, selon les différentes conjonctures, nous rendent si différents de nous-mêmes; parce qu'il le faisoit toujours avec une ferveur vive et animée, ne se déchargeant point sur les autres de ce qu'il pouvoit lui-même porter : le premier au travail, et le dernier à le quitter; ne comptant pour rien les fatigues passées, et ne pensant qu'à en prendre de nouvelles et qu'à recommencer : enfin, parce qu'il le faisoit avec une droiture et une pureté d'intention qui relevoit devant Dieu le prix de toutes choses, même des plus légères en apparence, et leur imprimoit un caractère de sainteté, n'ayant en vue que Dieu, que le bon plaisir de Dieu, que l'honneur de Dieu. Ah! Chrétiens, on se fait tant de fausses idées de la piété! on la croit fort éloignée, lorsqu'elle est auprès de nous; on se persuade qu'il faut sortir de son état, et abandonner tout pour la trouver; et voilà ce qui ralentit toute notre ardeur, et ce qui nous désespère. Mais étudiez bien François de Sales; c'est assez pour vous détromper. Vous apprendrez de lui que toute votre piété est renfermée dans votre condition et dans vos devoirs. Je dis dans vos devoirs fidèlement observés : ne manquez à rien de tout ce que demandent votre emploi, votre charge, les diverses relations que vous avez plus directement, ou avec Dieu en qualité de ministres des autels, ou avec le public en qualité de juges, ou avec des domestiques en qualité de maître, ou avec des enfants en qualité de pères et de mères; avec qui que ce puisse être, et dans quelque situation que ce puisse être, embrassez tout cela, accomplissez tout cela, ne négligez pas un point de tout cela. Je dis, dans vos devoirs assidument pratiqués : ayez dans l'ordre de votre vie certaines règles qui distribuent vos moments? qui partagent vos soins, qui arrangent vos exercices selon la nature et l'étendue de vos

obligations; tracez-les vous-mêmes, ces règles, ou, pour agir plus sûrement et plus chrétiennement, engagez un sage directeur à vous les prescrire, et faites-vous une loi inviolable de vous y soumettre. Je dis, dans vos devoirs constamment remplis : avancez toujours dans la même route sans vous détourner d'un pas ; et malgré l'ennui que peut causer une longue et fatigante continuité, n'ayez pour mobiles que la raison et la foi, qui chaque jour sont les mêmes, et qui chaque jour, autant qu'il vous convient, vous appliqueront aux mêmes œuvres. Je dis, dans vos devoirs gardés avec une sainte ardeur ; non pas toujours avec une ardeur sensible, mais avec une ardeur de l'esprit, indépendante des sentiments et au-dessus de tous les obstacles. Enfin, je dis, dans vos devoirs sanctifiés par la droiture de votre intention : tellement que, dégagés de tout autre intérêt et de tout autre désir, vous ne soyez en peine que de plaire à Dieu, et ne vous proposiez que de faire la volonté de Dieu. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que vous enseignera le saint directeur dont vous venez d'entendre l'éloge, et dont je voudrois que les leçons fussent gravées dans votre souvenir avec des caractères ineffaçables; voilà dans ses exemples le précis et l'abrégé de sa morale, de cette morale également ennemie de tout excès, soit de relâchement, soit de rigueur; de cette morale qui ne ménage et ne flatte personne, mais aussi qui ne décourage et ne rebute personne; de cette morale qui joint si bien ensemble, et toute la douceur, et toute la perfection de la loi évangélique.

Vous me direz qu'on ne voit point là ni de rigoureuses pénitences à pratiquer, ni de grands efforts à soutenir : j'en conviens; mais j'ajoute et je réponds, que c'est cela même qui en fait l'excellence et qui nous en doit donner la plus haute estime. Car c'est là que, sans qu'il paroisse beaucoup de mortifications, on a sans cesse à se mortifier; que, sans croix en apparence, on trouve sans cesse à se crucifier; que, sans nulle violence au dehors, il faut sans cesse se vaincre et se renoncer. Et je vous le demande en effet, Chrétiens, pour s'assujettir, comme François de Sales, à une observation exacte et fidèle, à une observation pleine et entière, à une observation constante et assidue, à une observation sainte et fervente des devoirs de chaque état, quelle attention est nécessaire? quelle vigilance et quels retours sur soi-même? et pour se maintenir dans cette attention et cette vigilance continuelle, de quelle fermeté a-t-on besoin, et en combien de rencontres faut-il surmonter la nature, captiver les sens, gêner l'esprit? D'ailleurs, combien de devoirs difficiles en eux-mêmes et très-onéreux? combien qui nous exposent à mille contradictions et à mille combats! combien dont on ne peut s'acquitter

sans se faire la victime du public, la victime du bon droit, la victime de l'innocence? combien qui demandent le plus parfait désintéressement, le sacrifice le plus généreux de toutes les inclinations, de toutes les liaisons du sang et de la chair? Et comme tout cela se fait selon les obligations ordinaires de la condition, et n'a pas un certain faste, ni un certain brillant que la singularité donne à d'autres œuvres, quelle doit être la force et la pureté de nos sentiments, lorsque, sans nul soutien extérieur, sans nul éclat et sans nulle vue de paroître, la seule religion nous anime, la seule équité nous sert d'appui, le seul devoir nous tient lieu de tout? Ah! mes chers auditeurs, entrons dans cette voie, et ne craignons point qu'elle nous égare. C'est la voie la plus droite et la plus courte; elle est ouverte à tout le monde, et François a eu la consolation d'y attirer après lui une multitude innombrable de fidèles. Si, par une dangereuse illusion, elle ne nous semble pas encore assez étroite, c'est que nous n'y avons jamais bien marché, et que nous ne la connoissons pas. Faisons-en l'épreuve; et quand, après une épreuve solide, nous la trouverons trop large, alors il nous sera permis de chercher une autre route, et d'aspirer à une plus sublime perfection.

Vous cependant sur qui Dieu répandit sa lumière avec tant d'abondance, et qui nous l'avez communiquée avec tant de charité, fidèle et zélé pasteur des âmes, grand Saint, recevez les honneurs solennels que vous rend aujourd'hui tout le peuple chrétien. Recevez les hommages que toute la France vous offre, comme autant de gages de sa reconnoissance[1]. Elle sait ce qu'elle doit à vos soins, et elle tâche, dans cette cérémonie, à s'acquitter en quelque sorte auprès de vous. C'est elle qui, la première, vous avoit déjà canonisé par la voix publique, et c'est elle qui vient enfin de consommer l'ouvrage de votre canonisation par la voix de l'Eglise. C'est à la requête de son roi, à l'instance de ses prélats, à la sollicitation de tout son clergé, que vous avez été proclamé Saint. Il étoit juste qu'elle vous rendît, autant qu'elle le pouvoit, devant les hommes, ce que vous lui avez donné devant Dieu. Pendant votre vie, vous avez travaillé à la sanctifier : il étoit juste qu'après votre mort elle travaillât à faire déclarer authentiquement et hautement votre sainteté. Recevez en particulier les hommages que je vous présente, comme membre d'une compagnie à qui l'éducation de votre jeunesse fut confiée, dans les mains de qui vous remîtes le plus précieux dépôt de votre conscience, et qui eut enfin la consolation de recueillir vos derniers soupirs, et de conduire votre bienheureuse âme dans le sein de Dieu. Du reste, mes chers auditeurs, entrons tous dans l'esprit de cette solennité. Qu'est-

[1] Le P. Bourdaloue fit ce sermon pour la cérémonie de la canonisation de S. François de Sales.

ce que la canonisation d'un Saint? Un engagement à acquérir nous-mêmes, avec la grâce et le secours de Dieu, toute la sainteté qui nous convient. Car célébrer la canonisation d'un Saint, c'est professer que la véritable gloire consiste dans la sainteté, qu'il n'y a rien de grand et de solide dans le monde que la sainteté, que toute la félicité et tout le bonheur de l'homme est attaché à la sainteté. Or je ne puis professer tout cela sans me sentir excité fortement, et sollicité à la poursuite de la sainteté; et je me condamne moi-même par ma propre confession, si, reconnoissant tout cela, je n'en ai pas plus de zèle pour ma sanctification. Il n'est pas nécessaire que nous soyons canonisés dans l'Eglise, comme François de Sales; mais il est d'une nécessité absolue que nous soyons saints, par proportion, comme lui. Nous trouverons dans sa doctrine de quoi nous éclairer, dans sa conduite de quoi nous régler, dans ses exemples de quoi nous animer, et dans la gloire où il est parvenu, de quoi éternellement et pleinement nous récompenser. C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE PAULE.

Ego minimus in domo patris mei.

Je suis le plus petit dans la maison de mon père. *Livre des Juges*, chap. VI.

Ces paroles, que j'applique au glorieux patriarche dont nous célébrons ici la fête, furent autrefois prononcées par Gédéon, l'un des plus grands hommes de l'ancienne loi. Dieu l'avoit choisi pour combattre les Madianites enflés de leur victoire, pour délivrer les Hébreux ses compatriotes de l'oppression, et pour être enfin le chef, le conducteur et le souverain de son peuple. Mais qui suis-je, dit ce saint capitaine, surpris du choix que Dieu faisoit de lui pour une si haute entreprise; et comment est-ce, Seigneur, que vous avez jeté les yeux sur moi? Je suis de la dernière des douze tribus, qui est celle de Manassès; dans la tribu de Manassès ma famille est la moindre de toutes; et moi, je suis le plus petit de la maison de mon père : par où donc pourrai-je sauver Israël? *In quo liberabo Israel? ecce familia mea infirma est in Manasse, et ego minimus in domo patris mei*[1]. Va, lui répondit le Seigneur, ne sois point en peine : je me joindrai à toi, je t'élèverai et te ferai grand. Cette promesse s'accomplit, et vous savez à quel point de grandeur Gédéon parvint, et combien son nom fut redouté des ennemis du peuple de Dieu, et fameux dans toute la terre. N'est-ce pas là, Chrétiens, l'image la plus naturelle et la plus parfaite de l'incomparable François de Paule; et ne semble-t-il pas que le Saint-Esprit, sous ces traits, ait prétendu nous le marquer

[1] *Jud.*, 6.

par avance et nous le faire connoître? Dieu le destinoit à des commissions importantes : à fonder dans l'Eglise un nouvel ordre ; à combattre le monde, le démon et la chair, ces dangereux ennemis de notre salut : et sur cela, quel étoit le sentiment de ce saint instituteur? Le même que celui de Gédéon. Eh quoi ! mon Dieu, s'écrioit-il, vous me connoissez ; je suis le plus petit des hommes, et le moyen que, dans mon extrême foiblesse, je sois en état de seconder vos vues sur moi et de les remplir? *Ego minimus in domo patris mei.* Je le sais, répond le Seigneur ; mais c'est pour cela même que je t'exalterai, et que je te comblerai de gloire. Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs, puisque c'est la plus juste idée de l'éloge que j'entreprends. Faire le panégyrique de François de Paule, c'est faire le panégyrique de l'humilité, ou faire le panégyrique de l'humilité, c'est faire celui de François de Paule. Toutes ses vertus se sont comme abîmées dans celle-là : sa foi merveilleuse, sa charité ardente et zélée, son austérité de vie, et sa mortification. Mais avant que de vous expliquer mon dessein, implorons le secours du ciel, et demandons-le par l'intercession de la très humble des vierges. *Ave, Maria.*

Quoique l'humilité soit de toutes les vertus la plus pacifique, la plus soumise et la plus modeste, souvent néanmoins, si je puis ainsi m'exprimer, elle voudroit, aussi bien que l'orgueil, résister à Dieu, et combattre contre Dieu. L'Ecriture sainte, au livre de la Genèse, nous représente un combat qui se passa dès le commencement du monde entre Dieu et les hommes, et dont l'orgueil des hommes fut le seul principe : des hommes entreprirent de s'élever malgré Dieu même, et Dieu, malgré eux, entreprit de les humilier. L'orgueil des géants s'arma d'insolence et de présomption contre la toute-puissance de Dieu, et la toute-puissance de Dieu s'arma de foudres contre l'orgueil des géants. Mais, Chrétiens, j'ai à vous proposer aujourd'hui un combat bien différent, et non moins saint que l'autre étoit criminel : car quoique ce soit un combat entre Dieu et l'homme, il a cela de propre et de merveilleux, que, bien loin de séparer l'homme de Dieu, il l'unit étroitement à Dieu, et l'entretient dans une paix éternelle avec Dieu. Ce combat, mes chers auditeurs, c'est celui de l'humilité de François de Paule, contre la libéralité et la magnificence divine. Dieu veut exalter François ; et François, autant qu'il lui est permis, s'oppose à son exaltation. François veut s'abaisser et s'anéantir ; et Dieu, pour le relever, le tire de l'obscurité où il veut vivre, et s'oppose à son anéantissement. Voilà tout mon sujet ; concevez-le bien, parce que ce sera tout le fond et tout le partage de ce discours. Saint François de Paule a employé tous les efforts de son

humilité pour se faire petit dans le monde, c'est la première partie; et Dieu a employé tous les trésors de sa magnificence pour le faire grand, c'est la seconde. Le Sauveur des hommes avoit dit, dans son Evangile, que celui qui s'humilieroit seroit exalté, *Qui se humiliaverit, exaltabitur*[1]; et il falloit que cet oracle se vérifiât : or je prétends qu'il n'a jamais été plus authentiquement vérifié, ni dans un exemple plus illustre, que dans la personne du saint fondateur que nous honorons en ce jour; et pour vous en convaincre, je vous ferai voir d'une part François de Paule, qui s'humilie, et Dieu de l'autre qui glorifie François de Paule. Appliquez-vous, Chrétiens : il y aura là également et de quoi satisfaire à votre dévotion, et de quoi servir à votre instruction.

PREMIÈRE PARTIE.

N'être rien, et ne s'estimer rien; être peu de chose, et s'estimer peu de chose; être méprisable, et se mépriser en effet soi-même, c'est l'indispensable devoir de l'humilité. Mais être grand, et s'étudier à devenir petit; être distingué aux yeux de Dieu, et n'être à ses propres yeux qu'un vil sujet; être tout ce que l'on peut être de plus relevé dans l'opinion des hommes, et dans la sienne propre se rabaisser au-dessous de tous les hommes, c'est la grâce, c'est la perfection de l'humilité, et ce que saint Bernard admiroit plus que toutes les autres vertus : *Mirabilem te apparere, et contemptibilem reputare, hoc ego virtutibus ipsis mirabilius judico*[2]. Or voilà, Chrétiens, le caractère de l'humilité de saint François de Paule. Figurez-vous un homme comblé d'honneur et de gloire, un homme puissant en œuvres et en paroles, un homme vénérable aux souverains de la terre, chéri des papes, recherché des rois, honoré des peuples; un homme de miracles, et dont tout le soin néanmoins est de se cacher et de s'obscurcir; qui ne travaille que pour cela, et qui n'a de pensée que pour cela; qui met en usage tout ce que l'esprit de Dieu peut suggérer, et tout ce que l'esprit humain peut imaginer pour cela : voilà en raccourci tout le portrait de ce grand Saint.

François réussit d'abord dans cette entreprise. Dès qu'il s'aperçut que Dieu commençoit à opérer en lui des choses extraordinaires; que dès les premières années de sa vie, le ciel le prévenoit des plus rares bénédictions; que déjà son enfance étoit devenue illustre par divers prodiges, et que le bruit de ces prodiges se répandant au dehors, son humilité en pourroit recevoir quelque atteinte, que fait-il? Il forme un dessein que la seule grâce du christianisme lui put inspirer. S'il eût consulté la prudence de la chair, elle eût traité de folie une si sage résolution; mais c'est l'esprit du Seigneur qui le conduit,

[1] *Matth.*, 23. — [2] *Bern.*

et il ne veut point d'autre conseil. Sous un tel guide; il se dérobe de la maison paternelle; il entre, dès l'âge de treize ans, dans un désert qui sembloit plutôt être la retraite des bêtes sauvages que des hommes; il y trouve une solitude que Dieu même lui avoit préparée dans une étroite caverne; il regarde cette grotte comme son tombeau, il s'y ensevelit tout vivant, et il est résolu d'y demeurer et d'y mourir.

Ce fut là, Chrétiens, comme le premier pas de son humilité. De vous dire ce que fit ce saint solitaire, séparé de tout commerce, et n'ayant à traiter qu'avec Dieu; de vous dire quelles faveurs célestes il reçut, de quelles lumières il fut éclairé, de quels sentiments il fut pénétré, à quelles austérités il se condamna, combien de vertus héroïques il pratiqua : ce sont des secrets qui passent toutes nos connoissances, et qu'il ne nous appartient pas de découvrir. Je ne sais qu'une seule chose, mais cette seule chose est plus que tout ce que nous en pourrions d'ailleurs savoir, et que tout ce que je vous en pourrois apprendre : et quoi? C'est que François de Paule voulut vivre dans cette solitude inconnu aux hommes, ignoré des hommes, abandonné et généralement oublié des hommes : *Oblivioni datus sum tanquàm mortuus à corde* [1]; c'est là, dis-je, tout ce que je sais, et ce qui vaut les plus pompeux et les plus magnifiques éloges. Si je vous disois que dans son désert il mena une vie tout évangélique; qu'il y eut avec Dieu les communications les plus intimes, et, si j'ose ainsi m'exprimer, les entretiens les plus familiers; qu'il y fut gratifié de tous les dons de l'oraison la plus sublime et de la plus haute contemplation; si je vous disois qu'il consacra ce saint lieu par des ferveurs et même des excès de pénitence qui l'égalèrent aux Elie et aux Jean-Baptiste; que le jeûne y fut sa nourriture, le cilice son vêtement, la terre son lit; qu'il y fit de sa chair une victime de mortification : tout cela vous paroîtroit grand, admirable, divin. Mais, encore une fois, j'ai quelque chose de plus grand à vous dire que tout cela, et c'est qu'en tout cela François voulut être caché, qu'en tout cela il suivit la belle maxime de saint Bernard, qui est le précis de l'humilité évangélique, *Ama nesciri* [2]; qu'il a dit à Dieu en tout cela comme Jérémie, *diem hominis non desideravi, tu scis* [3] : Seigneur, vous le savez, je n'ai point recherché la vue des hommes; au contraire, je m'en suis éloigné, et je n'ai voulu avoir que vous pour témoin de mes actions et de ma vie.

Si donc il fut Saint dans le désert, ce fut d'une sainteté cachée; s'il y fut sévère à lui-même, ce fut d'une sévérité cachée; mais surtout s'il y fut humble, ce fut d'une humilité cachée, et par-là même de

[1] *Psalm.* 30. — [2] *Bern.* — [3] *Jerem.*, 17

l'humilité la plus parfaite. Il y a dans le monde, et dans le monde chrétien, une humilité d'une autre espèce, une humilité qui éclate, une humilité qui se produit avec un extérieur plein de piété, une humilité qui attire le respect, qui se donne du crédit, qui reçoit tous les honneurs qu'elle semble fuir. Est-ce une vraie humilité? je n'en juge point, car c'est à Dieu d'en faire le discernement : du reste, quand je vois une humilité de ce caractère, je l'honore, mais je crains pour elle. Je l'honore, parce qu'elle a le corps et la surface de l'humilité chrétienne, et qu'il ne m'appartient pas d'en sonder le fond; mais je crains pour elle, parce qu'il est très-dangereux qu'avec toute l'apparence de l'humilité, elle n'en ait pas l'esprit; je m'en défie, parce que je me souviens de l'excellente instruction de saint Grégoire pape, savoir, que l'humilité est de la nature de ces senteurs précieuses qui ne se conservent jamais mieux que dans un vase bien fermé, et qui s'évaporent dès qu'elles sont exposées au grand air. Voilà pourquoi François de Paule, solidement humble, cacha dans les ténèbres jusqu'à son humilité même, persuadé qu'on se laisse bientôt enlever ce trésor évangélique, dès qu'on le découvre et qu'on le fait paroître au grand jour.

Que dis-je après tout, Chrétiens? est-ce que l'humilité doit toujours demeurer sous le boisseau, et ne se montrer jamais? Elle le voudroit ainsi; mais il y a des conjonctures où elle est en quelque sorte forcée de se faire voir; et quand, par une longue et solide épreuve, elle s'est bien affermie, elle peut enfin sortir de son obscurité pour suivre la voix de Dieu, et pour se conformer aux vues de la Providence. François de Paule vivoit depuis six années entières dans la plus sombre retraite : ce n'étoit point assez selon les désirs de son cœur, mais c'étoit trop pour l'Eglise, à qui Dieu le réservoit, et trop pour les âmes qui devoient être éclairées de ses lumières. Quelques charmes qu'ait donc pour lui sa solitude, il faut qu'il la quitte. Je me trompe, mes chers auditeurs, il ne la quitta point; mais son histoire nous dit un beau mot, et qui est plein d'un grand sens : que cet homme de Dieu, sans quitter sa solitude, qui fut le centre de son humilité, porta dans le monde, en y entrant, tout l'esprit de sa solitude et de son humilité, ou plutôt, que le monde vint le chercher dans sa solitude, pour y être sanctifié par la vertu et par les exemples de son humilité : c'est ainsi que s'explique l'historien de sa vie. Et en effet, dès que le solitaire de la Calabre commença malgré lui à être connu, dès que son nom fut divulgué dans les provinces voisines, on vit les peuples de toutes parts aborder à sa cellule, et y recourir comme à la source de la piété.

Quel prodige! c'étoit un jeune homme; il n'avoit pas encore atteint

sa vingtième année, il n'avoit nulle teinture des lettres, il sembloit n'avoir nulle expérience; et voici néanmoins un nombre presque infini de disciples qui le viennent trouver, qui renoncent à toutes choses pour se donner à lui, qui le choisissent pour leur maître, qui le reconnoissent pour leur législateur, qui l'écoutent comme un oracle, qui lui obéissent comme à leur père, qui se soumettent à sa discipline et à ses instructions. Et que leur enseigne-t-il? un seul point, sur quoi Dieu l'a rendu savant, et qu'il a lui-même pris soin d'apprendre à l'école du Saint-Esprit : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde* [1]. Mes Frères, leur dit-il, je ne sais pas ce que vous prétendez en me cherchant dans ce désert, et me demandant des leçons et des règles de conduite; mais je vous déclare que toute ma doctrine se réduit à un seul article. N'attendez point que je vous découvre de grands secrets, que je vous communique des pensées sublimes, que je vous rende capables de pénétrer dans les mystères de Dieu : je n'ai qu'une science, qui est Jésus-Christ, et Jésus-Christ anéanti par l'humilité : être débonnaire et doux comme lui, être humble de cœur comme lui, c'est l'unique chose que je veux savoir; et dès que vous la saurez, vous saurez tout. Il ne leur prêche que cela, et avec cela il les persuade, il les convertit, il les détache du monde, il en fait des hommes tout spirituels, il les engage dans les voies de la croix les plus étroites; et, ce qui tient du miracle, dès l'âge de dix-neuf ans il devient fondateur d'un ordre approuvé par le saint Siége.

Mais de quel ordre? ah! Chrétiens, voilà ce que nous ne pouvons assez admirer : d'un ordre qu'il établit sur le seul fondement de l'humilité, d'un ordre qu'il gouverne par le seul esprit de l'humilité, d'un ordre qu'il distingue par le seul caractère de l'humilité. Tous les ordres ont leur caractère propre, et c'est ce qui fait cette variété mystérieuse du corps de l'Eglise, dont parloit David : *Circumdata varietate* [2]. L'un a l'austérité pour partage, l'autre la pauvreté, celui-ci la contemplation, celui-là le zèle des âmes. Que fait saint François de Paule? Il embrasse tout, l'austérité des uns, la pauvreté des autres, la contemplation de ceux-ci, le zèle de ceux-là; mais à tous ces caractères il en ajoute un qu'il veut être particulier à ses enfants : c'est l'humilité. De là, il demande au souverain pontife, et il en obtient, comme un privilége et une grâce, qu'ils soient appelés minimes, c'est-à-dire les plus petits dans la maison de Dieu. Il ne veut pas qu'ils portent son nom, parce qu'il ne veut pas que son nom vive dans la mémoire des hommes; il ne veut pas qu'ils portent un nom qui les fasse connoître ou comme pénitents, quoiqu'ils aient toutes les rigueurs de la pénitence, ou comme pauvres

[1] *Matth.*, 11. — [2] *Psalm.* 44.

selon l'Evangile, quoiqu'ils aient toute la pauvreté évangélique, ou comme d'habiles maîtres de la vie spirituelle et contemplative, quoiqu'ils en possèdent tous les trésors, ou comme des ministres zélés pour la gloire de Dieu et pour l'avancement des âmes, quoiqu'ils travaillent avec édification et avec fruit à l'un et à l'autre; mais il veut que leur nom, si j'ose parler ainsi, les rabaisse au-dessous de tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre. Il va plus loin; et pour les maintenir toujours dans cette humilité qu'il leur propose comme leur essentielle perfection, il établit parmi eux une forme de gouvernement où règne l'humilité, dont l'humilité est la base et le soutien, qui ordonne et qui règle tout par l'humilité. Dès-là que c'est une assemblée d'hommes, il faut, pour entretenir la subordination, qu'il y ait un supérieur; mais qu'est-ce, dans l'idée de François de Paule, que ce supérieur? Un homme au fond plus dépendant que les autres, et en qui s'accomplit à la lettre cette parole du Sauveur à ses apôtres : Que celui qui est entre vous le plus grand, se fasse le serviteur de tous : *Qui major est in vobis, fiat sicut minor* [1]. Mais l'autorité par-là n'est-elle point affoiblie? Ah! mes chers enfants, leur répondoit là-dessus leur glorieux père, il y aura toujours assez d'autorité parmi vous, s'il y a de l'humilité; et dès qu'il n'y aura point d'humilité, l'autorité sera onéreuse et insupportable. Dans le monde, l'autorité supplée au défaut de l'humilité; mais dans une société religieuse, et entre des disciples de Jésus-Christ, l'humilité doit être le supplément de l'autorité. C'est pour cela qu'étant général de son ordre, François étoit toujours occupé dans les offices les plus abjects et dans les plus vils ministères; servant les autres et ne pouvant souffrir qu'on le servît lui-même; c'est pour cela qu'il fut un grand nombre d'années sans faire aucune règle. Et en effet, s'il n'y avoit dans la vie que des humbles, il ne seroit plus besoin de règles ni de lois.

Mais il est temps, Chrétiens, de faire paroître l'humilité de François de Paule sur le théâtre que la Providence lui avoit préparé, je veux dire dans la cour, et dans la première cour du monde, qui est celle de nos rois : car il y fut appelé, il y vécut; et nous pouvons dire, en ce sens, que ç'a été un homme de la cour. Il est vrai; mais il est encore plus vrai que la cour, qui est le siége de l'orgueil du monde, devint comme le siége de son humilité. C'étoit sans doute un pas bien glissant pour un solitaire et un religieux, que d'entrer dans la cour d'un prince : car qui ne sait pas quels sont les dangers de la cour, que c'est l'écueil de la sainteté, et que les plus fortes vertus sont sujettes à y faire naufrage? Mais ne craignons rien pour François de

[1] *Luc.*, 22.

Paule; il est humble, et cela suffit : s'il entre à la cour, ce ne sera que par la porte de l'humilité; s'il y demeure, ce ne sera que pour y exerceé l'humilité; et s'il en sort, il remportera avec lui toute son humilité.

Oui, Messieurs, ce fut par la porte de l'humilité qu'il entra dans la cour de Louis XI. Vous le savez; il fallut un commandement absolu du souverain pontife pour l'y obliger. Le roi pressoit, il faisoit instance, il écrivoit à François des lettres pleines d'honneur, il lui députoit des ambassadeurs; et François s'humilioit, François se confondoit, François protestoit qu'il n'étoit point celui que cherchoit le prince, ou que ce prince ne le connoissoit pas. Un autre, séduit par un faux zèle, eût volé à la première invitation de ce monarque; il l'eût regardée comme une heureuse ouverture à l'avancement de la gloire de Dieu et au progrès de son ordre : mais, Non, disoit François, ce n'est pas ainsi que mon ordre s'établira, puisque nous sommes petits, et que nous faisons même profession d'être les plus petits de tous; c'est par l'humilité des petits, et non point par la puissance et la faveur des grands, que nous nous multiplierons. Cependant le vicaire de Jésus-Christ parle; et, en vertu de son autorité suprême, il ordonne. Ah! Chrétiens, François obéira; mais en obéissant, il aura cet avantage de n'être introduit à la cour que par la voie de la dépendance et de la soumission : aussi est-ce l'unique voie de s'y introduire chrétiennement, selon les lois de la conscience et avec sûreté pour le salut. Quiconque y entre par une autre route, y périra : pourquoi? parce qu'il n'y a que l'obéissance et l'humilité du christianisme qui puissent servir de préservatif contre la corruption et les désordres de la cour : y entrer par un intérêt humain, c'est y chercher un précipice, c'est se mettre au péril certain d'une ruine prochaine et presque inévitable. Je sais que la sagesse du monde a des maximes toutes contraires, et qu'elle en juge tout autrement; mais je sais d'ailleurs combien la sagesse du monde est aveugle, et surtout je sais que c'est une sagesse réprouvée de Dieu.

Quoi qu'il en soit, François paroît à la cour; mais y prend-il les sentiments de la cour? y mène-t-il la vie de la cour? comment y demeure-t-il, et qu'y fait-il? Ce qu'il y fait, mes chers auditeurs? ce qu'il a fait dans son désert, et ce qu'il a fait dans le cloître : il prie avec la même assiduité, il jeûne avec la même rigueur, il converse avec la même simplicité, il s'adonne aux mêmes exercices; si bien que par-là il fait régner l'humilité religieuse dans un lieu où elle étoit auparavant regardée comme étrangère, et traitée avec mépris. Le beau spectacle, de voir la cellule de cet anachorète, placée au milieu de la maison royale comme un sanctuaire où Dieu habitoit, comme

l'arche d'alliance au milieu des tribus d'Israël, comme le propitiatoire où saint François de Paule offroit continuellement à Dieu, pour la personne de son prince, le sacrifice de son humilité! c'étoit une pauvre cabane, dont il avoit lui-même tracé le dessein, et où sans cesse il faisoit sa cour au Roi du ciel, tandis que les autres la faisoient à un roi de la terre. Mais à qui tenoit-il qu'à François d'avoir un appartement plus magnifique? Louis vouloit qu'il fût logé comme les grands de son palais; et l'humble solitaire ne voulut point être autrement logé que les pauvres de Jésus-Christ. Louis prétendoit que l'humilité de François ne devoit point faire la loi à sa magnificence; et François soutenoit que la magnificence de Louis ne devoit point faire de violence à son humilité : qui l'emportera? L'humilité. François établit jusque dans la cour la pauvreté de son institut; il y vécut pauvre au milieu de l'abondance et du luxe, humble au milieu des pompes humaines et des grandeurs, mortifié au milieu des divertissements et des plaisirs du monde.

Ainsi, tel qu'il étoit entré à la cour, tel il en sortit : il y étoit venu avec la seule qualité de religieux, et c'est le seul titre avec lequel il en sort, et avec lequel il en veut sortir. Prenez garde, Chrétiens : je dis, avec lequel il en veut sortir; car il n'y en a que trop qui en sortent, comme saint François de Paule, aussi dépourvus qu'ils étoient en y entrant; mais c'est de quoi ils se plaignent, sur quoi ils murmurent et s'épanchent en des regrets si amers; au lieu que François s'estime heureux de ne remporter de la cour que ce qu'il y a apporté, je veux dire le double trésor de sa pauvreté et de son humilité : voilà toutes ses richesses et toutes ses dignités; et voilà, disoit saint Bernard, sur un sujet à peu près semblable, voilà ce qu'on ne peut assez hautement vanter, et ce qui est au-dessus de toute dignité. D'être évêque, écrivoit ce Père à un saint prélat, c'est ce que vous avez de commun avec plusieurs autres, et par conséquent c'est peu par rapport à vous; mais d'être évêque et de vivre pauvre comme vous vivez, c'est ce que vous avez de singulier, et ce qui n'est pas seulement grand, mais très-grand : *Non magni fuit episcopum te fieri; sed episcopum pauperem vivere, id verò planè magnificum* [1]. Disons le même de François de Paule : c'eût été une petite louange pour lui, qu'un roi de France l'eût fait évêque; mais qu'en quittant la cour d'un roi de France il n'ait rien recherché, rien demandé, rien voulu recevoir, c'est ce qui l'élève au-dessus des prélats et des rois. Il eût pu être tout ce qu'il eût voulu; mais il ne voulut être que ce qu'il étoit, et c'est ce qui le distingue plus que tout ce qu'il eût été.

Ce fut par ce même esprit de l'humilité chrétienne et religieuse

[1] *Bern.*

que, non content de renoncer à l'épiscopat, il renonça même au sacerdoce; parce que le sacerdoce, joint aux autres grâces que Dieu lui avoit faites et lui faisoit tous les jours, lui eût donné plus d'autorité, et qu'il n'en vouloit point avoir. Ce fut par ce même esprit que, quoiqu'il eût une éloquence toute divine, qui sembloit lui être comme naturelle, et un don particulier et extraordinaire de parler de Dieu et de toucher les cœurs, il ne voulut jamais exercer le ministère de la prédication; parce qu'il craignoit que cette fonction éclatante ne lui acquît trop de crédit dans le monde, et qu'il ne cherchoit qu'à y tenir toute sa vie le dernier rang. Ce fut enfin par ce même esprit qu'il ne voulut jamais s'adonner à l'étude des sciences. Mais on peut bien dire de lui ce que saint Bernard disoit de Gérard, son frère : *Non cognovit litteraturam, sed habuit litteram Jesum.* On ne l'a point vu dans les écoles recueillir de la bouche des maîtres et des savants une doctrine humaine; mais il a eu pour maître Jésus-Christ même : ou plutôt, toute sa science, ç'a été Jésus-Christ, et Jésus-Christ humilié, Jésus-Christ crucifié : or cette science renferme toutes les autres, et savoir Jésus-Christ comme l'Apôtre, c'est tout savoir. Ainsi François de Paule se réduisit-il dans une espèce d'anéantissement et dans l'abnégation la plus parfaite, par son renoncement total et absolu aux richesses du siècle, aux plaisirs du siècle, aux honneurs du siècle, et à ceux mêmes de l'Eglise; aux talents de la nature, aux connoissances de l'esprit, au plus saint de tous les caractères; humble partout, dans la solitude, dans le cloître, à la cour, afin de pouvoir dire partout : *Ego minimus in domo patris mei.*

Heureux, Chrétiens, si vous vous formez sur ce modèle, et si vous imitez ce grand Saint dans la pratique d'une des plus essentielles vertus du christianisme, qui est l'humilité! C'est l'unique et importante leçon que vous fait ici son exemple; et qu'est-il nécessaire que vous appreniez autre chose de lui, puisqu'il n'y a point de désordre que l'humilité ne puisse corriger, ni de vertus qu'elle ne vous fasse acquérir? En effet, soyez humbles, et vous ne serez plus vindicatifs, parce que vous ne serez plus si délicats sur le point d'honneur, et si sensibles aux injures que vous prétendez avoir reçues; soyez humbles, et vous ne serez plus colères et emportés, parce que votre cœur, moins vif et moins ardent sur ce qui le blesse, ne s'aigrira plus si aisément, et ne s'élèvera plus avec tant de hauteur; soyez humbles, et vous ne serez plus opiniâtres et entêtés, parce que vous ne croirez plus que tout doive vous céder, et que vous céderez vous-mêmes volontiers aux autres; l'humilité corrigera vos jugements désavantageux et téméraires, vos railleries et vos médisances, vos vaines complaisances et vos fiertés, vos vues mondaines et ambitieuses, votre

libertinage et votre irréligion, bien d'autres désordres qui n'ont pour principe que votre orgueil. C'est par l'orgueil que le péché est entré dans le monde, et c'est par l'humilité qu'il en sera banni : car l'humilité est la source et comme la mère de toutes les vertus. Dès que vous serez humbles, vous aurez la crainte de Dieu, vous paroîtrez avec respect devant Dieu, vous mettrez toute votre confiance en Dieu, vous serez soumis à toutes les volontés de Dieu, parce que vous reconnoîtrez toute votre dépendance et tout votre néant en la présence de Dieu. Dès que vous serez humbles, vous serez charitables envers le prochain, vous l'excuserez, vous le supporterez, vous lui pardonnerez, vous le soulagerez, vous le préviendrez en tout; parce que ne vous préférant jamais à lui, et le mettant même toujours au-dessus de vous dans votre estime, vous vous trouverez toujours bien disposés en sa faveur. Dès que vous serez humbles, vous serez mortifiés, désintéressés, détachés de vous-mêmes, vigilants et attentifs sur vous-mêmes, parce que vous vous défierez de vous-mêmes, que vous vous mépriserez vous-mêmes, que, dans le sens et selon l'esprit de l'Evangile, vous vous haïrez vous-mêmes.

C'est sur ce fondement de l'humilité, comme sur la pierre ferme, que François de Paule établit tout l'édifice de son salut et de sa sanctification ; il connut tout le prix de cette perle évangélique, et pour l'acheter il se dépouilla de tout. Je ne vous dis pas de quitter comme lui vos biens, de vous démettre de vos emplois, d'abandonner vos justes prétentions, de renoncer à tous les honneurs attachés aux places que vous occupez et aux rangs que vous tenez dans le monde; mais je vous dis que, dans ces places mêmes et dans ces rangs, que dans ces charges et dans ces emplois, qu'au milieu de ces biens et de ces honneurs, vous ne devez rien perdre de l'humilité d'un chrétien. Cela est difficile, je l'avoue; et si vous voulez, je conviendrai avec vous qu'il seroit en quelque sorte plus aisé de se confiner, comme saint François de Paule, dans un désert, ou de se cacher dans le cloître, puisque, ce pas une fois fait, l'occasion ne seroit plus si fréquente ni si présente, et qu'on n'auroit plus tant de combats à soutenir. Mais il ne s'agit point ici, mes chers auditeurs, de ce qui est plus aisé, ni de ce qui est plus difficile; il s'agit de ce que Dieu veut, et de ce qu'il demande indispensablement de vous. Or il veut que vous soyez petits et humbles comme François de Paule, quoique vous ne soyez ni solitaires comme lui, ni religieux. La difficulté est d'allier cette humilité avec vos états; mais c'est à quoi vous devez travailler, ou plutôt c'est à quoi la grâce doit travailler en vous et avec vous : car sans cela j'ose vous dire que vos vertus, même les plus éclatantes aux yeux des hommes, seront réprouvées de Dieu, et, par conséquent, qu'il n'y a point sans cela

pour vous de salut. Ah ! Chrétiens, nous estimons tant l'humilité dans les autres, et elle nous y paroît si aimable; ayons-la dans nous. Contemplons souvent le grand modèle de l'humilité, qui est Jésus-Christ; et si cet exemple est trop relevé, contemplons un des plus parfaits imitateurs de l'humilité de Jésus-Christ, qui est François de Paule. Il a employé tous ses soins et tous ses efforts pour se faire petit dans le monde et pour s'abaisser; mais, par un merveilleux retour, Dieu de sa part a employé sa toute-puissante vertu et tous les trésors de sa magnificence pour le faire grand et pour l'élever : c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le prophète nous l'apprend, et il est vrai que Dieu se plaît à glorifier tous les Saints qui sont ses amis : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus* [1]. Mais entre les Saints, il faut convenir qu'il n'en est point que Dieu prenne plus soin de faire connoître que ceux qui ont été plus parfaits dans l'humilité; et qu'autant qu'ils ont voulu vivre obscurs et sans nom, autant il s'attache à rendre leur nom célèbre, et à les mettre dans le plus grand jour. Pourquoi cela, demande saint Augustin? C'est, répond ce saint docteur, qu'avec les humbles sa grâce ne court aucun risque; c'est que sa gloire, dont il est souverainement jaloux, n'est exposée de leur part à aucun péril; et que, s'il les exalte, ce n'est point tant eux qu'il exalte, que ses dons qu'il exalte en eux, qu'il couronne en eux, qu'il magnifie et qu'il canonise en eux : *Nec tàm illos coronat donis suis, quàm in illis coronat dona sua* [2]. En pouvons-nous produire une preuve plus authentique et un exemple plus éclatant que saint François de Paule? Son humilité l'a réduit aux plus profonds abaissements, et Dieu, pour cela même, l'a comblé d'honneurs. Il l'a glorifié en toutes les manières, et par soi-même, et par le ministère des créatures : par soi-même, en lui communiquant les caractères les plus essentiels de la divinité; par le ministère des créatures, en le rendant vénérable aux peuples et aux potentats de la terre, et lui attirant leurs respects et leurs hommages. Ecoutez-moi, Chrétiens, voici dans l'éloge de ce glorieux patriarche ce qu'il y a de plus magnifique et de plus grand.

Dieu, dit saint Thomas, a surtout deux attributs de grandeur, qui marquent la supériorité et l'infinité de son être, savoir, la science et la toute-puissance : la science, par où il connoît jusqu'aux choses même futures, jusqu'aux secrets des cœurs : la toute-puissance, par

[1] *Psalm.* 138. — [2] *August.*

où il ordonne tout, et il fait tout. Or je trouve qu'il a communiqué l'une et l'autre à François de Paule, mais dans toute la plénitude dont un homme est capable : sa science, par l'esprit de prophétie dont il le remplit; sa toute-puissance, par le don des miracles qu'il lui conféra; en sorte que François parut dans le monde comme un homme plus qu'homme, c'est-à-dire comme un homme éclairé de la sagesse de Dieu et revêtu de la force de Dieu. Je ne dis rien dont nous n'ayons les témoignages les plus incontestables, et qui n'ait eté universellement reconnu.

Oui, Chrétiens, c'est à François de Paule que l'esprit des prophètes fut donné sans réserve et sans mesure. Dieu demandoit autrefois à Isaïe : Sur qui reposera mon esprit, cet esprit de sagesse et de lumière? et le prophète lui répondit que ce seroit sur l'humble de cœur : parole qui s'est bien vérifiée dans le saint fondateur dont je fais le panégyrique. D'autres ont eu l'esprit de prophétie en quelques rencontres, par une inspiration passagère et pour quelques moments; mais François de Paule l'a possédé habituellement; et l'on peut dire à la lettre que ce céleste et divin esprit a reposé sur lui. Ne sembloit-il pas qu'il eût la clef de tous les cœurs pour y pénétrer, et pour en découvrir les pensées et les sentiments les plus cachés? ne sembloit-il pas qu'il fût tout à la fois dans tous les lieux, pour être témoin de ce qui se passoit au-delà des mers, et dans les régions les plus éloignées? ne sembloit-il pas que tous les temps lui fussent présents, et qu'il n'y eût point pour lui d'avenir? Disons mieux : ne voyoit-il pas l'avenir comme le présent, et quand il l'annonçoit, étoit-ce avec des circonstances douteuses? étoit-ce dans le secret d'une confidence particulière? étoit-ce à des personnes inconnues et sans autorité? que dis-je! n'étoit-ce pas si hautement et avec tant d'éclat que l'Europe en retentissoit?

Ainsi prédit-il aux Grecs la ruine de leur empire et la prise de Constantinople, s'ils s'obstinoient dans le schisme scandaleux qui les séparoit de l'Eglise romaine. Ils furent sourds à la voix de Dieu, qui leur parloit par la bouche de son ministre; ils n'écoutèrent ni le Seigneur, ni son prophète, et vous savez ce qu'il leur en coûta. La prédiction s'accomplit : la Grèce se vit inondée d'un déluge d'infidèles qui y portèrent la désolation et l'effroi; Constantinople fut assiégée, pillée, réduite enfin sous l'obéissance et le joug des ennemis de la foi. Ainsi prédit-il au roi de Naples une signalée victoire sur les Turcs, en lui ordonnant, de la part de Dieu, de les attaquer et de les chasser de la Calabre, qu'ils infestoient. L'effet répondit à sa parole, le prince l'écouta, et, malgré l'inégalité des forces, il combattit et fut victorieux. Ainsi prédit-il à Ferdinand roi d'Espagne, qu'il chasse-

roit les Maures de ses états ; et que, s'il agissoit contre eux avec confiance, il recouvreroit le royaume de Grenade, qu'ils lui avoient enlevé. Le succès fut aussi heureux que François l'avoit promis ; les Maures furent défaits, Ferdinand rentra en possession des terres qu'il avoit perdues, et l'Espagne se délivra de la plus dure et de la plus tyrannique domination qu'elle eût à craindre. Or jugez quel bruit de pareils événements firent dans le monde, ce qu'on dut penser du saint prophète, ce qu'on en dut dire. On le regarda, si j'ose m'exprimer de la sorte, comme le plus intime confident de Dieu même, et comme l'oracle de l'Eglise.

Ajoutez à ce don de prophétie le don des miracles, qui lui a soumis, ce semble, toute la nature. Mais sur les miracles dont je parle, il y a un point important à remarquer, et où paroît également la providence de Dieu, soit pour rehausser la gloire de son serviteur, soit pour confondre l'incrédulité des libertins. Car, prenez garde, s'il vous plaît, les miracles de saint François de Paule n'ont point été des miracles douteux et incertains. On nous raconte divers miracles, et il est de notre piété d'y donner une créance raisonnable et sage : mais, après tout, ce ne sont pas toujours des miracles tellement incontestables, qu'ils portent avec eux-mêmes leurs preuves et une pleine conviction ; ce sont des miracles faits en présence d'un petit nombre de témoins, dont l'autorité ne suffit pas pour entraîner les esprits et pour répondre à toutes les difficultés qui peuvent naître. Au lieu qu'il s'agit ici de miracles publics, et tellement avérés, que l'infidélité même la plus opiniâtre est forcée d'y souscrire, et de se rendre à la vérité reconnue. En effet, si la mer obéit à François aussi bien qu'à saint Pierre, et s'il passe le détroit de Sicile sans autre secours que celui de son manteau étendu sur les eaux, c'est à la vue de tout un peuple qui l'attend sur le rivage, et qui le reçoit en triomphe. Si le feu perd en ses mains toute sa vertu, et si, pour confirmer sa règle, il prend des charbons ardents sans en ressentir la moindre atteinte, c'est aux yeux des députés du souverain pontife, et dans une nombreuse assemblée de ses frères, qu'il convainc par ce prodige. S'il transporte les rochers d'un lieu à un autre, pour aider à la construction de la première église qu'il voulut bâtir, c'est devant toute la ville de Paule, qui lui applaudit et le comble de bénédictions. S'il rétablit l'air dans sa pureté, et s'il fait cesser une contagion mortelle qui ravageoit tout un pays, c'est à la prière de tous les habitants, qui ont recours à lui, et qui le regardent comme leur libérateur. Il faudroit faire le récit de toute sa vie, pour faire le récit de ses miracles. Tous les éléments ont entendu sa voix, ont exécuté ses ordres, ont pris tel mouvement et telle disposition qu'il

a voulu, comme s'il en eût été le maître, et que Dieu l'eût établi l'arbitre absolu du monde.

Après cela, faut-il s'étonner que toutes les puissances de la terre l'aient honoré, que les rois se soient humiliés devant lui, que les papes lui aient donné tant d'éloges, qu'il ait été recherché des peuples avec tant d'empressement? Non, Chrétiens, je n'en suis point surpris, et vous ne devez point l'être : l'humilité, quand elle est sincère, mérite tout cela; et autant de fois que Dieu entreprendra de glorifier en cette vie un homme humble, c'est ainsi qu'il sera glorifié : *Sic honorabitur, quemcumque voluerit rex honorari*[1]. Le pape Paul second l'envoya saluer par un des officiers de sa chambre, qui se prosterna à ses pieds, et les voulut baiser par respect. Il fit informer des actions miraculeuses de ce saint homme, même avant sa mort, comme s'il eût eu dessein de le canoniser tout vivant. Quoi qu'il en soit, la voix publique le canonisoit déjà par avance. Sixte quatrième le reçut à Rome comme un ange du ciel, le consulta sur les plus importantes affaires de la religion, et par honneur le fit asseoir auprès de sa personne. Mais c'est surtout à notre France qu'il étoit réservé de faire connoître cet homme incomparable, et de l'exalter; c'est de la cour de nos rois que toute l'Europe devoit apprendre ce que valoit François de Paule, et ce qui lui étoit dû. Je ne puis lire dans notre histoire, sans une consolation sensible, la magnifique réception qui fut faite, par Louis XI et par tous les seigneurs du royaume, à cet humble religieux. Vous étiez alors, ô mon Dieu, connu dans le monde, et les cours des princes n'étoient pas des lieux inaccessibles à votre grâce, ni à la piété chrétienne, puisque vos serviteurs y étoient si honorablement traités. A peine Louis a-t-il su la marche de François, qu'il envoie au-devant de lui son héritier présomptif et son dauphin, pour le recevoir. Qu'eût-il fait davantage pour une tête couronnée? Mais aussi, permettez-moi de le dire, quelle tête couronnée étoit plus respectable qu'un Saint à qui Dieu destinoit la couronne de gloire, et qu'il avoit revêtu de tout son pouvoir? Jamais la France n'avoit vu de prince plus jaloux de sa grandeur, ni plus impérieux que Louis onzième; mais à la vue de François de Paule, ce monarque oublie toute sa grandeur et dépose tout son orgueil. Tout le monde trembloit en la présence de Louis, et Louis s'humilie en la présence de François; Louis faisoit la loi à ses sujets, et il la reçoit de François. O merveilleux effet de la toute-puissance du Seigneur, qui tient dans ses mains les cœurs des rois, et qui les tourne comme il lui plaît! ô spectacle digne de l'admiration du ciel et de la terre! un roi la terreur de tant de peuples, un roi également

[1] *Esth.*, 6.

redouté et des étrangers et des siens, un roi si fier, devient respectueux et soumis devant un homme nourri dans la solitude, et sorti de l'obscurité du cloître.

Vous me direz que cette soumission et ce respect de Louis XI étoient intéressés; qu'il demandoit sa guérison, et qu'il vouloit l'obtenir; que François, hors de là, ne lui étoit rien, et qu'il l'eût tout autrement regardé sans cette espérance. Mais d'abord je vous réponds, et je dis : Voilà comment Dieu sait relever ses Saints, et voilà comment en particulier il a voulu relever l'humilité de saint François de Paule : il a fait dépendre de lui les rois mêmes, il a réduit un des plus grands monarques dans la nécessité de recourir à lui. Tous les secours humains, longtemps et inutilement employés, manquoient à Louis; et il ne lui est resté pour dernière et unique ressource que l'humble serviteur de Dieu. Je vais plus loin et j'ajoute : Ce qui fit appeler François à la cour, ce fut, il est vrai, l'intérêt d'une santé ruinée, que Louis XI cherchoit, par tous les moyens, à rétablir : mais ce qui le maintint ensuite à la cour, ce qui le mit dans un si grand crédit à la cour, ce fut l'éclat de ses vertus, ce fut l'estime et la confiance du prince. La preuve en est évidente, puisque, dès le jour même que cet homme de miracles parut pour la première fois à la cour, et dès la première audience qu'il eut de Louis, il lui prononça l'arrêt de sa mort. Il lui parla en prophète, et lui dit, comme un autre Isaïe : *Dispone domui tuæ, quia morieris tu et non vives*[1]; Sire, mettez ordre à votre état et à ce que vous avez de plus précieux dans votre état, qui est votre conscience; car il n'y a point de miracle pour vous : votre heure est venue, et il faut mourir. C'étoit une parole bien dure pour tout homme, encore plus pour un roi, mais surtout pour un roi aussi attaché à la vie. Quel autre eût osé lui annoncer une si triste nouvelle, et n'étoit-ce pas s'exposer à toute son indignation? mais par le changement le plus subit, et qui ne put venir que de la droite du Très-Haut, Louis écouta François avec respect; il l'estima et se confia en lui plus que jamais; il lui mit son âme entre les mains, il le pria de le disposer à la mort, il voulut expirer dans son sein, et, en mourant, il lui recommanda la France et son fils, ne croyant pas pouvoir laisser l'une et l'autre sous une plus puissante protection. Voilà sur quoi furent fondés les honneurs dont saint François de Paule fut comblé à la cour de Louis XI. Il fit dans la personne de ce monarque un miracle bien plus difficile et plus grand que s'il lui eût rendu la santé du corps, puisqu'il lui rendit la santé de l'âme, puisqu'il le détacha de la vie, que ce prince aimoit jusqu'à l'excès, puisqu'il l'accoutuma à entendre parler de la

mort, qu'il le prépara à ce dernier passage, et qu'il l'aida à le sanctifier.

Cependant Louis mort, comment Charles VIII, son successeur, en usa-t-il à l'égard de l'homme de Dieu? Vous le savez, Chrétiens : il hérita de la piété de son père, c'est-à-dire de sa vénération pour François de Paule. Que dis-je? il la surpassa : François fut son conseil, fut son confident, fut sa consolation. S'agissoit-il d'un choix honorable à faire, c'est sur François de Paule qu'il tomboit, témoin l'honneur qu'il eut d'être choisi pour nommer le dauphin de France dans la cérémonie solennelle de son baptême. Y avoit-il une affaire importante à traiter, c'est à François de Paule qu'on s'adressoit, et sur lui qu'on s'en reposoit; témoin celle où il fut employé pour le mariage de Charles avec Anne, héritière de Bretagne, et où il réussit avec tant de succès et tant d'avantage pour l'un et pour l'autre; car, je puis le dire, c'est à ce grand Saint que la France doit en partie l'avantage qu'elle eut alors, et dont elle jouit encore aujourd'hui, d'être unie avec la Bretagne; c'est à lui que nos rois sont en partie redevables de cette illustre province, qu'ils regardent comme une des plus belles et des plus nobles portions de leur héritage; et c'est pareillement à François de Paule que la Bretagne doit le bonheur et la gloire d'appartenir aux premiers rois de la chrétienté.

Mais si Dieu, dans cette vie mortelle, qui est le temps du travail, veut bien de la sorte glorifier ses Saints, que leur prépare-t-il après la mort, qui est pour eux le temps de la récompense? Que préparoit-il à François? La mort et l'humiliation des grands du monde. Qu'ils aient rempli toute la terre de leur nom, qu'ils aient ébloui tout l'univers de la splendeur de leur gloire; dans les ombres du tombeau toute cette gloire s'obscurcit, et ces noms si fameux s'effacent bientôt de la mémoire des hommes, dès que ceux qui les portoient ont disparu à nos yeux. Mais c'est dans le sein même de la mort, et dans les plus profondes ténèbres du tombeau, que Dieu donne un nouvel éclat à ses amis; et le tombeau de François de Paule n'a-t-il pas été, selon l'expression du prophète, après le sépulcre de Jésus-Christ, un des plus glorieux : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum* [1]? Son corps, sans voix et sans vie, a prophétisé aussi bien que celui d'Elisée; ses ossements, précieuses et saintes reliques, tout insensibles et tout inanimés qu'ils étoient, ont conservé la même vertu et le même don des miracles, ont chassé les démons, ont guéri les malades, ont éclairé les aveugles, ont fait entendre les sourds, ont fait parler les muets, ont fait marcher les paralytiques. Dans quelle partie de l'Europe n'en a-t-on pas ressenti les salutaires effets, et de quelle partie

[1] *Isai.*, 11.

de l'Europe n'y a-t-on pas eu recours, comme à l'asile commun de tous les affligés? L'hérésie, déclarée contre le culte des Saints, n'a pu voir, sans en frémir, cette confiance des peuples; elle s'est armée contre ce saint corps, que la France conservoit, que le monde révéroit, autour duquel tant de vœux de toutes les nations étoient suspendus; elle l'a insulté, elle l'a outragé, elle l'a livré à la fureur des flammes; mais tous les efforts de l'hérésie n'ont pas arraché et n'arracheront jamais du cœur des fidèles les sentiments de respect, de reconnoissance, de zèle dont ils sont prévenus pour un de leurs plus puissants protecteurs auprès de Dieu. Ses cendres nous sont restées, et c'est assez; ces cendres, purifiées par le feu, ou, pour mieux dire, consacrées par une espèce de martyre, n'en ont que plus de pouvoir; nous les honorons, et nous y trouvons toujours les mêmes secours : quoi qu'il en soit, sa mémoire est toujours vivante, et tant qu'il y aura des hommes sur la terre, elle y vivra; ses fêtes y seront célébrées, son nom y sera invoqué, ses vertus y seront publiées.

Mais qu'est-ce après tout, pour les Saints, que cette gloire de la terre, toute juste et toute éclatante qu'elle peut être, en comparaison de cette couronne immortelle qu'ils reçoivent dans le ciel? que leur importe d'être grands devant les hommes, pourvu qu'ils soient grands devant Dieu? et que leur importe que leurs noms soient ici gravés dans le souvenir des hommes, pourvu qu'ils soient écrits et connus dans le royaume de Dieu? Ah! Chrétiens, tous ces honneurs dont je viens de vous parler, et que tant de nations ont déférés à saint François de Paule, ne lui étoient point nécessaires; et s'il a plu à Dieu de l'exalter parmi nous, ce n'est que pour nous apprendre à estimer l'humilité. Du reste, François pouvoit être sans cela éternellement heureux et souverainement glorieux; car il pouvoit sans cela parvenir à toute la gloire dont il jouit dans la béatitude céleste. C'est là que les humbles sont bien dédommagés de leurs abaissements volontaires; et c'est à cette unique et véritable grandeur que nous devons aspirer comme eux. Mais, par le plus étrange aveuglement, de quelle grandeur sommes-nous jaloux? D'une grandeur toute mondaine : briller dans le monde comme François de Paule, être comme lui recherché des grands et adoré des petits, voilà de quoi nous sommes touchés, et ce qui combleroit, à ce qu'il nous semble, tous nos vœux; mais voilà, de la manière que nous l'envisageons, ce que j'appelle une fausse grandeur. Prenez garde, je vous prie : c'étoit pour notre Saint une grandeur véritable et réelle, et ce n'est pour nous qu'une grandeur chimérique et fausse. Grandeur réelle et véritable pour François : comment cela? parce que c'étoit une récompense

anticipée de son humilité; parce que c'étoit une grandeur fondée sur le mépris même qu'il faisoit de toute grandeur humaine ; parce que c'étoit une grandeur qu'il fuyoit, dont il se défioit, qui, par un amour et un désir sincère des humiliations, lui devenoit onéreuse, bien loin qu'il cherchât à en goûter les vaines douceurs ; parce qu'au milieu de cette grandeur visible, il ne se rendoit attentif qu'aux grandeurs invisibles de l'éternité; mais ce qui étoit réel et solide pour François de Paule n'est pour nous qu'erreur, n'est que mensonge et illusion : pourquoi? parce que nous ne cherchons cette prétendue grandeur du monde que pour nourrir notre orgueil et contenter notre ambition, parce que nous ne nous y proposons qu'un certain éclat qui nous éblouit et qui nous aveugle; parce que nous nous en laissons entêter et infatuer, jusqu'à nous oublier nous-mêmes au moindre avantage que nous avons, et au moindre degré d'élévation où nous parvenons; parce que nous en abusons pour entretenir nos complaisances, pour autoriser nos hauteurs, pour prendre sur les autres l'ascendant, pour les regarder avec dédain et les traiter avec empire; parce qu'uniquement occupés d'une grandeur mortelle, nous perdons absolument le souvenir de cette glorieuse immortalité, qui seule devroit emporter toutes nos réflexions et tous nos soins. Or, en ce sens et sous cet aspect, tout ce qu'il y a de plus grand dans la vie n'est rien, et s'y attacher de la sorte, s'y laisser ainsi surprendre, c'est un des plus sensibles sujets de notre confusion, puisque c'est une des marques les plus évidentes de notre foiblesse.

Et souvent encore qu'arrive-t-il? c'est que Dieu, par une sage conduite de sa providence, nous refuse ce que nous désirons avec tant d'ardeur, et le donne aux humbles, qui travaillent à s'en préserver et à l'éviter. Que de mondains dans la cour de Louis XI s'empressoient autour du prince, pour s'insinuer auprès de lui, pour gagner sa faveur, pour avoir part à ses grâces, et ne pouvoient y réussir? au lieu que François de Paule, dégagé de toute espérance, sans vues, sans prétentions, sans intrigues, ne pensant qu'à se retirer et à disparoître, parlant au premier monarque de l'Europe avec toute la liberté de l'Evangile, ne faisant rien pour ce prince de tout ce qu'il attendoit; au contraire, lui présentant un objet aussi triste pour lui que la mort, et le lui montrant de près, en devint le favori le plus intime, et le directeur. Je ne veux pas, après tout, vous faire entendre que les Saints aient toujours ces sortes de distinctions sur la terre : il y en a, et un grand nombre, que Dieu laisse dans l'obscurité et dans l'oubli parmi les hommes; il y en a qui ne sont pas seulement humbles, mais en effet humiliés et très-humiliés. Se plaignent-ils de leur état? ils sont bien éloignés de s'en plaindre, puis-

qu'ils l'ont choisi, puisqu'ils l'aiment et qu'ils s'en font, selon l'Evangile, un bonheur : car ils savent quel est le prix de l'humiliation où ils vivent, quand elle est sanctifiée par l'humilité; ils savent ce que c'est que toute la grandeur du siècle; que ce n'est qu'une grandeur imaginaire, et surtout que ce n'est qu'une grandeur passagère; d'où ils concluent qu'ils doivent porter toutes leurs espérances et tous leurs désirs vers une autre grandeur qui leur est promise dans le ciel. A quoi tient-il, mes chers auditeurs, que nous ne tirions la même conséquence, puisque nous sommes aussi instruits qu'eux du même principe? nous connoissons malgré nous la vanité des pompes du monde; et plus même nous sommes engagés dans le monde, plus en voyons-nous le néant. Nous nous en expliquons si bien dans les rencontres, et nous en faisons de si beaux discours! pourquoi donc ne méprisons-nous pas ce qui nous paroît si méprisable, ou pourquoi ne nous détachons-nous pas de ce que nous méprisons? Allons à la gloire, et cherchons-la. Mais comme il n'y a point d'autre véritable gloire à désirer pour nous, selon l'Evangile, que cette gloire future où Dieu nous appelle, c'est là qu'il nous ordonne de tourner tous nos regards, et c'est là aussi la seule gloire que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.

Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appeloit Jean. Ce fut lui qui vint pour rendre témoignage à la lumière. *Saint Jean*, chap. 1.

MONSEIGNEUR [1],

C'est le vrai caractère du glorieux précurseur saint Jean, dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Un homme suscité de Dieu pour servir de témoin à celui qui, comme Fils de Dieu et Verbe de Dieu, étoit la lumière incréée; un homme prédestiné pour annoncer et pour faire connoître au monde le Dieu incarné; un homme miraculeusement conçu par une mère stérile; un homme dont on peut dire, dès son berceau, que l'esprit de Dieu étoit en lui, et que la main du Seigneur étoit avec lui; un homme dont la mission fut autorisée par la plus éclatante preuve de la vérité, qui est son éminente sainteté : et tout cela, pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Voilà à quoi se réduisent les hautes idées que l'Evangile nous en donne. Il n'étoit pas la lumière : *Non erat ille lux* [2], mais il étoit le témoin de celui qui fut la lumière même; de cet Homme-Dieu, à qui seul il appartenoit de pou-

[1] Messire Henri Feydeau de Brou, évêque d'Amiens.

[2] *Joan.*, 1.

voir dire absolument et sans condition : *Ego sum lux mundi*, Je suis la lumière du monde. Car c'est pour attester la vérité de cette parole du Sauveur, que Jean-Baptiste est venu ; et voilà, encore une fois, l'abrégé de son éloge : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine*[1]. Eloge, mes chers auditeurs, que vous ne devez pas considérer comme un simple panégyrique du Saint que l'Eglise honore en ce jour, mais comme un discours fondamental sur un des points capitaux de notre religion ; comme une instruction essentielle dans le christianisme ; comme une exposition du grand mystère de notre foi, qui est l'incarnation divine. Car entre Jésus-Christ et Jean-Baptiste il y a eu des liaisons si étroites, qu'on ne peut bien connoître l'un sans connoître l'autre : et si la vie éternelle consiste à connoître Jésus-Christ, *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum*[2]; aussi une partie de notre salut consiste-t-elle à connoître saint Jean : or il suffit, pour le connoître parfaitement, de bien comprendre qu'il a été le témoin de Jésus-Christ, et qu'il est venu pour cela : *Hic venit in testimonium.* Dès le moment de sa naissance, il délia, par un miracle visible, la langue de son père Zacharie, pour lui faire publier les louanges de Dieu. Opérez ici, grand Saint, un pareil miracle, et déliez ma langue, afin que je puisse dignement et utilement annoncer vos illustres priviléges et vos vertus à cet auditoire chrétien. J'ai besoin, pour y réussir, d'un puissant secours ; et pour l'implorer plus efficacement, je m'adresse à la reine des vierges. *Ava, Maria.*

Il faut en convenir, Chrétiens : c'est quelque chose de bien singulier dans la destinée de Jean-Baptiste, qu'il ait été choisi de Dieu pour servir de témoin au Sauveur du monde. Mais c'est encore quelque chose de plus surprenant, que le Sauveur du monde, tout Dieu qu'il étoit, ait eu besoin du témoignage de saint Jean ; et que dans l'ordre, ou du moins dans l'exécution des divins décrets, le témoignage de ce glorieux précurseur ait été nécessaire pour l'établissement de notre foi : or l'un et l'autre est néanmoins vrai, et l'Evangile, qui est notre règle, ne nous permet pas d'en douter. Oui, le Sauveur, tout Dieu qu'il étoit, a eu besoin du témoignage de Jean-Baptiste. Ainsi cet Homme-Dieu le reconnoissoit-il lui-même, lorsqu'il disoit aux Juifs : *Si testimonium perhibeo de me ipso, testimonium meum non est verum : alius est qui testimonium perhibet de me*[3] : Si je rendois seul témoignage de moi-même, vous diriez, quoique injustement, que mon témoignage n'est pas recevable ; mais en voici un autre qui rend témoignage de moi. Car, selon la pensée de saint Chrysostome,

[1] *Joan.*, 1. — [2] *Ibid.*, 17. — [3] *Ibid.*, 3.

expliquant à la lettre ce passage, cet autre dont parloit Jésus-Christ étoit saint Jean son précurseur. De plus, dans l'ordre des divins décrets, le témoignage de saint Jean étoit nécessaire pour l'établissement de notre foi. Car le même évangéliste, qui nous apprend que Jean est venu pour rendre témoignage à la lumière, *Ut testimonium perhiberet de lumine*[1], en apporte aussitôt la raison : *Ut omnes crederent per illum*, Afin que tous crussent par lui. D'où il s'ensuit que notre foi, je dis notre foi en Jésus-Christ, est donc originairement fondée sur le témoignage de ce grand Saint, puisqu'en effet c'est par lui que nous avons cru, par lui que la voie du salut nous a été premièrement révélée, en un mot, par lui que nous sommes chrétiens. Ceci sans doute lui est bien avantageux; mais ce n'est pas là néanmoins que je borne son éloge, et ce que j'ajoute en va faire le complément et la perfection. Car de même que Jean-Baptiste a servi de témoin au Sauveur du monde, le Sauveur du monde, par une espèce de reconnoissance, si j'ose ainsi m'exprimer, a voulu servir de témoin à Jean-Baptiste. De même que, par rapport à nous, le Sauveur, tout Dieu qu'il étoit, a eu besoin du témoignage de saint Jean; saint Jean, par rapport à lui-même, a plus eu besoin encore du témoignage du Sauveur; et autant que la foi chrétienne est fondée sur le témoignage que Jésus-Christ a reçu de son précurseur, autant la gloire du précurseur est-elle fondée sur le témoignage qu'il a reçu de Jésus-Christ. Voilà tout mon dessein, que je renferme en ces deux points. Jean-Baptiste rendant témoignage au Fils de Dieu; c'est le premier : et le Fils de Dieu rendant témoignage à Jean-Baptiste; c'est le second. De là deux conséquences pour votre édification : l'une, que nous devons tous, à l'exemple de saint Jean, et en qualité de chrétiens, être autant de témoins de Jésus-Christ; l'autre, que comme Jésus-Christ a rendu témoignage à saint Jean, il faut qu'il nous le rende un jour, et que nous méritions de le recevoir, si nous voulons être du nombre de ses élus. Imiter saint Jean, en faisant de nos actions et de notre vie un témoignage sensible et continuel, dont Jésus-Christ soit honoré; mériter, comme saint Jean, que Jésus-Christ, au moins dans son dernier jugement, nous honore devant Dieu de son témoignage : deux conclusions morales dont la pratique bien entendue est le précis de toute la sainteté chrétienne, et pour lesquelles je vous demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Cinq choses, Chrétiens, sont nécessaires à quiconque est choisi pour témoin, et en doit faire l'office : la fidélité et le désintéresse-

[1] *Joan.*, 1.

ment dans le témoignage qu'il porte, l'exacte connoissance du sujet dont il porte témoignage, l'évidence des preuves sur quoi il appuie son témoignage, le zèle pour la vérité en faveur de laquelle il rend témoignage, enfin la constance et la fermeté pour soutenir son témoignage : or je trouve que saint Jean a eu dans le degré le plus éminent ces cinq qualités ; car il a été pour le Sauveur du monde un témoin fidèle et désintéressé, un témoin instruit et pleinement éclairé, un témoin sûr et irréprochable, un témoin zélé et ardent, un témoin constant et ferme. D'où je conclus qu'il a donc parfaitement répondu au dessein de Dieu sur lui, et que rien ne lui a manqué pour vérifier dans toute leur étendue ces paroles de mon texte : *Hic venit in testimonium.* Ecoutez-moi, je ne dirai rien qui ne soit tiré de l'Evangile même.

Je prétends d'abord que Jean-Baptiste a fait à l'égard de Jésus-Christ l'office d'un témoin fidèle et désintéressé. La preuve en est incontestable : car voici, selon l'évangéliste, le témoignage que rendit cet homme de Dieu, lorsque les Juifs lui députèrent des prêtres et des lévites, pour lui demander qui il étoit : *Et hoc est testimonium Joannis* [1]. Que fit-il? il ne délibéra point, il confessa de bonne foi, et il protesta non-seulement sans peine, mais avec joie, qu'il n'étoit point le Christ : *Et confessus est, et non negavit, et confessus est, Quia non sum ego Christus* [2]. Ils le pressèrent : Quoi donc, êtes-vous Elie? et il leur dit, Je ne le suis point : *Non sum* [3]. Etes-vous prophète? il répondit, Non : *Et respondit, Non* [4]. Mais qui êtes-vous, répliquèrent-ils, afin que nous puissions en rendre compte à ceux qui nous ont envoyés? que dites-vous de vous-même? et c'est alors qu'il leur fit cette humble, mais héroïque déclaration : *Ego vox clamantis* [5] *:* Je ne suis qu'une simple voix qui crie, et qui annonce au monde la venue du Seigneur. Ah! Chrétiens, quelle fidélité! en vit-on jamais un plus bel exemple? Prenez garde, s'il vous plaît : les Juifs étoient disposés, si saint Jean l'eût voulu, à le reconnoître pour leur Messie, c'est-à-dire pour leur libérateur et pour leur roi ; et Jean, avec une droiture d'âme qui les étonne, renonce à cette dignité pour la conserver à Jésus-Christ : il n'avoit qu'à dire une parole, il n'avoit qu'à donner son consentement, et toute la Synagogue seroit venue en foule lui rendre hommage ; mais il sait trop bien ce qu'il est, et à qui il est. Non, leur dit-il, mes frères, je ne suis point ce Messie que vous attendez ; vous lui faites tort, et vous vous faites tort à vous-mêmes de le confondre avec moi : ce n'est point moi ; c'est un autre plus grand, plus fort, plus puissant que moi ; un autre à qui je ne suis pas digne de rendre les plus vils services ; c'est celui-là, mes frères,

[1] *Joan.*, I. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.*

qui est votre Christ et votre roi ; ne le cherchez point dans ce désert, il est au milieu de vous, et vous ne le connoissez pas : je n'en ai ni le mérite, ni la sainteté, je suis un homme pécheur ; et l'erreur la plus pernicieuse et la plus grossière où vous puissiez tomber est de m'attribuer cette qualité de Messie, qui est infiniment au-dessus de moi, et de tous les dons de grâce que je puis posséder. Encore une fois, y eût-il jamais un témoignage plus désintéressé et plus fidèle?

Concevez-le encore mieux par la réflexion que fait ici saint Chrysostome, et dont sans doute vous serez touchés ; la voici : Saint Jean, par une heureuse conformité de caractère, se trouvoit si semblable à Jésus-Christ, qu'on le prenoit souvent pour Jésus-Christ ; et Jésus-Christ, par la même raison, quoique Fils unique de Dieu, étoit si semblable à saint Jean, qu'au rapport de l'Evangile, on le prenoit aussi souvent pour saint Jean. Car de là vient qu'Hérode, apprenant les miracles que cet Homme-Dieu faisoit dans la Judée, disoit que c'étoit Jean-Baptiste qui étoit ressuscité : et de là vient que les pharisiens, voyant la vie toute céleste que Jean menoit dans le désert, ne doutoient point qu'il ne fût le Christ, jusqu'à lui envoyer une ambassade pour le saluer comme Christ. Peut-on rien dire de plus glorieux à l'avantage de ce grand Saint? oui, Chrétiens : et quoi? c'est que Jean-Baptiste, étant pris pour le Christ et passant pour l'être, déclara hautement qu'il ne l'étoit pas, et refusa, sans balancer, l'honneur qu'on vouloit lui faire, pour avoir celui d'être fidèle à son Dieu ; car la fidélité de ce témoignage valut mieux pour lui que toute la gloire et tous les honneurs qu'il eût pu recevoir de la Synagogue. Mais admirez, Chrétiens, les autres marques de cette fidélité : C'est pour cela, disent les Pères, que saint Jean, jusqu'à l'âge de trente ans, se tint caché dans le désert, sans vouloir converser avec les hommes, de peur que les hommes, déjà trop prévenus en sa faveur, ne s'attachassent à lui, au préjudice du souverain attachement qu'ils devoient avoir et qu'il vouloit leur inspirer pour Jésus-Christ. C'est pour cela que, encore que la main du Seigneur fût avec lui, par une disposition particulière de la Providence, il ne fit jamais de miracles, de peur d'autoriser l'erreur où étoient les Juifs, qui le regardoient comme le Messie promis de Dieu : car s'ils étoient prêts, sans lui avoir vu faire aucun miracle, à le reconnoître pour le Messie, qu'auroient-ils fait s'ils l'avoient vu ressusciter les morts, et commander aux vents et à la mer? C'est pour cela qu'il ne parloit jamais de Jésus-Christ que dans les termes les plus magnifiques et les plus sublimes, et de soi-même, au contraire, qu'avec les sentiments de la plus profonde et de la plus parfaite humilité, prenant plaisir à s'abaisser pour exalter Jésus-Christ, disant de Jésus-Christ, Il faut qu'il croisse ; et

de soi-même, Il faut que je diminue; témoignant que le comble de sa joie et l'accomplissement de ses désirs, étoit de voir Jésus-Christ connu et adoré dans le monde. Ceux de mes auditeurs qui m'écoutent avec un esprit et un cœur chrétien, comprennent et goûtent ce que je dis. Mais enfin, si saint Jean, fidèle à son Dieu, refusa, comme il étoit juste, les honneurs dus au seul Messie, que n'acceptoit-il ceux au moins qui lui convenoient, et que les Juifs, sans le flatter, ni se tromper, lui déféroient? que n'avouoit-il qu'il étoit prophète, puisqu'il l'étoit en effet? que ne confessoit-il qu'il étoit Elie, puisqu'il en avoit l'esprit, et que c'étoit personnellement de lui que le Sauveur disoit : *Elias venit*[1], Elie est venu; c'est-à-dire Jean-Baptiste, en qui Dieu fait revivre l'esprit d'Elie? Non, Chrétiens, il ne consent à rien de tout cela; il ne veut être ni Elie, ni prophète, ni docteur, ni maître: il se contente d'être la voix de celui qui crie : Préparez les voies du Seigneur, *Ego vox;* pourquoi? parce qu'il veut être tout au Seigneur, et rien à lui-même; parce que, comme la voix n'a point d'autre usage que d'exprimer la pensée et de la rendre sensible, aussi Jean-Baptiste n'a-t-il point d'autre vue ni d'autre fin que de faire connoître le Verbe de Dieu, en rendant témoignage à l'Homme-Dieu : *Hic venit ut testimonium perhiberet de lumine.*

J'ai dit de plus que ce saint précurseur avoit été, à l'égard du Sauveur du monde, un témoin pleinement instruit : car tout ce que nous savons de Jésus-Christ, et tout ce que nous devons en savoir, tout ce que la foi nous en révèle d'important et de nécessaire au salut, c'est Jean-Baptiste qui nous l'a enseigné le premier, par les différents témoignages qu'il a rendus à ce Dieu Sauveur; et, en effet, c'est lui qui nous a fait connoître Jésus-Christ en qualité de Dieu-Homme, en qualité de rédempteur, en qualité de sanctificateur des âmes, en qualité d'auteur de la grâce et des sacrements à quoi la grâce est attachée, en qualité de juste juge, qui récompense et qui punit; en un mot, dans toutes les qualités qui en ont fait un médiateur accompli : l'induction en sera sensible, et n'aura rien pour vous de fatigant. Il nous a fait connoître Jésus-Christ comme Dieu-Homme, quand il disoit de lui : *Post me venit vir qui antè me factus est, quia prior me erat*[2] *:* Celui qui est venu après moi étoit avant moi. Car, pour raisonner avec saint Augustin, si Jésus-Christ étoit avant saint Jean, ce ne pouvoit être qu'en vertu de sa divinité; il étoit donc Dieu : s'il étoit après saint Jean, ce ne pouvoit être qu'en vertu de son humanité; il étoit donc homme : s'il étoit tout ensemble avant et après saint Jean, ce ne pouvoit être que selon les deux natures qui subsistoient en lui; il étoit donc en même temps Dieu et homme. C'est

[1] *Marc.*, 9. — [2] *Joan.* 1.

ainsi que concluoient les Pères contre les ariens, les nestoriens et les eutychiens; ce témoignage seul de Jean-Baptiste, *Post me venit vir qui ante me factus est*[1], ayant dès les premiers siècles de l'Eglise confondu tous les hérétiques qui combattoient le mystère de l'incarnation. Il nous l'a fait connoître comme rédempteur, quand il le montroit à ses disciples, en leur disant : *Ecce Agnus Dei;* Voilà l'Agneau de Dieu qui doit être immolé comme une victime pour le salut des hommes : *Ecce qui tollit peccatum mundi*[2], Voilà celui qui efface les péchés du monde : ce qu'il ajoutoit, remarque saint Augustin, pour désabuser les Juifs de la fausse idée où ils étoient que ce Sauveur, si longtemps attendu et si ardemment désiré, devoit seulement venir pour les délivrer de leurs misères temporelles, et pour les affranchir de la domination des Romains; au lieu qu'il venoit pour les dégager de la tyrannie du démon et de la servitude du péché, et qu'il n'étoit Sauveur que pour cela. Il nous l'a fait connoître comme sanctificateur des âmes, quand il alloit prêchant partout que c'est de la plénitude de Jésus-Christ que nous avons tous reçu les dons célestes : *Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus*[3]. Il nous l'a fait connoître comme auteur de la grâce et des sacrements, à quoi la grâce est attachée, quand il apprenoit aux Juifs que Jésus-Christ avoit établi un baptême bien plus salutaire et plus efficace que le sien, un baptême qui ne consistoit pas simplement dans la cérémonie de l'eau, mais qui par le feu de la charité et par l'opération du Saint-Esprit, purifioit tout l'homme pour en faire un sujet digne de Dieu : *Ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni*[4]. Il nous l'a fait connoître comme juste juge, comme souverain rémunérateur, quand il assuroit que Jésus-Christ viendra à la fin des siècles, avec le van à la main, pour séparer le bon grain d'avec la paille : *Cujus ventilabrum in manu ejus*[5]; c'est-à-dire pour séparer les élus des réprouvés, et pour rendre à chacun selon ses œuvres. Voilà en substance toute la théologie, qui se propose pour objet la personne sacrée de Jésus-Christ; et cette théologie, comme vous le voyez, est contenue dans les témoignages de saint Jean. Ah! grand Saint, de quoi ne vous sommes-nous pas redevables, après que vous nous avez révélé de si hauts mystères; et que ne vous doit pas l'Eglise, puisque c'est par vous qu'elle est entrée dans les trésors de la grâce suréminente et de la gloire de son divin époux?

Mais le témoignage que saint Jean rendit au Fils de Dieu fut il aussi convaincant et aussi irréprochable qu'il étoit vrai? Oui, Chretiens, il étoit convaincant et irréprochable, et jamais les Juifs opiniâtres, qui sont demeurés dans leur incrédulité, n'auront de légitime excuse, ni même de prétexte pour s'en défendre : car que pou-

[1] *Joan.*, 1. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Luc.*, 3. — [5] *Ibid.*

voient-ils répondre aux reproches que leur faisoit le Sauveur du monde? Jean-Baptiste est venu, leur disoit-il; vous avez eu de la vénération pour lui, vous l'avez respecté comme un prophète, comme un homme envoyé de Dieu; et cependant, lorsqu'il a rendu témoignage de moi, vous ne l'avez pas écouté. S'il s'étoit lui-même déclaré votre roi et votre Messie, vous l'auriez cru; car vous étiez déterminés à le reconnoître pour tel : et maintenant, parce qu'il vous a dit que c'est moi qui suis ce Messie promis dans la loi, vous ne le croyez pas. Un homme est-il moins digne de créance, quand il parle en faveur d'un autre, que quand il parle pour soi-même? Vous l'auriez cru dans sa propre cause, et vous ne le croyez pas dans la mienne : comment pouvez-vous soutenir une telle contradiction? Ce reproche, dis-je, fermoit la bouche aux ennemis du Sauveur. Et quand il ajoutoit, dans une juste indignation : Au reste, sachez que les femmes prostituées et les publicains ont été en ceci plus sages que vous : car, malgré la corruption de leurs mœurs, ils se sont soumis à la parole de Jean-Baptiste; et vous qui cherchez tant à vous parer d'une fausse justice, vous vous obstinez à ne pas recevoir son témoignage : or c'est pour cela que ces pécheurs et ces pécheresses vous devanceront dans le royaume de Dieu. Quand il parloit ainsi aux pharisiens, il les confondoit : pourquoi? parce qu'il leur opposoit un témoignage qui les condamnoit par eux-mêmes, savoir, le témoignage de saint Jean. En effet, ceux des Juifs qui furent fidèles à la grâce et qui crurent en Jésus-Christ, n'y crurent d'abord que sur le témoignage de son incomparable précurseur; ce témoignage faisoit tant d'impression sur leurs esprits, qu'ils ne pouvoient y résister. Il est vrai, saint Jean leur disoit de Jésus-Christ des choses prodigieuses et inouïes : il leur disoit que celui qui passoit parmi eux pour le fils d'un artisan, étoit Fils de Dieu et égal à Dieu; qu'étant Dieu il s'étoit fait chair, et que, sans cesser d'être Dieu, il étoit devenu homme sujet à la mort : tout cela devoit naturellement révolter leurs esprits; mais parce que saint Jean s'en faisoit le garant, ils croyoient tout sur sa parole, et ils aimoient mieux, dit saint Chrysostome, captiver leur entendement, jusqu'à reconnoître qu'un Dieu s'étoit humilié, s'étoit fait esclave, s'étoit anéanti, que de penser en aucune sorte que Jean-Baptiste se fût trompé; estimant l'un plus impossible que l'autre, c'est-à-dire se tenant plus sûrs que Jean-Baptiste ne se trompoit pas dans le témoignage qu'il rendoit, qu'il ne leur sembloit incroyable qu'un Dieu en fût venu jusqu'à cet excès d'humiliation et d'abaissement. Y eut-il jamais sur la terre un tel don de persuader et de convaincre?

Je vais encore plus loin, Chrétiens; il faut qu'un témoin ait de l'ardeur et du zèle pour la vérité dont il rend témoignage. Ce zèle a-

t-il manqué à saint Jean? vous le savez, et en vain m'étendrois-je sur ce point, puisqu'il est évident que tout le soin du divin précurseur a été de faire connoître Jésus-Christ, de le faire adorer, de le faire aimer, de lui procurer dans le monde l'honneur et le culte qui lui est dû, et d'apprendre aux hommes à le recevoir d'une manière convenable à sa dignité, mais surtout à sa sainteté. Or, pour cela, il ne se contentoit pas de montrer aux Juifs cet agneau de Dieu comme l'espérance et le salut d'Israël; mais il faisoit retentir sa voix dans tout le désert, pour le prêcher hautement; mais, par un succès merveilleux que Dieu donnoit à sa parole, il attiroit les bourgades, les villes entières, et les convertissoit à Jésus-Christ; mais quand il trouvoit des esprits rebelles et indociles, ne pouvant contenir son zèle, et animé d'un saint courroux, il s'élevoit contre eux, il les traitoit de serpents et de race de vipères, il les menaçoit de la colère du ciel; *Genimina viperarum* [1]. Quel étoit donc le grand exercice et l'unique occupation de Jean-Baptiste? de disposer les peuples à la venue de Jésus-Christ, de les exhorter à la pénitence, parce que la pénitence est la voie qui doit nous conduire à Jésus-Christ; de leur recommander surtout l'humilité, parce que c'est l'humilité qui nous rend capables de participer à la rédemption de Jésus-Christ. *Paratc viam Domini* [2]*:* Mes frères, leur répétoit-il sans cesse, préparez les voies du Seigneur. Voici votre Dieu qui vient à vous dans l'état d'une humilité profonde; ne paroissez pas devant lui comme des collines et des montagnes, c'est-à-dire comme des hommes superbes et orgueilleux. Pour rendre ces voies du Seigneur droites et unies, soyez petits à vos yeux, soyez humble, et défaites-vous de cette propre estime et de cet amour-propre qui vous enflent. Ainsi leur parloit-il, faisant l'office de témoin; mais le faisant en apôtre. Voilà pourquoi ce grand Saint n'eut point de désir plus ardent que de gagner des disciples à Jésus-Christ; voilà pourquoi, non content de lui en former de nouveaux, il lui donnoit même les siens. Allez, leur disoit-il, mes cher enfants, je ne suis plus votre maître; le grand maître est venu; c'est le vôtre et c'est le mien : ne pensez plus désormais à moi. C'est à celui-là qu'il faut vous attacher : il a les paroles de la vie éternelle. Allez le trouver, demandez-lui s'il n'est pas ce désiré de toutes les nations que nous attendons depuis si longtemps, et vous verrez comme il vous répondra par ses miracles. Quel zèle, Chrétiens, pour la gloire de Jésus-Christ! Voulez-vous un abrégé de toute la vie de saint Jean? en deux mots, le voici : Il est venu, dit saint Luc, comme un second Elie; et, avec une ardeur infatigable, il a travaillé à la conversion des cœurs; il a réuni les pères avec les enfants; il a rappelé

[1] *Luc.*, 3. — [2] *Ibid.*

les désobéissants et les incrédules à la prudence des Justes : et pourquoi tout cela? pour préparer à Jésus-Christ un peuple parfait : *Parare Domino plebem perfectam*[1]. Voilà ce que j'appelle un témoin zélé.

Enfin, ce fut un témoin constant, puisque, depuis sa conception jusqu'à sa mort, il n'a point cessé de remplir son ministère : car ne pensez pas qu'il ait attendu jusqu'au temps de sa prédication pour rendre témoignage au Sauveur du monde : dès le sein de sa mère il avoit déja commencé. Ce tressaillement que ressentit Elisabeth trois mois avant la naissance de ce fils si cher et donné de Dieu, cette joie dont il fut saisi et qu'il fit sensiblement paroître, ce furent les premiers témoignages qu'il rendit à son Dieu, *Fervens nuncius*, s'écrie saint Pierre Chrysologue, *qui ante cœpit nuntiare Christum, quàm vivere*[2]*!* O le fervent témoin! dit ce Père, qui eut l'avantage d'annoncer Jésus-Christ avant que de vivre! Mais ce témoignage précoce, pour ainsi dire, n'étoit qu'un essai de tous les autres témoignages que saint Jean-Baptiste devoit porter en faveur du Fils de Dieu; ce qu'il avoit commencé miraculeusement avant sa naissance, il le continua pendant tout le cours de sa vie; et comme il avoit vécu en témoin de Jésus-Christ, il voulut mourir de même : car mourir pour la justice et pour la vérité, mourir en reprochant aux grands du monde leur iniquité, mourir en instruisant Hérode de ses devoirs, mourir en faisant respecter jusque dans la cour la sainte liberté d'un prophète qui parle pour la cause de Dieu, n'est-ce pas mourir en témoin de Jésus-Christ? Ainsi Jean-Baptiste a-t-il été constant dans son témoignage, puisqu'il l'a rendu dès son entrée au monde, puisqu'il l'a rendu jusqu'au dernier moment de sa vie, puisqu'il l'a rendu par ses paroles, puisqu'il l'a rendu par ses actions, puisqu'il l'a rendu par ses souffrances, puisqu'il l'a rendu par son martyre et par sa mort, et que partout il a vérifié ce qui étoit écrit de lui : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.*

Excellent modèle que Dieu nous présente aujourd'hui, et qui doit faire le sujet de nos plus sérieuses réflexions. Je m'explique : nous tous qui faisons profession du christianisme, nous devons servir de témoins à Jésus-Christ; voilà à quoi nous engage notre religion. Qu'est-ce qu'un chrétien? Un homme député de Dieu, un homme autorisé de Dieu, un homme qui a reçu de Dieu un caractère particulier, pour être le témoin de Jésus-Christ : *Et eritis mihi testes*[3] De sorte que, si nous ne participons à cette glorieuse qualité du précurseur saint Jean, nous pouvons dire avec confusion et avec douleur qu'il n'y a point en nous de christianisme, ni par conséquent de salut pour nous. En effet, dit saint Augustin, depuis que Jésus-Christ est venu au

1 *Luc.*, 1. — 2 *Chrysol.* — 3 *Act.*, 1.

monde et qu'il a racheté le monde, Dieu, dans le conseil éternel de sa sagesse, a tellement disposé les choses, qu'il n'y aura jamais d'homme sauvé que celui qui, selon la mesure de la grâce attachée à son état, aura rendu témoignage à ce divin Sauveur. Tous les Saints qui sont dans le ciel, n'y sont qu'en vertu de ce titre; les apôtres n'y sont assis sur des trônes de gloire, que parce qu'ils ont rendu au Fils de Dieu le témoignage de la parole, en prêchant son nom; les martyrs n'y sont couronnés, que parce qu'ils lui ont rendu le témoignage de leur sang, en souffrant et en mourant pour lui; et les confesseurs n'y portent, comme confesseurs, des palmes en leurs mains, que parce qu'ils lui ont rendu le témoignage de leur sainte vie en pratiquant son Evangile : or c'est à nous, mes chers auditeurs, de nous former sur leur exemple. Il y en a peu parmi vous qui soient destinés au ministère apostolique. Nous ne sommes plus au temps des persécutions, où la grâce du martyre étoit une grâce commune; mais il faut qu'avec l'esprit de la foi nous confessions tous Jésus-Christ par l'innocence de nos mœurs, par l'édification de notre vie, par la ferveur de nos bonnes œuvres : car voilà pourquoi il nous a choisis. Il a apporté du ciel une loi sainte et toute divine, et il veut que nous en convainquions le monde. Or le monde ne recevra jamais notre témoignage sur la sainteté de cette loi, tandis qu'il nous verra dans le désordre et dans la corruption du vice. Pour être de légitimes témoins de la loi de Jésus-Christ, il faut que nous nous conformions à elle, et que nous pratiquions fidèlement ce que nous confessons de bouche : sans cela, notre témoignage est vain. Que devons-nous donc faire? ah! Chrétiens, l'importante instruction pour vous et pour moi! Ce que nous devons faire, c'est de rentrer souvent dans nous-mêmes, et de nous examiner de bonne foi devant Dieu, en nous demandant à nous-mêmes : Hé bien! la vie que je mène est-elle un témoignage recevable en faveur de Jésus-Christ et de sa loi? Si l'on en jugeoit par mes actions et par ma conduite, quelle idée le monde auroit-il du christianisme que je professe? Ce pernicieux attachement aux biens de la terre, ce désir insatiable d'en avoir, cette crainte excessive d'en manquer, qui endurcit mon cœur, quel témoignage pour un Dieu qui a béatifié la pauvreté, et qui l'a consacrée dans sa personne! cette mollesse de vie dont je me fais une habitude et même une fausse conscience, ce soin extrême de ma santé, cette recherche continuelle de tout ce qui flatte mes sens, quel témoignage pour un Dieu mort sur la croix! cette ambition à laquelle je me livre, ces mouvements que je me donne pour me pousser, pour m'élever, pour ne travailler qu'à l'accroissement de ma fortune, quel témoignage pour un Dieu qui s'est anéanti! Ah! Seigneur, doit

dire un mondain dans l'amertume de son âme, pour peu qu'il ait encore de foi, je le reconnois : ce sont là comme autant de faux témoignages que j'ai portés contre vous. Car il n'y a point de témoignage plus faux que celui qu'on rend à un Dieu souffrant, par une vie toute sensuelle; que celui qu'on rend à un Dieu pauvre, par une vie employée à satisfaire l'avarice et la cupidité. Et voilà ce qui me fait trembler : si c'est un crime de porter faux témoignage contre un homme, que sera-ce, ô divin Sauveur, de l'avoir porté mille fois contre vous, qui êtes mon Dieu?

Telle est, dis-je, Chrétiens, la première leçon que nous devons nous faire à nous-mêmes ; il faut que nous servions de témoins à Jésus-Christ, mais il faut encore qu'à l'exemple de saint Jean nous soyons pour Jésus-Christ des témoins fidèles, des témoins zélés, des témoins irréprochables, des témoins constants. Ne perdez rien de toute cette morale : des témoins fidèles qui ne nous cherchions pas nous-mêmes; qui, sous ombre de l'honorer, ne nous attirions pas l'honneur; qui ne tendions pas, en le glorifiant, aux fins secrètes de notre amour-propre; qui, par un raffinement de piété, je dis de piété mercenaire, n'affections pas, en le servant, la gloire même de le servir; au contraire, qui nous fassions un devoir de nous renoncer, de nous sacrifier, de nous immoler pour lui : car si le monde, tout perverti qu'il est, produit bien des hommes de ce caractère, c'est-à-dire s'il se trouve des ministres qui se distinguent par-là, qui sont tout à leurs maîtres, et rien à eux-mêmes; si nous en voyons des exemples, quel sentiment la foi ne doit-elle pas là-dessus nous inspirer? Est-ce trop pour le Dieu qui nous a sauvés et à qui nous appartenons, que nous soyons tout à lui? la fidélité dont nous lui sommes redevables, doit-elle être d'une moindre étendue que celle dont on se pique envers les souverains de la terre? faut-il que le monde nous apprenne sur cela notre devoir? faut-il que Dieu ait en nous des sujets moins dévoués que nous ne les voudrions pour nous-mêmes? Cependant voilà notre désordre, jusque dans le culte que nous rendons à notre Dieu : nous ne regardons souvent que nous-mêmes, nous rapportons tout à nous-mêmes, nous ne pouvons nous défaire de nous-mêmes, et nous n'agissons jamais sur ce grand principe de saint Paul, que nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais à celui qui nous a rachetés. Des témoins zélés, pour soutenir, en mille occasions qui se présentent, la cause de Jésus-Christ; et la soutenir, contre qui? contre l'impiété, contre le libertinage, contre le vice, qui sont proprement ces races de vipères à la malignité desquelles la force et l'efficace de notre zèle doit s'opposer; étant, comme nous devons l'être, bien persuadés que, parmi les mauvais chrétiens, cet

Homme-Dieu n'a pas des ennemis moins dangereux qu'il en avoit parmi les Juifs; et que c'est à nous, comme héritiers du zèle de saint Jean-Baptiste, de combattre ses ennemis, de les réprimer et de les confondre. Que si en cela nous sommes lâches, si le respect humain nous ferme la bouche, si la crainte de déplaire au monde nous rend timides; si, à force de vouloir être prudents, nous devenons prévaricateurs; si, au lieu de nous élever contre le scandale, nous nous contentons d'en gémir; si, par nos ménagements et nos tolérances, nous le fomentons; si nous nous taisons où il faudroit parler, et si nous dissimulons où il faudroit agir; dès-là nous sommes indignes d'être à Jésus-Christ, et Jésus-Christ ne nous reconnoît plus. Des témoins irréprochables, qui ne détruisions pas d'une part ce que nous prétendons établir de l'autre, qui soyons à l'épreuve de la censure, et qui, par certains endroits, n'affoiblissions pas le témoignage que Jésus-Christ d'ailleurs reçoit de nous, nous souvenant de l'avis de saint Bernard, que le monde est trop éclairé pour que nous puissions aisément lui imposer; que, quelque soin que nous prenions de nous cacher, il découvrira notre foible, et qu'il ne manquera pas de nous l'objecter; qu'un seul point qui le scandalisera dans nous, empêchera à son égard tout l'effet des vertus les plus exemplaires que nous pourrions pratiquer; et, qu'à moins d'être irrépréhensibles, dans le sens que l'entend saint Paul, nous sommes incapables d'être les témoins de Jésus-Christ. Enfin, des témoins constants, pour tenir ferme et pour ne nous point relâcher dans les persécutions que l'enfer nous suscitera; pour supporter avec patience les contradictions des hommes, pour résister à nos propres foiblesses et pour vivre et mourir, selon l'exemple de saint Jean, en rendant témoignage à ce Seigneur, qui veut spécialement être honoré par notre persévérance. Voilà, mes chers auditeurs, ce que nous devons être. Mais c'est à vous, ô mon Dieu, de faire, par votre grâce toute-puissante, que nous soyons tels, comme c'est à nous de coopérer à cette grâce pour arriver à cette perfection : c'est à vous à nous imprimer ces caractères, et à nous de vous présenter des cœurs qui en soient susceptibles. Vous avez vu, Chrétiens, le témoignage de saint Jean en faveur de Jésus-Christ; voyez le témoignage de Jésus-Christ en faveur de saint Jean : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une question qui se présente naturellement à l'esprit, savoir lequel des deux fut plus avantageux à Jean-Baptiste, ou de ce qu'il servit de témoin au Fils de Dieu, ou de ce que le Fils de Dieu lui servit lui-même de témoin; et je prétends qu'on peut bien appliquer ici

ce que disoit saint Augustin, lorsque, faisant le parallèle des deux apôtres de Jésus-Christ, saint Pierre et saint Jean l'évangéliste, il demandoit qui des deux avoit eu une destinée plus souhaitable et plus digne d'envie : ou saint Pierre, qui, selon le rapport de l'Evangile, sembloit avoir aimé son maître plus ardemment; ou saint Jean, qui, comme disciple favori, en avoit été plus tendrement aimé : car ce saint docteur répondoit qu'à juger de l'un et de l'autre par les règles de la religion, il y avoit eu plus de mérite à aimer comme saint Pierre, mais qu'il y avoit eu plus de bonheur et plus de faveur à être aimé comme saint Jean; et qu'ainsi la comparaison ne pouvoit être qu'à l'avantage des deux, parce que, si saint Jean avoit eu au-dessus de saint Pierre la préférence de la tendresse et la prédilection de Jésus-Christ, saint Pierre l'avoit emporté sur saint Jean par la ferveur et le zèle qu'il avoit témoigné pour Jésus-Christ. Il m'a paru, dis-je, que cette décision de saint Augustin convenoit parfaitement à la question que je me suis proposée touchant le divin précurseur saint Jean-Baptiste; car en voici la juste application : avoir servi de témoin au Fils de Dieu, c'est ce qui a fait le mérite de ce grand Saint; mais avoir eu pour témoin le Fils de Dieu même, c'est ce qui a fait son bonheur et sa gloire; et je vais vous montrer que cette gloire a été la récompense et le couronnement de son mérite, comme il est vrai que son mérite a été le fondement et le principe de cette gloire. Ecoutez-moi; il n'y aura rien en tout ceci qui ne vous instruise et qui ne vous édifie.

Ne vous étonnez pas, Chrétiens, que le Sauveur du monde, par une espèce de reconnoissance, ait bien voulu rendre témoignage à saint Jean, et servir de témoin à son témoin même; c'étoit, dit saint Chrysologue, pour vérifier dès-lors, et pour accomplir par avance cette promesse si solennelle et si authentique : *Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo*[1] : Quiconque me confessera et me reconnoîtra devant les hommes, je le reconnoîtrai devant mon Père et devant les anges, au jour de mon dernier avénement; ainsi l'assuroit le Fils de Dieu, parlant des Justes en général : mais à l'égard de Jean-Baptiste, il a encore plus fait; car sans attendre la fin des siècles, il lui a servi de témoin dès cette vie, il l'a reconnu, il l'a glorifié en toutes les manières. Je m'explique : qu'a fait le Sauveur du monde pour honorer son précurseur? il a rendu témoignage à la grandeur de sa personne, il a rendu témoignage à la dignité de son ministère, il a rendu témoignage à l'excellence de sa prédication, il a rendu témoignage à l'efficace de son baptême, il a rendu témoignage à la sainteté de sa vie et à l'austérité de sa pénitence :

[1] *Matth.*, 10.

tout cela, autant d'éloges sortis de la bouche du Fils de Dieu même, en faveur de saint Jean : pesez-les, mes chers auditeurs, et admirez-les.

Non, jamais homme ne s'est attiré et n'a reçu tout à la fois tant d'honorables témoignages que saint Jean-Baptiste. C'est ce que nous apprend l'évangile de ce jour; car nous y voyons les anges et les hommes, par une espèce de concert, occupés à l'exalter. Des hommes, au premier bruit de sa naissance, en sont déjà dans le ravissement, et manquent, ce semble, de termes pour exprimer les hautes idées qu'ils conçoivent de sa personne; ils se demandent les uns aux autres : *Quis, putas, puer iste erit*[1]*?* Que pensez-vous que sera un jour cet enfant? comme s'ils disoient : Voici un enfant en qui la nature et la grâce ont déployé tous leurs trésors, un enfant de bénédiction, un enfant de prodiges et de miracles. Déjà, tout enfant qu'il est, la main du Seigneur, c'est-à-dire la puissance et la force de Dieu, est avec lui; déjà il a délié la langue de son père Zacharie; déjà il a rendu féconde la stérilité de sa mère Elisabeth : mais s'il a fait en naissant tant de merveilles, que fera-t-il dans le progrès de sa vie? s'il est si grand dès son berceau, que sera-ce quand, avec l'âge, il aura atteint la perfection d'une vertu consommée? c'est un secret, ajoutent-ils, que nous nous contentons de révérer, et qu'il ne nous est pas possible de pénétrer : *Et posuerunt omnes qui audierunt, in corde suo, dicentes : Quis, putas, puer iste erit*[2]. Après avrès avoir entendu toutes ces merveilles, ils les conservent dans leur cœur, et ils demeurent dans le silence, parce qu'ils ne croient pas pouvoir s'en expliquer assez dignement. Mais voici un ange qui vient suppléer à leur défaut, un ange député de Dieu : c'est Gabriel qui vient résoudre leur doute, et leur apprendre clairement et distinctement ce qu'ils doivent penser de la personne de Jean. Vous êtes en peine de savoir ce que sera un jour cet enfant; et moi, dit l'ange, je vous déclare qu'il sera grand devant le Seigneur : *Erit magnus coram Domino*[3]. Témoignage, Chrétiens, qui suffisoit pour canoniser le précurseur de Jésus-Christ : car être grand devant les hommes, ce n'est rien; être grand devant les princes et les rois, qui sont les dieux de la terre, c'est peu, puisque ces dieux de la terre sont eux-mêmes très-petits; mais être grand devant le Seigneur, comme Jean-Baptiste, c'est être vraiment grand, c'est être solidement grand, c'est être absolument grand, parce que c'est être grand devant celui qui est non-seulement la grandeur même, mais la source et la mesure de toutes les grandeurs : *Erit magnus coram Domino.* En effet, tout est petit devant Dieu, et les plus hautes puissances de l'univers ne sont, en présence de cette majesté divine, que des atomes et des

[1] *Luc.*, I. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

néants : *Et substantia mea tanquàm nihilum ante te* [1]. Mais pour saint Jean, il est quelque chose, et quelque chose de grand devant Dieu même : *Magnus coram Domino.* Concluez de là quel est donc le caractère de sa personne, et le degré de sa grandeur. Je me trompe, Chrétiens, ne le concluez pas encore de là; c'est d'un autre témoin, c'est de Jésus-Christ qu'il faut que vous l'appreniez : car il n'appartenoit qu'à lui de nous donner une juste idée de la personne de Jean-Baptiste. Les hommes n'en ont pu rien dire; l'ange, quoique ministre du Seigneur, n'en a pas dit assez; mais le Fils de Dieu couronnera tout par son témoignage. Et que dira-t-il? une parole qui renferme ou plutôt qui surpasse tous les éloges. *Amen dico vobis, non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista* [2] *:* Oui, je vous dis en vérité, qu'entre tous les enfants des hommes, il n'y en a point de plus grand que Jean-Baptiste. Voilà, mes chers auditeurs, le comble de la grandeur : car être grand même devant Dieu, c'étoit, après tout, une louange qui convenoit à plusieurs autres Saints; mais être si grand qu'entre tous les enfants des hommes il n'y en ait point eu de plus grand, c'est la louange particulière et l'avantage de saint Jean. Sur cela les Pères et les interprètes sont partagés : les uns veulent que Jean n'ait été le plus grand qu'entre les Saints de l'ancienne loi; et les autres, qu'il n'y en ait point eu de plus grand que lui, même entre les Saints de la loi de grâce. Quoi qu'il en soit, c'est de lui, et de lui seul, que le Sauveur a dit : *Non surrexit inter natos mulierum major.* Voilà l'oracle de la vérité, à quoi, sans rien examiner de plus, nous devons nous en tenir, et voilà le premier témoignage que le Fils de Dieu rendit à la personne de saint Jean.

J'ai dit qu'il en avoit rendu un autre à la dignité de son ministère : comment cela? le voici. L'office important et le ministère essentiel de Jean-Baptiste, fut d'être le précurseur de Jésus-Christ; mais cet office de précurseur étoit si relevé au-dessus de tous les autres ministères où les hommes jusque-là avoient été employés, que, sans le témoignage de Jésus-Christ, nous ne l'aurions jamais compris. Prenez garde, s'il vous plaît. Les Juifs reconnoissoient saint Jean pour un prophète, et ils en jugeoient bien, car il l'étoit; mais ils le croyoient simplement prophète, et en cela ils se trompoient, car il étoit quelque chose de plus, *Etiam dico vobis, et plus quam prophetam* [3]. Oui, leur disoit le Fils de Dieu, il est prophète, et plus que prophète. Pourquoi, demande saint Jérôme, plus que prophète? parce que les prophètes n'avoient annoncé le Messie que dans l'avenir, au lieu que Jean-Baptiste annonçoit qu'il étoit venu; parce que les prophètes n'avoient vu les choses que de loin et dans l'obscurité, au lieu que

[1] *Psalm.* 38. — [2] *Matth..* 11. — [3] *Ibid.*

saint Jean les voyoit clairement et en elles-mêmes. Sans autre raison que celle-là, on avoit droit de le mettre au-dessus de tous les prophètes, et de l'appeler plus que prophète; mais la prééminence de son ministère étoit fondée sur un titre encore plus digne de nos réflexions : *Etiam dico vobis, et plus quàm prophetam. Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum qui præparabit viam tuam ante te*[1] *:* Il est plus que prophète, ajoutoit le Sauveur du monde, parce que c'est celui dont le Père éternel a dit à son Fils : Voici mon ange, que j'enverrai devant vous pour vous préparer la voie. En effet, préparer la voie à un Dieu et être le précurseur d'un Dieu, c'étoit faire l'office d'un ange, et les anges du premier ordre se seroient tenus honorés de cette commission; mais cette commission est réservée à Jean, et il étoit proprement l'ange de Jésus-Christ. Or être l'ange de Jésus-Christ, c'étoit quelque chose sans doute de plus honorable que d'être un ange du commun : car les anges du commun, quoique ambassadeurs de Dieu, n'ont point d'autre ministère que de veiller à la conduite des hommes; mais le ministère de Jean-Baptiste regardoit immédiatement la personne de Jésus-Christ, puisqu'il n'étoit envoyé au monde que pour Jésus-Christ : *Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam*[1]. Ah ! Chrétiens, est-il rien de plus sublime, et qui doive nous inspirer plus de vénération pour ce grand Saint? c'étoit l'ange de notre Dieu; il a fait dans le mystère de l'incarnation le même office que l'ange envoyé à Marie de la part de Dieu; et en vertu de sa mission, il a rendu à Jésus-Christ, comme précurseur, des services plus importants et plus nécessaires que jamais les anges n'en ont pu rendre à cet Homme-Dieu. Encore une fois, ministère tout angélique, ou plutôt ministère tout divin, que Jésus-Christ a voulu honorer de son témoignage.

Ajoutez-y ce qui doit en être la conséquence naturelle, je veux dire le témoignage que le Sauveur du monde rendit à la prédication de saint Jean. Vous le savez : toute l'excellence de la prédication consiste en deux points, à éclairer et à toucher, à instruire et à émouvoir; mais il est rare de trouver l'un et l'autre ensemble : car il arrive tous les jours qu'entre ceux qui sont destinés, et qui ont même reçu des talents du ciel pour être les dispensateurs de la parole de Dieu, les plus fervents et les plus zélés ne sont pas les mieux pourvus de sciences et de lumières; et que les plus intelligents et les plus habiles ne sont pas ordinairement ceux qui ont le plus de zèle et d'ardeur. Les uns éclairent, mais ne touchent pas; les autres touchent, mais n'instruisent pas; au lieu que Jean-Baptiste, selon le témoignage de Jésus-Christ, excelloit également dans tous les deux; *Ille erat lucerna*

[1] *Matth.*, 11. — [2] *Ibid.*

ardens et lucens[1]. Vous l'avez vu, disoit aux Juifs ce Dieu Sauveur, et vous l'avez admiré. C'étoit un flambeau qui éclairoit toute la Judée; mais c'étoit un flambeau ardent et luisant : luisant, pour dissiper toutes les ténèbres de l'infidélité du siècle, et ardent, pour embraser tous les cœurs du divin amour. Il a prêché parmi vous avec tout l'esprit et toute la vertu d'Elie : *In spiritu et virtute Eliæ*[2]. L'esprit sans la vertu, ou la vertu sans l'esprit, n'auroient pas suffi; mais ayant possédé éminemment l'un et l'autre, ç'a été un prédicateur parfait. Que restoit-il, Chrétiens, après des témoignages si illustres? Encore un moment de votre attention; je n'en abuserai pas.

Il s'agissoit d'autoriser le baptême de saint Jean; et c'est ce qu'a fait Jésus-Christ, par un quatrième témoignage, qui ne mérite pas moins que les autres d'entrer dans l'éloge de ce glorieux précurseur. Jean baptisoit dans le Jourdain tous ceux qui venoient à lui; mais comme ce baptême étoit nouveau, les pharisiens et les partisans de la Synagogue en jugeoient diversement. Quelques-uns l'approuvoient, d'autres le blâmoient; ceux-ci l'estimoient bon et profitable, ceux-là le rejetoient comme superstitieux et inutile. On demandoit à saint Jean en vertu de quoi il s'attribuoit la puissance de baptiser, puisqu'il n'étoit pas le Christ : *Quid ergo baptizas, si tu non es Christus*[3]? Mais pour montrer que cette puissance lui convenoit, le Sauveur des hommes rend hautement témoignage de la validité et de l'efficace du baptême de Jean : et quel témoignage? le plus éclatant, mais aussi de la part d'un Dieu le plus surprenant; car tout Dieu qu'il est, il reçoit ce baptême de la pénitence, qui disposoit alors les hommes à la rémission des péchés et au baptême de la loi de grâce. C'est dans ce dessein qu'il vient de la Galilée au Jourdain, et qu'il se présente à saint Jean pour être baptisé; c'est, dis-je, afin de convaincre par-là tous les esprits que le baptême de Jean est donc un baptême salutaire; qu'il est saint, et qu'il est de Dieu, puisque lui, qui est Fils de Dieu, en veut bien user. Mais, Seigneur, que faites-vous, s'écrie Jean-Baptiste, touché et confus d'une humilité si profonde; que faites-vous, et avez-vous oublié ce que vous êtes et ce que je suis? c'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi! Ne craignez-vous point, en vous abaissant jusque-là, d'obscurcir votre gloire, et qu'on n'en tire des conséquences au préjudice de votre sainteté? *Sine modo,* lui répond le Fils de Dieu, *sic enim decet nos implere omnem justitiam*[4] *:* Laissez-moi faire pour cette heure, car c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice. Vous m'avez rendu témoignage, je vais vous le rendre à mon tour; et pour apprendre à tout le monde que votre baptême vient du ciel, moi qui suis descendu du

1 *Joan.*, 5. — 2 *Luc.*, 1. — 3 *Joan.*, 1. — 4 *Matth.*, 3.

ciel, j'en veux bien faire l'épreuve dans ma personne. Quoique ce soit le baptême de la pénitence, moi qui suis l'innocence même, je veux bien m'y soumettre; et quoiqu'en m'y soumettant je paroisse inférieur à vous sans l'être, je ne dédaigne point de le paroître, pourvu que je persuade aux hommes que la pénitence à laquelle ce baptême les engage, est la seule voie qui peut les conduire au salut et à la véritable rédemption. N'est-il pas vrai, mes chers auditeurs, qu'il n'appartient qu'à Dieu de savoir honorer ses Saints?

Finissons par le dernier, mais le plus essentiel de tous les témoignages que Jésus-Christ ait rendus à son précurseur, en publiant la sainteté de Jean, l'innocence de ses mœurs et l'austérité de sa pénitence. Où le trouvons-nous, ce témoignage? Au chapitre onzième de saint Matthieu. Car c'est là qu'il est dit que notre adorable Sauveur s'entretenant avec le peuple, et instruisant les Juifs qui l'écoutoient, leur parloit ainsi : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? *Quid existis en desertum videre*[1]? Vous y avez vu Jean-Baptiste; hé bien! qu'en dites-vous? avez-vous cru voir en lui un roseau agité du vent, c'est-à-dire un esprit léger et sans consistance, qui suit le mouvement de ses passions, qui plie sous l'adversité, qui s'évanouit dans la prospérité, qui succombe à la crainte, que la vue de plaire, ou que l'intérêt ébranle; qui cède à tout et qui ne résiste à rien : *Arundinem vento agitatam*[2]? Non, Jean n'est point un homme de cette trempe, c'est un cœur ferme et inébranlable dans le parti de Dieu; c'est une âme solide et à l'épreuve de toutes les tentations du monde; c'est un esprit supérieur à tout ce que la foiblesse humaine peut former d'obstacles dans l'accomplissement des devoirs les plus difficiles, et qui demandent une vertu plus héroïque : en voilà le caractère. Mais encore, qu'avez-vous vu dans le désert? y avez-vous trouvé un homme vêtu avec mollesse, un homme voluptueux, attaché à ses commodités, aimant les douceurs de la vie, esclave de son corps et de ses sens : *Sed quid existis videre? hominem mollibus vestitum*[3]? Au contraire, vous avez vu un homme crucifié pour le monde, un homme mort à tous les plaisirs du monde, un homme ennemi de son corps, un homme épuisé d'abstinences et de jeûnes, un homme couvert d'un rude cilice : telle est la forme de vie dont Jean-Baptiste est venu servir de modèle. Qui parle ainsi, Chrétiens? le Fils de Dieu, lequel rend témoignage de la sainteté de son précurseur, et qui n'allègue pour cela ni les révélations, ni les extases, ni le don des miracles et des guérisons, ni l'esprit de prophétie, ni toutes les autres grâces éclatantes dont saint Jean étoit rempli; mais qui fait consister cette sainteté dans une vie pénitente et mortifiée, dans la haine de soi-

[1] *Matth.*, 11. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

même, dans le crucifiement de la chair, surtout dans la constance et la fermeté.

Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs; voilà ce que je vous laisse à méditer, et ce qui doit être pour vous et pour moi le fruit de ce discours. Je vous l'ai dit, et je vous le dis encore, que si Jésus-Christ ne nous reconnoît devant son Père, et ne rend témoignage en notre faveur, comme il l'a rendu en faveur de Jean-Baptiste, nous ne serons jamais du nombre de ses prédestinés et de ses élus. Il faut, pour être juste dans cette vie, que nous ayons le témoignage de Dieu en nous : *Qui credit, habet testimonium Dei in se*[1]; et j'ajoute que, pour être glorifié dans l'autre, il faut que nous ayons le témoignage de Jésus-Christ pour nous. Or jamais Jésus-Christ ne nous rendra ce témoignage favorable dont dépend notre salut éternel, si nous ne sommes fermes comme saint Jean dans l'observation de la loi de Dieu, et si nous n'entrons dans cette sainte voie de la pénitence et de la mortification où a marché le saint précurseur. Pourquoi cela? parce que Jésus-Christ ne rendra témoignage qu'en faveur de ceux qui auront eu soin de se conformer à lui. Or nous ne pouvons nous conformer à Jésus-Christ, que par cet esprit de pénitence, accompagné et soutenu d'une inviolable persévérance; par conséquent le témoignage de cet Homme-Dieu nous est indispensablement nécessaire. Il le donne aujourd'hui au plus saint des hommes, qui est Jean-Baptiste; mais il ne le donne que fondé sur ces deux chefs, de l'austérité de sa vie, et de la solidité de sa vertu. Il n'est pas croyable que nous l'obtenions à des conditions plus douces, ni qu'il ait pour nous des lois de providence moins sévères et plus commodes. Savez-vous donc, Chrétiens, ce que nous avons à craindre? c'est que Jésus-Christ, dans le jugement dernier, au lieu de rendre témoignage pour nous, ne le rende contre nous; et qu'au lieu que son témoignage, s'il nous étoit favorable, mettroit le sceau à notre justification et à notre prédestination, il ne fasse notre condamnation et notre réprobation. Si jamais cet affreux malheur nous arrivoit, par où Jésus-Christ fortifiera-t-il son témoignage contre nous? par l'exemple de saint Jean, par la pénitence de saint Jean, par la retraite de saint Jean, en un mot par l'énorme et monstrueuse opposition qui paroîtra entre la conduite de la plupart des chrétiens et celle de saint Jean.

Car comment nous sauverons-nous de cette contradiction, et qu'aurons-nous à y répondre? Jean, rempli du Saint-Esprit et sanctifié même avant sa naissance, n'a pas laissé d'embrasser une vie austère et pénitente; et moi qui suis pécheur, chargé devant Dieu du poids de mes iniquités, je veux mener une vie aisée et douce. Jean, dans la

[1] 1 *Joan.*, 5.

plus parfaite innocence, n'a pas laissé de mater sa chair par le jeûne et le cilice ; et moi j'épargne la mienne, qui est une chair de péché. Jean, à l'épreuve de toutes les tentations du monde, n'a pas laissé de fuir le monde ; et moi qui suis la foiblesse même, je m'expose à tous les dangers du monde. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que saint Jean nous reprochera au tribunal de Dieu : car, après avoir été le témoin de Jésus-Christ dans le premier avénement de ce Dieu Sauveur, il viendra encore dans le second, et sera appelé en témoignage contre les lâches chrétiens : *Hic venit in testimonium* [1]. Oui, il viendra, non plus pour servir de témoin à la lumière, mais pour servir de témoin contre l'iniquité. Ce sacré chef que vous conservez comme un précieux dépôt ; ce chef dont la vue confondit l'impie Hérode, et le fit trembler jusque sur le trône ; ce chef muet maintenant, depuis qu'une mort sanglante lui a ôté l'usage de la voix, mais alors rappelé à la vie et plus éloquent que jamais, fera sortir de sa bouche des paroles foudroyantes qui attéreront les pécheurs. Ah ! grand Saint, parlerez-vous donc contre ce peuple qui vous est spécialement dévoué ? il vous honore et il vous invoque comme son protecteur : en deviendrez-vous l'accusateur et le juge ? Obtenez-lui ces grâces de conversion, ces grâces de sanctification qui le remettront dans la voie du salut que vous nous avez enseignée ; surtout faites-lui bien comprendre ce fameux oracle, que, depuis le temps où vous avez vécu sur la terre, le royaume du ciel ne s'emporte que par violence : *A diebus Joannis Baptistæ regnum cœlorum vim patitur* [2].

Du reste, Chrétiens, parlant devant un prélat que je considère ici, non-seulement comme l'évêque et le pasteur de vos âmes, mais comme un des maîtres de l'éloquence de la chaire, où tant de fois il s'est distingué, j'aurois eu besoin, dans tout ce discours, des dons excellents qu'il a reçus du ciel, et qu'il a su si dignement et si saintement employer. Du moins, Monseigneur, ai-je eu l'avantage de trouver en vous de quoi persuader à votre troupeau les saintes vérités que je viens de lui annoncer, et de quoi les lui rendre sensibles : car en faisant l'éloge du précurseur de Jésus-Christ, je n'ai pu m'empêcher de bénir le ciel, qui, pour ma consolation, me fait voir encore aujourd'hui, dans votre personne, un prélat rempli de l'esprit de Jean-Baptiste et imitateur de ses vertus ; je veux dire un prélat aussi éclairé que zélé, aussi fervent que vigilant, et si j'ose m'exprimer de la sorte, aussi aimable que vénérable ; un prélat plein de vigueur et de force pour faire observer la discipline, mais en même temps plein d'onction et de douceur pour la faire aimer ; un prélat qui, comme Jean-Baptiste, a édifié la cour, et que la cour a res-

[1] *Joan.*, I. — [2] *Matth.*, II.

pecté ; que le plus grand des rois a honoré de son estime ; qui prêchant aux grands du siècle avec une liberté tout évangélique, mais aussi avec une égale sagesse, les a instruits de leurs devoirs, et n'a pas craint de leur reprocher leurs désordres ; un prélat dont la saine doctrine, la solide piété, la vie édifiante lui ont mérité l'auguste rang qu'il tient ; et qui sans cesse occupé de ses fonctions, n'a en vue que la gloire de Dieu, que les intérêts de Dieu, que l'accroissement du culte de Dieu ; enfin, un prélat qui, dévoué aux travaux apostoliques, et, selon l'expression de saint Paul, n'estimant pas sa vie plus précieuse que lui-même, sacrifie tous les jours sa santé aux exercices de son ministère, à consacrer de dignes sujets, et à les former pour servir utilement à son Eglise, à visiter les ouailles que la Providence lui a confiées, à sanctifier son peuple, et à le conduire dans le chemin de la perfection chrétienne : *Parare Domino plebem perfectam* [1]. Voilà, Monseigneur, les exemples que vous donnez, et qui, plus efficaces que mes paroles, sont, pour toute cette assemblée, autant d'exhortations pressantes et touchantes. Plaise au ciel que vous en suiviez, Chrétiens, toute l'impression, et que par-là vous arriviez un jour à la vie éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE.

Respondens Simon Petrus, dixit : Tu es Christus, Filius Dei vivi.
Pierre lui répondit : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. *Saint Matthieu*, chap. XVI.

Voilà, mes chers auditeurs, toute la substance de l'évangile de ce jour, et des importantes vérités qui y sont contenues ; voilà sur quoi est fondée la gloire de saint Pierre, votre illustre patron. C'est lui qui le premier a confessé la divinité de Jésus-Christ ; et voilà pourquoi Jésus-Christ lui a donné, au-dessus des apôtres, cette primauté qui nous le rend si vénérable, et en vertu de laquelle il est le chef de toute l'Eglise. C'est lui qui, non-seulement pour sa personne, mais au nom de tous les autres apôtres, a le premier rendu témoignage que Jésus-Christ est le Fils du Dieu vivant, non pas simplement par adoption, mais par nature : car il l'a reconnu Fils du Dieu vivant d'une manière qui ne convenoit ni à Elie, ni à Jean-Baptiste, ni aux prophètes. Or Elie, Jean-Baptiste et les prophètes étoient, dans les termes de l'Ecriture, enfants de Dieu par adoption. Il est donc vrai que saint Pierre, qui prétendoit élever Jésus-Christ au-dessus d'eux, l'a confessé absolument Fils de Dieu, égal à Dieu, consubstantiel à Dieu, en un mot, Dieu lui-même. Et c'est pour cela, encore une fois, que Jésus-Christ a établi cet apôtre comme le fondement sur lequel il

[1] *Luc.*, I.

vouloit édifier son Eglise, pour cela qu'il lui a mis en main les clefs du ciel, pour cela qu'il lui a donné le pouvoir de lier et de délier sur la terre : en sorte que toutes les prérogatives de saint Pierre ont été les suites heureuses et les fruits de cette confession de foi : *Tu es Christus, Filius Dei vivi.* Ajoutons-y toutefois, Chrétiens, l'ardent amour de ce glorieux apôtre pour Jésus-Christ : car la foi de saint Pierre, sans son amour, n'eût pas suffi. Il falloit que le chef de l'Eglise fût non-seulement le plus éclairé, mais le plus rempli de zèle et de charité. Et en effet, ce que Jésus-Christ promet aujourd'hui à saint Pierre, parce qu'il confesse sa divinité, n'a eu son accomplissement qu'après que le Fils de Dieu lui eut demandé s'il l'aimoit plus que tous les autres. M'aimez-vous, Simon, fils de Jean? lui dit ce Sauveur adorable après sa résurrection. Oui, Seigneur, lui répondit Pierre; vous savez que je vous aime, et que je suis prêt à donner ma vie pour vous. Paissez donc mes agneaux et mes brebis, reprit son divin Maître : *Pasce agnos meos, pasce oves meas*[1]. Ainsi, Chrétiens, c'est sur la foi de saint Pierre et sur l'amour de saint Pierre qu'est établie sa sainteté et sa prééminence : voilà les deux sources des grâces dont il fut comblé. Il a été le pasteur des peuples, et le souverain pontife : pourquoi? parce qu'il a reconnu Jésus-Christ pour le Fils du Dieu vivant, et parce qu'il a aimé Jésus-Christ jusqu'à verser pour lui son sang. Arrêtons-nous là : car il ne s'agit pas aujourd'hui de parler des grandeurs de saint Pierre, mais de ses vertus ; il ne s'agit pas de ce que nous devons admirer, mais de ce que nous devons imiter en lui; il ne s'agit pas de relever son apostolat, et d'en concevoir de hautes idées, mais de nous édifier de ses exemples. Attachons-nous donc à sa foi et à son amour. En qualité de chrétiens, nous sommes les pierres vivantes de ce mystérieux édifice de l'Eglise, que Jésus-Christ est venu construire sur la terre. Et comme, après Jésus-Christ, votre saint patron en est la pierre fondamentale, il faut que nous soyons bâtis sur cette pierre : *Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*[2]. Or pour cela il faut que nous participions à la foi et à l'amour de saint Pierre; pour cela il faut que la foi de saint Pierre soit la règle de la nôtre, et que l'amour de saint Pierre soit le modèle de notre amour; il faut que nous croyions de cœur et que nous confessions de bouche ce que le Père céleste, et non pas la chair et le sang, a révélé à saint Pierre, et il faut que nous puissions dire à Jésus-Christ, comme saint Pierre : Vous savez, Seigneur, que je vous aime. Ainsi, Chrétiens, comparons notre foi avec la foi de saint Pierre, et notre amour avec l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ. En deux mots, la foi de saint

1 *Joan.*, 21. — 2 *Matth.*, 16.

Pierre opposée à notre infidélité; c'est la première partie : l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ, opposé à notre insensibilité; c'est la seconde. Toutes deux feront le partage de ce discours, et le sujet de votre attention, après que nous aurons salué Marie. ***Ave, Maria.***

PREMIÈRE PARTIE.

Je fais l'éloge du prince des apôtres, du chef visible de l'Eglise, du vicaire de Jésus-Christ en terre, mais qui, par une disposition particulière de la Providence, n'a pas laissé avec tout cela d'être pécheur; qui, malgré tout cela, est tombé, et a eu besoin de se relever par la pénitence; et qui, par la pénitence, est aussi rentré dans tous les priviléges et dans tous les droits attachés à son apostolat. Je parle d'un Saint dont Jésus-Christ a béatifié la foi, et le zèle à confesser la foi; mais qui, dans l'abondance même des lumières de sa foi, avant qu'il eût reçu le Saint-Esprit, n'a pas laissé d'avoir ses ténèbres, c'est-à-dire ses erreurs; et qui, malgré la ferveur de son zèle, a eu ses imperfections et ses foiblesses : or l'un et l'autre, dans le dessein de Dieu, doit aujourd'hui nous instruire, et contribuer à notre édification.

Il est donc du devoir de mon ministère que je ne sépare point ces deux choses, et qu'en prédicateur fidèle de la divine parole, considérant saint Pierre dans l'état où l'Evangile nous le représente, je veux dire dans cet état de béatitude commencée, mais non encore consommée par la venue du Saint-Esprit, *Beatus es, Simon Barjona* [1], je vous parle de ses erreurs aussi bien que de ses lumières, de ses foiblesses aussi bien que de ses ferveurs, de sa chute et de son péché aussi bien que de ses mérites. Il est vrai, c'est sur la foi de saint Pierre que la prééminence de sa dignité fut dès-lors fondée; mais après tout, la foi de saint Pierre n'étoit pas encore parfaite, quand Jésus-Christ lui dit : Vous êtes bienheureux, parce que ce n'est point la chair ni le sang qui vous a révélé ceci, mais mon Père qui est dans le ciel. Il est vrai, saint Pierre confessa que Jésus-Christ étoit le Fils du Dieu vivant, et c'est par cette confession qu'il mérita d'entendre ce que Jésus-Christ lui répondit : Vous êtes Pierre, et c'est sur cette pierre que je bâtirai mon Eglise; mais après tout, en ce moment-là saint Pierre n'étoit pas encore à l'épreuve des tentations où sa foi devoit être exposée; il n'étoit pas encore inébranlable dans cette confession de foi qu'il faisoit avec tant de zèle. Or c'est à nous, comme je l'ai dit, de profiter, non-seulement de l'exemple de sa foi, mais des imperfections mêmes de sa foi : de l'exemple de sa foi en l'imitant, et des imperfections de sa foi en les évitant. C'est à nous d'apprendre

[1] *Matth.*, 16.

de lui à confesser de bouche la foi que nous avons dans le cœur ; et si quelquefois nous sommes assez malheureux pour manquer de ferveur et de courage dans la confession de notre foi, c'est à nous d'apprendre à réparer comme lui, par une fervente pénitence, cette honteuse et scandaleuse lâcheté : deux points, mes chers auditeurs, où je renferme toute cette première partie. Ecoutez-moi; il n'y aura rien là qui ne soit proportionné à la capacité de vos esprits, ni rien que chacun de vous ne puisse et ne doive s'appliquer. Commençons.

La foi de saint Pierre étoit grande sans doute et très-grande, quand Jésus-Christ lui dit, *Beatus es :* Vous êtes bienheureux, Simon, fils de Jean. Car en vertu de cette foi, saint Pierre avoit tout quitté pour suivre Jésus-Christ ; en vertu de cette foi, il avoit marché sur les eaux pour aller à Jésus-Christ ; en vertu de cette foi, plusieurs d'entre les disciples s'étant retirés du troupeau de Jésus-Christ, parce qu'ils se scandalisoient de sa doctrine sur le sujet de l'Eucharistie, et Jésus-Christ ayant demandé aux apôtres s'ils vouloient aussi se séparer de lui, saint Pierre lui avoit dit : Hé! Seigneur, à qui irions-nous ? car vous avez les paroles de la vie éternelle. Tout cela, marques évidentes de la grandeur de sa foi, qui ne fut pas, dit saint Augustin, une foi de spéculation et en idée, mais une foi réelle et de pratique; qui ne fut pas une foi morte, mais une foi vive et animée; qui ne fut pas une foi stérile et infructueuse, mais une foi, pour ainsi parler, riche et féconde, puisqu'elle produisit en lui de si surprenants et de si merveilleux effets. Tout cela, preuves incontestables, que, dès son premier engagement avec Jésus-Christ, il l'avoit reconnu pour Fils du Dieu vivant. Car, comme raisonne saint Augustin, s'il l'avoit cru seulement homme, il n'auroit pas renoncé pour lui à tout ce qu'il possédoit dans le monde ; s'il l'avoit cru seulement homme, il ne lui auroit pas dit, *Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas* [1] : Si c'est vous, Seigneur, commandez, et dès l'instant je marcherai sans crainte sur l'eau pour aller à vous ; s'il l'avoit cru seulement homme, il se seroit scandalisé, aussi bien que les autres, du commandement que lui fit Jésus-Christ de manger sa chair et de boire son sang ; s'il l'avoit cru seulement homme, il n'auroit pas pris ce que Jésus-Christ leur annonçoit de ce mystère, pour des paroles de vie, et d'une vie immortelle : *Verba vitæ æternæ habes* [2]. Il est donc vrai que ce n'étoit dès-lors, ni la chair ni le sang, mais l'esprit même de Dieu qui lui avoit donné les hautes et sublimes connoissances dont il se trouvoit rempli.

Voilà, mes chers auditeurs, les qualités de la foi de saint Pierre, et voilà en quoi la foi de saint Pierre doit être le modèle de la nôtre.

[1] *Matth.*, 14. — [2] *Joan.*, 6.

Prenez garde : ce fut une foi pratique, une foi efficace et agissante, que celle de saint Pierre, et telle doit être notre foi; car une foi oisive, une foi qui s'en tient à des paroles, une foi qui ne consiste qu'en de belles et de spécieuses maximes, une foi qui se borne à des sentiments sans aller jusqu'aux œuvres, c'est une foi qui ne peut servir qu'à notre condamnation; c'est la foi des démons, qui croient, qui tremblent, et qui en demeurent là. Ce fut une foi généreuse, en vertu de laquelle saint Pierre abandonna non-seulement tout ce qu'il possédoit, mais tout ce qu'il étoit capable de posséder, mais tout ce qu'il pouvoit espérer, mais tout ce qu'il pouvoit désirer; tellement qu'il eut bien raison de dire : *Ecce nos reliquimus omnia*[1] *:* Voici que nous avons tout quitté. Et c'est ainsi que notre foi doit nous détacher de tout, en sorte que nous quittions tout, non pas toujours réellement et en effet, mais au moins de cœur : c'est-à-dire que nous soyons disposés à quitter tout; que nous soyons dégagés de toute affection aux biens que nous possédons; que nous soutenions avec patience la perte de ces biens, quand il plaît à Dieu de nous les enlever; que nous soyons tranquilles et soumis, quand la Providence permet que ces biens diminuent; que nous nous dépouillions avec joie d'une partie de ces biens pour en assister les membres de Jésus-Christ et nos frères, qui sont les pauvres; car une foi en conséquence de laquelle on ne renonce à rien, on ne quitte rien, on ne se refuse rien et l'on ne veut rien se refuser, c'est une foi chimérique, qui ne peut être de nul mérite devant Dieu, et que Dieu même réprouve. Ce fut une foi pleine de confiance qui fit marcher saint Pierre sur les eaux, sans craindre le péril où il s'exposoit, ni la tempête dont la mer étoit agitée; et si notre foi est telle que Dieu la demande, il faut qu'elle se soutienne au milieu des dangers du monde, au milieu des persécutions et des disgraces du monde, au milieu des changements et des révolutions inévitables dans le cours du monde; car une foi qui doute, une foi qui hésite, n'a plus ce caractère de fermeté qui est essentiel à la vraie foi. Ce fut une foi à l'épreuve du scandale où tombèrent ces disciples incrédules, qui, ne pouvant comprendre l'adorable mystère de nos autels que Jésus-Christ leur annonçoit, en prirent occasion d'abandonner ce Dieu Sauveur; et notre foi, comme celle de saint Pierre, doit nous fortifier contre tant de discours que nous entendons, contre tant d'exemples que nous avons sans cesse devant les yeux, afin que nous puissions faire à Dieu la même protestation que fit ce prince des apôtres : *Et si omnes scandalizati fuerint in te, sed non ego*[2] *:* Non, Seigneur, je ne m'éloignerai jamais de vous; quand tous les hommes vous auroient renoncé, et que de tous les hommes je resterois seul

[1] *Matth.*, 19. — [2] *Marc.*, 14.

sous l'obéissance de votre loi, je ne m'en départirai jamais : fallût-il résister à toutes les puissances de la terre, fallût-il donner ma vie, vous me trouverez toujours fidèle : *Et si oportuerit me commori tibi, non te negabo*[1].

Telle étoit, dis-je, la foi de saint Pierre; mais quelque grande que fût sa foi, j'ai ajouté qu'elle n'étoit pas encore parfaite, parce qu'il n'avoit pas encore reçu le Saint-Esprit : il ne faut que lire l'Evangile pour en être persuadé; car immédiatement après que saint Pierre eut rendu témoignage à la divinité de Jésus-Christ, le Fils de Dieu ayant déclaré à ses disciples qu'il alloit à Jérusalem, et que là il devoit être livré aux Gentils, moqué, outragé, déchiré de fouets, crucifié : Ah! Seigneur, reprit le saint apôtre, à Dieu ne plaise que tout cela vous arrive! parole dont Jésus-Christ parut indigné, et qui lui fit dire à ce chef même de son Eglise : Retirez-vous de moi, Satan; vous êtes un scandale pour moi, et vous n'avez point de goût pour les chosss de Dieu, mais seulement pour les choses de la terre : *Vade post me, Satana, scandalum es mihi*[2]. Il s'en falloit donc bien, remarque saint Chrysostome, que la foi de saint Pierre ne fût dans le degré de perfection où elle devoit être, puisqu'il se trouvoit prévenu d'une erreur aussi pernicieuse et aussi grossière que celle de croire qu'il ne convenoit pas à Jésus-Christ de mourir pour le salut des hommes. Elle n'étoit pas non plus parfaite, cette même foi, lorsque saint Pierre ayant d'abord marché avec confiance sur les eaux, mais voyant ensuite les flots de la mer agités, craignit, et s'écria : Seigneur, sauvez-nous, autrement nous sommes perdus; sur quoi le Fils de Dieu lui fit ce reproche : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous eu peur? *Modicæ fidei, quare dubitasti*[3]? Enfin, sa foi étoit bien imparfaite, quand, après avoir été trois ans entiers à l'école de Jésus-Christ, après avoir entendu si souvent ce divin Maître expliquer les vérités évangéliques, il ne les comprenoit pas; car, comme l'a formellement observé saint Luc, ce que cet adorable Sauveur disoit à ses disciples de la nécessité des souffrances, de l'avantage des croix, du renoncement à soi-même, ils le regardoient comme des mystères cachés, et comme autant de paradoxes : *Et erat verbum istud absconditum ab eis*[4].

Voilà, Chrétiens, les ténèbres de la foi de saint Pierre; mais en même temps voilà les écueils de notre foi, et ce que nous devons éviter. Saint Pierre crut Jésus-Christ Fils du Dieu vivant, mais il se scandalisa du mystère de sa passion et de sa mort; c'est ce qui nous arrive tous les jours, car nous adorons la personne de Jésus-Christ, mais nous nous scandalisons de sa croix, nous nous scandalisons de

[1] *Marc.*, 14. — [2] *Matth.*, 16. — [3] *Ibid.*, 14. — [4] *Luc.*, 18.

son Evangile : l'orgueil et l'amour-propre qui nous dominent, forment en nous une opposition secrète à ses maximes et à sa loi. Ce scandale paroît dans nos actions : nous nous disons chrétiens, et nous vivons en païens. Que fit Jésus-Christ, justement offensé du scandale de saint Pierre? Il le reprit avec aigreur, il le traita de Satan, il le rejeta. Prenez garde, mes Frères, dit saint Hilaire : le Fils de Dieu brûloit d'un désir si ardent de souffrir pour nous, qu'il ne put voir sans indignation que Pierre entreprît de combattre ce dessein. Or ce même Sauveur n'auroit-il pas encore plus droit de nous dire, comme à son apôtre : *Vade post me, Satana* : Allez, hommes lâches et sensuels, amateurs de vous-mêmes et idolâtres de votre corps, vous n'avez jamais connu le prix de ma croix; car ce mystère de la croix est trop relevé pour vous; et tant que vous serez esclaves de vos plaisirs, vous ne comprendrez jamais que ce qui peut flatter la chair et satisfaire la cupidité. Dès que saint Pierre fut assailli de l'orage, il trembla, malgré la confiance qu'il avoit d'abord marquée; et tandis que nous sommes dans la prospérité, que les choses du monde vont selon nos souhaits, et que rien ne nous trouble, nous nous confions en Dieu, nous nous soumettons à Dieu, nous bénissons Dieu; mais sommes-nous dans la peine et dans l'affliction, une disgrâce imprévue nous arrive-t-elle, les affaires du siècle prennent-elles pour nous un mauvais tour, c'est là que notre courage nous abandonne, nous commençons à douter de la providence du Seigneur, nous nous élevons contre elle, nous manquons de foi, ou nous n'avons qu'une foi timide et chancelante : *Modicæ fidei, quare dubitasti?* Mais avançons.

Saint Pierre ne se contenta pas de croire la divinité de Jésus-Christ, il la confessa hautement, il la confessa avec zèle, il la confessa au nom de tous les apôtres; et c'est particulièrement en vue de cette confession de foi, que Jésus-Christ le choisit pour être la pierre fondamentale de son Eglise : *Et ego dico tibi, Quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* [1]. Autre exemple que Dieu nous propose en ce saint jour; autre règle qu'il nous ordonne de suivre, et à laquelle nous devons nous conformer, si nous voulons solidement établir notre salut; car pour être sauvés, Chrétiens, il ne suffit pas, selon saint Paul, que nous croyions de cœur, mais il faut encore que nous confessions de bouche; il ne suffit pas qu'intérieurement et dans l'âme nous adorions Jésus-Christ comme notre Dieu, mais il faut qu'au dehors, et devant les hommes, nous lui rendions le témoignage qui lui est dû; et comme toute l'Eglise est fondée sur la confession que fit saint Pierre de la divinité du Fils de Dieu, j'ajoute que le salut de chaque fidèle doit être fondé sur la confession

1 *Matth.*, 16.

qu'il fera de sa foi. Confession, prenez garde, s'il vous plaît, confession de foi dont l'obligation rigoureuse est également et de droit naturel, et de droit divin; confession qui renferme deux préceptes, l'un négatif, permettez-moi de m'exprimer de la sorte, après les théologiens, l'autre positif: l'un qui nous défend de rien faire, de rien dire qui soit seulement, même en apparence, contraire à la foi que nous professons; l'autre qui nous oblige à donner des marques publiques de cette foi, selon que les sujets et les occasions le demandent pour l'honneur de Dieu et pour l'édification de l'Eglise : deux devoirs absolument indispensables, s'agît-il de tous les biens du monde et de sacrifier jusqu'à notre vie; confession selon laquelle, au jugement de Dieu, nous serons ou reconnus, ou réprouvés de Jésus-Christ. Car quiconque me reconnoîtra devant les hommes, disoit cet adorable Sauveur, je le reconnoîtrai devant mon Père : *Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo* [1]. Et, par une règle toute contraire, quiconque devant les hommes m'aura renoncé, je le renoncerai en présence de mon Père : *Qui negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo* [2]. C'est donc à nous d'imiter saint Pierre dans cette confession si nécessaire : c'est ce qu'ont fait les martyrs, quand ils ont paru devant les juges de la terre, et qu'ils ont versé leur sang pour la cause de Jésus-Christ; c'est ce qu'ont fait tant d'hommes apostoliques, quand ils ont passé les mers et qu'ils ont pénétré jusqu'aux extrémités du monde pour y annoncer le nom de Jésus-Christ; et c'est ce que nous devons faire nous-mêmes, chacun dans notre condition, et autant que le demande l'honneur de Jésus-Christ.

Cependant (ô profondeur! ô abîme des conseils de Dieu!) Pierre, tout éclairé qu'il étoit d'en haut, n'étoit pas encore inébranlable : c'étoit la pierre sur laquelle l'Eglise devoit être bâtie; mais cette pierre n'avoit pas encore toute la stabilité nécessaire pour l'affermissement de l'Eglise. En un mot, saint Pierre, après avoir confessé Jésus-Christ, le renonça; après avoir dit à cet Homme-Dieu, Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, il fut assez foible et assez lâche pour dire, parlant de ce même Sauveur : Je ne le connois point. Dieu le permit ainsi, Chrétiens, et la Providence eut en cela ses desseins particuliers, que nous devons adorer. Mais dans cet exemple reconnoissons-nous nous-mêmes, car voilà ce que nous faisons en mille rencontres : nous confessons Jésus-Christ de bouche; mais combien de fois dans la pratique l'avons-nous renoncé plus indignement et plus honteusement que saint Pierre? combien de fois et en combien d'occasions n'avons-nous pas rougi d'être chrétiens? combien de fois avons-nous

1 *Matth.*, 10. — 2 *Ibid.*

paru devant les autels du Seigneur, comme si jamais nous ne l'avions connu? et cela, tantôt par un respect humain, tantôt par une fausse politique, tantôt par un libertinage affecté, tantôt par un scandale qui nous a entraînés, et à quoi nous n'avons pas eu la force de résister; d'autant plus coupables, en trahissant notre foi, qu'il ne s'agissoit pas pour nous, comme pour saint Pierre, de perdre la vie. Chute de saint Pierre, qui doit toujours nous faire trembler, qui que nous soyons, et quelque fermes, jusqu'à présent, que nous ayons pu être; car si cet apôtre, et ce prince même des apôtres a eu un sort si déplorable, que ne devons-nous pas craindre pour nous? si ce fondement de l'Eglise de Jésus-Christ a été ébranlé, et s'il est tombé en ruine, nous qui sommes la foiblesse même, la fragilité même, la pusillanimité même, avec quelle défiance de nous-mêmes et quelle frayeur des jugements de Dieu ne devons-nous pas nous conduire? Chute de saint Pierre, qui procéda de trois causes : de sa présomption, de son orgueil, de son imprudence. De sa présomption, qui lui fit dire à Jésus-Christ, avant que de s'être bien éprouvé lui-même : Je suis prêt à vous suivre jusqu'à la mort; quoique Jésus-Christ lui eût dit : Avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. De son orgueil, car il se préféra à tous les autres apôtres, en sorte que le Fils de Dieu leur ayant dit, Vous m'abandonnerez tous aujourd'hui, Pierre, rempli d'une vaine opinion de lui-même, lui répondit hautement : Quand tous les autres vous abandonneroient, pour moi, je ne vous abandonnerai pas. De son imprudence : tout foible qu'il étoit, il ne laissa pas de s'exposer à l'occasion, en entrant dans la maison du pontife, et en demeurant au milieu des ennemis de Jésus-Christ. Trois causes, mes chers auditeurs, qui nous font tous les jours tomber dans le même désordre que saint Pierre : nous sommes présomptueux comme lui, vains comme lui, imprudents et téméraires comme lui. Chute de saint Pierre, qui doit, après tout, nous consoler, puisque le dessein de Dieu, en la permettant, a été de nous faire voir, dans la personne de cet apôtre, un pécheur prédestiné pour être un vase de miséricorde.

Et par quelle pénitence en effet se releva-t-il d'une telle chute, et la répara-t-il? Pénitence la plus prompte; il ne fallut, pour le toucher et le convertir, qu'un regard du Fils de Dieu : pénitence la plus fervente; il pleura, et il pleura amèrement : pénitence la plus constante; durant tout le reste de sa vie oublia-t-il jamais son péché, et ne l'eut-il pas toujours devant les yeux, pour le pleurer toujours avec la même amertume? pénitence qui non-seulement rétablit sa foi, mais qui le mit en état de rétablir la foi de tous les autres; car c'est à lui que le Sauveur du monde avoit dit : *Et tu aliquandò conversus, confirma fra-*

tres tuos [1] : Quand vous serez converti et que vous serez revenu de votre égarement, travaillez à rappeler vos frères dispersés, à les rassembler et à les confirmer : or n'est-ce pas ce qu'il a fait, et n'eut-il pas une grace particulière pour gagner les cœurs les plus endurcis, pour convaincre les esprits les plus opiniâtres, et pour leur inspirer le don de la foi? Dès les premières prédications qu'il fit aux Juifs, ne soumit-il pas à l'Evangile, tantôt jusqu'à trois mille âmes, tantôt jusqu'à cinq mille? et dans le cours de son apostolat, combien de provinces a-t-il éclairées, combien d'Eglises a-t-il fondées? Ah! mes chers auditeurs, il parloit à des Juifs déclarés contre la loi qu'il leur annonçoit; il parloit à des païens élevés dans les superstitions et les ténèbres de la plus grossière idolâtrie; et cependant il les persuadoit, il les sanctifioit, il en faisoit de parfaits chrétiens : nous vous prêchons la même loi que lui, nous vous annonçons les mêmes vérités; par quel monstrueux renversement ne seroient-elles pas aussi efficaces dans le centre du christianisme, qu'elles l'ont été au milieu du judaïsme et du paganisme? Quoi qu'il en soit, attachons-nous à la foi de saint Pierre; et si nous sommes tombés comme lui, faisons pénitence comme lui : disons à Jésus-Christ : *Tu es Christus, Filius Dei vivi* [2]. Oui, Seigneur, je veux vivre et mourir dans cette sainte foi, qui vous reconnoît pour l'envoyé de Dieu, pour le Christ et le Fils de Dieu : si le libertinage de mon cœur m'a séduit en certaines rencontres et en certains temps de ma vie, maintenant que votre grâce répand dans mon esprit une lumière toute nouvelle, je renonce à mes erreurs, et je vous rends l'hommage d'une foi soumise et docile. Jamais saint Pierre ne se dévoua plus ardemment à votre service qu'après son péché, et mes égarements passés ne serviront qu'à redoubler mon zèle pour vous. Ainsi, Chrétiens, devons-nous imiter la foi de ce saint apôtre, pour imiter encore son amour, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Selon l'ordre que nous a marqué saint Paul, le fondement de toutes les vertus, c'est la foi; mais la charité en est le comble et la perfection : *Major autem horum est charitas* [3] : aussi le Sauveur ne donna-t-il à saint Pierre, préférablement à tous les autres apôtres, le gouvernement de son Eglise, que parce que, entre tous les autres, ce fut saint Pierre qui lui témoigna le plus d'amour. En conséquence de sa foi, ou plutôt de sa confession de foi, Jésus-Christ lui avoit promis les clefs du ciel, la puissance de lier et de délier, la juridiction spirituelle et universelle sur tout le monde chrétien. Mais comment fut-il

[1] *Joan.*, 21. — [2] *Matth.*, 16. — [3] 1 *Cor.*, 13.

mis en possession de ces clefs, de cette puissance et de cette autorité souveraine? par son amour, et à cause de son amour. L'amour donc, dit saint Augustin, acheva ce que la foi avoit commencé. Saint Pierre, en confessant la divinité de Jésus-Christ, avoit mérité que Jésus-Christ lui fît cette promesse solennelle et authentique. C'est sur vous que je bâtirai mon Eglise, et par vous que je la gouvernerai; et saint Pierre, par son amour pour Jésus-Christ, mérita que Jésus-Christ ratifiât dans la suite et accomplît cette promesse. Appliquons-nous encore ceci, mes chers auditeurs; et après en avoir tiré une nouvelle matière d'éloge pour notre glorieux apôtre, tirons-en pour nous-mêmes une nouvelle instruction.

Le Sauveur du monde, comme il s'y étoit engagé, veut établir saint Pierre pasteur de son troupeau et chef de son Eglise; mais pour cela que fait-il? Il ne demande plus à cet apôtre : Que disent de moi les hommes? mais il lui demande : M'aimez-vous? *Simon Joannis, amas me*[1]? Et, sans se contenter d'un amour ordinaire, il ajoute : Avez-vous plus d'amour pour moi que tous ceux-ci? c'étoit des autres apôtres qu'il parloit : *Simon Joannis, diligis me plus his*[2]? Non pas, dit saint Chrysostome, que cet Homme-Dieu eût besoin d'interroger de la sorte saint Pierre pour être instruit de ses sentiments, puisqu'il n'ignoroit rien de tout ce qui se passoit dans son cœur; mais il l'interroge, pour donner lieu à saint Pierre d'effacer, par une protestation d'amour jusqu'à trois fois réitérée, le crime qu'il avoit commis en renonçant trois fois ce divin Maître; il l'interroge pour faire voir quel doit être celui à qui cet adorable pasteur veut confier ses ouailles, puisque ce n'est qu'à celui qui aime Jésus-Christ, et qu'on ne mérite de conduire ce troupeau fidèle qu'autant qu'on aime Jésus-Christ; il l'interroge pour montrer par-là combien Jésus-Christ aime lui-même son troupeau, puisqu'il n'en veut donner le soin qu'à celui qui lui témoigne plus d'amour; mais que répond saint Pierre? Vous savez, Seigneur, que je vous aime : *Etiam Domine, tu scis quia amo te*[3]. Eh bien! répond le Fils de Dieu, paissez donc mes agneaux, c'est-à-dire mes fidèles : *Passe agnos meos*[4]. Car ce sont les miens, et non pas les vôtres, et je veux que vous les gouverniez comme étant à moi et non point à vous; et qu'en les conduisant, vous n'y cherchiez point votre intérêt, mais leur utilité et ma gloire. Ce n'est pas assez : le Fils de Dieu lui demande une seconde fois, M'aimez-vous? pourquoi? afin qu'il paroisse davantage que l'amour de saint Pierre est un amour éprouvé et solide; et pour une troisième fois il lui demande, M'aimez-vous plus que tous les autres? afin de tirer de lui cette parole si vive et si animée, Vous savez toutes choses,

[1] *Joan.*, 21. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

Seigneur, et par-là même vous savez que je vous aime, et que je suis prêt à donner ma vie pour la vôtre; sur quoi Jésus-Christ ne lui dit plus seulement, Paissez mes agneaux, *Pasce agnos meos*[1], mais, Paissez mes brebis, *Pasce oves meas*, voulant ainsi lui faire entendre qu'il ne lui donnoit pas seulement le soin de son troupeau, mais des pasteurs de son troupeau, marqués sous la figure des brebis qui nourrissent les agneaux.

C'est donc sur l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ qu'est fondée la prééminence de sa dignité et de la juridiction qu'il a eue sur toute l'Eglise. Mais quelles furent les qualités de cet amour? c'est ce que nous devons considérer, et ce qui doit servir à votre édification. En deux mots, ce fut un amour humble, et ce fut un amour généreux. Amour humble, et par-là opposé au zèle présomptueux de cet apôtre pour Jésus-Christ, dans le temps de sa passion. Amour généreux, et par-là opposé à la foiblesse et à la lâcheté de cet apôtre lorsqu'il renonça Jésus-Christ. Or, dans l'une et dans l'autre de ces deux qualités, l'amour de saint Pierre doit être le modèle du nôtre. Appliquez-vous.

Ce fut un amour humble; car Jésus-Christ demandant à saint Pierre, M'aimez-vous plus que tous vos frères? Pierre ne lui répondit pas, Oui, Seigneur, je vous aime plus qu'eux; mais il se contenta de lui dire simplement, Je vous aime, n'osant pas se préférer, ni même se comparer à eux. Il ne dit pas même absolument à Jésus-Christ, Je vous aime; mais, Vous savez, Seigneur, que je vous aime: comme s'il eût voulu lui dire: c'est à vous, Seigneur, d'en juger; car vous êtes le scrutateur des cœurs. Peut-être me tromperois-je dans le jugement que je porterois du mien; peut-être me flatterois-je d'avoir pour vous plus d'amour que je n'en ai; peut-être présumerois-je de moi-même: mais vous en êtes le juge, et vous connoissez mes véritables sentiments. Aussi quand le Fils de Dieu l'interrogea de la sorte, ce ne fut pas tant pour éprouver son amour, par comparaison avec les autres apôtres, que pour éprouver son humilité; car il n'ignoroit pas que saint Pierre ne pouvoit savoir quelles étoient les dispositions intérieures des apôtres, et par conséquent qu'il ne pouvoit pas dire: Je vous aime plus qu'eux. Mais ce divin Maître voulut que Pierre fît voir son humilité, et qu'au lieu de dire comme autrefois, Quand tous les autres ne vous aimeroient pas, je vous aimerois; il dît seulement: Je vous aime. Ah! Chrétiens, sans l'humilité il n'y a point d'amour ni de vraie charité; et si l'amour de Dieu étoit mêlé d'orgueil, il cesseroit d'être amour de Dieu, et dégénéreroit dans un amour criminel de soi-même. C'est sur cette humilité que Jésus-Christ a établi la

[1] *Joan.*, 21.

première de toutes les dignités; c'est sur ce fondement que doivent être établies toutes les vertus.

Cependant notre saint apôtre s'attrista, et il s'affligea, voyant que Jésus-Christ lui demandoit jusqu'à trois fois : M'aimez-vous? et pourquoi s'affligea-t-il? c'est, répond saint Chrysostome, qu'il commença à se défier de soi-même; c'est qu'il commença à douter si en effet il aimoit autant Jésus-Christ qu'il prétendoit l'aimer; c'est qu'il commença à craindre que Jésus-Christ ne vît dans le fond de son cœur quelque disposition contraire à l'amour sincère qu'il se flattoit d'avoir pour cet Homme-Dieu. Il se souvint de la prédiction que le Sauveur du monde lui avoit faite dans une autre rencontre, en lui disant : Vous me renoncerez jusqu'à trois fois : ce qui étoit arrivé malgré ses protestations et ses résolutions; et il craignit qu'il n'en arrivât ici de même, et que la demande du Fils de Dieu ne lui annonçât dans l'avenir une chute nouvelle, et aussi funeste que la première. Voilà ce qui l'attrista et ce qui l'affligea : car, touché qu'il étoit de l'amour le plus solide pour Jésus-Christ, rien ne lui parut plus douloureux et plus affligeant que de n'être pas assuré de cet amour. N'aimer pas Jésus-Christ, c'est ce qu'il regarda comme le souverain mal, et le comble de tous les maux. Et d'être seulement soupçonné de n'aimer pas cet aimable Sauveur, ce fut pour lui un sujet de tristesse dont il se sentit presque accablé : *Contristatus Petrus*[1]. Ah! Seigneur, lui dit-il, ne m'affligez pas jusqu'à ce point, que de me laisser dans un tel doute. Je crois vous aimer; mais pour rendre mon amour plus certain, mettez-le à telle épreuve qu'il vous plaira. Le plus sensible témoignage de l'amour, c'est d'être prêt à mourir pour celui qu'on aime; je veux bien passer par cette épreuve; et déjà, dans la préparation de mon cœur, je donne ma vie pour vous : *Et animam meam pro te ponam*[2]. Tirez-moi seulement, Seigneur, de cette cruelle incertitude où je suis, et du trouble où vous me jetez en me demandant si je vous aime. La mort me seroit mille fois plus douce, et je mourrois tranquille, si je pouvois compter que je vous aime et que vous m'aimez.

Il n'étoit pas possible que Jésus-Christ, qui avoit admiré l'humilité du centenier et celle de la femme cananéenne, ne fût touché de l'humilité de son apôtre. Il exauça ses vœux; et pour lui marquer combien il se tenoit sûr de son amour, il le mit à la tête de tous les apôtres, il l'éleva au-dessus d'eux, il le distingua : tant il est vrai, Chrétiens, que comme celui qui s'exalte lui-même sera abaissé, celui, au contraire, qui s'abaisse sera exalté. Quand saint Pierre présuma de lui-même, et qu'il se crut assez fort pour résister à la tentation,

1 *Joan.*, 21. — 2 *Ibid.*, 13.

Dieu permit qu'il succombât, afin de lui faire connoître sa foiblesse; mais quand il s'humilia, et que dans une sainte défiance de ses propres sentiments, il n'osa faire fond sur son cœur, c'est alors que Dieu le plaça dans le plus haut rang, et que Jésus-Christ, par la plus éclatante distinction et sans nulle réserve, le fit dépositaire de ses droits et de sa puissance. Amour de saint Pierre, amour humble; et, de plus, amour généreux, autre qualité bien remarquable.

Amour généreux, c'est-à-dire amour fervent, amour patient, amour héroïque, opposé à l'amour lâche, à l'amour timide, à l'amour foible et languissant que cet apôtre avoit fait paroître. Amour fervent : de quel feu et de quelle ardeur étoit animé cet apôtre, quand il prêchoit Jésus-Christ, quand il rendoit hautement témoignage à Jésus-Christ, quand il formoit et qu'il exécutoit tant de saintes entreprises pour Jésus-Christ? Amour patient : que ne dut point souffrir cet apôtre au milieu de tant d'ennemis qu'il eut à combattre, et de tant d'obstacles qu'il eut à surmonter pour la propagation de l'Evangile de Jésus-Christ, et pour l'affermissement de son Eglise? ni les courses fréquentes, ni les longs voyages, ni les veilles continuelles, ni les misères, ni les persécutions, ni les prisons, jamais rien put-il lasser son zèle et le rebuter? Amour héroïque, en vertu duquel cet apôtre eut le courage et la force de s'exposer à la plus cruelle et la plus honteuse mort : vous me direz qu'il fut crucifié, et que la croix n'étoit plus un supplice ignominieux, puisque dans la personne de Jésus-Christ elle étoit plutôt devenue un sujet de gloire; vous me direz que Jésus-Christ ayant subi lui-même ce genre de mort, les vrais disciples ne devoient plus le regarder comme un opprobre, mais comme un triomphe. J'en conviens; mais c'est de là même que je tire une preuve incontestable de ma proposition; car saint Pierre ne put envisager la croix comme le sujet de sa gloire, que parce qu'il aimoit Jésus-Christ de l'amour le plus héroïque. Saint Pierre ne put désirer la croix, ne put soupirer après la croix, ne put aller chercher la croix, que parce qu'il fut transporté pour Jésus-Christ d'un amour sans bornes, et qu'il voulut lui en donner une marque, en lui rendant amour pour amour, sacrifice pour sacrifice. Saint Pierre ne put s'estimer heureux de mourir sur la croix comme Jésus-Christ, que parce que l'excès de son amour lui fit souhaiter d'être en tout semblable à cet Homme-Dieu, et même jusqu'à la mort, et à la mort de la croix.

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, c'est sur le modèle du prince des apôtres que nous devons tous nous former : car nous avons tous la même obligation d'aimer Dieu, et Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, et Dieu lui-même. Or notre amour pour Dieu, et pour le Fils de

Dieu, est-ce un amour généreux comme celui de saint Pierre, c'est-à-dire est-ce un amour fervent? est-ce un amour patient? est-ce un amour héroïque? Prenez garde : est-ce un amour fervent? mais qu'avons-nous fait jusqu'à présent pour Dieu, et que faisons-nous? Peut-être appelons-nous amour de Dieu certains discours vagues et sans fruit : car telle est l'illusion ordinaire de s'en tenir à de spécieuses paroles qui ne coûtent rien, et qui dans la pratique ne vont à rien. Peut-être prenons-nous pour amour de Dieu certains sentiments dont le cœur est quelquefois touché, mais sans effet. Autre erreur encore plus subtile et plus dangereuse : on compte pour beaucoup quelques mouvements affectueux dont l'âme se sent remuée et attendrie; mais si les œuvres manquent, si l'on mène une vie tranquille et oisive, si, dès qu'il faut agir, qu'il faut prier, qu'il faut soulager les pauvres, qu'il faut visiter les hôpitaux, les prisons, qu'il faut vaquer aux exercices de la religion, on devient lâche et paresseux, que servent alors les plus beaux sentiments, et de quel prix peuvent-ils être devant Dieu? Est-ce un amour patient? mais qu'avons-nous souffert jusqu'à présent pour Dieu, et que voulons-nous souffrir? une foible violence qu'il y a à se faire, une légère contradiction qu'il y a à soutenir, n'est-ce pas assez pour déconcerter toute notre piété, et pour éteindre tout le feu de ce prétendu amour de Dieu, qui paroissoit à certaines heures si vif et si animé? On suit Jésus-Christ jusqu'à la cène, mais on l'abandonne au Calvaire; on aime Dieu, ou l'on croit l'aimer, et cependant on ne voudroit pas se gêner pour lui dans la moindre rencontre, se refuser pour lui le moindre plaisir, sacrifier pour lui le moindre intérêt. Est-ce un amour héroïque? car il doit être tel, pour être un véritable amour de Dieu; et s'il n'est pas assez fort, assez efficace pour me disposer à verser mon sang en certaines occasions, et à donner ma vie pour Dieu, ce n'est plus un amour de Dieu. Or, de bonne foi, mes chers auditeurs, peut-on penser que nous soyons dans une pareille disposition, quand on nous voit céder si aisément aux premiers obstacles qui se présentent, et nous rendre, lorsqu'il est question du service de notre Dieu, à des difficultés que nous surmontons tous les jours pour le monde? Si donc Jésus-Christ nous faisoit aujourd'hui la même demande qu'il fit à saint Pierre, *Amas me?* M'aimez-vous? pourrions-nous lui répondre? Oui, Seigneur, je vous aime, et vous le savez : *Domine, tu scis, quia amo te*[1]. Si nous osions le dire, nos œuvres ne nous démentiroient-elles pas? Cependant, sans l'amour de Dieu et de Jésus-Christ, Homme-Dieu et notre espérance, que pouvons-nous être autre chose devant Dieu que des anathèmes et des sujets de malédiction? Ah! Chrétiens, ranimons

[1] *Joan.*, 21.

dans nos cœurs ce saint amour; et si nous ne l'avons pas, ne cessons point de le demander à Dieu. Servons-nous de notre foi pour l'exciter davantage et pour le rendre plus ardent; et par un heureux retour, cette charité divine servira à vivifier notre foi et à la rendre plus agissante. Pour l'un et pour l'autre, employons auprès de Dieu l'intercession du glorieux apôtre dont nous solennisons la fête : c'est le patron de tous les fidèles, puisqu'il est le chef de toute l'Eglise; et c'est en particulier le vôtre dans cette église, où il est spécialement honoré. En lui adressant nos prières, travaillons à imiter ses vertus, pour avoir part à sa gloire dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

AUTRE SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE.

SUR L'OBÉISSANCE A L'ÉGLISE.

Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.

Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. *Saint Matthieu*, chap. XVI.

Ce sont, en peu de paroles, deux grands éloges tout à la fois prononcés par la bouche de Jésus-Christ, l'un en faveur de saint Pierre, le prince des apôtres, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, et l'autre en faveur de l'Eglise. Saint Pierre est le fondement sur qui l'Eglise a été bâtie, et sur qui elle subsiste : voilà l'abrégé de toutes ses grandeurs. L'Eglise est un édifice spirituel, dont la solidité et la fermeté sont à l'épreuve de tous les efforts de l'enfer : voilà tout ce qui se peut dire de plus avantageux et de plus glorieux pour elle. Jésus-Christ ne sépare point ces deux choses, parce que ces deux choses sont renfermées l'une dans l'autre. La gloire de saint Pierre vient de ce que l'Eglise est fondée sur lui, et la force de l'Eglise vient de ce qu'elle est fondée sur saint Pierre; c'est l'Eglise qui honore saint Pierre; et c'est saint Pierre qui soutient l'Eglise : car encore une fois, Chrétiens, voilà proprement le mystère de ces paroles du Fils de Dieu, que j'ai prises pour mon texte : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* Ce seroit trop entreprendre, que d'embrasser ces deux sujets dans un seul discours; ainsi je me borne à vous parler de l'Eglise, et en particulier de l'obéissance que nous lui devons : matière d'une extrême conséquence, et l'une des plus importantes qu'un prédicateur puisse traiter dans la chaire. Car l'Eglise, Chrétiens, est l'épouse de Jésus-Christ, et Jésus-Christ veut que son épouse soit écoutée, qu'elle soit obéie, et qu'on ait recours à elle comme à l'oracle; c'est cette Sion d'où sort la loi, et cette Jérusalem

d'où la parole de Dieu est annoncée. Marie même, toute mère de Dieu qu'elle étoit, s'est glorifiée de ce tire de fille de l'Eglise. Avant que d'expliquer mon dessein, adressons-nous à cette vierge si fidèle, et disons-lui : *Ave, Maria.*

Pour entrer dans le dessein de ce discours, je trouve que l'Eglise exerce envers les fidèles deux fonctions différentes; elle les instruit et elle les gouverne : elle les instruit par les vérités qu'elle leur propose, et elle les gouverne par les commandements qu'elle leur fait : elle les instruit en leur apprenant ce qu'elle a appris elle-même du Fils de Dieu, son époux, et elle les gouverne en leur prescrivant des lois. Le Sauveur des hommes lui a donc donné deux sortes de pouvoirs : l'un d'enseigner de sa part, et l'autre de commander; l'un pour nous dire, Croyez ceci, et l'autre pour nous dire, Faites cela. Or, sur ces deux pouvoirs qui conviennent à l'Eglise, je fonde l'obligation de deux sortes d'obéissance qui lui sont dues, dont la première est une obéissance de l'esprit, et la seconde une obéissance du cœur. Nous lui devons l'obéissance de l'esprit, parce qu'elle nous propose les vérités de la foi; c'est le premier point : et nous lui devons l'obéissance du cœur, parce qu'elle nous impose des lois et des préceptes pour le règlement de notre vie; c'est le second point. Parce qu'elle a droit de nous dire, Croyez ceci, Dieu nous oblige d'avoir pour elle une parfaite soumission d'esprit; et parce qu'elle a droit de nous dire, Faites cela, Dieu veut que nous lui obéissions avec une entière soumission de cœur. Plût au ciel, mes chers auditeurs, que nous fussions bien persuadés de ces deux devoirs ! Je dis persuadés dans la pratique; car dans la spéculation nous n'en doutons pas, et nous sommes trop catholiques pour former là-dessus quelque difficulté. Mais je voudrois sur cela même que nous eussions dans toute notre conduite un zèle proportionné aux lumières que Dieu nous a données. Car voici en deux mots toute la perfection d'un homme chrétien, en qualité d'enfant de l'Eglise : d'avoir un esprit docile et soumis pour tout ce que l'Eglise nous enseigne, et d'avoir une volonté prompte et agissante pour tout ce que l'Eglise nous ordonne : c'est à quoi je vais vous exciter, et ce qui fera tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Tel est, Chrétiens, l'ordre de la Providence, et il faut que nous convenions que la raison même le demandoit ainsi : c'est à l'Eglise de nous proposer les vérités de la foi, et c'est à nous de les recevoir et de nous y soumettre. Pourquoi cette dépendance où nous sommes de l'Eglise, quand il s'agit de la foi divine? parce que Dieu, dit saint Cyprien, a établi l'Eglise pour être la dépositaire, l'organe et, s'il est

besoin, l'interprète des vérités qu'il nous a révélées. La dépositaire, pour nous les conserver; l'organe, pour nous les annoncer; et, quand il est nécessaire, l'interprète, pour nous les expliquer. Or reconnoître dans l'Eglise ces trois qualités, comme nous les reconnoissons, et acquiescer ensuite, avec docilité et soumission d'esprit, à ce qu'elle nous propose comme révélé de Dieu, c'est ce que j'appelle rendre à l'Eglise l'obéissance la plus parfaite dont nous soyons capables, qui est l'obéissance de l'entendement.

Je sais, mes chers auditeurs (ne perdez pas, s'il vous plaît, cette remarque), je sais qu'à parler proprement et exactement, la parole de l'Eglise n'est point la parole de Dieu; mais je dis que c'est à l'Eglise de nous mettre en main ce précieux dépôt de la parole de Dieu; je dis que c'est à l'Eglise de nous déterminer en quel sens il faut entendre cette parole de Dieu; parce qu'il n'est pas juste qu'un particulier s'en fasse l'arbitre, beaucoup moins que des choses aussi importantes et aussi essentielles que celles-là dépendent, sans distinction, du discernement d'un chacun et de son jugement. N'entrez-vous pas déjà dans ma pensée? Et parce que nous n'avons que deux sources de la parole de Dieu ou de la révélation de Dieu, l'une qui est l'Ecriture, et l'autre la tradition, je dis que c'est à l'Eglise de nous garantir premièrement, et puis de nous expliquer l'Ecriture; je dis que c'est à l'Eglise de nous rendre témoignage et de nous assurer de la tradition; je dis qu'elle a pour cela un pouvoir et une autorité qu'elle a reçue du Fils de Dieu, et que ce pouvoir n'a été donné qu'à elle. Or l'Eglise ne peut user de ce pouvoir qu'autant que nous sommes obligés de lui obéir; et puisque ce pouvoir n'a été donné qu'à elle, c'est à elle, et non point à d'autres, que nous devons nous attacher; à elle singulièrement et uniquement que nous devons nous soumettre en tout ce qui regarde l'exercice de ce pouvoir, c'est-à-dire dans les contestations qui peuvent naître sur les matières de la foi, dans les doutes particuliers que nous formons quelquefois, et dont notre raison est troublée, sur certains points de religion; dans les difficultés qui se présentent, et qui sont même inévitables, ou sur l'obscurité de la tradition, ou sur l'intelligence de l'Ecriture; de sorte qu'en tout cela l'Eglise soit notre oracle, et que sa décision nous serve de règle, mais de règle absolue et souveraine, parce que c'est elle, selon l'Apôtre, qui est la colonne et le soutien de la vérité: *Columna et firmamentum veritatis*[1]. Voilà ce que je dis, Chrétiens, et ce que je prétends, avec saint Jérôme, être le grand principe de sagesse pour tout homme qui veut vivre dans la possession d'une foi tranquille et paisible; disons mieux, d'une foi solide et prudente, puisque c'est ainsi

[1] 1 *Tim.*, 3.

que les premiers hommes du christianisme l'ont toujours entendu et l'ont toujours pratiqué.

De là vient que saint Augustin, qui, sans contredit, fut l'esprit du monde le plus éclairé, et qui eût pu, avec plus de droit, juger des choses par ses propres lumières, protestoit hautement qu'il n'auroit pas même cru à l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise ne l'y eût engagé: *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas* [1]. Parole qui mille fois a confondu l'orgueil de l'hérésie, et qui de nos jours a servi de puissant motif à la conversion d'une infinité d'âmes élues, que Dieu a tirées du schisme et de l'erreur, pour faire paroître en elle les richesses de sa miséricorde et de sa grâce. Non pas, dit le savant Guillaume de Paris, que saint Augustin n'eût pour l'Evangile tout le respect et toute la vénération nécessaire; mais parce que cet incomparable docteur étoit convaincu qu'il n'y avoit point d'autre évangile dans l'Eglise de Dieu que celui dont l'Eglise de Dieu nous répondoit, et dont nous pouvions être sûrs, comme l'ayant reçu par elle. C'est pour cela qu'il ne déféroit à l'Evangile, qu'à proportion de sa déférence pour l'Eglise même: *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.* Et il avoit raison. Car, sans ce témoignage de l'Eglise, qui m'a dit que ce livre que je reconnois, et que j'appelle l'Evangile, est en effet l'Evangile de Jésus-Christ? qui m'a dit que la version que je lis, et qui sous le nom de Vulgate passe aujourd'hui pour authentique, est une version pure et conforme au texte original? qui m'a dit qu'en mille endroits où le sens en paroît obscur, il doit être entendu d'une façon, et non pas d'une autre? Combien de libertins et de mondains ont abusé de l'Evangile, le prenant, tout divin qu'il est, dans des sens erronés et extravagants? combien d'hérésiarques et de novateurs l'ont corrompu jusqu'à s'en faire à eux-mêmes un sujet de ruine, après en avoir fait aux autres un sujet de division et de scandale? Combien d'imposteurs et de fourbes, dès la naissance même du christianisme, ont débité de faux évangiles, qu'ils ont supposés pour vrais; et combien de versions du vrai, non-seulement infidèles, mais empoisonnées, le siècle de Luther et de Calvin a-t-il répandues dans le monde? N'est-ce pas l'Evangile mal interprété, mal expliqué, mal traduit, qui a engendré toutes les sectes? s'est-il jamais élevé une hérésie qui n'ait prétendu avoir l'Evangile pour soi? Moi donc, qui n'ai été contemporain, ni de Jésus-Christ, ni des évangélistes, et à qui cet Homme-Dieu n'a pas immédiatement parlé, en sorte que j'en puisse juger par ce que j'ai ouï ou par ce que j'ai vu, comment me conduirai-je? M'en rapporterai-je à mes lumières, à mes conjectures? j'aurai donc plus de pré-

[1] *August.*

somption que saint Augustin, qui n'a pas voulu s'en rapporter aux siennes ! En consulterai-je un plus habile et plus intelligent que moi ! il faudra donc qu'il le soit plus que saint Augustin même, et c'est ce que je ne trouverai pas. M'en tiendrai-je à l'incertitude? il n'y aura donc plus pour moi d'Evangile, puisqu'en fait d'Evangile même, je n'aurai plus rien d'assuré sur quoi je puisse faire fond. Le seul parti qui me reste, mais qui seul me met à couvert de tous ces inconvénients, c'est que je m'adresse à l'Eglise, à qui ce trésor de l'Evangile fut confié par Jésus-Christ, et pour laquelle le Fils unique de Dieu a demandé que sa foi ne manquât jamais ; que j'aie, dis-je, recours à elle, et qu'à l'exemple de saint Augustin, je l'écoute, parce qu'elle est spécialement inspirée du Saint-Esprit, et qu'elle a un don d'infaillibilité que Dieu lui a promis, et qu'il n'a promis à nul autre : or cette nécessité où je suis réduit de recourir à l'Eglise et de l'écouter, est la preuve invincible de l'obéissance et de la soumission d'esprit que je lui dois ; et c'est ce que saint Augustin m'a fait comprendre par cette maxime : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.*

Maxime de saint Augustin, sans laquelle on ne peut conserver dans l'Eglise de Dieu ni la paix, ni l'ordre, ni l'unité de la doctrine, ni l'humilité de l'esprit. La paix, puisque sans cela les contestations y seroient éternelles : je dis les contestations sur l'Ecriture et sur le sens de l'Ecriture ; l'Ecriture toute seule ne les finissant pas, au contraire, en étant elle-même le sujet, et n'y ayant plus d'ailleurs d'autorité à laquelle on fût obligé de se soumettre, plus de tribunal dont on n'appelât, plus de jugement qu'on ne fût en droit de rejeter, plus de résolution à laquelle on dût s'arrêter. L'unité de la doctrine, puisque l'Ecriture, expliquée non plus par l'Eglise, mais selon l'esprit intérieur et particulier d'un chacun, pourroit produire autant de sectes et autant de religions qu'il y auroit d'hommes dans le monde : car vous savez, mes Frères, si ce que je dis n'est pas ce que l'expérience nous apprend ; et vous n'avez qu'à voir l'état ou en est aujourd'hui le christianisme, par la multiplicité des sociétés qui le partagent, ou, pour mieux dire, qui le déchirent et qui le défigurent, pour juger si l'Ecriture, expliquée selon cet esprit particulier, est un moyen propre à conserver l'unité de la foi ; et si, pour maintenir cette unité, ou pour la rétablir, il n'en faut pas enfin revenir à l'Ecriture expliquée par l'Eglise. L'humilité de l'esprit, puisqu'il n'y auroit point de chrétien, quelque simple et quelque ignorant qu'il fût, qui n'eût droit de croire que l'Ecriture, expliquée par lui, seroit une règle plus infaillible que l'Ecriture expliquée par l'Eglise, et qu'il pourroit seul mieux entendre l'Ecriture que ne l'entend toute

l'Eglise : proposition qui vous surprend et qui vous fait peut-être horreur, mais que les protestants les plus habiles ont soutenue et soutiennent encore, conséquemment à leurs principes. L'ordre, puisqu'il n'y auroit plus dans le monde chrétien ni subordination, ni dépendance ; que le dépôt de la science de l'Ecriture n'appartiendroit plus aux pasteurs ; que ce ne seroit plus de leur bouche, comme disoit le Seigneur, qu'il faudroit recevoir la connoissance de la loi, et que chacun, sans caractère, sans titre, sans distinction, s'en faisant le juge, l'Eglise de Dieu ne seroit plus qu'une Babylone.

Maxime de saint Augustin si nécessaire, que l'Eglise protestante elle-même en a enfin reconnu la nécessité ; et que par une providence singulière, oubliant ou abandonnant ses propres principes, elle s'est vue obligée et comme forcée de pratiquer ce qu'elle avoit condamné. Car qu'ont fait les ministres et les pasteurs de l'Eglise protestante, quand il s'est élevé parmi eux des contestations dangereuses et des divisions sur le sujet de la parole de Dieu ? Ont-ils permis à toute personne de s'en tenir à la parole de Dieu, expliquée indépendamment de leur Eglise ; et n'ont-ils pas exigé de leurs disciples que, renonçant à tout esprit particulier, ils reçussent cette parole de Dieu expliquée dans le sens et de la manière que leur Eglise leur proposoit ? Persuadés que pour maintenir leur Eglise, il falloit un jugement définitif, ne se sont-ils pas soumis à celui du synode national ? n'ont-ils pas fait pour cela ce serment si solennel, par lequel ils s'y engageoient devant Dieu ; et n'ont-ils pas ensuite prétendu pouvoir excommunier ceux qui refuseroient de se conformer à cette règle ? Quand ils en ont trouvé d'opiniâtres et de résolus à suivre la parole de Dieu expliquée par eux-mêmes, plutôt que la même parole expliquée par leur Eglise, ne les ont-ils pas traités de schismatiques ? ne leur ont-ils pas dit anathème, et ne les ont-ils pas retranchés de leur société, qu'ils soutenoient être l'Eglise de Dieu ? conduite que je défie à l'Eglise protestante de concilier jamais avec sa confession de foi : car si, comme elle le prétendoit, la règle de la foi étoit la parole de Dieu toute seule, expliquée selon l'esprit intérieur et sans aucune dépendance du jugement de l'Eglise, en quoi avoient manqué ces malheureux qu'elle punissoit si rigoureusement ? de quoi les accusoit-on, et quel crime leur imputoit-on ? qu'avoient-ils fait que ce que leur confession de foi non-seulement leur permettoit de faire, mais les obligeoit à faire ? par où s'étoient-ils attiré l'excommunication et la censure, et que pouvoit-on leur reprocher, sinon de s'en être tenus précisément à ce qu'on leur avoit enseigné ?

Maxime de saint Augustin, qui présuppose l'infaillibilité de l'Eglise. Et a-t-on pu jamais douter que l'Eglise de Jésus-Christ ne fût et ne

dût être infaillible? Oui, mes Frères, on en a douté : et qui? l'Eglise protestante. Non-seulement elle en a douté, mais elle a cru positivement, jusqu'à en faire un article de sa confession de foi, que la vraie Eglise de Jésus-Christ n'avoit point ce don d'infaillibilité; qu'elle étoit sujette à l'erreur, qu'elle pouvoit tomber en ruine, qu'elle y étoit en effet tombée; que n'étant qu'une assemblée d'hommes, quoique vraie Eglise d'ailleurs, elle pouvoit errer dans la foi. Ainsi l'Eglise protestante le tient encore aujourd'hui : or par-là, mes Frères, permettez-moi de vous le dire pour votre instruction et pour votre consolation, par-là elle reconnoît deux choses : l'une, qu'elle pouvoit donc vous tromper et se tromper elle-même quand elle vous séparoit de nous (car je parle à vous qui en avez été séparés); l'autre, qu'il est donc évident qu'elle n'est point cette vraie Eglise dont saint Augustin disoit : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas* [1]. Car toute Eglise qui avoue qu'elle s'est pu tromper et qu'elle à pu tromper les autres, toute Eglise qui a dit à ses enfants : Ne vous fiez pas absolument à moi, j'ai pu vous séduire, en vous donnant pour l'Ecriture ce qui ne l'est pas, et pour vrai sens de l'Ecriture ce qui est le faux; toute Eglise qui tient ce langage n'est point celle dont l'Ecriture nous donne l'idée, n'est point celle que saint Augustin avoit en vue, et sans l'autorité de laquelle il n'auroit point cru à l'Evangile même; toute Eglise qui confesse qu'elle peut être le soutien de l'erreur, confesse qu'elle n'est plus le soutien de la vérité. Or l'Eglise protestante avoue tout cela, et elle ne peut pas se plaindre de la peinture que je fais ici d'elle, puisque c'est d'elle que je la tire, et que tout cela, en termes exprès, est le fond de sa doctrine et de sa créance. Ceux qui en sont instruits savent que je n'y ajoute rien; et Dieu, témoin de ma sincérité, sait combien j'aurois en horreur le moindre déguisement, surtout dans un point de cette importance. Si j'ai altéré les choses en les rapportant, confondez-moi; mais si j'ai dit la vérité, bénissez Dieu de vous avoir fait comprendre ce que peut-être vous n'aviez jamais compris; et dites désormais comme nous, après saint Augustin : *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.*

Aussi saint Grégoire pape, parlant des quatre premiers conciles qui avoient représenté l'Eglise universelle, disoit, sans crainte d'exagérer, qu'il les révéroit comme les quatre livres de l'Evangile; c'est l'expression dont il se servoit : *Sicut sancti Evangelii quatuor libros, sic quatuor concilia suscipere ac venerari me fateor* [2]. Non pas qu'il crût que les décisions de ces quatre premiers conciles fussent de nouvelles révélations que Dieu eût faites à son Eglise, il étoit trop instruit

[1] *August.* — [2] *Greg.*

pour l'entendre de la sorte; mais parce qu'il étoit persuadé que l'Eglise, dans ces premiers conciles, reconnus et tenus pour œcuméniques, avoit éclairci et développé aux fidèles des révélations de Dieu qui jusqu'alors ne leur avoient pas été à tous si distinctement connues, bien qu'elles fussent en substance comprises dans l'Evangile et dans les livres sacrés. Quoi qu'il en soit, Chrétiens, je dis de cette obéissance et de cette soumission d'esprit dont nous sommes redevables à l'Eglise, quatre choses capables, ce me semble, de nous toucher, pour peu que nous ayons d'attachement à la vraie religion. Ceci mérite vos réflexions.

Car premièrement, nous devons faire état que cette obéissance à l'Eglise, quand il s'agit des vérités de la foi, est proprement ce qui nous unit à elle, ce qui nous fait membres de son corps, ce qui nous anime de son esprit, et en vertu de quoi nous pouvons nous glorifier d'être ses légitimes enfants. Et voici la preuve qu'en apporte le docteur angélique saint Thomas : Parce qu'il est certain, dit-il, que nous ne sommes incorporés à l'Eglise que par la foi : or il ne peut y avoir de foi sans cette obéissance dont il est ici question. Et en effet, pour croire, il faut se soumettre, non-seulement à la parole et à la révélation de Dieu (prenez garde, s'il vous plaît), mais à toutes les règles par où cette parole et cette révélation de Dieu nous est appliquée. Or quelle est la règle vivante qui nous l'applique? c'est l'Eglise. Otez donc cette obéissance à l'Eglise dans les points de la foi, dès-là nous faisons avec elle comme une espèce de divorce; dès-là elle cesse d'être notre mère, et dès-là nous cessons d'être ses enfants. Quelque mérite que nous eussions d'ailleurs, quelque sainteté qui parût en nous, quelque abondance de lumières que Dieu nous eût communiquée, fussions-nous inspirés comme les prophètes et éclairés comme les anges, dès que nous n'avons pas cette soumission de l'esprit que requiert l'Eglise dans ceux qui lui appartiennent, nous cessons de lui appartenir. Et c'est, chrétienne Compagnie, le sort malheureux que les Pères ont si souvent déploré dans de grands hommes qui s'étoient là-dessus oubliés eux-mêmes, et dont les chutes, comme nous savons, ont été aussi terribles qu'éclatantes. C'est ce que saint Jérôme déploroit dans Tertullien, l'un des plus rares génies qu'il y ait eus jamais, mais dont la mémoire sera éternellement flétrie, pour n'avoir pas su captiver son esprit, et le réduire en servitude. Vous m'opposez, disoit saint Jérôme, le sentiment de Tertullien, contraire à ce que nous croyons; et moi je vous réponds avec douleur que Tertullien, pour n'avoir pas soumis ses sentiments aux sentiments de l'Eglise, n'est pas un homme de l'Eglise, et que l'Eglise ne le compte point au nombre des siens : *De Tertulliano nihil ampliùs dico, nisi Ecclesiæ*

hominem non fuisse[1]. Censure plus rigoureuse mille fois et plus infamante que je ne puis vous l'exprimer : n'être plus sujet, n'être plus enfant, n'être plus membre de l'Eglise. Or c'est à quoi l'esprit d'orgueil et son obstination l'avoient réduit. Mais Tertullien, me direz-vous, passoit pour être l'oracle de son siècle, c'étoit un prodige de science ; et quand saint Cyprien parloit de lui, il ne dédaignoit pas de l'appeler son maître et son docteur : *Da, magistrum*[2]. Il est vrai, Chrétiens ; mais avec cela Tertullien n'étoit plus censé de l'Eglise ; et il auroit mieux valu pour lui qu'il eût été un humble disciple de l'Eglise, que d'être le maître de saint Cyprien, et le maître de tous les maîtres de la terre : *De Tertulliano nihil ampliùs dico, nisi Ecclesiæ hominem non fuisse.* Mais il avoit un zèle extrême pour la réformation des mœurs ; il étoit austère dans sa vie, ennemi déclaré des relâchements, et jamais personne ne porta plus hautement que lui la sévérité de l'Evangile : j'en conviens avec saint Jérôme ; mais malgré tout cela il étoit réprouvé de l'Eglise ; car on peut être réprouvé de l'Eglise, et être tout cela ; et tout cela même, par l'abus que l'on en peut faire, peut contribuer à cette réprobation, et c'est ce qui est arrivé à Tertullien, puisqu'il est évident que l'austérité de sa morale, poussée jusqu'à l'erreur, et soutenue au préjudice de l'obéissance qu'il devoit à l'Eglise, est ce qui l'en a séparé, et qui l'a fait tomber dans l'hérésie : *De Tertulliano nihil ampliùs dico, nisi Ecclesiæ hominem non fuisse.* Or quel égarement, Chrétiens, ou plutôt quel abandon de Dieu, de s'exposer à perdre cette glorieuse qualité d'enfant de l'Eglise, pour ne vouloir pas s'assujettir à cet aimable joug qu'elle nous impose, et que notre propre intérêt nous engage à embrasser ! Cependant voilà le désordre de l'esprit humain, toujours contraire à son bonheur aussi bien qu'à ses devoirs ; et c'est la tentation dangereuse dont l'humilité seule de la foi peut nous garantir.

Secondement, il nous serviroit de peu que nous fussions extérieurement dans le corps de l'Eglise, et que nous eussions en apparence toutes les marques de sa communion, si cet esprit d'obéissance et de docilité venoit à nous manquer : pourquoi ? parce que l'extérieur de la profession et du culte n'est point dans le fond ce qui nous lie à l'Eglise, ni ce qui nous fait enfants de l'Eglise. Ce qui nous lie à l'Eglise, c'est l'intérieure disposition d'un esprit soumis à tout ce qu'elle nous enseigne, et à tout ce que l'esprit de Dieu veut nous enseigner par elle. J'aurois donc beau faire au dehors ce que font les enfants de l'Eglise, c'est-à-dire participer aux sacrements de l'Eglise, assister au sacrifice de la messe, entrer dans tous les exercices de piété qui se pratiquent dans l'Eglise ; si je n'avois cette soumission intérieure, qui

[1] *Hieron.* — [2] *Cypr.*

est la partie principale et substantielle de ma religion, il est toujours hors de doute que je serois au moins devant Dieu, retranché du corps de l'Eglise, et que je n'aurois plus la foi. Et c'est ce que saint Augustin observoit si bien dans la conduite de certains donatistes déguisés, qui, sages et prudents selon le monde, mais schismatiques dans le cœur, affectoient de paroître unis à la société des fidèles, tandis que les autres, plus violents et plus passionnés, s'en tenoient séparés ouvertement. Car ne vous y trompez pas, mes Frères, disoit saint Augustin, soit que ces ennemis de la charité et de la paix aient levé le masque, soit qu'ils soient cachés parmi nous, ce sont également de faux chrétiens, et même des antechrists. C'est ainsi qu'il les appeloit, n'estimant pas que ce terme fût trop fort pour des hommes qui troubloient l'unité, et qui jetoient dans la confusion l'Eglise de Jésus-Christ : *Hujus charitatis inimici, sive apertè foris sunt, sive intùs esse videntur, pseudochristiani sunt et antichristi*[1]. Mais ce n'est pas tout : un chrétien de ce caractère étoit-il alors du corps de l'Eglise? Il en étoit, répond saint Augustin, et il n'en étoit pas : il en étoit en apparence et aux yeux des hommes, et il n'en étoit pas devant Dieu, ni en vérité : il en étoit à l'extérieur, parce qu'il sembloit se conformer à la créance de l'Eglise : mais il n'en étoit pas réellement, parce qu'il ne s'y conformoit pas selon l'esprit. Il suffiroit donc, pour n'être plus, selon Dieu, du corps de l'Eglise, d'avoir cette opposition volontaire, quoique secrète, aux vérités qu'elle nous propose? Oui, mes chers auditeurs, et c'est ce qui me fait trembler pour je ne sais combien d'esprits prétendus forts, qui, sans y penser et même sans en être touchés, sont aujourd'hui dans ce désordre. S'ils savoient que cela seul peut aller jusqu'à détruire en eux l'habitude de la foi, et qu'étant tels, ils ne sont plus les membres vivants de l'Eglise, peut-être gémiroient-ils, et peut-être auroient-ils horreur de leur état. N'étoit-il pas du zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, de leur en faire voir la conséquence?

En troisième lieu, c'est cet attachement à l'Eglise, en matière de foi, qui de tout temps a été la pierre de touche par où l'on a éprouvé les vrais fidèles, et la marque essentielle et infaillible qui les a distingués. Car voilà le sens de cette parole si étonnante de l'Apôtre, qu'il falloit qu'il y eût des hérésies : *Oportet hæreses esse*[2]; pourquoi? afin qu'on découvrît par-là ceux qui étoient solidement à Dieu; comme dans un royaume (c'est l'excellente comparaison qu'ajoute saint Jérôme sur ce passage) les factions et les guerres civiles servent à éprouver et à faire discerner les vrais sujets : *Oportet hæreses esse, ut qui probati sunt, manifesti fiant in vobis.* Mais n'étoit-ce pas

[1] *August.* — [2] 1 *Cor.*, 11.

assez que les vrais fidèles fussent reconnus de Dieu ; et ce discernement qui s'en fait par l'hérésie, étoit-ce une chose si importante, que pour cela même l'hérésie fût nécessaire? Oui, mes Frères, dit saint Paul, elle étoit nécessaire pour cela : c'est-à-dire que Dieu ne se contente pas d'être sûr de votre foi, mais qu'il veut que l'Eglise en reçoive des témoignages. Or elle ne reçoit jamais un témoignage plus authentique de notre foi, que lorsque, détestant toute erreur, nous nous attachons à elle, et qu'au lieu de nous laisser corrompre par la vanité, par la curiosité, par la nouveauté, nous tenons ferme pour la vérité dont elle nous a mis en possession. C'est de là que ces grands Saints que nous appelons les Pères de l'Eglise, mais qui n'ont mérité d'en être les Pères que parce qu'ils en ont été les humbles enfants, se faisoient un point de conscience et de religion, un point de sagesse chrétienne, de s'attacher à l'Eglise dans toutes les révolutions et tous les troubles que la diversité des sectes produisoit ; et parce qu'ils considéroient l'Eglise romaine comme le chef de toutes les Eglises du monde, comme le centre de l'unité, comme celle où il falloit que les brèches de la foi fussent réparées, selon les termes de saint Cyprien ; aussi avoient-ils pour elle des sentiments si respectueux et un dévouement si parfait. Je vois, disoit saint Jérôme, les agitations et les mouvements de l'arianisme, quoique foudroyé, et malgré les anathèmes de Nicée ; je vois encore l'Eglise d'Orient divisée en trois partis contraires, celui de Mélèce, celui de Paulin et celui de Vital. Chacun d'eux me sollicite, et voudroit m'attirer à soi ; et moi je leur dis : Si quelqu'un de vous est uni à la chaire de saint Pierre, je m'unis à lui : *Hic in tres partes scissa Ecclesia, rapere me quisque ad se festinat ; et ego interim clamito, Si quis cathedræ Petri jungitur, meus est*[1]. Puis s'adressant au pape Damase, à qui il écrivoit : C'est à vous, lui disoit-il, Saint Père, et c'est à cette chaire de Pierre où vous êtes assis, que je veux m'associer dans ce différend : *Ego beatitudini tuæ, id est, cathedræ Petri consocior*[2] ; car je sais que c'est sur cette pierre qu'est bâtie l'Eglise de Dieu ; je sais que celui qui mange l'agneau hors de cette maison, est un profane ; je sais que celui qui ne demeure pas dans cette arche, doit nécessairement périr au temps du déluge : or, sachant cela, je serois prévaricateur si je me séparois de vous. Je ne connois point Mélèce, je ne sais ce que c'est que Vital, je n'ai que faire de Paulin : *Non novi Vitalem, Meletium respuo, ignoro Paulinum*[3]. Quiconque ne moissonne pas avec vous, dissipe au lieu de ramasser ; et quiconque, en matière de créance et de foi, se détache de vous, n'est plus à Jésus-Christ : *Qui non colligit tecum, dispergit ; et qui tuus non est, Christi non est*[4]. C'est ainsi que parloit saint Jérôme,

[1] *Hier.* — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

et c'est ainsi que doit parler tout homme chrétien qui est enfant de l'Eglise. Je n'ai que faire de celui-ci, ni de celui-là ; je ne connois ni ceux-ci, ni ceux-là ; je m'attache à l'Eglise, qui est ma règle, pour ne m'en départir jamais.

Il ne suffit pas encore de parler ainsi ; mais, en quatrième et dernier lieu, il faut que notre conduite réponde à nos paroles, et qu'elle les soutienne. Car, comme remarque saint Bernard, il n'y a personne dans l'Eglise, quelque mal disposé qu'il soit à son égard, qui ne se flatte d'une prétendue soumission ; de même qu'il n'y a point de factieux et de rebelle dans un état, qui ne prétende avoir des intentions droites et défendre la bonne cause : langage spécieux, mais trompeur et faux. En effet, de dire qu'on est attaché à l'Eglise, et de se comporter comme les plus grands ennemis de l'Eglise ; de s'appeler enfants de l'Eglise, et de vouloir en même temps se faire les juges de l'Eglise ; de s'élever contre ses arrêts, de rejeter ses censures, de louer ce qu'elle réprouve, de soutenir avec opiniâtreté ce qu'elle condamne ; s'il y a un ouvrage qu'elle ait proscrit et frappé de ses anathèmes, de le lire impunément et sans scrupule ; s'il y a une doctrine qu'elle ait foudroyée, de l'appuyer, de la répandre, et d'y employer l'autorité, le crédit, les promesses, les menaces, tous les artifices que l'esprit d'erreur inspire : en vérité, mes chers auditeurs, n'est-ce pas se démentir soi-même ? et concevez-vous une contradiction plus sensible et plus évidente ? Pourquoi des discours si soumis, quand toutes les œuvres tendent à la sédition ; et pourquoi se parer d'une obéissance imaginaire, quand on secoue réellement le joug et qu'on vit dans la révolte ?

Cependant, ne nous y trompons pas, c'est par notre obéissance à l'Eglise en ce qui regarde la foi, que Dieu commencera le jugement d'un chrétien. Le premier article de l'examen rigoureux qu'il nous faudra subir, c'est celui-là. On nous demandera compte de notre foi ; et parce que la foi est inséparable de l'obéissance à l'Eglise, avant que d'entrer dans la discussion du reste, on nous obligera de répondre sur le devoir de cette obéissance ; si nous n'en avons pas eu la juste mesure, Dieu conclura dès-lors contre nous, et notre sort sera déjà décidé. Après cela nous aurons beau protester à Dieu que nous avons fait en son nom des œuvres édifiantes et saintes, des actions de piété, de charité, de zèle, de miséricorde envers les pauvres : *Domine, nonne in nomine tuo virtutes multas fecimus*[1] ? Retirez-vous de moi, nous dira-t-il, je ne vous connois point : tout cela, pour être solide, devoit être édifié sur le fondement de mon Eglise, et vous avez bâti sur le fondement du schisme et de l'erreur ; tout cela donc est perdu pour vous. Et en effet, Chrétiens, hors de l'E-

[1] *Matth.*, 7.

glise, je dis de l'Eglise dans le sens que je viens de vous l'expliquer, et selon lequel Dieu nous jugera, comme il n'y a point de salut, il n'y a point de bonnes œuvres. C'est pourquoi David promettant à Dieu de le glorifier, de l'exalter et de le louer, ajoutoit toujours que ce seroit dans l'Eglise, parce qu'il savoit bien que hors de l'Eglise Dieu ne se tient point honoré de nos louanges. Je vous rendrai, ô mon Dieu, des actions de grâces, mais ce sera dans votre Eglise : *Confitebor tibi in Ecclesiâ magnâ* [1]. J'ai annoncé votre justice, mais je l'ai annoncée dans votre Eglise : *Annuntiavi justitiam tuam in Ecclesiâ magnâ* [2]. Tout mon mérite, si j'en ai devant vous, ne peut être que dans votre Eglise : *Apud te laus mea in Ecclesiâ magnâ* [3]. Et il ne disoit pas simplement, *in Ecclesiâ,* mais, comme remarque saint Augustin, *in Ecclesiâ magnâ,* c'est-à-dire, selon l'interprétation de ce Père, dans l'Eglise catholique, qui est l'Eglise universelle, et la seule où Dieu agrée nos services.

Voilà, dis-je, par où nous serons jugés, et par où nous devons commencer à nous juger nous-mêmes, persuadés que c'est là le point de conduite sur lequel il est plus dangereux de nous aveugler et de nous licencier. Car telle est notre erreur, Chrétiens, nous nous condamnons tous les jours sur je ne sais combien de chefs, résolus d'y apporter le remède et d'y mettre ordre, et nous laissons celui-ci, qui sans contredit est le plus essentiel. Nous nous piquons en d'autres choses d'être réguliers et sévères, et nous ne comptons pour rien de l'être en celle où Dieu veut que nous le soyons davantage, qui est l'humilité de la foi et la soumission à l'Eglise : nous louons la voie étroite de l'Evangile par rapport aux mœurs; mais par rapport à la créance, la voie la plus large et la plus spacieuse ne nous fait point de peur : et cela pourquoi? par la raison qu'en donne saint Augustin : Parce que nous faisons consister la voie étroite de l'Evangile en ce qui nous plaît, et plus souvent dans les choses qui se trouvent conformes à notre idée et à notre inclination, qu'en celles d'où dépend notre perfection. Tel, en tout autre point où il s'agiroit de former sa conscience, ne voudroit pas se risquer sur un sentiment probable, qui, en matière de religion et d'obéissance à l'Eglise, va hardiment au-delà de toute probabilité. Toutefois, mes Frères, dit saint Léon pape, le premier pas de la voie étroite du christianisme, est d'assujettir notre esprit, et de lui ôter cette présomptueuse liberté qu'il se donne de ne croire que ce qu'il veut, et de vouloir juger de tout; c'est de le faire renoncer à ses sentiments, quand ils sont, en quelque sorte que ce soit, opposés à ceux de l'Eglise. Gagner cela sur soi, c'est ce que j'appelle la voie étroite pour deux sortes de

[1] *Psalm.* 34. — [2] *Psalm.* 39. — [3] *Psalm.* 21

personnes, pour les esprits éclairés et pour ceux qui, ne l'étant pas, se flattent de l'être. Je ne dis pas que la voie étroite consiste en cela seul, à Dieu ne plaise ! mais je soutiens qu'elle doit commencer par-là, et que sans cela elle manque dans le principe. Je ne dis pas même qu'elle consiste en cela pour tout le monde, mais pour ceux qui abondent dans leur sens, et qui ont de la répugnance à se soumettre. Si Tertullien avoit eu pour l'Eglise cette soumission, je dis qu'eu égard à lui, il eût pratiqué une morale plus sévère, qu'en observant tous les jeûnes des montanistes, et tout ce qu'il y avoit de plus rigoureux dans la discipline des novateurs : car étant par lui-même un esprit austère, toutes ces pénitences lui coûtoient peu ; au lieu que cette soumission étoit le grand et l'héroïque sacrifice qu'il eût fait à Dieu de sa raison. Ah ! mes chers auditeurs, combien de chrétiens seront réprouvés de Dieu par le seul défaut de la foi ; et combien de réprouvés en qui la foi n'aura manqué que par le défaut de docilité et d'obéissance à l'Eglise ! Je sais ce qu'on dit quelquefois, que l'Eglise est gouvernée par des hommes, et que ces hommes qui la gouvernent peuvent avoir leurs passions, et les ont en effet : prétexte le plus frivole et le plus vain ; car je considère l'Eglise, ou sans l'assistance du Saint-Esprit, ou avec cette assistance qui lui a été promise. Si c'est sans l'assistance de l'Esprit de Dieu que je me la figure, quelque exempte qu'elle fût alors de tout intérêt et de toute passion, je ne serois pas obligé de me soumettre à elle, de cette espèce de soumission intérieure et absolue qu'exige la foi. Mais si je la prends telle que je la dois toujours prendre, et telle qu'elle est toujours, je veux dire comme assistée et inspirée de l'Esprit de vérité, toutes les passions et tous les intérêts des hommes n'empêchent pas que je ne lui doive une soumission entière de mon esprit : pourquoi ? parce qu'indépendamment des intérêts et des passions des hommes, Dieu, qui est l'infaillibilité même, la conduit, et qu'en mille rencontres il fait servir nos passions et nos intérêts à l'accomplissement de ses desseins. Dès les premiers siècles du christianisme, les passions des hommes ont paru jusque dans l'Eglise ; et cependant les jugements de l'Eglise ont été reçus de tous les fidèles avec respect, toutes les erreurs ont été confondues, toutes les hérésies ont échoué. Les incrédules et les opiniâtres ont attribué ce succès à des causes humaines ; mais les sages et les vrais chrétiens ont en cela reconnu l'effet visible de cette fameuse prédiction de Jésus-Christ, que toutes les portes de l'enfer, et à plus forte raison toutes les passions des hommes, ne prévaudront jamais contre son Eglise : *Portæ inferi non prævalebunt adversùs eam* [1]. Tel est donc notre bonheur

[1] *Matth.*, 16.

de voguer, pour ainsi dire, dans un vaisseau où nous sommes assurés de ne faire jamais naufrage. Nous pouvons être assaillis des vents et exposés aux tempêtes; mais il y a un guide qui dirige la barque de saint Pierre, et qui la préserve de tous les écueils. Confions-nous à ce divin conducteur, il ne peut nous égarer. Attachons-nous à l'Eglise qu'il anime, elle ne peut nous tromper. Soumettons-nous à elle, et rendons-lui non-seulement l'obéissance de l'esprit en croyant ce qu'elle nous enseigne, mais l'obéissance du cœur en pratiquant ce qu'elle ordonne : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour bien comprendre cet autre devoir à l'égard de l'Eglise, qui consiste dans l'obéissance du cœur et dans l'observation des lois qu'elle nous impose, écoutez, Chrétiens, quatre propositions, dont la liaison m'a paru une espèce de preuve à laquelle ni l'erreur, ni l'esprit de licence et d'indépendance qui règne dans le monde corrompu, n'opposeront jamais rien de solide. C'est assez que l'Eglise soit notre mère, pour conclure qu'elle a le droit de nous commander; première proposition : et c'est assez que nous soyons ses enfants, pour devoir être persuadés que ce qu'elle nous commande n'est pas seulement d'une police extérieure, mais d'une obligation étroite, qui lie nos consciences, et qui nous engage sous peine de péché; seconde proposition. Du moment que nous reconnoissons l'Eglise pour notre mère, nous ne pouvons plus violer les commandements qu'elle nous fait, sans violer un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu; troisième proposition : et la liberté, ou plutôt la témérité avec laquelle nous transgressons les préceptes de l'Eglise, oubliant qu'elle est notre mère, ne procède souvent que d'un fonds de libertinage et d'un principe d'irréligion, peut-être plus dangereux pour nous que les péchés mêmes qui en naissent. Libertinage où nous nous flattons nous-mêmes, et que nous couvrons de mille prétextes; mais prétextes que l'Eglise, quoique notre mère, ne favorisera jamais; au contraire, qu'elle désavouera toujours, et, autant qu'ils auront été la cause de nos relâchements et de nos désordres, qu'elle condamnera et qu'elle détestera : quatrième et dernière proposition. Appliquez-vous, Chrétiens, je n'abuserai pas de votre patience.

Puisque l'Eglise est notre mère, elle a droit de nous commander : cette conséquence est si naturelle, que le seul bon sens suffit pour y souscrire. Quand on disoit aux hérésiarques du siècle passé, que l'Eglise, en qualité d'épouse du Fils de Dieu, étoit reine et souveraine; que comme souveraine elle avoit le pouvoir de faire des lois,

et que tout homme chrétien devoit sans exception et sans distinction y être soumis, cette idée de souveraineté les choquoit, et leur inspiroit un chagrin qui peu à peu dégénéra dans un esprit de révolte. Ils vouloient une Eglise, mais une Eglise sujette, une Eglise sans autorité, une Eglise foible et impuissante; et ils n'en pouvoient souffrir une qui eût un empire, je dis un empire spirituel, si étendu et si absolu. Ainsi Wiclef et Luther prétendirent-ils qu'il n'appartenoit point à l'Eglise d'imposer des lois aux fidèles, et que le pouvoir qu'elle s'en attribuoit étoit un pouvoir usurpé : par où ils faisoient bien voir qu'ils étoient de la secte et du caractère de ces esprits pervertis dont parloit l'apôtre saint Jude, c'est-à-dire de ces esprits déterminés à blasphémer et à maudire la domination même la plus légitime et la plus sainte : *Similiter et hi dominationem spernunt; majestatem autem blasphemant*[1]. Mais enfin, tout ennemis qu'ils étoient de la domination de l'Eglise, ou, pour mieux dire, de sa puissance et de sa juridiction, quand on leur représentoit que l'Eglise est la mère de tous les chrétiens, et qu'une mère a droit de commander à ses enfants, comme elle est obligée de les gouverner, ne pouvant nier le principe, ils se trouvoient embarrassés sur la conséquence; et, pressés de ce raisonnement qu'ils vouloient éluder, ils avoient recours à l'invective, déclamant contre les abus des pasteurs de l'Eglise et de ses ministres : comme si les désordres prétendus des ministres de l'Eglise eussent pu ôter à l'Eglise même l'autorité que Jésus-Christ lui a donnée; comme si ce divin Maître, malgré les plus visibles déréglements des scribes et des pharisiens, n'avoit pas autorisé leur ministère par la loi qu'il établissoit, de faire ce qu'ils ordonneroient, sans imiter leurs exemples, comme si l'erreur la plus pernicieuse et la plus grossière n'étoit pas de faire dépendre la puissance d'ordonner et de commander, des qualités personnelles de ceux qui en sont revêtus; comme si l'abus que peuvent faire les hommes de cette puissance, en détruisoit le fond, qui est l'œuvre de Dieu, et de l'ordre de Dieu.

C'est néanmoins ce qu'ont avancé les partisans de l'hérésie. Mais permettez-moi de douter si la conduite de certains catholiques relâchés n'est pas en quelque sorte aussi injuste, et ne marque pas un aussi déplorable aveuglement. Ils ne nient pas la puissance spirituelle de l'Eglise; mais ils comptent pour rien d'en secouer le joug : ils laissent l'Eglise en possession de son sacerdoce royal; mais ils se rendent dans la pratique aussi indépendants d'elle, que ceux qui osent le lui disputer : ils ne contestent pas que ses préceptes ne soient justes et légitimes; mais ils trouvent le moyen de s'en affran-

[1] *Jud.*, 8.

chir, pour peu qu'ils leur soient incommodes. Or lequel des deux est plus injurieux à l'Eglise, ou de ne pas reconnoître son pouvoir par une prévention d'esprit, ou, le reconnoissant, de ne s'y pas soumettre par une dépravation de cœur? Il est donc vrai que l'Eglise peut nous prescrire des lois et nous faire des commandements. Mais de quelle nature ou de quelle force sont ces commandements de l'Eglise? je dis que ce sont des lois d'une obligation étroite et rigoureuse : seconde proposition. Calvin ne pouvoit convenir qu'elles obligeassent sous peine de péché. Il ne comprenoit pas, disoit-il, qu'une loi humaine pût être la matière d'un crime devant Dieu : et plaise au ciel que parmi nous il n'y ait point d'âmes libertines infectées de la même erreur! Mais c'est ce qui doit nous étonner, qu'un homme aussi pénétrant que Calvin pût bien comprendre comment la désobéissance d'un fils envers son père le rend criminel aux yeux de Dieu, et qu'il ne pût concevoir comment la désobéissance d'un chrétien envers l'Eglise, qui est sa mère, le rend, au jugement de Dieu même, prévaricateur. Car pourquoi l'Eglise, qui nous a engendrés selon l'esprit, ne peut-elle pas sur nous ce que peuvent nos pères selon la chair? lui sommes-nous moins redevables? nous a-t-elle donné une naissance, une vie, une éducation moins estimable et moins précieuse? Quand il n'y auroit point d'autre fondement que celui-là pour justifier ce qui a passé de tout temps pour incontestable dans notre religion, savoir, que les préceptes de l'Eglise sont des liens de conscience qu'on ne peut rompre sans encourir l'indignation et la disgrâce de Dieu, ne seroit-ce pas assez? Oui, mes chers auditeurs, ces préceptes, quoiqu'en eux-mêmes de droit humain et positif, vont jusqu'à l'offense divine et jusqu'à intéresser le salut. Ce sont pour nous des sources de grâce, quand nous les accomplissons; mais par un juste jugement, et contre l'intention de l'Eglise même, ils se tournent pour nous en malédiction, quand nous y contrevenons; et il faut bien que cela soit ainsi, puisque Jésus-Christ, dans l'Evangile, veut qu'on tienne pour païen et pour publicain celui qui n'obéit pas à l'Eglise : *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* [1]. Car ce qui mérite qu'on nous regarde comme païens, doit être au moins un péché de la nature de ceux qui causent la mort à notre âme; et ce qui nous met au rang des publicains, c'est-à-dire des pécheurs publics, n'est point la simple transgression d'une loi civile et pénale. Il faut bien encore que cela soit ainsi, puisque le même Sauveur a donné le pouvoir à son Eglise de nous excommunier et de nous retrancher de son corps, lorsqu'avec opiniâtreté, et par un esprit d'orgueil, nous

[1] *Matth.*, 18.

persistons à son égard dans la désobéissance, en violant ses préceptes impunément : car une punition aussi terrible que celle-là ne suppose pas une faute légère ; et ce retranchement du corps mystique de Jésus-Christ ne peut être pour le salut quelque chose d'indifférent.

En voulez-vous un témoignage, mais décisif? écoutez saint Augustin. Quand ce grand docteur parloit du jeûne commandé et déterminé par l'Eglise, comment s'en expliquoit-il? en parloit-il comme d'une œuvre de surérogation pour les Justes, ou comme d'un exercice volontaire de pénitence pour les pécheurs? Non ; il en parloit comme d'une loi à laquelle et les pécheurs et les Justes, sous peine d'être condamnés de Dieu, devoient également s'assujettir ; il disoit qu'autant qu'il étoit louable de jeûner dans les autres temps de l'année, autant étoit-il punissable de ne pas jeûner dans les temps consacrés à la pénitence publique de l'Eglise, et particulièrement dans celui qu'elle nous a ordonné de sanctifier par le jeûne solennel du carême : que d'observer d'autres jeûnes, ce pouvoit être un remède et une vertu ; mais que de manquer à celui-là, c'étoit un crime et un péché. Ce sont les termes dont il use : *In aliis quippe temporibus jejunare, aut remedium est, aut præmium ; in quadragesimâ non jejunare scelus est ac peccatum* [1]. La tradition du siècle de saint Augustin étoit donc que la loi du jeûne imposoit aux chrétiens une obligation, non-seulement de police, mais de conscience ; et que c'étoit, aussi bien que la loi écrite, une matière de transgression et de péché.

Cependant, Chrétiens, sans recourir à la tradition, ni à l'Ecriture, je dois m'en tenir à cette supériorité naturelle que l'Eglise a sur moi. Elle est ma Mère : donc je suis réprouvé de Dieu si je ne lui obéis pas, quand elle exige de moi un culte raisonnable : or en exige-t-elle jamais un autre? et dans les commandements qu'elle me fait, pour peu que j'aie le cœur docile, est-il rien que ma raison même ne doive hautement approuver? Elle m'oblige à assister aux divins mystères et au sacrifice de ma religion, à recevoir chaque année le sacrement institué pour être la nourriture de mon âme et le gage de mon salut, à ne m'en approcher qu'après m'y être disposé par une solide épreuve de moi-même et par une confession exacte des désordres de ma vie, à garder des abstinences et des jeûnes qui peuvent me tenir lieu de satisfactions : or sont-ce là des choses où je puisse me plaindre que l'Eglise ait excédé la mesure de ce culte dont parloit saint Paul, en l'appelant *Rationabile obsequium* [2] ; qu'elle n'ait pas eu égard à ma foiblesse, qu'elle n'ait pas même consulté mes besoins et mon intérêt ; en un mot, qu'elle n'ait pas agi en Mère prudente et zélée,

[1] *August.* — [2] *Rom.*, 12.

conduite par l'esprit de Dieu ? Quand elle ne m'auroit pas fait des lois de tout cela, ne devrois-je pas me les faire moi-même ? et ces lois, quand je les observe, m'étant aussi utiles et aussi salutaires que l'expérience me l'apprend, Dieu n'aura-t-il pas droit de me punir, si, par impiété ou par lâcheté, je ne les observe pas?

Mais enfin, me direz-vous, tout cela ne nous est commandé que par l'Eglise. Je l'avoue, Chrétiens : mais prenez garde à ce que j'ai ajouté, et c'est la troisième proposition : savoir, qu'il est impossible de violer alors le commandement de l'Eglise, sans violer l'un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu : pourquoi? parce que le commandement de l'Eglise est toujours accompagné, ou, pour mieux dire, soutenu et autorisé du commandement de Dieu : et je ne dis pas seulement ceci de certains préceptes qui, selon la remarque de saint Thomas, sont tout ensemble de droit ecclésiastique et de droit divin, tel qu'est, entre autres, le précepte de la communion : car il est bien évident que Jésus-Christ ayant établi la communion comme un moyen essentiellement nécessaire pour entretenir dans nous la vie de la grâce, et pour cela s'étant déclaré, que quiconque ne mangeroit pas la chair du Fils de l'Homme seroit privé de cette vie qui fait les Saints et les élus de Dieu, *Nisi manducaveritis carnem Filii Hominis, non habebitis vitam in vobis*[1]; quand je participe au corps de Jésus-Christ, et que j'accomplis le devoir chrétien par la communion pascale, je satisfais à deux préceptes, l'un de l'Eglise, l'autre du Sauveur; et au contraire, si je manquois à ce devoir, je serois coupable d'une double prévarication et d'une double iniquité : prévarication, en ne donnant pas à l'Eglise cette marque de mon obéissance; mais prévarication encore plus grande, en négligeant, aussi bien que les conviés de l'Evangile, de me mettre en état d'assister à ce divin banquet où Jésus-Christ lui-même m'invite pour me nourrir de sa chair et de son sang. Sans parler, dis-je, de ces commandements, qui ne sont, à le bien prendre, des commandements de l'Eglise que par la circonstance du temps, mais qui dans le fond sont de l'institution divine, j'ai dit absolument, et il est vrai, que la désobéissance aux lois de l'Eglise est toujours accompagnée d'une désobéissance à la loi de Dieu : comment? parce qu'en même temps, pour user de cet exemple, que l'Eglise, par une loi particulière, me commande le jeûne, Dieu, par une autre loi qui est générale, me commande d'obéir à l'Eglise; et je ne puis mépriser l'un de ces deux commandements sans mépriser l'autre, puisque l'un, dit le savant chancelier Gerson, sert de soutien et d'appui à l'autre. Je me trompe donc si je crois alors n'être responsable qu'à

[1] *Joan.*, 6.

l'Eglise, et n'avoir péché que contre l'Eglise ; car j'ai péché contre Dieu même, et il faudra que je subisse la rigueur de son jugement aussi bien pour le jeûne violé que pour les autres désordres de ma vie ; et voilà, mes chers auditeurs, ce que les théologiens concluent des paroles du Fils de Dieu, quand il disoit à ses apôtres, qui furent les pasteurs de son Eglise : *Qui vos audit, me audit : et qui vos spernit, me spernit*[1] : Qui vous écoute, m'écoute ; et qui vous méprise, me méprise : paroles, ajoute le chancelier Gerson, qui montrent bien que Jésus-Christ est personnellement intéressé dans le mépris que nous faisons des lois de son Eglise ; et qu'en qualité de chef et d'époux de cette Eglise, le mépris qu'on fait d'elle retombant sur lui, il ne peut se dispenser, tant pour lui-même que pour elle, de nous en punir.

Le point de morale par où je finis, et qui est ma dernière proposition, c'est que la plupart des péchés qui se commettent contre l'Eglise, en violant ses lois, sont des péchés de libertinage, qui ne procèdent communément que d'un secret principe d'irréligion ; mais qui par-là, changeant d'espèce, deviennent encore devant Dieu plus punissables et plus griefs : car pour les préceptes de la loi de Dieu, on les viole, dit Guillaume de Paris, par mille autres raisons que l'on peut appeler des tentations humaines. Un intérêt puissant, une passion forte, un mouvement subit, une occasion pressante et imprévue, voilà les sources ordinaires des crimes les plus énormes dont je parle ; c'est-à-dire, on pèche contre la loi de Dieu, parce qu'on est emporté et dominé par la concupiscence ; on est impudique par foiblesse, médisant par légèreté, injuste par cupidité. Mais quand il s'agit des préceptes de l'Eglise, la plupart faciles en eux-mêmes, et dont la matière n'est presque jamais le sujet d'une violente passion qu'il faille vaincre pour les accomplir, par quel esprit et par quel principe peut-on les transgresser, si ce n'est par un principe de licence, par un esprit indépendant et libertin, par l'habitude malheureuse qu'on s'est faite de se soucier peu des observances et des devoirs de sa religion ? principe plus funeste que les péchés mêmes qui en sont les suites ; mais principe d'où tirent les péchés qui en naissent un surcroît de malice dont je voudrois aujourd'hui vous imprimer l'horreur.

Je ne parle point à vous, mes Frères, qui, par le malheur de votre naissance, ayant été enveloppés dans l'hérésie et dans le schisme, avez fait une profession ouverte de ne point obéir à l'Eglise, qui étoit votre mère, jusqu'à ce qu'il ait plu enfin au Seigneur de vous rappeler à son unité. Quoique pendant cette séparation vous ayez violé

[1] *Luc.*, 10.

ses lois, je sais que vous l'avez fait par ignorance, aussi bien que vos pères, et Dieu veuille que cette ignorance ait pu vous servir de quelque excuse auprès de Dieu! Je pourrois donc vous dire, avec autant de raison que saint Pierre en parlant aux Juifs : *Et nunc scio, fratres, quia per ignorantiam fecistis*[1]. Je ne vous reproche point les désobéissances que vous commettiez alors contre l'Eglise, comme si elles avoient été des marques de votre irréligion; et je déplore bien plutôt l'aveuglement où vous étiez en les commettant peut-être par le faux zèle d'une prétendue religion. Dieu, par son infinie bonté, vous a ouvert les yeux, et il me suffit d'ajouter ce que le prince des apôtres disoit aux Israélites, au même chapitre des Actes que je viens de citer : *Pœnitemini igitur et convertimini, ut deleantur peccata vestra*[2] *:* Faites donc pénitence, mes Frères; et, éclairés des lumières de la vérité, persévérez, croissez, affermissez-vous dans la grâce de votre conversion, afin que ces péchés d'ignorance que vous faisiez sans les connoître, et que vous n'aviez garde de pleurer, puisque vous n'en conveniez pas, soient maintenant effacés par la ferveur de votre vie, mais surtout par la soumission et l'inviolable régularité avec laquelle je me promets que vous observerez ces mêmes lois qui si longtemps ont été le sujet de votre transgression. Ce n'est point, dis-je, à vous, Chrétiens nouvellement réconciliés à l'Eglise de Jésus-Christ, que j'ai prétendu adresser la plainte que je fais; c'est à vous, anciens catholiques, c'est à vous que je veux parler. Quel autre esprit, je le répète, qu'un esprit de libertinage, peut vous porter à violer des commandements dont la pratique demande si peu d'efforts, et que l'Eglise, usant d'une condescendance maternelle, a su proportionner à votre foiblesse par tant de tempéraments, pour ne pas dire de ménagements et d'adoucissements? Car de quoi s'agit-il? d'une messe qu'il faut entendre, d'une confession qu'il faut faire, d'une communion dont il faut s'acquitter, de quelques fêtes qu'il faut sanctifier, de quelques abstinences et de quelques jeûnes qu'il faut observer. Un chrétien qui, sans nécessité, sans raison, sans excuse; un chrétien qui, sans scrupule et sans remords, fait une profession ouverte de n'avoir sur cela pour l'Eglise aucun respect, ou qui n'a là-dessus pour elle qu'un faux respect, un respect de bienséance et de cérémonie, que donne-t-il à penser de lui, sinon qu'il a peu de religion, et que dans le fond il est impie et libertin?

Ah! mes Frères, honorons notre religion par l'obéissance que nous rendrons à Jésus-Christ et à son Eglise. Autrefois on nous disoit : Edifions les hérétiques qui nous voient, qui nous observent, et qui, tout retranchés qu'ils sont de l'Eglise, ne laissent pas d'être scanda-

[1] *Act.*, 3. — [2] *Ibid.*

lisés, quand ils sont témoins du mépris que nous en faisons en méprisant ses lois ; l'exemple de notre fidélité et de notre soumission sera mille fois plus efficace pour les persuader et les toucher, que les plus savantes disputes et les discours les plus pathétiques ; et si quelque chose est capable d'achever leur conversion, c'est la bonne odeur de notre vie et la régularité de notre conduite. C'est ainsi qu'on nous parloit. Mais aujourd'hui je vous dis quelque chose de plus pressant : Edifions, non plus des hérétiques obstinés, mais des catholiques nouvellement sortis du sein de l'hérésie et reçus dans le sein de l'Eglise; ils sont encore foibles, ne les affoiblissons pas davantage par le scandale de nos mœurs. Quand ils ne voyoient nos désordres que de loin, ils en étoient surpris, ils en étoient frappés, ils en étoient indignés : que sera-ce quand ils les verront de près, et que sans cesse ils les auront devant les yeux? Ne leur donnons pas lieu de regretter ce qu'ils ont quitté, et peut-être d'y retourner. Ne détruisons pas dans eux l'ouvrage de la grâce, mais travaillons à l'affermir et à le perfectionner ; pensons à nous-mêmes, et souvenons-nous qu'il y va de notre salut éternel. Grand Saint, vous que nous invoquons spécialement en ce jour; vous à qui Jésus-Christ confia son Eglise, et qui en êtes, après lui, la pierre fondamentale; vous qui en fûtes sur la terre le chef, l'apôtre, le martyr, ayez encore les yeux attachés sur elle; protégez-la, défendez-la, obtenez-lui les secours puissants qu'elle demande par votre intercession, pour confondre ses ennemis, pour sanctifier ses enfants, et pour nous faire tous arriver à la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT PAUL.

Paulus servus Jesu Christi, vocatus apostolus.

Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat. *Épître aux Romains*, chap. I.

C'est, Chrétiens, tout l'éloge du grand apôtre que vous honorez entre tous les Saints, sous le titre de votre glorieux patron; ce fut l'apôtre par excellence, et en cette qualité il a été le maître du monde, l'oracle de l'Eglise universelle, l'un des fondateurs, ou, pour mieux dire, l'un des fondements de notre religion; un homme de miracles, et dont la personne fut le plus grand de tous les miracles; un autre Moïse par les visions et les révélations divines, un second Elie par les transports et les ravissements, un ange de la terre qui n'eut de conversation que dans le ciel; un disciple, non plus de Jésus-Christ mortel, mais de Jésus-Christ glorieux; un vaisseau d'élection, rempli, comme dit saint Chrysostome, de toutes les richesses de la grâce; le dépositaire de l'Evangile, l'ambassadeur de Dieu. Mais il

supprime tout cela, ou plutôt il comprend et il abrége tout cela, en disant qu'il est le serviteur de Jésus-Christ : *Paulus, servus Jesu Christi.* Arrêtons-nous donc à cette parole, qui exprime les plus nobles sentiments de son cœur; et puisque la solennité de ce jour nous engage à le louer, louons-le selon ses inclinations. Ne disons point, avec saint Jérôme, que le nom de Paul est un nom de victoire, et que ce grand Saint commença à le porter après la première de ses conquêtes apostoliques, qui fut le proconsul Paul gagné à Jésus-Christ; comme les Scipions dans Rome prenoient le nom d'Africain après avoir dompté l'Afrique. Laissons tout ce que les Péres de l'Église ont dit de plus avantageux et de plus magnifique à la gloire de cet apôtre; et disons seulement qu'il a été le serviteur de Jésus-Christ : *Paulus, servus Jesu Christi.* Ce qui rend un serviteur recommandable, c'est le zèle pour les intérêts de son maître : voyons jusqu'à quel point il a eu ce zèle, et tâchons de l'exciter en nous. Je prêche saint Paul, Chrétiens; mais mon dessein est de le prêcher par lui-même; c'est de lui-même que j'emprunterai toutes les preuves; lui-même parlera pour soi, lui-même rendra témoignage de ses actions et de sa vie, et nous recevrons ce témoignage avec respect; car nous savons qu'il est véritable, et nous pouvons dire de lui, aussi bien que du disciple bien-aimé : *Et scimus quia verum est testimonium ejus*[1]. J'ai besoin d'un secours extraordinaire; il s'agit de parler du serviteur de Jésus-Christ : adressons-nous à celle qui s'appela la servante du Seigneur, lorsqu'elle fut déclarée Mère de Dieu. *Ave, Maria.*

Il n'y a point de vertu qui n'ait ses degrés de perfection, selon lesquels elle doit être mesurée, et qui, dans les sujets où elle se trouve, ne soit capable de certains accroissements, par où l'on peut juger de son mérite. Comme nous parlons d'une vertu peu connue dans le monde, et encore moins pratiquée, qui est le zèle, je dis le zèle chrétien que nous devons tous avoir dans l'exercice de notre ministère, il est important d'en distinguer d'abord les différentes obligations; et, pour en avoir une idée plus juste, de les reconnoître dans un grand exemple. Tel est celui de saint Paul, qui nous les rendra même sensibles : j'en trouve trois, marqués par saint Grégoire pape, dans ses instructions pastorales. Car tout homme, dit ce saint docteur, qui veut être un serviteur et un ministre fidèle, et qui aspire à la perfection de cette qualité, est obligé à trois choses : il doit accomplir son ministère, il doit honorer son ministère, et quand la nécessité l'exige, il doit même se sacrifier pour son ministère : trois devoirs qui se surpassent par degrés, et dont le second ajoute au-

[1] *Joan.*, 21.

tant au premier, que le troisième enchérit sur le second; car honorer son ministère, c'est quelque chose de plus que l'accomplir : et se sacrifier pour son ministère, c'est encore plus que l'honorer; mais quand tout cela se joint ensemble, on peut dire que le zèle est au plus haut point d'excellence qu'il puisse avoir. Or c'est ce que je découvre dans saint Paul, et ce qu'il me sera aisé de vous faire voir. Saint Paul a été le fidèle serviteur de Jésus-Christ : *Paulus, servus Jesu Christi :* pourquoi? parce qu'il a pleinement accompli le ministère de l'apostolat, parce qu'il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat, et parce qu'il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat. Comprenez ceci, s'il vous plaît : il a pleinement accompli le ministère de l'apostolat par la prédication de l'Evangile; il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat par la conduite qu'il a tenue dans la prédication de l'Evangile; et il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat, par les persécutions qu'il a soutenues, et par ses souffrances dans la prédication de l'Evangile. Voilà tout mon dessein. Encore une fois, Chrétiens, ne considérez pas ce discours comme un simple éloge qui se termine à vous donner une haute estime de saint Paul. Je vous l'ai dit : c'est un discours de religion, c'est une règle pour former nos mœurs, c'est un exemple que Dieu nous propose, et qu'il veut que nous nous appliquions.

PREMIÈRE PARTIE.

Quand je dis que saint Paul a parfaitement accompli tous les devoirs de son ministère, ne pensez pas, Chrétiens, que ce soit là une louange commune. La grâce même de l'apostolat l'a tellement distingué, et a eu dans lui des effets si singuliers, que quand il se glorifioit d'être apôtre de Jésus-Christ, *Paulus, servus Jesu Chriti, vocatus apostolus* [1], il ajoutoit qu'en vertu de ce titre ou de cette grâce, il avoit été séparé pour prêcher l'Evangile de Dieu : *Segregatus in Evangelium Dei* [2]; comme si l'un des principaux caractères de sa vocation eût été la distinction de sa personne, et qu'il n'eût pas suffi pour lui d'être apôtre, s'il ne l'eût été d'une façon toute particulière. En effet, Dieu avoit choisi saint Paul pour trois grands desseins qui devoient occuper son zèle apostolique, pour confondre le judaïsme, pour convertir la gentilité, et pour former le christianisme dès sa naissance : voilà ce que la Providence prétendoit de lui, et à quoi il étoit destiné. Or saint Paul, par une pleine correspondance à la grâce de son ministère, a accompli ces trois choses avec un succès dont il étoit seul capable, ou du moins qui lui étoit uniquement réservé. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ma pensée.

1 *Rom.*, I. — 2 *Ibid.*

Il falloit, pour l'établissement solide de la loi chrétienne, que l'Evangile fût prêché par un apôtre dont le témoignage en faveur de Jésus-Christ fût un témoignage absolument irréprochable, exempt de tout soupçon, et propre non-seulement à convaincre, mais à confondre l'incrédulité des Juifs. Or cet apôtre, par une disposition spéciale, a été saint Paul. Je m'explique : quand les autres apôtres prêchoient Jésus-Christ, qu'ils protestoient dans les synagogues que Jésus-Christ étoit le Messie envoyé de Dieu et promis par les prophètes; quelques preuves qu'ils en donnassent et quelques miracles qu'ils fissent pour le confirmer, on avoit toujours quelque prétexte de les tenir pour suspects; on pouvoit dire qu'ils étoient gagnés, et qu'ayant été les sectateurs et les disciples de ce prétendu Messie, il ne falloit pas s'étonner s'ils se déclaroient pour lui; et quoique mille raisons pussent détruire ce prétexte, ce prétexte ne laissoit pas d'avoir je ne sais quelle apparence qui préoccupoit d'abord l'ignorance des uns, et qui entretenoit l'opiniâtreté des autres. Mais quand saint Paul paroissoit confessant le nom de cet Homme-Dieu, lui qui venoit d'en être le persécuteur, lui qui étoit connu dans Jérusalem pour avoir entrepris d'en exterminer la secte, lui qui avoit reçu pour cela et demandé même des commissions et des ordres; et que, par un changement aussi subit que prodigieux, il publioit partout que ce crucifié à qui il avoit fait si cruellement la guerre étoit le Sauveur et le Dieu d'Israël, qu'il étoit forcé de l'avouer, et qu'après ce qu'il avoit vu et entendu, il ne refusoit point de mourir pour signer de son sang une vérité si importante; quand il parloit ainsi, que pouvoit-on opposer à la force de ce témoignage? Etoit-ce préoccupation, étoit-ce intérêt, étoit-ce renversement d'esprit, étoit-ce indifférence ou mépris pour la loi de Moïse? Tout le contraire ne se trouvoit-il pas dans saint Paul? ce changement dans un homme aussi éclairé que lui, et aussi zélé pour les traditions de ses pères, n'étoit-ce pas une justification authentique de tout ce qu'il disoit à l'avantage et à la gloire de Jésus-Christ?

De là vient que ce grand apôtre ne faisoit presque jamais de discours dans les assemblées des Juifs, qu'il ne se proposât lui-même comme un argument et comme une démonstration sensible de l'Evangile qu'il annonçoit. C'est moi, mes Frères, leur disoit-il, qui me suis signalé dans le judaïsme, au-dessus de tous ceux de ma profession et de mon âge. Vous savez de quelle manière j'ai vécu parmi vous, et avec quel excès de fureur je ravageois cette nouvelle Eglise, que je reconnois aujourd'hui pour l'Eglise de Dieu. Il est vrai, j'étois plus infidèle que vous ne l'êtes, et plus rebelle aux lumières de la grâce; mais c'est pour cette raison même que Dieu a jeté les yeux sur moi,

et que Jésus-Christ a voulu faire éclater en moi son extrême patience, afin que je devinsse un exemple et un modèle pour vous porter à croire en lui. Oui, c'est lui-même qui m'a parlé, et qui, par des signes et des prodiges dont tous ceux qui m'accompagnoient ont été les témoins, m'a réduit à l'état où vous me voyez; qui m'a terrassé pour me relever, qui m'a aveuglé pour m'éclairer; qui, de blasphémateur que j'étois, m'a fait apôtre, et qui, pour réparation de tous les outrages qu'il a reçus de moi, veut maintenant que je lui serve d'ambassadeur et de ministre auprès de vous. Ces paroles, dis-je, avoient une grâce toute divine dans la bouche de saint Paul, pour persuader les Juifs. Et saint Luc remarque que c'étoit assez qu'il parlât, et qu'il assurât que Jésus-Christ étoit le Christ, pour confondre tous les ennemis du nom chrétien : *Confundebat Judæos, affirmans quoniam hic est Christus* [1]. Au lieu qu'il falloit que les autres apôtres fissent de grands efforts, celui-ci n'avoit qu'à se produire, sa personne seule prêchoit; saint Paul converti étoit pour tous ceux de sa nation, non pas un attrait, mais une détermination invincible à embrasser la foi. Et en effet, à bien méditer les circonstances de cette conversion, à peine avons-nous un motif de créance en Jésus-Christ plus convaincant et plus touchant que celui-là. De là vient que les chefs de la Synagogue, qui avoient conjuré contre le Sauveur, se montrèrent toujours si passionnés contre saint Paul; de là vient qu'ils usèrent de tant de stratagèmes pour le perdre et pour lui ôter la vie; et qu'entre les autres disciples ce fut celui-ci qu'ils persécutèrent le plus cruellement : pourquoi? parce qu'ils savoient que c'étoit celui dont le témoignage devoit faire plus d'impression sur les esprits, et qu'il étoit impossible que Jésus-Christ ne fût reconnu dans la Judée, pendant que saint Paul y seroit écouté. Il avoit donc une grâce particulière pour faire l'office d'apôtre à l'égard des Juifs.

Mais son ministère ne se bornoit pas là. Dieu l'appeloit à quelque chose de plus grand, et cette séparation mystérieuse que le Saint-Esprit commanda qu'on fît de sa personne, comme il est dit au livre des Actes, étoit encore pour une entreprise plus haute. Prêcher Jésus-Christ aux Juifs, c'est-à-dire à un peuple que Jésus-Christ avoit instruit lui-même, à un peuple déjà prévenu de la foi du Messie, déjà éclairé des lumières de la vraie religion, c'étoit proprement le partage des autres apôtres, même de ceux qui paroissoient comme les colonnes de l'Eglise, sans en excepter saint Pierre; mais répandre la grâce de l'Evangile sur toutes les nations de l'univers, prêcher Jésus-Christ à des païens et à des idolâtres, porter son nom devant les monarques et les souverains, persuader sa religion aux philosophes et

[1] *Act.*, 9.

aux sages du monde, leur faire goûter la foi d'un Dieu-Homme, leur en inspirer le culte et la vénération, les détacher de leurs fausses divinités, et, ce qui étoit bien plus difficile, des fausses maximes du siècle, pour les soumettre au joug de la croix; faire adorer la sagesse de Dieu dans un mystère qui n'avoit pour eux que des apparences de folie : ah! Chrétiens, c'est pour cela qu'il falloit un saint Paul, et c'est pour cela que saint Paul étoit prédestiné. Quelque pouvoir général qu'eût reçu saint Pierre au-dessus des autres apôtres, sa mission spéciale n'alloit pas à convertir les Gentils. Le dirai-je? Jésus-Christ même ne l'avoit pas voulu entreprendre, puisque, tout Sauveur et tout Dieu qu'il étoit, il s'étoit réduit aux brebis perdues de la maison d'Israël : *Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domûs Israel*[1]. Mais, comme remarque saint Augustin, ce que Jésus-Christ n'a pas fait par lui-même, il l'a fait par saint Paul : il n'étoit venu par lui-même que pour les Israélites; mais dans la personne et par le ministère de saint Paul, il étoit venu pour tous les hommes : de sorte que saint Paul devoit être le supplément de la mission adorable de cet Homme-Dieu. Voilà le grand ouvrage pour lequel le Saint-Esprit avoit ordonné qu'on lui séparât cet apôtre : *Segregate mihi Saulum*[2].

Or comment y a-t-il réussi? Ah! Chrétiens, à peine lui-même osoit-il le dire, tant la chose lui sembloit surprenante; à peine en croyoit-il à ses yeux, voyant, non pas les fruits, mais les prodiges que ses prédications opéroient. Imaginez-vous, dit saint Chrysostome, et il nous est aisé de l'imaginer, un conquérant qui entre à main armée dans un pays; qui mesure ses pas par ses victoires, à qui rien ne résiste, et de qui tous les peuples reçoivent la loi : voilà une image de saint Paul convertissant la gentilité. Il entre dans des pays où le démon de l'idolâtrie étoit en possession de régner, et il le fait fuir de toutes parts. Depuis l'Asie jusques aux extrémités de l'Europe, il établit l'empire de la foi : dans la Grèce, qui étoit le séjour des sciences, et par conséquent de la sagesse mondaine; dans Athènes et dans l'Aréopage, où l'on sacrifioit à un Dieu inconnu; dans Ephèse, où la superstition avoit placé son trône; dans Rome où l'ambition dominoit souverainement; dans la cour de Néron, qui fut le centre de tous les vices : il publie là, dis-je, l'évangile de l'humilité, de l'austérité, de la pureté, et cet évangile y est reçu. Ce ne sont pas seulement des barbares et des ignorants qu'il persuade; mais ce sont des riches, des nobles, des puissants du monde, des juges et des proconsuls, des hommes éclairés qu'il fait renoncer à toutes leurs lumières, en leur proposant un Dieu crucifié : ce sont des femmes vaines et sensuelles qu'il dégage de l'amour d'elles-mêmes, pour

[1] *Matth.*, 15. — [2] *Act.*, 13.

leur faire embrasser la pénitence. Il annonce Jésus-Christ dans des lieux où ce nom auguste et vénérable n'avoit jamais été entendu, *Non ubi nominatus est Christus* [1]; il y voit naître des Eglises nombreuses, ferventes, florissantes, qui remplissent toute la terre de l'admiration et de l'odeur de leur sainteté. Que pensez-vous, Chrétiens? Si la tradition, ou plutôt si l'expérience même n'autorisoit ce que je dis, peut-être le prendrions-nous, vous et moi, pour une fable; mais tout l'univers témoigne encore aujourd'hui que c'est une vérité: le christianisme que nous voyons, la vaste étendue du royaume de l'Eglise, tant de nations devenues fidèles par la prédication de ce grand Saint; tant de peuples qu'il a engendrés par l'Evangile, et qui le reconnoissent encore pour leur père, nous-mêmes qui en sommes sortis, et qui n'avons point d'autre origine que celle-là, tout cela ce sont autant de monuments et de preuves suffisantes des conquêtes de saint Paul sur la gentilité.

Cependant son ministère, pour un entier accomplissement, demandoit qu'il travaillât à former les chrétiens : c'étoit son principal et dernier ouvrage, et c'est ce qu'il a fait d'une manière qui lui est si propre, que, sans rien ôter aux autres apôtres, on peut l'appeler, par excellence, le Docteur de l'Eglise. En effet, mes chers auditeurs, sans parler du premier christianisme qu'il a planté, qu'il a arrosé, qu'il a cultivé par ses soins, c'est lui qui nous a instruits à être ce que nous sommes ou ce que nous devons être, c'est-à-dire chrétiens, par la doctrine toute céleste qu'il nous a enseignée. Pourquoi pensez-vous qu'il ait été ravi au troisième ciel, et pourquoi Jésus-Christ, dans l'état même de son immortalité, a-t-il voulu se faire le maître de cet apôtre? afin de nous dire, par la bouche de cet apôtre, ce qu'il ne nous avoit pas dit par la sienne : *Ego enim accepi à Domino, quod et tradidi vobis* [2]. Il y avoit cent choses que le Fils de Dieu n'avoit pas révélées aux hommes, étant avec eux, parce qu'ils ne pouvoient pas les porter; et c'est saint Paul qui devoit les en rendre capables.

C'est lui qui nous a découvert les trésors cachés dans ce mystère incompréhensible de l'incarnation du Verbe, qui nous a expliqué l'économie de la grâce, qui nous a fait concevoir la dépendance infinie que nous avons d'elle, jointe à l'obligation de travailler avec elle, afin de ne la pas recevoir en vain; qui nous a éclairci ce profond abîme de la prédestination de Dieu, pour nous apprendre à l'adorer et non pas à le pénétrer, à nous en faire un motif de zèle pour le salut, et non pas de libertinage et de désespoir; qui nous a donné ces hautes idées de l'Eglise de Jésus-Christ, qui nous a fait le plan de sa hié-

[1] *Rom.*, 15. — [2] 1 *Cor.*, 11.

rarchie, qui nous a intimé ses lois, qui nous a développé ses sacrements. Sans tout cela nous ne pouvions pas être chrétiens, et à peine l'Evangile nous déclaroit-il rien de tout cela; mais cette bouche, encore une fois, par laquelle, comme dit saint Chrysostome, Jésus-Christ a prononcé de plus grands oracles que par lui-même, *Os illud per quod Christus majora quàm per se ipsum locutus est*[1], saint Paul nous en a pleinement informés; c'est lui qui, par les divins préceptes de sa morale, a sanctifié tous les états, et qui en a réglé tous les devoirs; lui qui apprend aux évêques à être parfaits, aux prêtres à être réguliers et fervents, aux vierges à être modestes et humbles, aux veuves à être retirées et détachées du monde, aux grands à vivre sans faste et sans orgueil, aux riches à ne se point enfler de leurs richesses, et à n'y point mettre leur appui; aux maîtres à veiller sur leurs domestiques, aux domestiques à respecter leurs maîtres, aux pères et aux mères à conduire leur famille, aux enfants à honorer leurs pères et leurs mères; ainsi de toutes les autres conditions que le temps ne me permet pas de parcourir.

C'est pour cela que saint Chrysostome appeloit saint Paul le grand livre des chrétiens, et c'est pour cela même qu'il exhortoit tant les fidèles à la lecture des divines Epîtres de cet apôtre. Il n'en fallut pas davantage pour achever la conversion de saint Augustin, vous savez en quelles perplexités il se trouvoit : Dieu l'attiroit fortement, et le monde le retenoit; la grâce le pressoit, et ne lui donnoit aucun repos; mais la passion d'ailleurs livroit à son cœur les plus rudes combats, et l'habitude faisoit évanouir ses plus belles résolutions. Que falloit-il donc pour le faire triompher de l'habitude, pour le fortifier contre la passion, pour l'arracher au monde et à tous ses engagements? Rien autre chose que ce que lui marqua cette voix qu'il entendit; et c'étoit d'ouvrir et de lire les Epîtres de saint Paul : *Tolle, lege*[2] : Prenez et lisez. Il obéit, et tout-à-coup ses fers furent rompus : quelques paroles de ces saintes lettres dissipèrent tous les nuages de son esprit, et, d'impudique qu'il étoit, en firent un homme chaste et un Saint. A quoi tient-il que nous n'en retirions le même fruit? l'esprit de Dieu, dont ces excellentes Epîtres sont remplies, n'est pas moins puissant pour nous qu'il le fut pour saint Augustin.

Ah! Chrétiens, pourquoi pensez-vous que le christianisme ait de nos jours dégénéré dans cette corruption de mœurs, et dans ce désordre où nous le voyons? Disons-le à notre confusion : après tout ce qu'a fait saint Paul pour l'accomplissement de son ministère, pourquoi avons-nous encore la douleur de voir, au milieu du christianisme, un certain levain de judaïsme et de paganisme? car j'appelle

[1] *Chrys.* — [2] *August.*

levain de Judaïsme, cette opposition secrète à Jésus-Christ, qui est dans le cœur de tant de chrétiens; opposition, dis-je, à la croix de Jésus-Christ, à l'humilité de Jésus-Christ, aux maximes et aux exemples de Jésus-Christ : j'appelle levain de paganisme, cette malheureuse coutume qu'on se fait de n'agir que par les vues du monde, sans prendre jamais les vues de la foi; de ne se conduire en toutes choses que par politique, que par raison, que par des considérations et des respects humains, sans consulter jamais la religion. Est-il rien aujourd'hui de plus commun que ce scandale, et d'où vient cela? c'est, mes Frères, que nous n'écoutons pas saint Paul, et que nous ne profitons pas des salutaires enseignements qu'il nous donne : tout mort qu'il est, il nous prêche encore, disons mieux, il est encore vivant dans ses incomparables écrits. Voulez-vous réformer le christianisme, ou plutôt voulez-vous vous réformer vous-mêmes? *Tolle, lege :* Prenez et lisez. Il ne vous faut point d'autre maître, point d'autre prédicateur, point d'autre guide et d'autre directeur que saint Paul, tel que l'Eglise vous le présente, et tel qu'elle vous le fait entendre. Je dis plus : voulez-vous avoir part au ministère de ce grand apôtre? voulez-vous, pères et mères, faire de vos familles des familles chrétiennes? servez-vous de la morale de saint Paul; ayez soin de vous en instruire et d'en instruire les autres. Au lieu de tant de livres scandaleux, de tant de livres impies, de tant de livres médisants et insolents, attachez-vous à celui-là, et dans peu vous en connoîtrez le mérite, et en ressentirez l'efficace : ce sera votre sanctification particulière, et la sanctification de vos maisons. Quoi qu'il en soit, comme saint Paul a pleinement accompli le ministère de l'apostolat par la prédication de l'Evangile, il l'a encore parfaitement honoré par la conduite qu'il a tenue dans la prédication de l'Evangile : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tirer de l'honneur de son ministère parce qu'on l'exerce dignement, c'est la récompense du mérite; affecter l'honneur qui est attaché à son ministère et s'en prévaloir, c'est l'effet de l'ambition humaine; se faire honneur aux dépens de son ministère, c'est une criminelle prévarication : mais faire honneur à son ministère aux dépens mêmes de sa personne, c'est le caractère des grandes âmes, et en particulier celui de saint Paul : il ne se vit pas plutôt engagé dans ce glorieux emploi de prêcher l'Evangile aux Gentils, qu'il s'en expliqua hautement : *Vobis enim dico gentibus : Quamdiù quidem ego sum gentium apostolus, ministerium meum honorificabo*[1] *:* Oui, mes Frères, leur dit-il, je vous le déclare, puisqu'il a plu à Dieu de me choisir

[1] *Rom.*, 11.

pour être le ministre de sa parole, et qu'il m'a établi votre apôtre, tant que j'en porterai le titre et le nom, je travaillerai à le soutenir honorablement. C'est ainsi qu'il parloit aux Romains, et il n'en faudroit pas davantage pour vérifier ma proposition; mais il est nécessaire, pour notre instruction, de la développer et d'entrer dans le détail, afin d'apprendre l'usage d'une maxime aussi essentielle au christianisme que celle-ci, qui est d'honorer les ministères que Dieu nous confie. Voici donc, Chrétiens, de quelle manière y procéda saint Paul : appliquez-vous à cette morale, plus capable que tous les éloges du monde de vous faire admirer cet apôtre.

Première règle. Il considéra que si quelque chose pouvoit jamais déshonorer le ministère apostolique, et l'exposer à la censure des hommes, c'étoit surtout l'esprit d'intérêt, esprit bas et sordide dans quelque condition qu'il se trouve, mais honteux et infâme quand il entre dans le commerce des choses saintes. Il prévit dès-lors que ce qui obscurciroit dans la suite des temps l'éclat et la gloire de l'Evangile de Jésus-Christ, ce seroit la cupidité de certaines âmes mercenaires qui y chercheroient des avantages temporels, et qui, sous des apparences spécieuses, feroient trafic du don de Dieu, *Existimantium quæstum esse pietatem*[1]; que cela seul ruineroit de réputation et de crédit, non-seulement les prédicateurs de la vérité et les dispensateurs des sacrés mystères, mais la vérité et les mystères mêmes; que cela seul feroit perdre aux peuples tout le respect qu'ils devoient avoir pour eux, et seroit un prétexte éternel pour les rendre odieux et méprisables aux ennemis de l'Eglise : au contraire, qu'un désintéressement parfait seroit toujours l'ornement de leur état et de leur fonction, et qu'ils n'annonceroient jamais Jésus-Christ avec plus d'honneur, que quand ils paroîtroient plus libres et plus dégagés des prétentions de la terre. Voilà le principe qu'il établit; et que conclut-il de là? Ah! Chrétiens, ce qu'il conclut! Il se fit une loi, mais une loi inviolable et qu'il observa dans toute la rigueur, d'exercer gratuitement le ministère dont Dieu l'avoit chargé; et dans cette vue (ne perdez pas, s'il vous plaît, ceci), de renoncer à tous les droits, même les plus légitimes et les plus acquis, bien loin d'en exiger de douteux; ne demandant rien, n'acceptant rien, se passant de toutes choses, se retranchant mille commodités de la vie, dont la dépendance et la recherche est ce qui rend les hommes intéressés; ne se fondant, même pour le nécessaire, que sur Dieu et sur soi; vivant du travail de ses mains, se faisant serviteur de tous, et, pour l'honneur de l'apostolat, ne tirant service de personne, afin qu'on ne lui reprochât jamais qu'en nourrissant le troupeau il s'étoit enrichi de sa dépouille,

[1] 1 *Tim.*, 6.

et qu'en semant d'une main il avoit moissonné de l'autre : car voilà proprement l'esprit de saint Paul. Vous le savez, mes Frères, disoit-il aux Milésiens en se séparant d'eux, si j'ai jamais désiré votre or ni votre argent, et si d'autres mains que celles que vous voyez ont fourni à ma subsistance; vous m'êtes témoins si j'ai été à charge à aucun de vous, et si, dans mes fatigues les plus laborieuses, je me suis permis ou accordé le moindre soulagement qui vous pût être onéreux, m'étant toujours souvenu de la parole de notre maître, qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Cela les faisoit fondre en pleurs, dit le texte sacré; ils se jetoient tous avec respect aux pieds de l'apôtre, et, en l'embrassant avec tendresse, ils s'affligeoient de ce qu'ils ne le verroient plus. S'il étoit sorti de leur ville bien pourvu de tout, c'est-à-dire chargé de leurs biens et de leurs présents, l'auroient-ils pleuré de la sorte? Ils l'honoroient, dit saint Chrysostome, ou, pour mieux dire, ils honoroient l'Evangile en lui, parce que dans lui l'Evangile n'étoit point avili ni dégradé par cette servitude de l'intérêt qui avilit et dégrade les choses les plus nobles. Ce n'est pas, ajoutoit ailleurs ce grand apôtre écrivant à ceux de Corinthe, que je sois obligé d'en user ainsi; car ne suis-je pas libre, et ne m'employant que pour vous, ne m'êtes-vous pas redevables de tout ce qui me manque? n'ai-je pas le même droit que les autres de vivre de vos aumônes, et de recevoir ce tribut et cette reconnoissance de votre foi? n'est-il pas juste que celui qui plante la vigne en mange des fruits, et que celui qui sert à l'autel ait part aux oblations de l'autel? Mais, pour moi, je n'ai point voulu me servir de ce pouvoir, ayant mieux aimé souffrir des incommodités extérieures, que d'apporter tant soit peu d'obstacles à l'Evangile de Jésus-Christ. Tout ceci ce sont ses paroles : car c'est en quoi, poursuivoit-il, consiste ma gloire, et malheur à moi si je la perds jamais! Encore une fois, Chrétiens, ce renoncement si généreux et si absolu, c'est ce qui rendoit si vénérable le ministère de saint Paul; avec cela il parloit hardiment et sans crainte, il reprochoit, il menaçoit, il faisoit trembler le vice, ne l'épargnant et ne le respectant dans quelque condition que ce fût. Car que ne peut point un homme qui ne prétend rien, et qui est détaché de tout intérêt quand il porte la parole et les ordres de Dieu? S'il eût été d'humeur à faire valoir ses droits et à les disputer sans en rien rabattre, on n'eût eu que du mépris pour son zèle; et s'il se fût proposé une fortune et un établissement, il eût lui-même ménagé son zèle, c'est-à-dire qu'il l'eût corrompu par de lâches complaisances : car ce qui rend tous les jours la parole de Dieu timide, foible, esclave des respects humains, n'est-ce pas l'intérêt? ce qui fait qu'on la déguise, et qu'on trouve le secret de l'accommoder aux

passions des hommes, n'est-ce pas l'intérêt? ce qui la retient captive dans l'injustice, et ce qui empêche que la vérité ne soit écoutée dans le monde, n'est-ce pas l'intérêt? Mais parce que saint Paul avoit triomphé de cet intérêt, et la parole de Dieu et la vérité remportoient dans sa personne de continuelles victoires.

Je dis plus, et c'est une seconde règle; ce grand Saint conçut qu'il y avoit encore un autre intérêt secret, d'autant plus dangereux qu'il étoit plus subtil et plus délicat : car Dieu lui fit voir en esprit un certain genre d'apôtres, qui, par le plus funeste de tous les abus, au lieu d'avoir pour fin d'honorer leur profession, se serviroient de leur profession pour s'honorer eux-mêmes; qui, au lieu de prêcher Jésus-Christ, se prêcheroient eux-mêmes; qui, au lieu d'attirer les âmes à Dieu, se les attireroient à eux-mêmes : c'est-à-dire qui, au lieu de faire que Dieu régnât en elles, entreprendroient eux-mêmes de régner sur elles, qui se proposeroient en elles un fonds de domination, de juridiction, d'empire, et bien d'autres avantages dont, comme parle saint Grégoire pape, le ministre seroit glorifié, mais le ministère détruit. Que fit saint Paul, il eut horreur de tout cela, et, par un effet de cette fidélité qui fut en lui sans exemple, il sépara l'honneur de l'Evangile du sien; il ne confondit point l'un avec l'autre; il considéra le sien comme un néant, il le foula aux pieds, pour n'avoir plus désormais en vue que celui de l'Evangile. Comme il s'étoit déclaré aux fidèles qu'il ne cherchoit point leurs biens, mais leurs personnes. *Non quæro quæ vestra sunt, sed vos*[1]; aussi protesta-t-il qu'il ne se prêchoit point soi-même, mais uniquement Jésus-Christ : *Non nosmetipsos prædicamus, sed Jesum Christum*[2]. Et parce qu'il est aisé de le dire, et que la difficulté est de se défendre soi-même dans une matière aussi sujette aux illusions de la vanité que celle-là, il le dit en sorte qu'il en donna les preuves les plus sensibles. Car prenez garde, Chrétiens, s'il vous plaît : pour cela, lui qui étoit naturellement éloquent, il n'usa jamais, dans le ministère de la prédication, ni de discours élevés, ni d'aucun ornement des sciences humaines, comme il l'auroit pu faire avec succès : pourquoi? de peur que l'Evangile de la croix n'en fût affoibli : *Ut non evacuetur crux Christi*[3]. Un autre que lui se seroit prévalu de son talent, et, au hasard du véritable et solide bien de la conversion des cœurs, auroit fait valoir ce qu'il savoit et ce qu'il pouvoit; mais ç'auroit été au détriment de la parole de Dieu et de sa grâce, et c'est de quoi saint Paul étoit incapable. Pour cela, il eut toujours une aversion sincère pour tous les vains applaudissements des hommes, dont les emplois éclatants, comme étoit le sien, sont ordinairement suivis. He! que faites-

[1] 2 *Cor.*, 12. — [2] 2 *Cor.*, 4. — [3] 1 *Cor.*, 1.

vous? disoit-il aux Lycaoniens, qui étoient idolâtres de lui, et qui se préparoient à lui rendre des honneurs extraordinaires; que faites-vous? ne savez-vous pas que nous sommes comme vous des hommes mortels, pécheurs, sujets aux mêmes infirmités? Si Dieu a voulu se servir de nous pour vous enseigner la voie du ciel, et s'il a voulu autoriser sa parole par des prodiges et des miracles, est-il juste que la gloire nous en revienne? faut-il que, par une fausse bienveillance que vous avez pour nous, vous nous rendiez les usurpateurs d'une gloire qui ne nous est point due? Pour cela, il ne souffrit jamais que, sous ombre d'estime et de confiance, on s'attachât à lui personnellement : chose d'ailleurs si engageante, et à laquelle les hommes les plus spirituels à peine peuvent-ils s'empêcher d'être sensibles. Et parce qu'il s'étoit formé dans Corinthe un parti de chrétiens qui se déclaroient pour lui, qui reconnoissoient ne devoir qu'à lui tout ce qu'ils étoient selon Dieu, et qui, se détachant en quelque sorte des autres apôtres, disoient : Nous sommes les disciples de Paul, *Ego sum Pauli*[1]; il les en reprit. Hé quoi! mes frères, leur remontroit-il, est-ce Paul qui a été crucifié pour vous? est-ce au nom de Paul que vous avez reçu le baptême? qu'est-ce que ce Paul que vous vantez tant? c'est un instrument foible et inutile de celui en qui vous avez cru. Pourquoi donc me regarder autrement, et pourquoi vous partager, en disant que vous êtes à moi, au lieu de penser à vous réunir tous comme appartenant tous à Dieu? O merveille! s'écrie saint Chrysostome, un homme ému d'une véritable indignation, parce qu'on a du zèle pour sa personne; un homme affligé de ce que l'on est trop à lui, parce qu'il craint que l'on en soit moins à Jésus-Christ! Ah! grand Saint, c'est ce qui s'appelle travailler pour la gloire de son ministère. C'est ainsi que vous avez donné crédit à l'Evangile; et c'est pour cela que la grâce que vous dispensiez n'a rien perdu entre vos mains de son efficace. Dans les nôtres, elle la perd tous les jours : parce que nous nous cherchons nous-mêmes, nous nous trouvons misérablement nous-mêmes, et en nous trouvant, nous devenons la honte et l'opprobre de cette grâce. Nous parlons d'elle magnifiquement, mais elle n'opère rien par nous; le monde nous applaudit, mais le monde ne se convertit pas; nous établissons notre réputation, mais nous n'établissons pas l'empire de Dieu : pourquoi? parce que nous n'avons rien moins que ce zèle d'honorer le ministère que Dieu nous a commis.

Voulez-vous, Chrétiens, une preuve encore plus solide et plus convaincante de celui qu'avoit saint Paul? oubliez le reste, et appliquez-vous à ceci : c'est qu'il étoit aussi zélé pour son ministère

[1] I *Cor.*, I.

exercé par d'autres que par lui-même; troisième règle. C'est que le bien des âmes et l'avancement du christianisme lui étoient également chers, soit qu'il le vît procuré par d'autres, soit qu'il le procurât lui-même : c'est qu'il se soucioit peu par qui Jésus-Christ fût annoncé, pourvu qu'il fût annoncé : jusque-là (ô admirable et divine leçon, si elle étoit bien entendue!) jusque-là que quelques-uns prêchant par un esprit d'émulation et de jalousie contre lui (car dès-lors, Chrétiens, on voyoit des contentions entre les ministres de l'Evangile; et c'est une simplicité et une erreur de regarder ce scandale comme un scandale de notre siècle, puisqu'il est aussi ancien que l'Eglise, et que Dieu, pour notre instruction, l'a permis dans tous les temps) : jusque-là, dis-je, que quelques-uns prêchant Jésus-Christ par jalousie contre lui et dans le dessein, comme il parle lui-même, d'ajouter de nouvelles traverses à celles qu'il avoit déjà éprouvées, *Existimantes pressuram se suscitare vinculis meis* [1], il ne laissoit pas de s'en réjouir : *In hoc gaudeo, sed et gaudebo :* touché d'une part de la malignité de leur intention, et ravi de l'autre de ce que l'Evangile profitoit de cette malignité. Car que m'importe, disoit-il, qu'il soit publié par ceux-ci ou par ceux-là, qu'il le soit par mes amis ou par mes ennemis, qu'il le soit à ma confusion ou à ma gloire, pourvu qu'il le soit véritablement? Or parler ainsi et être disposé de même, c'est faire honneur à son ministère et non pas à soi. Car de n'estimer le bien que quand il se fait par nous, de ne le goûter qu'autant qu'il a de rapport à nous, de ne pouvoir supporter que les autres soient plus employés que nous dans les intérêts de Dieu, d'avoir peine à souffrir qu'ils le soient autant, de souhaiter peut-être qu'ils ne le fussent point du tout; et ensuite diminuer leurs succès, sans prendre garde que ce sont les succès de l'Evangile, et amplifier les nôtres comme s'ils étoient les fruits de notre industrie : qu'est-ce que tout cela, Chrétiens, sinon s'usurper l'honneur de son ministère et le dérober à Dieu?

Je serois infini si je m'étendois sur les autres règles que saint Paul se proposa, et qu'il observa. Ah! mes Frères, dit saint Grégoire pape, que ce grand apôtre fut éloigné de l'aveuglement de ceux qui croient ne pouvoir soutenir leur ministère que par le faste du monde, que par l'affectation de la grandeur, que par la magnificence du train, que par l'éclat d'une somptuosité superflue, que par les disputes éternelles sur les préséances, sur les prérogatives, sur la dignité, en un mot, que par toutes les choses dont l'ambition des hommes s'entête et s'occupe! Non, non, saint Paul n'en jugea pas ainsi; il prit pour maxime ce que l'esprit de Dieu, qui est l'esprit

[1] *Philip*, 1.

de la vraie sagesse, lui avoit enseigné, que ni son ministère, ni tout autre, ne seroient jamais moins honorés que par-là; et que, s'ils le devoient être, c'étoit par une conduite irréprochable et exempte de blâme, par une vie qui ne fût point sujette à rougir, qui ne craignît point la lumière du jour, qui fût à l'épreuve de toutes les censures; par une réputation qui n'eût rien de suspect ni d'équivoque, et que le libertinage même respectât. Maxime qu'il avoit à cœur par-dessus tout, et qu'il inspiroit à ses disciples, leur disant sans cesse : Mes Frères, comportons-nous comme des ministres de Dieu; rendons-nous recommandables par la pureté de notre doctrine, par l'intégrité de nos mœurs, par la douceur de notre charité, par les armes de la justice; que nos entretiens soient religieux et nos actions exemplaires : et pourquoi? Ah! mes chers disciples, ajoutoit-il, afin que la parole de notre Dieu ne soit point exposée aux blasphèmes des hommes, et afin que notre ministère ne soit point déshonoré : *Ut non vituperetur ministerium nostrum* [1]. Cela seul le faisoit agir; cela seul étoit en lui comme le premier mobile de toutes les vertus qu'il pratiquoit. Cette ferveur sans indiscrétion et cette prudence sans ménagement; cette humilité de cœur sans bassesse et cette grandeur d'âme sans orgueil; ce mépris du monde sans arrogance et ce zèle pour le monde sans attache; cette tendresse envers les pécheurs, jointe à cette sévérité envers le péché; cette exactitude de discipline, accompagnée de cette sage condescendance; cette science de se modérer dans la prospérité et de se soutenir dans l'adversité : voilà ce qui faisoit de saint Paul un homme respectable, et ce qui combloit d'honneur son ministère.

Arrêtons-nous là, Chrétiens : car voilà au même temps notre modèle et notre exemple. C'est ainsi que nous devons, chacun dans notre condition, honorer le ministère où il a plu à Dieu de nous appeler. Ayons-y le même désintéressement que saint Paul. Dès que nous ne penserons point à nous-mêmes, nous nous préserverons de mille fautes qui avilissent les plus saints emplois, en avilissant les ministres qui en sont chargés; nous serons exacts, droits, réguliers, équitables, vigilants, et l'on en sera édifié : mais au contraire, dès que nous aurons des vues intéressées, toute notre conduite s'en ressentira; nous aurons beau vouloir cacher cet intérêt, le monde le remarquera bientôt; et nous ferions alors des miracles, que le monde ne nous croira pas. Travaillons à faire le bien pour le bien même, pour la gloire de Dieu, pour l'avantage du prochain, selon l'esprit et la fin de notre état. Car souvent on fait le bien pour soi-même; on le fait parce qu'on se met par-là dans une certaine estime; on le fait parce

[1] 2 *Cor.*, 6.

qu'on s'acquiert par-là un certain crédit ; on le fait, parce que le monde le verra et qu'il en parlera. De là tant de foiblesses humiliantes, que nous découvrons dans des gens que leur âge, leur expérience, leur mérite en devroient pleinement dégager. S'ils en portoient toute la honte, et qu'elle ne retombât point sur leurs ministères, le mal seroit moins à craindre : mais de ces exemples, quelles conséquences ne tire-t-on pas contre les plus saintes professions et les dignités les plus sacrées ? Je sais que, pour ce désintéressement parfait que demande le vrai zèle, il faut beaucoup prendre sur soi ; mais quand il faudroit même s'immoler pour son ministère, n'est-ce pas le devoir d'un serviteur fidèle ? c'est ce que saint Paul a fait, comme je vais vous le montrer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle idée qu'a eue Tertullien, en parlant du Sauveur du monde, quand il dit que cet Homme-Dieu n'a pas seulement été immolé sur la croix, mais qu'il a commencé à être victime dès le moment qu'il s'est fait homme. Une hostie destinée pour expier le péché, mais une hostie vivante et mourante, dont le sacrifice n'a jamais été interrompu, voilà ce que c'est que Jésus-Christ. Permettez-moi, Chrétiens, en gardant les proportions requises, d'appliquer ceci à l'apôtre saint Paul : il s'est sacrifié pour son ministère, c'est-à-dire pour le salut de ses frères et pour la gloire de l'Evangile ; mais ne vous imaginez pas qu'il ait attendu pour cela l'arrêt de Néron, et qu'il n'ait offert à Dieu ce sacrifice de lui-même que quand il versa son sang dans Rome pour la confession de sa foi ; ce n'est point là de quoi je prétends parler ; ce n'est point, dis-je, de son bienheureux martyre et de sa glorieuse mort. Dès l'instant de sa vocation à l'apostolat, il se regarda comme la victime de son apostolat même, et il le fut en effet : car je trouve qu'il commença dès-lors deux grands sacrifices qui ont duré autant que sa vie : l'un de patience, par lequel il se dévoua aux persécutions des hommes, pour le nom de son Dieu ; et l'autre de pénitence, par lequel lui-même, touché du zèle que la charité lui inspiroit de satisfaire pour les hommes, il devint son propre persécuteur. De sorte que l'on peut dire de lui, pour couronnement de son éloge, qu'il a été immolé aussitôt qu'appelé ; et qu'au moment qu'il s'est vu apôtre, il a paru devant Dieu en qualité d'hostie : voilà la véritable idée de saint Paul, et voilà sur quoi nous devons travailler encore à nous former.

Non, Chrétiens, jamais homme mortel n'a dû faire à Dieu un sacrifice de patience si continuel et si héroïque que ce grand Saint. A

peine, s'il m'est permis de parler ainsi, eut-il levé l'étendard de l'Evangile, que tout l'univers sembla conspirer contre lui. Dès-là il n'y eut plus pour lui que des trahisons sur la terre, que des naufrages sur la mer, que des emprisonnements dans les villes, que des embûches dans les lieux écartés. Tout ce que la malice de l'envie et tout ce que l'animosité de la haine peuvent susciter d'adversités et de misères, il l'éprouva dans sa personne. Ceux de sa nation se firent un point de religion d'être ses ennemis les plus cruels; les Gentils l'accablèrent d'outrages; parmi les chrétiens mêmes qu'il avoit engendrés en Jésus-Christ, il trouva de faux frères et de faux apôtres; tous les jours exposé aux insultes des séditions populaires, tous les jours traduit de tribunal en tribunal, tantôt fouetté comme un esclave, tantôt lapidé comme un sacrilége et comme un blasphémateur. Combien de travaux? combien de voyages? combien de bannissements? Si c'étoit un autre que lui-même qui en fît le détail, nous croirions qu'il y a de l'exagération; mais nous savons, dit l'abbé Rupert, que le Saint-Esprit, dont saint Paul a été l'organe, est éloquent sans rien amplifier. C'est saint Paul lui-même qui, malgré toutes les résistances de son humilité, a été obligé de rendre compte à l'Eglise de ce qu'il avoit souffert; il en a fait excuse aux fidèles, il les a priés de supporter en cela son imprudence, il a semblé même s'accuser tout le premier de vaine gloire et d'ostentation, et par-là, dit saint Jérôme, il a bien montré qu'il n'avoit pas besoin de s'en justifier; mais enfin il l'a reconnu; et, forcé par l'esprit de Dieu qui le faisoit parler, il en a pris le ciel à témoin, qu'aucun des apôtres n'avoit été si persécuté ni si maltraité que lui. Ils sont plus grands que moi, disoit-il aux Corinthiens; mais ce Dieu de gloire, qui est l'auteur de ma destinée, a voulu que j'eusse plus à endurer qu'eux, que je fusse plus souvent dans les chaînes, que je courusse et que j'essuyasse plus de dangers de mort, que je me trouvasse réduit plus communément aux rigueurs extrêmes de la faim et de la soif; et pourquoi tout cela? Ah! Chrétiens, ne vous l'ai-je pas dit, et cet homme apostolique n'avoue-t-il pas que c'étoit uniquement pour les intérêts de son ministère? Il avoit fait la guerre à Jésus-Christ; et Jésus-Christ, dit saint Augustin, lui faisoit la guerre à son tour, ou plutôt il faisoit à Jésus-Christ une espèce de réparation, acceptant de lui persécution pour persécution, captivité pour captivité, supplice pour supplice. Car il se souvenoit toujours d'être ce Saul qui avoit été le fléau de l'Eglise; et voilà pourquoi il se croyoit obligé, par un devoir indispensable, de souffrir pour son Dieu les mêmes choses qu'il avoit fait souffrir à son Dieu. Il étoit responsable à son Dieu de la conversion d'une infinité de

peuples, et il ne pouvoit pas retirer ces peuples de l'infidélité qu'il ne lui en coûtât des afflictions et des croix. C'est pour cela que les croix lui étoient si chères et si précieuses, parce qu'elles lui gagnoient des âmes, et des âmes prédestinées, pour lesquelles ils 'estimoit heureux de pouvoir endurer tout : *Ideo omnia sustineo propterelectos*[1]. Remarquez ce mot, Chrétiens. *Propter electos :* car pour lui-même, répond admirablement saint Chrysostome, il auroit été chéri, honoré, respecté de tout le monde; mais pour les élus il devoit être haï, méprisé, calomnié, puisqu'il ne pouvoit pas autrement être le coopérateur de leur salut, et c'est ce qui soutenoit l'ardeur de son courage. Je m'en vais à Jérusalem, disoit-il, et je ne sais ce qui m'y doit arriver, sinon que dans toutes les villes par où je passe, l'esprit de Dieu me fait connoître que des tribulations et des chaînes m'y sont préparées; mais je ne crains rien de toutes ces choses, et ma vie ne m'est pas plus considérable que moi-même, pourvu que j'achève ma course, et que je m'acquitte du ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus : *Dummodô consummem cursum meum, et ministerium verbi quod accepi à Domino Jesu*[2].

Que répondrez-vous à cela, hommes du siècle, esprits lâches et mondains, qui dans les emplois dont la Providence vous a chargés, et même dans ceux qui vous attachent, aussi bien que saint Paul, au service des autels, cherchez vos aises et votre repos? Venez, venez vous confronter aujourd'hui avec cet apôtre; et, dans l'opposition que vous découvrirez entre vous et lui, apprenez ce que vous devez être, et confondez-vous de ce que vous n'êtes pas. Saint Paul s'est immolé pour son ministère, et vous vous épargnez dans le vôtre : voilà le reproche que vous avez à soutenir devant Dieu; consultez-vous un peu sur ce point. Je sais que l'amour-propre ne manque pas de vous imposer, et de vous faire croire, par ses artifices, que l'on doit être content de vous, comme vous l'êtes de vous-mêmes. Mais entrons dans le détail, et dites-moi : ces ménagements de votre personne si étudiés et si affectés, ce refus d'un travail nécessaire et que vous devez au public, cette horreur de l'assiduité que vous traitez d'esclavage et de servitude, cette habitude que vous vous faites de vous divertir beaucoup et de vous appliquer peu, au lieu de suivre l'ordre de Dieu, qui seroit de vous divertir peu, pour vous appliquer beaucoup; cette liberté que vous vous donnez de vous décharger sur autrui des soins les plus personnels, et dont vous devez uniquement répondre; cette facilité à vous émanciper des obligations onéreuses, même les plus indispensables, qui sont attachées à votre état; cette peine à être où il faut que vous soyez, et

[1] 2 *Tim.*, 2. — [2] *Act.*, 20.

cette disposition à être volontiers où il faut que vous ne soyez pas; cette fuite des affaires qui vous sont importunes et incommodes, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous êtes que pour en être incommodés et importunés; cette prudence de la chair à ne vous engager jamais, ni pour la vérité, ni pour la justice; cette crainte de vous exposer et de vous perdre, dans les occasions où Dieu demande que vous vous exposiez et que vous vous perdiez; en un mot, ce secret que le monde vous a appris et que vous pratiquez si bien, de ne prendre de votre condition que le doux et l'honorable, et d'en laisser le pénible et le rigoureux : ce n'est pas tout; cette indifférence pour cent choses où il faudroit que vous eussiez de saintes inquiétudes; cette froideur à la vue des scandales qui devroient enflammer votre zèle, et au contraire cette impatience et cette chaleur sur les moindres défauts dont votre délicatesse se trouve blessée; cette sensibilité à vous offenser de tout, et à ne pouvoir rien supporter dans une place qui vous oblige à tout supporter, et à ne vous offenser de rien; ces plaintes et ces éclats dans les traverses et dans les contradictions qui vous arrivent, preuves évidentes d'un cœur immortifié et incirconcis : tout cela convient-il à un homme qui, dans quelque genre de vie que ce soit, veut être, à l'exemple de saint Paul, un ministre fidèle? et puisque, pour être tel, il faut se résoudre à être une victime, tout cela s'accorde-t-il avec l'état d'une victime? Si saint Paul en avoit usé de la sorte, auroit-il été apôtre de Jésus-Christ? auroit-il glorifié Dieu au point qu'il l'a fait? auroit-il sauvé ce grand nombre d'âmes? se seroit-il fait tout à tous, pour avoir part à la rédemption de tous? Nous nous flattons qu'il ne faut pas nous prodiguer, et que l'intérêt même de nos ministères demande que nous nous conservions; et parce que nous sommes en ceci les juges du plus ou du moins, nous abusons de ce prétexte, pour porter les choses jusqu'à un excès d'amour et d'indulgence envers nous-mêmes. Mais que dirons-nous à Dieu, quand il nous opposera l'exemple de saint Paul? sa conservation n'étoit-elle pas aussi importante que la nôtre? sommes-nous plus dignes d'être épargnés que lui? étoit-il moins nécessaire à Dieu que nous? Ah! grand Saint, que vous serez un témoin redoutable pour nous dans le jugement de Dieu!

Mais concluons : une vie aussi persécutée et aussi accablée de fatigues que celle-là, n'étoit-ce pas une assez grande pénitence? s'il restoit des forces à saint Paul, devoit-il les épuiser par des mortifications volontaires? pouvoit-il conspirer lui-même à ruiner une santé si précieuse à l'Evangile; et quelque amour qu'il eût pour les croix, ne devoit-il pas se contenter de celles que Dieu lui envoyoit, puisqu'elles suffisoient déjà pour le faire vivre dans un état continuel de

mort? C'est ainsi, Chrétiens, que raisonne l'esprit du monde, et c'est ainsi que nous nous aveuglons encore tous les jours. Ne souffrir que ce que nous ne pouvons éviter, et n'exercer jamais contre nous aucun acte de cette sévérité que l'Evangile nous recommande, sous ombre que la Providence nous envoie assez elle-même de souffrances et de croix ; voilà notre maxime. Mais saint Paul n'en jugeoit pas de la sorte : non, ce n'étoit point assez pour lui que d'être persécuté, s'il ne se persécutoit lui-même; ce n'étoit point assez d'être haï, s'il ne se haïssoit lui-même ; ce n'étoit point assez d'être mortifié, s'il ne se mortifioit lui-même : il vouloit avoir part à la gloire du sacerdoce de Jésus-Christ, et être tout ensemble le prêtre et la victime de son holocauste. Que fait-il donc? à ce sacrifice héroïque de patience, il en joint un autre de pénitençe; châtiant tous les jours son corps, le réduisant en servitude, lui faisant porter continuellement la mortification de Jésus-Christ, accomplissant dans sa chair ce qui manquoit aux souffrances de Jésus; et pourquoi? Ah! Chrétiens, je finis, mais en finissant je tremble, et pour moi qui vous parle, et pour vous qui m'écoutez. Saint Paul châtie son corps, parce qu'il craint qu'étant apôtre et prêchant aux autres, il ne devienne un réprouvé; et il accomplit dans sa chair ce qui manquoit aux souffrances de Jésus-Christ, non point seulement pour soi, mais pour tout le corps de l'Eglise, *Pro corpore ejus, quòd est Ecclesia* [1]; c'est-à-dire pour son ministère qui l'engage à procurer auprès de Dieu le salut de tous les hommes; pensées terribles, et qui devroient être le sujet éternel de nos considérations. Car qu'est-ce que ceci, devons-nous nous dire à nous-mêmes? saint Paul a fait de son corps une victime de pénitence, de peur d'être réprouvé; cet homme confirmé en grâce, cet homme à qui sa conscience ne reprochoit rien, cet homme ravi jusqu'au troisième ciel, cet homme si parfaitement attaché à Dieu, croyoit qu'il lui étoit nécessaire, pour ne pas tomber dans le malheur de la réprobation, de traiter durement son corps; et moi qui suis un pécheur, moi sujet à toutes sortes de passions, je ménagerai le mien, je le ferai vivre dans les délices, je lui accorderai tout; bien loin de le réduire en servitude, je me ferai son esclave; je ne penserai qu'à le bien nourrir, qu'à le vêtir mollement, qu'à lui donner toutes ses aises? et avec cela je vivrai sans aucune crainte pour mon salut, sans remords et sans scrupule? et avec cela je me persuaderai que je puis aimer Dieu, et que je l'aime en effet? et avec cela je croirai pouvoir être reçu au nombre des enfants et des élus de Dieu? non, non, mon Dieu : c'est une erreur, et une erreur aussi pernicieuse qu'injuste, dans laquelle j'ai vécu jusqu'à présent,

[1] *Colos.*, I.

mais dont je me détrompe aujourd'hui. Quand mille autres raisons ne m'en feroient pas connoître la fausseté, il ne faudroit que l'exemple de saint Paul : car enfin, Chrétiens, saint Paul n'étoit pas un esprit foible ; il étoit aussi bien instruit que nous des jugements de Dieu ; il savoit aussi bien que nous quel est le tempérament de l'homme : je n'aurai donc plus de confiance, qu'autant que je pratiquerai comme lui la pénitence.

Ce n'est pas tout : saint Paul a châtié son corps, et l'a sacrifié, non pas seulement pour soi-même, mais pour l'Eglise et pour les fidèles, parce que son ministère l'engageoit à procurer par ses souffrances le salut de ses frères : il est donc juste que dans mon emploi, dans ma charge, dans ma profession, je sacrifie moi-même mes forces, ma santé, ma vie, pour ceux que Dieu a bien voulu commettre à mes soins, et dont il me demandera compte. Oh ! si nous étions convaincus, comme saint Paul, de cette importante vérité, quel changement verroit-on dans toutes les conditions du monde ? avec quelle assiduité en rempliroit-on les devoirs ? avec quel courage en porteroit-on toutes les peines ? quel ordre régneroit sur la terre, et combien Dieu seroit-il glorifié dans tous les états ? Pour cela, grand apôtre, vous que l'Eglise nous propose pour modèle, faites-nous part de ce zèle ardent, de ce zèle constant, de ce zèle infatigable qui vous a soutenu, qui vous a embrasé, qui vous a consumé. La gloire dont vous jouissez, bien loin de l'éteindre, n'a fait que le purifier et que l'allumer davantage ; exercez-le encore sur nous ; et que l'effet de ce zèle soit de réveiller le nôtre, et de nous apprendre à travailler comme vous, pour être récompensés comme vous dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINTE MADELEINE.

Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod Jesus accubuisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti; et stans retrò secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat.

En même temps une femme de la ville qui étoit de mauvaise vie, ayant su que Jésus-Christ mangeoit chez un pharisien, y apporta un vase d'albâtre plein d'une huile de parfum, et s'étant prosternée à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuya avec ses cheveux. *Saint Luc*, chap. VII.

Cette femme que l'Evangile nous représente aujourd'hui, et qui doit faire tout le sujet de nos considérations, selon la pensée des Pères et dans le sentiment même de l'Eglise, c'est la bienheureuse Madeleine, dont l'histoire vous est aussi connue qu'elle est pour vous édifiante et touchante. *Mulier in civitate peccatrix :* Femme, il est vrai, pécheresse, mais prédestinée de Dieu pour être un vaisseau d'élection et de sainteté ; femme autrefois décriée par les désordres de sa vie,

mais ensuite illustre par sa pénitence ; femme auparavant le scandale des âmes, mais depuis l'exemple le plus éclatant d'une parfaite conversion. Voilà, dis-je, Chrétiens, ce qui nous est ici proposé, et ce que Dieu, par une providence particulière, a voulu rendre public, afin que les grands pécheurs du monde eussent dans la personne de cette Sainte, et un puissant motif de confiance, et un vrai modèle de pénitence : un puissant motif de confiance, pour ne pas tomber dans le désespoir, quelque éloignés de Dieu qu'ils paroissent ; et un vrai modèle de pénitence, pour ne pas présumer de la miséricorde de Dieu jusqu'à négliger le soin de leur salut. Car je puis bien dire à une âme chrétienne engagée dans le péché ce que saint Ambroise, parlant de David, disoit à l'empereur Théodose : *Qui secutus es errantem, sequere pœnitentem* [1]*:* Ame criminelle et infidèle à Dieu, si vous avez eu le malheur de suivre Madeleine dans ses égarements, consolez-vous ; car puisqu'elle a trouvé grâce auprès de Dieu, que n'avez-vous pas droit d'espérer ? mais tremblez, si, l'ayant suivie dans ses égarements, vous ne la suivez pas dans son retour et dans sa pénitence. Et en effet, que ne devez-vous pas craindre, si un exemple aussi salutaire et aussi convaincant que le sien, qui a converti tant de cœurs endurcis, ne fait pas la même impression sur vous ? Madeleine, Chrétiens, est la seule qui paroisse, dans l'Evangile, s'être adressée à Jésus-Christ, en vue d'obtenir la rémission de ses péchés. Les autres, qui étoient Juifs d'esprit et de cœur aussi bien que de religion, ne recouroient à lui que pour obtenir des grâces temporelles, pour être guéris de leurs maladies, pour être délivrés des démons qui les tourmentoient ; et si Jésus-Christ les convertissoit, c'étoit presque contre leur intention ; mais Madeleine cherche Jésus-Christ pour Jésus-Christ même, et dans le sentiment d'une véritable contrition. Tâchons donc à nous former sur ce grand modèle, et pour cela implorons le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Donner sur la pénitence des règles et des préceptes, c'est un long ouvrage, Chrétiens, et qui souvent ne produit rien moins dans les esprits des hommes que ce qu'on en attendoit et que l'on avoit droit de s'en promettre ; mais donner un modèle vivant de la pénitence, c'est une instruction abrégée, dont tous les esprits sont capables, et une espèce de conviction à laquelle il est comme impossible de résister : or c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Il n'y a personne dans cet auditoire, en quelque disposition et en quelque état qu'il puisse être, qui n'ait besoin de se convertir : car nous disons tous les

[1] *Ambr.*

jours à Dieu, et nous ne croyons pas lui faire une prière inutile : *Converte nos, Deus*[1] : Seigneur, convertissez-nous. Soit que nous soyons dans l'état de sa grâce, soit que nous n'y soyons pas, soit que nous commencions à marcher dans la voie de Dieu, soit que nous y soyons plus avancés, il y a pour nous un certain changement de vie auquel Dieu nous appelle, et en quoi consiste notre conversion. Il est donc important que nous ayons devant les yeux une idée sensible où nous puissions reconnoître tous les caractères d'une vraie pénitence ; or c'est ce que l'Evangile nous propose dans la personne de Madeleine : car je trouve que sa pénitence a eu trois qualités, qu'elle a été prompte, qu'elle a été généreuse, et qu'elle a été efficace. Pénitence de Madeleine, pénitence prompte, pour surmonter tous ces retardements si ordinaires aux pécheurs ; c'est la première partie : pénitence généreuse, pour triompher de tous les obstacles, et en particulier de ces respects humains qui arrêtent tant de pécheurs ; ce sera la seconde partie : pénitence efficace, pour sacrifier à Dieu tout ce qui avoit été la matière et le sujet de son péché ; vous le verrez dans la troisième partie. Je m'en tiendrai à ce que nous dit l'Evangile, dont je veux seulement vous faire une simple exposition.

PREMIÈRE PARTIE.

La promptitude à suivre l'attrait et le mouvement de l'esprit de Dieu, quand il s'agit de conversion, c'est le premier caractère de la véritable pénitence, et celui que je remarque d'abord daus l'exemple de la bienheureuse Madeleine. *Ut cognovit*, dit l'évangéliste : Sitôt qu'elle connut, c'est-à-dire dans le moment même que Dieu lui ouvrit les yeux, et que la grâce, par ses saintes lumières, lui éclaira l'esprit, elle renonça à son péché ; elle n'hésita point, elle ne délibéra point, elle n'écouta point l'esprit du monde qui lui inspiroit de ne rien précipiter, et de ne pas faire légèrement une démarche d'un aussi grand éclat, et qui devoit avoir d'aussi longues suites que celles-là ; elle n'eut point de mesures à prendre, ni d'affaires à régler, avant que d'en venir à l'exécution. Tous ces délais que l'amour-propre tâche à ménager quand une âme chrétienne est sur le point de se convertir, et, comme parle saint Grégoire pape, qui sont déjà une demi-victoire remportée sur elle par le démon : tous ces raisonnements, disons mieux, tous ces prétextes, que la prudence du siècle ne manque pas d'opposer à un pécheur pour lui persuader qu'il ne faut point aller si vite, et que, dans les choses mêmes de Dieu, on ne sauroit procéder avec trop de circonspection, tout cela, dis-je, ne fit nulle impression sur son cœur ; elle n'attendit point un temps plus commode et une

[1] *Psalm.* 84.

occasion plus favorable : pourquoi ? parce qu'elle agissoit déjà par l'esprit de la pénitence. Or, en matière de pénitence, dit saint Chrysostome, à une âme qui connoît Dieu, il n'est pas même permis de délibérer, non plus qu'en matière de foi il n'est pas même permis de douter. Quiconque doute volontairement n'a pas la foi, disent les théologiens ; et quiconque délibère n'a pas l'esprit ni la vertu de la pénitence : car, à parler exactement, la pénitence est l'accomplissement actuel de tous les désirs et de toutes les délibérations. Se convertir, ce n'est pas raisonner, mais conclure ; ce n'est pas proposer, mais exécuter ; ce n'est pas vouloir se résoudre, mais être déjà résolu : d'où il s'ensuit que, tandis que je consulte, que je raisonne, que je délibère, je ne me convertis pas.

Voilà, Chrétiens, ce que Madeleine comprit d'abord, et voilà pourquoi le texte sacré porte : *Ut cognovit*, Dès qu'elle connut. Ah ! mes Frères, remarque saint Augustin, que cette parole exprime bien le mystère de la grâce ! *Ut cognovit;* elle se convertit dans l'instant même qu'elle connut, parce que le temps de la connoissance est celui de la pénitence. En effet, ajoute ce saint docteur, on ne se convertit point sans connoître ; et connoître à l'égard des prédestinés et des élus, est le point décisif de la conversion ; parce que dans un prédestiné cette connoissance dont je parle produit infailliblement l'amour, et que l'amour est la conversion parfaite du pécheur. Il y avoit des années entières que Madeleine étoit engagée dans le désordre d'une vie scandaleuse, et qu'elle ne se convertissoit pas : pourquoi? parce qu'elle ne connoissoit pas encore ce qui la devoit toucher, ou, pour m'exprimer plus correctement, parce qu'elle ne le connoissoit pas de cette manière spéciale qui fait le discernement des âmes dans l'exercice de la pénitence. Elle n'attend pas à demain pour se convertir, parce qu'elle ne sait pas si elle connoîtra demain, de cette espèce de connoissance particulière qui fait que l'on se convertit véritablement ; elle se convertit aujourd'hui, parce qu'elle connoît aujourd'hui : *Ut cognovit.* Auparavant, quoiqu'elle eût des lumières plus que suffisantes pour être inexcusable devant Dieu et pour comprendre ce que Dieu demandoit d'elle, on peut dire qu'elle étoit dans les ténèbres et dans l'aveuglement du péché ; et c'est pour cela qu'elle ne cherchoit pas Jésus-Christ. Demain ce rayon favorable de grâce dont elle est prévenue, auroit peut-être cessé pour elle, et c'est pour cela qu'elle ne remet pas à ce lendemain. C'est aujourd'hui qu'elle est éclairée, et c'est aujourd'hui qu'elle marche : *Ambulate, dum lucem habetis* [1].

Mais encore qu'est-ce que connut Madeleine, qui la détermina en si peu de temps, et qui fut capable de la porter à une conversion si su-

[1] *Joan.*, 12.

bite et si prompte? Ce qu'elle connut? deux choses : premièrement, que cet homme qu'elle cherchoit étoit Jésus, c'est-à-dire Sauveur, et Sauveur des âmes, *Ut cognovit quòd Jesus esset;* et en second lieu, que ce Sauveur étoit dans la maison du pharisien, c'est-à-dire que la maison du pharisien étoit le lieu marqué dans l'ordre de la prédestination divine, où elle devoit trouver l'auteur de son salut : *Ut cognovit quòd Jesus esset in domo pharisæi.* C'est ce qui l'oblige à ne point différer. Elle connut que cet homme qui passoit dans Jérusalem pour un prophète, étoit en effet le Messie promis par les prophètes, et par conséquent le Sauveur du monde; et de là vient qu'elle se hâta de recourir à lui. Elle ne considéra point, dit saint Grégoire pape, que ce Jésus étoit un Dieu de majesté devant qui les anges tremblent; que c'étoit un Dieu de sainteté qui a en horreur les âmes mondaines et impures; que c'étoit un Dieu sévère et juste, qui ne peut se dispenser de punir les crimes; que c'étoit un Dieu-Homme, venu pour la ruine aussi bien que pour la résurrection de plusieurs en Israël : tout cela l'auroit troublée, et eût pu apporter du retardement à son dessein. Elle ferma donc les yeux à tout cela; de toutes les qualités de Jésus-Christ, elle n'envisagea que celle de Jésus même : *Ut cognovit quòd Jesus esset.* C'est un sauveur, dit-elle, et je suis perdue; c'est un rédempteur, et je suis esclave; c'est un médecin, et je suis accablée de maux. Allons; et pourquoi remettre? nous n'en trouverons jamais un plus puissant ni plus miséricordieux que lui; reculer, c'est lui faire injure, et diminuer la gloire de son nom : car puisqu'il est Jésus et Sauveur, pourquoi ne me sauvera-t-il pas dès aujourd'hui; et pourquoi ne me donnerai-je pas à lui dès ce moment, puisque dès ce moment je lui appartiens, et que je suis le prix de sa rédemption? Mais il est chez le pharisien qui l'a invité à manger, et ce sera un contre-temps de l'aborder dans une pareille conjoncture. Ah! Chrétiens, un contre-temps? au contraire, elle se hâte, parce qu'elle sait qu'il est chez le pharisien : *Ut cognovit quòd Jesus esset in domo pharisæi.* Bien loin d'attendre qu'il en soit sorti, elle se fait un devoir de l'y trouver, et elle ne veut point d'autre heure que celle où elle apprend qu'il est à table avec les conviés, parce qu'en même temps Dieu lui fait connoître, dans le secret du cœur, que ce moment-là est le moment précieux et bienheureux pour elle, le temps de la visite du Seigneur, le jour du salut auquel sa conversion est attachée; que le Sauveur n'est entré chez le pharisien que pour cela; que c'est là et non point ailleurs, que la grande affaire de sa conversion se doit traiter; que ce banquet est l'occasion ménagée dans le conseil de la Providence, uniquement pour cette fin; que Jésus-Christ l'y attend; qu'il y est avec tous les remèdes de sa grâce et de sa miséricorde pour la guérir, et que si elle laisse passer

cette heure et ce moment, elle causera un désordre dans la disposition de son salut éternel, dont les suites seront irréparables. Encore une fois, Chrétiens, voilà ce que Madeleine connut, et ce qui la rendit si diligente et si active : *Ut cognovit.*

Mais surtout elle aima, elle fut pénétrée de cette charité divine qui, selon le Prophète royal, par l'impression de ses mouvements, change les âmes qu'elle sanctifie en autant d'aigles mystérieuses. Or puisqu'elle aima ce Dieu fait homme, de l'amour le plus saint et le plus parfait, il ne faut pas s'étonner qu'elle rompît si promptement les liens qui la séparoient de lui et qui l'attachoient au monde : car aimer et vouloir être un moment sans se remettre dans les bonnes grâces de celui qu'on aime, sans lui satisfaire dès qu'on lui a déplu, sans accomplir ce qu'il désire, ce qu'il demande avec instance, et ce qui dépend de nous, ce sont des choses qu'il est bien difficile d'accorder ensemble dans les amitiés du siècle, mais qui deviennent absolument incompatibles dans l'amour de Dieu.

Appliquons-nous donc l'exemple de cette illustre pénitente; et pour commencer à en tirer le fruit que Dieu prétend, permettez-moi de raisonner avec vous et avec moi-même sur la différence de sa conduite et de la nôtre. Car enfin, mes chers auditeurs, c'est sur quoi il faut aujourd'hui que nous nous expliquions à Dieu; et si nous ne le faisons pas, c'est sur quoi Dieu nous jugera. Qu'il faille nous convertir un jour, nous le savons; que pour cela il faille renoncer à des engagements et à des commerces qui sont les sources de nos désordres, nous n'en disconvenons pas; qu'étant tombés dans la disgrace de Dieu, ce soit une nécessité indispensable de faire pénitence, nous en sommes convaincus : mais quand sera cette pénitence, mais quand sera ce renoncement, mais quand sera cette conversion? c'est à quoi nous ne répondons jamais. Il y a peut-être des années entières que nous roulons dans un train de vie ou lâche et imparfaite, ou même impie et criminelle, entassant chaque jour péchés sur péchés. Nous voyons bien qu'il en faut sortir, que, persévérant dans cet état, nous remplissons insensiblement la mesure de nos crimes, et qu'enfin nous pourrions mettre ainsi le comble à notre réprobation; cependant nous n'entreprenons rien. Nous terminons tous les jours des affaires de nulle conséquence, ne voulant pas qu'elles demeurent indécises; et pour celle de notre conversion, qui est l'importante affaire, nous ne la concluons jamais.

De dire qu'à en user de la sorte il y a, non pas de la témérité et de l'imprudence, mais de l'enchantement et de la folie, parce que c'est manquer à la plus essentielle charité que nous nous devions à nous-mêmes; de s'étendre sur les trois risques affreux que nous

courons en différant notre pénitence, l'un, du temps, l'autre, de la grâce, et le troisième, de notre volonté propre qui nous manquera; d'insister sur le caprice et sur la bizarrerie de notre esprit, qui fait que nous voulons toujours faire pénitence dans un temps chimérique et imaginaire où elle ne dépend pas de nous, c'est-à-dire dans le futur, et que nous ne la voulons jamais faire dans un temps réel où elle est en notre pouvoir, c'est-à-dire dans le présent; de vous montrer l'excès de votre présomption, qui va jusques à prétendre que la grâce vous attendra, et qu'après l'avoir cent fois rebutée, nous ne laisserons pas de la trouver prête, dès qu'il nous plaira qu'elle le soit; de déplorer le peu de connoissance que nous avons de nous-mêmes, quand nous croyons que nous serons toujours maîtres de notre cœur pour en disposer à notre gré; enfin, de vous remettre dans l'esprit ces pensées terribles des Pères de l'Eglise, que tout ce que nous gagnons à différer, c'est de nous rendre encore Dieu plus irréconciliable, c'est d'éloigner de nous sa miséricorde, c'est d'amasser un trésor de colère pour le jour de sa justice, c'est de nous endurcir dans le péché, et de devenir, par une suite nécessaire, plus incapables de la pénitence chrétienne, à moins que Dieu, forçant, pour ainsi parler, toutes les lois de sa providence, ne fasse un coup en notre faveur, qui, dans l'ordre même surnaturel, doit passer pour un miracle : tout cela, je l'avoue, ce sont des raisons pressantes, touchantes, convaincantes, et qui, bien méditées, devroient aller d'abord, comme dit saint Paul, jusqu'à diviser votre âme d'elle-même par l'effort de la contrition : *Pertingens usque ad divisionem animæ*[1]. Mais ces raisons, après tout, nous touchent communément assez peu : quoiqu'elles soient prises de notre intérêt, cet intérêt ne regardant que des biens invisibles et des biens à venir, il agit si lentement sur nous, qu'à peine nous fait-il faire la moindre démarche; autant que celui du monde est efficace pour nous exciter, autant celui-ci est-il foible et languissant. Nous nous aimons, nous craignons de nous perdre, et néanmoins, insensés que nous sommes, nous ne prenons nulle sûreté; nous demandons toujours trêve, et au hasard de tout ce qui en peut arriver, nous disons toujours à Dieu : *Patientiam habe in me*[2]. Que nous manque-t-il donc pour nous rendre plus vifs et plus agissants? Ah! Chrétiens, un peu de cette charité qui triompha du cœur de Madeleine, et dont les opérations sont aussi promptes que ses conquêtes sont miraculeuses. Car voilà, mes Frères, dit saint Bernard, le privilége et le mystère de l'amour de Dieu : ce que la crainte de notre damnation ne peut obtenir de nous, l'amour de Dieu l'obtient sans résistance; avec la crainte de

1 *Hebr.*, 4. — 2 *Matth.*, 18.

l'enfer on délibère ; mais avec l'amour de Dieu on agit. A peine l'a-t-on sentie, que l'on court, que l'on vole dans la voie des commandements. C'est assez d'avoir une étincelle de ce feu sacré que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre ; avec cela on a honte d'avoir tant disputé, avec cela on se fait des reproches d'avoir si longtemps résisté à Dieu.

Or à quoi tient-il qu'il ne prenne dans nos cœurs, ce feu divin ? Madeleine connoissoit-elle mieux Jésus-Christ que nous ne le connoissons ; et même ne puis-je pas dire que nous le connoissons mieux qu'elle ne le devoit connoître, lorsqu'elle s'attacha si fortement et si promptement à ce Dieu Sauveur ? la foi du christianisme ne nous en découvre-t-elle pas des choses qui étoient alors cachées pour cette pénitente ? Pourquoi donc tarder davantage ; et, sans aller plus loin, pourquoi, avant que de sortir de cette Eglise et de nous retirer de cet autel où Jésus-Christ est encore, non plus en qualité de convié, comme il étoit chez le pharisien, mais en qualité de viande et de breuvage, en qualité de victime immolée pour nous, en qualité de sacrificateur et de pasteur ; pourquoi, dis-je, ne nous pas donner à lui ? Faisons une fois ce que tant de fois nous avons proposé de faire, et disons-lui : Non, Seigneur, ce ne sera ni dans une année ni dans un mois, mais dès aujourd'hui ; car il n'est pas juste que je veuille temporiser avec vous : ce ne sera point quand je me trouverai dégagé de telle ou telle affaire ; car il est indigne que les affaires du monde retardent celles de mon Dieu : ce ne sera point quand je me verrai sur le retour de l'âge ; car tous les âges vous appartiennent, et ce seroit un outrage pour vous bien sensible, de ne vouloir vous réserver que les derniers temps et le rebut de ma vie. Dès maintenant, Seigneur, je suis à vous, et j'y veux être ; recevez la protestation que j'en fais, et confirmez la résolution que j'en forme devant vous. C'est ainsi, Chrétiens, que nous imiterons la promptitude de Madeleine. Il y aura des obstacles et surtout des respects humains à surmonter ; mais c'est encore pour cela que notre pénitence, comme celle de Madeleine, doit être généreuse : vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Rien n'est plus opposé à la vraie pénitence que cette vue de la créature, que nous appelons respect humain ; et la raison qu'en apporte saint Chrysostome est bien naturelle : Parce que la pénitence, dit-il, est une vertu essentiellement fondée sur le respect que nous avons pour Dieu, ou plutôt n'est rien autre chose qu'un certain respect pour Dieu aimé, révéré, et jugé digne d'être recherché préférablement à toutes les créatures. Or Dieu conçu de la sorte, et cette

préférence due à Dieu ainsi expliquée, exclut nécessairement tous les respects humains. Cependant, Chrétiens, il faut l'avouer et le reconnoître avec douleur, c'est un dangereux ennemi que ce respect humain, puisque la grâce, toute puissante qu'elle, est tous les jours obligée de lui céder, puisque c'est le plus grand obstacle qu'elle trouve dans le cœur de l'homme; puisqu'elle a besoin, pour le surmonter, de toute sa vertu, et qu'elle n'est jamais plus efficace ni plus victorieuse que lorsqu'elle en vient à bout : or c'est ce qu'elle a fait, et de la manière la plus éclatante, dans la personne de la bienheureuse Madeleine. D'où je conclus toujours que la pénitence de cette Sainte nous est justement proposée par le Saint-Esprit, comme le modèle de la pénitence des pécheurs : vérité dont vous êtes déjà persuadés, mais qui vous touchera encore plus sensiblement, à mesure que je vous la représenterai dans la suite de notre évangile.

Car, prenez garde, s'il vous plaît, Madeleine se sent appelée de Dieu; et la grâce qui opère en elle, par un mouvement secret, la presse de s'aller jeter aux pieds de Jésus-Christ dans la maison du pharisien. Mais quoi! ira-t-elle se produire au milieu d'une assemblée, dans un repas de cérémonie? s'exposera-t-elle à la censure des conviés? se fera-t-elle passer pour une imprudente et une insensée, après s'être déjà décriée comme une femme perdue? donnera-t-elle sujet de parler à toute une ville, et que dira-t-on de son procédé? comment interprétera-t-on cet empressement? quelle matière de discours et de raillerie pour ceux qui, ne pénétrant pas dans ses intentions, jugeront d'une telle action avec malignité! Ah! mes Frères, répond saint Augustin, voilà l'ennemi terrible et redoutable dont il faut que Madeleine, ou plutôt que la grâce triomphe. Cette crainte de la censure et des jugemeuts du monde, ce respect humain, c'est le second démon qu'elle sait vaincre, et dont elle s'affranchit. Elle a été jusqu'à présent une femme mondaine et sans pudeur, dit Zénon de Vérone (cette pensée est belle, et vous paroîtra aussi solide qu'elle est ingénieuse); elle a été jusqu'à présent une femme mondaine, et elle en a retenu le front : voilà pourquoi elle ne sait ce que c'est que de rougir : *Frons meretricis facta est tibi, nescis erubescere*[1]. C'est-à-dire, pour appliquer ces paroles à mon sujet, quoique dans un sens bien différent de celui de l'Ecriture, Madeleine a quitté le luxe d'une mondaine, l'impureté d'une mondaine, l'avarice insatiable d'une mondaine, les artifices et les ruses d'une mondaine, parce que tout cela ne pouvoit servir qu'à sa perte et à sa ruine; mais elle s'est réservé le front d'une mondaine pour ne point rougir, parce que cela

[1] *Jerem.*, 3.

pouvoit lui être encore utile, et étoit même nécessaire à sa pénitence : *Frons meretricis facta est tibi.* Et pourquoi, ajoute saint Grégoire pape, rougiroit-elle d'aller trouver Jésus-Christ, et de lui découvrir ses plaies, puisque c'est lui seul qui doit être l'auteur de sa guérison? Non, non, dit ce saint docteur, cela n'entroit pas dans une âme aussi éclairée et aussi solidement convertie que Madeleine; elle avoit trop de sujets en elle-même qui la confondoient, pour en prendre d'ailleurs; et elle ne crut pas que rien de tout ce qui étoit hors d'elle lui dût causer de la honte, parce qu'elle savoit bien que tout son mal étoit au dedans d'elle-même : *Quia semetipsam graviter erubescebat intùs, nihil esse credidit quod verecundaretur foris*[1].

C'est ainsi qu'elle raisonna, et c'est ainsi que l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ la rendit généreuse; convertissant en elle (ne vous offensez pas de ce terme), convertissant en elle, si j'ose ainsi parler, l'effronterie du péché dans une sainte effronterie de la pénitence : car pourquoi ne me seroit-il pas permis de m'exprimer de la sorte, puisque Tertullien nous parle bien de la sainte impudence de la foi, et que la charité n'est pas moins hardie à mépriser, dans la vue de Dieu, les considérations du monde, que la foi, dans la pensée de cet auteur, à se glorifier des humiliations de la croix? Mais, me direz-vous, quels respects humains Madeleine eut-elle à surmonter dans la démarche qu'elle fit en se déclarant au Sauveur du monde, et devant une nombreuse compagnie? c'étoit une pécheresse connue, et qui passoit pour telle dans Jérusalem : que pouvoit-elle donc avoir à ménager ou à craindre? Ah! mes chers auditeurs, c'est pour cela même que, suivant les lois du monde, elle avoit tout à craindre et à ménager. Il est vrai, c'étoit une pécheresse, et une pécheresse connue, *Mulier in civitate peccatrix*; mais vous savez ce que produit le péché dans nous, et ce qui seroit presque incroyable, si l'expérience ne le vérifioit pas. L'effet du péché, surtout quand il est formé en habitude, est de nous rendre honteux pour le bien, et en même temps hardis et effrontés pour le mal. Au lieu que Dieu ne nous a donné la honte, ou, pour parler plus exactement, le principe de la honte, que comme un préservatif contre le péché; le péché dont le caractère est de pervertir en toutes choses l'ordre de Dieu, fait que nous employons cette honte à ce qui devroit être le sujet de notre gloire, je veux dire aux exercices et aux devoirs de la pénitence chrétienne, et que nous faisons gloire de ce qui devroit être le sujet de notre honte, c'est-à-dire du péché même. Ainsi un homme du siècle aura fait une profession ouverte d'être impie et libertin, et il ne s'en sera pas caché : forme-t-il la résolution de changer de vie, dès-là il de-

[1] *Greg.*

vient timide, et n'ose plus, ce semble, paroître ce qu'il veut être et ce qu'il est. Il ne rougissoit pas d'une action criminelle, et maintenant il rougit d'une action de piété. De même une femme se sera peu mise en peine de causer du scandale à toute une ville, et en cela elle se sera rendue indépendante des respects humains ; mais qu'elle prenne le parti de retourner à Dieu, et qu'on lui parle d'en donner des marques pour satisfaire à l'obligation d'édifier par sa conduite ceux qu'elle a scandalisés par ses mauvais exemples, c'est à quoi elle oppose cent difficultés. Elle n'a pas craint de passer pour mondaine, et elle craint par-dessus tout de passer pour dévote, c'est-à-dire pour servante de Dieu.

Voilà le désordre du péché ; mais que fait la grâce de la pénitence? elle corrige ce désordre, en rétablissant dans nous un ordre tout contraire ; car au lieu que le péché nous rendoit hardis pour le mal et timides pour le bien, cette grâce de conversion nous rend hardis pour le bien et honteux pour le mal. Dans l'état du péché nous avions des égards pour les hommes, et nul respect pour Dieu ; et la pénitence, nous inspirant le respect de Dieu, nous affranchit de celui des hommes. En fut-il jamais une preuve plus sensible que l'exemple de Madeleine? étudions, Chrétiens, étudions cet admirable modèle. Elle entre chez le pharisien ; elle paroît dans la salle du festin avec un saint mépris des conviés, sans craindre de les troubler, sans s'arrêter à ce qu'ils diront, sans se distraire un moment en leur rendant des civilités inutiles, et même sans penser à eux : voilà le respect de la créature anéanti. Mais en même temps elle n'ose paroître en face devant Jésus-Christ ; elle se tient derrière lui, les larmes aux yeux : *Stans retrò* ; elle demeure prosternée à ses pieds, *Secus pedes* ; et elle a tant de vénération pour sa personne, qu'elle n'a pas l'assurance de lui parler : voilà le respect de Dieu rétabli dans son cœur. Elle est exposée à l'iujustice d'autant de censeurs qu'elle a de témoins de sa pénitence ; le pharisien la condamne comme une pécheresse, et le blâme en retombe sur Jésus-Christ même : *Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis est mulier quæ tangit illum, quia peccatrix est*[1] : Si cet homme étoit prophète, il sauroit que celle qu'il souffre à ses pieds est une femme de mauvaise vie. Sur quoi saint Grégoire de Nysse, prenant la défense de Jésus-Christ, fait une réponse bien judicieuse. Tu te trompes, Simon, dit-il à ce pharisien ; et en voulant raisonner, tu pèches dans le principe : tu crois que Jésus-Christ n'est pas un prophète, parce qu'il souffre que Madeleine l'approche ; et c'est pour cela qu'il est prophète, et plus que prophète, puisqu'il a eu la vertu de l'attirer : car ce don d'attirer les pécheurs et de les sanctifier, est

[1] *Luc.*, 7.

la grâce particulière des prophètes et des hommes de Dieu. Ainsi le pharisien tomba dans une double erreur : car il ne crut pas Jésus-Christ prophète, et il l'étoit; il crut Madeleine pécheresse, et elle ne l'étoit plus; il jugea ce qui n'étoit pas, et il ne connut pas ce qui étoit : mais quoi qu'il en soit, Madeleine méprisa ses jugements et ses erreurs; et, animée du seul amour de Dieu qui la possédoit, elle s'alla jeter aux pieds de Jésus-Christ : voilà ce qui s'appelle une pénitence généreuse, et ce que nous sommes indispensablement obligés d'imiter.

Car soyons bien persuadés, Chrétiens, de cette maxime, et établissons-la comme une des règles les plus certaines de notre vie : tandis que le respect humain nous dominera, tandis que nous nous rendrons esclaves des jugements des hommes, tandis que nous craindrons d'être raillés et censurés, quoi que nous fassions, nous ne sommes point propres pour le royaume de Dieu. Qu'est-ce qui arrête aujourd'hui les effets de la grâce dans la plupart des âmes? qu'est-ce qui empêche mille conversions, qui se feroient infailliblement dans le monde? un respect humain. Un homme dit : Si je m'engage une fois à mener une vie chrétienne et régulière, quelle figure ferai-je dans ma condition? Une femme dit : Si je renonce à ces visites et à ces divertissements, quelles réflexions ne fera-t-on pas? On se donne l'alarme à soi-même; on se demande : Comment pourrai-je soutenir la contradiction et les discours du monde? avec cela il n'y a point de bons désirs qui n'avortent, point de résolutions qui ne s'évanouissent, point de ferveurs qui ne s'éteignent. On voudroit bien que le siècle fût plus équitable, et que, sans choquer ses lois ni s'attirer ses mépris, il y eût, non-seulement de la sûreté, mais de l'honneur même selon le monde, à prendre le parti de la vraie piété : car on sait que c'est le meilleur parti; on se tiendroit heureux de l'embrasser, et on ne doute point que l'on n'y trouvât des avantages bien plus solides que partout ailleurs; mais la loi tyrannique du respect humain nous retient; et l'on aime mieux, en se perdant, se soumettre à cette loi, que de se maintenir dans sa liberté en sauvant son âme. Or c'est cette loi, Chrétiens, qu'il faut combattre et détruire en nous par la loi souveraine de l'amour de Dieu. Que dira-t-on de moi si je change de conduite? on en dira tout ce qu'on voudra; mais je veux être fidèle à mon Dieu : or je ne puis lui être fidèle, et avoir ces complaisances pour les hommes; c'est saint Paul qui me l'apprend : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem*[1]. Il faut donc que je sois résolu à déplaire aux hommes, à être raillé et contredit des hommes, pour commencer de vivre à Dieu. Mais je ferai parler

[1] *Galat.*, 1.

de moi dans le monde : le monde parlera selon ses maximes, et moi je vivrai selon les miennes. Si le monde est juste, s'il est chrétien, il s'édifiera de ma conduite ; et s'il ne l'est pas, bien loin de chercher à lui plaire, je dois l'avoir en horreur. Or il ne l'est pas, et il est même perverti jusqu'à ce point, de ne pouvoir souffrir la vertu sans la censurer : il faut donc que je le réprouve, et que je le déteste lui-même. Mais je passerai pour un esprit léger, pour un esprit foible, ou pour un hypocrite. Si je suis tel que je dois être, toutes ces idées s'effaceront bientôt, et ma conduite répondra à tous ces reproches. Mais quoi que je fasse, on me méprisera. Que je sois méprisé, j'y consens ; je ne le puis être pour un meilleur sujet. N'est-ce pas pour cela que je suis chrétien ? Dans la religion que je professe, les mépris du monde sont plus honorables que tous ses éloges.

Mais cette résolution que je prends est bien difficile à soutenir. Difficile, Chrétiens ? vous vous trompez : permettez-moi de vous le dire. Rien n'est plus aisé ; car ce que vous voulez faire pour Dieu, ne l'avez-vous pas fait cent fois, et ne le faites-vous pas encore tous les jours pour le monde et pour les intérêts du monde ? j'en appelle à votre propre témoignage. Y a-t-il respect humain que vous ne surmontiez pour une fortune temporelle, que vous ne surmontiez pour une passion, que vous ne surmontiez pour votre santé, et cela sans peine ? Or il est bien indigne que vous trouviez difficile pour Dieu ce qui vous devient si facile pour mille autres sujets. Mais quand la chose seroit aussi difficile que vous le prétendez, n'est-il pas juste que vous fassiez quelques efforts pour le salut ? n'est-ce pas une assez importante affaire, et pouvez-vous en acheter trop cher le succès ? Dieu n'est-il pas un assez grand maître ; et quand il s'agit de rentrer en grâce avec lui, qu'y a-t-il d'ailleurs à ménager ? Cependant, Chrétiens, il reste encore un dernier caractère que doit avoir notre pénitence, comme celle de Madeleine, qui fut une pénitence efficace ; et c'est ce que je vais vous expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

On ne peut mieux exprimer en quoi consiste l'efficace de la pénitence chrétienne, que par ces admirables paroles de saint Paul : *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ ad sanctificationem* [1]. Mes Frères, disoit aux Romains le grand Apôtre, comme vous avez fait servir vos corps à l'impureté et à l'injustice, pour commettre des actions criminelles, il faut maintenant que vous les fassiez servir à la justice et à la piété, pour mener une vie toute

[1] *Rom.*, 6.

sainte ; car c'est en cela que votre pénitence paroîtra véritable et solide. Il faut que ce qui a été la matière de votre péché devienne la matière de votre pénitence ; ce que vous avez donné au monde, lorsque vous en étiez les esclaves, il faut maintenant que vous le donniez à Dieu ; et les mêmes choses que vous avez employées à votre vanité et à votre plaisir, vous devez désormais les employer aux exercices de la religion ; autrement ne vous flattez pas d'être bien convertis : je n'en jugerai que par-là, et je ne ferai que par-là ce juste discernement de ce que vous êtes et de ce que vous n'êtes pas.

Or ne diroit-on pas, Chrétiens, que saint Paul avoit entrepris de faire dans ces paroles le portrait de Madeleine et de sa pénitence? Qu'est-ce que Madeleine aux pieds du Sauveur ? Ah ! répond saint Augustin, c'est une idole du monde changée en victime et consacrée au vrai Dieu ; c'est, ajoute ce saint docteur, usant des propres termes de l'Apôtre, l'injustice et l'iniquité même qui donne des armes à la piété, le luxe qui en fournit à l'humilité, la mollesse et la délicatesse de la chair qui prête secours à la mortification et à l'austérité, afin d'accomplir cette parole de l'Apôtre : *Exhibete membra vestra arma Deo.* Venons au détail. Ainsi les yeux de Madeleine avoient été comme les premiers organes de ces honteuses passions, qui commencent dans les âmes mondaines par la curiosité de voir et par le désir d'être vu ; mais si ses yeux l'avoient perdue, c'est de ses yeux qu'elle tire ce qui doit contribuer à la sauver. Ses yeux avoient allumé dans son cœur l'amour du monde, et c'est par les pleurs qui coulent de ses yeux qu'elle l'éteint ; elle n'en avoit jusque-là versé que pour de profanes objets, et que pour leur marquer une tendresse criminelle dont elle se piquoit ; mais, dit-elle, j'en verserai pour mon Dieu, et je n'en verserai que pour lui. Non-seulement j'en verserai pour lui, mais sur lui, puisqu'il s'est rendu visible ; je l'arroserai de mes larmes, et mes larmes, ainsi purifiées, me purifieront moi-même ; j'en laverai les pieds de mon Sauveur, et j'obtiendrai par-là d'être lavée dans son sang. *Felices lacrymæ,* conclut saint Léon, *quæ dùm culpas abluerunt pristinæ conversationis, virtutem habuere baptismatis* [1]*!* Heureuses larmes qui tinrent lieu de baptême à Madeleine, et qui, l'ayant rendue mille fois coupable, eurent enfin le pouvoir et la vertu de la justifier ! Madeleine, dans l'extérieur de sa personne, avoit été vaine jusqu'à l'excès : idolâtre d'une beauté périssable, et n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit lui attirer et lui conserver des adorateurs, elle s'étoit surtout attachée au soin de ses cheveux ; vanité que Tertullien appelle une impudicité étudiée et affectée : *Confictam et elaboratam libidinem.* Mais ces cheveux qu'elle a cultivés

[1] *Leo.*

avec tant d'affection et tant d'étude, lui seront-ils inutiles dans sa conversion? Non, Chrétiens; l'esprit de pénitence qui l'anime lui apprend à en faire un nouvel usage : ils avoient été jusque-là l'ornement d'une tête pleine d'orgueil, et désormais ils seront employés à l'exercice de l'humilité la plus profonde. Madeleine s'en servira pour essuyer les pieds de Jésus-Christ; et en essuyant les pieds de ce Dieu Sauveur, cette pécheresse effacera toutes les taches de ses péchés. Je serois infini, si je m'arrêtois à toutes les preuves que me fournit l'Evangile pour établir et pour confirmer ma proposition. C'étoit une femme sensuelle que Madeleine : parfums, odeurs, liqueurs précieuses, c'étoient ses délices; mais que sera-ce pour elle dans sa pénitence? Ah! si dans ses mains elle porte encore un parfum exquis, ce n'est plus pour contenter ses sens, mais pour le répandre sur les pieds de son Dieu. Les disciples mêmes de Jésus-Christ en seront surpris, ils en murmureront, ils s'en scandaliseront : *Ut quid perditio hæc*[1]? Mais elle sait ce qu'elle fait, et elle ne croit pas devoir rien ménager quand il s'agit de témoigner à son Sauveur la vivacité de son repentir et la sensibilité de son amour : pour cela, elle n'a rien de si cher à quoi elle ne veuille renoncer; pour cela, elle est disposée à se sacrifier elle-même : trop heureuse si son sacrifice est agréable, et que Dieu daigne accepter une hostie tant de fois profanée, mais enfin sanctifiée par le feu tout céleste et tout sacré qui la consume!

Tels sont désormais les sentiments de Madeleine; et sans s'arrêter à de vains sentiments, tels sont les effets de sa pénitence. Or voilà, Mesdames (car c'est surtout à vous que j'adresse cette morale), voilà par où vous pourrez juger vous-mêmes de la sincérité de votre retour à Dieu et de votre conversion. Tout le reste est équivoque, est trompeur, est faux. Ayez en apparence les plus beaux sentiments, tenez le langage ou le plus sublime et le plus élevé, ou le plus vif et le plus touchant; tandis que vous en voudrez demeurer là, sans en venir aux mêmes effets que Madeleine, ne comptez ni sur tout ce que vous direz, ni sur tout ce que vous penserez ou que vous croirez penser. Vous avez dans vous-mêmes, aussi bien que cette fameuse pénitente, tout ce qui peut contribuer à votre sanctification, et vous pouvez dire à Dieu comme David : *In me sunt, Deus, vota tua*[2] : Oui, Seigneur, je reconnois que tout ce que vous désirez de moi est en moi, et c'est pour cela que je suis absolument inexcusable si je ne vous le donne pas. Ces habits, Mesdames, dont vous vous faites une si vaine gloire, et qui entretiennent votre luxe; ces ajustements qui occupent presque tout votre esprit, et à quoi vous employez plus de

1 *Matth.*, 26. — 2 *Psalm.* 55.

temps qu'à l'affaire de votre salut, et qu'à toutes les affaires même humaines dont Dieu vous a chargées; cet amour de vous-mêmes, qui vous fait rechercher avec tant de soin toutes les douceurs de la vie, les compagnies, les jeux, les spectacles; surtout cet amour de votre corps, qui vous rend si attentives à le maintenir dans un certain éclat, à relever son lustre par tous les déguisements d'une artificieuse mondanité, à lui procurer toutes ses aises, toutes ses commodités, voilà de quoi la pénitence doit faire en vous un holocauste à Dieu.

Je pourrois vous dire que le seul christianisme devroit vous porter à le faire, ce sacrifice : car, pour peu que vous fussiez entrées jusqu'à présent dans le véritable esprit de la religion que vous professez, vous auriez compris que c'est un esprit de retraite, un esprit d'humilité et de mortification, et qu'il n'est pas possible d'accorder ensemble la retraite chrétienne et les assemblées du monde, l'humilité chrétienne et le faste du monde, la mortification chrétienne et la mollesse du monde; mais ce qui est un devoir si indispensable pour vous, en qualité de chrétiennes, combien plus encore l'est-il pour des pécheresses et des pénitentes? Si, dans une supposition imaginaire, tous ces divertissements et ces plaisirs mondains, toutes ces délicatesses et ces superfluités ne vous avoient pas éloignées de Dieu; si vous aviez su avec tout cela lui être fidèles, peut-être tout cela vous seroit-il moins défendu? Mais lorsque vous ne pouvez ignorer à combien d'égarements et de péchés tout cela vous a conduites, quel prétexte pouvez-vous avoir pour n'y pas renoncer? comment pouvez-vous revenir sincèrement à Dieu, et cependant aimer ce qui si longtemps vous en a séparées? comment pouvez-vous quitter de bonne foi votre péché, et ne quitter pas ce qui en a été la source empoisonnée? comment pouvez-vous le haïr, et ne vouloir pas le détruire? or vous ne le détruirez jamais, tandis que vous n'en couperez pas la racine. Le même principe aura toujours les mêmes suites, et la même cause produire toujours les mêmes effets.

Pourquoi la pénitence de Madeleine fut-elle une pénitence durable? parce que ce fut une pénitence efficace. Du moment que cette sainte pénitente eut sacrifié à Dieu tout ce qui avoit entretenu jusque-là ses désordres, elle s'attacha si fortement à Jésus-Christ, qu'elle lui demeura toujours étroitement et inséparablement unie. Elle s'attacha à ce Dieu Sauveur, dit saint Bernard, dans tous les états où depuis il fit paroître son adorable humanité; c'est-à-dire qu'elle s'attacha à Jésus-Christ vivant, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ mourant, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ mort et enfermé dans le tombeau, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ ressuscité et triomphant, enfin qu'elle s'at-

tacha à Jésus-Christ glorieux dans le ciel. C'est ce que nous savons de l'Evangile ; et s'il ne nous parle plus de Madeleine après l'ascension du Fils de Dieu, la tradition nous apprend où elle se retira, quelle vie dans sa retraite elle mena, quels exercices de piété et de mortification elle pratiqua, avec quelle ferveur et quelle persévérance elle les continua. Interrompit-elle jamais en effet sa pénitence? Ah ! Chrétiens, quelle merveille et quelle instruction pour nous ! tous ses péchés lui avoient été remis, et elle en avoit eu une révélation expresse de la bouche même de Jésus-Christ : *Remittuntur tibi peccata tua* [1]. Cependant, bien loin de diminuer ses austérités, elle les redoubla. Si le Sauveur du monde lui dit, Allez en paix, *Vade in pace* [2], elle comprit que cette paix ne devoit être que dans le cœur ; ou, si vous voulez, elle comprit que cette paix devoit consister à se faire une guerre perpétuelle, à ne se pardonner rien de tout ce que son divin Maître lui avoit pardonné, à se traiter d'autant plus rigoureusement qu'il l'avoit traitée avec plus de douceur ; à crucifier sa chair, à la couvrir du cilice, à l'exténuer par l'abstinence et par le jeûne. Elle le comprit, dis-je, et voici, Chrétiens, un mystère que le monde ne peut se persuader, et dont la seule expérience vous convaincra, si vous vous mettez en état, comme Madeleine, d'en faire l'épreuve. Plus votre pénitence sera efficace, c'est-à-dire plus elle sera sévère, en retranchant de vos personnes tout ce qui flattoit vos sens, tout ce qui favorisoit vos passions, tout ce qui faisoit le prétendu bonheur de votre vie ; et plus alors cette pénitence, qui semble au dehors si triste et si dure, vous deviendra douce et aimable, parce que vous y trouverez l'abondance de la paix.

Car ce ne fut point une parole sans effet que celle de Jésus-Christ à Madeleine, *Vade in pace ;* mais cette parole divine opéra dans son cœur tout ce qu'elle signifioit. Dans un moment, cette mondaine, dégagée de la servitude du monde, commença à goûter la sainte liberté des enfants de Dieu ; dans un moment, cette âme, exposée à tous les troubles que cause immanquablement l'amour du monde, commença à jouir d'un repos inaltérable ; dans un moment, cette conscience déchirée de mille remords commença à sentir cette joie intérieure que donne une sainte assurance, et que l'Ecriture compare à un repas délicieux ; dans un moment, cette pécheresse, délivrée de son péché comme d'un fardeau qui l'accabloit, commença à se trouver toute remplie de l'onction de la grâce. Ce n'étoit point en se ménageant elle-même, en s'épargnant, en sauvant de ses premières habitudes tout ce qu'elle en eût cru pouvoir réserver sans crime ; ce n'étoit point, dis-je, par-là qu'elle se fût établie et main-

1 *Luc*, 7. — 2 *Ibid.*

tenue dans un calme si parfait; mais c'est en se dépouillant de tout, en se refusant tout, en s'immolant tout entière elle-même, qu'elle se mit dans une disposition si tranquille et si heureuse. Car, au milieu de toutes les rigueurs de sa pénitence, quel soutien et quelle consolation étoit-ce pour elle de penser qu'elle satisfaisoit à Dieu, qu'elle s'acquittoit auprès de la justice de Dieu, qu'elle réparoit la gloire de Dieu, qu'elle se tenoit en garde contre tout ce qui pouvoit lui faire perdre l'amour de Dieu, qu'elle purifioit son cœur, et le disposoit à recevoir les plus intimes communications de Dieu? et d'ailleurs qui peut dire de quelles douceurs secrètes Dieu combloit cette âme ainsi purifiée et préparée, de quelles lumières il l'éclairoit, de quel feu il l'embrasoit, de quelles visites il la gratifioit, quels sentiments, quels transports il y excitoit?

Voilà, Chrétiens, ce que vous éprouverez vous-mêmes; et si vous sortez de ce discours déterminés comme Madeleine à cette pénitence efficace, qui est le caractère des âmes bien converties, voilà ce que je puis vous promettre de la part de Dieu. *Vade in pace :* Allez en paix, et n'écoutez point les retours de la nature. Le sacrifice que je vous demande l'effraie; et plus vous donnerez d'attention à ses frayeurs, plus elles augmenteront et vous troubleront. Mais comptez sur la parole de Jésus-Christ, et, malgré toutes les frayeurs, entreprenez, commencez, agissez : bientôt vous verrez que c'étoient des frayeurs chimériques. Je ne vous dis pas que vous recevrez toutes les faveurs divines dont Madeleine fut gratifiée dans son désert; mais sans que Dieu vous fasse part de ces dons extraordinaires et miraculeux, je dis que, par un miracle de sa grâce encore plus grand, il vous rendra doux ce qui vous semble plus amer; qu'il vous rendra non-seulement supportable, mais léger, mais agréable et aimable, ce qui vous paroît plus pesant; que, dans le renoncement même à toutes les consolations du siècle, il vous fera trouver la plus pure et la plus sensible consolation. Ah! s'écrioit saint Augustin, parlant de sa pénitence et de ce qu'il y sentit, quel plaisir fût-ce tout-à-coup pour moi de me passer de tous les plaisirs; et ces vanités humaines où j'avois pris tant de goût, qu'elles me devinrent insipides! Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, puisque vous avez péché, il n'y a point d'autre moyen de salut pour vous que la pénitence; ou tout autre moyen sans celui-là vous est inutile. Dieu pouvoit vous le refuser; mais il vous l'accorde encore : il vous fait voir l'exemple de Madeleine pour vous exciter, il vous tend les bras pour vous inviter, il vous parle par la bouche de son ministre, pour vous appeler. Entrez dans la voie qui vous est ouverte : ne dussiez-vous y trouver que des épines, il faut la prendre et y marcher; car c'est la seule

voie qui vous reste pour vous préserver du souverain malheur, et pour arriver à l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT IGNACE DE LOYOLA.

Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi Domini nostri.

Dieu est fidèle, par qui vous avez été appelés à la compagnie de son Fils Jésus-Christ notre Seigneur. *Première Epître de saint Paul aux Corinthiens*, chap. 1.

C'est aux chrétiens de Corinthe, et en général à tous les fidèles, que l'apôtre saint Paul adressoit ces paroles : mais il me semble que je puis en particulier les appliquer au saint patriarche dont nous célébrons la fête, et qu'elles lui conviennent d'une façon toute spéciale, puisqu'il fut appelé de Dieu pour l'établissement d'un ordre que l'Eglise a approuvé, et qu'elle autorise encore sous le titre de la Compagnie de Jésus. Dieu, qui pour sa gloire vouloit employer Ignace et l'engager dans une milice sainte, se servit de ses dispositions naturelles, et lui laissa ses idées guerrières, mais en les tournant vers un autre objet, et lui proposant, non plus des provinces et des terres, mais des âmes à conquérir. Il quitta les armes du siècle, mais pour se revêtir des armes de la foi. Il cessa de combattre les ennemis de l'état, mais pour combattre les ennemis de l'Eglise; et la compagnie qu'il entreprit de former, et dont Dieu lui inspira le dessein, fut la Compagnie de Jésus-Christ : *Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi.* D'autres fondateurs avant lui n'avoient point cru blesser les règles d'une humilité chrétienne et d'une modestie religieuse, en donnant aux saints ordres qu'ils ont établis les augustes noms de l'adorable Trinité, du Saint-Esprit, des personnes divines; et c'est sur le modèle de ces grands hommes, et par la même inspiration d'en haut, que saint Ignace de Loyola choisit, pour la compagnie dont il a été l'instituteur, l'adorable nom de Jésus. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, nous allons voir, conformément aux paroles de mon texte, la fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace, et la fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu. Dieu fidèle en appelant Ignace à la compagnie de son Fils; ce sera la première partie : Ignace fidèle en répondant à Dieu qui l'appeloit; ce sera la seconde. De l'une et de l'autre nous apprendrons ce que nous pouvons attendre de Dieu, et ce que Dieu attend de nous dans les conditions où il nous fait entrer : voilà tout le sujet de ce discours. Vierge sainte, c'est sous vos auspices que cet homme apostolique renonça au monde, pour se dévouer à ce Sauveur que vous avez porté dans votre chaste sein. Ce fut un des plus zélés défenseurs de vos glorieux priviléges et de votre culte : vous m'accorderez, pour le louer dignement, le secours que je vous demande. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis que Dieu, dans la vocation de saint Ignace, s'est montré merveilleusement fidèle : *Fidelis Deus*. Mais envers qui cette fidélité a-t-elle paru! Premièrement, envers l'Eglise, pour l'intérêt de laquelle Dieu suscita ce grand homme, lorsqu'il lui inspira le dessein d'une vie apostolique; secondement, envers Ignace même, quand Dieu le rendit capable de soutenir cette sainte entreprise, et que, par des dons de grâce extraordinaires, il le mit en état de l'exécuter : voilà l'idée générale de cette première partie.

Quand Ignace fut appelé de Dieu aux fonctions de l'apostolat, vous le savez, Chrétiens, l'Eglise avoit besoin de secours, et Dieu, par fidélité, étoit engagé à lui en fournir. C'étoit un temps où l'hérésie s'élevoit de toutes parts, et déjà commençoit à souffler le feu de ces fameuses rébellions dont les restes fument encore. Or le Fils de Dieu ayant promis authentiquement à son Eglise que jamais les portes de l'enfer ne prévaudroient contre elle, il ne pouvoit lui manquer dans une pareille rencontre; et en conséquence de sa parole, il lui devoit donner de nouvelles forces pour la défendre. Je ne prétends point vous faire entendre par-là que saint Ignace ait été un homme nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ; non, Chrétiens, ce n'est point là ma pensée : je dirois bien plutôt de lui ce que saint Grégoire pape disoit en général des hommes apostoliques, dans une instruction qu'il leur adresse : l'Eglise de Jésus-Christ a été nécessaire à Ignace, parce qu'Ignace n'a pu se sanctifier que dans l'Eglise de Jésus-Christ; mais Ignace n'a point été et ne pouvoit être nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ, parce que l'Eglise de Jésus-Christ a bien pu se passer d'Ignace et se conserver sans lui. Il est vrai, mes chers auditeurs : mais aussi ferois-je tort à saint Ignace, et en quelque sorte à Dieu même, si je ne disois qu'Ignace, tout serviteur inutile qu'il étoit, fut choisi de Dieu pour la défense de l'Eglise, et que sa vocation a été l'un des moyens que Dieu avoit préparés pour faire voir à son Eglise qu'il ne l'abandonnoit pas, et qu'il vouloit lui être fidèle : *Fidelis Deus, per quem vocati estis.*

Reconnoissez-le d'abord, Chrétiens, par un trait admirable de la Providence : bien d'autres en ont fait la remarque; et c'est pour cela même qu'elle paroît plus vraie, et que je puis avec plus de raison la faire à présent. Tandis que Luther lève l'étendard contre l'Eglise, et lui déclare la guerre, Dieu touche le cœur d'Ignace, et l'appelle pour l'opposer à cet hérésiarque. Quelle fidélité, Seigneur! Ainsi en aviez-vous autrefois usé, faisant naître un Augustin en Afrique,

le même jour que Pélage, l'ennemi de votre grâce, étoit né dans l'Angleterre; et n'ayant jamais permis, dans la suite des siècles, que votre Eglise fût attaquée par un nouveau persécuteur, sans lui procurer d'ailleurs et en même temps un nouveau défenseur. Ainsi, dis-je, ô mon Dieu, avez-vous toujours gardé la foi à cette divine épouse : et ne semble-t-il pas que vous ayez voulu lui en donner un gage particulier dans la vocation d'Ignace? *Fidelis Deus*. En effet, qu'est-ce qu'Ignace, selon les vues de Dieu? C'est un homme né pour la destruction de l'hérésie, voilà son caractère; fondateur d'un institut dont l'essence est de combattre les ennemis de la foi, comme il est déclaré dans les bulles des souverains pontifes, voilà sa profession; de qui tout le zèle a été employé pour l'Eglise, à étendre ses conquêtes, à faire observer ses lois, à maintenir l'usage de ses sacrements, à inspirer au peuple du respect pour ses cérémonies, à conserver les fidèles dans son obéissance, à y ramener les hérétiques, sans que pour cela il ait jamais épargné ni soins, ni travaux, ni force, ni crédit, ni repos, ni santé, ni réputation, ni vie : voilà quels ont été les emplois d'Ignace : un homme qui, dans l'ordre qu'il a établi, ne s'est proposé que de transmettre ce zèle à un nombre infini de successeurs, c'est-à-dire de préparer à toutes les Eglises du monde des missionnaires fervents, des prédicateurs évangéliques, des hommes dévoués à la croix et à la mort, des troupes entières de martyrs dont il a été le père : voilà les fruits de sa compagnie. Encore une fois, mes chers auditeurs, un homme de ce caractère, dans un temps où le schisme et l'erreur entreprenoient de renverser tout et de tout perdre, n'étoit-ce pas un secours manifeste que Dieu réservoit à son Eglise, et ce secours ne doit-il pas être considéré comme une marque sensible de la fidélité de Dieu pour elle? *Fidelis Deus*.

Ah! Chrétiens, permettez-moi de le dire ici, c'est de là qu'est venue toute la haine des hérétiques contre la personne et le nom d'Ignace; voilà ce qui a rendu son institut et ce qui rend encore ses enfants si odieux à nos religionnaires. Je ne sais pas, mes Frères, disoit saint Jérôme, par quelle fatalité il arrive que tous les ennemis de l'Eglise sont les miens; mais j'en bénis Dieu, et c'est une gloire pour moi que mon nom soit déchiré par ceux qui déchirent la robe de Jésus-Christ. On vient de me dire qu'Helvidius a écrit depuis peu contre moi une sanglante satire; mais je me console, puisque c'est avec la même plume qui a écrit des blasphèmes contre Marie : car quel avantage que Jérôme, qui est le serviteur, soit traité comme la mère! *Ut eodem quo Mariæ detraxit calamo, me laceret; et caninam facundiam servus Domini pariter experiatur et mater*[1]. Vous

[1] *Hier.*

faites assez vous-mêmes, Chrétiens, l'application de ces paroles. Si saint Ignace étoit demeuré dans la grotte de Manrèze, s'il s'étoit contenté de pleurer et de faire pénitence pour les péchés du monde, s'il avoit fondé un ordre de solitaires, son nom, même parmi les hérétiques, seroit en bénédiction : mais il a parlé contre les ennemis de l'Eglise ; mais sa vocation a été de se présenter au vicaire de Jésus-Christ, et de se consacrer par état aux missions du Siége apostolique ; mais Dieu a voulu qu'il levât des troupes auxiliaires pour combattre l'hérésie ; avec cela ne devoit-il pas s'attendre aux plus violentes persécutions ? et en cela même n'a-t-il pas été une preuve vivante de la fidélité de Dieu envers son Eglise, à qui le ciel avoit destiné un homme si ferme, si constant, si zélé pour la secourir ? Tout ceci est général ; disons quelque chose de plus marqué.

Ce que j'admire davantage dans la vocation de saint Ignace, c'est la conduite que la Providence y a fait paroître pour retrancher la source des maux dont son Eglise étoit affligée. Car, prenez garde, Chrétiens : de plusieurs désordres d'où l'hérésie avoit pris naissance, le principal étoit celui-ci : l'ignorance des choses de la foi, qui régnoit parmi les peuples, jointe à la mauvaise éducation de la jeunesse. Consultez les écrivains qui en ont parlé : voilà la porte par où entra le démon de l'erreur, pour porter ses coups à l'Eglise et pour ruiner l'ancienne religion. Mais que fait Dieu en suscitant Ignace ? Il donne à l'Eglise un préservatif contre ce mal si dangereux et si pernicieux ; car à quoi Ignace est-il spécialement appelé, et pour quelle fin ? pour enseigner, pour instruire, pour apprendre aux peuples à connoître ce qu'ils sont, pour déraciner de leurs esprits l'ignorance de nos mystères, pour y jeter les premières semences de la doctrine de la foi ; en un mot, pour former de vrais chrétiens, de même que le prophète avoit été envoyé pour servir de maître aux nations : *Eccè dedi eum præceptorem gentibus* [1]. C'est pour cela que parmi les grandes affaires dont il étoit chargé, et sur lesquelles on le consultoit de toutes parts comme un oracle, il faisoit une de ses plus importantes occupations d'aller dans les rues de Rome catéchiser la populace, d'expliquer aux simples les points de la foi, d'assembler les femmes et les enfants dans les places publiques, pour leur donner les principes du salut : spectacle qui seul attiroit toute la ville, jusques aux prélats même et aux cardinaux, à qui il prêchoit par l'exemple de son humilité, tandis qu'il instruisoit les autres et qu'il les touchoit par la vertu de sa parole. C'est pour cela que lorsqu'Ignace envoyoit ses frères au secours de quelque église, il leur recommandoit avant toutes choses le soin du catéchisme ; les

[1] *Isaï.*, 55.

avertissant que c'étoit là ce qui avoit converti le monde; que la science du catéchisme avoit été celle des apôtres; que l'Evangile n'avoit été d'abord annoncé que par le catéchisme; que, s'ils vouloient donc se rendre utiles à l'Eglise de Dieu, ils devoient négliger toute autre fonction plutôt que celle du catéchisme, et se souvenir que, selon la parole du Fils de Dieu même, une des preuves de la mission de Jésus-Christ fut d'évangéliser les pauvres : *Pauperes evangelizantur*[1]. C'est pour cela qu'il a voulu que toute sa compagnie se fît un devoir particulier de l'instruction de la jeunesse. L'hérésie avoit pris pour maxime de commencer par-là, et de s'emparer des jeunes âmes, afin de les corrompre plus aisément; Ignace lui en ôte le moyen, et lui enlève cet avantage. En effet, il y avoit déjà dans l'Eglise chrétienne de grands et de florissants ordres institués pour prêcher la parole de Dieu. Saint François et saint Dominique en avoient établi deux dont les succès remplissoient toute la terre; mais il n'y en avoit point encore qui, par profession, fût engagé à ce divin emploi de former la jeunesse et de la sanctifier. Or c'est le secours que Dieu, par un effet de sa fidélité, préparoit à son Eglise dans la personne d'Ignace; tellement que ce saint fondateur pouvoit dire, après le Sauveur du monde : *Sinite parvulos venire ad me*[2] : Laissez venir à moi ces âmes innocentes, puisque Dieu m'a fait l'honneur de me choisir pour les cultiver. Enfin, c'est pour cela que Dieu donna ordre à Ignace de fonder des colléges et des écoles publiques, non point précisément pour y enseigner les sciences profanes, il étoit trop rempli de celle des Saints; non point pour des intérêts temporels, il y avoit renoncé en quittant le monde; mais pour nourrir dans la vertu de jeunes enfants plus susceptibles, à cet âge tendre, des saintes impressions qu'ils reçoivent, et pour leur faire sucer de bonne heure le lait de la piété. Ah! Chrétiens, quels fruits de grâce cette divine institution n'a-t-elle pas produits? combien d'âmes ont été garanties de l'enfer? combien de villes et de provinces ont été maintenues dans l'intégrité de la foi? combien d'états ont été préservés de la contagion de l'hérésie? Car il est remarquable que dans tous les lieux du monde où cette institution a été reçue, jamais l'hérésie n'a dominé, et qu'elle y est bientôt tombée en décadence; d'où je conclus que Dieu, en appelant saint Ignace, s'est montré fidèle, non-seulement à toute l'Eglise en général, mais à toutes les parties qui la composent : fidèle à tous les royaumes de la chrétienté, fidèle à toutes les nations de la terre, fidèle à tous les ordres de la république, fidèle à tous les âges et à toutes les conditions des hommes, puisqu'il n'y a pas une condition ni un âge, pas une nation ni un

[1] *Matth.*, 11. — [2] *Marc.*, 10.

empire, à qui ce grand Saint, en conséquence de sa vocation, n'ait consacré son travail et ses services : *Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi Domini nostri.*

Mais allons plus avant, et voyons de la part de Dieu une autre espèce de fidélité à l'égard même d'Ignace. Quel mystère, mes chers auditeurs, et quelle conduite! Ignace est appelé de Dieu, mais à quoi? à une fin dont il paroît absolument incapable; à une entreprise pour laquelle il n'a ni talent, ni ouverture, ni disposition d'esprit. Il est destiné à diriger les âmes, et c'est un soldat élevé dans les exercices de la guerre, et sans usage des choses divines. Il est question d'instruire les peuples, et Dieu prend un homme sans lettres et sans études. Il s'agit d'instituer un grand ordre, et de former un corps de religion qui se répande dans tout l'univers; mais Ignace est seul, destitué de crédit et de force, réduit à une pauvreté extrême, qui l'a dépouillé de tout ce qu'il étoit selon le monde. Hé! Seigneur, pouvoit-il dire aussi bien que Jérémie, où m'envoyez-vous, et qui suis-je? je ne fais que de naître à votre grâce. A peine ai-je ouvert les yeux pour vous connoître : je ne suis encore qu'un enfant; et quand il faut parler de vous, je ne sais pas prononcer une parole. Comment donc me confiez-vous un tel ouvrage? Tu l'entreprendras, lui répond le Seigneur; et tu en viendras à bout. Ne dis point que tu es un enfant : *Noli dicere, Puer sum* [1]; car il est de ma fidélité, après t'avoir choisi, de te donner tous les moyens nécessaires pour l'accomplissement de ce grand dessein. Aussi, Chrétiens, n'est-ce pas un miracle que tout ce que le Seigneur opère dans Ignace presque au moment de sa conversion, pour en faire un instrument propre à avancer la gloire divine et à procurer le salut des âmes? Ignace n'est pas plutôt entré dans cette solitude où il fut d'abord conduit par l'esprit de Dieu, que le voilà comme transformé dans un autre homme. Il a passé toute sa vie dans l'embarras de la cour et le bruit des armes, et dans un instant il est rempli de dons extraordinaires; il reçoit la grâce d'une oraison sublime; les jours et les nuits suffisent à peine pour contenter le goût qu'il y trouve. Il y emploie les semaines entières, sans autre aliment ni autre soutien, tant il est absorbé dans ce saint exercice. Ce ne sont que ravissements, qu'extases, où son corps paroît élevé de terre; Dieu se découvre à lui par les communications les plus intimes; il voit sensiblement Jésus-Christ dans le sacrifice de l'autel; il traite avec la reine des anges? il pénètre jusque dans le sanctuaire pour y contempler Dieu même, et la trinité de ses personnes : jamais cet adorable mystère ne fut révélé à un homme mortel plus clairement qu'à Ignace; il semble que ce soit un saint Paul transporté dans

[1] *Jerem.*, I.

le ciel, et jouissant déjà de la vision bienheureuse. Lui-même proteste qu'après ce qu'il a vu, il est prêt à mourir pour la foi, quand il n'y auroit plus d'Ecriture, ni de tradition. D'où vient ce changement, Chrétiens? C'est qu'Ignace, pour remplir sa vocation, doit être un homme de Dieu; et parce qu'il a été jusqu'à présent tout autre, il faut que Dieu en fasse un homme nouveau. Or il le fait par cette profusion de lumières et de grâces; et c'est en cela même que consiste la fidélité de Dieu envers ce saint patriarche.

Mais ce n'est point assez qu'Ignace soit éclairé pour lui-même : il faut encore qu'il le soit pour les autres, et Dieu en a-t-il pris soin? Lisez, mes chers auditeurs, lisez ce livre admirable des Exercices que ce saint solitaire composa dans sa retraite; ce livre qui a reçu tant d'éloges dans l'Eglise de Dieu; ce livre dont les souverains pontifes ont voulu être les approbateurs, à qui le saint Siége a donné des grâces et des priviléges si authentiques; ce livre dont l'usage a produit tant de conversions et tant de merveilles dans le monde; ce livre dont les fruits sont encore aujourd'hui si abondants, et dont l'excellente méthode se pratique avec tant de succès dans le christianisme. Voyez s'il y a rien de plus solide pour la conduite des âmes, rien de plus prudent pour les règles de la foi, rien de plus certain pour le discernement des esprits, rien de plus relevé pour les maximes du salut. Qui fut l'auteur de cet ouvrage? Ignace. Mais quel Ignace? permettez-moi de parler ainsi. Est-ce Ignace consommé dans la vie spirituelle, après plusieurs années depuis sa pénitence? non : mais Ignace sortant du monde, mais Ignace un mois après avoir quitté l'épée et s'être donné à Dieu. Cela ne tient-il pas du prodige? mais ce prodige, c'est une fidélité que Dieu croit devoir à la personne de son serviteur. Il l'a choisi pour l'instruction des peuples : dès-là sa providence l'oblige à lui donner toutes les connoissances des plus grands maîtres : *Fidelis Deus, per quem vocati estis.*

Il y a plus : Ignace est un étranger, c'est un mendiant, c'est un inconnu; il n'a ni accès dans Rome, ni pouvoir. Il n'importe : Va, lui dit Dieu, va dans cette capitale de l'univers; c'est là que j'ai bâti mon Eglise; et c'est là que tu formeras une compagnie dont je serai spécialement le chef. Ne mesure point l'entreprise par tes forces : plus tu es foible, mieux elle réussira. Toutes les puissances s'y opposeront, celles de l'enfer et celles de la terre, la sagesse des politiques, la passion des intéressés, le zèle des uns, la malice des autres; on te rejettera comme un misérable, on t'accusera comme un novateur, on te condamnera comme un ambitieux; mais je te serai fidèle : *Ego tibi Romæ propitius ero.*

Ce sont, Chrétiens, les propres paroles que saint Ignace entendit

de la bouche de Jésus-Christ même, quand ce Dieu Sauveur se fit voir à lui dans cette célèbre apparition dont il l'honora, pour l'animer à poursuivre constamment la fondation de son ordre. Paroles que des esprits profanes ont voulu corrompre par une licence qui approche de l'impiété; mais paroles éternellement glorieuses à ce saint instituteur, qui reçut une assurance de la protection divine pour le lieu même où Dieu l'avoit d'abord donnée à saint Pierre et à toute son Eglise : c'étoit un oracle que ces paroles, et vous en savez l'issue. Jamais ordre ne fut plus combattu que celui d'Ignace dans son institution, et jamais ordre ne fut approuvé avec des marques plus sensibles de la Providence. Les cardinaux s'assemblent pour l'examiner, et tous se sentent divinement émus et comme forcés à l'autoriser. L'un d'eux, tout déclaré qu'il étoit contre le dessein d'Ignace, avoue enfin qu'il n'y peut plus résister, et qu'il y reconnoît malgré lui le doigt de Dieu. On fait paroître ce pauvre, ce nouveau venu : il est admis honorablement par le pape, on le reçoit au nombre des fondateurs et des patriarches de l'Eglise, on lui expédie des bulles, on lui donne des pouvoirs, sa compagnie prend naissance : et qu'est-ce que cela, si ce n'est pas toujours un effet de l'inviolable fidélité de Dieu? *Fidelis Deus, per quem vocati estis.*

Mais Dieu souffre qu'Ignace soit persécuté : voilà ce que l'incrédulité de tout temps a produit contre la Providence sur les âmes justes. Hé bien! Chrétiens, que concluez-vous de là? Ignace a vécu dans la persécution : donc Dieu ne lui a pas été fidèle. Ah! gardons-nous de tirer cette conséquence, si opposée aux principes de notre foi; autrement, il faudroit dire que Dieu n'a pas même été fidèle à son Fils, et que de tous les Saints qui jouissent de la gloire, il n'y en a pas un qui ne pût former contre la providence de Dieu la même plainte. Non, mes chers auditeurs, ne raisonnons point de la sorte. Dites plutôt avec moi que les persécutions furent, pour saint Ignace, les plus évidents et les plus illustres témoignages de la fidélité de son Dieu, et vous parlerez en chrétiens.

Car pourquoi ce grand Saint a-t-il souffert tant de contradictions et de violences, a-t-il essuyé tant d'outrages, a-t-il été noirci de tant de calomnies? ne vous l'ai-je pas dit d'abord? Ce fut pour l'intérêt de Dieu et pour sa justice. L'eût-on déféré à Barcelone comme un visionnaire et un illuminé, s'il n'eût pas embrasé tous les cœurs par ses exhortations ferventes et pathétiques? L'eût-on confiné à Alcala dans un cachot obscur, s'il n'eût pas réduit des femmes très-qualifiées aux saintes rigueurs de la pénitence, en les ramenant de leurs désordres? Lui eût-on préparé dans Paris le traitement le plus indigne, s'il n'eût pas gagné à Dieu des hommes apostoliques pour être

les compagnons de son zèle? N'est-ce pas en haine de la conversion de François-Xavier, qu'on attenta sur sa personne? D'où lui vint cette tempête qui se forma contre lui à Rome par un parti nombreux et puissant, sinon parce qu'il s'étoit hautement déclaré contre un prédicateur qui prêchoit le luthéranisme? Mille autres semblables sujets, n'est-ce pas ce qui lui a suscité tant de persécutions? Or je vous demande, souffrir de la sorte, étoit-ce une marque que Dieu lui fût infidèle, puisque les persécutions sont les grâces les plus exquises dans l'ordre de la prédestination des Saints, puisque leurs souffrances sont regardées dans le christianisme comme une béatitude, puisqu'il est certain que dans tout l'Evangile Jésus-Christ les a spécialement promises à ceux qui seroient les hérauts de sa gloire? Dites-moi, mes chers auditeurs, si c'étoit abandonner Ignace, que de le faire participer au sort des apôtres et des élus? Mais d'ailleurs, quand Dieu ajoute à tout cela une protection visible et éclatante, et que par des ressorts inconnus aux hommes, mais infaillibles, il fait tourner la persécution à la gloire de ce saint homme; quand Dieu lui donne la grâce, comme à un autre Joseph, de régner, pour ainsi dire, dans sa prison, d'y attirer les peuples, d'y enseigner, d'y exhorter, d'y convertir les âmes; quand on dit publiquement à Alcala que pour voir saint Paul dans les chaînes, il n'y a qu'à voir Ignace dans les fers; quand il sort des cachots de Salamanque avec une approbation juridique de sa doctrine, ce qui lui gagne un nombre infini de sectateurs; quand Dieu change en un moment le cœur de ceux qui prétendoient le déshonorer dans l'université de Paris, et qu'au lieu de le traiter aussi rigoureusement qu'ils se l'étoient proposé, ils se jettent à ses genoux, publient son innocence et font un éloge de sa vertu; quand ses persécuteurs dans Rome sont punis de Dieu par des châtiments exemplaires; quand mille autres traits de la providence donnent évidemment à connoître avec quelle attention le ciel veilloit sur lui et le soutenoit dans les traverses, peut-on dire qu'il en eût été délaissé? et par une conséquence toute contraire, ne faut-il pas reconnoître que Dieu jamais ne fut plus fidèle à Ignace que dans les croix et dans les afflictions? *Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Jesu Christi.*

Or, pour tirer de cette première partie quelque instruction dont nous puissions profiter, voilà, mes chers auditeurs, comment Dieu nous sera fidèle à nous-mêmes dans les conditions où il nous appelle, et où nous entrons par les ordres et sous la conduite de son adorable providence. Prenez garde, s'il vous plaît : je ne dis pas que Dieu nous sera fidèle dans les conditions où nous nous serons engagés de nous-mêmes, sans le consulter et sans égard à ses desseins : je ne dis pas

qu'il nous sera fidèle dans ces états et dans ces ministères où nous nous serons ingérés, non selon son gré, mais selon le nôtre, selon le caprice qui nous guide, selon l'intérêt qui nous attire, selon l'ambition qui nous pousse, selon le plaisir qui nous flatte : surtout je ne dis pas qu'il nous sera fidèle dans ces occasions dangereuses où la seule passion nous conduit, et où la seule passion nous retient. Car de quelle fidélité nous peut-il être redevable, lorsqu'il ne nous a rien promis, c'est trop peu, lorsqu'il nous a même expressément menacés de retirer son secours, et de nous en priver ? Je dis donc seulement qu'il nous sera fidèle, quand ce sera lui qui nous aura choisis, et que nous nous conformerons à son choix ; quand ce sera lui qui nous aura envoyés, et que nous aurons ses divines volontés à exécuter ; quand ce sera lui qui nous aura appelés, et que nous ne suivrons point d'autre vocation que la sienne. Oui, Chrétiens, c'est alors que notre Dieu nous sera fidèle, qu'il fera descendre sur nous l'abondance de ses grâces, qu'il nous éclairera de ses lumières, qu'il nous revêtira de sa force, qu'il nous garantira du péril, qu'il nous consolera dans nos peines, qu'il fera tout réussir à sa gloire et pour notre salut : car voilà ce qu'il ne nous peut refuser sans blesser tout à la fois, et sa bonté et sa sagesse, et sa justice ; sans manquer à la parole qu'il nous a si solennellement donnée, et que tant d'exemples ont confirmée. Cependant observez bien encore la promesse que je vous fais de sa part, et prenez-en bien le sens. Je ne prétends pas qu'il fera toujours réussir les choses selon nos idées humaines, et que nous n'aurons point de combats à livrer, point d'obstacles à surmonter, point même de mauvais succès, selon le monde, à supporter. Ce n'est point là ce qu'il a voulu nous faire entendre, en nous assurant qu'il seroit avec nous, et que nous pourrions toujours compter sur son assistance.

Mais je prétends que, soit que nos entreprises succèdent selon nos vues, ou qu'elles échouent, soit que nous soyons dans l'estime publique ou dans le mépris, quoi qu'il arrive, il saura tirer de tout sa gloire, et faire tout servir à notre avancement et à notre sanctification ; mais une telle fidélité de la part de Dieu n'est pas ce que nous demandons. Nous voudrions qu'il nous fût fidèle pour nous élever, pour nous distinguer, pour nous faire en tout paroître avec éclat. La moindre difficulté qui nous arrête, la moindre disgrace qui nous humilie, le moindre revers qui nous dérange, c'est assez pour troubler notre foi, et pour nous faire accuser la providence du Seigneur. Si le saint patriarche dont je fais l'éloge en eût jugé comme nous, il eût bientôt abandonné l'ouvrage qu'il avoit entrepris et commencé ; il eût cru devoir céder à tant d'orages et à de si rudes tempêtes dont il se vit assailli : mais au plus fort de la persécution, il espéra, comme

Abraham, contre l'espérance même; car il savoit que Dieu a des voies secrètes qu'il n'est pas obligé de nous révéler, et que quand il paroît plus éloigné de nous, c'est souvent alors qu'il en est plus près. Agissons donc avec confiance; et, sûrs que Dieu nous sera fidèle comme à Ignace, soyons nous-mêmes, comme Ignace, fidèles à Dieu : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Saint Paul écrivant aux Corinthiens leur fait en peu de paroles le portrait et l'éloge d'un homme apostolique, quand il leur dit que c'est le ministre de Jésus-Christ et le dispensateur des mystères de Dieu : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei*[1]. Or vous savez, mes Frères, ajoute ce grand apôtre, que, lorsqu'il s'agit d'un dispensateur, la première chose qu'on attend de lui, c'est la fidélité à son maître : *Hic jàm quæritur inter dispensatores, ut fidelis quis inveniatur*[2]. Selon qu'il a plus ou moins été fidèle, nous le jugerons plus ou moins digne de louanges, et des récompenses attachées à son ministère. Prenons nous-mêmes cette règle, mes chers auditeurs, pour nous former une juste idée du mérite et de la gloire de saint Ignace. Il fut appelé à cette excellente fonction de ministre du Dieu vivant, pour la défense de l'Eglise et pour le salut des peuples.

Voyons donc si, dans la discussion de sa vie, il se trouvera tel que le veut saint Paul, ou plutôt que Dieu lui-même le demandoit : *Ut fidelis quis inveniatur*. Car il ne suffisoit pas que Dieu parût fidèle envers lui, il falloit qu'il répondît à Dieu, qu'il remplît la vocation de Dieu, et qu'il fût ainsi fidèle à Dieu. Fidélité tellement nécessaire, que Dieu, tout-puissant qu'il est, n'en pouvoit faire sans cela un parfait ministre de l'Evangile : comprenez, s'il vous plaît, ma pensée. Dieu sans cela en pouvoit faire un prophète et un homme de prodiges : c'est-à-dire que Dieu sans cela pouvoit lui donner la connoissance de l'avenir, et lui faire voir dans le futur les événements les plus éloignés, qu'il a vus en effet, et prédits plus d'une fois; que Dieu pouvoit le rendre terrible aux démons, qu'il a mis en fuite d'une seule parole et chassés des corps; que Dieu pouvoit répandre sur son visage une splendeur toute miraculeuse, et semblable à celle des bienheureux, état où saint Philippe de Néri témoigna l'avoir aperçu; que Dieu pouvoit lui conférer la grâce des guérisons, qu'il a souvent opérées pendant sa vie, et qu'il opère encore après sa mort : enfin que Dieu pouvoit lui communiquer même la vertu et le pouvoir de ressusciter les morts; témoin celui de Barcelone, dont il est parlé dans la bulle

[1] 1 *Cor.*, 4. — [2] *Ibid.*

de sa canonisation. Pour tout cela, il ne falloit que la seule fidélité de Dieu, parce qu'Ignace proprement ne contribuoit en rien à tout cela; mais tous ces avantages et toutes ces grâces n'étoient point assez pour former un ouvrier évangélique, et un digne ministre du Seigneur. Il lui falloit quelque chose de plus : et quoi? ah! Chrétiens, il falloit surtout que ce fût un homme mort à lui-même; un homme crucifié au monde et à sa chair; un homme zélé pour la gloire de Dieu, et prêt à tout entreprendre et à tout sacrifier pour elle; un homme à qui le salut des âmes fût plus cher que toutes les choses de la terre, que son repos, que sa santé, que sa vie même. Voilà comment la fidélité du serviteur devoit seconder la fidélité du maître qui l'employoit, et comment elle l'a secondée en effet. J'en ai les preuves, que je tire de l'histoire de ce grand Saint, et que je vous prie de bien écouter.

En quoi consiste le vrai caractère d'un ministre et d'un dispensateur fidèle? En deux choses, répond saint Jean Chrysostome, interprétant les Paroles de saint Paul, savoir : dans le soin qu'il prend d'acquérir toutes les dispositions que requiert son ministère, et de s'en rendre capable, c'est la première; et dans le zèle qu'il fait paroître à s'acquitter de son ministère, et à ne rien épargner pour en remplir toute la mesure, c'est la seconde. Quiconque en use de la sorte dans l'administration des dons de la grâce qui lui ont été confiés, peut être regardé comme un véritable dispensateur de la maison de Dieu. Or si cela est, j'ose dire que jamais homme ne mérita cette éminente et glorieuse qualité avec plus de justice qu'Ignace de Loyola; et en le disant, je n'avance rien dont il ne me soit aisé de vous faire convenir avec moi. Vous l'allez voir.

Car, pour commencer d'abord par le soin qu'il eut de se disposer à son ministère, que ne fit-il point pour se mettre en état de suivre la vocation de Dieu, et pour devenir un sujet propre à la conversion des âmes et à leur sanctification? C'étoit un homme du monde, un homme tel que je l'ai d'abord représenté, sans nulle teinture des lettres et sans nulle autre science que celle des armes : mais au moment qu'il a compris à quoi Dieu le destine, que conclut-il? que dit-il? Vous le voulez, Seigneur, et j'y consens. Mais avant toutes choses, il faut donc faire de moi un homme nouveau; il faut cesser d'être tout ce que je suis, afin de pouvoir être tout ce que vous prétendez que je sois; car quelle apparence que je puisse servir à vos adorables desseins, en demeurant ce que j'ai été? il faut donc en quelque sorte me détruire moi-même; puisque cela ne se peut que par de violents combats contre moi-même, que par une mortification continuelle, que par une parfaite abnégation, c'est par-là que je vais

entrer dans la sainte carrière ou vous m'appelez. Tels furent les sentiments d'Ignace, telle fut sa résolution; et vous savez, Chrétiens, comment il l'exécuta.

Le suivrons-nous à Manrèze, et dans cette grotte devenue si fameuse par sa pénitence? faut-il vous dire quelle vie il y mena, quelles austérités il y pratiqua, quelles abstinences et quels jeûnes il y observa? c'est ce que vous avez entendu cent fois, et ce que vous ne pouvez ignorer. Vous savez où le porta une sainte haine de lui-même; qu'il ne voulut point d'autre nourriture que le pain et l'eau, ni d'autre lit que la terre; que les disciplines sanglantes et réitérées chaque jour jusqu'à trois fois furent ses exercices les plus ordinaires; qu'il fit du cilice son vêtement; que, par un stratagème particulier et nouveau, pour repousser les attaques de l'ennemi qui le troubloit, et pour calmer les peines intérieures qui lui déchiroient cruellement l'âme, il refusa à son corps, durant huit jours entiers, tout soulagement et tout aliment; que, dans cette guerre si vive et si animée qu'il déclara à ses sens, toute sa prudence consista à ne point écouter la prudence humaine; que par-là il se réduisit bientôt dans la dernière foiblesse, et que dès-lors il sembla prendre pour maxime, non pas de vivre, mais d'endurer une longue et perpétuelle mort. Voilà, dis-je, de quoi vous êtes suffisamment instruits.

Mais encore, pourquoi tant de rigueurs? Si vous me le demandez, Chrétiens, je vous réponds toujours que ce fut par un double motif de fidélité envers Dieu et de fidélité envers le prochain. Je dis de fidélité envers Dieu, parce qu'il ne crut pas pouvoir travailler efficacement à l'édification de l'Eglise de Dieu, s'il ne commençoit par sa propre destruction, de même que ces Ninivites, à qui Jonas prêcha avec tant de succès la pénitence. Souffrez que j'applique ici cette figure. Le prophète leur annonça qu'après quarante jours leur ville seroit renversée de fond en comble : *Adhùc quadraginta dies, et Ninive subvertetur* [1]. Cette parole s'accomplit-elle? ne s'accomplit-elle pas? Elle ne s'accomplit pas selon la lettre, disent les Pères et les interprètes, puisque Ninive subsista toujours : mais dans un sens plus spirituel et plus relevé, ajoutent-ils, elle se vérifia, puisqu'au temps marqué par le prophète, les Ninivites se reconnurent, se convertirent, changèrent de mœurs, de coutumes, de vie, en sorte qu'on put dire que ce n'étoit plus désormais l'ancienne Ninive, mais une autre élevée sur les ruines de la première; tant la face des choses parut différente. C'est ainsi que je me figure Ignace sortant de Manrèze, après avoir consumé dans le feu de la plus sévère mortification tous les restes du monde, de la chair, du péché; et se présentant à

[1] *Jon.*, 3.

Dieu pour lui dire, avec la même confiance qu'Isaïe : *Eccè ego, mitte me*[1] *:* Me voilà prêt maintenant, Seigneur, à recevoir vos ordres; vous cherchez un homme qui les publie et qui vous fasse connoître, envoyez-moi. Je ne suis plus cet Ignace autrefois l'esclave du monde et de la vanité; tout ce que j'étois est mort dans ma personne, et je ne pense qu'à vous obéir : *Eccè ego, mitte me.* Fidélité donc envers Dieu; et je dis de plus, fidélité envers le prochain. Car si ce saint pénitent se ménagea si peu, c'est qu'il conçut que, pour faire quelques progrès auprès des âmes dont Dieu vouloit lui confier la conduite, il falloit qu'il fût impitoyable envers lui-même; que, sans cette sévérité pour lui-même, il seroit incapable de porter le poids du ministère évangélique, d'en soutenir le travail et d'en surmonter les difficultés; que, s'il ne mouroit à lui-même, il n'auroit jamais auprès des peuples ce crédit si nécessaire pour s'insinuer dans leurs esprits, et pour les persuader; et que dès qu'ils remarqueroient en lui quelque recherche de lui-même, ils perdroient toute créance en ses paroles, et ne s'attacheroient qu'à ses exemples : principes bien contraires à ceux de ces prétendus zélés qu'on a vus de tout temps dans le christianisme, et qui, voulant s'ériger en maîtres absolus des consciences, ont établi, pour fondement de leur conduite, la sévérité envers les autres et l'indulgence envers eux-mêmes; apôtres de la pénitence pour la prêcher, et ses déserteurs quand il a été question de la pratiquer; ennemis déclarés d'une vie commode, lorsqu'il a fallu seulement la combattre dans une pompeuse morale, mais attachés à toutes les commodités de la vie lorsqu'il s'est agi de les prendre et de se les procurer; hypocrites pharisiens, contre qui le Sauveur du monde s'est tant élevé et qu'il a si bien marqués dans l'Evangile, en disant que tout leur zèle se terminoit à charger leurs frères de fardeaux lourds et accablants, tandis qu'ils ne vouloient pas même les toucher du doigt.

Cependant une vertu sans lumière et sans connoissance ne suffit pas à un homme apostolique : il doit être éclairé, puisqu'il doit instruire les autres; et si son zèle n'est conduit par la science, fût-il d'ailleurs le plus pur et le plus ardent, c'est un zèle dangereux, et qui peut donner en mille écueils. Que fera donc Ignace, et désormais est-il en état d'entreprendre des études plus sortables à son âge, et de s'avancer dans les sciences, dont il ignore jusques aux premiers éléments? Ah! Chrétiens, laissons agir sa fidélité : elle est humble, elle est généreuse et constante, c'est assez; tout lui conviendra. Elle fera passer cet homme de trente-trois ans par tous les degrés; elle le réduira dans la poussière d'une classe, au rang des

[1] *Isaï.*, 6.

enfants ; elle le soumettra à la discipline d'un maître ; elle lui donnera toute la patience et toute la fermeté qu'il faut pour dévorer les premières épines de la grammaire, et pour en supporter tous les dégoûts. Que je consulte là-dessus certains esprits forts du siècle; que sera-ce, à les entendre parler et selon leurs idées mondaines, qu'une telle résolution ? ce sera foiblesse, ce sera bassesse d'âme, ce sera folie. Mais moi, je prétends que jamais Ignace ne fit rien pour Dieu de plus héroïque et de plus grand : pourquoi? parce que jamais il n'eut plus de violence à se faire pour réprimer tous les sentiments humains, et pour vaincre toutes les répugnances de la nature, ici bien différent de son adorable Maître, lors même qu'il travailloit à pouvoir un jour l'imiter. Jésus-Christ encore enfant s'assit au milieu des docteurs dans le temple de Jérusalem ; et Ignace, cet homme déjà formé, est assis parmi des enfants dans une école publique. Jésus-Christ s'éleva au-dessus de son âge pour enseigner, et Ignace s'abaisse au-dessous du sien pour recevoir des enseignements. Jésus-Christ dans sa douzième année fit la fonction de docteur, et Ignace à trente-trois ans prend la qualité de disciple. Les scribes et les pharisiens furent dans l'étonnement de voir la sainte assurance de Jésus-Christ ; et tout ce qu'il y a dans Barcelone de gens sensés et raisonnables, est ravi d'admiration en voyant la docilité d'Ignace. Quelle différence, mes chers auditeurs, et tout ensemble quel rapport entre l'un et l'autre, puisque l'un et l'autre n'eurent en vue que de s'employer aux affaires de Dieu et de lui témoigner leur fidélité? *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse* [1].

Ce fut cette même fidélité qui attira Ignace dans Paris, pour y reprendre avec une ardeur toute nouvelle le cours de ses études ; qui lui en fit essuyer tous les ennuis, toutes les fatigues, toutes les humiliations ; et qui dans l'extrême et volontaire pauvreté qu'il avoit choisie comme son plus cher héritage, et dont il ressentoit toutes les incommodités, l'engagea à se retirer dans un hôpital, à mendier lui-même son pain de porte en porte, à se dégrader selon le monde, et à se mettre dans la vile condition de valet, suivant l'exemple de son Sauveur : *Formam servi accipiens* [2]. Quel état pour un homme jusque-là distingué, et par sa naissance, et par ses emplois ! Mais que nous importe, dit-il, à quelle condition nous nous trouvions réduits, quand c'est pour l'avancement de la gloire de Dieu, et pour l'accomplissement de ses éternelles et suprêmes volontés? Soyons pauvres, soyons dépendants, soyons esclaves, soyons dans le rang le plus abject et le plus bas, pourvu que Dieu soit par-là honoré et le prochain sanctifié. Et pourquoi ne m'en coûteroit-il pas autant pour me former à

1 *Luc.*, 2. — 2 *Philip.*, 2.

la milice du ciel, qu'il m'en a coûté pour me signaler dans celle de la terre? Rien ne m'a rebuté, lorsqu'il a été question d'acquérir la science des armes; en dois-je moins faire pour acquérir la science du salut? Touché de ces sentiments, il redouble ses soins et son attention : la moindre négligence qui lui échappe est pour lui un crime qu'il se reproche amèrement, et dont il se punit rigoureusement. Dieu le soutient, le bénit ; et voici la merveille que nous ne pouvons assez admirer. C'est que ce zélé disciple, tout disciple qu'il est, commence à devenir maître. Déjà inspiré d'en haut et dirigé par l'esprit de Dieu, il jette les premiers fondements de cette compagnie dont il devoit être l'instituteur et le père. Déjà dans l'université de Paris il s'associe neuf compagnons, illustres par les talents de leur esprit et par leur savoir, mais plus illustres encore par leur piété et par leur zèle. Dans le sein de notre France et dans la capitale de ce royaume, Ignace lève déjà ces troupes auxiliaires que Dieu réservoit à son Eglise, et qui d'année en année croissant toujours, et grossies de toutes parts, devoient se répandre dans toutes les parties du monde. Car permettez-moi de le remarquer ici, c'est à notre France que le monde chrétien est redevable de ce secours ; c'est là qu'Ignace s'est instruit ; là que sa sainteté s'est élevée, s'est perfectionnée, s'est consommée ; là qu'il s'est tracé le plan de sa compagnie, et qu'il a trouvé de dignes sujets pour le seconder et la faire naître; là que de concert, et portés du même zèle, ils se sont tous dévoués à la gloire du Seigneur et au service des âmes; de là enfin qu'ils sont sortis pour aller se présenter au souverain Pontife, et pour mettre la main à l'œuvre de Dieu qu'ils avoient méditée. Aussi le glorieux fondateur de la Compagnie de Jésus reconnut-il toujours dans la suite qu'il devoit tout à la France, la regardant comme son berceau, ou, pour mieux dire, la regardant comme sa mère, et s'appliquant à lui envoyer des ouvriers qui pussent l'acquitter envers elle, et lui rendre en quelque sorte ce qu'il en avoit reçu.

Mais revenons, et disons que si saint Ignace a fait paroître une pleine fidélité en se préparant à son ministère, il n'a pas moins dignement rempli l'autre devoir d'un parfait dispensateur, en travaillant sous les ordres du maître qui l'avoit appelé, et selon la forme que Jésus-Christ même lui avoit tracée. Vous savez, Chrétiens, que la gloire est un bien propre de Dieu, et qui n'appartient qu'à Dieu. Il nous abandonne toutes les autres choses, jusqu'à sa grâce, dit saint Augustin : mais pour la gloire, c'est son fonds, et un fonds inaliénable : il ne la cède à personne ; et s'il y a quelque bien qu'il puisse attendre de la part des hommes, et en particulier de ses ministres, c'est celui-là. Voilà pourquoi le Fils de Dieu disoit de lui-même qu'il

étoit venu sur la terre pour y chercher, non pas sa gloire, mais celle de son Père ; que c'étoit l'unique fin de sa mission, et l'unique fin de la mission de ses apôtres : *Non quæro gloriam meam*[1]. Et parce que cette gloire de Dieu consiste en partie à être connu des hommes, à en être adoré et aimé, c'est pour cela que ce même Sauveur ajoutoit qu'il étoit venu pour la conversion des pécheurs et la réparation du monde : *Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt*[2] ; et qu'il n'avoit choisi ses apôtres que pour être les coopérateurs de ce grand ouvrage : *Posui vos ut eatis, et fructum afferatis*[3].

Or, ceci posé, mes chers auditeurs, voulez-vous juger de la fidélité d'Ignace dans l'exécution des desseins de Dieu sur lui ? voyez quelle fut l'ardeur et l'étendue de son zèle pour la gloire divine et pour le salut des âmes. Quel vaste champ s'ouvre devant moi, et ce qui me reste de temps peut-il suffire à une si abondante matière ? Puis-je vous marquer mille traits particuliers? puis-je vous dire tout ce qu'Ignace a entrepris, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a souffert, non-seulement pour la gloire de Dieu, mais pour la plus grande gloire de Dieu, et non-seulement pour le salut de ses frères, mais pour leur plus haute perfection ? Je ne vous le représenterai point dans cet étang à demi glacé, où il se plongea lui-même jusqu'au cou, s'estimant heureux de pouvoir, par cet étrange stratagème, arrêter un seul péché, et retenir par ce spectacle un malheureux que son libertinage portoit vers l'objet criminel de sa passion. Je ne vous parlerai ni de ses ferventes prédications et des fruits merveilleux qu'elles produisirent, ni de ses soins auprès des malades, pour sauver leurs âmes, encore plus que pour soulager leurs corps ; ni de ses pénibles voyages, tantôt pour courir au secours d'un fugitif qu'il eût pu poursuivre selon les lois d'une rigoureuse justice, et qu'il assista selon l'esprit de la plus pure charité ; tantôt pour visiter les saints lieux, et pour réparer la gloire de son Maître là où elle avoit été et où elle étoit tous les jours si outrageusement blessée ; tantôt pour parcourir les villes et les bourgades, et pour répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Je ne vous dirai rien des saints établissements qu'il institua, et des maisons qu'il bâtit pour être consacrées à la pénitence, se souvenant que son Sauveur n'avoit pas exclu du royaume céleste les femmes perdues, et qu'elles pouvoient autant glorifier Dieu dans leur retraite qu'elles l'avoient déshonoré dans leur péché. Tout cela, et bien d'autres preuves de sa fidélité et de son zèle, je les laisse ; car ce détail seroit infini. Je m'attache à un fait plus général, mais aussi plus éclatant, et par où je conclus ce discours.

C'est, Chrétiens, cette institution d'une compagnie dont l'unique

[1] *Joan.*, 8. — [2] *Matth.*, 15. — [3] *Joan.*, 15.

fin est la gloire de Dieu et le salut du prochain; dont tous les sujets ne doivent servir qu'à la gloire de Dieu et au salut du prochain; dont toutes les vues, tous les intérêts, toutes les fonctions, tous les travaux ne doivent tendre qu'à la gloire de Dieu et au salut du prochain : d'une compagnie qui, sans se renfermer dans l'enceinte d'une province ou d'un empire, doit annoncer la gloire de Dieu et son saint nom dans tout l'univers : *Euntes in mundum universum*[1]; doit prêcher l'Evangile à tous les peuples sans distinction d'âge, depuis les enfants jusques aux plus avancés, sans distinction de qualités et d'états, depuis les plus pauvres et les plus petits jusques aux plus riches et aux plus grands, *Prædicate Evangelium omni creaturæ :* d'une compagnie qui, sans se borner à un moyen plutôt qu'à l'autre, fait profession d'embrasser tous les moyens de glorifier Dieu et de sanctifier les âmes : les écoles publiques et l'instruction de la jeunesse, la connoissance des lettres et divines et humaines, le ministère de la sainte parole, la direction des consciences, les assemblées de piété, les missions et les retraites : d'une compagnie qui, pour se dégager de tout autre intérêt que celui de Dieu et des âmes qu'il a rachetées de son sang, renonce solennellement à tout salaire et à toute dignité; qui, pour être plus étroitement liée au service de l'Eglise de Dieu, s'engage par un vœu exprès à s'employer partout où les ordres du souverain pontife et du vicaire de Jésus-Christ la destineront, fallût-il pour cela s'exposer à toutes les misères de la pauvreté, à toutes les rigueurs de la captivité, à toutes les horreurs de la mort : d'une compagnie qui, par la miséricorde du Seigneur et par la force toute-puissante de son bras, perpétuée de siècle en siècle et toujours animée du même esprit, à la place des ouvriers qu'elle perd, en doit substituer d'autres pour leur succéder, pour hériter de leur zèle, pour cultiver les mêmes moissons, pour soutenir les mêmes fatigues, pour essuyer les mêmes périls, pour combattre les mêmes ennemis et avec les mêmes armes, pour remporter les mêmes victoires, ou pour faire, de leur réputation, de leur repos, de leur vie, les mêmes sacrifices. Aidé de la grâce, et en suivant toute l'impression, après avoir conçu et médité le dessein de cette compagnie, l'avoir ensuite conduit avec autant de sagesse que de constance et de force, l'avoir exécuté avec succès et porté enfin à toute sa perfection, dites-moi, Chrétiens, si ce n'est pas avoir été fidèle à Dieu, non-seulement comme ce bon serviteur de l'Evangile, en de petites choses, *In modico fidelis*[2], mais dans une des plus difficiles et des plus grandes entreprises ?

Or voilà ce qu'a fait saint Ignace de Loyola. Je ne dis pas, voilà

[1] *Marc.*, 16. — [2] *Luc.*, 19.

ce qu'il s'est proposé, voilà ce qu'il a ébauché, voilà ce qu'il a commencé; mais je dis : Voilà ce qu'il a lui-même achevé, et ce qu'il a lui-même consommé, et à quoi lui-même il a mis la dernière main. C'est lui qui, par la ferveur de ses prières, par l'abondance des lumières divines, par l'élévation et la vaste étendue d'un génie supérieur, par la droiture et la profondeur de ses réflexions, par l'invincible fermeté et la grandeur de son courage, a formé l'idée de cet institut, en a dicté toutes les règles, en a marqué toutes les fonctions, en a levé toutes les difficultés, en a réuni toutes les parties, en a composé tout le corps, l'a nourri, l'a fortifié, l'a fait agir jusqu'aux extrémités de la terre. Dire donc d'Ignace qu'il a été le fondateur de la compagnie de Jésus, c'est faire en un mot l'éloge complet de sa fidélité envers Dieu, et par conséquent envers le prochain : car c'est vous donner à entendre que, non content de glorifier Dieu par lui-même, il l'a glorifié par tant de missionnaires envoyés au-delà des mers et aux nations les plus reculées, pour y publier l'Evangile et y détruire l'infidélité; qu'il l'a glorifié par tant de prédicateurs employés auprès des fidèles pour leur enseigner leurs devoirs et les retirer de leurs désordres; qu'il l'a glorifié par tant de savants hommes consumés de veilles et d'études, pour confondre l'hérésie et pour défendre la religion; qu'il l'a glorifié par tant de martyrs exposés aux glaives, aux feux, aux croix, aux tourments les plus cruels, pour l'honneur de la foi, et pour signer de leur sang le témoignage qu'ils lui rendoient; qu'il l'a glorifié d'un pôle du monde à l'autre, où il a eu la consolation de voir les membres de sa compagnie s'étendre pour la conquête des âmes et l'accroissement du royaume de Jésus-Christ.

Ce n'est pas assez : et pourquoi n'ajouterois-je pas qu'il le glorifie encore, non-seulement dans le ciel où Dieu a couronné ses travaux, mais dans toute l'enceinte de cet univers, où ses enfants, sous sa conduite et par son esprit, travaillent à maintenir l'ouvrage de leur père, et y consacrent tous leurs soins? Car ce que saint Paul a dit en parlant d'Abel, et de l'offrande qu'il présenta à Dieu pour l'honorer, je puis bien ici l'appliquer au saint instituteur dont je fais l'éloge, et à la compagnie qu'il a laissée après lui, comme la dépositaire de ses sentiments, et l'héritière des grâces dont il fut si abondamment pourvu : *Et per illam defunctus adhùc loquitur* [1]. Oui, mes chers auditeurs, c'est par elle qu'Ignace, tout mort qu'il est, parle encore, et fait retentir sa voix dans toute la terre; c'est par elle qu'il distribue le pain d'une saine doctrine aux enfants de la maison du Père céleste; c'est par elle qu'il va, à travers les tempêtes et les orages, au milieu des bois et dans le fond des déserts, chercher les brebis égarées

[1] *Hebr.*, 11.

d'Israël, et les appeler ; c'est par elle qu'il dirige tant d'âmes saintes, qu'il touche tant de pécheurs, qu'il convainc tant d'hérétiques, et qu'il éclaire tant d'idolâtres. Pardonnez-moi, Chrétiens, et permettez-moi de rendre aujourd'hui ce témoignage à une compagnie dont je reconnois avoir tout reçu, et à qui je crois devoir tout ; témoignage fondé sur une connoissance certaine de la droiture de ses intentions et de la pureté de son zèle, malgré tout ce que la calomnie a prétendu lui imputer, et les noires couleurs dont elle a tâché de la défigurer et de la ternir. Au reste, quand je m'explique de la sorte, ce n'est point à l'avantage des enfants que je le fais, ni pour les relever, mais uniquement pour relever le père, ou plutôt pour relever la gloire de Dieu, à qui les enfants, comme le père, doivent tout rapporter. Non, Messieurs, vous ne nous devez rien, si vous le voulez ; et si vous nous deviez quelque chose, je vous dirois tout le contraire de ce que disoit saint Ambroise après la mort du grand Théodose, dont il faisoit l'éloge funèbre. Il montroit les deux héritiers de l'empereur, présents à cette cérémonie ; et s'adressant au peuple, il s'écrioit : *Reddite filiis quod debetis patri* [1] *:* Rendez aux enfants ce que vous devez au père. Je renverserois la proposition, et, vous présentant Ignace, je m'écrierois : *Reddite patri quod debetis filiis :* Ce que vous croyez devoir aux enfants, rendez-le au père. Car c'est au père que tout est dû, puisque les enfants n'agissent que par les règles que le père leur a prescrites, que par l'esprit qu'il leur a inspiré, qu'avec les moyens qu'il leur a fournis. Je dirois encore mieux : Tout ce que vous pouvez devoir soit au père, soit aux enfants, rendez-le à Dieu ; car c'est à Dieu, et à Dieu seul, le principe de tout, que tout honneur appartient.

Ainsi vous parlerois-je : mais j'ai quelque chose à vous dire qui vous touche de plus près, et à quoi il vous est encore plus important de faire une sérieuse attention. Car ce qui a fait, mon cher auditeur, toute la sainteté d'Ignace, et ce qui l'a élevé à une si haute perfection, c'est d'avoir été fidèle à Dieu. Pourquoi n'êtes-vous pas saint comme lui, et pourquoi même n'êtes-vous rien moins que saint ? Examinons quelle est la cause de cette différence. D'où vient qu'Ignace fut un homme de Dieu, et que vous êtes un homme du monde ; qu'il n'eut de pensées que pour Dieu, et que vous n'en avez que pour le monde ; qu'il ne cessa point de glorifier Dieu, et que vous ne cessez point de l'outrager ? Remontons à la source. Est-ce que Dieu ne veut pas tirer de vous sa gloire ? est-ce qu'il ne vous appelle pas à la sainteté de votre état ? est-ce qu'il vous refuse les grâces et les moyens nécessaires pour y parvenir ? Peut-être vous le persuadez-vous, et

[1] *Ambr.*

peut-être aimez-vous à vous entretenir dans cette fausse persuasion, pour avoir lieu de vous autoriser dans le relâchement et dans le déréglement où vous vivez. Mais c'est une erreur dont il faut aujourd'hui vous détromper. Je vous l'ai dit, et je le répète, dans quelque état que vous vous trouviez par les ordres de la Providence, vous devez et vous pouvez vous y sanctifier; vous le devez, puisque c'est votre vocation; et vous le pouvez, puisqu'en conséquence de cette vocation, Dieu vous offre son secours, et est toujours prêt à vous le donner. Mais si Dieu vous est fidèle comme il le fut à Ignace, êtes-vous, comme Ignace, fidèle à Dieu? Vous voulez que Dieu fasse tout, et qu'il ne vous en coûte rien. Mais saint Ignace s'est fondé sur une maxime bien opposée, savoir, que ne pouvant rien faire sans Dieu, il n'étoit pas d'une moindre nécessité pour lui de faire tout avec Dieu. Voilà le principe qui l'a fait agir, et le mal est que vous prenez toute une autre règle. Ce grand Saint a su distinguer entre la grâce et l'action, la grâce qui nous prévient de la part de Dieu, et l'action qui la suit de notre part; et il a conclu que ce n'étoit pas la première, mais la seconde qui nous sanctifioit, et que la première sans la seconde étoit même le sujet de notre condamnation : au lieu que vous confondez l'une et l'autre, au lieu que vous attendez tout de l'une sans prendre soin d'y ajouter l'autre, croyant volontiers que la grâce de Dieu suffit, et vous mettant peu en peine d'y répondre. Ah! Chrétiens, n'oubliez jamais cette importante vérité, qu'on ne peut trop vous imprimer dans l'esprit : je veux dire que, comme vous ne pouvez vous sauver sans Dieu, Dieu jamais ne vous sauvera sans vous; que comme vous ne pouvez vous sanctifier sans Dieu, jamais Dieu ne vous sanctifiera sans vous; et que de même qu'il y a une fidélité de Dieu envers l'homme à quoi Dieu ne manque jamais, il y a une fidélité de l'homme envers Dieu à quoi vous ne devez jamais manquer, afin que vous puissiez un jour entendre de la bouche de votre juge cette consolante parole : Venez, bon serviteur, serviteur fidèle; parce que vous m'avez été fidèle, entrez dans la joie du Seigneur et dans son royaume éternel, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LA FÊTE DE NOTRE-DAME DES ANGES.

SUR L'INDULGENCE DE PORTIUNCULE.

Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.

Ce pauvre a prié, et le Seigneur l'a exaucé. *Psaume* XXXIII.

Si jamais cette parole du prophète s'est accomplie, n'est-ce pas, Chrétiens, à l'égard du glorieux patriarche saint François d'Assise,

et dans la concession de l'indulgence dont nous célébrons aujourd'hui la solennité? Il pria, ce pauvre évangélique : dans cette fameuse apparition où le Sauveur du monde, accompagné de Marie sa mère, se fit voir à lui, et sans réserve lui promit, comme à Salomon, de tout accorder à sa prière, il ne demanda ni la grandeur ni la fortune humaine ; il oublia même, ce semble, ses propres intérêts, et ne pensa qu'à ceux des fidèles pour qui il obtint une rémission entière et une pleine indulgence, toutes les fois qu'avec les dispositions requises, et à certain jour marqué, ils visiteroient cette église de Portiuncule, dédiée à la reine du ciel, et d'où il adressoit à Dieu sa demande. Une prière si chrétienne et si sainte ne pouvoit être rejetée. Marie la seconda, Jésus-Christ l'écouta. François eut la consolation d'avoir procuré aux plus grands pécheurs une des grâces les plus précieuses, et une des plus promptes et des plus infaillibles ressources contre les vengeances divines et les châtiments dont ils étoient menacés. Ainsi, mes chers auditeurs, pour vous proposer d'abord le dessein de ce discours, nous avons à considérer, d'une part, saint François qui prie, d'autre part, la Mère de Dieu qui intercède, et enfin Jésus-Christ qui accorde. François qui prie, et pour qui? pour les pécheurs ; c'est ce que je vous ferai voir dans la première partie : Marie qui intercède, et en faveur de qui? pour François, dont elle appuie auprès de son Fils l'humble et fervente prière ; c'est ce que je vous représenterai dans la seconde partie : Jésus-Christ qui accorde, et quoi? l'indulgence la plus générale et la plus complète ; ce sera le sujet de la troisième partie. Ce n'est point encore assez ; mais je reprends, et je fais trois propositions plus expresses et plus particulières ; car je dis : François pria pour les pécheurs ; et je prétends que, par le mérite de sa personne, il fut digne d'être exaucé : première proposition. Marie intercéda pour François, et j'avance qu'elle y fut engagée par les plus puissants motifs : seconde proposition. Jésus-Christ, en faveur de l'un et de l'autre, accorda l'indulgence que nous pouvons tous ici nous appliquer, et je soutiens que c'est un des dons de Dieu les plus estimables : dernière proposition. Il s'agit de nous-mêmes, Chrétiens ; il s'agit de notre avantage le plus essentiel : que faut-il de plus pour vous intéresser et pour soutenir votre attention, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria?*

PREMIÈRE PARTIE.

Je me figure d'abord, Chrétiens, François prosterné dans le sanctuaire comme un autre Salomon, et levant les mains pour faire à Dieu la même demande que ce monarque, lorsqu'il dédia le temple de Jérusalem. *Orantes in loco isto, exaudi eos in cœlo, et dimitte pec-*

cata servorum tuorum[1] : Seigneur, dit cet homme séraphique dont je parle, faites grâce à votre peuple, et pardonnez les péchés à tous ceux qui vous invoqueront en ce saint lieu. Car c'est ainsi que François pria, et je dis qu'il fut digne d'être exaucé : pourquoi? est-ce en général parce qu'il étoit saint? cela suffiroit pour justifier ma proposition, car la foi m'apprend qu'il n'y a rien de plus puissant auprès de Dieu que la sainteté : et quelle merveille que Dieu écoute un Saint qui le prie et qui l'aime aussi ardemment que celui-ci, puisque, selon l'Ecriture, il fait la volonté de ceux qui le craignent? Si la crainte de Dieu, dit saint Augustin, a tant de pouvoir auprès de Dieu, que sera-ce de son amour? *Si hæc timentibus, quid amantibus*[2]*?* Mais le sujet que je traite demande quelque chose de plus particulier; et, sans m'en tenir à cette raison, je prétends que saint François mérita d'être exaucé par trois admirables qualités qui lui ont été personnelles, et qui lui ont gagné le cœur de Dieu : 1° parce que c'étoit un pauvre volontaire; 2° parce que c'étoit un pauvre crucifié; 3° parce que c'étoit un pauvre désintéressé pour lui-même et zélé pour le prochain : trois titres qui durent singulièrement relever devant Dieu la personne de François d'Assise et le mérite de sa prière : examinons-les.

C'est un pauvre, et un pauvre volontaire, un pauvre évangélique qui s'adresse à Dieu : ah! Chrétiens, en faut-il davantage pour lui faire trouver grâce, et pour lui rendre Dieu favorable? Dieu qui, selon le texte sacré, n'attend pas que les pauvres le prient; qui se plaît à écouter jusqu'à leurs simples désirs, *Desiderium pauperum exaudivit Dominus*[3]; qui pour eux a l'oreille si attentive et si délicate, qu'il entend même la simple préparation de leur cœur, *Præparationem cordis eorum audivit auris tua*[4]; et qui fait tout cela, dit saint Chrysostome, pour honorer la pauvreté, comment n'y auroit-il pas égard dans un homme tel que François, où elle se présente avec tous ses avantages, et tout ce qui la peut rendre plus précieuse aux yeux du Seigneur? Car, prenez garde, quand saint François prie, c'est un pauvre, mais ce n'est pas un pauvre ordinaire; c'est ce pauvre par excellence que Dieu fit voir à David lorsqu'il voulut lui découvrir toute la perfection de la loi de grâce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.* Oui, le voilà ce pauvre, *Iste pauper,* ce pauvre, après Jésus-Christ, le plus grand amateur et l'observateur le plus exact et le plus sévère de la pauvreté de l'Evangile. *Iste pauper*, ce pauvre à qui Dieu dit comme à Salomon, *Postula quòd vis, ut dem tibi*[5], Regarde, et de toutes les choses du monde, demande-moi celle que tu veux, afin que je te la donne; mais qui ne trouve rien de meilleur pour lui ni de plus digne de son choix, que la pauvreté;

[1] 3 *Reg.*, 8. — [2] *August.* — [3] *Psalm.* 9. — [4] *Ibid.* — [5] 3 *Reg.*, 3.

qui lui donne la préférence sur tout le reste, et la veut avoir seule pour partage : en cela plus heureux que Salomon quand ce prince choisit la sagesse, parce que la sagesse de Salomon ne renfermoit pas en elle la pauvreté de François, au lieu que la pauvreté de François contient éminemment la sagesse de Salomon, puisque la souveraine sagesse est d'être pauvre avec Jésus-Christ et comme Jésus-Christ. *Iste pauper*, ce pauvre qui a fait à Dieu une réponse toute différente de celle de Salomon, et qui ne dit pas : Seigneur, ne me donnez ni les richesses, ni la pauvreté, *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi*[1]; mais qui dit, tout au contraire : Seigneur, préservez-moi des richesses comme du poison le plus mortel, et donnez-moi pour héritage la pauvreté. Ce sera mon plus précieux trésor, et j'en ferai toutes mes délices. C'est sur elle que je bâtirai des églises sans nombre; c'est elle qui servira de pierre fondamentale au saint ordre dont il vous a plu de m'inspirer le dessein : je la laisserai par testament à ceux qui me suivront; elle leur tiendra lieu de fonds, de patrimoine, de subsistance, et ils la garderont comme le plus honorable et le plus noble partage qu'ils puissent recevoir de moi. *Iste pauper*, ce pauvre, en effet, instituteur d'un ordre que nous pouvons appeler l'ordre des lévites de la nouvelle loi : pourquoi cela? parce que les lévites composoient cette tribu d'Israël à qui Dieu n'avoit donné nulle possession dans la terre promise, et dont il voulut être lui-même le seul bien, et, pour parler avec l'Ecriture, l'unique possession : *Non habuit Levi partem, neque possessionem, quia ipse Dominus possessio ejus est*[2]. Belle figure, Chrétiens, de l'ordre de saint François, qui le premier, entre les ordres religieux, a eu la gloire de ne pouvoir rien posséder; qui s'est réservé ce renoncement universel comme une de ses plus singulières prérogatives, et à qui l'Eglise l'a confirmée dans les conciles généraux au même temps qu'elle l'ôtoit aux autres. Ceux-ci font profession d'être pauvres, mais pauvres dans le particulier, quoique en commun ils soient capables d'acquérir et d'avoir en propre : François, et dans le commun et dans le particulier, veut être privé de toute propriété, afin que la parole du Prophète royal puisse mieux se vérifier en lui : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.*

Aussi, Chrétiens, comment Dieu eût-il pu se défendre de la prière d'un homme qui lui disoit avec la même confiance que les apôtres : Seigneur, j'ai quitté tout, et je me suis réduit pour vous à l'état d'une pauvreté qui n'a point encore été vue ni pratiquée dans le monde? J'ai engagé des milliers d'hommes à l'embrasser comme moi. Voyez, mon Dieu, quelle grâce vous voulez nous accorder : *Eccè nos reliqui-*

[1] *Prov.*, 30. — [2] *Deut.*, 10.

mus omnia et secuti sumus te; quid ergò erit nobis[1] ? Vous nous offrez la vie éternelle, et nous l'acceptons; mais souvenez-vous, Seigneur, que vous nous l'avez déjà promise par d'autres titres. Vous nous parlez d'un centuple sur la terre, nous ne vous le demandons point; et j'ose vous dire, au nom de tous mes frères et en mon nom, que nous n'y prétendons rien. Vous chercherez donc, ô mon Dieu, dans les trésors de votre miséricorde, quelque autre grâce plus conforme à l'état de vie où vous nous avez appelés; et puisque vous voulez bien que je vous explique sur cela mes desseins, ah! Seigneur, pardonnez à ce peuple, et accordez à tous ceux qui viendront ici vous invoquer l'entière rémission de leurs péchés. Voilà ce que je voudrois obtenir de vous par le mérite de la pauvreté que je vous ai vouée. Je dis, mon Dieu, par le mérite de cette pauvreté, non point parce que c'est la mienne, mais parce que c'est la vôtre, et qu'ayant été d'abord consacrée dans votre humanité sainte, vous daignez bien encore la considérer dans la personne de votre serviteur. Ainsi, mes chers auditeurs, François est-il exaucé parce qu'il est pauvre, *Iste pauper clamavit*, et la pauvreté, l'objet du mépris des hommes, est ce qui fait son crédit auprès de Dieu : *Et Dominus exaudivit eum.*

Je dis plus : non-seulement c'est un pauvre qui prie par la bouche de saint François, mais c'est un pauvre crucifié, c'est-à-dire un pauvre attaché à la croix de Jésus-Christ pour y vivre, comme Jésus-Christ y fut attaché pour mourir; un pauvre qui eut droit de prendre la devise de saint Paul, *Christo confixus sum cruci*[2], et qui put dire de lui-même avec plus de fondement que cet apôtre : *Ego autem stigmata Domini Jesu in corpore meo porto*[3], puisqu'il porta réellement sur son corps les sacrés stigmates de son maître. Il est vrai, quand saint François pria pour obtenir l'indulgence qui fait le sujet de cette fête, il ne portoit pas encore visiblement ces glorieuses cicatrices; mais nous apprenons de son histoire qu'elles lui avoient déjà été imprimées par une action divine et intérieure; elles ne paroissoient pas encore aux yeux des hommes, comme elles parurent dans la suite des années; mais Dieu les voyoit, Chrétiens : et de quels sentiments dut-il être touché à l'égard d'un homme en qui il découvroit des traits si marqués et une si parfaite image de son Fils? Que cette pensée m'ouvre un grand champ, et que n'ai-je tout le loisir de m'y étendre! Pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, voulut-il conserver les vestiges de ses blessures? les Pères en ont rapporté bien des raisons; mais la plus solide, à ce qu'il me paroît, et la plus vraie, c'est celle qu'en donne saint Jean Chrysostome : car le Fils de Dieu, dit-il, devoit prier pour nous dans le ciel, et, selon

[1] *Matth.*, 19. — [2] *Galat.*, 2. — [3] *Ibid.*, 6.

la parole de saint Jean, plaider lui-même notre cause en qualité d'avocat et de médiateur; et voilà pourquoi il voulut toujours garder les cicatrices de ses plaies, quoiqu'elles fussent en apparence si peu convenables à l'état de sa gloire, parce qu'il savoit que rien n'étoit plus propre à fléchir en notre faveur la justice de son Père, que de pouvoir sans cesse lui présenter le prix de notre rédemption. Appliquons ceci, mes chers auditeurs. François devoit être un jour l'intercesseur de tout le genre humain; il avoit à demander une rémission générale pour les pécheurs, et c'est de quoi il s'acquitte aujourd'hui : mais pour cela il lui falloit un crédit particulier auprès de Dieu; et que fait le Sauveur du monde? il lui imprime ses stigmates, il lui ouvre le côté, il lui perce les mains et les pieds, il en fait un homme crucifié, afin que Dieu, considérant François, si je puis parler de la sorte, comme un autre Jésus-Christ, se trouve en quelque façon obligé de déférer à sa prière pour le respect de la divine personne qu'il représente : *Et Dominus exaudivit eum.* Hé quoi! mes frères, disoit saint Paul dans sa seconde Epître aux Corinthiens, si la loi de Dieu, écrite sur le marbre, mérita tant de respect, que les enfants d'Israël n'osoient jeter les yeux sur Moïse quand il l'apporta de la montagne, combien plus en mérite-t-elle, maintenant qu'elle est gravée dans nos cœurs! Je dis de même des stigmates de saint François : si l'image du crucifix, seulement exprimée sur la pierre ou sur l'airain, est si vénérable dans notre religion que nous nous prosternons devant elle, qu'elle remplit les démons de terreur et que les anges la révèrent, que ne lui est-il pas dû lorsqu'elle est formée sur la chair des Saints, sur une chair consacrée par toutes les pratiques de la plus austère pénitence, sur une chair revêtue de toute la mortification de l'Homme-Dieu?

Car, prenez garde, Chrétiens, François n'a pas seulement porté sur son corps les stigmates de Jésus-Christ, mais il a porté, et sur son corps et dans son cœur, ce qu'ils figuroient, je veux dire la mortification de Jésus-Christ. En effet, l'austérité de vie qu'il embrassa, les jeûnes continuels qu'il observa, le sac et le cilice dont il se chargea, les veilles et les travaux infatigables auxquels il se dévoua, les rigueurs de la pauvreté qu'il éprouva; le renoncement général, je ne dis pas aux plaisirs, mais aux simples commodités et aux besoins, à quoi il se condamna; la loi indispensable de châtier son corps et de le réduire en servitude, qu'il s'imposa; la règle la plus mortifiante, et pour les sens et pour l'esprit, à laquelle il s'obligea; les deux maximes qu'il se proposa et l'exactitude infinie avec laquelle il les pratiqua, l'une, de se considérer lui-même comme son plus grand ennemi et de se faire ensuite la guerre la plus cruelle, quoique la plus sainte,

l'autre, de traiter sa chair comme une victime de pénitence et d'en être le sacrificateur (pensée dont il fut toujours pénétré, et en conséquence de laquelle il sembla n'être au monde que pour travailler à sa propre destruction et à son propre anéantissement) : tout cela montre bien que cet ange de la terre, que cet homme séraphique ne se regardoit que comme un homme crucifié au monde, et à qui le monde étoit crucifié : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* [1]. En voulez-vous être plus sensiblement convaincus? voyez ses enfants les imitateurs de sa vie et les héritiers de son esprit. C'est pour votre édification, et Dieu veuille que ce ne soit pas pour votre confusion, que saint François les a formés, qu'il les a élevés, et que Dieu nous les propose, et nous donne dans eux l'idée la plus juste de ce crucifiement évangélique. Ailleurs on parle de la croix, ailleurs on en fait de beaux discours, ailleurs on en affecte les dehors, ailleurs on s'en pare et on s'en glorifie; mais dans les maisons de saint François on la porte en esprit et en vérité. C'est dans les successeurs de ce grand Saint que Dieu conserve les prémices, ou, si vous voulez, les restes de cet esprit de pénitence par où l'Eglise doit être sanctifiée; et tout mondains que nous sommes, pouvons-nous voir ces hommes détachés d'eux-mêmes, sans rougir de nos sensualités et de nos délicatesses? Si l'iniquité et le relâchement du siècle n'empêchent pas qu'ils ne soient tels que nous les voyons, que devons-nous penser de leur glorieux patriarche; et, témoins de la sainteté des enfants, quel jugement devons-nous faire de celle du père?

Ah! Chrétiens, voilà le fond essentiel et capital du mérite de saint François, la croix de Jésus-Christ. Il s'en est chargé, et il l'a portée toute sa vie. Dans cet état, il s'est présenté à Dieu, il a poussé vers le ciel un cri accompagné de larmes, *Cum clamore valido et lacrymis* [2] : n'étoit-il pas de la gloire du Sauveur que le serviteur fût exaucé en cette occasion par les mérites du Maître? *Et Dominus exaudivit eum.*

D'autant plus qu'en portant la croix, ce ne fut pas tant pour ses propres péchés que François fit pénitence et qu'il pria, que pour les péchés des autres; et de là suit la troisième qualité qui dut rendre sa prière plus efficace auprès de Dieu. J'ai dit que c'étoit un pauvre évangélique et un pauvre crucifié! c'est beaucoup; mais voici quelque chose encore de plus : c'est un pauvre désintéressé et zélé tout ensemble; désintéressé pour lui-même, zélé pour le prochain : voilà ce qui fait le comble de son mérite. Car pour qui demande-t-il? pour sa personne? pour celle de ses enfants? pour la conservation de son ordre et des maisons qu'il vient d'établir? Non, Chrétiens, il ne pense

[1] *Galat.*, 6. — [2] *Hebr.*, 5.

point à tout cela : son zèle, plus pur que la flamme, cherche ailleurs à se répandre; et se souvenant que Jésus-Christ ne s'est fait pauvre qu'afin de se mettre dans un état où il eût droit de demander pour nous, il veut que sa pauvreté ait le même avantage. Pour qui donc prie-t-il ? pour tous les pécheurs, dont il souhaite ardemment le salut, et pour qui il voudroit, comme saint Paul, être anathème; pour les Justes, qu'il aime avec tendresse, et qu'il porte tous dans les entrailles de sa charité; pour l'Eglise, dont il conjure le ciel de sanctifier tous les membres; pour vous et pour moi, qui n'étions pas encore, mais à qui néanmoins il appliquoit déjà par avance le fruit de la prière. Oui, c'est pour nous que François, aussi bien que Jésus-Christ, s'est fait pauvre; *Propter vos egenus factus est*[1]; et c'est pour nous qu'il interpose aujourd'hui le crédit de sa pauvreté. Rien pour moi, Seigneur, dit-il à Dieu, mais tout pour votre peuple. Vous me faites trop de bien; mais ce peuple a besoin de votre miséricorde. Oubliez François, et jetez les yeux sur ces âmes engagées dans le péché. Il s'agit pour elles d'un pardon, mais d'un pardon entier qui leur remette avec l'offense toute la peine. C'est ainsi que je vous le demande, ô mon Dieu ! et c'est ainsi que vous me l'accorderez. Quelle merveille, mes chers auditeurs, qu'un pauvre s'empresse de la sorte pour d'autres nécessités que les siennes ! Quand un pauvre demande pour lui-même, on l'écoute par compassion; mais quand il demande pour un autre, on le regarde avec admiration : priant pour soi, il est exaucé en considération de sa misère; mais priant pour autrui, on l'exauce en vue du mérite de sa personne. C'est donc pour cela que Dieu s'est rendu à l'humble supplication de François; c'est, dis-je, parce que c'étoit un pauvre volontaire, un pauvre crucifié, et un pauvre désintéressé : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.*

Tirons de là pour nous, en concluant cette première partie, quelques instructions importantes. Voulez-vous savoir pourquoi vos prières ont si peu de pouvoir auprès de Dieu ? c'est que vous n'avez nulle des qualités que je viens de vos représenter dans cet homme séraphique dont je fais l'éloge, que vous n'êtes pas pauvres comme lui, que vous n'êtes pas crucifiés comme lui, que vous n'êtes pas zélés comme lui. Quand je dis, mon cher auditeur, que vous n'êtes pas pauvre, je ne veux pas dire que vous soyez dans l'opulence et dans l'abondance de toutes choses; car peut-être êtes-vous pauvre en effet; mais vous ne l'êtes pas comme saint François; pourquoi ? parce que saint François a aimé sa pauvreté, et que vous avez en horreur la vôtre; parce que saint François a fui les richesses, et que vous les recherchez avec passion; parce que saint François faisoit

[1] 2 *Cor.*, 8.

consister son bonheur à être pauvre, et que vous regardez cet état comme le souverain malheur. Non, Chrétiens, ne pensez pas que ce soit, dans les règles du christianisme, l'indigence ou la possession des biens qui fassent la vraie distinction des pauvres et des riches. Au milieu de votre pauvreté, peut-être êtes-vous devant Dieu dans le même rang que le mauvais riche de l'Evangile : et quand votre maison seroit remplie de trésors, avec tous vos trésors vous pourriez être aussi pauvres que saint François. Si je prétends que vous ne l'êtes pas, ce n'est point précisément parce que vous possédez les biens de la terre; mais parce qu'en les possédant, vous vous en laissez posséder vous-mêmes; mais parce qu'au lieu d'en être les maîtres, vous en êtes les esclaves; mais parce que vous ne croyez jamais en avoir assez; mais parce que votre cœur y est attaché plus qu'à Dieu; mais parce qu'il n'y a rien que vous ne sacrifiiez tous les jours à cette malheureuse convoitise qui vous brûle. Oui, voilà pourquoi je vous dis que vous n'êtes pas pauvres comme saint François. Or j'ajoute, et c'est une conséquence infaillible et tirée des principes de la foi, que jamais vous n'aurez droit d'être exaucés de Dieu, si vous n'entrez en participation de cette sainte pauvreté. Car il faut vous souvenir que Dieu n'est pas riche indifféremment pour tout le monde, mais seulement pour les pauvres évangéliques; que sa grâce est d'une qualité à ne pouvoir se répandre que dans une âme vide de tout le reste; qu'elle ressemble à cette huile du prophète Elisée, qui s'arrêtoit dès que les vaisseaux étoient remplis; et que plus vous aurez le cœur plein des faux biens du siècle, moins vous serez capables de recevoir les dons de Dieu. De plus, mon cher auditeur, aussi sensuel que vous l'êtes, aussi adonné à vos plaisirs, aussi sujet à une vie molle, et aussi ennemi de la mortification chrétienne, comment pouvez-vous faire agréer vos vœux à Dieu? François n'est exaucé que parce qu'il porte l'image de la croix : mais quel caractère en avez-vous? où sont les marques de votre pénitence? à quoi Dieu peut-il reconnoître dans toute votre personne quelque vestige de la passion de son Fils? Si vous n'aviez pour modèle que ce Dieu crucifié, vous me diriez que c'est un Dieu, et qu'il est trop au-dessus de vous pour pouvoir vous former sur lui; mais voici un homme crucifié, je dis un homme seulement homme, un homme tel que vous et de même nature que vous : quelle excuse pouvez-vous alléguer contre cet exemple? Enfin, trop intéressés pour nous-mêmes et pour des avantages purement humains, nous ne pensons jamais aux autres, dont nous sommes souvent chargés devant Dieu, et dont nous devons répondre à Dieu. Nulle charité, nul zèle pour le prochain. François a voulu faire pénitence pour tous les pécheurs : eût-il fallu

s'immoler mille fois lui-même pour le salut de tous les hommes, il y étoit disposé; et je puis bien lui appliquer ce que l'Ecriture a dit de Josias : *Ipse est directus divinitùs in pœnitentiam gentis*[1]. Mais quelle part prenez-vous, soit aux besoins spirituels, soit aux besoins même temporels de vos frères? et tandis que vous êtes si insensibles pour eux, devez-vous être surpris que Dieu ferme pour vous les trésors de sa miséricorde? Avançons. Au même temps que François pria pour les pécheurs, Marie intercéda pour François, et j'ajoute qu'elle y fut engagée par les plus puissants motifs, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Deux grands motifs engagèrent la Mère de Dieu à intercéder pour François d'Assise, et à lui obtenir l'indulgence qu'il demandoit : motif de piété maternelle, et, si je l'ose dire, motif d'intérêt propre : motif de piété maternelle par rapport à saint François, c'est le premier; motif d'intérêt propre par rapport à elle-même, c'est le second. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention, Chrétiens, et apprenez combien cette reine du ciel est favorable à ses enfants, et quel soin elle prend de ceux qui la servent et qui se font un devoir de l'honorer.

Je dis, motif d'une piété maternelle : et pourquoi? Ne le savez-vous pas, mes chers auditeurs, et ignorez-vous la profession solennelle et authentique que fit d'abord François d'appartenir spécialement à Marie en se dévouant à elle, et la choisissant pour chef de son ordre? ne vous a-t-on pas dit cent fois quelle alliance il contracta avec elle, comment il entra dans son adoption, comment il la prit pour sa mère, comment il ne voulut point d'autre demeure qu'une pauvre cabane, et combien il la chérit, seulement parce qu'elle étoit dédiée à l'auguste Vierge dont le nom lui fut toujours si vénérable et les intérêts si précieux; comment il se tint trop honoré et trop heureux d'avoir conçu là, pour ainsi parler, et enfanté le saint ordre dont il fut l'instituteur, d'en avoir jeté les fondements sur un sol que possédoit Marie, si je puis encore user de cette expression, en qualité de propriétaire? Voilà les vues que se proposa ce glorieux patriarche, lorsque avec tous ses enfants il se retira à Portiuncule. C'étoit une maison déserte et ruinée; et c'est pour cela même qu'elle lui plut, parce qu'elle étoit plus conforme à la pauvreté qu'il embrassoit; c'étoit une maison étroite et abandonnée, et c'est pour cela même qu'elle lui parut digne de son choix, parce qu'elle marquoit mieux le caractère de l'humilité évangélique dont il faisoit profes-

[1] *Eccles.*, 49.

sion; mais surtout il l'agréa, parce que c'étoit une maison consacrée à sa puissante protectrice. Dès que François l'aperçut, il en fut charmé; et s'adressant à ses compagnons : Ah! mes frères, leur dit-il, voilà la terre de bénédiction que Dieu nous a promise, voilà le lieu de mon repos : *Hæc requies mea in sæculum sæculi*[1]. Il est vrai, c'est une maison dénuée de tout; mais souvenons-nous que nous serons les domestiques de la reine du monde. Pour moi, ajouta cet homme séraphique, j'aime mieux cette petite portion du domaine de Marie, que les royaumes et les empires des princes du siècle; et puisque nous allons entrer en possession de son héritage, il n'y a point de grâces que nous ne puissions attendre du ciel. Ainsi parla François, et c'est avec de tels sentiments qu'il établit ses frères dans ce lieu de sainteté, qui fut comme le berceau d'un des plus florissants ordres de l'Eglise : car c'est de là que sont sortis tant d'apôtres, de martyrs, de saints confesseurs; tant d'évêques, de cardinaux, et même de souverains pontifes; tant de prédicateurs de l'Evangile, de docteurs, de théologiens, consommés dans la science de Dieu; tant d'hommes illustres, dont la mémoire, comme celle du Juste, sera éternelle. C'est là que Marie les a formés; là qu'elle leur a donné le lait de cette éminente et saine doctrine dont ils ont été remplis; là que, par une fécondité virginale, elle les a multipliés pour les répandre ensuite jusqu'aux extrémités de la terre. Or revenons, Chrétiens, et dites-moi : Marie, la mère de cette famille spirituelle, et le chef de cette maison, n'étoit-elle pas engagée à contribuer de tout son pouvoir aux insignes faveurs dont il plaisoit à Dieu de la combler? Puisque Portiuncule étoit le berceau où elle nourrissoit et elle élevoit une si nombreuse multitude d'enfants en Jésus-Christ, sa piété ne la portoit-elle pas à y faire descendre toutes les grâces et toutes les bénédictions divines : et quand François, ce fidèle et zélé serviteur, adressoit au ciel sa prière, et une telle prière, la Mère de Dieu ne devoit-elle pas sentir ses entrailles émues, et prier elle-même avec lui et pour lui?

N'en doutons point, mes chers auditeurs, tandis que François et cette troupe de disciples qui l'accompagnent, prosternés devant l'autel du Seigneur, prient sur la terre, Marie dans le ciel, prosternée devant le trône de son Fils, lui présente elle-même leurs vœux. Elle les reconnoît pour ses enfants, et que dit-elle à ce Dieu Sauveur? ce que lui-même il dit à son Père, en lui montrant et lui recommandant ses apôtres : *Serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi*[2] : Voilà mes enfants, et me voilà, Seigneur, avec eux en votre présence. Ils sont à vous, et ils sont à moi. Ils sont à vous, parce que vous les

1 *Psalm.* 131. — 2 *Joan.*, 17.

avez attirés par votre grâce, que vous les dirigez par vos exemples, que vous les avez remplis de votre esprit; et ils sont à moi, parce que vous me les avez donnés, et que c'est de vous-même que leur est venu le dessein de s'appuyer auprès de vous de mon nom, et de se ranger sous ma conduite. Or, comme mère, puis-je les oublier? et comme mon Fils, que pouvez-vous me refuser? *Serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi.* Non, Chrétiens, rien ne lui sera refusé à cette mère toute-puissante, surtout quand c'est pour François qu'elle intercède; et elle ne peut rien refuser elle-même, surtout lorsque c'est François qui l'invoque et qui l'appelle à son secours. Rien, dis-je, ne lui sera refusé à cette médiatrice; et elle sera écoutée, d'autant plus que c'est en faveur de François qu'elle prie. Si c'étoit un pécheur couvert de crimes, si c'étoit un mondain plongé dans le plaisir et lié par de criminelles habitudes, Marie, en s'intéressant pour lui, trouveroit même alors un accès favorable, et auroit encore de quoi se faire entendre. Les grâces de conversion, et les grâces les plus efficaces et les plus précieuses, lui pourroient être accordées. Qu'est-ce donc quand c'est la prière d'un Juste qu'elle va offrir, la prière d'un des plus parfaits sectateurs de Jésus-Christ, la prière d'un Saint? Et comment pourroit-elle refuser elle-même ce que François lui demande, et être insensible à la confiance qu'il lui témoigne, puisqu'elle exauce jusques aux plus grands pécheurs, et qu'elle leur fait tous les jours sentir les salutaires effets de sa miséricorde? je dis plus, puisqu'outre sa piété maternelle, son intérêt même et son propre honneur l'engageoient à seconder François, et étoient un nouveau motif pour entrer dans ses vues, et pour travailler à les faire heureusement et promptement réussir?

Car de quoi s'agissoit-il dans la concession de cette indulgence que demandoit saint François? De sanctifier une église depuis longtemps érigée sous le nom de Marie, et sous le glorieux tire de Notre-Dame des Anges; de rétablir le culte que tant de fois la reine du ciel y avoit reçu, et qui commençoit à s'abolir; de le renouveler, de le ranimer, de le rendre plus solennel et plus universel : voilà ce que François avoit entrepris. Il voyoit l'autel de sa sainte Mère dans un abandon qui la déshonoroit et qui le touchoit; et combien de fois à ce spectacle s'écria-t-il : *Zelus domûs tuæ comedit me* [1] ! Ah! Vierge si vénérable et si aimable, c'est le zèle de votre maison qui me dévore. Puisqu'elle est à vous, il faut qu'elle soit digne de vous : *Domum tuam decet sanctitudo* [2]; il faut que vous y receviez les hommages qui vous sont dus, et que tous les peuples y viennent en foule. Mais, pour y attirer les peuples, de quel moyen se servira-

[1] *Joan.*, 2. — [2] *Psalm.* 92.

t-il? sera-ce par une vaine curiosité qu'il les engagera? sera-ce par la magnificence et l'éclat d'un superbe et nouvel édifice? sera-ce par la pompe et la variété des ornements? Non, Chrétiens, on n'y verra briller ni l'argent ni l'or; mais si les vœux de François sont accomplis, cette maison abandonnée sera désormais, par un privilége particulier, et obtenu du Père des miséricordes, un lieu d'indulgence et de rémission. Ce sera tout ensemble, et le refuge des pécheurs, et la demeure des Saints : le refuge des pécheurs, qui, contrits et pénitents, y recevront l'entière abolition de leurs dettes, et qui, touchés de cette espérance, s'y rendront de toutes parts; la demeure des Saints, de ces fervents compagnons de François, dont les exemples se répandront au dehors, gagneront les cœurs, et par un charme secret attireront aux pieds de Marie et de son autel les villes et les provinces. Marie donc y étoit intéressée; et en priant pour saint François, elle prioit en quelque sorte pour elle-même, puisqu'il étoit question du rétablissement d'un temple bâti sous l'invocation de son nom.

Ce n'est pas tout; mais je prétends qu'elle ne s'y trouvoit pas moins fortement portée par un autre intérêt encore plus cher; car elle avoit à prier en faveur d'un ordre religieux qui, de tous les ordres de l'Eglise, devoit être dans la suite des siècles un des plus déclarés et des plus ardents défenseurs des priviléges de cette Vierge et de ses illustres prérogatives; elle avoit à lui procurer, par une reconnoissance anticipée, un des plus grands avantages et l'une des grâces les plus singulières qu'il pût attendre du ciel, qui est l'indulgence de ce jour. Vous me demandez en quoi cet ordre si célèbre a fait voir son zèle pour l'honneur de la Mère de Dieu; et moi je vous demande en quoi il ne l'a pas fait paroître. Oublions tout le reste, et arrêtons-nous à un seul point qui renferme tous les autres. C'est ce saint ordre, vous le savez, mes chers auditeurs, qui le premier a fait une profession publique de reconnoître et de soutenir l'immaculée conception de la Vierge; c'est lui qui l'a prêchée dans les chaires avec l'applaudissement des peuples, lui qui l'a défendue dans les écoles et les universités, lui qui l'a fait honorer dans le christianisme, et célébrer par des offices approuvés du saint Siége. Oui, c'est à l'ordre de saint François que Marie est redevable de cette gloire Avant cet ordre sacré, il étoit permis de dire et d'enseigner que la Mère de Dieu n'avoit pas été exempte elle-même de la tache originelle, qu'elle avoit eu dans sa conception le sort commun des hommes, qu'elle avoit été comme les autres à ce moment sous l'empire du péché; mais depuis que François a paru au monde, depuis que ses enfants y sont venus, et que tant de maîtres se sont fait en-

tendre, ce qu'il étoit libre de publier est proscrit de nos instructions et de nos prédications. L'Eglise ne peut plus souffrir ce langage ; elle consent qu'on relève la très-pure conception de la Vierge, qu'on en instruise les fidèles, qu'on les affermisse dans cette créance, si conforme à leur piété et si avantageuse à la Mère de leur Sauveur : mais quiconque oseroit autrement s'expliquer en public, elle le désavoue comme un téméraire ; que dis-je ? elle le frappe de ses anathèmes les plus rigoureux, et le rejette comme un rebelle. Or dites-moi si nous devons être surpris que Marie, en vue de tout cela, ait favorisé cet ordre séraphique d'une protection toute spéciale, et que le père ait reçu d'elle une assistance particulière, lorsqu'il lui préparoit autant de hérauts et de zélateurs de sa gloire, qu'il devoit avoir dans la suite des âges d'héritiers et de successeurs ?

Heureux, Chrétiens, si nous avons le même zèle pour cette sainte Mère, et la même confiance en sa miséricorde ! car ce n'est point en vain qu'on l'honore, lorsqu'on l'honore de cœur et en effet ; ce n'est point en vain qu'on se confie en elle, lorsque c'est une confiance solide et chrétienne. Or qu'est-ce que l'honorer de cœur et d'effet ? c'est, comme François, ne s'en tenir pas à de stériles paroles, ni à quelques prières que la bouche récite, mais faire honneur à son service par la pureté de nos mœurs et la ferveur de notre piété : et qu'est-ce que se confier en elle solidement et chrétiennement ? c'est, à l'exemple de François, ne pas tellement compter sur elle et sur son secours, qu'on abandonne le soin de soi-même ; mais concourir avec elle, agir avec elle, seconder sa vigilance maternelle, comme nous demandons qu'elle soutienne notre foiblesse et qu'elle seconde nos efforts. Si c'est ainsi que nous avons recours à Marie et que nous nous dévouons à elle, il n'y a rien que nous n'en puissions espérer. Mais que faisons-nous ? Parce que nous savons qu'elle peut tout auprès de Dieu, nous nous reposons de tout sur sa médiation ; parce que nous avons entendu parler de tant de miracles qu'elle a opérés, nous nous promettons les mêmes faveurs, sans y apporter les mêmes dispositions ; c'est assez que nous soyons fidèles à quelques pratiques d'une dévotion présomptueuse et mal réglée, pour nous tenir quittes de toute autre chose. Abus, mes chers auditeurs, et erreur : ce seroit donner à la médiation de la Mère plus de vertus qu'à la médiation du Fils ; car Jésus-Christ même, notre souverain médiateur, avec tous ses mérites, ne nous a pas dispensés de travailler et de coopérer nous-mêmes à notre salut ; et de là jugeons si c'est une espérance bien fondée, lorsque sans rien faire, ou pour détourner les foudres du ciel, ou pour obtenir ses grâces, nous nous flattons d'avoir une ressource assurée dans l'intercession de la Mère de Dieu.

Nous avons vu comment saint François pria pour les pécheurs, comment Marie intercéda pour saint François; voyons maintenant ce que Jésus-Christ accorda à la prière de l'un et de l'autre. Je soutiens que c'est un des dons du ciel les plus excellents, et je conclus par cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Nous avons, Chrétiens, dans notre religion, des articles de créance bien surprenants; mais j'ose dire qu'entre les autres la foi d'une indulgence plénière n'est pas ce qui doit moins nous étonner : elle nous découvre des effets de miséricorde si extraordinaires, que, sans la révélation divine et sans l'autorité de l'Eglise, nous ne pourrions soumettre nos esprits à croire un point qui passe toutes nos vues, et qui est au-dessus de toutes nos espérances. Je n'entreprends pas de pénétrer ces mystères de grâce, et la brièveté du temps m'oblige à les présupposer; je ne vous dirai point qu'il est prodigieux qu'un Dieu jaloux de sa gloire et de sa justice, comme est le nôtre, s'engage à en remettre toutes les prétentions, à en céder tous les intérêts, et cela par la voie la plus courte, la plus aisée, la plus gratuite, qui est la concession de l'indulgence; je ne m'arrêterai point à exalter le mérite et la grandeur de ce bienfait, capable d'exciter contre les hommes toute l'envie des démons, puisqu'il est vrai qu'un pécheur, eût-il commis tous les attentats que peut imaginer une créature rebelle, eût-il mérité tous les tourments de l'enfer, dès-là qu'il gagne entièrement l'indulgence plénière, se trouve tout-à-coup pleinement quitte devant Dieu, peut se glorifier de ne devoir plus rien à la justice de Dieu, paroît aussi net et aussi pur aux yeux de cette souveraine majesté, que s'il sortoit des eaux du baptême; qu'il est dans la même disposition, pour être admis sans obstacle et sans délai à la gloire du ciel, que les martyrs lorsqu'ils venoient de répandre leur sang : et si vous, qui m'écoutez, Chrétiens, vous avez eu aujourd'hui le bonheur de recevoir la grâce de l'indulgence attachée à cette Eglise, voilà l'état où vous êtes, et qui fait que je vous considère, non plus comme des hommes pécheurs, mais comme des sujets sur qui Dieu a déployé toute sa magnificence, et à qui il ne manque plus que la couronne d'immortalité. Mais, encore une fois, n'insistons point là-dessus, et contentons-nous d'admirer la bonté divine, qui, touchée de la prière d'un seul homme, je dis de François d'Assise, soutenu du suffrage de Marie, condescendit à lui accorder une telle grâce pour tous les hommes : car jamais le Seigneur accorda-t-il rien de semblable à Moïse, à David, à tous les patriarches de l'ancienne loi? Moïse sollicite auprès de Dieu le pardon d'une petite troupe de criminels, et à peine l'obtient-il; David même inter-

cède pour un peuple innocent, et il est refusé : n'en soyons pas surpris, mes chers auditeurs. Quand Moïse et David prioient, Dieu n'avoit pas ouvert tous ses trésors ; c'étoient des Saints de l'ancienne loi, où la justice régnoit encore ; et Jésus-Christ nous assure que le plus petit dans la loi nouvelle devoit être plus grand qu'eux. Or quel est ce plus petit? C'est François, qui lui-même a choisi et voulu porter ce nom dans le royaume de l'Eglise, et dont nous pouvons dire en ce sens. *Qui minor est in regno cœlorum* [1].

Cependant, Chrétiens, pour ne pas vous renvoyer sans quelque connoissance du don inestimable qu'il reçut de Dieu, parcourons-en les prérogatives. Elles sont rares et singulières; mais n'est-il pas étrange que la plupart les ignorent, lors même qu'ils prétendent en profiter? Je vais, dans une courte exposition, vous en instruire, afin de remplir mon devoir, et que vous puissiez satisfaire au vôtre : appliquez-vous. Je prétends que de toutes les indulgences, celle-ci est une des plus assurées et des plus authentiques qu'il y ait dans l'Eglise : pourquoi? parce que c'est une indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ, premier privilége qui lui est particulier; parce que c'est une indulgence attestée par les miracles les plus certains, autre privilége qui la distingue; parce que c'est une indulgence répandue parmi tout le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes et de sensibles accroissements de piété, dernier privilége qui nous la doit rendre infiniment précieuse. Reprenons.

Indulgence immédiatement accordée par Jésus-Christ. Il est vrai, le vicaire de Jésus-Christ peut accorder une indulgence; mais, quelque autorité qu'il ait pour dispenser aux fidèles les dons de Dieu, l'indulgence qu'il accorde peut quelquefois n'être de nulle vertu, parce qu'elle peut manquer ou d'une cause suffisante, ou d'une autre condition essentiellement requise : ainsi le déclare la théologie. Mais une indulgence directement et spécialement accordée par Jésus-Christ, doit être infaillible : car cet Homme-Dieu ne connoît-il pas toute l'étendue de son pouvoir, n'agit-il pas toujours selon les règles de sa sagesse éternelle? et d'ailleurs, étant le maître absolu de ses grâces, n'est-il pas, dans la distribution qu'il en fait, au-dessus de toute loi, et n'en peut-il pas disposer comme il lui plaît? Or voilà le premier avantage de l'indulgence dont je parle : ce fut Jésus-Christ en personne qui l'accorda à saint François, mais, du reste, et c'est ce que je vous prie d'observer, en obligeant François d'en communiquer avec le souverain pontife, et de se soumettre là-dessus à son discernement et à ses lumières. Marque indubitable qu'il n'y eut rien, ni dans la concession, ni dans la publication de cette indulgence,

[1] *Matth.*, 11.

que de solide, que de bien fondé, que de conforme à l'esprit de Dieu. C'est ainsi que Jésus-Christ agissoit, vivant parmi les hommes; c'est ainsi qu'après avoir guéri les malades, il leur recommandoit de se présenter aux prêtres : *Ite, ostendite vos sacerdotibus* [1]. Dépendance de l'Eglise, qui fut toujours et qui est encore le caractère spécial à quoi l'on doit discerner les œuvres de Dieu; et j'aurois ici, Chrétiens, une belle occasion de vous faire remarquer l'aveuglement de nos hérétiques. Car, prenez garde, l'hérétique rejette les indulgences, et saint François en publie une. Sur quoi se fonde l'hérétique? sur ce que l'esprit de Dieu lui a révélé, dit-il; et sur quoi se fonde saint François? sur ce qu'il a appris et reçu de Dieu même. Voilà de part et d'autre le même langage; mais voyez la différence : elle est essentielle. Car l'hérétique se fonde sur un esprit de Dieu, ou plutôt sur une révélation de Dieu, dont il se fait lui-même le juge, et qu'il ne veut soumettre à nul autre jugement : en quoi il s'attribue de plein droit un pouvoir dont il ne peut produire aucun titre légitime; en quoi, pour ne rien dire de plus, il s'expose évidemment à l'erreur, puisque rien n'est plus sujet à nous tromper, et par conséquent ne nous doit être plus suspect, que notre sens propre; et en quoi il renverse toute subordination, tout ordre, et jette le troupeau de Jésus-Christ dans une affreuse confusion, puisque ce principe une fois établi, chacun, sans égard à nulle puissance supérieure, se trouvera maître de s'attacher à ses idées, et de les suivre comme autant de vérités incontestables. Mais, par une règle toute contraire, l'esprit de Dieu, ou si vous voulez, la révélation de Dieu, sur quoi s'établit saint François, est une révélation sûre, et hors de tout soupçon : pourquoi? parce que c'est une révélation soumise au tribunal de l'Eglise, et reconnue, approuvée par toute l'Eglise. Quelle est donc la témérité, je devrois dire l'extravagance de l'hérétique, de vouloir qu'on le croie sur son esprit, qui est un esprit particulier, et de trouver mauvais que saint François soit cru sur le sien qui est un esprit universel?

Mais le moyen que l'esprit de François ne fût pas suivi, comme il l'a été de tous les fidèles, après les miracles authentiques par où Dieu lui a rendu, et à l'indulgence qu'il publioit, des témoignages si sensibles et si éclatants? N'attendez pas de moi que j'entre ici dans un détail de faits que l'histoire vous apprendra, et dont elle conservera le souvenir jusques à la fin des siècles. Je sais qu'il y a de ces esprits mondains et prétendus forts qui, par la plus bizarre conduite, veulent des miracles pour croire, et ne veulent croire nul miracle; qui, pour éviter un excès, donnent dans un autre beaucoup

[1] *Luc.*, 17.

plus dangereux, c'est-à-dire qui, pour ne se laisser pas entraîner aux erreurs populaires par une crédulité trop facile, s'obstinent contre les faits les plus avérés par une incrédulité opiniâtre ; qui ne reconnoissent ni les miracles des premiers siècles, parce qu'ils sont trop éloignés d'eux, ni ceux de ces derniers siècles, parce qu'ils sont trop près d'eux, comme si de nos jours le bras de Dieu s'étoit raccourci; qui néanmoins voudroient d'ailleurs réduire tout au témoignage de leurs yeux, comme s'il n'y avoit rien de croyable dans le monde que ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils voient; comme si Dieu, pour les convaincre, devoit faire sans cesse de nouveaux prodiges; comme s'il falloit, à un esprit droit et sage, d'autres preuves qu'une tradition commune, et appuyée sur la parole de tant de témoins. Non, mes chers auditeurs, ne nous piquons point de cette prudence profane, si contraire à la docilité chrétienne; ne croyons pas sans raison à tout esprit, l'Apôtre nous en a avertis, et c'est l'avis que je vous donne moi-même; mais aussi, sans raison, ne nous faisons pas une maxime générale de contredire tout ce qui ne se trouve pas conforme à nos vues, et qui nous paroît hors des voies ordinaires. Quand donc on nous parle de ces merveilles qui ne purent avoir d'autre principe que la toute-puissance de Dieu, et qui servirent à François de gages certains pour confirmer la grâce qu'il avoit obtenue, et pour en attester la vérité ; quand on nous raconte en particulier ce qu'éprouva l'évêque d'Assise, lorsqu'au milieu de tout le peuple assemblé, sur le point de publier l'indulgence de Portiuncule, et voulant la limiter au nombre de dix années, il ne put jamais prononcer une parole, et se sentit forcé de déclarer solennellement qu'elle étoit perpétuelle; quand on nous fait le récit de tant d'autres événements miraculeux, adorons la vertu divine qui opère de telles œuvres, et rendons à la vérité reconnue et si solidement prouvée l'humble et le juste hommage de notre soumission.

Mais de quoi, mes chers auditeurs, nous devons surtout bénir le Seigneur, c'est des admirables progrès et des fruits de grâce qu'a produits dans les âmes la sainte indulgence dont je voudrois ici vous faire connoître toute la vertu; elle s'est répandue dans toutes les parties du monde : et qui peut dire les salutaires et heureux changements qu'elle y a opérés? Les peuples l'ont reçue avec respect, l'ont recherchée avec ardeur, s'en sont servis pour la réformation et la sanctification de leurs mœurs. Combien de pécheurs ont profité de ce don de Dieu, non-seulement pour acquitter leurs dettes passées, mais pour se mettre en garde et se fortifier contre l'avenir, pour rompre une habitude criminelle qui les tyrannisoit, pour éteindre le feu d'une aveugle convoitise et d'une passion sensuelle

qui les brûloit, pour reprendre la voie du salut qu'ils avoient quittée, et pour y marcher avec assurance? combien de chrétiens lâches et tièdes, au pied de l'autel où ils étoient venus se laver dans ce bain sacré, et recueillir ce précieux trésor, se sont tout-à-coup sentis animés, excités, transportés, ont formé le dessein d'une vie toute nouvelle; et de froids et indifférents qu'ils étoient, sont sortis pleins de zèle, et d'une ferveur qui les a soutenus durant tout le cours de leurs années? combien de Justes ont puisé, dans cette source divine et intarissable, les plus pures lumières pour les éclairer, les plus hauts sentiments pour les élever, d'abondantes richesses qu'ils ont conservées, multipliées, fait croître au centuple pour l'éternité? Voilà ce que l'on a vu tant de fois, ce que l'on a tant de fois admiré, sur quoi tant de fois on s'est écrié : *Digitus Dei est hic* [1] *:* Le doigt de Dieu est là. Mais aussi, Chrétiens, parce qu'il n'y a rien de si utile et de si saint où le relâchement de notre siècle ne se soit glissé, combien d'autres ont perdu et perdent encore un talent qui leur devroit être si cher, et que le père de famille leur met dans les mains pour le faire valoir? c'est avec cette dernière réflexion que je vous renvoie.

Je ne parle point de ceux qui, volontairement et de gré, consentent à se priver d'un bien qu'ils rechercheroient au-delà des mers, s'ils le savoient autant estimer qu'il mérite de l'être; gens terrestres et grossiers dans toutes leurs vues; insensibles aux intérêts de leur âme, plus avides d'un gain temporel et périssable que de tous les dons du ciel et de toutes les indulgences de l'Eglise. Je n'en dis rien, parce qu'ils ne sont pas ici présents pour écouter ce que je dirois. Ce qu'ils négligent maintenant sera le sujet un jour de leurs regrets; et le traitement le plus doux qu'ils puissent espérer de Dieu, c'est de gémir longtemps dans les flammes vengeresses où il faut expier après la mort ce que l'on n'a pas pris soin de purifier pendant la vie. Je parle donc seulement des autres, qui, plus fidèles en apparence et plus vigilants, ont pris, à ce qu'il semble, les mesures convenables pour se disposer à l'indulgence qui leur est offerte. Je prétends que de ceux-là même il y en a un très-grand nombre à qui elle n'est point appliquée. Mais, dites-vous, ils ont fait ce qu'ils ont cru nécessaire pour cela : on les a vus aux tribunaux de la pénitence confesser leurs péchés; on les a vus à la table de Jésus-Christ participer aux saints mystères, et il y a lieu de penser qu'ils y sont venus en état de grâce. Tout cela est vrai, si vous le voulez, mes chers auditeurs; et néanmoins je m'en tiens toujours à ma proposition, et je dis qu'avec toutes ces dispositions ils ne peuvent encore compter de s'être suffisamment et dignement préparés. Car il falloit renoncer pleinement au péché,

[1] *Exod.*, 8.

c'est-à-dire il falloit renoncer non-seulement au péché mortel, mais au véniel; non-seulement à l'acte du péché, mais à toute affection au péché. S'il reste dans le cœur le moindre désir, la moindre attache criminelle et volontaire, fussiez-vous de toutes les sociétés, eussiez-vous part à toutes les dévotions, jamais vous ne recevrez le fruit d'une indulgence plénière. Ainsi l'enseigne toute la théologie, fondée sur ce principe de foi, que Dieu ne remet point la peine du péché, tandis que l'affection au péché persévère dans une âme. Or, disent les docteurs, l'indulgence plénière est une rémission générale de la peine due à tous les péchés : donc elle suppose que toute affection au péché, pour léger qu'il soit, ait été détruite par un renoncement total et absolu. Condition essentielle, et condition bien raisonnable. Car Dieu vous dit : Cessez de vouloir m'offenser, et je cesserai de vouloir vous punir : est-il rien de plus juste? Mais tout juste qu'il est, Chrétiens, qui de vous l'a fait? soyez-en juges vous-mêmes, puisqu'il n'y a que vous-mêmes qui le puissiez savoir, et qui en puissiez juger. Cependant, ô mon Dieu, nous ne cesserons point de rendre à votre infinie miséricorde de solennelles actions de grâces. Vous pourriez, au moment que nous nous séparons de vous par le péché, nous abandonner et nous livrer à toute la rigueur d'une justice inexorable; mais vous nous présentez la pénitence comme un bouclier pour parer à vos coups et pour les détourner. Ce n'est point assez; et parce que la pénitence, en nous réconciliant avec vous, nous impose de longues et de pénibles satisfactions, vous voulez bien encore sur cela, Seigneur, vous relâcher de vos droits; vous nous offrez l'indulgence, vous nous la faites annoncer par vos ministres, vous l'attachez aux exercices du christianisme les plus ordinaires et les plus faciles. Heureux, si nous entrons dans cette voie que vous nous ouvrez, et qui, au sortir de ce monde, doit nous conduire à vous, pour vous posséder éternellement ! Ainsi soit-il.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE

Quis similis tui in fortibus, Domine, quis similis tui? magnificus in sanctitate.

Qui d'entre les forts vous peut être comparé, et qui vous est semblable, Seigneur, à vous, qui êtes grand et magnifique dans votre sainteté? *Livre de l'Exode*, chap. xv.

C'est ainsi que parla Moïse, quand il vit l'éclatant miracle que Dieu, par son ministère, avoit opéré en faveur des enfants d'Israël, les tirant de l'Egypte et divisant les eaux de la mer Rouge, pour les faire passer au milieu des abîmes où leurs ennemis devoient être submergés. Je me sers aujourd'hui de ces paroles, pour faire l'éloge d'un roi qui, par une heureuse et singulière conformité, non-seulement avec

Moïse, mais avec Dieu même, dont le zèle l'animoit, a porté jusque dans l'Egypte ses armes victorieuses, s'y est rendu redoutable aux ennemis du nom chrétien, y a fait des miracles de valeur aussi bien que de piété, pour la délivrance du peuple de Dieu. Moïse, saisi d'étonnement à la vue du prodige dont il étoit témoin, s'écrie que Dieu est magnifique dans sa sainteté, et il nous donne par-là une des plus hautes idées que nous puissions concevoir de l'excellence de Dieu. Il ne dit pas que Dieu est magnifique dans les trésors de sa sagesse, dans les œuvres de sa puissance, dans les effets de sa miséricorde, ni dans aucun autre de ses divins attributs. Il s'arrête à la sainteté, *Magnificus in sanctitate*; et nous ne devons pas en être surpris, dit saint Chrysostome, expliquant ce passage. Car la sainteté est, dans les attributs de Dieu, ce qu'il y a de plus parfait, de plus grand, de plus adorable; et même tous les autres attributs que Dieu possède ne sont dignes de nos adorations, que parce qu'ils sont inséparables de la sainteté. D'où il s'ensuit que la magnificence de la sainteté est en Dieu, comme la grandeur de la grandeur même, et comme la perfection de la perfection même. Moïse avoit donc raison de demander à Dieu : Qui d'entre les forts, ô Seigneur! est semblable à vous, et qui d'entre les hommes de la terre a l'avantage de participer à cette magnifique sainteté dont vous êtes l'exemplaire et le modèle? *Quis similis tui? magnificus in sanctitate.* Or j'ose ici répondre en quelque manière à cette question. Car j'ai à vous produire un Saint, dans la personne duquel vous avouerez que ce caractère (selon la mesure que Dieu veut bien le communiquer à la créature et lui en faire part) a éminemment paru. C'est l'incomparable saint Louis, dont nous célébrons la fête, et qui, par un effet de la grâce de Jésus-Christ, est parvenu à cette divine ressemblance : *Magnificus in sanctitate.* Ç'a été un homme magnifiquement saint, héroïquement saint, et, si j'ose me servir de cette expression, royalement saint. Voilà tout le fond de son panégyrique. Il falloit être pour cela aussi élevé dans le monde que saint Louis : car pour nous, Chrétiens, dans la médiocrité des conditions où Dieu nous a fait naître, ce titre ne nous convient pas. Nous pouvons bien, et nous devons être humbles dans la sainteté, fidèles dans la sainteté, sincères dans la sainteté, constants et fermes dans la sainteté; mais il ne nous appartient pas d'être magnifiques dans la sainteté. C'est le privilége des grands, quand il plaît à la Providence d'en faire des Saints; et entre ceux que Dieu a choisis pour les sanctifier sur le trône, c'est la louange particulière de notre Saint. Car dans les principes de la vraie religion, nous pouvons dire en quelque sorte de saint Louis ce que les Romains idolâtres disoient de leurs empereurs, qui avoient été mis au nombre des dieux : *Reli-*

quos deos accepimus, Cæsares dedimus : Pour les autres dieux de l'empire, disoient-ils, nous les avons reçus du ciel; mais pour ceux-ci, qui étoient nos princes, le ciel les a reçus de nous. Et moi je dis : Pour les autres Saints que nous honorons dans le monde chrétien, l'Eglise nous les a donnés; mais pour saint Louis, c'est la France qui l'a donné à l'Eglise. Nous avons donc tous, comme François, une obligation spéciale de l'honorer, et nous en avons une encore plus étroite et plus indispensable de l'imiter. Car sa sainteté, quoique royale et magnifique, ne laisse pas, comme vous verrez, d'être, aussi bien que celle de Dieu, un exemple pour nous; et c'est à moi de vous appliquer cet exemple, après que nous aurons demandé les grâces et les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

C'est un sentiment, Chrétiens, très-injurieux à la Providence, de croire qu'il y ait dans le monde des conditions absolument contraires à la sainteté, ou que la sainteté par elle-même puisse avoir quelque chose d'incompatible avec les engagements de certaines conditions et de certains états, dont il faut néanmoins reconnoître que Dieu est l'auteur. Or, pour vous détromper d'une erreur si dangereuse, il me suffit de vous mettre devant les yeux l'exemple de saint Louis; et voici toute la preuve de ce que je prétends établir dans ce discours, pour votre instruction et pour l'édification de vos âmes. Saint Louis a été sur la terre un grand roi et un grand Saint; on peut donc être Saint dans tous les états et dans toutes les conditions du monde : raisonnement sensible et convaincant; car enfin s'il y avoit dans le monde une condition difficile à accorder avec la sainteté, il est évident, et vous en convenez vous-mêmes, que ce seroit la royauté. Cependant, grâces à la providence de notre Dieu, la royauté n'a point empêché saint Louis de parvenir à une éminente sainteté; et la sainteté éminente à laquelle saint Louis est parvenu ne l'a point empêché de remplir dignement et excellemment les devoirs de la royauté. Je dis plus : ce qui a rendu saint Louis capable d'une si haute sainteté, c'est la royauté; et ce qui l'a mis en état de soutenir si honorablement la royauté, c'est la sainteté. En deux mots, saint Louis a été un grand Saint, parce que, étant né roi, il a eu le don de faire servir sa dignité à sa sainteté; ce sera la première partie : saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant Saint, faire servir sa sainteté à sa dignité; ce sera la seconde partie. Deux vérités dont je tirerai, pour notre consolation, deux conséquences également touchantes et édifiantes : l'une, que l'état de vie où nous sommes appelés est donc, dans l'ordre de la prédestination éternelle, ce qui

doit le plus contribuer à nous sanctifier devant Dieu; l'autre, que notre sanctification devant Dieu est donc le plus sûr et le plus efficace de tous les moyens pour nous rendre nous-mêmes, selon le monde, parfaits et irrépréhensibles dans l'état de vie où nous sommes appelés. C'est un roi qui va nous apprendre l'un et l'autre : appliquez-vous.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque manière que nous concevions la sainteté, et quelque plan que nous nous en fassions, être Saint selon toutes les règles de l'Ecriture, c'est avoir pour Dieu un zèle fervent, accompagné d'une humilité profonde; c'est aimer son prochain, non pas de parole, mais en vérité et par œuvres, en lui rendant tous les devoirs d'une charité tendre et efficace; c'est être sévère à soi-même, et, comme parle le grand Apôtre, crucifier sa chair avec ses passions et ses désirs déréglés, par la pratique d'une mortification solide. Arrêtons-nous là, Chrétiens, pour reconnoître les grâces extraordinaires, les grâces prévenantes et surabondantes, les grâces victorieuses et miraculeuses, dont Dieu a comblé saint Louis. En effet, ces trois choses essentielles, en quoi je prétends, avec saint Jérôme, que la vraie sainteté consiste, sont celles qu'on a toujours cru d'une plus difficile alliance avec la grandeur du monde, et pour lesquelles la condition des grands du monde a toujours eu plus particulièrement besoin de la toute-puissante grâce de Jésus-Christ. Car voilà, disoit saint Jérôme, depuis la corruption du péché, les trois désordres et les funestes écueils de la grandeur mondaine : par l'énorme abus que nous en faisons, elle nous devient, à l'égard de Dieu, la source d'un secret orgueil qui nous fait perdre l'humilité et le zèle de la religion; elle nous donne, à l'égard du prochain, une dureté de cœur qui nous rend insensibles aux maux d'autrui, et qui étouffe en nous la compassion et la miséricorde; elle nous inspire, à l'égard de nous-mêmes, un amour-propre sans mesure, qui va jusqu'à nous faire secouer le joug de la pénitence et de l'austérité chrétienne; effets malheureux que les Saints ont déplorés, et dans la vue desquels David a tremblé. Or, par un visible miracle de la grâce de Jésus-Christ, cette grandeur du monde si dangereuse n'a point été, dans la personne de saint Louis, sujette à ces désordres, puisqu'elle n'a point empêché que saint Louis n'ait été un prince parfaitement dévoué à Dieu, n'ait eu pour son peuple le cœur d'un père charitable, n'ait exercé contre soi-même toute la sévérité de l'Evangile; disons mieux, puisque la grandeur même souveraine n'a servi qu'à faire paraître saint Louis humble devant Dieu avec plus de mérite, charitable envers son prochain avec plus d'éclat, sévère à soi-même avec plus de force et plus

de vertu : d'où je conclus que la royauté, bien loin d'avoir été en lui un obstacle à la sainteté, fut au contraire le grand moyen par où il s'éleva à la plus héroïque sainteté. Entrons là-dessus dans un détail qui vous convaincra et qui vous instruira.

Saint Louis, le plus grand des rois, a été, devant Dieu, le plus soumis et le plus humble des hommes. C'est ce qu'il a posé pour fondement de tout l'édifice de sa perfection; voilà la pierre ferme sur laquelle, comme un sage architecte, il a bâti. Son humilité, qui fut sa vertu dominante, fit que ce saint monarque, malgré sa souveraineté, ou plutôt par la raison même de sa souveraineté, ne se considéra jamais dans le monde que comme un sujet né pour dépendre de Dieu, et pour obéir à Dieu. Il étoit roi, et il étoit chrétien; mais, accoutumé à peser les choses dans la balance du sanctuaire, il préféra toujours la qualité de chrétien à celle de roi, parce qu'être roi, disoit-il, c'est être, mais à titre onéreux, le maître des hommes; et être chrétien, c'est être, par un solennel et éternel engagement, serviteur de Jésus-Christ. Or cette servitude qui l'attachoit à Jésus-Christ lui paroissoit mille fois plus honorable, mille fois plus estimable et plus aimable que la domination de tout l'univers. De là vient qu'il se glorifioit hautement de ce nom de chrétien, et qu'il avoit, comme chrétien, une vénération particulière, une tendre dévotion, une prédilection pour le lieu où il avoit reçu le saint baptême. C'est pour cela qu'entre toutes les villes de son royaume, celle de Poissy lui étoit si chère; et que, pour satisfaire sa piété, supprimant tous les autres noms qui marquoient sa puissance sur la terre, il se contentoit souvent de signer *Louis de Poissy,* parce que c'étoit là, par une seconde naissance, infiniment plus illustre que la première, qu'il se souvenoit d'avoir été régénéré en Jésus-Christ; là où il savoit que son nom avoit été inscrit dans le livre de vie, et mis au nombre des fidèles, pour être écrit dans le ciel. Tel étoit, dis-je, le sentiment qu'il avoit de sa profession de chrétien. Au contraire, celle de roi ne lui parut jamais que comme un fardeau pesant, que comme un poids terrible dont il étoit chargé, et sous lequel il gémissoit, n'y trouvant point d'autre avantage que de se voir par-là dans une indispensable obligation d'être encore plus sujet à Dieu que ses sujets mêmes. Car pourquoi suis-je roi, ajoutoit-il, sinon pour faire régner Dieu, pour établir, pour maintenir, pour amplifier l'empire de Dieu? C'est pour cela qu'il m'a choisi; et ce caractère de roi, qui, par rapport aux hommes que je gouverne, est un caractère de prééminence et de supériorité; par rapport à Dieu, au nom de qui je les gouverne, n'est pour moi qu'une dépendance, mais une dépendance salutaire, et dont je fais tout mon bonheur. Voilà comme en jugeoit saint Louis, et

voilà ce qu'il enseignoit à Philippe son fils, héritier de sa couronne. Voilà ce qu'il lui inspiroit : le respect de Dieu et le mépris de la vaine grandeur du monde. Or de là, mes chers auditeurs, procédoit ce zèle admirable qu'il eut toujours pour tout ce qui concernoit la gloire de Dieu et son culte; de là ce zèle pour la propagation de l'Evangile, ce zèle pour l'intégrité et l'unité de la foi, ce zèle pour la discipline de l'Eglise, ce zèle pour la réformation et la pureté des mœurs, ce zèle de la maison de Dieu qui le dévoroit, et qui lui faisoit regarder toutes les injures faites à Dieu, comme des outrages faits à lui-même; en sorte que jamais homme n'eut plus de droit que lui de dire, comme David : *Zelus domûs tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me*[1]. Zèle des intérêts de Dieu, fondé sur cette grande maxime de religion, dont il avoit l'âme pénétrée, qu'être roi, c'étoit être par office le ministre de Dieu, et l'exécuteur en chef des ordres de Dieu. Je reprends, et suivez-moi.

J'ai dit, zèle de la propagation de l'Evangile. Car n'est-ce pas ce qui détermina saint Louis à ces longs et fameux voyages qu'il entreprit pour faire la guerre aux ennemis du nom chrétien? Consulta-t-il, pour s'y résoudre, une autre sagesse que celle dont furent remplis les apôtres, lorsqu'ils formèrent le dessein d'aller jusqu'aux extrémités du monde, pour y porter le flambeau de la foi? et quand ce saint monarque, s'oubliant lui-même, sacrifiant sa santé, exposant sa vie, sortoit de son royaume pour passer les mers, avoit-il autre chose en vue que l'accroissement du royaume de Jésus-Christ? Avec quel soin ne s'employa-t-il pas, et dans la Palestine et dans l'Egypte, à la conversion des Sarrasins? Combien n'en gagna-t-il pas à Dieu? et quand ces infidèles venoient à lui pour embrasser le christianisme, avec quelle joie ne les recevoit-il pas, les prenant sous sa protection royale, les comblant de grâces, leur offrant et leur assurant des établissements en France, se chargeant de pourvoir à leur instruction, et les regardant comme ses plus chères conquêtes, parce que c'étoient, disoit-il, autant de sujets qu'il gagnoit à Jésus-Christ et à son Eglise? Un roi comme saint Louis, plein de cet esprit, n'étoit-il pas un apôtre dans sa condition? et mourant martyr de son zèle, comme il mourut dans la dernière de ses expéditions, aussi apostolique qu'héroïque, ne pouvoit-il pas, avec une humble confiance et sans présomption, dire, après saint Paul, qu'il n'étoit en rien inférieur aux plus grands des apôtres?

J'ai dit, zèle de la discipline de l'Eglise. Que ne fit pas saint Louis pour la rétablir dans le clergé de France, et avec quelle bénédiction et quel succès n'y travailla-t-il pas? Un des scandales du clergé étoit,

[1] *Psalm.* 68.

dans ce temps malheureux, la simonie : avec quelle autorité ne retrancha-t-il pas ce désordre, par cette célèbre ordonnance, ou pragmatique-sanction, que nous gardons encore comme un trésor, et que nous pouvons bien mettre au nombre de ses précieuses reliques, puisque c'est son ouvrage, et un des plus saints monuments qu'il nous ait laissés ! L'abus des biens ecclésiastiques étoit, si j'ose parler ainsi, l'abomination de la désolation dans le lieu saint : avec quelle prudence et quelle force n'y chercha-t-il pas le remède, ayant convoqué pour cela un concile à Paris, où il fit faire, sur le sujet des bénéfices, des règlements contre lesquels, ni le temps, ni les coutumes, ne prescriront jamais ? règlements dont il voulut être le premier et le plus religieux observateur, s'étant même ôté le pouvoir d'en dispenser, et par un serment solennel s'étant obligé à n'avoir jamais sur cela nulle acception de personne; règlements, si je les rapportois, qui confondroient le relâchement de notre siècle, et peut-être même sa prétendue sévérité. Celui qui regarde la pluralité des titres, que saint Louis traitoit de monstrueuse, ne suffiroit-il pas pour nous humilier ? Nous nous piquons, sur les anciens canons, d'exactitude et de sévérité chrétienne ; mais nous nous en piquons en spéculation, et saint Louis par son zèle la mettoit en œuvre.

J'ai dit, zèle de l'intégrité et de l'unité de la foi. Car quelle horreur saint Louis n'eut-il pas de tout ce qui la pouvoit troubler, et avec quelle fermeté ne s'éleva-t-il pas contre les hérésies de son temps ? Quelle victoire ne remporta-t-il pas sur celle des Albigeois, à qui il acheva de donner le coup mortel ? Dieu, pour combattre les erreurs qui commençoient dès-lors à naître, et qui ont depuis inondé le monde chrétien, avoit suscité les deux florissants ordres de saint François et de saint Dominique. De là vint l'estime et l'affection paternelle que saint Louis fit paroître envers l'un et l'autre, les ayant toujours honorés de sa bienveillance et de ses bienfaits, parce qu'il les regardoit, disoit-il, comme les boucliers de la foi catholique. Et parce que cela même leur avoit attiré la haine et la persécution de certains esprits attachés au parti de la nouveauté, que fit saint Louis ? Il usa de tout son pouvoir pour détruire ce parti, et il en vint à bout. Celui qui en étoit le chef avoit composé un libelle schismatique, où il décrioit la profession religieuse. Saint Louis en poursuivit à Rome la condamnation, et le fit publiquement lacérer; non point par une simple raison d'état, pour prévenir les troubles qu'ont coutume de causer ces sortes de dissensions, mais par esprit de religion, parce que jamais il n'oublia qu'il étoit, comme roi chrétien, chargé devant Dieu du sacré dépôt de la foi, et que c'étoit à lui d'en maintenir l'unité et l'intégrité, en réprimant avec vigueur tout ce qui pouvoit y donner la moindre atteinte.

J'ai dit, zèle de la réformation et de la pureté des mœurs. Quelle ample matière ce seul article ne me fournit-il pas? Jusques au règne de saint Louis, le blasphème, quoique exécrable, s'étoit rendu si commun, qu'il avoit cessé ou presque cessé d'être en exécration. On en déploroit le désordre, mais on en remettoit à Dieu le châtiment. Avec quel courage saint Louis ne l'entreprit-il pas? Vous savez le fameux édit qu'il fit publier contre les blasphémateurs, et la rigueur inflexible avec laquelle il voulut qu'on l'exécutât dans la personne d'un homme opulent, à qui il fit percer la langue parce qu'il avoit profané la sainteté et la majesté du nom de Dieu. Les mondains en murmurèrent; mais saint Louis ne compta pour rien d'être censuré par les mondains, pourvu que Dieu fût vengé. C'est lui qui, le premier de nos rois, défendit le duel, et qui, pour l'intérêt de Dieu, encore plus que de son état, en fit un crime punissable, après s'être instruit sur ce point dans une assemblée de prélats, et avoir reconnu que ces combats, si contraires à la tranquillité publique, étoient également opposés aux lois de la conscience et de la religion. C'est lui qui extermina l'usure, et qui en arrêta le cours par la sévérité des peines auxquelles il condamna sans rémission les usuriers dans toute l'étendue de son royaume. Dites-moi un seul vice qu'il ait toléré. Il avoit généralement pour tous les impies et tous les hommes vicieux, mais beaucoup plus encore pour les scandaleux, cette haine parfaite dont le Prophète royal se faisoit une vertu, quand il disoit : *Perfecto odio oderam illos*[1]. Et parce qu'il savoit que les plus ordinaires asiles des hommes de ce caractère sont les maisons des grands (ah! Chrétiens, la belle leçon, non-seulement pour les grands, mais absolument pour tous ceux qui sont chargés de la conduite des familles particulières), saint Louis, afin d'exercer dans l'ordre ce zèle de réforme que Dieu lui avoit inspiré, commençoit, selon la parole de l'Apôtre, par sa propre cour, qui pouvoit bien alors être regardée comme la maison de Dieu : *Ut incipiat judicium à domo Dei*[2]. C'est-à-dire qu'il faisoit faire de temps en temps des informations juridiques de la vie et des mœurs de tous les officiers de sa cour; et s'il s'en trouvoit parmi eux de libertins, surtout de libertins par profession; s'il en découvroit de notés et décriés par leurs débauches, quelque mérite d'ailleurs qu'ils pussent avoir, il les éloignoit de sa personne, étant convaincu qu'il ne pouvoit ni ne devoit faire nul fonds sur la fidélité de ceux qui, par libertinage, avoient secoué le joug de Dieu, et ayant toujours pris pour règle cette grande maxime de David : *Non habitabit in medio domûs meæ qui facit superbiam*[3]. Aucun de ceux qui méprisent Dieu n'habitera dans ma maison; et je n'aurai pour serviteur

1 *Psalm.* 136. — 2 1 *Petr.*, 4. — 3 *Psalm.* 100.

que celui qui, soumis à Dieu, marchera dans une voie droite et pure : *Ambulans in viâ immaculatâ hic mihi ministrabat*[1]. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui fait l'essentiel et le capital de la sainteté d'un roi. Toutes les autres dévotions que saint Louis a pratiquées, n'en ont été, pour ainsi dire, que l'accessoire. Il est vrai, saint Louis avoit fait de son palais une maison de prière : dans ses plus importantes occupations, il assistoit régulièrement à tout l'office de l'Eglise; et selon l'exemple du roi-prophète, malgré la multitude des affaires, il rendoit à Dieu plusieurs fois le jour le tribut et l'hommage de sa piété. Jusque dans ses camps et dans ses armées, la tente qu'on lui dressoit étoit une espèce de sanctuaire où la divine Eucharistie reposoit, aussi bien que l'arche sous les tentes d'Israël. Avec quelle foi n'ouvrit-il pas le trésor de son épargne, pour racheter de l'empereur de Constantinople la sainte couronne, pour laquelle il eût donné toutes les couronnes du monde, et avec quelle humilité ne la porta-t-il pas lui-même, la tête et les pieds nus, dans l'auguste temple qu'il avoit fait construire pour la placer, et où nous la révérons encore aujourd'hui? Tout cela étoit saint; mais, encore une fois, tout cela n'étoit en lui que les marques, ou tout au plus que les effets de la sainteté. Ce qui l'a sanctifié comme roi, c'est ce zèle ardent qu'il a eu pour l'honneur de Dieu; et ce zèle n'eut de si merveilleux succès que parce qu'il étoit soutenu de la puissance royale. Car si saint Louis n'eût été roi, il n'eût jamais fait pour Dieu ce qu'il a fait. C'est ce que j'ai prétendu vous donner à entendre, quand j'ai dit que la royauté n'avoit servi qu'à le rendre encore plus saint envers Dieu.

Suivant le même principe, il ne faut pas s'étonner qu'il ait été si charitable envers son peuple, et qu'il ait aimé ses sujets comme ses propres enfants. Nous en avons dans sa vie des exemples dont vos cœurs seront attendris. N'étoit-ce pas un spectacle bien digne de Dieu et bien édifiant pour les hommes, de voir ce monarque dans la posture où son histoire nous le représente, assis au pied d'un arbre dans le parc de Vincennes, et recevant lui-même en personne les requêtes des veuves et des orphelins, consolant les misérables et les affligés, écoutant les pauvres, et sans distinction rendant justice à tout le monde? Là un simple gazon lui tenoit lieu de tribunal; mais ce tribunal, dans sa simplicité, avoit quelque chose de plus vénérable que celui de Salomon. Saint Louis y étoit attaché par le motif d'une charité bienfaisante, dont les fonctions, quoique laborieuses, n'avoient rien pour lui d'onéreux. Car il présupposoit toujours que Dieu l'avoit choisi pour son peuple, et non pas son peuple pour lui; et dans cette vue il se faisoit non-seulement un devoir et un mérite,

[1] *Psalm.* 100.

mais un plaisir de consacrer à ce peuple, que Dieu lui avoit confié, ses divertissements et son repos, sa santé même et sa vie. Oui, je dis sa vie, qui, toute nécessaire qu'elle étoit, ne lui fut jamais plus précieuse que celle de ses sujets. Il le montra bien dans sa prison, lorsque les Sarrasins lui ayant fait offre de le mettre en liberté, pourvu qu'il laissât tous les François de sa suite dans les fers : A Dieu ne plaise, répondit-il, que je les abandonne ! ils ont été les compagnons de ma fortune, je veux l'être de leurs souffrances; et comme je ne souhaite d'être libre que pour eux, je ne puis consentir à l'être sans eux. Il le montra bien, lorsque, dans une autre rencontre, il s'offrit lui-même à demeurer prisonnier, pourvu qu'on renvoyât l'armée françoise, qui se trouvoit sur le point de périr. Ce sont les miracles de sa charité rapportés dans la bulle de sa canonisation. Il s'agissoit, après la journée de Mazoure, qui fut une journée sanglante, d'enterrer les corps des soldats tués dans le combat. Tout le champ de bataille en étoit couvert, et ils remplissoient l'air d'une telle infection, que l'on n'osoit presque en approcher. Allons, disoit saint Louis, exhortant à cette œuvre de piété les seigneurs de sa cour, allons, ce sont nos frères, et ils sont morts pour Jésus-Christ. Si nous ne pouvons leur donner une sépulture digne d'eux, au moins qu'elle soit digne de nous. Il embrassoit ces cadavres déjà corrompus, et les portoit lui-même comme en triomphe. De quoi la charité chrétienne ne nous rend-elle pas capables? Je ne vous parle point de sa tendresse pour les pauvres, ni de son zèle pour le soulagement de leurs misères. Les monuments qui nous en restent vous l'apprennent bien mieux que moi. Les hôpitaux sans nombre qu'il a fondés; les somptueux établissements qu'il a faits pour toute sorte de malheureux, pour toute sorte d'indigents, pour toute sorte de malades, pour les orphelins, pour les veuves, pour les aveugles, pour les insensés, pour les vierges dans le péril, et pour les pécheresses converties ; ses bonnes œuvres dont toute la France est pleine, ses aumônes qui subsistent, et que l'Eglise universelle ne cessera jamais de publier : *Eleemosynas illius enarrabit omnis Ecclesia San torum*[1]; ses aumônes, dis-je, si j'ose m'exprimer ainsi, que la magnificence de sa charité a perpétuées, et dont les pauvres de Jésus-Christ vivent encore : tout cela vous prêche, bien plus hautement que je ne le pourrois faire, la charité de saint Louis. Il me suffit de vous dire que cet amour tendre et affectueux envers les pauvres est un des points sur lesquels il semble que saint Louis, pour avoir trop suivi son zèle, ait eu plus besoin d'apologie. Mais ne lui est-il pas glorieux d'en avoir eu besoin sur un tel sujet ? En

[1] *Eccli.*, 31.

effet, raisonnant selon les idées de la prudence charnelle, quelques-uns trouvoient qu'en se familiarisant trop avec les pauvres, il avilissoit sa dignité. Mais il répondoit, avec saint Bernard, que les pauvres, selon l'Evangile, étant les enfants et les héritiers primitifs du royaume du ciel, un roi de la terre ne pouvoit avoir avec eux trop de commerce, et qu'il ne devoit pas rougir de paroître au milieu d'eux, puisque toute son ambition devoit être de régner un jour avec eux : *Nec contemnendum regi vivere cum talibus, cujus tota ambitio est cum talibus regnare*[1]. Il est donc vrai, mes chers auditeurs, saint Louis, à en juger selon le monde, aima les pauvres avec excès. Il les logeoit dans son palais, il les recevoit à sa table, il les servoit de ses mains, il leur lavoit les pieds, il pansoit leurs ulcères et leurs plaies, et tout cela, selon le monde, sembloit peu convenir à sa condition. Mais il étoit persuadé que tout cela ne répondoit pas encore, et ne répondroit jamais à la sainteté de sa religion; que peut-être c'eût été trop pour un roi païen, mais que ce n'étoit pas encore assez pour un roi chrétien, et que le pauvre dans le christianisme étant, comme la foi nous l'enseigne, la vive représentation de Jésus-Christ, il n'y avoit point de monarque qui ne dût, non-seulement l'aimer, mais le respecter.

Je serois infini, si j'ajoutois à cette immense charité pour le prochain l'austérité de saint Louis envers soi-même : austérité qui, dans la condition et le rang où Dieu l'avoit fait naître, ne doit pas être considérée comme une simple vertu, mais comme un miracle de la grâce, et de la grâce la plus puissante de Jésus-Christ : austérité qui fit de saint Louis, sinon un martyr de la foi, au moins un martyr de la pénitence, mais de la pénitence la plus méritoire devant Dieu, puisqu'elle étoit jointe à une parfaite innocence. Le Fils de Dieu disoit aux Juifs, en leur parlant de Jean-Baptiste : Qu'êtes-vous allés chercher dans le désert? un homme vêtu avec mollesse? c'est dans les palais des rois qu'on trouve ceux qui s'habillent de la sorte : *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt*[2]. Mais souffrez, ô divin Sauveur, que votre proposition, quoique générale, ne soit pas aujourd'hui sans exception. Car j'entre dans la cour de saint Louis; et, bien loin d'y trouver un homme mollement vêtu, j'y trouve un roi couvert d'un affreux cilice, atténué de jeûnes, couché sous le sac et sur la cendre; un roi qui, pour se préserver de la corruption des plaisirs du monde, châtie son corps et le réduit en servitude; qui efface, par de rigoureuses mortifications, les plus légères taches de son âme; qui, non content de crucifier sa chair, et d'en faire une hostie vivante qu'il immole à Dieu chaque jour, tient son esprit dans une continuelle sujétion, toujours appliqué à

[1] *Bern.* — [2] *Matth.*, 11.

combattre ses passions, à régler ses inclinations, à modérer ses désirs, à ne se rien permettre et à ne se rien pardonner : juge sévère de lui-même, parce qu'il n'est soumis au jugement de personne. Voilà ce que je trouve, non dans le désert, mais dans la cour d'un roi ; et voilà, mes chers auditeurs, ce que Dieu m'oblige à vous représenter dans cette fête, ou pour votre édification, ou pour votre condamnation : pour votre édification, si vous en savez profiter; ou pour votre condamnation, si vous n'êtes pas touchés de cet exemple : voilà ce que Dieu vous opposera dans son dernier jugement. Un roi humble, un roi mortifié, un roi pénitent, tout saint qu'il est d'ailleurs, voilà ce qui vous confondra : ce ne sera plus la reine du midi qui s'élèvera contre vous : *Regina austri surget in judicio*[1]; ce sera votre roi qui, reprenant sur vous dans ce jour terrible tout son pouvoir et tous ses droits, prononcera des arrêts contre votre orgueil, contre vos relâchements et vos tiédeurs, contre votre dureté pour les pauvres, contre votre luxe et votre amour-propre. Que répondrons-nous, et de quelle excuse nous servirons-nous ? Car si saint Louis a pu être humble sur le trône, à quoi tient-il que nous ne le soyons dans des conditions où tout nous porte à l'humilité; dans des états où nous n'avons qu'à être raisonnables pour pratiquer l'humilité; où, sans nous méconnoître nous-mêmes, nous ne pouvons oublier les engagements indispensables que nous avons à vivre dans l'humilité? Si saint Louis, au milieu des délices de sa cour, a pu être pénitent, qui nous empêche de l'être dans de continuelles épreuves où nous nous trouvons, dans les maladies, dans les souffrances, dans les pertes de biens, dans tous les accidents et toutes les disgrâces à quoi nous sommes exposés, et où il ne nous manque qu'une acceptation volontaire et une soumission chrétienne? Si saint Louis, dans la conduite des armées et le gouvernement d'un état, a pu conserver le recueillement intérieur, et l'habituelle disposition d'une union intime avec Dieu; à qui nous en pouvons-nous prendre, si nous menons une vie dissipée et tout extérieure dans les affaires et les menus soins qui nous occupent? A la vue de ce grand Saint, quel prétexte même apparent pouvons-nous avoir pour nous dispenser d'être Saints? avons-nous dans le monde de plus grands obstacles à surmonter, de plus violentes tentations à vaincre, des écueils plus funestes à éviter, et des ennemis plus redoutables à combattre? Ah! Chrétiens, je le répète et je ne puis trop vous le dire : profitons de cet exemple; et afin que Dieu, dans le jour de sa colère, ne s'en serve pas contre nous, servons-nous-en dès maintenant contre nous-mêmes. Convaincus par l'exemple de saint Louis (pratique excel-

[1] *Matth.*, 12.

lente à laquelle je réduis tout le fruit de cette première partie), convaincus, par l'exemple de saint Louis, qu'il n'y a point dans le monde de condition où l'on ne puisse être chrétien et parfait chrétien, ne nous plaignons plus de celle où l'ordre de Dieu nous attache, et ne rejetons plus sur elle les déréglements, ni les imperfections de notre vie. Si nous savons, comme saint Louis, faire un bon usage de notre condition, bien loin qu'elle soit un obstacle à notre salut, nous y trouverons des secours infinis pour le salut; bien loin qu'elle nous dissipe et qu'elle nous détourne de Dieu, nous y trouverons mille sujets de nous élever à Dieu, de nous soumettre à Dieu, d'accomplir les desseins de Dieu; bien loin qu'elle nous empêche de pratiquer les vertus chrétiennes, elle nous en fournira de fréquentes occasions: c'est-à-dire que nous trouverons sans cesse dans notre condition des occasions de pratiquer la pénitence, la patience, l'obéissance; des occasions de pratiquer la charité, la douceur, l'humilité. Providence de mon Dieu, que vous êtes adorable et que vous êtes aimable de nous faciliter ainsi les voies du salut éternel, et de nous avoir donné, dans la personne du saint roi que nous honorons, un modèle de perfection si engageant et si touchant! Ne la cherchons point, mes chers auditeurs, non plus que saint Louis, ne la cherchons point, cette perfection, hors de notre condition: c'est dans la royauté et sur le trône que saint Louis a trouvé la sienne; et c'est dans la médiocrité de l'état où Dieu nous a appelés, que nous trouverons la nôtre La dignité de saint Louis lui a servi à relever sa sainteté, c'est ce que vous avez vu; et, par le plus heureux retour, sa sainteté lui a servi à relever sa dignité, c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les mondains ont eu, sur le sujet de la piété et de la sainteté chrétienne, les plus injustes et les plus malignes idées; et c'est de tout temps qu'il s'en est trouvé d'assez aveugles, ou plutôt d'assez pervertis, pour prétendre que la perfection évangélique, par les liaisons essentielles qu'elle a avec l'humilité, rendoit les hommes incapables des grandes choses; qu'elle leur abattoit le courage, qu'elle détruisoit en eux les sentiments d'une noble et honnête émulation, qu'elle y affoiblissoit les lumières de la prudence; en un mot, qu'en suivant ses lois et s'attachant à ses principes, il étoit impossible de prospérer dans le monde. Erreur renouvelée par un faux sage de ces derniers siècles, et tentation dangereuse dont l'esprit de mensonge s'est prévalu pour étouffer dans les âmes foibles les semences de la religion, et pour faire, sous le prétendu nom de politique, un nombre infini de libertins et d'impies. Il ne

falloit pas une moindre autorité que celle de saint Paul, pour renverser une doctrine si pernicieuse : et ce grand apôtre ne pouvoit pas mieux la confondre, qu'en lui opposant la maxime contradictoire, et soutenant que la piété, sans avoir des vues basses et intéressées, est utile à tout : *Pietas ad omnia utilis* [1], et que c'est à elle que les avantages de la vie présente, aussi bien que ceux de la vie future, ont été promis : *Promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ* [2]. Mais saint Paul, avec toute son autorité, auroit eu peut-être de la peine à nous persuader cette vérité, si Dieu n'avoit pris soin de nous la rendre sensible en d'illustres exemples. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que vous allez voir encore dans l'exemple de saint Louis, qui, tout saint roi qu'il étoit selon l'Evangile, n'a pas laissé d'être, selon le monde, non-seulement un grand roi, mais sans contestation un des plus grands rois qui jamais aient porté le sceptre. Je dis, grand dans tous les états où la grandeur d'un souverain peut et doit être considérée : car il a été grand dans la guerre, il a été grand dans la paix, il a été grand dans la prospérité, il a été grand dans l'adversité; il a été grand dans le gouvernement de son royaume, grand dans sa conduite avec les étrangers, grand dans l'estime de ses ennemis mêmes; et tout cela par cette sainteté de vie qui reluisoit dans sa personne, et qui, malgré la politique du monde, est le caractère de distinction qui l'a élevé au-dessus de tous les rois de la terre. J'ai donc droit de dire de lui, prenant la chose dans le second sens de la proposition que j'ai avancée, qu'il a été magnifique dans la sainteté, *Magnificus in sanctitate.* Encore un moment de votre attention.

Saint Louis, par une alliance rare, et qui ne convient qu'aux héros, a été tout à la fois un roi guerrier et un roi pacifique; et comme tel il a encore paru entre les forts, semblable à celui qui s'appelle dans l'Ecriture, tantôt le Dieu de la paix, et tantôt le Dieu des armées : *Quis similis tui in fortibus, Domine?* Mais parce que saint Louis étoit un héros chrétien et formé sur le modèle de Dieu, il n'a été guerrier et pacifique qu'en Saint et en homme de Dieu : c'est-à-dire, il n'a point aimé la paix pour vivre dans l'oisiveté et dans la mollesse; et il n'a point fait la guerre pour chercher une fausse gloire, ni pour satisfaire une inquiète et vaine ambition. Il a fait la guerre pour réprimer la rébellion et pour pacifier ses états, et il a entretenu la paix dans ses états pour aller déclarer la guerre aux ennemis de Dieu. Or par-là, dans l'un et dans l'autre, il s'est acquis la réputation du plus grand roi de la chrétienté. En effet, quand je lis dans nos annales des mémorables expéditions de saint Louis contre les princes infidèles, et ces exploits de guerre dans l'Orient, si approchants du mi-

[1] I *Tim.*, 4. — [2]

racle; quand je me représente ce monarque à la tête de l'armée françoise, forçant le port de Damiette, faisant sur un rivage ennemi la plus hardie descente qui fut jamais, et à la vue de vingt mille combattants qui s'y opposoient, se rendant, malgré toute leur résistance, maître de la place; quand je me l'imagine aux prises avec les Turcs et avec les Sarrasins, dans ces trois fameuses batailles qu'il leur livra, et où, comme parle un de nos historiens, il faisoit tout ensemble la fonction de soldat, de capitaine et de général, inspirant aux siens par sa présence toute l'ardeur de son courage, se dégageant lui seul d'un gros d'ennemis qui le tenoient enveloppé, et sortant de là victorieux, sans autre secours que celui de sa propre valeur : quand je compare tout cela avec ce qu'on nous vante des siècles profanes, je ne crains point d'exagérer, en disant que ni la Grèce, ni l'ancienne Rome n'ont jamais rien produit de plus héroïque. Mais quand je viens d'ailleurs à penser que ce qui rendoit ce grand roi si intrépide, si fier, si invincible, c'étoit le zèle de la cause de Dieu pour laquelle il combattoit, et l'intérêt de la vraie religion qu'il défendoit; ah! Chrétiens, je conclus qu'il n'est donc pas vrai que la sainteté affoiblisse le courage des hommes, et je conçois au contraire que le vrai courage et celui des parfaits héros ne peut être inspiré aux hommes que par la vraie sainteté.

Je sais que saint Louis, au milieu de ses glorieux succès, a eu des disgrâces et des adversités à essuyer, puisqu'il fut fait prisonnier dans le premier de ses voyages, et qu'il mourut dans le second. Mais c'est justement dans ses adversités et ses disgrâces qu'il me paroît encore plus grand et plus supérieur à lui-même. Car je ne m'étonne pas que, malgré les prodiges de sa valeur, un prince aussi généreux que lui soit tombé, dans la chaleur du combat, entre les mains de ses ennemis : ç'a été le sort des plus grands capitaines. Mais qu'ayant été pris dans le combat, il ait soutenu sa captivité aussi dignement et aussi héroïquement qu'il la soutint; mais que dans sa prison, ces infidèles mêmes l'aient honoré jusqu'à vouloir se soumettre à lui, et jusqu'à vouloir le choisir pour leur souverain; mais qu'en recouvrant sa liberté, il ait recouvré en même temps toute sa puissance, comme nous l'apprenons de son histoire; mais qu'avant de quitter la Terre-Sainte il ait rétabli et mis en état de défense toutes les places qu'il y avoit conquises; mais qu'au lit même de la mort, il ait obligé le roi de Tunis à acheter la paix à des conditions aussi glorieuses pour la France qu'elles lui étoient avantageuses et utiles, c'est ce qui pourroit vous surprendre aussi bien que moi, si je n'ajoutois que ce furent là les merveilleux effets de la piété de saint Louis et de son éminente vertu: car, ce que je vous prie de bien remarquer, si les Sarrasins délibé-

rèrent, tout prisonnier qu'il étoit, d'en faire leur roi, ce ne fut, dit Joinville, que parce qu'en traitant avec lui, ils ne purent se défendre d'avoir pour lui une vénération secrète; que parce qu'en l'observant de près, il leur parut un homme divin; que parce qu'ils se sentirent touchés, ou, pour mieux dire, charmés de la sainteté de sa vie. Voulez-vous encore bien connoître quelle impression son édifiante et magnanime sainteté fit dans les esprits et dans les cœurs de ces barbares? écoutez-le parler dans les conférences qu'il eut avec eux : il est en leur puissance, et il s'explique devant eux avec autant de liberté que s'il étoit leur maître. Ils le tiennent captif, et c'est lui qui leur fait la loi; ils lui demandent sa rançon, et il leur répond qu'il n'y a point de rançon pour les rois; qu'il ne refuse pas de payer celle de ses soldats, mais que sa personne sacrée ne doit être mise à nul prix. Le sultan est frappé de cette grandeur d'âme, et en passe par où il veut. Avant que de l'élargir, on demande qu'il s'oblige, par un serment solennel, à renoncer à sa religion, s'il manque à sa parole; et il déclare qu'un roi chrétien ne connoît point d'autre serment que sa parole même, et qu'il ne sait ce que c'est que de mettre sa religion en compromis, sous quelque condition que ce puisse être. Sur cela sa parole seule est acceptée. On lui rapporte, avec effroi, que les propres sujets du sultan viennent de l'assassiner, et que dans une pareille conjoncture tout est à craindre pour lui; mais il demeure ferme et intrépide. Celui des conjurés qui a fait le coup, lui demande une récompense pour l'avoir délivré de son ennemi; mais Louis, imitant la piété de David, et sans se mettre en peine du danger où il s'expose, reproche à ce parricide sa perfidie. Or, il n'y avoit que la sainteté qui pût le soutenir de la sorte, et lui inspirer ces sentiments d'une droiture et d'une générosité toute royale. D'autres auroient au moins dissimulé : mais lui, jusque dans ses fers, il est libre; et l'esprit de Dieu, qui le possède, l'élève au-dessus de toutes les considérations et de tous les ménagements humains.

Un roi si grand dans l'adversité ne devoit pas moins l'être dans la prospérité : aussi, selon le rapport des auteurs contemporains, n'étoit-il rien de plus magnifique et de plus auguste que la cour de saint Louis; rien de plus pompeux que l'appareil où il se faisoit voir aux jours de cérémonie. Ne surpassoit-il pas en cela tous les rois ses prédécesseurs, parce qu'il se croyoit obligé de représenter en ces occasions la majesté royale dans tout son lustre, et de paroître aux yeux de son peuple comme la vive image de Dieu? Jamais, depuis l'établissement de la monarchie, la France n'avoit été si florissante, si abondante, si opulente; jamais on n'y avoit vu les sciences aussi bien cultivées, les lois aussi bien observées, la justice aussi bien

rendue, les charges exercées aussi dignement et avec autant d'honneur, le commerce établi aussi sûrement et avec autant de tranquillité. En un mot, jamais le nom françois ne s'étoit trouvé dans un si haut crédit : et d'où venoit cela? de la piété de saint Louis, qui, comme roi, se faisoit une religion d'appuyer et d'autoriser tout ce qui contribuoit à la félicité de son peuple; persuadé qu'il n'étoit roi que pour rendre son peuple heureux : c'est cela même qui le rendit si grand dans la conduite et le gouvernement de ses états; jaloux d'y maintenir le bon ordre, il sut se faire obéir, se faire craindre et se faire aimer. Vous savez de quelle manière il ramena les princes ses vassaux aux devoirs de la soumission qui lui étoit due. Le compte de la Marche avoit osé en secouer le joug : vous savez son malheureux sort, et comme il apprit à ses dépens, dans la journée de Taillebourg, quelle étoit la force de saint Louis et ce qu'il pouvoit. Le duc de Bretagne se fit le chef d'une autre ligue; vous savez ce qu'il lui en coûta, et combien lui fut inutile la jonction de l'Anglois et sa protection contre la justice de saint Louis. La cour de Rome, par des entreprises nouvelles, voulut donner quelque atteinte aux droits de sa couronne : vous savez avec quelle vigueur saint Louis agit pour les défendre; nous en avons dans son histoire des preuves authentiques : mais, du reste, comment les défendoit-il? avec un merveilleux tempérament d'autorité et de piété, c'est-à-dire qu'il soutenoit les droits de sa couronne en roi et en fils aîné de l'Eglise : en roi, avec autorité, et en fils aîné de l'Eglise, avec un esprit de religion et de piété; montrant bien qu'en qualité de roi il ne reconnoissoit point de supérieur sur la terre, et ne vouloit dépendre que de Dieu seul, quoiqu'en qualité de fils aîné de l'Eglise il fût toujours prêt à écouter l'Eglise comme sa mère, et à l'honorer. Jamais roi n'eut des sujets plus souples, ni ne fut mieux obéi : pourquoi? parce que jamais roi n'eut dans un plus haut degré toutes les vertus qui font respecter et estimer les souverains, et qui leur gagnent les cœurs des peuples.

Aussi dans quelle estime étoit-il, non-seulement parmi ses sujets, mais chez les étrangers! c'étoit dans le monde chrétien le pacificateur et le médiateur de tous les différends qui naissoient entre les têtes couronnées : honneur, selon la règle de saint Paul, qu'il ne s'attribuoit pas et qu'il ne cherchoit pas, mais qui lui étoit déféré par un libre consentement de tous les princes ses voisins : et sur quoi ce consentement étoit-il fondé? sur l'opinion qu'ils avoient de sa probité, de son équité, de son incorruptible intégrité; en sorte qu'ils avoient tous recours à lui, comme à un arbitre suprême, dont les jugements étoient pour eux autant d'oracles et d'arrêts définitifs. En effet, le pape et l'empereur Frédéric ont-ils sur leurs droits récipro-

ques des contestations qui les divisent; saint Louis est choisi par l'un et par l'autre, pour en être le juge. Henri, roi d'Angleterre, est-il mal-content de ses sujets, et sur le point de leur faire sentir son indignation et sa vengeance? saint Louis l'apaise; et par ses bons offices, il arrête la guerre civile dont l'Angleterre étoit menacée. Le duc de Bretagne et le roi de Navarre vivent-ils dans une inimitié mortelle; saint Louis, par un mariage, les réconcilie : un autre que lui, bien loin d'entrer dans ces querelles pour les terminer, les eût fomentées pour en profiter, et c'est ce que lui suggéroient les ministres de son conseil; mais ce grand roi avoit au dedans de lui-même un conseil secret, et ce conseil étoit sa conscience, qu'il consultoit en toutes choses, ou plutôt à laquelle il rapportoit tous les autres conseils : conseil d'état, conseil de guerre, conseil de finances, il écoutoit tout cela; mais de tout cela il en appeloit à ce conseil intérieur où il délibéroit seul avec Dieu, et où seul avec Dieu il décidoit. Non, non, Seigneur, disoit-il, qu'il ne m'arrive jamais de me faire une politique essentiellement opposée à votre Evangile : vous avez dit que bienheureux étoient les pacifiques; malheur à moi, si, renonçant à cette béatitude, je m'employois à souffler le feu de la division et de la guerre! Peut-être, dans l'idée des enfants du siècle, en serois-je plus fort; mais je ne veux point, ô mon Dieu, d'autre force que celle qui est selon toute la droiture de votre loi; et peu m'importe que ma conduite soit au gré des sages du monde, pourvu qu'en qualité de pacifique, je sois au nombre de vos enfants. Voilà comment parloit saint Louis; et, dans ce langage, il y avoit un fond de grandeur que le monde même étoit forcé de reconnoître : mais il ne se contentoit pas de parler ainsi; ce qu'il disoit, il le pratiquoit. Le pape Grégoire IX lui offre, pour son frère le comte d'Artois, la couronne impériale, après avoir excommunié Frédéric; saint Louis, insensible à son intérêt, mais encore plus incapable de faire servir son intérêt à la passion d'autrui, refuse sans balancer l'offre qui lui est faite; et quoiqu'il eût contre Frédéric de légitimes sujets de plainte, il ne veut ni consentir à sa dégradation, ni avoir part à sa dépouille : il répond au pape qu'il suffit au comte d'Artois d'être son frère et prince de son sang; que ce seul avantage, joint aux prétentions que lui donne son mérite et sa naissance, valent mieux pour lui que l'empire, dans les circonstances où l'empire lui est présenté; et cette réponse, aussi solide que désintéressée, remplit d'admiration toute l'Europe. L'empereur et le pape même en conçoivent pour saint Louis un profond respect; et désormais saint Louis passe pour l'exemple et le modèle des princes généreux : à quoi est-il redevable de cette gloire? à sa sainteté.

En faut-il davantage, mes chers auditeurs, pour nous détromper aujourd'hui de cette damnable erreur des libertins et des mondains, qu'en s'assujettissant aux règles de la sainteté évangélique, on ne peut jamais réussir dans le monde? Ah? Seigneur, quand cette maxime seroit aussi vraie qu'elle est fausse et insoutenable, je ne devrois pas pour cela balancer sur le parti que j'aurois à prendre. Supposé même ce principe, je devrois, sans hésiter, renoncer d'esprit et de cœur à tous les avantages, à tous les succès, à toutes les fortunes du monde. Je dis plus : je devrois compter pour rien tout ce qui s'appelle prudence du monde, sagesse du monde, et même perfection selon le monde, pour m'attacher à la sainteté, qui est le véritable caractère de vos élus. Dans l'impuissance où je serois d'accorder l'un et l'autre ensemble, cette sainteté seule devroit me suffire; et, content de la posséder, je devrois être prêt à fouler aux pieds tout le reste, pour pouvoir dire comme le Sage : *Et divitias nihil esse duxi in comparatione illius* [1]. Mais votre providence, ô mon Dieu, ne nous réduit pas à cette nécessité, et vous n'avez pas mis notre vertu à une si forte épreuve. Ce qui nous rend inexcusables devant vous, c'est qu'au contraire il est certain qu'en nous éloignant des voies de la sainteté, nous nous éloignons de ce qui peut uniquement nous rendre, même selon le monde, solidement parfaits, et dignes de l'estime et de l'approbation des hommes; c'est qu'en abandonnant la sainteté, nous devenons, dans l'opinion même du monde, des hommes vains, des hommes frivoles, des hommes trompeurs et pleins d'injustice. Il n'y a en effet que la sainteté qui puisse nous donner une solide perfection. Otez la sainteté chrétienne, il n'y a dans le monde qu'apparence de vertu, que dissimulation, que mensonge, qu'illusion et hypocrisie. Que faut-il donc faire pour arriver à cette perfection solide, dans les conditions où nous nous trouvons engagés? Retenez bien ceci, Chrétiens, et que cette instruction soit pour jamais la règle de votre conduite. C'est qu'il faut une bonne fois nous résoudre à imiter l'exemple de saint Louis, et à sanctifier comme lui notre condition par l'esprit de notre religion. Je m'explique. La sainteté a fait de saint Louis un grand roi; cette même sainteté, dans les divers états de vie que vous avez embrassés; fera de vous des hommes sans tache et sans reproche, des hommes au-dessus de toute censure, des hommes d'une réputation que le libertinage respectera. Vous avez dans le monde des emplois à exercer : ayez comme saint Louis de la religion, vous les exercerez avec honneur. Vous avez des affaires à régler, des intérêts à ménager, des différends à terminer : faites tout cela comme saint Louis dans l'esprit d'une exacte religion, Dieu y

[1] *Sap.*, 7.

donnera sa bénédiction. Par-là vous vous attirerez non-seulement l'estime, mais la confiance de ceux avec qui Dieu vous a liés. Sans cela, quelque talent que vous ayez d'ailleurs selon le monde, jamais le monde ne fera fond sur vous, ni ne se confiera en vous. Cette morale convient à tous; mais c'est particulièrement à vous, âmes chrétiennes, que je prétends aujourd'hui l'appliquer; à vous que la Providence a choisies pour être élevées dans cette sainte maison (Saint-Cyr); à vous que je puis bien appeler les élues de votre sexe, puisque Dieu, par sa miséricorde, vous a prédestinées entre mille autres pour être admises dans ce séjour de la vertu; c'est à vous, dis-je, que je parle : c'est pour vous que Dieu a excité la piété du plus grand monarque du monde; pour vous que le successeur de saint Louis, et l'héritier de son zèle aussi bien que de sa couronne, a formé l'important dessein de votre établissement; pour vous qu'il a entrepris ce grand ouvrage, qui sera un monument éternel de sa religion, autant que de sa magnificence et de sa gloire. La piété de saint Louis sembloit avoir pourvu à tout le reste : le soin de pourvoir à vos personnes étoit réservé à Louis-le-Grand. La France étoit pleine de maisons de charité que saint Louis avoit érigées pour cent autres besoins : mais ses vues n'avoient point été à en fonder une où la jeune noblesse de votre sexe trouvât un favorable asile; et vous le trouvez ici. C'est pour l'accomplissement de cet œuvre inspiré du ciel, que Dieu vous a suscité une seconde mère, à qui vous êtes encore plus redevables qu'à celles dont vous avez reçu la vie; une mère selon l'esprit, dont la vue pleine de sagesse a été de vous procurer une éducation digne de votre naissance, dont l'attention et le premier soin est de vous former à tout ce qu'il y a dans le christianisme de plus parfait et de plus pur, dont toute la joie est de voir chaque jour en vous les merveilleux fruits d'une si salutaire institution. C'est à vous, encore une fois, que j'ai prétendu faire une application particulière de ce discours, qui se réduit enfin à bien comprendre que vous ne réussirez jamais dans nulle condition du monde, si vous n'y agissez et ne vous y comportez selon les maximes de la piété chrétienne; que, quelque parti que vous preniez, et à quelque vocation que Dieu vous destine, vous n'y serez jamais ce que vous y devez être, si vous ne travaillez solidement à vous sanctifier : voilà en quoi consiste la science des Saints, et voilà en quoi doit consister toute la vôtre.

Grand roi, dont nous honorons aujourd'hui l'éminente et magnifique sainteté; grand Saint, dont les vertus et les mérites relèvent si hautement la souveraineté et la majesté, faites, par votre puissante intercession auprès de Dieu, que toutes les personnes qui m'écoutent soient persuadées et touchées des vérités importantes

que je viens de leur annoncer. Regardez-nous du haut du ciel, ô saint monarque! et dans cette félicité éternelle que vous possédez, soyez sensible à nos misères : tout indignes que nous sommes de votre secours, ne nous le refusez pas. Jetez les yeux sur cette maison qui vous est dévouée, sur ces vierges qui sont vos filles, et qui, rassemblées dans ce saint lieu, vous invoquent comme leur père. Regardez d'un œil favorable ce royaume que vous avez si sagement gouverné et si tendrement aimé. Si, par la corruption des vices qui s'y sont introduits depuis votre règne, la face vous en paroît défigurée, que cela même soit un motif pour vous intéresser, comme son roi, à le renouveler : si vous y voyez des scandales, aidez-nous à les retrancher. Etendez surtout votre protection sur notre auguste monarque. C'est votre fils, c'est le chef de votre maison, c'est l'imitateur de vos vertus, c'est la vive image de vos héroïques et royales qualités ; car il a comme vous le zèle de Dieu, il est comme vous le protecteur de la vraie religion, le restaurateur des autels, l'exterminateur de l'hérésie. Que n'a-t-il pas fait pour mériter tous ces titres? avec quelle force n'a-t-il pas combattu les ennemis de la foi, et avec quel succès ne les a-t-il pas vaincus? Obtenez-lui les grâces et les lumières dont il a besoin pour achever les grands desseins que Dieu lui inspire ; que cet esprit de sainteté qui vous a dirigé dans toutes vos voies, vienne reposer sur lui ; qu'il nous anime nous-mêmes, et qu'il nous conduise tous à l'éternité bienheureuse, etc.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

ANALYSES DES SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

POUR LA FÊTE DE LA PENTECÔTE.

Sujet. *Ils furent tous remplis du Saint-Esprit.*

Il est important de connoître quel est cet Esprit que le Fils de Dieu nous a promis comme aux apôtres, et quels effets il doit opérer en nous.

Division. Esprit de vérité qui nous éclaire, première partie ; esprit de sainteté qui nous purifie, deuxième partie ; esprit de force qui nous anime, troisième partie.

Première partie. Esprit de vérité qui nous éclaire. Pouvoir 1° enseigner sans exception toute vérité, 2° l'enseigner sans distinction à toutes sortes de sujets, 3° l'enseigner en toutes manières, c'est ce qui n'appartient qu'à l'Esprit de Dieu.

1. Il n'appartient qu'au Saint-Esprit de nous enseigner toute vérité : car il y a des vérités que la chair et le sang ne révèlent point, des vérités qui semblent choquer la raison humaine, des vérités gênantes, humiliantes, mortifiantes. Si donc un homme est en persuadé, ce ne peut être que l'effet d'un esprit supérieur qui agit en lui ; et cet esprit supérieur, c'est l'esprit de Dieu.

2. Il n'appartient qu'au Saint-Esprit d'enseigner toute vérité à toutes sortes de sujets. Donnez au plus habile docteur certains esprits grossiers à instruire : avec toutes ses lumières, il ne les éclairera pas. Mais quand l'esprit de Dieu s'en rend le maître, comme c'est lui qui les a formés, il les élève à tout ce qu'il veut.

3. Il n'appartient qu'au Saint-Esprit d'enseigner toute vérité en toutes manières ; c'est-à-dire dans un instant, sans qu'il en coûte ni étude, ni travail, et jusqu'à déterminer les hommes à mourir pour la défense des vérités qui leur ont été révélées.

Or voilà ce que fait le Saint-Esprit dans les apôtres. Il leur enseigne les vérités les plus dures en apparence, et les plus contraires aux sens et à la nature. Il les leur enseigne sans nulle disposition de leur part, puisque c'étoient des hommes à qui Jésus-Christ lui-même avoit reproché leur aveuglement, et leur lenteur à comprendre et à croire. Il les leur enseigne dans un moment, et jusqu'à les résoudre à souffrir le martyre. On a vu dans la suite ces mêmes effets du Saint-Esprit en des millions de fidèles. Mais qu'a fait le démon ? il a opposé à cet esprit de vérité l'esprit du monde, qui est un esprit de mensonge ; et c'est cet esprit du monde qui conduit tout. Car à nous voir agir, peut-on dire que ce soit l'esprit de Dieu qui nous dirige, et que nous soyons bien convaincus des vérités qu'il est venu nous apprendre ?

Deuxième partie. Esprit de sainteté qui nous purifie. C'est pour cela que le Fils de Dieu en parloit à ses disciples comme d'un baptême : *Vos autem baptizabimini Spiritu Sancto.* Voyons, 1° l'excellence, 2° les obligations de ce baptême.

1. Excellence de ce baptême. Ce fut comme un baptême de feu ; et ce baptême de feu alla jusqu'à purifier les cœurs des apôtres d'un certain genre d'attache qu'ils avoient eu, et qu'ils conservoient pour Jésus-Christ même. Car s'attachant à Jésus-Christ, dit saint Augustin, ils ne l'envisageoient point encore avec des yeux assez purs, et ils le considéroient trop selon l'humanité et selon la chair. Voilà pourquoi le Sauveur du monde leur disoit : *Si je ne m'en vais, l'Esprit consolateur ne viendra point dans vous.* Jugeons de là ce que nous devons penser, non-seulement de ces attaches grossières qui portent évidemment le crime avec elles ; mais de bien d'autres attaches innocentes, à ce qu'il paroît, honnêtes et même saintes, mais dont l'esprit de Dieu nous feroit voir le danger si nous voulions nous rendre attentifs à sa voix.

2. Obligation de ce baptême. C'est de retrancher tout ce qu'il y a d'humain dans nos pensées, dans nos désirs, dans nos paroles et dans nos actions. Voilà le miracle que nous devons demander au Saint-Esprit, et c'est pour nous purifier de la sorte qu'il se répandra sur nous.

Troisième partie. Esprit de force qui nous anime. Nous en avons un exemple bien

sensible dans les apôtres. L'esprit de force dont ils sont remplis leur inspire un zèle 1° qui les fait parler hautement et se déclarer, 2° qui les encourage à tout entreprendre, 3° qui les rend capables de tout souffrir pour le nom de Jésus-Christ.

1. Zèle qui les fait parler hautement et se déclarer. Ils s'étoient tenus renfermés dans le cénacle ; mais tout-à-coup ils en sortent, et rendent un témoignage public à Jésus-Christ.

Zèle qui les encourage à tout entreprendre. Ils se proposent la conversion du monde entier, et ils en viennent à bout.

3. Zèle qui les rend capables de tout souffrir. Persécution, contradiction, opprobres, rien ne les arrête. Ils méprisent les tourments et la mort.

C'est par cette force chrétienne que nous pourrons connoître si nous avons reçu nous-mêmes le Saint-Esprit.

Compliment à la reine d'Angleterre.

SUR LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

Sujet. *Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.*

Voilà, en trois paroles, le sommaire de notre foi. C'est à Dieu à nous éclairer, pour pouvoir parler dignement de ce grand mystère et en tirer de salutaires instructions.

Division. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand hommage de foi qu'une créature puisse rendre à Dieu, première partie : croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu, deuxième partie : croire un Dieu en trois personnes, c'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent modèle de la charité, qui doit tous nous unir en Dieu et selon Dieu, troisième partie.

Première partie. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand hommage de foi que la créature puisse rendre à Dieu. Je ne puis me former de Dieu une plus haute idée que quand je reconnois qu'il est incompréhensible. Or dans quel mystère Dieu est-il plus incompréhensible à l'homme ? n'est-ce pas dans la Trinité ? D'où il s'ensuit que je ne puis plus exalter de ma part le souverain être de Dieu, que par la créance de cette ineffable Trinité.

Que fais-je quand je crois un Dieu en trois personnes ? je lui fais un sacrifice de la plus noble partie de moi-même, qui est ma raison ; et comment le fais-je ? de la manière la plus excellente et la plus héroïque ; et en quoi consiste-t-il ? le voici. Je crois un mystère dont je n'ai nulle expérience, et dont il m'est impossible d'avoir la moindre idée avant que Dieu me l'ait révélé : et quand Dieu me l'a révélé, je le crois de telle sorte, que ma raison ne peut s'en faire juge, ni l'examiner ; enfin, ce qui fait la perfection de mon sacrifice, je crois ce mystère, quoiqu'il semble répugner positivement à ma raison.

Telle est notre foi. Nous la professons de bouche, nous disons assez que nous serions prêts à mourir pour la défendre : mais il ne s'agit point présentement de mourir pour la foi ; il s'agit de la soutenir et de l'honorer par l'innocence et la pureté de nos mœurs. Souvenons-nous que nous adorons une Trinité dont le caractère propre et essentiel est la sainteté.

Deuxième partie. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu. Quand on nous instruit au christianisme, par où commence-t-on ? par ce qu'il y a de plus relevé et de plus difficile à croire, qui est le mystère de la Trinité. Pourquoi s'attache-t-on d'abord à cet article ? parce que c'est le fondement de toute notre espérance ; car je ne puis être sauvé sans la foi d'un Dieu en trois personnes : comme cette foi demande un plus grand effort de notre part, aussi la profession que nous en faisons est-elle d'un plus grand mérite ; et Dieu nous dit alors ce qu'il dit à Abraham : *Quia fecisti hanc rem, multiplicabo semen tuum.* De là vient que cette formule de foi que nous prononçons en confessant la Trinité, et qui est conçue en ces termes, Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, est si sainte et si vénérable dans notre religion. De là vient que nous la mettons à la tête de toutes nos actions, afin qu'elle les sanctifie et qu'elle les rende méritoires. Pratique qui nous est venue des apôtres, et que l'Eglise observe solennellement et constamment dans tous ses divins offices. Si nous l'avions jusqu'à présent observée

nous-mêmes dans le même esprit et avec la même piété que l'Eglise, combien de mérites aurions-nous acquis devant Dieu?

Quand à l'heure de notre mort le prêtre priera pour nous, quel nom emploiera-t-il pour rendre ses vœux plus efficaces? Les noms du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Et quand, s'adressant à Dieu, il lui recommandera l'âme du mourant, de quelle raison se servira-t-il? De celle-ci : *Quoiqu'il ait péché, Seigneur, il a confessé votre auguste Trinité.*

Troisième partie. Croire un Dieu en trois personnes, c'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent modèle de la charité qui doit nous unir en Dieu et selon Dieu. 1° La foi de la Trinité est le motif et comme le lien substantiel de la charité qui doit être entre nous, 2° le mystère de la Trinité en est encore le grand modèle que Jésus-Christ nous a donné dans son Evangile.

1. La foi de la Trinité doit être le lien de notre charité mutuelle. Ainsi l'enseigne saint Paul : Puisque vous n'avez tous qu'un même Dieu, disoit-il aux premiers fidèles, que vous n'avez tous qu'une même foi, que vous n'avez tous qu'un même baptême, et que vous ne faites tous qu'un même corps, qui est l'Eglise, n'est-il pas juste que vous n'ayez tous qu'un même esprit? Au nom de qui avez-vous été baptisés, ajoutoit le même apôtre, pour arrêter certaines discordes? n'est-ce pas au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, et cette unité de religion ne doit-elle pas former entre vous l'union des cœurs? Ainsi l'ont compris les hérétiques mêmes : dès-là qu'ils font secte et qu'ils composent une Eglise prétendue, ils commencent à s'entr'aider.

2. Le mystère de la Trinité est le grand modèle de notre charité. Que demandoit Jésus-Christ à son Père pour ses disciples? Qu'ils ne fussent qu'un entre eux, comme le Père et le Fils, dans l'auguste Trinité, ne sont qu'un. Dans cette Trinité adorable, point d'intérêts différents, point de sentiments opposés, point de volontés contraires. Nous formons-nous sur ce modèle?

SUR LE TRÈS-SAINT SACREMENT.

Sujet. *Ma chair est vraiment une viande.*

Une viande sacramentelle, une viande qui, toute matérielle qu'elle est, a la vertu de nous conserver la grâce, c'est ce qui en fait l'excellence. Telle est la chair du Fils de Dieu.

Division. La gloire du corps de Jésus-Christ, c'est d'avoir été donné à l'Eglise dans le saint sacrement de l'autel, première partie : la gloire de l'Eglise, c'est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans ce sacrement, deuxième partie.

Première partie. La gloire du corps de Jésus-Christ, c'est d'avoir été donné à l'Eglise dans le saint sacrement de l'autel. Il étoit juste que Jésus-Christ travaillât à honorer sa chair, et deux raisons l'y obligeoient : 1° l'honneur qu'il avoit fait à cette chair de contracter avec elle une alliance si étroite dans son incarnation ; 2° les humiliations extrêmes à quoi il l'avoit réduite dans sa passion. Or c'est dans la divine Eucharistie qu'il l'élève jusqu'à être l'aliment de nos âmes, et que, toute matérielle qu'elle est, il lui donne la vertu de vivifier nos esprits.

Après cela faut-il s'étonner que Jésus-Christ nous ait proprosé son corps à adorer dans nos temples? car nous l'y adorons, disent saint Ambroise et saint Augustin : deux témoignages bien puissants contre les hérétiques. C'est pour cela même aussi que l'Eglise a institué cette fête, que nous célébrons à l'honneur du corps de Jésus-Christ.

Mais pourquoi cette cérémonie, de porter en pompe le corps du Fils de Dieu? C'est 1° en mémoire de ce qu'il se porta lui-même, quand il distribua à ses apôtres sa chair et son sang; 2° en action de grâces de ce qu'il alloit lui-même autrefois parcourant les villes et les bourgades ; 3° pour lui faire une réparation authentique des opprobres qu'il souffrit dans les rues de Jérusalem, lorsqu'il fut traîné de tribunal en tribunal ; 4° pour lui faire honneur, dit le cardinal Du Perron, de toutes les victoires qu'il a remportées sur l'hérésie dans le sacrement de son corps ; 5° pour lui faire comme une amende honorable de tant d'outrages qu'il a reçus et qu'il reçoit sans cesse, des mauvais chrétiens, dans l'Eucharistie. Quelle doit donc être, pendant cette octave, l'occupation d'une âme fidèle? d'entrer dans les sentiments de l'Eglise, et d'honorer avec elle la chair du Rédempteur.

Deuxième partie. La gloire de l'Église, c'est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel. Car c'est par-là, 1° qu'elle est honorée de la présence réelle d'un Dieu, 2° qu'elle est honorée de ses entretiens et de sa familiarité la plus intime, 3° qu'elle est même honorée de l'union la plus parfaite avec lui, puisque ce Dieu-Homme, par le moyen de son sacrement, s'unit aux fidèles, qui sont les membres de l'Eglise, et vient demeurer en eux : tellement que, dans la pensée des Pères, l'Eucharistie est pour nous comme une extension du mystère de l'incarnation ; 4° qu'elle est enfin nourrie de son corps et de son sang adorable.

De tout ceci nous devons remporter deux sentiments : 1° de respect et de vénération pour l'Eglise, 2° de zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps. Respect et vénération pour l'Eglise ; car pouvons-nous l'honorer assez après que Jésus-Christ l'a tant honorée ? Cependant, c'est nous-mêmes tous les jours qui la déshonorons. Zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps, puisqu'en vertu de la communion, ils deviennent les sanctuaires vivants et les membres de Jésus-Christ même. Quelle indignité donc et quelle horreur, de les profaner par des excès honteux !

SUR LA CONCEPTION DE LA VIERGE.

Sujet. *Jacob fut le père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus qu'on appelle Christ.*

Voilà le plus bel éloge de Marie ; voilà ce qui rend sa conception, non-seulement si glorieuse, mais si sainte. L'Eglise prétend honorer aujourd'hui la grâce qui la sanctifia dès le moment qu'elle fut conçue, et c'est de là que nous devons tirer de solides instructions pour nous.

Division. Marie, par le privilége de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connoître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché, première partie. Marie, sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connoître l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre baptême, deuxième partie. Marie, fidèle à la grâce de sa conception, nous fait connoître, par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager et de conserver la grâce en vertu de laquelle nous sommes tout ce que nous sommes, troisième partie.

Première partie. Marie, par le privilége de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connoître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché. Tous les autres avantages que pouvoit avoir Marie dans sa conception n'eussent rien été aux yeux de Dieu sans la grâce, et Dieu à ce moment ne la considéra, ni ne l'estima que parce qu'elle lui parut dès-lors revêtue de la grâce. De là comprenons, 1° quel est le fond de notre misère, d'avoir été conçus hors de la grâce ; 2° quels en sont les effets, puisque par-là nous nous trouvons malheureusement sujets à tous les désordres que traîne après soi le péché d'origine.

Ce n'est pas assez : mais 1° le comble de notre misère, c'est que, tout humiliante qu'elle est, elle ne nous humilie pas ; 2° l'excès de notre misère, c'est que, toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas ; 3° le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter et à nous en glorifier ; 4° l'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, et jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu ; 5° la malignité de notre misère, c'est que le péché où nous avons été conçus, infecte dans nous tout ce qui vient de Dieu et tout ce que nous avons reçu de Dieu ; 6° l'abomination de notre misère, c'est que, non contents d'être enfants de colère par nature ; nous le sommes et nous voulons bien l'être par notre choix ; 7° l'abomination de désolation dans notre misère, c'est qu'outre le péché de nos premiers parents, qui est retombé sur nous, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme de nouveaux péchés originels, pires que celui-là, et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse.

Deuxième partie. Marie, sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connoître l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre baptême. Cette grâce que reçut Marie dans sa conception, 1° sanctifia sa personne, 2° releva le mérite de toutes les actions de sa vie. Grâce qui sanctifia la personne de Marie, et qui par-là même la disposa à être la mère de Dieu, en la rendant digne de Dieu ; grâce qui releva le mérite de toutes les actions de Marie, puisque la Mère de Dieu,

dans tout le cours de sa vie, n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré son prix et sa valeur de cette première grâce.

Ainsi, par proportion, la grâce de notre baptême 1° sanctifie nos personnes, 2° répand sur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. Elle sanctifie nos personnes, en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu. Quel avantage ! voilà le titre qui fait notre véritable grandeur. Elle répand sur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle : car, en vertu de cette grâce, nous devenons les hérétiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ ; et toutes nos bonnes œuvres, consacrées par cette grâce, nous donnent un droit certain à la gloire céleste.

Troisième partie. Marie, fidèle à la grâce de sa conception, nous fait connoître, par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager et de conserver la grâce par où nous sommes tout ce que nous sommes. 1° Marie, quoique exempte de toute foiblesse et confirmée en grâce dans sa conception, n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde ; 2° Marie, quoique conçue avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austérité et dans les rigueurs de la pénitence ; 3° Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler ; et sans mettre jamais de bornes à sa sainteté, elle a toujours éte croissant en vertus et en mérites.

1. Marie a fui le monde, quoique le monde n'eût rien pour elle de dangereux ; et nous, pour qui il est si contagieux, nous le recherchons, et nous prétendons que Dieu, pour nous y soutenir malgré notre foiblesse, fasse des miracles.

2. Marie a vécu dans la pénitence, quoiqu'elle eût été conçue avec tous les priviléges de l'innocence ; et nous, pécheurs, nous voulons goûter toutes les douceurs de la vie.

3. Marie, quoique pourvue d'une grâce surabondante, s'est néanmoins toujours appliquée à croitre en vertus et en mérites ; et nous, en qui la grâce laisse toujours un si grand vide, quelque peu de bien que nous fassions, nous nous en tenons là.

Compliment au roi.

Ier SUR L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Sujet. *Alors Marie dit à l'ange : Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole.*

C'est en conséquence de cette réponse et de ce consentement de Marie, que le Fils de Dieu descendit de sa gloire, et s'incarna dans les chastes entrailles de cette vierge.

Division. Marie conçut le Verbe de Dieu, et par l'humilité de son cœur, première partie ; et par la pureté de son corps, deuxième partie.

Première partie. Marie conçut le Verbe de Dieu par l'humilité de son cœur. C'est l'humilité, dit saint Augustin, qui, de la part de l'homme, doit être la première et l'essentielle disposition aux communications de Dieu : si donc Dieu choisit Marie pour sa mère, préférablement à toute autre femme, c'est qu'elle lui parut seule dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandoit.

En effet, remarque saint Bernard, un Dieu qui lui-même étoit sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès en se revêtant de notre chair, devoit avoir des complaisances infinies pour l'humilité. Mais qu'y eut-il donc de si singulier dans l'humilité de Marie ? 1° Ce fut une humilité jointe à la plénitude du mérite. On la salue comme pleine de grâce, *Gratiâ plena ;* et elle répond qu'elle est la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* 2° Ce fut une humilité dans le comble de l'honneur. Un ange lui vient annoncer qu'elle sera mère de Dieu, *Ecce concipies ;* et elle ne se donne que le titre de servante de Dieu : *Ecce ancilla Domini.* Or voilà ce qui ravit le ciel ; voilà ce qui achève de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Père pour se renfermer dans le sein de Marie. Tandis qu'elle s'humilie devant Dieu, le Fils de Dieu s'anéantit en elle : *Exinanivit semetipsum.*

De là apprenons l'humilité. Une mère de Dieu humble, un Dieu anéanti, quelles leçons pour nous ! Sans l'humilité il n'y a ni christianisme, ni religion, puisque sans l'humilité il n'y auroit pas même d'incarnation ni d'Homme-Dieu. Il est vrai que l'humilité est une vertu assez inconnue à la cour ; mais c'est pour cela même qu'il faut l'y prêcher, afin de l'y faire connoître. Cependant, peut-on être humble et grand

tout à la fois? En pouvons-nous douter depuis que le Fils même de Dieu a pu devenir humble en demeurant Dieu, et depuis que Marie a pu être la plus humble de toutes les créatures, en devenant la mère de Dieu? Oui, on peut être humble et être grand; et l'avantage même des grands est de trouver dans l'humilité de quoi sanctifier leur condition, et de trouver dans leur condition de quoi rendre leur humilité plus sainte et plus précieuse devant Dieu.

Deuxième partie. Marie conçut le Verbe de Dieu par la pureté de son corps et par sa virginité. Le prophète avoit prédit que le Messie naîtroit d'une vierge; et il étoit, dit saint Bernard, de la dignité d'un Dieu, en se faisant homme, d'avoir une mère vierge, puisque toute autre conception que celle-là eût obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Aussi, selon la belle réflexion du même saint Bernard, tout ce mystère se passe entre Dieu, un ange et Marie, qui nous marquent autant de caractères différents de la plus parfaite pureté. Que devons-nous conclure de là? que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il falloit et une pureté angélique, et une pureté virginale, pour concerter entre Dieu et l'homme cette ineffable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair.

Dieu même, dans ce mystère, donne la préférence à la pureté virginale, en choisissant une mère vierge, et lui députant un ange qui n'est auprès d'elle que son ambassadeur. Ne nous en étonnons pas, poursuit saint Bernard, puisque la pureté de cette vierge étoit d'un mérite qui l'élevoit au-dessus de celle des anges: car les anges sont purs par nature et par privilége de béatitude et de gloire; mais Marie l'étoit par choix et par vertu. Et jusqu'à quel point l'étoit-elle? 1° jusqu'à se troubler à la vue d'un ange; effet de sa vigilance pour conserver le trésor de sa virginité: 2° jusqu'à être prête de renoncer à la maternité divine, plutôt que de cesser d'être vierge; effet de sa constance pour ne pas perdre le trésor de sa virginité. Or c'est cela même qui engage Dieu à lui donner son esprit, *Spiritus sanctus superveniet in te*; et à venir lui-même dans elle pour s'y faire chair: *Verbum caro factum est.*

Après cette alliance merveilleuse qu'un Dieu a contractée avec notre chair, quel soin ne devons-nous pas avoir de maintenir nos corps dans une pureté inviolable, et pouvons-nous trouver étrange que saint Paul et les Pères aient témoigné une horreur spéciale pour l'impureté? Le mystère de l'incarnation donne à ce péché un caractère de malice tout particulier.

IIe SUR L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Sujet. *Le Verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous.*

C'est le grand mystère que célèbre l'Eglise. Mystère de la bonté et de la charité de Dieu envers les hommes; mystère qui, tout incroyable qu'il paroît, a été cru dans tout le monde. Il s'agit dans ce discours d'en donner une connoissance aussi parfaite que nous pouvons l'avoir.

Division. Trois alliances merveilleuses. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jésus-Christ, qui devient Homme-Dieu, première partie: alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie, qui devient mère de Dieu, deuxième partie: alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous, qui devenons enfants de Dieu, troisième partie.

Première partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jésus-Christ, qui devient Homme-Dieu. Miracle que la foi nous révèle, et d'où il s'ensuit que la chair de l'homme, considérée dans la personne du Rédempteur, est vraiment la chair d'un Dieu, et qu'elle est entrée en possession de toute la gloire de Dieu. De là vient encore que dans Jésus-Christ, entre la chair et le Verbe, il n'y a rien eu de divisé, et que ce qui étoit vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'est aussi de l'autre. Parce que la chair de Jésus-Christ a été passible, nous disons que le Verbe de Dieu a souffert; et parce que le Verbe est égal à Dieu, nous ne craignons point de dire que la chair de Jésus-Christ est assise à la droite de Dieu.

Trois hérésies: 1° de ceux qui ont combattu la divinité de Jésus-Christ, 2° de ceux qui n'ont pas voulu reconnoître l'humanité de Jésus-Christ, 3° de ceux qui, reconnoissant la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, ont seulement nié l'union de l'une et de l'autre, telle que le Saint-Esprit l'a faite, et telle qu'elle subsistera toujours. Dogmes impies, que l'Eglise a frappés de ses anathèmes.

Il est donc vrai que le Verbe de Dieu s'est réellement fait chair; et puisque la chair de ce Verbe fait homme est la chair d'un Dieu, jugeons avec quel sujet saint Paul a prononcé un si terrible arrêt contre ceux qui la reçoivent indignement dans la communion. Quelle épreuve Marie fit-elle d'elle-même avant que de consentir à l'incarnation de ce Dieu-Homme dans son sein? Faisons de nous la même épreuve pour nous disposer à la communion pascale.

Deuxième partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie, qui devient mère de Dieu. Alliance que l'hérésiarque Nestorius ne voulut pas reconnoître, refusant à Marie le titre de mère de Dieu. Mais on sait avec quel zèle l'Eglise prit les intérêts de cette vierge, et comment elle arrêta dans le concile d'Ephèse que le titre de *mère de Dieu* seroit un terme consacré contre l'hérésie nestorienne, comme celui de *consubstantiel* l'avoit été dans le concile de Nicée contre l'hérésie arienne.

Ainsi nous croyons que Marie est véritablement mère de Dieu; et c'est sur cette maternité divine que sont fondés tous les honneurs que nous lui rendons. Nous n'en faisons pas une divinité; mais sans l'élever jusqu'à Dieu, est-il du reste une grandeur comparable à celle de cette mère de Dieu? Considérons-la sous deux rapports, l'un à Dieu, l'autre aux hommes: 1° Marie, mère de Dieu; c'est le premier rapport: 2° Marie, mère de Dieu, devenue par-là même la médiatrice et comme la mère des hommes; c'est le second. Or quelle gloire lui doit revenir de l'un et de l'autre?

1. Marie, mère de Dieu. La virginité et la maternité jointes ensemble, quel prodige! Un Dieu dépendant d'une vierge en qualité de fils, quel honneur pour cette vierge!

2. Marie, mère des hommes, puisque tous les hommes sont non-seulement les frères, mais les membres de ce Dieu-Homme qu'elle a porté dans son sein. De là médiatrice et protectrice des hommes. Adressons-nous donc à elle avec confiance; ce ne sera pas en vain: mais nous en recevrons ce que tant d'autres en ont reçu.

Troisième partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous, qui devenons enfants de Dieu. Car le Verbe divin n'a pu se revêtir de la chair de l'homme, sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité; et du moment qu'il nous a ainsi unis à lui, en sorte que nous ne faisons avec lui qu'un même corps, nous pouvons dire, dans un sens propre et réel, que nous sommes enfants de Dieu. Sur cela, voyons 1° ce que nous devons à Dieu, 2° ce que nous nous devons à nous-mêmes.

1. Ce que nous devons à Dieu comme enfants de Dieu: l'obéissance à ses ordres, et le zèle pour sa gloire. Sans cela, que sert-il de l'appeler notre Père? Si cette obéissance et ce zèle nous doivent coûter, ils ont encore plus coûté à Jésus-Christ.

2. Ce que nous nous devons à nous-mêmes comme enfants de Dieu: ne pas dégénérer de cette glorieuse qualité par une conduite qui nous en rende indignes.

Ier SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Sujet. *Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.*

Tout cela se fait selon la loi, et nous apprend comment nous devons nous-mêmes observer la loi de Dieu.

Division. En ce que Marie obéit à la loi, nous trouvons la confusion de notre orgueil qui s'élève contre la loi de Dieu, première partie: en ce que Marie surmonte toutes les difficultés de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu, deuxième partie.

Première partie. En ce que Marie obéit à la loi, nous trouvons la confusion de notre orgueil qui s'élève contre la loi de Dieu. Nous nous élevons contre cette loi divine, 1° par une révolte de cœur, 2° par un aveuglement d'esprit: or l'obéissance de Marie confond aujourd'hui l'un et l'autre.

1. Révolte de cœur, lorsque nous disons comme l'ange rebelle: *Non serviam; Je ne veux point me soumettre.* C'est surtout le péché des grands. Mais sont-ils plus grands que ne l'étoit la mère de Dieu? Non-seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son fils, c'est-à-dire un Dieu. Belle leçon et pour les grands et pour les petits. Pourquoi un Dieu-Homme sujet à la loi? pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissemen aux lois de Dieu. Obligation spéciale pour trois raisons: 1° parce que plus vous êtes grands, plus

vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain législateur ; 2° parce que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte ; 3° parce que Dieu, en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modèles de l'obéissance que nous lui devons. Je dis plus : pourquoi une mère de Dieu, et par son ministère un Homme-Dieu, soumis à la loi ? Pour trois autres raisons qui vous regardent, vous que le Seigneur a réduits au rang des petits : 1° pour vous consoler de l'état où vous êtes ; 2° pour vous instruire de la manière dont vous devez obéir aux hommes pour Dieu, et à Dieu dans les hommes ; 3° pour confondre vos désobéissances à la loi de Dieu, lorsque vous avez tant de soumission aux lois des hommes. Il est vrai que l'assujettissement où nous tient la loi de Dieu, nous paroit gênant et humiliant : mais Jésus-Christ et Marie s'en font une gloire. Après cela laissons-nous entraîner à l'esprit du monde, ennemi de toute loi de Dieu !

2. Aveuglement d'esprit, quand nous cherchons des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu. Jésus-Christ et Marie s'y soumettent, quoiqu'ils eussent un droit incontestable de s'en dispenser : Dieu, dit saint Augustin, n'ayant pas voulu que notre religion, dont Jésus et Marie jetoient alors les premiers fondements, commençât par une dispense. C'étoit néanmoins une dispense légitime, et presque toutes les nôtres sont fausses et abusives. Suis-je obligé à cela ? dit-on ; est-ce un commandement absolu pour moi ? Ce n'est point ainsi que le Sauveur du monde et sa sainte mère se sont retranchés sur l'obligation ; et c'est une règle qui va à nous faire violer les lois les plus indispensables. Mais ne nous y trompons pas, car Dieu en jugera tout autrement que nous.

Deuxième partie. En ce que Marie surmonte toutes les difficultés de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu. Nous nous figurons que cette loi exige trop de nous, 1° parce qu'elle nous engage à nous dépouiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher ; 2° parce qu'elle nous prive de certaines joies et de certaines douceurs de la vie à quoi nous sommes attachés ; 3° parce qu'elle nous ordonne en bien des rencontres de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons. Mais à cela j'oppose trois leçons que nous fait aujourd'hui Marie.

Première leçon : Marie n'a qu'un fils ; et pour se soumettre à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce que nous avons de plus cher est-il comparable à ce Dieu-Homme ? Souvent même ce que nous avons de plus cher n'est-il pas pour nous la source de mille peines ? Quels motifs se proposa Marie en présentant son fils ? qu'elle le sacrifioit à Dieu, qu'elle fléchissoit la colère et la justice de Dieu, qu'elle attiroit sur elle les faveurs de Dieu. Entrons dans les mêmes sentiments, et rien ne nous coûtera.

Seconde leçon : Marie, pour garder la loi, sacrifie toutes les joies de son âme. Siméon lui prédit qu'en conséquence de l'oblation qu'elle fait de son Fils pour être immolé sur la croix, elle sera percée d'un glaive de douleur ; et déjà elle ressent tout ce qu'elle ressentira alors. Devons-nous refuser après cela de sacrifier à la loi de Dieu des joies aussi vaines que les nôtres, des joies que nous sacrifions tous les jours au monde, et à quoi l'esprit de pénitence nous oblige de renoncer ?

Troisième leçon : Marie, pour accomplir la loi, sacrifie jusqu'à son honneur, puisqu'en se purifiant elle paroit de même condition que les autres femmes. Or la loi de Dieu ne nous engage à rien de si humiliant ; mais tous les jours néanmoins nous l'abandonnons pour un faux honneur, et pour contenter une folle ambition.

Compliment au roi.

IIe SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Sujet. *Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.*

Deux mystères exprimés dans ces paroles, la purification de Marie, et la présentation de Jésus-Christ. Tirons-en les fruits de sainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs.

Division. Jésus-Christ dévoué et consacré à Dieu, nous apprend à connoître Dieu : première partie. Jésus-Christ offert et immolé pour nous, nous apprend à nous connoître nous-mêmes : deuxième partie.

Première partie. Jésus-Christ dévoué et consacré à Dieu, nous apprend à connoître Dieu, 1° comme souverain Seigneur; 2° comme source de tous les biens; 3° comme vengeur du péché.

1. Comme souverain Seigneur. Si Marie présente Jésus-Christ, c'est pour honorer la souveraineté de Dieu, selon qu'il étoit porté dans la loi : *Consacrez-moi chaque premier-né, car toutes choses m'appartiennent.* Il falloit que la loi de grâce donnât à cette cérémonie toute sa perfection : comment? en offrant à Dieu, dans la personne de Jésus-Christ, un premier-né au-dessus de tous les autres; c'est-à-dire, 1° un premier-né qui représentât tous les hommes dont il est le chef; 2° un premier-né égal à Dieu, et vrai Dieu. De là comprenons quel est le souverain empire de Dieu, et de là même jugeons quel est le désordre de l'homme qui veut vivre à l'égard de Dieu dans l'indépendance : indépendance qu'affectent surtout les grands; indépendance qui vient dans les uns d'un oubli général de leurs devoirs; dans les autres, d'un excès d'amour-propre; dans ceux-ci, d'un esprit d'orgueil; dans ceux-là, d'un fonds de libertinage. Que nous prêche au contraire l'exemple de Jésus-Christ? une dépendance entière de Dieu : tel est le premier fruit que nous devons retirer de cette solennité. Je ne suis pas à moi, mais à Dieu, donc je ne dois vivre que pour Dieu : c'est dans cet esprit que tout chrétien a dû se présenter aujourd'hui devant les autels, pour faire à Dieu un sacrifice parfait de lui-même.

2. Comme source de tous les biens. Des Juifs offroient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avoient reçu, lorsque Dieu, pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon, avait fait périr dans une seule nuit tous les premiers-nés d'Egypte; et Jésus-Christ, qui étoit la fin et le consommateur de la loi, est aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre humain, en action de grâces des obligations infinies que nous avons à Dieu. De sorte que ce Sauveur des hommes est 1° le modèle de notre reconnoissance envers Dieu; 2° le supplément de notre reconnoissance envers Dieu; 3° la perfection de notre reconnoissance envers Dieu. Mais au lieu de cette reconnoissance, quelle est notre ingratitude! nous méconnoissons les bienfaits de Dieu, et nous en abusons. Cependant nous lui en rendrons compte; et s'ils ne servent pas à notre sanctification, ils serviront à notre damnation.

3. Comme vengeur du péché. Jésus-Christ est offert à Dieu comme la victime du péché, et c'est ici, aussi bien que dans sa circoncision, qu'il paroît sous la forme de pécheur, ou qu'il se substitue en la place des pécheurs : du reste, cette oblation de Jésus-Christ ne nous dispense pas du devoir de la pénitence; au contraire, elle doit nous y exciter en nous faisant voir combien Dieu hait le péché, et jusqu'à quel point il doit être haï et puni par nous-mêmes : mais c'est ce que nous ne voulons point comprendre.

Deuxième partie. Jésus-Christ offert et immolé pour nous, nous apprend à nous connoître nous-mêmes. Rien de plus nécessaire que cette connoissance de nous-mêmes; et en particulier, rien de plus utile que la connoissance de notre vraie grandeur. Or, ce mystère nous découvre 1° notre excellence, 2° notre dignité.

1. Notre excellence, c'est-à-dire ce que nous valons dans l'estime de Dieu. Pouvons-nous l'ignorer en voyant Jésus-Christ livré pour nous? Voilà, homme, ce que votre âme et votre salut ont coûté à Dieu. Tellement qu'il y a de la proportion entre votre salut et le sang d'un Dieu, entre votre âme et la vie d'un Dieu, entre vous-même et la personne d'un Dieu. Cela supposé, quel est notre aveuglement, d'abandonner le soin de cette âme et de ce salut! Le Fils de Dieu disoit autrefois : Quel échange l'homme donnera-t-il pour son âme; mais nous pouvons bien dire à présent : Pour quel échange l'homme ne donneroit-il pas son âme, et ne la donne-t-il pas tous les jours? Or c'est ce prodigieux aveuglement que Jésus-Christ est venu guérir.

2. Notre dignité, c'est-à-dire ce que nous sommes par la vocation et par la prédestination de Dieu; car, en conséquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en se présentant pour nous, nous appartenons spécialement à Dieu. Appartenir aux hommes, c'est un esclavage qui nous humilie; mais appartenir à Dieu, c'est un état de liberté qui nous relève en nous dégageant de la servitude du monde et de l'enfer : deux conséquences que tiroit l'Apôtre de ce principe : *Empti estis pretio magno :* Vous avez été achetés à un grand prix. 1° Glorifiez donc Dieu, et portez-le dans vos corps en vous revêtant de la mortification de Jésus-

Christ; 2° ne vous engagez donc plus dans la servitude des hommes : servitude si pernicieuse pour le salut, et même si dure pour la vie présente. Appliquons-nous à nous-mêmes cette parole de l'évangile de ce jour : *Sanctum Domino vocabitur :* car, selon le sens qu'elle exprime, nous sommes chacun le saint du Seigneur, c'est-à-dire que nous sommes totalement dévoués au Seigneur.

Compliment au roi.

IIIe SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

SUJET. *Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur.*

C'est ainsi que nous devons nous présenter nous-mêmes à Dieu.

DIVISION. Jésus-Christ se présente à Dieu pour reconnoître et pour honorer le domaine de Dieu : domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes; première partie : domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes ; deuxième partie : domaine éternel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes ; troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes. De tous les tributs que nous devons à Dieu comme au souverain Seigneur, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, c'est cette oblation de nous-mêmes ; car nous ne nous devons nous-mêmes qu'à Dieu : voilà l'important devoir que Jésus-Christ nous enseigne dans ce mystère. Il sait que le domaine de Dieu son Père a été violé, et il en vient réparer la gloire : comment? en s'offrant lui-même. Mais que sert de nous offrir ainsi nous-mêmes, puisque nous appartenons déjà essentiellement à Dieu en qualité de créatures? Il est vrai, nous appartenons d'une façon à Dieu par la nécessité inséparable de notre être : mais comme il nous a faits libres, nous pouvons d'ailleurs ne lui pas appartenir par le choix injuste et criminel de notre volonté. Or il veut qu'en nous présentant nous-mêmes à lui, nous lui appartenions volontairement, comme nous lui appartenons déjà nécessairement : voilà ce qui fait en quelque sorte la perfection de son domaine, ce qui fait sa gloire et la nôtre.

Qu'est-ce proprement que nous-mêmes, et qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes? C'est offrir notre cœur, qui est comme notre premier-né. Dieu veut l'avoir ; il en est jaloux, et il le mérite bien : serons-nous assez injustes pour le lui refuser? Nous lui avons dit cent fois que nous lui donnions ce cœur ; mais par le péché nous le lui avons ravi : et pourquoi? pour une passion qui nous dominoit. Faisons-lui le sacrifice de cette passion, et il nous comblera de ses grâces.

Vous me direz : Mais cette passion est criminelle ; comment donc l'offrir à Dieu? Voici le miracle de la grâce : c'est que ce qui nous rend criminels sert à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons. Ainsi, il faut, ou que nous soyons saints pour nous offrir à Dieu, ou qu'en nous offrant à Dieu nous devenions saints; car nous le devenons en effet, puisque s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est se sanctifier. Il n'en est pas ainsi à l'égard des grands : on peut se donner à eux, et n'en être pas meilleur : à quel autre maître dois-je donc plutôt me consacrer qu'à Dieu?

DEUXIÈME PARTIE. Domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : car le mérite de la religion, dit saint Ambroise, est de faire à Dieu l'oblation de soi-même dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Jésus-Christ s'offre à son Père sans réserve, et jusqu'à s'engager même à lui sacrifier tout son sang et sa vie. Et si nous voulons user de réserve avec Dieu, c'est que nous ne connoissons point encore assez bien le domaine de Dieu d'une part, et de l'autre la tyrannie du monde : le domaine de Dieu, de qui tout dépend ; la tyrannie du monde, qui prétend qu'on lui sacrifie tout, et pour qui en effet nous n'épargnons rien.

Avons-nous jamais bien pénétré le sens de ces paroles que Dieu dit à Moïse, et sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour : *Mea sunt omnia :* Tout est à moi? Tout est à Dieu, parce qu'il est l'auteur de tout, parce qu'il est le conservateur de tout, parce qu'il dispose de tout : de là apprenons comment nous devons être à Dieu; et

toutefois comment y sommes-nous ? nous occupons-nous de lui ? agissons-nous pour lui ? nous soumettons-nous à lui et à ses ordres ?

Vouloir retenir quelque chose et le refuser à Dieu, c'est n'avoir plus pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout ; et ne le pas aimer de cet amour de préférence, c'est se rendre indigne de sa grâce : voilà ce qui arrête tant de conversions. Un pécheur voudroit se donner à Dieu ; mais ce qui le retient, et ce qui fait évanouir tous ses projets, ce n'est souvent qu'un seul point. Disons à Dieu comme David : *Lætus obtuli universa :* C'est avec joie, Seigneur, que je vous offrirai toutes choses : pourquoi ? *Tu dominaris omnium :* C'est que toutes choses vous appartiennent.

Trosième partie. Domaine éternel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes. En conséquence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment où nous ne devions être à Dieu, puisqu'il n'y a pas un moment où nous ne dépendions de Dieu. D'où saint Thomas conclut que l'homme, dès le premier instant qu'il connoît Dieu, est obligé de l'aimer et de s'élever vers lui ; et c'est en ce sens que saint Augustin disoit à Dieu : *Beauté si ancienne, je vous ai aimée trop tard.* C'est encore par cette règle que les prophètes ne demandoient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte et d'adoration, c'est-à-dire un culte de toute la vie.

Jésus-Christ nous donne là-dessus un grand exemple. Dès sa plus tendre enfance il se présente à son Père ; mais nous, nous voulons être à Dieu : quand ? toujours pour l'avenir, et jamais pour l'heure présente. Est-ce là honorer Dieu, ou n'est-ce pas l'outrager ? Mais que fera-t-il ? il nous méprisera à son tour, et il nous privera de sa grâce ; en sorte que nous ne reviendrons jamais à lui. Cela néanmoins ne doit pas désespérer ceux qui jusqu'à présent ont passé de longues années sans se donner à Dieu ; car il y en a eu, après tout, qui, malgré d'aussi longs retardements, ont été appelés et reçus de Dieu ; mais aussi, comme il y en a plusieurs à qui Dieu n'a pas fait la même miséricorde, c'est ce qui doit instruire et saisir de frayeur ceux qui, dans un âge moins avancé, sont en état de consacrer à Dieu les prémices de leurs années. Ne différons donc pas ; mais offrons-nous, comme Jésus-Christ, de bonne heure, et par Marie.

Compliment au roi.

Ier SUR L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

Sujet. *Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.*

Ce mystère de l'assomption de Marie est par excellence le mystère de sa gloire ; mais si nous savons bien nous l'appliquer et en profiter, il n'est pas moins le mystère de notre espérance.

Division. Nous donnons communément dans deux erreurs sur le sujet de la gloire de Marie : l'une regarde les moyens par où elle y est parvenue ; et l'autre, les avantages qui nous en doivent revenir. Or voyons, pour nous garantir de la première erreur, quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie ; première partie : voyons, pour nous préserver de la seconde, quelle est la mesure du pouvoir de Marie ; deuxième partie. Voilà de quoi exciter tout à la fois et régler notre espérance.

Première partie. Quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, c'est-à-dire pourquoi Marie est-elle aujourd'hui glorifiée dans le ciel ? est-ce parce qu'elle a été mère de Dieu ? Non ; mais, 1° parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu ; 2° parce qu'elle a été humble devant Dieu.

1. Parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu. C'est ainsi que le Sauveur du monde s'en déclara, lorsque cette femme de l'Evangile lui ayant dit, *Bienheureux le sein qui vous a porté!* il lui fit cette réponse : *Mais plutôt, heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique!* Par où il donnoit à entendre, reprend saint Augustin, que c'étoit l'obéissance et la fidélité de Marie qui faisoit son bonheur, et non pas la maternité divine. Or ce qui faisoit alors le bonheur de Marie, c'est ce qui a fait depuis sa gloire dans le ciel. Avoir été mère de Dieu, c'est un bonheur qu'a reçu Marie ; mais avoir été fidèle à Dieu, c'est un mérite ; et Dieu, dans sa mère même, ne couronne que le mérite.

2. Parce qu'elle a été humble. C'est en ce sens que saint Ambroise prend ces paroles

de Marie : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes :* Parce que le Seigneur a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante, et qu'il a été touché de l'aveu qu'elle en faisoit ; pour cela , et pour cela spécialement, elle sera béatifiée. Les anges, dit saint Bernard, voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe , eurent bien lieu de s'écrier comme les compagnes de l'épouse : *Quæ est ista ?* Qui est celle-ci ? mais on eût bien pu leur répondre ce que saint Paul disoit du Fils de Dieu : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit ?* Elle est élevée, parce qu'elle s'est abaissée.

Voilà , encore une fois, ce que le Sauveur du monde a couronné dans Marie, sans considérer en aucune sorte qu'elle étoit sa mère : pourquoi ? parce qu'en la couronnant, il n'agissoit ni en fils, ni en homme, mais en Dieu et en juge souverain. Ainsi l'avoit-il déjà traitée par avance aux noces de Cana et en d'autres occasions. On peut dire néanmoins d'ailleurs que sa maternité a contribué à sa béatitude : comment ? en ce qu'elle a eu, comme mère de Dieu , de plus grandes grâces dont elle a rempli la mesure par sa fidélité ; en ce que sa maternité a rehaussé le prix de son humilité : mais toujours est-il vrai que la cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été sa maternité divine, et que ç'a été seulement sa fidélité d'une part, et de l'autre son humilité.

Puissants motifs, 1° pour exciter notre espérance : Marie ne parvient à la gloire que par le même chemin qui nous est ouvert à tous ; 2° pour nous inspirer un saint mépris de tout ce qui s'appelle distinction et grandeur dans le monde ; ce n'est point par-là que nous mériterons la gloire du ciel ; 3° pour nous faire même peu compter sur certaines grâces , quoique d'un ordre surnaturel, à moins qu'elles ne soient soutenues par la sainteté de notre vie.

Deuxième partie. Quel est dans le ciel le pouvoir de Marie pour nous secourir ? Il est certain que nous pouvons saintement et utilement invoquer la mère de Dieu ; car on s'adressoit bien à elle lorsqu'elle étoit sur la terre, et l'on employoit bien sa médiation auprès de Jésus-Christ pour obtenir de lui des grâces : maintenant qu'elle est dans le ciel, pourquoi le pourroit-on moins ? 1° Est-ce qu'elle ne voudroit plus s'intéresser pour nous ? mais dans le ciel sa charité est plus ardente que jamais ; 2° est-ce qu'elle ne peut plus nous secourir ? mais dans l'état de sa gloire, seroit-elle moins puissante qu'elle ne l'étoit parmi nous, et dans ce lieu d'exil ? 3° est-ce qu'elle ne connoît plus nos besoins, et qu'elle n'entend plus nos prières ? mais les anges, à qui Dieu a confié nos personnes, nous entendent bien ; 4° est-ce que l'usage de l'invoquer blesse l'honneur de Dieu ? erreur pitoyable ; car nous l'invoquons, non comme celle à qui il appartient de donner la grâce, mais comme celle qui peut nous l'obtenir. Nous pouvons donc invoquer Marie, et ce droit de recourir à elle est un des plus fermes appuis de notre espérance. Nous avons dans cette vierge, 1° une avocate toute-puissante auprès de son Fils, qui est notre juge ; et quand nous l'appelons toute-puissante, ce n'est pas à dire qu'elle soit au-dessus de son Fils, mais qu'elle peut tout obtenir de lui , et par la prééminence de sa dignité, et par le mérite de sa personne ; 2° une mère de miséricorde pour les pécheurs, puisque c'est aux pécheurs mêmes qu'elle est en quelque manière redevable de toute sa gloire.

Voilà notre espérance : mais quel en est l'abus ? c'est que nous osons nous promettre de la protection de Marie, 1° des grâces chimériques et impossibles ; 2° des grâces possibles, mais miraculeuses ; 3° des grâces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir ; 4° des grâces selon notre goût et les désirs corrompus de notre cœur. Or ce n'est point pour cela que la mère de Dieu est puissante. Espérons en elle, mais que notre espérance soit juste et réglée.

Prière à la Vierge.

IIe pour la fête de l'assomption, sur la dévotion a la vierge.

Sujet. *Jésus entra dans une bourgade, et une femme le reçut dans sa maison.*

Cette femme, selon le sens que l'Eglise donne à l'Evangile de ce jour, c'est Marie qui reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu : et c'est elle-même aussi qui est aujourd'hui reçue par cet Homme-Dieu dans le séjour de la gloire. N'entreprenons point d'expliquer avec quelle pompe elle entre dans le ciel ; mais voyons quelle doit être sur la terre notre dévotion envers cette glorieuse mère.

Division. Trois devoirs en quoi consiste la dévotion à la Vierge : l'honorer, mais l'honorer judicieusement ; première partie : l'invoquer, mais l'invoquer efficacement ; deuxième partie : l'imiter, et l'imiter religieusement ; troisième partie.

Première partie. Honorer Marie, mais l'honorer judicieusement. S'il peut y avoir parmi les personnes adonnées au service de la Vierge quelques dévots indiscrets, il faut aussi convenir qu'il peut y avoir parmi ceux qui censurent les dévots de la Vierge, des censeurs indiscrets. Il se sont plaints, 1° qu'on rendoit des hommages à Marie comme à une divinité ; 2° qu'on lui donnoit des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice ; 3° qu'on lui attribuoit de nouveaux priviléges qui ne nous étoient révélés ni dans l'Ecriture ni dans la tradition. Examinons ces plaintes ; et de là même tirons des règles sûres pour honorer discrètement la reine du ciel.

1. On s'est plaint que les dévots de Marie l'honoroient comme une divinité. Mais, grâce à la Providence, l'Eglise de Jésus-Christ n'avoit pas besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus ; car ce n'est point à Marie que nous offrons, comme à Dieu, des sacrifices : nous l'honorons d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu, et c'est l'honorer judicieusement.

2. On s'est plaint que les dévots de Marie lui donnoient des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice. Mais puisqu'elle est mère de Dieu, y a-t-il un titre d'honneur qui ne lui convienne ? et, en particulier, saint Bernard ne l'appelle-t-il pas expressément médiatrice et réparatrice, et ne témoigne-t-il pas que de son temps c'étoit ainsi que toute l'Eglise l'appeloit ? Or c'est encore honorer judicieusement la Vierge, que de lui attribuer les qualités que toute l'Eglise lui attribue. Il n'y a qu'un médiateur de rédemption, qui est Jésus-Christ ; mais il y a d'autres médiateurs d'intercession, et Marie, entre ceux-ci, ne doit-elle pas avoir la première place ?

3. On s'est plaint du zèle que font paroître les dévots de Marie à défendre certains priviléges qu'ils reconnoissent en elle : priviléges de grâces dans son immaculée conception, priviléges de gloire dans sa triomphante assomption. Mais raisonnons toujours sur le même principe : de tous les priviléges qui, sans préjudicier aux droits de Dieu, servent à rehausser l'éclat de la maternité divine, y en a-t-il un seul que nous puissions raisonnablement lui contester ? n'est-ce pas assez que ce soient des priviléges reconnus par les plus savants hommes de l'Eglise, autorisés par la créance commune des fidèles, appuyés au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides ? Or tels sont les priviléges que nous honorons dans Marie, et c'est par-là que nous les honorons prudemment. Faut-il donc que le ministère de la parole de Dieu soit aujourd'hui nécessaire pour maintenir le culte que nous rendons à la plus sainte des vierges ? mais, malgré tous les efforts de l'hérésie, le culte de Marie a subsisté, et il subsistera.

Deuxième partie. Invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement. Nous pouvons invoquer Marie, puisque l'Eglise a défini que nous pouvons invoquer les Saints, et que d'ailleurs il est certain que cette mère de Dieu a toute la miséricorde et tout le pouvoir nécessaire pour nous aider de son secours ; c'est ainsi que les Pères ont raisonné. Non-seulement nous pouvons invoquer Marie, mais nous le devons : pourquoi ? pour nous conformer à l'Eglise, pour nous attirer la grâce, pour nous procurer contre les dangers du monde une puissante protection, pour assurer notre salut. Mais le point est d'invoquer cette vierge efficacement, c'est-à-dire de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières, et que nous ne l'invoquions pas en vain ; sur quoi il y a deux extrémités à éviter, 1° trop de confiance dans la protection de Marie ; 2° trop peu de confiance dans cette même protection.

1. Trop de confiance ; car nous lui faisons quelquefois des prières présomptueuses, et par-là injurieuses à Dieu, indignes de la mère de Dieu, et pernicieuses pour nous-mêmes ; or de telles prières ne peuvent être efficaces.

2. Trop peu de confiance. Il semble, à entendre parler les censeurs du culte de la Vierge, qu'un pécheur, dans l'état de son péché, ne peut avoir recours à elle, parce qu'il n'est pas actuellement contrit et pénitent, et parce qu'il n'a pas l'amour de Dieu. Mais, sans être actuellement contrit et pénitent, ne peut-il pas demander, par l'intercession de Marie, la grâce de la pénitence ? et, sans avoir actuellement

l'amour de Dieu, ne peut-il pas le désirer, et l'obtenir par Marie? Dans un siècle où nous voyons tant d'âmes s'égarer et se pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour et du salut. Or une de ces voies les plus assurées, c'est une sincère confiance en Marie.

TROISIÈME PARTIE. Imiter Marie : 1° ce que nous devons imiter dans Marie; 2° pourquoi nous le devons imiter.

1. Ce que nous devons imiter dans Marie, c'est sa sainteté : 1° la plénitude de sa sainteté; 2° la perfection de sa sainteté; 3° la persévérance et la fermeté invariable de sa sainteté.

2. Pourquoi nous le devons imiter : pour avoir part à la gloire dont elle prend aujourd'hui possession; c'est par le secours de cette vierge que nous pouvons imiter ses exemples. Adressons-nous à elle pour cela, dévouons-nous à elle comme un de nos rois, et faisons une profession publique de notre dévouement.

Prière à la Vierge.

Ier POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

SUJET. *Dieu est admirable dans ses Saints.*

Admirable dans leur prédestination, dans leur vocation, dans toute l'économie de leur salut, dans leur béatitude et dans leur gloire. Mais n'en demeurons pas là ; car il y a des choses qui doivent encore plus nous toucher.

DIVISION. Dieu est admirable de nous avoir donné les Saints pour intercesseurs et pour patrons, première partie : admirable de nous avoir proposé les Saints pour modèles et pour exemples; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Admirable de nous avoir donné les Saints pour intercesseurs et pour patrons : pourquoi? 1° parce qu'en cela Dieu nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence; 2° parce que la gloire des Saints en est infiniment relevée; 3° parce que nous y trouvons de très-grands avantages pour notre salut.

1. Dieu, en nous donnant les Saints pour patrons, nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence : car c'est ainsi qu'il établit le plus bel ordre et la subordination la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre les hommes. Nous dépendons des Saints, et notre dépendance nous est aimable, parce que nous savons que les Saints s'intéressent en notre faveur. Leur élévation, au lieu de les enfler, leur donne des inclinations bienfaisantes pour nous; et, au lieu d'exciter notre jalousie, elle nous inspire une reconnoissance affectueuse pour eux. De plus, c'est ainsi que Dieu a trouvé le moyen d'entretenir une sainte correspondance entre l'Eglise triomphante dans le ciel, l'Eglise militante sur la terre, et l'Eglise souffrante dans le purgatoire.

2. La gloire des Saints en est infiniment relevée. En effet, nous apprenons de là quel est le pouvoir des Saints : et s'ils sont si puissants pour les autres, quels trésors de gloire ne possèdent-ils pas pour eux-mêmes? quelle gloire d'être nos médiateurs auprès de Dieu, et des médiateurs à qui Dieu accorde tout! C'est par-là même encore que Dieu nous engage à les honorer nous-mêmes : en sorte qu'ils ont tout à la fois et les honneurs du ciel, et les honneurs de la terre.

3. Nous y trouvons de très-grands avantages pour notre salut. Les Saints prient pour nous; et comme leurs prières sont plus efficaces que les nôtres, elles contribuent dans un sens à notre salut plus que les nôtres : plus efficaces, dis-je, que les nôtres, soit par la dignité des Saints plus relevée, soit par leur charité plus épurée, soit par leur attention beaucoup plus constante et plus fixe, enfin, par leur ferveur beaucoup plus ardente : aussi combien de fois les hommes ont-ils éprouvé les salutaires effets de leur protection!

Mais comment répondons-nous à leurs soins? Nous les déshonorons sur la terre, nous violons les temples que l'Eglise a érigés sous leur nom, nous profanons leurs fêtes. Aurons-nous après cela bonne grâce de reprocher aux hérétiques de notre siècle le mépris qu'ils ont fait du culte des Saints? A cet abus qui regarde leur culte, nous en ajoutons un autre, qui est l'abus de leur invocation. Ne parlons point de ces prières abominables qui feroient des Saints, s'ils les écoutoient, les fauteurs de nos vices; ne parlons point de ces prières mondaines et intéressées qu'on fait aux Saints

pour des biens temporels, sans jamais leur demander des biens spirituels. Le grand abus de l'invocation des Saints dans les prières même en apparence les plus religieuses, c'est que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, selon les règles de sa sagesse, ne veut pas nous accorder, et ce qu'il n'est pas à propos qu'il nous accorde. Nous les invoquons; et du reste, comptant sur leur intercession, nous prétendons vivre sans vigilance, sans pénitence, sans gêne. Souvenons-nous que si les Saints sont puissants auprès de Dieu, ils ne le sont pas au préjudice de Dieu même, et de ce que nous lui devons; et prenons garde qu'au lieu d'être nos protecteurs, ils ne deviennent nos accusateurs et nos juges.

Deuxième partie. Admirable de nous avoir proposé les Saints pour modèles et pour exemples; car cet exemple des Saints opère en nous trois merveilleux effets: 1° il nous persuade la sainteté; 2° il nous adoucit la pratique de la sainteté; 3° il nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embrasser la sainteté.

1. L'exemple des Saints nous persuade la sainteté: comment? En nous faisant comprendre d'une simple vue toute la perfection et tout le mérite de la sainteté: car qu'est-ce qu'un Saint? C'est une idée réelle, visible, palpable et substantielle de toute la sainteté évangélique; et Dieu, en nous le montrant, nous dit: *Inspice, et fac secundùm exemplar:* Regarde, et conforme-toi à ce modèle. Or il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté, telle qu'elle a été dans les Saints, sans l'estimer: cette estime en fait naître l'amour et le désir; et nous inspirer ces sentiments à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader? L'exemple de Dieu n'étoit pas propre à faire sur nous le même effet, car, outre que Dieu est invisible, il n'est pas saint de la manière que nous devons l'être; notre sainteté doit consister dans la pénitence, dans la soumission, etc., et tout cela ne peut convenir à Dieu. Il falloit donc qu'il nous proposât des hommes comme nous, et de même nature que nous: or c'est ce qu'il a fait. C'est par de semblables exemples que l'illustre Matathias confirma ses enfants dans le culte du Seigneur, et c'est dans le même dessein que l'Eglise a ordonné qu'on exposât à nos yeux les images des Saints.

2. L'exemple des Saints nous adoucit la pratique de la sainteté: car il nous apprend, 1° qu'il n'y a rien d'impossible dans la sainteté, puisqu'il n'y a rien que les Saints n'aient pu et qu'ils n'aient soutenu; 2° qu'il n'y a rien même de si difficile qui ne puisse nous devenir agréable, puisque les Saints y ont trouvé et goûté les plus pures douceurs. Ces pensées réveillent notre courage, et le courage facilite tout.

3. L'exemple des Saints nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embrasser la sainteté. Détail des divers prétextes que l'exemple des Saints détruit: ils pouvoient les alléguer aussi bien que nous. Qu'aurons-nous donc à répondre quand Dieu, dans son jugement dernier, nous demandera compte de l'affreuse différence qui paroîtra entre leur vie et la nôtre?

Compliment au roi.

IIe POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

Sujet. *Les disciples de Jésus-Christ s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner.*

Que leur enseignoit ce divin Maître? La science des Saints.

Division. Les Saints ont trouvé le secret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion: première partie. Les Saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition: deuxième partie. Les Saints, par un heureux retour, ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion: troisième partie. Telle a été la science des Saints, et telle doit être la nôtre.

Première partie. Les Saints ont accordé dans le monde leur condition avec leur religion: 1° ils n'ont point cherché la sainteté hors de leur condition; 2° ils se sont sanctifiés jusque dans les conditions qui semblent les plus opposées à la sainteté; 3° par le moyen même de la pénitence, ils ont acquis la sainteté dans les conditions où ils s'étoient engagés sans avoir consulté Dieu, et où le seul mouvement de leurs passions les avoit fait entrer.

1. Ils n'ont point cherché la sainteté hors de leur condition; mais ils s'en sont tenus à la maxime de saint Paul, quand il disoit aux Corinthiens: Que chacun travaille à se sanctifier dans l'état et selon l'état où il se trouvoit lorsqu'il a embrassé

la foi ; car voilà le sens de ce passage : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in eâ permaneat apud Deum.* Ainsi les saints, sans se déranger et sans se déplacer, ont accordé la sainteté, les uns avec la grandeur, et les autres avec l'humiliation; les uns avec l'opulence, et les autres avec la pauvreté, etc. Or ce qu'ils ont fait lorsqu'ils étoient à ma place, pourquoi ne le ferois-je pas comme eux? n'y va-t-il pas de tout mon intérêt?

2. Ils se sont sanctifiés jusque dans les conditions qui semblent les plus opposées à la sainteté : combien se sont sanctifiés au milieu de la cour? combien se sont sanctifiés dans la profession des armes? C'est donc une erreur de croire que ma condition m'empêche d'être Saint : erreur qui ne sert qu'à nous décourager; au lieu que la pensée qu'on peut se sanctifier dans son état, donne de la confiance et anime. C'est encore une autre erreur, de se persuader qu'on seroit plus à Dieu, et qu'on y pourroit plus être, dans une condition moins exposée; car celle où Dieu vous a appelé est celle où il vous a préparé plus de grâces, et par conséquent la plus sûre pour vous : voilà ce qui a fixé les Saints.

3. Ils se sont sanctifiés, par le moyen de la pénitence, dans les conditions mêmes où ils s'étoient engagés sans avoir consulté Dieu, et où le seul mouvement de leurs passions les avoit fait entrer. Ne pouvant plus sortir de ces conditions, ils ont cherché dans leur religion une ressource à leur malheur ; et ç'a été de pleurer devant Dieu, et de réparer, par une vie plus austère, plus exemplaire, plus régulière, le crime de leur imprudence : c'est ainsi que les Saints ont su accorder leur condition et leur religion. Ce merveilleux accord leur a coûté; mais en peut-il trop coûter pour acquérir une science si salutaire?

Deuxième partie. Les Saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition. Ce que Salomon disoit de la sagesse en demandant à Dieu qu'elle travaillât toujours avec lui, les Saints l'ont pensé de la religion. Elle leur a servi, 1° pour éviter les désordres à quoi leur condition étoit sujette ; 2° pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée.

1. Ils se sont servis de leur religion pour éviter les désordres à quoi leur condition étoit sujette. Il y a dans chaque condition certains désordres essentiels que la religion seule peut corriger ; mais les Saints, en conformant leur condition à leur religion, s'en sont préservés ; sans cela la prospérité les eût éblouis, l'abondance les eût corrompus : mais parce qu'ils s'étoient fait de leur religion comme une armure divine pour se défendre de toutes les tentations, rien ne les a pu pervertir : et voilà ce que les païens mêmes ont révéré. Or puisque je professe la même religion, pourquoi n'en ferois-je pas le même usage?

2. Ils se sont servis de leur religion pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée. Il y a dans toutes les conditions certains devoirs pénibles et mortifiants ; et, sans la religion, les Saints auroient pris seulement de leurs conditions ce qu'il y avoit d'utile et de commode, et se seroient déchargés du reste ; mais parce qu'ils agissoient par principe de religion, ils ont satisfait à tout ; et en y satisfaisant, leur religion leur a tout fait rapporter à Dieu. Que vous êtes admirable dans vos Saints, ô mon Dieu ! et que la science de vos Saints est profonde et sublime !

Troisième partie. Les Saints, par un heureux retour, ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion. Ils ont trouvé dans leur condition, 1° de puissants motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion ; 2° des moyens de glorifier Dieu et d'honorer leur religion ; 3° des croix dont ils ont fait la matière de leur pénitence, et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion.

1. Des motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion. Ce que leur condition les obligeoit à faire pour le monde ne suffisoit-il pas pour leur apprendre ce qu'ils devoient faire à plus forte raison pour Dieu?

2. Des moyens pour glorifier Dieu et pour honorer leur religion. Combien ont fait pour Dieu de grandes choses, parce que leur condition les mettoit en état de les faire? Si saint Louis n'eût pas été roi, auroit-il porté tant de saintes lois? auroit-il bâti tant d'hôpitaux? Cependant, sans faire ce que saint Louis a fait, je trouverai toujours dans la médiocrité de ma condition de quoi marquer à Dieu mon zèle et de quoi l'honorer.

3. Des croix dont ils ont fait la matière de leur pénitence, et des sacrifices qu'ils

ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion. Par-là ils ont eu dans les conditions les plus relevées, et jusque dans les cours des princes, plus d'occasions de se sanctifier qu'on n'en a partout ailleurs. Soyons soumis et patients comme eux : c'est par la patience qu'on parvient à la même gloire qu'eux.

Compliment au roi.

POUR LE JOUR DE LA COMMÉMORATION DES MORTS.

Sujet. *Je vous dis en vérité que l'heure est venue, et c'est celle-ci, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et où ceux qui l'entendront vivront.*

Cette voix du Fils de Dieu, c'est la voix de son sang, qui, dans le sacrifice de l'autel, a été aujourd'hui offert à Dieu pour les morts; il s'est fait entendre à ces âmes que la justice de Dieu retient dans le purgatoire, et il leur a annoncé l'heureuse nouvelle de leur délivrance.

Division. Ne pas secourir les âmes du Purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles y souffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur : première partie. Etre persuadé des peines que souffrent les âmes du purgatoire, et ne pas travailler à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois mêmes de l'humanité : deuxième partie. Etre disposé à secourir les âmes du purgatoire, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme : troisième partie.

Première partie. Ne pas secourir les âmes du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles y souffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur. Telle est néanmoins la conduite des hérétiques, et de ceux qui, par libertinage, entrent sur ce point dans leurs sentiments : conduite où il est aisé de découvrir trois grands défauts.

1. Dans un doute de spéculation, ils se mettent au hasard de manquer à un des plus importants devoirs de la justice et de la charité chrétienne : car enfin les hérétiques, malgré eux, sont forcés de reconnoitre que, comme ils n'ont point d'assurance qu'il y ait un purgatoire, aussi n'ont-ils point d'assurance qu'il n'y en ait pas. Or dans un tel doute, conclure à ne point prier pour les morts, est-ce une conduite sage ? Nous qui croyons le purgatoire, nous ne sommes pas pour cela certains que ceux d'entre les morts pour qui nous prions en particulier y soient actuellement; car ils peuvent être, ou dans le ciel, ou dans l'enfer. Cependant nous prions toujours : pourquoi ? parce que, comme dit saint Augustin, il vaut mieux s'exposer à faire pour ces âmes des prières superflues, que de se mettre en danger de ne pas faire pour elles des prières nécessaires. Ainsi devroient raisonner les hérétiques.

2. Ils ne prient pas pour les morts, parce qu'ils ne croient pas le purgatoire : mais, tout au contraire, ils devroient croire le purgatoire, parce qu'il est évident et incontestable qu'il faut prier pour les morts. Rien de plus solidement établi par l'autorité de l'Ecriture, par celle des anciens conciles et des Pères, par toute la tradition, que la prière pour les morts. Or, s'il faut prier pour les morts, il y a donc un purgatoire. Mais pour ne vouloir pas tirer cette conséquence, les hérétiques nient le principe, et, pour le nier, ils rejettent des livres de l'Ecriture très-authentiques, et ne défèrent ni aux conciles, ni aux Pères, ni à la tradition.

3. De ce qui est incertain touchant le purgatoire, ils se font un préjugé contre le purgatoire même. Par exemple, ce qui les choque, ce sont certaines peintures sensibles et affreuses qu'on nous en fait. Mais moi, si j'étois à leur place, je me dirois à moi-même : Je ne sais point expressément ni où souffrent les âmes des morts que Dieu purifie, ni ce qu'elles souffrent, ni comment elles souffrent; mais sans examiner toutes ces circonstances, qui ne sont point essentielles, il me suffit de savoir qu'elles souffrent, qu'il est juste qu'elles souffrent, et que je puis les soulager dans leurs souffrances. Quel bonheur pour nous, fidèles catholiques, d'être les enfants d'une Eglise qui ne nous abandonne, ni pendant notre vie, ni après notre mort !

Deuxième partie. Etre persuadé des peines que souffrent les âmes du purgatoire, et ne pas travailler à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois mêmes de l'humanité; elle blesse trois intérêts différents : 1° l'intérêt de Dieu ; 2° l'intérêt de nos frères; 3° notre propre intérêt.

1. L'intérêt de Dieu : car, délivrer une âme du purgatoire, c'est procurer un accroissement de gloire à Dieu ; c'est autant glorifier Dieu qu'on le glorifie par la conversion des infidèles ; c'est le glorifier comme Jésus-Christ le glorifia lorsqu'il descendit dans les limbes pour en tirer les âmes des anciens patriarches ; c'est, pour ainsi dire, tirer Dieu lui-même d'un état violent où il se trouve, obligé qu'il est de punir des âmes qui lui sont chères, et qu'il voudroit rassembler dans son sein.

2. L'intérêt de nos frères : ils souffrent, et ce sont nos proches, nos parents, nos amis.

3. Notre propre intérêt ; autant d'âmes que nous délivrons, ce sont autant de protecteurs que nous avons dans le ciel. Mais si nous abandonnons ces âmes, Dieu permettra que nous soyons nous-mêmes un jour délaissés.

Troisième partie. Etre disposé à secourir les âmes du purgatoire, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme. On ne laisse pas d'avoir pour les morts quelque piété ; mais, 1° piété stérile et infructueuse ; 2° piété d'ostentation et de faste ; 3° piété toute païenne ; 4° piété qui, quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes et sans mérite.

1. Piété stérile et infructueuse. Beaucoup de larmes et peu de prières : c'est même sur d'autres qu'on se décharge absolument du soin de prier.

2. Piété d'ostentation et de faste. On ne pense qu'à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, etc.

3. Piété toute païenne. Elle n'a que la chair et le sang pour objet, sans agir dans les vues de la foi.

4. Piété qui, quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes et sans mérite. On prie, mais sans être en grâce avec Dieu. Tout ce que nous faisons alors sont des œuvres mortes pour nous-mêmes : faut-il s'étonner qu'elles le soient encore plus pour les autres ? Exceptons néanmoins de cette règle le sacrifice de la messe. Indulgence pour les morts qu'on peut gagner par la communion, après s'être purifié par le sacrement de la pénitence.

POUR L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

Sujet. *Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu ; car Dieu nous dit lui-même dans l'Ecriture : Je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous ai aidé au jour du salut. Or voici maintenant ce temps favorable, voici ces jours de salut.*

Ce temps favorable pour nous, c'est ce temps d'indulgence et de Jubilé.

Division. Ce que c'est que la grâce du Jubilé ; première partie : ce qui est nécessaire pour avoir part à la grâce du Jubilé ; deuxième partie : ce que doit opérer dans nous la grâce du Jubilé : troisième partie.

Première partie. Qu'est-ce que la grâce du Jubilé ? C'est proprement la rémission de la peine temporelle qui reste à subir au pécheur après que son péché lui est pardonné. Il faut distinguer deux choses dans le péché, la coulpe et la peine. La coulpe ne peut être remise que par le sacrement de pénitence, ou par la contrition parfaite ; mais, par une grâce spéciale, Dieu remet la peine en vertu de l'indulgence et du Jubilé.

En vain les hérétiques prétendent que Dieu ne remet jamais la coulpe ou l'offense, sans remettre la peine ; et que Jésus-Christ ayant satisfait pleinement pour nous, toute autre satisfaction seroit inutile, et diminueroit même le mérite du sacrifice de la croix : car, 1° il ne faut que l'exemple de Moïse et de David pour nous convaincre que Dieu, en pardonnant même le péché, se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur ; 2° il est évident, par le témoignage de saint Paul, que nos satisfactions doivent être jointes à celles de Jésus-Christ : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne meâ.*

Tenons-nous-en donc toujours à la même proposition, que Dieu, par l'indulgence et le Jubilé, nous remet la peine temporelle qui étoit due à nos péchés, et dont l'exacte mesure n'eût pu sans cela être remplie que par nos satisfactions. Ainsi l'Eglise catholique l'a-t-elle entendu, expliquant cette promesse faite à saint Pierre : *Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.* Pouvoir dont saint Paul

et les évêques des premiers siècles ont usé; pouvoir par où les indulgences se sont établies et perpétuées dans le monde chrétien. Il est vrai qu'il a pu se glisser sur cela des abus dans le christianisme : mais outre que l'Eglise les a corrigés, l'abus même des indulgences est une preuve de leur vérité et de leur sainteté; car, selon Tertullien, on n'abuse que de ce qui est bon, et on ne profane que ce qui est saint.

Mais en quoi le Jubilé est-il différent de ces autres indulgences que nous appelons plénières? 1° C'est une indulgence beaucoup plus solennelle; 2° c'est une indulgence beaucoup plus privilégiée; 3° c'est une indulgence beaucoup plus sûre. Recevons-la donc avec respect, avec reconnoissance et action de grâces, et avec toute l'obéissance de la foi.

Deuxième partie. Quelles dispositions sont nécessaires pour avoir part à l'indulgence du Jubilé? 1° Etre en état de grâce, voilà la disposition habituelle; 2° accomplir les œuvres prescrites par la bulle, voilà la disposition actuelle.

1. Etre en état de grâce : car l'indulgence est une faveur qui ne s'accorde qu'aux Justes et aux amis de Dieu : d'où suivent trois conséquences : la première, qu'il faut donc renoncer à tout péché; la seconde, qu'il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul péché mortel pour être incapable de gagner l'indulgence du Jubilé, et qu'il suffit même d'être coupable d'un seul péché véniel qu'on ne déteste pas, pour ne la pouvoir gagner dans toute son étendue; la troisième, qu'il faut donc être vraiment contrit et pénitent. De là jugeons combien il y en aura peu qui participeront à cette grâce du Jubilé.

De là même concluons encore qu'il n'est donc pas vrai que l'indulgence, et par conséquent le Jubilé, anéantisse la pénitence, ainsi que les hérétiques nous l'ont reproché, ni que ce soit même un relâchement de la pénitence; puisque le Jubilé suppose la pénitence et ce qu'il y a de plus difficile dans la pénitence, qui est la conversion du cœur : et puisque c'est au même temps le motif le plus engageant pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de pénitence. C'est au contraire dans la doctrine des hérétiques que l'on découvre le relâchement visible et l'anéantissement de la pénitence : car n'est-ce pas l'anéantir que de la réduire à un simple acte de foi, et de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du schisme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuses et pénibles?

2. Accomplir les œuvres prescrites par la bulle, qui sont, 1° la confession, 2° l'aumône, 3° le jeûne, 4° la visite des églises, 5° les prières ordonnées, 6° la communion. Admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien, à de telles conditions, se relâcher de tous ses droits.

Troisième partie. Que doit opérer en nous la grâce du Jubilé? le renouvellement intérieur de nos personnes : renouvellement qui ne doit consister ni en de vains projets, ni en des idées vagues, mais dans une réformation entière de nos mœurs. Sans cela le Jubilé n'est qu'une pure cérémonie : et que sera-ce en effet autre chose pour tant de chrétiens? on les verra tels après le Jubilé qu'ils étoient auparavant.

Mais tous les temps ne sont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes? Oui; mais le temps du Jubilé y est spécialement propre; car 1° le Jubilé est l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie; 2° le Jubilé est le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie; 3° le Jubilé est l'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie.

Travaillons donc sans différer au parfait renouvellement et au changement intérieur de nos âmes; et qu'il ne nous arrive pas, comme à l'infortunée Jérusalem, d'ajouter à nos autres désordres celui de ne pas connoître le temps où Dieu nous visite, et par-là de mettre le comble à notre réprobation.

POUR LA FÊTE DE SAINT ANDRÉ.

Sujet. *Jésus, marchant le long de la mer de Galilée, aperçut deux frères, l'un Simon appelé Pierre, et l'autre André, il leur dit : Suivez-moi.*

Dire à ces deux frères, Suivez-moi, c'étoit les appeler à la croix. Aussi tous deux moururent-ils sur la croix; mais avec cette différence, que Pierre la craignit, et qu'André l'aima. Amour de la croix, dont il nous a donné le plus bel exemple : c'est le sujet de ce discours.

Division. Saint André a aimé la croix, parce qu'il y a trouvé ce qui devoit faire

devant Dieu tout son mérite et toute sa gloire, savoir, l'accomplissement de son apostolat et la consommation de son sacerdoce. En deux mots, la croix est la chaire où il a fait paroître tout le zèle d'un fervent prédicateur : première partie. La croix est l'autel où, comme prêtre et pontife de la loi nouvelle, il a exercé dans toute la perfection possible l'office de sacrificateur : deuxième partie.

Première partie. La croix est la chaire où saint André a fait paroître tout le zèle d'un fervent prédicateur. Les apôtres furent envoyés pour prêcher Jésus-Christ crucifié, et saint André ne s'est jamais mieux acquitté de cette fonction que lorsqu'il a été lui-même attaché à la croix ; pourquoi cela ? parce que c'est sur la croix qu'il a prêché Jésus-Christ et sa loi ; 1° avec plus d'autorité et de grâce ; 2° avec plus d'efficace et de conviction ; 3° avec plus de succès et de fruit.

1. Avec plus d'autorité et de grâce. Il est aisé de prêcher la croix, quand on n'a rien à souffrir ; et quelque éloquent que soit un prédicateur, il ne lui convient guère de porter les autres à une vie austère et mortifiée, lorsqu'il mène une vie tranquille et commode. Mais saint André a prêché la croix sur la croix même.

2. Avec plus d'efficace et de conviction. On ne persuade jamais mieux que lorsqu'on fait mieux voir qu'on est persuadé soi-même. Or saint André pouvoit-il faire plus sensiblement connoître jusqu'à quel point il étoit persuadé du mérite de la croix, qu'en voulant lui-même mourir sur la croix ?

3. Avec plus de succès et de fruit. De là en effet tant de conversions que Dieu opéra par le ministère de saint André ; et c'est encore avec la grâce divine ce que doit opérer dans nous la force de son exemple.

Deuxième partie. La croix est l'autel où saint André, comme prêtre et pontife de la loi nouvelle, a exercé dans toute la perfection possible l'office de sacrificateur. Pouvoir présenter à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, et avoir pour cela dans le christianisme un caractère particulier, c'est en quoi consiste l'essence du sacerdoce de la loi de grâce. Mais joindre au sacrifice adorable du corps de Jésus-Christ le sacrifice de soi-même, et s'immoler soi-même à Dieu au même temps qu'on lui offre ce divin Agneau immolé pour le salut du monde, c'est ce qui met le comble au sacerdoce de la loi de grâce, et ce qui lui donne sa dernière perfection. Or voilà ce qu'a fait sur la croix saint André.

Oui, il faut, pour nous rendre dignes de Dieu, que nous joignions le sacrifice de nous-mêmes au sacrifice du corps de Jésus-Christ. Ainsi saint Paul disoit : J'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances de mon Sauveur. Et comment l'accomplissoit-il ? par l'austérité de sa vie. C'est aussi ce que nous voyons dans saint André ; nous y voyons, dis-je, un prêtre plein de religion, qui tous les jours de sa vie ne manqua jamais d'immoler sur l'autel l'Agneau de Dieu, et qui par sa mort couronna son sacerdoce en s'immolant lui-même.

Un prêtre qui chaque jour sacrifia l'agneau de Dieu, comme il le témoigna au juge devant qui il fut produit. Quelle instruction, et quel sujet de confusion pour ces ministres qui ne célèbrent les divins mystères que très-rarement !

Un prêtre qui couronna son sacerdoce en s'immolant lui-même sur la croix. Après le refus qu'il a fait de sacrifier aux idoles, on lui présente la croix comme l'instrument de son supplice, et il l'embrasse comme son plus précieux trésor.

Faisons de même à Dieu le sacrifice de nos corps, et, selon l'avis que nous donne saint Paul, offrons-les comme des hosties vivantes et agréables.

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER.

Sujet. *Voici un miracle de la vertu de Dieu, qui fait bien voir que le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et qu'il peut encore sauver son peuple.*

Ce nouveau miracle, c'est saint François-Xavier, ou plutôt ce sont les merveilleux succès de sa prédication ; d'où nous pouvons tirer une preuve sensible et toute récente de l'incontestable vérité de la foi qu'il a prêchée aux plus fières puissances de l'Orient.

Division. De tous les miracles qui se sont faits dans l'établissement de l'Eglise chrétienne, un des plus grands, c'est l'établissement de l'Eglise même par le ministère des apôtres. Or, dans ces derniers siècles, saint François-Xavier a renouvelé ce miracle. En deux mots, Xavier, pour la propagation de la foi, a fait, comme les apôtres

des choses infiniment au-dessus de toutes les forces humaines : première partie. Xavier, comme les apôtres, a fait ces prodiges de zèle par des moyens qui ne tiennent rien de la prudence et de la sagesse humaine : deuxième partie. Voilà ce que nous devons appeler le miracle de l'Evangile.

Première partie. François-Xavier a fait, comme les apôtres, pour la propagation de la foi, des choses infiniment au-dessus de toutes les forces humaines : il a converti tout un monde. Examinons ce miracle.

Xavier est appelé par le roi de Portugal pour passer aux Indes. Il s'embarque à Lisbonne, il aborde dans l'Inde, le voilà rendu au cap de Comorin, et d'abord vingt mille idolâtres viennent le recevoir pour l'ambassadeur du vrai Dieu. Il paroît chez les Mores, fameux insulaires, et dans l'espace de quelques jours il réduit sous le joug de la loi chrétienne jusqu'à trente villes. Le Japon l'attend : il y va, et il y confond les faux prêtres des idoles, il y baptise les rois, il y sanctifie les peuples, il y établit de nombreuses et de florissantes églises.

Or, pour peu qu'on raisonne, et que l'on considère les circonstances de tous ces faits, ne doit-on pas les regarder comme autant de prodiges? Il est vrai que Luther et Calvin pervertissoient au même temps et attiroient à eux l'Occident et le Septentrion : mais ces deux hérésiarques prêchoient une religion commode à la nature, e pour établir une telle religion il ne falloit point de miracle, au lieu que Xavier prê-choit une loi contraire à tous les sentiments naturels.

Quelle gloire pour cet homme apostolique, quand au jugement de Dieu il produira les fruits de sa mission et de si heureuses conquêtes! Mais quel sujet de condamnation pour nous, qui profitons si peu des soins de tant de prédicateurs, et de la sainte parole qu'ils nous annoncent!

Deuxième partie. François-Xavier, comme les apôtres, a fait de si grandes choses pour la propagation de l'Evangile par des moyens qui ne tiennent rien de la prudence et de la sagesse humaine. Comment se disposa-t-il au ministère évangélique? Par un renoncement entier à tous les avantages du monde; surtout par cette victoire qu'il remporta sur lui-même, à l'égard d'un malade dont l'infection et la pourriture auroient dû, ce semble, rebuter la plus héroïque vertu.

De là il devint insensible à tout, pour n'être sensible qu'aux impressions de la charité. Les hôpitaux devinrent pour lui une demeure ordinaire et agréable. Les nations les plus sauvages se trouvoient forcées de l'aimer, voyant qu'il aimoit jusqu'à leurs misères; et les peuples, témoins des secours qu'ils en reçevoient dans les infirmités de leurs corps, lui abandonnoient la conduite de leurs âmes.

Quels fonds employa-t-il dans l'exercice de son ministère? point d'autres pour lui qu'une extrême pauvreté. C'est avec le signe de cette pauvreté qu'il parcourt les provinces et les royaumes. Mais n'étoit-ce pas avilir son caractère? c'étoit plutôt le relever, et accréditer la loi qu'il publioit. Car ce désintéressement charmoit les fidèles, et leur faisoit conclure qu'il y avoit quelque chose de surnaturel et de divin dans une religion qui élevoit ainsi les cœurs et les dégageoit de toutes les vues terrestres.

Par quelle voie pénétra-t-il jusque dans la capitale du Japon? par celle de l'humilité, en se réduisant à la vile condition de serviteur. A quoi s'appliquoit-il avec plus de zèle? A enseigner aux enfants les premiers principes de la doctrine chrétienne, se faisant, pour ainsi dire, enfant comme eux. Or voilà le miracle, que par la pauvreté, par l'humilité, par le renoncement à toute chose et à soi-même, il a fait ce que toute la politique du monde n'eût osé entreprendre, et ce que jamais elle n'eût exécuté.

Il s'est vu comblé d'honneurs : cela est vrai; mais c'est au même temps ce qu'il y a de merveilleux, qu'on ait ainsi respecté et honoré un pauvre. Il a fait des miracles : mais pourquoi Dieu lui mettoit-il de la sorte son pouvoir dans les mains? parce que c'étoit un homme humble.

Bel exemple pour les prédicateurs et les ministres de l'Evangile. Qu'ils aient le zèle de Xavier, qu'ils meurent à eux-mêmes comme Xavier, qu'ils prennent comme Xavier cet esprit d'anéantissement qui fut l'esprit du Sauveur des hommes et l'esprit de tous des apôtres, alors ils seront les instruments dignes de Dieu. et il s'en servira pour l'avancement de sa gloire et pour le salut du prochain.

POUR LA FÊTE DE SAINT THOMAS, APÔTRE.

SUJET. *Ne soyez pas incrédule, mais soyez fidèle.*

Dans l'exemple de saint Thomas, nous voyons tout ensemble le désordre de l'incrédulité et le mérite de la foi.

DIVISION. On peut bien appliquer à ce saint apôtre ces paroles du Psaume cent trente-huitième : *Sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus :* Sa lumière est comme ses ténèbres, et ses ténèbres comme sa lumière. C'est-à-dire que son infidélité et sa foi, considérées par rapport à nous, nous peuvent être également utiles et salutaires. Son incrédulité sert à la justification de notre foi : première partie. Sa foi est le remède de notre incrédulité : deuxième partie. Un apôtre incrédule, qui par son incrédulité même nous apprend à être fidèles : un apôtre plein de foi, qui par la confession de sa foi nous empêche d'être incrédules.

PREMIÈRE PARTIE. L'incrédulité de saint Thomas sert à la justification de notre foi. Justifier la foi par l'infidélité même, c'est opposer les égarements et les désordres de l'infidélité à la sagesse et aux autres avantages de la foi. Or voilà à quoi nous sert l'incrédulité de saint Thomas. Nous y remarquons quatre désordres opposés à quatre avantages de la foi : savoir, l'esprit de singularité, opposé à l'esprit universel de la foi ; la préoccupation du jugement, opposée à l'esprit droit de la foi ; l'opiniâtreté, opposée à l'esprit docile de la foi ; enfin, la petitesse d'un génie borné qui ne croit que ce qu'il voit, opposée à l'esprit supérieur de la foi.

1. Esprit de singularité. Saint Thomas se trouva séparé des autres disciples, lorsque Jésus-Christ se fit voir à eux le huitième jour après sa résurrection : *Non erat cum eis quandò venit Jesus.* Voilà le principe le plus ordinaire de l'incrédulité ; on veut se distinguer. Mais si dans tout autre sujet la singularité doit être suspecte, combien plus lorsqu'il s'agit de la foi, laquelle est le sacré lien qui doit unir tous les hommes dans le culte d'un même Dieu et d'un même Seigneur ? Le premier avantage donc que nous avons en croyant comme fidèles, c'est de croire ce que croit avec nous toute l'Eglise de Dieu.

2. Préoccupation du jugement. Saint Thomas, prévenu de sa pensée, sans rien examiner davantage, conclut d'abord qu'il ne croiroit pas : *Non credam.* Autre principe de l'incrédulité : on se prévient contre la foi. Dieu veut bien qu'en matière même de foi nous nous instruisions des choses : mais il veut aussi que nous fassions cet examen sans prévention ; et voilà le second avantage de la foi, de nous dégager, par une simple et sage simplicité, de tous préjugés.

3. Opiniâtreté. Tout portoit saint Thomas à croire la résurrection de Jésus-Christ : mais il s'obstina dans son erreur. Troisième principe de l'incrédulité : on se fait une fausse gloire de ne point revenir de son sentiment. Force d'esprit mal entendue. Le fidèle, par un troisième avantage, trouve dans sa docilité la vraie force, qui consiste à se soumettre et à se captiver.

4. Petitesse d'un génie borné qui ne croit que ce qu'il voit. Saint Thomas dit : Si je ne vois les marques des clous dont les mains de Jésus-Christ ont été percées, je ne croirai point qu'il soit ressuscité : *Nisi videro, non credam.* Quatrième principe de l'incrédulité : on veut juger de tout par les sens, comme si les sens étoient juges compétents des mystères de Dieu, et qu'ils ne fussent pas sujets à mille illusions. Mais la foi nous élève au-dessus des sens, et nous fait ainsi pénétrer jusque dans les secrets de Dieu les plus cachés : quatrième et dernier avantage. *Beati qui non viderunt, et crediderunt.*

DEUXIÈME PARTIE. La foi de saint Thomas est le remède de notre incrédulité. Distinguons trois états ou la foi de cet apôtre peut être considérée : le premier, où il l'a professée hautement ; le second, ou il l'a prêchée apostoliquement ; le troisième, où il l'a consommée saintement. Or, dans ces trois états, la foi de ce grand Saint sert à guérir notre infidélité.

1. Il l'a professée hautement, lorsqu'il reconnut Jésus-Christ pour son Seigneur et son Dieu. Or, puisque saint Thomas a cru, nous devons croire. Car ce n'est point par foiblesse qu'il a cru, ce n'est point par légèreté, ce n'est point par une aveugle déférence au sentiment et au rapport des autres. Il ne fut que trop éloigné de telles dispositions. C'est donc par la seule évidence de la vérité : et qui ne croiroit pas

au témoignage d'un homme obligé de se rendre à la seule force de la vérité qu'il combattoit? Ainsi saint Paul convainquoit-il les Juifs par son propre exemple. Mais non-seulement la foi de saint Thomas est un argument qui nous convainc ; c'est encore une leçon qui nous instruit : de quoi? du point le plus essentiel de la religion, qui est la divinité de Jésus-Christ. Vous êtes, lui dit-il, mon Seigneur et mon Dieu : *Dominus meus et Deus meus.*

2. Il l'a prêchée apostoliquement, jusque dans la région la plus intérieure de l'Inde, où il a soumis à l'Evangile des millions d'infidèles. Or ce succès de l'Evangile a toujours été considéré des Pères comme une des plus incontestables preuves de notre foi. Du reste, nous croyons les mêmes vérités qu'il prêchoit : heureux si nous en faisons les règles de notre vie!

3. Il l'a saintement consommée par son martyre. Il a signé de son sang le témoignage qu'il rendoit en faveur de la foi. Quelle conviction pour nous! mais en même temps quelle instruction! Est-ce ainsi que nous sommes disposés à défendre notre foi? Du moins l'honorons-nous et la soutenons-nous par notre vie?

POUR LA FÊTE DE SAINT ÉTIENNE.

Sujet. *Etienne, plein de grâce et de force, faisoit des prodiges et de grands miracles parmi le peuple.*

Voilà en deux mots le précis de tout ce que nous avons à considérer, et, autant qu'il nous est possible, à imiter dans la personne du glorieux martyr saint Etienne.

Division. Etienne a été plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère, et cela seul est un miracle de sainteté dont Dieu s'est servi pour commencer à former les mœurs du christianisme naissant : première partie. Etienne a été plein de force dans la consommation de son martyre, et cela seul est, non pas un prodige, mais plusieurs prodiges ensemble qui ont obscurci tout l'éclat et toute la gloire des vertus du paganisme : deuxième partie.

Première partie. Etienne plein de grâce dans l'accomplissement de son ministère. Il étoit diacre, et même le premier des diacres de l'Eglise. Charge honorable, mais qui l'engageoit à deux choses : l'une, d'administrer les biens de l'Eglise, dont il étoit par office le dispensateur ; l'autre, de gouverner les veuves qui, renonçant au monde, se consacroient à Dieu dans l'état de la viduité. Charge où la sainteté même trouvoit des risques à courir ; mais où Dieu vouloit que saint Etienne, par sa probité et par sa sagesse, servît d'exemple à tous les siècles futurs.

1. Comme dispensateur des biens de l'Eglise, Etienne étoit responsable de sa conduite à Dieu et aux hommes : première épreuve de sa vertu, où paroît sa probité et toute la grâce dont il fut rempli ; car dans un tel ministère, qu'y a-t-il de plus difficile que de conserver devant Dieu tout le mérite d'un parfait désintéressement, et d'en avoir devant les hommes toute la réputation? Tel fut le double avantage de saint Etienne ; et qu'il seroit à souhaiter que les biens ecclésiastiques fussent de nos jours ainsi dispensés!

2. Comme directeur des veuves qui vivoient séparées du monde, Etienne étoit chargé de leur conduite : autre épreuve bien dangereuse ; car à quels périls, à quels discours et à quels soupçons n'est-on pas exposé dans un emploi où l'on est obligé de traiter souvent avec les personnes du sexe? Que n'en coûta-t-il point à saint Jérôme? mais parla-t-on jamais de saint Etienne qu'avec respect et avec éloge? Il n'y a que la probité, et la probité reconnue, qui puisse être de la sorte au-dessus de tous les jugements du monde ; et voilà le fruit de la grâce dont Etienne eut la plénitude. Erreur, si nous prétendons, surtout dans un siècle comme celui-ci, échapper à la malignité du monde par une autre voie que par celle d'une exacte et constante régularité.

A cette probité se trouva jointe une sagesse toute divine. Pour en être persuadé, il n'y a qu'à lire ce beau discours qu'il fit aux Juifs ; et ce qu'il leur disoit, à combien de chrétiens pourroit-on encore le dire : *Dura cervice et incircumcisis cordibus et auribus, vos semper Spiritui sancto resistitis.*

Deuxième partie. Etienne plein de force dans la consommation de son martyre. Deux miracles, où il a fait éclater cette force : miracle de patience dans toutes les circonstances de sa mort ; miracle de charité envers les auteurs de sa mort.

1. Miracle de patience dans toutes les circonstances de sa mort. C'a été le premier martyr dont l'exemple a fortifié tous les autres, mais qui, marchant à leur tête comme leur chef, avoit besoin d'une plus grande force. Il a souffert de tous les genres de martyre un des plus cruels; et, au milieu de son tourment, il conserva toute la paix de son âme. Et nous, que voulons-nous souffrir? Saint Etienne a triomphé des tourments et de la mort, et tous les jours nous sommes vaincus par la mollesse et par les douceurs de la vie.

2. Miracle de charité envers les auteurs de sa mort. Non-seulement il leur pardonna, mais il pria pour eux, et avec plus de zèle que pour lui-même; car en priant pour lui-même il se tenoit debout, mais en priant pour ses bourreaux il fléchit les genoux. Dans une telle charité, quelle force! Aussi Dieu l'écouta-t-il; et de là vint la conversion de Saul. Un des signes les plus certains de notre prédestination bienheureuse, c'est cette charité envers nos ennemis. Pardonnons, et Dieu nous pardonnera.

POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

SUJET. *Pierre, se retournant, vit venir après lui le disciple que Jésus aimoit, et qui pendant la cène s'étoit reposé sur son sein.*

La plus glorieuse qualité de saint Jean a été d'être le disciple bien-aimé de Jésus-Christ; et par son exemple il nous apprend comment nous devons participer nous-mêmes à un avantage si précieux.

DIVISION. La faveur des grands a communément trois défauts essentiels. Elle est injuste de la part du maître qui la donne, orgueilleuse et fière dans la conduite de celui qui la possède, et odieuse à ceux qui n'y parviennent pas. Mais la faveur spéciale dont Jésus-Christ a gratifié saint Jean eut trois caractères tout opposés. Elle a été parfaitement juste dans le choix que Jésus-Christ a fait de cet apôtre : première partie. Elle a été solidement humble et bienfaisante dans la manière dont cet apôtre en a usé : deuxième partie. Et elle n'a rien eu d'odieux à l'égard des autres disciples, auxquels cet apôtre semble avoir été préféré : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Faveur parfaitement juste dans le choix que Jésus-Christ a fait de saint Jean, 1° parce que cet apôtre a été vierge; 2° parce qu'il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation.

1. Il a été vierge; et qui ne sait pas combien la virginité plaît à Jésus-Christ, qui est la pureté même? Comme donc le Sauveur des hommes voulut avoir sur la terre une mère vierge, ne nous étonnons pas qu'il ait voulu pareillement avoir sur la terre un favori vierge, et que ce soit lui qu'il ait fait reposer sur son sein.

2. Il a été fidèle à Jésus-Christ dans la tentation. Les autres apôtres abandonnèrent cet Homme-Dieu, mais saint Jean le suivit jusques au Calvaire; et voilà pourquoi ce Dieu Sauveur lui confia sa mère. C'est ainsi que nous mériterons la faveur de Jésus-Christ, soit par la pureté de l'âme et du corps, soit par la constance dans les dégoûts et les désolations.

DEUXIÈME PARTIE. Faveur solidement humble et bienfaisante dans la manière dont saint Jean en a usé : 1° humble par rapport à lui; 2° bienfaisante par rapport à nous.

1. Humble et modeste par rapport à lui. Comment parle-t-il de lui-même dans tout son Evangile? sans se nommer jamais. *C'est ce disciple,* dit-il toujours, comme s'il parloit d'un autre. S'il eût dit : C'est ce disciple qui aimoit Jésus, il eût fait connoître en cela son propre mérite; mais il dit : *C'est ce disciple qui étoit aimé de Jésus.* Or, à être aimé, il n'y a ni louange ni mérite. Quand il s'est nommé ailleurs, c'est pour s'appeler seulement notre frère : *Jean, votre frère.*

2. Bienfaisante et utile pour nous. Si saint Jean est entré dans tous les secrets de Jésus-Christ, ç'a été pour nous les communiquer. C'est à lui que nous devons la connoissance des personnes divines, et des plus profonds mystères de la religion. Telle est la manière dont nous devons user nous-mêmes des faveurs et des grâces du ciel. Soyons humbles en les recevant, et ne cherchons point à nous en glorifier. Faisons-en part au prochain, et employons-les à son utilité. Par exemple, sommes-nous riches, soulageons les pauvres.

TROISIÈME PARTIE. Faveur qui n'a rien eu d'odieux par rapport aux autres disciples, auxquels saint Jean semble avoir été préféré; car elle ne l'a pas exempté plus que les autres de boire le calice de Jésus-Christ et de souffrir. Au lieu d'un martyre que les

autres ont souffert, il en a enduré trois, l'un au Calvaire, le second dans Rome, et le troisième dans son exil.

1. Au Calvaire, et ce fut le martyre de son cœur. Que ne souffrit-il pas en voyant expirer son maître?

2. Dans Rome, et ce fut un martyre de sang. Quel supplice d'être plongé peu à peu dans l'huile bouillante!

3. Dans son exil, où il mourut. C'est ainsi que Dieu aime ses élus, et n'espérons pas qu'il nous aime autrement. Nous buvons tous le calice des souffrances : mais combien le boivent en réprouvés, au lieu de le boire comme les amis et les élus de Dieu?

POUR LA FÊTE DE SAINTE GENEVIÈVE.

SUJET. *Dieu a choisi ce qu'il y avoit de plus foible dans le monde, pour confondre les forts; et il a pris ce qu'il y avoit de moins noble et de plus méprisable, même les choses qui ne sont point, pour détruire celles qui sont.*

Pensée bien humiliante pour les sages et les grands du monde, mais bien consolante pour les petits et pour les pauvres. Cette conduite de Dieu a paru admirablement dans sainte Geneviève.

DIVISION. Simplicité de Geneviève, plus éclairée que toute la sagesse du monde : première partie. Foiblesse de Geneviève, plus puissante que toute la force du monde : deuxième partie. Et, pour parler de la sorte, bassesse de Geneviève, plus honorée que toute la grandeur du monde : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Simplicité de Geneviève, plus éclairée que toute la sagesse du monde : 1° par l'union qu'elle voulut avoir avec Dieu; 2° par les saintes communications que Dieu eut réciproquement avec elle.

1. Par l'union qu'elle voulut avoir avec Dieu. Dans ce dessein elle se consacra à lui par le vœu de virginité, mais après avoir consulté là-dessus deux grands évêques, ne voulant pas suivre ses propres lumières; en cela d'autant plus sage qu'elle se défia plus d'elle-même et de sa sagesse. Pour mieux observer son vœu et pour se tenir plus étroitement liée à Dieu, elle se sépara du monde, et embrassa la retraite elle s'employa aux exercices les plus bas de la charité et de l'humilité, et elle pratiqua une austère pénitence. Voilà quelle fut la sagesse de Geneviève; ce fut une sagesse évangélique, et la sagesse de l'Evangile passe toute la sagesse du monde.

2. Par les saintes communications que Dieu eut avec elle; car c'est aux simples que Dieu se communique : et de quels dons ne combla-t-il pas Geneviève? Quelles connoissances, quelles vues, quel discernement des esprits!

Quatre règles pour engager Dieu à répandre sur nous ses lumières : 1° suivre le conseil de nos pasteurs et de nos directeurs; 2° fuir le monde et les vains commerces du monde; 3° s'adonner à la pratique de bonnes œuvres; 4° se purifier par la pénitence.

DEUXIÈME PARTIE. Foiblesse de Geneviève plus puissante que toute la force du monde : 1° pour la guérison des corps; 2° pour la guérison des âmes.

1. Pour la guérison des corps. Tant de miracles publiés, connus, avérés, le font bien voir. Il n'y a que pour elle-même qu'elle n'usa point de ce don des miracles; mais sa patience dans les maux de la vie ne fut-elle pas un miracle encore plus grand que tous les autres?

2. Pour la guérison des âmes. Combien de conversions a-t-elle opérées? combien d'afflictions a-t-elle soulagées, soit pendant sa vie, soit depuis sa mort? Assez forte dans sa foiblesse même pour fléchir les puissances du ciel, pour humilier les plus fières puissances de la terre, pour confondre toutes les puissances de l'enfer.

Voilà pourquoi nos pères ont mis sous sa protection cette ville capitale; et combien de fois en avons-nous éprouvé les salutaires effets? Mais nous avons bien lieu de craindre que nos désordres ne les arrêtent; car qu'est-ce que Paris, et quelle corruption de mœurs!

TROISIÈME PARTIE. Bassesse, pour ainsi dire, de Geneviève, plus honorée que toute la grandeur du monde. Honorée, 1° par les princes et par les rois; 2° par les évêques et les prélats de l'Eglise; 3° par les Saints. Ce n'est pas qu'elle n'ait eu des persécutions à soutenir; mais on sait avec quel éclat elle en a triomphé.

Surtout depuis qu'elle jouit de la gloire dans le ciel, quel culte lui a-t-on rendu

sur la terre ? Culte le plus solennel, culte le plus universel, culte le plus ancien et le plus constant, culte le plus religieux. C'est ainsi que la mémoire du Juste, selon la parole du prophète, est éternelle, et que celle des pécheurs périra. Aspirons, non pas aux mêmes honneurs en ce monde, mais à la même gloire dans l'éternité bienheureuse.

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

SUJET. *Dieu l'a fait saint par l'efficace de sa foi et de sa douceur.*

C'est l'éloge que l'Ecriture fait de Moïse, et qui convient parfaitement à saint François de Sales. Sa douceur a été tout évangélique, et doit nous servir d'instruction et de modèle.

DIVISION. François de Sales, par la force de sa douceur, a triomphé de l'hérésie : première partie. François de Sales, par l'onction de sa douceur, a rétabli la piété dans l'Eglise : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. François de Sales, par la force de sa douceur, a triomphé de l'hérésie. En quel état se trouvoit le diocèse de Genève, lorsqu'il en fut fait évêque? L'hérésie y étoit dominante; et ce saint pasteur y convertit plus de soixante-dix mille hérétiques. Mais par où opéra-t-il ce miracle? ce fut surtout par sa douceur : 1° douceur patiente, qui lui rendit tout supportable; 2° douceur entreprenante et agissante, qui lui rendit tout possible.

1. Douceur patiente. Il a eu à supporter les calomnies, les insultes, les révoltes, les attentats; mais sa douceur à souffrir tout et à pardonner tout le faisoit aimer de ceux mêmes qui s'étoient élevés contre lui, et par-là il les gagnoit.

2. Douceur entreprenante et agissante. Il a paru dans les cours des princes comme un Elie. De tous les avantages qu'ils lui ont offerts, il n'en a accepté aucun; et l'unique grâce qu'il en voulut obtenir, ce fut l'extirpation de l'hérésie. Combien de courses apostoliques et de voyages lui en a-t-il coûté? combien de veilles et de travaux? Mais ce qui donnoit à tout cela une merveilleuse efficace, c'étoit sa douceur. Par la doctrine on convainc les esprits; mais par la douceur on gagne les cœurs.

De là, double instruction. 1° Apprenons à estimer notre foi, pour laquelle François de Sales a si dignement combattu, et cultivons-la dans nous-mêmes comme il l'a cultivée dans les autres. 2° Traitons le prochain avec douceur : c'est par-là que nous le corrigerons, plutôt que par une autorité dominante et par une sévérité outrée. Si nous sommes sévères, soyons-le plus pour nous-mêmes que pour les autres.

DEUXIÈME PARTIE. François de Sales, par l'onction de sa douceur, a rétabli la piété dans l'Eglise. Il l'a rétablie, 1° par la douceur de sa doctrine, 2° par la douceur de sa conduite, 3° par la douceur de ses exemples.

1. Par la douceur de sa doctrine. Ce n'est pas qu'elle ne fût très-sévère dans ses maximes : mais l'onction qu'il y mettoit, soit en prêchant, soit en conversant, soit en écrivant, lui donnoit une grâce particulière, et la faisoit recevoir avec plus de fruit.

2. Par la douceur de sa conduite dans le gouvernement des âmes : témoin cet ordre illustre de la Visitation qu'il a institué, et dont le principal esprit est un esprit de charité.

3. Par la douceur de ses exemples. La Providence l'a attaché à une vie, ce semble, assez commune, afin qu'elle nous devint imitable. Il a borné toute sa sainteté aux devoirs de son ministère, et c'est surtout dans les devoirs de notre condition que doit consister notre piété. Mais, du reste, que cette parfaite observation des devoirs de chaque état coûte dans la pratique! qu'il faut pour cela se faire de violences et remporter de victoires!

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE PAULE.

SUJET. *Je suis le plus petit dans la maison de mon Père.*

C'est ce que disoit Gédéon, et c'est ce qu'a dit après lui l'humble François de Paule. L'humilité fut son caractère, et doit faire le sujet de son panégyrique.

DIVISION. Espèce de combat entre Dieu et François de Paule. Saint François de Paule a employé tous les efforts de son humilité pour se faire petit dans le monde : première partie. Et Dieu a employé tous les trésors de sa magnificence pour le faire grand : deuxième partie.

Première partie. Saint François de Paule a employé tous les efforts de son humilité pour se faire petit dans le monde. Dès l'âge de treize ans il se retira dans un désert, afin d'y mener une vie cachée, et d'y cacher son humilité même.

Cependant, après six années de retraite, sa sainteté malgré lui le fit connoître. Un grand nombre de disciples se joignirent à lui, et il devint fondateur d'un nouvel ordre dans l'Eglise. Mais de quel ordre? d'un ordre qu'il établit sur le seul fondement de l'humilité; d'un ordre qu'il gouverna par le seul esprit de l'humilité; d'un ordre qu'il distingua par le seul caractère de l'humilité.

Son nom se répandit dans les cours des princes. Un de nos rois l'appela auprès de lui, et il parut à la cour de France. Mais s'il entra à la cour, ce ne fut que par la porte de l'humilité; s'il y demeura, ce ne fut que pour y exercer l'humilité; s'il en sortit, il en remporta toute son humilité.

Ce fut par le même esprit d'humilité que, non content de renoncer à l'épiscopat, il renonça même au sacerdoce. Soyons humbles, par proportion, comme lui. L'humilité est l'abrégé de toute la perfection chrétienne, puisqu'il n'y a point de désordre que l'humilité ne puisse corriger, ni de vertu qu'elle ne nous fasse acquérir.

Deuxième partie. Dieu a employé tous les trésors de sa magnificence pour glorifier saint François de Paule et pour le faire grand. Il l'a glorifié en deux manières : 1° par soi-même, 2° par le ministère des créatures.

1. Dieu l'a glorifié par soi-même, en lui communiquant deux des caractères les plus essentiels de sa divinité, savoir, la science et la puissance : la science, pour prévoir les choses futures, et pour découvrir les secrets des cœurs ; la puissance, pour opérer les plus grands miracles. En combien d'occasions François de Paule a-t-il fait éclater ce don des miracles et ce don de prophétie?

2. Dieu l'a glorifié par le minstère des créatures. Tous les éléments lui ont obéi, toutes les puissances de la terre l'ont honoré, surtout Sixte IV, pape; Louis XI, roi de France; Charles VIII, successeur de Louis.

Mais si Dieu l'a tellement glorifié pendant sa vie, combien plus encore l'a-t-il glorifié après sa mort? Son sépulcre, selon l'expression du prophète, a été un des plus glorieux : et de quelle gloire jouit son âme bienheureuse dans le ciel? telle est la véritable grandeur où nous devons aspirer. Nous ne devons pas souhaiter de briller dans le monde comme saint François de Paule; mais nous devons travailler à devenir grands comme lui auprès de Dieu et dans l'éternité.

POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

Sujet. *Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appeloit Jean. Ce fut lui qui vint pour rendre témoignage à la lumière.*

Voilà le véritable caractère de saint Jean-Baptiste, et sa principale fonction en qualité de précurseur. Il a été le témoin de Jésus-Christ, et il est venu pour cela.

Division. Témoignage de Jean-Baptiste en faveur de Jésus-Christ : première partie. Témoignage de Jésus-Christ en faveur de Jean-Baptiste : deuxième partie.

Première partie. Témoignage de Jean-Baptiste en faveur de Jésus-Christ. Ce divin précurseur a eu toutes les qualités d'un parfait témoin : 1° témoin fidèle et désintéressé; 2° témoin instruit et pleinement éclairé: 3° témoin sûr et irréprochable; 4° témoin zélé et ardent; 5° témoin constant et ferme.

1. Témoin fidèle et désintéressé. On voulut le reconnoître pour le Messie; mais il protesta hautement qu'il ne l'étoit point.

2. Témoin instruit et pleinement éclairé. Tout ce que nous savons de Jésus-Christ et tout ce que nous en devons savoir, c'est Jean-Baptiste qui nous l'a enseigné le premier, par les différents témoignages qu'il a rendus à Dieu ce Sauveur.

3. Témoin sûr et irréprochable. C'étoit un saint, et réputé saint par les Juifs mêmes.

4. Témoin zélé et ardent. Avec quel zèle parloit-il aux Juifs, leur reprochant leur incrédulité et les appelant race de vipères? *Il est venu avec l'esprit d'Elie.*

5. Témoin constant et ferme. Depuis sa conception jusqu'à sa mort, il n'a point cessé de remplir son ministère. Mourir comme il est mort, pour la justice, c'étoit mourir en témoin de Jésus-Christ.

Rendons nous-mêmes témoignage à Jésus-Christ par l'observation de sa loi; et soyons des témoins fidèles, zélés, irréprochables et constants.

Deuxième partie. Témoignage de Jésus-Christ en faveur de Jean-Baptiste. Le Sauveur du monde, pour honorer son précurseur, a rendu témoignage, 1° à la grandeur de sa personne; 2° à la dignité de son ministère; 3° à l'excellence de sa prédication; 4° à l'efficace de son baptême; 5° à la sainteté de sa vie et à l'austérité de sa pénitence.

1. A la grandeur de sa personne. *Je vous dis en vérité : Parmi les enfants des hommes, il n'y en a point de plus grand que Jean-Baptiste.*

2. A la dignité de son ministère. *Je vous déclare que Jean est encore plus que prophète. Car c'est de lui qu'il est écrit : Voici mon ange que j'envoie devant vous, pour vous préparer la voie.*

3. A l'excellence de sa prédication. Toute l'excellence de la prédication consiste à éclairer et à toucher : or, selon le témoignage de Jésus-Christ, *Jean-Baptiste étoit un flambeau luisant et ardent.*

4. A l'efficace de son baptême. Le Fils de Dieu voulut lui-même le recevoir.

5. A la sainteté de sa vie et à l'austérité de sa pénitence. *Qu'êtes-vous allé voir dans le désert? un roseau que le vent agite? un homme vêtu mollement?* Ainsi parloit le Sauveur du monde, pour faire connoître la constance de Jean, et sa vie austère et mortifiée.

Tâchons, par la sainteté de nos mœurs, à mériter que Jésus-Christ nous reconnoisse un jour devant son Père; et craignons au contraire qu'il ne rende témoignage contre nous, par l'opposition qui se rencontrera entre notre conduite et celle de saint Jean.

POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE.

Sujet. *Pierre lui répondit : Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant.*

C'est ainsi que saint Pierre confessa le premier la divinité de Jésus-Christ; et c'est en conséquence de cette confession, aussi bien que pour son amour envers le Fils de Dieu, que Jésus-Christ l'établit chef de l'Eglise.

Division. Foi de saint Pierre, opposée à notre infidélité : première partie. Amour de saint Pierre, opposé à notre insensibilité : deuxième partie.

Première partie. Foi de saint Pierre, opposée à notre infidélité. Nous devons apprendre de lui deux choses : 1° à confesser comme lui la foi que nous avons dans le cœur; 2° à réparer comme lui par une fervente pénitence notre lâcheté, si quelquefois nous sommes assez malheureux pour manquer de ferveur et de courage dans la confession de notre foi.

1. A confesser la foi que nous avons dans le cœur. La foi de saint Pierre fut une foi pratique qui se produisit par les œuvres, et la nôtre n'est qu'une foi oisive et sans action. La foi de saint Pierre fut une foi généreuse, en vertu de laquelle il abandonna tout ce qu'il possédoit et tout ce qu'il étoit capable de posséder; et la nôtre ne nous fait renoncer à rien. La foi de saint Pierre fut une foi pleine de confiance, qui le fit marcher sur les eaux; et la nôtre s'étonne du moindre danger. La foi de saint Pierre fut une foi à l'épreuve de tout scandale; et le plus léger scandale déconcerte la nôtre. Ce n'est pas que la foi de cet apôtre fût d'abord parfaite, et nous en avons toutes les imperfections sans en avoir les perfections. Mais après tout, malgré les imperfections à quoi il étoit encore sujet, il confessa hautement Jésus-Christ, et le reconnut comme Dieu. Sans une confession haute et publique de notre foi, selon que les occasions le demandent, il n'y a point de salut à espérer pour nous.

2. A réparer par une fervente pénitence notre lâcheté, si quelquefois nous sommes assez malheureux pour manquer de courage dans la confession de notre foi. Saint Pierre renonça Jésus-Christ; et en combien de rencontres le renonçons-nous? Chute de saint Pierre qui doit nous faire trembler, et qui procéda de trois causes : savoir, de sa présomption, de son orgueil et de son imprudence. Mais par quelle pénitence se releva-t-il d'une telle chute? Pénitence la plus prompte, la plus sincère, la plus constante. Si nous tombons comme lui, faisons pénitence comme lui.

Deuxième partie. Amour de saint Pierre opposé à notre insensibilité. Ce fut par son amour pour Jésus-Christ, que cet apôtre mérita l'entier accomplissement de la promesse que le Fils de Dieu lui avoit faite, de lui confier le soin et la conduite de l'Eglise. Aussi le Sauveur du monde, avant que de l'établir pasteur de son troupeau, lui demanda-t-il par trois fois : *M'aimez-vous, et m'aimez-vous plus que les autres?* Amour de saint Pierre, 1° amour humble, 2° amour généreux.

1. Amour humble. Pierre ne répondit pas à Jésus-Christ, *Je vous aime plus que les autres*, mais simplement, *Je vous aime*, ne voulant pas se préférer à eux. Il ne répondit pas même absolument, *Je vous aime*, mais, *Vous savez que je vous aime*, comme se défiant de lui-même et de son propre sentiment. Enfin, il s'attrista voyant que Jésus-Christ lui demandoit plusieurs fois : *M'aimez-vous?* car il commença à craindre en effet de n'aimer pas autant cet aimable maître qu'il le croyoit.

2. Amour généreux, c'est-à-dire amour fervent, patient, héroïque. Fervent : avec quelle ardeur prêcha-t-il Jésus-Christ? patient : que n'eut-il point à souffrir pour le nom de Jésus-Christ? héroïque : quel martyre endura-t-il pour la cause de Jésus-Christ? Est-ce ainsi que nous aimons Dieu et Jésus-Christ? Avons-nous cet amour fervent? nous ne faisons rien pour Jésus-Christ, ou le peu que nous faisons, nous ne le faisons encore qu'avec froideur. Avons-nous cet amour patient? la moindre peine nous abat. Avons-nous cet amour héroïque? puisque les plus légères difficultés nous étonnent, peut-on penser que nous soyons dans la disposition de sacrifier notre vie? Ranimons dans nos cœurs ce saint amour ; et si nous ne l'avons pas, demandons-le à Dieu.

POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE, SUR L'OBÉISSANCE A L'ÉGLISE.

SUJET. *Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

C'est à cette Eglise dont saint Pierre a été le fondement que nous devons notre obéissance et une parfaite soumission.

DIVISION. Nous devons à l'Eglise une double obéissance : l'obéissance de l'esprit, pour croire les vérités qu'elle nous propose ; première partie : l'obéissance du cœur, pour suivre les lois qu'elle nous impose ; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Obéissance de l'esprit, pour croire les vérités que l'Eglise nous propose. Elle est la dépositaire, l'organe et l'interprète de la vérité. C'est à elle à nous mettre en main le sacré dépôt de la parole de Dieu, et à nous l'expliquer ; elle a pour cela un pouvoir qu'elle a reçu du Fils de Dieu. Or elle ne peut user de ce pouvoir qu'autant que nous sommes obligés de nous soumettre à ses décisions et de la croire. Ce qui faisoit dire à saint Augustin qu'il ne croiroit pas à l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise ne l'y engageoit. En effet, sans cette autorité de l'Eglise, il n'y auroit plus de règle fixe et certaine pour connoître le vrai sens de l'Evangile.

Maxime de saint Augustin, sans laquelle on ne peut conserver dans l'Eglise de Dieu ni la paix, ni l'ordre, ni l'unité de la doctrine, ni l'humilité de l'esprit. Maxime si necessaire, que l'Eglise protestante elle-même en a reconnu la nécessité. Maxime qui présuppose l'infaillibilité de l'Eglise, et d'où suit toujours l'obligation indispensable de lui obéir.

Quatre choses sur cette obéissance de l'entendement. 1° C'est, à proprement parler, cette obéissance qui nous unit à l'Eglise, et qui nous fait membres de son corps : exemple de Tertullien. 2° Sans cette obéissance, il ne sert à rien d'être extérieurement dans le corps de l'Eglise, car l'extérieur de la profession et du culte n'est point ce qui nous lie à l'Eglise : exemple des donatistes. 3° Cette obéissance a été de tout temps l'épreuve à quoi l'on a distingué les vrais fidèles : exemple des saints Pères, et en particulier de saint Jérôme. 4° Cette obéissance doit être une obéissance pratique, et non de paroles seulement. Voilà sur quoi nous serons jugés de Dieu. En vain aurons-nous pratiqué de bonnes œuvres, et marché dans la voie étroite : sans la soumission à l'Eglise, nos œuvres sont inutiles ; et l'on peut même dire que, pour certains esprits, la voie étroite est en partie de renoncer à leurs sentiments pour prendre ceux de l'Eglise. Il est vrai que l'Eglise est gouvernée par des hommes ; mais elle n'en est pas moins infaillible, puisque ces hommes sont conduits par l'esprit de Dieu.

DEUXIÈME PARTIE. Obéissance du cœur pour suivre les lois que l'Eglise nous impose. 1° L'Eglise est notre mère, donc elle a droit de nous commander ; 2° ce qu'elle nous commande est d'une obligation étroite et rigoureuse ; 3° nous ne pouvons violer ses commandements, sans violer un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu ; 4° la témérité avec laquelle nous transgressons les préceptes de l'Eglise, ne procède souvent que d'un fonds de libertinage.

1. L'Eglise est notre mère, donc elle a droit de nous commander. La vérité de cette conséquence se découvre d'elle-même. Il n'y a eu que les hérétiques qui n'aient pas reconnu sur cela le pouvoir de l'Eglise, par une prévention d'esprit; et il n'y a que les mauvais catholiques qui, le reconnoissant, refusent de s'y soumettre par une dépravation de cœur.

2. Ce que l'Eglise nous commande est d'une obligation étroite et rigoureuse. Il faut bien que cela soit, puisque les ordres d'un père obligent un fils, sous peine de péché; puisque Jésus-Christ veut qu'on tienne pour païen et pour publicain celui qui n'obéit pas à l'Eglise; puisque le même Sauveur a donné pouvoir à son Eglise de nous excommunier, lorsque nous lui sommes rebelles. Ainsi en particulier saint Augustin a-t-il parlé du jeûne ordonné par l'Eglise, comme d'un jeûne de précepte. D'autant plus criminels quand nous désobéissons à cette mère, qu'elle ne nous commande rien que de raisonnable.

3. Nous ne pouvons violer les commandements de l'Eglise, sans violer un des commandements les plus authentiques de la loi de Dieu : car Dieu, dans sa loi, nous commande d'obéir à l'Eglise.

4. La témérité avec laquelle nous transgressons les préceptes de l'Eglise, ne procède souvent que d'un fonds de libertinage. Ceci ne regarde point ceux qui ont eu le malheur de naître dans l'hérésie, mais les catholiques. Quel autre esprit qu'un esprit de libertinage peut les porter à violer des préceptes dont la pratique demande si peu d'efforts, et que l'Eglise a pris tant de soin de proportionner à notre foiblesse? Honorons notre religion, en honorant l'Eglise; édifions nos frères nouvellement convertis, et soutenons par nos bons exemples ce que la grâce a fait en eux.

POUR LA FÊTE DE SAINT PAUL.

Sujet. *Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat.*

Voilà le ministère de ce grand apôtre : ministère qu'il a parfaitement soutenu.

Division. Saint Paul a été le fidèle serviteur de Jésus-Christ; pourquoi? parce qu'il a pleinement accompli le ministère de l'apostolat; première partie : parce qu'il a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat; deuxième partie : parce qu'il s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat; troisième partie.

Première partie. Saint Paul a pleinement accompli le ministère de l'apostolat. Il avoit été choisi de Dieu 1° pour confondre le judaïsme, 2° pour convertir la gentilité, 3° pour former le christianisme dès sa naissance. Or c'est de quoi il s'est pleinement acquitté.

1. Il a confondu le judaïsme : par où? par son exemple. Car lorsqu'il prêchoit Jésus-Christ aux Juifs, sa prédication devoit avoir d'autant plus de force, qu'il avoit été lui-même un des plus ardents persécuteurs de l'Eglise chrétienne, et c'étoit aussi la preuve dont il se servoit souvent.

2. Il a converti la gentilité. D'où vient qu'il a été appelé par excellence l'apôtre des Gentils. Depuis l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Europe, il a établi l'empire de la foi.

3. Il a formé le christianisme, soit par les grands mystères qu'il nous a révélés, soit par les saintes règles de conduite qu'il nous a tracées dans ses divines Epîtres. C'est là, tout mort qu'il est, qu'il nous prêche encore. Profitons de ses enseignements.

Deuxième partie. Saint Paul a parfaitement honoré le ministère de l'apostolat : comment cela? par son désintéressement, qui a surtout consisté en trois choses :

1. Il exerça gratuitement le ministère dont Dieu l'avoit chargé, ne demandant rien et n'acceptant rien. Or qu'y a-t-il qui fasse plus d'honneur à l'Evangile que ce détachement.

2. Il ne se prêcha point lui-même, mais uniquement Jésus-Christ; c'est-à-dire qu'il n'eut point en vue sa propre gloire, mais qu'il ne chercha que la gloire de Dieu et le salut des âmes : ne se prévalant point de ses talents naturels, fuyant les applaudissements des hommes, ne souffrant jamais que, sous ombre d'estime et de confiance, on s'attachât à lui personnellement.

3. Il étoit aussi zélé pour son ministère exercé par d'autres, que par lui-même; ne se réjouissant pas moins des succès des autres que des siens propres, et toujours content pourvu que Jésus-Christ fût annoncé et connu. C'est ainsi que les ministres

évangéliques se rendent irréprochables, et c'est par-là même qu'ils honorent, comme saint Paul, leur ministère.

Troisième partie. Saint Paul s'est continuellement immolé pour le ministère de l'apostolat. Double sacrifice qu'il commença dès l'instant de sa vocation à l'apostolat, et qui a duré, sans parler de son martyre, autant que sa vie : l'un de patience, l'autre de pénitence.

1. Sacrifice de patience, par où il se dévoua aux persécutions des hommes pour le nom de son Dieu. Par quelles épreuves n'a-t-il pas passé ? il nous l'apprend lui-même dans le récit qu'il fait de ses souffrances. Du reste, quelle différence entre cet apôtre et nous ? Il s'est sacrifié dans son ministère, et nous nous épargnons dans le nôtre.

2. Sacrifice de pénitence. Ce n'étoit point assez pour saint Paul d'être persécuté, s'il ne se persécutoit lui-même, châtiant tous les jours son corps et le réduisant en servitude. Il se traitoit de la sorte, premièrement pour son propre salut ; secondement, ainsi qu'il le témoigne, pour toute l'Eglise. Deux grandes leçons pour nous. C'étoit un saint, et nous sommes pécheurs : nous devons donc encore bien plus faire pénitence que lui. C'étoit pour l'Eglise qu'il se mortifioit ; il faut donc, à son exemple, sacrifier dans notre profession, nos forces, notre santé, notre vie, pour ceux que Dieu commet à nos soins, et dont il nous demandera compte.

POUR LA FÊTE DE SAINTE MADELEINE.

Sujet. *En même temps une femme de la ville, qui étoit de mauvaise vie, ayant su que Jésus-Christ mangeoit chez un pharisien, y apporta un vase d'albâtre plein d'une huile de parfum ; et s'étant prosternée à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuya avec ses cheveux.*

Cette femme, c'est Madeleine, qui nous donne ici le modèle d'une parfaite pénitence.

Division. Pénitence de Madeleine, pénitence prompte pour surmonter tous ces retardements si ordinaires aux pécheurs : première partie. Pénitence généreuse, pour triompher de tous les obstacles, et en particulier de ces respects humains qui arrêtent tant de pécheurs : deuxième partie. Pénitence efficace, pour sacrifier à Dieu tout ce qui avoit été la matière et le sujet de son péché : troisième partie.

Première partie. Pénitence prompte. *Dès qu'elle connut*, elle ne délibéra point. Elle marcha, elle exécuta. Se convertir, ce n'est point raisonner, mais conclure et agir. On ne se convertit point sans connoître ; mais aussi connoître, à l'égard des prédestinés, est le point décisif de la conversion.

Mais encore que connut Madeleine ? Deux choses : 1° que cet homme qu'elle cherchoit étoit sauveur, et sauveur des âmes ; 2° que ce sauveur étoit dans la maison du pharisien, c'est-à-dire que cette maison étoit le lieu marqué dans l'ordre de la prédestination divine, où elle devoit trouver l'auteur de son salut. Voilà ce qui la rendit si diligente et si active. Surtout, en connoissant, elle aima, et son amour acheva de la déterminer.

Appliquons-nous cet exemple. Nous savons qu'il faut nous convertir, mais nous différons toujours. De nous représenter l'injustice et la témérité de ces retardements, c'est ce qui nous touche communément assez peu. Que nous manque-t-il donc pour devenir plus prompts et plus agissants ? Un peu de cette charité qui triompha du cœur de Madeleine. Or à quoi tient-il que ce feu divin ne prenne dans nos cœurs Madeleine connoissoit-elle mieux Jésus-Christ que nous ne le connoissons ; et même ne peut-on pas dire que nous le connoissons mieux qu'elle ne le devoit alors connoître ? Faisons une fois ce que tant de fois nous avons proposé de faire.

Deuxième partie. Pénitence généreuse. Le plus grand obstacle que la pénitence ait à vaincre, c'est le respect humain : mais Madeleine sut bien le surmonter. Elle ne craignit point de se produire au milieu d'une assemblée. Elle quitta, pour ainsi dire, le luxe d'une mondaine, mais elle en retint tout le front ; ou elle convertit l'effronterie du péché dans une sainte effronterie de la pénitence.

Mais à quel respect humain pouvoit-elle être sensible, puisque c'étoit une pécheresse déjà connue ? Il est vrai, c'étoit une pécheresse connue ; mais quel est l'effet du péché ? de nous rendre honteux pour le bien, autant que nous sommes hardis

pour le mal. Or c'est cette honte que Madeleine eut à surmonter, et qu'elle surmonta. La pénitence, par un effet tout contraire, la rendit honteuse pour le mal, et hardie pour le bien.

Soyons bien persuadés de cette maxime, que quand le respect humain nous dominera, nous ne serons point propres pour le royaume de Dieu. Disons comme l'Apôtre : *Si je cherchois à plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de Jésus-Christ.* Y a-t-il un respect humain que nous ne surmontions pour une fortune temporelle ? comment trouvons-nous si difficile pour Dieu ce qui nous devient si facile pour un intérêt périssable ?

Troisième partie. Pénitence efficace. L'efficace de la pénitence, selon saint Paul, consiste à faire servir pour Dieu ce qu'on a fait servir pour le péché. Or telle est la pénitence de Madeleine. Elle emploie ses yeux à pleurer, ses cheveux à essuyer les pieds de Jésus-Christ, ses mains à répandre sur les pieds de ce même Sauveur les liqueurs précieuses, et les parfums dont elle se servoit pour contenter ses sens.

Voilà pour tant de femmes du monde la solide preuve d'une sincère conversion : faire à Dieu le sacrifice de tout ce qui a servi à l'offenser ; toute autre marque est équivoque et trompeuse. Comment détruire le péché, lorsqu'on n'en veut pas couper la racine ?

Parce que la pénitence de Madeleine fut efficace, ce fut une pénitence durable ; et moins cette sainte pénitence s'épargna dans toute la suite de sa vie, plus elle goûta cette paix intérieure dont la grâce la remplit lorsque le Fils de Dieu lui dit, en lui remettant ses péchés : *Allez en paix.* C'est ce que nous éprouverons nous-mêmes ; Dieu, dans notre pénitence, nous rendra aimable ce qui paroissoit d'abord insupportable à la nature.

POUR LA FÊTE DE SAINT IGNACE DE LOYOLA.

Sujet. *Dieu est fidèle, par qui vous avez été appelés à la compagnie de son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur.*

C'est ce que disoit l'Apôtre aux chrétiens de Corinthe, et ce qui convient parfaitement à saint Ignace.

Division. Fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace : première partie. Fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu : deuxième partie.

Première partie. Fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace. 1° Fidélité envers l'Eglise ; 2° fidélité envers Ignace même.

1. Fidélité de Dieu envers l'Eglise, pour l'intérêt de laquelle il suscita Ignace, en lui inspirant le dessein d'une vie apostolique : c'étoit un temps où l'hérésie s'élevoit de toutes parts ; et Dieu, pour la combattre et pour défendre son Eglise, appela saint Ignace. Voilà ce qui a rendu les enfants d'Ignace si odieux à tous les hérétiques : haine dont ils doivent se glorifier. Quelle étoit la source la plus commune des désordres qui régnoient dans l'Eglise ? L'ignorance des vérités de la foi. Dieu donc envoya Ignace pour enseigner et par lui-même et par ses successeurs, pour catéchiser, pour instruire la jeunesse, pour ouvrir des écoles publiques, où l'on apprît, non point précisément les sciences profanes, mais la science du salut.

2. Fidélité de Dieu envers Ignace, le rendant capable de soutenir une si sainte entreprise, et par les dons extraordinaires de la grâce, le mettant en état de l'exécuter. C'étoit un homme sans lettres et sans études ; mais Dieu tout-à-coup l'éclaira dans sa retraite, et lui communiqua les plus sublimes connoissances. Non-seulement Ignace fut éclairé d'en haut pour lui-même, mais pour la conduite des autres : il n'y a, pour en être convaincu, qu'à lire ce livre admirable des Exercices qu'il composa. C'étoit un étranger, un mendiant, un inconnu : mais Dieu lui promit de lui être propice à Rome, et il le fut. Cependant le ciel permit qu'Ignace fût persécuté : il est vrai ; mais être persécuté pour la justice, et tirer de ses persécutions de nouveaux avantages pour faire connoitre et aimer Dieu, ne sont-ce pas des grâces et des effets de la fidélité de Dieu ? En quelque état que nous soyons, si c'est Dieu qui nous y engage, il nous y soutiendra.

Deuxième partie. Fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu. Fidélité nécessaire, et sans laquelle il ne pouvoit être un parfait ministre du Dieu vivant. Fidélité qui se réduisit à deux choses : 1° au soin qu'il prit d'acquérir toutes les dispositions

tions requises pour son ministère ; 2° au zèle qu'il fit paroître dans l'exercice de son ministère.

1. Soin qu'il prit d'acquérir toutes les dispositions requises pour son ministère. Ce fut en effet pour cela qu'Ignace travailla d'abord à acquérir toutes les vertus que demande le ministère évangélique, surtout une parfaite mortification. Comment se traita-t-il dans la grotte de Manrèze? Ce fut pour cela qu'à l'âge de trente-trois ans, il s'abaissa jusqu'à se renfermer avec des enfants dans une école, pour y apprendre les lettres ; pour cela, qu'il vint continuer ses études à Paris, mendiant lui-même son pain de porte en porte, afin de fournir à sa subsistance. Chose merveilleuse! c'est là que ce zélé disciple devint bientôt maître, et qu'il jeta les premiers fondements de son institut, en s'associant des compagnons.

2. Zèle qu'il fit paroître dans l'exercice de son ministère. Sans parler de tout le reste, il suffit de considérer cette compagnie dont il forma le dessein, dont il fut l'instituteur et le conducteur, et dont l'unique fin est la gloire de Dieu et la sanctification des âmes. Dire d'Ignace qu'il a été le fondateur de la Compagnie de Jésus, c'est faire en un mot l'éloge complet de son zèle ; car c'est donner à entendre que, non content de glorifier Dieu par lui-même, il l'a glorifié encore par tant de missionnaires, de prédicateurs, de directeurs des consciences, de savants hommes, de martyrs. Soyons fidèles à Dieu comme ce grand saint, en remplissant les devoirs de notre état. La fidélité de Dieu consiste à nous donner sa grâce; et notre fidélité doit consister à agir avec la grâce de Dieu.

POUR LA FÊTE DE NOTRE-DAME DES ANGES ; SUR L'INDULGENCE DE PORTIUNCULE.

SUJET. *Ce pauvre a prié, et le Seigneur l'a exaucé.*

Ce pauvre, c'est saint François priant dans l'église de Portiuncule, et demandant à Jésus-Christ, par l'intercession de Marie, une indulgence plénière pour tous les pécheurs qui visiteroient cette église avec les dispositions convenables.

DIVISION. François qui prie pour les pécheurs, et qui par le mérite de sa personne est digne d'être exaucé : première partie. Marie qui intercède pour François, et qui s'y trouve engagée par les plus puissants motifs : deuxième partie. Jésus-Christ qui accorde, en faveur de l'un et de l'autre, une indulgence que nous devons regarder comme un des dons de Dieu les plus estimables : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. François qui prie pour les pécheurs, et qui, par le mérite de sa personne, est digne d'être exaucé : car qu'étoit-ce que François? 1° Un pauvre volontaire, 2° un pauvre crucifié, 3° un pauvre désintéressé pour lui-même et zélé pour le prochain.

1. Un pauvre volontaire, un pauvre évangélique, instituteur d'un ordre de pauvres, parfaits imitateurs de la pauvreté de Jésus-Christ. En falloit-il davantage pour lui faire trouver grâce auprès de Dieu, qui se plaît à écouter jusqu'aux simples désirs des pauvres?

2. Un pauvre crucifié, c'est-à-dire un pauvre revêtu de la mortification de Jésus-Christ, jusqu'à porter les stigmates de ce Dieu Sauveur. Quelle austérité de vie, quels jeûnes, quel renoncement à tous les plaisirs! Esprit de pénitence qu'il a laissé en héritage à ses enfants. Or combien Dieu devoit-il être touché de la prière d'un homme en qui il découvroit des traits si marqués et une si parfaite image de son Fils! Jésus-Christ prie pour nous dans le ciel, en montrant à son Père les cicatrices de ses plaies; et François prioit sur la terre, en montrant à Dieu les mêmes blessures imprimées sur son corps.

3. Un pauvre désintéressé. Pour qui adressoit-il ses vœux au ciel? Pour les autres, et non pour lui-même. Nos prières n'ont pas la même efficace auprès de Dieu, parce que nous ne sommes ni pauvres de cœur, comme saint François, ni crucifiés au monde, ni charitables, ni désintéressés.

DEUXIÈME PARTIE. Marie qui intercède pour François, et qui s'y trouve engagée par deux grands motifs : 1° motif de piété maternelle; 2° motif d'intérêt propre.

1. Motif de piété maternelle envers saint François : car la mère de Dieu ne devoit-elle pas spécialement chérir un homme qui faisoit une profession particulière de lui appartenir, et qui, dans l'église de Portiuncule, voulut contracter une alliance étroite avec elle, en se dévouant à son service, et la choisissant pour chef de son

ordre? Quand donc François, à la tête de ses enfants, prioit au pied de l'autel, Marie, prosternée devant le trône du Seigneur, lui présentoit elle-même leur prière.

2. Motif d'intérêt propre. De quoi s'agissoit-il dans la concession de l'indulgence que demandoit saint François? L'église de Portiuncule, érigée sous le nom de Marie et sous le glorieux titre de Notre-Dame des Anges, étoit dans un abandon qui la déshonoroit, et il étoit question de la mettre dans un nouveau lustre, en y attirant les peuples et en y rétablissant le culte de la reine du ciel. De plus, il s'agissoit de favoriser un ordre qui, de tous les ordres de l'Eglise, devoit être un des plus ardents défenseurs des priviléges de cette vierge, surtout de son immaculée conception. Ce n'est point en vain qu'on honore Marie et qu'on se confie en elle, lorsque ce n'est point un stérile honneur qu'on lui rend, ni une confiance présomptueuse qu'on a dans sa médiation.

Troisième partie. Jésus-Christ qui accorde, en faveur de Marie et de saint François, une indulgence que nous devons regarder comme un des dons de Dieu les plus estimables. Entre les autres indulgences, celle-ci est une des plus authentiques et des plus assurées, 1° parce que c'est une indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ; 2° parce que c'est une indulgence attestée par les miracles les plus certains; 3° parce que c'est une indulgence répandue parmi le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes.

1. Indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ : donc indulgence qui doit être infaillible. François néanmoins en communiqua avec le souverain pontife : car tel est l'ordre et l'esprit de Dieu, que toute révélation soit soumise au tribunal et au jugement de l'Eglise. En quoi la conduite de saint François condamne bien celle des hérétiques, qui ne veulent s'en rapporter qu'à eux-mêmes.

2. Indulgence attestée par des miracles certains, quoi qu'en puissent dire ces prétendus esprits forts qui demandent des miracles pour croire, et qui ne veulent croire nul miracle.

3. Indulgence répandue parmi le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des âmes : c'est ce qu'ont éprouvé tant de pécheurs convertis, tant de chrétiens lâches excités et ranimés, tant de Justes même sanctifiés. Du reste, pour gagner cette indulgence plénière, il faut renoncer pleinement au péché; et voilà pourquoi il y en a très-peu à qui elle soit appliquée. Ne négligeons rien pour profiter d'un avantage si précieux.

SERMON POUR LA FÊTE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE.

Sujet. *Qui d'entre les forts vous peut être comparé, et qui vous est semblable, Seigneur, à vous qui êtes grand et magnifique dans votre sainteté?*

Quoique cet éloge ne convienne proprement qu'à Dieu, on peut dire néanmoins, par proportion, que, de tous les Saints, il n'y en a point eu de plus grand ni de plus magnifique dans sa sainteté que saint Louis.

Division. Saint Louis a été un grand saint, parce qu'étant né roi, il a fait servir sa dignité à sa sainteté : première partie. Saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité : deuxième partie.

Première partie. Saint Louis a été un grand saint, parce qu'étant né roi, il a fait servir sa dignité à sa sainteté. En effet, sa grandeur n'a servi qu'à le rendre 1° humble devant Dieu avec plus de mérite; 2° charitable envers le prochain avec plus d'éclat; 3° sévère à soi-même avec plus de force et de vertu.

1. Humble devant Dieu. Tout roi qu'il étoit, il ne se considéra que comme un sujet né pour dépendre de Dieu et pour obéir à Dieu; et il préféra toujours la qualité de chrétien à celle de roi : de là procédoit ce zèle admirable qu'il eut pour tout ce qui concernoit la gloire de Dieu et de son culte; de là ce zèle pour la propagation de l'Evangile, ce zèle pour l'intégrité et l'unité de la foi, ce zèle pour la discipline de l'Eglise, ce zèle pour la réformation et la pureté des mœurs, ce zèle de la maison de Dieu qui le dévoroit : or ce zèle n'eut de si merveilleux succès, que parce qu'il étoit soutenu de la puissance royale.

2. Charitable envers le prochain : rendant lui-même justice à tout le monde, se familiarisant avec les pauvres, portant en terre les corps de ses soldats tués dans une sanglante bataille, fondant des hôpitaux sans nombre. Or, à tout cela, combien lui servit le pouvoir.

3. Sévère à soi-même. Austérité qui, dans le rang où le ciel l'avoit fait naître, doit être regardée comme un miracle de la grâce. Car quel miracle qu'un roi couvert du cilice, atténué de jeûnes, couché sur le sac et sur la cendre, toujours appliqué à combattre ses passions et à mortifier ses désirs! Voilà notre condamnation. Saint Louis s'est sanctifié jusque sur le trône : qui peut donc nous empêcher, chacun dans notre état, de nous sanctifier?

Deuxième partie. Saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité. Il a été grand dans la guerre, grand dans la paix, grand dans l'adversité, grand dans la prospérité, grand dans le gouvernement de son royaume, grand dans sa conduite avec les étrangers; et c'est à quoi lui a servi sa sainteté.

1. Grand dans la guerre et dans la paix. Il n'a point aimé la paix pour vivre dans l'oisiveté, et il n'a point aimé la guerre pour satisfaire son ambition. Qui le rendoit si intrépide et si fier dans les combats? c'étoit le zèle de la cause de Dieu qu'il défendoit.

2. Grand dans l'adversité. Exemple de sa prison, où sa seule sainteté put si bien le soutenir.

3. Grand dans la prospérité. Jamais la France n'avoit été plus florissante, ni le peuple plus heureux, parce que saint Louis se faisoit une religion de contribuer à la félicité de ses sujets.

4. Grand dans le gouvernement de ses états. Jaloux par piété d'y maintenir le bon ordre, il sut se faire obéir, craindre et aimer. Divers exemples.

5. Grand dans sa conduite avec les étrangers. C'étoit, dans le monde chrétien, le pacificateur et le médiateur de tous les différends qui naissoient entre les têtes couronnées. De toutes parts on avoit recours à lui, parce qu'on connoissoit sa probité et son incorruptible équité. Exemples.

Fausse idée des libertins, qui se persuadent qu'en suivant les règles de la sainteté évangélique, on ne peut réussir dans le monde.

FIN DES ANALYSES DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

SUITE DES MYSTÈRES.

PANÉGYRIQUES.

FIN DE LA TABLE.



